

Un homme d'affaires lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)

Présentée et soutenue publiquement par

Jacques CANTON-DEBAT

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Lumière Lyon II Discipline : Histoire

Le 27 juin 2000

Directeur de thèse : M. Yves LEQUIN

Jury M. Dominique BARJOT, professeur à l'Université de Paris IV, M. Serge CHASSAGNE, professeur à l'Université de Lyon II, M. Yves LEQUIN, professeur à l'Université de Lyon II, M. Alain PLESSIS, professeur à l'Université de Paris X, M. Philippe RÉGNIER directeur de recherches au C.N.R.S.

Table des matières

[Dédicaces] . . .	5
Remerciements . . .	6
Abréviations . . .	7
INTRODUCTION . . .	8
PREMIERE PARTIE LA GESTATION DE L'HOMME . . .	13
I - L'ENFANCE, "LA JEUNESSE ET LA MISERE" . . .	13
II - L'ERRANCE ALLEMANDE . . .	21
III - LEIPZIG OU LA DECOUVERTE DE L'AMOUR . . .	34
IV - LA MAISON DUFOUR FRERES DE LEIPZIG . . .	49
V - L'INSTALLATION LYONNAISE . . .	60
VI - LA DECOUVERTE DE L'ANGLETERRE . . .	72
VII - L'ANTIDOTE A LA PAUVRETE . . .	83
VIII - LES ALEAS DE LA FABRIQUE . . .	97
IX - LA REVOLUTION DE 1830 . . .	106
X - AU SERVICE PERMANENT DE LA CITE . . .	118
XI - LE "TARIF" ET LES CANUTS . . .	126
XII - LE SAINT-SIMONIEN . . .	137
DEUXIEME PARTIE L'ELAN . . .	158
XIII - LA CHAMBRE DE COMMERCE . . .	158
XIV - LYON, TREMLIN DE L'ORIENT . . .	177
XV - FABRIQUE LYONNAISE ET FABRIQUES ETRANGERES . . .	196
XVI - DES BALLEES ET DES BOULETS... . . .	219
XVII - UN NOUVEAU DEPART : LA MAISON ARLÈS-DUFOUR . . .	239
XVIII - UN "PROLETAIRE ENRICHI" . . .	259
XIX - "LE CADEAU DE L'ANGLETERRE AU MONDE" . . .	282
XX - "UNE BELLE PART DANS L'HISTOIRE"... . . .	305
XXI - LE "PRINTEMPS" ET SES ORAGES . . .	332
XXII - LES PREMIERES EXPOSITIONS UNIVERSELLES . . .	355
XXIII - GESTION ET SPECULATION . . .	380
XXIV - "RIEN SANS PEINE"... . . .	403
TROISIEME PARTIE UN INFATIGABLE ENTREPRENEUR . . .	432
XXV - DE LONGS EFFORTS COURONNES DE SUCCES . . .	432
XXVI - "LA MERE DES OUVRIERS" . . .	454
XXVII - "LA REVOLUTION DU CREDIT" ²⁴⁴⁰ . . .	481
XXVIII - LA CROISADE CONTRE L'IGNORANCE . . .	510
XXIX - LA "TRANSFORMATION" ²⁸²⁸ D'UN AMI . . .	542
XXX - DES BRUITS DE BOTTES . . .	569
XXXI - AUX PORTES DE LA NUIT . . .	601
CONCLUSION . . .	637
LISTE DES ANNEXES . . .	644

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE . . .	648
I - SOURCES MANUSCRITES . . .	648
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA DRÔME . . .	648
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU RHÔNE . . .	648
ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON . . .	648
ARCHIVES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON . . .	649
BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL (Fonds Infantin) . . .	649
ARCHIVES PRIVÉES . . .	650
II SOURCES IMPRIMÉES . . .	650
ÉCRITS D'ARLÈS-DUFOUR . . .	650
DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES . . .	651
AUTRES OUVRAGES . . .	651
CHRONOLOGIE . . .	663
INDEX DES NOMS CITÉS . . .	669
INDEX NON EXHAUSTIF DES NOMS DE SOCIÉTÉS, ORGANISMES ET DIVERS . . .	681
[Résumés] . . .	690

[Dédicaces]

A mon épouse, A nos enfants, A nos petits-enfants, Descendants de François Barthélemy Arlès-Dufour et de Charles Duveyrier.

Remerciements

C'est à la proposition, spontanée et fort obligeante, de M. et Mme Pierre Chabrières que cet ouvrage, riche en documents personnels, peut, dans la mesure du possible, être aussi complet. Je tiens à leur exprimer ma très profonde reconnaissance.

Mes remerciements s'adressent également :

- à Mme Marie-Neige Reymond, responsable du Service "Direction Générale - Assemblée" de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et à son assistante, Mme Chivaley, gardiennes du fonds ancien qu'Arlès-Dufour lui-même aimait à découvrir,
- à Mme Weber, Conservateur du Département de la Documentation régionale de la Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu,
- à M. Gérard Bruyère, Bibliothécaire aux Archives municipales de Lyon,
- A Mme Blazy, Conservateur du Musée historique de Lyon-Gadagne,
- à M. Emile Zeizig, Directeur général de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône, et à son prédécesseur M. Dorel,
- aux divers collaborateurs des Archives départementales du Rhône, des Archives municipales de Lyon, de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, sans oublier ceux de la malheureuse Bibliothèque universitaire de Lyon - aux trésors partis en fumée dont certains me restaient à consulter - qui, tous, avec amabilité, ont bien voulu faciliter mes recherches,
- à Mme François Ruppli, Mme Bärbel Plötner, M. Deryck May, pour leurs précieuses traductions,
- à mes premiers correcteurs, notamment M. Jean Gueydan et Mme Régis Martinier.
- à ma femme et à mes enfants,
- à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont apporté aide et encouragements divers, sans oublier M. Claude Chabauty¹.

Ma pensée se tourne enfin vers M. Ernst von Bressensdorf². A lui seul, il était la mémoire collective et l'archiviste patient et scrupuleux de la descendance de Paul de Rapin-Thoyras . Il en était le trait d'union, le lien de fraternité à travers les frontières et le temps. Cet ouvrage lui doit aussi beaucoup.

² Cf. notes au chapitre III - Leipzig ou la découverte de l'amour et IV - La Maison Dufour frères de Leipzig.

Abréviations

A.N. : Archives Nationales.

A.D.D.: Archives départementales de la Drôme.

A.D.R. : Archives départementales du Rhône.

A.M.L. : Archives municipales de Lyon.

A.R.S. : Bibliothèque de l'Arsenal Paris (Fonds Infantin).

Art. cit. : Article cité.

B.M.L : Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu.

h. c. : Hors commerce.

C.C.I.L. : Chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

C.C.L. : Chambre de commerce de Lyon.

O.S.S.E. : *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*.

s. l. : Sans lieu.

s.l.n.d. : Sans lieu ni date.

s. d.: Sans date.

t. : Tome.

Vol. : Volume.

INTRODUCTION

Arlès-Dufour ? Qui, à l'heure actuelle, connaît ce patronyme ? Qui se souvient de son action ambitieuse pour faire entrer notre pays dans l'ère industrielle, économique et sociale du XIXe siècle, animé lui aussi du "bonheur d'entreprendre"³, à l'instar des frères Pereire ou des frères Talbot, ses amis ?

Même dans sa ville d'adoption où il a particulièrement oeuvré, son double anniversaire, le deux-centième de sa naissance et le cent-ving-cinquième de sa mort, est passé totalement inaperçu en 1997.

Pourtant, historiens et économistes des temps présents ou plus anciens voient en ce soyeux, "un brasseur d'affaires lyonnais"⁴, "un des représentants les plus éclairés de l'industrie lyonnaise"⁵.

Membre de la Chambre de commerce, Arlès-Dufour est désigné, en tant que "représentant de Lyon au Conseil général du Commerce"⁶, parmi les économistes de l'époque.

Ce "banquier"⁷, ce "notable de Lyon"⁸ est qualifié, par deux auteurs différents, de "mentor du Crédit lyonnais"⁹, puis par l'un d'eux de "mentor des jeunes capitalistes lyonnais"¹⁰.

Il est également distingué parmi les "grands négociants et industriels"¹¹ du pays. Aux yeux de Timothée Trimm, le chroniqueur attitré du *Petit Journal*, quotidien parisien tiré à 147.000 exemplaires, il apparaît, en 1864, comme "l'une des sommités de la France industrielle"¹². On dit de lui qu'il était "possédé du génie ou du démon des affaires"¹³.

On le décrit encore, par exemple, comme "ce commissionnaire lyonnais [...] connu dans la France entière pour ses attaches saint-simoniennes et ses positions libre-échangistes"¹⁴, et même comme "un des vétérans du libre-échange"¹⁵.

³ Allusion au sous-titre de l'ouvrage de Jean Autin, Les frères Pereire - Le bonheur d'entreprendre, *op. cit.*

⁴ Hubert Bonin, *op. cit.*, p. 15.

⁵ A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 83.

⁶ A. J. Tudesq, *op. cit.*, t. 1, p. 409.

⁷ Ghislain de Diesbach, *op. cit.*, p. 53.

⁸ *Ibid.*, p. 123.

⁹ Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais... , *op. cit.*, p. 104, et Alain Plessis, *op. cit.*, p. 180.

¹⁰ Jean Bouvier, Histoire économique et..., *op. cit.*, p. 148.

¹¹ Louis Bergeron, Les Rothschild et les autres..., *op. cit.*, p. 173.

¹² Timothée Trimm, "Jeudi 1er septembre - Mort du Père Enfantin", en première page du Petit Journal, 2 septembre 1864.

¹³ Marcel Blanchard, "Aux origines de nos chemins de fer - Saint-simoniens et banquiers", art. cit.

¹⁴ Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 20. En réalité, Arlès-Dufour est âgé de 66 ans, et non de 58 comme l'indique cet auteur, au moment

de la création du Crédit lyonnais.

Occasionnellement, des littéraires, des biographes, des romanciers contemporains, rattachent à juste titre son nom soit à l'industrie¹⁶ et à la construction des chemins de fer¹⁷, soit aux Expositions universelles¹⁸ ou au Canal de Suez¹⁹, soit encore à la condition féminine²⁰ ou à la constitution de la Société générale des annonces²¹ - l'ancêtre de l'Agence Havas -, etc.

S'il est fait état de "l'universel Arlès-Dufour, toujours à l'écoute de son temps²²", on loue, "avec sa haute et vive intelligence²³", "l'activité incomparable qu'[il] déploya dans tous les ordres : commerçant, économiste, philanthrope²⁴". Dans quelque entreprise que ce soit, "anim[ateur de] l'intelligentsia patronale lyonnaise²⁵", "bouillonn[ant] d'idées et d'ardeur²⁶", il est réputé "inévitabile²⁷". Ailleurs, il est observé qu'il était "partout présent²⁸", et il est même estimé que "cette personnalité la plus attachante" "mériterait toute une étude²⁹"...

C'est celle à laquelle nous nous sommes employé.

A dire vrai, cette étude est le fruit de diverses circonstances fortuites.

¹⁵ Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 5.

¹⁶ Raymond Cazelles, Le duc d'Aumale, *op. cit.*, p. 70.

¹⁷ Jean Autin, Les frères Pereire..., *op. cit.*, p. 60 et 85 ; Pierre Guiral, La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme, *op. cit.*, p. 10 ; Jean Lenoble, Les Frères Talabot..., *op. cit.*, p. 159, p. 172, p. 174 ; Henri Hours, Lyonnais célèbres, t. 2, *op. cit.*, p. 110 ; Pierre Miquel, Le Second Empire, *op. cit.*, p. 108 ; Alain Vaillant, Jean-Pierre Bertrand, Philippe Régnier, Histoire de la Littérature française au XIXe siècle, *op. cit.*, p. 259. Pour mémoire, Louis Bergeron, cité ci-dessus.

¹⁸ Jean Autin, Les frères Pereire..., *op. cit.*, p. 288 ; Benoîte Groult, Pauline Roland ou..., *op. cit.*, p. 243 ; Catherine Salles, Le Second Empire..., *op. cit.*, p. 85 ; A. Vaillant, J.-P. Bertrand, Ph. Régnier, Histoire de la Littérature française au XIXe siècle, *op. cit.*, p. 248.

¹⁹ Benoîte Groult, Pauline Roland ou..., *op. cit.*, p. 245 ; Ghislain de Diesbach, Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. div. ; Jean Lenoble, Les Frères Talabot..., *op. cit.*, p. 186-189 ; Robert Solé, L'Egypte, passion française, *op. cit.*, p. 135 et 168 ; Gilbert Sinoué, La fille du Nil, *op. cit.*, p. 397 et pp. 441-443 ; Gilbert Sinoué, Le dernier pharaon, ..., *op. cit.*, p. 461. Pour mémoire, Grand Larousse universel (15 vol), 1986, et CD-Rom Encyclopédie Multi Media Kléïo, 1999.

²⁰ Benoîte Groult, Pauline Roland ou..., *op. cit.*, p. 66, p. 158, p. 243, etc.

²¹ Robert Schnerb, *op. cit.*, p. 42.

²² Pierre Cayez, Crises et croissance de l'industrie lyonnaise..., *op. cit.*, p. 176.

²³ Sébastien Charléty, Histoire du saint-simonisme..., *op. cit.*, p. 236.

²⁴ *Ibid.*, note 1, p. 234. Cette note poursuit : "Il [Arlès-Dufour] a toujours montré la supériorité de son esprit par l'audace de ses conceptions, la fermeté de son caractère dans les moments de crise, et la générosité de son cœur par les nombreux bienfaits de sa charité privée et de ses fondations publiques."

²⁵ Hubert Bonin, "De l'apogée de la banque traditionnelle à la banque moderne (1830-1992)", in Yves Lequin [dir.], 500 années lumière - ..., *op. cit.*, p. 338.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Maurice Bernardet et Yves Lequin, "Des nautés du Rhône au TGV", in Yves Lequin [dir.], 500 années lumière - ... , *op. cit.*, p. 449.

²⁸ Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 116.

²⁹ *Ibid.*, p. 128.

En 1983, un de nos cousins³⁰, ressentant, à la fois, notre curiosité à l'égard de ce personnage et notre souci de mémoire familiale³¹, nous communiqua un article paru dans la revue *L'Histoire*, sous la signature de Jean Bouvier, intitulé **"Le "bon sens" du Crédit Lyonnais"**. Nous y relevions notamment le texte suivant : **"Le plus important d'entre eux [des soyeux], Arlès-Dufour (le seul vrai saint-simonien de son temps) fera partie du petit noyau créateur du Crédit Lyonnais. Il en est même le principal inspirateur** ³² **."** Justement, notre installation récente à Lyon ne pouvait que nous encourager à en savoir davantage, lorsque le moment pourrait nous en être offert...

Deux ans plus tard, la lecture d'un article du *Journal Rhône Alpes*³³, relatif à la remise des prix de la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), nous amenait à prendre contact auprès de cet établissement. En effet, dans cet article, il était fait mention de la présence dans le bureau du directeur général, M. Yves Michel, du portrait du fondateur... Arlès-Dufour ! L'accueil reçu fut chaleureux - toute trace de descendants éventuels y était perdue - et une abondante documentation remise.

Parmi elle, figurait le texte d'une conférence prononcée, le 16 janvier 1966, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la SEPR et de l'inauguration du Groupe Arlès-Dufour, rue Louis Guérin, Lyon 6e. Son auteur, le préfet Rude, se réjouissait **"de parler d'Arlès-Dufour, que, disait-il, je suis heureux de voir enfin honoré** ³⁴ **."** Les quinze pages de ce texte, concis et dense à la fois, très documenté, furent pour nous une totale révélation de la vie aux multiples facettes de ce personnage si fascinant à maints égards. Cette étincelle alluma notre enthousiasme. Dès lors, il nous incombait d'en savoir davantage encore, ce que nous fîmes progressivement.

Ultérieurement, une autre circonstance fut un entretien inopiné avec M. Yves Lequin, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lumière Lyon 2, qui, intéressé par nos recherches entamées au plan personnel, nous engagea très vivement à les poursuivre dans le cadre d'un travail universitaire.

Afin de nous permettre de tailler cette statue d'Arlès-Dufour, l'examen approfondi des ouvrages des spécialistes du saint-simonisme, Sébastien Charléty³⁵ et Henry-René d'Allemagne³⁶, était évidemment primordial, ainsi que le report aux sources éditées de ce mouvement, les 47 volumes des *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*³⁷.

Il en fut bien évidemment de même des manuscrits du fonds Enfantin, à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris. Cependant, nous avons bien conscience de l'insuffisante consultation

³⁰ Claude Chabauty, professeur à l'Université Joseph Fourier et Directeur du Laboratoire de mathématiques pures de Grenoble.

³¹ F. B. Arlès-Dufour est le trisaïeul de l'épouse de l'auteur.

³² Jean Bouvier, "Le "bon sens" du Crédit lyonnais", *L'Histoire*, février 1983, n° 53.

³³ A. M., "Yves Michel, "les principes des saint-simoniens !...""", *Journal Rhône Alpes*, 15 juin 1985.

³⁴ Commémoration du centenaire de la fondation de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône et inauguration du groupe Arlès-Dufour - Conférence prononcée par M. le préfet Rude le 16 janvier 1966, s.l.n.d., [1966], 15 p.

³⁵ Henry-René d'Allemagne, *Les saint-simoniens...*, *op. cit.*, et Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*

³⁶ Sébastien Charléty, *Histoire du saint-simonisme...*, *op. cit.*

³⁷ *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* (47 Vol.), Paris, Dentu, puis Leroux, 1865-1878. Il est à craindre que cette collection (cote 25.395, chaque volume revêtu du timbre d'Arthur Enfantin) n'ait définitivement disparu dans le dramatique incendie du 12 juin 1999 de la Bibliothèque universitaire de Lyon et ne soit comprise, avec les divers ouvrages auxquels nous avons fait appel, parmi les 350.000 ouvrages détruits sur les 480.000 qu'elle détenait.

de ces derniers documents, en raison de leur éloignement géographique et de l'ampleur des échanges épistolaires. Que l'on songe que pour la seule période comprise entre le 1er janvier 1841 et le 28 mai 1864, H.-R. d'Allemagne a recensé 1216 lettres adressées par Arlès-Dufour au seul Enfantin³⁸ !

Comme pour pallier cette lacune, un nouveau et bienheureux hasard nous permit de renouer des liens distendus par le temps et l'espace avec un autre de nos cousins, Pierre Chabrières. Celui-ci apprenant l'objet de nos recherches et avide également de connaître plus complètement le cours de la vie de son aïeul, nous offrit spontanément et fort généreusement de mettre à notre disposition la plus large des archives familiales détenues par lui et dont nous ignorions l'existence.

En effet, le fils cadet d'Arlès-Dufour, Armand, installé en Algérie en 1867, y fut successivement rejoint par ses frères, Alphonse et Gustave, alors que leur sœur Adélaïde - épouse de Maurice Chabrières, Trésorier-Payeur général du Rhône puis Régent de la Banque de France - demeura à Lyon puis à Paris, et devint, de ce fait, la dépositaire familiale des papiers de leur père. Toutefois, pour **"tisonner les cendres, [...] redonner vie à ce qui n'en a plus"**³⁹, selon l'expression de Georges Duby, notre tâche n'était pas achevée pour autant. Pour suivre la vertigineuse ascension d'Arlès-Dufour et s'efforcer de partager ses incessantes et multiples occupations, un document de base nous servit de guide. Il s'agit de l'ouvrage *Arlès-Dufour*⁴⁰, rédigé au lendemain de sa mort par l'un de ses amis **"de près d'un demi-siècle"** et dédié à sa veuve, quelque peu hagiographique tout en se défendant de l'être. Un travers dans lequel nous souhaiterions ne pas être tombé.

En outre, nous nous devons de **"savoir penser et s'informer en historien d'un monde beaucoup plus large"**⁴¹, comme le prescrivait Marc Bloch, et, toujours, selon cet historien, de nous consacrer à "la chasse des données"⁴², tant aux plans local, national et international, dans les champs politique, économique, industriel, culturel, social, idéologique, religieux : toutes spécialités qui nécessairement se croisent et s'appliquent, en histoire, dans la biographie. Avant lui, Michelet, ami d'Arlès-Dufour, l'avait dit : **"Pour retrouver la vie historique, il faudrait patiemment la suivre dans toutes ses voies, toutes ses formes, tous les éléments"**⁴³.

Travail universitaire, disions-nous plus haut. Il n'échappe évidemment pas à l'amateur, parvenu accidentellement aux domaines auxquels il n'était pas rompu, que ce travail, comme toute oeuvre humaine, ne saurait être parfait.

En second et dernier additif daté du 18 janvier 1861 aux **"Instructions pour [s]a femme en cas de mort"** du 11 mai 1843, Arlès-Dufour avait recommandé à son fils Armand **"la mise en ordre et la publication des correspondances que je laisserai."**

³⁸ Henry-René d'Allemagne, Fonds Enfantin, Supplément (p. 28), au Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, par Henry Martin, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1903. Numérisation URA 1039 du CNRS et de l'Université Lumière Lyon 2, Philippe Régnier [dir.].

³⁹ Georges Duby, *Le Chevalier, la femme et le prêtre*, cité in "Le Club Histoire", Août 1999, n° 18.

⁴⁰ C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*

⁴¹ Marc Bloch, "Une monographie sur la dîme", *Annales d'Histoire économique et sociale*, p. 165, mars 1938, n° 50. (Critique d'un ouvrage de Willibad Plöchl, *Das Kirche Zehentwesen in Niederösterreichs...*, 1935, 143 p.).

⁴² Citation de Marc Bloch par Jacques Le Goff, "Préface", in Marc Bloch, *op. cit.*, p. 10.

⁴³ Cité par Georges Duby, *op. cit.*, p. 71.

Le 7 mai 1863, son ami Enfantin ne semblait guère en douter : **"Comme vos lettres passeront probablement à la postérité⁴⁴..."**, lui écrivait-il.

Dût-elle rester modeste, notre tâche, aura au moins eu pour but de tenter d'y contribuer.

⁴⁴ Lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour, 7 mai 1863 (Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, *op. cit.*, Vol. 13, p. 217).

PREMIERE PARTIE LA GESTATION DE L'HOMME

I - L'ENFANCE, "LA JEUNESSE ET LA MISERE"

Le *Courrier d'Avignon* d'avril 1789 faisait **état "d'une émeute assez considérable"**⁴⁵ dans la ville de Cette, ainsi que son nom s'orthographiera jusqu'en 1928. Des maisons avaient été pillées. Dans celle du vice-consul d'Espagne, on avait jeté à la mer les marchandises trouvées, brûlé les papiers et volé cinq à six mille livres en espèces. La maison du maire n'avait pas été épargnée ; pas plus que celle du commandant de la place.

Le successeur de cet officier, en ce dix-huit prairial de l'an cinquième de la République française, le citoyen Jean François Arlès, est tout à la joie de se présenter à la Maison commune pour y déclarer que, trois jours plus tôt, le 3 juin 1797, à huit heures du matin, est né un enfant mâle, François Barthélemy, son fils légitime. Il est accompagné de deux témoins, les citoyens Barthélemy Baille, négociant, et Jean Barthélemy Guy, percepteur des impositions⁴⁶.

Avant d'exercer le commandement de la place de Sète, Jean François Arlès, originaire de Lodève, dans l'Hérault, fils d'un ancien gendarme de Louis XVI, a dû gravir, patiemment, un à un, tous les échelons, depuis son incorporation en 1775 comme soldat au régiment du Médoc⁴⁷ ; il n'avait pas encore atteint sa dix-huitième année.

Son épouse, née Claire Tichy, est sétoise, fille de commerçant. Il l'a épousée, dans cette même Maison commune, le 1er mars 1791, alors qu'il était simple officier de la Garde nationale, avant d'être appelé à l'armée des Pyrénées. Claire ne sait ni lire, ni écrire, à peine signer son nom, et son prénom accolé, elle l'avait écorché sur le registre des mariages !

François Arlès qui vient de voir le jour n'est pas et ne sera pas le seul enfant issu de cette union. Mais, de ses sept frères et sœurs, lui seul survivra⁴⁸... Tout comme Paul Valéry en son temps, il aurait pu dire, avec l'attachement profond qui restera le sien pour ces rives ensoleillées, avec l'esprit méridional et le bon naturel qu'il conservera toute sa vie : **"Je suis né dans un de ces lieux où j'aurais aimé de naître"**.

Son biographe, César L'Habitant, décrira le moment : **"La guerre sévissait avec fureur ; l'Europe entière était en feu ; les monarchies, menacées par le mouvement irrésistible qui entraînait les peuples vers la liberté, s'étaient liguées contre la France républicaine, et le sang coulait à flots sur des champs de bataille qui s'étendaient des bords de la Méditerranée jusqu'au delà du Rhin"**⁴⁹.

⁴⁵ *Courrier d'Avignon*, [entre 16 et 22 avril] 1789, reproduit in *Figaro-Magazine* du 22 avril 1989.

⁴⁶ Acte de la mairie de Sète: Naissances : 1797 - an V. f° 54.

⁴⁷ Ministère de la Guerre - Relevé de services - Extrait des registres matricules, également pour éléments suivants.

⁴⁸ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père François Arlès-Dufour (Archives familiales).

⁴⁹ C.[ésar] L.[Habitant], Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 7. "Ami d'un demi-siècle" précise-t-il. Il sera l'un des fondateurs de la Société de Secours Mutuels de la Famille, aux côtés d'Emile & d'Isaac Pereire, Fournel, Laurent, L'habitant et Arlès-Dufour. Dans le testament

Sa prime jeunesse, François va la passer dans sa ville natale, au pied du Mont Saint Clair. Du nom, justement, de l'un de ces quais du Rhône qu'il arpentera - ô combien - plus tard... Il fait ses premiers pas entre l'étang de Thau et la mer, le long des canaux qui sillonnent la ville en miroitant sous sa riche lumière. Plus tard, quand il ne galope plus sur le sable fin de la plage, sa curiosité est piquée par le déchargement des navires sur les quais du port, construit 130 ans plus tôt par Colbert, pour remplacer celui d'Agde devenu insuffisant. Et, peut-être, l'enfant qu'il est encore se prend-il, déjà, à rêver de ces côtes barbaresques infestées de corsaires, ou de contrées plus lointaines encore, du Levant ou de Chine...

Chaque année, pour la Saint-Louis, au milieu de l'ambiance chaleureuse du port, il s'enthousiasme au spectacle des joutes sur le canal royal ; il admire et s'imprègne du courage qui préside à ces tournois singuliers, en souvenir de ceux qui opposèrent les matelots du lieu et les troupes royales massées à Aigues-Mortes avant le départ en croisade.

François avance en âge. Il va suivre son père de garnison en garnison, sous les plis victorieux des drapeaux napoléoniens, et être admis enfant de troupe ; là, il reçoit le **"semblant d'instruction donné à ses jeunes camarades par un sergent improvisé professeur"**⁵⁰ ."

Enfin, on se retrouve en famille. Sa mère les rejoint, comme toléré à l'époque, à Fenestrelle, dans ce Piémont annexé à la France par Bonaparte le 11 septembre 1802. C'est l'un des ouvrages fortifiés par Vauban défendant la route du Mont Genève, en même temps prison d'Etat. Le commandant Arlès en est garant vis-à-vis de l'Empereur et, durant sa présence, le vice-roi d'Italie Eugène écrit à Napoléon le 24 juin 1807 : **"Je dois dire à Votre Majesté que toutes les fois que je trouve un mauvais citoyen à punir, je ne le manque pas. Depuis quatre mois, j'ai déjà envoyé à Fenestrelle deux faiseurs de libelles, et en prison jusqu'à la paix générale, huit distributeurs de mauvais propos ; les individus ainsi punis appartiennent à toutes les classes et à plusieurs départements, de sorte que leur punition fait exemple"**⁵¹ ."

Après avoir eu l'honneur ultime de servir en qualité d'aide de camp du Général Rampon, célèbre par sa bravoure depuis sa fameuse victoire sur les Autrichiens à Montenotte en 1796, le commandant Arlès achève sa carrière militaire le 31 juillet 1809, "avec mise en jouissance du traitement de réforme", après 34 ans de service, à l'âge de 52 ans.

Les Arlès s'installent à Paris. Décidé à **avoir "un moyen de diriger les opinions politiques et morales"** et de faire de l'instruction **publique "un instrument de règne"**⁵² , Napoléon, par une loi du 1er mai 1802, a voulu créer 45 lycées ; pour y accéder, les fils d'officiers ont la possibilité d'obtenir des bourses. Parmi les 35 établissements existant seulement à l'époque, le Lycée Impérial ouvre gratuitement ses portes au jeune François, à l'allure élancée, toujours très grand pour son âge. Vers cette époque, la couleur de ses **"cheveux, extrêmement blonds"** , de sa **"peau, très blanche"** et de ses **"yeux, d'un bleu très clair"** , commence à foncer. Dans le même temps , **"la douceur et la timidité ont déserté ma face"** , soulignera-t-il plus tard, précisant : **"Cependant, ce n'est guère**

d'Enfantin du 8 avril 1864, il figure au nombre des exécuteurs testamentaires dès après Arlès-Dufour en qualité de légataire universel et en cas d'impossibilité de celui-ci, et avant Laurent, Fournel et Guéroult. On les retrouve parmi les membres du Conseil institué par Enfantin pour la publication de ses oeuvres, avec Arthur Enfantin. César L'habitant bénéficiera de prêts accordés par Arlès-Dufour en 1871 (Archives familiales).

⁵⁰ *Ibid.* p. 8.

⁵¹ Jean Tulard [dir.], L'Europe au temps de Napoléon, *op. cit.*, p. 205.

⁵² Cité par Chabot M. & Charléty S., *op. cit.*

que depuis l'âge de dix-huit ans que le changement a été remarquable". La nourriture du lycée ne l'enthousiasme guère : **"Comme j'étais dégoûté pendant les cinq ou six années passées au lycée, je ne me nourris presque avec (sic) du pain, des légumes et de l'eau⁵³ ."**

Sur le plan des connaissances, il n'est pas seul à savoir peu de choses, car les années troublées ont pratiquement suspendu l'instruction. Au roulement du tambour, - **"moyen d'ordre et de discipline⁵⁴ "** - qui rythme militairement la vie quotidienne du lycée, il apprend un peu de français et de latin redevenu la base des études, des rudiments d'histoire ancienne et de mathématiques. Mais, pas un traître mot de géographie et encore moins de langues étrangères. Plus tard, on le retrouve au lycée d'Orléans. S'agit-il du cas où, lorsque **"les demandes (de bourses) excédaient le nombre de places, les candidatures étaient dirigées vers d'autres lycées⁵⁵ "**, dans le cadre de la volonté générale de l'Empereur de brassier Paris et la province. François nous détrompe. Rappelant l'esprit d'indépendance de son père comme de sa mère, il ne disconvient pas, par la suite, de son indiscipline qui le fit renvoyer, pour insubordination, de deux lycées. "Remuant" certes, il l'est ; mais il a tiré les leçons du passé : **"Autrefois, j'ai vécu dans des sociétés d'étourdis et de turbulents, et je ne valais pas mieux que mes camarades ; il ne se passait pas de mois qu'il n'y eut quelque querelle et j'ai toujours vu que le vainqueur ne se consolait jamais de son malheureux triomphe⁵⁶ ."**

La vie est, hélas, faite de séparations. Ce père qu'il a chéri et admiré dans sa laborieuse progression hiérarchique, disparaît le 26 janvier 1811, **"en sa maison du 8 rue Verderet, division de Bonconseil, dans le 5e arrondissement de Paris⁵⁷ "** [l'actuel 10e], à l'âge de 55 ans. Arlès n'en a pas 14. Malgré son indocilité, il n'en poursuit pas moins assidûment ses études ; son niveau d'instruction est encore des plus sommaires, mais, comme le notera, sensiblement à la même époque, son cadet et condisciple du lycée impérial, Emile Littré , **"l'étude rend savant, la réflexion rend sage⁵⁸ ."** Une remarque que l'on lui pourrait prêter, si grande est la perception de la nécessité de parfaire sa formation, si grand, déjà, son appétit de savoir et d'apprendre.

L'année 1813 s'entame. Au lycée, où les élèves sont groupés militairement en compagnies, avec adjudants, sergents et caporaux⁵⁹, un repas est organisé en l'honneur des sous-officiers. Un poète s'éveille chez Arlès : il écrit les premiers vers que nous lui connaissons, empreints de sa jovialité naturelle, une *chanson composée au lycée en 1813 pour le repas des sous-officiers⁶⁰* .

⁵³ Arlès-Dufour, Notes homéopathiques personnelles, rédigées en mars 1830 (Archives familiales).

⁵⁴ Cité par Chabot M. & Charléty S., *op. cit.*

⁵⁵ Jean Delay, *op. cit.*, p. 306.

⁵⁶ Lettre d'Arlès, Lyon, 24 janvier 1823, à Pauline Dufour (Archives familiales).

⁵⁷ Extrait du registre des actes de décès pour l'an 1811, Paris, n° 94.

⁵⁸ Cité par Jean Hamburger, Monsieur Littré, Flammarion, 1988.

⁵⁹ Jean Robiquet, *op. cit.*

⁶⁰ Journal de jeunesse de F.B. Arlès ouvert en 1819. Ses dernières écritures sont datées de 1822 (Archives familiales).

Six années après, il se remémorera ces couplets, dans leur intégralité, pour les consigner, avec d'autres, à la fin de son *Journal de Jeunesse ouvert en 1819*⁶¹, en les qualifiant, lui-même, ironiquement : **"Mes mauvais vers tels qu'ils sont" :**

Lycéens, mes confrères, De ces Vins frais, Remplissons nos verres, De nos leçons sévères Oublions aujourd'hui Tout l'ennui, Francs lurons Décoiffons Ces flacons. Nous avons assez lu ; Mais non pas assez bu. Pour le couplet bachique, Laissons, Jetons La langue algébrique. Les fleurs de rhétorique, Ont-elles, chers buveurs, La douceur De ces fleurs Qu'offrent nos Jeunes cerveaux ? [...]

Mais, 1813, c'est aussi la perte de la "Bataille des Nations": celle de Leipzig. Un nom qui tinte à ses oreilles, pour la première fois - et non pour la dernière, loin de là. L'armée française repasse le Rhin. La levée de 30.000 hommes est ordonnée. "Depuis deux ans, on moissonne les hommes trois fois par an. Une guerre barbare et sans but englutit périodiquement une jeunesse arrachée à l'éducation, à l'agriculture, au commerce et aux arts" s'écrie le député Lainé devant le Corps législatif réuni en comité secret. Après l'enthousiasme national qui portait la Grande Armée de victoire en victoire, l'attente passionnée de ses *Bulletins*, - lus jusqu'en chaire dans les églises⁶² ! - voici le déchirement des revers, de la retraite. Le nombre des insoumis s'accroît. Quant à Arlès, l'exemple paternel de l'attachement militaire, son courage naturel, sa foi en l'Empereur encore intacte, l'amènent à se présenter comme volontaire à l'enrôlement dans les gardes d'honneur⁶³, ce corps d'élite récemment créé ; il est pourtant exempté du service militaire comme fils unique de veuve d'officier. Mais le voici refusé, n'ayant pas encore l'âge requis, et il doit reprendre le chemin du lycée. Beaucoup plus tard, dans le mois qui précédera sa mort, il confiera ses remords, toujours vivaces, à sa femme, "avec découragement, larmes et profond chagrin" : **"Je n'ai pas été un bon fils ! A seize ans, j'ai abandonné ma pauvre mère, veuve sans ressources. Je l'ai quittée indignement pour m'engager**⁶⁴ **."**

Les difficultés matérielles s'accumulent. Pour compléter la demi-solde que lui verse l'Etat, sa mère en est réduite à des travaux de dentelle. Il n'est pas question, dans ces conditions, de poursuivre ses études ; encore moins, de figurer parmi le millier de candidats qui, depuis sa création récente par l'Empereur, se présentent aux épreuves du baccalauréat. Aussi, débute-t-il sa **"vie de lutte et de travail à seize ans", n'ayant "que la jeunesse et la misère"** comme il le dira gaiement plus tard, en notant qu'il a **"acheté d'occasion, au Temple, [s]on premier habit bourgeois et [s]es premières bottes"**. Moyennant un salaire de 400 F par an, nourri et logé, il est employé, à Paris, dans une fabrique de "schalls"⁶⁵ .

Importés du Cachemire en Europe au 18e siècle, rapportés en trophées de la Campagne d'Egypte par les officiers de Bonaparte à leurs belles, les châles sont très à la mode ; à tel point que les manufacturiers français, notamment, créent eux-mêmes ces ornements féminins, encouragés en cela par l'Empereur dans le cadre de sa politique de développement économique. De plus et à titre intime, celui-ci prisait fort ces articles. Qu'on

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Marcel Baldet, *op. cit.*

⁶³ C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 12, et lettre d'Arlès-Dufour, 12 janvier 1860, au Prince Napoléon (Archives familiales).

⁶⁴ Carnet manuscrit de Mme F.B. Arlès-Dufour : "A mon cher Auguste [Chabrières], dernier souvenir de son grand-père, Cannes, Villa Bruyères, 9/12/1871-22/4/1872". (Archives familiales).

⁶⁵ C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 13.

en juge ! Par une malséante remarque, Monsieur de Bausset, rappellera, le 18 novembre 1814 : **"L'Empereur avait toutes les dames de la cour de l'Impératrice pour un schall ; il n'y a que la duchesse de Montebello à qui il en fallut trois** ⁶⁶ ." Opportunistes, en septembre 1810, les auteurs dramatiques Dieulafoy et Gersaint avaient été jusqu'à monter, et avec succès, au Théâtre du Vaudeville une pièce intitulée *La Manufacture d'indiennes ou le Triomphe du schall* ⁶⁷ .

Arlès n'oeuvrait ni à Auteuil, chez Ternaux, dont les cachemires resteront légendaires, ni "boulevard Italien" au service de Nicolas Dumesnil, ni encore chez Richard et Lenoir, mais dans une des nombreuses fabriques du Sentier. **"Ce gamin qui portait les paquets de son patron de la rue des Fossés-Montmartre, aujourd'hui rue d'Aboukir, c'était moi"** rappellera-t-il, bien plus tard, à Lyon, lors d'une distribution des prix de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône, confessant : **"J'ai eu faim, moi, et je m'en souviens** ⁶⁸ ." C'est là qu'il va connaître et partager la rude existence des ouvriers, chaque jour quatorze heures en été, et douze en hiver, sauf le dimanche, heureusement de retour après dix ans de "décadi"⁶⁹ .

Malgré quelques ultimes succès de l'Empereur, les ennemis déferlent, de toutes parts, sur le territoire national. Les environs de Lyon sont le théâtre d'une lutte vigoureuse qui se termine, le 21 mars 1814, par la prise de la cité par 40.000 Autrichiens, arrivés par la Franche-Comté. Huit jours après, les avant-gardes autrichiennes et prussiennes sont en vue de Paris qui ne peut leur opposer que 25.000 hommes en armes, y compris 8 à 10.000 gardes nationaux pour protéger sa population civile.

Arlès, dans le souvenir des gloires passées, n'écouterait que son courage, est du nombre. Ainsi qu'il l'écrira en 1832, à Lyon, à M. Gilibert, président de la Société Patriotique, en refusant de signer une pétition pour **"l'expulsion perpétuelle de la branche aînée des Bourbons "** : **"En 1814, à Paris, j'étais membre d'une association qui s'était engagée sur la vie et sur l'honneur, etc., etc. ; elle comptait plus de 4.000 citoyens et, le jour du danger venu, nous nous trouvâmes 40 à la Butte Montmartre ; le plus âgé de nous avait dix neuf ans** ⁷⁰ ."

La seconde page de son *Journal de jeunesse*, déjà mentionné, ne comporte-t-elle pas cette citation de Mirabeau, extraite de son *Essai sur le despotisme* : **"Le courage qui fait braver le danger des armes est le plus commun de tous et cependant le plus estimé."** Et il poursuit la copie de cette citation en ajoutant : **"Le courage de principes, de conduite et de mœurs est bien autrement rare et précieux."** Il en a déjà fait sa règle de vie ; elle sera sienne jusqu'à la mort.

Dans l'immédiat, tandis que, sur les hauteurs de Paris et sous la canonnade ennemie, il tente de résister aux soldats de Blücher, un dénommé Prosper Enfantin, de son côté, fait le coup de feu à Vincennes et certains de leurs futurs amis, élèves de l'Ecole Polytechnique, défendent héroïquement la barrière de Clichy ou encore le Faubourg Saint-Antoine, où la bravoure de Saint-Amand Bazard, lui vaut la Légion d'honneur⁷¹ .

⁶⁶ Octave Aubry, Napoléon et son temps, *op. cit.*, p. 104.

⁶⁷ Jean Delay, *op. cit.*, p. 320.

⁶⁸ Frédéric Passy, *op. cit.*, p. 321.

⁶⁹ Jean Tulard, La vie quotidienne des Français sous Napoléon, *op. cit.*

⁷⁰ Lettre d'Arlès-Dufour à "M. le président de l'Association patriotique, M. Gilibert", seulement datée "1832", (Archives familiales).

⁷¹ Sébastien Charléty, Histoire du Saint-Simonisme, *op. cit.*, p. 29.

Pour la première fois depuis la guerre de Cent Ans, Paris subit l'occupation étrangère, après l'humiliation d'une capitulation qui lui permet au moins d'échapper à la destruction, **"aux incendies qui consumèrent Moscou, deux ans plus tôt."** C'est **"la fin du plus formidable empire que l'Europe ait connu depuis Charles-Quint [...] Pour Napoléon, le désastre est irréparable. Ce n'est pas seulement sa puissance militaire qui est frappée, mais tout son système européen** ⁷² **."** Napoléon et sa famille sont déchus du trône, le peuple français et l'armée déliés du serment de fidélité. La capitale voit aussitôt défiler les souverains étrangers. A une exception près - dans l'immédiat tout au moins -, celle de l'Empereur d'Autriche, François 1er, qui, après avoir suivi tous les mouvements de ses troupes, s'en était tenu éloigné, à Dijon, quand elles s'approchèrent de Paris. Peut-être ne voulait-il pas être témoin des événements qui allaient briser le trône de sa fille aînée, Marie-Louise. Quelques jours auparavant, le 29 mars, accompagnée de son fils, celle-ci avait franchi **"le guichet des Tuileries, les larmes aux yeux et la mort dans l'âme** ⁷³ **."** L'Aiglou et sa mère, emmenés à Schönbrunn, ne reverront plus jamais l'Empereur...

On ressort la cocarde blanche et le drapeau à fleurs de lys, abolis par décret pris à Lyon ; les émigrés marquent de façon ostentatoire leur retour, à l'abri d'un million de baïonnettes étrangères. Louis XVIII inaugure son règne, la France **"couverte d'ennemis qu'il fallait appeler "nos chers alliés", qu'il fallait nourrir, équiper, payer et entretenir à nos dépens et à qui elle dut payer plus d'un milliard** ⁷⁴ **."** Le peuple dont se réclame Arlès, bien que las après tant d'années de guerres, accepte mal les Bourbons.

Avec leur retour, la veuve du commandant Arlès ne perçoit plus sa faible retraite et, seul pour lui venir en aide, son fils, **"ayant une vieille mère à soutenir et quelques petites dettes de son père à acquitter** ⁷⁵ **"** se doit de multiplier ses efforts laborieux. Ses aptitudes, son intelligence au travail sont rapidement reconnus. Il est nommé contremaître, avec en charge la bonne marche d'une quarantaine de métiers à tisser, et, pour les battre, une centaine d'ouvriers, hommes et femmes. En lui remettant consignes et comptabilité, son prédécesseur, un homme chevronné et son aîné de plus de vingt ans, le prévient d'emblée : **"Vous aurez beaucoup à faire de surveiller ces gens, cette canaille, de n'être ni volé, ni insulté par eux."**

A dix-sept ans, le voici brutalement confronté à l'art délicat du maniement des hommes et amené à faire appel à son sens de l'initiative, à son habileté et à toute sa diplomatie. Il prend, raconte-t-il, **"une marche toute contraire à celle qu'avait tenue mon prédécesseur : je traitais mes ouvriers sévèrement, mais avec le respect que l'homme doit à l'homme. Je cherchais à gagner l'estime que l'autre avait méprisée. Je me plaçais entre le serviteur et le maître, non pour opprimer le serviteur, non pour frustrer le maître, mais pour être utile à tous deux."** Un mois s'avère suffisant pour que l'ambiance de l'atelier se modifie radicalement : **"Le caractère de mes ouvriers changea ; voyant que je les estimais, ils cherchèrent à se rendre estimables et je n'eus bientôt plus ni vol, ni insolence à déplorer. Il ne faut pas, non plus, tomber d'un excès dans l'autre et aller fraterniser avec ses inférieurs ; au contraire, il faut, par une grande réserve, un sérieux imperturbable et une grande, grande impartialité dans la distribution des**

⁷² Jean Tulard, "Les Cosaques aux Champs-Élysées", Le Monde, dans la série "Les fins d'Empires", 12 août 1992.

⁷³ Méneval, ancien secrétaire de Napoléon, cité par A. Castelot in Le fils de l'Empereur, Paris, 1960.

⁷⁴ Mémoires de M. Grégoire Perrin habitant Nantes en Rattier (Isère), origine inconnue.

⁷⁵ Lettre de Mme F.B. Arlès-Dufour, 8 avril 1856 à son petit-fils, Auguste Chabrières à l'occasion de son second anniversaire (Archives familiales). En 1833 encore, Arlès-Dufour portera en dépense la somme de 150 F sous l'objet "Payé à Andrigh dette de mon père" (Livre particulier de F.B. Arlès, né le 15 prairial an V ou 3 juin 1797, commencé le 1er mai 1825 - Archives familiales).

tâches, leur justifier le respect que doit inspirer tout homme qui veut en gouverner d'autres ⁷⁶ ." Le respect de l'autre, il ne s'en départira jamais. Mais on reste quelque peu surpris de trouver, sous la plume d'un adolescent, certes, et malgré la parfaite justesse de la remarque, ce brin de condescendance à l'égard des "inférieurs" sur le sort desquels il s'attendrira pourtant sa vie durant.

A 22h30, le 23 avril 1814, Napoléon, déguisé, avait traversé Lyon à destination de l'île d'Elbe⁷⁷. Le 1er mars de l'année suivante, il débarque à Golfe-Juan, avec son état-major, sur deux vieux gréements et, croit-il, sur le chemin de la reconquête définitive du pouvoir. Avant de rejoindre les Tuileries, il marque une brève halte entre Saône et Rhône, le 11 du même mois, s'installant à l'archevêché. A cette ville, il a constamment témoigné de l'intérêt en se souciant régulièrement du sort de son industrie soyeuse. N'est-ce pas lui, alors Premier Consul, qui, par sénatus-consulte du 11 septembre 1802, avait décidé l'annexion du Piémont à la France, avec pour but l'exportation vers Lyon de la plus grande partie de sa soie grège ? Ne voulut-il pas aussi empêcher la concurrence italienne dans ce domaine en allant jusqu'à interdire l'envoi de métiers à tisser français dans ce pays ?

Le maire de Lyon, le comte de Fargues, dans sa proclamation à l'Hôtel de Ville, partout affichée et répandue, le rappelle : **"Napoléon revient dans cette cité dont il effaça les ruines, dont il releva les édifices, dont il protégea le commerce et les arts [...]. Dans ses palais comme dans les champs de bataille, toujours il veilla sur vos intérêts les plus chers. Toujours vos manufactures obtinrent des marques de sa généreuse sollicitude** ⁷⁸ ..."

C'est que l'Empereur apprécie cette cité laborieuse qui participe, largement et depuis longtemps, au renom et à l'économie du pays. Il ne le dissimule pas au moment de ses adieux, le 13 mars : **"Au moment de quitter votre ville pour me rendre dans ma capitale, j'éprouve le besoin de vous faire connaître les sentiments que vous m'avez inspirés. Vous avez toujours été au premier rang de mon affection. Sur le trône ou dans l'exil, vous m'avez toujours montré les mêmes sentiments ; le caractère élevé qui vous distingue spécialement vous a mérité toute mon estime. Dans des moments plus tranquilles, je reviendrai pour m'occuper de vos besoins et de la prospérité de vos manufactures et de votre ville."** Et c'est sur un retentissant **"Lyonnais, je vous aime** ⁷⁹ !", qu'il conclut sa proclamation à l'adresse des habitants.

Ce même 13 mars, par une déclaration solennelle, les souverains étrangers mettent Napoléon "hors la loi de l'Europe" et leurs armées marchent de nouveau contre la France. Devant le péril, l'enthousiasme national renaît. Arlès, au souvenir des espérances et des gloires passées, le partage il abandonne son travail. Plus tard, forçant peut-être le ton pour les besoins de sa cause, il écrira, le 18 juin 1868 : **"Il y a aujourd'hui 58 ans que, par haine de la branche aînée et de la prêtraille qu'elle avait ramenée, j'étais à Waterloo, ou plutôt à la retraite** ⁸⁰ ."... Vraisemblablement par l'intermédiaire d'anciens amis de son père, il est nommé secrétaire de l'intendant général de l'armée, Dor. Il quitte Paris le 15

⁷⁶ Arlès-Dufour, Journal de jeunesse, cité.

⁷⁷ Sébastien Charléty, Histoire de Lyon, *op. cit.*, p. 257.

⁷⁸ Arthur de Cazenove, *op. cit.*, p. 236

⁷⁹ Citée par A. Kleinclausz, *op. cit.*, t. III, p. 18.

⁸⁰ Lettre privée d'Arlès-Dufour, 18 juin 1868, au sénateur préfet du Rhône, à propos de la création de la bibliothèque populaire

d'Oullins (Archives familiales). Cf. XXX - Des bruits de bottes.

juin, en direction de la Belgique, pour rejoindre son poste. En vain. Il ne rencontre, après ce funeste Waterloo, que les restes d'une armée défaite...

Non, il n'oubliera jamais ces affreux moments de désespoir, le spectacle de ces corps mutilés, déchiquetés par la mitraille, celui de ces fuyards, dragons, hussards, blessés ou encore valides, tous mêlés sur les routes ou à travers champs et bois.

Et tout en se repliant lui aussi, sous le choc de cette débâcle, il gravera dans sa mémoire ces vers affligés intitulés *1815 - A la retraite de Waterloo, la nuit*⁸¹ :

Il est venu celui dont la vaillance Guidait jadis nos guerriers aux combats. Tous ses efforts n'ont pu sauver la France, Mars, contre nous, a dirigé son bras. Ils sont tombés, les appuis de ta gloire, Ces vieux héros qui s'égalaient à Mars ; Donne, Français, des pleurs à leur mémoire, Pleure tes fils, pleure tes étendards. J'ai vu les preux couchés sur la poussière Bénir encor leur ingrat empereur, Leurs yeux, déjà fermés à la lumière, Portaient encor l'effroi chez les vainqueurs. En préférant mourir que ternir votre gloire, Guerriers que l'univers ne peut trop admirer, Vous immortalisez votre illustre mémoire Et cueillez en tombant votre plus beau laurier.

L'intendant général, enfin rejoint le 19 juin à Laon, lui signifie ***"que l'armée est dispersée ; que l'état-major a disparu ; qu'il n'existe plus aucune organisation militaire ; que, par conséquent, sa nomination est nulle de fait et que, pour la même cause, aucune fonction, quelque minime qu'elle soit, ne peut être attribuée dans une armée qui n'existe plus***⁸²***."*** ***"Après des marches fatigantes et forcées accompagnées d'émotions fortes et douloureuses", en proie à une grave dysenterie, il rejoint la capitale et reste alité pendant près d'une semaine. Sa mère le guérit "avec de l'eau de riz et des lavements" . Des côtelettes de mouton seront la seule nourriture de sa convalescence. Le glas sonnait irrémédiablement sur cet empire qui avait couvert l'Europe entière . "C'était la défaite de la France [...] et son affaiblissement pour un temps qui devait toujours être trop long***⁸³***."***

Après cette nouvelle tentative avortée de se mettre au service de la nation et en fonction du contexte, il en est définitivement fait d'une carrière militaire qu'il avait, peut-être, envisagé d'embrasser. Tel, du moins, avait été le souhait de son père. La déception populaire est immense ; contre tout réalisme, certains en sont, encore, à espérer. Arlès est du nombre. Mais, beaucoup plus tard, une sage réflexion et le temps aidant, il écrira dans une lettre adressée, le 4 décembre 1859, au fils de son ami Charles Duveyrier, Henri, - l'un de nos grands explorateurs du Sahara, tombé dans un quasi oubli - : ***"Une grande personnalité est un don du ciel, lorsque l'éducation ou le milieu dans lequel on vit, la mitige et la fait tourner vers des intérêts généreux ou des actes utiles et que le succès qu'elle obtient ne la poussent pas à la folie ; ce qui arriva au grand Napoléon que Dieu avait doté de la plus grande personnalité qu'homme au monde ait jamais possédée. Si on lui eût conseillé ou demandé de s'efforcer de se sacrifier aux autres, de se faire petit tout en faisant de grandes choses, on aurait demandé, conseillé l'absurde, l'impossible et même l'immoral. Mais, si on eût pu souvent lui faire entendre un salutaire memento,***

⁸¹ Arlès-Dufour, Journal de jeunesse, cité.

⁸² C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 15.

⁸³ Charles de Rémusat, "Le parti libéral", *Revue des Deux Mondes*, 1866/6.

la France n'eut pas été immolée deux fois et Napoléon ne serait pas allé mourir à Sainte-Hélène, suivi des malédictions des mères⁸⁴ ."

Les Anglais, les Prussiens, les Russes et les Autrichiens occupent une nouvelle fois Paris. L'empereur François y est de retour ainsi que le tsar et le roi de Prusse. Malgré cette honteuse occupation encore supportée par la population, la vie reprend progressivement ses droits dans un pays affaibli. A l'accumulation de tant de guerres, après tant d'incertitudes du lendemain, succèdent, peu à peu, un véritable besoin de paix, un espoir renouvelé dans la venue de jours meilleurs et d'un regain de l'activité économique. Quelque peu prématurément, en 1814, la Chambre de commerce de Lyon ne s'était-elle pas félicitée qu'avec le retour des Bourbons, reviendraient la paix et son ***"inappréciable bienfait"***, en particulier sur ***"nos fabriques de soie, une des sources les plus fécondes de la fortune nationale"***⁸⁵ ."

Grâce à la compréhension de son ancien employeur, Arlès peut, après quelques incertitudes, réintégrer son emploi de contremaître. Déjà remarqué pour sa vive intelligence, ses nombreuses qualités, et aussi, il faut bien le dire, grâce à une force de persuasion affirmée, il obtient, en 1816, de partir à la conquête des marchés allemands pour le compte de sa fabrique, avec, pour tout bagage, un assortiment de tissus et de châles.

Le sort en est jeté: la voie commerciale s'offre largement à lui. Il y a souvent réfléchi ; avec la nécessité de relancer la consommation intérieure, la réouverture des frontières et la reprise des échanges, le moment s'avère des plus opportuns.

Une extraordinaire ascension commence. François-Barthélemy Arlès l'ignore encore...

"Une grande personnalité est un don du ciel" !

II - L'ERRANCE ALLEMANDE

Déjà enrichi d'une incomparable expérience humaine, acquise auprès de la troupe dans le sillage paternel, puis au contact de ses condisciples du lycée et, enfin et surtout, à celui des ouvriers dont il a approché le dénuement, une vie solitaire devient le lot de François Arlès. Une vie errante, également, de duché en royaume, de ville libre en électorat, afin de renouer des relations commerciales brisées par la guerre et d'en établir de nouvelles. Avec détermination, de cette myriade d'Etats qui compose la nouvelle Confédération germanique sous la férule de l'Autriche, il va traverser les multiples frontières, en emprunter les routes la plupart détestables, bien différentes des routes françaises, à bord de fourgons rustiques ou de voitures de poste bringuebalantes ; mais, gageons-le, la modicité de son pécule va l'obliger, le plus fréquemment, à cheminer sur des dizaines et des dizaines de lieues, son baluchon sur le dos, par tous les temps.

Au hasard de ses haltes dans d'humbles auberges, ses longues soirées solitaires sont mises à profit pour poursuivre des études, déjà reprises chaque jour au retour de sa fabrique parisienne, et pour se livrer à un extraordinaire travail personnel. L'initiation à la langue allemande s'impose, bien sûr, au premier chef.

Simultanément, avec les mêmes et surprenantes facilités, il apprend l'anglais. Tout en déplorant que leur apprentissage en soit totalement négligé, il pressent la nécessité

⁸⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 4 décembre 1859, à Henri Duveyrier (Archives familiales).

⁸⁵ Cité par P. Cayez, Métiers Jacquard et..., *op. cit.*, p. 96.

grandissante de la pratique des langues étrangères pour répondre aux besoins de communication de plus en plus affirmés. S'épuisant en lectures tardives, il n'omet pas pour autant de se perfectionner en français, persuadé, comme il le restera longtemps, de ses insuffisances en la matière. Mais cet autodidacte forcené n'en reste pas là. Depuis sa découverte de l'économie politique, il est pris de passion pour cette science encore toute balbutiante. Le *Journal de l'Empire*, quelques années auparavant, a eu beau écrire : **"On est las des systèmes ; les livres d'économie politique ont perdu toute confiance** ⁸⁶ ", il approfondit ses connaissances par la lecture des ouvrages d'Adam Smith, Stuart Mill, Ricardo et autres. Ces auteurs se révèlent déterminants pour lui et il s'en imprègne profondément. Jusqu'aux dieux de la mythologie qui n'échappent pas à sa curiosité d'esprit, à sa boulimie de savoir. L'étude sera pour lui la plus agréable des distractions.

César L'Habitant nous le peint à cette époque : **"Ceux qui ont connu Arlès s'expliqueront aisément l'accueil qu'il reçut d'hommes plus âgés que lui et placés dans une condition sociale supérieure à la sienne. Doué d'un extérieur agréable, sa physionomie empreinte de franchise et de bienveillance, ses manières ouvertes et prévenantes, son regard droit et sincère lui gagnaient tout d'abord la confiance et l'affection. L'ensemble de sa personne, éminemment sympathique, lui fut d'un grand secours et facilita singulièrement son introduction dans les familles de négociants avec lesquels il s'était créé des relations d'affaires** ⁸⁷ ..."

Et de citer parmi ces hommes croisés **"à Francfort, un certain nombre de partisans de l'Empereur Napoléon qui, ayant pris une part plus ou moins marquée au retour de l'île d'Elbe, se réfugièrent en Allemagne après la seconde restauration des Bourbons pour y trouver refuge contre les persécutions dont ils étaient menacés en France. Parmi les plus connus se trouvaient Las Cases, Exelmans, Marbois, Mocquart, qui accueillirent Arlès, malgré sa grande jeunesse, avec une cordiale affection. Mais, dans ce groupe de Français, un homme inspira à Arlès la plus vive sympathie et exerça sur ses opinions morales et religieuses une influence qui devait marquer sa vie entière. Cet homme était Prosper Enfantin..."** Autour d'une modeste table d'hôte, rencontre déterminante, en effet, pour l'avenir de ces deux commis-voyageurs, l'un en soieries, l'autre en vins.

Ce n'est pourtant pas à cette occasion - dont il ne souffle mot nulle part dans son *Journal de jeunesse*, - qu'il écrit avec entrain, en 1816, cette *Chanson de table* où se profilent déjà ses idées de pacifisme et de rapprochement franco-allemand :

Gai, gai, joyeux amis Narguons la mélancolie Gai, gai, ventre saint-gris, Guerre éternelle aux soucis. En attendant que la Parque traîtresse De nos beaux jours ait filé le peloton, Vivons contents et toujours dans l'ivresse, Le verre en main narguons papa Pluton ⁸⁸. **Gai, gai, joyeux amis, ... Si des combats le génie se réveille, Je veux lever un régiment nouveau, Où, pour mousquets, on aura des bouteilles, Des vins fameux de Beaune ou de Bordeaux. Gai, gai, joyeux amis, ... Nos généraux seront femmes gentilles, Nos officiers fillettes de quinze ans, Nos artilleurs des tonneliers habiles, Et nos docteurs des cuisiniers savants. Gai, gai, joyeux amis, ... Ainsi, gaiement, si l'on faisait la guerre, On se battrait pour devenir soldats, Et l'on verrait sortir des séminaires Maint tonsuré pour**

⁸⁶ *Journal de l'Empire*, 9 mars 1806, cité par Louis Madelin, op. cit.

⁸⁷ C.[ésar] L.[Habitant], op. cit., p. 29.

⁸⁸ *Dieu des enfers*.

prêcher les combats. Gai, gai, joyeux amis, ... Après vingt ans de désastreuse guerre, Le fier Gaulois au Germain est uni, Qu'à cette paix chacun vide son verre, Mais, ventre-bleu, ne le vide à demi. Gai, gai, joyeux amis, ... Dans tous les temps, amis, narguez la peine Bravez la mort, défiez le chagrin, Et fussiez-vous au ténébreux domaine Du sieur Pluton, répétez ce refrain. Gai, gai, joyeux amis, ..."

Quoi qu'il en soit, ces rencontres furent effectivement à l'origine de relations amicales dont certaines se perpétuèrent sur plusieurs décennies. Leur liste peut encore être complétée des noms de Gustave d'Eichthal, fils de banquier, connu dans l'attachante ville princière de Munich, et de René Holstein, à l'occasion de la célèbre foire de Francfort. Lors de **"la délivrance de notre bon Holstein, ce sentiment d'une véritable délivrance adoucit mes regrets"**⁸⁹, Arlès ajoutera, en P.S., à cette lettre du 17 août 1866⁹⁰ : **"Notre amitié, ainsi que celle du Père"**⁹¹ **datait de 1817 ; un demi-siècle ! C'est bien beau et peu d'hommes jouissent d'un pareil bonheur ! Bénissons donc Dieu Père et Mère, quelque impénétrables soient ses décrets."** Il connut également Exelmans, Marbois, Mocquard, aussi Las Cases, exilés en Allemagne pour leur fidélité à Napoléon⁹². Enfin, plus tard, en 1822, ce sera le célèbre Docteur Hahnemann, le fondateur de l'homéopathie, pour quelques semaines encore à Leipzig, qui lui prodiguera ses soins.

Ainsi donc, cette tranche de vie ne se trouve que sommairement connue. Pourtant cette période "allemande" est importante, car elle façonne l'avenir : elle correspond, en quelque sorte, à la gestation de l'homme qu'Arlès va devenir, à son apprentissage de la maturité, des pensées dans lesquelles il va s'absorber, en maints domaines.

Fort opportunément, le jeune expatrié nous en apporte, lui-même, la relation dans son irremplaçable *Journal de jeunesse*, à l'écriture - déjà - difficile à déchiffrer. Ce document mérite que nous nous y attardions, en ne négligeant aucun aspect de son contenu. En observateur impénitent de son environnement, il y couche ses réflexions, ses sentiments, y reporte ses notes de lecture ; il y confie, parfois en allemand, ses espoirs, ses poèmes - comme déjà vu - puisqu'il continue de versifier, et, par allusion, le souvenir tendre de fugitives rencontres. Il recopie également des écrits personnels antérieurs en fonction des feuilles disponibles, en laisse des blanches. Tout en conservant une certaine discrétion, en ne livrant pratiquement aucun nom propre, peu de repères géographiques ; plus tard, certains passages ou dates seront rendus totalement caviardés ...

Son itinéraire ne peut donc que très partiellement être jalonné et se résumer à quelques dates et lieux. Sa première étape est Francfort où, en 1816, il réside un trimestre. Avec regret, il adresse ses *Adieux à ma chambre de pension* :

**Zimmer charmant où, trois mois de ma vie, Sans chagrin, souci, ni envie,
S'écoulèrent comme trois jours, Je vous dis adieu sans retour Chambre où
je sifflotais sans la moindre inquiétude, Dieu est témoin de mon étude.[...]
Francfortois, sujets de Plutus⁹³, Ennemis jurés de Momus⁹⁴, Croyez-moi, sans
aucun retour, Je vous dis adieu pour toujours.[...]**

⁸⁹ René Holstein, saint-simonien, (1798 - 12 août 1866).

⁹⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, Kehl (?), 17 août 1866, à "Mon ami" (destinataire non identifié) (Archives familiales).

⁹¹ Comprendre évidemment Prosper Enfantin. A propos de la date de cette rencontre, cf. XII - Le saint-simonien.

⁹² C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 28.

⁹³ **Dieu des richesses.**

1817. Durant cette année au contexte économique difficile, on ne sait d'où, il écrit un *Impromptu pour vexer de vieux grognons allemands* ; il le fait avec bonhomie, apparemment peu affecté par la dureté de la crise allemande, bercé par ses premières amours :

De nos moralistes sévères, Fuyez, amis, froids sermons ; Et rangez-vous sous les bannières D'Epicure, chef des lurons. Sourire à l'aimable folie Fut sa devise en tous les temps ; Aussi descendit-il gaiement Le fleuve de la vie. Bannissez la mélancolie, Elle est mère des chagrins, Et fussiez-vous en Germanie, Soyez toujours gais et sereins. Des enfants de la Germanie, Fuyez les langoureux amours, On engendre mélancolie Lorsque l'on aime plus d'un jour.

Pas plus que l'année précédente, 1818 ne nous permet de situer François. Par contre, l'année 1819 est fertile en déplacements identifiés. Soit au cours du premier semestre, soit dans les deux derniers mois de l'année, en route peut-être pour Berlin, la ville de Brunswick lui inspire ce nouvel et entraînant *Impromptu* :

Enfants de la folie, Entrez. Pour égayer la vie, Buvez. Enfants de la sagesse, Entrez Enfants de la tristesse, Sortez. Gais enfants d'Italie, Entrez. Fils de la Germanie, Entrez. Peuple roi de la Terre, Entrez. Tristes fils d'Angleterre, Sortez. Vous que l'amour enchante, Entrez. Vous que ce dieu tourmente Entrez. Vous que la gloire guide, Entrez. Mais vous que Plutus guide, Sortez. A la fine buvette, Entrez. Pour vous mettre en goguette, Buvez. Des maux de l'autre monde, Rions. Tous ensemble à la ronde, Chantons.

L'été 1819 le voit en France, dans sa ville natale, pour satisfaire à ses obligations de bon citoyen. En effet, le 29 juillet, le vicomte de Lapeyrade, ***"Maire des Bonne Ville et Port de Cette, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, certifiée à tous à qui il appartiendra que le Sieur Arlès, François Barthélemy, né à Cette le quinze prairial an 5, fils de François Arlès et de Claire Tichy, a concouru en cette commune au tirage de la classe de 1817 pour le recrutement de l'armée, dans lequel il a obtenu le numéro quarante six qui n'a point été appelé à faire partie du contingent⁹⁵ ."*** Le sort lui est favorable : il ne figurera pas sur la *liste du contingent* - la nouvelle appellation depuis 1815 de l'ancienne *liste des conscrits* - et n'aura donc point besoin de payer un remplaçant, comme le permet la loi Gouvion Saint-Cyr de l'année précédente. En aurait-il seulement eu les moyens ?

L'occasion de ce voyage est saisie pour visiter, sur la grande voie de passage rhodanienne, à Beaucaire, l'incontournable foire de la Sainte-Madeleine, pour peu de temps encore parmi les plus importantes d'Europe. Sur le chemin du retour aussi, il s'arrête à Lyon. Dès son arrivée dans cette ville, qu'il découvre peut-être pour la première fois, il se hâte de prendre la plume pour adresser, lui le fils d'officier français, le patriote, le 2 août 1819, à son ami Holstein, cette stupéfiante interrogation : ***"O ! pourquoi ne suis-je pas Prussien⁹⁶ ?"***

Sans doute, comme il le dit, ***"le soleil du midi a exalté mon imagination, a échauffé, volcanisé mon sang ; jamais, il ne fut plus bouillant ; jamais, je ne regretterai plus le champ d'honneur.***

⁹⁴ Dieu de l'ironie et bouffon des dieux.

⁹⁵ Selon attestation du 29 juillet 1819 de la mairie de "Cette", telle que reproduite ci-dessus (Archives familiales).

⁹⁶ Lettre reproduite sous le titre "Lyon, retour de Beaucaire, 1819 2 août" in Arlès-Dufour, Journal de jeunesse..., cité. La mention "A Holstein à Francfort" qui suit le titre a été raturée.

"O ! pourquoi ne suis-je pas Prussien ? Que ne puis-je participer aux événements qui se préparent ? Que ne puis-je marcher avec la liberté contre la tyrannie ? "

C'est qu'au même moment, se réunissent, à Carlsbad, les princes allemands, soucieux avant tout de leurs propres prérogatives et, partant, ennemis déclarés des principes de libéralisme exportés par la Révolution française. C'est aussi qu'Arlès est pétri de ces mêmes idées. Tellement que, dans son *Journal*, il a recopié de longues pages de Volney, vraisemblablement extraites de son ouvrage *Les Ruines ou Méditations sur les Révolutions des Empires*. Aussi, mettant ses pas dans ceux du philosophe politique, poursuit-il à l'intention d'Holstein :

Le temps approche, cher ami, où les Germains, trop longtemps endormis, sortiront de leur léthargie et guidés par la justice et la liberté iront demander à leurs indignes tyrans la restitution d'un pouvoir usurpé sur les droits humains et divins. Je vois les deux déesses traversant les airs, leurs flambeaux lumineux perçant les ténèbres dont les maîtres cherchent à environner leurs esclaves. La divine lumière dessille tous les yeux, les despotes, seuls, refusent de voir. Les voix saintes et terribles des déesses retentissent dans les deux mondes, dans tous les cœurs. Entendez-vous ce cri de l'opinion, cette reine du monde. Les temps de barbarie sont passés ; un seul ne peut être arbitre absolu de tous. O ! rois ! restituez une partie de ce pouvoir que vous avez usurpé, ou frémissiez : bientôt, on vous l'arrachera tout ! Vous vous étonnez de m'entendre former le vœu d'être Prussien : mon ami, c'est que, selon mes idées, la liberté est la propriété de tous, elle doit réunir tous les intérêts, tous les peuples sous une même bannière contre l'ennemi commun, le Despotisme. La liberté est un droit divin que l'être suprême a dispensé à tous ses enfants par égales parties. Si des impies veulent enlever à leurs frères cette partie sacrée de leur patrimoine, les autres enfants doivent se réunir contre les usurpateurs. Je suis intimement convaincu qu'un temps viendra (que ni vous, ni moi ne verront sans doute) où il n'y aura entre les nations que de faibles nuances, où tous les gouvernements seront représentatifs, où les rois seront les cousins⁹⁷ des peuples et non leurs possesseurs, où les peuples n'auront plus qu'une religion, celle de la nature, où les peuples, bannissant les médiateurs, adoreront directement la divinité, non telle que des prêtres la font voir à la multitude, mais telle qu'elle a toujours été et qu'elle sera toujours, simple, infiniment grande, pleine de bonté et de miséricorde ; non pas intolérante, comme des brigands s'efforcent de nous la présenter, mais aimant tous les êtres d'un même amour avec une égale sollicitude [...].

Mais le révolutionnaire et l'anticléricale que nous découvrons, l'homme d'idées et de foi, ce combattant assoiffé d'égalité et de liberté - pour le moment exclusivement politique - ne s'en tient pas là. Cette fois, sous la signature, imitée, d'un certain "Gipse" - sans doute, pour masquer l'auteur de l'écrit - et sous le titre *Congrès de Carlsbad en 1819*, apparaît un nouveau plaidoyer tout aussi séditionnaire, pour l'heure et le lieu :

Les rois ne veulent point reconnaître la souveraineté des peuples, pour lesquels ils sont rois, et sans lesquels ils ne sont rien. Ils conjurent, ils se liguent, ils se révoltent contre la souveraineté des nations. Que la raison humaine, que

⁹⁷ *Ecriture pouvant prêter à confusion.*

l'intérêt des peuples les réveillent : et les rois se glorifieront de n'être que les mandataires, les procureurs fondés de ceux dont ils n'entendent faire que leurs esclaves. L'Europe est justement indignée des attentats et de l'opposition des rois. Une révolution européenne commence. C'est pour en arrêter l'effet et remettre tous les peuples à la chaîne, que les rois forment des alliances et des congrès. Avant la formation de la société, tout homme avait grand le droit naturel de repousser la force par la force et de se faire justice par lui-même. Cet état de liberté universelle, laissant chacun maître absolu de faire ses volontés, ne pouvait qu'entraîner les hommes dans un état de guerre continuelle et, par là, les exposer à mille dangers. C'est pour remédier aux dangers de cet état que la société a été formée avec la condition que justice serait faite à chacun des membres dont les droits auraient été attaqués par d'autres. Ce n'était que la plus scrupuleuse impartialité dans les jugements qui pouvait faire renoncer l'homme à se faire justice soi-même. Car, entrant en société, chacun n'a effectivement renoncé à ce droit naturel que sous l'expresse condition, de la part de la société, qu'en son nom justice serait rendue toutes les fois qu'elle serait requise. L'obligation de rendre justice est donc absolue et d'une telle conséquence, que sa violation remet chaque membre de la société, à qui justice n'est pas rendue, dans la nécessité et le droit naturel de la rendre lui-même, ce qui détruit absolument l'état de société. L'homme n'ayant pas le droit de commander à l'homme, parce que tous deux sont égaux dans l'ordre de la nature, le commandement ne peut appartenir qu'à celui à qui la loi constitutive de l'Etat et formée par tous ses membres le défère. Nul n'ayant le droit de commander à son semblable, l'on ne doit pas obéissance à l'homme, mais à la loi. D'où il suit, que je ne dois obéir au magistrat ou à celui qui commande, qu'autant qu'il est l'organe de la loi. Ainsi, toutes les fois que le roi ou un ministre commande contre le vœu de la loi, ce n'est plus que comme homme qu'il commande, et alors il devient mon égal, et je ne suis plus tenu de lui obéir. Si dans ce cas, il abuse de son pouvoir pour me contraindre à l'obéissance, l'acte est tyrannique et arbitraire et je rentre dans mon droit naturel de repousser la force par la force. Le roi n'est pas sacré parce qu'il est roi, mais parce qu'il est l'organe des lois et le fondé de pouvoirs du peuple ; il redevient homme et l'égal des autres, sitôt qu'il méconnaît la loi et outrepassé pour en abuser les pouvoirs qui lui sont concédés. Il n'y a point de plus grande absurdité que de prétendre que la domination de la terre et des hommes qui l'habitent, appartient à quelques êtres privilégiés par leur naissance, qui, au lieu d'être plus grands, plus éclairés, plus sages et plus parfaits que les autres hommes, sont presque toujours moins éclairés, plus insensés, plus ambitieux, plus méchants et plus corrompus que le reste de leurs semblables. Qu'y a-t-il de plus absurde que d'admettre qu'un homme peut naître comte, duc, magistrat ou général d'armée ? L'inégalité est un fléau destructeur de la félicité sociale et un crime de lèse autorité divine, puisque Dieu nous a tous créés égaux.

Et le 23 Novembre 1819 au soir, il complète son Journal par ce solennel avertissement :
"Les souverains tremblent devant les peuples. Ils se coalisent, ils se liguent pour les mettre à la chaîne ils ne font par là que retarder l'explosion de l'incendie, tandis

qu'en accordant au peuple la jouissance de ses droits naturels, en lui donnant une constitution analogue à ses lumières, à sa civilisation, ils anéantiraient jusqu'à la plus petite étincelle. Ils ne veulent pas reconnaître la souveraineté du peuple et lui rendre une partie du pouvoir qu'ils ont usurpé. Qu'ils tremblent les monarques, qu'ils finissent de forcer les nations à leur arracher ce pouvoir dont ils sont si avares et qui ne leur appartient pas ! "

Depuis quelques jours, les poumons pleins encore du souffle de France, déjà nostalgique du pays natal et toujours fier de ses gloires passées, Arlès est de retour en Allemagne. Le versificateur également :

**Oui, j'en suis fier encor : ma patrie est l'asile, Elle est le temple des beaux-arts :
A l'ombre de nos étendarts, Ils reviendront ces dieux que la fortune exile.**

**L'étranger qui nous trompe écrase impunément La justice et la foi, sous le
glaive étouffées ; Il ternit pour jamais sa splendeur d'un moment. Il triomphe en
barbare et brise nos trophées : Que cet orgueil est misérable et vain ! Croit-il
anéantir tous nos titres de gloire ? On peut les effacer sur le marbre de l'airain ;
Qui les effacera du livre de l'histoire. [...]**

Dans ces pays étrangers où il a repris son bâton de pèlerin. le jeune homme déplore la solitude, l'absence de relations vraies et durables auxquelles le condamnent, à nouveau, ses fréquents déplacements. Comment ne pas le comprendre ? C'est d'ailleurs le moment choisi pour entamer son *Journal de jeunesse*. A peine de retour, le 9 novembre 1819, il s'y épanche : **"Etranger dans tous les pays, le pauvre voyageur ne peut jouir des fruits de l'amitié. A peine a-t-il fait des connaissances agréables, au moment où il pourrait les cultiver, la cloche de l'intérêt sonne. Il faut qu'il parte et qu'il quitte des lieux qui allaient lui devenir chers, des gens qu'il commençait à aimer, qu'il les quitte et presque toujours à jamais !**

"Le seul heureux et bon voyageur est celui qui ne voit que ses affaires, dont le cœur n'est ouvert qu'à la pratique ⁹⁸, jamais à l'homme ; jamais à l'amitié ; alors, il quitte le pays comme il y est venu ; la seule marche de ses affaires influe sur son humeur et encore très faiblement, car, la plupart du temps, devenu égoïste, il ne s'inquiète que de soi." Ces derniers traits ne préfigurent-ils pas la caricature de *L'illustre Gaudissart* que Balzac, une décennie plus tard, enverra - rapprochement étonnant - **"pendant une semaine [...] se faire saint-simoniser le matin au Globe" ?**

Mais si l'isolement pèse, dans l'instant, à Arlès, la fuite du temps fait, elle, partie de ses fréquentes alarmes. **"Quand je regarde en arrière et vois la promptitude effrayante du temps, quelques fois (sic), je me désespère de n'en avoir pas mieux profité et je cherche alors à l'arrêter par des études et du travail .**

"Mais, lorsque je pense à la courte durée de notre séjour sur cette terre, je me sens découragé et me dis : "A quoi bon me tourmenter, à peine aurai-je fait un fonds de savoir, au moment où, peut-être, j'en pourrais recueillir les fruits, la mort viendra.

"Il en est de même pour la richesse. L'on amasse, l'on se prive de tout pour, dans sa vieillesse, dit-on, tout s'accorder. Oh ! malheureux, comment peux-tu compter jouir de ton hiver ; l'expérience ne te prouve-t-elle pas que le grand nombre des hommes l'atteint rarement, et le peu qui survit à l'automne ne peut jouir des biens qu'il a accumulés avec si grand soin. Les infirmités tourmentent le vieillard, son

⁹⁸ Vieilli : la clientèle.

esprit devient inquiet, et toutes les richesses ne peuvent rien contre l'infirmité et les inquiétudes. Pauvre homme ! "

Ultérieurement, en 1822, à Connewitz pourtant, et nous verrons pourquoi, il écrit encore : **"C'est d'ici, c'est de ma solitude, que j'ai, pour la première fois, jeté sur le temps écoulé, un regard triste et sérieux. Hélas, la rapidité effrayante du temps ne nous frappe que lorsque, dans sa course, il a entraîné nos plus belles années. Tout à coup, et comme si nous sortions d'un long sommeil, nous regardons en arrière et ne pouvons retenir un mouvement d'effroi et de douleur. Eh quoi ! déjà, nous avons parcouru un tiers de la carrière, et c'est seulement à sa fin que nous nous en souvenons !**

"Hélas ! c'est l'âge de l'innocence, le temps du bonheur, des illusions, des fleurs et du printemps, qui s'est écoulé à jamais. Oui, à jamais ! Nous n'avons qu'un printemps ; l'été qui le suit fait mûrir les fruits, fait éclore les fleurs dont nous avons vu les riants contours ; mais combien nous sommes déçus ! C'est que la floraison est loin d'être aussi belle que notre brillante imagination se l'était créée !

"Je m'étais promis d'éloigner des souvenirs de Connewitz, toute pensée ou triste ou mélancolique je ne le puis... L'esprit est comme le ciel ; il ne peut toujours être riant et libre de nuages. Il est des jours où l'on ne conçoit que des idées tristes et ne se plaint qu'avec elles. Il faudrait laisser passer ces jours et remettre au lendemain : mais qui a acquis un peu d'expérience et remet à demain ? »

"La promptitude effrayante du temps", "la rapidité effrayante du temps"... La mort, cette première évidence de la vie, il y songe déjà ; à 22 ans ! Est-il victime de l'influence environnante, puisque "il est de mode de beaucoup penser à sa mort, d'en parler, de préparer son tombeau, de régler minutieusement ses obsèques ⁹⁹ " ? A vrai dire, le spectre de la mort ne cessera jamais de le hanter, à en devenir lancinant ; ses nombreuses rédactions de testaments et de codicilles en attestent. D'ailleurs, comme en exergue, son Journal débute sur cette seule pensée de Montaigne : "Il est incertain où la mort nous attend. Attendons-la partout ! La préméditation de la mort est préméditation de la liberté."

Et, coïncidence sans doute, ce *Journal* se ferme, en 1822, sur ce nouveau poème, *L'approche de l'hiver* :

Sur un char de frimas, traîné par les tempêtes, L'impitoyable hiver va chasser nos beaux jours. De l'orgueil de nos bois, il dépouille les têtes Et, bientôt, des ruisseaux, il glacera le cours. Déjà, dans nos belles prairies Se fane le pauvre gazon ; Déjà, le fougueux aquilon Le jonche de feuilles flétries. L'aurore, triste et sans couleur, A regret, sème la lumière, Zéphir a perdu sa douceur, Le soleil n'a plus de chaleur Et, sans briller, il nous éclaire. Tout languit et se meurt dans l'hiver rigoureux, De deuil et de malheur, il couvre la nature, Et l'arbre du tombeau, le cyprès douloureux Garde, seul, sa parure. Comme en un pauvre cœur qu'a désolé l'amour, Où le deuil et les pleurs habitent sans retour, L'arbre du souvenir s'élève et, de son ombre, Loin d'animer ce cœur, le rend encore plus sombre. Hélas, pourquoi faut-il que dans nos plus beaux jours, L'impitoyable temps redouble de vitesse, Et qu'aux jours de douleur, aux heures de tristesse, Il nous laisse languir et retarde son cours ! Comme un rayon brillant qui nous

⁹⁹ Geneviève Bianquis, *op. cit.*, p. 247. Il est fait appel à cet ouvrage, particulièrement à son chapitre "Universités, professeurs, étudiants", pour la suite.

plaît et qui passe, Comme un songe trompeur dont le charme et la grâce Nous fait encore rêver même après le réveil ; Ainsi se passeront les beaux jours du soleil, L'hiver flétrira tout... ! Ainsi, l'hiver de l'âge Flétrira bientôt nos plaisirs Trop heureux, hélas, si l'orage Nous laisse quelques souvenirs Pour adoucir la fin du pénible voyage !

Fort heureusement, s'il sait que *"on naît pour mourir"*, son *"instinct de vie"*¹⁰⁰, sa joie de vivre, sa gaieté ne sont jamais bien loin de lui ; comme il le souligne en 1820, dans ces *Couplets détachés d'une chanson que j'ai oublié d'écrire de suite*¹⁰¹ :

[...] Dans la paix et dans la guerre Dans les camps, dans les salons, Sous la tente ou la chaumière En tous lieux nous la servons, Aussi jusqu'en son ménage Et même chez les Anglais, Jamais la gâité, je gage, Ne quittera le Français.

Son naturel optimiste le pousse à se soumettre aux impénétrables desseins de la providence et à ne désespérer jamais, ni pour lui, ni de la nature humaine. A diverses reprises, il nous présente quelques réflexions sur sa conduite de vie. Ainsi, de *Retour de Beaucaire* - l'année 1819 a été barrée, une autre indiquée, puis surchargée et rendue indéchiffrable¹⁰² :

Lorsque ma bonne étoile, lorsque la providence, me donna pour amie une femme que j'estimais, j'étais bien incertain dans mes principes ; je ne suivais aucune route, mon penchant naturel me guidait vers celle du bien, mais peut-être que si j'eusse été influencé par des considérations, j'aurais pris l'opposée. Mon amie m'écrivit ; je vis qu'elle me croyait bien meilleur que je n'étais véritablement, et, comme l'idée qu'elle pourrait un jour, me jugeant sans passion, se repentir de son jugement trop prompt et me mépriser pour l'avoir séduite par des dehors trompeurs, cette idée m'étant à charge, je fis tous mes efforts pour devenir tel qu'elle me croyait. Dès lors, je suivis ma route droite, de laquelle rien ne m'aurait fait dévier ; j'eus le bonheur d'acquérir d'autres amis dont la société, les conseils et surtout la conduite m'affermirent et m'affermirent encore dans les principes du bien et du juste. Dieu veuille bien me les conserver ! L'observation précédente prouve un principe que j'ai souvent soutenu, contre des gens de beaucoup d'esprit mais sans doute de peu de jugement ou de moralité, que l'estime de nos semblables - surtout des personnes qui nous révèrent - nous élève (il faut cependant avoir un certain fond de bonté) et que, de même, [si] nous ne la méritons pas, elle fait que nous travaillons à la mériter. De même, le mépris finit par rendre un homme qui eût, peut-être, été estimable, méprisable et vil¹⁰³.

Dans le même état d'esprit, plus loin, il nous livre cette certitude, en forme de maxime : **"Ce principe de réciprocité est peut-être le plus juste de tous. Donnez, et on vous donnera, dit un livre divin que les hommes ne connaissent pas assez. Aimez et vous serez aimé. En effet, il est rare que nous ne plaisions pas à une personne qui nous plaît, et que nous plaisions à celle qui nous déplaît. De là, la sympathie. Il est tout naturel que, reconnaissant dans une personne les principes, les sentiments, les opinions que**

¹⁰⁰ Eugène Ionesco, "La cruelle vérité de la vieillesse", Le Figaro Littéraire, 1er octobre 1993.

¹⁰¹ Arlès-Dufour, Journal de jeunesse, cité.

¹⁰² Pourtant en 1819, comme vu précédemment, il était bien passé par Beaucaire ! Nous n'avons connaissance d'aucune autre traversée de cette ville.

¹⁰³ Arlès-Dufour, Journal de jeunesse, cité.

nous avons ou que nous désirons avoir, nous cherchions à nous rapprocher d'elle, et que cette personne, se voyant recherchée par nous, s'en trouve flattée, et voyant une conformité de caractère, se lie volontiers avec nous."

Trois ans après, en juillet 1822, il constatera : ***"Le fil de ma destinée s'est noué et dénoué tant de fois que, quoiqu'encore bien jeune, jamais je ne m'abandonne aux espérances, même les plus certaines : quand tout concourt à me dire cela réussira, quelque chose me dit, cela pourrait un jour réussir"*** . Et c'est pour en rendre grâce à la Providence : ***"Sa main m'a toujours guidé, et si, dans des moments de prospérité, je l'ai quittée, elle ne m'a pas moins soutenu dans les peines. Le temps m'a prouvé que les plans, les projets les mieux conçus n'avaient été détruits que pour mon bonheur. Aussi je ne désespère jamais. Celui qui m'a trois fois retiré de la guerre et de ses dangers ne l'a pas fait pour me laisser végéter sans ami, sans amie. Oui, j'en crois mon pressentiment. Il m'accordera ce que j'adore !***

"Si dans l'adversité, c'est un soulagement que de communiquer ses peines, dans le bonheur c'est une volupté bien vive et bien délicieuse que de trouver des cœurs qui le partagent avec nous ! J'ai toujours trouvé qu'il m'était plus facile de me suffire à moi-même dans le chagrin que dans la joie. Dès que mon âme est triste, elle veut être seule. C'est pour être heureux avec moi que j'ai besoin de mes amis ¹⁰⁴ ."

En 1820, il est proche de Cologne. Beaucoup plus tard, à la mort de cet ami, il évoquera ***"la belle figure de Bocholy, telle qu'elle était [...] lorsque je l'ai vue pour la dernière fois dans les terres de son père en Westphalie ¹⁰⁵."*** La même année, le voici de retour en France, et plus précisément à Paris. Depuis quand et pour combien de temps, nous l'ignorons. Du moins, y semble-t-il installé pour quelques mois. Il demeure chez Mme d'Aumont, 52 rue du Faubourg Poissonnière. C'est là qu'il reçoit une lettre, datée du 28 novembre, d'un certain C. Polychroniades demeurant 26 de la rue Monsieur le Prince¹⁰⁶. Il s'agit ***d'un "vieux savant grec qui m'avait pris en amitié trouvant en moi de l'étoffe ¹⁰⁷."*** Par son intermédiaire, Arlès obtient l'insigne faveur d'un entretien avec le ***"respectable M. Say qui sera bien aise de vous voir, jeudi prochain, au Conservatoire des Arts et Métiers, dans l'ancienne Abbaye de Saint Martin, rue du même endroit."*** Par la même occasion, il pourra assister, dans cet établissement créé par la Convention le 10 octobre 1794, à l'inauguration du cours d'"économie facturière" par l'auteur d'ouvrages qui l'ont passionné, par le vulgarisateur de l'économie politique et l'adversaire du protectionnisme. Jean-Baptiste Say¹⁰⁸ ne sait évidemment pas avec quelle constance fougueuse ce jeune auditeur s'emploiera à propager et à concrétiser ses théories. Bien qu'inespérée et enthousiasmante pour lui, Arlès, à notre connaissance du moins, n'a pas laissé trace de cette rencontre. Une rencontre rendue possible grâce aux capacités étendues qu'il affiche, mais encore à son goût inné du contact, de l'attrait des autres.

Cette attitude est doublement heureuse. D'abord, elle lui permet de rompre son isolement, de se frotter davantage au monde qui l'entoure ; pour nous, de voir à l'oeuvre, l'observateur minutieux de la société, voire le moraliste, d'apprécier, à la fois, la maturité de son jugement et la minutie des esquisses qu'il brosse. Mais, avec toujours le même regret,

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 4 février 1862, à sa femme (Archives familiales).

¹⁰⁶ Lettre de C. Polychroniades, Paris, 28 novembre 1820, à Arlès, Paris (Archives familiales).

¹⁰⁷ Selon annotation de la main d'Arlès sur le dossier où ce courrier a été archivé par ses soins.

¹⁰⁸ Dix ans plus tard, J.-B. Say sera nommé professeur au Collège de France.

celui de constater dans ce Journal de jeunesse que, souvent, circonstances et lieux sont condamnés à rester inconnus.

La vie sociale d'abord. Allemande souvent, mais, en fait, de tous pays et de tous temps :

La ville est divisée en coteries, qui toutes ont leurs beaux esprits qui décident de tout, leurs mœurs et leurs conversations qui ne varient jamais. En entrant dans tel cercle où se trouve Mme Untel, vous pouvez préparer un chapitre sur les bonnets, les chapeaux, les robes et les bijoux. Dans tel autre, on parle spectacle, spectacle et encore spectacle. Dans tous, on médite des absents ; dans aucun on ne loue. Il n'y pas de noblesse ; mais il ne faut pas croire pour cela qu'il ait plus d'égalité, au contraire ; ici l'argent marque les rangs et les distingue encore plus que la naissance. La morgue, l'état d'orgueil, l'estime de soi-même et le mépris des autres sont d'autant plus insupportables chez ces gens, qu'ils n'ont pour les soutenir, ni usage, ni éducation, ni point d'honneur. Il ne règne dans la société aucune franchise, aucune gaîté ; chacun est sur le qui-vive et craint de donner prise à son voisin. Il n'est pas étonnant que la médisance soit le sujet de toutes les conversations puisque chacun y prête par sa conduite ou ses propos.

On trouve là plus que partout ailleurs de ces gens épris du gain et de l'intérêt, susceptibles d'une seule idée, d'acquiescer ou de ne point perdre, ne pensant qu'à leurs débiteurs, toujours inquiets sur la hausse ou la baisse, parlant sans cesse cours, pour cent et spéculations¹⁰⁹. Lorsqu'un étranger leur est présenté, le reste de la société peut, aux politesses qu'il reçoit, connaître son importance et son crédit. Une simple recommandation lui vaut une révérence et un : disposez de nous ; une lettre de crédit ordinaire, une invitation à un ennuyeux dîner ; mais un crédit illimité, des salutations, des protestations, des présentations et des invitations à l'infini. Ces gens ne connaissent qu'un sentiment, gagner ; quoique vous leur disiez, la conversation ne peut se soutenir parce qu'ils la font toujours retomber sur leurs affaires. La politique, l'amour, les arts, les lettres, la gloire, la patrie, leur famille même, leur sont indifférents et inconnus. C'est l'argent seul qui les intéresse, ils vous forcent toujours à y revenir. Ils vivent pour l'argent, ne pensent, ne parlent que de lui, travaillent dans l'unique but d'en gagner et meurent gorgés de biens, sans avoir satisfait leur sordide et dévorante cupidité¹¹⁰.

Le portraitiste s'en prend aussi aux jeunes gens de son âge, à cette jeunesse dorée dont, peut-être, secrètement, malgré lui, il envie l'insouciance et l'absence d'épreuves auxquelles il est matériellement et journalièrement confronté. Se trouve-t-il déjà dans cette ville de Leipzig, à l'Université tellement **"renommée par l'élégance de ses manières et la corruption de ses mœurs"** qu'on lui donne **"le nom de "Petit Paris" ?**

Pourtant, au plan idéologique, Arlès est proche de ces étudiants. Enthousiastes de 1789, ardents patriotes, ils sont écœurés, malgré la victoire, du maintien du morcellement du pays et du retour à l'ancien régime imposé par leur souverain et aussi révoltés par l'application des décrets de Carlsbad, à l'origine d'une sévère répression et d'une mise sous surveillance policière de leurs universités. Aussi réagissent-ils violemment : **"Dans la rue,**

¹⁰⁹ Souligné par Arlès.

¹¹⁰ Arlès-Dufour, *Journal de jeunesse*, cité.

les étudiants règnent en maîtres, gais, insolents, tapageurs, la chanson aux lèvres et la rapière au flanc [...]. Dans la rue, ils [...] apostrophent les têtes qui leur déplaisent, et malheur aux bourgeois qui les regarderaient de travers ! [...] Apprentis et employés de commerce font l'objet d'une animadversion toute particulière ..."

Notre colporteur eut-il affaire à leurs brutalités ? Toujours est-il qu'il vilipende ces éphèbes : **"Les jeunes gens, en général, ont peu de mœurs et de gentillesse, point d'usage et presque point d'honneur ; n'ayant pas de société, ils se créent des passe-temps, beaucoup moins innocents que nos charades, nos gages et autres petits jeux. Dans un âge ou dans tout autre pays, les jeunes gens ne vivent que pour les femmes, n'aiment et ne voient qu'elles. Ceux-ci évitent leur société et leur préfèrent le jeu, la boisson et leurs liaisons crapuleuses .**

"Ici, le nom d'ami est sur toutes les lèvres. On le profane en le prodiguant à des gens qu'on ne connaît pas : on tutoie tout le monde, chacun est un cher ami. Ne vous en rapportez pas à vos oreilles. Voyez, palpez, cherchez et vous trouverez que, dans toute la ville, il n'existe pas l'ombre de deux amis. Dans nos contrées, les jeunes gens laissent aux femmes et aux gens d'âge, l'envie de la médisance. Ici, tout s'en mêle, l'amitié, la parenté, loin de préserver de la jalousie et de la calomnie, y exposent..."

Cette analyse critique est inachevée ; la page suivante en reprend l'idée générale pour s'attaquer aux jeunes gens à la mode, dénommés les « Guibert » :

"Ils sont fats, impudents, petits maîtres. Les sots les copient et comme la majeure partie de la société est composée de sots, les Guilberts (sic) donnent le ton et dirigent tout. Les Guilberts (resic) se ressemblent à quelques nuances près, tous s'estiment beaucoup et méprisent les autres ; comme les fats, ils ont beaucoup d'imitateurs et pas un seul ami. Ils n'aiment personne, j'ose même dire qu'ils ne s'aiment pas entre eux, chacun d'eux en particulier ne chérit que soi. A sa marche affectée, son air endimanché, sa figure plate et son regard protecteur, je juge que ce jeune homme est un Guilbert. Un moment, il s'arrête ; un homme qui a l'air d'un employé de l'état lui adresse la parole. Grand dieu, qu'est-il arrivé ! Les traits du Guilbert se décomposent, ses yeux s'animent, sa face se gonfle, sa tête se dresse, son corps se hausse, il fait la roue. Quelle est cette grande nouvelle ? Est-il devenu docteur, avocat ou bourgmestre ? Non. Mais il a décliné son nom, il a dit : je suis Guilbert."

Chaque fois qu'il le peut, Arlès s'écarte de ce monde particulier qu'il fustige mais dont il lui faut bien s'accommoder. Alors, durant ses déplacements ou ses insomnies, lorsqu'il n'étudie pas, il se laisse aller à de mélancoliques et sentimentales rêveries. Tel Rousseau, dont il partage le goût de la nature et dont la lecture l'enflamme - en même temps, qu'il s'enrichit de leur verbe. La copie d'extraits de l'*Emile* en témoigne : **"La terre, parée du trésor de l'automne, étale une richesse que l'œil admire : mais cette admiration n'est point touchante ; elle vient plus de la réflexion que du sentiment. Au printemps, la campagne presque nue n'est encore couverte de rien, les bois n'offrent point d'ombre, la verdure ne fait que poindre, et le cœur est touché à son aspect. En voyant renaître ainsi la nature, on se sent ranimé soi-même ; l'image du plaisir nous environne : ces campagnes de la volupté, aux douces heures, toujours prêtes à se joindre à tout sentiment délicieux, sont déjà sur le bord de nos paupières ¹¹¹ [...]."**

Goethe nourrit également sa sensibilité. Il recopie, en allemand, des passages de Werther. Son auteur n'a-t-il pas écrit : **"...avec Rousseau, c'est un monde nouveau qui**

¹¹¹ *Ibid.*

commence ¹¹² " ? **De quoi convenir au rousseauiste qu'il est et qui, dans sa lettre à Holstein, promettait, comme nous l'avons vu, la religion de la nature aux peuples de la terre. De quoi satisfaire l'idéaliste, baigné dans cette Allemagne, haut lieu du romantisme. De quoi, enfin, stimuler, le futur homme d'action !**

Mais pour le moment, et c'est évidemment de son âge, *Mes rêveries 1821* ¹¹³ l'entraînent à songer à l'amour véritable, à la jeune fille idéale et non plus aux rencontres sans lendemain. Celles-ci lui auront au moins permis d'exercer son jugement et de tirer de péremptoires conclusions. A propos d'une **"jeune personne, d'un charmant caractère, remplie de qualités aimables et possédant tout ce qui constitue le trésor d'un mari"**, mais **perdant "tous ses avantages par un faible grain de coquetterie"**, il allègue : **"Une jeune personne doit tâcher d'être toujours et partout la même ; l'égalité d'humeur est un trésor appréciable et malheureusement plus rare que la pierre la plus précieuse."**

Pour telle autre qui, **"sans coquetterie peut-être, mais ou par étourderie ou par ignorance des bienséances, conservait toute son amabilité, toute sa bonne humeur pour certaines personnes"**, il dogmatise : **"La réputation d'une femme est comme ces fleurs qui, lorsqu'on les touche, se fanent. Pour une femme, ce n'est pas assez de se bien conduire pour soi, il faut se bien conduire pour le monde. La meilleure réputation que puisse avoir une femme est de n'en point avoir."**

Quant aux fréquentations, il recommande d'y être attentif : **"C'est un bonheur pour une femme, lorsque dans la société qu'elle est obligée de voir, il ne s'en trouve point de réputation tarée. Une femme qui ferait sa société intime d'une ou de personnes de mauvais principes et de mœurs légères, telle vertueuse qu'elle pût être, ferait parler d'elle et nuirait à sa réputation. [...] Quand nous avons un défaut, nous voudrions que tout le monde l'eût. Le renard qui avait perdu sa queue voulait persuader les autres renards de couper la leur."** Plus loin encore, sévère à l'égard d'une ville ¹¹⁴ où le mauvais exemple fit, selon lui, tant de progrès que, dans toute une société, on compte à peine trois femmes estimables, il maugrée : **"[...] encore ces femmes sont-elles moins fêtées que celles qui, publiquement, ont mené une mauvaise vie. N'est-ce pas le comble de l'horreur et de la dépravation ? Et ne doit-on pas craindre de mener, dans une pareille société, une jeune femme aussi vertueuse qu'elle soit ? Les mauvaises mœurs et la dépravation sont comme l'air pestiféré, on en peut être attaqué en le respirant."**

A quels canons, dans ces conditions, doit répondre, aux yeux d'Arlès, sa future épouse ? Lyriquement, il nous renseigne :

La rose est belle et montre sa beauté, son front paré des plus brillantes couleurs attire les papillons ; ils effleurent la rose, la fanent et volent à d'autres fleurs. La simple violette reste modestement sous l'herbe et s'y conserve ; ni les papillons, ni les rayons brûlants du soleil ne peuvent lui nuire. Son parfum délicat, sa charmante modestie attachent celui qui a eu le bonheur de la découvrir. Une jeune fille qui entre dans le monde, simple, modeste, parée de sa fraîcheur, belle de sa jeunesse, et qui y porte l'embarras de la pudeur, la timidité de l'innocence, nous paraît un ange et nous nous sentons disposés à l'adorer et à nous fixer... Une jeune fille qui entre dans le monde, belle, jolie, fraîche, mais qui a honte de paraître embarrassée et timide, et cherche à briller, à fixer, nous inspire des

¹¹² Cité par Jean Grenier, "Rousseau", Dictionnaire biographique des auteurs, t. II, *op. cit.*, p. 469.

¹¹³ Toujours dans le Journal de jeunesse, année surchargée : 1821 ou 1820 ? Plutôt 1821.

¹¹⁴ Celle de Leipzig probablement.

désirs, attire nos soins, nos regards, mais éloigne nos cœurs et notre estime.¹¹⁵ s'est prescrit pour règle la plus grande simplicité dans sa parure ; par là, elle éloigne d'elle la jalousie de ses compagnes qui envieraient ses robes et ignorent sa modestie. Au bal, une robe blanche, ses beaux cheveux et sa fraîcheur, voilà sa parure. Quelquefois, elle orne ses boucles d'une simple rose, et alors, on compare avec plaisir l'incarnat de ses joues à celui de la reine des fleurs. Chacun se dit, en la voyant, auprès de ses compagnes accablées sous le poids des ornements, guirlandes, fanfreluches, etc., "elle est jolie sans parure. Que serait-elle donc, si elle était mise comme telle ou telle personne ? Elle ne cherche pas la conversation, mais lorsqu'on l'engage avec elle, elle la soutient avec agrément et bonté. Jamais, jeune homme n'a pu se vanter d'obtenir d'elle ou un regard, ou une parole de préférence. Dans le monde, elle est également aimable envers tous, et, si jamais elle accorde des préférences, c'est à des vieillards ou des personnes délaissées. Comme elle ne fait rien pour plaire aux hommes, elle leur plaît. Personne n'oserait lui faire la cour dans l'intention de la courtiser, de l'afficher. On lui parle avec plaisir et respect. Elle ne fixe pas, comme ses compagnes, une foule de fats qui, le dos tourné se moquent et de ce qu'ils ont dit et de ce qu'ils ont entendu, traitant de coquette celle dont ils viennent de solliciter les regards. Mais tous ceux qui la connaissent souhaitent une sœur, une épouse semblable à elle. [...] Tel serait l'"ange" de ses rêves ! Toutefois, s'agit-il là, uniquement, des qualités attendues de l'épouse idéale et de combler "le vide de son cœur qui a besoin d'aimer", selon l'expression de l'abbé de Bernis ? En réalité, ne serait-ce pas plutôt, dans le plus secret de son cœur, dans cette image de "la simple violette", celle de l'être, inaccessible, dont il est épris, sans aucun espoir de retour ? Ce prénom laissé en blanc, intentionnellement, dans le texte, n'est-il pas, de sa part, pudeur, voire prudence à l'égard de regards indiscrets ?

Mais que pourraient être ces regards sur ce *Journal de jeunesse* ?

III - LEIPZIG OU LA DECOUVERTE DE L'AMOUR

Depuis le Moyen Age, la situation de la ville de Leipzig, au carrefour des grands courants d'échanges entre l'Europe du nord, de l'ouest et de l'est, lui vaut toujours une importance considérable, essentiellement dans le cadre de ses foires de notoriété internationale, aux droits et profits importants. Une foule énorme d'acheteurs, de vendeurs, venue souvent de très loin, s'y presse sur les places et dans les rues.

"Ce sont d'amusantes journées, se souviendra plus tard Henry-Auguste Brölemann¹¹⁶, que celles passées au milieu du bruyant trafic de la foire de

¹¹⁵ *Tel quel dans le texte.*

¹¹⁶ *Henry-Auguste Brölemann, op. cit. Henry-Auguste Brölemann (1775-1854) est le fils de Jean Thierry Brölemann (1738-1800) et de Marie Georgette Belz (1747-1820). Marié en 1799 à Pauline de Villas, il est le père de Elfride, mariée à*

Leipzig, des visages étranges, des costumes bizarres qu'elle attire. Russes, Polonais, Turcs, Asiatiques, Grecs, Chrétiens, Juifs, toutes les nations, toutes les religions s'y trouvent représentées. Des villes environnantes, chacun arrive pour renouveler ses provisions ; entassement de marchandises de tout genre, mouvement perpétuel d'équipages, de chars, de chevaux."

Après celle de Francfort, sa concurrente d'ailleurs sur le déclin, la foire de Leipzig, encore notoire au confluent de l'Elster et de la Pleisse, constitue un passage obligé dans le périple de François Arlès. Vraisemblablement, dès sa première année "allemande", il se trouve mêlé à cette curieuse foule bigarrée, à cette effervescence exceptionnelle, à ce gigantesque charivari. Occasion bienvenue de retrouver les correspondants de son employeur parisien, également de visiter les établissements de cette ville saxonne, de moyenne importance hors de ces périodes tri-annuelles de Pâques, de la Saint-Michel et du Nouvel An.

Parmi ces établissements, existe, malgré la conjoncture économique générale, une maison des plus prospères - d'"import-export" dirions-nous aujourd'hui -, faisant le négoce, avec l'Europe entière, de soie, de textiles variés, d'articles divers et, parmi eux, de châles,... Il s'agit de la Maison Dufour Frères, ayant pignon sur l'une des principales artères de la cité. En souvenir de cette famille honorable et distinguée, cette longue rue, proche du centre historique, sera, ultérieurement, dénommée *Dufourstrasse*. Cette appellation a survécu, jusqu'à nos jours, à toutes les vicissitudes de l'histoire, y compris à l'ex-R.D.A.

Dufour, ce nom bien français constitue, dès l'abord, un signe engageant pour des contacts, sinon fructueux, du moins favorables. On se retrouve entre compatriotes ... ou presque ! Et cette rencontre se situe immédiatement sous d'agréables auspices. Comment peut-il en aller autrement à l'égard du jeune François, au comportement et au visage emportant la sympathie, qui affiche une personnalité déjà marquée et apparaît si doué, tant en affaires qu'au plan intellectuel.

Un lien supplémentaire vient renforcer cette sympathie naissante ; l'origine de chacune des familles Dufour et Arlès se situe dans la même région, celle des Cévennes, au terrible passé de tensions confessionnelles, d'émeutes, d'exactions, de dragonnades. Et l'on découvre que le village natal du père de François, Lodève (Hérault), n'est qu'à dix lieues de Sauve, cette ravissante cité à l'aspect médiéval du département du Gard, berceau familial des Dufour !

Parmi les quatre associés de la maison Dufour frères, le premier interlocuteur de François Arlès fut-il Paul Emile Dufour, ou l'un de ses beaux-frères Jean Pierre et Henri Charles Platzmann, ou encore son neveu, Albert Dufour-Feronce, fils de son frère aîné Jacques Ferdinand Dufour, décédé depuis peu ? Toujours est-il que ces rencontres devaient évidemment se renouveler à l'occasion de chaque passage et la qualité des relations s'affermir chaque fois davantage. Il semblerait que l'origine des rapports amicaux d'Arlès avec Paul Emile Dufour remonte à sa première année de tribulations germaniques, en 1817.

Ultérieurement - à une date également incertaine - on en vient, unanimement, à souhaiter la collaboration dans la maison du jeune Français. Ce qui est accepté. Non sans mûre réflexion : c'est s'installer dans un pays étranger et, tout aussi définitivement, s'éloigner de sa pauvre mère restée à Paris. Non sans que, bien sûr, il ne manifeste sa reconnaissance à son employeur parisien pour lui avoir permis de franchir un pas dans l'échelle sociale. François entre ainsi au service de l'importante Maison Dufour Frères. Et il est vraisemblable que cette embauche est accompagnée du logement, ce qui expliquerait la discrétion dont il

Arthur de Cazenove, et de Thierry Brölemann dont il sera question au chapitre suivant. (Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise [en] 1858, op. cit., p. 126).

fait preuve dans son *Journal de Jeunesse* afin de soustraire aux regards les replis de son âme...

L'ambiance de travail est excellente et une parfaite harmonie règne entre les familles Dufour et Platzmann. On peut s'entretenir aussi bien en allemand qu'en français, mais le plus souvent, on privilégie cette dernière langue dont l'usage reste prépondérant, même si, depuis 1687, à Leipzig¹¹⁷, l'allemand est devenu la langue de l'enseignement. A tel point qu'en juin 1782, l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse s'était interrogée en posant en concours - remporté par Rivarol - ces trois questions¹¹⁸ :

- Qu'est-ce qui a fait la langue française la langue universelle d'Europe ?
- Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?
- Est-il à présumer qu'elle la conserve ?"

Sensiblement à la même époque, Mme Janssen, la future belle-mère de Paul Emile Dufour, avait **"imposé une étiquette des plus aristocratiques à ses enfants" et "n'avait jamais voulu apprendre l'allemand"**¹¹⁹. Mère de huit enfants, les difficultés de la vie ne lui furent pas épargnées et, en 1809, à la suite de mauvaises affaires de son mari, agriculteur en Silésie, elle mourut de chagrin. Amis intimes des Janssen, les frères Jean Pierre et Henri Charles Platzmann, fils d'un fabricant de soie à Berlin, négociants à Leipzig, firent preuve d'une générosité sans égale. Tout en fournissant les moyens à leur père de remonter ses affaires à Berlin, ils recueillaient et se répartissaient les enfants : Jean Pierre Platzmann (16 novembre 1757 Berlin, 11 mars 1831 Leipzig) se chargeant des fils et Henri Charles Platzmann (12 décembre 1760 Berlin, 28 mai 1843 Leipzig) des filles, Adélaïde et Caroline.

Les deux frères Platzmann contractaient mariage, à Leipzig, avec deux demoiselles Dufour :

- l'aîné, Jean Pierre, s'unissait, en mai 1784, à Jeanne Henriette Dufour (17 août 1765 Leipzig, 13 mars 1832 Leipzig) ; leurs descendants resteront à Leipzig.
- le second, Henri Charles, le 13 mai 1787, à Victoire Dufour (3 mars 1770 Leipzig, 11 mars 1826 Leipzig).

Parmi leur postérité qui rejoindra Lyon, attirés par des alliances de famille, :

- Ferdinand Platzmann (5 octobre 1790 Leipzig, ?), veuf après une courte union.
- Gustave Platzmann (21 septembre 1796 Augsburg, ?) marié en 1826 à Caroline de Schaëzler (1806 Augsburg, 29 septembre 1862 Lyon), dont Clarisse Emilie Estelle (8 avril 1830 Lyon, ?) mariée à Lyon, le 17 décembre 1849, à Auguste de Cerjat.

Quant aux frères Dufour, ainsi devenus les beaux-frères des Platzmann,

- l'un, Jacques Ferdinand (1er novembre 1766 Leipzig, 19 juillet 1817 Leipzig), épousait, le 22 octobre 1792, à Lyon, Anne Pauline Feronce issue d'une famille lyonnaise, originaire de Vizille. Le grand-oncle de la jeune fille, Pierre Feronce, avait été anobli, sous le nom de Feronce von Rothen Kreuz, par le duc de Brunswick qui le nomma son ministre à la Cour de France ; il fut aussi conseiller de S.M. le roi de Prusse, selon son acte de décès à Lyon du 3 juillet 1772.

Parmi leurs 3 enfants :

¹¹⁷ Roland de Candé, *op. cit.*, p. 19.

¹¹⁸ Cité par Lionel Lévy, "L'universalité de la langue française", *Le Rotarien*, Janvier 1990.

¹¹⁹ Notes diverses d'Adélaïde Chabrières, née Arlès. (Archives familiales).

- Albert Dufour-Feronce (20 décembre 1798 Leipzig, 12 novembre 1861 Londres), négociant à Leipzig, consul général du Portugal et banquier. De sa femme, avec trois filles, deux garçons :
- Ferdinand Albert Dufour (21 février 1835 Leipzig, ?) établi à Londres ainsi que son frère :
- Paul Oswald Dufour (02 avril 1836 Leipzig, ?)
- L'autre, Paul Emile Dufour, était né le 1er juillet 1779, toujours à Leipzig. "Le 3 décembre 1802, Mr le pasteur Ancillon fils a béni en chambre le mariage de Mr Paul Emile Dufour, négociant à Leipzig, natif de Leipzig, fils de Marc Antoine Dufour et de feu Anne Louise Pallard, avec Pauline Adélaïde Janssen, native de Berlin, fille de Samuel Théodore Janssen et de Louise Justine Magdelaine Stumpf". C'est en ces termes, toujours en langue française, que cette célébration se trouve exactement enregistrée, sous le numéro 442 de la Französische Kirche zu Berlin (Huguenottenkirche)¹²⁰. La jeune épouse, avait vu le jour le 16 août 1784¹²¹, à Berlin.
- Ainsi, les liens tissés entre ces trois familles, Dufour, Platzmann et Janssen, étaient des plus solides, et leurs intérêts communs, parfaitement étroits, au sein de la maison Dufour frères.

Les origines des Du Four ou Dufour méritent, à leur tour, d'être rapportées¹²². Elles remontent au moins au 17^e siècle, au cours duquel un nommé Pierre Dufour (1638 Sauve, ?), Seigneur du Mas de Sebens et de différents fiefs, a occupé, dans le Gard, une place prépondérante comme riche propriétaire et "Consul de la ville et Viquaire de Sauve"¹²³. De son union, selon contrat devant Me Duranc du 5 juin 1670, avec Marie de Claris, naissaient, à Sauve, trois enfants, dont l'aîné, Marc Antoine, le 11 mai 1683. Deux ans auparavant, avaient éclaté des persécutions violentes contre les protestants ; malgré cela, il figurait parmi les quelques délégués de l'église protestante de Sauve à l'un des derniers colloques provinciaux, peu avant la Révocation de l'Edit de Nantes, le 18 octobre 1685.

Cette même année 1685, le pasteur Merlat, pourtant lui aussi exilé, fait paraître, à Lausanne, un *Traité du pouvoir absolu des souverains*, au conformisme politique surprenant en raison de son ministère et du contexte ; il y écrit : **"Les souverains à qui Dieu a permis de parvenir au pouvoir absolu n'ont aucune loi qui les règle à l'égard de leurs sujets [...]. De là, résulte l'impunité universelle de leurs actions parmi les hommes et l'engagement des peuples à souffrir sans rébellion tout ce que de tels princes peuvent leur faire souffrir n'y ayant que Dieu seul qui ait le droit de venger"**¹²⁴.

C'est, sensiblement, comme déjà vu, ce qu'Arlès déplorera, plus tard, à propos des princes allemands, lui qui qualifiera la Révocation **"d'acte impolitique et cruel"**¹²⁵ et, ajoutera-t-il, qui causa à notre industrie des conséquences incalculables et marqua l'origine réelle de l'industrie de la Prusse.

¹²² Les éléments généalogiques qui précèdent et suivent, émanent soit de Raoul de Cazenove, Rapin-Thoyras..., *op. cit.*, soit de documents familiaux, complémentaires, parfois rectificatifs.

¹²³ Lettre du Pasteur Devèze, Sauve [Gard], 12 mars 1811, à Jacques Ferdinand Dufour (Original en possession de l'actuelle famille Marc Dufour-Feronce, Berlin).

¹²⁴ Cité par Philippe Joutard, "1685 - Une fin et une nouvelle chance pour le protestantisme français", in M. Magdelaine et R. von Thadden, *op. cit.*, p. 16.

¹²⁵ A.[rlès]-D.[ufour], Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 34.

Peu après l'Edit de Fontainebleau, plutôt que de renier leur foi, de devenir de "nouveaux convertis", Pierre Dufour et sa famille décident de quitter la France pour s'installer à Leipzig. Ils sont attirés par les conditions d'accueil pleines de sollicitude - non dépourvues, néanmoins, d'intérêt économique - réservées, en Saxe, la patrie de Luther, aux protestants français. Il y décédera le 2 décembre 1732, âgé de 93 ans moins 22 jours !

Son fils Marc Antoine, arrivé tout jeune à Leipzig, y meurt en 1757, **"après avoir réalisé une fortune considérable dans les affaires, qu'il traita toute sa vie avec la loyauté que comportaient les sentiments pieux et austères dont il était animé". "Les principes religieux qu'il professait étaient si fermes et si accentués qu'il reçut [...] dans cette ville, où pourtant nombre d'autres réfugiés, protestants comme lui, avaient trouvé asile, le surnom caractéristique du Huguenot"** ¹²⁶ .

Marc Antoine avait comparu, devant le pasteur de Vianen, (Hollande), en compagnie de **"Mademoiselle Jeanne Henriette de Rapin de Thoyras, jeune fille, assistée de Madame sa mère"** , **"pour être enregistrés et faire publier leurs annonces, dimanche le 15 de Novembre de l'année 1733. Ils ont été mariés dans la maison, après les trois proclamations et après avoir produit le certificat des annonces publiées à Leipsic."** Cet extrait du registre des mariages¹²⁷, libellé en français, est daté du 25 janvier 1734. Jeanne Henriette (8 janvier 1700 La Haye, 18 janvier 1782 Leipzig), - ayant pour parrain Milord Woodstock, devenu duc de Portland, et pour marraine Jeanne de Péliisson, sa grand-mère, soeur du célèbre Péliisson, membre de l'Académie française et défenseur de Fouquet - était l'aînée des douze enfants de Paul de Rapin, Seigneur de Thoyras.

Pour en terminer avec cette galerie de portraits, ajoutons que, d'une famille originaire de Saint-Jean de Maurienne un siècle plus tôt, Rapin Thoyras (25 mars 1661 Castres, 16 mai 1725 Wesel) avait émigré, également à la Révocation, en Angleterre pour s'installer ensuite en Hollande. Enseigne au cours de la campagne d'Angleterre de 1688, capitaine après la bataille de la Boyne¹²⁸ puis aide-de-camp du général Douglas, Rapin de Thoyras fut grièvement blessé en Irlande, à l'assaut de Limerick. Il fut alors placé par le roi en qualité de gouverneur auprès de Lord Woodstock, fils du comte de Portland. L'éducation du jeune seigneur en 1703 achevée, après avoir visité en sa compagnie l'Italie, l'Allemagne et être revenu en France, avec le Comte de Portland lors de l'ambassade de ce dernier en 1698, Rapin de Thoyras quitta La Haye pour s'installer en famille à Wesel, en Prusse rhénane. Il devait y laisser une oeuvre, inachevée à sa mort en 1725, comportant déjà treize volumes de son *Histoire d'Angleterre* qui le rendit célèbre à titre posthume¹²⁹. **"D'autres Français dont les noms sont aujourd'hui bien plus connus en Angleterre que dans leur pays, [...], l'historien Rapin-Thoyras, [...], se distinguèrent par leurs talents sur le chemin de l'exil"** ¹³⁰ . Ajoutons qu'à son talent d'historien vient s'ajouter une science politique qui le fait considérer comme un devancier de Montesquieu¹³¹ .

¹²⁶ Raoul de Cazenove, Rapin-Thoyras..., *op. cit.*, p. cxi.

¹²⁷ Archives familiales.

¹²⁸ "Cette bataille fut livrée en Irlande sur les bords de la Boyne entre l'armée française catholique de Louis XIV, venue soutenir les prétentions de Jacques II, et l'armée protestante de Guillaume III [d'Orange] où servaient de nombreux réfugiés huguenots français tels[...] Rapin-Thoyras. [...] La victoire (des huguenots) fut décisive et confirma la chute des Stuart." (Menna Prestwitch, "Les Huguenots anglais", Les Huguenots - Catalogue de l'exposition du tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, Archives nationales, 1985).

¹²⁹ Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre. La première édition a été publiée "A La Haye, chez A.D. Rogissart, 1726."

¹³⁰ **Alphonse Esquiros, "Les immigrations protestantes en Angleterre", Revue des Deux Mondes, 1er avril 1868.**

Son petit-fils, Jacques Marc Antoine Dufour (19 juillet 1737 Leipzig, 21 octobre 1806 ou 1805 Leipzig), enfant unique de Marc Antoine et Jeanne Henriette de Rapin, **"succéda à son père comme chef de sa maison"**. Le 1er février 1764¹³², il épousa la très jeune Anne Louise Pallard (15 mai 1747 Vienne, 17 avril 1798 Leipzig), fille de Jean Jacques Pallard, de Genève. Celui-ci fut le joaillier de l'Impératrice Marie-Thérèse à Vienne, puis de sa fille la Princesse de Saxe, membre du Conseil des Cinquante à Genève et, dans cette ville, propriétaire de la villa et de la ferme "Petit Morillon". Jean Jacques Pallard avait acquis ce domaine - proche de l'actuel Palais des Nations - après avoir acquis la confiance des princes saxons en sauvant leur trésor (or, argent, joaillerie, etc.) du sac de Dresde, leur capitale, par les Prussiens de Frédéric II. Avec l'aide de son beau-frère, Frege, banquier à Leipzig, il l'avait mis en sûreté aux Pays-Bas, chez sa belle-mère, pour le restituer à la fin de la guerre¹³³.

Rappelons que ce ménage Dufour eut les quatre enfants, mentionnés plus haut, à savoir : Jeanne Henriette (future épouse de Jean Pierre Platzmann), Jacques Ferdinand (futur époux d'Anne Pauline Feronce), Victoire Elisabeth (future épouse de Henri Charles Platzmann) et Paul Emile (futur époux de Pauline Adélaïde Janssen). Si la descendance Rapin devait s'éteindre trois générations après la mort du Seigneur de Thoyras, parmi les sept enfants Rapin qui survécurent à leur père, les filles la perpétuèrent à travers les branches familiales Dufour, du Bosc, de Mauclerc, de Coninck et enfin de Cazenove.

Quelque peu impressionné par une telle lignée, Arlès, au fil du temps, apprend à démêler les écheveaux de ces généalogies. Il s'est accoutumé à la sédentarité de sa nouvelle vie. Leipzig n'a plus de secret pour lui. Il s'attache à cette cité traditionnelle, austère - en bref luthérienne -, à la prestigieuse université, créée en 1409, fréquentée, entre 1765 et 1768, par Goethe, futur symbole de l'idéal romantique germanique, pour y apprendre le droit. Il prend plaisir à arpenter ses vieilles rues et ruelles, à admirer la façade de l'Hôtel de Ville et, plus loin, l'architecture gothique de la vieille église Saint-Thomas reconstruite en 1496 et transformée en hôpital militaire pendant la "Bataille des Nations"¹³⁴. Sous ses voûtes, se perpétue la tradition de Jean-Sébastien Bach qui, cent ans plus tôt, commençait à y faire retentir ses plus célèbres cantates. Et quand il traverse la place du Marché, passant devant la maison du Grand Lys, son attention est attirée par les gammes des jeunes filles de la bonne société, élèves de Frédéric Wieck, "pédagogue génial", "un professeur admiré dans Leipzig, dont on s'arrachait les leçons de piano"¹³⁵, le père de Clara, la future épouse de Robert Schumann.

Dans les derniers mois de l'année 1821, accueillants par nature, soucieux de pallier quelque peu la solitude de leur jeune employé, Paul Emile Dufour et son épouse, Pauline Adélaïde, le convient dans leur ménage. Lui est âgé de 43 ans, de cinq ans l'aîné de sa

¹³¹ Cf. Nelly Girard-d'Albissin, Rapin-Thoyras, un précurseur de Montesquieu, Paris, Klincksieck, 1969.

¹³² Selon les registres de l'église de Genève, consultés par Ernst von Bressensdorf. M. Ernst von Bressensdorf, descendant de Rapin de Thoyras, responsable des transmissions du grand état-major allemand du général von Choltitz à Paris, retarda le 25 août 1944 la transmission de l'ordre du Führer d'anéantir la capitale. Lors d'une interview commémorant la libération de Paris, il devait déclarer qu'en agissant ainsi, il n'avait pas oublié que "dans mon corps d'Allemand bât un coeur de Français"... Il est décédé le 19 août 1994, six jours avant le 50^e anniversaire de cet événement, alors qu'il devait enfin recevoir la Légion d'honneur en témoignage de reconnaissance du gouvernement français des mains du Consul général de France à Munich.

¹³³ Certaines des pièces de ce trésor sont toujours exposées au Musée Grünes Gewölbe de Dresde.

¹³⁴ L'église St-Thomas Leipzig, Petit guide en langue française, Leipzig, Ev-Luth. Kirchgemeinde St-Thomas, s.d., 6 p.

¹³⁵ Catherine Lepront, *op. cit.*, p. 14.

femme. C'est au cours de ces fins d'après-midi, prolongées parfois en soirées, que l'on se souvient de tout un passé, lointain ou plus proche.

Ce lointain passé, ils en ont appris les détails à la suite de la visite que Jacques Ferdinand Dufour, le frère aîné de Paul Emile, sa femme et son fils Albert Dufour[-Feronce], âgé de douze ans, avaient rendu à la terre cévenole de leurs ancêtres, en mars 1810¹³⁶. A cette occasion, ils avaient pris contact, "adressés par la maison Maigre de Nismes¹³⁷", avec le pasteur Devèze, de l'église réformée de Sauve, président du consistoire, qui devait leur montrer la maison occupée par leurs aïeux.

Par diverses correspondances des 12 mars 1811, 31 mars 1812, 20 décembre 1815 et 13 avril 1816¹³⁸, ce ministre du culte les avait tenu au courant du résultat de ses recherches généalogiques ultérieures, malgré les difficultés exposées : **"Registres anéantis par la Révolution, sous le prétexte qu'ils contenaient des actes qui rappelaient ou assuraient des droits féodaux", ou "faute de soin de la part des conservateurs, ou par l'effet des déplacements. Les plus anciens de ceux qui restent sont à moitié rongés par la poussière et par les vers, tout y est tronqué ."**

Occasion aussi pour l'expéditeur, d'apporter des nouvelles de France, et, pour François Arlès et ses hôtes, quelques années après, de commenter longuement ces heures, vécues de part et d'autre, tantôt glorieuses, tantôt sombres, de l'Empire : "Tous les jours, rapporte le pasteur Devèze¹³⁹, nous avons un nombre infini de malheureux à consoler, ou à soulager et toutes les ressources de la charité sont épuisées. Tandis que l'univers étonné admire nos exploits et l'accroissement rapide de notre empire, nous pleurons sous nos lauriers. C'est un triste asile pour le sage qui connaît la véritable gloire. Nous nous livrions avec satisfaction à l'idée que le continent serait pacifié pour longtemps et, cependant, tout semble nous annoncer une nouvelle guerre. [...] Dieu veuille que l'orage s'éloigne de votre pays, vous me l'avez rendu bien cher : à cause de vous, je fais des vœux pour la tranquillité et le bonheur de la Saxe.

"Dans ce moment, le caractère de notre nation offre à l'observateur attentif un phénomène étonnant. Le peuple gémit, il semble succomber sous le poids de ses trophées, et plus encore sous celui de ses besoins et de sa misère, que trois mauvaises récoltes rendent plus grands et plus sensibles ; au premier coup d'oeil, on se croit arrivé à ce degré d'épuisement et de lassitude, où les gouvernements ne peuvent plus attendre de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices. Cependant, dans le mois de mars, il est parti pour l'armée 12.000 hommes de l'âge de vingt ans [...]. L'hiver que nous venons de passer, sous le rapport du manque de récoltes et de privations, ne peut être comparé qu'à celui de 1709[...]."

Ces correspondances constituent aussi une opportunité de se souvenir du rôle historique joué par Jacques Ferdinand Dufour, tel qu'il ressort de la lettre du pasteur Devèze du 20 décembre 1815 dans les termes suivants: **" Mr Dufour, pour qui j'ai fait toutes ces recherches qui rendent l'homme estimable, réunit au plus haut degré les qualités de l'esprit et du coeur qui rendent l'homme estimable. Les témoignages de bienveillance qu'il a reçus de la part de son prince et les missions importantes dont il a été chargé**

¹³⁶ Lettres du pasteur Devèze, Sauve [Gard], 20 décembre 1815, et de Oswald Dufour-Feronce à Leipzig, 23 avril 1900 (Archives familiales).

¹³⁷ Lettre du pasteur Devèze, Sauve, 20 décembre 1815, à famille Dufour, Leipzig (Archives familiales).

¹³⁸ Lettres du pasteur Devèze, Sauve, à Jacques Ferdinand Dufour, Leipzig, (Archives familiales). Ces lettres sont en possession des familles Dufour-Feronce, Berlin, pour les deux premières et Poussiélgue, Paris, pour l'autre.

¹³⁹ Lettre du 31 mars 1812 du pasteur Devèze, Sauve, citée.

prouvent qu'il doit jouir dans son pays de la plus grande considération. Ce fut lui qui, après l'affaire de Léna traita avec le vainqueur pour la ville de Leipzig et pour l'électorat de Saxe."

En effet, après l'écrasement des troupes prussiennes et saxonnes à Léna, en 1806, Napoléon entra à Leipzig encore indécis sur le sort à réserver à cette ville qu'il envisageait de piller, voire d'anéantir. Les principales autorités furent convoquées. Parmi elles, se trouvaient Jacques Ferdinand Dufour et son beau-frère Jean Pierre Platzmann appartenant aux familles de la colonie française, parlant couramment français et comptant parmi les plus aisés et les plus respectés négociants de la ville. Ils avaient acquis une solide réputation de rigoureuse probité en affaires et bénéficiaient de la considération générale. Pour ces raisons, et compte tenu de leur influence importante sur l'administration municipale, ils furent auprès de l'Empereur, les porte-parole de la représentation leipzigoise et parvinrent à le convaincre de renoncer à tout excès **"qui aurait été un grand malheur, non seulement pour la ville mais aussi pour la France et son économie** ¹⁴⁰ »

La Chambre de commerce de Lyon, de son côté, le 13 novembre 1806, sollicitait de l'Empereur que la liberté de commerce fût maintenue en faveur de cette ville : **"Leipzig est un centre où des foires, d'une très antique institution, ont établi un commerce très étendu entre le nord et les parties tempérées de l'Europe. [...] Cette foire célèbre facilite en notre faveur l'importation de nos soieries et élude en partie les lois prohibitives qui interdisent l'entrée d'un grand nombre de nos articles en Russie et dans les Etats de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse. [...] Nous autres Lyonnais débitons dans ces foires les deux tiers des étoffes que nous fabriquons, des gants et des bas de soie** ¹⁴¹ ."

La même année, la Saxe concluait la paix avec Napoléon qui élevait l'Electorat en royaume. A une date et dans des conditions inconnues, Jacques Ferdinand Dufour **"fut ensuite chargé de venir négocier l'emprunt de 12 millions que le roi de Saxe fit à la ville de Paris** ¹⁴² ."

La rencontre des deux beaux-frères avec l'Empereur se renouvela en une autre occasion, toujours à Leipzig, exactement trois mois avant que le souverain fût de retour pour reconnaître le terrain et y livrer la funeste "Bataille des Nations". Ce jour-là, le 14 juillet 1813, à quinze heures, au palais, le Thomäs Haus am Markt, Napoléon donnait audience aux autorités de la ville : son gouverneur, le général de Pohlenz, le grand juge de la Cour supérieure, le baron de Werter, les députés du cercle présidés par le grand veneur de S.M. le roi de Saxe le baron de Bölow, les députés de l'université, du corps municipal, du clergé, enfin les six députés de la Chambre de commerce. L'état de siège avait été proclamé à la suite de désordres estudiantins. L'Empereur, fort en courroux, ne l'admit pas et le gouverneur, à qui fut reproché de n'avoir **"pas pu contenir vos étudiants** ", d'être morigéné, les professeurs traités de **"pédants désilluminés** ¹⁴³ " S'étant radouci, il écouta, "avec bonté", le bourgmestre solliciter la levée de l'état de siège et lui répondit : **"Je sais bien que les négociants n'aiment pas l'état de siège ; ils s'imaginent toujours que l'on en veut à leur bourse. Vous manquez de fermeté, avec plus d'énergie vous**

¹⁴⁰ Rapporté à l'auteur par lettre du 12 septembre 1988 de Ernst von Bressensdorf. Au sujet de celui-ci, cf. note supra.

¹⁴¹ Cité par M. Pariset, *La Chambre de commerce de Lyon, op. cit., pp. 96-97.*

¹⁴² Lettre du 20 décembre 1815 du pasteur Devèze, Sauve, citée supra.

¹⁴³ Sic selon la traduction française accompagnant le texte allemand de l'ouvrage Die Familie Platzmann, vraisemblablement

réprimeriez la canaille et vous auriez épargné beaucoup de mal à votre ville, à laquelle je veux du bien, attendu qu'elle donne de l'activité à mes fabriques ¹⁴⁴ ; j'ai toujours été content d'elle, mais dans cette circonstance elle a été en défaut. [...]" . Avisant "M. Dumas, pasteur de l'église réformée française, qui portait la parole pour les trois confessions, : - Vous êtes de la Révocation de l'Édit de Nantes, descendant de réfugiés, ministre calviniste, vous parlez le français comme nous. Y a-t-il beaucoup de Français dans votre église ? - Non, Sire, à peu près quarante chefs. - Prêchez l'obéissance des peuples à leurs souverains ; ce ne sont point les petits qui doivent commander aux grands, ni les pieds gouverner la tête."

Là-dessus, le souverain se tourna vers la députation de la Chambre de commerce, présidée par Jacques Ferdinand Dufour et comprenant Jean Pierre Platzmann, entre autres. Tous deux servant, en cas de besoin, d'interprètes, la possibilité s'offrit de s'entretenir avec lui, en particulier, à plusieurs reprises, d'autant qu'il apprenait avec satisfaction qu'ils faisaient le commerce d'étoffes de Lyon. D'où, la pluie de questions suivantes : " - **Vendez-vous pour quarante millions de francs dans vos foires ? - Non, Sire, d'après les données assez certaines qu'il est possible de se procurer, le chiffre d'affaires est infiniment moindre. - Achetez-vous à crédit ? - Non, Sire, les paiements se font par anticipation. - Combien m'avez-vous payé en 1806 pour les marchandises anglaises ? - Sept millions, Sire.**"

Sa Majesté s'inquiéta également de l'existence de banqueroutes éventuelles. Il venait justement de s'en produire une, de quatorze cent mille francs, dans une maison de soierie, mais la raison n'en était pas ce commerce, mais de mauvaises spéculations portant sur les mines. Il demanda ensuite à connaître le nombre de millionnaires dans la ville. Jean Pierre Platzmann rétorqua que l'on y comptait beaucoup de fortunes, mais point d'aussi colossales. Les questions portèrent, en outre, sur les sucres séquestrés, la quantité de denrées coloniales entrées durant l'occupation russe, l'existence de marchandises en provenance de l'Angleterre, la tenue de foires dans la période actuelle. Il s'en tenait une justement à Naumburg avec un grand nombre d'acheteurs en provenance du duché de Varsovie et de régions proches de la Lithuanie. L'explication, Jean Pierre Platzmann fut prompt à la fournir : "**La foire de Pâques [de Leipzig] ayant été nulle, vu les événements, les consommateurs en sont plus avides de besoins, mais ils sont gênés pour le transport des marchandises**" . Jacques Ferdinand Dufour s'empressa de demander une grâce, celle d'accorder le passage de l'Elbe aux objets manufacturés en France et en Saxe et le déblocage des marchandises arrêtées à Wittemberg. Platzmann renchérisait en sollicitant l'extension de cette mesure à la Saxe afin de permettre que l'exportation se fasse également de ce côté-là, à destination de la Silésie et des provinces limitrophes de la Pologne ; il ne manquait pas d'ajouter, aussitôt, un argument de poids : "**Cela serait des plus intéressants pour le commerce et il en résulterait une réaction prospère pour les manufactures de Lyon...**" ¹⁴⁵ " Après un moment de réflexion de la part de son interlocuteur, l'argument semblait avoir porté : "**Cela pourra s'arranger, cela n'a rien de commun avec la guerre.**" L'Empereur n'oubliait pas que l'Allemagne était un débouché essentiel pour l'exportation des tissus de soie en provenance de Lyon (70,8 % en 1810 et 47,1 % l'année suivante) dont la moitié, voire les cinq huitièmes destinés à Leipzig, relais des Etats scandinaves et des empires russe et autrichien ¹⁴⁶ .

¹⁴⁴ Souligné par nous.

¹⁴⁵ Idem.

¹⁴⁶ Pierre Cayez, Métiers Jacquard..., *op. cit.*, "Tableau n° 46 : Exportation des tissus de soie (An V-1811)", p. 123.

La relation qu'il nous a semblé intéressant de reproduire longuement en raison de son caractère historique, peu connu par le détail voire inédit, a pour origine l'ouvrage *Die Familie Platzmann* précédemment signalé en référence. Pour ce *Précis de l'audience donnée par l'empereur Napoléon aux autorités de la ville de Leipzig, le 14 juillet 1813*, Jean Pierre Platzmann **"en revenant de l'audience, [en] a de suite dressé le récit précis des discours tenus duquel j'ai fait la copie qui suit ."** **Dans de telles conditions, et si le contexte n'est pas modifié, une erreur de date paraît peu vraisemblable, même plus tard, de la part d'un biographe de la famille. Est-il plausible, d'autre part, que Napoléon ait pu accorder deux entretiens similaires, à deux mois d'intervalle, dans la même ville ?**

Pourtant, à la date du 20 mai 1813, la Chambre de commerce de Lyon, sous l'autorité de son président de droit, Alexis Régné, président du Conseil général du Rhône, Laurent Dugas étant secrétaire adjoint, reçoit l'écho de cette audience, donnée le 2 mai 1813, jour de la victoire napoléonienne sur les Russo-Prussiens. L'un de ses membres, M. Terret, communique, en effet, une **"lettre adressée par Mrs Dufour de Leipsik à leur maison de Lyon"**. Le registre des délibérations le consigne : **"Ces messieurs rendent compte de l'accueil bienveillant que les députés du sénat de leur ville ont reçu de S.M. l'Empereur, le soir même de la bataille de Lutzen et des dispositions favorables que notre Monarque a daigné manifester en faveur de cette intéressante cité à cause de ses rapports étendus avec toutes les manufactures de soieries de son Empire. La Chambre pénétrée de reconnaissance pour cette constante sollicitude dont Sa Majesté a bien voulu dans cette circonstance donner une nouvelle preuve au commerce français " décide aussitôt d'exprimer "les sentiments de sa gratitude**¹⁴⁷ **."** L'ultime, sinon l'une des dernières marques de la protection de Napoléon à cette ville industrielle, à ses manufactures nationales, l'une des sources de la richesse de l'Etat !

Au sein des famille Platzmann et Dufour, la présence de François entraîne l'évocation de nombreux souvenirs historiques et familiaux. A leur écoute, l'esprit d'Arles, de son côté, s'emplît à nouveau de la mémoire de celui qui, justement, depuis quelques mois à peine, repose en terre étrangère ; exilé, si loin et à jamais - du moins, peut-on le croire à l'époque. Pour lui, contrairement à un autre, Talleyrand, cette disparition est un événement, et non pas une nouvelle... C'est qu'il conserve toujours le portrait du Petit Caporal dans son portefeuille ! Mais il revient bien vite à l'agréable réalité du présent, au plaisir certain et chaque fois renouvelé de ces moments de détente, notamment auprès du ménage de Paul Emile et d'Adélaïde Dufour.

De plus en plus fréquemment, il partage la chaude intimité de ce foyer, cossu mais sans ostentation excessive. Parfois, la toute jeune fille de la maison, à l'éducation parfaite, assiste silencieusement, lorsqu'elle y est admise, à ces longs entretiens. Trois prénoms lui ont été donnés lors de son baptême : Pauline, - l'un de ceux de sa mère -, Henriette - celui de sa tante Mme Jean Pierre Platzmann et de sa grand-mère, fille de Rapin-Thoyras -, Louise enfin ; le premier est son prénom usuel. Née, à Leipzig, le 30 septembre 1805, un an après la perte d'un garçon à peine âgé de quelques mois, elle n'a encore que seize ans. Quand elle a vu ce jeune Français pour la première fois, elle en a ri : il était arrivé dans la maison, **"avec pour tout bagage, une paire de grandes bottes, dans lesquelles tenait toute sa garde-robe"**¹⁴⁸ ! De cette époque, nous ne lui connaissons pas de portrait. Une miniature, peinte peu d'années après, la voit, un joli visage ovale porté par un long cou, lui conférant un air de grande distinction, entouré d'un collier de corail rouge ; ses cheveux bouclés,

¹⁴⁷ CCL, Registre des délibérations, 20 mai 1813.

¹⁴⁸ Frédéric Passy, *op. cit.*, p. 321.

ceints d'un fin ruban, sont séparés par une raie au milieu ; des yeux mutins en amande éclairent l'ensemble d'où saille un nez légèrement proéminent. Elle est vêtue d'une robe de mousseline blanche, une taille haute dégageant légèrement le cou, et des manches longues légèrement bouffantes, selon la mode du moment. En bref, un ensemble fort séduisant¹⁴⁹.

François, les premiers temps, a accordé peu d'importance à cette présence, réservée, presque timide, tout à la conversation générale qui aborde de multiples sujets, parfois d'ordre professionnel : il y a toujours quelque chose à apprendre ! Avec l'habitude de retrouver le jeune homme, Pauline se familiarise et leurs propos deviennent moins anodins.

Brouille passagère, incident grave ou simple réflexion jetée au hasard de la pensée ? Le 11 avril 1822, en "soirée", il note sur son *Journal* : **"On n'apprécie bien un bonheur que l'on a ou aurait pu posséder, que lorsqu'on va le perdre, ou l'a perdu sans retour ; alors, la douleur est inouïe et les regrets remplissent l'âme d'amertume."** Mais les lignes qui suivent immédiatement, certes non datées, ne laissent plus planer le moindre doute : c'est bien l'amour ! Il s'épanche : **"Quel tourment, quelle affreuse inquiétude donne l'amour ! Peut-être, en ce moment, où je pense à elle...!! Non, jamais, jamais, je n'aurai le bonheur de lui plaire ! Grand Dieu ! Vous qui m'avez guidé, comme par la main au milieu des écueils de la vie, donnez-moi la et je ne vous importunerai plus de mes vœux !"**

Trois mois plus tard, en juillet, il disserte sur le célibat, raisonne sur l'amour avec une lucidité bâtie sur l'observation, avant de revenir sur son inclination :

Qu'un célibataire doit se trouver malheureux lorsqu'il atteint un certain âge ! A force de vivre seul, de n'avoir à penser qu'à soi, on oublie les autres, on devient égoïste. On vieillit sans amis, sans enfants, sans compagnie. Et l'on quitte ce monde sans être regretté, sans laisser un être qui arrose notre tombe de quelques larmes d'amour, ou de souvenir ! Nos amis forment des liens qui les éloignent de nous, nos parents meurent, et nous ne pouvons compter sur l'amitié de ces femmes que nous appelons nos conquêtes, parce que nous ne les estimons pas et que l'amitié ne peut exister sans l'estime. On nous reproche l'inconstance, et l'on a souvent tort. Peut-on aimer longtemps ce que l'on est forcé de mépriser ? C'est impossible. Tant que le feu de la passion, ou plutôt du caprice, dure, nous nous faisons illusion ; aussitôt qu'il s'éteint, nos yeux s'ouvrent, nos désirs satisfaits et l'estime n'étant pas là pour nous retenir, nous fuyons et volons à une nouvelle illusion, la croyant plus durable et finissant par la trouver aussi peu estimable. Quelle différence dans les liens du mariage ! Quand on aime, on croit sa passion éternelle ; mais l'expérience prouve que tout passe. Mais alors, pour deux époux qui s'estiment, la tendre amitié vient remplacer le brûlant amour, et ce sentiment vaut l'autre, il ne s'éteint qu'avec la vie ou l'estime. Quel bonheur, ce doit être d'avoir un autre soi-même, qui se réjouit de nos plaisirs, s'afflige de nos peines, double les uns et allège les autres en les partageant ! Quel bonheur, quel délice, d'avoir un cœur qui ne bat que pour nous, un cœur qui entend, qui apprécie tous les mouvements du nôtre et qui y répond ! Quel charme de pouvoir tout confier à un être qui nous aime ! De pouvoir penser tout haut. Quel plaisir, quelle joie de pouvoir donner à celle qu'on aime, de la rendre si heureuse qu'elle n'ait plus de vœux à former ! Je n'ai jamais

¹⁴⁹ Ainsi que le consignera plus tard Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise en 1858, *op. cit.*, p. 150.

regretté les biens de fortune que depuis que j'aime. C'est pour celle que j'adore que je voudrais être riche ! Pour moi, qu'ai-je besoin ?

Un obstacle apparemment majeur à cette union : Pauline est la fille unique d'une famille opulente qui ne peut que lui destiner un riche parti ; François est pauvre. D'autres barrières existent, nombreuses. Les Dufour sont des notables leipzigois unanimement reconnus et respectés ; il n'est rien moins qu'un ancien saute-ruisseau, ses origines sont des plus modestes. Différence, aussi, de nationalités, parfois alliées, tantôt ennemies, même si la France et ses ressortissants restent considérés en ce royaume de Saxe. Une autre, fondamentale enfin, d'ordre confessionnel ; cette famille très pratiquante a une foi inébranlable. A l'instar de ses aïeux, elle est des plus actives au service de sa religion. Paul Emile Dufour n'est-il pas, depuis 1818, le président du Consistoire de l'église réformée de Leipzig. Et si l'on examine la liste de tous ceux qui l'ont précédé depuis 1702¹⁵⁰, à "l'église française", on y relève très fréquemment le nom de tous ces Dufour, - Pierre, Marc Antoine, Jacques, David, Pierre Daniel, André, Pierre Jacques sen. et jun., Jacques Marc Antoine sen. et jun.-, aux côtés de ceux des Platzmann - Johan Peter, Heinrich Karl, Peter Ludwig Eduard, Karl Viktor - et des Feronce - Pierre, Daniel Simon ; aussi, et cités pour mémoire, les Crayen - Louis Jacques, Auguste Guillaume, Auguste, Ami - etc. Non, toutes ces familles ne peuvent oublier le sacrifice de ces ancêtres fuyant la terre natale pour sauvegarder leurs convictions.

Impensable que Pauline, leur descendante, épouse un catholique ! Car, Arlès est né catholique et a été élevé dans cette croyance. En vue de sa communion solennelle, il a appris le *Catéchisme Historique contenant en abrégé l'Histoire Sainte et la Doctrine Chrétienne*¹⁵¹. Comment douter qu'il ne s'agisse pas du sien, alors que l'enfant s'est exercé, sur ses pages de garde, à sa signature, dix fois recommencée, et, aussi, a ajouté facétieusement, comme il arrive de le faire à cet âge, : **"Ce livre appartient à Arlès, à Paris. Celui qui le retrouvera, je le prie de le remettre au logis du sieur ; il aura une bouteille de vin quand mon chat saura parler. Salut coquin."** Dans la mesure où elles ont pu exister, ses convictions confessionnelles sont devenues tièdes pour le moins, même s'il s'est profondément imprégné de ses préceptes moraux. Pour l'adepte de Rousseau tourné vers d'autres principes, il serait hors de question d'embrasser une nouvelle religion. Ainsi qu'il l'écrivait, trois ans plus tôt, à son ami Holstein, il préfère **"adorer directement la divinité"**¹⁵².

L'été, il est de tradition de s'évader de la ville. L'année 1822 n'échappe pas à la règle et, tout naturellement, le voit invité à suivre la famille, durant cette saison, dans la maison de campagne de la famille Dufour, comme en possèdent l'aristocratie et la riche bourgeoisie. Une campagne toute proche, juste à quelques lieues de la ville, à un point tel qu'aujourd'hui le village de Connewitz de l'époque est devenu un quartier de Leipzig. Pour le bonheur de leur fille et n'hésitant pas à sacrifier certains tabous, les parents Dufour ont-ils voulu favoriser une idylle qu'ils ont vu poindre et dont ils apprécieraient l'issue favorable ? Chose curieuse, le *Journal*, dans les nombreuses pages qui suivent, ne recevra plus aucune confidence touchant à sa passion. **"Des heures heureuses et paisibles"**, tel résume-t-il le séjour. Un **"lit excellent, une table fort commode et une immense chaise antique" composent le**

¹⁵⁰ Beiträge zur Geschichte der evangelisch reformierten gemeinde zu Leipzig 1700-1900, Leipzig, S.E.R.L., s.d..

¹⁵¹ Catéchisme historique..., "De Mr Fleury, Prêtre, ci-devant Sous-Précepteur du Roi d'Espagne, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, et de Monseigneur le Duc de Berry. Liège et se vend à Lille chez Vanackère, Libraire, Grand'Place", s.d.. (Archives familiales).

¹⁵² *Lettre d'Arlès, 2 août 1819, à Holstein, déjà citée.*

mobilier de sa chambre . "En ouvrant une petite fenêtre, je vois des arbres qui ploient sous le poids des plus beaux fruits ; le bourdonnement des eaux de la Pleisse qui coule derrière le jardin, anime seul ma solitude sans la troubler. Non, je ne quitterais pas ma chambrette pour un palais ! Et cependant, il faudra bien la quitter".

A l'inverse de Robert Schumann qui écrira, cinq à six ans plus tard, dans semblable environnement : ***"La nature, où la trouverais-je ici ? Pas une vallée, pas une montagne, pas une forêt où je puisse suivre ma pensée*** ¹⁵³, il communique avec cette nature. Il apprécie fort la beauté du paysage et s'en ouvre à son *Journal de Jeunesse* :

J'ignore combien d'étés je passerai sur cette terre ; mais, je doute qu'aucun soit aussi paisible, aussi délicieux que celui de 1822 à Connewitz. Jamais saison ne passa si vite, jamais je n'ai tant désiré que le temps fit une pause. Pourquoi, hélas ! le Temps, si lent à s'écouler dans l'infortune, est-il si prompt dans le bonheur ! Connewitz est le plus joli village des environs de Leipsic, tant par ses élégantes maisons de campagne, que par sa situation aisée et joliette. Le village est très long et peu large ; sur la droite et dans, presque, toute sa longueur, il est bordé d'une rivière qui coupe de jolies prairies et de superbes forêts qui sont, au village, comme le parc le plus magnifique et le plus étendu.[...] La rivière qui borde le village fait aller plusieurs moulins, ce qui ne laisse pas que de l'embellir ; elle continue son cours jusqu'à la ville, tantôt traversant la forêt, tantôt formant sa lisière. De la ville au village, existe un sentier charmant qui suit les bords de la Pleisse et traverse les bois. Mais, comme le sentier de la vie, il est, par intervalles, semé de ronces et d'épines. A l'entrée du village, et sur la droite, se présente une jolie maison qui respire le goût, l'aisance et l'hospitalité. C'est là, qu'ignorant la ville et la raideur, la plus jolie petite société vivait, donnant l'exemple bien rare de plusieurs personnes de différentes nations, de caractères divers, qui se conviennent parfaitement, s'estiment et ne s'envient pas.

Au sujet de ceux qui l'entourent, Arlès reste discret, déclarant : ***"Comme je ne hais rien tant que dire des choses flatteuses, même lorsqu'elles sont méritées, je ne ferai pas de portraits ; d'ailleurs, ils seraient imparfaits, il me manque les ombres.[...]"*** . Il n'est pas aisé de déterminer la composition de cette société, hormis, bien sûr, les maîtres de maison, Paul Emile et Adélaïde Dufour et leur fille Pauline. Quelques prénoms sont cités au passage : "Gustave", sans doute Platzmann, "Albert", vraisemblablement Dufour-Feronce, tous deux contemporains de François Arlès, "Marianne princesse de treize ans", qui, née de Lindeman à Dresde en 1809, semble être la future femme du précédent, épousée en 1830. Et puis l'inévitable "Miss", probablement la jeune préceptrice anglaise de Pauline, fréquente victime de leurs jeux, de leurs courses, aussi de leurs "combats d'eau et de terre"...

Quant à l'ambiance générale, aux conversations, voici en quels termes sensibles François les évoque dans son *Journal* :

Dans le jardin, vis à vis la maison, est une grande tente, où, toutes les fois que le temps le permettait, on se réunissait pour le thé. Lorsqu'après avoir passé la journée à la ville, nous revenions sous cette tente hospitalière, nous étions reçus par la plus cordiale, la plus franche gaîté. Le sombre des idées commerciales, la tristesse, l'inquiétude spéculative, la mélancolie, ne résistaient pas au bonsoir de la maman, et, à peine, avait-on pris le thé que, la ville, le bureau, les affaires, tout

¹⁵³ Catherine Lepront, *op. cit.*, p. 26.

était oublié ; on ne pensait plus que se réjouir et jouir de la liberté. Quoique de nos conversations, le pivot de toutes celles de la ville (la médisance) fût proscrit, notre société était si jolie et si causante, que, dans les longs jours de l'été où la nature est si belle, je souhaitais quelques fois, les courts jours, parce qu'on rentre plus tôt et cause plus longtemps. Il se passait rarement une journée sans discussion, et nous avons tous reconnu la justesse de ce grand principe : "Du choc des opinions jaillit la vérité". Les idées de nos jeunes têtes, presque plutôt émises que conçues, le mélange original de trois langues, la calme, l'exaltation, l'humeur naïve et sensible, l'esprit vif et tant soit peu goguenard, la douce et indulgente expérience, dans tout cela jamais de prétention, toujours de la gaîté, de la décence et une grande franchise. Voilà ce qui animait nos conversations et leur prêtait sans cesse de nouveaux charmes. "Après le thé, souvent, on allait sur la prairie voir coucher le soleil. Tantôt, ses derniers rayons pourraient l'orient, tantôt, ils bordaient d'or et de feu d'immobiles nuages où l'imagination cherchait et trouvait, souvent, des tableaux connus. C'était surtout le majestueux Mont-Blanc et les magnifiques glaciers que nous nous plaisions à découvrir. Malgré la magnificence du soleil qui termine sa course, il attriste toujours mon âme, il m'enlève l'espérance ; c'est un beau jour de passé, c'est encore un soleil de moins. Oh! combien je préfère le soleil levant ; il ranime et vivifie tous les êtres ; ses premiers rayons, son premier sourire, portent dans tous les coeurs, à toute la nature, l'espoir d'un beau jour. [...] Les promenades ne laissaient pas que de donner beaucoup d'appétit, et peu de cloches vont au coeur comme celle qui nous appelait au souper. Jamais, à la table ronde, aucun de nous n'eût donné sa place pour celle du plus fameux des fameux compagnons d'Arthur. Un certain silence présidait toujours au commencement de la collation, mais ce commencement était bien vite à sa fin, et l'esprit de discussion s'emparait de toute la famille. Un jour, c'étaient les Grecs et les Turcs qui nous divisaient, car, quoique nous fussions souvent tous du même avis, il se formait toujours une opposition opiniâtre. Un sujet "très intéressant nous occupait souvent [...]", développe-t-il, celui du bonheur domestique. Valait-il mieux "une femme de grand esprit, genre Corinne ou Staël, qu'une bonne femme, toute simple, sans esprit, sans moyens, mais d'un coeur droit et bien placé." Et l'on penchait, en définitive, vers celle-ci. "Nous parlions quelques fois théâtre, littérature ; tantôt on s'acharnait contre les Turcs et s'apitoyait sur le sort des Grecs ; tantôt on causait voleurs, revenants, magnétisme. Enfin, jamais, les sujets ne manquaient et nos conversations nous eussent souvent mené fort tard, si la Maman qui voyait tout, voyant des yeux cligner et de jolies têtes se pencher, n'eut donné le signal du départ. Alors, chacun courait à son bougeoir, ou entonnait une marche lente et guerrière et se dirigeait vers l'escalier ; au premier, on faisait une halte générale pour se souhaiter le bonsoir ; mais là, souvent, recommençait la guerre, et les bougies en étaient les innocentes victimes. A l'ardeur que déployaient nos dames pour éteindre les lumières, aux efforts qu'elles faisaient pour qu'on ne les rallumât point, on les eût prises pour des ministres de la Sainte Alliance. Enfin, on se séparait, il se disait un bonsoir général, et tout rentrait dans un profond silence.

Au cours de ses promenades, solitaires ou en compagnie, Arlès gardait en tête qu'il foulait une terre chargée d'histoire. L'anticléric ne manque pas de rappeler au passage que, **"en 1631, le grand Gustave Adolphe remporta dans ces plaines une victoire éclatante sur Tilly ¹⁵⁴ qui pillait et ravageait le pays au nom de l'empereur et de la religion."**

Et c'est vers une autre bataille, plus récente, que ses pensées se tournent lorsque, écrit-il, "en 1813, l'Europe réunie arracha enfin une victoire à Napoléon le Grand. Cent quatre vingt mille Français, dont moitié conscrits de 17, 18 ans, combattirent trois jours avec acharnement contre trois cent trente mille ennemis, et, jusqu'au dernier moment, arrêtaient la victoire. Le village de Connewitz et le passage de la Pleisse jusqu'à Dölitz étaient défendus par le 8e corps composé de jeunes gardes sous les ordres de Poniatowski. En vain, le corps ennemi sous les ordres du général Murveldt attaqua à plusieurs reprises ; il fit, dans les bois et le village de Dölitz, des pertes considérables et ne put parvenir à passer la Pleisse. Les murs du château de Dölitz et les arbres qui bordent la rivière, criblés de balles et de mitraille prouvent avec quel acharnement on se battit de part et d'autre. "Cette Saxe, tant de fois saccagée et en proie aux horreurs de la guerre, est cependant un des plus heureux et des plus riches pays d'Europe. En traversant ses villages et ses campagnes, on ne voit qu'aisance, abondance et contentement. O ! Providence ! "

Mais l'hôte de Connewitz n'a pas oublié l'affreux spectacle qu'il découvrait à Waterloo. Son cœur de pacifiste saigne à la pensée de ses compatriotes disparus, ici, pour servir l'Empereur, une ultime fois. Comme chaque année, attiré par la mélancolie des ruines, il accomplit son pieux pèlerinage, profitant de l'absence de la famille, à un bal dans un village voisin. Alors, Arlès raconte :

Non loin de Connewitz, en suivant le chemin qui traverse les bois et conduit au village de Rachwitz, un peu sur la droite, s'élève, au milieu des ronces et des broussailles, un tas de terre couvert d'herbe et de fleurs fanées. Là, repose un des guerriers que la mort moissonna dans les champs de Leipsic, les 16-18 octobre 1813. Tous les ans, dans la nuit anniversaire, une main inconnue relève la tombe qui s'affaisse toujours, la couvre d'herbe et la couronne de fleurs. Quel que soit le sentiment qui guide cette main constante, elle mérite la bénédiction du ciel. Je cherchai vainement le tombeau, et comme en travaillant la chaussée, on avait fait, dans la terre, diverses saignées pour faciliter l'écoulement des eaux, j'ai cru qu'on l'avait détruit. L'âme pleine de douleur et de tristesse, je m'enfonçai dans le petit sentier du bois. La nuit me surprit. L'orage qui s'approchait la rendait plus obscure et plus imposante, le feuillage s'agitait, le tonnerre grondait dans l'éloignement et les éclairs perçaient, par intervalles, l'obscurité du bois. Ni l'éclair, ni la foudre ne me font pâlir ; je ne crains point l'orage mais il me rend mélancolique et religieux. Le chemin que je suivais fut, pendant la bataille, un champ de carnage et d'horreur. Je marchais donc sur les cendres de mes pauvres compatriotes : je frémis et ne pouvant détourner mes idées de ces tristes tableaux, je rêvai en vers : **Malgré tous vos lauriers, malgré votre valeur, Dans les champs étrangers, bien loin de la patrie, Le fer a moissonné votre**

¹⁵⁴ Général autrichien, chef des catholiques pendant la guerre de Trente Ans.[...] Vaincu à Leipzig par Gustave-Adolphe en 1631, il mourut l'année suivante des blessures reçues au passage du Lech (Dict. Quillet).

glorieuse vie Et pour combler votre malheur, En se fermant à la lumière, Vos yeux ont vu traîner l'aigle dans la poussière Et terminer son vol vainqueur ! Que de tableaux hideux! Que d'horribles images, Le silence du bois retrace à ma douleur ! Combien de sang français arrosa ces feuillages ! Ici, couvert de sang, un de ces vieux guerriers Dont le front se ridait sous le poids des lauriers, Embrasse en frémissant son épée si fidèle, Il presse sur son coeur cette étoile immortelle Qu'il reçut au champ de l'honneur. Il meurt en invoquant la victoire infidèle Et son dernier soupir est pour son empereur. Plus loin, un malheureux appelle son amie Dont il fut séparé aux pieds des autels. Il accuse le ciel, maudit la tyrannie Et ses arrêts cruels ! Un autre, hélas !, ici mon coeur se serre, Ne pense en expirant qu'au chagrin de sa mère ; Il était tout son bien et son unique appui, Elle mettait en lui son espoir et sa gloire ; L'ingrat, il la quitta pour suivre la victoire, Hélas ! la pauvre mère, elle mourra sans lui !!! Tous adressent au ciel une vaine prière ; Il ne vient pas d'ami pour clore leur paupière ! L'écho, seul, des forêts que leurs cris font gémir, Redit leur désespoir et leur dernier soupir. Mourir dans un jour de victoire, mourir au milieu de ses amis, au sein de sa famille, ce n'est rien ; mais expirer sur une terre étrangère en mêlant ses derniers soupirs aux chants de victoire de l'ennemi, ce doit être désespérant et cruel !

Ce récit terminé, Arlès y revient pour intercaler ce qui suit dans celui de cet "été de 1822" : *"Le 20 octobre 1822, j'allai comme tous les ans visiter le tombeau du bois. J'espérais le trouver paré de fleurs et d'herbe nouvelle. Quelle fut ma douleur ! La tombe était déserte, la triste dépouille des arbres, les feuilles mortes étaient sa seule parure. Ainsi, l'impitoyable temps interrompt tout ! Et maintenant que la mort a, sans doute, glacé la main qui parait et entretenait la tombe, elle va s'affaisser, se niveler à la terre et disparaître à jamais. Quelques années encore, quelques mois peut-être, et il n'en existera plus de vestiges, et personne au monde ne se souviendra qu'à cet endroit, il y eut une tombe que l'on couronnait de fleurs. Hélas ! Il en sera de nous, comme de la tombe de la forêt ! "*

L'été achevé, l'automne arrivé avec encore quelques belles journées, la famille se réinstalle à Leipzig :

Le soleil a pâli, les fleurs se sont fanées, La nature, bientôt, perdra tous ses appas ; Bientôt, les feuilles desséchées Feront place aux frimas.

Ainsi se ferme - à l'exception du poème 1822, L'approche de l'hiver¹⁵⁵ - ce Journal de jeunesse ouvert en 1819.

La vie citadine allait reprendre ses droits, mais avec quels bouleversements !

IV - LA MAISON DUFOUR FRERES DE LEIPZIG

"Cette lettre arrivera peu de jours avant la fin de l'année qui doit être la plus marquante, la plus solennelle de notre vie. Reçois mes vœux pour celle qui va commencer ! Combien je suis plus heureux qu'à pareille époque, il y a un an ! Et

¹⁵⁵ Cf. II - L'errance allemande.

combien j'en suis reconnaissant ! Je t'adressais tout bas mes vœux, la fièvre et l'amour me consumaient, je n'osais espérer et la crainte resserrait mon pauvre cœur ! Aujourd'hui, je puis te dire que je t'aime de toute mon âme, de tout mon être; tu es à moi, je suis aimé, je suis heureux; ta seule absence me tourmente. Mille actions de grâce à la main divine qui m'a conduit vers toi !"

En cette fin d'année 1822, ces lignes enflammées sont bien de la main d'Arlès, de passage à Paris, avant de rejoindre la succursale Dufour frères de Lyon; et elles sont bien adressées à Pauline Dufour, à Leipzig¹⁵⁶. Datées de "ce vendredi 1822", elles sont postées, aux environs du 15 décembre pour tenir compte des longs délais de route, environ huit à dix jours. La première réponse se fait quelque peu attendre : **"Je renais enfin, ma Pauline, je respire. Ta lettre est arrivée à temps, je commençais à me tourmenter de cent manières. Je ne savais à quoi attribuer ton silence [...] Je te demande pardon de mon inquiétude. Il m'est impossible de te peindre ma joie, le cœur me battait, je respirais à peine en te lisant, c'est ta première lettre, je la conserverai toute ma vie** ¹⁵⁷ ". Et il poursuit : **"Continue, ma bonne Lette, à me mettre de moitié dans toutes tes actions, dans toutes tes pensées; pour moi, bonne amie, je n'en aurais pas une que tu ne partages, pas une joie, pas même une peine qui te soient cachées. La confiance affaiblit le chagrin et double la joie."**

C'est le début d'un important envoi épistolaire, nécessité par de multiples séparations professionnelles, marqué par l'impatience fébrile de réponses et de recommandations précises pour leur envoi.

A l'aube de l'année nouvelle, les vœux qu'Arlès chérissait secrètement sont comblés, les barrières, tant redoutées, jetées à bas. Mais, si François et Pauline sont fiancés, le mariage n'est pas encore prévu. Les parents veulent sans doute les soumettre à l'épreuve du temps et vérifier leurs sentiments. Pauline vient seulement d'avoir dix sept ans, soit huit de moins que lui; ils peuvent attendre, pense sa mère qui s'est mariée à l'âge de dix huit ans et demi. A l'épreuve du temps, mais aussi à l'épreuve de la distance. Par la même occasion, permettre à François de se parfaire dans l'exercice de la profession, digne de Pauline, que l'on souhaite lui confier au sein de la maison de commerce familiale.

Cette maison est le fruit du travail de quatre générations dont l'ancêtre est né à l'ombre de l'"arbre d'or", le mûrier, qui, avec le châtaignier, l'"arbre à pain", est l'arbre symbole des Cévennes. Est-ce pour cette raison que l'idée est venue à cet expatrié, Pierre Dufour, de s'intéresser, notamment, au commerce de la soie ? Ce commerce a constamment prospéré, il a enrichi chacune de ces générations. **"La raison de commerce Dufour frères existe depuis au moins deux cents ans; toutes ses circulaires depuis 1775 se trouvent encore en notre possession. Je suis prêt très volontiers à donner, selon mes forces, d'autres renseignements"** répondra, à un descendant Platzmann, Oswald Dufour-Feronce, âgé de 64 ans, demeurant à Leipzig, le 23 avril 1900¹⁵⁸.

¹⁵⁶ Lettre d'Arlès, Paris, "Ce vendredi 1822" [environ 15 décembre], à Pauline Dufour, Leipzig (Archives familiales).

¹⁵⁷ Lettre malheureusement non parvenue jusqu'à nous.

¹⁵⁸ Lettre d'Oswald Dufour-Feronce, Leipzig, 23 avril 1900, à ? Platzmann (Archives familiales) - Un descendant d'Oswald, le baron Dufour-Feronce, fut le dernier ambassadeur d'Allemagne auprès de la Société des Nations avant l'accession d'Hitler. Mort pauvre après sa destitution par les nazis et la confiscation de ses biens, après la guerre, par les communistes. (Discours de Ernst von Bressendorf, Rencontre des descendants de Rapin Thoyras, château de Teillan à Aimargues (Gard) et château du Solier à Lasalle (Gard), propriétés de famille Cazenove, 2-4 juin 1990).

Selon le *Livre particulier de moi Paul Emile Dufour, commencé à l'époque de ma majorité le 1er juillet 1800*¹⁵⁹, depuis sa création, la firme, avait renforcé ses activités, avec, en 1796, la création d'une succursale à Brunswig, d'une autre à Hambourg en 1808.

A 21 ans, Paul Emile se voyait attribuer, avec effet du 21 novembre 1801, date de son association, 3/24èmes des parts de la Maison. Le nombre de ses parts s'accroîtra par la suite : 6/24èmes de 1807 à 1816, 7/24èmes de 1817 à 1819, enfin 21/48èmes de 1820 à 1823¹⁶⁰, année de sa retraite prise le 24 novembre, à l'âge de 44 ans. En 1806, son père, Jacques Marc Antoine lui avait laissé 37.000 livres, comme à chacun de ses trois autres enfants.

L'activité de la maison subit évidemment les répercussions de la situation économique internationale, les conséquences du blocus continental et des crises agricoles et financières, comme de main d'oeuvre :

- 1802 : 894.674 livres
- 1803 : 896.000 livres
- 1804 : 907.000 livres
- 1805 : 731.000 livres
- 1806 : 638.000 livres
- 1807 : 414.000 livres
- 1808 : 619.000 livres
- 1809 : 608.000 livres
- 1810 : 723.000 livres
- 1811 : 429.000 livres
- 1812 : 382.000 livres
- 1813 : 365.000 livres
- 1814 : 1.009.372 livres
- 1815 : 1.384.749 livres
- 1816 : 1.180.000 livres
- 1817 : 1.171.000 livres
- 1818 : 1.009.000 livres
- 1819 : 1.103.000 livres
- 1820 : ?
- 1821 : 1.096.000 livres
- 1822 : 1.037.000 livres
- 1823 : 55.512 livres

En fonction du détail seulement fourni pour l'année 1802, on appréciera l'effet des foires (marquées : *) sur l'activité de la maison :

- Nouvel an* : 140.654 livres
- Jubilate*¹⁶¹ : 306.896 livres
- Pierre Paul : 49.110 livres
- St-Laurent : 100.462 livres
- St-Michel* : 297.550 livres
- Pierre Paul : 49.110 livres
- TOTAL 1802 : 894.674 livres

¹⁵⁹ Livre particulier de moi Paul Emile Dufour aimablement communiquée par la Maison Morel-Journel, Lyon, successeur actuel de l'ancienne maison Arlès-Dufour.

¹⁶⁰ Paul Emile Dufour prendra sa retraite le 24 novembre 1823, à l'âge de 44 ans.

Toujours grâce au même document, ce *Livre particulier de Paul Emile Dufour*, nous n'ignorons pas, non plus, mais pour une période malheureusement limitée, les "bénéfices qu'il a plu à Dieu d'accorder à ma maison [de Leipzig] cette année" :

- 1802 : 10.592 livres
- 1803 : 31.000 livres
- 1804 : 31.800 livres
- 1805 : 23.000 livres
- 1814 : 19.286 livres
- 1815 : 17.498 livres
- 1816 : 4.888 livres
- 1817 : 7.287 livres

A l'examen des années pouvant être comparées, ces bénéfices, par rapport au chiffre d'affaires, représentent un pourcentage variant entre 0,62 (1817) et 3,50 % (1804). Au plan personnel, le montant global des bénéfices de Paul Emile Dufour s'élève, pour la période 1802 - 1823, à 105.055 livres, tandis que ses dépenses - fournies, aussi, incomplètement - varient dans une fourchette comprise entre 3.564 en 1804, et 9.873 livres en 1816.

Mais les intérêts des familles Dufour et assimilées ne s'arrêtent pas au seul siège de Leipzig. Ils portent également sur la succursale "Dufour frères" de Lyon, fondée sous cette enseigne en 1811, "pour la première fois" dit le texte. Auparavant, elle s'intitulait "Feronce, Crayen & Cie" que Paul Emile qualifie toutefois de "ma maison de France". Les familles Dufour et Crayen semblent avoir eu des participations croisées dans chacune des entreprises, notamment Ami Crayen déjà mentionné parmi les dirigeants de l'église protestante de Leipzig, et ce entre 1801 et 1804.

Pour les conditions de gestion de la succursale de Lyon, tels sont les quelques éléments apportés par le *Livre particulier* dont il s'agit. Et si les chiffres fournis, examinés plus loin, s'avèrent faiblement exploitables, certains éléments nous amènent à nous interroger. Du moins, l'un d'eux se trouve contredit par des documents officiels.

Une livraison de la maison "Dufour & Cie" - et non "Feronce, Crayen et Cie" - est, en effet, signalée¹⁶² dans le *Relevé général des dépenses faites pendant les ans X, XI, XII et XIII [1801/1805] par la Mairie de la Division de l'Ouest de la Ville de Lyon pour réparations à la cathédrale et aménagements de l'archevêché*, établi le 13 mars 1819, sous la signature du baron Rambaud", ainsi que sur un cahier *Ouvrages faits à l'Archevêché - An X1 (1802/1803)*¹⁶³. Cette vente portait sur "trois pièces", "105 aunes de taffetas cramoisi à 6 F et 52 3/4¹⁶⁴ à 5,50 F", pour une somme de 920 F réglée le 9 Pluviose An XI, soit le 29 janvier 1803. La récapitulation bien ultérieure à l'acte a-t-elle voulu seulement actualiser le nom du fournisseur ?

Il n'en reste pas moins que Paul Emile Dufour fait état, en 1802, toujours dans son *Livre*, de sa part personnelle (1/16èmes) dans ladite Maison Feronce, Crayen et Cie, comme aussi de "pertes causées par la guerre" en 1803 et 1804, et de "petits bénéfices" en 1806.

Quoiqu'il en soit, par la suite et pendant une période indéterminée, Paul Emile Dufour avait, lui-même et sans l'ombre d'un doute, géré ladite succursale de Lyon. Par

¹⁶² Bernard Deloche, "L'ameublement du Palais Saint-Jean à l'époque impériale", Les Dossiers des Archives municipales, 1992, N° 4.

¹⁶³ AML 470 WP : "Palais de l'Archevêché - An XI / 1832".

¹⁶⁴ Soit au total 187 mètres.

l'intermédiaire d'un courrier¹⁶⁵ adressé à son frère Jacques Ferdinand, le 31 mars 1812, le pasteur de Sauve lui recommandait chaudement la candidature d'un de ses protégés pour "votre maison de Lyon". A ce moment, les parts de Paul Emile s'élevaient à 6/24èmes, pour la période qu'il précise (1811 à 1816), et ses bénéfiques, sur ces bases et pour ceux qu'il nous fournit, étaient les suivants :

- 1811 : 2.763 livres
- 1812 : 5.483 livres
- 1813 : ?
- 1814 : 15.415 livres
- 1815 : 5.805 livres
- 1816 : 4.909 livres

La comparaison des bénéfiques qu'il réalise au cours de sa carrière entre 1802 et 1823 est flatteuse pour les résultats de la succursale de Lyon :

- Leipzig : 105.055 livres
- Lyon : 203.941 livres

A tous ces renseignements chiffrés, Paul Emile Dufour tient à ajouter le fruit de son expérience. Aussi, à propos d'un procès l'ayant opposé à Mackmurd Hickes and C° de Londres, engagé en 1802 et terminé en ...1831, commente-t-il pour l'édification de sa descendance : **" Je consigne ce fait dans mes écritures dans l'espoir que, après moi, mes héritiers parcourant le présent article, se convaincront qu'il ne faut pas avoir de procès et qu'un accommodement prompt dans une affaire litigieuse, même à forte part, est préférable à tout l'art des avoués. Dixi!"**

Mais revenons en cette mi-décembre 1822, au séjour parisien de François Barthélemy, sur le chemin de Lyon où il demande à Pauline d'adresser sa prochaine correspondance. Le séjour dans l'"immense cité" doit être bref, seulement pour y prendre des contacts professionnels selon les recommandations reçues. Bien sûr, il va embrasser sa mère, toute à la joie de le retrouver après une si longue séparation. Cependant, il prend le temps de profiter de la vie parisienne. Une soirée est passée au **"grand opéra"** qu'il ne connaissait pas encore où l'on joue *La lampe merveilleuse* qu'il trouve ... **"vraiment merveilleux"**. **"Chaque fois qu'il paraissait quelque chose qui me faisait plaisir, je me disais tout bas : Si Pauline était là, si Pauline voyait ça, si Pauline entendait ça"**.

Un autre jour, il assiste à une **"petite soirée chez un ami"**. Quel ami ? A son sujet, il reste muet de façon déconcertante. Il ne s'agit pas de Prosper Enfantin, encore en Russie pour quelques mois. Alors, d'un de ces anciens émigrés connu en Allemagne ? Chez ce mystérieux personnage, sans doute quelque peu en vue, non nommé par sécurité peut-être, Arlès rencontre **"des hommes bien intéressants, entre autres le député Manuel et le fameux Béranger¹⁶⁶, l'Anacréon¹⁶⁷, l'Ossian¹⁶⁸ français"**. Fut-il question du mythe napoléonien relancé par ce pourfendeur du trône et de l'autel ? Lui qui avait écrit : **"On parlera de sa gloire, sous le chaume bien longtemps"**. Ses chansons lui avaient valu de fréquenter, durant trois mois l'année précédente, la prison de Sainte Pélagie, condamné par

¹⁶⁵ Déjà mentionné in III - Leipzig ou la découverte de l'amour.

¹⁶⁶ "Manuel était lié d'une amitié étroite avec Béranger qui a souvent célébré, dans ses chansons, ses talents, son patriotisme, son caractère." (Dictionnaire universel du XIX^e siècle Pierre Larousse, 1873).

¹⁶⁷ Poète lyrique grec 500 av. J.-C.

¹⁶⁸ Poète écossais du III^eme siècle.

la Cour d'assises de la Seine pour **"outrages envers la morale publique et religieuse, outrages envers les bonnes mœurs, offense envers les membres de la famille royale et provocation au port d'un signe extérieur de ralliement non autorisé par le roi"** (le drapeau tricolore)¹⁶⁹. Quant à Manuel, ancien volontaire de 1792 devenu officier, puis avocat, à Digne et à Aix, avant de devenir député après le 20 mars 1815, ce n'est, ni plus ni moins, qu'un conspirateur, l'un des chefs de la Charbonnerie qui, aux côtés de La Fayette et de Dupont de l'Eure, vise à renverser les Bourbons ! Deux mois plus tard, il sera expulsé de la Chambre, manu militari,... Et c'est à Lyon, par coïncidence but du voyage d'Arlès, que les libéraux de cette ville ouvriront une souscription pour lui offrir une couronne d'or¹⁷⁰ !

De cette ambiance d'activisme politique, François ne souffle mot à sa fiancée sinon qu'il est bon de jouir **"du plaisir inouï d'entendre des gens d'un esprit brillant et d'une réputation européenne dissenter de choses toutes simples qu'ils savaient rendre intéressantes."** Ces débuts dans la vie mondaine parisienne, il les aborde avec une grande humilité, **"écoutant de toutes mes oreilles", "dans un pauvre petit coin"** et ne pensant pas **"à sortir de mon silence."** Et subitement, après que l'on ait plaisanté, à propos du genre romantique, sur les auteurs français à la mode, et que l'on s'en prend aux auteurs allemands, le voici qui **"s'empare de leur cause. Malgré ma faiblesse et la force trop supérieure de mes adversaires, je fis rendre justice à qui de droit."** Est-ce par une moindre connaissance des oeuvres des auteurs contemporains français que le disciple de Rousseau ne réagit pas plus tôt, ou, lorsqu'il rompt son silence, par chauvinisme ... allemand ? Et de conclure, éprouvant, sans cesse, le besoin d'accroître son savoir : **"Rien n'est joli, selon moi, comme ces soirées où l'on ne joue pas, où l'on ne fait absolument que causer; au moins, l'esprit, le goût et le jugement se forment, la mémoire se meuble, les manières se polissent, enfin, tout est gain."** Pour la suite, il est piquant de signaler, que Manuel, un an plus tôt, avait accueilli et introduit dans le monde parisien, celui de la finance - auprès du banquier Laffitte, du baron Louis - et celui de la presse, bien entendu libérale, - auprès de Charles-Guillaume Etienne, l'un des directeurs du *Constitutionnel* - l'auteur d'un mémoire sur la supériorité de la littérature classique relativement à la littérature romantique; il s'agissait d'un petit homme d'un mètre cinquante cinq de haut, d'un jeune avocat fraîchement débarqué d'Aix en Provence, un certain Adolphe Thiers !

Arlès arrive à Lyon au petit matin du samedi 28 décembre 1822, seul occupant de la diligence durant trois jours et trois nuits, dont celle de Noël : **"A toutes les postes où nous arrivions, tout était en goguette"**. Nuit tragique que la suivante, au cours de laquelle il recueille, avec une intense émotion, le dernier souffle du postillon, étendu sur la neige, baignant dans son sang, écrasé par sa voiture. A peine parvenu à destination, sans perdre un instant, Albert (Dufour-Feronce vraisemblablement) lui fait "courir la Fabrique", malgré la lourde fatigue du voyage.

L'une des premières correspondances de Pauline le déçoit le dimanche 29¹⁷¹, il ne se prive pas de le lui faire savoir : **"D'après ta première lettre, je m'étais nourri de l'espoir de vivre avec toi, quoiqu'absent. Je pensais au bonheur de lire dans ton cœur, de connaître tous tes petits tourments, tous tes plaisirs; mais voilà que des occupations me privent de tous ces détails que j'aime tant parce qu'il ont rapport avec ma Pauline. J'ai eu aussi des chagrins, des occupations, et, pour les oublier, pour m'en distraire,**

¹⁶⁹ Chronique de la France et des Français, dir. Jean Favier, p. 1821, Paris, Larousse, 1987, 1301 p..

¹⁷⁰ A. Kleinclausz, Histoire de Lyon, T. III, p. 49, Lyon, Masson, 1952. 343 p.

¹⁷¹ Lettre d'Arlès, Lyon, "Dimanche 29" [décembre 1822], à Pauline, Leipzig (Archives familiales).

je t'écrivais, car, pour moi, t'écrire n'est pas une occupation; c'est le plus grand des plaisirs, le seul que je goûte de bon cœur. Oserais-je le dire, et pourquoi pas ! Il faut dire ce qu'on pense, il faut ouvrir son cœur !" Et ce qu'il pense, lui, il ne peut le cacher, pas plus qu'il ne dissimule les espoirs déçus qui précèdent : **"Tu me parles des traîneaux et ne me dis pas s'il y a eu de brillantes parties. J'aime beaucoup ce plaisir, il est élégant, brillant et bruyant mais je trouve, et suis persuadé que tu penseras comme moi, qu'il est inconvenant qu'une femme aille en traîneau autrement qu'avec son mari et une jeune personne avec ses parents. Tu ne me dis qu'un mot du bal du Prince. Lette, je suis sûr que tu n'y as pas été aussi raisonnable qu'au premier. On oublie si vite les résolutions qui tendent à nous priver de nos plaisirs ! Enfin, puisque tu te portes bien, je suis tranquille. Prends bien garde aux chutes en patinant, cela peut être fort dangereux. Lette, pense à moi."**

Et s'il a travaillé toute cette journée dominicale, cela ne l'empêche pas, après avoir dîné à cinq heures, d'assister à la représentation de *Don Juan*, au théâtre. Mais il s'en sauve avant la fin, en raison d'une traduction et d'une interprétation jugées insuffisantes, **"préférant un moment d'entretien avec mon amie à toutes les symphonies de tous les Mozart de tous les mondes."**

Troisième journée lyonnaise, troisième lettre à Pauline qu'il signe Arlès; les autres, lorsqu'elles le sont, de l'initiale de son nom. Le courrier part le lendemain. Lui aussi, pourtant, a reçu trois lettres d'elle mais **"elles restent si longtemps de Leipsic à Lyon"** qu'il craint d'en être privé plus de huit jours. Il s'installe dans sa provisoire vie lyonnaise.

Dans l'instant, il ne recherche pas les contacts, **"bien que les soirées commenceront bientôt chez les naturels"**. Il n'a encore vu que deux personnes, connues à Leipzig : Gustave Platzmann et Thierry Brölemann, et encore parce qu'ils lui ont rendu visite. Avec Albert Dufour-Feronce, ils sont tous sensiblement du même âge, à deux ou trois ans près, et tous quatre célibataires (A confirmer pour Thierry Brölemann). Gustave Platzmann, cousin germain de Pauline comme Albert Dufour-Feronce, est le quatrième fils de Henri Charles et de Victoire Elisabeth, née Dufour; en compagnie de son frère, Ferdinand, il est en passe de créer, à leur nom, une affaire de commission de soie.

Quant à Thierry Brölemann, il descend d'une famille venue de Soest en Westphalie, au milieu du XVIIIe siècle, pour s'installer à Lyon et y fonder la maison Brölemann et Duport, commissionnaire en soieries¹⁷². Cette famille est alliée à la branche de Cazenove dont l'aïeul s'est marié à Marie, onzième enfant de Rapin de Thoyras. A l'égard de Thierry Brölemann, Arlès, certes encore bien jeune, commet une erreur de jugement que l'avenir contredira¹⁷³ en écrivant : **"Ce dernier est toujours enfant et je crains bien que jamais il devienne un homme."** Pourtant, Thierry est plein de complaisance puisqu'il lui propose de l'introduire dans le monde lyonnais. **"Je me suis empressé de lui dire que je renonçais au monde pour me livrer à l'étude; j'ai dit vrai, car mon intention est de passer mes soirées avec Klopstock¹⁷⁴, Krug¹⁷⁵ et Lacretelle¹⁷⁶, et au milieu de tout ça, pour adoucir**

¹⁷² Raoul de Cazenove, ouvrage cité, et Notes sur la société lyonnaise en 1858, cité.

¹⁷³ Commissionnaire en soieries, il sera vice-président en 1852 et président de la Commission municipale de Lyon à partir de 1855.

¹⁷⁴ Poète allemand (1724-1803) influencé par les poèmes d'...Ossian. Chantre de la Révolution française se vit décerner par l'Assemblée nationale le titre de citoyen français.(Dict. Quillet)

¹⁷⁵ Philosophe et écrivain allemand (1770-1842). Disciple et successeur de Kant à sa chaire de métaphysique de Königsberg. (Dict. Quillet)

la stérilité de ces Messieurs, mon auteur favori que je lis en imagination, nuit et jour, Pauline. C'est avec cet inappréciable auteur que je compte descendre avec délices le fleuve de la vie. C'est lui, c'est sa divine bonté qui me soutiendra toujours et fera de moi un brave et utile citoyen¹⁷⁷ et un mortel des plus heureux."

Toujours dans la même lettre, il craint les difficultés pour Pauline de lire son "griffonnage" : *"J'avais d'abord pris la résolution de bien écrire tes lettres, et puis j'ai vu que c'était une gêne et que cela m'ôterait un peu du plaisir que j'éprouve en te disant tout bonnement ce que je pense." Et, tellement anxieux de ne point lire souvent l'objet de son cœur, il la presse de faire comme lui, d'écrire bien ou mal,*

*allemand ou français*¹⁷⁸. Il insiste, "que ce soit un plaisir et non un travail." Perdant de vue ce qu'il a écrit précédemment - mais il écrit tant ! -, il y revient : *"J'ai toujours oublié de te demander si tu peux lire mon griffonnage. Souvent, en t'écrivant, je me laisse aller et ne songe pas du tout à ma plume. Si tu ne peux bien lire, dis un seul mot."* Il a bien raison de craindre la mauvaise lisibilité de son texte, déjà pour l'immédiat ! Car son écriture deviendra de moins en moins aisée au cours des années.

Il termine avec ces recommandations : *"Lette adieu. J'espère que tu auras été prudente à tous ces bals. Le petit air pomme cuite te va fort bien, il est vrai mais il serait bon de ne jamais l'avoir. Adieu, adieu, ne te fatigue pas trop en patinant trop d'exercice, avec tous ces bals pourrait te nuire, encore une fois, pense à ton Arlès."*

Ces recommandations, quelque peu entachées d'intérêt personnel qu'elles paraissent, ne sont pas vaines. L'état de santé de sa fiancée laisse un peu à désirer. Une des tantes de Pauline, le tranquillise : *"Pauline a étonnamment repris depuis quelques jours et je ne doute pas qu'en se ménageant bien, elle ait un jour une constitution aussi forte que la mienne à son âge, j'étais de même et l'on désespérait de moi."*

Un mois plus tard, il reprend le sujet : *"La santé est un bien fragile que l'on retrouve difficilement quand on l'a perdue. Prions Dieu de nous la conserver et ne nous jouons pas de ce qu'il y a de plus précieux. Je serais bien heureux si ta santé était si bonne que la mienne !"*

Est-ce bien exact ? Il se veut rassurant; ses "paupières" le font plus rarement souffrir qu'à son départ d'Allemagne. Depuis son enfance, bien que sa vue soit bonne, il a toujours eu les yeux délicats. C'est qu'il les soumet à rude épreuve; à Paris, il a écrit tous les jours jusqu'à une heure du matin et, depuis qu'il est à Lyon, jusqu'à 11 heures, en principe. Mais il ne se tient guère à cet horaire : *"J'avais bien promis de ne plus veiller parce que cela m'abîme les yeux."* Il désigne les responsables, l'air ou l'eau ...

Et puis, il se voit amaigri, voire vieilli, avec un front qui se ride, une figure qui s'allonge. *"Et j'ai pris des cheveux blancs, oui, des cheveux blancs. Tu ris, tu ne me crois pas eh bien, la première fois que M. Renard viendra me tondre, je réunirai tous les cheveux blancs et te les enverrai."* Enfin, il fait état de *"maux de poitrine qui ne sont nullement inquiétants"* ; il n'est pas le seul frappé, assure-t-il, il les attribue à *"l'air vif et mordant du Rhône"*. Cet hiver s'avère effectivement bien rigoureux, *"dix à onze degrés de froid; c'est beaucoup pour un pays où l'on est si mal chauffé par la cheminée. Hier, dans*

¹⁷⁶ Jurisconsulte et publiciste français (1751-1824). Entre autres, auteur, en 1791, de Etablissement des connaissances humaines et de l'instruction publique dans la Constitution française. (Dict. Quillet).

¹⁷⁷ Souligné par nous.

¹⁷⁸ Les lettres d'Arlès sont écrites en français et Pauline lui répond de même.

l'après-dîner, il est tombé un pied de neige; aussi, aujourd'hui ¹⁷⁹, les rues sont comme des rivières. Lyon est un bien vilain, bien triste pays en hiver, surtout quand le cœur est ailleurs !"

Mais "ailleurs", on reçoit mal et on réagit vivement au franc parler qui caractérise son auteur. Par retour du courrier, soit trois semaines, notre amoureux, le 26 janvier 1823, doit solliciter humblement le pardon : ***"Comme ta lettre du 17 me rendrait heureux, si elle ne me faisait ressentir davantage mes torts et mon injustice ! Combien j'ai été injuste, ma Pauline, et que je m'en repens ! Que tu es bonne et mérite d'être aimée ! Aussi, je t'aime pour la vie. Comme tu es meilleure que moi !"*** Mais, à propos d'un coureur de jupons - "Mr K."- dont Pauline lui raconte les dernières audaces, il ne peut s'empêcher, encore, de moraliser. Non sans insistance : ***"Sans être trop sévère, je dirai que la réputation d'une jeune fille ou d'une femme est une fleur trop délicate, qu'un souffle peut ternir, et que le souffle, et même le sourire, de pareils êtres est un venin dont il faut les garantir. Je le répète, lorsqu'un homme est assidu auprès d'une demoiselle ou d'une femme, c'est qu'elle le veut bien, car elle peut se défaire du plus impertinent, sans même lui manquer. Encore une fois, on sait à qui l'on s'adresse. Mr K. a fait la cour à toutes les jeunes filles : et cependant, il t'a respectée. Tu es cependant la plus jolie et, certes, il t'eut préférée, mais il voyait que ses peines seraient entièrement perdues. Il a acquis assez d'expérience et est assez physionomiste pour avoir vu d'abord que tu n'étais pas comme les autres. Ma bonne Pauline, si je me suis plaint de froideur, c'est ma plume qui l'a fait et non mon cœur. Oh ! j'en ai l'intime persuasion. Je suis aimé autant qu'un mortel peut l'être et je suis aimé par un ange ! Mon amie, cette réserve, je ne te la reproche pas [...]. Conserve ces vertus; presque toutes tes compagnes les ignorent, je suis sûr même que plusieurs s'en moquent. Conserve-les en dépit de l'exemple."***

Dans cette mission, Arlès bénéficie d'un allié puissant en la personne de M. Hirzel, le pasteur de la famille, ***"un bien digne homme" qu'il "aime et estime, sans le connaître particulièrement."*** Ce qu'il souhaite; il veut ***"lui témoigner toute sa gratitude pour ce qu'il a fait indirectement pour moi. Je lui dois beaucoup; il a reconnu en toi les germes de toutes les vertus et il a mis tous ses soins à les développer; il s'est attaché à toi de préférence et ne t'a pas perdu de vue un seul instant; c'est à contrecœur qu'il a si tôt terminé ton instruction religieuse et ce n'est qu'en tremblant qu'il t'a vue entrer si jeune dans le monde. Cette visite qu'il paraissait faire pour ta mère, j'en suis sûr, tu en étais le but. Sans doute, il avait entendu dire que ta santé était chancelante et que le monde finirait par la détruire, et plein de confiance en toi, il est venu en vrai ami, en père, encourager sa fille à se ménager pour l'avenir."*** Et le catholique devenu anticlérical de se réjouir et d'espérer : ***"Ainsi devraient être tous les serviteurs de Dieu, et alors ils devraient être révéérés comme Dieu ! Ma bonne Pauline, je te sais bien bon gré du sacrifice que tu fais à ma tranquillité. Comment puis-je t'en reconnaître ?"***

Et pour conclure, cette déclaration passionnée : ***"Je le jure, je ferai, toute ma vie, consister mon bonheur à faire le tien ! Je me corrigerai, avec ton aide, de bien des défauts. Je ne vis et vivrai que pour toi, et si le bonheur habite en quelque lieu, ce sera avec nous : je n'aime ni l'argent, ni la grandeur et je n'importunerai jamais le ciel de mes vœux. Que Dieu, à qui nous devons tout, nous conserve nos cœurs purs et bons, qu'il nous accorde la santé et nous serons tous exaucés."***

"Je n'aime ni l'argent, ni la grandeur"... "Que Dieu nous conserve nos cœurs purs et bons"... Un programme pour l'avenir ! Dans l'immédiat, il se familiarise avec son futur

¹⁷⁹ Lettre d'Arlès, Lyon, à Pauline Dufour, Leipzig, vendredi 24 janvier 1823 (Archives familiales).

métier. **"Je vois avec plaisir que je me mettrai au fait des soieries plus facilement que je n'aurais cru."** Apparemment, sa tâche est bien différente de celle qu'il assumait à Leipzig et, cette fois, des responsabilités lui sont confiées. **"Dans peu, souligne-t-il, je connaîtrai la fabrique comme un ancien !"** Il se réjouit des belles affaires faites en compagnie d'un certain Thiériot, un personnage connu de Pauline, en instance de départ pour Leipzig : **"qu'il est heureux homme !" Avec lui, il croit "avoir fait de bien bons achats." Et là, on va de surprise en surprise : on apprend qu'il fait - déjà □ des "affaires particulières " mais qu'elles lui donnent du "tourment"; on lit, dans le texte daté du 25 janvier 1823**¹⁸⁰ : **"Les affaires d'intérêt me tuent et m'insupportent, et je n'en sors pas !"; et, dans la suite du lendemain, il prévoit "tous les désagréments, toutes les tribulations dont le commencement de ma nouvelle carrière sera semé."** Il ne sait pas encore qu'il goûte à ce que sera sa vie, professionnelle et sociale, tout son futur.

La société lyonnaise, il ne semble pas la fréquenter beaucoup, malgré les invitations de ses mentors. En compagnie d'Albert Dufour-Feronce, il **préfère "philosopher avec Montesquieu"** et **"attraper onze heures sans nous en douter"**, plutôt que d'accompagner celui-ci, un autre jour, au **"bal du Cercle"**. Plus tard, il cède devant son insistance, malgré la fatigue à laquelle s'ajoute celle d'un nouveau dimanche laborieux; c'est qu'Albert s'est **"engagé pour deux walzes (sic) et il ne veut pas y aller seul"**. Le bal est brillant mais Arlès s'y ennue, du moins l'assure-t-il à Pauline, dans sa lettre du lendemain, le lundi 3 mars. De plus, il a encouru les foudres d'Elfride¹⁸¹, **"l'écarté en étant la cause; mais ça ne peut servir d'excuse, parce que les dames détestent ce vilain écarté qui attirent tous les jeunes gens et leur fait oublier la danse et souvent les dames."** Dans le courrier de la veille, après un silence bien inhabituel dû à de nombreuses occupations, il raconte avoir assisté à la représentation de deux pièces théâtrales jouées, entre autres, par Thierry Brölemann, se réservant de donner des détails de vive voix. Le moment en est proche, en effet.

"Avec ce cher mois de mars" [1823] je me prosterne devant son soleil"-, cette première séparation arrive, enfin, à son terme; il a compté les jours - convertis en heures ! - qui l'en rapprochaient. Tout au long, il a espéré recevoir le portrait de Pauline, ayant, de son portefeuille, "ôté celui de Nap..., " comme il l'écrit avec une précaution toute relative à l'égard des Bourbons. **"Je t'en supplie, n'oublie pas que ce portrait adoucira la fin de mon séjour [...] il ne me quittera plus de la vie !"** Malheureusement, Junot (?), le peintre, est un **"maudit paresseux"** et **"il faut bien prendre son parti quoiqu'il en coûte. Puisque tu ne pouvais m'envoyer ton portrait, tu aurais dû sacrifier une boucle de cheveux; je n'ai rien de toi."** Finalement, le portrait est terminé : **"Ce que tu me dis du portrait me fait espérer qu'il sera ressemblant. A moins d'être tout à fait un âne, l'on ne peut faire loucher des yeux comme les tiens et pour te faire une grande bouche, il faudrait être bouché et borné ! Qu'il me tarde de confronter et d'embrasser l'original !"**

"Je croyais être devenu patient (ayant séjourné si longtemps en Allemagne); mais depuis que je dois partir, je suis insupportable, et les pauvres ouvrières qui ont tous les jours affaire à moi souffrent de mon humeur. Rien ne va assez vite à mon gré et il me semble qu'une quantité de gens ont de l'eau et non du sang dans les veines. Mais aussi rien n'est aussi ennuyeux que d'avoir à traiter avec des ouvriers, et je suis toujours malheureux lorsque je dois marchander le travail d'un malheureux qui a

¹⁸⁰ Lettre d'Arlès, Lyon, à Pauline, Leipzig, commencée le 24 janvier 1823, citée, poursuivie les 25 et 26 (Archives familiales).

¹⁸¹ Elfride Brölemann, sœur de Thierry - tous deux enfants d'Henri Auguste Brölemann - mariée à son cousin Arthur de Cazenove, le 25 novembre 1824, décédée à la naissance de son premier enfant, Hélène, le 7 octobre 1826.

besoin de pain." C'est la première fois, depuis six ans, qu'il a repris contact avec la classe ouvrière et approché, à nouveau, sa misère.

Le départ pour Leipzig, d'abord prévu le dimanche 2, est reporté au lendemain; **"mais on n'en finit pas et nous serons bien heureux si nous quittons ce Lyon demain soir bien tard; cela fait qu'au lieu d'arriver vendredi ou samedi [de la semaine suivante], comme je m'en étais bercé, nous n'arriverons que dimanche soir et peut-être bien lundi. J'aurais tant voulu passer le dimanche avec toi ! Oh ! je presserai tout, je paierai si bien les postillons que, si c'est possible, ça sera."** C'est le mardi seulement, qu'il pourra croire, enfin, à son bonheur...

François Arlès reprend ses activités à Leipzig. Le dimanche ou certaines soirées, il retrouve sa place, provisoirement abandonnée, sur le sofa du salon de Paul Emile et d'Adélaïde Dufour, aux côtés de Pauline. Leurs fiançailles auront duré deux longues années. A l'approche de cette union, bien qu'il soit âgé de vingt sept ans et ait dépassé la "majorité matrimoniale", fixée à vingt cinq ans, il tient, par respect filial, à sacrifier à l'usage des "actes respectueux". "Claire Tichy, Veuve de Jean François Arlès, Chef de Bataillon", comparaît, le 30 août 1824, devant Maître Colin, notaire, place Royale n° 25 à Paris. Selon l'acte dressé¹⁸², elle déclare **"consentir formellement au mariage de M. François Barthélemy Arlès, son fils, majeur, né à Cette, près Montpellier (Hérault), le 17 Prairial an cinq (Cinq juin mil sept cent quatre vingt dix sept)"**¹⁸³ **et demeurant à Liepsick, avec Delle Pauline Henriette Louise Dufour [...] voulant qu'il soit procédé à la célébration dudit mariage en son absence sans que l'on puisse arguer d'aucune opposition de sa part."** Sa signature est toujours aussi malaisée que lors de son mariage. Vraisemblablement sur les recommandations instantes de François, elle a eu bien raison de s'y prendre assez tôt. Les formalités sont nombreuses : le tribunal civil de la Seine, en la personne du juge Michelin, certifie la signature du notaire, le Maître des requêtes, Secrétaire général du Ministère de la Justice, celle du juge à son tour, le Ministère des Affaires étrangères authentifie le visa de son homologue de la Justice et, enfin, "l'Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Saxe près Sa Majesté très Chrétienne", celui du Ministre des Affaires étrangères, le 11 septembre... Mais l'acte notarié semble être postdaté, puisque soumis à l'enregistrement, puis légalisé par le tribunal, le jour même de son établissement.

Tandis qu'en France Charles X, à la mort de Louis XVIII, succède à son frère, le mariage est célébré le 18 octobre 1824 à Leipzig. François Arlès voit la concrétisation de ses souhaits les plus chers. Il a vingt sept ans, sa jeune femme dix neuf. Il entre dans une famille aux nombreuses ramifications parentales. Dans une famille opulente, également, et dont Pauline est la seule descendante. Mais ceux qui pensent qu'Arlès a fait un mariage d'intérêt, mesureront leur erreur à la parfaite sincérité de ses sentiments, tout droit venus du plus profond de son cœur; ils ne cesseront jamais de l'habiter. La confiance que ses beaux-parents lui témoignent est si grande que le régime exclusif de communauté régira les rapports matrimoniaux, comme consigné par l'un des juges et le greffier du baillage judiciaire de Leipzig. Les jeunes mariés sont installés, par les parents, dans une autre de leurs maisons de campagne, à Abtnaundorf. Comme celui de Connewitz, cet ancien village se trouve, aujourd'hui, inséré dans l'agglomération de Leipzig. Cette maison de deux étages existe toujours, aussi ravissante avec ses deux avant-corps et ses colombages, au numéro 62 de la Strasse Abtnaundorfer¹⁸⁴. Elle a été préservée de l'usure du temps et du pouvoir des

¹⁸² Acte notarié de consentement de mariage sa mère au mariage d'Arlès du 30 août 1824 (Archives familiales).

¹⁸³ La date de cet acte est erronée. L'acte de naissance d'Arlès porte bien celle du 15 Prairial an V, soit le 3 juin 1797.

¹⁸⁴ Renseignements, photo et plans aimablement communiqués par M. Andreas Beckmann, Brême (RFA).

hommes et reste située au milieu d'un grand parc; il en est de même des propriétés voisines, ayant appartenu ou appartenant toujours aux familles alliées des Dufour, descendants de la branche Mauclerc¹⁸⁵, les Frege, Mayer, Becker, Jay, Beckmann, tous négociants de la place de Leipzig, et obligatoirement concernés par des affaires de change à l'occasion des foires, devenus d'importants banquiers au cours du 19^{ème} siècle.

Avec son entrée dans la famille, Arlès fait aussi son entrée de plain-pied dans la maison Dufour frères. Il multiplie ses efforts à l'approche d'un nouveau tournant de sa vie et, maintenant, de celle de sa jeune femme : leur venue en France et leur installation définitive à Lyon dès les premiers mois de l'année 1825 !

V - L'INSTALLATION LYONNAISE

"... Il n'est pas en Europe de situation plus naturellement commerciale que celle de Lyon ; et l'on comprend, que dès qu'il a existé des hommes dans ce pays, ils ont dû la choisir d'abord pour s'y donner rendez-vous, afin d'échanger leurs produits de leurs grossiers travaux, et plus tard, pour s'y établir et commercer. Aussi, bien avant l'alliance avec Rome, Lyon et ses habitants étaient déjà célèbres dans les Gaules par leur commerce. Cette alliance augmenta beaucoup l'importance de la ville de Lyon, et, pendant longtemps, elle fut le marché le plus fameux de l'empire romain¹⁸⁶ ."

Ainsi Arlès entreprend-il d'approfondir, par le détail, le passé de la ville qui l'accueille. Et de poursuivre :

La chute de Rome entraîna aussi la chute du commerce de Lyon ; mais les avantages de la position l'y rappelèrent bientôt, et ce furent les Italiens qui, étant à cette époque, les plus habiles commerçants du monde le rétablirent. Comme ils avaient obtenu de grands privilèges, le commerce et l'industrie de Lyon restèrent longtemps dans leurs mains et ils devinrent, pour ainsi dire, maîtres de la ville où ils étaient cantonnés par nations : les Florentins, les Génois, les Piémontais qui, tous, avaient des privilèges particuliers. Peu à peu les Suisses et les Allemands s'introduisirent à côté des Italiens, leur firent concurrence et devinrent presque aussi puissants qu'eux. A la fin, les Lyonnais, instruits par ces divers étrangers, furent assez forts pour se passer d'eux ; et tous les privilèges qu'on leur avait accordés leur furent successivement retirés. Les Italiens ne relevèrent pas seulement le commerce de Lyon, ils fondèrent son industrie. A côté de celle de la soie, bien d'autres ont fleuri, qui peu à peu se sont éteintes [...]. Il paraît certain qu'après avoir été introduite à Avignon et dans le Comtat, au XIV^e siècle, par les papes, et près d'un siècle après, vers 1480, à Tours, par Louis XI qui avait fait venir des ouvriers d'Italie, cette industrie fut importée à Lyon sous François 1^{er}, au commencement du XV^e siècle, par Alexandre Turquet - quelques auteurs les nomment Etienne Turquet et Paul Noris - et J.F.

¹⁸⁵ La branche Mauclerc est issue de la quatrième fille de Rapin de Thoyras, Marguerite-Cécile, née à La Haye le 19 août 1703, mariée à Paul Emile de Mauclerc le 12 juillet 1728 à Wesel.

¹⁸⁶ A.[rlès]-D.[ufour], *Un mot sur les fabriques...*, op. cit., pp. 89 et s.

Nariz, Florentins ou Lucquois selon quelques auteurs, Génois selon d'autres. Elle dut acquérir en peu d'années une assez grande importance ; car, en 1554, Henri II fit des règlements concernant la manufacture des soieries de la ville et faubourgs de Lyon. Henri IV en 1596 et Louis XIII en 1619 la confirmèrent ; mais, en 1666, Colbert qui affectionnait particulièrement Lyon refit entièrement ces règlements, entra dans les plus minutieux détails et donna à l'industrie lyonnaise un véritable code commercial dont les fabricants lui avaient eux-mêmes indiqué les bases. Ce travail remarquable forme bien certainement encore le traité de fabrication le plus complet qui existe de nos jours. Comme jusqu'à l'abolition des maîtrises, ces règlements n'ont cessé de régir nos manufactures de soieries, beaucoup d'écrivains ont souvent, par erreur, attribué à Colbert la fondation de notre industrie. Tous les documents consultés tendent à prouver que, de 1600 à 1686, époque de la Révocation, le nombre des métiers s'était élevé de 6 à 9.000, et même 12.000 ; plus tard, et entre autres années, en 1699, il était au-dessous de 4.000. D'après M. Roland de la Platière, inspecteur des manufactures, de 1750 environ jusqu'en 1786, il s'éleva et se maintint à peu près à 12.000, variant cependant quelquefois de 2 à 3.000, par suite de la disette des soies, des deuils trop prolongés, des guerres ruineuses, des changements du goût et de la mode, etc. De 1786 à 1788, le nombre des métiers s'éleva, momentanément, de 15.000 à 18.000 ; c'était sans doute une des conséquences du traité de commerce de 1786. Par ce traité, l'Angleterre maintenait bien la prohibition des soieries françaises ; mais, comme beaucoup d'autres articles étaient admis, la contrebande dût devenir plus facile et plus considérable. En 1789, le nombre de métiers fut réduit à 7.500. De 1795 à 1800, conséquence du siège et des guerres, il varia de 2.500 à 3.500. De 1801 à 1812, beaux temps de l'Empire, il se releva sans presque jamais dépasser 11 à 12.000. Mais, dès la paix de 1815, l'échange des produits avec tous les pays du monde étant devenu facile, l'impulsion donnée à la fabrique fut prodigieuse et le nombre de nos métiers s'éleva bientôt à 20.000. De 1820 à 1823, il fut porté à 24.000 et de 1824 à 1825, époque des plus fortes expéditions pour l'Amérique, il dépassa 27.000 dont 18.000 pour la ville et 9.000 dans les faubourgs ou la banlieue. [...]

Telle est l'histoire commerciale de cette ville, tel est le contexte dans lequel notre rapatrié trouve la "fabrique" où il vient exercer la profession de commissionnaire en soieries pour le compte de la Maison Dufour frères de Leipzig. Et c'est en ces termes, reproduits très partiellement, que François Arlès, après avoir interrogé longuement les Archives municipales et celles de la Chambre de commerce, les décrira, sous les initiales A.D., quelques années plus tard, dans un ouvrage intitulé *Un mot sur les fabriques étrangères de soierie, à propos de l'exposition de leurs produits faite par la Chambre de Commerce de Lyon*¹⁸⁷. Dans cet ouvrage vendu au profit de la Fondation Jacquard, il soulignera aussi l'essentielle raison des vicissitudes rencontrées périodiquement par la fabrique : **"La grande valeur de la matière que nous employons est une des causes principales de la précarité du travail, précarité qui désespère souvent l'ouvrier et le fabricant, en les exposant à de fréquentes alternatives de calme et d'activité"**¹⁸⁸.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.* p. 69.

Avec certitude, on peut dater du mois de février ou de mars 1825 l'installation du jeune ménage à Lyon. Cette ville, toute nouvelle pour Pauline, il s'empresse de la lui faire visiter, avec grands ménagements pour sa santé. En même temps, pour celle de l'enfant que, déjà, elle attend. En raison de son état, il a fallu hâter le départ de Leipzig, pour éviter, plus tard, les cahots des diligences, les fatigues de l'interminable odyssee, **"sans compter la marée et les truffes, au petit profit du courrier, et pour le grand supplice des voyageurs"**¹⁸⁹ . Pauline a souvent entendu son père évoquer ses souvenirs lyonnais remontant à 1812, lorsqu'il assumait la responsabilité de la succursale locale. Peut-être, était-il accompagné de sa femme, peut-être aussi l'étaient-ils de leur fille. Si tel est le cas - nous l'ignorons -, celle-ci n'en a vraisemblablement conservé que peu la mémoire.

Aux dires de certains contemporains, la ville est peu avenante. **"Jamais je n'ai vu de cloaque pareil à cette ville-ci et les maisons ne sont guère plus propres que les rues"** avait écrit à son fils le nouveau préfet, le comte René de Brosse, dès son arrivée, deux ans auparavant¹⁹⁰ . Et si ce haut fonctionnaire s'emploiera à remédier à cet état de choses, son sentiment se trouvera encore partagé, une dizaine d'années plus tard : **"Le quai du Rhône est admirable, le quartier Bellecour superbe ; mais l'intérieur de la ville offre un aspect peu flatteur ; les rues sont étroites, obscures et mal pavées"**¹⁹¹ .

Sur la rive droite du Rhône, pris sur une boucle asséchée du fleuve, le Port Saint-Clair, déjà promenade plaisante et à la mode¹⁹² , accueille le jeune ménage, dans le quartier du même nom. Ce nom, d'une chapelle dédiée à ce saint, évoque dans la pensée d'Arlès le souvenir de sa ville natale, plus loin, vers là où coule le fleuve... Depuis quelques décennies, aménagé par différents architectes dont Soufflot - "architecte et contrôleur des bâtiments du Roi" -, le quartier est moderne, séduisant. En 1810, Mazade d'Aveize s'extasie : **"Tout le quartier Saint-Clair forme une nouvelle et superbe ville : il y a quarante ans à peine il n'existait pas une seule maison sur ce quai, qui est aujourd'hui le plus agréable et un des mieux bâtis de Lyon. La rue Royale, les rues de Berry, Dauphine, etc., sont toutes du même temps, elles sont larges, alignées et beaucoup mieux à tous égards que les rues des deux anciennes villes"**¹⁹³ !

L'installation se fait au numéro 22 dudit Port Saint-Clair¹⁹⁴ , dans la maison Milanois. Cette maison, bâtie vers 1770 comme ses voisines, fut la seule à être "renversée" comme "repaire de l'aristocratie", lors du siège de la ville, sous la Terreur en 1793. Ses propriétaires l'ont reconstruite au même endroit, à l'angle du quai et de la place Tolozan, perpendiculairement à la magnifique maison du même patronyme, celui du Prévôt des Marchands en 1784 et Président de la Chambre de commerce de Lyon de 1785 à 1788. Comme précédemment, elle lui cache un peu ces choses rares à l'époque, l'air, le soleil, la vue¹⁹⁵ . Cette vue, **"avec devant soi la belle plaine du Dauphiné, se perd au fond d'une magnifique perspective que termine la chaîne des Alpes ; de toutes parts, on**

¹⁸⁹ Th. Aynard, *op. cit.*, p. 4.

¹⁹⁰ Cité par Gérard Corneloup, "Le préfet oublié", Lyon Figaro, 2 mars 1992

¹⁹¹ J-B Champagnac, *op. cit.*, p. 26.

¹⁹² "En 1827, le quai Saint-Clair était devenu le plus beau quai de Lyon ; il a gardé cette place d'honneur pendant tout le règne de Louis-Philippe." (Th. Aynard, *op. cit.*, p. 24).

¹⁹³ Dominique Bertin & Anne-Sophie Cléménçon, *op. cit.*, p. 117. Ces deux anciennes villes sont Lyon et la Croix Rousse.

¹⁹⁴ Selon acte de naissance n° 3581 du 30 août 1825, Lyon, de Pauline Claire Arlès née le 28 même mois.

¹⁹⁵ Objet d'un procès fait par M. Tolozan à M. Milanois en 1758, lors de la première construction (Th. Aynard, *op. cit.*, pp. 15 et s.).

voit sur le fleuve des moulins, des foulons et de grands artifices hydrauliques, dont le mouvement et le bruit annoncent les travaux d'une grande ville de fabrique ¹⁹⁶ ."

Arlès en est proche. Dans le même immeuble, la Maison Dufour a ses magasins et bureaux. Ils se situent en plein centre des affaires, à proximité de la place des Terreaux, point de départ et d'arrivée des diligences, au pied de la "colline qui travaille", la Croix Rousse. **"Banquiers, fabricants, agents de change, tout est là. On n'entend que le son des écus, on ne rencontre que des hommes riches... Les enfants de huit ans, élevés dans la crainte de Dieu et des banqueroutes, y connaissent déjà le cours du change et la tenue des livres en partie double** ¹⁹⁷ ..." Les moeurs ne changeront pas. Stendhal, dans ses *Mémoires d'un touriste*, conclura son observation des moeurs locales d'un péremptoire **"J'offense le dieu du pays : l'argent !"**. Au moins, aura-t-il trouvé chez les Lyonnais **"de grands traits assez nobles"**, les rives de la Saône **"à deux lieues de Lyon, pittoresques, singulières, fort agréables"**, un paysage lui rappelant **"les plus jolies collines d'Italie"**. Même si, pas plus que Grenoble ou Paris, il n'aime Lyon dont il **"n'aspire qu'au bonheur d'en sortir"**.

C'est évidemment loin d'être le cas de François ; mais à peine l'installation matérielle achevée, commence la ronde folle de ses "tribulations", comme il l'écrivait alors à sa fiancée. De cette période, une des premières lettres d'époux que nous lui connaissons est expédiée, le 18 avril 1825, de Leipzig.

La foire de Pâques l'a déjà ramené en Saxe. Cette foire **"s'étant beaucoup calmée"**, il aurait eu le temps d'écrire la veille et le matin, **"mais je ne me sentais pas disposé, je suis tout triste, tout découragé par ton silence"**. Le début de sa lettre manifeste un lourd dépit ; il est vrai que le futur père attend vainement les nouvelles de Lyon, quittée dix à douze jours plus tôt : **"J'avais espéré recevoir une lettre de toi aujourd'hui ; mais le courrier est là et il n'y a rien. Je ne puis te décrire dans quel état de déplaisir et dans quelle inquiétude ce silence impardonnable me jette. Si tu es malade, il fallait faire écrire un mot par ta mère ou Albert** ¹⁹⁸ , **et, si tu ne l'es pas, il fallait écrire toi-même et envoyer ta lettre directement si la maison n'écrivait pas, ce dont tu aurais pu t'informer sans te déranger ; et d'ailleurs, tu n'as pas tant à faire que tu puisses oublier une chose qu'il est de ton devoir de ne pas oublier. Je voudrais te gronder encore, ma bonne amie, mais je crains que tu sois malade et que ce soit la cause de ton silence ; je vais être sur les épines jusqu'à jeudi, j'aurai donc été douze jours sans lettre de toi. Est-ce pardonnable dans un moment aussi critique, après une indisposition dont tu ne m'as pas annoncé la fin ! Il paraît que le plaisir de revoir ta mère te fait oublier tes autres devoirs qui maintenant sont les premiers que tu dois remplir** ¹⁹⁹ ."

Il reprend sa lettre le lendemain, puis le surlendemain. Cette journée lui amène deux courriers, l'un du jeudi 7 - sans doute déposé trop tard - l'autre du mercredi 13. Est-il satisfait ? En tout cas, tranquilisé, mais, ajoute-t-il, **"sans t'excuser d'un silence de douze jours qui est et reste impardonnable. Je n'en suis pas moins enchanté comme toi des signes de vie qu'a donnés notre Lette [?], mais je te plains, ma pauvre vieille** ²⁰⁰ , **des malaises que tu dois souffrir de ces gesticulations. Dans quatre ou cinq mois, ma bonne vieille,**

¹⁹⁶ C. Beaulieu, *op. cit.*, p. 615.

¹⁹⁷ Léon Boitel, *op. cit.*

¹⁹⁸ Dufour-Feronce vraisemblablement, comme plus haut.

¹⁹⁹ Lettre d'Arlès, 18 avril 1825, Leipzig, à Pauline (Archives familiales).

²⁰⁰ Arlès emploiera souvent - et bien prématurément ! - ce qualificatif, qu'il juge affectueux... Il se l'attribue, aussi, fréquemment.

tu en seras quitte et alors la Lette ne tardera pas à te dédommager par ses caresses du mal qu'elle t'aura fait."

Et d'enchaîner aussitôt sur ce surprenant avertissement : **"Mais pourvu que tu n'aies pas aimer cette Lette plus que ton henn ! Sais-tu que je serais capable d'en être jaloux ; c'est que je n'aime personne au monde tant que ma vieille et que je serais malheureux si elle aimait quelqu'un, même notre enfant, plus que son bon vieux."** Et **"maintenant que sa fièvre d'inquiétude est apaisée "** , il se décide à lui narrer ses activités. Le dimanche, après un déjeuner ou plus exactement "un dîner presque en famille", il était de retour dès deux heures et demie au magasin ; **"le soir, les affaires le permettant, nous avons fermé"**, il est allé au spectacle voir une pièce très gaie et **"jouée à la perfection par M. et Mme Devrieu"**. A la sortie, il donne un souper, **"chez [lui]"**²⁰¹ à MM. Lieber, Baudoin, Knoblauch de Berlin, Schweichel de Königsberg et quelques autres pratiques²⁰². Presque quotidiennement, il dîne à l'Hôtel de Saxe **"pour soigner quelques pratiques et cela m'a réussi."** De la bonne politique des déjeuners d'affaires et des relations publiques ! Tous les acheteurs allemands sont partis. Il peut enfin passer quelques soirées chez les amis Sellier²⁰³, Mayer²⁰⁴ et autres, faire une promenade en tilbury, organiser une partie de boston. Le retour est prévu pour le dimanche 8 ou le lundi 9 mai à Lyon où il sent qu'il sera encore plus utile qu'ici. Et puis, **"le grand qui aime plus que lui-même"** sa Pauline a bien hâte de la retrouver.

Hâte partagée par sa "vieille" qui connaît la richesse de son coeur, sa bonté infinie. Pas davantage, elle n'ignore sa franchise naturelle, le besoin incoercible d'exprimer ses sentiments, spontanément, rudement parfois, même la plus franche vérité. Il ne s'en départira jamais. Tenta-t-il seulement un jour de se corriger ?

A Leipzig, il acquiert la certitude que la mère de Pauline, venue à Lyon pour les couches de sa fille, et bientôt rejointe par son mari, y restera non seulement l'été mais aussi l'hiver. **"Douze mois, ma foi, c'est beaucoup ! "** Il insiste pour que chacun ait son ménage à part. En attendant, il note avec sympathie que sa belle-mère partage les frais du ménage. Les débuts d'un jeune couple, c'est vrai, sont toujours difficiles. **"Mais tout l'argent du monde ne vaut pas, à mes yeux, l'indépendance et surtout la paix dont nous ne pourrions jouir quand des tiers se mettront entre nous."**

Il est bien exclusif, Arlès ! Il ne veut pas que l'enfant attendu soit plus aimé par sa mère que lui ; il se refuse à ce que ses beaux-parents distraient, à son détriment, un peu de l'affection de sa femme. Par la suite, leur séjour provisoire se transformera en installation définitive à Lyon, auprès de leur fille unique, Paul Emile ayant pris sa retraite depuis un an et demi²⁰⁵. On devait discuter de la fin éventuelle de cette cohabitation à son retour. Nous ne saurions trop nous avancer quant au résultat. En eurent-ils seulement le temps ?

Une autre lettre du futur père, datée du 19 juin 1825, nous vient cette fois de Zurich où il est arrivé, la veille, en passant par Belfort et Bâle. Dans cette ville, il visite MM. Dobler **"qui n'ont rien pu lui dire concernant les gros de Florence"** et Richter, malheureusement

²⁰¹ Il a continué d'occuper la villa d'Abtnaudorf à chacun de ses passages.

²⁰² Entendre : clients.

²⁰³ Il s'agit vraisemblablement de Louis Sellier, né à Paris le 25 juillet 1790. Emigré sous l'Empire, il élit définitivement domicile à Leipzig en automne 1815. Nous reviendrons sur ce personnage dont la petite-fille Hedwige épousera Alphonse, second fils d'Arlès.

²⁰⁴ Famille rattachée à la branche Mauclerc descendante du quatrième enfant de Rapin-Thoyras.

²⁰⁵ Paul Emile Dufour et sa femme Pauline Adélaïde décédés à Lyon respectivement le 3 septembre 1858 (Lyon 5e) et le 7 mai 1863 (Lyon 3e).

parti à Lyon. Quant à la maison Bassenge [?], elle attend de toute urgence **"cinq à six pièces de satin blanc et 1 à 2 pièces 4/25, 1 à 2 4/50"**. **Ses courses en fabrique terminées à Zurich et , "selon toutes probabilités "**, il reviendra par Genève où il espère bien trouver un mot chez Ferd. Melly. En attendant, il multiplie les recommandations : **"Ménage-toi bien ; point d'imprudence ; fais beaucoup d'exercice et ne te gâte pas l'estomac."** Et de conclure : **"Dans neuf jours, j'espère t'embrasser. Alors, je ne te quitterai que lorsque Monsieur notre fils sera venu te tenir compagnie [...]. Je t'embrasse de toute mon âme. Ménage-toi pour ton héritier et pour ton vieux qui t'aime tant."**

Lorsque le 28 août 1825, à dix heures du matin, à son domicile du 22 Port Saint Clair, il entend les premiers vagissements d'un enfant, grande est son émotion, à lui si sensible ; à la mesure, peut-être, de sa déception face à cette fillette ! C'est le surlendemain qu'il déclare la naissance de Pauline Claire à la mairie²⁰⁶, accompagné de **"Frédéric Guillaume Boell, âgé de quarante deux ans, négociant, audit Port N° 23, et Benjamin Emmanuel Dufour²⁰⁷, âgé de trente quatre ans, du même état, quai de Retz N°51"**.

Depuis cet événement, une quinzaine s'est à peine écoulée. Dans la perspective de la Saint-Michel, le voici en transit à Strasbourg²⁰⁸, à six heures du matin. Il attend son passeport avant d'entrer dans la Confédération germanique. Malgré la fatigue, malgré le froid matinal, il considère que son voyage a été "très heureux". Il se réjouit qu'il ait été également économique ; il ne lui a coûté que 285 F. ! Toujours l'impatience de recevoir des nouvelles à bonne date, au bon endroit, et les calculs de délais qui s'ensuivent : **"A peine t'ai-je quittée et déjà je meurs d'impatience de recevoir de tes nouvelles. Cependant, la lettre que tu m'écriras aujourd'hui n'arrivera à Leipzig²⁰⁹ que de vendredi en huit, ainsi cinq jours après mon arrivée et presque quatorze après mon départ."** Il s'inquiète de la santé de la jeune mère, lui recommande de se ménager. Pour lui, l'état de santé de sa fille ne peut qu'être satisfaisant, car il le passe sous silence. Il ne l'oublie pas pour autant ; heureusement ! **"Adieu, dis bien des choses à notre bonne petite fille ; embrasse-la pour son père qui l'aime déjà, bien toute petite qu'elle est."** A l'étape suivante de Francfort, comme prévu, un mot est hâtivement tracé. Les nouvelles recueillies sont bonnes : **"On augure bien de la foire de Leipzig. On dit même que les affaires y ont commencé et j'éprouve l'impatience d'un vieux soldat qui entend le canon et craint d'arriver trop tard à l'action. Dimanche au soir, je serai sur le champ de bataille [...]. Adieu, ménage-toi bien pour ta fille et ton bon vieux qui t'embrasse bien, bien."** En principe, il sera de retour à Lyon le 18 octobre.

Avec la fougue que l'on commence à lui bien connaître, Arlès affronte ainsi ses nouvelles fonctions. Il bénéficie de la totale confiance de ses beaux-parents et de leurs associés pour défendre et faire prospérer leurs intérêts ; à lui de la mériter : il lui appartient de faire ses preuves, maintenant qu'il a le pied à l'étrier et qu'il fait cavalier seul, semble-

²⁰⁶ Acte de l'état civil Lyon n° 3581 du 30 août 1825. A son décès, le 15 septembre 1829, l'acte correspondant n° 3818 du même jour la prénommera Clarice.

²⁰⁷ Il n'a pas été possible de situer le lien éventuel de parenté, ni d'identifier le premier témoin dont le nom apparaîtra une autre fois plus loin.

²⁰⁸ Lettre d'Arlès, seulement datée "Strasbourg ce mercredi matin", à Pauline (Archives familiales). Idem pour la suivante "Francfort, vendredi à 2 heures". Il en va souvent malheureusement ainsi. Les dates connues sont reportées dans le texte. Ces deux lettres sont adressées à "Madame Pauline Arlès Lyon", la première "aux soins de la maison Dufour frères et Cie", la seconde sans adresse.

²⁰⁹ Il écrit toujours "Leipsic". D'une manière générale, l'orthographe contemporaine est intégrée dans les lettres d'Arlès.

t-il, à la tête de l'entreprise lyonnaise ; d'autant que se perçoivent les prémices d'une crise économique qui, effectivement, éclatera en fin d'année. Ses nombreux et longs voyages ne font que débiter, il le sait. Ils constituent l'un des impératifs absolus dans le dédale de son activité, au plan national quelque peu, mais surtout international, en raison de l'ampleur des opérations de la firme.

Entre la sériciculture et le tissage, soit entre le ver et l'étoffe, le circuit est spécifique et complexe. Y concourent les marchands de cocons et/ou de soie, les filateurs, les mouliniers, les marchands fabricants qui leur achètent le fil et le fournissent, en vue d'une commande déterminée, aux chefs d'atelier et à leurs ouvriers. Au milieu de tous, le commissionnaire en soierie **"est devenu le symbole même de ce lien entre la production et la consommation : il est le véritable banquier de l'industrie textile, car, maniant des capitaux considérables, il ne subit aucune des charges de l'industriel. Il distribue en grande partie les commandes ; il peut imposer son prix aux plus faibles il peut soutenir ou couler telle maison selon qu'il distribue ou non des crédits. La situation s'est renversée. Ce n'est plus l'industriel, c'est le commerçant qui dirige la production**²¹⁰ ." De plus, il peut arriver que, selon la demande, le commissionnaire se substitue à l'un ou à l'autre de ces agents ; par exemple, acheter de la soie en France ou à l'étranger (Suisse, Piémont, etc.), la faire transformer le cas échéant, et la revendre sur la place de Lyon ou l'exporter à destination des divers marchés européens et américains. Enfin, cet intermédiaire couvre les opérations financières par des avances aux producteurs de soie ou aux fabricants et garantit, par sa situation personnelle, les acheteurs et les vendeurs²¹¹. En soulignant que le fabricant lyonnais, à l'inverse de ceux d'autres villes (Mulhouse, Sedan, etc.), est uniquement manufacturier, *Le Courrier de Lyon* du 10 mars 1833 ajoute que **"la vente en France et à l'étranger des produits de notre fabrique a lieu par l'entremise du commerce de commission qui existe à Lyon sur une grande échelle."**

Afin d'être plus concret encore et mieux approcher le genre particulier de la "Fabrique" de Lyon, voici en quels termes la Chambre de commerce en décrit la constitution au préfet Gasparin, nouvellement entré en fonctions : **" La production des tissus de soie n'est pas, comme celle de la plupart des autres tissus, concentrée dans quelques grands ensembles réunissant des masses d'ouvriers [...]. La production dont il s'agit se répartit, au contraire, entre plusieurs centaines de maisons qui reçoivent, en premier lieu, les commandes des mains des commissionnaires, leurs intermédiaires avec les pays de consommation. Elle est ensuite distribuée par chaque maison entre des chefs d'atelier qui, possédant chacun un ou plusieurs métiers exploités par eux-mêmes ou par des ouvriers logés chez eux, sont de fait à la tête de petites manufactures dont la réunion compose à proprement parler la fabrique de Lyon**²¹² ." **A ajouter qu'un même chef d'atelier est souvent employé par diverses maisons.**

"N'oublions pas que si la vieillesse a pour elle le savoir, l'expérience, la renommée, la jeunesse, en compensation, possède à un degré supérieur, l'activité, l'énergie, l'ambition²¹³ ." C'est ce qu'Arlès-Dufour écrira plus tard. Dans l'immédiat, ces dernières dispositions, apanage de son âge, Arlès va, avec acharnement, les déployer, tout en acquérant simultanément les autres, du moins celles qui pourraient lui faire défaut. A force d'un travail sans relâche, il lui faut, entre autres, :

²¹⁰ C. Fohlen, L'industrie textile sous le Second Empire, cité par Régine Pernoud, *op. cit.*, p. 444.

²¹¹ Pierre Léon, *op. cit.*.

²¹² Lettre au préfet du 21 janvier 1832 (CCL, Registre copies de lettres).

²¹³ A.[rlès]-D.[ufour], Un mot sur les fabriques... , *op. cit.*, p. 7.

- au plan technique, parfaitement apprécier, avec leur origine, les différentes catégories et qualités - et défauts - de soies, grèges ou ouvrées,
- au plan économique, être constamment au fait des capacités des régions ou pays producteurs et de l'état du marché mondial pour tenter d'en prévoir l'évolution,
- au plan juridique, connaître la législation des pays concernés en matière notamment de douane et de change,
- au plan humain enfin, maintenir les bonnes relations établies et en créer de nouvelles, perpétuer la réputation de probité et de loyauté de la maison, connaître celle d'honnêteté et de solvabilité des clients,
- et au plan de la gestion, faire preuve de la plus extrême prudence dans ce commerce, difficile et dangereux, en raison des variations de cours, de la cherté du produit et de l'importance des capitaux en jeu, etc....

Tel est le programme attendu du nouveau titulaire qui, à l'école de l'importante firme de Leipzig, arrive tout à fait rompu à ces complexes rouages et parfaitement à l'aise face à sa nouvelle charge cette compétence s'avèrera d'autant plus nécessaire que, généralement, le rôle d'intermédiaire va s'accroître au cours du XIXe siècle et, partant, sa puissance économique. Ce sera particulièrement le cas de l'entreprise qui nous intéresse, en raison de cet essor général ; ce le sera, aussi et surtout, grâce à son dirigeant, à sa dynamique et intelligente personnalité, à sa vivacité d'esprit, à sa rapidité d'adaptation.

Ce jour-là, il prend un cahier à couverture cartonnée. Sur la première page, il calligraphie, en écriture ronde, : *Livre particulier de F.B. Arlès, né le 15 prairial an V ou 3 juin 1797, commencé le 1 mai 1825*²¹⁴ ; ce qui, au passage, paraît éliminer, si elle demeurerait encore, l'incertitude relative à l'année de son arrivée à Lyon et à sa prise de fonctions dans cette ville. Par la suite, cette page sera complétée, à trois reprises, de ses instructions "*en cas de mort*". Sur ce cahier, il se propose de tenir ses comptes financiers personnels ; il en sera ainsi durant de nombreuses années, pas toujours clairement toutefois. Le premier compte ouvert est celui de "Dufour frères & Cie de Leipzig" ; sa première ligne fait apparaître au débit de l'entreprise, le report d'un montant de 872,12 thalers²¹⁵ en 1824, au 24 novembre, date habituelle de clôture d'exercice annuel. Arlès, dès avant son mariage, est donc intéressé aux résultats de Leipzig. Ce montant reste en compte puisque, au 24 novembre 1825, sur la ligne suivante, il apparaît productif d'intérêts au taux de 5%, soit 43,15 thalers. Les bénéfices annuels de la maison s'étant élevés à 44.862,13 thalers, Arlès est crédité de 3.739,13 thalers (soit 14.021 F), à raison d'un douzième. Mais s'agit-il des résultats cumulés de Leipzig et de Lyon ou seulement de la première exploitation ? Si nous penchons pour cette dernière hypothèse, la réponse n'apparaît pas clairement dans l'immédiat.

Indépendamment, de 1825 à 1828 inclus, Arlès bénéficie annuellement d'un fixe de 5.000 F et d'une bonification "pr étrangers" de 200 F la première année, 300 F la seconde et 600 F pour chacune des deux autres. Fort heureusement, car cet intéressement d'un douzième s'étend évidemment aux pertes dans la même proportion ; elles se produisent consécutivement en 1827 et 1828. Le remboursement des pertes de cette dernière année est généreusement épargné au jeune ménage.

L'ensemble de cette situation financière se résume comme suit :

C/ Dufour Leipzig/ Arlès (1/12°)

²¹⁴ Livre particulier de F.B. Arlès, né le 15 prairial an V ou 3 juin 1797, commencé le 1 mai 1825 (Archives familiales).

²¹⁵ Soit 3.270 F au taux de l'époque (1 Thaler = 3,75 F).

	Bénéfices	Pertes	Bénéfices	Pertes
1825	44.862	-	3.739	-
1826	17.446	-	1.453	-
1827	-	28.509	-	2.375
1828	-	28.509	-	2.375
Total	62.308 Thr	49.853 Thr	5.192 Thr	2.375 Thr

Bénéf. 1825/28 : 12.455 Thr 2.817 thr

Part Bénéf. Arlès 1825/28 : 2.817 thalers

Fixe & Bonif . = :5.747 thalers

Total = : 8.564 thalers

Soit 32.152 F et une moyenne annuelle de 8.038 F.

Au passage, nous ajouterons que les "levées", couvrant besoins familiaux et frais de voyages, se montent à 6.845 F en 1826, 8.208 F en 1827 et 9.562 F en 1828.

A l'arrêt du même 24 novembre 1828, le compte d'Arlès se voit crédité d'une participation complémentaire. Elle porte, à raison d'un quart, sur les bénéfices de la maison de Lyon, à savoir 25% de 13.208 thalers = 3302 thalers, soit 12.382 F, élevant le total ci-dessus de 32.152 F à 44.534 F. Il semble donc que la participation aux résultats susvisés ne concernait bien que les affaires leipzigaises. Ceci sans parler de l'intérêt des sommes laissées en compte, ni de celui versé, au même taux de 5%, pour la première fois au titre de l'exercices 1826/1827, puis du suivant, sur un montant de 10.000 thalers (37.500 F), celui de la dot de Pauline. L'écriture **"pr la dot de Madame Pauline Arlès-Dufour"** sera portée, de la main de son mari, au cours de l'année 1829. Au passage, nous ne manquerons pas de relever cette toute première dénomination de "Arlès-Dufour", jusqu'alors tout à fait inusitée.

L'année 1828 est une année charnière ; elle marque la fin de son intéressement dans l'entreprise **"Dufour frères & Cie de Leipzig"**. Mais c'est l'ouverture d'un nouveau folio : **"Dufour frères & Cie de Lyon"**. Par rapport à l'année précédente, les résultats bénéficiaires de la maison s'avèrent, en retrait d'environ 9% (45.294 F contre 49.528 F) ; le compte d'Arlès est crédité des 11.323,54 F correspondants, indépendamment de deux sommes importantes : 29.089 F et 100.000 F.

Celle-ci constitue **"mon compte de fonds responsable pendant la durée de ma société avec Dufour frères & Cie et dont à partir du 24 novembre 1829 je paierai à M. [Paul Emile] Dufour 6% d'intérêt"** ; l'autre, de 29.089 F (7.517 thalers au taux de 3,86F), provient de l'apurement de son compte chez "Dufour frères & Cie de Leipzig". Ainsi commandité par son beau-père, sa part, dans l'affaire de Lyon, passera de 25 à 30%, au début de l'exercice 1829/1830²¹⁶.

Pendant ce temps, la jeune mère s'occupe avec tendresse d'élever sa petite fille. Malheureusement, l'année de cette naissance est celle d'une "grave maladie" entraînant de longues nuits de veille pour son mari. Les devoirs maternels accaparent Pauline mais ne la privent pas de participer à la vie sociale lyonnaise. Elle retrouve de nombreux compatriotes parmi les familles implantées, depuis des décennies, ici comme ailleurs, voire davantage, où **"les colonies étrangères font partie intégrante de la vie commerciale" [depuis l'Ancien régime** ²¹⁷. D'ailleurs, bien souvent, il s'agit des **"fils ou petit-fils mêmes**

²¹⁶ La répartition des 70% restants est ignorée ; la clôture d'exercice est désormais fixée au 31 octobre de chaque année.

²¹⁷ J.-P. Poussou, "Le service du roi", La mosaïque France -..., *op. cit.*, p. 216.

de ces Français réfugiés, mis à l'abri de l'intolérance religieuse par leur nouvelle nationalité et par les privilèges des négociants étrangers ²¹⁸, comme l'écrit Herbert Luthy. **Leur domaine de prédilection est, bien sûr, celui de la soierie pour y figurer parmi les "élites du commerce" ²¹⁹**, soit donc parmi les personnalités locales. Pour cette **"minorité entre deux cultures" ²²⁰** à la fervente pratique religieuse, le lieu de rencontre privilégié reste son église. Raoul de Cazenove estime que **"la société protestante de Lyon ne s'est réellement constituée qu'au commencement de ce siècle. La plupart des familles qui la composent aujourd'hui sont d'origine étrangère" ²²¹**, suisse ou allemande. Elles sont généralement installées dans le même quartier, celui de Saint-Clair, à l'est de la ville ; comme si, instinctivement, au souvenir du passé, elles avaient choisi de se rapprocher le plus possible de la Suisse... En dehors de leurs origines et de leur foi communes, de nombreux mariages les unissent les unes aux autres ; des alliances se forment aussi entre cousins. Pauline a retrouvé sur place les siens, Ferdinand et Gustave Platzmann, et, si elle ne l'est déjà, se trouvera apparentée, de près ou de loin, aux familles Belz, Brölemann, Bontoux, Cazenove, Devillas, Fittler, Morin-Pons. Un certain nombre de noms que l'on retrouve parmi les membres agissants du Consistoire protestant, depuis sa création en 1803, ou, l'année suivante, au nombre des souscripteurs de l'orgue du nouveau temple²²², l'ancienne Loge des Changes. La personnalité et la fonction de certains de ces alliés - souvent notables et, aussi, comme lui, commissionnaires en soierie - ont-elles été de nature à influencer favorablement l'avenir d'Arlès ? Nous ne saurions répondre avec précision, mais il est à penser qu'elles ont pu, au moins, lui faciliter l'accès à de nouveaux contacts ou relations. En tout état de cause, il est loin d'être certain que la majorité de ses idées ait été partagée par eux...

La fréquentation de cette société, quasi familiale, offre à Pauline quelques moments de distraction, surtout lors des nombreuses et longues absences de son mari ; pour autant, ils ne sont pas exempts d'impressions désagréables. De Paris, **"d'un triste vraiment étonnant"**, où **"le commerce, les fabriques, tout va mal et tout le monde perd de l'argent" ²²³**, il tente de la reconforter : **"La soirée des m'étonne et me peine ; ces gens-là n'ont donc ni coeur, ni décence ! On dirait que la fortune gâte. Si jamais nous sommes riches, souvenons-nous en afin de rester tels que nous sommes" ²²⁴**. Et, aussitôt, de mettre en pratique : **"Ce brave monsieur de Lodève ²²⁵ qui t'a si fort ennuyée est le fils d'un ancien ami de mon père. Ce pauvre diable aura eu besoin d'argent, comme tu l'as fort bien deviné, et il m'aura cherché ; c'est une position bien triste et je suis fâché de ne m'être pas trouvé chez moi."** Il a bien hâte de se retrouver dans sa **"petite famille, [s]a bonne femme à [s]on côté, [s]a petite fille sur les genoux."**

²¹⁸ Herbert Luthy, La banque protestante en France, ..., cité par J.-P. Poussou, "A l'école des autres", *ibid.*, p. 251.

²¹⁹ Yves Lequin, La mosaïque France -..., *op. cit.*, p. 327.

²²⁰ Frédéric Hartweg, "Les huguenots en Allemagne : une minorité entre deux cultures", in M. Magdelaine, R. von Thadden, *op. cit.*, p. 191 et s.

²²¹ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise., *op. cit.*, p. 120.

²²² Roland Gennerat, *op. cit.*, p. 100.

²²³ Lettre d'Arlès-Dufour, 8 décembre 1826, à Pauline (Archives familiales).

²²⁴ *Ibid.*, 16 décembre 1826.

²²⁵ Village natal, dans l'Hérault, de Jean François Arlès, père de François Barthélemy.

Hélas ! il ne profitera pas longtemps de la joie que lui procure cette enfant. Elle meurt, à l'âge de quatre ans, le 15 septembre 1829²²⁶. Soucieux d'épargner à la famille ces douloureuses formalités, Ferdinand Platzmann s'acquitte, le jour même, de la déclaration de décès et, le lendemain, au nom de son cousin par alliance, de l'acquisition, au prix de cent francs²²⁷, d'une concession à perpétuité de deux mètres carrés au cimetière de Loyasse. Longtemps après ce deuil, on évoquera encore le souvenir de la fillette : **"Nous avons fait aujourd'hui la prière tous ensemble pour ma soeur Clarice (sic) qui naquit aujourd'hui** ²²⁸", écrit Gustave, le 24 août 1840, à son père en voyage. Chaque année, Arlès déposera personnellement - ou fera déposer en cas d'absence - une couronne, aux côtés de celle de sa femme et de leurs enfants, sur cette petite tombe de la circulaire nécropole lyonnaise. La famille évitera toujours d'évoquer devant lui cet accablant souvenir.

La présence au foyer d'un second enfant ne parviendra pas à atténuer sa douleur ; même, s'agissant d'un premier fils, François Gustave, né quelques mois plus tôt, le 12 février 1829²²⁹.

Lors de son séjour à Lyon, en mars 1823, Arlès avait confié à Pauline, le malaise empreint de compassion qui s'emparait de lui au contact des ouvriers. Déjà, dès son arrivée, dans les derniers jours de l'année précédente, il s'était penché sur la rédaction d'un texte, daté "1822" et intitulé "Les ouvriers". Un rapport, comme il en établit de nombreux ? Non, plutôt un article - publié ou laissé à l'état de projet ? - ainsi que le laisse supposer son début : **"En vérité que ce titre ne vous repousse pas ; lisez et vous verrez que je ne viens pas ranimer, par de nouveaux lieux communs, la question qui, pendant trop longtemps, a si violemment occupé notre ville. Elle est cependant loin d'avoir été résolue et elle ne pouvait l'être car, avec les théories régnantes, cette question est insoluble. Aussi, l'a-t-on tranchée de la manière la plus singulière, la plus désastreuse pour tous et surtout pour les ouvriers qu'on voulait favoriser... Oui, pour les ouvriers, car ce tarif qu'on s'est laissé imposer va les priver de tout travail et, au lieu d'un peu de pain, ils n'en auront pas du tout. Et tel est le vice de l'organisation sociale actuelle que la misère du plus grand nombre en est une conséquence irréparable** ²³⁰ ."

En 1826, nouveau brouillon, à la suite d'un appel aux armes lancé par plusieurs membres de la Chambre des Députés : **"Le croirait-on, des représentants du peuple ont appelé sur lui les maux de la guerre ! Quels sont donc ces hommes ? [...] les mêmes qui voteront tout ce que le parti qui les a fait élire leur prescrira ; oui, le parti, car l'on doit à la vérité de dire que le peuple qu'ils sacrifient les a toujours désavoués. Quelle guerre demandent-ils, la plus injuste, la plus ridicule et surtout la plus ruineuse, une guerre où le peuple n'aurait que des pertes à attendre. Mais plus la guerre sera désastreuse pour l'industrie et le commerce et plus elle convient au parti qui la demande. L'aisance et la richesse du pays le gênent dans ses projets : la richesse et**

²²⁶ Acte 3818 du 15 septembre 1829, cité. Déclaration faite par Ferdinand Platzmann, 38 ans, négociant, Place St-Clair n°19 et Edouard Gueydon, 30 ans, agent de change, Rue Royale n°20.

²²⁷ Auquel s'ajoute une somme de 50 f. destinée à la caisse des hôpitaux. Suite à une procédure de reprise de concession, cette tombe, située masse 229 et constatée à l'état d'abandon en septembre 1968, a fait l'objet d'un procès-verbal d'exhumation en 1988 signalant l'absence de reste mortel. On en comprendra les raisons plus loin.

²²⁸ Erreur de date ; cette naissance est bien du 28 août (1825).

²²⁹ Déclaration de naissance faite par Arlès, 32 ans, négociant, Port St-Clair n°22, accompagné de Frédéric Guillaume Boell et Benjamin Emmanuel Dufour, mêmes fonctions et adresses que supra.

²³⁰ Écrit (rapport ou article ?) d'Arlès-Dufour "Les Ouvriers", daté par lui de 1822 ((Archives familiales).

l'aisance rendent indépendants et la patrie veut des esclaves, des mendiants ! Ah que gagne un peuple à la guerre, même la plus juste, la plus nationale, la plus heureuse : des impôts et des charges.[...] Qu'a-t-il gagné ce pauvre peuple à la dernière guerre d'Espagne ? la misère, encore la misère, son sang a coulé, les fruits de son travail ont été dépensés, [...] un nouvel emprunt et un débouché de moins pour les produits de son industrie. Car, qui le croirait, avant la conquête nos marchandises entraient en Espagne, de manière ou d'autre, depuis elles n'entrent plus..." Plus loin, mais toujours à la même époque, l'anticléricisme pointe à nouveau le nez.



François Barthélémy Arlès à l'âge de 29 ans

Peint par J.M. Régnier, Lyon 1826

(coll. particulière)

A propos de la dégradation des routes, il interroge : **"Voulez-vous arrêter la civilisation ou du moins l'entraver ?"**, pour constater : **"il y a trois hivers, les diligences faisaient le trajet de Lyon à Paris en 72 heures, l'hiver dernier en 80, et celui-ci en 96. Ce ne sont cependant pas les fonds ni les bras qui manquent ; la Chambre française**

et notre gouvernement éclairé ne le permettent pas. Nous payons ce qu'on veut et plus qu'on ne veut et l'industrie qui languit laisse assez d'hommes pour relever et entretenir les routes ; mais ces hommes, on préfère les accoutumer à une douce mendicité qui, en les avilissant, les livre au parti-prêtre qui espère trouver l'occasion de les employer selon le système de ses frères de la péninsule."

Sa promotion sociale, son aisance, récemment acquise, n'ensevelissent pas le passé. **"Ayant vécu et souffert avec les ouvriers, je ressens une sympathie qui m'attire vers eux, et je me demande quels seraient les moyens les plus efficaces pour alléger le fardeau qui pèse sur toute leur existence ²³¹ ."** Pourtant, depuis longtemps, il a la réponse. Pour éliminer ce dénuement et la famine qui sévit périodiquement chez les ouvriers, le remède qui le taraude, c'est la libre concurrence ! **"La libre concurrence a fait faire partout des progrès immenses à l'industrie"**, écrit-il dès 1822 dans son article (ou projet d'article) **"Les ouvriers ²³² ". Et parmi les progrès à en attendre, la disparition de la misère et de la famine des ouvriers .**

A ces objectifs, il ne cessera pas de s'employer.

VI - LA DECOUVERTE DE L'ANGLETERRE

A la veille de la Révolution, la France, bien que déjà appauvrie par de graves crises financières, bénéficie d'un renom toujours considérable dans le monde, grâce à sa langue et à sa culture. Mais dans le domaine agricole et surtout industriel, le retard reste important dans ce pays appauvri et relativement surpeuplé par rapport aux autres, avec ses 26 millions d'habitants dont un tiers de moins de vingt ans. Les bouleversements des années qui suivirent ne pouvaient qu'accentuer son handicap ou, du moins, ralentir sa progression. Les diagnostics sont variables, contrastés. Pour certains, la Révolution est accusée d'avoir fait **"dégringoler la France et l'Europe continentale de la ligne de crête de l'évolution ²³³"** ? En réplique, la question de savoir si elle a été une "catastrophe économique ²³⁴" apporte une réponse moins pessimiste. D'autres assurent que cette "déchirure", cette "rupture de continuité [...] a retardé la transition vers la modernité industrielle, libérale, puis démocratique ²³⁵." Par contre, sont qualifiés "d'heureux" pour l'industrie et l'agriculture, les résultats de la guerre contre l'Angleterre "entravant le commerce en l'enfermant ²³⁶". Quoi qu'il en soit, il est de fait que la révolution industrielle, annonciatrice d'une ère nouvelle, a, pour origine déjà ancienne, l'Angleterre du XVIIIe siècle ; par la suite, stimulé tant par la guerre - toujours extérieure - que par des débouchés surtout extra-européens, ce pays a su exploiter ses ressources et assurer l'essor de ses industries.

²³¹ C[ésar] L[Habitant], op. cit., p. 27. L'époque de cet écrit n'est pas précisée mais semble pouvoir être datée de 1820-1825 selon cet auteur qui la situe au moment de la découverte de l'économie politique par Arlès-Dufour.

²³² Texte d'Arlès-Dufour "Les ouvriers 1822" cité ci-dessus.

²³³ Pierre Chaunu, cité par Denis Woronoff "La Révolution a-t-elle été une catastrophe économique ?", L'histoire, juillet/août 1988, n° 133.

²³⁴ Denis Woronoff, art. cit.

²³⁵ Pierre Chaunu, "Napoléon après Napoléon", Le Figaro, 13 août 1988.

²³⁶ Louis Madelin, Vers l'Empire d'Occident, op. cit., p. 84.

C'est à la découverte de cet "atelier du monde" que François Arlès décide de partir. Sensiblement au même moment, se dessinent, en France, après les efforts de Napoléon, les frémissements d'expansion industrielle. L'année de ce premier voyage reste incertaine et ses écrits, pour le dater, contradictoires : 1824 ou 1826 ? 1824, il l'affirme dans son ouvrage *Un mot sur les fabriques étrangères...*²³⁷, par erreur semble-t-il. En effet, en 1826, par lettre du "jeudi 2 février"²³⁸, à peine débarqué à Douvres, il s'empresse de livrer à sa femme ses premières impressions et ses difficultés linguistiques. Son mari est si souvent absent qu'elle a fui les brumes lyonnaises pour profiter du soleil de la Méditerranée, sur la terrasse de l'hôtel des Ambassadeurs à Hyères. La vie paraît déjà aisée pour le jeune couple !

A bord d'un de ces premiers steamers britanniques, en service depuis cinq ans seulement, le passage de la Manche n'a duré que trois heures. S'il a failli être malade comme il le raconte, Arlès s' **"étai[t] fait la chose plus difficile. J'aime autant traverser la Manche que faire le tour du lac de Genève, tellement que je me promets bien de te faire faire un jour ce voyage..."** Cette traversée a été d'autant plus courte que, compagnon de voyage agréable à qui sait lui plaire, il a fait la connaissance du comte Schomfeld [?] ; celui-ci quitte Paris à regret, pour rejoindre son nouveau poste de secrétaire d'ambassade à Londres. Vraiment, la famille Dufour est fort répandue : ce diplomate a connu Pauline à Carlsbad ; on parle, bien sûr, de Leipzig où, dit-il, il a passé les plus belles années de sa vie. **"Il a été tout étonné quand je lui ai appris que maintenant les femmes y sont, en partie, vertueuses."**

Pour ce qui est de la terre que notre commissionnaire en soierie foule pour la première fois, **"je n'ai encore qu'un petit échantillon de l'Angleterre, mais tout y est autrement qu'en France [...]. Voilà ton pauvre vieux au milieu d'un peuple étranger et, malgré toutes ses connaissances de la langue anglaise, il n'entend, jusqu'à ce moment, pas un mot de tout ce qui se dit autour de lui."** L'hôtel où il est descendu rapidement emporte son agrément : d'une propreté et d'un confort extraordinaires, mais **"d'une cherté, d'une cherté ! Tout coûte !"** Dans neuf heures, il sera à Londres. Londres ? La capitale de **cette "Grande-Bretagne dont le commerce et l'industrie, poussés à des limites vraiment miraculeuses, ont fait le pays le plus riche et le plus puissant du monde connu"**²³⁹ !

Désormais, ses déplacements en Angleterre vont se succéder très régulièrement, un au moins chaque année ; la durée en est variable, parfois longue. De leur objet professionnel, sur ses négociations avec les commerçants britanniques, il ne souffle généralement mot dans les correspondances adressées à sa femme, hélas pour ceux qui les lisent aujourd'hui. Pauline, elle, connaît, évidemment par le détail, les sujétions de cette activité exercée par son père pendant de nombreuses années, au départ de Leipzig. Parfois, parfaitement secondée dans son rôle maternel et dans ses tâches domestiques, elle parvient à s'échapper de Lyon, comme c'est encore le cas lorsqu'Arlès, de Londres, lui écrit à l'Hôtel du Mont Blanc, Rue de la Paix à Paris, "ce 1er mai"²⁴⁰. Il est presque sur le chemin du retour, après un court séjour à Paris où, dit-il **"je ne compte pas faire long". Si sa lettre - vraisemblablement de 1827 - n'est pas datée, comme beaucoup d'autres, il nous éclaire quelque peu en racontant : "...J'arrive en ce moment du Parlement où je n'avais compté rester qu'une demi-heure pour voir l'ensemble ; cependant, malgré mon peu de connaissance de la langue, les discours de Brougham et de Canning**

²³⁷ Arlès-Dufour, *Un mot sur les fabriques...*, *op. cit.*, p. 55.

²³⁸ Lettre d'Arlès, Douvres, "jeudi 2 février", 1826 selon cachet de la poste de Douvres, à Pauline (Archives familiales).

²³⁹ A[rlès]-D[ufour], *Un mot sur les fabriques...*, *op. cit.*, p. 55.

²⁴⁰ Lettre d'Arlès, Londres, "Ce 1er mai" [1827 ?], à Pauline (Archives familiales).

m'ont tellement intéressé que je suis resté quatre heures debout, moi qui ai de la peine à passer deux heures au spectacle ! " Il est certain que la chose en valait la peine, surtout pour lui : il venait d'entendre s'exprimer deux orateurs à l'éloquence reconnue, membres du parti libéral. Le second s'était déjà distingué dans le passé en se posant devant la Chambre des Communes comme le défenseur de l'émancipation des catholiques ; en qualité de ministre des Affaires étrangères, il devait changer bientôt, écrira Guizot ***"la politique extérieure de l'Angleterre et la [faire] passer du camp de la résistance et de l'ordre européen dans celui du mouvement et de la liberté*** ²⁴¹ . "

De nouveau, ***"tout à [son] devoir en vrai soldat"*** , dédaigneux des intempéries et des difficultés de transport, voici Arlès à Douvres en plein mois de janvier 1828. Il décrit les conditions de sa traversée : ***"Je viens d'arriver il y a environ une heure, laquelle a été employée à me sécher. Quel abominable plaisir que de voyager et surtout de passer la mer en cette saison. Arrivé à 5h du matin à Calais, avec un froid piquant et une neige battante, je me suis embarqué à 7h. La traversée a été courte, mais je ne dirai pas bonne, car comme il n'a pas cessé de pleuvoir à verse, j'ai été obligé de me tenir dans la chambre qui était quite full d'amateurs des deux sexes qui n'ont pas tardé à vomir, sentir et gémir. Aidé d'une fiole d'eau-de-vie, dont je m'étais muni, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour ne pas me laisser entraîner par l'exemple, et j'y ai réussi jusque près de la côte où, le mouvement devenant plus brusque et les remords de l'assemblée plus fréquents, je me suis rendu ... à l'évidence. Ce n'est pas tout. La marée n'étant pas encore assez forte, nous n'avons pu entrer dans le port, et de petits bateaux, que les vagues couvraient à tout moment, sont venus nous prendre et nous ont rendus sur le sable avec accompagnement obligé de pluie, de vent et de vagues qui passaient librement par-dessus nous. Enfin me voilà près d'un bon feu, avec une bonne soupe dans l'estomac et oubliant tout, en pensant à ma brave femme et à ma gentille fillette auprès desquelles je voudrais bien être de retour [...]."*** Par la pensée, il suit sa jeune épouse chez leurs cousins Cazenove et Gustave Platzmann. Et s'il désire qu'elle se distraie, qu'elle s'amuse même, il s'empresse de souhaiter qu'elle soit bien prudente, et, lourdement, d'insister, ***"sous tous rapports"...***

"Afin de ne pas [s]e laisser persuader par des affaires à rester trop longtemps à Londres ²⁴² " , il a pris la précaution de payer sa place, à Paris, pour le courrier de Lyon du mercredi 23, qui arrivera le vendredi soir, afin de consacrer son samedi à sa petite famille. L'absence aura été de courte durée.

Mais, la même année, deux autres voyages identiques suivent. Le premier nous est signalé par une lettre rédigée à Londres, le 6 août, à l'adresse d'un journaliste britannique, à la suite déjà d'un échange de correspondances.

Après des considérations sur les échanges commerciaux entre les deux pays, il s'en prend à la politique extérieure et intérieure de la Grande-Bretagne sur deux sujets, la Morée et l'Irlande. La Morée, le problème n'est pas nouveau : on l'évoquait déjà lors des longues conversations de fin de journée à Connewitz, et on se rangeait du côté des Grecs en révolte contre la domination turque. Depuis, l'Europe a heureusement fini par s'émouvoir et, le 6 juillet 1826, l'Angleterre, après de multiples tergiversations, se joignait à la France et à la Russie pour signer le traité de Londres ; peu après, les escadres des trois pays défaisaient les bâtiments turcs et égyptiens venus les renforcer. Et, de l'Angleterre et de la France, cette dernière est en train d'assumer, seule, les frais de ce traité en envoyant

²⁴¹ Guizot, *op. cit.*, p. 23.

²⁴² Lettre d'Arlès, 12 janvier 1828, à Pauline (Archives familiales).

quatorze mille hommes sur le terrain. Arlès est mis à l'aise pour le déplorer et ne s'en prive pas : **"Quant à l'état présent de l'esprit public, sous le rapport politique, sa menace est tellement prononcée que, tout étranger que je suis, je me trouve à même de répondre au désir que vous manifestez de le connaître. La Morée et l'Irlande occupent, en ce moment, l'intérêt public. Le discours de la Couronne en ne faisant aucune mention des questions qui servent de motif aux troubles du malheureux royaume, a mécontenté tous les hommes éclairés et tolérants. On applaudit à l'expédition française en Morée et déplore le rôle insignifiant auquel le ministère anglais paraît se résigner. Cependant, les hommes sages n'approuvent pas les critiques amères et répétées des journaux libéraux sur la conduite passive du gouvernement. Ils disent que le gouvernement, eut-il la volonté de prendre part active à la guerre qui paraît décidée, ne le pourrait sans devoir imposer au pays de nouveaux sacrifices qu'il ne veut et ne peut plus supporter ; que l'Angleterre est forcée à la paix parce que toutes ses ressources ont été épuisées dans la dernière guerre ; que ses charges actuelles sont à peine tolérables et cesseraient de l'être si des besoins extraordinaires en exigeaient l'accroissement."**

Et le pacifiste qui s'affirme, doublé de l'anglophile qui se dessine, conclut aussitôt : **"Maintenant que le temps a dissipé les fumées de la gloire acquise par les armes et qu'il n'en reste que le souvenir et les charges - leur résultat ordinaire -, ces hommes sages se demandent ce qu'a gagné leur pays à toutes les interventions, à toutes les guerres qu'il a recherchées depuis quarante ans ; ils se demandent si la patrie ne serait pas plus puissante, plus tranquille, plus respectable si elle n'eut pas vaincu à Trafalgar et Waterloo ! De pareils succès ont amené la dette qui écrase l'Angleterre, de nouveaux achèveraient sa ruine** ²⁴³ ."

Son brouillon s'arrête malencontreusement là et nous ne connaissons pas - pour le moment du moins - l'exacte position, non bien évidemment pas d'un papiste, mais du libéral sur la question irlandaise. On peut estimer toutefois qu'elle anticipait, à quelques jours près, celle que Peel, leader tory de la Chambre des Communes et ministre de l'Intérieur, exprimait au Premier ministre, le duc de Wellington, par lettre du 11 même mois, : **"Je ne puis nier que l'état de l'Irlande, dans les circonstances actuelles, ne soit loin d'être satisfaisant, qu'il ne devienne nécessaire de choisir entre différentes sortes et différents degrés de mal, de comparer le danger qui résulte actuellement de l'union et de l'organisation du corps des catholiques romains, et de l'agitation incessante de l'Irlande, au danger qu'on redoute dans l'avenir pour la constitution et la religion du pays ; enfin de se demander s'il ne vaut pas mieux courir tous les risques que peut amener la concession que de se soumettre à la continuation, ou plutôt à l'aggravation certaine des maux aujourd'hui existants** ²⁴⁴ ."

Le *bill* sur l'émancipation des catholiques non encore voté - il le sera en 1829 - Arlès touche le sol anglais, en septembre, pour la troisième fois de l'année 1828, celle-ci à Brighton, après douze heures de bateau, au départ de Dieppe . **"Ce qui est une bonne traversée"** , mais n'en demeure pas moins éprouvant, après avoir été voituré lentement depuis Paris. De quoi, **"encore payer un fameux tribut"** , et arriver à deux heures du matin, **"fatigués, accablés de sommeil"** , ayant **"vainement cherché des lits, toutes les auberges qui sont innombrables étaient remplies."** Il semble bien pourtant que l'on ait trouvé un gîte, puisque le matin, et jusqu'à onze heures, on visite cette **"ville**

²⁴³ Lettre d'Arlès, "Londres le 6 août 1828", à ?, [journaliste du Times ?] (Archives familiales).

²⁴⁴ Fragments extraits du mémoire de Sir Robert Peel sur l'émancipation des catholiques en 1829, in Guizot, *op. cit.*, pp.

nouvelle et tout à fait originale, cependant malgré l'affluence de nobility et gentry²⁴⁵ ". En ce mois de septembre, **"la grande station du siècle**²⁴⁶", de plus en plus à la mode et devenue **"l'appendice de Londres**²⁴⁷", n'est pas encore désertée. Mais les trois voyageurs ne peuvent guère prolonger. Arlès est accompagné de Plantin, apparemment l'un de ses collaborateurs, époux de Coralie née Belz²⁴⁸ chez qui Pauline passe la première semaine d'absence, et aussi de son beau-père. Sans doute retrouvé à Paris, **"ton père ayant témoigné le désir d'aller avec nous en Angleterre, je n'ai pas cru devoir l'en détourner parce qu'il eut pu le prendre en mauvaise part"**, précise Arlès à Pauline dans cette même lettre. Tous trois ont pris la route **"par le plus beau temps du monde et en suivant la mer et traversant un pays enchanteur"**. Pauline reçoit malgré tout cette assurance : son mari **"n'éprouve pas la moitié du plaisir [...] trop accoutumé à partager les miens avec toi"** ; aussi, qu'il **"presse autant que possible pour arriver à [son] but qui est Londres où j'ai mes affaires."** Ceci ne le prive pas, néanmoins, de visiter à Plymouth, d'où il écrit, le port et l'arsenal, **"les plus importants de la vieille Angleterre"** ; également, d'envisager de se rendre le lendemain à l'île de Wight, par bateau à vapeur - la traversée ne dure que 3/4 d'heure - , **"où nous passerons la journée, on dit que c'est un séjour délicieux"**²⁴⁹ . "

De Londres où ils sont arrivés samedi matin, part une nouvelle lettre, le mardi 23 septembre, à l'adresse de Pauline qui séjourne au cours de cette deuxième semaine à Saint-Didier, proche de Lyon. On ignore chez qui. **"Au moins, tu ne seras pas seule et la campagne vous fera grand bien. Je vous recommande à toi et à Finou**²⁵⁰ **de manger beaucoup de raisin et regrette bien de ne pas vous tenir compagnie."** Quant à lui, il a passé toute la journée du dimanche dans la famille de Leaf **"qui n'a pas voulu me laisser partir et m'a reçu comme si j'étais un de ses membres. [...] Je me trouve si bien et si à mon aise chez Leaf que je ne crois pas que j'accompagnerai ces Messieurs [son beau-père et Plantin] à Liverpool ; d'ailleurs la vente va commencer et je tiens à la suivre"**²⁵¹ . "

Leaf ! Dans les courriers d'Arlès, c'est la première fois que nous relevons le nom de cet ami britannique le plus fidèle, le plus empressé, un des plus constants dont l'amitié perdurera plusieurs décennies, dans les bons et les mauvais jours ; oui, justement durant ces derniers, elle se manifestera, sans la moindre défaillance, avec toujours le même dévouement et un zèle parfait. L'origine de ces relations privilégiées ? Au début, sans doute, des relations d'affaires nouées dans la continuité de celles entretenues avec la famille Dufour et rendues, par la suite, chaleureuses par le contact des deux hommes. William Leaf est le chef de l'une des plus importantes firmes de Old Change à Londres, au numéro 39, à l'enseigne

²⁴⁵ Lettre d'Arlès, "Portsmouth, ce mercredi matin, septembre 1828", à Pauline (Archives familiales).

²⁴⁶ G. M. Trevelyan, *op. cit.*, p. 511, note 1 de Jean-Pierre Poussou.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 624, et note 3.

²⁴⁸ Coralie (1804-1863), fille de Joseph Henry Belz (1764-1851) et de Wilhelmine Brölemann (1777-1827). En premières noces (1823) épouse de Jules Plantin (1798-1837), en secondes (1839) de René Holstein (1798-1866) (Suzanne Lombard, Frédéric Roman, Essai de recherches généalogiques, 1990, h.c.). Le 11 septembre 1829, Enfantin écrit à Olinde Rodrigues : "Dites aussi à Laurent... et que Plantin ne s'appelle pas Plantin de Belz, mais Plantin Beltz." (OSSE, Vol. 26, p.55).

²⁴⁹ Lettre précitée, datée "Portsmouth... septembre 1828", à Pauline (Archives familiales).

²⁵⁰ Sa fille Pauline Claire.

²⁵¹ Lettre d'Arlès, 23 septembre 1828, Londres, à Pauline (Archives familiales).

"Leaf, Smith & C^{o252}". Tous deux dans le même domaine d'activité, Leaf est le correspondant d'Arlès à Londres et Arlès le sien à Lyon²⁵³. C'est dire que les relations d'affaires sont constantes ; les rapports amicaux ne le sont pas moins : **"Vendredi, nous dînons tous chez Leaf et dimanche chez son père ."** **En semaine, Arlès quitte peu le "bazar de Leaf", passant ses soirées fort tranquillement dans sa famille où, constate-il , "le gros boit et mange comme un vrai John Bull, ce qui fait que le nom lui a été donné et lui restera."** Une exception pour ce soir **"passé à l'opéra anglais où je n'ai fait que dormir et où je jure bien de ne plus retourner"**²⁵⁴ . Arlès, on l'a déjà vu, ne tient pas longtemps en place et paraît allergique à tout spectacle et à toute longue immobilité...

Toutes dispositions sont prises pour que cette lettre du 23 septembre parvienne le 30, jour du 23e anniversaire de sa destinataire ; il ne pourra le célébrer qu'en pensée . **"Je souhaite qu'elle [sa 24e année] te trouve en bonne santé et je demande au ciel que l'année que tu vas commencer soit aussi heureuse pour toi que celle qui finit."** Toutefois, l'état de Pauline le préoccupe fort, et c'est avec plaisir qu'il apprend que, garde et nourrice ayant été retenues, **"nous pourrons attendre tranquillement"** la naissance - celle de Gustave - prévue pour février 1829. En attendant, en cette arrière saison, **"nous avons ici le plus beau temps du monde, à tel point que la vente d'automne en est retardée."** De ce fait, le retour à Lyon reporté au 18 octobre, ce dernier voyage en Angleterre de l'année aura duré près d'un mois.

Pour cette fin de décennie et le début de l'autre, nous possédons encore la trace de deux séjours à Londres, en 1829 et en 1831 ; nous reviendrons, plus loin, sur le contexte dans lequel celui-ci eut en principe lieu²⁵⁵, préférant nous attarder quelque peu sur le document qui atteste de l'existence certaine de l'autre. Il s'agit de la phrénologie que notre voyageur fait établir par "Deville Londres Strand"²⁵⁶, en 1829. Faut-il voir dans cette démarche l'expression de sa curiosité naturelle, son goût prononcé pour l'innovation ? Cédait-il, plutôt, par scepticisme amusé, à l'engouement - pendant plus d'un quart de siècle dans de nombreux pays de l'ancien comme du nouveau monde - pour cette étude du caractère et des facultés dominantes d'après la forme du crâne. Peut-être, avait-il pris connaissance, deux ans plus tôt, à Lyon, de l'élogieux article du *Précurseur*²⁵⁷, sur les mérites de cette doctrine récente du docteur Gall qui, selon le quotidien, **"compte parmi ses partisans la plupart des hommes instruits"**. Peut-être même, avait-il poussé l'intérêt jusqu'à assister à l'un des premiers cours gratuits de crânologie, donnés par le jeune docteur Imbert, dans ses appartements du 10 rue du Palais Grillet à Lyon. Pour maintes raisons, l'offre était bien tentante de découvrir **"cette science nouvelle devenue indispensable à tous ceux qui se livrent à l'étude ou à la pratique de la médecine"** ; d'autant que **"par ses liaisons avec la métaphysique"**, elle était déclarée intéresser **"au plus haut degré**

²⁵² Adresse relevée sur divers courriers de 1854 et 1871.

²⁵³ C[ésar].L[Habitant], *op. cit.*, p. 40.

²⁵⁴ Lettre d'Arlès, "29 septembre lundi Londres", à Pauline (Archives familiales).

²⁵⁵ Cf. XI - Le "tarif" et les canuts.

²⁵⁶ "Ma phrénologie par Deville Londres Strand", selon l'écriture d'Arlès (Archives familiales).

²⁵⁷ Le Précurseur, Journal constitutionnel de Lyon et du Midi - Politique, littéraire, scientifique, industriel et commercial, n° 142 du 13 juin 1827. De ce journal, publié de 1821 à 1834, Alexandre Dumas dira qu'il a "le plus" aidé à l'éducation de la classe laborieuse, cité par Pierre Antoine Perrod, *op. cit.*, p. 27. Le jeune avocat Jules Favre apportera sa plume à ce journal, ainsi qu'à L'Echo de la Fabrique. Rappelons qu'un article d'Arlès y fut publié notamment en 1828 en faveur de la libre sortie des soies de France, selon son ouvrage Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 79.

les moralistes, les jurisconsultes, ainsi que toutes les personnes qui se livrent à la recherche des vérités philosophiques. " Quoi qu'il en soit, sans évidemment être à la dévotion d'une théorie depuis longtemps discréditée, il nous intéresse de dégager, des résultats de cet examen, en langue anglaise, un certain nombre de traits qui nous paraissent assez bien correspondre à notre personnage, en nous permettant de le mieux connaître :

"C'est une organisation (sic)... très utile si appelée à agir, mais il devra parfois lutter contre une tendance qui l'entraînera à des retards ou à la procrastination, ce qui devrait parfois être évité

- **Solide dans les attachements et l'amitié, contractée avec peu de personnes, mais jaloux de ces liens**

- **Fort sentiment de l'honneur et de la justice**

- **Aimant beaucoup l'approbation et la distinction mais ne s'abaissant pas à les rechercher de façon servile....**

- **Parfois passionné, plutôt violent s'il est offensé, tout particulièrement si on fait allusion à une possibilité d'injustice, se contrariant lui-même plus que les autres**

- **...gai en société**

- **Respect de la religion mais non pratiquée selon les concepts du milieu**

- **Un grand respect pour les parents et les personnes âgées et ceux qui témoignent d'un caractère noble et généreux...**

- **Un secret sera gardé quand c'est nécessaire, mais est ennemi de la ruse et de la mauvaise foi...**

- **Rapide dans la perception avec une bonne connaissance générale ainsi que des langues et de leur grammaire...**

- **L'invention mécanique est considérée avec plaisir et bien comprise**

- **Facilité pour l'histoire naturelle, la science et la physiologie**

- **Personne tout à fait pratique dans l'argumentation et la conversation, n'aimant pas les longues descriptions métaphysiques dans lesquelles il devient ferme et affirmatif quand il est énervé - Bon et affectueux envers les enfants et les jeunes**

Dans les passions, être toujours plus honorable que les autres.... [...]"

On ne peut que regretter que son infinie bonté, sa générosité, sa grandeur d'âme soient insuffisamment soulignées ; il est vrai que cette "science" n'en était pas une...

"Aimant les voyages" affirme aussi la phrénologie d'Arlès. Il en profite effectivement. On pourrait s'étonner que ces déplacements à vocation essentiellement professionnelle soient doublés d'escapades touristiques. Elles répondent, certes, à un besoin de détente nécessaire dans une vie particulièrement remuante mais aussi et surtout au goût prononcé de découvrir tous les aspects de la vie des pays visités. Il estime devoir ne pas les ignorer. Nous l'avons vu en Allemagne, toujours parcourue et depuis son jeune âge, maintenant en Angleterre ; mais ce sera aussi la Suisse, - si proche de Lyon, aux capitaux importants, avec les cantons de Bâle et de Zurich qui, depuis 1814, connaissent un grand développement de l'industrie de la soie ; également, l'Italie aux ressources séricicoles importantes.

La plupart de ses contacts se trouvent grandement facilités par sa connaissance, durement acquise et sans cesse améliorée, des langues allemande et anglaise. Ils lui permettent de nouer et de fortifier des relations professionnelles que son abord, sa

bonhomie, le magnétisme qu'il dégage, situeront vite sur un plan personnel, empreintes de la plus entière cordialité. Si tel est le cas avec la famille Leaf, ce le sera aussi avec des personnalités économiques et politiques, actuelles ou en puissance. Autant d'occasions saisies d'approfondir le contexte, dans ces domaines, de chaque pays visité, de frapper à la porte des ministères pour se documenter, d'explorer les districts manufacturiers, d'en comparer les moyens de production, la législation douanière, la situation de leur population ouvrière - au plan particulier de son activité professionnelle comme au plan général. Souvent, Arlès maugrée contre l'absence ou la notoire insuffisance de statistiques de l'administration française. Il n'est d'ailleurs pas le seul à le regretter. A son tour, *L'Echo de la Fabrique*²⁵⁸, le journal des canuts, déplorera cette carence en ce qui concerne **"la fabrique des étoffes de soie de Lyon et de ses alentours"** ; il reproche à la Chambre de commerce, au comité des arts et manufactures, au conseil des prud'hommes - à qui incombe **cette "mesure urgente et indispensable"** ! - d'avoir **"vécu à cet égard dans l'insouciance et la plus complète ignorance."** Au moins, les statistiques anglaises, elles, existent, et depuis 1801²⁵⁹. Aussi, notre voyageur profite-t-il d'un de ses séjours londoniens pour entrer en rapport avec M. J. R. Porter, chef du bureau de la statistique commerciale au *Board of trade*, et faire ample moisson d'éléments chiffrés britanniques. La rencontre avec ce haut fonctionnaire est riche à plus d'un titre. Marié dans la famille de l'illustre économiste Ricardo, il est, lui-même, très versé dans l'économie politique ; c'est dire qu'ils se retrouvent tous deux rapidement sur leur terrain favori, celui des valeurs fondamentales de la prospérité par la libre entreprise. A propos de ce personnage, Michel Chevalier, économiste distingué lui aussi et membre de l'Institut plus tard, ira jusqu'à écrire : **"Esprit positif et lucide, très familier avec les faits, il n'a pas peu contribué à éclairer Arlès et à lui meubler l'esprit de solides arguments en faveur de la cause à laquelle l'un et l'autre étaient dévoués"**²⁶⁰. Et d'administratifs, les rapports entre Arlès et Porter, se situeront rapidement sur les plans personnel et amical.

Toujours de ce côté de la Manche, il en sera de même, notamment, avec deux hommes, remarquables par leur talent, partageant les mêmes conceptions : le Dr Bowring et George Villiers.

John Bowring, fils de manufacturier, est associé pendant un temps aux affaires de son père dans son entreprise d'Exeter²⁶¹, sur la route qui relie Londres à Plymouth ; de cinq ans, il est l'aîné d'Arlès-Dufour. Celui-ci a-t-il profité de la traversée du Devonshire, en septembre 1828, pour lier connaissance avec l'éditeur, depuis 1825, de la *Westminster Review*²⁶² ? Plus simplement, a-t-il fait sa connaissance à Londres ? Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une revue à laquelle il est ou sera abonné²⁶³ et qui diffuse les principes réformateurs et utilitaires

²⁵⁸ L'Echo de la Fabrique, 23 septembre 1832 : "Nécessité d'une statistique générale de l'industrie lyonnaise", F... T...

²⁵⁹ Charles Taquet, *op. cit.*, p. 43.

²⁶⁰ Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.* Dans le même article, paru au décès d'Arlès-Dufour, Michel Chevalier souligne les "grands services rendus à la cause de la liberté du commerce" par Porter, "auteur de l'ouvrage important du Progrès de la Nation." (The Progress of the Nation in its various social and economical relations, from the beginning of the nineteenth Century to the present time, Londres, 1836-1843, 3 vol.).

²⁶¹ G. Vapereau, *op. cit.*

²⁶² Créée en 1823 selon "Glossaire" de Jean-Pierre Poussou, p. 768, in G.M. Trevelyan, *op. cit.*

²⁶³ Westminster Review, revue citée par Arlès dans son 2e article "L'Angleterre", L'Echo de la Fabrique, 29 avril 1832.

de Jeremy Bentham, maître à penser et ami de Bowring²⁶⁴. Un maître à penser qui pose le principe du **"bonheur du plus grand nombre des hommes"**²⁶⁵ : un principe qui est loin de laisser Arlès-Dufour indifférent ! Depuis 1822, Bowring est interdit de séjour en France pour avoir, à Calais, voulu favoriser l'évasion de jeunes sergents, **"morts victimes de leur dévouement à la cause sainte de la liberté"**²⁶⁶. En 1830, les portes de la France se rouvrent devant lui ; choisi par les Londoniens pour rédiger et présenter une adresse de félicitations au **"peuple héroïque des trois jours"**²⁶⁷, il lui apporte lui-même les souscriptions anglaises recueillies en faveur des victimes de Juillet. A nouveau en France en 1832, le 5 juin, aux côtés de La Fayette dont il est l'ami, il conduit le convoi funèbre du général Lamarque²⁶⁸ ; nous le retrouverons plus loin²⁶⁹. Cette année marque pour ce philanthrope, cet homme de lettres érudit, cet économiste talentueux, le début d'une carrière parlementaire et diplomatique prestigieuse ; Bowring est en effet appelé, par divers ministères, à des missions à l'étranger relatives à des questions industrielles et commerciales.

Un objectif identique²⁷⁰ est fixé à George William Villiers, ancien attaché diplomatique à Saint-Pétersbourg en 1820 et commissionnaire en douanes depuis 1823²⁷¹. En collaboration avec son collègue Bowring, il rédigera un rapport des plus remarquables, en deux volumes, intitulé *Relations commerciales entre la France et l'Angleterre*, publié en 1834 et 1835. A son propos, beaucoup plus tard, en 1862, lors d'un dîner au domicile de lord Granville²⁷², président du conseil privé, chaud partisan du libre-échange et promoteur des expositions universelles de Londres de 1851 et 1862, voici ce qu'Arlès-Dufour narrera à son épouse : **"Au café, un charmant gentleman, à peu près de mon âge, est venu à moi et m'a dit : "Je suis donc bien changé que vous ne me reconnaissez plus - Pardon... George William ? - Oui, George William devenu Lord Clarendon - Mais, Milord, c'est qu'il y a 32 ans de cela - Non, non 31 ; ne nous vieillissez pas, le temps le fait assez." Et puis de causer comme deux vieux amis"**²⁷³. Entre-temps, cet interlocuteur, né trois ans après lui, avec le siècle, aura été ambassadeur d'abord, *président of the Board of trade* ensuite, puis ministre des Affaires étrangères en 1853-1858, avant de le redevenir en 1865-1866 et 1868-1870... Malgré cette longue séparation physique, leurs relations épistolaires ne cessèrent pas, semble-t-il, pour autant.

Michel Chevalier, évoquant à la fois lord Clarendon et Bowring, souligne la qualité des liens qu'ils avaient tissés avec son ami "Arlès" à qui il rend hommage : **"C'est à lui que je dus de faire, en 1833, leur connaissance, et d'établir avec eux des relations amicales"**

²⁶⁴ Bowring sera l'exécuteur testamentaire de Bentham (décédé en 1832) et, à ce titre, chargé de l'édition de ses Oeuvres complètes.

²⁶⁵ Trevelyan, *op. cit.*, cf. note J.P. Poussou, p. 681.

²⁶⁶ L'Echo de la Fabrique, 17 mars 1833.

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ *Ibid.*, 29 juillet 1832, à propos du décès de Jeremy Bentham.

²⁶⁹ Cf. XIII - La Chambre de commerce.

²⁷⁰ L'Echo de la Fabrique, 17 mars 1833.

²⁷¹ Sidney Lee, *Dictionary of national biography*, London, Smith, Elder & c°, 1903.

²⁷² Dîner organisé à l'occasion de l'Exposition universelle de Londres de 1862.

²⁷³ Lettre d'Arlès-Dufour datée "Londres, dimanche", [mai-juin 1862], à Pauline (Archives familiales).

que la mort seule a interrompues avec lord Clarendon et qui durent encore avec sir John Bowring ²⁷⁴ ."

Toujours au cours de la même soirée de 1862, il rencontre un certain docteur Queen **"que trente ans avant, j'avais trouvé dans le même salon, tenu alors par Lady Granville, morte il y a deux ans."** Malgré les soixante-cinq années qui pèsent sur ses épaules, il reste vert et tout émoustillé par ces **"dix ladies ou duchesses toutes belles, gracieuses et simples"** , **"animant la vue et la conversation"**. Et c'est pour conclure : **"Enfin, dans ce salon de haute aristocratie, je me suis bientôt trouvé à mon aise et plus at home que dans un salon lyonnais"...** Une aisance qu'il n'affichait peut-être pas encore dans cette demeure au cours de ces années 1830 ! Qu'importe. Ces amitiés, solidement entretenues pour certaines, porteuses de nouvelles relations, outre des affinités personnelles évidentes, un combat commun les avait nouées.

De l'élève studieux du Conservatoire des Arts et Métiers, Jean-Baptiste Say avait fait un adepte inconditionnel de la libre circulation. Dès 1822, Arlès se préoccupait de coucher sur le papier les éléments de sa réflexion toujours en éveil sur la question : **"J'avais 25 [ans] et n'avais jamais appris que l'école du soldat, ce qui explique le mauvais français"**, croit-il opportun d'ajouter sur le dossier²⁷⁵, ouvert au soir de sa vie, renfermant le texte de ses rapports, lettres et interventions diverses. Et si, à nouveau, en 1834, il regrettera **"le peu d'habitude de la rédaction"** ²⁷⁶ , nous aurons, nous, déjà, enregistré la preuve du contraire !

Bien évidemment, si la forme est différente, le fond reste identique ; invariablement et infatigablement, il y revient : comme une obsession. De ces documents sans nombre, nous ne citerons que quelques extraits pour éviter de nous répéter. Daté de cette année 1822, le premier d'entre eux²⁷⁷ - note personnelle ou article ? - mérite d'être rapporté ; il exalte les idées révolutionnaires, pour regretter le temps présent : **"La Révolution vint et proclama le grand principe de la libre concurrence. Et comme tous ceux que proclama ce colosse, il se répandit sur l'Europe et fit partout faire à l'industrie des pas de géant qui placèrent les industriels du dernier rang où ils végétaient, méprisés, aux premiers où ils brillent. [...] La libre concurrence fit faire partout des progrès immenses à l'industrie. En disséminant ainsi, dans toute l'Europe, toutes les branches d'industrie, elle a établi la concurrence de pays à pays, de ville à ville, d'homme à homme. De manière qu'il ne dépend plus maintenant de la volonté d'un fabricant de hausser ses façons, car s'il hausse, sans ses collègues, il se ruine et, si tous s'entendent pour hausser, une autre ville ou un autre pays en profite et prend sur eux l'avantage. Pour produire et ne pas rester en arrière, il faut produire au meilleur marché possible et, par conséquent, réduire de plus en plus les frais de production. [...]"**

Dans la même note et dans le même esprit, on relève également : **"L'organisation de l'industrie est telle que, sous peine de ruine, le fabricant ou distributeur de travail est obligé de ne payer à l'ouvrier que tout juste ce qu'il lui faut pour ne pas mourir de faim."** Et le rédacteur d'ajouter : **"Et tous les tarifs ne peuvent y changer"** ! Il ne transigera pas avec cette opinion²⁷⁸.

²⁷⁴ Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.*

²⁷⁵ Archives familiales.

²⁷⁶ A[rlès]-D[ufour], Un mot sur les fabriques... , *op. cit.*, p. 147.

²⁷⁷ Texte d'Arlès, Les ouvriers, daté de 1822 (Archives familiales) déjà cité in V - L'installation lyonnaise".

²⁷⁸ Cf. XI - Le "tarif" et les canuts.

La même année encore, sur le métier il remet son ouvrage, et non pour la dernière fois : ***C'est certainement la volonté manifeste de la providence que les préjugés nationaux s'effacent, que les peuples vivent en frères et que l'humanité ne forme plus qu'une famille, c'est-à-dire que les masses soient heureuses. Mais ce but ne peut être atteint que graduellement et lentement. Le premier pas a été la révélation du christianisme et, depuis lors, malgré les apparences, l'humanité a toujours marché vers ce but ; ses progrès ont été longtemps imperceptibles. Le pas le plus grand, le plus concluant et que notre état de civilisation demande impérieusement, c'est l'abolition des douanes et des entraves qui rendent difficiles ou impossibles les communications, les échanges de peuple à peuple. Si ce changement ne s'opère pas bientôt, le moment sera manqué et reculé indéfiniment. Car grâce à la fausse direction donnée par les gouvernements, les peuples tendent à s'isoler, les gouvernements tendent à isoler les nations, à leur rendre ce qu'ils appellent l'esprit national, à faire que chaque peuple se suffise à lui-même et se passe des autres. Pour suivre fidèlement ce système, tous veulent, par des prohibitions, forcer la production et, par là, faire payer aux consommateurs le double et les privent d'un commerce extérieur qui résulte toujours de l'échange. [...] On appelle cela le système protecteur. et tel est l'engouement pour ce malheureux système que, petits ou grands, absolus ou représentatifs, tous les gouvernements, voire même celui des Etats-unis, l'adoptent. Ce système de protection est tellement nuisible à la prospérité de l'industrie et du commerce que toutes les fabriques croulent sous son influence et que les seules qui soient prospères sont celles qui ont le bonheur de n'être pas protégées. Ouvrez toutes les frontières, rendez à l'agriculture, aux arts, à l'industrie, aux armées de douaniers que vous entretenez à grands frais dans l'oisiveté, qui n'ont d'autre utilité que de faire payer au peuple les objets de consommation²⁷⁹ ... (texte inachevé).***

En 1828, il déplore que ***"si la situation politique du monde est précaire et embarrassée, l'état du monde commercial ne l'est pas moins."*** . Et c'est pour poursuivre : ***"Le malaise qui tourmente les fabriques de l'Europe, et par suite son commerce, n'existerait pas si, à la chute du système continental, dont l'expérience avait prouvé l'absurdité, toutes les puissances ne se fussent empressées d'en adopter les principes et de les appliquer, en les exagérant plus ou moins, à leurs règlements commerciaux."***

"Si, à la chute du Lion, au lieu de ces congrès de rois²⁸⁰ où l'on discutait le partage, l'asservissement, les peuples eussent eu leur congrès, certes, ils eussent fixé leurs intérêts réciproques d'une manière plus large, plus libérale, plus heureuse et plus morale pour tous, on ne verrait pas aujourd'hui gouvernants et gouvernés rechercher les causes de la crise qui tourmente l'économie de la société."

"Si, au lieu d'isoler les peuples par des lignes de douaniers, des prohibitions, des tracasseries de passeports, etc, entretenant par là leurs préjugés, leur ignorance et leurs antipathies, ils se seraient dit : "Nous sommes tous frères ; si nous nous sommes haïs et fait la guerre, c'est que nos chefs exploitaient nos haines et les entretenaient en nous empêchant de nous rapprocher et de nous connaître."

²⁷⁹ Texte d'Arlès seulement daté 1822 (Archives familiales).

²⁸⁰ Cf. II - L'errance allemande.

Abolissons-les ces barrières qu'ils avaient élevées, multiplions nos rapports , vivons en frères et tâchons de faire tourner au profit de tous ce que la nature a départi à chacun. Et, tout en ayant des gouvernements divers parce que nos moeurs et nos localités [?] diffèrent, tâchons par nos habitudes et des relations animées et bienveillantes d'amener la réalisation de la parole de Dieu en ne formant qu'une famille. Alors, plus de guerres, plus de préjugés, plus de disette, enfin l'âge d'or ²⁸¹ ."

"L'âge d'or" ? Simple expression venue naturellement sous la plume ou allusion aux propos d'un Saint-Simon déjà lu ? Abolir la prohibition, ouvrir les frontières, suivre la parole de Dieu et vivre en frères, en paix, avec les autres nations, tels sont les voeux fervents et utopiques que forme Arlès. Tel restera le leitmotiv inlassablement ressassé. N'est-ce que chimère follement caressée ou ce rêve insensé deviendra-t-il réalité, du moins partiellement ?

Au plan économique, parmi la quinzaine d'Etats composant l'Allemagne, la Prusse, à son initiative, travaille patiemment à l'élaboration d'un **"grand acte de liberté commerciale intérieure"** ²⁸² , à savoir un tarif de douanes destiné à régir les relations industrielles et commerciales de cet ensemble hétéroclite pour en faire une "union". Face à cela, la France seule, isolée par ses prohibitions, ne peut que rester impuissante. Pire ! L'Angleterre d'Huskisson de 1824 modifie brutalement sa politique commerciale et, avec effet de 1826, abolit toutes les prohibitions pour les remplacer par des droits d'importation. Semblable conception doit s'imposer en France. De plus, des rapports commerciaux féconds et amicaux doivent aussi unir nos deux pays.

Dans sa sphère relationnelle de moins en moins modeste, nous l'avons noté, Arlès-Dufour s'emploie à ce but avec ténacité. Et, s'il observe avec soin, de ces visites et entretiens il accumule les notes, toujours soucieux de **"renseignements puisés à des sources sûres"** et du fait **"qu'on ne suspectera pas [s]a bonne foi"**, préférant s'abstenir **"plutôt que d'en présenter de vagues ou de contestés"** ²⁸³ ."

L'industrie de la soie en tirera profit, notre pays également.

VII - L'ANTIDOTE A LA PAUVRETE

" Crainte du chômage, hantise de la mendicité à laquelle est acculé l'ouvrier sans travail et sans réserves, sont des traits permanents de l'histoire de la main d'oeuvre de la Fabrique lyonnaise " ²⁸⁴ " au XVIIIe siècle. Mais depuis l'Ancien Régime, les conditions générales du travail de la soie, l'organisation de la fabrique sont pratiquement demeurées inchangées. La crise est toujours menaçante, la misère constamment à l'affût. L'instruction reste toujours aussi précaire ; et pourtant, **"elle élève l'âme, rend l'homme propre aux emplois, au commerce et le fait devenir meilleur, parce qu'il connaît mieux ses devoirs"**

²⁸¹ Texte d'Arlès : 1828 L'état du monde politique (Archives familiales).

²⁸² A[rlès]-D[ufour], Un mot sur les fabriques... , *op. cit.*, p. 22. Le paragraphe d'où est extraite cette citation est reproduit plus complètement in XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères.

²⁸³ *Ibid.*, p. 6.

²⁸⁴ Maurice Garden, *op. cit.*, p. 230.

de citoyen et de père de famille²⁸⁵ " ! Pour des raisons financières, elle est hors de portée de la majorité de la jeune génération : **"cette nourriture de l'âme se vend si cher que le peuple ne peut l'acheter"**²⁸⁶ ." L'ignorance touche de nombreuses couches de la population ; sur trente-deux millions de Français, vingt millions ne savent ni lire ni écrire, selon le Journal des Connaissances utiles, fidèlement reproduit dans L'Echo de la Fabrique à l'intention de ses lecteurs pour leur apprendre **"le moyen simple d'apprendre à signer en deux heures"**²⁸⁷ ". Seule une partie de la bourgeoisie libérale s'inquiète de l'importance du nombre des illettrés et, par des initiatives individuelles, tente d'y remédier. Tel sera le but de la Société d'Instruction primaire du Rhône, sur le modèle de la Société pour l'Instruction élémentaire créée à Paris, au printemps 1815, avec succès : ouverture d'un cours normal pour former des maîtres et de 1300 écoles mutuelles sur le territoire en 1820²⁸⁸ .

Et puis, il arrive, parfois, que la providence veille et que ses bienfaits, sinon tombent du ciel, du moins parviennent de loin, de fort loin, voire des fins fonds de l'Inde ; et ce sera, auparavant, la laborieuse création de l'école de la Martinière.

Ici repose le Major Général Claude Martin, Venu aux Indes simple soldat

Telle est la simple épitaphe gravée sur le marbre d'un tombeau de la ville de Lucknow, dans la province d'Aoudh, au nord-est des Indes britanniques. Claude Martin, décédé le 13 septembre 1800, fils d'un modeste tonnelier, était né à Lyon, le 4 janvier 1735²⁸⁹ . A seize ans, il s'était engagé volontairement dans les troupes françaises de l'Inde, pour servir sous les ordres de Dupleix d'abord, puis de Lally-Tollendal. Lorsque les Français évacuèrent la majeure partie du pays, il entra au service de la Compagnie des Indes britanniques. Il s'y distingua particulièrement et entama une brillante carrière, atteignant, à titre unique, les plus hauts grades d'officier supérieur, exclusivement réservés aux seuls sujets britanniques. **"Je suis né Français, et c'est Français que je veux mourir"**²⁹⁰ ", répondait-il à ceux qui souhaitaient son changement de nationalité. Infatigable à la tâche, d'une intelligence remarquable et ouverte, généreux, il fut à la fois architecte, ingénieur, fabricant de canons, négociant avisé, banquier, diplomate, etc. ; tout ceci, bien que doté d'une très rudimentaire instruction. Protégé et confident du nabab d'Aoudh²⁹¹ , il acquit, **"avec honneur et réputation pour moi-même"**, une colossale fortune ; en outre, il possédait un palais grandiose construit, selon ses plans, à Lucknow et une maison de campagne, sur les bords du Gange, **"un château-fort pouvant résister, disait-on, à toutes les armées asiatiques"** . *Labore et constantia* était sa devise, **"une noble revendication des voies suivies dans sa carrière."**

²⁸⁵ L'Echo de la Fabrique, 11 mars 1832.

²⁸⁶ Trélat, "De l'éducation et de l'instruction", L'Echo de la Fabrique, 10 mars 1833. Selon Vapereau, *op. cit.* : "Prénommé Ulysse, ce médecin, partisan du libéralisme le plus avancé, se jeta bientôt dans les sociétés secrètes les plus actives de la Restauration et resta un des chefs de l'opposition démocratique après la révolution de 1830. Père d'Emile Trelat, architecte, professeur au Conservatoire des arts et métiers, fondateur en 1865 de l'Ecole spéciale d'architecture reconnue, le 11 juin 1870, établissement d'utilité publique." (Cf. XXXI - Aux portes de la nuit).

²⁸⁷ L'Echo de la Fabrique, n° 37 du 8 juillet 1832.

²⁸⁸ Gaston Mialaret & Jean Vial [dir.], *op. cit.*, p. 256.

²⁸⁹ Octave Sachot, "Le Major Général Martin", Revue du Lyonnais, 1871, t. 1, et T[hibule]. Lang, *op. cit.*, pp. 20 et s.

²⁹⁰ T. Lang, *op. cit.*, note 2, p. 34.

²⁹¹ Jean-Pierre Gutton, *op. cit.*, p. 310.

Du premier jour de l'année 1800 qui devait le voir disparaître, le major général date son testament : tout un volume ! Il remercie la providence de tout le bien qu'il en a reçu pendant sa vie et déclare qu'il n'a jamais eu à cœur d'augmenter sa fortune que poussé par l'ambition de faire le bien aux autres. Il se soucie du sort de ses serviteurs afin qu'ils reçoivent les bienfaits de l'instruction et les met à l'abri du besoin par des pensions viagères. Il lègue aux villes de Calcutta, de Lucknow et de Chandernagor des sommes considérables dont les intérêts devront servir à distribuer chaque jour, à la même heure et à perpétuité, de l'argent et des vivres aux pauvres qui viendront solliciter ces secours. Il crée des maisons d'asile pour les étrangers et consacre des sommes également importantes à la délivrance des pauvres prisonniers pour dettes, **"même pour petites dettes"**, dans les villes de Lyon²⁹², de Calcutta et de Lucknow, ne songeant **"qu'au travailleur honnête que l'adversité a frappé et qu'il veut relever par ses dons."** Bien sûr, il n'oublie pas sa famille lyonnaise et lègue, à chacun de ses membres des sommes importantes, proportionnées cependant au degré de parenté.

Et surtout, dans chacune de ces trois villes, il ordonne la fondation d'écoles qui devront s'appeler *La Martinière*, afin que, dit-il, **"quelqu'homme charitable pût, en voyant une telle inscription, s'en informer et représenter aux magistrats de faire rendre compte"**. **"Martin ayant eu à compléter seul une éducation laissée inachevée par suite de son départ pour les Indes à un âge où les études sont le plus profitables, vit quelles difficultés doit vaincre celui qui est obligé d'apprendre sans le secours des maîtres. Comprenant aussi le malheur des enfants du peuple que l'indigence de leur famille voue à l'ignorance [...], il conçoit l'idée de fonder ces écoles gratuites où les enfants pauvres recevront une éducation qui leur permettra de devenir, dans des villes commerçantes, des négociants importants, des chefs d'industries considérables"**.

Enfin, **"comprenant qu'un jour viendrait où la femme revendiquerait ses droits à l'émancipation, et convaincu qu'un travail suffisamment rémunérateur pour la mettre en état de se suffire à elle-même pourrait seul lui procurer cette émancipation, il dispose que les filles recevront, elles aussi, une éducation gratuite"**²⁹³.

Dès qu'il fut appris du gouvernement anglais, un tel exemple de bienfaisance avait été spontanément salué avec reconnaissance, dans la ville natale du major Martin, par une lettre du tribun Carret, du Rhône, contenue dans le *Bulletin de Lyon* du 1er prairial an XI (21 mai 1803). Le 12 floréal précédent (2 mai 1803), Bonaparte, de son côté, avait ordonné **"afin que sa mémoire (du major) soit honorée aux mêmes lieux où l'on bénit son enfance"**, l'installation de l'institution place Saint-Saturnin²⁹⁴ ; par le même arrêté, était prescrite l'exécution, aux frais de la cité, d'une statue destinée à perpétuer le souvenir du généreux et valeureux donateur : cette statue ne devait être réalisée qu'en 1842 et mise en place, dans la cour de l'école, vingt ans plus tard ! La concrétisation du dessein du major ne fut pas aisée non plus et subit, elle aussi, un long retard.

Claude Martin avait libellé l'article 25 de son testament ainsi qu'il suit : **"Je donne et lègue la somme de 200.000 roupies sicka, pour être déposée dans les fonds à intérêts les plus sûrs de la Ville de Lyon en France et régie par les Magistrats de cette Ville,**

²⁹² L'une des premières libérations de ces prisonniers, sinon la première, eut lieu le 30 septembre 1828, jour anniversaire de la mort du major Martin, par les soins même du maire (Journal du Commerce, 3 octobre 1828).

²⁹³ Octave Sachot précise, dans son article rédigé en 1871 (art. cit. supra), qu'il croit savoir que "bientôt la volonté du testateur recevra sa pleine exécution". La Martinière des Filles ne sera inaugurée, par le Président de la République, Fallières, et le Président du Conseil, Clémenceau, que le 19 mai 1907...

²⁹⁴ Devenue place Meissonnier en 1891.

sous leur protection et contrôle. Cette somme mentionnée doit être placée, comme je l'ai dit, dans un fonds portant intérêt. Cet intérêt doit servir à établir une institution pour le bien public de cette Ville, et les Académiciens de Lyon doivent désigner la meilleure institution qui puisse être constamment supportée avec l'intérêt provenant de la somme susnommée [...].

"Dans le cas où la somme ci-dessus donnée de 200.000 roupies sicka ne soit pas suffisante pour un intérêt propre à supporter l'institution et acheter ou bâtir une maison, alors je donne et lègue une somme additionnelle de 50.000 roupies sicka, faisant 250.000 roupies sicka. Un de mes parents mâles, résidant à Lyon, peut-être fait administrateur et exécuteur testamentaire, joint avec quelqu'un nommé par le Magistrat, pour être régisseur de ladite institution [...]." De plus, une somme de 4.000 roupies était léguée, pour être payée aux Magistrats de la Ville de Lyon pour libérer les prisonniers pour dettes. Enfin, un autre article, l'article 33, demandait le partage, entre les trois villes en question, d'une somme de 10 lacks de roupies sicka, à titre de complément éventuel, après apurement des pensions et legs. Il s'agissait, indépendamment de ce qui précède, de 2.500.000 F de l'époque !

L'état de guerre sous l'Empire, plus tard les réticences du gouvernement britannique n'activèrent pas le recouvrement des fonds. Les modalités d'organisation de l'école furent loin d'être facilitées par l'influence ultra du régime de la Restauration, celle des congrégations religieuses, enfin par la dualité de responsabilités entre la ville et l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon. Selon les premières intentions exprimées, dans le cadre de sa mission testamentaire, par cette société savante aux origines remontant à 1700, il ne pouvait s'agir que d'un internat, et, selon les termes employés, *d'un orphelinat, d'une maison de bienfaisance, d'un établissement de charité*. Plus tard, suite à une nouvelle délibération du 10 septembre 1822, l'Académie définissait le plan de l'institution : **"L'objet spécial de l'enseignement sera l'étude des arts mécaniques, soit dans leur théorie, soit dans leur pratique, et principalement de ceux qui ont des rapports avec les manufactures et fabriques lyonnaise ou avec la confection des métiers et instruments qu'elles exigent** ²⁹⁵ **."** On ne lui en demandait guère plus ; mais l'honorable compagnie n'estimait pas que son rôle dût s'arrêter à cette seule rédaction, même adoptée par le conseil municipal.

De l'exécution de ce plan, l'administration municipale, pour sa part, en revendiquait la charge. Un seul homme s'opposa avec obstination aux prétentions de l'Académie, un professeur de physique, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, de surcroît membre depuis peu (1823) de ladite Académie : Tabareau. Pour lui, **"l'industrie avait besoin d'intermédiaires entre le chef et l'ouvrier"** et, dans ce but, il s'agissait de former des **"sous-officiers de l'industrie"** ²⁹⁶ **."**

"Ce temps d'arrêt dura quatre ans, pendant lesquels, on entassa discours sur rapports, mémoires sur brochures.[...] Enfin, en 1826, on ne trouva plus rien de bien nouveau à se dire. La question, toujours agitée, avait été si bien embrouillée qu'elle était devenue insoluble [...]. Ce noeud gordien fut tranché par un véritable coup de théâtre accompli par le Maire de Lyon, M. de Lacroix-Laval ²⁹⁷ **",** d'accord avec

²⁹⁵ Conseil municipal de Lyon, P.V. des séances (Vol. 6 1823 / 1826) : séance du 19 décembre 1826.

²⁹⁶ T. Lang, *op. cit.*, p. 44.

²⁹⁷ Discours prononcé par M. Gourdon, professeur de l'école, lors d'une réunion d'anciens élèves en 1909 (T. Lang, *op. cit.*,

Tabareau. Dans le "portrait" qu'il fait de celui-ci, Jean-Charles Bonnet²⁹⁸ assure que, dans sa tâche, Tabareau recevait l'appui conjoint du docteur Prunelle et d'Arlès²⁹⁹, **"également hostiles à une école par trop abstraite et routinière"**. C'est par voie d'affiches que la population apprenait qu'un arrêté municipal du 10 mars 1826 créait La Martinière "provisoire"³⁰⁰. Faute d'un local convenable, cette nouvelle institution s'installait au palais Saint-Pierre, **"afin de faire jouir immédiatement la population ouvrière d'une partie du bienfait en attendant qu'il fût possible de la faire jouir en totalité"**³⁰¹. L'inauguration eut lieu le 9 juin 1826 et deux cours furent immédiatement ouverts, l'un de mathématiques, professé par Tabareau nommé directeur de l'école, l'autre de chimie, dans le but de familiariser les élèves à l'usage de la teinture, auxiliaire indispensable de la Fabrique.

Soudain, il avait fallu faire vite ! C'est en 1826 seulement que la Ville entra en possession d'une partie de la somme à lui revenir du fait de la succession Martin³⁰². Cette extraordinaire manne s'élevait, intérêts capitalisés compris, à 1.700.000 F, incluant la dotation des prisonniers. Fin 1830, la Martinière se trouvait à la tête de 1.771.120 F placés dans la caisse municipale à 5% ; sur ce montant, 700.000 F furent affectés à l'achat de l'ancien cloître des Augustins - nationalisé sous la Révolution et devenu caserne de gendarmerie - et 200.000 F aux travaux d'aménagement qui s'imposaient. L'application des dispositions de l'article 33 ci-dessus et de diverses autres s'étalera, pour un montant global de 531.599 F, capital et intérêts, entre ...1842 et... 1878 !

Mais le conflit entre la ville et l'Académie s'éternisait toujours, chacun étudiant de son côté l'organisation de l'école définitive. S'y ajoutèrent des discussions avec l'exécuteur testamentaire **"pour les biens et affaire d'Europe"**, Christophe Martin, neveu du major, sur l'exacte traduction des volontés du défunt, rédigées en anglais ; de **"très fortes erreurs"** dans les comptes fournis, selon les juriconsultes anglais, amenant le conseil municipal, dans sa séance du 13 novembre 1829, à s'interroger sur l'éventualité d'une instance, jugée, en définitive, **"longue, extrêmement dispendieuse et plus qu'incertaine"**. Cette énumération n'est pas exhaustive, tant s'en faut. La controverse fut encore alimentée, en 1831, par un sujet de prix, une médaille d'or de 500 F. offert par Baboin de la Barolière, ainsi libellé : **"Déterminer la meilleure organisation à donner à l'Ecole de la Martinière, destinée aux arts et métiers"**³⁰³ **et principalement à ceux qui sont en rapports avec les manufactures lyonnaises. Indiquer, en conséquence, la nature et le mode d'enseignement, soit des garçons, soit des filles, et les avantages et inconvénients**

²⁹⁸ Jean-Charles Bonnet, "Tabareau", in Jean-Pierre Gutton [dir.], Les Lyonnais dans l'histoire, *op. cit.*, p. 378.

²⁹⁹ Si nous n'ignorons pas la qualité des relations unissant les deux hommes, Arlès et Prunelle, leur origine n'a pu être déterminée avec exactitude. Prunelle, médecin, s'installa à Lyon en 1819 après avoir été destitué par la Seconde Restauration de sa chaire d'histoire de la médecine de la faculté de Montpellier. A la tête de l'opposition aux Bourbons, il devient le maire de Lyon en août 1830 (*Ibid.*, p. 352).

³⁰⁰ La nouvelle administration municipale, nommée par le roi, avait été installée le 31 janvier 1826. Autour du maire Lacroix-Laval, 7 adjoints dont Victor de Verna, Etienne Evesque, Thomas Dugas et parmi les membres Mottet de Gerando.

³⁰¹ Conseil municipal de Lyon, P.V. des séances (Vol. 6 1823/1826) : séance du 19 décembre 1826, rapport de Mottet de Gerando.

³⁰² Selon T. Lang, *op. cit.*, p. 38. Pour mémoire, cf. Compte rendu des séances du Conseil municipal, séance du 5 mai 1824, faisant état du recouvrement de 3 premiers envois de fonds, en mars et avril, d'un total de 561.762 F dont "6 lettres de change sur MM. Rothschild."

³⁰³ Rappelons que parmi ses élèves, La Martinière peut s'enorgueillir d'avoir notamment compté les frères Lumière.

d'appeler des jeunes filles aux études de l'institution³⁰⁴ ". Enfin, la même année, est publiée, dans le numéro 125 du Bulletin des Lois, une ordonnance royale du 29 novembre **"portant institution dans la Ville de Lyon de l'Ecole la Martinière"**. Son article 1er définit son objet : assurer l'exécution de la fondation de cette école **"destinée à l'enseignement gratuit des sciences et des arts, dont la connaissance et le perfectionnement peuvent ajouter à la prospérité des manufactures et des fabriques lyonnaises."** La presse locale s'empare, évidemment, de la nouvelle de la promulgation de l'ordonnance royale.

Un journal, nouveau, *L'Echo de la Fabrique* cité précédemment³⁰⁵, n'échappe pas à la règle dans son numéro du dimanche 18 décembre 1831. Il a pour sous-titre *Journal Industriel de Lyon et du département du Rhône* et pour épigraphe cette sentence de La Fontaine : **"De tous les temps, les petits ont pâti des sottises des grands"**. Il en est seulement à sa huitième livraison hebdomadaire ; la première, du 30 octobre, n'a précédé que de peu la tragique insurrection lyonnaise des 21-23 novembre. Il se proclame hautement l'organe de la classe ouvrière, de la "CASTE PROLETAIRE", écrira-t-il le 9 septembre 1832, ayant pour vœu "l'association universelle des travailleurs"³⁰⁶. Son but affiché **est l'amélioration physique et morale de la classe prolétaire**, selon une formule quasi reprise de Saint-Simon. Ses lecteurs sont fidèlement tenus au courant de la nouvelle série d'études, naturellement entreprises par l'Académie, conformément à l'article 3 de cette ordonnance et à l'article 25 du testament. Le 3 juin 1832, *L'Echo* s'inquiète du fait que l'on y tende à s'écarter des vues généreuses du major, pour conclure : **"Nous croyons qu'on doit, dans cette institution, mettre le fils du pauvre à même de s'élever dans le monde, s'il est né avec des dispositions naturelles pour les arts et les sciences de haute profession. Mais nous croyons aussi qu'on ne doit rien précipiter, car le legs du général Martin est le trésor du pauvre."** Les débats, après, se poursuivent, les réunions se succèdent, le 29 mai, le 5 juin au cours de laquelle le persévérant **"M. Tabaraud (sic) a parlé avec autant de désintéressement et peut-être avec non moins d'éloquence que Cicéron [...]. La discussion sera continuée mardi prochain, et probablement elle se prolongera encore. Dans tous les cas, l'Académie manquerait d'un manière grave à ce qu'elle doit au public si elle fermait la discussion [...]."** Cet avertissement est exprimé dans un "communiqué" anonyme paru le 10 juin ; il est suivi d'une *note du rédacteur* étonnamment mesurée : **"L'Académie, investie de pleins pouvoirs par M. le major-général Martin, devient, par ce fait, tutrice de ceux pour qui sont destinés les bienfaits de notre généreux compatriote [...]. Nous sommes persuadés que l'Académie ne demande qu'à remplir religieusement les vœux du testateur ; mais, encore une fois, elle ne doit rien précipiter. Nous nous garderons bien, nous, simples journalistes, de [nous] prononcer sur telle ou telle organisation ; mais nous disons seulement que celle qui fera le plus d'heureux sera la meilleure."**

"Ne rien précipiter", écrit-on le 3 juin ; "ne rien précipiter", répète-t-on le 10, toujours dans *L'Echo de la Fabrique* ... Alors que depuis bientôt près de trente années on est avisé de ce legs, alors que, depuis, on ne cesse de palabrer sur le sort précis et définitif à lui réserver, alors que depuis six ans la Martinière - toujours toute transitoire - fonctionne au Palais Saint-Pierre dans des conditions précaires et que des enfants continuent à être privés de l'enseignement que cette école pourrait leur apporter ! C'en est trop pour beaucoup.

³⁰⁴ Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône pour l'année bissextile 1832, Rusand, Lyon, 1832.

³⁰⁵ Chapitre VI - La découverte de l'Angleterre.

³⁰⁶ *L'Echo de la Fabrique*, 9 septembre 1832. Aux côtés de Jules Favre comme cela a déjà été précisé (VI - La découverte de l'Angleterre), son frère Léon, publiera également un certain nombre d'articles dans *L'Echo de la Fabrique*.

Et pour un, en particulier ! Arlès, qui place l'éducation en tête des valeurs sociales. Depuis longtemps, il suit avec la plus grande attention toutes ces querelles mesquines qui sacrifient l'intérêt général ; il a attendu, patienté, espéré. Attendre, attendre encore ! Sa modeste formation scolaire, ses laborieux débuts dans la vie à l'âge de seize ans, son attrait des armes, son esprit d'entreprise, son exceptionnelle réussite, sa simplicité, cette commisération à l'égard des défavorisés, son souci de leur venir en aide, celui de l'émancipation de la femme ne constituent-ils pas autant de points communs partagés avec le major Martin ? Découvrir les traits de la personnalité du major, n'est-ce pas pour Arlès l'occasion de se reconnaître, à maints égards, aussi de s'enflammer ? A force de trépigner d'impatience, il éclate et prend à témoin cette classe à laquelle il se sent viscéralement attaché :

"Le pauvre a si peu de moyens d'éducation que c'est un crime de lèze-peuple (sic) que d'arrêter ou d'entraver l'application de ceux qui lui appartiennent. Si nous n'avons pas protesté plutôt (sic) contre les étonnans (sic ³⁰⁷) délais qui nous privent des bienfaits du major-général Martin, c'est que sachant l'Académie de Lyon saisie, en dernier ressort, de la question, nous comptions que ses lumières et son bon sens lui feraient sentir l'inconvenance d'un retard et l'urgence d'une telle décision. Nous étions dans l'erreur : nos immortels sont de ce monde ; l'amour-propre, la jalousie, la personnalité les agitent et les égarent plus peut-être que le commun des mortels. La question est grave sans doute, mais nullement compliquée, et il faut bien du mauvais vouloir ou de l'entêtement pour embrouiller et retarder ainsi la solution. Messieurs de l'Olympe s'entêtent, s'enveniment de plus en plus, et chacun paraît bien décidé à résister à toutes les preuves de conviction. Cela durera ce que ça pourra ; n'importe, le bon peuple est si patient ! trop heureux qu'il est que des savans veuillent bien embrouiller ses pauvres affaires ! d'ailleurs qu'ont-ils besoin de se presser, messieurs de l'académie ? La Martinière n'est pas pour les enfans ou pour les enfans de leurs proches [...]. Si les débats et les entraves de l'académie étaient le résultat d'une profonde conviction, nous en parlerions avec plus de calme ; mais des notes ou articles anonymes, tous dans le même sens et le même style, communiqués à plusieurs journaux, et au nôtre en particulier, prouvent que quelques-uns de ces messieurs sont sous l'influence du compérage ou plutôt du commérage. Et ce qui nous fortifie dans cette opinion, c'est l'acharnement que, dans ces articles, on a mis à jeter du doute sur le caractère et les intentions du directeur de la Martinière ³⁰⁸ : caractère et intentions qui, selon ce que nous connaissons du directeur, sont au-dessus des attaques ouvertes ou cachées de tous les académies du monde ³⁰⁹ [...]."

C'est ainsi, dans cet organe des prolétaires, *L'Echo de la Fabrique* du 15 juillet 1832, qu'Arlès, lui-même, ne craint pas d'intervenir ; ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les colonnes de ce journal lui sont ouvertes. Après celles de l'Etat et de la municipalité, il fustige les tergiversations de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, investie des pleins pouvoirs par le généreux donateur. Et de chercher, en s'appuyant sur le ***"rapport remarquable fait au nom du comité de rédaction composé de MM. Devillas, Grand-Perret et Tabareau"***, à éclairer l'opinion publique ***"sur les débats qui suspendent l'application des bienfaits du major général Martin"*** ; ils tournent toujours sur la question de savoir si l'école sera un pensionnat ou un externat. Pour l'auteur du rapport comme

³⁰⁷ On relèvera pareillement : enfans, savans, agémens, puissans, talens.

³⁰⁸ Pour mémoire : Tabareau.

³⁰⁹ "Ecole de la Martinière", *L'Echo de la Fabrique*, 15 juillet 1832. Article anonyme, mais dont on connaîtra ultérieurement l'auteur, à savoir "Arlès-Dufour", dans la table des matières annuelle sous la rubrique "Industrie - Polémique".

pour le rédacteur de l'article, seule cette dernière formule doit prévaloir l'autre entraînerait des dépenses élevées réduisant à un petit nombre les futurs élèves pour qui **"l'éducation deviendrait ainsi un privilège en opposition avec nos nouvelles mœurs sociales"**³¹⁰ ."

Du rapport de Tabareau, Arlès retient, entre autres, cet extrait pour le faire sien : **"Il est réservé à l'institution la Martinière de faire connaître avec quelle simplicité de moyens on pourrait rendre les hommes plus adroits et plus industriels ; et un jour viendra peut-être où tous les systèmes d'éducation adopteront cet enseignement technique élémentaire qui n'exigera que peu de temps et de dépenses. Les jeunes gens qui, jusqu'à présent, n'ont cherché qu'à acquérir des talents d'agrémens, auraient aussi des talens d'utilité industrielle dont les heureuses conséquences seraient de faire concourir au perfectionnement de l'industrie les hautes intelligences dont le développement est le fruit des éducations les plus distinguées, d'ennoblir les professions que les préjugés de quelques classes de la société repoussent [...]. La classe ouvrière ne doit plus rester étrangère aux premiers éléments des hautes sciences. Il est un ordre de connaissances qui doit faire le passage de la pratique des arts aux théories qui les éclairent : c'est la terre commune, rendez-vous de tous les hommes utiles, où les savants et les plus simples ouvriers doivent se rencontrer, s'entendre et favoriser mutuellement leurs travaux."**

Et, dans l'impossibilité de citer **"tous les passages remarquables de ce rapport"**, le chroniqueur occasionnel de l'hebdomadaire termine **"par quelques réflexions que M. Tabareau a bien pu faire, mais qu'il n'a pas dû exprimer"** : **"Si la Martinière était pensionnat, le but du major-général Martin serait certainement manqué, car les enfans d'ouvriers en seraient en partie écartés ; l'intrigue obtiendrait les bourses. Le fils du portier d'un préfet, d'un maire, d'un académicien, ou bien le fils d'un parent éloigné de ces MM., ou de quelques puissans du jour, auraient toujours l'avantage. L'intrigue ferait tout ; et l'homme qui travaille du matin au soir pour gagner sa vie n'a ni le temps, ni la souplesse, ni les allures qu'il faut pour intriguer avec succès. L'expérience est là pour appuyer cette opinion [...]. Donner l'instruction et l'éducation professionnelle au plus d'enfans possible, et le mieux possible ; voilà la question. Comment son examen peut-il mener au pensionnat ?"** Et d'inviter les académiciens **"rédacteurs de notes secrètes ou anonymes à nous répondre, nos colonnes leur seront ouvertes"** avant de conclure : **"car la cause est celle du pauvre, elle ne saurait être trop éclairée."**

Voilà de quoi ne pas se faire que des amis dans la cité et comment Arlès manifeste toute sa virulence pour la mettre au service d'une cause sacrée pour lui, celle des ouvriers. Evidemment, les académiciens se gardent bien de saisir l'opportunité qui leur est offerte. Mais, bien vite, à nouveau sous la plume d'Arlès, *L'Echo de la Fabrique* du 29 juillet 1832 répercute l'information : l'Académie de Lyon, dans sa séance du 25, a décidé "enfin" que l'école de la Martinière sera un externat ! Tabareau, avec **"toute [sa] logique serrée d'un mathématicien"**, a été soutenu par Prunelle qui a **"contribué au triomphe de l'externat."** Sur 46 votants, il y eut 16 voix pour, et 46 voix contre le pensionnat. Ainsi triomphe la cause **"qui doit être certainement de donner l'instruction et l'éducation professionnelles au plus d'enfans possible et le mieux possible"**. Après des félicitations aux **"MM. de l'Académie de s'être rendus à l'évidence"**, un espoir : **"Que l'établissement de l'école ne rencontrera plus d'entraves, et que le peuple pourra bientôt jouir des bienfaits du major-général Martin"**³¹¹ ."

³¹⁰ Citation du rapport de Tabareau.

³¹¹ *L'Echo de la Fabrique*, 29 juillet 1832, article paru anonymement mais "d'Arlès-Dufour". Même remarque qu'en note supra.

en écrivant : **"... la ville a fait ce qu'elle n'avait pas le droit de faire ; l'Académie s'est occupée de ce qui ne la regardait pas"** , ouvre une nouvelle polémique ; elle restera heureusement sans lendemain. L'Académie rendait public son plan d'organisation de l'école qui devait être entériné par le conseil municipal, dans sa séance du 20 septembre 1832. Une ordonnance de Louis-Philippe, signée par Thiers, ministre du Commerce et des Travaux publics, le 1er octobre de l'année suivante (!), approuvait définitivement ce règlement. Il n'était que temps : les locaux de l'ancien cloître des Augustins avaient été remis par la ville à l'administration de l'école depuis le 2 janvier 1833 et les aménagements nécessaires entrepris aussitôt. L'ouverture des cours de la Martinière, la Martinière "définitive", est enfin annoncée pour le 2 décembre 1833³¹² : cours de chimie, appliquée aux arts et spécialement à la teinture (professeur M. Camille Rey), cours de dessin, appliqué aux arts mécaniques (professeur M. Dupasquier), cours de mathématiques élémentaires, de mécanique et de physique industrielles (professeurs MM. Tabareau et Leymerie), enfin cours de grammaire et d'écriture (professeur : non précisé). En fait, ces cours ne débiteront que le lendemain, le jour précédemment fixé étant celui réservé à l'inauguration solennelle des nouveaux locaux ; la manifestation est présidée par le docteur Prunelle, maire de Lyon. En tant que président-né de la commission administrative, organe exécutif de l'école, Prunelle prononce un fort long discours qu'il termine par cette objurgation emphatique : **"C'est à vous, élèves de la Martinière, qu'il appartient de faire de Lyon une autre ville éternelle**

³¹³ **"... Une nombreuse assistance l'entoure, composée des diverses autorités civiles et militaires de la ville et du département, de notables et des élèves accompagnés de leurs familles. Au titre de la commission, Christophe Martin, son vice-président, exécuteur testamentaire, et ses sept membres réglementaires se tiennent aux côtés du maire ; ce sont MM. Eynard, Gensoul, Bonnet, Michel, Devillas, Montmartin et Ascher. François Barthélemy Arlès savoure discrètement le résultat positif de son intervention journalistique qui, entre autres actions, a peut-être permis de parvenir à cette heureuse issue. Il ne peut qu'applaudir à cet **"événement majeur de la vie économique lyonnaise** ³¹⁴ " et se réjouir de cette première création lyonnaise d'enseignement professionnel. Son intérêt ne cessera pas pour autant ; avec constance, il va suivre, pas à pas, dans son évolution, **ce "centre des études techniques** ³¹⁵, malgré sa lourde charge de secrétaire général de la Société d'Instruction élémentaire du Rhône³¹⁶.**

D'après un discours prononcé, le 8 août 1873 dans la salle de l'Alcazar à Lyon, par son président, M. Valantin, conseiller à la Cour d'Appel, la Société d'Instruction primaire du Rhône aurait débuté en 1825³¹⁷. Un legs (que nous verrons plus loin), par testament du 20 février 1824, fait remonter son antériorité au moins à cette dernière date. Selon les statuts à venir, elle apparaît avoir été connue moins officieusement à partir du 1er octobre 1828, jour d'ouverture des souscriptions, mais n'avoir reçu d'existence légale que l'année

³¹² L'Echo de la Fabrique, 24 novembre 1833. En fait, les cours ne débutèrent que le 3, la journée précédente étant réservée à l'inauguration (T. Lang, *op. cit.*, p. 51).

³¹³ Justin Godart, *Travailleurs...*, *op. cit.*, p. 324.

³¹⁴ Pierre Cayez, *Métiers Jacquard...*, p. 249.

³¹⁵ Discours du préfet Gasparin, « distribution des prix aux élèves de l'école de Saint-Pierre et de l'institution de la Martinière » du 4 septembre 1832 », Echo de la Fabrique du 9 même mois.

³¹⁶ Cette Société s'est longtemps dénommée "d'instruction élémentaire du Rhône" pour devenir, aux environs de 1849 "d'instruction primaire du Rhône". Mais, d'une manière générale, ces deux adjectifs sont indistinctement employés.

³¹⁷ AML 176 WP 50, Instruction publique : Sté d'Instruction Elémentaire du Rhône 1829-1880. Pour information, ce dossier fait partie de l'ex-dossier R 1 et comprend des éléments concernant le Lycée Ampère 1878-1913.

suivante. Dans ce but, le 13 mars 1829, le docteur Jean-François Terme³¹⁸, son futur premier président, et Reyre, un fabricant de soieries³¹⁹, "**organes des membres de cette Société**", co-signent la lettre qu'ils adressent au Comte de Brosses, préfet, pour soumettre à son examen les statuts de cette oeuvre nouvelle ; cette formalité ayant été omise en temps utile. Il s'agit, selon cette lettre, d'une "**entreprise qui a pour objet le bien public**", d'une "**association qui n'a que d'autre but de répandre l'instruction parmi le peuple et d'améliorer ainsi sa situation physique et morale.**" Les statuts sont transmis par le préfet le 21 du même mois au ministre de l'Instruction publique. "**L'administration ne peut voir qu'avec un grand intérêt une oeuvre aussi utile**", est-il espéré ; quelques modifications mineures sont requises (assujettissement à autorisation pour les écoles à établir, soumission à la surveillance et à l'autorité de l'administration de l'Université et des Comités cantonaux) afin que "**cette intéressante fondation ne puisse en aucun temps dégénérer en obstacle aux vues de l'administration et de l'université pour l'instruction primaire.**" Ces modifications sont entérinées par le Conseil royal et une ordonnance royale, rendue, au Château des Tuileries, le 15 avril 1829, approuve la création de la "**Société formée à Lyon pour l'encouragement de l'instruction, première dans cette ville et dans le département du Rhône**".

L'article premier des statuts précise le but de la Société : "**assurer à Lyon l'établissement d'une ou plusieurs écoles gratuites d'enseignement mutuel par la méthode lancastérienne**³²⁰, avec toutes les améliorations dont elle est susceptible, et encourager l'établissement d'écoles du même genre, gratuites ou non gratuites, tant à Lyon que dans le département du Rhône." Les articles suivants définissent les conditions de fonctionnement et d'organisation de l'enseignement, ainsi que les structures de la Société. Les écoles de garçons seront dirigées par des instituteurs, celles de filles par des maîtresses . "**On enseignera aux enfants : 1/ les principes religieux dont le développement est réservé aux écoles secondaires et aux ministres du culte ; 2/ la lecture, l'écriture, le calcul et le dessin linéaire. On enseignera, en outre, aux filles les ouvrages de couture et autres, convenables à leur sexe.**" Le conseil d'administration sera composé de quarante membres, pris parmi les actionnaires, élus à la majorité relative en assemblée générale. Il nommera son bureau composé d'un président, d'un vice-président, de deux censeurs, d'un trésorier, d'un secrétaire général, d'un secrétaire adjoint. Divers comités, "de fonds", "d'instruction", "d'économies et de dépenses", "d'inspection", nommés pareillement, complètent le dispositif. L'article 3 stipule que "**la Société sera composée d'un nombre indéfini d'actionnaires qui, cependant, ne pourra être moindre de deux cents.**" En toute sérénité, cette clause restrictive est introduite par les fondateurs lors de l'élaboration des statuts, postérieure à l'annonce de leur initiative. Elle a déjà obtenu un franc succès. Les souscriptions affluent. Leur montant, important, en atteste ; il s'élève à la somme de 141.000 F, réunie auprès de porteurs d'actions, chacune de 125 F.

³¹⁸ Terme sera le 1er adjoint du maire Prunelle en 1830/31, député du Rhône, maire de Lyon de 1840 à sa mort en 1847, président de l'administration des Hospices.

³¹⁹ Reyre sera maire de la commune de la Guillotière de 1830 à 1832, adjoint à la mairie de Lyon de 1840 à 1848, conseiller général du Rhône, etc.

³²⁰ Cette pédagogie nouvelle, dite "lancastérienne" ou "mutuelle", a été conçue en Angleterre pour scolariser rapidement les enfants de la classe ouvrière au moment de la révolution industrielle. Elle permet d'instruire rapidement un maximum d'élèves avec des moyens réduits, un seul maître aidé par les élèves les plus avancés. Selon L'Echo de la Fabrique du 27 janvier 1833, p. 54, note 1, qui parle de méthode lancastrienne, "l'enseignement mutuel fut importé à Lyon en 1818, par M. Bailleul, et toléré plutôt que protégé par le pouvoir, et dès lors en butte aux attaques des hommes du clergé et de leurs souteneurs monarchiques."

La liste des souscripteurs, également annoncée dans la lettre du préfet du 21 mars 1829³²¹, n'est malheureusement pas parvenue jusqu'à nous. Nous en savons seulement qu'elle **"présente en grand nombre des noms considérés et offre les moyens de composer une agence active et habile."**

Le nom de François Arlès y figure, sans nul doute en sa seule qualité, pour le moment - bien enviable toutefois - de "commissionnaire en soierie". C'est avec l'enthousiasme et la spontanéité que l'on devine que l'ancien enfant de troupe, instruit par un maître improvisé, a adhéré à la Société ; certainement parmi les premiers ! Sa réputation, sa compétence, son dévouement semblent déjà établis. En effet, le voici nommé secrétaire général du bureau, c'est à dire, avec le président Terme, le membre le plus agissant de la Société dont le siège est installé 44 rue Ferrandière³²². Ce titre est le premier de ceux d'une longue série qu'il nous reste à découvrir. Arlès y demeurera attaché toute sa vie, non sans jamais avoir cessé d'accorder à cette fonction sa pleine énergie. En maintes occasions, il en excipera : ainsi en fut-il fait, le 22 juin 1853, sur l'acte de mariage de sa fille, Adélaïde ; de même, le 23 février 1865, dans une vigoureuse lettre adressée à Béhic, successeur de Rouher à la tête du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics³²³. Et, dans une lettre personnellement adressée à l'Impératrice Eugénie, le samedi 9 mai 1868, il fera suivre sa signature de la formule suivante : **"l'un des fondateurs, en 1828, de la Société d'instruction primaire, gratuite du Rhône, qui compte aujourd'hui plus de 9.000 enfants des deux sexes"**³²⁴. Assurément, ce n'était pas sotte vanité de sa part, non pas qu'il l'ait considéré comme prestigieux, mais simplement heureux qu'il était du rôle essentiel accompli dans le cadre des objectifs premiers et constants. Fier également des initiatives et des résultats de la Société ; tout n'avait-il pas été à construire, à l'époque, et, ceci fait, à perpétuer et à amplifier ?

Trois ans après sa création, la Société a déjà fondé huit écoles, **"chacune dans un quartier populaire ; elle a choisi des emplacements vastes et bien aérés, car la santé des enfants n'est pas moins importante que les progrès de leur intelligence. Pour cultiver celle-ci, elle a cherché les maîtres les plus capables, elle en forme de nouveaux."** Si la Société, dans cet "Avis aux pères de familles", paru dans le numéro 29 du 13 mai 1832 de *L'Echo de la Fabrique*, **"ne comprend pas que l'enseignement primaire ne soit pas à la portée de tous les citoyens"**, elle regrette que, jusqu'à présent, ses écoles n'aient pu être gratuites : **"la modicité première de ses ressources et les obstacles sans nombre que des circonstances extérieures lui ont suscités, l'ont empêchée de réaliser complètement ses intentions"**. Au passage, à l'évocation de ces obstacles, ayons une pensée reconnaissante pour son zélé secrétaire général...

Et la Société a "le bonheur" d'annoncer que ce but, qu'elle s'est toujours proposé, sera atteint dans le courant de l'année. Et cette gratuité est d'ores et déjà accordée aux deux nouvelles écoles, aux portes ouvertes, depuis le 1er du mois, au 4 rue Jarente et au faubourg Serin : **"les parents n'auront rien à payer au maître ni pour l'enseignement, ni pour les fournitures d'ardoises, papiers, etc., qui sont toutes faites aux frais de la société."** D'autres établissements suivront **"à des époques qui ne sauraient manquer**

³²¹ Lettre du 21 mars 1829 du préfet adressée au ministre de l'Instruction publique (AML 176 WP 50, cité supra).

³²² Lettre de la Société du 8 mai 1829 (AML 176 WP 50, cité). Adresse toujours identique en 1871 selon compte-rendu de l'assemblée générale du 1er juillet.

³²³ Lettre d'Arlès-Dufour, 23 février 1865, à Béhic, ministre du Commerce (Archives familiales).

³²⁴ Lettre d'Arlès-Dufour à l'Impératrice du 9 mai 1863 (Archives familiales). Par cette lettre, Arlès nous confirme, lui-même, l'année 1828 comme celle de la fondation de la Société d'instruction primaire du Rhône.

d'être rapprochées ; des affiches l'annonceront et des "bulletins" seront distribués aux habitants des quartiers concernés. Partout, toutes dispositions sont prises pour que les enfants puissent prendre, sous surveillance de leurs maîtres, dans une pièce réservée à cet effet, le repas qu'ils auront amené. Ainsi seront évitées ces allées et venues **"qui sont, outre la perte du temps et les dangers des rues, toujours nuisibles aux élèves, en les exposant à faire la connaissance d'enfants oisifs et vicieux"**. A cinq heures, à la fin de la classe, commencée le matin à huit heures et demie, ces mêmes enfants seront reconduits chez eux par les moniteurs du quartier, moyennant une rétribution d'un franc, rendue nécessaire par l'aggravation des charges de surveillance ; mais il est bien entendu que l'avantage est purement facultatif afin de ne pas obérer les maigres budgets.

Toujours dans cet "Avis aux familles", l'active collaboration des parents est fortement sollicitée. Il convient qu'ils parachèvent l'instruction et les principes moraux inculqués à leurs enfants en surveillant leur conduite, **en "exigeant impérieusement qu'ils fréquentent avec assiduité les écoles, car les leçons interrompues sont tout à fait infructueuses ; qu'ils s'y présentent fort propres, condition aussi indispensable à leur santé qu'à la tenue des classes ; enfin, en leur donnant eux-mêmes l'exemple du travail, de la raison et des bonnes moeurs. C'est ainsi que leurs enfants seront non seulement instruits, mais laborieux et sages, et qu'ils deviendront le soutien et la joie de leur vieillesse."** Et de conclure par cette péroraison : **"Envoyez-donc vos enfants à l'école, et bientôt vous jouirez comme nous de leurs progrès, vous les verrez grandir en prenant des habitudes d'ordre et de moralité, et votre affectation, vos conseils venant se joindre aux connaissances qu'ils recevront, nous en ferons ensemble de bons fils, et des citoyens éclairés et vertueux** ³²⁵ **."**

En 1832 encore, la Société, **"toujours empressée de répandre l'instruction si négligée par notre population industrielle"**, envisage d'organiser gratuitement, à l'intention des adultes, et dans six de ses écoles, des cours du soir de lecture, d'écriture et de calcul. Elle s'adresse au préfet pour l'aviser de son projet qui, lui écrit-elle, **"nous semble propre à éclairer le peuple et à le soustraire à l'action des hommes qui spéculent sur son ignorance** ³²⁶ **".**

Nous ne savons pas si le "secours" sollicité pour un montant de six mille francs, mille pour chaque école d'adultes, lui est malgré tout accordé. Par contre, le Conseil général, dans sa seconde session de la même année, après avoir constaté que l'enseignement primaire est dans un état de faiblesse déplorable, notamment dans un grand nombre de communes rurales, soutient cette action en soulignant les **"grands services rendus au département** ³²⁷ **".**

A compter du 2 janvier 1833, un nouvel élan est donné avec l'approbation du recteur de l'Académie ; c'est *Le Journal du Commerce* du 11 même mois qui le fait connaître en reproduisant un avis de la Société d'instruction élémentaire : quatre cours gratuits pour adultes (lecture, écriture, arithmétique) ont lieu chaque soir de 7 à 9 heures ; indépendamment des écoles entièrement gratuites pour les enfants, **"fondées depuis longtemps"** et au nombre de neuf, l'école "à prime" du numéro 11 de la montée des Carmélites devient gratuite à son tour. Par la même occasion, nous apprenons, par

³²⁵ "Enseignement mutuel - Société d'instruction élémentaire du Rhône - Avis aux pères de famille." (L'Echo de la Fabrique, n° 29, 13 mai 1832). Cet avis a été imprimé par la Société "à un très grand nombre d'exemplaires et qu'elle a fait répandre dans le public".

³²⁶ Lettre du 7 mai 1832 du Président Terme au préfet (AML 176 WP 50, cité).

³²⁷ Laurent Bonnevey, *op. cit.*

l'annonce de son transfert au 2 de la place de la Boucherie des Tanneurs, l'existence d'un cours normal primaire pour les instituteurs et aussi pour les institutrices.

En 1838, malgré la loi Guizot de 1833 surtout héritière des initiatives privées antérieures, l'enseignement primaire végète toujours ; les "écoles de charité", dépendantes de l'initiative individuelle, et les écoles congréganistes sont toujours les seules à se partager son modeste développement. Encore convient-il qu'elles soient traitées sur le même pied d'égalité ! Le maire de Lyon, Christophe Martin, neveu du fameux major-général, propose à son conseil municipal d'affecter à cette catégorie d'enseignement une somme de 79.000 F, ainsi répartie : 56.000 aux écoles des Frères, 23.000 à la Société d'Instruction primaire. Le président Terme, ancien adjoint à la mairie de Prunelle, s'insurge auprès de chacun³²⁸ contre la disparité de ces allocations, souhaitant "à notre tour, n'être pas trop défavorablement traités."

L'effectif croissant des élèves nécessite, bien sûr, des soutiens financiers. Fort heureusement, outre le versement des cotisations annuelles, de généreux Lyonnais viennent alimenter la caisse de la Société d'Instruction primaire par des legs. Les Archives municipales de Lyon conservent la trace de quelques-unes de ces donations³²⁹ :

- Legs de 2.500 F, par testament du 20 février 1824, d'Antoine Teulié 13 rue du Garet à Lyon, décédé le 24 septembre à Lyon. Ce legs est accepté par le conseil municipal du 27 février 1834 et par ordonnance royale de Louis Philippe du 29 août 1835.
- Legs de 6.000 F, par testament du 1er janvier 1836, de François Vaginay 12 place des Carmes à Lyon, accepté par ordonnance royale du 10 juillet 1837. Terme est toujours président de la société.
- Legs de 1.000 F, par testament du 12 janvier 1846 de Numa Nestier.

Le conseil d'administration de la Société pour l'instruction primaire du Rhône, se réunit le 29 novembre 1849, pour prendre connaissance de la partie du testament transmis par le maire - dans laquelle ce dernier legs est mentionné. Il est accepté, **"purement et simplement", "considérant qu'aucune condition onéreuse n'est imposée à la Société et que cet acte de Bienfaisance accroîtra les ressources dont elle dispose pour l'instruction et l'éducation gratuite des enfants."** L'extrait des délibérations relatif est signé, à la fois, par Arquillère, vice-président de la Société³³⁰, et par Arlès, son secrétaire général. Est-ce à dire que, indépendamment de multiples autres obligations en des domaines différents, le secrétaire général du bureau cumule ses fonctions et celles de secrétaire général du conseil d'administration ? A cette époque du moins apparemment, car il s'agit, au sein de cet organisme, de deux entités différentes. Quoiqu'il en soit, ce legs sera accepté, à son tour, par le conseil municipal du 15 février 1850.

L'appui financier de la Loge maçonnique lyonnaise du Parfait Silence, constituée le 5 décembre 1762, ne fut pas non plus mesuré à la Société d'instruction primaire ; cette loge contribua d'abord à sa création, dans le cadre de son action charitable³³¹. En avril 1830, elle décidait l'attribution de prix de 100 F **"pour encourager les élèves laborieux de la nouvelle institution ; ces prix furent remis jusqu'en 1835"**³³². Le

³²⁸ Lettre du 14 novembre 1838 au maire et aux membres du conseil municipal (AML 176 WP 50, cité).

³²⁹ AML 176 WP 50, cité.

³³⁰ Arquillère fabricant de soieries et président du Conseil des Prud'hommes 1843-1844 (A. Hodieu, *op. cit.*, p. 55).

³³¹ Georges Brémond, "La Loge du Parfait Silence", Rive Gauche, Septembre 1975, n° 54 & 55.

³³² Ephémérides des loges maçonniques de Lyon, Lyon, Vacheron-Rougier, 1875.

24 octobre 1833, elle sera la première à Lyon à délivrer des livrets de caisse d'épargne à titre d'encouragement aux élèves de l'instruction primaire, servant ainsi d'exemple à l'autorité lyonnaise³³³. Quelques semaines auparavant, le dimanche 30 septembre 1833, ses représentants assistent à la distribution des prix de la Société, dans la vaste cour de la Martinière, à l'approche de l'inauguration officielle de cette école. Ils se partagent la "modeste tribune", aux côtés du président, M. Terme, et des dirigeants de la Société, du préfet et du recteur d'Académie : ils ont **"fondé un prix annuel pour les enfants et une médaille d'or pour le professeur le plus distingué"**³³⁴.

L'affluence est importante. **"Point de dames à chapeaux ornés de plumes et de fleurs, mais beaucoup de mères simples dans leur mise, les paupières mouillées de larmes de bonheur, en voyant couronner et en couronnant elles-mêmes leurs enfants"**, au nombre de huit cents ; également, **"trois cents braves ouvriers de toutes les professions et de tout âge, assis sur les bancs des élèves à cette distribution, comme ils sont assis chaque soir sur les mêmes bancs dans les écoles, et attendant en silence les médailles promises à ceux qui s'étaient distingués par leur aptitude et leurs progrès."** En tout, deux mille spectateurs **"entourant ce bataillon sacré d'élèves grands et petits, qui appartenaient tous à la classe ouvrière et laborieuse de notre cité ; voilà ce qui nous a touchés."**

Parmi les représentants de la Société, Arlès, apparemment à Lyon, est là, sans nul doute, tout aussi ému et enthousiaste que le narrateur de cette solennité ; et comme lui, affligé de **"l'absence inexplicable de l'autorité municipale"**³³⁵. Cette absence avait déjà été vivement ressentie le jeudi précédent **"pour la partie la plus avancée des élèves de ses écoles"**. **"Il s'agissait d'une nouveauté qui avait attiré une "foule immense" dans la vaste salle de l'Hôtel-de-Ville, ayant permis d'introduire le public "dans le sanctuaire de ses écoles, en le faisant assister à tous les exercices de la journée."** Là encore, on reprochait la carence municipale, **"la maladresse insigne de nos municipaux"**. **"C'est au maire, rappelle l'hebdomadaire dominical, qu'appartiennent les belles fonctions de protéger le commerce, l'industrie, d'assurer la liberté de l'enseignement, de faciliter l'instruction du peuple, etc., etc.."** Et chacun de se demander **"comment celui qui a pu consacrer six mois hors de sa mairie à signer des ordonnances aux malades de Vichy, n'a pu sacrifier deux heures pour s'assurer de l'état de l'instruction des enfants du peuple"**³³⁶. Et tandis que s'organise une nouvelle rentrée des classes, fixée au mardi 5 novembre³³⁷, Arlès ne devait pas être le dernier à regretter cette absence, d'autant que le maire n'était autre que son ami, le docteur Prunelle.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ L'Echo de la Fabrique, 6 octobre 1833, n° 40.

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ L'Echo de la Fabrique, 10 novembre 1833 - Sous le titre "Rentrée des classes - Sté pour l'instruction élémentaire du Rhône", et après un nota rappelant aux ouvriers adultes les leçons gratuites données dans cinq écoles : "Le but de notre feuille n'est point uniquement de protéger les intérêts matériels de la classe ouvrière ; en effet, il ne nous suffit pas de signaler l'avidité de ceux qui exploitent son industrie ; il est également de notre devoir de procurer à l'ouvrier les moyens de reconnaître la tromperie et de l'éviter. Aussi ne laisserons-nous pas échapper cette occasion, sans engager les ouvriers de toute profession à consacrer leurs heures de loisir aux leçons données chaque soir, dans les Ecoles d'adultes, et sans inviter les pères et mères de famille à conduire leurs enfants dans les Ecoles du jour. C'est là que les premiers puiseront les connaissances de lecture, d'écriture et de calcul, nécessaires pour vérifier leurs comptes, et s'assurer du produit de leur travail et que les derniers, poussés par des méthodes faciles et expéditives,

VIII - LES ALEAS DE LA FABRIQUE

Lors de son installation à Lyon, Arlès avait pu se réjouir de **"l'impulsion prodigieuse"** enregistrée par la Fabrique depuis la paix de 1815 ; elle avait seulement été perturbée dès le lendemain de l'établissement de la seconde Restauration, en 1816/1817, par une crise heureusement de courte durée. En 1822, des milliers d'ouvriers durent avoir recours à la charité publique, signale E. Pariset, qui enchaîne : **"Mais ces intermittences elles-mêmes témoignent de l'intensité du mouvement ascensionnel qui entraîne l'industrie, puisqu'elles sont les conséquences immédiates de périodes d'activité fiévreuses, où la fabrication, malgré des prix très élevés de la matière première, a été exagérée. Dans tous les cas, les crises momentanées, auxquelles la Fabrique lyonnaise est soumise périodiquement n'ont jamais été des défaites ou des symptômes de faiblesse"** ³³⁸ ."

Va pour la Fabrique, mais la détresse des ouvriers réapparaît une nouvelle fois, conséquence d'une crise financière née, en Angleterre, d'énormes spéculations sur les cotons . **"L'année 1826 sera malheureusement célèbre dans les annales de l'industrie manufacturière. La classe ouvrière, si nombreuse dans notre ville s'est trouvée privée de travail et exposée aux besoins les plus impérieux"** consigne le compte rendu de la Commission exécutive du Conseil auxiliaire des bureaux de bienfaisance ³³⁹ . Conformément à l'ordonnance municipale du 22 novembre 1826, le Conseil auxiliaire se réunit ; composé entre autres - outre son président, Lacroix-Laval maire de Lyon - de Arthur de Cazenove, Saint-Olive, Terme, il nomme, le 24 décembre, les membres titulaires de la Commission exécutive, à savoir Sébastien Fournel, trésorier, Guérin, Maillé, le docteur Rey, Saint-Olive, ainsi que trois suppléants G. Vincent, Devillas et Brosset. Le produit de diverses manifestations organisées dans ce but permettent de secourir 924 familles, soit 3.000 personnes. Un bal, des plus brillants où se font remarquer **"d'élégantes et riches parures"**, organisé en février 1827, au Cercle du Commerce répand dans la classe ouvrière sans travail entre 15 et 20.000 F³⁴⁰ . L'appel reçu par la Chambre de commerce de **Lyon "a vivement excité [sa] sollicitude"** ; sur les produits de la Condition des soies, elle vote un crédit de 12.000 F. Ce n'est que justice car, répond-elle le 30 décembre 1826, par une lettre au maire, elle a pensé ne pouvoir mieux employer ces produits **"qu'en en consacrant une partie à l'amélioration du sort des ouvriers dont l'industrie concourt à entretenir et à faire prospérer cet établissement"** ³⁴¹ . En mars 1827, le Comité auxiliaire et la Commission exécutive, satisfaits, considèrent leur lourde tâche achevée : en trois mois, 9.600 malheureux, en comptant trois membres par familles, ont été soulagés. Cette Commission constate, dans son compte rendu précité, que **"des jours plus heureux ont lui pour les manufactures lyonnaises, nos ateliers sont en pleine activité"** . Quant au Comité auxiliaire, dans sa séance du 11 mars, il assure que **"la Fabrique de Lyon se trouve actuellement dans une situation d'amélioration sensible [et] que les ouvriers peuvent facilement se procurer de l'ouvrage"** . Des secours ne seront plus accordés qu'à

soulageront sans peu de temps leurs parents par le travail, en même temps qu'ils pourront, par l'instruction, les garantir des fraudes nombreuses dont leur ignorance les rend victimes."

³³⁸ E. Pariset, Histoire de la Fabrique lyonnaise, *op. cit.*, p. 299.

³³⁹ AML, 742 WP 2, Secours d'urgence. (Ex Q 2, Ouvriers sans travail/Comité auxiliaire des bureaux de bienfaisance 1826-1832).

³⁴⁰ Le Précurseur, 19 février 1827, n° 368.

³⁴¹ AML, 742 WP 2, *cité supra*.

"ceux que leurs infirmités ou leur grand âge mettent dans l'impossibilité de gagner leur vie ³⁴² ."

Hélas, sept jours auparavant, le premier bateau à vapeur à naviguer sur le Rhône, entre Lyon et Vienne, a violemment explosé, semant l'émoi dans la population lyonnaise, à l'instar, en 1783, de son curieux prédécesseur, le Pyroscaphe, fruit de l'imagination débridée de Jouffroy d'Abbans. Les malheureux chauffeurs de la chaudière, Palisson et Alexandre, ont été tués sur le coup. Avant de se séparer, la Commission décide d'attribuer un secours global de 350 F pour venir en aide à leurs veuves. Les fonds recueillis pour pallier les conséquences de la crise le permettent, et aussi de faire face, partiellement, à l'éventualité d'une nouvelle stagnation des fabriques et aux besoins de leurs travailleurs.

Dans la crainte du renouvellement de cette sombre perspective, Arlès prend la plume pour que chacun songe à se prémunir de ses funestes conséquences. Le brouillon, retrouvé dans ses papiers, est daté de 1826 ; curieusement, car son contenu ne s'adapte pas au contexte de l'époque, mais davantage à celui qui suit la période difficile qui vient d'être traversée. C'est que, en maints domaines, toutes les idées qui l'agitent - il en a brassé, il en brasse et en brassera encore et toujours de nouvelles - , il les couche sur le papier en de longs écrits. Bon nombre d'entre eux, devenus articles de presse, rapports destinés à la mairie, à la Chambre de commerce ou même au gouvernement, ne resteront pas lettre morte. Plus tard, sentant proche la fin de sa vie, et pour en revivre les enivrants épisodes, il relira ces textes en les datant de mémoire, approximativement. En 1827 donc, plutôt, voici l'appel qu'il lance :

Le calme qui depuis si longtemps désolait nos fabriques et qui pendant le rigoureux hiver que nous venons de passer avait réduit à la dernière misère notre population ouvrière, vient enfin de cesser. Toutes les consommations se sont ranimées à la fois et quoique les besoins de chacune en particulier soient ordinaires, les ordres réunis arrivant en même temps forment une masse presque trop forte pour nos moyens actuels d'exécution. Car, tel est le vice de notre organisation industrielle que nous sommes réduits à déplorer le trop d'activité presque autant que la stagnation et la gêne. Déjà, la main d'oeuvre a subi une hausse sensible à laquelle nous applaudissons puisqu'elle mettra l'ouvrier à même de vivre et de faire quelques économies, si la misère passée ne lui a pas laissé d'arriéré. Mais nous craignons que l'abondance des ordres et le court délai accordé pour leur exécution ne porte les fabricants à renchérir les uns sur les autres et à démoraliser l'ouvrier... ce qui s'est vu. Nous engageons les fabricants à réfléchir et à s'entendre, s'ils le peuvent. Nous savons que plusieurs prennent au-delà de leurs moyens d'exécution et, qu'à la fin, il faut qu'ils exécutent bien ou mal ou coûte que coûte. C'est un mal auquel l'expérience devrait porter remède ; mais tout le monde ne peut avoir de l'expérience³⁴³. Ce mouvement d'affaires qui ranime nos fabriques se réduira peut-être à trois mois d'activité. Et voilà que, sur le bruit qu'on en a fait déjà, les mouliniers du midi ont payé les cocons au-delà de leur valeur et les prix des soies que la superbe récolte aurait dû faire baisser, se maintiennent s'ils ne haussent et entraveront alors les affaires de

³⁴² *Ibid.* : Registre Comité auxiliaire de bienfaisance - PV 16/11/1826 au 31/5/1831. Nous disons bien Comité et non Conseil, mais les deux termes seront indifféremment utilisés par la suite.

³⁴³ *En première écriture : "mais tous nos fabricants n'ont pas d'expérience"...*

toute l'année. Nous n'aurions pas attaqué ce sujet si nous ne craignons que les améliorations commencées, les expériences faites pendant le calme et les résolutions prises ne fussent effacées par l'activité du moment. Et ce serait grand mal, car l'expérience est chère, surtout en industrie. Nous ne saurions trop recommander à Messieurs les fabricants d'engager amicalement leurs ouvriers à l'économie, à la prévoyance. Les ouvriers ne nous lisent pas ; que les fabricants soient donc nos interprètes et qu'ils leur disent que les temps prospères ne sont que passagers et plus courts que les temps ordinaires. L'éducation morale de l'ouvrier est dans les mains de ceux qui les font vivre³⁴⁴. Producteurs qui nous lisez, croyez en des hommes dont le lucre et la spéculation ne guident pas la plume, écoutez nos conseils et méditez-les. La prospérité qui vous ranime n'est que passagère et indépendante de vous ; bientôt, les abus qui vous rongent, les charges qui vous écrasent ramèneront le calme et l'abatement. N'oubliez pas que l'ennemi est à vos portes, qu'il avance si vous n'avancez, qu'il vous détruira si vous reculez. Ne perdez pas de vue, rappelez-vous les réflexions, les économies, les nouveaux procédés auxquels vous pensiez cet hiver³⁴⁵.

Pour ces "intermittences", comme les qualifiera E. Pariset, telles sont les recommandations données par Arlès aux employeurs pour leurs entreprises et les conseils à répercuter auprès des ouvriers, parmi lesquels perce un voeu qui lui est cher, celui de l'association.

A l'aube de l'année 1829, l'expédition de Morée s'achève, ou du moins, selon *Le Journal du Commerce* du 2 janvier, **"ne se termine ni d'une façon, ni d'une autre ."** Suit ce commentaire : **"Leur présence [de nos troupes] même y est nécessaire pour empêcher deux partis d'en venir aux mains. L'un voudrait que la Grèce libre fut érigée en république, l'autre voudrait confier ses destinées à un souverain qui serait ultérieurement désigné [...]. C'est à la France d'achever son grand oeuvre de régénération politique ; c'est à elle à donner et surtout à assurer aux Grecs le gouvernement le plus favorable à leurs moeurs et à leurs usages."** Et le quotidien lyonnais de conclure : **"Enfin, pourvu que la Grèce soit libre et heureuse, qu'importe la forme de son gouvernement et le type de ses lois ? La France n'en sera pas moins sa libératrice, et le nom de son auguste monarque n'en sera pas moins à jamais béni dans les plaines redevenues vivantes de la Morée et du Péloponnèse³⁴⁶ ."**

Mais l'euphorie n'est pas générale. En effet, la même édition s'inquiète que **"sur une population de 32 millions d'hommes (sic) en France, il y a 5 millions de pauvres, de pauvres dans toute l'étendue du mot, c'est à dire mendiants ou prêts à mendier cet hiver de funeste présage."** Au vrai, le malaise né de la crise de 1826 s'est prolongé les années suivantes et des allocations n'ont pas cessé d'être accordées aux ouvriers malheureux, tant en 1827 qu'en 1828, par la Chambre de commerce³⁴⁷. Le 25 novembre 1828, saisi des plaintes du commerce de Lyon, le Conseil municipal espère que le **"Gouvernement paternel du Roi couvrira de son égide l'industrie lyonnaise, et que**

³⁴⁴ Ici, quelques lignes restées vierges.

³⁴⁵ Texte d'Arlès-Dufour, daté de 1826. Vraisemblablement, lire 1827 (Archives familiales).

³⁴⁶ Le Journal du Commerce, 2 janvier 1829.

³⁴⁷ E. Pariset, *op. cit.*, p.304, note 3. Ces allocations durent également être versées, dans les mêmes conditions en 1829.

de sages mesures conciliant tous les intérêts préviendront la ruine dont notre ville est menacée ³⁴⁸ ." En vain.

Cet hiver 1828-1829 s'annonce particulièrement rude. A Lyon, le froid commence à se faire sentir il neige depuis plusieurs jours et les rues sont transformées en un véritable cloaque³⁴⁹. Le froid devint intense. La misère s'aggrave. Le **"trésor de guerre"** constitué depuis à peine trois ans ne va pas s'avérer inutile. Dans sa séance du 9 janvier 1829, sachant que le budget ordinaire des bureaux de bienfaisance reste fixé à 82.496 F, en 1829 comme en 1828, le Conseil municipal vote un secours extraordinaire de 15.000 F. Complémentairement, le maire de Lyon, Lacroix-Laval, prend les promptes mesures qui s'imposent en édictant, le 20 du même mois, deux arrêtés. Le premier lance un appel à la bienfaisance publique en faveur des ouvriers sans travail ; la Chambre de commerce y répond avec rapidité en annonçant au maire, par lettre du 24, l'attribution d'une subvention de 5.000 F **" sur les produits courants de la Condition"** [des soies]. Les bureaux de bienfaisance ne pouvant satisfaire aux besoins, un second arrêté - approuvé par le préfet le 22 - institue, à nouveau, un Comité auxiliaire de bienfaisance et en fixe la composition. **"Ainsi que la chose eut lieu en 1826"**, comme le stipule, consécutivement, une circulaire du maire, sous la signature de son adjoint Evesque. Ce Comité est chargé **"d'aviser aux moyens de stimuler les dons de la charité publique en faveur des indigents de toutes les classes et notamment des malheureux ouvriers sans travail."** Juste le temps de les prévenir, un dimanche matin, à 10 heures, le 25 janvier 1829, les 61 personnes composant ce Comité franchissent le porche de la façade principale de l'Hôtel de ville, dans le médaillon de laquelle prendra bientôt place la statue équestre de Henri IV³⁵⁰. Les membres de l'ancien Comité **"établi en 1826, en des circonstances analogues, ayant parfaitement rempli le but de son institution, il [a] été jugé convenable d'appeler, de nouveau, à cette bonne oeuvre les membres de l'ancien Comité en leur adjoignant quelques personnes également animées de l'amour du bien"** ³⁵¹ ."

Des personnes animées de l'amour du bien ! François Arlès est, bien sûr, du nombre. Il retrouve là, notamment, Thierry Brölemann, Arthur et Victor de Cazenove, Gustave Platzmann, Devillas. Les Platzmann, Cazenove, Brölemann, lui sont, par mariage, tous apparentés ; Devillas le sera un peu plus tard. Après la généalogie des familles Dufour, Platzmann et Thoyras examinées précédemment, il ne paraît pas inutile de situer plus exactement, par rapport à elles, les branches Cazenove et Brölemann ³⁵² .

Originaire de Guyenne, la famille Cazenove se divisa en deux branches vers la fin du XVI^e siècle, dont une, ayant embrassé la religion réformée, s'expatria à la Révocation de l'Edit de Nantes pour s'établir à Genève. Le 28 janvier 1734, Théophile de Cazenove, né dans cette cité le 1er mars 1708, épousa le onzième enfant de

³⁴⁸ Compte-rendu des séances du conseil municipal, séance du 25 novembre 1828.

³⁴⁹ Journal du Commerce, 9 janvier 1829.

³⁵⁰ Compte-rendu des séances du conseil municipal, séance du 3 août 1827 - Rapport du maire : "Il importe, Messieurs, aujourd'hui que la façade du Palais de Saint-Pierre est entièrement restaurée, de ne pas laisser plus longtemps la façade de l'Hôtel de ville, sur la place des Terreaux, dans l'état de dégradation où elle se trouve présentement." Un crédit de 40.000 F est ouvert pour le placement de cette statue.

³⁵¹ AML, 742 WP 2, Registre... cité supra. Les éléments qui suivent sont extraits du même.

³⁵² Raoul de Cazenove, Rapin-Thoyras, *op. cit.* Mêmes remarques que précédemment quant aux quelques modifications éventuellement apportées.

Rapin-Thoyras, Marie (12 janvier 1715 Wesel, 22 mars 1798 Lausanne), également à Vianen. Sur le registre paroissial, leur mariage suit immédiatement celui de Marc Antoine Dufour et de la soeur de Marie, Jeanne Henriette. Parmi leurs dix enfants, un de leurs fils, également prénommé Théophile (13 octobre 1740 Amsterdam, 06 mars 1811 Paris), eut, à son tour, notamment deux fils Charles Théophile et Quirin Henri de Cazenove. Du côté du premier de ces fils, Charles Théophile, (20 novembre 1865 Amsterdam, 18 septembre 1811 Genève), à noter une petite-fille Julia Augusta Saladin de Lubières, originaire de Villefranche sur Saône, qui épousa, le 12 février 1845, Arthur Delessert. A propos de cette dernière famille, originaire de Suisse, établie à Lyon au XVIII^e siècle, relevons, au passage, que la quatrième fille de Rapin-Thoyras,

³⁵³
rattachée à la branche de Maucler , eut pour descendant François d'Arnal (21 mai 1703 Valleraugue, 4 janvier 1769 ?). Celui-ci épousa la belle-soeur de Benjamin Delessert, fondateur "d'une maison de banque" à Lyon, dans les premières décennies du XVIII^e siècle, et grand-père, d'une part, d'Armand et Paul Delessert et, d'autre part, de Benjamin - fondateur de la Caisse d'épargne - François et Gabriel Delessert.

Quant au second fils de Théophile, Quirin Henri de Cazenove (21 janvier 1768

³⁵⁴
Amsterdam), après une carrière militaire , il avait épousé, le 14 novembre 1792, Elise Pierrette de Villas (27 septembre 1776 Lyon, 21 juillet 1856 Saint-Didier-au-Mont-d'Or). Ce ménage eut, notamment, deux fils, Arthur Paul Théophile et Quirin Victor. Ce sont ces frères qu'Arlès retrouvait donc au Comité auxiliaire de bienfaisance. Du premier, Arthur Paul Théophile (28 avril 1795 Lausanne, 25 novembre 1841 Lyon), d'abord garde du corps de Louis XVIII, puis officier dans les chasseurs de la garde royale, nous retiendrons qu'il fut plus tard adjoint au maire de Lyon, membre du Conseil général (1831). En premières noces, il avait épousé le 25 novembre 1824, Elfride Brölemann qui mourut après avoir donné le jour à une fille Quirina Pauline Hélène (7 octobre 1826 Lyon ? , ?). Hélène s'unira à son cousin Etienne Léopold Brölemann, né à Lyon en 1810, mort à Paris, sans postérité, le 13 mars 1862. En secondes noces, le 8 septembre 1832, Arthur Paul Théophile de Cazenove convolera avec Julie Françoise Clémentine de Villas, née à Lyon le 13 octobre 1810, fille d'Elisée de Villas, membre de l'Académie de Lyon et président laïque du consistoire de l'église réformée de cette ville et d'Elisabeth d'Arnal. Devenue veuve, Clémentine se remariera en 1853 à Jean Alphonse Gilardin, Premier président de la Cour Impériale de Lyon. Vingt ans auparavant, le 14 décembre 1833, à Lyon, elle avait eu d'Arthur de Cazenove un fils, Raoul, auteur de l'ouvrage généalogique auquel nous nous référons.

La famille Brölemann, quant à elle, originaire de Soeft en Westphalie, s'est établie à Lyon vers le milieu du XVIII^e siècle, en la personne de Johan Thierry, (1738 Soeft, 1800 Lyon), pour y fonder un important établissement commercial. En 1772, il avait convolé, à Lyon, avec Marie Georgette Belz, d'une famille originaire de Thurgovie, qui lui avait donné trois fils :

- Henri Auguste Brölemann, (1775 Lyon, 1854 Lyon) marié à Lyon à Paulinede Villas, lequel eut deux enfants :

- Emile Thierry, (1800 Lyon, 1869 Lyon)³⁵⁵

³⁵³ A noter dans cette branche Mauclerc, l'existence du baron Emile de Mauclerc, né à Stuttgart en 1809, président du conseil aulique, chef de cabinet et chambellan de S.M. le roi de Wurtemberg, qui, démissionnant de sa charge, à l'avènement du roi Charles en 1864, fut nommé grand chambellan.

³⁵⁴ Il sera adjoint au maire de Lyon et administrateur des Hospices civils de Lyon. Mort dans cette ville le 29 mars 1856.

- Elfride (1805 Lyon, 1826 Lyon) qui, comme déjà vu, épousa Arthur de Cazenove, son cousin.
- Paul Félix Brölemann marié à Christine Noell, de Griessen (Hesse) dont deux fils Wilfrid et George Auguste, mariés et établis à Paris.
- Guillaume Frédéric Brölemann, (?) marié à Elisabeth Boissière dont, en particulier, Léopold épousa Hélène de Cazenove, ainsi que ci-dessus.

Voici pour les alliés d'Arlès qui participent avec lui aux activités de ce Comité auxiliaire de bienfaisance. Là, il y a également Terme, Brosset, Sébastien Fournel, Sabran, Saint-Olive, etc. Parmi ceux qu'il fréquente, de Terme, il est en passe d'en devenir le secrétaire général, à la Société d'instruction primaire du Rhône ; les autres sont de ses relations d'affaires dont certaines se situent déjà au plan amical. A l'un ou plusieurs d'entre eux, est-il redevable de figurer nominativement à l'article 1 de l'arrêté du maire du 20 janvier 1829 ? Ne serait-ce pas plutôt à la réputation déjà acquise d'homme généreux de cœur - aussi de bourse ! -, à ses qualités d'intelligence, de compétence et de dévouement ? Toujours est-il que le voici siégeant dans la salle du Conseil municipal, à l'occasion de cette première réunion tenue, ce 25 janvier 1829, sous la présidence de M. Evesque, adjoint à la mairie. D'entrée, celui-ci expose la situation : **"L'état de langueur où se trouve depuis quelque temps l'industrie lyonnaise [a] tellement augmenté le nombre des indigents"** qu'il est nécessaire **"de recourir à des moyens extraordinaires [...] pour suppléer momentanément à l'insuffisance des secours habituellement fournis par les établissements de charité."** Après l'élection, au scrutin secret, du bureau définitif du Comité³⁵⁶, vient celle, dans les mêmes conditions, des six membres de la Commission exécutive. Un nom termine la liste des nominations : Montserrat Philippon, Adrien Devillas, Brosset aîné, Henry Rey, celui d'"Arlès-Dufour".

"Arlès-Dufour", pour la deuxième fois³⁵⁷ - celle-ci étant chronologiquement antérieure à l'autre relative au versement de la dot de sa femme - nous rencontrons la présence de ce nom composé. Une explication vient spontanément à l'esprit lorsque l'on sait qu'un dénommé Arlès, un homonyme, voire même un lointain parent³⁵⁸, prénommé Pierre, négociant en épicerie en gros et ancien consul de la république de Gênes, avait occupé le poste d'adjoint municipal, entre 1800 et 1819³⁵⁹. En fait, le nom du même apparaît encore, tant sur l'*Almanach historique et politique de la ville de Lyon* de 1825, au 29 quai de Retz, que parmi les membres du Conseil municipal de Lyon en 1824 et jusqu'au 4 mars de l'année suivante³⁶⁰. Raison apparemment valable de s'en distinguer. Mais pour François, au mépris de l'article 1er de la loi du 6 fructidor an II³⁶¹, le mobile profond de l'ajout, à son patronyme, de

³⁵⁶ M. Revoil vice-président, Elisée Devillas secrétaire, Philippe Maillé secrétaire adj., S. Fournel trésorier.

³⁵⁷ Pour la première, cf. V - L'installation lyonnaise.

³⁵⁸ ADR FN vol. I. Le legs Frecon fournit la filiation de Pierre Arlès "né avant le 28 avril 1703, fabricant de drap à Lodève", ayant deux fils dont "Pierre Arlès (l'aîné)", né le 19 octobre 1762, ancien négociant, membre du Conseil municipal de Lyon en 1816, lui-même père de Jean-Pierre Arlès, né le 19 février 1784 (sans autre élément). Le même document n'établit aucun lien entre les deux familles, pourtant originaires, l'une et l'autre, de Lodève ; il fait seulement mention du mariage d'Arlès-Dufour et de quelques éléments concernant la naissance et le mariage de sa fille Adélaïde.

³⁵⁹ A Hodieu (*op. cit.*, p. 18) le prénomme Jean-Pierre.

³⁶⁰ Conseil municipal de Lyon - Procès verbaux des séances - Vol. 6 : 1823/1826.

³⁶¹ Selon les termes de cette loi du 6 fructidor an II, "aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance".

celui de sa femme est tout autre. Par cette modification exclusivement subjective, il entend proclamer, semble-t-il, son attachement au principe de l'égalité de l'homme et de la femme, l'un des nombreux principes au nom duquel il militera activement toute sa vie. Il faudra attendre le 12 novembre 1851 pour qu'un décret impérial régularise administrativement cette situation en permettant **"au Sr Arlès (François Barthélemy) [...], ancien négociant, [...], d'ajouter à [son] nom patronymique celui de Dufour et de s'appeler Arlès-Dufour"**, ainsi qu'à ses fils. Pour déférer à son vœu, c'est ainsi, à l'exception des documents où il figure différemment, que nous le désignerons désormais.

Indépendamment de la mise à la disposition immédiate du Comité d'une somme de 17.226,05 F, il est décidé de l'ouverture, tous les jours de midi à deux heures, à l'Hôtel de Ville et dans la salle du Conseil des prud'hommes, d'un bureau d'inscription **"où seront enregistrés, par divisions de paroisses, les indigents qui viendront se présenter, munis d'un certificat signé de deux négociants ou autres personnes notables de leurs paroisses."** L'annonce en sera faite au public par voie d'affiche et dans les trois journaux de la ville. Arlès-Dufour, secondé par un certain Arnaud, est chargé d'ouvrir, dès le lendemain 26 janvier 1829, le bureau d'inscription. Le 27 à midi, nouvelle réunion à l'Hôtel de ville du Comité. La Commission exécutive y rend compte des travaux auxquels elle s'est livrée **"dès le moment de sa formation avec une activité proportionnée à l'extrême urgence des circonstances"**. En premier lieu, elle s'est constituée de la façon suivante : Philippon Guérin président, M. Montserrat vice-président, Arlès et Rey secrétaires, et Adrien Devillas et Brosset aîné pour conclure les marchés avec les fournisseurs de denrées. Le processus adopté en 1826 sera reconduit pour la distribution des secours : visites à rendre au domicile des ouvriers et classement des indigents en trois classes proportionnées au nombre de leurs enfants et au degré de leur misère. Des denrées d'une valeur de 25, 20 et 15 F seront accordées respectivement aux 1^{ère}, 2^e et 3^e classes, ces montants étant revalorisés par rapport à 1826 pour tenir compte de l'augmentation du prix du pain.

Diverses démissions ayant été enregistrées au sein du Comité, pour y pourvoir, **"et en outre donner à la composition actuelle l'extension que réclament les besoins du service"**, divers notables, par un nouvel arrêté du maire du 29 janvier sont appelés : parmi eux, Ferdinand Platzmann, frère de Gustave déjà membre, Clément Reyre, fabricant de soieries et promoteur, aussi, de la Société d'instruction primaire du Rhône - tous deux donc bien connus d'Arlès-Dufour - ainsi que Louis Bonnardel, Félix Vernes, etc.

Le dimanche 1^{er} février, en un premier temps, le Comité est tenu averti des dons recueillis. Le Conseil municipal a voté une somme de 8.000 F **"uniquement employée à secourir les indigents de l'intérieur de la ville."** Les courtiers en soie ont offert un don de 300 F. Parmi les dons divers, Prunelle médecin 25 F, Thierry Brölemann 25 F, Dugas 100 F, Cazenove père 100 F, Platzmann et fils 300 F, Brölemann et Cie 200 F ; Arlès-Dufour verse, lui aussi, la même somme pour le compte de la maison Dufour frères. On prévoit d'effectuer des quêtes à domicile, d'organiser un bal, des représentations théâtrales, des concerts, également des expositions d'objets d'art et d'automates, bref toutes manifestations lucratives, bien que les **"ressources financières [aient] déjà dépassé celles dont nos prédécesseurs ont pu disposer en 1826"**. Mais, **"le nombre des indigents à secourir est infiniment plus considérable qu'à cette époque puisque nous assistons les indigents de toutes classes et que le pain, objet principal de nos dépenses, est plus cher de 40% environ."**

Malgré sa proche et seconde paternité attendue d'un instant à l'autre³⁶², Arlès-Dufour qui ne ménage pas sa peine, est présent. D'autant qu'au cours de la même séance,

³⁶² Naissance du 12 février 1829 de Gustave, second enfant.

il présente, en sa qualité de secrétaire, le rapport des dispositions envisagées par la commission exécutive : surveillance de l'exécution des marchés et empêchement de trafic des denrées données comme secours - avec inspection un jour de chaque semaine -, délivrance des quantités données à chaque indigent par dixièmes et à trois jours d'intervalle, organisation des tournées de visites, rythme d'attribution des secours. Mais il ne saurait évidemment être question d'encourager la paresse, possible véritable cause de misère, **"d'hommes parfaitement valides et propres à toute espèce de travaux"**, sachant **"qu'il est toujours dangereux de donner aumône à celui qui a la possibilité de gagner un salaire"**. Aussi, est-il proposé de délibérer **"sur la convenance et la possibilité de procurer un travail aux indigents valides"**.

Journal présente le rapport correspondant lors de la réunion suivante du 8 février, toujours un dimanche... **"Il est consolant, dit-il s'adressant à ses collègues, il est doux sans doute d'offrir du pain à l'indigent, il est plus satisfaisant encore, et pour vous et pour lui, de lui présenter les moyens de le gagner par son travail. Pour lui, [...], s'il est digne de votre sollicitude, le pain de l'aumône est amer et humilie celui qui cède à la nécessité de l'accepter. Pour vous, Messieurs, car vous êtes du moins assurés de ne pas encourager la paresse, de ne pas flétrir l'âme du malheureux et de pas lui laisser contracter la funeste habitude de l'oisiveté."**

Dans le passé, on a fait l'expérience des ateliers de charité apparue comme "la voie la plus sûre" **"pour procurer aux ouvriers, par des travaux extraordinaires, les moyens de gagner leur vie"**. C'est ce que rapportait déjà le maire lors du Conseil municipal du 7 novembre 1826. A cette occasion, il évoquait la nécessité d'établir des digues sur la rive gauche du Rhône, **"afin d'empêcher que ce fleuve ne continue à détruire toutes les propriétés qui se trouvent du côté des Brotteaux et n'aille se frayer un nouveau lit, loin de nous"** ; ceci, indépendamment du remblaiement de la presqu'île de Perrache. A cet égard, lors d'un conseil précédent, en date du 2 juin de la même année 1826, un traité avait été souscrit par la mairie avec "MM. Seguin frères d'Annonay" - sous réserve de l'ordonnance royale à intervenir - par lequel la ville leur cédait, moyennant le paiement d'une somme annuelle de 15.000 F, pendant dix ans et à partir du 1er janvier 1828, **"une masse de terrain d'environ 283.000 m²"** avec diverses obligations. Il s'agissait notamment de : 1/ **"créer une gare destinée à recevoir les bateaux chargés ou non de marchandises, les entrées de cette gare étant prises dans le Rhône, au travers de la chaussée Perrache et dans la Saône, au travers du quai Rambaud ; 2/ de remblayer les quais et d'établir des ponts tournants ou stables ; 3/ d'établir sur cette masse "quatorze grands établissements industriels dont sept dans les huit ans à venir ; 4/ "de faire venir le rail du chemin de fer, qu'ils sont chargés d'établir de Saint-Etienne à Lyon, [...] de la chaussée Perrache" jusqu'à un endroit restant à définir.**

Et si, en cette année 1829, un entrepreneur de travaux de la gare de Vaise est obligé de patienter jusqu'à "la retraite des eaux de la Saône", les frères Seguin **"paraissant ne pouvant plus attendre la baisse des rivières"** offrent d'employer 200 ouvriers pour s'occuper du creusement de la gare de Perrache. Depuis la création du conseil, 990 familles ont été secourues mais 1100 sont inscrites à nouveau ; dans la semaine, elles seront visitées et secourues. Heureusement les dons continuent d'affluer. On peut ne jamais désespérer de la générosité des Lyonnais. Parmi eux, un jeune avocat, Henri Germain, verse 200 F.

Les réunions du Comité se poursuivent chacun des dimanches 15 et 22 février, puis ont tendance à s'espacer : le 8 mars, le 29 mars, le 15 avril et le 29 mai, au fur et à mesure que la situation se détend. A chacune, sans exception, Arlès-Dufour est là, se multipliant sans doute entre chacune d'elles. On envisage de fermer le bureau d'inscription alors que

1.600 foyers sont encore à visiter. Mais la température se radoucit et entraîne la suppression de toute distribution de charbon. On envisage d'ouvrir un dépôt de mendicité provisoire destiné seulement aux mendiants de la ville, ce qui est fait presque immédiatement et permet d'accueillir 45 occupants³⁶³ ; puis, de le transformer en dépôt définitif. Dans la nuit du 13 au 14 avril, un terrible incendie se déclare aux Brotteaux ; 90 familles sont à la rue ; sur les crédits dont on dispose encore, on vote un secours au profit des "incendiés". Le 29 mai, le maire de Lyon peut considérer que le Comité a terminé sa mission. A chacun des membres, il **témoigne "sa satisfaction et sa gratitude du zèle et du dévouement avec lequel ils ont concouru avec lui dans l'accomplissement d'une oeuvre de charité dont les résultats ont été si importants"**. Avant de lever la séance, on a dressé le bilan de cette action. 4.513 familles ont été secourues ; il a été dépensé 224.556 F de pain, 13.618 F de viande et 2.285 de charbon et il reste en caisse 18.403 F pour faire face à d'éventuels besoins ; il en naîtra d'autres peut-être dès le prochain hiver s'il s'avère rigoureux.

Dans le cadre du Conseil municipal, lors de sa séance du 15 mai, le maire rend compte de l'activité, depuis sa création, des travaux du Comité auxiliaire **"composé de l'élite des citoyens de toutes les classes de la société"**. En se félicitant, là aussi, des résultats enregistrés, il l'entretient de l'institution, préconisée par le Comité, **"d'un établissement qui manquait essentiellement à la seconde ville du royaume et que l'administration municipale a pensé établir"**, celle du dépôt de mendicité. Un fonds de 15.000 F prélevé sur les économies du Comité a permis de fonder, provisoirement ce dépôt, dans les bâtiments appartenant à la ville, rue Sainte-Hélène. Grâce à cette réalisation, depuis le 1er mai, la mendicité a disparu, **"les mendiants ont été chassés de nos murs et ceux que nous ne pouvions repousser de notre sein ont été admis dans l'asile qui leur était ouvert. Mais [...] il n'a été pourvu que momentanément au mal et ce mal ne tarderait pas à reparaître avec plus de force et de violence, si on ne s'occupait pas d'un établissement stable, permanent et définitif."**

Ces vigoureux engagements se sont-ils envolés, comme par enchantement, avec les beaux jours ? Les choses commencent-elles à traîner en longueur ? Effectivement, la concrétisation du projet se fait attendre. Pourtant, un nouvel hiver s'annonce à grands pas et il est à craindre que l'on n'assiste, une nouvelle fois, au retour de ces lamentables spectacles de détresse qui rongent le coeur. **"La providence a donné à l'homme d'oublier facilement les maux qui l'ont menacé et fait souffrir. A peine six mois se sont écoulés depuis la création du dépôt provisoire de mendicité et nous avons déjà perdu souvenance de la plaie hideuse dont il nous a subitement libéré."** Dans un brouillon d'article à paraître dans la presse, rédigé sur trois pages grand format et daté "novembre 1829", Arlès-Dufour s'impatiente et monte à l'assaut. Afin de faire activer le processus administratif, il prend ses compatriotes à témoin. **"Il ne serait pas inopportun, leur dit-il, de rappeler aux Lyonnais [l'] importance et [l'] utilité"** d'un tel établissement. **"Il y a six mois, nos places, nos rues étaient encombrées de mendiants hideux dont les plaies dégoûtantes, la misère vraie ou simulée révoltaient la vue et faisaient reproche à la société de sa cruelle imprévoyance. Nul ne pouvait espérer se soustraire au spectacle des misères humaines [...]. Nos maisons étaient assiégées à toutes les heures du jour par des mendiants qui, à force de persévérance, pénétraient jusque dans l'intérieur des logements. La nuit, nos rues, nos cours étaient pleines de malheureux dont les chants plaintifs troublaient le repos des habitants et excitaient leur commisération. L'étranger qui visitait nos murs s'étonnait de trouver à une ville, foyer d'industrie et de travail, l'aspect d'une cité de la malheureuse Espagne."**

³⁶³ Séance du comité auxiliaire du 29 mars 1829 (AML, 742 WP 2, Registre... cité supra).

Mais que l'on garde attention, recommande-t-il, aux excès d'une charité mal entendue et surtout mal dirigée, aux aumônes faites sans discernement, parfois au plus hypocrite qui en a le moins besoin. Et il explique : **"Cinq à six cents mendiants exploitaient la charité trop facile des Lyonnais et cependant lorsqu'on a sérieusement réprimé la mendicité, on n'a pu enfermer que quarante-cinq individus, hommes ou femmes, la plupart infirmes et vraiment incapables de gagner leur vie, ce qui prouve que le plus grand nombre avait des moyens d'existence et faisait commerce de la mendicité. L'approche de l'hiver a augmenté le nombre des mendiants enfermés au dépôt et les faibles moyens alloués à l'établissement provisoire sont cause qu'on a dû, dans ces derniers temps, fermer un peu les yeux et se relâcher de la sévérité primitive."** Mais, pour que Lyon soit radicalement débarrassé de cette plaie - les mendiants -, la seule solution, poursuit-il, consiste à rendre l'établissement définitif et à lui accorder les moyens nécessaires pour entretenir davantage de monde. Et en guise de conclusion, il décoche quelques flèches, l'une quelque peu restrictive sur l'action du maire, l'autre à consonance démocratique : **"Monsieur le maire de Lyon dont nous nous plaignons à louer les actes lorsqu'ils sont louables, a compris, en cette occasion, que pour obtenir la participation du public, il fallait abonder dans son sens et adopter, pour la formation de l'administration, le mode de tout gouvernement représentatif, l'élection** ³⁶⁴ **."**

Les fonctions du Comité auxiliaire de bienfaisance avaient cessé le 29 mai 1829. **"L'hiver de 1829-1830 fut excessivement rigoureux. La misère fut grande, le froid était si intense que le vin gelait dans les caves des épiciers** ³⁶⁵ **."** Il ne fut pas jugé utile de faire appel, une nouvelle fois, à ce Comité, malgré ces besoins apparemment évidents³⁶⁶. D'autres se manifesteront plus tard. Entre-temps, une révolution sera passée par là.

IX - LA REVOLUTION DE 1830

"Les lois ne sont que l'opinion d'une classe quelconque qui s'est emparée du pouvoir sur le reste de la société. Les hommes ne sont jamais plus près de résoudre une question, comme elle doit l'être, que lorsqu'ils la discutent librement. Or, les gouvernements n'interviennent guère dans un débat que pour le rendre moins libre qu'il n'aurait été sans eux. Pour que les hommes se forment des opinions judicieuses, il importe surtout qu'ils ne soient pas influencés par des considérations d'espérance ou de crainte, et c'est précisément des craintes ou des espérances que les gouvernements apportent à l'appui de leurs doctrines. Ce n'est pas dans des raisons qu'ils cherchent leurs moyens de succès, mais dans des menaces et des dons corrupteurs [...]. Peut-on concevoir une situation plus périlleuse que celle d'un gouvernement qui règne sans crainte sur un peuple d'hypocrites qui est flatté par la presse et maudit dans l'intérieur des familles. Ingénieuse et profonde politique ! Elle

³⁶⁴ Projet d'article d'Arlès-Dufour, daté "novembre 1829" (Archives familiales). Nous ignorons s'il fut ou non publié. Texte s'achevant par : "Monsieur le maire l'a compris et s'est empressé..."

³⁶⁵ Sébastien Commissaire, *op. cit.*, t.1, p. 21.

³⁶⁶ Pour Fernand Rude, L'insurrection lyonnaise de novembre 1831 - Le mouvement ouvrier à Lyon..., *op. cit.*, p. 159, : "1829 n'a pas été une année de crise...", malgré, certes quelques vicissitudes.

laisse au serpent ses dards envenimés et ne lui enlève que les sonnettes dont le bruit sinistre avertit de son approche ³⁶⁷ ."

Avec son franc-parler habituel, Arlès-Dufour ajoute sa voix à celles qui expriment la grogne générale qui s'est emparée du pays. Voici bien longtemps, d'ailleurs, qu'il plaide contre les ultras, les jésuites et le parti-prêtre noyant écoles et universités, pour des réformes. Il avait dû se réjouir, ô légèrement en raison de leur insuffisance, à l'annonce des Ordonnances de 1828, sous le ministère - sans président - de Martignac, libéralisant le régime de la presse et limitant le rôle des jésuites. La porte du libéralisme avait semblé un moment s'entrouvrir, vite refermée avec l'arrivée de "Coblence, Waterloo, 1815", comme on définissait le trio Polignac, Bourmont et La Bourdonnais. Mais l'opposition s'enhardissait, sous la bannière de son chef emblématique, l'ancien chef de la Charbonnerie, le populaire général Lafayette, tout auréolé encore de son pèlerinage triomphal aux Etats-Unis en 1824-1825.

C'est justement lui que la population lyonnaise s'apprête à accueillir, du 5 au 7 septembre 1829, après qu'une députation est allée le convier à Grenoble, étape du retentissant ***"voyage de famille [entrepris par ce] citoyen sans pouvoir*** ³⁶⁸ ". ***"Le seul nom de Lafayette devait produire une impression profonde dans une cité où l'amour de la liberté est la conséquence nécessaire de l'amour de l'ordre et du travail [...]. C'est chez nous que se mûrissait, plus peut-être que dans aucune autre ville de France, la résolution calme, mais inébranlable, d'opposer à l'arbitraire cette résistance de droit devant laquelle il vient se briser plus sûrement que devant des colères saccadées et des violences suivies de lassitude [...]. L'occasion s'offrait [à nos ennemis] de leur donner un avertissement utile pour nous et pour eux-mêmes, de montrer d'une manière tout à la fois énergique et légale ce que l'opinion publique veut et ce qu'elle repousse, quels hommes elle couvre de ses faveurs et quels elle condamne. Cette occasion fut avidement saisie*** ³⁶⁹ ". Effectivement, il n'est plus question que de la venue de l'hôte éminent, de retour dans la ville après quarante quatre ans d'absence. On s'organise à la hâte et dans l'enthousiasme. Une souscription pour les fêtes, ouverte sur le champ, est rapidement close. En vue du banquet, une salle est réservée, celle qui peut recevoir le maximum de convives.

Le comité d'organisation place à sa tête un libéral bien connu, le Docteur Prunelle. ***"De toutes les marques de confiance dont je suis comblé depuis près de dix années par mes compatriotes d'adoption, aucune n'a dû me flatter davantage*** ³⁷⁰ ***["...]"***, avouera-t-il. Cet ***"homme d'esprit dont la raison me plaisait fort*** ³⁷¹ " - comme Stendhal le définira - âgé de 52 ans, est une victime de la Restauration : professeur à la Faculté de Montpellier, il s'est vu accuser d'être l'un des auteurs de troubles survenus dans cette ville et dépourvoir de ses fonctions en raison de ses opinions politiques. Installé depuis neuf ans à Lyon, dont il

³⁶⁷ Brouillon d'un rapport d'Arlès-Dufour sous le titre "N° 56 2 mai" (Archives familiales). "Le Précurseur" ? Son premier paragraphe a trait à la liberté commerciale.

³⁶⁸ Selon l'expression de Prunelle dans son discours d'accueil au Moulin-à-Vent, à la limite du département du Rhône (J. Morin, *op. cit.*, p. 82). Le développement qui suit sur la présence à Lyon de ce personnage est emprunté à cet ouvrage publié "au profit de la Société d'instruction élémentaire du Rhône".

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 57.

³⁷⁰ En réponse au toast de M. de Syon, au nom des habitants de Vienne, lors du banquet du 7 septembre 1829. (*Ibid.*, p. 103).

³⁷¹ "Prunelle", Minitel 3614 Morin, et, sauf erreur, Gérard Corneloup, " ? ", Lyon Figaro, 11 mars 1989.

est l'un des conseillers généraux³⁷², il y a fondé le journal *Le Précurseur*, l'a quitté, mais n'a jamais cessé d'exciper des idées auxquelles il est resté fidèle. Dauphinois d'origine, né à La Tour du Pin, il connaît d'autant plus le monde de la soie qu'il a épousé Pierrette Duport, la fille d'un de ses marchands, associé à l'origine à la maison Brölemann³⁷³. Prunelle et Arlès-Dufour ont appris à se connaître et à s'apprécier, se retrouvant sur bon nombre de terrains, dont celui de la défense de la liberté, avec le docteur Terme, le député Jars et tant d'autres amis du peuple, adversaires du despotisme.

Dans la perspective des manifestations chaleureuses qui s'organisent, devant l'impossibilité d'interdire l'entrée de la ville au fondateur de la garde nationale, le maire Lacroix-Laval, prend une mesure déconcertante. Par Ordonnance du 30 août, il exhume un règlement de police remontant à 1820, **"considérant qu'il est du devoir d'une administration paternelle de rappeler d'intervalle en intervalle les dispositions des Ordonnances qui tiennent plus particulièrement au maintien de l'ordre et de la tranquillité"** ; ceci **"afin que le magistrat n'ait point à réprimer des contraventions qui pourraient souvent être commises par ignorance ou défaut de connaissance."** Ainsi, **"les acclamations par suite de rassemblements formés sur la voie publique"** sont interdites et ces rassemblements **"seront sur le champ dissipés par les agents de l'autorité."** Bien entendu, ce ne put être le cas ; et, comme le rapporte *Le Précurseur*, **"plus on découvrait une prohibition injuste, déguisée sous des dispositions en apparence d'ordre public, plus on sentait redoubler son désir pour que la fête préparée fût aussi brillante qu'elle paraissait redoutée"** ³⁷⁴ ." L'entrée dans la ville se fait par le nouveau pont sur le Rhône, le pont Charles X qui s'appellera un an plus tard le pont Lafayette³⁷⁵ ...

L'exaltation est à son comble, malgré une pluie incessante, tout au long des différents parcours et réceptions qui jalonnèrent ce séjour, abondamment ponctué de paroles de bienvenue, d'allocutions, de discours, de *santés*. Après une nuit à l'hôtel du Nord, au numéro 20 de la rue des Eclotions³⁷⁶, où il est descendu, l'invité d'honneur de la cité reçoit longuement les personnalités de la ville. Parmi cette **"affluence de toutes les notabilités lyonnaises"**, Arlès-Dufour rend hommage, à son tour, au général. La chose n'est pas douteuse. Elle l'est davantage - et l'on se pose la question sans pouvoir nettement y répondre - à propos de sa présence à la réception de l'illustre Frère organisée, au *Jardin de Flore*, aux Brotteaux, par la *Loge du Parfait Silence*, réunissant les francs-maçons des diverses loges de Lyon et autres villes de France, voire même de l'étranger. **"En sorte que cette assemblée représentait pour ainsi dire l'institution maçonnique, lien des hommes et lien des peuples."**

Mais nous ne balancerons pas quant à sa participation, le lundi 7 septembre, parmi les cinq cents "principaux citoyens" de Lyon et du Rhône, à ce **"banquet véritablement patriotique"** ³⁷⁷ , dans la vaste salle Gayet, sinon à la table d'honneur du moins à proximité du héros de la fête ; même si l'état de santé de sa fille Pauline Claire est très préoccupant³⁷⁸ ;

³⁷² Journal du Commerce, 15 janvier 1828.

³⁷³ Cf. IV - La Maison Dufour de Leipzig.

³⁷⁴ *Le Précurseur*, s.d. (J. Morin, *op. cit.*, p. 61).

³⁷⁵ Théodore Aynard, *Souvenirs historiques et ...*, *op. cit.*

³⁷⁶ Actuelle rue Joseph Serlin ("Rues de l'histoire", *Vivre à Lyon - Revue municipale*, Mai 1986).

³⁷⁷ Allocution d'ouverture des toasts de Prunelle (J. Morin, *op. cit.*, p. 93).

³⁷⁸ Décédée le 15 septembre 1829.

même si son nom n'est mentionné nulle part dans la relation de ce banquet. Il écoute, attentif et transporté à la fois, ces nombreuses et vibrantes interventions qui ponctuent la réunion, **"occasion de plus [à "cette grande et patriotique cité"] pour manifester sa constante haine de l'oppression, son amour de la véritable liberté, sa détermination de résister à toutes les tentatives de l'incorrigibilité révolutionnaire."** Et Lafayette, après avoir exposé son programme, d'ajouter plus loin : **"Oserait-on par de simples Ordonnances vicier les élections, exercer un pouvoir illégal ? Mais sans doute, les partisans de telles mesures se rappelleront à temps que la force de tout gouvernement n'existe que dans les bras et dans la bourse de chacun des citoyens qui composent la nation. La nation française connaît ses droits, elle saura les défendre ³⁷⁹ ."** Sous peu, l'occasion allait lui en être fournie.

Le mécontentement grandissant à l'encontre du ministère Polignac, une action en terrain extérieur s'avérait nécessaire pour détourner l'attention populaire de la situation du pays. Depuis le début du 17^e siècle³⁸⁰, les courses des pirates barbaresques contre les navires étrangers étaient fort redoutables. Ces *rois des mers*, comme ils s'intitulaient fièrement, se jetaient sur tout bâtiment et les nôtres en particulier, les capturaient et enfermaient les équipages dans leurs bagnes. La Méditerranée était leur domaine et ils commençaient même à s'aventurer sur l'Océan. Tout au long du siècle suivant, toujours la même répétition de conventions ou de traités non respectés, de renouvellements de menaces et de déprédations, les pirateries persistaient. Lors de l'expédition d'Egypte, le sultan ayant fait appel à tous les musulmans au nom de l'Islam menacé, les corsaires barbaresques se jetèrent sur nos vaisseaux et ruinèrent notre commerce en Méditerranée. Malgré un nouveau traité de paix, d'abord avec la Turquie, puis avec les Barbaresques, les pirateries se renouvelèrent bientôt et même devinrent si fréquentes que le Premier Consul Bonaparte se crut obligé d'adresser une lettre menaçante au dey d'Alger en 1803. En 1808, Napoléon envoyait clandestinement le capitaine Boutin pour étudier les conditions de défense de la ville d'Alger, réputée imprenable, et les possibilités de débarquement. Un coup d'éventail donné par le dey à notre consul, à propos d'une sombre affaire de livraison de blé, entraînait aussitôt une démonstration de force de notre escadre bloquant le port d'Alger, après qu'une Ordonnance royale du 26 juin 1827, portée par la goëlette "La Torche", ait donné **"l'ordre à tous les Français se trouvant à Alger et dans le port d'Alger de quitter le pays."**³⁸¹

Cet affront infligé à la France allait surtout servir de prétexte à notre intervention militaire dans le pays. Selon les plans relevés vingt-deux ans plus tôt, cette opération fut menée par une impressionnante armada, partie de Toulon le 24 mai 1830, et parvenue sur la plage de Sidi-Ferruch le 14 juin. En posant le pied sur la terre de la future Algérie³⁸², le général Bourmont, à la tête de ses troupes, ignorait que cent quatorze ans plus tard, fait unique dans l'histoire, une armée, partie de ce territoire d'outre-mer allait rendre sa liberté à la mère patrie. Par voie d'affiches hâtivement imprimées et collées sur les murs, les Lyonnais suivent le déroulement des opérations et le 9 juillet apprennent la prise d'Alger :

³⁷⁹ Discours de Lafayette (J. Morin, *op. cit.*, p. 94-96).

³⁸⁰ Paul Gaffarel, *op. cit.*, p. 38 et s.

³⁸¹ Le Précurseur, 26 juin 1827, n° 142.

³⁸² Cette dénomination "Algérie" n'apparaîtra qu'avec l'ordonnance du 31 octobre 1838, après que les termes suivants aient été successivement utilisés dans les ordonnances précédentes : "Ancienne régence d'Alger", "Régence d'Alger", "Royaume d'Alger", "Pays d'Alger", "Barbarie", "Afrique", "Possessions françaises dans le Nord de l'Afrique". (Georges Bensadou, "Du nom de l'Algérie", *L'Algérieniste*, juin 1990, n° 50).

Mairie de Lyon Dépêche télégraphique de Toulon, du 9 Juillet, à dix heures et demie du matin. Le préfet maritime à Toulon à M. le Lieutenant-Général, commandant la 19^e Division militaire. Alger s'est rendu à discrétion le cinq à midi, et à deux heures le pavillon du Roi flottait sur le palais du Dey. Tous nos prisonniers naufragés ont été sauvés. Certifié conforme : Le Lieutenant-général, Vicomte Paultre de Lamotte. Pour copie conforme : Le Maire de la ville de Lyon, Victor de Verna, Adjoint.

Les conditions atmosphériques ayant perturbé la transmission aérienne, cette dépêche tronquée est, dès que possible, complétée :

Mairie de Lyon Suite de la dépêche télégraphique de Toulon, du 9 Juillet mil huit cent trente. relative à LA PRISE D'ALGER 1500 Canons de bronze, 12 bâtimens de guerre, Les arsenaux de la guerre et de la marine, Des approvisionnements considérables d'Armes et de Munitions sont tombés en notre pouvoir. Le Lieutenant-général, Vicomte Paultre de Lamotte. Pour copie conforme : Victor de Verna, Adjoint.

Le 16 juillet, éclate ce bulletin de victoire :

Mairie de Lyon Dépêche télégraphique de Toulon, du 16 Juillet, à 6 heures 30 minutes, du soir. Le préfet maritime à Toulon à M. le Lieutenant-Général, commandant la 19^e Division militaire. Le général en chef m'écrit du 7, ce qui suit : " Nous sommes maîtres de tout Alger : "On a trouvé dans le trésor de la régence plus qu'il ne faut pour couvrir tous les frais de la guerre ; "Tout le royaume d'Alger sera probablement soumis au roi avant quinze jours, sans avoir un coup de fusil de plus à tirer ; le Bey de Titterie a déjà fait sa soumission et se reconnaît vassal du Roi." Ces nouvelles m'ont été apportées par la Cigogne, partie d'Alger le 9, et qui vient d'arriver. Pour copie conforme : Le Maire de la

383

ville de Lyon, J. de Lacroix-Laval .

Si le sort du trésor de la régence reste encore un mystère - tout comme se pose toujours la question de savoir s'il a réellement existé -, on sait combien, sur le sort d'une conquête, jugée par la suite encombrante, on péchait par un surcroît d'optimisme. Dès le 13 juillet, la Chambre de commerce, "pénétrée d'admiration", fait parvenir à Charles X l'hommage respectueux de ses félicitations : **"Le drapeau des lys flotte sur les tours d'Alger ; votre armée, Sire, en achevant en quelques jours cette expédition d'autant plus mémorable qu'elle avait été jusqu'ici tant de fois entreprise sans succès, a anéanti ce repaire de pirates, et fait disparaître ce gouvernement barbare, dont l'existence affligeait depuis des siècles la raison et l'humanité. Grâce vous soient rendues, Sire, d'une résolution si généreuse ! La Chrétienté, délivrée de son plus cruel et de son plus implacable ennemi ; l'Europe, affranchie de honteux tributs ; la navigation de la Méditerranée, libre désormais et n'ayant plus à redouter ni les déprédations, ni l'esclavage : tels sont les fruits de cette conquête qui, tout à la fois, immortalise le règne de Votre Majesté et rehausse d'un nouvel éclat les armes françaises** ³⁸⁴ **[...]."**

De leur côté, le 16, les maire, adjoints et membres du conseil municipal, réunis pour la première fois "depuis l'heureuse nouvelle du mémorable triomphe", font parvenir au roi

³⁸³ AML, I 2/35 (99, 99 bis & 100) : Troubles politiques 1818-1830.

³⁸⁴ CCL, Registre copies de lettres, 13 juillet 1830.

une adresse pour lui présenter le témoignage **"de leur admiration, de leur allégresse et de leur reconnaissance. [...] Quelles actions de grâces [votre bonne ville de Lyon] ne doit-elle pas à Votre Majesté pour les immenses avantages que promet à son commerce et à son industrie la brillante conquête préparée par votre sagesse et si glorieusement réalisée par vos armes** ³⁸⁵ **!"**

Un optimisme partagé pleinement, un moment, par la population, fière du succès de nos armes mais bien vite reprise par ses préoccupations. Arlès-Dufour a appris la conquête d'Alger avec une relative indifférence. Quelle mouche nous a piqués d'aller porter nos armes dans ce pays et de tenter de civiliser ces sauvages qui le peuplent ! Et qu'importe, dans l'immédiat : il a d'autres soucis, très personnels, son état de santé le préoccupe. A un point tel qu'il se décide, après de nombreuses hésitations, à consulter le jovial docteur Prunelle ; certes, c'est son ami à qui il témoigne une grande confiance, mais qui exerce sa science en tant que médecin allopathe. C'est sans doute l'une des rares fois qu'il s'adresse à l'un d'eux : le fait restera véritablement exceptionnel. Il a d'autres idées, lui, de la médecine et depuis un certain temps déjà. Le très sérieux praticien lui délivre, le 22 juillet, une longue ordonnance, de trois pages. D'emblée, le docteur Prunelle rappelle : **"Le consultant est né dans une des villes les plus chaudes de la France et a passé sa jeunesse dans le nord du royaume et en Allemagne ; il est né faible et avec toute l'imagination propre aux méridionaux que des études fortes et la société allemande ne sont pas parvenus à régler complètement. Aucun excès, aucun écart notable n'ont marqué la jeunesse [...]. La cardialgie est presque habituelle, elle a été plus violente pendant les froids vigoureux de l'hyver (sic) dernier. Il n'y a jamais de toux, mais le malade se plaint en outre de la faiblesse de la perte de son embonpoint. Je ne suis parvenu à calmer la diarrhée que par l'emploi du lait d'ânesse allié à l'eau de chaux"**. Allopathe mais adepte de l'hydrothérapie, le futur médecin-inspecteur des eaux minérales de Vichy envisage les diverses possibilités de cure. D'emblée, il exclut les eaux de Spa et autres eaux gazeuses peu compatibles avec "la débilité du système digestif", et s'appuyant sur les conclusions du "bel ouvrage" du docteur Bertrand - sans jamais avoir "employé" les eaux du Mont Dore, reconnaît-il - il engage son malade à se rendre dans cette station où il **"trouvera une température très convenable à la santé de sa femme et de son enfant et où il confiera la sienne aux soins de l'un des premiers praticiens de notre temps** ³⁸⁶ **."** Si, par la suite, Arlès-Dufour laissera trace de son passage dans diverses villes thermales, nous ignorons si la prescription du docteur Prunelle fut, un jour ou l'autre, suivie ; dans l'immédiat, certainement pas.

Quelques jours après cette visite, Alexandre Dumas, à Paris, dans ses Mémoires, couche les lignes suivantes : **"...J'allais partir pour Alger. Alger, en effet, devait être une chose splendide à voir dans les premiers jours de la conquête. J'avais retenu ma place à la malle-poste de Marseille ; j'avais fait mes malles ; j'avais changé trois mille francs d'argent pour trois mille francs d'or ; je partais le lundi 26, à cinq heures du soir, quand Achille Comte entra dans ma chambre en disant : "Savez-vous la nouvelle? - Non. - Les Ordonnances sont dans "Le Moniteur"...partez-vous toujours pour Alger ? - Pas si niais ! Ce que nous allons voir ici sera encore plus curieux que ce que je verrais là-bas** ³⁸⁷ **!"** Charles X venait, en effet, de prendre quatre Ordonnances, la première restreignant la liberté de la presse, deux prononçant la dissolution de la Chambre et annonçant de nouvelles élections, la dernière écartant de l'électorat une

³⁸⁵ AML, 1217 WP 49.50 : Procès-verbaux des séances du conseil municipal (26 janvier/25 juin 1830).

³⁸⁶ Ordonnance médicale du Docteur Prunelle, consultation d'Arlès-Dufour, 22 juillet 1830 (Archives familiales).

³⁸⁷ Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. 32.

partie de la bourgeoisie. La résistance armée est aussitôt décrétée par les républicains parisiens, tels Raspail et un dénommé Trélat³⁸⁸ dont le nom, celui de son fils, réapparaîtra plus tard parmi les relations d'Arlès-Dufour. Le 27, les habitants de la capitale sont dans la rue et, le lendemain, y élèvent des barricades. Alexandre Dumas pouvait se féliciter de sa décision...

A Lyon, la teneur des Ordonnances ne parvient que par le courrier du soir, du même jour. Aussitôt, le préfet enjoint, en l'absence du maire, à son adjoint Verna, de faire notifier à chacun des imprimeurs de la ville, les dispositions en découlant ; le nécessaire sera fait, "dès 4 heures du matin, auprès des commissaires de police concernés³⁸⁹", lui est-il assuré. Le Précurseur - Journal Constitutionnel de Lyon et du Midi, dans son édition du 30 juillet 1830, outre la mention de "graves événements dans la capitale" rend compte, de la descente de police à l'imprimerie du 44 Grande Rue Mercière : **"Lyon 29 juillet - Hier soir à 9 heures, M. le commissaire de police Sèon se transporta chez M. Brunet, imprimeur de notre feuille, et lui remit une notification de l'acte qualifié "Ordonnance du Roi", contenu dans la Gazette de France et relatif à une prétendue suspension de la liberté de la presse... Aujourd'hui, dans la matinée, nouvelle notification a été faite à M. Brunet..."** Déjà, le 27, des bruits de coup d'état à Paris ont commencé à circuler en ville. **"Les libéraux [lyonnais] habitués à se réunir et à s'entendre, comprirent que le moment était venu de faire un grand effort pour secouer le joug qui les opprimait depuis quinze ans. Eux aussi, se réjouissaient des Ordonnances, car elles étaient de nature à soulever l'indignation des plus timides ; et ils ne doutaient pas que la tentative audacieuse de Charles X ne leur donnât pour auxiliaires la masse entière des habitants de Lyon³⁹⁰ ."**

Devant cet acte de trahison de la part du pouvoir, les travaux de la fabrique sont arrêtés ; des groupes se constituent dans les rues et sur les places, pour se reformer le lendemain. Il convient de s'organiser pour résister à l'oppression ! D'autres s'en font les défenseurs. Datée du 29 juillet, parmi d'autres souvent anonymes, une lettre de dénonciation de ce qui se trame³⁹¹ parvient à M. de Verna, adjoint au maire, - **"homme en qui le royalisme était un devoir de religion³⁹² "** ; le baron de Saint-Aimé, tenant à manifester la **"preuve de [son] dévouement à la famille Royale"**, lui dévoile tenir de la bouche même d'un libéral que **"l'on doit s'emparer, ce soir, de la poudrière, de l'arsenal et du télégraphe."** Apparemment bien renseigné, il complète ses informations en annonçant que le 10^e régiment de ligne **"doit faire main forte aux furieux"** et ajoute : **"Une garde nationale s'organise pareillement ce soir, à 6 heures, aux Brotteaux, et c'est un nommé Trumel ou Prunel, médecin qui doit en être le chef³⁹³ ."** Rien d'étonnant à ce qu'il soit inféodé à ce mouvement, le docteur Prunelle, lui qui a accueilli Lafayette, lui dont le maire Lacroix-Laval, dix jours plus tôt à Paris, a demandé, sans l'obtenir, l'autorisation d'expulsion ou de mise en état d'arrestation, avec celles du négociant Bontoux³⁹⁴. Cependant, selon

³⁸⁸ Cf. note in VII - L'antidote à la pauvreté.

³⁸⁹ AML, I/2 35 (104), Troubles politiques 1818-1830.

³⁹⁰ M. Mornand, *op. cit.*, p. 2. Cet ouvrage a largement contribué à l'évocation de ces journées. Mornand, sur cette publication, fait suivre son nom d'auteur de sa qualité de "membre de la Commission administrative de la Ville de Lyon".

³⁹¹ AML, I 2/35 (104), cité.

³⁹² M. Mornand, *op. cit.*, p. 57-58.

³⁹³ Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. 32.

³⁹⁴ A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 72. Pour mémoire, ajoutons que, selon Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise..., *op. cit.*, Paul Bontoux, protestant, a épousé vers 1830, Emilie de Schaetzler, soeur de Mme Gustave Platzmann.

la narration de cette réunion improvisée et tumultueuse, réunissant mille à douze cents personnes au café du Grand-Orient des Brotteaux, le docteur Mornand, apparemment soucieux de laisser une trace dans l'histoire, s'attribue la proposition de réorganisation de la garde nationale, une garde nationale licenciée trois ans plus tôt mais non désarmée... Cette **"dissolution avait été un moyen d'oppression et [son] rétablissement assurerait le retour de la liberté et le maintien de l'ordre"**³⁹⁵ . Parmi les "patriotes" présents, MM. Second et Tabareau sont signalés pour leurs interventions répétées.

La nomination de douze commissaires, dont Thierry Brölemann, chargés de présenter un plan d'organisation ne survit pas à la réunion du lendemain 30 juillet tenue dans les bureaux du Précurseur transformés en siège de permanence. La mairie fait placarder une proclamation, sous la signature de l'adjoint au maire Verna, : **"Depuis plusieurs jours, une sourde agitation règne dans la cité. La malveillance qui profite de tout s'est emparée de cette inquiétude pour répandre les nouvelles les plus désastreuses, pour prétexter des projets qui ne tendent à rien moins qu'à jeter la société dans un état complet de désorganisation. [...] Habitants de Lyon, méfiez-vous de ces manoeuvres perfides"**³⁹⁶ [...]. Egalement, de son côté, par voie d'affiches vite lacérées, le préfet, comte de Brosse, diffuse un arrêté menaçant de la peine de mort quiconque ferait partie d'un rassemblement armé. On continue néanmoins de s'organiser ; la ville est divisée en 24 quartiers, avec chacun à sa tête un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, tous convoqués pour le lendemain à sept heures du matin au Précurseur. A l'heure dite, à de rares exceptions près, ils y sont tous. Le président du jour est le docteur Terme. Malgré la venue prochaine d'un enfant dans son foyer³⁹⁷, Arlès-Dufour ne peut être que du nombre !

On juge opportun de transférer le quartier général au premier étage du café Minerve, rue Puits-Gaillot, à mi-distance de la garde **nationale "rangée en bataille sur le quai de Retz"** et de l'Hôtel de Ville où siègent les généraux Paultré de Lamothe et Rouget, commandant l'un la division et l'autre le département, le préfet et le premier adjoint Verna faisant fonction de maire. Ces autorités tergiversent, tentent de gagner du temps dans l'attente des nouvelles de Paris ; de chaque côté, on s'efforce d'éviter l'effusion de sang, tandis que la situation prend une tournure de plus en plus inquiétante. Au milieu du tumulte, la foule impatiente dépave la place des Terreaux. Après avoir contourné le chantier du théâtre en construction, des détachements de la garde nationale se joignent à elle, telle la compagnie Saint-Clair, commandée par M. Second³⁹⁸, avec, notamment Cazenove, Adrien Devillas³⁹⁹, bientôt suivie d'une autre **"composée de l'élite des fabricants de Lyon"**.

Soudain, ils se trouvent face à deux bataillons de ligne. Les insurgés, soucieux de maintenir la légalité, multiplient les ambassades auprès du préfet afin, non plus de lever la garde nationale, cela est réalisé, mais d'approuver l'organisation qui en a été faite. L'autorité renâcle, maintient son attitude dilatoire. Il est signifié au préfet que son autorité n'est plus reconnue, lorsqu'à une barricade se présente le 14e de chasseurs à cheval, son chef, le colonel Verdière, en tête. Des fusils sont braqués vers sa poitrine ; on frise l'affrontement, l'irréparable drame. Par bonheur, grâce au sang-froid de l'officier, on en vient à fraterniser

³⁹⁵ M. Mornand, *op. cit.*, p. 6.

³⁹⁶ AML, I 2/35, cité.

³⁹⁷ Naissance d'Adélaïde Arlès, future épouse Chabrières, le 28 octobre 1830.

³⁹⁸ Les ménages Second et Arlès-Dufour sont ou seront amis ; ils se fréquenteront beaucoup, ainsi que ceci ressort de divers courriers des années 1860/1870.

³⁹⁹ Les familles Cazenove et Devillas (ou de Villas), toutes deux protestantes également, sont alliées.

et son régiment à se ranger du côté de l'insurrection. Pendant ce temps et depuis la fin de matinée, un ancien officier de l'armée impériale licencié en 1815, le capitaine Prévost, chargé de négocier avec les autorités, tente d'obtenir du préfet un protocole : l'admission d'un poste de cinquante gardes nationaux à l'Hôtel de Ville en échange de sa parole de faire retirer la foule en armes de la place. Finalement, l'accord du préfet, "pâle et tremblant", ayant pu lui être arraché, cette rude journée, fertile en événements et émotions intenses, s'achève de façon heureuse. Ainsi, voit-elle la détermination du peuple de Lyon et de sa garde nationale, les multiples efforts, fermes et courageux, du valeureux capitaine, couronnés d'un succès quasi inespéré.

C'est la première fois que le parti libéral et celui du gouvernement de Charles X s'affrontent "**face à face et sur un champ de bataille [...] [et] sans la puissante excitation de l'exemple des Parisiens**". Justement, on reste dans l'ignorance des événements de la capitale. Ce n'est que le dimanche 1er août, à dix heures du matin, enfin, que la malle-poste impatientement attendue, partie de Paris le 29, à six heures du soir, arrive avec plus de dix huit heures de retard. Dès l'abord, un signe encourageant, son écusson royal a été enlevé à coups de hache. Il en est un autre ; le paquet destiné au Précurseur contient un feuillet du Moniteur annonçant l'établissement d'un gouvernement provisoire et contenant ses proclamations énergiques. Mais on ignore où sont le roi et ses ministres, les dispositions qu'ils ont prises.

Le premier adjoint Verna dirige toujours l'Hôtel de Ville, malgré la présence d'un poste de cinquante hommes ; le général et le préfet siègent, chacun, à leurs postes. Eux seuls sont en liaison avec Paris, par le courrier et le télégraphe ! Le retour en force de l'armée reste toujours à craindre. A nouveau, on songe à enlever les autorités et on y renonce encore pour retenir une autre idée : celle de profiter de la présence des gardes nationaux sur leurs places d'armes, pour les engager à nommer des députés par compagnies ; réunis en assemblée générale, ils choisiront une composition de vingt-et-un membres qui formera le "gouvernement provisoire de la ville de Lyon". Les députés nommés, au nombre d'une cinquantaine, se retrouvent à la maison Bontoux. Parmi les élus, Prunelle, Second, Tabareau, Terme, Gilibert, Mornand. On convient ensuite, par prudence d' "**ôter à nos ennemis la faculté de nous nuire. Le plus sûr moyen d'y parvenir est de dépouiller les autorités d'un pouvoir qu'elles ont rendu criminel, pour l'exercer [nous]-mêmes.**" Tabareau est mandaté pour rédiger le texte d'un arrêté portant déchéance des autorités civiles et militaires instituées au nom de Charles X. Ce document officialise la commission de vingt-et-un membres, constituée comme dit ci-dessus, "**pour maintenir l'ordre public, administrer provisoirement la ville de Lyon, et diriger toutes les opérations de la garde nationale propres à assurer le triomphe de la cause constitutionnelle.**" Cet arrêté stipule enfin que cette commission administrative s'installera le soir même à 7 heures à l'Hôtel de Ville. Une délégation, comprenant Gilibert, Prunelle et Tabareau, est chargée d'aller informer immédiatement les autorités du contenu de cette décision.

Simultanément, on s'inquiète de priver effectivement les autorités de leur moyen de communication avec la capitale, à savoir le télégraphe aérien de Saint-Just - celui-là même qui a reçu la nouvelle de la prise d'Alger -, en haut de la montée qui, de nos jours encore, porte le nom de Montée du Télégraphe ; ordre est donné de former un détachement de quarante hommes et d'en confier le commandement à M. Arlès-Dufour. Ainsi le désigne l'auteur du récit de ces faits qui poursuit : "**Ce détachement dont faisaient partie MM. [...] Camille Rey, Second cadet, Morin⁴⁰⁰, Vernes, etc., s'acquitta de sa mission avec courage, promptitude et succès. Le télégraphe qu'on s'attendait à trouver gardé**

⁴⁰⁰ Morin, rédacteur du Précurseur.

par la troupe de ligne fut occupé sans coup férir, et sans donner aux hommes qui en faisaient le service le temps de demander du secours ou de prévenir l'autorité. Un poste y fut laissé avec ordre d'arrêter les signaux, et de veiller à ce que rien ne fut détruit, brisé ou désorganisé. On doit des éloges à tous ceux qui firent partie de ce détachement, et particulièrement à M. Arlès qui déploya dans cette circonstance la prudence et la fermeté dont il a constamment fait preuve toutes les fois que son dévouement a été mis à contribution ⁴⁰¹ ." Beaucoup plus tard, Mme Arlès-Dufour glorifiera, peut-être de façon quelque peu exagérée, l'action de son mari : **"En 1830, écrira-t-elle, il joue un rôle politique très actif et rend un grand service à la Ville de Lyon en s'emparant, au risque de sa vie, d'un télégraphe qui était menacé de tomber aux mains des insurgés ⁴⁰² ."** De toutes façons, à travers cet hommage rendu dans la narration de M. Mornand⁴⁰³, on voit que la réputation d'Arlès-Dufour, déjà solidement établie dans la ville, ne pouvait que sortir renforcée par le retentissement de son succès.

Le 2 août, la garde nationale s'empare de l'arsenal et il faut attendre encore le mardi 3 pour avoir connaissance du déroulement des événements de Paris. Dans une joie délirante, on apprend simultanément la déchéance de Charles X, la proclamation du duc d'Orléans lieutenant-général du royaume et le retour du drapeau tricolore. **"Après la lutte énergique entre le peuple et le pouvoir absolu, la victoire est restée à la liberté ⁴⁰⁴ "**, affiche-t-on dans les rues, en recommandant le respect aux propriétés, aux vaincus et à tous. Une autre affiche s'adressera à la garnison : **"Officiers et soldats, Il y a trois jours que les couleurs nationales flottent sur nos édifices. Contenus dans vos casernes, vous n'avez pas encore pu les déployer à nos yeux ; l'ordre en a été donné par le duc d'Orléans, Lieutenant-Général du Royaume : la Garde Nationale vient vous offrir ce drapeau. Vous le connaissez tous, vous vous rallierez pour le maintien de nos libertés, sous le même étendard qui a servi à les conquérir ⁴⁰⁵ [...]."** Les choses vont, dès lors, aller vite. Le premier adjoint au maire Verna donne sa démission, le préfet Brosses en fait autant, le général Paultre de Lamothe, destitué, quitte la ville, de nuit, difficilement protégé par un commissaire de police. Il est remplacé par le général Bachelu qui prend immédiatement ses fonctions et un nouveau préfet, Paulze d'Ivoy, remplace l'ancien. Investi des pleins pouvoirs par le duc d'Orléans, le général Bachelu offre à la commission administrative le soin d'élire la municipalité provisoire de Lyon.

Il fait très chaud, en ce 6 août, **"le thermomètre de Lavergne, opticien, quai des Célestins, est monté à 28°"** et, tient à préciser Le Précurseur du jour, "au-dessus de zéro". Mais le journal se fait surtout l'écho du résultat des suffrages et le public d'apprendre ainsi les nominations suivantes : M. Prunelle, maire, remplace M. de Lacroix-Laval, et MM. Terme, Victor Beaup et Arlès-Dufour adjoints, remplacent respectivement MM. de Verna, Chalandon et de Gatellier. Quant à MM. de Boisset, Evesque et T. Dugas, ils conservent leurs fonctions d'adjoints. Le quotidien lyonnais présume que **"ces nominations sont telles qu'elles seront probablement confirmées lors de la constitution définitive de la municipalité par le choix des citoyens."** Pourtant, la proclamation de Prunelle du même jour ne semble pas s'inscrire dans cette apparente logique. Il rappelle à ses "chers concitoyens" les circonstances qui ont conduit à sa désignation : **"L'attentat du 25 juillet**

⁴⁰¹ M. Mornand, *op. cit.*, pp. 67-68.

⁴⁰² Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour..., *op. cit.*, (Archives familiales).

⁴⁰³ M. Mornand, *op. cit.*

⁴⁰⁴ AML, I 2-35 (112), cité.

⁴⁰⁵ AML, I 2-35 (113), cité.

a soulevé toute la France et, pour la première fois peut-être, une insurrection a été légale. Cette insurrection était commandée par la loi qui avait remis la défense de la Charte aux Gardes nationales du Royaume, c'est-à-dire à une nation libre. Ces devoirs que vous imposait la loi, vous les avez énergiquement accomplis pendant les glorieuses journées qui viennent de s'écouler. Et il poursuit : **"C'est dans ces graves circonstances que votre confiance m'arrache, contre toutes mes convenances, aux occupations ordinaires de ma vie, en m'élevant à présider votre Administration Municipale [...]. Dans quelques jours, je l'espère, le pénible fardeau que vous m'avez imposé pèsera sur un autre que moi ⁴⁰⁶ [...]."** Quoi qu'il en soit, le 21 août 1830, à ses côtés, "M. Arlès" (sic) fait son entrée, sous les voûtes de l'Hôtel de Ville, non plus cette fois en tant que secrétaire de la Commission exécutive du comité de bienfaisance, mais en qualité d'adjoint provisoire au maire de Lyon.

Quelques mois auparavant, ici, dans cette même ville, Lafayette, idole d'une foule en délire, avait été follement acclamé. La même scène se répète, théâtrale cette fois, sous le balcon de l'Hôtel de Ville de la capitale, en cette fin juillet, tandis que le général et le duc d'Orléans se donnent l'accolade ; certains espoirs républicains et bonapartistes s'évanouissent. Lafayette, nommé commandant de la Garde nationale, officiellement rétablie et considérée comme le rempart de la nouvelle dynastie, ordonne sa réorganisation. Le 24 août, la Garde nationale lyonnaise procède au recensement de ses légions. Avec toute sa conscience de parfait sous-officier, le sergent-major Delaval s'attelle à cette tâche pour sa 2e compagnie⁴⁰⁷ de grenadiers, du 1er bataillon de la 1ère légion⁴⁰⁸. Elle est commandée par le capitaine Arlès (sic), demeurant 22 Port Saint Clair, qui a sous ses ordres un lieutenant et deux sous-lieutenants⁴⁰⁹. La compagnie dispose de cinquante quatre fusils dont plusieurs sont signalés en mauvais état. Quant à l'effectif, par suite de "réclamations" et de "mutations", il ne peut être établi... L'homologue de Delaval, à la 1ère compagnie de voltigeurs du 3e bataillon de la 3e légion est-il plus efficient ? Il nous apprend que cette compagnie, commandée par l'ami d'Arlès-Dufour, le capitaine Lortet - médecin de son état et **"démocrate impénitent ⁴¹⁰ " - demeurant Maison Pilata, Montée des Capucins comprend, elle, "252 hommes, officiers, sous-officiers compris, et 60 hommes armés non compris les officiers ⁴¹¹ ."**

Pour ne plus y revenir, ajoutons qu'à deux reprises, au cours du même mois de juillet de l'année suivante (1831), Arlès-Dufour est signalé, parmi d'autres, à l'occasion de deux manifestations. La première, le 2 juillet, dans le cadre de la "reconnaissance" par leurs bataillons et du "serment" de leurs chefs et officiers de la Garde, tous rassemblés sur la Place Louis le Grand, au pied de la statue équestre de Louis XIV en place depuis six ans. A cinq heures de l'après-midi, dit le procès-verbal, **"M. Prunelle, Maire de la ville de Lyon, en vertu de l'article 59 de la loi du 22 mars 1831 a fait reconnaître, au nom de la loi et pour obéir en tout ce qu'ils commanderont pour défendre la royauté constitutionnelle de la charte et les droits qu'elle a consacrés pour maintenir l'obéissance aux Lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la**

⁴⁰⁶ AML, I 2/35 (114), cité.

⁴⁰⁷ La 2e compagnie est recrutée sur le territoire formé des Grande rue et Petite rue des Feuillants, rue de Thou, place Croix-Paquet, rue du Griffon (Est), port Saint Clair, rue et impasse Lorette. (Almanach historique et politique de Lyon..., 1831).

⁴⁰⁸ AML, H3 Garde nationale - Affaires générales.

⁴⁰⁹ *Ibid.* : Perraudon, 24 Port Saint Clair, Lenoir, 22 Port Saint Clair et Lafond, 3 Montée du Griffon.

⁴¹⁰ A. Kleinclausz, *op. cit.*

⁴¹¹ AML, H3 Garde nationale - Affaires générales.

défense des frontières, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire, les chefs de bataillons indiqués dans le présent tableau ci-après et ceux-ci en présence et avec les mêmes termes employés par M. Prunelle ont fait à leur tour reconnaître les officiers de leurs bataillons. Ces reconnaissances achevées, M. Prunelle, Maire de Lyon, a reçu le serment individuel de fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du Royaume de tous les officiers présents et dont les noms suivent ⁴¹² :.....". Parmi eux, le 1er Capitaine Grenadier de la 2e Compagnie, 1er Bataillon, 1ère Légion, après avoir prêté serment, signe le procès-verbal : Arlès-Dufour. Et lorsque l'on sait que l'élection des officiers est faite par les citoyens-soldats, on a une idée du renom dont jouit ce capitaine.

Le 21 du même mois, la 1ère légion de la Garde est réunie, cette fois dans la grande salle de l'état-major. Malgré le lieu, le maire Prunelle préside bien naturellement la manifestation, la Garde nationale étant placée sous l'autorité des préfets et des maires, et non sous celle des militaires. Il s'agit de procéder au tirage des numéros des compagnies de chacun des quatre bataillons composant cette 1ère légion. Cet autre procès-verbal atteste de la rigueur des opérations : **"[...] M. le Maire a fait successivement l'appel de chaque bataillon et a déposé, à chaque appel, dans l'urne un nombre de numéros égal à celui des compagnies de chaque bataillon. Un officier de chaque compagnie a ensuite été appelé pour tirer un de ces numéros et il est résulté du tirage que dans [...] le quatrième bataillon [...] : Mrs les Capitaines Second et Plantin ont eu le numéro un [...], Mrs les Capitaines Arlès et Devillas ont eu le numéro deux pour les compagnies de grenadiers et de voltigeurs qu'ils commandent** ⁴¹³ [...]". Ainsi, en ces diverses occasions, Arlès-Dufour retrouvait-il Prunelle ; mais entre-temps leurs relations étaient devenues beaucoup plus familières.

"En raison de l'état de dégradation et de désordre des Tuileries qui ne pourra être promptement réparé ⁴¹⁴ ", c'est du Palais Royal que Louis-Philippe "roi des Français", par Ordonnance du 4 septembre 1830, le confirme, lui, "M. Arlès" (sic), dans ses fonctions d'adjoint au maire de Lyon ; tout comme Prunelle⁴¹⁵ et Terme dans les leurs, ainsi que, également entre autres, Vachon-Imbert, Couderc et Jars, Arthur de Cazenove, Frédéric Brölemann, Elisée Devillas, Auguste Bontoux, César Dufournel, Trolliet, Gilibert, Etienne Evesque, etc., en tant que membres du conseil municipal⁴¹⁶. En l'absence du maire⁴¹⁷, l'installation solennelle par le nouveau préfet, Paulze d'Ivoy, a lieu, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le mercredi 15 septembre 1830, à midi. Le cérémonial de son installation provisoire du 21 août, séance précédente, se renouvelle. Malgré cela, c'est avec une émotion encore difficilement contenue, après avoir entendu, le même texte du serment des fonctionnaires publics : **"Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux Lois du Royaume** ⁴¹⁸ ", que, **"debout, la main droite levée"**, Arlès-Dufour répète, **"à haute et intelligible voix," : "Je le jure"**.

⁴¹² *Ibid.*

⁴¹³ *Ibid.*

⁴¹⁴ Le Précurseur, vendredi 13 août 1830, n° 1122.

⁴¹⁵ Par Ordonnance particulière du 2 septembre 1830.

⁴¹⁶ Le Précurseur, dimanche 12 septembre 1830, n° 1148.

⁴¹⁷ A Paris, "chargé de porter à Sa Majesté les hommages et l'expression des sentiments de la seconde ville du Royaume",

Prunelle sera installé le 12 octobre.

⁴¹⁸ Loi du 31 août 1830.

A peine cinq ans auparavant, le nouvel adjoint au maire de Lyon, déjà secrétaire général de la Société d'instruction primaire, s'installait-il sur les rives du Rhône.

X - AU SERVICE PERMANENT DE LA CITE

"Le commerce et l'industrie qui ont élevé notre cité à un si haut degré de splendeur, ont surtout besoin de l'ordre et de la paix : qui pourrait maintenant troubler notre avenir ? "

Ainsi s'interrogeait la municipalité provisoire dans son *adresse* au roi du 21 août 1830, alors que **"le trône des Rois va reposer sur un plus solide appui, sur la volonté des peuples**⁴¹⁹ .". Mais ce que veut le peuple, et spécialement le peuple lyonnais au nom duquel la municipalité s'exprime, c'est du travail et du pain. Or, les seuls changements de régime et de drapeau n'ont pas atténué les conséquences fluctuantes d'une crise dont l'origine remonte à 1826. Les affaires languissent, des métiers s'arrêtent de tisser en novembre. Les faillites se multiplient ; on en dénombrera dix-neuf pour cette seule année de 1830 dont celles de plusieurs commissionnaires en soierie, avec des passifs de 400.000, voire de 600.000 F⁴²⁰.

Arlès-Dufour, lui, traverse la période avec une apparente facilité ; ses bénéfices personnels pour l'année 1830, calculés à raison de 30% dans l'affaire "Dufour frères et Cie de Lyon", se montent à 23.756,19 F⁴²¹. Ils s'avèrent, même, en forte augmentation sur l'année précédente durant laquelle ils s'élevaient, comme dit plus haut et au pourcentage de 25 %, à 11.323,54 F. Ce qui revient à dire que, en supposant une commission minimum de 3 %, le chiffre d'affaires de la Maison Dufour frères de Lyon approche un million de francs.

Malgré certaines fortunes de l'espèce, alors que le froid commence à sévir, le nombre d'indigents croît chaque jour dangereusement et les bureaux de bienfaisance s'avèrent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins. Aussi, entre Noël et Jour de l'An, le mardi 28 décembre 1830, à une heure de l'après-midi, Prunelle réunit-il d'urgence dans la salle du Conseil municipal cette fois 130 citoyens - plus du double de l'année précédente ! - pour continuer, sous le titre de *Comité de travail et de secours*, les travaux du Comité auxiliaire de bienfaisance dont les fonctions avaient cessé le 29 mai 1829. Il s'agit toujours des membres de l'ancien Comité auxquels se sont jointes **"quelques personnes également animées de l'amour du bien**⁴²² .". Décidément, les formules restent invariables, à l'instar de bon nombre de noms déjà rencontrés : Paul et Thierry Brölemann, Brosset Aîné et Jeune, Arthur et Victor de Cazenove, Laurent Dugas, Lortet, Platzmann, Tabareau, etc. ; parmi les autres, apparaît celui du pasteur Martin[-Paschoud], président du consistoire de l'église réformée de Lyon⁴²³. En tête de liste, établie par ordre alphabétique, le nom d'Arlès-Dufour ; son absence nous aurait étonné...

⁴¹⁹ AML, 1217 WP 49-50, Conseil municipal, Procès-verbal des séances 1830.

⁴²⁰ Maurice Lévy-Leboyer, *op. cit.*, p. 481.

⁴²¹ Livre particulier d'Arlès-Dufour, cité. Pour mémoire, à la même époque, les ouvriers tisseurs gagnent en moyenne 2 F par jour (Sébastien Commissaire, *op. cit.*, p. 73).

⁴²² AML, 742 WP 2, Secours d'urgence,(ex Q 2, Ouvriers sans travail), Registre Comité auxiliaire..., cité chapitre VIII. - Les aléas de la Fabrique.

⁴²³ Joseph Martin-Paschoud, arrivé depuis peu, semble-t-il, à Lyon, demeurant 11 Côte des Carmélites (Almanach historique et politique de la ville de Lyon..., 1829).

Pourtant, en ce qui concerne les séances du Conseil municipal, elles-mêmes, on n'est pas peu surpris de constater - outre qu'il n'a été affecté à aucune Commission - l'absence systématique de l'adjoint municipal qu'il est. La chose est à peine croyable : il n'a jamais réapparu, dans cette même salle, depuis son installation officielle ! A l'époque, au fil des circonstances, s'est-il trouvé porté, malgré lui, vers d'absorbantes fonctions qu'il n'a pu décliner ? Ce serait mal connaître son esprit indépendant, et, tout autant, son respect des devoirs de l'amitié envers Prunelle auxquels il ne peut faillir. Manque de temps par surcroît de travail ? Lorsque nécessaire, il sait toujours le trouver, même la nuit s'il le faut. Désintéret de la chose publique ? Bien au contraire, son civisme, son dévouement, inépuisable, sa curiosité de toutes choses ne sont jamais pris en défaut, surtout lorsqu'il y a lieu de se mettre au service de la communauté. Ou alors, dispensé exceptionnellement de participation aux affaires courantes du Conseil municipal, s'est-il vu confier par le maire le soin particulier de rechercher, en cas de crise - ces crises qui se renouvellent annuellement - les meilleurs moyens à appliquer ?

Le poste de président étant de droit réservé au maire ou à son remplaçant, le voici d'ailleurs, à cette réunion du 28 décembre 1830, chargé du bureau du Comité de travail et de secours. Curieusement d'ailleurs ! Les suffrages dépouillés donnent les résultats suivants : M. Arlès (*sic*) 35 voix, M. Mollié 39 voix, M. Rieussec Antonin 34 voix et MM. Rey Henri et Bonafous Franklin chacun 11. Malgré ce déficit de quatre voix, le procès-verbal consigne, cyniquement, : **"En conséquence, M. Arlès est nommé vice-président du bureau, M. Mollié secrétaire"** ; le maire (ou son représentant) vraisemblablement président de droit, les autres élus se partagent les fonctions de trésorier et d'adjoints à ces derniers postes. On parfait l'organisation en procédant ensuite à la nomination de deux Commissions de sept membres chacune. L'une, dénommée *Commission de travail*, composée de Tabareau et Saint-Olive entre autres, est chargée de trouver et de fournir des travaux aux ouvriers valides. L'autre, la *Commission exécutive*, avec notamment Brosset Jeune, a pour mission de conduire à exécution les opérations attendues par le Comité. Auparavant, le maire avait fait savoir qu'il mettait à la disposition du Comité de travail une somme de 9.000 F, ainsi que les intérêts des sommes en provenance du précédent Comité auxiliaire. Les grandes lignes étant jetées, on se retire, le "président Arlès-Dufour" vise le registre de cette délibération. Sous présidence identique, la séance suivante a lieu le dimanche 2 janvier 1831, même heure, même lieu.

Entre-temps, la Commission de travail a orienté ses recherches vers les ouvrages de fortification que l'on doit entreprendre autour de la ville ; après discussion, il apparaît que ces travaux de terrassement seraient de peu d'importance et ne pourraient employer qu'une centaine d'ouvriers. D'autres voies seront explorées et, dans l'attente, on s'inquiète de fixer les conditions d'inscription des ouvriers indigents sans travail sur les registres ouverts dans les justices de paix de chaque arrondissement. On prévoit que les membres du Comité seront répartis au nombre de dix dans chaque bureau et qu'à tour de rôle ils procéderont aux dites inscriptions ; des visites domiciliaires seront effectuées afin de s'assurer de la véracité des demandes et de l'indigence des réclamants. En somme, la chose est navrante à constater, rien de bien nouveau par rapport au passé.

Dans l'immédiat, si la situation est sombre, elle n'apparaît pas trop préoccupante, comme en témoigne le procès-verbal du 2 janvier 1831 : le Comité dispose de **"sommes assez considérables"**, alors **que "les besoins ne sont pas tellement urgents que l'on doive avoir recours aux grands moyens d'exciter la générosité publique, [...] point de quête à domicile et l'on se bornera à recevoir des dons volontaires [...] chez tous les notaires et le trésorier du Comité."** Le Comité de la semaine suivante se révèle

plus pessimiste. Des défections sont enregistrées ; de bonnes volontés se manifestent pour les remplacer, ayant pour nom, entre autres, Girardon et Dufour-Feronce. Si l'on a traité des marchés de fourniture de 50 kg de pain à 22 F, de viande à 42,50 F et de charbon à 1,60 F "la bène (*sic*) rendue", le nombre d'indigents inscrits s'élève à 2.530 dont 600 dans le 2^e arrondissement et 650 dans le 6^e. Et l'on est toujours dans l'impossibilité de fournir du travail ! 2.000 familles ont été secourues jusqu'à présent, apprend-on le dimanche 16 janvier, soit une dépense de 20 à 24.000 F. Comme il est estimé que bon nombre d'indigents n'ont pu encore se faire inscrire, des placards sont décidés pour les y convier⁴²⁴. Dès le lendemain, sous les signatures conjointes d'Arlès-Dufour, "Président du Comité de travail et de secours" et de Terme, adjoint au maire, ils sont effectivement apposés, en tous quartiers de la ville. Dans la perspective du nouvel afflux, on reprend l'idée des quêtes à domicile, malencontreusement rejetée ainsi que l'avait regretté le *Journal du Commerce* quatre jours plus tôt ; on prévoit l'organisation d'un bal paré et, aussi, la réduction des secours sur les bases suivantes : 1^{ère} classe à 12 F, 2^e classe à 9 F, 3^e classe à 5 F. Ceci parce qu'"il est sage et nécessaire que les secours qu'on accordera soient en rapport avec nos fonds et que notre zèle ne dépasse pas nos ressources." La Commission de travail, elle, ne peut que se borner à recourir aux éternels moyens, toujours modestes.

La Compagnie des transports de marchandises sur la Saône par gondoles à vapeur **"n'a point d'ouvrage à donner en ce moment à cause de la stagnation des affaires"**⁴²⁵. Dans l'attente des travaux de terrassement des fortifications, on se reporte sur l'extraction des graviers du lit du Rhône ce qui représenterait un salaire journalier de 1,18 F à 1,25 F payable, par moitié chaque jour, à raison de 75 centimes en bons de pain ou de viande, le solde en fin de semaine et en espèces. Le 21 janvier, 238 ouvriers sont affectés à ce travail, 274 le lendemain ; on ne peut recevoir tous ceux qui "assaillent" le chantier. De plus, quelques jours plus tard, la montée des eaux du fleuve empêche la poursuite de ces travaux. Ils sont reportés sur ceux des fortifications de la Guillotière où 300 malheureux vont pouvoir être occupés ; avec la perspective de celles de Caluire et de Montessuy, et un débouché pour 1.500 à 1600 hommes, l'espoir renaît, vite abandonné : le propriétaire des terrains refuse de les remettre au génie militaire tant qu'il n'a pas reçu les 80.000 F, montant de la transaction. La situation de la caisse du Comité ne permet pas d'en faire l'avance. En effet, tous comptes arrêtés, la première distribution à 2.124 familles représente un coût de 18.170,75 F, une seconde en vue, de 30.000 F environ, au profit de 4.500 personnes. On ne dispose, au 13 février 1831, que de 61.205,55 F, incluant les 1.161,20 F, montant des **"offrandes recueillies dans la bassine placée à l'entrée des salons [du Cercle du Commerce] lors du bal du 5"** du même mois, ainsi que le produit des quêtes. Celles-ci ont eu lieu tant à Lyon que dans les communes environnantes, **"leurs ouvriers [y] étant également soulagés."** On a fait appel à **"la générosité des cours de justice, du corps des avocats, des notaires, des huissiers, des agents de change et enfin des Cercles du commerce et du Midi"**, ainsi qu'à chacun des membres du Comité tenu de verser 25 F. Afin de hâter l'ouverture des chantiers de Caluire et de Montessuy en se substituant provisoirement à l'acquéreur, il est décidé de recourir à l'emprunt auprès des membres du Comité, puis de la population⁴²⁶. On ignore la suite réservée à ce projet et s'il connut, au moins, un commencement d'exécution. A cette époque, sa trop succincte tenue de comptabilité, deux à trois lignes par an, ne peut nous renseigner quant à une éventuelle contribution d'Arlès-Dufour. Notons d'ailleurs un certain relâchement dans l'assiduité aux

⁴²⁴ AML, ex Q 2, Ouvriers sans travail - Ateliers de charité - Affiches 1817/1870 (cf. Annexes).

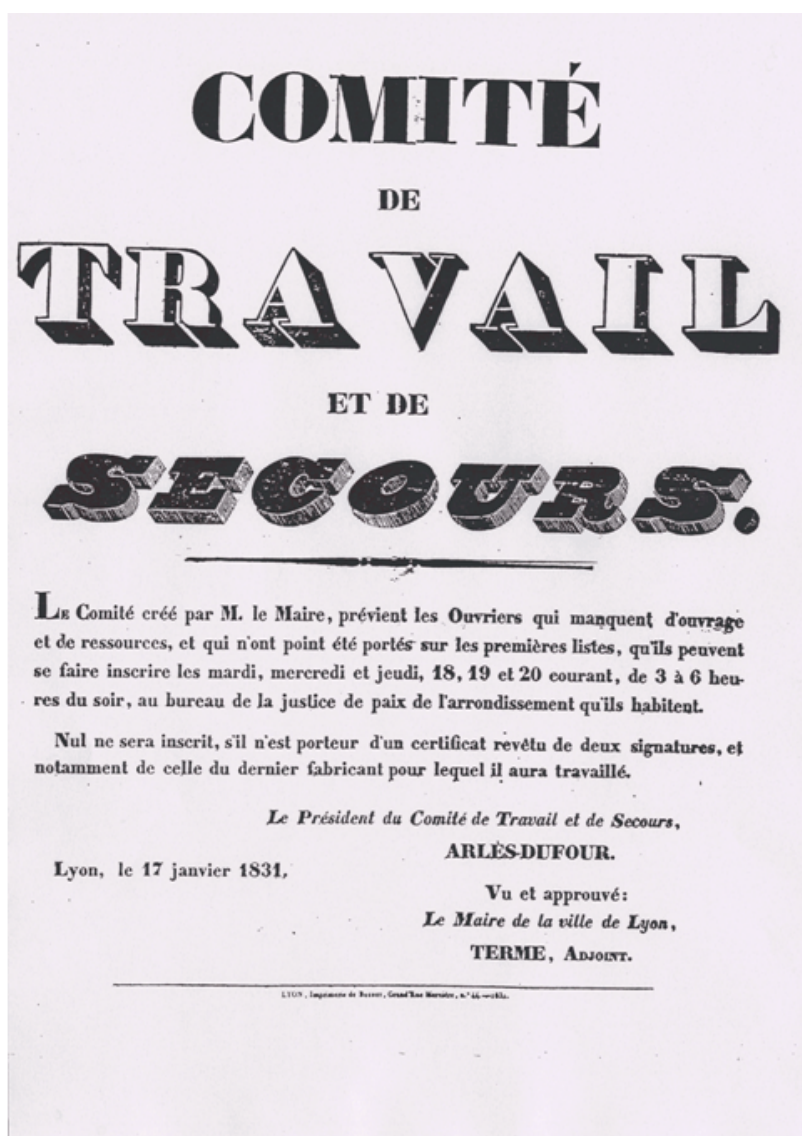
⁴²⁵ Lettre du 19 janvier 1831 - AML I 2/37, Troubles politiques - Emeutes novembre 1831.

⁴²⁶ L'idée d'un emprunt sera reprise et concrétisée ultérieurement (Cf. XI - Le "tarif" et les Canuts).

séances du Comité ; le procès-verbal du 6 février le souligne : **"L'appel nominal constate l'absence sans allégation de motifs d'un grand nombre de membres du Comité."** Toujours sous la présidence d'Arlès-Dufour, la séance du dimanche suivant, commencée à midi, s'achève à peine une demi-heure plus tard. Lassitude générale devant l'impossibilité de venir à bout de pareil dénuement ? Nullement. Au vrai, dans le courant de ce mois de février, l'arrivée de clients américains, venus passer d'importantes commandes d'étoffes de soie, permet à l'avenir de la Fabrique de s'éclaircir, au chômage des ouvriers de s'estomper⁴²⁷. D'ailleurs, le registre des délibérations, abandonné après la réunion du 13 février, est repris, de la main de F. Froidevaux, "secrétaire adjoint de la Commission exécutive", à l'occasion de la séance du 31 mai, en présence du maire, afin de dresser le bilan des opérations financières du 1er janvier au 31 mars 1831. Le document ne fait état de quelque chiffre que ce soit et nous restons dans l'ignorance de ce bilan, faute de l'une des trois cents brochures imprimées destinées à le reproduire.

Après l'attribution d'une somme de 2.000 F, sur demande du maire, au profit des bureaux de bienfaisance - **"pour les indemnités des postes que leur ont (sic) fait éprouver la fermeture du théâtre"** - une ultime décision est arrêtée. Elle reprend une précédente suggestion du docteur Lortet tendant à créer une Commission **"pour prendre tous les renseignements soit en France, soit à l'étranger pour fournir les moyens d'alléger la classe pauvre"**. On vote pour la nomination de ses neuf membres. L'auteur de la proposition recueille 29 voix, Arlès (sic) 27, suivis de Chapuys-Montlaville (26), Adrien Devillas (19), Emilien Teissier (14), Terme (13), Paret (12). "En raison de leur âge" et à égalité de voix, Paul Brölemann et Dardel obtiennent la préférence, face, en particulier, à "Martin Pasteur", le pasteur Martin-Paschoud. Et si le registre du Comité auxiliaire de bienfaisance se clôt définitivement le 31 mai 1831, sur de nombreuses pages blanches, ce n'est évidemment pas en raison de l'éradication du mal.

⁴²⁷ Fernand Rude, L'insurrection lyonnaise..., *op. cit.*, p. 208.



17 janvier 1831 : Comité de travail et de secours. (Archives municipales de Lyon)

Certes, Arlès-Dufour n'aura pas attendu cette nouvelle fonction pour mettre à profit, dans ce domaine également, ses nombreux voyages à l'étranger. Ni pour cesser de réfléchir aux remèdes propres à soulager la misère répétée des sans-travail. Il s'y consacre activement : pour lui, à la lueur des expériences du passé, il convient de mettre en place de nouveaux et permanents moyens capables de détecter rapidement les besoins et, tout aussi promptement, d'apporter les aides nécessaires. Ce dessein lui tient à cœur. Son épouse en est, bien sûr le témoin. Plus tard, elle écrira : **"Cette année [1830/1831] fut une grande année de misère. Il élabora à grand peine un projet d'organisation de secours à distribuer. Il a souvent repris et travaillé ce projet qu'il regardait comme une question de la plus haute importance** ⁴²⁸ ."

Ainsi voit le jour, sur six feuilles du grand format qu'il affectionne, l'ébauche d'un "Projet d'organisation pour la distribution des secours dans la ville de Lyon"⁴²⁹. En préambule,

⁴²⁸ Copie de notes prises par ma mère Pauline..., document cité.

⁴²⁹ "Projet d'organisation pour la distribution des secours dans la ville de Lyon" d'Arlès-Dufour (Archives familiales).

il dénonce les inconvénients des errements antérieurs : **"Lorsque des crises presque périodiques, en arrêtant les travaux industriels, réduisent à la misère, au dénuement la classe si nombreuse des ouvriers, l'autorité, pour ne pas laisser mourir de faim les plus malheureux et pour ne pas réduire au désespoir ces masses menaçantes, est obligée de recourir à des mesures extraordinaires qu'elle organise à grand bruit, à grand peine, avec perte de temps et un peu au hasard. Il résulte de là que l'opportunité des secours, plus importante que la qualité, est toujours manquée, que ces secours, distribués par des hommes qui n'en ont pas l'habitude le sont généralement mal, par les uns avec prodigalité, par les autres avec parcimonie ; que ces distributions affichées démoralisent les ouvriers qui y participent et ébranlent le courage et la résignation de ceux qui préfèrent aux secours du travail à prix réduit."**

Afin de pallier ces dangers, il estime devoir tirer bénéfice **du "cadre complet et tout à fait convenable"** et de tous les **"avantages"** qu'elle offre, en calquant **"l'organisation hiérarchique de la garde nationale avec ses conseils de légions et de compagnies, ses circonscriptions"** ⁴³⁰ ; sans pour autant **"exclure beaucoup d'hommes très honorables que leurs fonctions ou leur âge tiennent"** en dehors d'elle. **"Pour profiter, autant que possible, des travaux faits pour ou par la garde nationale"**, il propose trois niveaux de compétence : un "Comité central de travail et de prévoyance" ("l'état-major"), un "Comité d'arrondissement de légion", enfin un "conseil de famille ou Comité de circonscription de compagnie". Pour chacun de ces Comités dont il détaille l'exacte composition et fixe la durée de fonctions, il pense faire appel tant aux officiers de la garde, supérieurs ou non, qu'à des citoyens divers, selon le cas, membres nommés par le maire, membres des bureaux de bienfaisance et habitants de la circonscription. Il définit également les attributions de chacun des dits Comités. Celles du "Comité central" sont les suivantes : **"Adopter et faire exécuter les mesures convenables pour procurer des fonds et du travail - Recevoir les états statistiques et résumés des besoins de chaque arrondissement et, après examen et contrôle, assigner à chacun sa part de secours ou de travail - Traiter avec les fournisseurs et entrepreneur de travaux - Viser leurs comptes déjà vérifiés par les Comités d'arrondissement." Si le "conseil d'arrondissement", en quelque sorte Comité central à échelle réduite, n'appelle que peu de commentaires, les attributions du "conseil de famille (ou Comité de circonscription de compagnie)" méritent que l'on s'y attarde : La circonscription serait divisée en 9 ou 10 sections numérotées, la surveillance "générale et permanente" de chacune étant confiée à deux membres du dit conseil.- Outre l'établissement d'"un tableau statistique des familles peu aisées et de leurs besoins", tenu à jour en permanence, **"ces surveillants ne se contenteraient pas de faire leurs visites par les temps calamiteux ; ils seraient tenus ou priés de les faire, dans tous les temps, une fois par mois, afin de se faire connaître des malheureux, de les encourager, par des conseils et des avis de frères"** ⁴³¹, **au travail, à la prévoyance, à la tempérance. Ces visites ou causeries faites avec discernement auraient d'immenses résultats [...]."****

Plus loin, il complète sa démonstration : **"Dans mon projet - et là, le responsable de Commission s'efface devant l'auteur, mais il ne s'agit que d'une ébauche... - je fais de la cité une famille et je fonde les localités [pour] éviter l'inconvénient qui existe dans les vieux modes de secours où les paroisses riches, ayant le plus de secours et le moins de pauvres, pour employer leurs secours, créent des pauvres, tandis que les**

⁴³⁰ Selon le rapport dont il s'agit, cette organisation est la suivante : 3 circonscriptions de légion, 41 circonscriptions de compagnies comprenant chacune 2 compagnies, l'une de grenadiers, l'autre de voltigeurs.

⁴³¹ Souligné par nous.

paroisses habitées par des pauvres n'ont rien. [...] Les quêtes, les fêtes, etc., faites dans une circonscription vont aux autres communes pour être réparties, non pas par parts égales, mais selon les besoins de chaque circonscription. Ainsi, plus de Saint-Clair, plus de Saint-Georges. Nous faisons [?] le père de famille [...]."

Et l'avocat de la classe misérable sonne l'alarme : **"Dans toutes les cités populeuses, c'est-à-dire partout où les hommes déshérités de tout sont en grand nombre, il se montre des signes menaçants. Partout, la classe qui n'a rien en partage que la misère est en guerre sourde contre celle qui a tout. Et qui pourrait s'en étonner ? La société, c'est-à-dire les hommes qui ont, ne s'occupent de cette classe que pour la contenir ⁴³². Quelques fois aussi, dans les mondes [?] les plus calamiteux où des milliers de prolétaires n'ont ni pain, ni feu, ces hommes qui ont tout se laissent arracher, la plupart en maudissant, quelques misérables francs. Encore si vous voulez aller au fond de cette charité, vous excuserez les pauvres de détester les riches. [...]"**

Mais l'homme naît bon..., et l'idéaliste, chargé de générosité et d'une solide confiance en ses semblables, de rêver et d'espérer : **"Les hommes qui possèdent, en s'occupant de ceux qui ne possèdent pas, ne pourraient les oublier, deviendraient plus heureux et meilleurs. Les hommes qui n'ont rien et sont accoutumés à haïr et envier ceux qui ont tout, les voyant s'occuper d'eux et chercher à les aider, finiront par les aimer et les estimer."**

Toutefois il est temps de redescendre sur terre et d'en venir aux conditions d'application un peu plus pratique - même si elles demeurent du domaine de l'utopie... : **"Dans la localité de Lyon, près de 800 hommes honorables, tous élus par leurs concitoyens et offrant par conséquent une responsabilité morale, s'occuperaient sans cesse des malheureux. En en portant le nombre, dans les temps les plus calamiteux, à 8.000 familles - ce qui représente à peu près 30.000 individus -, ce serait donc 10 familles pour chaque membre du conseil de famille ou 20 pour chaque deux membres. Vous voyez que le travail ne serait pas lourd. Et, le fût-il, l'idée toute religieuse de soulager, de relever des frères le rendrait facile - Pensez à l'influence morale que cet intérêt de ces hommes, les élus aisés de la cité, pour les plus pauvres exercerait sur eux et sur tous - Comparez à cela vos moyens naturels, vos bureaux de bienfaisance. Avec une organisation pareille bien développée, il n'y a plus d'émeutes possibles ⁴³³ ."**

Jointe à cette ébauche de plan, une autre, sans doute plus tardive, de sa lettre de transmission au maire, toutes deux datées "1830⁴³⁴" ; là encore, a posteriori et par erreur. Il ne peut s'agir que de la fin de 1831, sa rédaction, non achevée, en apporte la preuve : **"La Commission ⁴³⁵ n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour s'occuper de ce projet. Depuis trois mois, elle y travaille et, depuis deux, elle l'a terminé et soumis à l'autorité ; mais les tristes événements qui ont affligé la cité en amenant le licenciement de la garde nationale qui était son principal élément en a dérangé toute l'économie."** Sensiblement dans les mêmes termes, aux Archives municipales de Lyon, se présente l'original de l'envoi

⁴³² En première écriture : "que pour la réprimer".

⁴³³ "Projet d'organisation pour la distribution des secours..." d'Arlès-Dufour, cité supra.

⁴³⁴ Lettre de transmission d'Arlès-Dufour au maire du "Projet d'organisation pour la distribution des secours..., 1830" [sic] (Archives familiales).

⁴³⁵ Il s'agit, de toute évidence, de celle nommée lors du dernier comité de travail et de secours du 31 mai 1831.

- pas daté, non plus⁴³⁶ -, sous les signatures de Terme, en qualité de président, et d'Arlès-Dufour, rapporteur⁴³⁷. Il ne reflète pas exactement le projet, notamment en ce qui concerne les attributions des conseils de famille, citées plus haut et davantage développées ici ; à tel point que nous jugeons à propos de reproduire, dans la forme définitive, les fonctions de ces "chefs de section", responsables des "conseils de famille" : **"[...] Dans le principe de l'organisation, répéter aussi souvent que possible ces visites, afin de se faire connaître des malheureux et de bien connaître leur situation physique et morale, les encourager, les relever par des conseils et des avis de frère. Parler de travail, d'ordre, de propreté, de prévoyance et de tempérance. S'ils ont des enfants, les engager à les envoyer aux écoles et faire pour eux les démarches nécessaires. S'ils sont malades, leur envoyer le médecin de la circonscription. Enfin, prouver aux pauvres que la société ne les oublie pas et veut les aider, les soutenir [...]."** Quant à la lettre de transmission, à l'instar du brouillon, elle s'empresse de prendre les devants, en raison de la conjoncture : **"Le projet que nous vous présentons est entièrement municipal"** ; en effet, il ne s'agit pas de couvrir, sous une apparente oeuvre charitable, la renaissance de la garde nationale de Lyon.

Après le retard imputable aux circonstances, la plus grande diligence est apportée à l'officialisation du projet. Arlès-Dufour y veille de son côté ; il complète de sa main le condensé établi par les services administratifs, fidèles à l'esprit du concepteur. Les grandes lignes sont conservées, peu de changements apportés, le découpage en "Comités d'arrondissement", en "conseils de familles" est maintenu. Les sentiments profonds qui ont animé l'initiateur sont respectés ; on lit à l'article 9 : **"Les membres du conseil de famille [...] se présenteront [...], non en distributeurs d'aumônes, mais en qualité d'amis, de conseils, et ne perdront jamais de vue que leur mission n'est pas tant de distribuer des secours physiques, que d'inspirer, avec l'amour du travail, le sentiment de la prévoyance et d'éloigner de l'habitation du pauvre les causes d'insalubrité qui peuvent altérer sa santé »**

Certes, de la mouture primitive, ont disparu les chefs de légion, ou autres officiers ou sous-officiers, en bref toute référence d'ordre militaire. Mais, apparemment, personne ne s'y trompe. Curieusement, le recensement des éventuels membres des conseils de famille s'effectue avant même l'arrêté du maire du 23 janvier 1832, approuvé par le préfet Gasparin le 25, portant établissement d'une *Commission permanente de travail et de prévoyance*. Nombreuses, en effet, sont les listes fort diligemment établies⁴³⁸. Par exemple, prise au hasard, celle de **"MM. les préposés à la formation d'un conseil de famille dans l'arrondissement de l'ex 2e Cie du 4e bataillon 1ère légion de la ci-devant garde nationale"**, dressée, par Augier "ex-sergent-major", le 12 janvier⁴³⁹ ... Au passage, constatons que cette liste de 25 noms comprend ceux de 10 négociants, 7 commerçants, 2 notaires, 2 professeurs (du Palais Saint-Pierre), 1 agent de change, etc. Couvrant le quartier de la Place des Terreaux, de la rue Sainte-Catherine, de la place des Carmes, etc., elle ne déroge pas à la règle qui veut que la classe moyenne compose l'essentiel de la garde nationale, du moins dans le centre-ville.

⁴³⁶ En fonction du contexte, vraisemblablement décembre 1831.

⁴³⁷ AML, 742 WP 2, Secours d'urgence. Lettre de transmission et "projet d'organisation" sont, tous deux, écrits par Arlès-Dufour lui-même (soit 6 pages).

⁴³⁸ AML, 742 WP 2, cité.

⁴³⁹ Il n'a pas été trouvé de motif à cette situation quelque peu contradictoire.

Bien sûr, tout en cessant ses fonctions d'adjoint avec les élections de nomination de janvier 1832, Arlès-Dufour continuera d'oeuvrer dans le cadre de cette nouvelle Commission permanente de travail. L'application de son plan ne s'avèrera pas la panacée d'un mal récurrent puisqu'à cette Commission, succèdera, en 1836, une nouvelle organisation prenant le nom d'Institution de Prévoyance. Toujours persévérant, on l'y retrouvera encore parmi les dix membres de sa Commission administrative, aux côtés du préfet Rivet, en compagnie de Clément Reyre, Casati, Saint-Olive, Reverchon, Elisée de Villas, etc.⁴⁴⁰ Après Brosset, président de la Chambre de commerce, à une date indéterminée, Laurent Dugas et Ernest Bontoux viendront les rejoindre en 1842.

L'action, hélas, ne devra jamais se relâcher, tenue de s'adapter constamment, tant que la mono-industrie subsistera. **"La position d'une ville manufacturière telle que celle de Lyon tend nécessairement à établir de grandes variations dans le taux des salaires, et ces variations sont une source inévitable de malheurs"**⁴⁴¹ ."

Aussi, avant longtemps, Lyon ne cessera d'être "la ville des aumônes"⁴⁴², selon le terme employé, en 1853, par le préfet à l'occasion de la présentation du budget de l'agglomération lyonnaise. **"Nulle part, en effet, ajoute le haut fonctionnaire, il n'est donné à l'administrateur d'assister, autant qu'il le fait ici, au touchant spectacle de la charité, attentive, dès le berceau, à la faiblesse, aux besoins et à la souffrance de l'homme."**

De son côté, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dans ses séances des 21 juillet 1854 et 3 juillet 1855⁴⁴³, se résignera à ne décerner aucune palme aux concurrents du concours - nécessairement prolongé d'un an - ouvert sur *les moyens d'adoucir et d'atténuer pour les ouvriers en soie, les effets des crises de la Fabrique de Lyon...*

Une question toujours sans réponse.

XI - LE "TARIF" ET LES CANUTS

"Emeutes", "signes menaçants", "guerre sourde"... Que voici bien des termes inquiétants sous la plume du commissionnaire en soierie, en contact quotidien avec la Fabrique, au moment où il rédige le projet de la future Commission de travail et de prévoyance⁴⁴⁴. En ces mois d'août-septembre 1831, n'augurent-ils pas de futurs manquements à l'ordre, et, par eux, d'un tournant dans l'histoire sociale, de la naissance d'une lutte des classes ?

Des signes avant-coureurs s'étaient manifestés depuis les Trois Glorieuses ; la classe ouvrière, sans qui la bourgeoisie commerçante n'aurait pu parvenir au pouvoir, s'était sentie dupée, faute de retirer une quelconque amélioration de son sort. Pourtant, elle avait pu

⁴⁴⁰ AML, 742 WP2, cité : Circulaire du 2 avril 1838 de la Commission administrative de ladite institution diffusant "le compte de ses recettes et dépenses pendant l'année 1837 et jusqu'à ce jour" et signalant un reliquat créditeur de 47.447,48 F.

⁴⁴¹ Selon l'un des considérant de l'arrêté du 23 janvier 1832 portant création de la Commission de travail et de prévoyance.

⁴⁴² AML, Conseil municipal de Lyon - P.V. des séances 1851/1854.

⁴⁴³ ADR, R 9 (3), Mémoires et lettres 1854-1855 : Rapport fait à l'Académie par M. Morin, Lyon, Dumoulin, 1855. L'auteur de la mise au concours ne semble pas être Arlès-Dufour.

⁴⁴⁴ Cf. chapitre précédent.

l'espérer. **"C'est le peuple qui a tout fait depuis trois jours ; c'est pour lui que doivent être les résultats de la lutte** ⁴⁴⁵ ", avait écrit *Le National*, dès le 30 juillet 1830.

Une bien émouvante lettre du **"20 janvier 1831 an de la liberté"** émanant d'un **"Lyonnais bon patriote et défenseur de la misère chose très [?]"**, en atteste : **" Les gardes nationaux ainsi que [les] magistrats de cette ville qui furent les premiers dans les trois jours à implorer le secours des ouvriers pour soutenir la liberté qui vous est si chère ainsi qu'à nous, vous réclamez maintenant l'ordre public que nous avons su maintenir à cette époque [...]. Mettez-vous la main sur la conscience. Pour les repousser [les perturbateurs malheureux], n'employez pas le fer, protégez-les, ils sont dans l'indigence. C'est le seul moyen d'éviter la guerre. Les malheureux qui aujourd'hui insistent ne sont entraînés que par la famine** ⁴⁴⁶ ."

A défaut de gratitude, les ouvriers prirent néanmoins conscience de la force que, groupés, ils représentaient. Comme dans la capitale, étalés au cours de cette année 1831, divers mouvements se signalent plus ou moins vigoureusement à l'attention de l'autorité lyonnaise : les portefaix d'Ainay, les "Volontaires du Rhône" avec leur projet d'expédition en Savoie, les terrassiers employés aux fortifications, les maçons. La Fabrique, quant à elle, connaît **"une année de reprise économique, à mi-chemin de la crise et de la pleine prospérité** ⁴⁴⁷ . " Malgré des journées harassantes, de 16 à 18 heures parfois, écrasés par de nouveaux impôts, les chefs d'atelier, fabricants d'étoffes de soie unies et façonnées, ne voient pas leur niveau de vie s'améliorer : ils veulent, **"cédant à l'impérieuse nécessité, [...] chercher un terme à [leur] misère."**

C'est ce que réclame "cette partie industrielle et intéressante de la population" au préfet, le 18 octobre, dans une lettre respectueuse et confiante dans sa médiation. D'emblée, elle rejette l' **"idée d'arriver à son but par des voies violentes et illégales"**, car, dit-elle, elle **"n'ignore pas que ce n'est que par l'ordre et la tranquillité qu'elle obtiendra cette confiance, base fondamentale du commerce qui lui assure par son travail une ressource à ses besoins journaliers** ⁴⁴⁸ ..."

Dans le but de créer un tarif et un règlement à discuter par les parties intéressées, se constitue une commission de 80 maîtres-ouvriers. Les nouvelles autorités sont en place depuis peu : le général Roguet, commandant la 19e division militaire a succédé, le 28 février, au général Bachelu révoqué ; le préfet Bouvier-Dumolard a relevé le 14 mai Paulze d'Ivoy, également destitué. L'un et l'autre s'inquiètent de la perspective de troubles éventuels. Bien que traditionnellement en compétition, ils semblent favoriser tous deux, avec le soutien de la Chambre de commerce, la négociation entre les parties. C'est ce qu'approuve le conseil des prud'hommes réuni, le 11 octobre, sur la suggestion du général Roguet faite à son vice-président M. Second⁴⁴⁹ : **"Considérant qu'il est de notoriété publique que beaucoup de**

⁴⁴⁵ *Le National*, 30 juillet 1830, cité par Jean Lhomme, *op. cit.*

⁴⁴⁶ AML, I 2 37 (2 bis), 1831 (Emeutes 21-23 novembre). L'orthographe - volontairement ? - capricieuse a été redressée dans la citation des termes de cette lettre.

⁴⁴⁷ Fernand Rude, *C'est nous les canuts...*, *op. cit.*, p. 15.

⁴⁴⁸ Lettre du 18 octobre 1831 au préfet signée "Vos très humbles et très obéissants serviteurs" (*Histoire du Lyonnais par les textes*, *op. cit.*, p. 190).

⁴⁴⁹ Pierre Montagne, *op. cit.*, p. 121 et s., selon AML, Lyon, documents politiques 1813-1834, t. XII.

fabricants payent réellement des façons trop minimes" le conseil déclare **"utile qu'un tarif au minimum soit fixé pour le prix des façons** ⁴⁵⁰ **".**

Ainsi en est-il fait le 25 octobre, sous la présidence du préfet, aussi sous sa pression, en son hôtel place des Jacobins, en présence du maire⁴⁵¹, des conseillers prud'homaux, de vingt-deux fabricants et de vingt-deux chefs d'atelier. Ce tarif **"... librement débattu** ⁴⁵² **et consenti entre les délégués des fabricants et des ouvriers** ⁴⁵³ **"** entrera en vigueur le 1er novembre. Le nom du préfet est acclamé dans les rues de la ville en fête. La bonne foi des signataires est indéniable. Quel que soit le camp. Mais dans chacun d'eux, l'unanimité est loin d'être réalisée. Bon nombre de fabricants ne s'estiment pas concernés par les engagements pris par des "délégués", non mandatés par l'ensemble de la corporation et seulement désignés par la Chambre de commerce : pour la plupart, le tarif n'a pas lieu d'être appliqué. Ce tarif ne les satisfaisant pas pleinement non plus, les ouvriers s'amassent à nouveau dans les rues, le 3 novembre, comme ils l'avaient fait la veille.

Le docteur Desgoultières, **"père de l'un des fabricants d'étoffes façonnées dont la maison est l'une des premières en ce genre"**, s'en inquiète et alerte son **"Très cher et honoré confrère"**, le docteur Prunelle, toujours à Paris. Malgré la gravité des événements qui secouent sa ville, celui-ci continue d'y remplir son mandat de député de l'Isère. Pour Desgoultières, **"la disproportion de leur salaire journalier avec leurs besoins [...] n'existait que pour le plus petit nombre des ouvriers et [...] il eût été facile à une autorité administrative capable et prévoyante d'améliorer leur position sans se laisser imposer des lois par les masses."** Selon lui, **"le besoin n'a pas été le vrai mobile du rassemblement illégal de la grande majorité des ouvriers"**, la chose ne fait pas de doute, il s'agit d'une machination dans laquelle il voit le "doigt carliste" ; il n'est pas unique à le désigner et à supposer aussi que, peut-être, il ne s'agit pas du seul instigateur. Afin de mettre un terme à cette agitation, Desgoultières suggère le plan suivant :

"1 / Retour prochain du maire pour reprendre les rênes de l'administration municipale, tenues, en ce moment, par une main faible et inexpérimentée, afin qu'il puisse s'entendre avec le général Roguet, homme capable et résolu, sur les mesures ultérieures à prendre. 2 / Prompte installation du général Ordonneau, comme chef de la garde nationale. 3 / Franche coopération d'un préfet qui ait des c..... 4 / Désarmement prudent et simultané des hommes de la garde nationale [...] et à, cet effet, réunion dans notre ville d'une force militaire suffisante, surtout en cavalerie. 5 / Ordonnance royale motivée par une protestation qui vous sera prochainement adressée et qui prononcerait la nullité de toute délibération illégale prise contre le texte des lois qui régissent l'industrie et le commerce ⁴⁵⁴ **[...]."**

⁴⁵⁰ "Extrait des registres des délibérations du conseil des prud'hommes de la ville de Lyon - Séance extraordinaire du 11 octobre 1831 (Catalogue de l'exposition de la BML (28 mars - 26 mai 1984) : C'est nous les canuts Novembre 1831 - Avril 1834, document n° 69, p. 9).

⁴⁵¹ Selon le placard du 27 octobre 1831, AML, Documents Gasparin VIII (A. Kleinclausz, *op. cit.*, note 1, p. 88). Bien qu'annoncée, la présence réelle du maire Prunelle paraît douteuse.

⁴⁵² Souligné par nous.

⁴⁵³ "Tarif au minimum des prix de la façon des étoffes de soie.... du 25 octobre 1831, pour recevoir son exécution à partir du 1er novembre prochain. Lyon." (Catalogue de l'exposition de la BML (28 mars - 26 mai 1984), document 81, p. 10, déjà cité).

⁴⁵⁴ **Lettre Dr Desgoultières, 3 novembre 1831, au Dr Prunelle (AML, I 2 37, dossier cité, pièce 21).**

Egalement le 3 novembre, Arlès-Dufour écrit, lui aussi, à Prunelle avec qui il entretient une correspondance suivie. **"Je marche droit aux questions que vous me posez"**, lui répond-il, précisant : **"Vous me connaissez trop pour penser que mon intérêt privé puisse jamais influencer mon opinion sur un objet d'intérêt général ; vous et moi sommes, je le crois, de l'excessivement petit nombre d'hommes désintéressés. Ma lettre ⁴⁵⁵ était officielle et pleine de vérités que je suis prêt à signer."** Quant à la situation, il en rend compte dans les termes suivants :

"Les fabricants qui ne savent rien faire que crier, travaillent encore à leur protestation ; vous la recevrez, ou le ministre, sous peu - Ce que j'avais prédit arrive. Enhardis par la lâcheté de l'autorité et la terreur que montrent les fabricants, les compagnons ne travaillent pas, s'agitent, menacent : ils ont nommé des commissaires pour visiter les métiers et empêcher les maîtres raisonnables de travailler au-dessous du tarif. Depuis 10 à 12 jours, il ne rentre presque point d'étoffe. Aujourd'hui, il y a encore de nombreux rassemblements à La Croix Rousse et les propos les plus affreux y sont proférés hautement.

"Les choses en sont venues au point que pour qu'elles reprennent leur cours naturel, il faudra absolument une démonstration énergique. Qui la fera, il n'y a que le général qui ait des c....., mais on ne le consulte pas et, d'ailleurs, convient-il de mettre les soldats aux prises avec le peuple ! C'est pitié, mille fois pitié, de voir que dans la sphère la plus élevée, les questions les plus saugrenues trouvent des défenseurs
⁴⁵⁶ ."

Là-dessus, il aborde les questions sur lesquelles Prunelle l'a interrogé, en vue de débats prochains à la Chambre ou pour en référer aux instances ministérielles. La question du transit⁴⁵⁷, tout d'abord : **"Nos fortes têtes lyonnaises ont vu dans la suppression du transit des soieries une branche de salut pour nos fabriques. Quand on se noie, on s'accroche aux branches"**. Suivent diverses considérations, de trajets, de temps, de frais, qui plaident en faveur de son maintien : **"La suppression du transit serait une tracasserie honteuse et digne du système continental, elle ne profiterait pas à Lyon et nuirait grandement au pays en général qui est aussi quelque chose même hors de Lyon - Le transit vaut [?] de l'or et le gouvernement ne saurait trop le faciliter et le provoquer pour tous les articles imaginables. Que dirait Le Havre qui reçoit des millions de colis en transit ? Que dirait le pays que parcourent les diligences et les rouliers qu'entretient le transit ? Misérable esprit de localité ! Comment, vous qui êtes si fort imbu des principes rationnels, pouvez-vous vous décider à défendre une idée aussi étroite ? Vint-elle de mon père de mon [un mot illisible], je m'y refuserais."** ⁴⁵⁸

Au détour d'une phrase, à l'appui de sa démonstration, citant les articles de Bâle, Zuric (sic), Crefeld, Elberfeld, le voici qui précise : **"Ainsi, ma maison de Zuric a les commissions pour la saison de printemps et celles pour Lyon arrivent à présent."** Si nous connaissions l'existence de cette succursale - comme d'autres qui apparaîtront par la suite -, au moins est-il possible de situer approximativement la période d'une acquisition

⁴⁵⁵ Texte non connu.

⁴⁵⁶ Lettre Arlès-Dufour, 3 novembre 1831, à Prunelle (AML, I 2 37, dossier cité, pièce 23).

⁴⁵⁷ Pour mémoire, cf., entre autres, à ce sujet Le Courrier de Lyon du 5 janvier 1832 et M. Pariset, *op. cit.*, note p. 62.

⁴⁵⁸ Dans un article, "Importance de l'industrie des soies et soieries", paru dans la Revue du Lyonnais, t. XV, 1842, cité, Arlès-Dufour reviendra ultérieurement sur la question du transit : "On voit de quelle importance est la navigation pour la France, et ce que deviendra le transit lorsque nous aurons des routes viables et des fleuves navigables en tous temps."

qui n'aura guère tardé⁴⁵⁹. Décidément, Arlès-Dufour a des menées ambitieuses pour ses affaires conduites rondement ; il étudie, prospecte, s'organise, cherche à réduire le nombre de ses intermédiaires, fournisseurs et acheteurs, et étend ses ramifications commerciales hors de Lyon, et même hors de France !

Toujours dans le même courrier, pour satisfaire à la demande de Prunelle, après la question du transit et "après avoir bien réfléchi", il traite des "métiers", cherchant à déterminer leur nombre mais devant l'obligation de ne pouvoir répondre qu'approximativement. C'est l'occasion de pester contre un pays comme le nôtre, **"où les administrations font la sourdine, où les douanes ne publient rien, où l'administration ne sait rien"**. Il détaille les secteurs de production (Lyon, **"la campagne y compris L'Arbresle"**, les bords du lac de Zurich), distingue les unis des façonnés, les fabrications (mouchoirs, gazes, écharpes, étoffes pour gilets), leurs destinations (Amérique et Allemagne) pour conclure : **"Je crois que l'on peut évaluer le travail des métiers à une moyenne de 4.000 F par an par métier façonné ou uni, ce qui porterait le produit de 24.000 métiers à 96.000.000 F. A vue de payer, j'évalue les exportations de Lyon de 80 à 90 millions dans lesquelles j'évalue Saint-Etienne et Saint-Chamond pour environ 10 à 22 millions. Ce qui ferait ressortir la consommation intérieure de 15 à 25 millions, selon le temps calme ou agité - Vous voyez que sans l'étranger, nos fabriques seraient mortes."**

Il faut donc exporter, toujours et davantage, et disposer d'une législation favorable. La conviction de la liberté en tous domaines, de la nécessité du libre-échange ne cesse de l'animer. Mais la question n'est pas là. Tout au moins, pour l'instant. Arlès-Dufour maintenant combat les assertions dont son correspondant, le docteur Prunelle, se fait l'écho et argumente avec son franc-parler habituel : **"Quant aux velours de Crefeld, vraiment docteur, la question est par trop forte. Et ceux qui vous ont dit qu'à qualité égale, les velours de Crefeld présenteraient une différence de 15 F l'aune sur la nôtre, méritent de manger du foin et même quelque chose de moins propre."**

Et là, la surprise est grande.

Tout portait à le croire - lui, toujours associé aux affres et aux espoirs des infortunés - favorable à cette lutte menée par les ouvriers et satisfait de l'heureux aboutissement de leurs revendications. Absolument pas ! En toute objectivité, il se déclare hostile au tarif ! Mais en cela il reste dans le droit fil de sa pensée, exprimée déjà sur le sujet en 1822⁴⁶⁰ !

A propos des velours de Crefeld, péremptoire, il revient à la charge : **"Le tarif tue cette qualité, car, à 50 c. de différence, le commissionnaire est obligé de renvoyer la commission. Certains articles tarifés, entre autres ceux pour la consommation intérieure, pourront être continués sans donner perte aux fabricants que la concurrence étrangère ne talonne pas, mais ceux-là ne font pas masse. Les principaux, ceux qui occupent le plus de bras, sont les métiers qui font les articles légers unis ou façonnés tant pour l'Amérique que pour l'Allemagne. Ces consommations sont tellement exploitées que les bénéfiques sont limités pour tout le monde. - Je ne crois pas me tromper en disant que, sur les unis, le fabricant n'a pas plus de 4% et sur les façonnés plus de 8 ou 10. Or, sur les unis légers, le tarif apporte une hausse de 7 à 8%, non dans le prix de la façon, mais dans celui de l'étoffe."**

⁴⁵⁹ A moins qu'il ne s'agisse que de son correspondant... Sur son Livre particulier, déjà cité, une première écriture, sous le nom de "propriété Thalhaus", n'apparaîtra qu'à partir de l'arrêté de compte du 30 septembre 1852 pour une valeur de 37.647 F, portée à l'arrêté suivant à 92.000 F. Mais, nous ignorons s'il s'agit ou non d'une propriété commerciale.

⁴⁶⁰ Cf. V - L'installation lyonnaise et VI - La découverte de l'Angleterre.

Les Américains ne peuvent hausser parce que les nouvelles sont mauvaises et le fabricant ne peut travailler à perte. - Quant aux façonnés, sur certains articles qui font la masse des affaires, il y a une hausse tellement ridicule que le fabricant ne peut penser à les continuer sans se ruiner."

Mais les bruits d'une aggravation de la situation s'amplifient. Le capitaine de la garde nationale interrompt sa longue lettre à Prunelle pour endosser l'uniforme. **"Les menaces de rassemblement de la Croix-Rousse avaient fait craindre, pour le soir, des voies de fait. Il n'y a rien eu."** Il raccroche sa tenue pour "dîner" chez le général Roguet ; cette invitation semble si peu exceptionnelle que le convive charge le commandant de la région militaire, écrivant également à Prunelle, d'annoncer au destinataire son élection comme conseiller municipal. Un mandat qu'Arlès-Dufour qui ne semble pas avoir brigué le renouvellement du sien, commente : **"Les hommes qui ont du coeur auraient été blessés si vous n'aviez pas été nommé pour la 1ère section. Dans tout ce qui se passe, on vous rend justice, en criant contre votre absence** ⁴⁶¹ ."

Après ce dîner, Arlès-Dufour rejoint les fabricants qui, de leur côté, ne restent pas inactifs. Ils nomment une **"commission pour éclairer l'autorité qui est aveugle, sur ce qui se passe et menace de se passer"**, assure-t-il toujours dans le même courrier daté du 3 novembre et non encore clos. Le lendemain 4 novembre, au matin, réunion à la mairie, à la demande de l'adjoint Boisset. En chemin, il découvre l'"Avis" invitant les "honnêtes gens" à ne pas se mêler aux groupes **"pour ne pas nuire à l'action répressive de la police** ⁴⁶² ", que **"le préfet vient enfin de se décider à afficher"**. Un avis aux ouvriers jugé **"paternel et mou"**. **"Les gardes nationaux ont ordre de se tenir en uniforme. En se montrant prêts à réprimer, on n'aura pas besoin de le faire ; au contraire, en ayant l'air d'avoir peur, on se met dans le cas de réprimer"**, ajoute Arlès-Dufour.

Avant de terminer cet interminable courrier, **"l'un des représentants les plus éclairés de l'industrie lyonnaise** ⁴⁶³ " propose à son correspondant, s'il a **"besoin de plus amples détails sur la fabrique de Lyon et sur toutes les fabriques étrangères"**, de les lui donner de vive voix. Il sera à Paris les 12 ou 13 du mois. Le passage sera bref, deux jours, car, **"(entre nous)"**, il lui confie qu'il va à Londres où il séjournera, **"sans doute, assez longtemps"**.

Nous savions le personnage déjà installé dans la vie lyonnaise et l'influence que lui procurent sa personnalité et sa position. Mais le voici qui pense qu'elles lui permettent davantage. **"Si je puis y [à Londres] être de quelque utilité au gouvernement, disposez de moi. Dans tous les cas, comme je n'ai pas grand chose à faire, je ne serai pas fâché d'avoir une bonne lettre d'introduction pour notre ambassadeur, non pas que je tiennne aux invitations qui peuvent en résulter, mais parce que cela me mettrait à même de voir des hommes intéressants et supérieurs et, en même temps, faciliterait si, pour mon instruction personnelle qui a toujours pour but les intérêts de mon pays, j'avais besoin d'appui. En arrivant à Paris, vous verrez ma première visite et, si vous ou vos amis aviez des missives ou commissions pour Londres, tenez les prêtes, parce que je n'ai ni l'intention, ni le temps de faire antichambre chez les ministres** ⁴⁶⁴ ."

⁴⁶¹ Suite de la lettre d'Arlès-Dufour, 3 novembre 1831, à Prunelle, reprise le lendemain (AML, pièce 23 précitée).

⁴⁶² Fernand Rude, L'insurrection lyonnaise..., *op. cit.*, p. 337.

⁴⁶³ A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 83.

⁴⁶⁴ Suite et fin de la lettre d'Arlès-Dufour, 3 novembre 1831, à Prunelle, citée.

Des lignes importantes : pour mesurer la confiance absolue et l'ascendant acquis par le garçon de courses de sa prime jeunesse ; pour remarquer la constance du vigoureux désir d'apprendre et, comme Montaigne, de **"frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui"** ; avec aussi, pour objectif, le profond désir de se tenir au service de son pays. Des civilités amicales terminent cette longue lettre, cette très longue lettre de neuf pages, de l'infatigable épistolier qui a horreur de lire celles qui en dépassent quatre ! Mais l'inquiétant contexte lyonnais en offrait la matière et il convenait de renseigner le parlementaire et le maire avec toute la précision souhaitable...

Le 5 novembre, une assemblée de fabricants, présidée par Clément Reyre⁴⁶⁵, se réunit dans l'"après-dîner" dans la salle de la Bourse. Une Commission nommée dans une réunion précédente avait rédigé un mémoire à l'intention du président du Conseil des ministres ; le document est **"lu, universellement approuvé"**⁴⁶⁶, et reçoit les signatures des participants. On nomme une députation composée de Bonnet, Goybet et Paul Reverchon **"trois choix excellentissimes"**, fabricants d'uni, d'étoffes façonnées et de "schalls. **"Les trois mandataires doivent partir demain. Ils seront accompagnés - précise la lettre de transmission, "écrite séance tenante" par Reyre à Prunelle - de M. Arlès-Dufour qui va partir à Paris pour ses affaires et que l'assemblée de cette après-midi a désiré voir adjoint aux trois députés de la fabrique."** Un exemplaire de mémoire sera posté, le soir même, à l'adresse du destinataire et de Prunelle : **"Il y a véritablement urgence, chaque jour aggravant la position de notre branche d'industrie en compromettant davantage la tranquillité de la ville."** Enfin, quatre autres exemplaires de mémoire, à l'intention des députés du Rhône, seront portés par la délégation. Elle n'aura pas à le faire !

Le 10 novembre, Arlès-Dufour en fournit les raisons à Prunelle, toujours à Paris : **"Pendant que j'étais à la campagne, les fabricants, assemblés en grand nombre, ont décidé et nommé une députation et m'y ont convoqué. Dès qu'on m'a fait part de cette décision, je l'ai blâmée comme inopportune et sans but. Les délégués, après réflexion, ont pensé comme moi et restent"**. Et il explique : **"Au fait, il s'agit tout simplement du changement de préfet et une députation serait très embarrassée d'indiquer un autre but. Le tarif, absurde et illégal, qui pèse sur Lyon ne peut être annulé par celui qui l'a, pour ainsi dire, laissé imposer ou plutôt imposé. Je vous dirai comment j'entends cela. Le mémoire des fabricants n'est pas élégant mais il est exact et impartial : je pense que, dès sa réception, le préfet sera destitué."**

Et, sûr de son crédit, il ajoute : **"Je serais fâché qu'il ne le fût qu'après mon passage et qu'on pût m'attribuer une influence dans la décision ministérielle."** Non, ce préfet, il ne l'apprécie guère et le traite sévèrement : **"Il ne doit pas manquer au ministre de documents qui prouvent que M. [Bouvier] Dum.[olard] est incapable tout en se croyant fort capable, et que, par son incapacité, il a mis la ville de Lyon dans la position la plus inquiétante. [...] Mais il s'est isolé - sans doute forcément ayant toujours été ou malade ou absent. [...] Faut-il un homme nul ici ? A quoi bon le payer pour être malade ? Il n'est excusable dans sa conduite [?], nulle et lâche, que par sa maladie."**

Arlès-Dufour quitte Lyon **"samedi par le courrier"**, soit le 12 novembre. Un voyage de **"72 heures"** commence, à bord d'une diligence **"très légère et très bien suspendue"**⁴⁶⁷, pour l'amener mardi matin à six heures, à l'hôtel Montmorency. **"Si vous voulez**

⁴⁶⁵ Clément Reyre est "fabricant propriétaire" au 12 quai St-Clair.

⁴⁶⁶ Lettre de Clément Reyre à Prunelle du 5 novembre 1831 (AML, I 2 37, dossier cité, pièce 25).

⁴⁶⁷ Almanach historique et politique de la ville de Lyon..., 1832.

m'attendre, j'irai, à 9 heures du matin, déjeuner avec vous et Madame Prunelle. Nous aurons bien à causer. Si vous sortez plus matin, vous me trouverez chez moi jusqu'à 8 heures. Adieu ⁴⁶⁸ ." C'est dans ces conditions harassantes que, avant le départ prévu pour Londres, va débiter ce court séjour parisien. A cette occasion, il a ***"promis à MM. les fabricants de les représenter officieusement*** ⁴⁶⁹ ***auprès du ministre s'il juge convenable de [lui] donner audience."***

"Vous me connaissez trop pour penser que mon intérêt privé puisse jamais influencer mon opinion sur un objet d'intérêt général" , avait-il écrit à Prunelle.

Croire le contraire, ne serait-ce pas faire injure à la mémoire d'Arlès-Dufour ? Mais quelle peut bien être la cause de cet abandon, de cette prise de position préjudiciable en la circonstance à ***"la classe la plus nombreuse et la plus pauvre"*** , comme il dit, et dont l'état le hante pourtant ? Certes, les raisons économiques, à court et moyen terme, aux plans local et national, apparaissent indiscutables dans sa démonstration : ***"Le tarif tue la qualité des velours et le commissionnaire est obligé de renvoyer la commission ... Le fabricant ne peut travailler à perte ... Le fabricant ne peut penser à les [les façonnés] continuer sans se ruiner."*** a-t-il écrit. Mais la médiation que l'on aurait, peut-être, pu espérer de lui n'est même pas à envisager.

En réalité, l'enseignement reçu de Jean-Baptiste Say, élevé au rang de dogme, le guide fermement et prime toute autre considération ; l'étudiant du Conservatoire des arts et métiers n'a pas oublié le maître citant les maximes libérales de Colbert : ***"La liberté est l'âme du commerce"*** et ***"Tout ce qui tend à restreindre cette liberté ... ne peut rien valoir"*** ⁴⁷⁰ . La loi de l'offre et de la demande doit être la règle ! Cette position reçoit le renfort, bien inattendu, d'un chef d'atelier tisseur, opposé à la revendication de ses confrères, Pierre Charnier, d'esprit saint-simonien⁴⁷¹ et apôtre de l'association - lui aussi - et du mutuellisme. Plus tard, Charnier rappellera : ***"Avant les malheurs de novembre 1831, j'ai compris que rien n'était plus illusoire que le tarif. [...] Le tarif de 1831 devait s'anéantir de lui-même comme tous ceux qui l'ont précédé [...]. De même que les marchands fabricants ne peuvent s'opposer à l'augmentation des matières premières et des façons quand ces deux choses sont recherchées, de leur côté, les sériciculteurs ainsi que les tisseurs sont également impuissants pour s'opposer à la baisse lorsque la soie et la main-d'oeuvre sont offertes"*** ⁴⁷² ."

C'est également ce qu'exprime Monfalcon : ***"Le tarif est absolu, et les bases sur lesquelles il repose sont essentiellement changeantes. Sous un autre rapport, il détruit la liberté du commerce, et tue par conséquent le commerce lui-même"*** ⁴⁷³ ." Son contemporain Arlès-Dufour en est convaincu. L'abolition, sept ans auparavant, du *bill* de Spitalfields n'avait pu que renforcer dans ses opinions l'observateur attentif de la politique commerciale britannique. Que s'était-il passé après la promulgation de cet acte accordant, en 1773, aux ouvriers en soie du Middlesex, le droit d'exiger un salaire déterminé et fixé par les magistrats ? ***"L'effet nécessaire d'un tel acte fut de diminuer tous les***

⁴⁶⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 10 novembre 1831, à Prunelle (AML, I 2 37, dossier cité, pièce 26).

⁴⁶⁹ Souligné par lui.

⁴⁷⁰ François Bluche, *op. cit.*, p. 216, selon Actes du colloque pour le tricentenaire de Colbert, Paris 1985.

⁴⁷¹ Selon "2 laissez-passer saint-simoniens pour M. Charnier. Janvier 1832" (Catalogue de l'exposition de la BML "C'est nous les canuts" déjà cité, p. 19).

⁴⁷² Fernand Rude, L'insurrection lyonnaise de..., *op. cit.*, p. 337.

⁴⁷³ J.B. Monfalcon, *op. cit.*, p. 42.

ans la fabrication de Spitalfields, jusqu'à ce qu'enfin un grand nombre de fabricants quittèrent le commerce ou abandonnèrent au moins les articles qui, sous ce régime, donnaient les moindres profits⁴⁷⁴ ." Arlès-Dufour en a tiré les mêmes conclusions, exprimées en 1834, : **"Fort de l'expérience de 120 années de prohibition, qui n'avaient servi qu'à paralyser l'énergie des fabricants et les développements de l'industrie, dont la situation était devenue de plus en plus déplorable, M. Huskisson proposa, le 8 mars 1824, d'abolir toutes les prohibitions, à partir du 5 juillet 1826, et de les remplacer par un droit de 30 pour cent. [...] Le système prohibitif ou protecteur avait pesé trop longtemps sur les fabriques de soieries anglaises**⁴⁷⁵ [...]."

Les précédents des tarifs lyonnais de 1807 et 1817, eux aussi, étaient convaincants et la jurisprudence de l'autorité gouvernementale, sous quelque régime, parfaitement établie aux termes de la loi du 22 germinal an II⁴⁷⁶. En 1819, le ministre de l'Intérieur avait rappelé au lieutenant de police de Lyon : **"Il convient de laisser à la libre concurrence le soin de fixer le prix du travail et des produits de l'industrie, ce principe étant la base de notre législation en la matière**⁴⁷⁷ ."

Dès lors, le mémoire des fabricants, fermement hostiles au tarif, ne pouvait recevoir qu'un accueil favorable de la part du comte d'Argout, ministre du Commerce et du président du Conseil Casimir Périer. **"Le tarif ne peut subsister ...Il n'a pas force de loi."** Aussitôt, l'émeute gronde. Selon Michelet, dans son *Journal*, **"M. Arlès avait averti Casimir Périer de l'imprudence de Dumolard"** ; il avait été **"mal reçu"**⁴⁷⁸ ." Le 21 novembre, les tisseurs dévalent les pentes de la Croix-Rousse, les tambours battent le rappel, des gardes nationaux sont désarmés, la bataille s'engage, les barricades s'élèvent, la population est terrorisée. De violents combats se poursuivent le lendemain dans le centre. Sous les yeux effrayés de Mme Arlès-Dufour - à moins qu'elle et ses enfants ne se soient réfugiés à la campagne -, une batterie, sur ordre du général Roguet, tire du quai Saint-Clair, pour empêcher le franchissement du pont Morand et du pont Lafayette, sur les Brotteaux d'où les ouvriers entretiennent un feu nourri⁴⁷⁹. La garde nationale sur laquelle comptait le général Roguet a réuni à peine trois cents hommes et un grand nombre d'ouvriers qui en faisaient partie rallient les insurgés. La troupe, insuffisante en nombre, **"fatiguée", "dépourvue de munitions"** , débordée par **"une multitude immense en armes"** , le préfet et le général Roguet, dans un communiqué commun, reconnaissent, à minuit, l'inanité des combats ; pour prévenir une nouvelle effusion de sang, **"le seul parti à prendre dans cette grave circonstance est de quitter la position de l'Hôtel de Ville pour en occuper une plus avantageuse en dehors des murs"**⁴⁸⁰ ."

Dans la même nuit du 22 au 23, à deux heures et demie du matin, le préfet resté à son poste, l'adjoint Boisset faisant fonction de maire, le procureur général Duplan, également conseiller municipal, dressent un procès-verbal certifiant entre autres : **"3° Qu'en ce**

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 8. Pour mémoire, Spitalfields : faubourg soyeux de Londres.

⁴⁷⁵ A.[rlès] D.[ufour], Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 53.

⁴⁷⁶ Référence selon Edouard Dolléans, *op. cit.*, p. 68.

⁴⁷⁷ Maurice Moissonnier, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁷⁸ Michelet à Lyon, visite à Arlès-Dufour, 29 mars 1839 (Jules Michelet, *op. cit.*, p. 296).

⁴⁷⁹ Catalogue de l'exposition de la BML, cité, document 101, p. 12.

⁴⁸⁰ Communiqué signé par le préfet Dumolard et le général Roguet le 22 novembre 1831 (Histoire du Lyonnais par les textes, *op. cit.*, p. 191).

moment-ci la désorganisation la plus complète règne dans la ville, que l'insurrection domine dans tous les pouvoirs [?], et que les lois et les magistrats y sont sans force⁴⁸¹ . [...]” Pendant ce temps, **”toutes les forces militaires de toutes armes, celles de la gendarmerie, de la garde nationale, se retirent hors de la ville, en direction du faubourg de Bresse, par Saint-Clair”** , théâtre, le soir, de scènes de déprédations commises, à proximité immédiate. La maison Auriol et la maison Sugny du port Saint-Clair, celle des sieurs Perret et Blanc, occupées par des magasins et des particuliers, sont mises à sac ; un feu est allumé avec des balles de soie et des étoffes. Des immeubles voisins, occupés également par des marchands, sont épargnés de justesse, grâce à des chefs d'atelier ou des ouvriers faisant sentinelle à la porte des comptoirs pour respecter vies et propriétés⁴⁸². Parmi ces immeubles, située à l'angle de la place Tolozan et du quai Saint-Clair, la maison Milanais⁴⁸³. C'est justement là, au 21 port Saint-Clair⁴⁸⁴, qu'Arlès-Dufour, parti à Paris, a laissé femme et enfants. C'est également, au même lieu, qu'il possède bureaux et entrepôt de soie. Il s'en faut de peu qu'il ne soit brutalement sinistré et ruiné !

La ville, administrée par un état-major provisoire composé d'ouvriers et nommé par Bouvier-Dumolard resté sur place, demeure aux mains de l'insurrection. **”Et comme les ouvriers en soie [...] sans jamais avoir eu la pensée de dévaster la ville qui les nourrissait, se trouvèrent fort embarrassés d'une victoire dont ils ne savaient que faire, tout rentra dans l'ordre comme par miracle**⁴⁸⁵ .” Le 3 décembre à midi, la situation rétablie, le duc d'Orléans, accompagné du maréchal Soult, ministre de la Guerre, entouré de troupes nombreuses, pénètre dans la cité par la barrière de Vaise. Il vient témoigner de la clémence de Louis-Philippe. **”Quittez votre deuil et revêtez vos habits de fête”, avait demandé Bouvier-Dumolard, ajoutant lyriquement : ”C'est l'arc-en-ciel qui annonce la fin de l'orage**⁴⁸⁶ ...”

Trois jours après cette arrivée, il est révoqué et remplacé par Gasparin. Ce nouveau préfet - provisoire pour le moment -, à peine nommé, le maréchal Soult raye définitivement tout ce qui pouvait avoir été fait ou dit au sujet du tarif. En exécution d'une ordonnance royale du 28 novembre - plaçant ainsi **”en dehors du droit commun la seconde ville du royaume**⁴⁸⁷ ” -, la garde nationale de Lyon et des communes suburbaines, depuis le 16 même mois sous commandement du Lieutenant-général Ordonneau, est dissoute. *Le Journal du Commerce* s'insurge contre cette décision du pouvoir ; celui-ci, écrit-il, **”a dissous la garde nationale lyonnaise pour la punir de ce qu'à elle seule était dû le rétablissement de l'ordre et de la sécurité si horriblement méconnus aux fatales**

⁴⁸¹ "Consultation sur l'action en responsabilité...contre la ville de Lyon..." (AML, I 2/38, 1831 Emeutes 21-23 novembre, pièce 145).

⁴⁸² Selon article "Au Courrier de Lyon" in L'Echo de la Fabrique, 6 janvier 1833.

⁴⁸³ Fernand Rude, *Le mouvement ouvrier...*, op. cit., pp. 451-452.

⁴⁸⁴ Dans les mêmes périodes, le numérotage du "port" varie selon les documents, tantôt 21, tantôt 22, y compris sur les actes officiels de naissance ou de décès de la famille. Selon *Almanach historique et politique de la ville de Lyon...*, de 1832 à 1835, l'adresse est celle du 21 ; elle passe au 22 sur les Almanachs suivants.

⁴⁸⁵ AML, I 2/38, cité, pièce 145 citée.

⁴⁸⁶ Catalogue de l'exposition de la BML, cité, document 140 (sans doute affiche) daté du 28 novembre 1831, p. 16.

⁴⁸⁷ Louis Girard, op. cit., p. 225.

journées de novembre⁴⁸⁸ ." C'est après cette dissolution qu'Arlès-Dufour élabore son projet de plan de secours⁴⁸⁹ .

Malgré la gravité de la situation qu'il ne se dissimulait pas, laissant sa famille derrière lui, le voyageur se rendit-il, en définitive, à Londres ? Y eut-il la faculté de passer le porche du 50 Portland Place, **"la maison la plus recherchée de Londres"**⁴⁹⁰ , et de présenter ses devoirs à l'ambassadeur de France, le roué Talleyrand ? De retour ou resté sur place, son accablement est évident.

Pour venir en aide à la Fabrique⁴⁹¹ et tenter de remédier à certaines situations, quelques dispositions sont arrêtées ; Louis-Philippe passe une commande de 640.000 F d'étoffes d'ameublement⁴⁹² . On projette de créer une caisse de prêts aux chefs d'atelier, de réformer le conseil des prud'hommes. Des subventions extraordinaires, gouvernementales et municipales, sont octroyées aux indigents et aux ouvriers sans travail. Dès le 25 novembre, lors d'une délibération du conseil municipal, **"afin de pourvoir aux besoins urgents occasionnés par les circonstances"** , un emprunt de 300.000 F avait été lancé, contre des obligations de 3.000 F chacune, portant intérêt à 5 % l'an et remboursables fin juin 1832, **"ou plus tôt s'il le peut"** . Sur la liste des souscripteurs, évidemment les noms des maisons les plus prospères, en raison du montant élevé de chaque titre : Louis Pons-Morin et Steiner, Jean Bontoux, Laurent Dugas, Brölemann & C°, Vve Guérin, Beaup, Dufour frères et Cie. Par l'entremise d'Arlès-Dufour, cette dernière maison souscrit pour 6.000 F. **"Les souscriptions ayant de beaucoup dépassé la somme de 300.000 F, il a été demandé aux intéressés d'en restreindre le montant"**⁴⁹³ . Chaque souscription est ainsi ramenée à 3.000 F.

La générosité d'Arlès-Dufour venait, une nouvelle fois, de se manifester. **"On ne sait pas de quoi les hommes sont capables quand ils ont faim" disait-il en ma présence, à sa femme qui se montrait trop dure, à son avis, pour les auteurs de quelques désordres qu'il était le premier à condamner". J'ai eu faim, moi, et je m'en souviens**⁴⁹⁴ " , rapportera plus tard Frédéric Passy.

"Circonstances" ou "désordres", comme on le disait avec pudeur, peu importe ; on s'interrogeait sur leur origine. Les avis semblaient - et semblent encore... - bien partagés. On accusait la Révolution de Juillet, la misère, les **"vexations continuelles" et les "mauvais traitements"**⁴⁹⁵ des fabricants. De près ou de loin, les soupçons se portaient sur les carlistes, les républicains ou encore les mutuellistes. Egalement sur les saint-simoniens. Comme d'autres, Stendhal le pense et l'assure, le 1er décembre, à Mérimée : **"Et puis, il se passe tant de choses qu'on n'a pas le temps d'écrire. Croirez-vous que le saint-simonisme a joué un très grand rôle dans les affaires de Lyon ? C'est pourtant l'exacte vérité. Le tapage a commencé à la suite d'une prédication à laquelle un**

⁴⁸⁸ Journal du Commerce, 14 décembre 1832, n° 1406.

⁴⁸⁹ Cf. X - Au service permanent de la cité.

⁴⁹⁰ Jean Orioux, *op. cit.*, p. 745.

⁴⁹¹ Sous l'expression "la fabrique" se trouve couverte la totalité des activités soyeuses de Lyon.

⁴⁹² Fernand Rude, *C'est nous les canuts...*, *op. cit.*, p. 185. Ce montant, rappelé par cet auteur à différentes reprises, s'élève à 64.000 F pour Kleinclausz, *op. cit.*, p. 102.

⁴⁹³ AML, I 2/37, dossier cité.

⁴⁹⁴ Frédéric Passy, *art. cit.*, p. 322.

⁴⁹⁵ Lettre d'un commis-fabricant du 15 décembre 1831 (L'Echo de la Fabrique, 25 décembre 1831).

*très grand nombre d'ouvriers avait assisté. Du jour où les Pères Enfantin, Bouffard, Bazard, et Cie voudront parler français, langue qui heureusement ne leur est pas très familière, tous les gens qui ont un habit de drap fin et qui changent de chemise une fois par jour sont foutus et bisfoutus. [...] Croyez-moi, placez vite un ou deux millions en Turquie. C'est le seul pays qu'un homme ami de la tranquillité puisse encore habiter... Une lettre de Lyon d'un homme d'esprit, qui paraît avoir eu diablement peur, me dit que les ouvriers en soie jetaient leurs morts et leurs blessés dans le Rhône afin de ne pas décourager les autres*⁴⁹⁶ ." A ces ouvriers justement, *"plus à plaindre qu'à blâmer"* , le *Constitutionnel*, lance cet avertissement : *"...qu'ils gardent bien de céder à des suggestions perfides ou à des promesses saint-simoniennes. L'anarchie empirerait leur situation, voilà tout*⁴⁹⁷ ."

Ces fortes présomptions qui pèsent sur les saint-simoniens sont-elles également partagées par Prunelle ? Il semble bien que le maire de Lyon les ait exprimées, plus ou moins clairement, à son ami. Car, avant de "marcher droit" aux questions posées, Arlès-Dufour rabroue son correspondant : *"Vous êtes tout entier dans votre lettre du 30 ; je ne répondrai pas à vos sorties contre le saint-simonisme. Vous m'êtes trop supérieur pour que j'aie jamais conçu l'idée de vous convertir à une doctrine que vous ne vouliez que seulement étudier*⁴⁹⁸ ."

C'est que cette doctrine est la sienne : Arlès-Dufour est saint-simonien.

XII - LE SAINT-SIMONIEN

Le 19 mai 1825, s'éteignait Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, petit-cousin du célèbre mémorialiste de Louis XIV. A son chevet, son collaborateur Olinde Rodrigues⁴⁹⁹ , successeur à ce poste d'Auguste Comte, et son médecin le docteur Gall, auteur de la physiologie intellectuelle désignée sous le nom de phrénologie - cette "science" que nous avons déjà rencontrée. Le praticien souhaite-t-il vérifier sa théorie lorsque, peu après, il autopsie le crâne du cadavre ? *"Il crut reconnaître les preuves d'une absence complète de circonspection à côté d'une infatigable persévérance*⁵⁰⁰ " .

Il est vrai que Saint-Simon se croyait destiné à devenir le messenger d'une nouvelle philosophie, *"la philosophie de Dieu"* ; il est vrai aussi que ses idées, marquées parfois de puissance prophétique, avaient foisonné, souvent incohérentes ou désordonnées. Nous ne nous y attarderons pas, d'autant que, comme on l'a dit, et depuis maintes fois répété, *"l'histoire des saint-simoniens commence le jour de la mort de Saint-Simon"*⁵⁰¹ " . Il

⁴⁹⁶ Stendhal, Correspondance 1821-1834, *op. cit.* Egalement cité par Fernand Rude, C'est nous les canuts, *op. cit.*, p. 249.

⁴⁹⁷ Article reproduit dans le Courrier de Lyon du 11 janvier 1832.

⁴⁹⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 3 novembre 1831, à Prunelle, citée.

⁴⁹⁹ Cousin des frères Pereire. Les premiers volumes des Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin - Notices historiques orthographient ce sous-titre (sans "s") ; cette chose est redressée par la suite. Le volume 1 de ces Oeuvres (224 p.), paraît en 1865, chez Dentu, Paris. Ces Oeuvres seront désormais signalées par l'abréviation "OSSE".

⁵⁰⁰ Henry-René d'Allemagne, Les saint-simoniens... , *op. cit.*, p. 13.

⁵⁰¹ Sébastien Charléty, Histoire du saint-simonisme..., *op. cit.*, p. 25. Outre ceux provenant des OSSE, les emprunts à cet auteur et à H-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens... , *op. cit.*, ainsi qu'ultérieurement à son second ouvrage Prosper Enfantin et les

l'avait écrit lui-même : **"Il doit exister dans la société une prévention contre moi... Ma vie, en un mot, présente une série de chutes** ⁵⁰² ."

En fait, c'est à la veille de sa disparition, que Saint-Simon commençait à faire école et à grouper autour de lui une pléiade de jeunes gens. Ce jour-là justement, autour du maître, pour la lecture des meilleures pages de son dernier ouvrage *Le Nouveau Christianisme* ⁵⁰³, sont réunis quelques intimes. Entre autres ⁵⁰⁴ :

- bien sûr, le fidèle Olinde Rodrigues, âgé de 31 ans, directeur de la Caisse hypothécaire,
- Charles Duveyrier (baron), né à Paris le 12 avril 1803, un jeune avocat, comme Honoré, son père, ancien membre du Tribunat, ancien Premier président de la Cour d'Appel de Montpellier et, en dernier ressort, Commissaire du roi auprès de la Caisse hypothécaire ⁵⁰⁵.
- Léon Halévy, un poète de 25 ans, futur professeur de littérature à Polytechnique, auteur de comédies, membre de l'Académie française ; il sera le père du collaborateur de Meilhac pour l'écriture du livret de la plupart des oeuvres d'Offenbach.

Ce *Nouveau Christianisme* dont Saint-Simon leur donne la primeur, avec son projet de réorganisation sociale, va devenir l'évangile de ses principaux disciples.

Encore que, également convié - cette unique fois - dans ce cénacle par Olinde Rodrigues, Prosper Enfantin l'interprètera et l'appliquera selon ses conceptions personnelles. Avant de se hisser au rang de grand-prêtre d'une nouvelle religion ! Soulignons cependant que Saint-Simon, tant dans cet ouvrage que dans son *Catéchisme des Industriels* (1823), assigne comme but essentiel à la société industrielle qu'il préconise **"l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuses et la plus pauvre"** . Un futur leitmotiv dans la pensée et sous la plume d'Arlès-Dufour !

Comme d'autres, on s'en souvient, Barthélemy-Prosper Enfantin, né à Paris le 8 février 1796 et ancien boursier du Lycée Napoléon, entouré de ses condisciples de l'Ecole polytechnique, avait vainement tenté de barrer la route de la capitale aux alliés de 1814. La même année, la faillite de son père, banquier, entraînait sa démission de l'Ecole où il avait été admis l'année précédente et l'amenait, pendant les Cent-Jours, à la carrière des armes, bientôt interrompue par les circonstances. Attiré par le négoce, il entra au service d'un cousin, Louis Nugues, négociant en vins dans la Drôme, à Romans, d'abord pour le seconder sur place, puis pour le représenter à l'étranger, en Suisse, en Hollande, en Allemagne.

"Ce fut dans un de ces voyages à l'étranger qu'il rencontra en Allemagne un jeune homme, passé comme lui du métier des armes dans le commerce à la suite des événements politiques, et dont l'affection persévérante, à travers les vicissitudes d'un demi-siècle, devait l'entourer jusqu'à sa dernière heure et le suivre au-delà de

grandes entreprises du XIX^e siècle, *op. cit.*, seront nécessairement nombreux, l'un et l'autre ayant scrupuleusement dépouillé les volumineuses archives saint-simoniennes de la Bibliothèque de l'Arsenal, Paris ; le second en fut d'ailleurs l'archiviste.

⁵⁰² *Lettre de Saint-Simon, 1810, citée par Sébastien Charléty, Histoire du saint-simonisme..., op. cit., p. 9.*

⁵⁰³ Publié en avril 1825.

⁵⁰⁴ Dominique Desanti, *op. cit.*, p. 96.

la tombe : Arlès-Dufour⁵⁰⁶ ." Ainsi le rappellent, dès leur troisième page, les *Notices historiques* consacrées à Enfantin, parmi les 47 volumes des *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*. Il nous faudra aller bien avant dans ces longues *Notices*, jusqu'au 3e volume, pour apprendre que, selon elles⁵⁰⁷, cette rencontre se situait en 1820⁵⁰⁸, aussi pour relever une seconde citation du nom d'Arlès-Dufour, datée de 1831 seulement. En réalité, les deux hommes se retrouveront plus tôt, sans attendre onze ans.

En mai 1820, Enfantin est de passage à Lyon, où il visite un ancien camarade de chambrée de l'Ecole polytechnique, Drut⁵⁰⁹. L'année suivante le retrouve au service d'un banquier commissionnaire à Saint-Petersbourg. Là, il fréquente une chapelle formée de quelques anciens élèves de l'Ecole polytechnique, des esprits jeunes, ouverts, enthousiastes, parmi lesquels les ingénieurs Lamé, Clapeyron et Raucourt. Lui, comme eux, est avide de connaissances. On étudie les travaux des philosophes politiques, Condorcet, Volney.... **"L'économie politique est aussi une branche de nos études et ce n'est pas la moins intéressante, je vous assure**⁵¹⁰ ", écrit Enfantin qui s'initie aux principes d'économie politique de Jean-Baptiste Say...

De retour en France en 1823, suite à une rencontre avec son ancien maître du Lycée Napoléon, ardent disciple de Saint-Simon, Olinde Rodrigues, il souscrit au *Catéchisme des Industriels* ; c'est le résumé de la doctrine du maître où celui-ci apparaît comme le Messie ! **"J'ai reçu, dit-il, la mission de faire sortir les pouvoirs politiques des mains du clergé, de la noblesse et de l'ordre judiciaire pour les faire entrer dans celle des industriels**⁵¹¹ ." Enfantin, la même année, répond à une question d'économie politique mise au concours par l'Académie de Lyon ; **"un reflet des doctrines d'Adam Smith et surtout de Jean-Baptiste Say**⁵¹² " avouera-t-il ; ce qui n'échappe sans doute pas au jury qui décerne le prix à F. de Corcelles⁵¹³, né en 1803, fils du député du Rhône ami de Lafayette, lui-même futur député, spécialiste des questions économiques. L'année suivante, la lutte des Grecs pour leur indépendance émeut le monde, nous l'avons vu à Leipzig ; il est choisi, avec Jean Reynaud, par ses anciens camarades de Polytechnique pour organiser à Paris une souscription, abandonnée pour désaccord sur la destination des fonds.

Et, bien que **"tellement choqué par la forme, que beaucoup de fond [lui] échappa"** des idées entendues de la bouche même de Saint-Simon, l'influence de Olinde Rodrigues fut si grande que l'adhésion d'Enfantin devint totale et absolue. Ceci, malgré les principes de sa doctrine **"épars et souvent confus"**, **"la tournure bizarre avec laquelle Saint-Simon a présenté souvent ses opinions"**, comme il en préviendra son ami Pichard, ajoutant :

⁵⁰⁶ OSSE, Vol. 1, p. 137. Il convient de préciser toutefois que le nom d'Arlès-Dufour est cité en page V en tant que légataire universel, selon l'extrait des instructions testamentaires d'Enfantin. Les *Notices historiques* consacrées à Saint-Simon puis à Enfantin occupent 13 des 47 volumes de cette collection.

⁵⁰⁷ OSSE, Vol. 3, p. 174.

⁵⁰⁸ Pour mémoire, Arlès-Dufour fait remonter cette rencontre à 1817 (Cf. chapitre II - L'errance allemande).

⁵⁰⁹ OSSE, Vol. 2, p. 101, et F. Rude, "Les saint-simoniens et Lyon", art. cit., p. 331.

⁵¹⁰ Lettre du 20 avril 1822 à Pichard à Lausanne, ancien camarade de Polytechnique (OSSE, Vol. 1, p. 139, et Vol. 24, p. 10).

⁵¹¹ *Catéchisme des industriels*, XXI. Cité par d'Allemagne, *Les saint-simoniens...*, *op. cit.*

⁵¹² OSSE, Vol. 1, p. 142.

⁵¹³ *Ibid.*

"Les formes qu'il emploie dégoûtent quelques fois d'aller jusqu'à la recherche du fond ⁵¹⁴ ."

Tous deux, Rodrigues et Enfantin - celui-ci venant d'être nommé, avec l'appui des banquiers Jacques Laffitte, Ternaux et Ardoin, co-liquidateur de la maison Chaptal fils à Paris, aux appointements de 6.000 F par an, - se mettent donc en devoir d'assurer la pérennité de la pensée du disparu, de la commenter pour en éclairer les obscurs méandres, d'en tirer les applications. Quel doit en être l'outil ? Pressentant déjà l'important pouvoir de la presse et selon le projet déjà formé avec Saint-Simon quelques mois avant sa mort, c'est la publication d'un journal de doctrine, *Le Producteur*, : **"Toutes les questions qui intéressent réellement la société humaine [y] seront examinées avec la lorgnette ou la loupe saint-simonienne ⁵¹⁵ "** . Cet objectif ne devait ouvertement être avoué qu'après une polémique avec Stendhal et à la neuvième livraison. Pourtant, depuis son premier numéro daté du 1er octobre 1825, le journal affiche cette épigraphe de Saint-Simon : **"L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous."** Son programme est contenu dans son sous-titre : *Journal philosophique de l'Industrie, des Sciences et des Beaux-Arts*. Un prospectus le précise : **"Unir les savants, les artistes et les industriels par une doctrine philosophique en harmonie avec l'état actuel de la civilisation et favorisant les progrès futurs de l'humanité dans les directions scientifique, morale et industrielle ⁵¹⁶ ."**

Parallèlement, se forme **"un noyau d'hommes raisonnables et ne craignant pas l'étude ⁵¹⁷ "** , venu entourer l'équipe des rédacteurs principaux (Enfantin, Bazard, Rodrigues, Laurent (de l'Ardèche), Buchez) et des rédacteurs ordinaires (Cerclet, Decaen, Adolphe Blanqui, Armand Carrel, Léon Halévy, Auguste Comte, etc.), tels que Michel Chevalier, Abel Transon, Euryale Cazeaux, élèves de Polytechnique. **"Il faut que l'Ecole polytechnique soit le canal par lequel nos idées se répandront dans la société ; c'est le lait que nous avons sucé à notre chère Ecole qui doit nourrir les générations à venir ⁵¹⁸ ."**

Mais bientôt s'ouvre la liste des désaveux, des abandons, des reniements, des schismes⁵¹⁹, avec des démissions en chaîne, celle, d'abord, de Cerclet - devenu auparavant "rédacteur général" -, suivi par Léon Halévy, Armand Carrel, etc. Qu'importe ! Au gré de l'état d'esprit de ceux qui demeurent, car le saint-simonisme n'est encore qu'un **"état d'esprit ⁵²⁰ "** , les thèmes les plus variés sont exposés. On traite de l'organisation sociale, des sciences, du pouvoir, du crédit et des banques, du remplacement de l'impôt par l'emprunt, de l'association, de l'association universelle, de l'association de la classe ouvrière à l'industrie, de l'amélioration de la classe ouvrière, des beaux-arts, et nous en passons. D'abord hebdomadaire, *Le Producteur* devient mensuel le 1er mai 1826, amenuisant les moyens.

⁵¹⁴ Lettre du 23 août 1825 (OSSE, Vol. 1, p. 156).

⁵¹⁵ Id. (*Ibid.*, p. 157).

⁵¹⁶ Cité par d'Allemagne, *Les saint-simoniens, op. cit.*, p. 35.

⁵¹⁷ Lettre d'Enfantin, 2 février 1826, à Pichard (OSSE, Vol. 1, p. 164).

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 165.

⁵¹⁹ Schismes de Buchez, Bazard, Rodrigues.

⁵²⁰ S. Charléty, *Histoire du saint-simonisme, op. cit.*, p. 31.

Hormis le concours d'Enfantin, de Rodrigues et Laurent, le journal avant de devoir suspendre sa parution, le 12 décembre 1826⁵²¹, ne dispose plus que de celui de Saint-Amand Bazard et de Buchez. Ils avaient été tous deux, avec Dugied et Flottard, les fondateurs de la Charbonnerie française, en relations avec Lafayette et Béranger ! S'agit-il de l'un de ces **"hommes bien intéressants"**, qu'Arlès-Dufour avait rencontré, lors de **"cette petite soirée chez un ami"** - voire cet ami - à propos de laquelle il était resté bien mystérieux dans sa lettre à sa future femme, fin 1822 ?

Avec la fin du *Producteur*, s'achève la "phase philosophique", et lui succède l'"expansion silencieuse" du saint-simonisme que le public pouvait penser définitivement sombré. **"Nos deux années de repos ont été employées à former de bons élèves, d'utiles collaborateurs"**⁵²², écrit Enfantin le 6 janvier 1828, peu de jours avant sa nomination, le 29, en qualité de caissier à la Caisse hypothécaire. En fait, l'exposition publique de la doctrine - également faite à l'adresse des femmes -, en 1829 et au début de 1830, constitue le seul signe d'activité ; mais elle contribue à réunir des auditoires grandissants, successivement au domicile d'Enfantin, ensuite rue Vivienne, puis rue Taranne.

En avril 1830, Enfantin pourra écrire : **"Les ingénieurs des mines, des ponts-et-chaussées, les ingénieurs militaires et artilleurs, enfin tout ce qui se recrute à l'Ecole polytechnique est affecté du poison saint-simonien, et il circule rapidement parmi les médecins et même au barreau"**⁵²³. Ainsi, sont apparus ou vont apparaître progressivement, malgré quelques dissidences, Emile Barrault, homme de lettres, Henri Fournel, Gustave d'Eichthal, Emile et Isaac Pereire (cousins de Rodrigues), Jules Lechevalier, Adolphe Guérout, Léon, Paulin et Edmond Talabot, Laurent et Hippolyte Carnot ainsi que Charles Duveyrier⁵²⁴, **"le plus tendre coeur et l'esprit le plus naïf"**⁵²⁵.

A ce dernier, Enfantin, dans son style bien personnel, écrit, en août 1829 : **"Mon cher Charles, mon cher fils en Saint-Simon, mon cher frère en Dieu, [...]. J'ai lu votre lettre à Eugène"**⁵²⁶, **l'affection que vous lui témoignez m'a fait le plus grand plaisir ; il en est bien digne ; et en disant cela, je crois dire beaucoup, parce qu'il faut, pour un coeur comme le vôtre, des perles, des diamants ; vous êtes tombé sur la mine, mon cher ami, et vous êtes réellement sauvé, puisque, dans le siècle où nous sommes, à votre âge, si vous n'aviez pas rencontré la doctrine sur la route, vous vous seriez peu à peu glacé au degré de l'atmosphère critique qui nous enveloppe."** Dans cette même lettre, il lui annonce son départ pour visiter quelques-unes des chambres de garantie de la caisse hypothécaire et ajoute aussitôt : **"Vous pensez bien que je ne fais pas ce voyage sans but de doctrine"**⁵²⁷.

⁵²¹ Selon d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, pp. 35-36 ; en octobre 1826 selon Charléty, *op. cit.*, p. 45.

⁵²² Lettre d'Enfantin, 6 janvier 1828, à Resseguier (OSSE, Vol. 1, p. 217).

⁵²³ Lettre au docteur Bailly à Constantinople (OSSE, Vol. 2, p. 160).

⁵²⁴ Sous la réserve de la note supra.

⁵²⁵ George Sand, Correspondance, V, pp. 145-146, cité par Charléty, Histoire du saint-simonisme, *op. cit.*, p. 72.

⁵²⁶ Frère d'Olinde Rodrigues, également saint-simonien.

⁵²⁷ OSSE, Vol. 2, p. 61.



Charles Duveyrier, « le plus tendre cœur... » (*Histoire du saint-simonisme*, Ed. Paul Hartmann, Paris, 1^{ère} édition 1896, réédit. 1931)

Son voyage à destination du Midi l'amène à passer à Lyon. Y retrouve-t-il son vieil ami Arlès-Dufour ? Il n'en dit ni n'en dira mot. Leurs retrouvailles, après une si longue séparation, vont-elles avoir lieu ? Ou, plutôt, ont-elles déjà eu lieu ? Nous restons dans l'incertitude. Des *Notes* prises par Pauline Arlès-Dufour, revivant longtemps après son passé, ne nous sont guère d'un grand secours à ce sujet : **"Enfantin passe chez nous une grande partie de l'hiver de 1828 ou de 1829 (je ne puis me souvenir exactement laquelle de ces deux années).**

C'est alors qu'il fit partager à mon mari ses idées sur le Saint-Simonisme, idées qu'il a professées et répandues jusqu'à la fin de sa vie ⁵²⁸ ." Le biographe d'Arlès-Dufour, le saint-simonien C[ésar] L[']Habitant], puisant vraisemblablement à la même source, date pourtant ces jours avec plus de certitude : **"En 1829, assure-t-il, Enfantin**

⁵²⁸ Copie de notes prises par ma mère... sur la vie de notre père François Arlès-Dufour par Adélaïde, épouse Maurice EX if nom «Chabrières (Adélaïde)», cité (Archives familiales).

étant venu se reposer de ses fatigues apostoliques, fut accueilli à bras ouverts par son ami Arlès ; il y passa un hiver tout entier, et pendant ce contact ininterrompu, s'acheva la conversion d'Arlès au saint-simonisme ⁵²⁹ ."

Une aussi longue retraite lyonnaise de l'hôte, au cours de cette phase de propagation de la doctrine, paraît, là encore, tout aussi surprenante que la saison elle-même. Mais la concomitance, soulignée par Pauline, de la venue d'Enfantin et de la "conversion" de son mari est, ici, battue en brèche, puisque César L'Habitant nous indique que son ami était déjà ouvert aux idées d'Enfantin, avant le séjour de celui-ci. Rude, tout en faisant mention d'un voyage - en fait, halte rapide - abonde en ce sens : **"Dès 1828, nous trouvons Arlès-Dufour parmi les premiers saint-simoniens lyonnais, un an avant le voyage qu'Enfantin fit à Lyon en août-septembre 1829** ⁵³⁰ ". De plus, le même auteur fait état, par ailleurs, d'une lettre qu'Enfantin adresse à Decaen ⁵³¹, le 19 septembre 1828 : **"Nous sommes convenus avec Arlès que vous vous occuperiez avec ardeur de votre projet de réunion et que vous vous arrangeriez pour que Le Précurseur fût l'organe des nouvelles idées** ⁵³² ". Et, du même au même, le 24 octobre suivant : **"Je m'en rapporte bien à votre persévérance, à votre zèle et aux secours que vous donneront Arlès, Plantin** ⁵³³, **Camille Drut et peut-être bientôt quelques adeptes que vous aurez formés** ⁵³⁴ " .

Mais, de ses confusions, plusieurs décennies après, Pauline Arlès-Dufour est bien excusable. Tout comme l'est son mari, tout obligeant qu'il soit pour son ami, de l'apparente modestie de ses "secours" dont on ne sait d'ailleurs la mesure. Rappelons-nous ! Cette année-là, pour ne parler que de voyages en Angleterre, il visite ce pays pour la troisième fois ! Et, à défaut d'être un "prêtre", il ne peut être qu'un ami sincère et attentif, et non pas un "fidèle dévoué". Peut-être, reste-t-il d'ailleurs sur une prudente réserve, surtout au moment où la doctrine se transforme en religion, l'école en église, où Enfantin - le "Père" comme on l'appelle maintenant - se voit une mission apostolique et que ses disciples qualifient de "fils" et "filles" les auditeurs de leurs prédications !

A sa mère qui lui reproche, dit-il, ses **"ambitieuses illusions"**, Enfantin répond : **"Je veux changer le monde, parce que toi et papa y avez souffert et que j'ai été nourri de vos douleurs ; [...] Je suis ambitieux de donner aux derniers jours de mon père et de ma mère le spectacle de l'amour que leur fils aura su inspirer** ⁵³⁵ ..."

Cet "amour" s'étend à la province, même hors métropole. **"L'Eglise du Midi marche rapidement** ⁵³⁶ ", Rességuier s'y emploie. La vie saint-simonienne prend corps à Toulouse, Castres, Carcassonne, Montpellier. Jusques et y compris l'armée d'Alger **"qui aura en**

⁵²⁹ C.[ésar L]'[Habitant], *op. cit.*, p. 48.

⁵³⁰ Préfet Rude, Commémoration du centenaire de la S.E.P.R., *op. cit.*

⁵³¹ Après avoir participé en 1826 à la rédaction du Producteur, Decaen s'était établi comme manufacturier dans les environs de Lyon (OSSE, Vol. 3, p. 174).

⁵³² F. Rude, "Les saint-simoniens et Lyon", art. cit., p. 330-331.

⁵³³ Collaborateur d'Arlès-Dufour, dans son activité de commissionnaire en soie, déjà mentionné dans une lettre de celui-ci, datée de Portsmouth "septembre 1828". Cf. note VI - La découverte de l'Angleterre.

⁵³⁴ F. Rude, "Les saint-simoniens et Lyon", art. cité supra, p. 332.

⁵³⁵ Lettre du 20 juin 1830 (OSSE, Vol. 2, p. 176).

⁵³⁶ OSSE, Vol. 2, p. 153 & s.

Bigot notre représentant ; deux autres officiers du génie, Lamoricière⁵³⁷ et Chabaud-Latour, ont déjà des germes de doctrine que Bigot développera.” Tel est le constat que le "Père" dresse, fin mars 1830, à l'intention de Henri Fournel **"qui vient de quitter Paris pour aller prendre la direction de la grande usine du Creusot"** .

Mais, l'extension que prend la propagation du saint-simonisme, entre enseignements et prédications suivis de conversions, crée des besoins accrus. La publication de *L'Organisateur - Journal des progrès de la science générale*⁵³⁸, celle escomptée de deux ouvrages, la location de la salle de réunions de la rue de Taranne, une correspondance volumineuse, des missions en province et même à l'étranger, **"un logement convenable pour nos réunions quotidiennes"**⁵³⁹ , dans l'ancien hôtel de Gesvres rue Monsigny, sont sources de dépenses croissantes. D'autant que le second étage se révèle vite insuffisant ; on y reçoit, entre autres sympathisants, Liszt, Berlioz, Sainte-Beuve, le ténor Adolphe Nourrit, le peintre Raymond Bonheur, le compositeur Félicien David⁵⁴⁰. Aussi doit-on louer également l'étage inférieur pour les prédications dominicales, puis, en raison de leur succès, la vaste salle du 9 de la rue Taitbout où **"beaucoup de femmes commencent à s'approcher"** . Heureusement les **"meilleurs frères en Saint-Simon"** répondent à l'appel financier, devancés en cela par Enfantin, Duveyrier, Carnot et Pereire dont **"la position pécuniaire est la meilleure"** .

La prise en charge du quotidien *Le Globe* allait constituer un nouveau support de propagande. Elle avait été facilitée par la proximité des locaux, ce journal occupant, rue Monsigny, l'étage immédiatement supérieur de celui des saint-simoniens. Ce journal, libéral avant la Révolution de Juillet, abandonné dès après par certains de ses collaborateurs, conservait trois rédacteurs, Pierre Leroux son fondateur, Lherminier et Sainte-Beuve. L'ancien élève de l'Ecole polytechnique devenu ingénieur des mines du département du Nord, Michel Chevalier, seulement âgé de 26 ans, **"plus expert en matière de charbon, de chemins de fer et d'usines qu'en matière de journal"**⁵⁴¹ , en prend la direction et la rédaction en chef. Selon les consignes d'Enfantin, il s'agit **"de tailler des croupières à tous ces bourgeois en moustaches, à tous ces tribuns en jabot, à tous ces pairs en manchettes"**⁵⁴² .

Indépendamment du coût de l'achat de ce nouvel organe, les charges générales ne peuvent que s'alourdir avec la sortie de son premier numéro, le 11 novembre 1830. La probité des nouveaux gérants attaquée, *Le Globe* se fit un devoir de faire paraître la liste des divers donateurs, arrêtée au 31 janvier 1831 pour un total de 344.816 F, non compris

⁵³⁷ Lamoricière, polytechnicien, futur créateur des Bureaux arabes pour administrer et protéger les Algériens, futur général.

⁵³⁸ Initiative de Victor Augier (père d'Emile) et accord personnel du saint-simonien Laurent, en raison de l'absence de reprise, toujours différée, du Producteur, et sous la condition de réserver plusieurs colonnes aux matières philosophiques développées par Enfantin et Bazard entre autres. Finalement, le journal devint la propriété des seuls saint-simoniens, son premier numéro paraît le 15 août 1829, le dernier le 15 août 1831.

⁵³⁹ Appel de fonds d'Enfantin à Dufresne, Vieillard, Thibaudeau "restés étrangers à la doctrine" de janvier 1830 (OSSE, Vol. 2, p. 140).

⁵⁴⁰ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 116. Les trois derniers, futurs saint-simoniens.

⁵⁴¹ Lettre de Michel Chevalier, ? janvier 1832, à M. de Latouche, rédacteur du Figaro en riposte aux attaques de ce journal (OSSE, Vol. 5, p. 99).

⁵⁴² OSSE, Vol. 3, p. 57.

la valeur du mobilier et des propriétés mobilières⁵⁴³. "Arlès" dont ce ne sera pas l'unique soutien financier en est vraisemblablement⁵⁴⁴. Mais ces efforts, des uns et des autres, s'avéreront insuffisants face à un nombre d'abonnés en régression et au besoin, ensuite éprouvé, d'une distribution gratuite pour répandre l'"enseignement" : *Le Globe*, à terme, est d'évidence condamné⁵⁴⁵.

"Bien qu'ils eussent la conviction d'être les adversaires les plus résolus et les plus redoutables du passé féodal et clérical qui s'était fait provocateur", les journées "glorieuses" de 1830 déterminent les **"apôtres du progrès pacifique"**⁵⁴⁶ à ne prendre collectivement aucune part à la lutte fratricide.

On saisit toutefois la circonstance pour **"faire entendre directement la parole de Saint-Simon au peuple lui-même"** et afficher sur les murs de la capitale une proclamation sous la signature des deux **"chefs de la doctrine de Saint-Simon"**, Bazard et Enfantin : **"Gloire à vous qui, les premiers, avez dit aux prêtres chrétiens, aux chefs de la féodalité, qu'ils n'étaient plus faits pour guider vos pas. Vous étiez plus forts que vos nobles et toute cette troupe d'oisifs qui vivaient de vos sueurs parce que vous travailliez ; vous étiez plus moraux et plus instruits que vos prêtres, car ils ignoraient vos travaux et les méprisaient ; [...]. "Nous avons partagé vos craintes, vos espérances, et nous nous glorifions de votre triomphe, car c'est pour le progrès que vous triomphez. [...] La féodalité sera morte à jamais lorsque TOUS LES PRIVILEGES DE LA NAISSANCE, SANS EXCEPTION, SERONT DETRUIES, ET QUE CHACUN SERA PLACE SUIVANT SA CAPACITE, ET RECOMPENSE SUIVANT SES OEUVRES. Et lorsque cette nouvelle parole RELIGIEUSE, enseignée à tous, réalisera SUR LA TERRE le REGNE DE DIEU, le règne DE LA PAIX et DE LA LIBERTE, que les chrétiens avaient placé DANS LE CIEL, l'église catholique aura perdu toute sa puissance, elle aura cessé d'être"**⁵⁴⁷.

Le *Jugement de la doctrine de Saint-Simon sur les derniers événements*, ample déclaration solennelle rédigée par Bazard, complète cette pensée. Malgré leur longueur, il ne nous paraît pas superflu d'en extraire les passages les plus significatifs afin de connaître un peu plus en détail la théorie saint-simonienne :

Les peuples sont aujourd'hui divisés, isolés ; [...] Les peuples seront unis, ou plutôt l'humanité entière ne formera plus qu'un seul peuple ; aux associations partielles et rivales que nous voyons exister, succédera l'ASSOCIATION UNIVERSELLE ; la guerre alors aura pour toujours disparu de la surface du globe. [...] Tous les individus seront unis, associés par un même amour, dans une même pensée et pour un même but ; les différentes activités individuelles se confondront dans une activité commune. [...] La société sera organisée pour le

⁵⁴³ OSSE, Vol. 5, p. 222.

⁵⁴⁴ Arlès-Dufour figure également parmi les titulaires de titres de rente saint-simonienne, selon H.-R. d'Allemagne, in *Supplément - Fonds Enfantin au Catalogue...*, *op. cit.*, p. 92.

⁵⁴⁵ Cessation de parution le 20 avril 1832.

⁵⁴⁶ OSSE, Vol. 2, p. 185. Pour mémoire, la démarche personnelle, à l'Hôtel de Ville, de l'ex-carbonaro Bazard, en compagnie de Michel Chevalier, auprès de son ancienne relation Lafayette. "Ma foi, si vous m'aidez à me tirer de là, vous me rendrez un grand service" lui répondra celui-ci, selon Enfantin à Ste Pélagie le 5 janvier 1833. *Ibid.* p. 197.

⁵⁴⁷ La typographie a été, ici, respectée. Sur les "conventions typographiques" des saint-simoniens, cf. notes de Philippe Régnier, in *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens*, *op. cit.*, p. 321.

progrès de la RELIGION, de la science et de l'industrie ; elle aura directement pour but, par cette organisation, l'amélioration morale, intellectuelle et physique du sort de la classe la plus nombreuse. [...] Les chefs de la société seront ceux qui l'aimeront le mieux, qui lui révéleront sa destination et qui seront les plus capables de l'y conduire [...] Les chefs de ces travaux, religieux, scientifiques et industriels seront, à ce titre seul, les chefs politiques de la société. Les classes oisives, celles qui vivent du loyer des terres et des capitaux, c'est-à-dire du loyer des instruments de travail, dont elles ont la propriété, sont les classes les plus favorisées, les plus considérées : il n'y aura plus de propriété conférant à quelques hommes le privilège de l'oisiveté, tous travailleront ; et ceux seulement qui travailleront le plus, ou dont les travaux auront le plus d'importance, seront les plus favorisés, les plus considérés. [...] Aucune classe ne sera plus vouée à la déprédation, à l'ignorance, à la misère ; il n'y aura plus entre les hommes que des inégalités d'amour, de science et de richesse ; et ces inégalités ne seront plus déterminées par le hasard de la naissance. Toutes les chances seront égales pour tous, [...] chacun alors sera véritablement placé dans le monde selon sa capacité et récompensé selon ses oeuvres. Les femmes, à peine sorties de la servitude, sont encore partout tenues en tutelle et frappées d'interdiction, religieuse, politique ; l'homme, lui seul, constitue l'individu social, le mariage est un acte social et individuel. [...] Les femmes seront définitivement affranchies, l'individu social sera l'homme et la femme ; toute fonction religieuse, scientifique, industrielle, sera exercée par un couple. Le mariage sera à la fois un acte social et individuel. Nous ne parlerons pas du droit de propriété et du droit d'héritage, tels que nos codes les consacrent, et qui sont restés intacts dans cette occasion, car ils n'ont pas même été mis en discussion, et, qui plus est, il n'est venu à l'idée de personne qu'ils pussent être discutés, et cependant ces droits [...] résumant tout le passé contre lequel la société se débat.[...] Nous annonçons que tous les peuples aujourd'hui divisés allaient être unis par un même amour [...]. Eh bien ! nous avons vu l'Europe accueillir avec transport la nouvelle de nos efforts et de nos succès ; nous avons vu l'Angleterre, cette ancienne ennemie de la France, cette nation dont les débats avec la nôtre résumant aujourd'hui le vieil antagonisme européen, saluer de ses vives acclamations le triomphe que nous venons de remporter, et se l'approprier en quelque sorte en prenant sa part de la dette que nous avons contractée envers ceux qui l'ont achetée de leur sang. Or, voilà le signe certain de l'alliance, de l'association universelle que nous prédisons ; car, le jour où la France et l'Angleterre seront unies, l'Europe entière le sera par elles, et le jour où l'Europe ne formera plus qu'une seule nation, l'humanité ne formera plus qu'une seule famille. [...] Nous disions que l'industrie, affranchie de ses chaînes, allait être appelée enfin à prendre place dans l'Etat, à devenir une puissance politique et à substituer l'action régulière, la pacifique influence de ses chefs, aux turbulentes intrigues des représentants abâtardis de la féodalité. [...] C'est encore avec les affections et les idées de la bourgeoisie féodale et oisive, que [les industriels] arrivent au pouvoir et qu'ils l'exercent. Mais, [...] cette puissance pourtant est parvenue à se faire jour et elle n'a plus aujourd'hui qu'un pas à faire pour revêtir son véritable

caractère. [...] La classe ouvrière, la classe qui forme l'immense majorité de la population, ces hommes enfin que nos doctrinaires libéraux ont scientifiquement condamnés à un éternel ilotisme, sous le titre insolent de prolétaires, viennent d'être les maîtres de l'opulente capitale de la France, et lorsque la mitraille les avait décimés, lorsque les efforts qu'ils venaient de faire les condamnaient à un surcroît de misère, ils ont déposé les armes, ils sont rentrés dans leurs tristes demeures, les mains pures du sang de la vengeance et de la dépouille du riche. [...] Et, "pour retrouver la vie qui l'abandonne", "cette société [qui] marche vers une dissolution complète", "une seule issue lui reste donc, c'est celle que Saint-Simon lui a ouverte. Au milieu de cette société qui tombe en ruines, une autre société s'élève pleine de jeunesse et de vigueur : là, chacun est placé selon sa capacité et récompensé selon ses oeuvres ; là on obéit avec amour, car c'est avec amour qu'on commande [...] - L'avenir vous appartient, nous disait notre maître... - L'avenir s'est rapproché, l'humanité, que nous appelons avec amour, va bientôt se jeter dans nos bras⁵⁴⁸ .

Cette longue proclamation devait être **"le premier acte d'intervention directe du saint-simonisme dans les affaires du monde⁵⁴⁹ ."**

"Nous faisons une percée à Lyon⁵⁵⁰ ", avait annoncé Enfantin à Ressayeur, en septembre 1828 ; triomphalement et... prématurément. **"Lyon va moins vite"**, déchantait-il en juin suivant. Si le saint-simonisme rencontre un certain succès parisien, s'il s'implante, plus ou moins modestement, dans certaines villes, le prosélytisme laisse à désirer dans d'autres. L'envoi de missions s'impose ; quatre sont ainsi préparées pour sillonner le pays. Celle du Midi, dirigée par Laurent, et comprenant Pierre Leroux et Jean Reynaud du "2e degré⁵⁵¹", s'ébranle de Paris le 20 avril 1831. Après Macon, réunissant 150 personnes, elle aborde Lyon. Elle y est **"chaleureusement accueillie et patronnée par deux anciens amis d'Enfantin, Drut et Arlès⁵⁵² "**. Certes, il n'y a pas lieu de s'interroger sur la qualité de l'accueil réservé et du concours éventuel apporté par eux comme par Decaen. **"Drut est pour nous d'un zèle remarquable, Decaen est tout plein d'ardeur"**, écrit Jean Reynaud qui se plaint, par contre, de l'indifférence des chefs parisiens : **"[...] nous sommes là isolés, indépendants, luttant de nos bras à travers ces torrents qui se choquent autour de nous, comme si nous étions seuls dans le monde, abandonnés à nos propres forces, sans personne qui encourage nos efforts d'une voix amicale et rejette, par quelques paroles, un peu de courage et de force à ces coursiers qui s'épuisent⁵⁵³ ..."**

Les résultats sont malgré tout réconfortants, les auditoires, de prédications ou d'enseignements publics, nombreux : 1.200 à 1.500 personnes - dont "quelques dames" - dans la salle de la Loterie et 3.000 dans celle du cirque des Brotteaux. Quelque temps plus

⁵⁴⁸ OSSE, Vol. 2, p. 223 et s.

⁵⁴⁹ OSSE, Vol. 7, p. 182.

⁵⁵⁰ OSSE, Vol. 2, p. 8.

⁵⁵¹ La "famille" avait été organisée hiérarchiquement en mars 1830, les premiers disciples formant le "Collège" secondé par deux puis trois "degrés", classés selon leurs capacités.

⁵⁵² OSSE, Vol. 3, p. 173.

⁵⁵³ Lettre de Jean Reynaud, ? mai 1831, à Charton (OSSE, Vol. 3, p. 143).

tôt, le même Reynaud - **"un homme qui parle admirablement bien** ⁵⁵⁴ **"** - consignait : **"Vraiment, il me faut voir Lyon pour le croire. C'est comme une maladie, comme une peste. Je crois qu'à la halle on ne cause que des saint-simoniens."** C'est qu'ils ne laissent pas indifférents ces croisés des temps modernes ; ils inspirent même de la sympathie. Mais pas à tous, loin de là, dans cette ville que Reynaud, bien que Lyonnais de naissance, semble découvrir : **"Tout le monde est religieux, catholique et protestant ; aussi, grande accumulation de passions haineuses contre nous** ⁵⁵⁵ **."** Le préfet Bouvier-Dumolard leur refuse une salle.

La "famille" lyonnaise organisée et confiée à deux médecins, les docteurs François et Peiffer, la Mission du Midi reprend sa difficile route, le 25 juillet, pour recruter de nouveaux adeptes.

Arlès-Dufour, lui aussi, est sur le départ. Dans la perspective d'un déplacement professionnel en Allemagne, il a amicalement proposé à Enfantin d'emporter pour les y diffuser quelques brochures saint-simoniennes⁵⁵⁶, non sans émettre vraisemblablement quelques réserves : son intention n'est certainement pas d'imiter Charles Duveyrier, **"chargé des missions et églises extérieures"**, qui, de ville en ville à travers la Belgique⁵⁵⁷, harangue des auditoires plus ou moins nombreux et curieux, parfois sarcastiques, voire même hostiles.

Il n'empêche qu'Enfantin exulte :

"Mon cher Arlès, je puis vous dire aussi mon cher fils, car vous êtes à nous aujourd'hui, plus encore par les promesses d'avenir que nous, enfants de Saint-Simon, vous avons données, que par les souvenirs de notre ancienne et bonne amitié ; nous avons élevé votre âme, agrandi votre intelligence et votre énergie, bien plus que n'auraient pu le faire toutes les caresses de l'amitié. Vous, ainsi qu'Holstein, j'étais bien sûr que vous viendriez où j'allais, car nous ne devons pas nous quitter. Je rends grâce à Jean [Reynaud] et à Leroux du service personnel qu'ils m'ont rendu en vous communiquant la vie que je leur avais donnée. Nous n'avons encore rien fait directement avec l'Allemagne, et nous nous réjouissons que vous soyez un des premiers à y porter notre doctrine. Vous y êtes aimé ; annoncé par vous, nous sommes certains que vous y laisserez quelques coeurs généreux, bien disposés à nous recevoir... "Vous craignez de ne pas être assez fort pour faire des conversions, vous vous trompez, et vous allez en juger par vous-même. Jusqu'ici, avant la doctrine, vous ne vous sentiez guère embarrassé pour parler politique avec qui que ce soit, aujourd'hui vous seriez en présence du plus fort publiciste, vous le tiendriez dans votre main : or, toute question spéciale d'art, de science ou d'industrie peut-être ramenée à une question sociale, politique, et nous nous inquiétons fort peu en ce moment de discuter une théorie chimique, mécanique, physiologique, et toutes les iques du monde, sur le terrain étroit où sont placés ceux qui les traitent ; ce qu'il nous importe, c'est de les faire sortir de leurs mesures d'égoïstes pour les amener

⁵⁵⁴ Sébastien Commissaire, *op. cit.*, p. 33.

⁵⁵⁵ Lettre de Jean Reynaud, ? mai 1831, à Charton, citée supra.

⁵⁵⁶ H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 152.

⁵⁵⁷ Il y fonde même un hebdomadaire L'Organisateur belge qui paraîtra du 29 mai au 27 novembre 1831.

dans le temple de l'Association universelle ; c'est en leur qualité d'hommes, et non en leur qualité de savants en us, en x ou en y, que nous leur parlons ; quant à ceux qui n'adopteront la doctrine que lorsqu'on leur montrera qu'avec elle on peut faire mieux qu'avec le catholicisme et le libéralisme, des têtes d'épingle, nous n'en avons pas encore besoin, leur temps n'est pas venu. [...]

"Eh bien, ne possédez-vous pas maintenant tout ce qu'il faut pour convertir à la foi nouvelle les hommes généreux qui aiment l'humanité avec ardeur, qui voudraient contribuer largement à diminuer ses misères, qui souffrent de la voir ballottée par les privilèges de l'incapacité, qui sentent en eux, avant de nous connaître, que la place doit être au capable et la rétribution à l'oeuvre. Ce sont ces sentiments qu'il vous faut aller chercher là où ils sont, les développer, les affermir par l'espoir certain de les réaliser⁵⁵⁸."

Mais la croyance d'Arlès-Dufour dans la nouvelle "religion" prêchée par son ami reste tiède. Il y a de quoi ! De retour d'Allemagne, le capitaine grenadier, tout pacifiste qu'il est, n'apprécie sans doute guère que quatre de ses amis, Bazard, Michel Chevalier, Jules Lechevalier et Cazeaux, soient condamnés à 24 heures de prison... Ils ont argué de leur qualité de membre du **"clergé de la foi saint-simonienne"** pour rejeter leur immatriculation sur les contrôles de la Garde nationale.

Pis encore ! Jusqu'alors, le mariage est la règle, la base de la société et, comme l'a encore dit Enfantin, : **"C'est par l'affranchissement des femmes que sera signalée l'ère saint-simonienne⁵⁵⁹"** . Mais voici que le problème se pose différemment : **"Tant que la femme ne sera pas libérée de la loi de la fidélité, elle sera toujours esclave, car la fidélité ne tient pas compte des instincts de la nature humaine⁵⁶⁰ ..."** Là, le mari aimant, le père de famille⁵⁶¹ honorable ne peut que se faire réprobateur à l'égard de cet outrage à la morale. L'attente de la **"Femme-Messie"** et l'avènement du **"couple suprême"**, symbolisée par un fauteuil vide à côté de celui du Père lors de discussions orageuses et exaltées, achève le tout. Ces théories extravagantes du Père Enfantin entraînent, en ce début novembre 1831, - malgré une tentative de médiation de Michel Chevalier, Edmond Talabot et Cazeaux - le schisme du "Père" Bazard, et la protestation suivie du départ de dix-neuf dissidents, et non des moindres : Carnot, Cazeaux, Charton, Dugied, Cécile et Henri Fournel, Pierre Leroux, Jean Reynaud.

Dès lors, prend fin le duumvirat Bazard - Enfantin . Désormais, il n'y a plus **"qu'un centre, qu'une direction, qu'un chef, et ce chef est notre père suprême Enfantin⁵⁶²"** . L'affliction des militants est grande ; aussi s'efforce-t-on de les rassurer. **"Le désaccord entre [l]es chefs n'avait porté que sur une théorie conjecturale d'Enfantin, relative au règlement futur des rapports moraux des deux sexes⁵⁶³"** , minimisera-t-on plus tard, dans les *Notices historiques*.

⁵⁵⁸ Lettre d'Enfantin, ? juillet 1831, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 3, p. 174).

⁵⁵⁹ Lettre d'Enfantin, 15 novembre 1828, à Duveyrier, citée par S. Charléty, Histoire du saint-simonisme, *op. cit.*, p. 126, selon OSSE, Vol. 25, p. 99.

⁵⁶⁰ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 216.

⁵⁶¹ A ce moment, après le décès de leur premier enfant Clarisse (°28/8/1825, +15/9/1828), le couple Arlès-Dufour a deux enfants : Gustave (né le 12 février 1829) et Adélaïde (née le 28 octobre 1830).

⁵⁶² OSSE, Vol. 5, p. 2.

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 39.

Dans le même temps, l'insurrection des canuts n'apaise pas une opinion publique et politique ébranlée par les théories saugrenues du Père dont la presse s'empare ; bien au contraire. On s'en souvient, les insinuations du soupçonneux Prunelle lui avaient valu la sèche réplique d'Arlès-Dufour. Un rapport de police du 16 décembre accuse, lui, formellement, les saint-simoniens d'avoir fomenté ces troubles lyonnais : **"Nous vous dénonçons ces hommes comme des républicains qui, sourdement, travaillent à tout renverser pour s'emparer du pouvoir** ⁵⁶⁴ **."** Le député du Rhône Fulchiron, trois jours après, condamne aussi le saint-simonisme, **"prêché plusieurs fois par jour à Lyon [...] [qui] a eu une action qui n'est que trop réelle** ⁵⁶⁵ **."** La nouvelle église de Lyon, aux membres **"trop peu connus"** s'était pourtant comportée avec prudence, essayant de prêcher le calme et pansant **"les blessés des deux partis** ⁵⁶⁶ **."**

Dans la perspective de l'application du tarif dicté par l'autorité, le journal *Le Globe*, publié à Paris, avait prévenu de ses dangers dans son numéro du 31 octobre : **"Il nous appartient à nous qui sommes particulièrement les représentants des classes inférieures de demander si, dans cette circonstance, il a été possible de ne pas sacrifier les intérêts des fabricants à la sécurité publique ? Il nous appartient à nous, défenseurs de tous les travailleurs, des directeurs d'industrie comme des ouvriers des rangs les plus humbles, il nous appartient de demander si en raison de l'augmentation des salaires, le manufacturier pourra trouver l'écoulement de ses produits, pourra soutenir la concurrence de Zurich, d'Elberfeld, des fabriques anglaises ? Le fabricant lyonnais ne sera-t-il point obligé de suspendre ses travaux, de diminuer le nombre des métiers ? [...] Et ce cas échéant, quelle ne sera point la détresse de la classe ouvrière ?"** Cette situation restera inextricable **"tant qu'à la politique d'exploitation et de haine, on n'aura pas substitué la politique d'association pour les individus, les classes et les peuples."**

L'analyse ressemble fort à celle qu'Arlès-Dufour adresse quelques jours après à Prunelle ; en est-il l'inspirateur auprès de Michel Chevalier, rédacteur en chef du *Globe*, ou y a-t-il simplement similitude de pensée ?

Malgré toutes les vicissitudes rencontrées sur le chemin de la propagation de la foi, l'avenir reste ouvert pour un nouvel élan ! **"Le Père Enfantin avait toujours été homme du progrès" et "le temps était venu de nous donner en exemple au monde, et de réaliser le monde nouveau de travail et d'amour en qui nous avons foi** ⁵⁶⁷ **."**

Cependant, l'observateur privilégié de l'environnement lyonnais et aussi parisien, Arlès-Dufour, croit utile, en ce 28 décembre 1831, de conseiller à Talabot : **"Si le Père Enfantin a l'intention d'envoyer quelqu'un ici, ce doit être un homme fort, mais religieux, capable de moraliser et de relier les prolétaires, mais capable aussi de répondre à des arguties d'avocat** ⁵⁶⁸ **."** Nécessité ou précaution personnelle valant simultanément éloignement ? Nécessité en tout cas, car le gouvernement s'inquiète de plus en plus, tant à Paris qu'ailleurs, des agissements des saint-simoniens. Outre des prédications, les voici qui fondent des maisons d'ouvriers et délivrent des secours !

⁵⁶⁴ Cité par S. Charléty, Histoire du saint-simonisme, *op. cit.*, note 3, p. 105.

⁵⁶⁵ *Ibid.*

⁵⁶⁶ Lettre de Peiffer, 24 novembre 1831, à Enfantin (H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 140).

⁵⁶⁷ Circulaire à la famille saint-simonienne des provinces et de l'étranger (OSSE, Vol. 5, p. 4 & 6).

⁵⁶⁸ Rude, Commémoration centenaire SEPR, citée, et H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 147, selon ARS

Après quatre ans de tolérance, les autorités excipent inopinément de l'interdiction, prévue par le Code pénal, des réunions dépassant vingt personnes, engagent des poursuites, apposent les scellés salle Taitbout, perquisitionnent et saisissent des archives rue Monsigny, tandis que, dans d'autres salles négligées par l'autorité, se pérennise l'exercice du "culte"... L'instruction du procès va durer six longs mois.

Pendant ce temps, répondant à la demande d'Arlès-Dufour, Enfantin envoie à Lyon deux missionnaires, Ribes et Massol afin de donner un essor accru à l'église de Lyon. Par prospectus, ils en appellent, en février 1832, au **"coeur généreux"** des Lyonnais et des Lyonnaises pour venir les rejoindre : **" Notre voix s'adresse à toutes les classes. [...], [à] tous ceux qui, par leur intelligence ou leur activité, leur science ou leur richesse, peuvent contribuer à l'édification du temple nouveau, à la formation de la société nouvelle des travailleurs ⁵⁶⁹ ."** C'est vers ces travailleurs, désormais conscients de la force qu'ils représentent, que les saint-simoniens vont tourner plus directement leurs regards.

C'est également à leur intention que, depuis le 30 octobre 1831, s'adresse un tout nouvel hebdomadaire dominical *L'Echo de la Fabrique*, le journal des "prolétaires" rappelons-le⁵⁷⁰. Dès son second numéro du 6 novembre 1831, et tout en se défendant bien fort de partager les doctrines des disciples de Saint-Simon, il reproduit, **"emprunté à l'un de leurs ouvrages"**, divers passages paraissant "opportuns", et notamment celui-ci : **"Si nous envisageons l'état de la société, nous y remarquons des savans (sic), des industriels, des artistes ; tous sont réduits à des travaux isolés, tous sont privés de la force puissante de l'association ⁵⁷¹ ."**

Le 18 décembre, dans son numéro 9, il récidive : **"L'homme est né pour l'association ; tous les hommes, individus et peuples, sont solidaires entre eux."**

Cette politique de l'association, les saint-simoniens l'ont enfourchée à la suite de ce peintre lyonnais, L'Ange, à qui en revient la paternité, et de Fourier qui l'a faite sienne. Elle est pour eux le remède à tous les maux afin de réaliser le bien-être du peuple, des peuples. Un avenir proche démontrera, du moins dans cette conjoncture, que ce n'est pas la panacée⁵⁷² ; néanmoins, l'hebdomadaire lyonnais n'en persistera pas moins dans cette voie, à la suite de son confrère parisien. Et pour cause ! Arlès-Dufour s'y emploiera personnellement, d'autant que, faute de moyens suffisants, *Le Globe* paraît le 20 avril 1832, pour la dernière fois.

Fort curieusement, alors que le journal de la généreuse doctrine sociale est à la veille de clore son apostolique carrière, Ribes, une semaine auparavant, le 14, semblant ignorer cette fin imminente, dresse, à Lyon, la **"liste des personnes dignes de recevoir *Le Globe* ⁵⁷³ "** : en tête, Arlès-Dufour, **"bon saint-simonien"**, puis les noms de Derrion, Reverchon, Cognat, Léon Favre⁵⁷⁴, Bouvery et Charnier, fondateurs du Mutuellisme, des docteurs Peiffer, Gilibert⁵⁷⁵ et Terme, adjoint au maire, et même... du préfet Gasparin !

⁵⁶⁹ *Le Globe*, 17 février 1832, cité par d'Allemagne, *Les saint-simoniens, op. cit.*, p. 147.

⁵⁷⁰ Cf. VII - L'antidote à la pauvreté.

⁵⁷¹ *L'Echo de la Fabrique*, 6 novembre 1831.

⁵⁷² *Ibid.*, 12 février 1832, par exemple.

⁵⁷³ F. Rude, Commémoration centenaire SEPR, cité, et "Les saint-simoniens et Lyon", Actes du 89° Congrès..., cité, p. 337.

⁵⁷⁴ Frère aîné de Jules Favre. Il publiera divers articles dans *L'Echo de la Fabrique*.

⁵⁷⁵ Cf. I - L'enfance, "la jeunesse et la misère".

Et, comme pour prendre aussitôt, symboliquement, le relais du journal en voie de disparition, Arlès-Dufour débute sa bénévoles collaboration à *L'Echo de la Fabrique*, dans le numéro 25 du 15 avril 1832⁵⁷⁶. Quelques jours auparavant, le 1er du mois, l'hebdomadaire a rappelé sa vocation : **"Ferme dans ses principes, rien ne le fera dévier de la route honorable qu'il s'est tracée, et ce sera toujours la digue contre laquelle viendront se briser les efforts de l'égoïsme et de la cupidité."** C'est bien de ce bois dont se chauffe notre commissionnaire en soieries. A propos d'une question douanière touchant à la Fabrique, la série d'articles qu'il inaugure est l'occasion pour lui - imprégné du défunt *Globe* où **"durant seize mois** ⁵⁷⁷ **[Enfantin aura fait] graver en termes toujours nouveaux la CHARTE D'AVENIR** ⁵⁷⁸ **"** - d'en perpétuer les idées, de les appuyer des siennes et d'en apporter de nouvelles.

La date du 20 avril 1832 est doublement tragique pour son ami Enfantin : la mort de sa mère, emportée de façon foudroyante par le choléra dont l'épidémie décime la population, et le terme de ses espérances journalistiques avec le dernier numéro de sa feuille. Outre des articles de Michel Chevalier, de Barrault et de Charles Duveyrier, il y a fait insérer, lyriquement et bien immodestement, un manifeste : **"Au Monde, Moi Père de la Famille Nouvelle..."**. **"Dieu, soutient-il, m'a donné mission d'appeler le Prolétaire et la Femme à une mission nouvelle"** avant d'annoncer, une phase de sa vie accomplie, qu'il se retire du monde avec quarante de ses "fils", ses "enfants". Avant d'achever son écrit, il émet le souhait que **"du milieu de nous, la dernière trace du servage, la domesticité disparaisse."**

Et de fait, dans la maison de son enfance, à Ménilmontant, rejointe en compagnie d'un cortège de trois cents personnes, le 22 avril, Enfantin et ses disciples se retirent du monde. Ils sont trente-huit à vivre en reclus, tous ces **"fous de bon vouloir, atteints de la monomanie, des grandeurs et de sacerdotisme"** ⁵⁷⁹ **"**. Selon un horaire rigoureux, ils vaquent, à tour de rôle, aux **"travaux domestiques, accomplis sans domestiques et sous la règle d'une hiérarchie toute d'amour"** ⁵⁸⁰ **."** Les **"fils rapprochent et réparent"** ⁵⁸¹ **"**. Lorsque, sous la direction d'Henri Fournel, ils ne sont pas brouetteurs, pelleteurs, terrassiers, jardiniers, peintres - comme Raymond Bonheur⁵⁸² **"doué de facilité"** -, ils gèrent l'intérieur de la maison selon des attributions variables.

L'on voit ainsi s'illustrer de singulière façon des hommes à l'esprit supérieur et à l'avenir brillant : tels, entre autres apôtres, Michel Chevalier et Holstein frottant le parquet et assurant le service de table ; Charles Duveyrier cumulant les fonctions d'aide-cuisinier et de chef de la musique quand, remplaçant Gustave d'Eichthal et Edmond Talabot - ancien substitut -, il ne lave pas la vaisselle ; Emile Barrault et Duguet - ancien avocat - cirant les bottes ;

⁵⁷⁶ La paternité de cet article, sans aucune signature ni initiales, est attribué à Arlès-Dufour dans la table des matières arrêtée au numéro du 31 décembre 1832. Pour mémoire, nous avons déjà parcouru deux de ses articles à propos de l'Ecole de la Martinière in VII - L'antidote à la pauvreté.

⁵⁷⁷ En fait, plus de dix-sept...

⁵⁷⁸ Manifeste d'Enfantin dans le dernier numéro du *Globe* du 20 avril 1832.

⁵⁷⁹ Maxime Du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, op. cit., t. 1, p. 62.

⁵⁸⁰ Lettre de Stéphane Flachat à Holstein, dépêché par Enfantin auprès de son père, à Genève, pour l'aider à surmonter le deuil de sa femme (OSSE, Vol. 6, p. 242).

⁵⁸¹ OSSE, Vol. 6, p. 232.

⁵⁸² Père de Rosa Bonheur.

Terson - ancien prêtre - épluchant les légumes, etc. Quant à Félicien David, réfractaire à ces travaux, il compose des hymnes ou des chants religieux saint-simoniens qui, entrecoupés de lectures, rythment la vie monacale du lever au coucher du soleil.

Autre symbole de leur renoncement au monde, cette prise de l'habit apostolique, au protocole rigoureux, organisée le 6 juin. **"Symbole de la fraternité"** que ce gilet incommode se laçant par derrière, **"ayant l'avantage de rappeler chaque fois au sentiment de l'association"**⁵⁸³, dit Enfantin. **"Signe de paix et d'affranchissement"**, dit-il encore de ce costume, dessiné par Raymond Bonheur, composé d'une tunique bleue ouverte en coeur, d'un pantalon rouge en hiver et blanc en été, d'un gilet blanc⁵⁸⁴. Sur ce gilet, le nom brodé en rouge : "Le Père" s'inscrit en grosses lettres sur celui d'Enfantin, **"Le Poète de Dieu"** sur celui de Duveyrier, comme il s'est lui-même qualifié, **"toujours prêt à donner une expression, une forme nouvelle aux pensées d'avenir"**⁵⁸⁵.

"Un vrai costume d'opéra", juge Hippolyte Castille⁵⁸⁶. L'enjoué Arlès-Dufour n'est-il pas tenté de penser comme lui et de s'esclaffer devant cette nouvelle excentricité ? Malgré cette mascarade peu digne d'hommes raisonnables, il n'en continue pas moins de **"servir de conseil"** aux saint-simoniens lyonnais dans l'attente du procès décidément long à venir. Son aide va être de plus en plus sollicitée.

"Nous avons là une scène plus vaste que jamais, grâce à la publicité des actes de justice. Que nous faut-il de plus"⁵⁸⁷, se réjouit Enfantin. Dans une lettre du 3 août, il adresse ses recommandations à son vieil ami lyonnais : **"Il faudra que nos enfants de province et ceux de Lyon surtout, profitent de la situation où nous mettra le procès, pour se placer en face du monde avec quelque chose de plus neuf à lui dire que ce qu'ils ont puisé jusqu'ici dans nos ouvrages ; nous fournirons, je l'espère, un vigoureux aliment à leur ACTIVITE apostolique.- Dites à Cognat que j'ai été content de sa lettre à d'Eichthal, toutefois en lui recommandant le CALME, vertu SACERDOTALE, et même un peu de PATIENCE, vertu THEOLOGIQUE qui lui manque encore"**⁵⁸⁸ ..."

Enfin, le procès tant attendu débute le 27 août 1832 devant la Cour d'assises. Une foule nombreuse a accueilli le passage et l'arrivée du cortège des apôtres en tenue, descendus à pied de Ménémontant pour rejoindre le Palais de Justice. A la suite de deux journées d'audience, tumultueuses et émaillée d'incidents provoqués par Enfantin et Duveyrier⁵⁸⁹ en particulier, le verdict tombe. Il est accueilli avec sérénité par les prévenus. Enfantin, Duveyrier et Chevalier sont condamnés à un an de prison et cent francs d'amende pour

⁵⁸³ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 281 - A propos de ce costume, cf. *ibid.* pp. 281-285.

⁵⁸⁴ Chacune de ces couleurs est également symbolique, selon Maxime Du Camp, Souvenirs Littéraires, *op. cit.*, p. 413.

⁵⁸⁵ OSSE, Vol. 8, pp. 64-65

⁵⁸⁶ Hippolyte Castille, *op. cit.*, p. 20. Cet auteur remarque en note : "Chose assez singulière, c'est que l'armée a adopté la ceinture, la tunique et le pantalon rouge des saint-simoniens, et qu'aujourd'hui beaucoup d'hommes du monde portent la barbe longue."

⁵⁸⁷ Lettre du 6 août 1832 à Decaen (OSSE, Vol. 7, p. 195).

⁵⁸⁸ Lettre d'Enfantin, 3 août 1832, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 7, p. 193).

⁵⁸⁹ "Vingt ans après, le magistrat qui avait rempli les fonctions du ministère public reconnaissait : "En portant la parole contre les saint-simoniens, j'ai cru remplir un devoir, non seulement officiel mais de conscience. Je voyais clairement le danger de leurs doctrines ; et cependant, personne ne rendait plus justice que moi à l'élévation de leurs idées, à la générosité de leurs sentiments. - Pour ce qui est de M. Duveyrier en particulier, je n'hésite pas à vous dire que jamais parole, ni au barreau, ni à la tribune, n'a produit sur moi une impression comparable à celle que m'ont fait éprouver les deux discours prononcés par lui dans cette circonstance." (OSSE, Vol. 7, note p.239).

infraction à la législation des réunions et outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs⁵⁹⁰ ; la "société dite saint-simonienne", quant à elle, est dissoute. Trois jours après, les condamnés se pourvoient en cassation.

Ainsi que l'écrivait Etienne Vacherot, en 1868, : **"les fâcheuses conséquences touchant les relations de sexes qui, avant même d'avoir abouti à une formule dangereuse, indignaient l'opinion publique et inquiétaient les plus ardents disciples, ont pu exercer une certaine influence sur l'issue du procès⁵⁹¹ ..."**

Mais, l'essentiel est que **"notre habit soit installé à Paris⁵⁹² ."** Les apôtres regagnent Mênilmontant pour poursuivre leurs conversations magnifiées, leurs discussions métaphysiques frisant le délire. Pour combien de temps encore ? L'inactivité commence à peser. Quelques-uns, comme Flachet, se retirent "amicalement". Déjà, Barrault avait demandé la dispersion afin de se mêler au peuple : **"Allons à ses ateliers !"** Duveyrier, toujours poétiquement inspiré, lance au Père : **"En Orient ! dit la voix de Dieu, par la bouche de son jeune enfant, le poète, à son jeune Messie⁵⁹³ !"**

Alors, il commence à être **"temps de lancer sur le monde les hommes muris par cette éducation intérieure dont la prolongation commençait à devenir pesante⁵⁹⁴ ."** D'ailleurs, par la décision judiciaire rendue, la dispersion s'impose. Michel Chevalier est chargé de l'expansion de l'apostolat et de l'organisation des missions en France et à l'étranger. **"Hoart et Bruneau vont montrer à la province notre habit, protégé du souvenir de l'habit militaire, et du prestige de la croix d'honneur sur la poitrine de Bruneau⁵⁹⁵ ."** Lyon est leur première destination.

Cependant, **"le Palais de Justice est en ce moment notre lieu de prédilection",⁵⁹⁶ constate amèrement Enfantin . Le vendredi 19 octobre, à 11 heures, il y est effectivement de retour, cette fois devant le tribunal correctionnel ; son père adoptif en Saint-Simon, Olinde Rodrigues, est à ses côtés, mais "toujours aussi éloigné des idées émises par Enfantin⁵⁹⁷ ."**

Cette nouvelle affaire, sous prévention d'escroquerie, fait suite aux rumeurs calomnieuses ayant entraîné la mise au point du *Globe* à propos des dons reçus jusqu'au 31 janvier 1831. Avant le mois de décembre 1830, écrivait-il, toutes les dépenses ont été supportées par notre père suprême Enfantin ; elles s'élèvent environ à 14.000 F. Le tableau indiquait ensuite qu'il avait été apporté depuis par Fournel, d'Eichthal, Ollivier,

⁵⁹⁰ Entre autres articles reproduits dans *Le Globe* : "Relations de l'homme et de la femme" d'Enfantin (n° du 19 février 1832) et "De la femme" de Duveyrier (n° du 12 janvier 1832). Dans ce dernier, on pouvait lire : "...On verrait des hommes et des femmes unis par un amour sans exemple et sans nom, parce qu'ils ne connaîtraient ni le refroidissement ni la jalousie ; des hommes et des femmes qui se donneraient à plusieurs sans jamais cesser d'être l'un à l'autre, et dont l'amour serait au contraire comme un divin banquet augmentant de magnificence en raison du nombre et du choix des convives [...] la salle sera devenue la maison du Seigneur [...] le bal sera la Sainte-Communion." ! Cité par H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 236.

⁵⁹¹ Etienne Vacherot, "La crise religieuse au XIX^e siècle", *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1868.

⁵⁹² Lettre d'Enfantin, 2 septembre 1832, à son père (OSSE, Vol. 8, p. 33).

⁵⁹³ ARS 7641/236, cité par H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 314.

⁵⁹⁴ Lettre de d'Eichthal, ? octobre 1832, à Laurent, retiré à Bourg-Saint-Andéol (OSSE, Vol. 8, p. 43).

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 45.

⁵⁹⁶ Lettre d'Enfantin, 6 octobre 1832, à son père (ARS 7668, citée par H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*).

⁵⁹⁷ Propos du 14 (?) novembre 1832 tenu par Rodrigues à Alexis Petit (OSSE, Vol. 8, p. 179).

Carnot, Tanson, Bruneau, Lemonnier, Rességuier, Huguet, Drouot, Rodrigues, Pereire frères, Machereau, Holstein, Marie Talon, Rigaud, Reynaud, Michel Chevalier, Arlès, etc. "et divers anonymes" une somme de 344.816 F⁵⁹⁸. Par bonheur, rapidement, l'issue favorable du procès n'apparaît plus douteuse. **"Déjà même pendant que M. l'avocat du roi récitait son réquisitoire, quelques-uns des apôtres, assis derrière le PERE, écrivaient à leurs amis des départements et des pays voisins de la France qu'un jugement d'acquiescement est infailible** ⁵⁹⁹ ."

Arlès-Dufour qui figure parmi les donateurs est justement du nombre. **"Mon vieux, écrit-il à Hoart qu'il croit à Lyon, le procès marche bien, nous avons l'air d'avoir gagné. Peut-être te le dirai-je en P.S. si j'en ai le temps. Je ne fais que préparer ce petit mot pour que tu es (sic ⁶⁰⁰) des nouvelles de nous aujourd'hui et te tranquilliser aussi ainsi que tous ceux qui t'entourent. Le Père se porte bien, tous nous jouissons d'une très bonne santé et tout à toi [Signé] Arlès. "**

Sans commentaire superflu, un P.S. est ajouté : **"Acquitté après dix minutes de délibération** ⁶⁰¹ ."

Aussitôt, la Famille se réunit, fort joyeusement, dans la grande salle de restaurant du *Veau Qui Tette*, place du Châtelet - **"couverte de monde** ⁶⁰² " à cette occasion -, au milieu des vivats et des chants. Arlès-Dufour accompagne-t-il ensuite Duveyrier, d'Eichthal, Lambert, David, Urbain, etc., à l'Opéra ? Ou un autre groupe pour assister aux spectacles populaires sur les boulevards ? Ou se résigne-t-il à se précipiter sur la première diligence et prendre le chemin du retour ? Oui, apparemment.

Sa bonne ville de Lyon retrouve Arlès-Dufour trois jours après. Il l'avait quittée pour assister le Père au cours de cette nouvelle épreuve. Son amitié, son cœur généreux l'y ont sans doute porté. Peut-être aussi, le fait qu'il ait été cité comme témoin, à l'instar de tous ceux qui avaient fait des apports financiers importants, comme don volontaire ou prêt à l'église saint-simoniennes ; mais il ne figure pas dans le détail des participations individuelles, seulement divulgué pour des sommes considérables, comprises entre 8.000 et 150.000 F !

Dès son retour, sa lettre précédente parvenue après leur départ de Lyon, il s'empresse de confirmer la bonne nouvelle à **"MM. Hoart et Bruneau, Saint-Simoniens, Poste restante Montpellier** ⁶⁰³ " : **"Le procès est jugé et gagné, mes braves [...]. J'ai écrit le 19** ⁶⁰⁴ , **au Père pour le tranquilliser sur Ribes et lui parler du bon effet de votre passage. Malheureusement, depuis votre départ, la famille est sans vie, faute de direction et de point de réunion... Il est certain que, libre de procès, vous allez marcher vite maintenant, n'était le lourd fardeau du passé qui est un fâcheux embarras. Mais sans doute, cet embarras est providentiel, car il vous force à mûrir bien des choses que vous ne feriez qu'ébaucher si la force majeure ne vous retenait ... [Signé] A-D"**

⁵⁹⁸ OSSE, Vol. 5, p. 221 et 222. La liste des donateurs n'a pas été reproduite intégralement dans le texte ci-dessus.

⁵⁹⁹ OSSE, Vol. 8, p. 105. Id. OSSE, Vol. 47, p. 545.

⁶⁰⁰ Exceptionnelles sont les fautes d'orthographe commises par Arlès-Dufour, celle-ci due à la hâte de rassurer ses amis

lyonnais...

⁶⁰¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 19 octobre 1832, à Hoart (ARS 7688).

⁶⁰² OSSE, Vol. 8, p. 107.

⁶⁰³ Cette lettre du 22 octobre 1832 (ARS 7688) a été réexpédiée à Castres.

⁶⁰⁴ Cette date semble erronée, puisque ce jour là, il était aux côtés d'Enfantin selon lettre supra. A moins que cette lettre ait été écrite après l'avoir quitté. Dans sa réponse, Chevalier reprend cette date.

Par lettre du 8 octobre, Michel Chevalier l'avait prévenu de la venue à Lyon de **"Hoart et Bruneaux, les deux capitaines, les deux anciens de la famille, les deux camarades du Père, les deux excellents croyants, hommes graves et bons, ardents, sages"**. Ils avaient reçu pour **"mission d'aller à Lyon, et de là à Montpellier, montrer l'homme et l'habit nouveaux"**. Il évoquait **"la tendre affection"** dont Arlès-Dufour avait entouré le groupe lyonnais : **"Lyon est devenu digne de recevoir la première mission apostolique"** grâce aux efforts de Cognat et Derrion. Mais il ne manquait pas de rendre cet hommage appuyé au destinataire de sa lettre : **"Gloire aussi à vous, mon ami, dont les conseils, la bonté, l'assistance constante en cent façons, ont puissamment contribué à établir cet heureux état de choses"**. Enfin, annonçait-il : **"La retraite est finie, nous allons déborder sur le monde"**, avant de recommander : **"Pensez au Précurseur⁶⁰⁵ et à l' Echo⁶⁰⁶ ."**

Consigne respectée et, dans ce dernier, daté du 14, Cognat, sous sa signature, invitait les **"membres de la famille saint-simonienne"** à **"recevoir dignement"**, le même jour, **"MM. Hoart, ex-capitaine d'artillerie, Bruneau, ex-capitaine d'état-major et Ribes⁶⁰⁷, ex-avocat de la cour de cassation"**, rue Casati, n° 1, à 10 heures du matin. Sur la page suivante, suite à une prière d'insérer venue de Paris, s'étalait le catalogue de la "bibliographie saint-simonienne" : **"Nous avons donné nos écrits aussi longtemps que cela nous a été possible, aujourd'hui le temps est venu de les vendre."**

L'Echo de la Fabrique est né de l'idée de la nécessaire association des ouvriers ; il souhaite "l'association universelle des travailleurs⁶⁰⁸". Pour autant, il n'est pas saint-simonien. Tout en le rappelant, son numéro du 21 octobre rend compte du séjour dans la ville de Bruneau et Hoart. Il souligne la **"bienveillance et presque une sympathie générale, auxquelles la population de la capitale ne les a pas accoutumés"**, rencontrées par les missionnaires auprès de la population ouvrière. Et c'est pour ajouter que l' **"on ne peut refuser estime et admiration à des hommes qui, afin de réaliser leurs convictions généreuses, ont quitté des positions brillantes ou aisées pour se faire peuple, c'est-à-dire pauvres, misérables, exposés à souffrir la faim, la soif et les injures et forcés au travail⁶⁰⁹ ."**

"Ce mouvement nouveau a dû vous faire impression , écrit, dans une nouvelle lettre du 24 octobre⁶¹⁰ , Michel Chevalier à Arlès-Dufour. Il commence aujourd'hui. Retouret et quelques autres sont déjà, à cette heure, sortis et ils ne rentreront pas ici ce soir." Pour ne citer qu'eux, Duveyrier et d'Eichthal vont suivre, désormais **"indépendants du Père, [allant] au-devant de l'inspiration des FEMMES et de la MERE⁶¹¹ " ...**

⁶⁰⁵ Journal "récemment acquis à l'opinion républicaine", selon L'Echo de la Fabrique du 6 janvier 1833 qui cite Lortet, ami d'Arlès-Dufour, parmi ceux favorables à cette opinion.

⁶⁰⁶ OSSE, Vol. 8, pp. 97-99.

⁶⁰⁷ "Resté malade en cours de route" (L'Echo de la Fabrique du 21 octobre 1832). Ce journal juge leur costume "très gracieux et commode".

⁶⁰⁸ "Lyon - A nos concitoyens", L'Echo de la Fabrique, 9 septembre 1832

⁶⁰⁹ "Nous ne comprenons pas la religion saint-simonienne et ne croyons pas que du chaos qui règne en matières religieuses puisse sortir une religion nouvelle et générale", ajoute le journal.

⁶¹⁰ Et non le 25, comme daté par erreur in OSSE, Vol. 8, p. 121, selon les termes de cette lettre.

⁶¹¹ Lettre de d'Eichthal et Duveyrier, 9 novembre 1832, à Hoart (OSSE, Vol. 8, p. 164), typographie respectée.

Et Michel Chevalier, plein d'enthousiasme, poursuit : **"Quant au centre à fonder à Lyon, ce ne sera évidemment que la constatation d'un fait existant. Lyon est la clé de la vallée du Rhône et de la Saône, le centre d'un mouvement industriel colossal qui comprend une vigoureuse population chez qui la foi n'est pas éteinte, et qui s'enflammera instantanément au flambeau étincelant que nous allons faire luire."**

Quant à Arlès-Dufour, voici précisément ce que l'on attend de lui : **"Votre rôle à vous, dans tout ceci, prend une gravité considérable. Pendant que les jeunes gens, comme Derrion et ce pauvre Cognat [souffrant] agiront sur les masses et leur communiqueront l'ébranlement avec animation, vous, et les hommes comme Corrèze, comme Decaen, aurez à constituer une sorte d'autorité qui commandera le respect aux ouvriers, dont les voltigeurs sauront se faire aimer, comme de bons enfants."**

"D'autre part, auprès des bourgeois, vous serez la garantie des sentiments pacifiques du Père et de ses fils. C'est pour cela qu'il est fort heureux que votre considération auprès d'eux se maintienne et ne change que pour croître. Vous devez à tout prix la soigner."

A ce courrier, deux lettres sont jointes. La première "pour Petetin" ; c'est le rédacteur en chef du journal sympathisant *Le Précurseur*. Décidément, les relations publiques sont loin d'être négligées... Dans la seconde, à l'intention de Hoart et Bruneau, Enfantin définit but et moyens : **"Il s'agit pour nous d'entrer dans la vie politique pratique ; [...] C'est par le culte et par le nombre [...] que nous devons agir. Le costume et les chants portés et répétés par un grand nombre, voici notre moyen d'action"** . De fait, les missions venues à pied de Paris vont se succéder, les chants de la famille être entonnés de La Mulatière à La Guillotière, les excentriques costumes défilent dans les rues de la presqu'île et des Brotteaux. La ville est promue quartier général de la religion nouvelle. Arlès-Dufour en devient le chef d'état-major, un chef d'état-major efficace, semble-t-il, néanmoins discret.

Va-t-il seulement avoir le temps de rêver à l'utilisation de cette nouvelle⁶¹² et ingénieuse invention du baron de Draï, **"une machine dont le but est de transporter sur le papier, avec une rapidité aussi grande que la parole, un discours quelconque"**⁶¹³ ? Il est vrai que, pour le moment, elle ne parvient pas à écrire les mots dans leur orthographe naturelle et ne peut fournir à la fois plusieurs copies...

⁶¹² Avec celle des "vélocipèdes".

⁶¹³ L'Echo de la Fabrique du 14 octobre 1832.

DEUXIEME PARTIE L'ELAN

XIII - LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le temps est bien de saison, en ce début d'année 1832. Aussi, sur l'un de ses costumes les mieux coupés, François Arlès-Dufour a-t-il passé sa plus confortable redingote qu'il rajuste avant de faire quelques pas sur le quai Saint-Clair. Là, comme chaque fois qu'il sort de son domicile ou de ses bureaux, il dirige instinctivement son regard vers le pont Morand, à proximité immédiate, pour juger de la remise en état des pavillons qui y étaient situés. Comme ceux de la rive droite du pont Lafayette⁶¹⁴, en aval, ils ont été incendiés et pillés, lors de l'émeute ouvrière le 22 novembre. Bien qu'inauguré depuis le 1er juillet, le Grand-Théâtre - aussi, mais lui depuis de longues années - est toujours en travaux ; ils n'en finissent pas et chacun de s'impatienter.

La rue Puits-Gaillot continue d'être longée. Notre homme néglige la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville par laquelle il accède habituellement aux réunions du *Comité de travail et de secours*, et, avant lui, du *Comité auxiliaire de bienfaisance* ; et ce n'est, certes pas, en qualité d'adjoint au maire, puisque nous avons déjà enregistré son absence systématique aux séances du Conseil municipal... D'ailleurs, le droit de vote accordé à diverses catégories de notables, la loi du 21 mars 1831 a rétabli les élections municipales. Elles viennent d'avoir lieu. Apparemment, il n'a pas posé sa candidature. *Le Courrier de Lyon* de l'avant-veille en a donné les résultats⁶¹⁵. Pour ne citer qu'eux, Arthur de Cazenove, propriétaire, et Louis Pons, banquier, pour la 6e section de Saint-Clair, Terme, médecin, pour la 2e de Perrache, ont été élus, comme Prunelle, pour sa part, au titre de la 1ère section de l'Hôtel de Ville. Le maire devant être choisi par le préfet, mais obligatoirement parmi les membres du Conseil municipal, c'est Prunelle qui est en passe de se succéder à lui-même ; Terme, de nouveau, va en être le premier adjoint, Boisset le second, Arthur de Cazenove le cinquième⁶¹⁶.

De la droite, par les ruelles obscures descendant des pentes toutes proches de la colline de la Croix-Rousse, lui parvient, assourdi, le "bistanclac"⁶¹⁷ des métiers à tisser. L'activité semble renaître dans la fabrique d'étoffes ; il y a des demandes pour Paris et pour l'Amérique⁶¹⁸. La place des Terreaux s'ouvre à lui. Pour reprendre son expression, employée quelques semaines auparavant dans sa lettre à Prunelle, il "marche droit" en direction du palais Saint-Pierre.

Ce magnifique bâtiment aux lignes sobres, outre le musée et l'Ecole des Beaux-arts où sont formés les dessinateurs pour la fabrique d'étoffes en soie, abrite diverses structures. La Bourse de Lyon où se négocient quelques modestes actions, après avoir quitté la Loge du Change, s'y est établie, conformément à un arrêté du 16 mai 1795. L'Ecole de

⁶¹⁴ Le coût de leur réfection s'élèvera à 13.063 F. (AML, I/2 38 Troubles politiques - Emeute des 21-23 novembre 1831).

⁶¹⁵ *Courrier de Lyon*, 5 janvier 1832.

⁶¹⁶ *Ibid.*, 13 janvier 1832 annonçant les nominations du roi. Vachon-Imbert succédera rapidement à Terme au poste de 1er adjoint.

⁶¹⁷ Onomatopée des bruits du métier à tisser.

⁶¹⁸ *Courrier de Lyon*, 18 janvier 1832.

la Martinière, dans sa forme provisoire, donne, dans l'édifice entièrement municipal, un cours de mathématiques élémentaires et un de chimie depuis 1826. Après le Collège de la Trinité⁶¹⁹, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon⁶²⁰, depuis 1828, poursuit, en ces lieux, ses savantes réflexions.

Enfin, plus ancien occupant que ce docte aréopage, la Chambre de commerce est implantée dans une partie de cet ancien couvent des Dames de Saint-Pierre, depuis 1802, cent ans après sa création - la troisième de France - par arrêt du 20 juillet 1702. Cependant, après le décret du 2 mars 1791 supprimant les corporations, après la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdisant toute association entre gens de métiers, elle avait été condamnée à disparaître par décret du 27 août 1791, comme toutes autres assemblées consulaires. Grâce à l'initiative du chimiste Jean Antoine Chaptal⁶²¹, alors ministre de l'Intérieur, réclamant leur rétablissement, un acte du Premier Consul du 3 nivose an XI (24 décembre 1802) établissait ou rétablissait 22 Chambres de commerce dont, bien sûr, celle de Lyon. Son but ? Présidée par le préfet du département du Rhône, **"elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès ; [...] ; de surveiller l'exécution des lois et arrêtés concernant la contrebande"**⁶²² ."

En ce 7 janvier 1832, quelque minutes avant 11 heures, le piéton qui hâte l'allure en direction du palais Saint-Pierre est celui-là même qui allait pouvoir se consacrer officiellement à cette mission, avec une persévérance indomptable et pendant de si nombreuses années. C'est celui-là même qui écrivait, deux mois plus tôt, à son ami Prunelle, à Paris, : **"Si vous avez besoin de plus amples détails sur la fabrique de Lyon et sur toutes les fabriques étrangères, je crois que je pourrai vous les donner"**⁶²³ ."

De telles connaissances, un tel talent ne pouvaient pas demeurer plus longtemps, sinon inconnus de la Chambre de commerce, du moins négligés par elle.

A l'âge de 34 ans⁶²⁴, Arlès-Dufour est installé solennellement, lors de l'assemblée générale extraordinaire de ce 7 janvier, dans ses fonctions de membre de cette assemblée, en présence de son "président-né", préfet du Rhône, Gasparin⁶²⁵, et de son président Laurent Dugas. Il fait désormais partie des quinze membres qui composent la Chambre, renouvelable par tiers chaque année.

Parmi les sortants, avaient notamment été réélus Vachon-Imbert, adjoint au maire, et Brosset aîné, Joseph, fabricant de soieries, 19 port Saint-Clair, tous deux bien connus du nouveau venu. Aussi, l'avait sûrement été, antérieurement, par communauté de profession, d'idées et même de domicile, le beau-père de Brosset, Mottet de Gerando, pendant onze ans président de la Chambre, décédé en cours de mandat en 1828, commissionnaire en

⁶¹⁹ Actuel Lycée Ampère.

⁶²⁰ Fondée en 1700.

⁶²¹ Chaptal surnommé "le Colbert du XIXe siècle", est en 1814 commissaire extraordinaire à Lyon pour défendre la place, pendant les Cent-Jours ministre du Commerce, et Pair de France par Louis XVIII pour ses services rendus au pays sous les divers régimes.

⁶²² Almanach historique et politique de la ville de Lyon pour l'année bissextile 1832.

⁶²³ Lettre d'Arlès-Dufour, 3 novembre 1831, au maire Prunelle, déjà citée in "XI - Le "tarif" et les canuts".

⁶²⁴ Le fait n'est pas exceptionnel, Brosset était seulement âgé de 29 ans lors de son élection en 1828. Il était le gendre du président en exercice comme précisé ci-dessus.

⁶²⁵ Il est encore "préfet de l'Isère et préfet provisoire du Rhône".

soierie comme Arlès-Dufour, et demeurant, comme lui, dans l'immeuble Tolozan du 21 port Saint-Clair. Ce notable s'inquiétait fort de la concurrence anglaise et des moyens d'y remédier. En qualité de rapporteur, il avait déclaré au Conseil municipal, le 4 mars 1825, - Arlès-Dufour arrivait juste à Lyon - : **"Déjà l'Angleterre recueille le fruit de ses efforts. Jamais ses fabriques de soieries n'ont eu autant d'activités ; elles aspirent à nous disputer les marchés de l'Amérique méridionale qui sont un de nos plus importants débouchés. Leurs achats de soie en Italie ont été énormes. Ils s'approvisionnent de soie en concurrence avec nous, ayant à leur unique disposition les soies du Bengale dont chaque jour, la filature se perfectionnant, diminue le prix de la main d'oeuvre par l'emploi intelligent des machines qui remplacent économiquement le travail de l'homme** ⁶²⁶ ." C'est Mottet de Gerando qui avait insufflé cette **"religion de la liberté** ⁶²⁷ " à la Chambre de commerce. Sa **"conversion définitive** ⁶²⁸ ", l'organisme consulaire va la devoir au récipiendaire du jour.

Celui-ci, le 6 décembre 1831, après le renouvellement du tiers sortant, avait été élu lors d'un second tour de scrutin pour le remplacement de M. Serafon, démissionnaire, et pour les deux ans d'exercice restant à courir. Les votants se partageaient la mission d'informer, aussitôt, leurs collègues réélus et élus du résultat de ces opérations et de s'assurer de leur acceptation. Il convenait de faire d'autant plus promptement, à l'approche de la nouvelle année administrative coïncidant avec l'année civile, que les nominations devaient être soumises à l'agrément du ministre du Commerce. Ainsi, il en fut fait le 12 décembre. De toute évidence, devant l'extrême gravité des événements du mois précédent, et dans la mesure où il se serait bien rendu à Paris, Arlès-Dufour avait renoncé à son déplacement en Angleterre ; il est vrai qu'il avait étonnamment avoué à Prunelle qu'il n'y avait **"pas grand chose à faire** ⁶²⁹ " ! La rapidité de son acceptation n'en avait été que facilitée. De toutes façons, elle ne devait faire de doute pour quiconque, encore moins pour ses amis.

Sa nomination approuvée par dépêche ministérielle du 20, notification officielle lui était adressée, datée du 28 décembre, sous la signature du président Laurent Dugas : **"[...] Il m'est d'autant plus agréable, Monsieur, d'avoir à vous l'annoncer que je suis convaincu d'avance de tout ce que la Chambre trouvera de zèle, d'assiduité et de lumières dans votre coopération à ses travaux** ⁶³⁰ ." Une formule aimable, coutumière qui, en l'occurrence, ne sera pas usurpée par son destinataire. Nous avons déjà vu combien ses nombreux voyages à l'étranger, ses études personnelles passionnées, l'exercice vigilant de sa profession lui avaient permis d'acquérir des compétences importantes, non seulement dans le domaine de la soie mais dans celui de l'économie en général ; on allait le voir encore et davantage, au plan national et, aussi, international. Par son attachement viscéral au libéralisme économique, la charge qui venait de lui être confiée allait lui servir de nouveau tremplin ! En outre, une excellente occasion de côtoyer le nouveau préfet Gasparin. Et d'en être apprécié... Certes, il n'ignore pas que cette nouvelle fonction le place, davantage encore, parmi les principales personnalités de la capitale des Gaules. Mais, pour lui, les honneurs sont de faible importance, il veut "servir", de toute la puissance de ses capacités, avec son pays, cette ville d'adoption, ces ouvriers qui ne vivent que de son commerce, celui de la soie.

⁶²⁶ Procès-verbal des séances du conseil municipal de Lyon, Vol. VI, 1823-1826, p. 277.

⁶²⁷ Justin Godart, *op. cit.*, p. 302.

⁶²⁸ Auguste Isaac, *op. cit.*, p. 24. Cet auteur date cette "conversion" de 1833.

⁶²⁹ Cf. XI - Le "tarif" et les canuts.

⁶³⁰ Lettre CCL n° 192, 28 décembre 1831 (Registre Copies de lettres).

En pénétrant pour la première fois dans cette enceinte, Arlès-Dufour est quelque peu rasséréné sur l'avenir. Le 8 décembre, une fois l'émeute des canuts réprimée, le duc d'Orléans, avait reçu, **"avec l'affabilité qui le distingue"**⁶³¹, une députation des chefs d'ateliers et les avait assurés de son souci de s'occuper, par tous moyens convenables, d'améliorer leur sort et celui du commerce en général ; il avait aussi été question de lever les droits sur l'importation des soieries étrangères et de la réorganisation du conseil des prud'hommes. Enflammé, *L'Echo de la Fabrique* concluait la relation de cette visite : **" Si les intentions de S.A.R. sont bien remplies, nous devons nous attendre à des jours de paix, de bonheur et de prospérité ! "**

Auparavant, diverses personnalités s'étaient succédé à la Montée de Balmont, dans la maison de campagne Evesque⁶³² où le fils du roi s'était établi avant de faire son entrée en ville. Arlès-Dufour était-il du nombre en tant qu'ancien adjoint au maire et/ou important négociant de la place ? Aux origines imprécises, ses relations dans les milieux politiques de la capitale - lui qui n'a **"pas le temps de faire antichambre chez les ministres"**⁶³³ ! - nous amènent à nous interroger sur ce point, ses rapports ultérieurs avec le prince étant connus. Nous ne saurons pas davantage si, quelques mois plus tard, au titre de la Chambre de commerce, il fit partie **"de ceux de ses membres"** auxquels la même altesse réserva un **"accueil bienveillant et distingué"**⁶³⁴, lors de sa nouvelle venue à Lyon le 29 mai 1832.

D'une manière générale, à l'examen des registres des délibérations de cet organisme, on note un constant souci de discrétion touchant aux éléments qu'il recueille ou à ses travaux. Le 6 février 1832, dans une lettre à Louis Pons, banquier à Lyon, il confirme son refus de communiquer au *Courrier de Lyon* le chiffre mensuel des opérations de la condition des soies, établissement placé sous sa tutelle : **"Nous avons constamment pensé que cette publicité serait à peu près sans intérêt pour le commerce de Lyon qui a des moyens plus sûrs encore que celui-là de connaître et d'apprécier le mouvement des affaires sur les soies"** ... En 1843, à une demande de Marius Chastaing, rédacteur de *L'Echo de la Fabrique*, il répond : **"C'est bien rarement, Monsieur, que nous avons à livrer à la publicité des délibérations, ou autres actes émanant de notre Chambre ; et lorsque l'occasion se présente à le faire, c'est presque toujours pour des documents qui réclament une publicité immédiate, que les journaux quotidiens sont seuls à même de leur fournir"**⁶³⁵. Cette discrétion recouvre aussi, dans lesdits registres, la paternité de l'apport personnel de ses membres et assure souvent leur anonymat par la rituelle formule : **"Un membre appelle l'attention de la Chambre sur ..."** ou bien encore **"Le président donne lecture d'un rapport de la commission ..."** Que l'on se rassure, cependant ; le nom d'Arlès-Dufour n'est pas toujours passé sous silence.

Dès son installation, le jour même, bien que bercé par les heureuses perspectives annoncées par le duc d'Orléans, il déchanté, confronté de plain-pied à une position ferme et qui lui est surprenante. Avec irritation, la Chambre refuse toute discussion sur la proposition du gouvernement de supprimer les droits à l'entrée des soies étrangères... **"Comment se**

⁶³¹ L'Echo de la Fabrique, 11 décembre 1831.

⁶³² C. Beaulieu, *op. cit.*, p. 575.

⁶³³ Lettre à Prunelle du 3 novembre 1832 déjà citée in XI - Le "tarif" et les canuts.

⁶³⁴ Registre des délibérations de la Chambre de commerce, 7 juin 1832. Les citations des délibérations de la CCL qui suivent sont extraites des Registres des délibérations de la CCL, sauf précision contraire.

⁶³⁵ Lettre n° 853 du 22 février 1843 de la Chambre de commerce. Les citations de lettres de la CCL qui suivent sont extraites des Registres Copies de lettres de la CCL, sauf précision contraire.

flatter, expose le président Laurent Dugas, qu'une modification qui souleva, en 1829, tant et de si puissants adversaires qu'il fallut l'abandonner, trouvera, en 1832, plus de faveur et d'accueil ? Les intérêts ont-ils cessé d'être les mêmes ? [...] L'esprit de la Chambre des députés ne s'est-il pas, en quelque sorte, manifesté d'avance sur cette question dans le choix des membres de la commission [...] ? Avoir nommé pour composer la presque totalité de cette commission des députés du Midi [région productrice de cocons et de soie], n'est-ce pas avoir remis le sort de la proposition ministérielle aux mains de ses antagonistes les plus prononcés ? Convient-il, dès lors, de revenir à la concession du principe de réciprocité admise par la Chambre en 1830, à savoir la levée des droits d'entrée des soies étrangères et celle de la prohibition de la sortie des soies françaises ? Dans l'état actuel des choses, **"l'adoption isolée et distincte de l'une ou l'adoption simultanée de toutes deux semblent également intempestives et dangereuses."** En suite de cette réunion, par lettre du 11 du même mois, la décision est résolument notifiée au ministre : **"Plus nous avons médité sur cette question, plus nous sommes restés persuadés qu'elle ne saurait avoir une suite favorable."**

Un geste de bien mauvaise volonté en un moment particulièrement inopportun : non seulement **"la fabrication est, en général, languissante et inerte"**⁶³⁶, mais l'Angleterre diffère ses importantes commandes, habituelles en cette période, dans l'attente de l'hypothétique renouvellement du *bill* de réforme, applicable depuis 1826.

Les libérales dispositions du ministère Huskisson seront-elles maintenues ou se dirige-t-on vers le retour à la situation antérieure, c'est-à-dire la prohibition pure et simple des tissus de soie d'Europe, en particulier française ? Si cette dernière option devait l'emporter, la situation s'avèrerait catastrophique pour la fabrique lyonnaise et ses ouvriers. La courageuse décision du cabinet britannique révoquant le *Spitafields act* de 1773 avait, sur le moment, engendré de lourds sacrifices pour les fabriques du pays qui végétaient depuis de si longues années : avant la levée des prohibitions, effective en 1826, Arlès-Dufour y avait trouvé **"l'industrie de la soie entièrement dans l'enfance"**⁶³⁷. Et l'on comprend, maintenant, la raison de ses déplacements répétés dans ce pays, à partir de cette année cruciale pour l'activité commerciale. Jusqu'alors, seule la "haute classe" portait des soieries françaises ; encore étaient-elles introduites par contrebande et principalement par le canal des ambassades⁶³⁸. Ce trafic à la **"déplorable influence"**⁶³⁹ ne devait pas cesser pour autant en raison des droits d'entrée excessifs se substituant à la pure et simple prohibition. Cependant, sous la loi de la concurrence, les fabriques anglaises se redressent progressivement ; le nombre de leurs métiers employés à la fabrication des articles en soie ou mi-soie, de 26.000 en 1826, passe en 1831 à 36.000⁶⁴⁰. Dans le même temps, malgré cette évolution, les exportations françaises vers l'Angleterre, de 4 à 5 millions de francs avant 1826, sont portées, en 1832, entre 22 et 25 millions⁶⁴¹ ; de **"ce précieux et important**

⁶³⁶ Réponse CCL n° 201 du 21 janvier 1832 (Registre Copies de lettres) à la demande du préfet sur la situation de la fabrique de soieries de Lyon.

⁶³⁷ A[rlès]-D[ufour], Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 56. Pour mémoire, cf. VI - La découverte de l'Angleterre.)

⁶³⁸ Lettre CCL n° 207 de Lyon à M. de Rosnay, inspecteur des douanes à Lyon, du 3 février 1832 (Registre Copies de lettres).

⁶³⁹ *Ibid.*

⁶⁴⁰ Arlès-Dufour, "L'Angleterre - 3e article", L'Echo de la Fabrique, 6 mai 1832.

⁶⁴¹ Lettre CCL n° 207 à M. de Rosnay, citée supra.

débouché⁶⁴² ", la fabrique de Lyon largement, celles de Saint-Etienne et Saint-Chamond à des degrés moindres, sont les bénéficiaires. Dans ces conditions, le gouvernement anglais serait assez volontiers porté à persévérer dans la voie choisie, le gouvernement français, pour le moment, à l'y suivre, si n'étaient les oppositions intérieures rencontrées de la part de certains groupes d'intérêt et de pression. Dans chaque pays, elles sont à vaincre.

Avec la conviction et la détermination qui le caractérisent, Arlès-Dufour va tenter de s'y employer. **"Il mit sa parole ardente et ses manières séduisantes au service de la réforme douanière pendant tout le temps qu'il demeurera membre de la Chambre de commerce. Son influence sur l'évolution de celle-ci est indiscutable. Il a été avec M. Brosset, devenu président en 1839, le promoteur et le défenseur de toutes les délibérations libérales que nous aurons à signaler**⁶⁴³ ", dira de lui, en 1889, M. Pariset dans la deuxième partie de son excellent ouvrage *La Chambre de commerce de Lyon*.

Une bonne raison à ce qu'il ne soit pas affecté dans l'immédiat à la commission des manufactures, l'un des organes permanents de gestion de la Chambre⁶⁴⁴, est sans doute l'urgence avec laquelle son active et compétente collaboration est attendue. Il y est rapidement fait appel. A n'en point douter, c'est en lui, entre autres, que sont **"les sources les plus sûres"** auxquelles on se réfère pour ce rapport au préfet sur la *Situation des fabriques de soieries de Lyon* du 21 janvier 1832, ou ces *Réponses aux informations relatives aux exportations de soieries pour l'Angleterre* du 3 février suivant⁶⁴⁵. Vraisemblablement aussi, est-il mis à contribution pour fournir ces **"renseignements circonstanciés"** recueillis d'urgence par le bureau de la Chambre en vue d'un autre rapport, du 17 mars, encore au préfet sur *l'Etat moral et matériel des fabriques et du commerce de Lyon*.

Et peut-on ne pas reconnaître, au travers de la facture et des appréhensions motivées, au moins l'initiateur de ce long exposé, adressé spontanément et directement par la Chambre au ministre du Commerce et des Travaux publics, le 15 février, à l'objet suivant : *Nécessité de faire cesser des prohibitions de produits anglais, pour assurer le maintien du bill d'admission des soieries françaises en Angleterre*. Une nécessité vitale pour maintenir et même étendre ce débouché, grâce à des droits moins excessifs, certes, aussi une excellente occasion de stimuler le gouvernement dans la voie libérale ! Aussi est-il écrit : **"Des informations sur l'exactitude desquelles nous sommes fondés à compter nous annoncent que le renouvellement du bill [...] rencontrera une violente opposition, non de la part du gouvernement [britannique] qui, placé dans un système éclairé d'économie politique, comprend, au contraire, tout ce que cette liberté d'introduction apporte de stimulant à l'industrie des soieries anglaises, mais dans l'esprit public que des influences routinières influencent encore [...]. Malheureusement aussi, les antagonistes du renouvellement du bill puiseront dans notre propre système de douanes un argument bien puissant en faveur de leurs doctrines. Ils ne manqueront pas de faire remarquer qu'en fait de liberté réciproque du commerce, toutes les avances sont jusqu'ici du côté de l'Angleterre sans que la France ait levé sur un seul article les prohibitions dont presque tous les produits de l'industrie anglaise sont frappés. Ils rappellent la diminution des droits d'entrée sur nos vins et l'admission**

⁶⁴² *Ibid.* et lettres CCL n° 208 du 3 février 1832 et n° 212 bis du 15 même mois au ministre du Commerce (Registre Copies de lettres).

⁶⁴³ M. Pariset, *op. cit.*, note 1, p. 59.

⁶⁴⁴ Avec la commission administrative de la condition des soies et la commission de surveillance de l'atelier du moirage.

⁶⁴⁵ Lettre CCL n° 207 à M. de Rosnay, citée supra.

dans le Royaume-Uni de tous nos produits bruts et manufacturés, moyennant des droits, et ils demandent de quelle manière nous y avons répondu et comment nous nous sommes montrés disposés à entrer dans la voie que le gouvernement britannique a été le premier à ouvrir. "

"Nous ne saurions en disconvenir, M. le Ministre, ces reproches ne seraient pas sans fondement, et pour prévenir l'effet dangereux qu'ils peuvent produire, nous pensons qu'il est d'une haute importance d'aller au devant et de songer dès à présent à la réforme de quelques-unes des dispositions prohibitives de notre régime de douanes, afin de prouver à l'Angleterre que nous ne sommes pas éloignés de nous entendre avec elle pour l'affranchissement graduel et éclairé des relations des deux pays." Et puis, il s'agit de mettre fin, par des droits modérés, à une contrebande tacitement tolérée que, ***"par une condescendance à peu près avouée, le gouvernement [français] laisse sans répression, pour quelques articles ⁶⁴⁶, le même acte qu'il punit rigoureusement pour d'autres [...]."*** Retenir ces réflexions, ***"ce serait tout à la fois assurer au trésor de nouveaux produits, à l'industrie française une prime suffisamment efficace, et, à la morale publique, la consolation de voir cesser un trafic scandaleux qui pervertit les populations au sein desquelles il s'exploite."*** Une suite ***"assez prompte"*** à réserver à des questions méritant une ***"sérieuse attention"*** serait évidemment de nature à créer, en Angleterre, une impression favorable sur le renouvellement du *bill*...

Mais voici que, dans sa séance du 8 mars 1832, la Chambre de commerce de Lyon prend connaissance d'un mémoire, adressé au ministre du Commerce, émanant de son homologue du Havre. Celui-ci s'oppose à la proposition du comité des finances de la Chambre des députés pour l'augmentation des droits sur les cotons en laine et les sucres bruts. Sur-le-champ, le président Laurent Dugas forme une commission spéciale, en vue de l'examen de ce document et du rapport à en faire. Elle est composée de trois membres, MM. Chaurand, Rieussec et Arlès-Dufour. A la séance suivante, celle du 22, le dernier nommé donne connaissance du rapport qu'il a établi ; le texte en est intégralement reproduit dans le registre des délibérations, ***"les motifs développés et les conclusions proposées"*** sont adoptées par la Chambre qui ***"arrête qu'elle en fera la matière d'une lettre à M. le Ministre du Commerce."*** Elle ne partira qu'au bout de huit jours, le 30, en termes plus diplomatiques ; il était convenable de tempérer quelque peu l'ardeur véhémence et combative de l'orateur !

"Cette proposition est si extraordinaire et si intempestive qu'il a fallu l'officialité du Moniteur pour faire croire à sa réalité ⁶⁴⁷ ", déclare-t-il d'entrée, après avoir rappelé la récente lettre de sa compagnie du 15 février au ministre de tutelle. ***"C'est à nous, sentinelles avancées du commerce et de l'industrie, de faire entendre au Gouvernement un qui vive ! bienveillant qui l'éclaire et le prémunisse contre des théories qui, tôt ou tard, accroîtraient la misère des ouvriers et, partant, gêneraient la marche du Gouvernement."***

"Nous devons témoigner franchement notre étonnement qu'au moment où l'industrie souffre encore des blessures profondes que la révolution lui a faites et

⁶⁴⁶ "Pour ne pas froisser l'intérêt privé de quelques filateurs", déclarera Arlès-Dufour dans son rapport fait devant la Chambre de commerce de Lyon le 22 mars 1832 (Registre des délibérations).

⁶⁴⁷ Dans son brouillon (Archives familiales), il avait écrit : "Cette proposition a paru à la Chambre de commerce si extraordinaire que, dans la réunion qu'elle a motivée, tous ses membres la traitaient de supposition injurieuse et qu'il a fallu..." Le compte rendu de la Chambre semble avoir été abrégé, sauf version modifiée ultérieure que nous ne connaissons pas.

que la concurrence étrangère s'efforce à rendre mortelles ; qu'au moment où le Gouvernement met la plus grande sollicitude à s'enquérir des moyens de calmer ces souffrances en assurant du travail ; qu'au moment où, de toutes parts, les populations protestent par tous les moyens imaginables contre la mauvaise répartition des charges ; qu'en un pareil moment les représentants du pays, et spécialement ceux de l'industrie, osent proposer au Gouvernement d'augmenter les droits sur la matière première qui occupe le plus de bras et sert à fabriquer les vêtements du pauvre, c'est-à-dire une diminution de travail et une augmentation de dépenses pour le peuple."

Notre commerce maritime, poursuit-il "**languit et végète**" et, comparé à l'Angleterre et aux Etats-Unis, le mouvement de nos ports est "misérable". Le tarif de douanes en est l'unique responsable en rendant difficiles, pour ne pas dire impossibles, les échanges et les chargements de retour dont les cotons en laine constituent le seul article de fret un peu considérable. En augmenter les droits réduirait l'importation. "**Or, comme le commerce n'est que l'échange des produits, si les Etats-Unis nous vendent moins des leurs, ils achèteront moins des nôtres. [...] Dans l'intérêt du commerce maritime, intérieur et manufacturier, comme dans l'intérêt des masses, il faudrait donc, au lieu de hausser les droits sur les matières premières, en général, les réduire plutôt tous à un simple droit de balance.**" N'en déplaise à "**l'intérêt privé de quelques filateurs**" au profit desquels la contrebande des cotons filés est tolérée ! "**N'est-il pas temps de faire cesser une pareille monstruosité et le moment n'est-il pas propice ?**" Et c'est pour ajouter, en conclusion à son long exposé : "**En ce moment, le Congrès des Etats-Unis agite la question de la réduction des droits d'entrée sur les soieries françaises. Le gouvernement français répondra-t-il à ces dispositions libérales et favorables par une hausse de droits sur le seul article important de retour des Américains ? Le supposer est presque une injure.**"

Le gouvernement entre-t-il justement dans la voie d'une politique plus libérale ? Il dépose, en effet, à la Chambre des députés un projet visant à supprimer le droit d'entrée des soies en provenance du Piémont et de l'Italie. Hélas, pour des raisons de procédure, cet examen est reporté à une autre session. Pourtant, cette "**question du plus haut intérêt pour la fabrique de Lyon**", reste inaperçue dans cette ville. Afin de suppléer "**au laconisme des journaux**", la récente recrue de la Chambre de commerce, infatigable, se lance dans une nouvelle collaboration ! Dans le numéro 25 du 15 avril 1832 de *L'Echo de la Fabrique* - "**l'organe de la classe ouvrière**" comme déjà souligné -, il interroge : "**Qu'ont fait [...] nos députés lors de ce débat ?**" C'est pour envoyer une volée de bois vert aux députés du Rhône - y compris à son ami Prunelle. Un froid satisfecit est accordé à Dugas-Montbelau, seul intervenant du département. Par contre, un chaleureux témoignage de reconnaissance va à Réallier-Dumas : "**Nous le lui devons d'autant plus que, mû seulement par le sentiment que lui inspirait notre belle industrie, et son importance pour la France, ce n'est point à nous qu'il avait l'obligation de son mandat, qu'il devait l'honneur de siéger à la Chambre, ainsi que la noble mission de veiller, de coopérer aux destinées de la patrie**"⁶⁴⁸ ."

Ce premier article, chronologiquement parlant, ne reste pas unique ; d'ailleurs, nous en avons déjà rencontré d'autres. Avec la polémique qu'il goûte, lorsque la cause est bonne pour la défendre, mauvaise pour la combattre, son auteur adore manier la plume. Décidément, les choses n'avancent guère, même pour cette amélioration d'importance

⁶⁴⁸ Article de *L'Echo de la Fabrique*, 15 avril 1832, sans titre ni signature, débutant par Dans sa séance du 26 mars..., paternité attribuée à Arlès-Dufour en table des matières du périodique pour les années 1831-1832. Faute, sauf erreur, de récapitulation identique, nous n'avons pu identifier d'autres articles de l'intéressé pour la période 1833/1834.

somme toute relative au regard des intérêts primordiaux en cause. La tribune de *L'Echo de la Fabrique* venant de lui être offerte, l'occasion s'avère excellente pour multiplier les cris d'alarme, informer sur l'importance de l'enjeu qui semble échapper à la plupart, qu'il s'agisse des ouvriers, de l'opinion publique, des "honorables" ou du gouvernement. Dès la semaine suivante⁶⁴⁹, débute une série de quatre articles intitulés *L'Angleterre*, les trois premiers des 22, 29 avril et 6 mai, le dernier du 20 même mois⁶⁵⁰. Cette fois, il mène la charge contre ceux qui parlent et écrivent beaucoup [sur l'Angleterre et ses institutions et] **"restent incompris parce qu'ils sont loin de comprendre"** ... Premier visé, Charles Dupin, rapporteur à la Chambre des députés de plusieurs textes législatifs. **" Le père des ouvriers , ironise-t-il, afin de favoriser MM. les députés-proprétaires et de faire payer au peuple le pain un peu plus cher, est venu dernièrement, à propos de la loi des céréales, sans hésiter ni rougir, vanter la loi anglaise sur la législation des grains (le corn bill), loi sur laquelle il a calqué la sienne ou celle de la commission, assez pourvue en capacités pour le choisir pour son rapporteur. En se laissant influencer par une citation éhontée, les honorables ont fait preuve d'une ignorance impardonnable à des hommes qui se croient l'élite du pays. Le corn bill , ou loi des céréales, est la honte de la législation anglaise. [...] Réforme, à bas le corn bill , à bas les dîmes ; voilà les cris de ralliement du peuple anglais ! "** Au tour maintenant, dans le même article, du *Courrier de Lyon* dont les récents articles sur l'Angleterre **"prouvent que ces messieurs sont de la force de Charles Dupin et de nos honorables."** Mais, il rejoint ce journal pour estimer que la révolution de Juillet a beaucoup avancé l'époque de la réforme anglaise, et s'en féliciter : **"ce seul résultat est immense"** mais il faut **"le rendre fécond"**. Et de conclure par ce souhait : **"Il faut que les gouvernements des deux pays redoublent d'efforts pour activer leurs relations commerciales et les unir ainsi par des liens qu'aucune guerre, qu'aucune commotion ne puisse rompre - La France et l'Angleterre, unies comme deux soeurs, rallieront pacifiquement autour d'elles tout l'univers."**

Le 29 avril, partant d'un commentaire de la *Westminster Review* du mois en cours, qu'il cite après l'avoir traduit, il pose cette question : **"Comment se fait-il que les représentants d'un pays soient les derniers à en comprendre les besoins ?"** Avant de poursuivre : **"En ce moment, par exemple, il serait de la plus haute importance de suivre l'Angleterre dans la voie libérale qu'elle a si largement ouverte, en admettant, moyennant des droits, tous les articles des manufactures françaises et en réduisant les droits sur nos vins. Le ministre français en comprend l'avantage et l'opportunité ; mais il n'ose, de crainte de s'aliéner messieurs les monopolistes qui peuplent la Chambre des députés. Cependant, il faut enfin qu'il se décide, qu'il opte entre les masses qui souffrent et quelques exceptions qui profitent ; il faut qu'il entre, vis-à-vis de l'Angleterre, dans la voie de réciprocité, ou qu'il s'attende à voir prohiber par elle, avec toute justice, les soieries françaises dont l'introduction est vivement attaquée par les fabricants anglais. [...] Que la faiblesse ou l'imprévoyance du gouvernement nous laisse fermer le débouché de l'Angleterre, et nos fabriques sont ruinées, et nos ouvriers, par milliers, seront obligés d'émigrer ou de mendier leur pain"**⁶⁵¹ ..."

Ce plaidoyer vient en renfort de sa nouvelle intervention à la Chambre de commerce, dans sa récente séance du 26 avril, au cours de laquelle il a présenté diverses réflexions et suggestions. L'effroyable épidémie de choléra qui sévit dans la capitale a éloigné les acheteurs étrangers et suspendu commandes et expéditions. Elle a provoqué la **"nullité**

⁶⁴⁹ L'Echo de la Fabrique, n° 26 du 22 avril 1832.

⁶⁵⁰ Signés "Z." et identifiés comme vu ci-dessus.

⁶⁵¹ L'Echo de la Fabrique n° 27 du 29 avril 1832.

des promenades de Longchamp qui déterminent d'ordinaire la mode et le goût et leur impriment leur plus grande impulsion⁶⁵² ". Ces circonstances, dit-il, offrent matière à rappeler énergiquement au ministre du Commerce - ce qui sera fait le 30 du même mois⁶⁵³ - l'adoption des mesures préconisées le 15 février précédent⁶⁵⁴ pour aplanir les difficultés de renouvellement du *bill*.

Justement, dans ce but, une commission mixte franco-britannique a été constituée au sein du ministère français du Commerce afin d'examiner les dispositions de nos tarifs particulièrement hostiles à l'industrie de la Grande-Bretagne⁶⁵⁵. La venue dans la région de l'un de ses membres est annoncée par dépêche ministérielle, en date du 5 avril, à la Chambre, toutes recommandations étant faites pour faciliter l'exercice de son important mandat. **"D'après les termes de cette introduction, comme aussi en raison des rapports avantageux sous lesquels [il] est connu de maisons notables de notre ville, nos communications avec lui ont été aussi franches et aussi complètes que le comportait le caractère de cette mission**⁶⁵⁶ ", assure la Chambre à la mairie de Saint-Etienne.

Arlès-Dufour n'aura sans doute pas été le dernier à manifester sa joie d'accueillir et d'entourer son fidèle ami Bowring. C'est de lui, en effet, dont il s'agit, comme le titre et le développe *L'Echo de la Fabrique*, dans son numéro du 6 mai. Le même journal, le 29 juillet, dira de lui, lors de l'annonce de la mort de Bentham, : **"un homme que la France respecte et aime"**. Le visiteur est d'ailleurs l'actionnaire inattendu de l'hebdomadaire ; et c'est à lui qu'il doit **"la faveur qu'aucun autre journal français n'a obtenu d'être réimprimé et traduit à Londres**⁶⁵⁷ ." L'hôte de marque s'enquiert de la situation auprès de tous, notables et industriels, comme aussi auprès des ouvriers, s'informant de leur état, de leurs gains, de leurs manières de vivre. A ces artistes lyonnais, il rend justice à leur génie inventeur, convenant de la supériorité de leurs ouvrages de goût, et pour la beauté et pour la fraîcheur de leurs couleurs. **"L'Angleterre, confie-t-il, enviera encore longtemps votre supériorité pour les façonnés, ajoutant, mais nous fabriquons les étoffes unies aussi belles qu'à Lyon, seulement elles nous reviennent plus cher. Dans l'intérêt des deux nations, mon opinion bien prononcée est que l'Angleterre ne doit point prohiber vos soieries. Elle devrait plutôt en diminuer encore les droits, bien que cela fût préjudiciable aux manufacturiers de cette patrie. La France devrait également nous ouvrir des débouchés, et diminuer les droits énormes [...] qui équivalent à une prohibition. Je suis partisan de la liberté du commerce et je verrais avec peine que, par l'obstination du gouvernement français [...], le gouvernement anglais, contre sa volonté, soit forcé de prohiber vos soieries. Ce serait un grand malheur."** Son ami Arlès-Dufour en est bien convaincu, lui qui, au cours de ce séjour et d'autres, **"l'aïda de tout son pouvoir et de ses démarches infatigables**⁶⁵⁸" afin que leur but commun soit atteint.

⁶⁵² Propositions de M. Arlès-Dufour, délibération du 26 avril 1832 et lettre CCL n° 335 au ministre du Commerce du 30 avril (Registre Copies de lettres).

⁶⁵³ Lettre CCL n° 335 du 30 avril 1832 au ministre du Commerce (Registre Copies de lettres).

⁶⁵⁴ Lettre CCL n° 212 bis du 15 février 1832, citée supra dans le texte (Registre Copies de lettres).

⁶⁵⁵ Lettre CCL n° 341 du 8 mai 1832 au maire de Saint-Etienne (Registre Copies de lettres).

⁶⁵⁶ *Ibid.*

⁶⁵⁷ *L'Echo de la Fabrique*, n° 11 du 17 mars 1833.

⁶⁵⁸ Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.*

Ici, une remarque s'impose toutefois, au travers d'une lettre adressée par celui-ci à **"Mon cher monsieur Bowring"**, datée **"Lyon le ...1832"**. Il y **"écri[t] et résume les opinions"** que dans leurs **"conversations il a souvent développées."** Sans aucun excès laudatif quand on connaît sa hardiesse de pensée et sa totale franchise, il congratule son correspondant, ayant jugé, à juste titre, sa forte personnalité : **"Vous accomplissez une grande mission et marchez vers un noble but avec une activité, un zèle que l'on ne trouve que chez les hommes qui ont la conscience de la force et la force de la conscience. Vous arriverez ⁶⁵⁹ !" Et si ces compliments peuvent surprendre, on peut l'être tout autant du qualificatif qui suit : "Moi, chétif, vous avez eu la bonté de me demander de m'associer à votre oeuvre ; et vous m'avez même trouvé y travaillant déjà, dans ma petite sphère avec toute l'activité et la persistance dont je suis capable. [...] Je prêche et propage avec vous les idées de la libre concurrence perpétuelle qui mène à la liberté générale du commerce qui, elle même, mènera à l'association pacifique des peuples."** Cependant, la vue qu'ils ont l'un et l'autre de l'avenir est différente, car, rappelle-t-il, **"ce que vous regardez comme but, moi je ne le considère que comme un pas [...] qui mènera à l'association pacifique des peuples."** L'un croit que **"la concurrence illimitée de peuple à peuple et sans aucune entrave, ainsi qu'elle existe dans nos deux pays d'industriel à industriel, amènera la solution de l'équilibre de la production et de la consommation et le classement convenable de toutes les industries."** L'autre craint que, avant de parvenir au but commun et inéluctable, il faille passer par le chaos et la guerre. Et le pacifiste que nous connaissons de les redouter : **"La guerre doit disparaître quelle que soit la forme qu'elle revêt, qu'elle se manifeste sur des champs de bataille ou sur des marchés, de peuple à peuple, ou d'atelier à atelier, avec le canon ou les machines, le fusil ou la navette. Ruiner des hommes, les tuer par les armes ou la concurrence, c'est toujours les tuer et les ruiner."** Et l'utopiste, aussi, de refaire surface : **"Je crois que le temps est proche où un principe nouveau surgira du chaos qui permettra à tous les hommes, à tous, de développer, au soleil où tous auront place, leur activité, leur industrie, leur individualité en s'harmonisant, sans se heurter, se renverser et s'écraser les uns les autres."** Il conclut à ce sujet : **"En démolissant donc avec vous le système féodal du monopole qui d'ailleurs croule de toutes parts, pour étendre celui de la libre concurrence, plus vite, plus fort et meilleur que lui, je reste fidèle à mes principes qui sont ma religion."** Ceci, avant de chanter un hymne à la gloire de Lyon, de sa position internationale, de son avenir⁶⁶⁰, un hymne tellement vibrant qu'il l'amène à ajouter : **"Pardonnez-moi, mon honorable ami, cette digression qui semble étrangère au sujet de ma lettre, mais dont vous comprendrez certainement son opportunité ⁶⁶¹ " ...**

Quelle que soit l'issue de leur combat, Arlès-Dufour poursuit le sien, aux aguets sur tous les fronts. Le voici qui alerte la Chambre de commerce **"sur les événements qui se passaient au Mexique à la date des derniers courriers reçus de cette contrée ⁶⁶² " , "le plus riche de nos débouchés sur ce continent"**, avait déjà précisé le compte rendu de la Chambre au préfet, le 21 janvier ; immédiatement, il est décidé d'éveiller la sollicitude

⁶⁵⁹ En effet, né en 1792, Bowring, élu membre de la Chambre des Communes en 1835, sera consul à Canton en 1849, en 1854 commandant en chef, gouverneur et vice-amiral à Hong-Kong, surintendant du commerce en Chine, nommé député de Devon en 1860. Décédé à Londres le 23 novembre 1872, soit dix mois après Arlès-Dufour (G. Vapereau, *op. cit.*).

⁶⁶⁰ Tout ceci, non pour la première ni pour la dernière fois.

⁶⁶¹ Lettre d'Arlès-Dufour à Bowring, "Lyon le ... 1832", peut-être datée a posteriori (Archives familiales).

⁶⁶² CCL, Registre des délibérations, 10 mai 1832. Nous ne possédons pas de trace d'éventuelles transactions commerciales d'Arlès-Dufour avec ce pays.

du ministre du Commerce sur ce nouveau danger pour notre commerce. Avec la satisfaction que l'on devine, il transmet à l'assemblée du 7 juin 1832 les **"favorables espérances"** pour le maintien du *bill* que lui laisse espérer une récente lettre de Bowring.

Sensiblement au même moment, sans doute reçoit-il la visite d'un ami et ancien condisciple d'Enfantin à Polytechnique, celle de Léon Talabot. Cet ingénieur, **"que d'importants travaux venaient à faire connaître comme profondément versé dans l'art de régulariser et d'utiliser l'action de l'air"**⁶⁶³ est venu à Lyon pour améliorer les procédés de la condition des soies. Arlès-Dufour est en rapport⁶⁶⁴ avec l'un de ses frères, Edmond, ancien procureur du roi à Dreux qui a quitté cette position afin de propager activement sa foi saint-simonienne avant de s'installer avec la "famille" à Ménilmontant⁶⁶⁵. Nous aurons ultérieurement l'occasion d'évoquer le nom des Talabot.

Pendant ce temps, le chroniqueur désormais régulier de *L'Echo de la Fabrique* poursuit inlassablement ses démonstrations, cette fois sur un plan un peu plus technique pour ses lecteurs. Après avoir rappelé que **"le système politique de Pitt fut aussi funeste à l'Angleterre que le système continental à la France"**, que **"le système de Pitt, en Angleterre, est flétri et renversé"**, il constate que **"le système continental en France est honoré, continué et, s'il se peut, renforcé [...]."**

"Mais, poursuit-il, l'arbre de la science de l'économie politique, planté par Adam Smith, avait poussé de vigoureuses racines et ses nombreuses boutures verdissaient de toutes parts. Canning parut au timon, appuyé sur le capable et malheureux Huskisson [victime d'un accident de chemin de fer entre Liverpool et Manchester]. Son coup d'oeil d'aigle lui dit que le temps était venu de cueillir les fruits semés par Smith, Bentham, Ricardo et les autres économistes, et les résumant, il proclama du haut de la tribune, à la stupéfaction des torys, des monopolistes, et à l'admiration des hommes éclairés, la "politique nouvelle". Il dit : "La politique des peuples, c'est-à-dire leur règle de conduite entre-eux, doit être la même que celle des individus. - Que l'intérêt d'un peuple n'est pas comme on le prétend. - Que les autres peuples soient faibles et malheureux, mais bien au contraire qu'ils soient forts, riches et heureux. - Que l'intérêt d'un peuple comme l'intérêt d'un individu est bien d'être entouré de voisins riches, car avec les riches on peut échanger ses productions, et par conséquent accroître son bien-être et ses jouissances, tandis qu'avec les pauvres on ne peut rien échanger, rien gagner, car ils n'ont rien à donner et ne peuvent que recevoir. - Qu'un commerce basé sur la vente en repoussant l'achat est absurde et nul ; et vice-versa. - Que pour beaucoup vendre, il faut beaucoup acheter. Que le véritable commerce, c'est l'échange. - Que, pour les peuples comme pour les individus, la seule règle raisonnable dans leurs transactions est qu'il faut se procurer au plus bas prix possible les objets nécessaires à l'existence ou au luxe, c'est-à-dire donner le moins de travail possible pour le plus de produit possible [...]." Et, après cette longue citation de Canning, de constater : **"Depuis cette époque (1826), le gouvernement anglais n'a cessé de baisser les droits d'entrée sur les principaux articles de consommation [...]; et cependant malgré ces soulagements apportés aux charges qui pèsent sur les consommateurs et la réduction des droits sur les vins de France, les douanes de la Grande-Bretagne qui compte 22 millions d'habitants ont**

⁶⁶³ Lettre CCL n° 366 au préfet du 19 juin 1832 (Registre Copies de lettres).

⁶⁶⁴ Cf. XII - Le saint-simonien.

⁶⁶⁵ Edmond Talabot meurt du choléra à Ménilmontant le 16 juillet 1832.

produit, en 1831, 438 millions de F. Les douanes de la France qui compte 34 millions d'habitants, par conséquent plus d'un tiers de plus, ont produit 70 millions".

Et là, Arlès-Dufour assouvit encore sa répulsion à l'égard des douaniers. **"En Angleterre les douanes ne vexent pas les citoyens ; en France, c'est leur principal but : moyennant 10 % de prime, vous ferez entrer en Angleterre tout ce que vous voudrez ; mais comme simple citoyen, si vous voulez, pour votre usage, apporter en France, une aiguille, un tire-bouchon, 20 cigares, on vous fouille, vous moleste, vous insulte et vous vole, surtout si vous avez le malheur d'être mal ou modestement vêtu. [...] Avec quelles phrases, M. de Saint-Cricq et ses amis les monopolistes nous prouveront-ils qu'ils ont eu raison de retenir la France dans les langes pourris du système continental ? Voyons leurs chiffres ! Ils font pitié ⁶⁶⁶ ."**

Si le dialogue avec le gouvernement français est pour le moment loin d'être institutionnalisé, le gouvernement britannique, lui, est en proie à de violents orages à la suite du projet de réforme parlementaire soulevé par le vent révolutionnaire venu de Paris depuis 1830. "L'Angleterre - 4e article" le rapporte à la première page de *L'Echo de la Fabrique* du 20 mai 1832 ; toujours sous la signature "Z"... Dans un pareil moment, il s'agirait mal de continuer à entretenir les lecteurs des relations commerciales entre les deux peuples. Aussi, en préambule, son auteur reprend quelques-uns des termes de son papier du 22 avril, notamment ceux-ci : **"Les privilèges qui font la puissance et l'influence de l'aristocratie anglaise lui donnent une force dont elle fera certainement usage pour les défendre"** - pour annoncer : **"La résistance de l'aristocratie est arrivée plus tôt que nous le pensions."** Après un rappel de quelques funestes spécificités britanniques, il console en se félicitant et en espérant : **"Heureusement que l'humanité profite de toutes les expériences, et que les grandes fautes aussi bien que les grandes actions servent à accélérer sa marche progressive. Le but que nos prévisions d'hommes peuvent lui assigner est l'association universelle des peuples ⁶⁶⁷ ."** Dans le même esprit, rendant hommage à la force du peuple anglais, : **"La France d'autrefois se serait réjouie des embarras et malheurs qui menacent l'Angleterre ; la France d'aujourd'hui s'en attriste et s'en inquiète ; c'est que partout règne déjà ce sentiment de solidarité de tous les peuples, qui est le germe de l'esprit de famille qui doit un jour les unir tous ⁶⁶⁸"**

"Bravo, bravo, frères ! clame l'éditorialiste, devenu quasi-permanent, s'adressant "A nos frères d'Angleterre" , le 27 mai 1832. "Votre contenance calme et fière comme celle du lion a suffi pour épouvanter vos ennemis qui sont aussi les nôtres ! Par la ruse et la trahison, ils avaient repris le pouvoir ; mais, effrayés de vos énergiques protestations, ils l'ont abandonné comme des lâches ; ils sont rentrés, non sous terre, mais derrière le trône, où ils vont, par de sourdes menées, entraver les efforts de vos ministres et nous faire tout le mal qu'ils pourront. [...] Restez unis, associés, organisés et que Dieu fasse que vous le soyez toujours ; car alors vous éviterez l'anarchie qui trop souvent résulte des victoires du peuple. [...] Vos ennemis sont aussi les nôtres, car ce sont eux qui, pour détourner votre attention, votre énergie de vos véritables intérêts, ont entretenu pendant si longtemps entre vous et nous l'esprit de haine et les guerres sanglantes qui les ont enrichis, eux vos maîtres, et nous ont appauvris, vous et nous travailleurs.[...] C'est la Révolution de Juillet qui, en scellant notre union, a brisé les chaînes dont l'aristocratie vous enlaçait. [...] Allez, frères,

⁶⁶⁶ "L'Angleterre (3e article)", *L'Echo de la Fabrique*, n° 28 du 6 mai 1832.

⁶⁶⁷ Souligné par nous.

⁶⁶⁸ *L'Echo de la Fabrique*, n° 30 du 20 mai 1832.

serrez vos rangs, ne vous laissez pas entamer ni par l'intrigue ni par la menace ! Vos ennemis sont hypocrites et fanfarons ! Clergé et noblesse ! Cent mille individus contre 17 millions ! Comptez-vous, restez unis, soyez calmes, croisez les bras, et ils mourront de rage ! Courage, vos frères de France vous regardent ⁶⁶⁹ ."

Dans le même numéro, le même auteur, décidément fort prolix et toujours anonyme, s'en prend fortement encore au *Courrier de Lyon* - le journal a critiqué le saint-simonisme... - et l'attaque au passage sur le plan rédactionnel : **"Les rares articles sur l'industrie lyonnaise paraissent rédigés par des marchands turcs, et les articles finance , tout aussi rares, par des propriétaires arabes."** Entre les deux articles d'Arlès-Dufour, un autre, signé "A.V.", traite **"De l'union universelle des travailleurs ⁶⁷⁰ " ...**

Les espoirs qu'a fait naître la lettre de Bowring, portée à la connaissance de la Chambre de commerce comme vu plus haut, ne doivent pas cependant mettre un terme à la campagne de presse engagée ; bien au contraire, il faut presser le pas. Toujours sous la même plume, *L'Echo de la Fabrique* du 10 juin lui consacre les deux colonnes de sa première page sous le titre **"De la prohibition des soieries françaises en Angleterre"** . L'état précaire des relations commerciales de la France et de l'Angleterre **"est si fragile qu'en ce moment, il tient au résultat d'une enquête parlementaire provoquée par les ennemis de la liberté du commerce et les anti-réformistes (les aristocrates) [britanniques]. Le terme fixé par la loi qui permet l'introduction des soieries françaises approche ; la loi sera-t-elle prorogée, renouvelée ou rapportée ? Voilà la question : on comprend qu'elle est d'une immense gravité pour nous ; car de sa solution dépend le travail, c'est-à-dire la vie, l'existence de milliers d'ouvriers, et cependant il n'en est pas plus question à Lyon que s'il s'agissait de quelque changement à faire au Coran.**

"Est-ce ignorance, légèreté ou indifférence ? [...] Dans un tel état de choses, n'eut-il pas été du devoir de nos fabricants de se réunir pour adresser pétition sur pétition au gouvernement, et appuyer énergiquement des démarches qui, à ce qu'on nous assure, ont été faites par notre Chambre de commerce. [...] Voudrait-on nous faire croire que les bourgeois ne savent se réunir et s'entendre que lorsqu'il s'agit de niaiseries ou de futilités ? Nous avons trop bonne opinion d'eux ; mais si malheureusement il en était ainsi, alors nous, écho des travailleurs, nous engagerions les ouvriers à se réunir à leur défaut, pour discuter et signer une pétition au Roi. La chose en vaut la peine ! Il s'agit pour plusieurs branches de notre industrie, et par conséquent pour des milliers d'ouvriers, de vie ou de mort. Le sujet [...] mérite qu'on se dérange et s'en occupe un peu ⁶⁷¹ ! "

Les 1er et 8 juillet, deux articles, sous le même titre "Industrie lyonnaise" et du même auteur, alimentent encore "la une" de *L'Echo de la Fabrique* ⁶⁷² . Le premier dresse un fort intéressant tableau des relations commerciales du moment entre la fabrique et les différents pays du monde importateurs de soieries. Dans l'autre, le saint-simonien montre l'oreille en voulant pallier les grands inconvénients de l'industrie morcelée ; on l'aura compris, pour y parer, une seule solution, l'association ! **"Eh ! qu'on ne jette**

⁶⁶⁹ *Ibid.*, n° 31 du 27 mai 1832. Article totalement anonyme cette fois.

⁶⁷⁰ *Id.*

⁶⁷¹ *L'Echo de la Fabrique*, n° 33 du 10 juin 1832. Article d'Arlès-Dufour, paru sans aucune signature mais identifié comme vu plus haut.

⁶⁷² *Ibid.*, n° 36 et n°37, des 1er et 8 juillet 1832. Le premier article est signé "Z", le second reste anonyme. Tous deux sont identifiés selon la table des matières du journal.

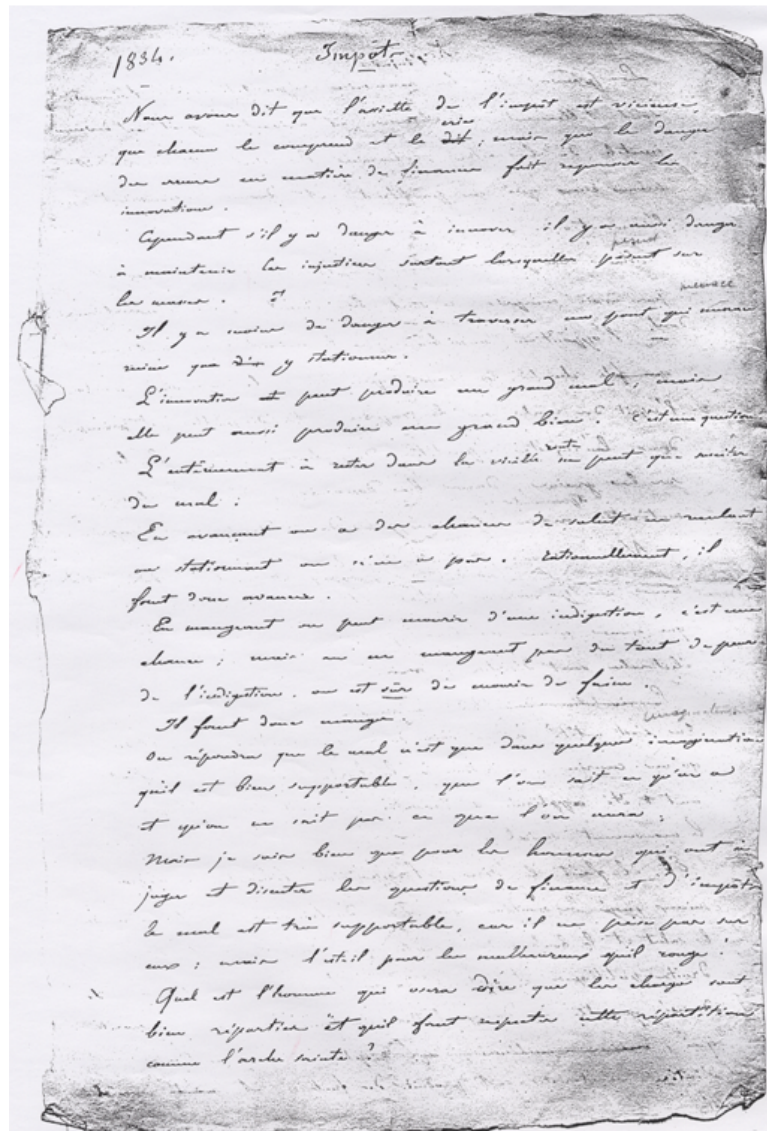
pas les hauts cris à ce mot d'association, et qu'avant d'avoir lu et réfléchi on ne hurle pas que c'est impossible ! Ce n'est pas de l'association, pour l'exploitation de l'industrie que nous voulons parler, mais de l'association pour faire, à frais communs, toutes les expériences, tous les essais, pouvant provoquer et activer le perfectionnement et le développement de notre industrie dans toutes ses branches. Ce n'est pas un cercle de fabricants tel qu'il a existé que nous demandons ; nous avons, Dieu merci, assez de langage [sic], et savons, par expérience, qu'il sort peu de bon des grandes assemblées délibérantes. Nous demandons une association d'industriels, une association composée de fabricants, marchands de soie, commissionnaire, teinturiers, chefs d'ateliers, mécaniciens, artistes, enfin d'hommes directement intéressés à la prospérité de notre industrie et voulant y concourir ⁶⁷³ .” Le développement de cette idée, annoncé pour un prochain numéro, ne semble pas avoir reçu de suite ; par contre, l'impôt progressif, d'une part, et La Martinière⁶⁷⁴, d'autre part, feront prochainement l'objet des préoccupations de l'auteur de cette suggestion. Cette même livraison du dimanche 8 juillet 1832 annonce les résultats des élections de l'avant-veille à la Chambre de commerce. Elles découlent de l'ordonnance royale du 16 juin prévoyant, sur le territoire, le renouvellement immédiat et intégral de la composition de ces organismes. **“Une pièce curieuse sous tous les rapports”**, écrit *L'Echo de la Fabrique* qui se refuse à commenter l'économie de cette nouvelle législation. **“Nous nous contenterons, ajoute-t-il toutefois, d'engager ceux de nos lecteurs qui aiment à étudier les choses difficiles, les problèmes, les énigmes, les vieux grimoires, à lire cette ordonnance** ⁶⁷⁵ .” Quoi qu'il en soit, les neuf membres du tribunal de commerce, les douze membres de l'ancienne Chambre de commerce, vingt-huit notables choisis par ces deux corps et trente-et-un prud'hommes, chefs d'atelier et fabricants, avaient été convoqués, ce jour-là, au Palais Saint-Pierre. Sur quatre-vingt notables représentant le commerce, soixante s'étaient exprimés. Au premier tour, avaient immédiatement été élus à la majorité absolue : Laurent Dugas, marchand de soie (58 voix), Isaac Rémond, fabricant d'étoffes unies (58 voix), Beaup, commerce de banque (57 voix) et, en quatrième position, Arlès-Dufour (46 voix)⁶⁷⁶ devançant, malgré un seul semestre d'exercice, trois autres membres dont Brosset (33 voix) ; un second tour avait été nécessaire pour l'élection de leurs huit autres collègues. A la séance du 13 août, les commissions sont constituées et, en compagnie de Brosset, Rémond, Goujon, Mante et Mestrallet, Arlès-Dufour se trouve naturellement affecté à la commission des manufactures.

⁶⁷³ L'Echo de la Fabrique, n° 37, 8 juillet 1832.

⁶⁷⁴ Cf. VII - L'antidote à la pauvreté.

⁶⁷⁵ "Chambre de commerce", L'Echo de la Fabrique, n° 37, 8 juillet 1832.

⁶⁷⁶ On notera que le nouveau mode d'élection pour la formation des Chambres de commerce ne remet pas en cause la nomination précédente d'Arlès-Dufour réélu.



Manuscrit de « l'impôt progressif » publié dans le n°39 de « L'Echo de la Fabrique » du 22 juillet 1832.

Il est aussitôt mis à contribution pour rédiger un nouveau travail sur la situation de la Fabrique, lu par le président au cours de la séance du 13 septembre et approuvé pour servir de base au rapport attendu par le préfet. L'occasion est, bien sûr, saisie pour souligner, une fois encore, les inquiétudes liées au sort du bill : **"Si [...] le parti manufacturier [anglais], s'alliant à l'opposition torie et arguant de notre persévérance dans le système de prohibition absolue contre les articles même de production anglaise dont nous sommes dans l'impuissance de nous passer et dont nous tolérons tacitement, pour ce motif, l'introduction par contrebande, obtenait le rejet du bill et la prohibition de nos produits, il n'y a pas à douter que les ordres de printemps, pour l'Angleterre, ne fussent nuls ; et par le chiffre de seize millions auquel nous avons estimé leur importance, on peut juger du dommage qu'en éprouveraient nos manufactures de soieries. Espérons [...] que l'incertitude qui, dans tous les temps et dans tous les**

pays, est la mort des transactions commerciales, aura cessé avant l'ouverture de la saison ⁶⁷⁷ ."

Pendant ce temps, la commission d'enquête nommée par le parlement britannique sur la question du renouvellement du *bill* poursuit activement ses réflexions. Bowring en tient informé, à la fois, la Chambre de Lyon et son correspondant et ami. A l'intention de ce dernier, il adresse copie de son travail remis à cette autorité ; Arlès-Dufour se refuse à traduire lui-même, comme il le lui est demandé en raison de son grand intérêt, l'épais document s'il n'est pas certain d'en voir votée l'impression⁶⁷⁸ ; il est finalement chargé de rechercher un traducteur versé dans la connaissance des deux langues. Quoi qu'il en soit, les éléments ainsi parvenus à la Chambre **"paraiss(e)nt de nature à exiger que l'attention de Monsieur le Ministre du Commerce soit de nouveau éveillée sur la nécessité d'assurer le renouvellement du bill des soieries par des démonstrations de réciprocité de la part de la France"** . Aussi, il est arrêté que, **"nonobstant que ses précédentes lettres, relativement à cette mesure, soient restées sans réponse, elle écrira itérativement d'une manière pressante et dans le même sens à M. le Ministre."** Cette fois, la Chambre de commerce de Lyon semble entendue ; une dépêche du ministre du 20 novembre 1832 lui annonce **"la présentation prochaine aux Chambres d'un projet de loi contenant des dispositions propres à faciliter le renouvellement du bill dont il s'agit"** ⁶⁷⁹ ."

C'est sur cet espoir que se clôt l'année 1832, pour l'organisation consulaire du moins. Non pour celui de ses membres qui, en son sein, y achève une première année de collaboration particulièrement active ! Et qui sait qu'on n'a pas le droit de se bercer de folles espérances !

Evidemment, il avait été loin de se satisfaire d'un signe encourageant, venu de la Chambre des communes britannique, même si ses amis Bowring et George Villiers en étaient les instigateurs ; le 7 août, elle avait adopté un *bill* aux termes duquel l'Angleterre et la France feront échange réciproque d'un exemplaire de chaque ouvrage imprimé dans ces pays. **"Un bill qui ne fera pas verser de larmes"** ⁶⁸⁰ , avait commenté, dans ses informations diverses, *L'Echo de la Fabrique* du 19 août.

D'autre part, la commission du parlement anglais n'avait adopté le renouvellement de l'important *bill* qu'à une seule voix de majorité ! La Chambre de commerce s'en était émue dans sa séance du 13 novembre auprès du ministre. Dans le journal de Lyon *Le Précurseur*, daté du surlendemain⁶⁸¹, "M. A.D."⁶⁸² emboîtait le pas dans un article de plus de deux colonnes, sous le titre "Des prohibitions", sous la forme de questions et de réponses sur l'inanité de la situation, non sans avoir mis en cause la carence gouvernementale : **"Le système continental, dont M. de Saint-Cricq était l'enfant et le gendarme, continué par la Restauration [il l'écrit avec une minuscule !] sous sa direction, est encore debout en mil huit cent trente-deux"** ⁶⁸³ , et M. d'Argout, homme éclairé mais faible,

⁶⁷⁷ Lettre CCL au préfet n° 398 du 20 septembre 1832 (Registre Copies de lettres).

⁶⁷⁸ Registre des délibérations CCL, 22 novembre 1832.

⁶⁷⁹ Registre des délibérations CCL, 6 décembre 1832.

⁶⁸⁰ *L'Echo de la Fabrique*, n° 43, 19 août 1832.

⁶⁸¹ Reproduit tardivement dans *L'Echo de la Fabrique*, n° 61, du 23 décembre 1832 où nous l'avons relevé.

⁶⁸² C'est bien la première fois qu'Arlès-Dufour sort partiellement de l'incognito par l'apparition de ses initiales.

⁶⁸³ En italiques dans le texte.

qui préside à nos destinées commerciales, semble toujours sous l'influence funeste de l'inévitable M. de Saint-Cricq, le douanier incarné. Et, plus loin, poursuivant son plaidoyer : **"Et il faut le dire, depuis quelques années l'Angleterre, en baissant encore les droits sur nos soieries, en réduisant ses droits sur nos vins [...] a donné des preuves matérielles de son désir d'alliance avec la France, preuves que nous avons reçues avec la plus grande indifférence. Faut-il s'étonner si les bons sentiments se changent en antipathies lorsqu'ils n'éveillent ni écho ni réciprocité ? [...] On le voit, la question est grave et n'admet pas de juste milieu ; il faut entrer franchement dans le système libéral que suit l'Angleterre ou persister dans la voie du système continental. Si le gouvernement français veut la ruine complète de l'industrie nationale de Saint-Etienne, de Saint-Chamond et de Lyon, s'il veut que nos ouvriers déjà si malheureux meurent de faim par milliers, il n'a qu'à opter pour le système du privilège et du monopole. Les monopolistes et les privilégiés le béniront. Mais le peuple !!! "** , concluait-il.

Sur l'intégralité de sa page deux et une partie de la trois, le 21 novembre, *Le Courrier de Lyon* imprimait quant à lui, en regard des résolutions proposées par le comité d'enquête anglais, une réponse solidement étayée - à nouveau un important travail - aux allégations contenues dans ce document. Un travail, précise le journal, **"rédigé par un de nos compatriotes familier avec les matières commerciales, et parfaitement placé pour connaître à fond et apprécier nos relations avec l'Angleterre** ⁶⁸⁴ ." La traduction du texte anglais est, sans doute, due à l'auteur de la réponse ; mais il est certain que la colonne réservée à cette réponse est signée des initiales "A.D." ! Quitte à passer pour un "marchand turc"...

L'article paru dans *Le Précurseur* appuyant la nouvelle démarche de la Chambre de commerce ont-ils, tous deux, joué - enfin ! - un rôle dans la décision ministérielle française du 20 novembre ? Mais l'auteur de cet article ne craint-il pas que, après un long silence valant fin de non-recevoir, cette décision ne soit qu'un nouveau moyen dilatoire gouvernemental, sinon que les choses traînent encore en longueur ? Plus tôt, aux bourgeois fabricants, avec fermeté mêlée de quelques ménagements, *L'Echo de la Fabrique* n'avait-il pas, par son écrit non signé, reproché leur inertie ⁶⁸⁵ ? Faute de pétition au gouvernement de leur part, il en promettait une émanant des ouvriers ! L'hebdomadaire tient parole dans son numéro 60 du 16 décembre 1832. A l'adresse de **"Mrs les Membres de la Chambre des Députés"** , **"la pétition suivante, revêtue de la signature d'un grand nombre d'ouvriers, partira lundi soir pour Paris, où elle sera présentée à la Chambre des Députés. Ceux qui voudraient y apposer leur signature sont prévenus de passer au bureau, demain, avant deux heures précises."** **"Les soussignés, chefs d'ateliers et d'ouvriers en soie des villes de Lyon, la Croix-Rousse et la Guillotière ont l'honneur d'appeler votre attention sur une question des plus vitales de leur industrie, et de laquelle dépend l'existence de leurs familles."** Il s'agit évidemment de la crainte que l'Angleterre, par représailles, ferme ses marchés aux productions françaises : **"ce qui anéantirait l'existence de plus de vingt mille ouvriers déjà dans la misère et que ce débouché soutient encore"** . **"Cette rupture dans les transactions commerciales ruinerait l'industrie la plus nationale, l'une des plus anciennes de France, et un grand nombre de celles qui s'y rattachent. Il dépend de vous, Messieurs, de la détourner, non seulement sans imposer au pays aucun sacrifice, mais en le délivrant des chaînes qui l'écrasent, et en lui ouvrant des sources de bien-être."**

⁶⁸⁴ Le Courrier de Lyon, 21 novembre 1832.

⁶⁸⁵ L'Echo de la Fabrique, n° 33, 10 juin 1832 (Cf. supra).

"Depuis l'époque où l'Angleterre a accueilli nos étoffes, nos exportations se sont élevées à plus de 25.000.000 [francs] par année ; et ce débouché entretient des consommations qui n'existeraient pas, ou iraient à l'étranger : il compense celui de l'Allemagne, maintenant très restreint, et la consommation intérieure qui, malgré le bas prix de nos étoffes, a considérablement diminué depuis quelques années .

"Nos exportations pour la Grande-Bretagne ne pourraient que s'accroître, par un traité de commerce, en rapport avec les besoins et les productions des deux pays. C'est pour en arriver à cet heureux résultat que nous en appelons, Messieurs, à votre patriotisme éclairé ⁶⁸⁶ ." Ainsi donc, voici le but lâché en ces derniers mois de 1832 : la conclusion d'un traité de commerce avec la Grande-Bretagne ! Un objectif qu'Arlès-Dufour va poursuivre avec acharnement pendant bien de nombreuses années encore...

Car cette pétition, c'est bien lui, personnellement, qui en a pris l'initiative, excédé des palinodies du gouvernement. Au nom des canuts, ceux de l'insurrection de novembre 1831... Il l'a rédigée, en a pesé les mots, la formulation, les arguments, la retouchant à maintes reprises. En sont témoins les deux brouillons que nous lui connaissons ⁶⁸⁷, écrits de sa main ; et, du reste, ne correspondent-ils pas encore au texte qui sera rendu officiel... Plus tard, revivant les phases si variées des multiples activités qui auront constitué sa vie au travers de ses vieilles archives, il datera l'un de ces brouillons "1833" à juste titre, l'autre simplement "183..", la mémoire faisant défaut.

Et il poursuit : **"Ecoutez les plaintes de l'Angleterre, elles sont justes et semblent l'écho de celles des travailleurs de France ; l'Angleterre demande que vous lui donniez les moyens de nous payer, autrement que par la contrebande, les produits qu'elle achète de nous. Ces moyens, Messieurs, il est facile et même urgent de les lui donner, en déclarant, ainsi qu'elle le fit pour nous en 1826, que toutes les provenances d'Angleterre entreront en France, moyennant un droit temporaire assez élevé, pour préserver d'un coup trop rude quelques branches d'industrie, et assez bas pour empêcher la contrebande, qui ruine le commerce régulier, frustre le trésor de ses revenus et démoralise les populations qu'elle fait vivre hors la loi. [...]**

"Et pour cela, levez les prohibitions qui entravent le commerce et l'industrie. Par cette mesure, vous augmenterez prodigieusement le produit maintenant insignifiant des douanes ; avec cet accroissement de recettes vous pourrez satisfaire aux vœux et aux besoins du peuple qui, de toute part, demande avec instance l'abolition des impôts indirects qui écrasent les travailleurs. Pour nous, Messieurs, nous comprenons si bien que le temps des privilèges est passé, que nous consentons volontiers à la libre sortie des soies de France dont le privilège nous donnait un grand avantage sur nos concurrents. Nos frères du midi doivent être libres d'aller vendre leurs produits par tout le monde, comme nous devons l'être d'acheter le blé, le fer, la houille, le coton, la laine, etc., où nous la trouverons meilleur marché.

"Messieurs, vous êtes tous propriétaires ou industriels, alors vous éprouvez comme nous le besoin de la paix, et vous devez comprendre que les moyens les plus sûrs de la rendre plus durable, c'est de multiplier les relations d'intérêt matériel d'homme à homme, de ville à ville, de peuple à peuple." Des termes semblables à ceux

⁶⁸⁶ "Pétition à Mrs les Membres de la Chambre des Députés", L'Echo de la Fabrique, n° 60, 16 décembre 1832.

⁶⁸⁷ Archives familiales.

trouvés sous sa plume dans l'un de ses premiers rapports que nous lui connaissons, daté de 1822⁶⁸⁸ !

Et il arrive au terme de son appel : **"Or, comment pouvez-vous l'espérer avec des douanes trop élevées et des prohibitions qui parquent et isolent les peuples, les empêchent de lier, d'entretenir et d'étendre leurs relations, par l'échange mutuel de leurs produits et de leurs industries. Nous savons, Messieurs, combien vos moments sont précieux ; mais la question que nous vous soumettons est de la plus haute politique ; c'est celle du travail, c'est-à-dire de la vie intérieure et extérieure des peuples, enfin de l'existence de notre populeuse cité** ⁶⁸⁹ ."

Ainsi, à leur tour, les députés seront-ils parfaitement avertis de l'ampleur de leurs responsabilités lorsque le projet de loi visé plus haut leur sera soumis. A la Chambre de commerce de Lyon, après celle du 6 décembre, la dernière séance de 1832, celle du 22, était consacrée à la distribution trimestrielle des jetons de présence ; le préfet, M. de Gasparin, en recevait un, le président Laurent Dugay 5, Arlès-Dufour 4.

Ce dernier, avec quatre présences aux six séances du premier trimestre, huit aux neuf du second, trois aux quatre du 3e, trois aux cinq du dernier, par sa seule assiduité, était loin, déjà, d'avoir démerité de la confiance de ses pairs.

XIV - LYON, TREMPLIN DE L'ORIENT

"Votre rôle à vous, dans tout ceci, prend une gravité considérable ⁶⁹⁰ ". Michel Chevalier, par lettre du 24 octobre 1832, en avait averti Arlès-Dufour. La famille saint-simonienne devait être regroupée à Lyon et chacun de ses membres y faire oeuvre de prolétaire.

Dans certains milieux de la ville, il paraissait préférable de **"passer pour un voleur et assassin que pour saint-simonien** ⁶⁹¹ " ... Indifférents à ce jugement arbitraire, Arlès-Dufour, Derrion et Drut, sans aucunement se décourager, avaient loué une salle, place de Sathonay, pour y faire de la propagande individuelle et y ouvrir des cours gratuits de lecture, d'écriture, de musique, de dessin, etc.⁶⁹² Pour cette raison et la même violation du droit de réunion qu'à Paris, la justice lyonnaise poursuit, elle aussi, de ses rigueurs, sinon le groupe, du moins Derrion nommément. **"Il faut que vous ayez la bonté de veiller au procès entamé contre Derrion, demande le 28 octobre Michel Chevalier à Arlès-Dufour . Il me paraît impossible que le parquet l'abandonne. Vous sentez qu'il y aura un bon parti à tirer d'un bon procès en cour d'assises. La parole de Duveyrier, ou celle de Barrault, ferait à Lyon une sensation très vive : si le procureur du roi tient à ce qu'on les entende chez vous, merci, grand merci ; on n'est pas plus prévenant** ⁶⁹³ ."

⁶⁸⁸ Termes déjà cités in VI - La découverte de l'Angleterre, extrait dudit rapport également mentionné in V - L'installation lyonnaise.

⁶⁸⁹ [Arlès-Dufour], "Pétition à Mrs les Membres de la Chambre des Députés", L'Echo de la Fabrique, cité supra.

⁶⁹⁰ Pour mémoire, lettre déjà citée in XI - Le saint-simonien (OSSE, Vol. 8, p. 122).

⁶⁹¹ Lettre Vidal à Picard, ? (A.N. AB XIX 332, citée par H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 364).

⁶⁹² H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, p. 364.

⁶⁹³ OSSE, Vol. 8, p. 143.

Sensiblement dans le même temps, Ménilmontant perd ses derniers cénobites, qu'ils soient *voltigeurs* ou *torys*, comme Michel Chevalier les appelle, : les premiers délaissent le costume et, pour y reprendre leurs activités, rentrent dans le monde ; les autres le rejoignent, mais avec une mission bien précise : celle d'y enseigner **"en tout lieu et au nom de Dieu, père et mère , la fraternité universelle, l'égalité de l'homme et de la femme, le classement selon la capacité, la rétribution suivant les oeuvres, l'amélioration morale, l'élévation intellectuelle et le bien-être matériel de TOUS et de TOUTES, et notamment de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre** ⁶⁹⁴ ."

"Deux voies étaient ouvertes au prosélytisme saint-simonien, celle de la rénovation morale et celle des grandes créations industrielles. [...] Tandis que Bruneau et Hoart conduisaient les groupes prolétaires dans le midi de la France, et qu'Emile Barrault s'appêtait à leur ouvrir la porte de l'Orient, l'oeuvre des chemins de fer était commencée et ardemment poursuivie par Flachet, Lamé, Clapeyron, Pereire, etc. ⁶⁹⁵ "

Bien entendu, Arlès-Dufour, homme de progrès, incline depuis longtemps vers cette dernière voie ; mais ces *torys*, par vagues successives, il se fait un devoir, avec ses amis lyonnais, de les accueillir et de leur apporter son plus large concours.

Le 7 novembre, à la barrière du Trône, un premier détachement composé de Massol, Rogé, apôtres, et de Dumolard et Casimir, ouvriers saint-simoniens, s'ébranle, accompagné durant deux lieues par la famille et par ses chants dont ceux de Vinçard. Enfantin, qui est accompagné d'Holstein, a souhaité que ce départ se fasse sur cette même route de Vincennes où il a **"tiré le canon, en 1814, avec Hoart et Bruneau** ⁶⁹⁶ " **"qui ont fait leurs preuves sur les champs de bataille et de paix** ⁶⁹⁷ ". Après le *salut*, il s'adresse à tous : **"Dieu ne veut affranchir le travailleur qui souffre que par la douceur et la bonté qu'il a mises en nous. Dites-le à Lyon aux combattants du 21 novembre, à ceux qui ont écrit sur leur drapeau : "Vivre en travaillant, ou mourir en combattant". Marchons** ⁶⁹⁸ !"

Trois jours après, une autre "petite armée pacifique", avec le même cérémonial, sous une pluie battante et aussi à pied, lui emboîte le pas, par la barrière d'Italie. **"Notre dernière montre en or a servi à acheter des guêtres et des souliers aux apôtres qui sont partis ce matin** ⁶⁹⁹ ", souligne Michel Chevalier auprès de son fidèle correspondant lyonnais. Appel financier discret à sa bourse ? Cette seconde mission comprend Machereau, peintre, Terson, ex-curé catholique, Desloges, ancien garçon boucher, tous trois apôtres et plusieurs ouvriers saint-simoniens, précise, sous le titre "Mission saint-simonienne", un article, anonyme, paru dans *L'Echo de la Fabrique* du 18.

La semaine suivante, c'est le retour du Languedoc de Hoart et Bruneau que ce journal annonce, pour le jour même, soit le 25 novembre, sous titre identique mais, cette fois, sous la signature de Cognat ; rendez-vous au Moulin-à-Vent à midi pour "*communier* avec leurs pères." Et comme ce dimanche voit, par le pont de la Mulatière, l'arrivée de la seconde

⁶⁹⁴ *Ibid.*, p. 146.

⁶⁹⁵ *Ibid.*, p. 197.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 153.

⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 156.

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 154.

⁶⁹⁹ Lettre de Michel Chevalier, 11 novembre 1832, à Arlès-Dufour (ARS. 7646/553, citée par H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens, op. cit.*, p. 437).

mission venue de Paris, celle de Machereau, le cortège, constitué des deux groupes en costume saint-simonien très remarqué, cantiques chantés à pleins poumons, emprunte les faubourgs et le pont de la Guillotière pour rejoindre les Brotteaux, où un banquet est préparé⁷⁰⁰. **"Voyez votre banquet de Lyon"**⁷⁰¹, avait bien recommandé Michel Chevalier à Arlès-Dufour, dans son courrier du 24 octobre...

Cognat remet la direction de la famille lyonnaise, **"formée avec son frère Derrion"**, à ses nouveaux chefs Hoart et Bruneau. Des toasts - **"Au Père"**, **"A l'association pacifique des travailleurs"** - sont portés par eux à l'issue de ce "repas fort simple" servi par des apôtres, devant un auditoire **"de plus de cent personnes, hommes, femmes, enfants"**. Un bal improvisé, salle Casati, termine la soirée.

Tous ces agissements de la secte lyonnaise, ces défilés, ces chants en ville, ces réunions, ne cessent d'inquiéter la police. Le 1er décembre, elle fait apposer les scellés sur une salle, au 17 rue Masson, où deux saint-simoniens, Germain et Romano, donnaient des leçons gratuites de mathématiques aux ouvriers⁷⁰². Pour autant, l'activité de l'église lyonnaise ne se ralentit pas, multipliée au contraire, en cette fin d'année 1832, par l'arrivée de nouvelles missions, parties de la capitale les 28 novembre, 3 et 15 décembre.

Bien tristement, cette dernière mission de quinze hommes - dont le compositeur Félicien David - conduite par Barrault, prend le départ, sitôt le prononcé de l'arrêt de la cour de cassation : le pourvoi est rejeté et, comme il l'avait prédit, Enfantin reçoit, aussitôt, "le baptême de la prison" Sainte-Pélagie⁷⁰³ ; Michel Chevalier également.

Mais de Charles Duveyrier, pas la moindre trace ! Pourtant, *L'Echo de la Fabrique*⁷⁰⁴, annonçant cette double incarcération, rappelle bien, et les trois condamnations à un an de prison prononcées, et les trois pourvois en cassation formés. Quel est le sort réservé à **"ce fou à lier"**, comme Enfantin le qualifiait deux ans plus tôt, car, ajoutait-il, **"il nous aime comme un amant aime sa maîtresse, une fille sa mère"**⁷⁰⁵ ? Parmi les dernières lettres - de la période présente - que lui adressait **"l'un des fils les plus aimants et les plus aimés"**⁷⁰⁶, celle du 10 novembre savourait auprès du Père, avec quelque impudence, la liberté retrouvée : **"Le monde m'appelle, le monde luxueux, aristocratique, le monde où les femmes laissent à l'homme la puissance de nom et se contentent de la puissance de fait. Je deviens mondain et moi le poète de Dieu, je vais sabrer le monde comme je vous ai caressé, vous mon père, qui avez été longtemps l'unique objet de mes affections... Le premier fait que je veux réaliser, c'est de gagner assez d'argent pour pouvoir m'installer à l'Opéra, aux Bouffes, au Café de Paris, etc., et par les choses que j'aurais écrites m'ouvrir les portes des riches et des aristocrates ; une fois les portes ouvertes nous verrons bien..."** Cependant, il ajoutait : **"Oui, je vais sabrer le monde, le sabrer et le baiser, sans autre boussole que ce que vous avez mis en moi."**

⁷⁰⁰ "Nous sommes invités à publier la note suivante" dit L'Echo de la Fabrique 9 décembre 1832 qui rend compte de la manifestation.

⁷⁰¹ OSSE, Vol. 8, p. 125.

⁷⁰² L'Echo de la Fabrique, 2 décembre 1832.

⁷⁰³ Là même où Saint-Simon fut incarcéré en 1793/1794.

⁷⁰⁴ "Revue quindécimale", L'Echo de la Fabrique, 30 décembre 1832.

⁷⁰⁵ Lettre d'Enfantin, Constantinople, Avril 1830, au docteur Bailly (OSSE, Vol. 27, p. 88). Egalement citée par H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 90, selon ARS 7644.

⁷⁰⁶ OSSE, Vol. 8, p. 169.

Je vous prie de ne me juger que sur mes oeuvres, et non pas sur ce que je n'aurai pas fait , mais sur ce que je ferai. [...] En tout cas, Père, je sens VOTRE OEUVRE et je l'aime en vous avouant que vous seul me la faites aimer ⁷⁰⁷ ..."

Toujours est-il qu'Enfantin, seulement quatre jours après le début de sa détention, ironise : **"Si tu vois Charles, écrit-il à Lambert, tu peux lui dire que la prison est charmante, qu'on y mange et qu'on y dort à ravir, que personne n'y maigrit, car Michel engraisse ; si tout cela le tente, il lui est facile d'en faire l'essai** ⁷⁰⁸ ." "L'essai" ne fut pas tenté ! Les *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* jettent un voile pudique sur le sujet. De même, et de leur côté - sauf omission de notre part -, les principaux historiens du saint-simonisme cessent, pour le moment, d'évoquer la figure du fils de l'un des membres les plus actifs du Tribunat. Brutalement, elle sombre dans un oubli général.

C'est que, dans la mesure où elle est connue, la raison de ce silence est faiblement avouable. Le père de Charles ⁷⁰⁹, dans le pénible souvenir de ses emprisonnements à Luxembourg - par les Autrichiens après la fuite à Varennes -, puis à l'Abbaye - sur ordre de Robespierre ⁷¹⁰ -, avait imploré la clémence de Louis-Philippe ⁷¹¹. Il n'avait pas hésité à plaider la folie de son fils et à demander qu'il fut placé en maison de santé; sa famille, seule, pourrait l'y visiter et le calmer et, bien entendu, assurait-il, seraient rigoureusement exclus tous les membres de la "Société anti-sociale". Le coeur du roi y fut sensible et Duveyrier ne subit, nous dit-on, qu'une partie de sa peine ⁷¹². Vraisemblablement, le paiement de la seule amende de cent francs !

Cette grâce accordée à son ami, Chevalier ne semblait pas l'ignorer le 18 novembre ; encore confiant en la sentence, il écrivait à Enfantin : **"Et je ne crois pas que, pour vous ni pour moi, ce soit la prison** ⁷¹³ ." Duveyrier y échappe ! Il est piquant de noter qu'une douzaine d'années plus tard, le "poète de Dieu" sera nommé, sous le même souverain et par Montalivet, ministre de l'Intérieur, inspecteur général adjoint des prisons...

Quant à ses anciens catéchumènes, toujours fidèles à leur foi, à peine arrivés à Lyon, les voici, les uns et les autres, qui s'emploient comme manoeuvres, treize heures par jour ; pourtant, pour la plupart, ils sont bien peu habitués à d'aussi rudes labeurs. Pour ces hommes qui veulent **"réhabiliter, honorer le travail"** , **"les actes viennent à l'appui des discours** ⁷¹⁴ " se félicite *L'Echo de la Fabrique*. **"Sublime apostolat auquel nous applaudirions si des idées mystiques ne venaient mal à propos"** rappelle-t-il dans un autre article du même jour, fidèle à sa ligne de conduite impartiale.

Les détracteurs ne font pas défaut. Moins laudatives, et de beaucoup, les attaques du *Courrier de Lyon* ne manquent pas. Par contre, *Le Journal du Commerce* du 28 décembre, catégorique, rassure ses lecteurs : **"Jamais dans les prédications saint-simoniennes, il**

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 170, et H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 320.

⁷⁰⁸ Lettre d'Enfantin, 19 décembre 1832, à Lambert (OSSE, Vol. 8, p. 204). Dans cette même lettre, Enfantin qui continue de travailler, après lecture d'Indiana, demande au destinataire de voir son auteur, "Mme Dudevart" au 19 quai Malaquais.

⁷⁰⁹ Pour mémoire, ancien premier président de la Cour impériale de Montpellier parmi ses quelques titres cités partiellement in XI - Le saint-simonien.

⁷¹⁰ Il en fut miraculeusement libéré la veille des massacres de septembre 1792.

⁷¹¹ In Honoré Duveyrier, *op. cit.*, p. XXV, note, introduction de Maurice Tourneux.

⁷¹² Cf. chapitre XII - Le saint-simonien, en note, extrait des écrits de Charles Duveyrier.

⁷¹³ OSSE, Vol. 8, p. 189.

⁷¹⁴ *L'Echo de la Fabrique*, 16 décembre 1832.

n'est dit un mot qui tendit à l'anarchie, à la désobéissance aux lois, au renversement ou au mépris même du gouvernement établi... Bien au contraire, des missionnaires catholiques ont toujours prêché la révolte contre la loi, contre les hommes, contre les choses, ils faisaient de Dieu le génie du mal dont ils étaient les dignes ministres."

Parfois, les tracasseries journalistiques se transforment en violences physiques. En témoignent les avanies et insultes subies, sur la route de Nogent à Méry, par Rigaud, à la tête de sa compagnie d'ouvriers, de la part de quelques soldats du 1er régiment de ligne. Barrault, sur la route de Lyon où son arrivée est prévue le 1er janvier, par une lettre adressée de Troyes, se plaint, aussitôt, auprès de leur colonel, de cette **"conduite scandaleuse"**, rapporte *L'Echo de la Fabrique* du 30 décembre 1832. En annonçant l'insertion prochaine de cette doléance, il ajoute que Barrault **"vient dresser copie de cette lettre à M. Arlès-Dufour, négociant à Lyon, qui nous l'a remis[e]."**

Jusqu'à présent, le "chef d'état-major" n'a jamais été nommé ; nulle part. Encore ne l'est-il ici qu'à titre professionnel, sans arrière-pensée, presque par inadvertance. Il est vrai qu'il est devenu un familier des bureaux de la place de la Boucherie des Terreaux, siège de l'hebdomadaire, et un chroniqueur de plus en plus prolixe dans ses colonnes. Indépendant d'esprit, sans doute ne s'arrête-t-il pas à ce genre de détail : animé du souffle de ses profondes convictions, il entend bien les assumer, même au-delà ; la fidélité en amitié commande ! De plus en plus d'ailleurs, face à l'afflux massif des missionnaires et aux préoccupations et dispositions qui s'ensuivent. H.-R. d'Allemagne note qu'en ce début de 1833, Arlès-Dufour fait preuve **"d'une ardeur que sa famille et ses amis s'efforçaient souvent de modérer"** ⁷¹⁵ ."

Les matinées musicales, avec Félicien David et Rogé, et les bals qui se succèdent sont autant d'occasions d'attirer l'intérêt de la population, jusqu'au jour où tombe l'interdiction du procureur du roi. Un bal, "charmant", avait été organisé, **"avec un ordre, une décence et une tranquillité admirables"** ⁷¹⁶ , pour la première fois à la Rotonde de Perrache. Il sera, hélas, le dernier. Se fondant sur l'arrêt de la Cour de cassation dissolvant la Société saint-simoniennes, défense est faite au propriétaire d'ouvrir le dimanche 20 janvier. La force armée est requise pour exécuter cet ordre et **"renvoyer chez eux les danseurs et les danseuses, fort peu satisfaits d'en être pour leurs frais de toilette et de leur course. Si le pouvoir veut rendre les saint-simoniens intéressants et grossir le nombre de leurs prosélytes, il ne pouvait trouver un meilleur moyen que la persécution !"** Par deux lettres au maire, Barrault, à Lyon depuis le début du mois et à qui Bruneau et Hoart ont, naturellement, cédé la direction du centre local, s'insurge, contre l'interdiction désormais faite d'organiser bals et promenades en costumes dans la ville ⁷¹⁷ . Bien entendu, ses suppliques resteront vaines. Décidément, les difficultés s'amoncellent tandis que les saint-simoniens font l'objet d'une surveillance accrue.

Une occasion macabre va leur permettre, une nouvelle fois, de faire parler d'eux. Depuis quelques années, le nombre de condamnations à la peine capitale suivies d'exécutions est en forte diminution. En 1829, 68 exécutions pour 89 condamnations, en 1830 38 pour 92,

⁷¹⁵ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 366. Dans ses Notes, Pauline remarque seulement, à propos des idées saint-simoniennes de son mari, qu'il les "a professées et répandues toute sa vie."

⁷¹⁶ Le Journal du Commerce, 23 janvier 1833. Selon d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 328, ce bal donné à l'occasion de l'arrivée à Lyon du détachement de Barrault avait réuni 2.000 personnes ; il avait été précédé d'un banquet de 241 couverts.

⁷¹⁷ Journal du Commerce, 30 janvier 1833.

en 1831 28 pour 108⁷¹⁸, soit respectivement 76%, 41%, 26%. Malgré cela, c'est, à n'en pas douter, la peine de mort qu'encourt celle qui se proclame régente de France, la duchesse de Berry ; rentrée clandestinement en France avec l'aide des légitimistes, elle a été arrêtée à Nantes dans des circonstances vaudevillesques.

Deux jours après, le 9 novembre 1832, Enfantin qui ne doute jamais de rien, s'adresse directement à la reine : **"[...] Une FEMME, mère et fille de ROI, une FEMME de votre sang va être condamnée à MORT. REINE ! FEMME ! Que toutes les FEMMES, à votre voix, nous délivrent du BOURREAU ! Toutes sont prêtes. Plus d'ECHAFAUD ! DIEU m'ordonne de faire retentir publiquement, hautement, ce cri de ma foi, afin que tous et TOUTES l'entendent** ⁷¹⁹ **."** Dès le lendemain, prenant la plume à l'adresse de Hoart et Bruneau, il leur recommande **"la plus grande publicité possible"** autour de sa supplique : **"Ce fait est le point de départ de l'introduction des femmes dans la politique, sentez-en promptement l'importance** ⁷²⁰ **..."**

Lors de la dernière session d'assises du Rhône, un certain François Guerre, convaincu de double assassinat suivi de vol, a été condamné à mort. Le 20 février 1833, l'échafaud est dressé sur la place Louis XVIII⁷²¹, dans le quartier Perrache, **"où l'on a heureusement relégué les exécutions capitales** ⁷²² **"**, rappelle, deux jours après le supplice, *Le Journal du Commerce*. C'est aussi pour relever que les saint-simoniens, dont l'habitation est située dans ledit quartier, ont masqué la façade de leur maison d'une tenture noire portant ces mots "Plus de sang⁷²³", comme l'avait écrit le Père condamnant l'échafaud. Et, là aussi dans ce journal, **"bien que nos doctrines sociales, gouvernementales et autres ne soient pas celles des saint-simoniens"**, on loue leur initiative : **"Nous ne pouvons qu'applaudir aux sentiments nobles, généreux et humains que leur ont inspiré un tel vœu, à la réalisation duquel nous mettons toutefois une restriction en ce qui concerne les assassins** ⁷²⁴ **."**

Cependant, la banderole ne reste pas longtemps en place, rapidement enlevée par la police. Lemême quotidien, le surlendemain, en rend compte et commente : **"C'est ainsi que l'on rencontre toujours la police partout où elle n'a que faire, et qu'on ne la voit jamais là où sa présence, où son action serait indispensable. C'est ainsi qu'elle s'occupe de politique et de prétendues conspirations... C'est ainsi qu'elle fait arracher la tenture noire des saint-simoniens qui émettent un vœu d'humanité, de morale et de paix, en manifestant leur horreur du sang et qu'elle livre scandaleusement aux regards du public indigène la tête et le corps du supplicié traversant la ville, ouverte de toutes parts."** Le tombereau où devaient être reçus la tête et le tronc du guillotiné n'était pas arrivé à temps !

Dans leurs cellules, Enfantin et Michel Chevalier ne restent pas inactifs. Ils pensent, rêvent, méditent, écrivent inlassablement, recopient et annotent les textes du passé, préoccupés déjà d'assurer la pérennité de leurs archives. L'imagination toujours débridée,

⁷¹⁸ Rapport Barthe in L'Echo de la Fabrique, 2 décembre 1832.

⁷¹⁹ Lettre d'Enfantin à la Reine des Français, ? novembre 1832 (OSSE, Vol. 8, p. 165-166. Typographie respectée).

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 167.

⁷²¹ Actuelle place Carnot.

⁷²² Le Journal du Commerce, 22 février 1833.

⁷²³ Lettre d'Enfantin à la Reine des Français, citée supra. (Le Journal du Commerce, 24 février 1833).

⁷²⁴ Le Journal du Commerce, 22 février 1833.

outre un calendrier saint-simonien - commémoratif des **"faits remarquables de notre vie**⁷²⁵ " - , ils conçoivent un collier **"dont chaque anneau se rattache aux phases de notre vie ; chacun d'eux désignant les hommes qui, jusqu'ici ont marqué leur passage parmi nous**⁷²⁶ ." De cette **"chaîne, signe de la triple servitude du célibat, du prolétariat et de la prison que le Père et ses fils ont subi pour le peuple"** , Duveyrier n'en est pas absent !

Par lettre du 6 février 1833, Holstein, chargé d'apporter cette **"nouvelle marque distinctive de l'admission des néophytes éprouvés**⁷²⁷ " aux "enfants" de Lyon, reçoit de Chevalier le protocole de la cérémonie de remise. Les consignes sont minutieusement élaborées. Avant de recevoir l'accolade et le collier, chaque récipiendaire doit prononcer un acte de foi en Dieu, selon un texte préétabli, et proclamer notamment : **"Je crois que Dieu a suscité le Père pour appeler la Femme-Messie qui consacrerait l'union par égalité de l'homme et de la femme, de l'humanité et du monde."** Quant aux destinataires, Michel Chevalier désigne, d'accord avec Enfantin, Barrault, Bruneau et Hoart. Et c'est pour ajouter aussitôt : **"Tu le mettras toi-même à Arlès."** La distribution eut lieu à Lyon **"à la fin de février**⁷²⁸ " , plus exactement le 17⁷²⁹, à l'occasion d'un grand banquet de trois cent cinquante couverts⁷³⁰ .

Nous avons peine à penser qu'Arlès-Dufour put se prêter publiquement à cette solennité. Enfantin, lui-même, semble en douter. Soucieux de la composition de cette assistance, il ajoute : **"Y avait-il quelques bourgeois ? Arlès y paraît-il quelquefois**⁷³¹ ? " Ce collier, lui fut-il remis au cours de cette séance plénière ou plutôt en privé, par son ami Holstein qui avait lui-même souri à l'annonce de cette **"puériorité**⁷³² " ? Toujours est-il que ce **"rêve de chaudronnier en délire**⁷³³ " fut accepté... En témoigne sa présence parmi ses souvenirs pieusement conservés, d'abord par sa femme, leurs descendants ensuite.

Malgré la symbolique parfaitement orchestrée de la réunion, malgré la nombreuse assistance, la famille lyonnaise est apparue froide et fatiguée. En fait, le foyer saint-simonien se consume lentement. Les disciples, éparpillés dans la région au gré des chantiers, peinent à la tâche pour des salaires de misère ; leur bel exemple peu couronné de succès, ils se lassent. Certains autres, peu attirés par la ville, préfèrent poursuivre leur apostolat ailleurs. La "famille" lyonnaise va ainsi s'effiloche au cours des quelques mois suivants avant que Hoart, le 30 mai, se résigne à prononcer sa dissolution.

"Les lisières sont coupées" ; **"je veux éviter [...] de donner une direction fixe à qui que ce soit de mes enfants"** , avait écrit Enfantin à Holstein, le surlendemain de son entrée à Sainte-Pélagie. A chacun désormais - et pour le moment - de propager sa foi comme il l'entend. Duguet rêve d'évangéliser l'Amérique, rien moins. Cayol, à peine arrivé

⁷²⁵ OSSE, Vol. 8, p. 216.

⁷²⁶ Lettre d'Enfantin, 4 février 1833 à Barrault (OSSE, Vol. 8, p. 215).

⁷²⁷ OSSE, Vol. 8, p. 218.

⁷²⁸ *Ibid.*, p. 220.

⁷²⁹ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 371.

⁷³⁰ Selon le compte rendu adressé par Holstein à Enfantin et dont celui-ci lui accuse réception le 28 février 1833 (OSSE, Vol. 28, p. 156).

⁷³¹ Lettre du 28 février 1833 susvisée (OSSE, Vol. 28, p. 157).

⁷³² H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 347.

⁷³³ Maxime Du Camp, Souvenirs littéraires, *op. cit.*, p. 413.

à Lyon, prend le chemin de Marseille, avec sept compagnons, dont Thomas Urbain. De là, à la tête de son **"Armée des Pyrénées et Loire"**, **"je regarde Lyon, je veille sur Paris, à ma droite l'Italie, à ma gauche l'Ibérie, en réserve l'Afrique et l'Asie"**, mande-t-il, dans son **"premier bulletin"**⁷³⁴, à Arlès-Dufour, le 4 janvier 1833. Lui est-il reconnaissant de quelques biens matériels ? Est-ce simplement la manifestation désintéressée d'une amitié rapidement nouée lors de son passage ? Ou bien encore l'indice de relations d'affaires antérieures, ou... à venir ? Ne dit-on pas de lui qu'il est **"commerçant habile, prêt à tout et bon à tout faire depuis la commission des soieries jusqu'à l'oiseau du maçon"**⁷³⁵ ? En moins de trois mois, il visite Nîmes, Montpellier, Béziers, Toulouse, puis Toulon, Ajaccio, Bastia et, de nouveau, Marseille, le 14 mars, avant de s'embarquer pour l'Égypte. D'Alexandrie, le 21 mai, il tient à faire partager à Arlès-Dufour sa satisfaction devant le succès de ses prédications⁷³⁶. Mais le but de l'équipée est d'atteindre Le Caire et les difficultés financières sont grandes...

A Marseille, le chemin de Cayol avait croisé celui de Barrault et sa mission, eux en partance pour Constantinople. A cet ancien professeur de lettres, Enfantin, dès ses premiers jours d'internement, écrivait : **"A vous Lyon, à vous la France, à vous le monde"**⁷³⁷ ! " . Et le 26 janvier 1833 : **"J'entends, du fond de ma prison, l'Orient qui s'éveille et qui ne chante point encore, qui crie. [...] La grande communion se prépare ; la Méditerranée sera belle cette année depuis Gibraltar jusqu'à Scutari ; cette côte brûlante se soulève, et appelle l'Occident endormi sous la parole de ses phraseurs de tribune. [...] Le temps est venu. Tu peux M' annoncer à l'Orient et y appeler la MERE"**⁷³⁸ ..."

Dans le même temps, plus précisément le 28 janvier, Barrault qui décidait l'institution de l'association des "Compagnons de la femme", déclarait à ses amis lyonnais avoir reçu une révélation : **"Je sais où est la Mère : en Orient !"** Cette coïncidence jugée curieuse, voire mystérieuse, fut vue par l'un et par l'autre comme un signe divin... A vrai dire, l'idée était déjà dans l'air. Cet "appel de l'Orient" cheminait dans les esprits depuis plusieurs mois. Barrault, comme Duveyrier, y avait déjà songé. Michel Chevalier, dans *Le Globe* du 5 février 1832, construisant son *Système de la Méditerranée*, avait écrit : **"La Méditerranée doit être désormais un vaste forum sur tous les points duquel communieront les peuples jusqu'ici divisés. La Méditerranée va devenir le lit nuptial de l'Orient et de l'Occident"**⁷³⁹ . "

L'Orient ! Mais quel Orient⁷⁴⁰ ? L'Algérie⁷⁴¹ ? Ce pays, pourtant en début de conquête et de mise en valeur, où tout est à créer, personne n'y pense ; dans l'instant du moins⁷⁴². Pour

⁷³⁴ H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 330.

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 327.

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 331.

⁷³⁷ Lettre du 20 décembre 1832 (OSSE, Vol. 8, p. 206).

⁷³⁸ OSSE, Vol. 8, p. 212.

⁷³⁹ *Ibid.*, Vol. 6, p. 55.

⁷⁴⁰ Pour mémoire, cf. Philippe Régner, "Le mythe oriental des saint-simoniens" in *Les saint-simoniens et l'Orient - Vers la modernité*, *op. cit.*

⁷⁴¹ Pour mémoire à propos de cette appellation, cf. note in chapitre IX - La Révolution de 1830.

⁷⁴² A la seule exception d'un bref voyage de Rogé et Massol en août 1833 pour y fonder un théâtre (Philippe Régner, *Les saint-simoniens en Égypte*, *op. cit.*, p. 40).

cause : *Le Globe* saint-simonien du 10 novembre 1831, au moment où l'on commence déjà à s'interroger sur le sort à réserver à cette conquête⁷⁴³, n'a-t-il pas envisagé de **"laisser à l'Angleterre le soin de civiliser les côtes barbaresques en commençant par Alger"**⁷⁴⁴ ? Ceci, même si ce fameux "Système de la Méditerranée" espère, pour prochain, le jour où **"un voyageur, parti du Havre de grand matin, pourra venir déjeuner à Paris, dîner à Lyon et rejoindre le soir même à Toulon le bateau à vapeur d'Alger"** ; il est vrai que c'est pour ajouter aussitôt : **"ou d'Alexandrie"**⁷⁴⁵ . Nous l'avons dit, si pour Cayol c'est l'Egypte, l'Orient, pour Barrault, c'est Constantinople. Ainsi en avait-il décidé en quittant Lyon le 4 mars 1833 ; le 22, il s'embarque à Marseille sur *La Clorinde*⁷⁴⁶ à la tête d'un compagnie de douze hommes. Ils **"portent tous un nouveau costume qui consiste en un gilet écarlate à manches, une tunique blanche, un pantalon écarlate collant, des bottes molles sur le pantalon, des gantelets noirs et une écharpe noire autour du cou"**⁷⁴⁷ . Le groupe est composé entre autres de Cognat, Rigaud, des polytechniciens Félix Tourneux, Jean Prax et Pierre Decharme, Urbain - qui avait quitté Cayol -, aussi Félicien David et... son piano ! Le présent d'un admirateur des apôtres⁷⁴⁸ .

Le saint-simonisme ne prône-t-il pas le rôle social de l'artiste ? Du poète qui **"chantera désormais l'espoir du peuple qui travaille" ? Du "musicien dont la musique enivrante et puissante [...] s'emparera, par toutes ses mélodies, par toutes ses variations, de la puissance d'émotion réservée à la musique"**⁷⁴⁹ ? Le généreux donateur de l'instrument n'est pas celui auquel on pourrait penser⁷⁵⁰ ..., malgré les encouragements et soutiens divers prodigués au futur compositeur du *Désert*.

Le piano de David va accompagner la petite troupe de Barrault tout au long de ses tumultueuses pérégrinations. Arrivée à Constantinople le 15 avril, en plein conflit turco-égyptien, elle en est expulsée huit jours plus tard à destination des Dardanelles, de là d'îles en îles avant de se retrouver à Smyrne. Dans cette ville, ils nouent une relation avec Lamartine, en exil depuis la chute de Charles X et sur le point de rentrer en France. La documentation saint-simonienne qui lui est remise ne séduit pas le poète. **"Mais si je ne puis partager vos jeunes illusions sur la réalisation d'un âge d'or ici-bas, je partage plus que personne vos nobles désirs d'amélioration sociale"**⁷⁵¹ . Leurs destins se rencontreront, plus tard...

Avant Alexandrie où l'on retrouve Cayol et ses compagnons, Smyrne ne sera qu'une étape de plus dans ce long périple. En définitive, ce ne sera qu'un périple de plus, parmi d'autres. L'Egypte va devenir l'unique destination, le centre d'une agitation brownienne accélérée, un lieu d'arrivées, d'allées et venues continues, de départs définitifs aussi... C'est à ce pays, en effet, que **"l'Orient des saint-simoniens se réduit en fin de compte :**

⁷⁴³ Cf. Jacques Canton-Debat "Espoirs et déceptions : Les six premières années de la conquête au travers des relations avec la Chambre de commerce d'Alger", *L'Algérien*, décembre 1994, n° 68, pp. 27-35.

⁷⁴⁴ Il est vrai pour s'arrondir, en contrepartie, des provinces rhénanes.

⁷⁴⁵ OSSE, Vol. 8, p. 60.

⁷⁴⁶ Commandé en second par Garibaldi, "initié à la politique humanitaire" (OSSE, Vol. 9, pp. 25, 55 et 75).

⁷⁴⁷ *L'Echo de la Fabrique*, 2 juin 1833.

⁷⁴⁸ H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 372.

⁷⁴⁹ Appel du Père Rodrigues, rue Taitbout, du 27 novembre 1831 (OSSE, Vol. 4, p. 217).

⁷⁵⁰ Il s'agit du fabricant Chavan (Philippe Régner, *Les saint-simoniens en Egypte*, *op. cit.*, p. 136).

⁷⁵¹ *Le Moniteur Universel*, 18 août 1833 (H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 376).

ce pays est le seul, du fait du passage de Bonaparte, à donner prise à la science et à la technique françaises⁷⁵² ." Avec Prosper Enfantin va être donné le signal de **"la seconde expédition culturelle française en Egypte"**⁷⁵³ ."

Alors que Barrault et ses Compagnons de la Femme guettent infatigablement l'apparition de la Femme-Messie dont Enfantin **"pouvait se croire destiné à en devenir l'époux"**⁷⁵⁴ , le détenu est extrait de Sainte-Pélagie, ainsi que Michel Chevalier, pour comparaître une seconde fois, le 8 avril 1833, devant les assises de la Seine. Toujours de façon théâtrale ! **"Un riche manteau de velours orné d'hermine est jeté avec grâce sur ses épaules. Des bottes confectionnées avec art montent jusqu'à ses genoux ; un cachemire enlace son cou et tombe sur sa poitrine, sa barbe est longue et arrangée avec le plus grand soin"**⁷⁵⁵ ." En définitive, l'article 291 du code pénal est jugé inapplicable aux réunions saint-simoniennes et le caractère religieux du mouvement reconnu implicitement dans les limites du maintien de l'ordre public. Ils sont donc acquittés sur le même délit qui les a fait condamner, au moins sur ce chef, à la prison. Ils n'en rejoignent pas moins leur "cage" commune, en fait un appartement de quatre pièces au premier étage de Sainte-Pélagie...

A l'occasion du procès, on avait remarqué que Michel Chevalier avait **"quitté le costume de saint-simonien"**⁷⁵⁶ " et, **"avec l'assentiment du Père"** , coupé sa barbe, complément indispensable de ce costume. Ces quelques signes d'indépendance, prise après un cas de conscience de l'un, les objurgations de l'autre - **"sa religieuse fidélité"** presque brutalisée⁷⁵⁷ -, précédaient une rupture consommée définitivement le 5 mai. Pour Michel, l'heure de l'"émancipation" avait sonné, celle de sa libération, pour raisons de santé approchait ; elle intervenait le 6 juin.

Peu après, Enfantin confie, tristement, à son vieil ami Holstein : **"Six mois encore de prison et complètement ignorant de ce que je ferai en sortant d'ici"**⁷⁵⁸ " . Mais, la "coque de silence" ne tarde pas à être percée. Il s'agit de faire sonder l'ancien apôtre Henri Fournel, polytechnicien, ancien directeur du Creusot, afin de **"provoqu[er] des ingénieurs des ponts ou des mines à venir visiter l'Egypte pour y méditer quelque oeuvre à faire plus tard, l'année prochaine, par exemple."** Leurs vues, leurs rêves, à l'un et à l'autre, se rejoignent. **"La route d'Alexandrie au Caire va bientôt s'exécuter"** , s'enthousiasme Enfantin auprès de Petit, un des anciens "novices" de Ménilmontant, ex-avocat, qui leur a servi d'intermédiaire. **"Le canal de Suez se fera certainement aussitôt que Méhémet"**⁷⁵⁹ **songera un peu moins à ses armées. [...] Il y a donc à offrir à Méhémet cinq cents travailleurs, au moins , pour commencer, conduits par cinquante hommes, dont moitié , au moins, sortiraient de l'Ecole polytechnique. C'est une oeuvre qui**

⁷⁵² Philippe Régner, "Le mythe oriental des saint-simoniens", cité supra, p.44.

⁷⁵³ Amin Fakhry Abdelnour, préface, in Philippe Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*

⁷⁵⁴ OSSE, Vol. 9, p. 11, note.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, Vol. 8, p. 225.

⁷⁵⁶ *Ibid.*, Vol. 8, p. 225.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, Vol. 9, p. 6.

⁷⁵⁸ Lettre d'Enfantin, ? juin 1833, à Holstein (OSSE, Vol. 9, pp. 27 & 28).

⁷⁵⁹ Il s'agit de Mohammed Ali, vice-roi d'Egypte. L'orthographe des OSSE a été conservée.

ne saurait encore me concerner activement, quoiqu'elle doive être faite par des saint-simoniens, sur l' invocation du PERE en prison et de la MERE attendue ⁷⁶⁰ .

Le canal de Suez ! Un ouvrage déjà entrepris par l'Egypte des Pharaons, trois mille cinq cents ans plus tôt et rapidement tombé en ruines, puis par Darius, roi des Perses, vers 500 avant notre ère, relayé par les empereurs Trajan et Adrien, en l'an 100, désensablé au VIII^e siècle, sous le nom de "canal du Prince des Fidèles". Seuls, quelques vestiges demeurent. Mettre aussi ses pas, avec émotion, dans ceux de Bonaparte, de Monge et Berthollet, et de l'ingénieur J.-M. Le Père⁷⁶¹ dont les travaux sont fébrilement scrutés par Fournel à la bibliothèque du Jardin des Plantes. Quelle **"manifestation incontestable et gigantesque de la puissance de la doctrine"** ⁷⁶² ! A Rodrigues, quelques instants avant de mourir, Saint-Simon avait murmuré : **"Souvenez-vous que pour faire quelque chose de grand, il faut être passionné"** ⁷⁶³ .

Enfantin allait s'employer à son projet avec d'autant plus de passion qu'une heureuse nouvelle lui parvient : **"Dieu ne veut pas que vous respiriez plus longtemps l'air étouffé de la prison"** ⁷⁶⁴ , lui écrit, le 23 juillet, Cécile Fournel. Une ordonnance d'amnistie particulière signée par le roi, les portes de la prison s'ouvrent, en effet, devant lui le 1^{er} août 1833⁷⁶⁵ .

Retiré à Ménilmontant dans la plus grande solitude, il ne tarde pas à annoncer à Barrault sa dernière inspiration et sa prochaine venue : **"Je ne sais quand l'Orient me verra, mais ce sera bientôt."** Egalement : **"C'est à nous de faire, entre l'antique Egypte et la vieille Judée, une des deux nouvelles routes d'Europe vers l'Inde et la Chine ; plus tard, nous percerons aussi l'autre à Panama"** ⁷⁶⁶ .

Un double hommage, au passage, à la mémoire de Saint-Simon qui avait déjà songé à relier, au travers du Mexique, l'Atlantique au Pacifique - et, là aussi par un canal, Madrid à la mer -, avant d'ajouter, programme d'instructions fermes et détaillées à l'appui : **"Suez est le centre de notre vie de travail ; là, nous ferons l'acte que le monde attend pour confesser que nous sommes mâles."**

Cet acte, il entend le faire partager à Michel Chevalier ; celui-ci se récusé. Il n'est plus question pour lui de se placer sous la tutelle du Père, sans rompre pour autant avec ses anciens amis. Le contact est d'ailleurs conservé avec Arlès-Dufour à qui, avec scepticisme, il s'adresse : **"Le Père Enfantin part avec Fournel, Lambert, Holstein, Ollivier, Alexis pour l'Egypte. Il part demain. Ils veulent faire oeuvre d'ingénieurs, percer l'isthme de Suez. L'idée est belle et grande assurément. Leur projet, d'ailleurs, tel que Fournel me l'a exposé [...] n'a pas le sens commun. Il est possible, d'un autre côté, que s'il**

⁷⁶⁰ Lettre d'Enfantin à Petit (OSSE, Vol. 9, p. 40).

⁷⁶¹ Curiosité de l'histoire que cette homonymie avec le surnom d'Enfantin, comme souligné par Ph. Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*, p. 146.

⁷⁶² OSSE, vol. 9, p. 41.

⁷⁶³ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁶⁴ Lettre de Cécile Fournel, 23 juillet 1833, à Enfantin (OSSE, Vol. 9, p. 42).

⁷⁶⁵ En faveur d'Enfantin comme de Chevalier, selon Le Constitutionnel et Le Courrier (OSSE, Vol. 9, p. 47). Pour mémoire, celle, exceptionnelle, de Charles Duveyrier.

⁷⁶⁶ Lettre d'Enfantin, 8 août 1833, à Barrault (OSSE, Vol. 9, pp. 55-57).

avait le sens commun il avortât et qu'il soit réservé au Père Enfantin de réaliser de ces choses qui n'auront le sens commun que dans six cents ans ⁷⁶⁷ ."

Très vraisemblablement, Arlès-Dufour est averti directement du prochain passage à Lyon de son ami Enfantin qui ne pouvait pas ne pas le retrouver à cette occasion, ni descendre chez lui ; d'autant que le Père y a convoqué les ex-capitaines Hoart et Bruneau, en leur assignant une tâche bien définie : **"Je n'aurai pas besoin d'argent ici ; mais il faut m'en préparer pour Alexandrie, et le plus possible. Vous verrez Montpellier. Mais déjà Lyon et Grenoble devront s'exécuter. Il n'y a plus à reculer ; je veux pratiquer ⁷⁶⁸ , et l'on dit assez que je suis fort en théorie pour avoir quelque confiance . Ce n'est plus de l'argent perdu, j'en répons ⁷⁶⁹ ."** Arrivé le 1er septembre pour y **"recevoir l'offrande de ses fidèles ⁷⁷⁰ "** , il quitte la ville peu après pour s'embarquer, avec ses compagnons, le 23 à Marseille.

L'Echo de la Fabrique du 15 septembre 1833 commente : **"Au dire de tous les journaux, l'oeuvre que ces hommes méditent est colossale et au-dessus de leurs forces, et surtout de leurs moyens financiers depuis longtemps épuisés. Faire un chemin ou un canal à travers un désert de plus de trente lieues afin de réunir la Mer Rouge à la Méditerranée et de rendre ainsi l'Europe toute voisine de l'Inde, voilà le travail qu'avec des hommes d'une grande valeur, il est vrai, mais sans argent, le père Enfantin veut entreprendre."**

Derrière lui, l'émigrant laisse ceux qui prépareront les hommes devant, plus tard, répondre à son appel. Et il ordonne : **"Hoart et Bruneau, vous vous occuperez du personnel et du matériel des travailleurs. Rogé et Massol, de la musique et des costumes [...]. Vous devez chercher les ressources nécessaires à l'équipement et au départ de l'armée ⁷⁷¹ ."**

Avec clairvoyance, la position du gouvernement français à son égard ne lui échappe pas. Celui-ci, dit-il, **"voit avec plaisir mon départ, non seulement par raison de police , mais parce que je le délivre ainsi d'un élément, sinon de trouble, au moins d'émotion ; il le voit encore avec plaisir pour le but que je me propose, et ceci dans un intérêt national, politique et industriel ⁷⁷² ."** Avec lucidité également, il observe : **"Le seul obstacle pourra être la volonté du gouvernement anglais ⁷⁷³ ."**

De son côté, la veille de quitter Lyon, Fournel qui, parmi d'autres, accompagne Enfantin, tient à exposer longuement à **"[s]on cher Arlès" "la pensée profonde de l'expédition sous le rapport industriel"** . Pour lui aussi, **"la première pensée qui se présente est celle de l'opposition de ce grand négociant"** , même si l'Angleterre **"pourrait comprendre qu'elle devait faire une affaire à Suez"** .

⁷⁶⁷ Lettre de Michel Chevalier, 28 août 1833, à Arlès-Dufour (ARS 7704 selon H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 360). Michel Chevalier fut ensuite chargé par le gouvernement d'une mission aux Etats-Unis d'où il écrivit une série de lettres publiées dans le Journal des Débats, réunies par la suite en un volume sous le titre Lettres sur l'Amérique du Nord.

⁷⁶⁸ Recourir aux services de quelqu'un. (Petit Robert).

⁷⁶⁹ OSSE, Vol. 9, p. 62.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁷¹ *Ibid.*, pp. 100-101.

⁷⁷² Lettre, ? août 1833 à Ardoin, "notable financier" ayant patronné diverses publications saint-simoniennes (OSSE, Vol. 9, p. 83).

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 84.

Au destinataire, bien convaincu déjà de cette évidente nécessité, il prêche l'union des deux nations. **"Si la hiérarchie des hommes s'est successivement modifiée, croyez-vous que la hiérarchie des nations n'accomplisse pas des évolutions semblables"** , lui demande-t-il, avant de se prononcer de façon prémonitoire, plus de cent ans avant, sur "les Amériques" : **"Quelle que soit la force maritime actuelle de l'Angleterre, je ne comprendrais pas comment elle ne serait pas dépassée un jour par les flottes de cette île gigantesque qui, suspendue au pôle, partage l'Océan lui-même en deux océans [...]. La marine américaine deviendra, par rapport à celle de l'Angleterre, ce que fut la marine de l'Angleterre par rapport à celle de la Hollande."** De même, voit-il, à l'autre bout du monde, **"cet espace immense qui obéit à l'autocrate et qui baigne, comme un océan, presque toutes les contrées de l'Europe"** , la Russie **"transformant d'un seul signe ses nombreux bataillons en bras producteurs"** . Telles sont les raisons pour lesquelles la France et l'Angleterre doivent être toujours **"rattachées par un lien matériel aux deux centres qui grandissent devant nos yeux"** ; et **"c'est parce que la communication des deux mers, exécutée comme nous le concevons, serait un puissant mobile au mouvement industriel européen, que l'Angleterre, dans son intérêt bien entendu , devrait nous seconder"** ⁷⁷⁴ ."

Dans ses bagages, Fournel a pris soin de ranger son bel uniforme d'ingénieur des Mines. Comme il l'avait fait à l'embarquement un mois avant à Marseille, à Alexandrie, il le revêtit, ainsi que Lambert, pour quitter le bord du *Principe Ereditario*, aux côtés d'Enfantin. La suite qui les accompagne est composée de Holstein, Ollivier et Petit. Pour les accueillir, ils sont là, près d'une dizaine, parmi lesquels Duguet, envoyé quelques jours auparavant en éclaireur, Barrault, David - avec son piano... Cécile Fournel n'allait pas tarder à rejoindre Henri, son mari, accompagnée de Clorinde Rogé, l'une et l'autre bonnes saint-simoniennes. Urbain, Cognat sont au Caire à la quête de renseignements pour "l'oeuvre". D'autres sont partis à destination de Constantinople et de la Grèce. Cayol, Rigaud, Tourneux, Touché, eux, sont rentrés définitivement en France.

Peu après l'accostage, une première visite protocolaire s'impose parmi les contacts à prendre auprès de la colonie française, celle à rendre au représentant de notre pays, M. Mimaut, consul général, assisté de son jeune vice-consul ; ils y reçoivent le plus obligeant accueil. **"Un excellent jeune homme qui nous aime"** ⁷⁷⁵ , assurera Enfantin, quelques mois après, parlant du frais émoulu diplomate, âgé de 27 ans, en poste depuis l'année précédente. Il a pour nom Ferdinand de Lesseps.

Entre l'Egypte et la France, l'ambiance est des plus favorables. Le vice-roi Méhémet-Ali n'est pas oublieux : **"C'est votre père qui a fait de moi ce que je suis. Souvenez-vous que vous pouvez toujours compter sur moi"** ⁷⁷⁶ , rappellera un jour, au jeune diplomate qui lui est présenté, le pacha d'Egypte. Aussi, entreprenant et énergique, s'est-il entouré d'un certain nombre de Français afin de moderniser le pays. Soliman Bey - alias Joseph de Sèves, né à Lyon en 1788, ex-commandant français licencié par la Restauration et réfugié en Egypte où il est promu général et pacha⁷⁷⁷ -, a réformé et instruit l'armée ;

⁷⁷⁴ *Ibid.*, p. 88 & s. Cette copieuse lettre de Fournel à Arlès-Dufour du 3 septembre 1833 est adressée de Marseille (et non de Lyon), selon Annexe N° 8, p. 424, in J. Charles-Roux, *op. cit.* ; ce qui pourrait paraître plus vraisemblable. Toutefois, les OSSE précisent bien : "Avant de quitter Lyon...".

⁷⁷⁵ Lettre d'Enfantin, 18 août 1834, à Melle Saint-Hilaire (OSSE, Vol. 10, p. 16).

⁷⁷⁶ Alex de Lesseps, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁷⁷ Jean-Pierre Gutton [dir.], *op. cit.*, p. 373, selon A. Vingtrinier, Soliman Pacha, colonel. - Philippe Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*, p. 57, précise que Soliman pacha, fils d'un tondeur de draps s'appelait Joseph Sève. - Le Dictionnaire Quillet le

une armée que, sous les ordres du fils du vice-roi, il a dernièrement conduite à la victoire contre les Turcs. Clot Bey s'occupe de la santé et des hôpitaux. Cerisy est en charge de l'arsenal et de la marine. Linant, ancien officier de marine, a la mission d'explorer les sources du Nil. Toutes les chances de réussite paraissent réunies, dès lors que notre pays jouit de la considération générale. Enfantin, peu de jours après son arrivée, quitte Alexandrie à destination du Caire. Il se lie d'amitié avec Soliman Bey qui lui offre, durant deux mois, "une prodigieuse hospitalité", et le "bon gros" général Hattein Bey, commandant de l'artillerie dont les affinités avec notre pays sont connues.

Pendant ce temps, l'ingénieur Fournel, présenté à Méhémet Ali par le consul général Mimaut, le 13 janvier 1834, multiplie ses efforts pour faire admettre le principe du canal. Il se heurte à la sempiternelle préoccupation de son interlocuteur de projet de barrage sur le Nil. De plus, un autre projet est formé, celui de relier Suez au Caire par un chemin de fer pour la construction duquel un ingénieur anglais Galloway est déjà sur les rangs ; Fournel s'y met aussi. La lutte d'influence entre la France et l'Angleterre se poursuit sur le territoire. Cinq longues rencontres ne suffisent pas pour convaincre l'interlocuteur et les membres du grand conseil qui, le 31 janvier, se prononcent définitivement contre le percement de l'isthme, en faveur du barrage, après avoir arrêté leur choix sur le chemin de fer de Galloway.

Les courriers eux-mêmes ou leurs copies, partielles ou intégrales, circulent toujours fort entre les membres de la communauté saint-simonienne. Une lettre d'Holstein adressée à Decaen permet à Arlès-Dufour de recevoir les **"premières nouvelles d'Orient"**⁷⁷⁸ . Rogé, violoncelliste, lui en avait bien communiqué, **"mais c'était un style d'artiste et trop fleuri pour que moi qui connais ces couleurs-là, j'aie pu les prendre au sérieux"** , commente-t-il auprès d'Holstein, dans une lettre du 1er février 1834, reprise **"pour des raisons indépendantes de sa volonté"** le 21. **"Ta lettre est bien et nous donne une idée de votre position réelle"**⁷⁷⁹ . Mais, il ignore, pour l'heure, que la situation évolue peu favorablement.

Bien que les dépenses aient été jusqu'alors minimales, **"j'espère bien qu'Hoart et Bruneau nous enverront quelque chose"**⁷⁸⁰ , avait souhaité Enfantin, à peine arrivé au Caire, auprès de Fournel, Lambert et Barrault laissés à Alexandrie. Arlès-Dufour s'en soucie justement avec ponctualité. Dans le courrier ci-dessus, il en donne le détail à Holstein : **"En janvier, j'ai envoyé, à Vincent [?] à Marseille, 500F d'Hoart et 100F de Drut et de moi. Aujourd'hui je lui envoie 500 F de Marie Talon"**⁷⁸¹ **et 100 F de Drut et de moi. J'espère que tout cela (1200 F) vous parviendra heureusement et que bientôt j'aurai de vos nouvelles."** Toujours prévenant et cordial, quelque peu nostalgique aussi, c'est pour ajouter : **"Si le Père, par suite des égards et attentions qu'on lui montre, désirait faire de ces cadeaux qui ont plutôt une valeur morale intrinsèque, je lui enverrais ou de jolis ouvrages de femmes, ou des choses qu'on ne doit pas trouver là-bas pour de l'argent. Dans le moment où mon atmosphère me pèse, je regrette que vous soyez si loin de moi car j'aimais bien souvent me reposer ou me ranimer auprès de vous."**

nomme Octave de Sèves, né en 1787. - C. Beaulieu, *op. cit.*, p. 664, fait mention, dans sa "Notice sur les hommes illustres" de "Camille Jordan Selves, fils d'un meunier de Lyon, devenu pacha en Egypte".

⁷⁷⁸ Ancien rédacteur du Producteur, installé depuis manufacturier dans les environs de Lyon (OSSE, Vol. 7, p. 193).

⁷⁷⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, 1er février 1834, à Holstein (ARS 7688/3).

⁷⁸⁰ Lettre d'Enfantin, ? novembre 1834, à Fournel (OSSE, Vol. 9, p. 181).

⁷⁸¹ Saint-simonienne chargée des archives et du journal féministe Le Livre des Actes, au départ en Egypte de Cécile Fournel.

Là, "l'atmosphère" devient bien pesante également, même si, quelques jours auparavant, Enfantin considérait encore que l'oeuvre **"est plus avancée que nous ne pouvions raisonnablement l'espérer à Alexandrie et à Marseille"**⁷⁸² . Le ménage Fournel, bien que depuis longtemps converti à la secte au point de lui avoir versé, dans le passé, l'énorme somme de 80.000 F⁷⁸³, sombre dans le pessimisme. Cécile éclate : **"Ah, pardonnez, Père, mais je ne crois plus à ces espérances trompeuses que chacun de nos pas est venu démentir"**⁷⁸⁴ . De son côté, son mari consigne dans son *Journal* : **"Ce que je veux, c'est sortir de l'inactivité qui règne sous les drapeaux du Père, inactivité que je crois devoir se prolonger et que je suis sûr de faire cesser pour moi en me plaçant dans une position individuelle"**⁷⁸⁵ . Et aussi, ce reproche direct à l'adresse d'Enfantin : **"J'étais venu en Orient pour y déployer l'activité qui fait ma vie. Vous n'avez pas pu donner l'aliment à cette activité"**⁷⁸⁶ ! Le retour du couple en France est décidé ; celui aussi d'Holstein, tout autant découragé.

Tel n'est pas le cas d'Enfantin ; apparemment du moins : **"Si Méhémet préfère le barrage du Nil au percement de Suez, l'inspirateur suprême du percement ira au barrage"**⁷⁸⁷ . Il veut n'y voir aucun échec, au contraire un moyen pour l'avenir. Courant mars, estimant approcher de **"l'ère des miracles"**⁷⁸⁸ , il convie à ce travail, **"la préparation de la grande oeuvre de Suez"**⁷⁸⁹ , Hoart et Bruneau - à Lyon - avec au moins trois autres ingénieurs, surtout hydrauliciens ; ils seront ingénieurs "volontaires", acceptés avec joie par le pacha. **"L'homme qui est chargé du travail, Linant, et plus encore celui qui a la haute main dans tous les travaux de ce pays, Hattein Bey, nous aiment et comptent sur nous autant que sur eux-mêmes"**⁷⁹⁰ .

Petit, Duguet et Holstein sont chargés de porter en France cet appel du maître et d'y expliquer le retour des époux Fournel⁷⁹¹. Les deux premiers ont pour mission l'organisation matérielle et financière et la venue d'artistes, peintres, architectes, etc. ; **"Rogé et Massol continuent leur oeuvre, je ne tarderai à demander aussi la musique"**⁷⁹² . **"Seulement, l'argent manquait pour le voyage ; il en vint de Lyon"**⁷⁹³ , précise laconiquement la *Notice historique* qui enchaîne, sans transition, sur la lettre que, dans le même temps, le 17 mars 1834, Enfantin adresse à Arlès-Dufour : **"Les choses marchent comme je pouvais le désirer ; mon pied est sur bon sol et ma tête en bon air"** , assure-t-il à son ami qui sera averti de tous détails par les porteurs. En fait, ce ne pourra être le cas immédiatement ;

⁷⁸² Lettre d'Enfantin, 17 janvier 1834, à Fournel et Lambert (OSSE, Vol. 9, p. 191).

⁷⁸³ OSSE, Vol. 8, p. 111.

⁷⁸⁴ Lettre de Cécile Fournel, 2 février 1834, à Enfantin (ARS 7619/56 selon H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 403).

⁷⁸⁵ ARS 7828, selon H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 403.

⁷⁸⁶ ARS 7614/7, selon H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 404.

⁷⁸⁷ OSSE, Vol. 9, p. 204.

⁷⁸⁸ Lettre d'Enfantin, ? mars 1834, à Hoart et Bruneau (OSSE, Vol. 9, p. 204).

⁷⁸⁹ *Ibid.*, p. 212.

⁷⁹⁰ *Ibid.*, p. 206.

⁷⁹¹ Tous les cinq à bord du même bâtiment qui quitte Alexandrie le 29 mars 1834.

⁷⁹² Lettre d'Enfantin, ? mars 1834, à Hoart et Bruneau (OSSE, Vol. 9, p. 208).

⁷⁹³ OSSE, Vol. 9, p. 214.

après avoir traversé une période chargée et difficile, dans le courant de ce mois d'avril, le commissionnaire en soierie est à Leipzig, pour la traditionnelle foire.

Quelque peu insidieusement, Enfantin poursuit : **"Quand vous aurez vu Duguet, je serai bien aise que vous teniez Michel au courant de tout ce que vous aurez appris, si vous êtes en correspondance avec lui** ⁷⁹⁴ **..."** Tel est effectivement le cas. Malgré la distance qui les sépare, les deux hommes entretiennent un échange épistolaire suivi. **"Michel continue à m'écrire presque par chaque packet** ⁷⁹⁵ **".** A sa sortie de prison, il a reçu de Thiers une mission d'étude aux Etats-Unis. Des milieux gouvernementaux apparemment, Arlès-Dufour tient qu' **"on est très content de lui et [que] la prolongation de séjour est accordée". "Je le pousse pour qu'il voie la république du Sud et en revienne qu'au printemps prochain** ⁷⁹⁶ **",** écrit Arlès-Dufour, le 23 août 1834, à Hoart et Bruneau, se félicitant au passage du dernier article - **"l'un de ses plus remarquables"** - de l'ancien rédacteur du *Globe* sur la fabrique de Howell, publié dans *Les Débats* ⁷⁹⁷.

En raison des délais de route, cette lettre ne parvient vraisemblablement à ses destinataires que réexpédiée sur le lieu même des travaux du barrage où, depuis la mi-mai, Enfantin et Lambert campent sous la tente. Les "capitaines" retrouvent là, quelques volontaires arrivés depuis peu.

Avec le sens de la mise en scène et de la propagande, Enfantin a aussi celui de la publicité. Il a souhaité disposer du talent du fidèle Machereau, peintre et dessinateur, **"pour des vues du chantier qu'il lithographierait [...] un moyen de proposer le barrage sans parler** ⁷⁹⁸ **."** Aux côtés de l'illustrateur, du musicien David et de quelques autres, trois représentantes du sexe féminin - non banni ici, à l'inverse des heures de Ménilmontant et de l'ultérieur **"célibat plus sévère que jamais** ⁷⁹⁹ - dont la Lyonnaise Agarithe Caussidère.

Bien que sa vertu soit parfois mise en doute ⁸⁰⁰, c'est à la complicité d'Arlès-Dufour et du défroncé Jean Terson qu'elle doit de fouler, en plein été, les sables du désert ! Non pas, bien sûr, afin d'y exercer ses charmes - ce dont elle ne se privera pas, loin de là - mais dans un but philanthropique. Lors de la récente insurrection des Canuts d'avril, elle avait pris une part active aux combats, distribuant cartouches, vivres et secours aux ouvriers. Son père et l'un de ses deux frères avaient été tués, l'autre emprisonné ; elle faisait l'objet d'un mandat d'amener. Malgré ce lourd passif, Arlès-Dufour et Terson - sans doute davantage le premier, mieux connu, que le second - étaient parvenus à attendrir le préfet du Rhône - depuis peu élevé à la dignité de Pair de France et nommé officier de l'Ordre de royal de la Légion d'honneur ⁸⁰¹ -, Gasparin en personne. A un point tel que, outre 100 francs de ses

⁷⁹⁴ Lettre d'Enfantin, 17 mars 1834, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 9, p. 215).

⁷⁹⁵ In lettre citée ci-après - "Packet" : abréviation de packet boat (origine du nom "paquebot") qui désignait des navires à voile assurant le transport du courrier par voie maritime.

⁷⁹⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 23 août 1834, à "Capitaine Hoart ou au capitaine Bruneau ou, en leur absence au Père Enfantin au Consulat de France à Alexandrie" (ARS 7688).

⁷⁹⁷ Comme vu supra, à son retour des Etats-Unis, Michel Chevalier réunira ses articles en un volume intitulé *Lettres sur l'Amérique du Nord*.

⁷⁹⁸ Lettre d'Enfantin, 27 juillet 1834, à Lambert (H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 409).

⁷⁹⁹ Lettre d'Enfantin, 26 janvier 1833, à Barrault (OSSE, Vol. 8, p. 212).

⁸⁰⁰ H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens*, *op. cit.*, p. 414.

⁸⁰¹ L'Echo de la Fabrique, 27 mars 1834.

deniers personnels, le représentant de l'Etat faisait délivrer à Agarithe un passeport sous un faux nom à destination de l'Egypte⁸⁰² !

Une autre femme, quelques mois plus tard, rejoindra l'équipe du barrage. A son passage à Lyon, mi-juillet, un banquet de 104 couverts⁸⁰³ avait été organisé en son honneur. En P.S. de sa correspondance du 23 août, Arlès-Dufour annonce sa venue en termes réticents : **"Vous verrez sans doute deux dames, j'allais dire deux particulières. Deux femmes de la Mère, l'une fort bien, paraissant convenable et naturelle⁸⁰⁴, l'autre une dame veuve ou je ne sais quoi, Voilquin, prétentieuse et laide. Elles veulent voir l'Egypte et voudront vous voir aussi."** Trente ans plus tard, oublieux de son appréciation péjorative, mais non dénuée tout à fait de fondement, son auteur volera, en compagnie de son ami Enfantin, au secours financier de Suzanne Voilquin, au soir de sa vie⁸⁰⁵.

Cette longue correspondance adressée aux deux exilés, Hoart et Bruneau, impatients de rejoindre le Père, fourmille en détails ; Arlès-Dufour les en sait avides. Aussi, livre-t-il, en vrac, les échos tels que recueillis, de-ci de-là, à l'occasion de divers contacts et courriers reçus. Par Flachet, il a appris qu'Holstein espère rentrer dans l'assurance. **"L'affaire de Dreveu [?] est définitivement arrangée et j'espère qu'elle ne se dérangera plus."** Au détour d'une phrase, simple mention d'une lettre adressée au Père "pour Galloway", l'ingénieur britannique des chemins de fer. La généreuse libraire lyonnaise de la rue des Célestins, le dévoué diffuseur des publications saint-simoniennes, Mme Durval⁸⁰⁶, est à Paris ; on n'en sait pas davantage. Dans la capitale justement, l'ex-avocat Charles Duguet, de retour d'Egypte aux fins de recrutement d'ingénieurs, **"paraît fort content et [...] dit aussi que le saint-simonisme est en hausse à Paris."** Mais toujours réaliste, notre lyonnais - d'adoption - ajoute : **"Comme je compte y aller sous peu, je vous dirai ce qu'il en est. Vous savez que je ne me laisse pas illusionner."**

Malgré certains rêves entretenus, c'est qu'il a bien les pieds sur terre ! Au milieu de ses multiples occupations - dont nombre encore à découvrir -, il n'a évidemment garde d'oublier l'exercice de sa profession. Songer à importer des cocons d'Egypte semble prématuré ; par ordre de Méhémet, le pays commence seulement à se couvrir de plantations de mûriers⁸⁰⁷. Mais les pays environnants ?

A peine l'idée lui a-t-elle traversé l'esprit, qu'il passe à l'action ! Toujours dans la même lettre du 23 août : **"Aujourd'hui, mes anciens, je viens vous demander des renseignements industriels qu'il m'importe de recevoir bientôt et cependant exactement. Le Père pourra certainement me les procurer par Soliman Bey. Il me faut aussi le secret . Vous comprenez que si vous étiez artistes, je ne m'adresserai pas à vous. J'ai besoin de savoir : Quels sont les marchés, villes ou villages de l'Asie Mineure ou de la Syrie où se vendent les cocons ? A quelle époque ? Quel est le prix moyen ? Serait-il facile de faire les achats quoiqu'étranger ? Quelqu'un des**

⁸⁰² Journal de Lambert (ARS 7828 selon H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, note p. 421).

⁸⁰³ Suzanne Voilquin, Souvenirs d'une fille du peuple..., Paris, 1866, cité par F. Rude, "Les saint-simoniens et Lyon", Actes du 89^e Congrès des Sociétés savantes, p. 343.

⁸⁰⁴ Celle-ci, non identifiée, semble avoir renoncé au voyage en Egypte.

⁸⁰⁵ Philippe Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*, p. 112. Une rente est constituée au profit de Suzanne Voilquin, en 1864, par Enfantin et Arlès-Dufour lui permettant d'entrer à l'Institution Sainte-Perrine à Auteuil.

⁸⁰⁶ L'Echo de la Fabrique du 8 septembre 1833, Journal du Commerce du 3 février 1833, entre autres. Mme S. Durval est d'ailleurs l'une des deux libraires de Lyon chez qui sera vendu l'ouvrage d'Arlès-Dufour Un mot sur les fabriques..., publié en 1834.

⁸⁰⁷ OSSE, Vol. 9, pp. 183 et 211.

vôtres pourrait-il s'en charger si on lui envoyait de l'argent ? J'entends quelqu'un de sûr et pas un artiste." Et encore, en bon commerçant averti des moeurs du pays, : **"Si Atim Bey ou Soliman Bey qui sont de braves gens voulaient faire cette affaire, de compte à demi, cela irait encore - Mais, je le répète, il me faut des renseignements précis, exacts, prompts et secrets."**

Cependant, la lettre, déjà fournie, ne s'arrête pas là. Elle apporte l'annonce de deux décisions importantes ! **"L'homéopathie gagne du terrain en France et en Europe ; elle n'a plus besoin de l'aide d'amateurs comme moi et la part d'activité que je donnais à sa propagation reste libre..."** . Depuis longtemps, en effet, il se passionne pour cette médecine. Nous aurons l'occasion d'y revenir, d'autant plus que la décision suivante paraît, de beaucoup, plus importante, plus inattendue.

"D'un autre côté, enchaîne-t-il, le Saint-Simonisme absorbait une autre partie de mon activité, de ma vie que sa nouvelle place ne réclame plus" . Par sa soudaineté, a priori, cette décision a de quoi surprendre. Est-ce à dire que, tout en confirmant sa foi, il se désengage du mouvement ? Non point. **"Si vous avez besoin de mes services ici, réclamez-les"** , recommande-t-il, à ses amis, au terme de sa lettre. De sa part, ce n'est pas parole en l'air.

Est-il influencé par la campagne de dénigrement menée par le ménage Fournel qui, dès son retour en France, dénonce la vacuité du nouveau projet de barrage, **"le plus grand chantier de travail qui existe dans le monde"⁸⁰⁸** , comme Enfantin se plaît à le penser ? Apparemment pas, restant toujours confiant dans la fermeté de l'objectif premier. A preuve lorsqu'il publie, au cours de cette fin d'année 1834, son opuscule sur les fabriques étrangères de soierie et soutient : **"Bientôt, se trouvera réalisé le plan qui a occupé les plus grands génies depuis Alexandre jusqu'à Napoléon, et Paris sera aussi près de Calcutta que de Saint-Petersbourg [...]. Il s'agira pour la France de jouer son véritable rôle, celui de distribuer, au Nord, les produits du soleil de l'Inde et, à l'Orient, les fruits de la patiente industrie des populations du Nord. Alors Lyon deviendra l'un des entrepôts du commerce du monde"⁸⁰⁹** !

Ce rêve grandiose que partagent Arlès-Dufour et Enfantin n'est pas le seul. On le sait, bon nombre d'idées généreuses, utopiques parfois, d'amélioration sociale leur sont communes. Une forte sympathie les unit au point qu'il semble qu'une sorte de fascination mutuelle se soit exercée tout au long de la vie de ces deux hommes, de bonne taille, à la physionomie bienveillante, à l'allure sereine, réunissant chacun les qualités de l'intelligence et de la beauté physique.

Recommandant Ismaïl Urbain, retour d'Egypte, le 13 janvier 1836, Enfantin rappelle, à son "vieil Arlès", à son **"vieux camarade tambour-major des voyageurs"** , leurs anciens souvenirs : **"Vous savez mon faible pour les artistes, vous homme éminemment posé et raisonnable, avec qui je me suis lié à Francfort, parce que vous étiez la sagesse même, n'écoutant pas la folle imagination et les rêves des poètes, n'aimant ni les spectacles, ni les jeux, ni le plaisir, ni les femmes, ni la blague ; vous, homme de poids et grave, qui aimez l'empereur par calcul, la liberté par raison, le**

⁸⁰⁸ Lettre d'Enfantin, avril/mai 1834, à Barrault (OSSE, Vol. 9, p. 221).

⁸⁰⁹ Arlès-Dufour, Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 145-146.

champagne par sagesse, et qui faisiez et chantiez le vaudeville avec moi par devoir et par dévouement ⁸¹⁰ ."

Malgré leur cordialité à tout jamais sans faille, à aucun moment, Enfantin ne se permettra d'adopter, à l'égard de son contemporain, le tutoiement "paternel" accordé à la quasi totalité de ses fidèles. Deux fortes personnalités - deux rocs - sont en présence. Pour la seconde, sans problème d'identification personnelle, il n'est pas question d'abandonner son libre arbitre, son indépendance d'esprit à l'égard de qui que ce soit ; encore moins de se soumettre aveuglément à un homme - fut-il considéré comme le meilleur -, moins encore à ses fantasmes. Et quand bien même son interlocuteur, comme Louis Blanc⁸¹¹ l'avait constaté, **"possédait l'art de justifier, par la dialectique la plus serrée, les plus surprenantes théories."**

Il cerne parfaitement le personnage, ce correspondant lointain au franc-parler rempli d'affection, Armand Aubert, depuis peu procureur du roi à Saint-Pierre de la Martinique⁸¹², solide relation de jeunesse d'Arlès-Dufour et Holstein, aussi d'Enfantin. **"Vieux Bonhomme, sermonne-t-il le premier nommé, que le diable t'emporte d'être saint-simonien, encore une de ces utopies auxquelles je ne comprends rien. A première vue quelques idées sont noyées dans un flux de paradoxes, des vues sans fin, des idées de perfection impraticables dans une vieille société qu'on ne peut cependant refondre ; le tenter est folie, les voies et moyens ridicules, la chute et les risées inévitables. C'est avec bien du regret que j'ai vu notre bon Holstein se jeter dans cette entreprise. Que deviendra-t-il ? Toi, saint-simonien amateur, tu ne m'inquiètes guère** ⁸¹³ ."

Il a bien raison, Aubert. Du Caire, en 1836, sans acrimonie, Enfantin le rappellera à son plus fidèle correspondant : **"Vous-même, mon cher Arlès, qui n'avez pas porté l'habit [saint-simonien] et vécu à Ménilmontant, qui n'êtes jamais sorti du vieux monde** ⁸¹⁴ ..."

Quelques années plus tard, ce saint-simonien, ainsi gratifié d'amateurisme, se trouvera gravement offensé, lors d'une algarade, par cet autre ami, Michel Chevalier, de retour d'Amérique : **"Vous êtes du bois dont on fait les gens qu'on magnétise. Enfantin est un des grands magnétiseurs qui existent et qui aient existé. [...] Il vous a mis sous le charme et vous y êtes encore. Vous qu'il savait droit, franc, confiant, sans duplicité, il vous a employé à surexciter l'antipathie égalitaire de Gustave [d'Eichthal] contre moi** ⁸¹⁵ ."

Non sans la même hardiesse, Arlès-Dufour lui rétorquera : **"En me supposant fasciné et magnétisé par Enfantin, vous oubliez que lorsqu'il trônait et vous fascinait, moi je restai froid et calme... Une fois descendu du trépied où vous l'aviez juché et abandonné par vous tous, qui devait-il retrouver, sinon son vieil ami, son vieux camarade que l'apothéose n'avait pas ébloui et que la chute devait réchauffer et**

⁸¹⁰ OSSE, Vol. 10, p. 148. Texte également reproduit in OSSE, Vol. 30, p. 215 ; là, il est écrit "...qui aimez l'empereur par amour de l'ordre...".

⁸¹¹ In Histoire de dix ans, cité par Hippolyte Castille, *op. cit.*, p. 33.

⁸¹² Siège administratif de l'île jusqu'en 1902, année de son transfert à Fort-de-France suite à l'éruption de la Montagne Pelée.

⁸¹³ Lettre d'Armand Aubert du 3 juin 1833, en réponse à un courrier d'Arlès-Dufour qui a mis un an pour lui parvenir ! En 1845, Aubert sera toujours - ou à nouveau - en poste sur ce territoire (Archives familiales).

⁸¹⁴ Lettre d'Enfantin, 19 juin 1836, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 22).

⁸¹⁵ Lettre de Michel Chevalier, 8 juillet 1838, à Arlès-Dufour (ARS 7704, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et... , *op. cit.*, p. 12. Même source pour la réponse d'Arlès-Dufour sans doute rapide mais à la date non connue).

rapprocher⁸¹⁶ ." La fidélité d'Arlès-Dufour à l'endroit d'Enfantin devait rester entière ; on le voit dès à présent.

Le centre saint-simonien de Lyon, une fois disparu, auquel son "chef d'état-major" a tant sacrifié, en travail et aussi en notoriété personnelle, sa seule "utilité" demeure désormais dans la liaison à conserver entre la France et ses amis d'Egypte ; par le courrier échangé, toujours volumineux, sans oublier l'aide financière généreusement apportée... Maintenant, nourri de nouvelles ambitions professionnelles, il lui appartient de s'y adonner pleinement. De plus, sa maison de commerce a besoin d'un second souffle.

Jusqu'ici, l'écriture "à compte nouveau" de son *Livre particulier*⁸¹⁷ a été chaque année en progression constante :

- Octobre 1831 : 172.191,68 F (+ 6%)⁸¹⁸
- Octobre 1832 : 186.285,36 F (+ 8%)
- Octobre 1833 : 212.330,62 F (+ 13%)

Mais, les résultats de l'année 1834 s'annoncent préoccupants. **"Après les affaires d'avril"**, écrit-il, "ici, tout est fort tranquille, et cependant il n'y a pas de travail"⁸¹⁹. Au terme d'une année comptable de 13 mois, arrêtée au 30 novembre 1834, le compte "à nouveau" ne s'élèvera qu'à 239.115,72 F, soit une augmentation, en forte chute par rapport aux précédentes, de 3,95% ramenée sur 12 mois. En bon gestionnaire, il lui apparaît logiquement nécessaire de chercher à étendre son domaine d'action.

Indépendamment, d'autres tâches l'attendent...

XV - FABRIQUE LYONNAISE ET FABRIQUES ETRANGERES

Au cours de l'année 1832, le saint-simonisme avait semblé faire de nouveaux progrès au sein des masses. **"Le peuple qui n'a plus confiance, pas même en ses députés, s'approche, sans prévention, d'hommes qui se trompent peut-être, mais dont la conduite est au moins généreuse"**. De bonnes et excellentes choses au fond de la croyance du père Enfantin, qui, une fois débarrassées de leur inutile entourage de mysticisme, sont appelées à une consécration générale. Sous le titre "Le saint-simonisme à Lyon", c'est ce que commentait le Journal du Commerce du 18 janvier 1833, tout en estimant que le Courrier de Lyon **"se trompe s'il pense que, pour détruire une doctrine, il ne faut que faire de lourdes gentillesses"** et que Le Figaro **"a ébréché son rasoir sans tuer le saint-simonisme"**⁸²⁰.

Non, le saint-simonisme n'est pas mort. Si peu d'ailleurs que L'Echo de la Fabrique va s'employer, sans parti pris, comme l'année précédente et tout au long de 1833, à entretenir

⁸¹⁶ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ... , *op. cit.*, p. 13.

⁸¹⁷ Cf. V - L'installation lyonnaise. L'écriture "mes bénéfiques" n'est plus portée.

⁸¹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, 23 août 1834, à Hoart et Bruneau précitée. Bien évidemment, il s'agit de la révolte des Canuts de 1834.

⁸²⁰ Journal du Commerce, 18 janvier 1833.

ses lecteurs de ses activités⁸²¹ : rien d'étonnant à l'égard de conceptions destinées à faire évoluer favorablement la situation matérielle et morale de la classe démunie. Une révélation ultérieure de Michelet l'est bien davantage ; il en a reçu, semble-t-il, la confiance de son interlocuteur lui-même, à Lyon en 1839. **"L'avocat des pauvres"** - l'année précédente, nommé au Collège de France et élu à l'Institut - écrit au sujet d'Arlès-Dufour : **"Très favorable aux ouvriers, il payait le rédacteur de L'Echo de la Fabrique pour y avoir une influence ; il essaya inutilement de les diriger avec Lortet⁸²², mais les avocats... Il se trouva suspect aux ouvriers, maudit des fabricants. Cependant, il est estimé⁸²³ ."** **"Maudit des fabricants"** ! Malgré, peut-être l'exagération du qualificatif, on peut avoir une idée de leurs sentiments à la lecture de ce qu'écrivait Monfalcon, au cours du premier semestre 1834, : les rédacteurs de L'Echo de la Fabrique **"ont pris constamment à tâche d'exciter la haine des travailleurs contre les industriels, de pervertir les notions déjà si fausses des chefs d'atelier sur leurs vrais intérêts, et de diviser la fabrique en deux camps ennemis et irréconciliables. Il faut faire une part très large à cette feuille dans nos funestes discordes. Elle adressait ses calomnies et ses doctrines anarchiques à des ouvriers passionnés qui ne lisaient qu'elle, et n'écoutaient que ses inspirations ; ce journal eut dû s'appeler le fléau, et non l'écho de la fabrique⁸²⁴ ."**

En réalité, Arlès-Dufour n'aidait-il pas L'Echo de la Fabrique de ses subsides parce que les aspirations de l'organe et celles qu'il prêtait à son gérant étaient profondément siennes ? Ce qu'il en pense, il souhaite l'exprimer sur la tombe de celui-ci, en août 1832, en présence d'hommes **"pour la plupart peu dévotieux"** , : **"[Antoine] Vidal voyait dans le journal des ouvriers, le premier de ce genre en France, un puissant moyen d'amélioration physique, intellectuelle et morale de cette classe dont il s'honorait de sortir. Indépendant et fier par caractère, sa pensée repoussait le fiel et accueillait la conciliation. Défendre, avec vigueur, le travailleur timide, flétrir l'avarice et le mauvais vouloir de quelques distributeurs de travail isolés, sans en rendre solidaire la généralité qu'il honorait. Rapprocher le pauvre et le riche, afin de les améliorer réciproquement. Associer les travailleurs en les éclairant et en les moralisant. Tels étaient les principes que Vidal développait, et qui n'auraient pas manqué de donner à la feuille qu'il dirigeait un cachet de conscience et d'honnêteté qui eut fini par lui assurer une heureuse influence sur toutes les classes de ses concitoyens. Dans le peu que j'ai vu de Vidal, j'ai reconnu un homme , et c'est pourquoi je donne des regrets à sa mémoire. Les hommes sont rares⁸²⁵ !"**

⁸²¹ Tout comme d'ailleurs, dans un souci d'objectivité, des théories phalanstériennes de Charles Fourier et de l'activité de son disciple Adrien Berbrugger.

⁸²² Le docteur Lortet, ami d'Arlès-Dufour est membre du Comité secret, fondé par Cavaignac en juillet 1833, avec Jules Favre, Baune, Michel-Ange Périer (un des chefs de l'insurrection de 1831) et Bertholon (Sébastien Charléty, Histoire de Lyon, *op. cit.*, pp. 267-268).

⁸²³ Jules Michelet, Journal, *op. cit.*, p. 296. Pour mémoire, rencontre du vendredi 29 mars 1839 - Michelet se méprend quand il qualifie, ici, Arlès-Dufour d'"ex-saint-simonien". Les relations nouées entre Michelet et Arlès-Dufour ont certainement pour origine les liens d'amitié unissant les deux hommes aux frères d'Eichthal. Dès 1830, Gustave d'Eichthal conduisait Michelet à la salle Taitbout pour y entendre une prédication de Barrault (Michelet, Journal, p. 784, note de Paul Viallaneix). Le docteur Lortet paraît également en rapport avec Michelet (*Ibid*, p. 796 et 860, *id.*). Pour mémoire, cf. note in XVII - Un nouveau départ...

⁸²⁴ J.B. Monfalcon, *op. cit.* p. 153.

⁸²⁵ Discours non prononcé par Arlès-Dufour "en raison de l'heure avancée", mais reproduit dans Le Précurseur du 7 août 1832 et dans L'Echo de la Fabrique n° 42 du 12 même mois, après les "funérailles du gérant de L'Echo le lundi 6 août".

Quoi qu'il en soit, les colonnes de l'hebdomadaire demeurent volontiers ouvertes aux faits et gestes des fervents de la doctrine. Le rédacteur visé par Michelet, Marius Ch.....g [Chastaing] comme il signe, consacre en particulier un long article, dans son numéro 22 du 2 juin 1833, sous la forme d'un "Abrégé du saint-simonisme". En conclusion, on y lit : **"Telle est au résumé cette société composée de théoriciens et de praticiens célèbres, d'ingénieurs, de médecins, de professeurs, d'avocats, d'officiers, d'artistes, etc., dont les principes et les oeuvres, dans leur exaltation, sont et devaient être diversement interprétés, qui ont entrepris de régénérer le monde et périront sans doute à la peine, mais dont les immenses travaux, quoi qu'il arrive, n'auront été inutiles ni pour le progrès social, ni pour le bien-être de l'humanité."**

Ce progrès, ce bien-être, le même organe, quelques mois auparavant, ne les entrevoyait guère pour l'immédiat, au regard du bilan de l'année qui venait de s'écouler ; elle est, disait-il, **"au nombre de celles où notre industrie, continuellement languissante, n'a fait qu'aggraver le sort, déjà si précaire, de si nombreux ouvriers"**⁸²⁶ . Une triste situation, regrettait-il, que le ministre du Commerce dans son rapport à la Chambre des députés semble ignorer - il s'agit encore de M. d'Argout à qui, depuis le 1er janvier, Adolphe Thiers, aux convictions protectionnistes, vient de succéder. Pourtant, le journal, à la fin de cet article, la semaine suivante, croit pouvoir avancer que **"l'année 1833 ne saurait être aussi désastreuse que celle que nous venons de passer"** .

Tel ne semble pas avoir été l'avis d'Arlès-Dufour, du moins selon les souvenirs de sa femme. **"En 1833, il s'occupe plus spécialement de l'industrie lyonnaise, qu'il croit en danger par le prompt développement des fabriques étrangères. Il a laissé une quantité de projets, de tableaux et de notes sur ce sujet"**⁸²⁷ , se rappellera son épouse bien des années plus tard. De fait, le patient et laborieux travail mis en chantier l'année précédente ne pouvait s'achever de sitôt et la Commission des manufactures de la Chambre de commerce de Lyon n'allait pas cesser d'être sur la brèche.

Dès la première réunion de cette année 1833, le 10 janvier, cette Commission est chargée d'étudier, en vue de la séance plénière du 7 février, diverses questions devant être débattues aux Conseils généraux du commerce et des manufactures⁸²⁸ . La première porte sur **"les moyens de donner à la France industrielle une bonne et complète statistique"** . La solution proposée pour remédier à ce qu'un **"travail si bien fait dans d'autres pays et si peu avancé dans le nôtre"** - à savoir la création d'un service spécialisé organisé, à l'instar du cadastre, avec le concours d'agents spécialement rémunérés pour ce faire - sera rejetée par le Conseil général des manufactures réuni à Paris⁸²⁹ .

Une autre question **"traitée d'avance à [la] Commission"** touche les droits d'entrée sur les laines étrangères ; elle y rencontrera le même insuccès avec la création d'une Commission mixte qui **"s'est séparée sans qu'aucune concession ait été faite"** . La question des soies enfin abordée à ces conseils généraux, à propos d'un amendement au projet de loi sur les douanes de la commission de la Chambre des députés, restera, elle aussi, sans suite.

⁸²⁶ L'Echo de la Fabrique, n° 1 du 6 janvier 1833.

⁸²⁷ Adélaïde Arlès, épouseEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)», Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père François Arlès-Dufour, s.d., document déjà cité (Archives familiales).

⁸²⁸ Suite à la circulaire du ministre du Commerce en date du 29 décembre 1832 en vue de la convocation des Conseils généraux du commerce et des manufactures.

⁸²⁹ Compte rendu fait lors de la délibération du 11 avril 1833 (CCL, Registre des délibérations).

Mais un nouveau problème vient se poser. N'y a-t-il pas lieu de craindre le non-respect par la France de la convention du 4 juillet 1831 conclue avec les Etats-Unis d'Amérique ? Par lettre du 8 avril 1833, le député du Rhône Fulchiron alerte l'organisme consulaire sur le refus possible de la Chambre des députés de voter les vingt-cinq millions de crédits extraordinaires pour le paiement de l'indemnité qui en résulte. **"Un événement d'autant plus déplorable qu'il pourrait avoir pour résultat de nous fermer l'un des plus importants et des plus riches débouchés qui soient ouverts à nos produits industriels et agricoles"**, quarante millions de tissus de soie par an, consigne le registre des délibérations de la Chambre de commerce du 25 avril 1833. Les considérations développées feront l'objet d'une lettre motivée au président de la commission parlementaire chargée de l'examen de cette question. Son auteur, non dévoilé, ne sera autre qu'Arlès-Dufour selon l'argumentation fouillée, à travers pays et produits divers, rédigée de sa main, sur trois longues pages⁸³⁰.

Gardant tout espoir dans l'avenir des relations amicales et commerciales entre les deux pays⁸³¹, lors de l'assemblée du 25 juillet, l'orateur peut se réjouir. **"La lecture de la correspondance se trouvant épuisée, M. Arlès-Dufour soumet à la Chambre un projet de rapport pour M. le préfet sur la situation de la fabrique de Lyon" : "L'activité vraiment extraordinaire qui régnait alors dans nos fabriques"** est, explique-t-il, la raison du retard apporté à la réponse attendue par le préfet depuis sa demande du 24 mars. **"Toutes les branches de notre industrie ont pris un essor tout à fait extraordinaire [...] les ordres de l'Amérique du nord ont dépassé en importance toutes les prévisions. [...] Ce n'est certainement pas exagérer que de porter aux 3/4 des métiers actifs depuis le mois d'avril, ceux employés pour l'exécution des ordres des Etats-Unis."** Ce pays où diminuent graduellement et successivement les droits d'importation, allant, sur certaines marchandises, jusqu'à leur entière suppression⁸³² ! L'occasion est trop bonne pour souligner à l'adresse du représentant du gouvernement : **"Ce qui arrive aux Etats-Unis relativement à nos articles vient encore confirmer ce que la théorie et la pratique ont depuis longtemps enseigné ; c'est que les droits élevés sont une entrave au développement de la consommation et au bien des peuples"**⁸³³ " ...

Pour la Chambre de commerce, tous obstacles ont été levés depuis qu'elle a pris l'importante décision, notifiée le 2 février 1833 au ministre intéressé, de consentir à la

⁸³⁰ Archives familiales. Pour mémoire, daté postérieurement par Arlès-Dufour de 1835... Voir remarques précédentes sur ces erreurs de datation.

⁸³¹ Les obstacles au règlement des créances en question ne seront pas encore levés et Arlès-Dufour devra, à nouveau, apporter sa contribution pour tenter de le hâter. Coutumier des pétitions, fut-il le rédacteur du Mémoire adressé à la Chambre de commerce (CCL, Registre des délibérations, 15 janvier 1835) par "treize maisons de la ville en relations habituelles d'affaires avec les Etats-Unis d'Amérique" inquiètes de la tournure fâcheuse des rapports de la France avec ce pays ? En tout état de cause, il rédigea une Notice sur le préjudice qu'une rupture éventuelle causerait à l'industrie et au commerce français. Les interventions prévues furent suspendues, un projet de loi relatif à ce paiement ayant été déposé par le gouvernement (CCL, Registre des délibérations, séance extraordinaire du 22 janvier 1835).

⁸³² CCL, Registre des délibérations, 26 juin 1833, à propos de la réception du "4e supplément au tarif des douanes des Etats-Unis d'Amérique".

⁸³³ CCL, Registre des délibérations, 25 juillet 1833. "Ce rapport est adopté ; le bureau demeure chargé de le faire parvenir à sa destination et il sera transcrit, en outre, au registre de la correspondance", ajoute le Registre des délibérations de la CCL à la même date. La lettre n° 177 au préfet est datée du 30 juillet 1833.

libre sortie des soies françaises et de réclamer la libre admission des soies étrangères⁸³⁴. Toutefois, avec la ratification officielle de cette décision, demeure en suspens la question vitale du système douanier national, de celui de nos partenaires commerciaux et, parmi eux, du Royaume-Uni où les mesures de rétorsion redoutées paraissent s'estomper.

De mi-avril à mi-mai, la Chambre de commerce est privée des services de son prolixe et efficace rapporteur. Après un court séjour dans la capitale, selon l'habitude dictée par son activité professionnelle, il séjourne à Londres. Là, Talleyrand, encore en poste, lui ouvre-t-il les portes de son ambassade ? Dans ses salons, rencontre-t-il l'héritier du trône, le jeune duc d'Orléans à qui le diplomate faisait, au même moment, les honneurs de la ville⁸³⁵ ? De toutes façons, fort de ses relations locales, il prend personnellement sur lui de rencontrer, dans la seconde moitié du séjour, le vice-président du Bureau du Commerce de la Grande-Bretagne, M. Poulett Thomson, un des rares roturiers du futur gouvernement britannique mais aussi un ancien et riche commerçant⁸³⁶. Des activités qui ont été communes, des idées identiques, la compréhension est rapide entre les deux hommes. **"Ce n'est pas seulement un théoricien distingué, un faiseur de beaux discours comme il y en a tant ; c'est encore, ce qui est plus rare et vaut bien mieux, un praticien habile qui a fait ses preuves comme négociant. Les hommes avancés de son pays espèrent qu'il les fera comme ministre en modifiant de nouveau les lois et les règlements de douanes**⁸³⁷ ", écrit de lui, l'année suivante, Arlès-Dufour. Il lui remet deux notes sur les **"Vices du mode de perception des droits sur les soieries françaises en Angleterre**⁸³⁸ ". Il y suggère la réduction des droits perçus à l'entrée des soieries dans ce pays, afin de combattre la contrebande quotidienne qui perdure, et leur perception, non plus en fonction du poids mais ad valorem. Un "remède" à cette contrebande ? : **"l'abolition des prohibitions"**. A son retour, il communique copie de ces notes à la Chambre de commerce qui les fait suivre au préfet, à l'occasion du compte-rendu sur la situation de la fabrique ; des notes, complète-t-elle, **"qui ne seront peut-être pas consultées sans fruits par M. le Ministre du Commerce pour ses démarches auprès du gouvernement anglais."**

"Une mission dont la pensée première vous appartient⁸³⁹ ". Six ans après, en 1839, Brosset, président de la Chambre, le rappelle à son ami Arlès-Dufour, devenu non seulement son "ancien collègue⁸⁴⁰", mais aussi, élu par la Chambre de Lyon, membre du

⁸³⁴ Décision confirmée en séance extraordinaire de la Chambre de commerce du 26 juin 1833 : "La Chambre en ayant délibéré et persistant unanimement dans l'opinion que la fabrique de Lyon n'a que des avantages très considérables à espérer de l'admission des soies étrangères en France libres de tout droit autre que celui de balance, et peu ou point d'inconvénient à craindre de la levée de la prohibition de sortie des soies françaises ...]."

⁸³⁵ Jean Orioux, *op. cit.*, p. 770.

⁸³⁶ Michel Delecroix et Mary Rosselin, *op. cit.*, p. 12.

⁸³⁷ A[rlès]-D[ufour], Un mot sur les fabriques ..., *op. cit.*, p. 57.

⁸³⁸ Lettres n° 177 et n° 178 du 30 juillet 1833 (CCL, Registre Copies de lettres).

⁸³⁹ Lettre de la Chambre de commerce du 15 janvier 1839 (CCL, Registre Copies de lettres), à "M. Arlès-Dufour, Membre du Conseil général des Manufactures." La seconde lettre de la Chambre de commerce, *ibid.*, à la même date du 15 janvier 1839, au ministre fait état de sa qualité "d'élus de la Chambre au Conseil général du Commerce". Cette contradiction apparaît d'ailleurs dans le texte même de la lettre à Arlès-Dufour.

⁸⁴⁰ Avec quatre autres membres dont le président Laurent Dugas et Vachon-Imbert, Arlès-Dufour faisait partie du tiers sortant non rééligible, lors du renouvellement annuel et partiel du 15 novembre 1838.

Conseil général du commerce⁸⁴¹. Une occasion, excellente, d'étendre encore le champ de ses relations dans les milieux financiers, industriels et gouvernementaux ... et d'y être connu et reconnu !

Entre temps, en août 1835, dans le cadre d'un nouveau voyage professionnel en Angleterre, il est chargé, de renouveler ses démarches, cette fois officiellement, et, à la demande de la Chambre de Lyon, muni par le ministre du Commerce **"des plus pressantes recommandations pour l'ambassade de France à Londres"**. Ses efforts **"pour surmonter la force d'inertie de l'administration britannique"** s'avèrent encore vains⁸⁴². De nouvelles "rigueurs" et "vexations" des douanes anglaises se manifestent. Aussi, la concomitance d'un nouveau séjour à Paris et à Londres d'Arlès-Dufour et la récente formation d'une commission mixte pour la révision respective des tarifs douaniers anglais et français est saisie par le président Brosset pour solliciter son concours par lettre du 15 janvier 1839. Un concours acquis d'avance ! Le même jour en effet, Brosset s'adresse au ministre du Commerce afin que **"la même recommandation qu'il [Arlès-Dufour] avait obtenue en 1835 de Monsieur votre prédécesseur auprès de l'ambassade française à Londres"** lui soit accordée auprès de ladite commission. **"Bien certains d'ailleurs, est-il assuré, que les intérêts de notre belle industrie seront défendus par M. Arlès-Dufour, avec un zèle et des lumières qui ne laisseront rien à désirer, ni à la commission, ni à nous-mêmes, nous nous reposons entièrement sur lui du soin d'exposer et de motiver l'objet de nos griefs."** Et encore : **"Personne mieux que lui ne saurait traiter une question qui a déjà fait l'objet d'une étude spéciale et dont la nature de ses relations avec la Grande-Bretagne lui rend d'ailleurs la pratique familière"**⁸⁴³.

Si elle l'était devenue, l'éminent Bowring n'avait sans doute pas été étranger au premier contact établi, à l'époque, avec Poulett Thomson. L'Echo de la Fabrique du 19 mai 1833, prêchant **"l'alliance industrielle et commerciale entre la France et l'Angleterre"** rapporte les mérites du Britannique : **"[...] Espérons que les efforts de M. Bowring seront couronnés d'un plein succès, il a combattu les ennemis du système prohibitif, en Angleterre ; c'est à lui que nous devons la continuation de l'entrée de nos étoffes dans ce pays, que l'aristocratie du parlement voulait prohiber en s'appuyant sur la demande des manufacturiers de Londres et autres villes. C'est à M. Bowring que nous devons le succès de nos vœux et le bonheur des peuples."**

Pendant, le journal n'arrête pas là ses louanges et ne laisse pas dans l'ombre le voyage d'Arlès-Dufour, même sans le citer nommément. Il poursuit : **"Mais si nous comblons d'éloges un étranger, nous ne devons pas oublier qu'il a été secondé par un homme éminemment recommandable de notre ville et que nous n'avons pas besoin de désigner plus amplement, qui a tout fait ici pour faire comprendre ce système,**

⁸⁴¹ Ou membre du Conseil général des Manufactures selon note supra. La nomination d'Arlès-Dufour en tant que "député au Conseil général du commerce" est arrêtée lors de la délibération du 17 décembre 1835. Sa première participation aux travaux de ce Conseil a lieu dans le courant de janvier 1836 (A l'ordre du jour : primes de librairies, sucre de betterave, patentes, houille et houillères, laines) ; il en rend compte, avec Goujon, autre "député" de la Chambre, lors de la séance du 11 février suivant. Le mandat des conseillers généraux expirant avec la session de 1835, Arlès-Dufour et Riboud sont élus par la Chambre (CCL, Registre des délibérations du 3 septembre 1836) pour les trois sessions suivant cette élection.

⁸⁴² A propos de droits différents pesant sur les houilles en provenance de Grande-Bretagne, ce litige sera levé par la suite.

⁸⁴³ Arlès-Dufour apportera un concours identique à la commission mixte chargée de la révision réciproque des douanes anglaises et françaises réunie à Paris en fin d'année 1839 (CCL, Registre des délibérations, 19 décembre 1839).

cette politique d'association ; il a eu le bonheur d'être compris par quelques-uns, il le sera bientôt de tous ; son dernier voyage en Angleterre n'a pas d'autre but ⁸⁴⁴ ."

Les relations une fois cordialement nouées avec Poulett Thomson, la Chambre verra dans l'envoi que celui-ci lui fera, par la suite, de divers tableaux statistiques, ***"la manifestation expresse des vues libérales et éclairées qui vous désignent dans l'exercice des hautes attributions qui vous sont confiées"***. Elle y notera aussi la marque de ses efforts ***"pour maintenir et pour étendre, même progressivement, les relations de bon voisinage et de mutuelle confiance entre le commerce français et celui de la Grande-Bretagne ⁸⁴⁵ ."*** Après de Bowring à qui sera due la transmission de ces documents, la Chambre de commerce espérera ***"que tout ce qui n'est pas en notre pouvoir d'accomplir encore sera l'oeuvre du temps et de la raison ⁸⁴⁶ ."***

A peine rentré d'Angleterre, une lettre débordante d'enthousiasme et d'amitié, en un français à l'orthographe approximative, attend le voyageur. Datée à Caen du 19 mai 1833, elle est justement signée ***"Votre très dévoué ami, John Bowring"***. En voici les termes, déchiffrés et après corrections, : ***"Vous voilà donc de retour, mon ami ! Nous avons grandement besoin de vous, de vous anneau de notre chaîne - sans lequel le fil électrique est arrêté.***

"Vous aurez été content de Londres. George Villiers, je l'espère bien, aura fait tout ce qu'il y avait à faire. Je serais charmé de savoir que vous n'êtes pas mécontent de lui. Mais, je vous le répète, nous avons grandement besoin de vous. De tous les côtés, l'opinion marche et ne cherche que les moyens de faire valoir sa sympathie.

"Mettez-vous sans retard en correspondance avec Henri Galos [ou Galois], secrétaire de la commission de négociants et Duperrier de Lansan [Lansac ?] et de propriétaires de vignobles à Bordeaux : M. Sanzenac d'Angoulême, M. Cordier de Rochefort, M. de Hennessy de Cognac, avec M. Gouin de Nantes et le Docteur Guépin - touché tant soit peu comme vous par le saint-simonisme - et très influents à Nantes, Souvestre à Brest, Alexandre à Morlaix, Roussel à Saint-Brieux. Avec tous ces messieurs, entendez-vous et vous verrez si le système prohibitif pourra résister à nos attaques. Mais principalement avec Bordeaux et Nantes, avec Galos [ou Galois], Duperrier de Lansan [Lansac ?] et Guépin, il est urgent que vous ayez une correspondance suivie. Vous m'écrirez à Paris. Venez à notre secours pour cette loi de douanes ⁸⁴⁷ ."

Thiers, en effet, présente, à cet instant, un projet de texte pour frapper les produits étrangers, notamment britanniques ! De plus, la loi qui aurait dû consacrer la liberté réciproque d'entrée et de sortie des soies n'a pu être votée lors de la dernière session. ***"Les négociants, fabricants et ouvriers de la ville de Lyon ont vu, avec un étonnement mêlé de douleur, la Chambre des députés se refuser de discuter la loi de douanes et rejeter par là toutes les réclamations qui, depuis 1829, s'élèvent vainement contre le système***

⁸⁴⁴ L'Echo de la Fabrique, 19 mai 1833.

⁸⁴⁵ Lettre de remerciements n°197 de la CCL à Poulett Thomson, Vice-président du Conseil du commerce, Londres, 12 août 1833 (CCL, Registre Copies de lettres).

⁸⁴⁶ Lettre de remerciements n°198 de la CCL à John Bowring, Londres, 12 août 1833 (CCL, Registre Copies de lettres).

⁸⁴⁷ Lettre de Bowring, Caen, 19 mai 1833, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

suivi⁸⁴⁸ " se plaint Arlès-Dufour, au nom de la Chambre de commerce, auprès du ministre. Sa suggestion **"d'user de la faculté que [...] vous donne la loi de 1814 de modifier, entre les sessions législatives, les lois de douanes par des ordonnances royales"** est fort heureusement entendue. Cette ordonnance, datée du 29 juin 1833, viendra pallier la mauvaise volonté de la Chambre des députés et provoquer l'entrée en vigueur de la disposition tant espérée. **"Le gouvernement, comprenant l'urgence et usant de son droit, s'est passé de la Chambre pour modifier la loi de douanes"**. Avec une satisfaction évidente, L'Echo de la Fabrique, dans un article "Industrie lyonnaise - Libre sortie des soies de France" paru dans le numéro 33 du 18 août suivant, le notera. Ou, plus précisément encore, son rédacteur, qui n'est autre qu'Arlès-Dufour lui-même⁸⁴⁹ ...

Mais **"ce pas hors de l'ornière et dans la voie nouvelle de la liberté commerciale**⁸⁵⁰ " est bien isolé pour le moment. Selon le vœu de Thiers et sa circulaire du 27 août, il convient maintenant de se pencher sur la refonte de la loi sur les douanes dans son ensemble. Dans la perspective des Conseils généraux des manufactures et du commerce qui vont se réunir, à titre consultatif et à cet effet, devant aussi **"l'importance des questions paraissant nécessiter des études préalables et approfondies"**, une "commission spéciale" est nommée au sein de la Chambre de commerce de Lyon le 12 septembre 1833. Indépendante de la commission des manufactures⁸⁵¹, elle est composée de quatre membres, Arlès-Dufour, Brosset, Goujon et Forcheron. Le premier nommé en est le rapporteur, lors de la séance extraordinaire du 29 octobre placée sous la présidence du préfet. En un mois et demi, sans négliger aucune de ses nombreuses autres occupations et préoccupations, il aura rédigé lui-même⁸⁵² son intervention occupant six des longues pages du registre des procès-verbaux et délibérations du parlement consulaire.

En préambule, ce pragmatique fuyant les abstractions traite de considérations générales qui lui sont familières et que nous lui connaissons :

Le grief le plus légitime qu'on puisse alléguer contre le système de douanes suivi en Europe et particulièrement en France depuis l'Empire, c'est qu'il suppose à peu près que chaque peuple doit se suffire à lui-même, que chacun peut trouver sur son sol et dans son industrie tout ce dont il a besoin. Cette hypothèse fondamentale est l'exagération d'un principe vrai : savoir que chaque peuple doit, autant que possible, tirer parti de toutes les ressources que lui offre le sol sur lequel Dieu l'a placé. Mais, si ce principe est vrai, il en est un autre qui ne l'est pas moins, c'est que les divers peuples sont entourés de circonstances particulières et que chacun d'eux est plus propre à telle ou telle production, à telle ou telle industrie : ici les fers et les tissus, là les vins ; sur un point le blé, sur un autre le riz ; ailleurs le coton ou la soie ; à droite les objets d'art et de

⁸⁴⁸ Deux brouillons (Archives familiales) de la lettre vraisemblablement adressée par la Chambre de commerce au ministre du Commerce le 3 juillet, suite à la délibération du 26 juin 1833, et rappelée, satisfaction obtenue, par lettre CCL n° 179 du 5 août 1833 (Registre copies de lettres).

⁸⁴⁹ Selon brouillon in archives familiales.

⁸⁵⁰ Arlès-Dufour, "Industrie lyonnaise - Libre sortie des soies de France", L'Echo de la Fabrique n° 33, 18 août 1833.

⁸⁵¹ A la suite du renouvellement de la Chambre de commerce du 27 juin 1833, Dugas dont le mandat présidentiel était expiré, a été réélu. La liste des commissions permanentes établie le 25 juillet suivant donne, pour celle des manufactures, la composition suivante : Brosset, Rémond, Goujon, Mestrallet, Berne neveu et Arlès-Dufour.

⁸⁵² Brouillon de sa main inclus dans archives familiales.

goût ; à gauche les objets d'utilité, les mécaniques etc. Chacun d'eux a intérêt, non à tout faire, mais à faire principalement ce qu'il sait le mieux faire. S'il en était ainsi, si la division du travail s'établissait entre les peuples, si chaque pays se consacrait spécialement à créer, non d'une manière absolue, mais seulement par prédominance, tel ou tel produit, telle ou telle denrée, il est clair qu'on aurait trouvé la combinaison la plus avantageuse à tout le monde, car le chiffre des échanges devenant par là aussi considérable qu'il est possible de le concevoir le commerce serait porté au maximum de son développement. Il ne faut pas désespérer de voir ce régime s'établir, mais ce ne peut être que peu à peu et par degrés, car il ne sera possible que lorsque bien des préjugés qui divisent aujourd'hui les peuples auront été dissipés. Quoi qu'il en soit, même en se dirigeant vers ce but, on ne saurait méconnaître l'utilité actuelle des douanes comme source de revenus publics et comme protection temporairement nécessaire à la conservation de certaines industries qui ne se sont élevées que sur la foi de cette protection. Mais comment établir des droits de douane ? D'après quelle condition en établir le chiffre ? Quelle peut être la limite des tarifs ? La contrebande qui tient la balance à la main est ici le guide le plus sûr et le plus facile à suivre. Toutes les fois qu'un droit sera tel qu'il n'empêchera pas la contrebande, toutes les fois qu'il pourra être avéré que, moyennant une prime, des entrepreneurs de fraude pourront introduire des marchandises tarifées, la limite raisonnable aura été dépassée. Et la meilleure preuve que nos tarifs actuels sont généralement trop élevés et que nos prohibitions sont déraisonnables, c'est que la contrebande en grand, la contrebande organisée, est exploitée, pour ainsi dire, comme toute autre industrie, sans exciter ce sentiment de réprobation dont l'opinion frappe toute action illicite [...]. Un pareil état de chose est particulièrement affligeant pour la morale, il provoque et encourage irrésistiblement à la désobéissance aux lois ; il est ruineux pour le commerce régulier, sans avantage pour aucune industrie et surtout onéreux pour les contribuables qui, s'ils payaient au fisc ce qu'en définitive ils payent aux contrebandiers, seraient soulagés d'autant dans la cote de leur imposition. Des droits élevés ou des prohibitions tendent à constituer un monopole. Or, on comprend bien le monopole au profit de l'état parce que l'état c'est tout le monde, c'est tout le pays ; mais le monopole au profit d'une classe de producteurs, c'est du privilège, et de celui que notre siècle est le moins disposé à supporter⁸⁵³.

Les réponses aux questions ministérielles exactement posées découlent, bien sûr, des considérations qui précèdent. Passibles de droits toujours inférieurs au taux de la prime de contrebande, il convient de laisser entrer sur notre territoire les produits dont des qualités semblables y sont inexistantes, les longues laines anglaises et les cotons filés : ils constitueraient une source abondante de travail pour nos fabriques. Dans l'intérêt général des producteurs et des consommateurs, les matières premières, "sources de travail", ne devraient supporter qu'un simple droit de balance, tels le bois, les huiles et, notamment, les fers et la houille, **"plus maltraités par nos lois de douanes que s'ils étaient des objets du luxe le plus frivole" : "Tant qu'en France il y aura des gens ayant froid,**

⁸⁵³ Rapport d'Arlès-Dufour présenté au nom de la "commission spéciale" de la CCL, "Régime des douanes - Réponses aux questions" (du ministre du Commerce), séance extraordinaire 29 octobre 1833 (CCL, Registre des délibérations).

la houille sera trop chère ou le travail trop rare." Le régime de droits, variable selon les lieux, frontaliers ou maritimes, est la **"négation de la navigation à vapeur"**. Chiffres puisés à bonne source, le rédacteur l'explique : **"Un bâtiment, muni d'une machine de la force de 150 chevaux (le Sphynx en a deux de 80) consomme par jour à raison de 5 kg (par heure et par force de cheval) 18.000 kg à raison de 1,10 F de droits par 100 kg, c'est 198 F par jour ! "** Les efforts sincères que fait le gouvernement pour amener le développement de notre marine sont louables. Mais ils resteraient sans effet si nous n'ouvrons pas la France aux provenances étrangères, si nous ne donnons pas du mouvement à nos ports, si nous ne multiplions pas, enfin, les relations de notre pays **"avec la nation maritime par excellence"** avec laquelle il convient de cimenter notre alliance. **"Une alliance intime entre la France et l'Angleterre a été au début et à la fin de ma carrière politique mon vœu le plus cher, confiait Talleyrand dans ses Mémoires, convaincu, comme je le suis, que la paix du monde, l'affermissement des idées libérales et les progrès de la civilisation ne peuvent reposer que sur cette base** ⁸⁵⁴ **."**

Toutefois, gardant toute objectivité, le rapport d'Arlès-Dufour émet quelques réserves sur l'attitude du gouvernement britannique. Celui-ci **"tout en protestant de ses vues libérales sur les questions de douane, au moins en ce qui concerne notre industrie [celle de la soie], n'a pas libéralement appliqué ses théories"**. En effet, la perception des droits d'importation, en principe de 30%, s'élève parfois à 55%. Qu'importe ! **"Bien convaincus que, lors même que l'Angleterre n'entrerait pas franchement avec nous dans la voie de la liberté commerciale, il serait toujours de notre intérêt d'y marcher** ⁸⁵⁵ **. [...]"**

Il n'en reste pas moins que cette **"différence évidente de vos théories et de vos actes en matière de douane"**, Arlès-Dufour n'hésite pas à la reprocher, directement et sans ambages, à une personnalité anglaise des plus éminentes : il ne s'agit rien moins que du ministre du Commerce britannique lui-même. A lord Auckland, trois jours après l'envoi de son mémoire à Thiers et au préfet du Rhône, il adresse le 25 novembre 1833 copie de son travail qui, le précise-t-il, a **"réuni l'unanimité des voix."** D'emblée, il met bien en garde le destinataire : **"Mon insistance sur l'avantage, la nécessité même de l'alliance intime de nos deux pays n'a cependant été approuvée qu'à la condition d'un paragraphe correctif que, certainement, vous trouverez juste. En effet, et quoiqu'en puisse dire mon honorable ami, le docteur Bowring, les deux tiers des soieries françaises vendues à l'Angleterre y sont importées par contrebande. Le gouvernement [anglais] a pleinement connaissance de ce fait, et loin de chercher à y remédier, nous voyons que, par ses agents, la loi est interprétée de manière à empirer encore le mal. Cependant, à côté de ce fait, les agents et les feuilles du gouvernement anglais cherchent à faire rougir le nôtre de l'onéreuse absurdité de son système.**

"Franchement, Milord, notre gouvernement, quoique bien arriéré, est plus conséquent que le vôtre, car en fait de douane, ses paroles, ses théories ne sont pas plus libérales que ses actes, et ne le sont pas moins. Dans le milieu où je vis, composé généralement d'hommes éclairés et comprenant par conséquent toute l'importance de l'alliance anglo-française, je vois naître une tendance vers une réaction [...]. Les vieilles phrases, résultat de siècles de guerre, et qui depuis 1830 surtout semblaient oubliées, circulent de nouveau : "La France est de trop bonne foi, l'Angleterre la jouera." - "L'Angleterre ne joue jamais franc-jeu. Ne vous y fiez pas, elle dit blanc, elle

⁸⁵⁴ Cité par Jean Orioux, *op. cit.*, p. 772.

⁸⁵⁵ Rapport d'Arlès-Dufour présenté au nom de la "commission spéciale" de la CCL, séance extraordinaire 29 octobre 1833, cité ci-dessus.

fait noir", etc., etc. Ce ne sont que de légers symptômes à la vérité, mais ils peuvent facilement et vite grandir par la presse qui, après avoir beaucoup vanté votre marche théorique pourrait bien, désappointée, critiquer votre marche pratique .

"Pour moi qui ai le sentiment que l'avenir pacifique de l'Europe est étroitement lié à l'union intime, fraternelle de la France et de l'Angleterre, je suis jaloux et inquiet de tout fait qui, directement ou indirectement, peut en arrêter le développement. C'est ce sentiment, Milord, que vous devez accuser de la longueur de cette lettre. Agréez, Milord ⁸⁵⁶ ..."

Dans le mois qui suit, *L'Echo de la Fabrique* du 22 décembre 1833 reproduit presque intégralement le rapport d'Arlès-Dufour à Thiers ; il le qualifie ***"d'oeuvre de mérite et de patriotisme, remarquable surtout par les vues grandes et généreuses qu'il renferme."*** Toujours dans sa présentation mais oublieux de son unique auteur, il ajoute : ***"Honneur donc à MM. les membres de la Chambre de commerce, ils ont bien mérité de tous ; et comme toute oeuvre de progrès, leur mémoire a droit à des éloges que nous leur donnons avec grand plaisir ⁸⁵⁷ ."*** Il est vrai que cet épais document - transmis au ministre le 22 novembre -, au préfet, au député Fulchiron et remis aux membres de la Chambre devant se rendre aux conseils généraux du commerce et des manufactures - avait fait l'objet, outre d'un examen en Commission, en séance plénière d'une ***"délibération mûrement approfondie"*** ...

En tout état de cause, divulguée ou non, la contribution d'Arlès-Dufour ne sera pas la dernière au profit de l'intérêt général. En l'occurrence pourtant, celle qui suit l'est, apparemment, au bénéfice de la seule Maison Dufour Frères et Cie ! A moins qu'il ne s'agisse d'un moyen, expérimenté par son mandataire, pour tenter de mettre un terme à l'une des clauses du traité de navigation du 26 janvier ⁸⁵⁸ 1826 entre la France et l'Angleterre. Une véritable aberration ! Déjà, deux ans auparavant, la Chambre de commerce l'avait dénoncée auprès du maire de Saint-Etienne ⁸⁵⁹. Elle rappelait l'interdiction de l'admission dans nos ports, pour la consommation française, de denrées coloniales provenant de chargements opérés dans les ports de la Grande-Bretagne ; une disposition, comme elle le faisait ressortir, aisément contournée par le simple transbordement dans un port tiers, celui d'Ostende par exemple, mais, évidemment, au prix d'une introduction plus onéreuse et d'un coût plus élevé des marchandises concernées.

Mais l'essai tenté à des fins personnelles est si peu égoïste que, seulement quelques mois après, au cours de la même année, Arlès-Dufour, ayant atteint son but, exhorte ses confrères à l'imiter en publiant - nous en verrons les circonstances - son ouvrage *Un mot sur les fabriques étrangères de soierie* ... L'auteur y estime ***"fâcheux que nos longues guerres nous aient fait perdre de vue les soies des Indes ⁸⁶⁰ "***, d'autant plus qu'il se déclare frappé, à chaque voyage en Angleterre, du parti qu'en tirent les fabricants de ce

⁸⁵⁶ *"Milord, La Chambre de commerce de Lyon m'ayant chargé de répondre aux questions de M. Thiers..." écrit Arlès-Dufour à Lord Auckland, 25 novembre 1833 (Archives familiales). Aucune allusion dans cette lettre ne permet de connaître l'existence de rapports antérieurs entre les deux personnages. Nous connaissons un autre courrier du même au même, 29 mai 1834, au sujet du tarif prussien (Archives familiales).*

⁸⁵⁷ *L'Echo de la Fabrique, n° 51, 22 décembre 1833.*

⁸⁵⁸ Selon correspondances diverses de la Chambre de commerce, et non le 26 juin comme l'écrit E. Pariset in *Histoire de la Fabrique lyonnaise, op. cit.*, note 2, page 286.

⁸⁵⁹ Lettre CCL n° 341 du 8 mai 1832 (Registre Copies de lettres) à mairie de Saint-Etienne.

⁸⁶⁰ Arlès-Dufour, *Un mot sur les fabriques ...*, *op. cit.*, p. 112.

pays. En provenance du Bengale, ils en emploient annuellement 8.066 balles - aussi 4.334 de Chine -, pour la confection de nombreux articles tels que foulards, mouchoirs, crêpes, gilets, etc. Et, s'étonne-t-il, **"il y a plus des 19/20 de nos fabricants qui ne connaissent que de nom⁸⁶¹"** les soies de ces lointaines contrées, alors que **"il n'y pas un siècle qu'elles étaient d'une grande importance pour nos manufactures⁸⁶²"**. Il en veut pour preuve les larges extraits qu'il cite de ce *Mémoire sur la soie de Nankin* - découvert par lui dans les archives de la Chambre de commerce - adressé en 1781 au gouvernement par les fabricants de gaze de Paris et de Lyon⁸⁶³. **"Si les soies de Chine jouaient alors un rôle aussi important, il est à supposer que celles du Bengale, qui revenaient à bien meilleur marché, étaient aussi d'un emploi très considérable⁸⁶⁴"**.

Alors pourquoi, à nouveau, ne pas recourir à ces dernières ? Même si elles présentent **"à l'ouvraison des inconvénients qui ont pu en gêner l'emploi⁸⁶⁵ ; mais les mouliniers français sont bien aussi habiles que les mouliniers anglais ; et lorsque les quantités paieront leurs frais, ils sauront vaincre les difficultés qui [...] sont insignifiantes⁸⁶⁶"**.

C'est ainsi que, peu de temps avant ce plaidoyer, transportées par le navire français *L'Union* de Londres à Calais, dirigées de ce port⁸⁶⁷ à Lyon **"sur l'ordre de la maison destinataire"**, qu'arrivent dans cette ville, le 11 mars 1834, commandées par le fondé de pouvoir de la Maison Dufour Frères, deux balles de soie écrue grège de l'Inde d'un poids brut de 144 kg. Elles s'y trouvent **"en continuation d'entrepôt"**. La Chambre de commerce, par lettre n° 326 du 29 mars 1834, s'emploie à expliquer directement au ministre du Commerce le ridicule de cette situation, liée **"intimement à une question d'intérêt général"** : **"Il faut pour qu'elle [cette marchandise] soit admise à la consommation à Lyon qu'elle sorte de France par un bureau-frontière, celui de Pont de Beauvoisin par exemple ; et ce n'est qu'après avoir, pour ainsi dire, payé son origine en touchant un sol étranger autre que celui de l'Angleterre, qu'elle devient enfin susceptible d'être employée dans nos fabriques."** En conséquence, elle demande, **"en présence des progrès qu'ont fait toutes les théories commerciales"**, l'abrogation d'un règlement **"antipathique à tous les faits et à tous les principes⁸⁶⁸"**. La requête d'importation directe des ports d'Angleterre en France des soies de l'Inde essuie le refus du destinataire, puis de son collègue des Finances ; elle est à nouveau motivée par l'Assemblée consulaire du 21 juin : **"Dans la situation actuelle de notre fabrique, après le vide immense qu'a laissé, dans sa production, l'absence presque totale des commissions pour les contrées où elle rencontrait d'ordinaire ses plus riches débouchés, le haut prix de la soie peut être une calamité de plus ; et tous les moyens propres à en neutraliser la fâcheuse influence doivent être recherchés et accueillis⁸⁶⁹"**. En définitive, ils le seront. Une ordonnance

⁸⁶¹ *Ibid.*, p. 78.

⁸⁶² *Ibid.*, p. 112.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 112 : "Je suis fâché que son étendue ne me permette pas de le citer en entier", écrit-il.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 116

⁸⁶⁵ Tentative en 1815 d'importation en France de 500 balles de soies asiatiques, selon rapport de la Chambre de commerce de Lyon du 7 mars 1816 cité par E. Pariset, *Histoire de la Fabrique lyonnaise*, *op. cit.*, note p. 296.

⁸⁶⁶ Arlès-Dufour, *Un mot sur les fabriques...*, *op. cit.*, p. 80.

⁸⁶⁷ En date du 21 février 1834.

⁸⁶⁸ Lettre CCL n° 326, 29 mars 1834, à ministre du Commerce (Registre Copie de lettres).

⁸⁶⁹ Lettre CCL n° 369 du 21 juin 1834 (*Ibid.*)

royale du 8 juillet 1834⁸⁷⁰ dérogera au traité de 1826. Le pouvoir n'avait guère eu d'autre choix deux mois après une nouvelle émeute lyonnaise, l'espoir entretenu par la classe ouvrière depuis le duel sanglant de novembre 1831 ayant été déçu, les mêmes causes entraînant les mêmes effets.

Pendant que fusillades et canonnades ébranlent, du 9 au 14 avril 1834, la ville de Lyon transformée en place de guerre - on décomptera 115 militaires tués et 300 blessés, 220 civils tués et 400 blessés -, se déroule à Paris, Place de la Concorde, l'Exposition des Produits de l'Industrie française. Elle réunit 2.447 "déposants" ; on est loin de leurs 110 prédécesseurs de la première manifestation de l'espèce, celle de 1798, au Champ de Mars.

La Chambre de commerce de Lyon s'était montrée réservée à l'idée de cette exposition nationale. Dans la perspective des Conseils généraux du commerce et des manufactures, il lui avait été demandé, le 10 janvier 1833, de se prononcer sur cette opportunité⁸⁷¹. Sa Commission des manufactures avait pensé **"qu'une exposition [des produits de l'industrie française] n'est plus, ni utile, ni convenable."** Ni utile ? **"Celles qu'on a vues se succéder de nos jours n'ont eu lieu, pour ainsi dire, qu'au profit de quelques vanités, sans exercer aucune influence quelconque sur les progrès des manufactures et sans rien ajouter à l'émulation entre les fabricants."** Ni convenable ? **"Si elle était susceptible de faire mettre en évidence des produits d'un mérite intrinsèquement remarquable, elle aurait en même temps le danger de faciliter à la concurrence étrangère la prompte imitation de ces produits"**⁸⁷². Cet avis de la Commission des manufactures est rendu moins péremptoire, en fin d'assemblée générale le 7 février 1833, qui estime que cette exposition **"n'a aucune utilité en principe"**⁸⁷³. Arlès-Dufour, bien présent à cette séance, partage-t-il cette opinion ? On peut en douter. D'ailleurs, l'unanimité n'avait pas été totale dans la Commission⁸⁷⁴ où l'on sait le rôle qu'il y tient pourtant. Quant au conseil général des manufactures, réuni consécutivement à Paris, il reconnaît, **"à une majorité très grande"**, le bien-fondé d'une exposition - prévue, la première, en avril de l'année suivante -, mais écarte **"à la presque unanimité"** les produits de l'industrie étrangère.

Néanmoins, dans ces conditions, comment les connaître, en apprécier les éventuelles qualités, comment rivaliser avec eux pour mieux, ensuite, les supplanter sur les marchés internationaux ? Ces questions rejoignaient, ni plus ni moins, les arguments avancés en faveur d'une nécessaire comparaison avec les produits d'autres pays, quelques années auparavant et à deux reprises, dans *Le Précurseur* des 17 août et 1er décembre 1826. Dans ce dernier numéro, sous le titre "Industrie lyonnaise", il était constaté : **"Nous avons longtemps ignoré les fabriques étrangères, longtemps nous avons méprisé**

⁸⁷⁰ Date donnée sous réserve : 8 ou 11 juillet ? M. Pariset donne la première en note 3 p. 67 de la 2e partie de son ouvrage La Chambre de commerce de Lyon, *op. cit.*, la seconde est fournie par E. Pariset, Histoire de la fabrique lyonnaise, *op. cit.*, p. 286.

⁸⁷¹ Cf. supra même chapitre.

⁸⁷² CCL, Registre des délibérations, 7 février 1833.

⁸⁷³ Souligné par nous. Le n° 44 du 3 novembre 1833 de L'Echo de la Fabrique interroge dubitativement ses lecteurs : "Le Peuple y gagnera-t-il quelque chose ?".

⁸⁷⁴ Selon CCL, Registre des délibérations, 7 février 1833 : "Sur la question relative à une exposition des produits de l'industrie, votre commission s'est tellement écartée, dans l'avis qu'elle va vous soumettre, des idées les plus généralement admises, qu'elle croit devoir expressément vous prévenir que cet avis, adopté, il est vrai, à l'unanimité des voix de ses membres présents, n'est pas cependant celui de la commission toute entière, laquelle ne s'est trouvée, dans sa dernière réunion, qu'au nombre exactement nécessaire pour délibérer valablement." Pour mémoire, cf. note ci-dessus relative à la composition de la commission des manufactures.

leur concurrence et, depuis peu seulement, nous en inquiétons. Lorsque l'on nous citait Zurich [sic] ou Crefeld, nous répondions fièrement : "Laissez-les faire, jamais ils ne sauront teindre comme nous..." Depuis quelques années, les fabriques de Vienne, Berlin, Moscou ont fait de tels progrès qu'elles suffisent presque à la consommation de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse ! Et cependant, à peine si nos fabricants savent qu'elles existent ⁸⁷⁵ ." Certes, Arlès-Dufour n'était Lyonnais que depuis à peine un an et demi. Malgré cela, ne pourrait-il pas être, et fort bien, l'auteur de ces chroniques anonymes ⁸⁷⁶ ...?

Quoi qu'il en soit, *"ce fut Arlès qui suggéra à la Chambre de commerce cette exposition de soieries pour laquelle il fit venir une grande quantité d'étoffes fabriquées, non seulement en Europe, mais aux Indes, au Japon ⁸⁷⁷ , etc. ⁸⁷⁸ "* Cette initiative, attribuée par son épouse, ne ressort pas aussi manifestement de la délibération du 3 avril 1834⁸⁷⁹. On en perçoit cependant la confirmation à la lecture de son compte rendu : *"Préalablement à toute autre délibération, M. le Président [Laurent Dugas] croit devoir présenter une proposition pour laquelle il s'est concerté avec quelques-uns des membres de la Chambre qui y ont déjà donné leur assentiment personnel. [...] Si la Chambre adoptait le projet d'exposition qui lui est soumis, il lui serait facile d'en assurer l'exécution en priant M. Arlès-Dufour, l'un de ses membres, actuellement à la foire de Leipsick, d'acheter, à cette foire, où on trouve des produits de toutes les fabriques du monde commerçant, un assortiment complet de soieries [...]."*

Avant son départ pour la Saxe, sacrifiant aux obligations mondaines et quitte à être considéré comme "suspect" aux yeux des ouvriers, il a donné une *"brillante soirée dansante [...] à l'élite de l'aristocratie industrielle, commerciale, administrative et militaire de la ville de Lyon"*. Egalement invité, le saint-simonien Terson, l'ancien abbé défroqué, l'un des quarante apôtres de Ménilmontant, de retour dans la ville où il a trouvé un modeste emploi de teneur de livres de comptes, s'en fait l'écho⁸⁸⁰. Parmi l'élégante assistance qui se presse dans l'appartement du quai saint-Clair, il note la présence du préfet, M. de Gasparin⁸⁸¹, du général Aymard⁸⁸², et de leur entourage officiel et familial, ainsi que celle, notamment, de Mesdames Montgolfier et Durval. L'une et l'autre n'ont jamais dissimulé leur sympathie pour le saint-simonisme, celle-ci par sa générosité, l'autre, familière des

⁸⁷⁵ Le Précurseur, 1er décembre 1826.

⁸⁷⁶ Il ne nous paraît pas tellement audacieux d'avancer cette hypothèse. Il est rappelé qu'Arlès-Dufour écrivait dans Le Précurseur en 1828, comme il le mentionne in Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 79 ; de plus, il cite, dans cette même page, un autre article sur la "redoutable" concurrence suisse, publié antérieurement, "quoique jeune encore", sans précision du titre du journal il est vrai.

⁸⁷⁷ Ce pays n'est pas mentionné dans la liste des fabriques représentées dressée par Arlès-Dufour dans l'introduction de Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*

⁸⁷⁸ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour..., document cité.

⁸⁷⁹ Nous avons déjà signalé le souci de discrétion manifesté, bien souvent, par la Chambre à l'égard des suggestions ou initiatives personnelles de ses membres.

⁸⁸⁰ Mémoires de Terson, ARS 7786, citées par M. Emerit, "La révolte des canuts, en 1834, vue par Terson, informateur d'Eugène Süe", Actes du 89° Congrès des sociétés savantes à Lyon, 1964, t. II, Vol. 1.

⁸⁸¹ Après l'insurrection de 1834, comme déjà indiqué en XIV - Lyon, tremplin de l'Orient, Gasparin sera nommé pair de France et promu commandeur de la Légion d'honneur.

⁸⁸² Commandant p.i. de la 7e division militaire. Il sera élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur, après l'insurrection de 1834 et nommé pair de France.

notables lyonnais, en n'ayant pas hésité à faire exécuter, chez elle, les hymnes de Félicien David. Le préfet avait souhaité s'entretenir avec Terson de la situation et de l'état d'esprit de la classe ouvrière qu'il la lui savait fréquenter.

Effectivement, au regard de l'inquiétude actuelle, on prévoit les plus grands malheurs. De son côté, Arlès-Dufour, pressentait les troubles. A son vieil ami Holstein, le 1er février 1834, il écrivait : **"Depuis huit jours, tous les ouvriers en soie ont cessé de travailler. [...] Si, dans un moment où le travail est abondant et bien rétribué, le pain plus bas que jamais, 20.000 ouvriers peuvent s'entendre, que sera-ce dans les moments de calme et de misère que la libre concurrence approche de plus en plus. Les républicains ont certainement travaillé à la mesure et monté la tête, et les carlistes ont payé les meneurs pour embrouiller et envenimer les questions. Il y a des avocats partout** ⁸⁸³ ."

En dépit de l'instabilité de la situation qui les a précédés, le commissionnaire en soierie est encore absent - pure coïncidence - lors des tragiques événements lyonnais de ce mois d'avril, comme il l'avait été en novembre 1831. De **"Francfort, le mercredi 2"** , toujours infatigable et toujours pressé, il donne de ses nouvelles : **" Je suis très heureusement arrivé hier soir et repars demain à 5h du matin avec l'ami Brinkmann [?]. De Lyon à Strasbourg, j'ai changé trois fois de voiture et, de Strasbourg ici, quatre fois, ce qui m'a nullement amusé. Comme la diligence pour Francfort partait le lundi soir de Strasbourg, pour ne pas y mourir d'ennui tout un jour et ne me sentant nullement fatigué, je suis parti de suite en sorte que j'ai passé 4 nuits - J'ai si souvent changé de compagnons de voyage que je n'ai pas eu le temps de les étudier. Aussi, ai-je avalé 3 volumes et 4 brochures. De Lyon à Belfort, j'avais 8 officiers dont 1 sergent [?] et 3 bousingots** ⁸⁸⁴ . **De Strasbourg ici, j'ai eu un vieux Français qui habite l'Allemagne depuis 25 ans sans parler un mot d'allemand, un de ces questionneurs impitoyables que j'ai bientôt réduit au silence le plus complet et le plus désespérant pour lui, en ne lui répondant qu'en allemand.**

"Je t'assure que le sac de pieds et le manteau n'ont pas été un instant de trop, car nous avons eu tous les jours, pluie, neige et grêle. [...] Je ne me repens nullement d'être parti vendredi, car il est bien vrai que les affaires commenceront lundi prochain et tous les Francfortois sont partis ou partent demain. Comme j'arriverai vendredi soir, j'aurai samedi et dimanche pour couvrir et faire mes visites ⁸⁸⁵ . [...]"

Des visites, il en rend également à Francfort avant d'assister à la représentation de Guillaume Tell, puis d'être convié à dîner. Une journée bien remplie venant s'ajouter à l'éreintement prochain d'un voyage à destination de Leipzig où, outre ses affaires, il devra s'occuper des achats destinés à l'exposition publique lyonnaise.

A l'assemblée consulaire, la proposition d'organiser cette manifestation a été adoptée sur le champ. Elle est consignée comme suit : **"[...] Il a paru à M. le Président et à MM. les autres membres de la Chambre qu'il a consultés, qu'une industrie qui est à l'intérieur au-dessus de toute concurrence, mais qui rencontre, au dehors, une rivalité redoutable, ne saurait être trop exactement tenue au courant des progrès**

⁸⁸³ Lettre Arlès-Dufour, 1er février 1834, à Holstein (ARS 7688/3, déjà citée in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient).

⁸⁸⁴ Nom donné en France, après 1830, à des groupes de jeunes gens affectant des théories révolutionnaires (Dictionnaire Quillet). L'Académicien Henri Troyat, lui, donne cette définition : "Nom donné, après la révolution de 1830, aux jeunes gens qui affichaient des opinions très démocratiques, d'où "bousingotisme" (Balzac, p. 422, Paris, Flammarion, 1995, 545 p).

⁸⁸⁵ Archives familiales. Cette lettre d'Arlès-Dufour à Pauline est fort vraisemblablement de l'année 1834 : 1/ Il n'y fait mention que de deux enfants, Gustave et sa soeur Adélaïde ; le 3°, Alphonse, est né en 1835. 2/ le "mercredi 2" précède bien d'une semaine la première "Journée" du mercredi 9 avril 1834.

de cette rivalité étrangère, afin de ne pas se livrer, selon les circonstances, ou à des appréhensions exagérées, ou bien à une confiance imprudente." Une somme de 15.000 F, mise à la disposition d'Arlès-Dufour, sera prélevée sur les produits de la Condition des soies dont la Chambre **"affecte l'excédent à tout ce qui est susceptible de contribuer à l'amélioration et au perfectionnement de l'industrie qui alimente cet établissement."** **"Un assortiment de soieries étrangères, notamment de celles qui passent pour être préférées aux nôtres et dont il nous importerait le plus d'enrichir notre production"**, précise la lettre avisant - bien tardivement -, le 5 mai, le ministre du Commerce. Celui-ci, en date du 9, s'empresse d'acquiescer au projet ; mieux, il en fera faire l'annonce par *Le Moniteur* et émet un avis favorable auprès de son collègue des Finances en vue de l'admission de ces marchandises en franchise des droits de douane, quelques-unes même par exception à la prohibition dont elles sont frappées.

Après une absence aux séances consulaires des 3, 16 et 24 avril 1834, à celle du 15 mai, Arlès-Dufour, retour de Leipzig par l'Allemagne méridionale et la Suisse⁸⁸⁶, est là pour entendre le président annoncer ces nouvelles. Il en profite pour fournir quelques détails sur le résultat de sa mission à Leipzig, avant d'en établir le rapport écrit - un de plus ! En outre, il va devoir rapidement s'employer à rédiger, **"pour chaque article reçu, une courte notice indiquant la matière première dont il est composé, les procédés, autant que possible, par lesquels il a été fabriqué, le prix auquel il revient, celui auquel il se vend, etc., etc."**⁸⁸⁷ " Un premier échantillon est déjà parvenu à Calais. Fort heureusement, le mentor de l'opération échappe au sort qui, le 29 mai, doit désigner le second tiers sortant de la Chambre, selon l'ordonnance royale du 16 juin 1832⁸⁸⁸. La majeure partie des colis arrivée, le voici nommé, le 17 juillet, ainsi que Brosset et Goujon, commissaire à l'effet - selon les instructions du ministre des Finances - de retirer à la douane les caisses contenant les marchandises attendues. A la même séance, il peut annoncer que la *notice* "qu'il a proposée" est prête. Elle sera étudiée au sein de la Commission des manufactures, puis, ceci fait, soumise à l'assemblée, en séance extraordinaire du 5 août qui, après discussion et adoption - sous réserve de quelques modifications -, décide de s'en rapporter entièrement à une **"commission spéciale investie des plus amples attributions et dont elle appelle à faire partie MM. Arlès-Dufour, Reverchon, Goujon, Riboud, Sabran et Brosset."** Autant de réunions auxquelles le premier nommé se doit personnellement de participer, sans parler des mille détails à mettre au point à l'approche de la manifestation...

Le 4 septembre 1834, les différents journaux de Lyon sont priés d'en assurer la publicité⁸⁸⁹. L'exposition se tiendra, dans la salle des séances de la Chambre de commerce, au palais Saint-Pierre, à partir du 8, chaque lundi, mardi, mercredi et vendredi, de neuf heures à midi⁸⁹⁰. Le public est bien averti qu'il ne s'agit pas de **"faire connaître les tours**

⁸⁸⁶ Précision donnée au passage dans lettre d'Arlès-Dufour du 29 mai 1834 à Lord Auckland - Cf. note supra même chapitre (Archives familiales).

⁸⁸⁷ CCL, Registre copies de lettres, lettre CCL n° 339 du 5 mai 1834 au ministre du Commerce, lui soumettant le "projet d'une exposition de soieries des fabriques étrangères".

⁸⁸⁸ A la suite de l'élection de cinq nouveaux membres de la Chambre, le 7 juillet 1834, la commission des manufactures est composée, le 17 même mois, de : Brosset, Goujon, Arlès-Dufour, Berne neveu, Reverchon et Sabran-Berna. Laurent Dugas et Vachon-Imbert sont respectivement réélus président et secrétaire-trésorier.

⁸⁸⁹ CCL, Registre Copies de lettres, lettre CCL n° 412 du 4 septembre 1834 aux rédacteurs des journaux suivants : Courrier de Lyon, Précurseur, Réparateur, Gazette du Lyonnais, Journal du Commerce pour diffusion de l'Avis n° 413 ci-après du même jour.

⁸⁹⁰ Cet horaire sera modifié à partir du lundi 6 octobre de 10 h. à 14 h. et la clôture, à la date du Mercredi 15 octobre, annoncée par la même occasion (Lettre CCL n°495 et Avis n° 496 du 4 octobre 1834 aux journaux précités, CCL, Registre Copies de lettres).

de force des fabriques étrangères", mais seulement de **"présenter leurs articles les plus courants, ceux qui, dans la grande consommation, tiennent une place de quelque importance. En un mot, ce ne sont pas des produits préparés d'avance pour être exposés ; [...] ils ont simplement été choisis dans des assortiments destinés à la vente** ⁸⁹¹ ."

Pendant que canuts, ouvriers et chefs d'atelier, fabricants et commissionnaires défilent devant cette variété de pièces, c'est le moment que choisit le ministre du Commerce, par circulaire du 20 septembre, pour ouvrir une enquête en vue de la rédaction du projet de loi attendu sur les douanes. Il sera présenté aux Chambres dès leur prochaine session. A la séance de la Chambre de commerce du 7 octobre, il est décidé que réponse sera faite sur la base de celle déjà donnée le 29 octobre précédent. Et si l'on se souvient qu'Arlès-Dufour était l'auteur de celle-ci, on conçoit aisément qu'il soit désigné, avec le président Laurent Dugas et Goujon, pour composer cette nouvelle "commission spéciale" et, vraisemblablement, rédiger celle-là ; les termes en sont proposée et approuvés à la séance du 20 même mois. Même s'il connaît bien la question, ce travail supplémentaire, il s'en serait bien dispensé.

En effet, il a aussi formé le projet d'adjoindre à la *Notice* explicative de l'exposition, un travail à paraître simultanément. **"L'étude consciencieuse des faits si attachante et si difficile, surtout lorsqu'on ne peut, comme moi, y vouer que des heures rares et détachées, m'a mené beaucoup plus loin que je ne pensais"**, avoue-t-il dans la conclusion de cet ouvrage. Avant d'ajouter : **"Cette impossibilité de travailler d'une manière suivie et autrement que dans les moments de loisirs, heureusement fort rares, que me laissent mes affaires commerciales, et aussi le peu d'habitude de la rédaction, expliqueront et feront excuser peut-être ce qu'il y a de heurté et de décousu dans ce petit ouvrage** ⁸⁹² ."

Si l'on peut facilement comprendre ses difficultés pour mener à bien son étude, faute de temps, il n'en est pas de même, nous l'avons déjà remarqué, de celles en rapport avec son expression écrite, aisée, agréable et - ô combien - abondante ; mais l'autodidacte, encore complexé, croit bon d'aller au-devant d'éventuelles critiques.

Vaste tour d'horizon des centres de production concurrents, somme des observations qu'il a recueillies, soit dans ses voyages, soit par sa correspondance, aussi dans ses lectures, que ce "petit ouvrage" de 152 pages : *Un mot sur les fabriques étrangères de soierie, à propos de l'exposition de leurs produits faite par la Chambre de commerce de Lyon*.

Il nous a été donné, précédemment et à plusieurs reprises, d'y faire référence. Et si l'exposition réunit des articles des fabriques des pays suivants : Suisse, Saxe, Prusse rhénane, ancienne Prusse, Autriche, Angleterre et Indes, il étend son étude à la Russie, la Hollande, l'Italie et l'Espagne. Il s'est renseigné à maintes sources françaises et étrangères - parmi elles, G.R. Porter⁸⁹³, chef du bureau de statistique commerciale à Londres, dont il devient l'ami. Il a effectué des recherches **"dans nos bibliothèques et nos archives où le classement des faits statistiques n'est encore qu'ébauché"** ... De vieux ouvrages

⁸⁹¹ Avis n° 413 transmis par lettre CCL n° 412 du 4 septembre 1834 aux journaux précités (CCL, Registre Copies de lettres).

⁸⁹² A [rlès]-D[ufour], Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, "Conclusion", p. 147.

⁸⁹³ George Richardson Porter (1792-1852), auteur de "Progrès de la Grande-Bretagne sous le rapport de la population et de la production", ouvrage traduit de l'anglais, Paris, 1837, avec une préface de Michel Chevalier). Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.* : "Arlès nous a vu vers le même temps [1833/1834] des rapports intimes avec M. Porter, un des fonctionnaires supérieurs du Board of Trade, où il était chargé de la statistique, et qui est mort après avoir rendu de grands services à la cause de la liberté du commerce et publié l'ouvrage important du "Progrès de la Nation". Pour mémoire, cf. VI - La découverte de l'Angleterre.

et documents y ont été compulsés⁸⁹⁴ ; d'autres découverts dans les archives de la Chambre de Lyon, sur la teinture, le tissage, les douanes, le commerce, même antérieurs à l'institution des Chambres de commerce en 1702. Des éléments diversement recueillis, chiffres et statistiques multiples, tableaux à l'appui, il tire des commentaires pour chacun des pays précités, étudie l'évolution du nombre de métiers, du prix des étoffes, de la population. Il compare les tarifs, catégorie par catégorie, des filatures de Manchester et d'Alsace, les droits de douanes imposés sur les diverses matières premières dans les pays manufacturiers Il calcule le montant de la production des soieries en France et à Lyon, le pourcentage de répartition entre la consommation intérieure et l'exportation, etc. Après le passé, le présent, il traite longuement de l'avenir de Lyon : **"La vallée du Rhône étant le passage naturel entre le nord et le midi de l'Europe, et la Méditerranée étant aussi la route la plus naturelle de l'occident à l'orient du monde, Lyon se trouve l'étape presque inévitable où viendront s'opérer les échanges entre le nord et le midi, l'orient et l'occident"**⁸⁹⁵ . Pour défendre sa croyance, il appelle à la rescousse, le citant abondamment, son ami Michel Chevalier : **"un écrivain qui fait autorité en pareille matière, et dont la poétique imagination sait embellir, par le style, les graves enseignements de l'économie sociale"**⁸⁹⁶ .

A partir de considérations commerciales, il évoque, au passage, les questions religieuses. Il déplore la révocation de l'Edit de Nantes, ses conséquences, préjudiciables à l'industrie de notre pays, bénéfiques pour celle de l'Angleterre et de l'Allemagne. S'il témoigne sa satisfaction de l'affranchissement des juifs en Prusse, il s'afflige qu'en Saxe, **"ce pays qui se vante, avec raison, de ne pas avoir un citoyen qui ne sache lire, écrire et compter"** , **"des règlements qui datent du Moyen-Age"** continuent de les proscrire et de les flétrir ; que spécialement à Leipsig, **"la ville du monde où il s'imprime et se vend peut-être le plus de livres"** , ils ne puissent s'établir, quelques-uns seulement y étant tolérés. Et d'espérer **"que les efforts des hommes avancés, si nombreux en Saxe, vaincront enfin la résistance opiniâtre de l'intolérance, des préjugés ou des intérêts privés qui, là comme partout, se couvrent du manteau de l'intérêt public, et laveront le pays de cette tache qui le souille encore"**⁸⁹⁷ " ...

Indépendamment, ce *Mot sur les fabriques étrangères...* est aussi, et surtout, un nouveau plaidoyer en faveur des thèses qui lui tiennent à coeur, pour poser les principes généraux nécessaires des lois de douanes. En démontant les mécanismes commerciaux de chaque pays, la dissection lui fournit l'occasion d'en démontrer les effets sur l'industrie nationale. **"Au temps de 1815, après la chute du géant"** , **"le système continental, jugé par l'expérience comme immoral et nuisible à tous les intérêts, fut cependant généralement maintenu. Pour plusieurs pays, il s'agissait surtout d'entretenir le sentiment de la nationalité, c'est-à-dire les préjugés, l'esprit de haine et d'antipathie envers les autres. [...] Aussi, sous cette funeste impulsion, vit-on des peuples abandonner ou négliger leurs voies naturelles de bien-être et de prospérité, pour s'élaner dans les voies artificielles et précaires ouvertes par les prohibitions. [...] La Suisse et la Saxe sont les seuls pays manufacturiers de l'Europe qui, à la chute**

⁸⁹⁴ Outre le Mémoire sur la soie de Nankin cité, les Mémoires de la maison de Brandebourg de Frédéric le Grand, Théorie et pratique du commerce et de la marine de Don Ustaritz, Madrid, 1724, un rapport du Comité de Salut public de novembre 1794 sur l'état de notre "malheureuse ville".

⁸⁹⁵ A[r]lès]-D[u]four], Un mot sur les fabriques..., *op. cit.*, p. 142.

⁸⁹⁶ *Ibid.*

⁸⁹⁷ *Ibid.*, pp. 40-41.

du système continental, échappèrent à la protection , à la prohibition, aux tarifs, aux douanes enfin ; et leurs fabriques, dont les développements datent de cette mémorable époque, sont aussi celles de l'Europe qui ont le plus prospéré et dont la concurrence est la plus redoutable ⁸⁹⁸ ." Cependant, si l'auteur de l'ouvrage est rempli de crainte pour l'avenir manufacturier de la Saxe, à la suite de son adhésion au tarif des douanes prussiennes, il se félicite de cette "loi d'intérêts matériels" qui lie, depuis le 1er janvier 1834, 22 millions d'Allemands éparpillés dans dix-sept Etats, royaumes, principautés, duchés, grand-duchés et territoires divers.

Car l'anglophile se double d'un germanophile, favorable à l'unification allemande ; ce qui ne manquera pas de lui être sévèrement reproché bien plus tard⁸⁹⁹. **"Faut-il voir, demande-t-il, dans ses efforts et ses desseins [de la Prusse], la grande et belle pensée de la création d' une Allemagne ; le noble désir de réunir en un corps, sous une même direction , tous ces membres épars que l'isolement atrophie, ou bien seulement une pensée d'intérêt national et plus étroit ? L'avenir nous l'apprendra. [...] Mais, quel que soit son mobile, toujours est-il que le tarif est un immense pas vers la formation d' une Allemagne . C'est un grand acte de liberté commerciale intérieure, qui est pour l'Allemagne ce que fut pour la France la suppression de ses douanes intérieures en 89 ; et, sous ce rapport, les hommes dont les sympathies ne s'arrêtent pas aux frontières, doivent applaudir ⁹⁰⁰ ."** Un peu plus loin, on lit : **"Dans peu, elle [la Prusse] n'aura qu'à vouloir, [après sa monnaie qui a déjà cours dans toute l'Allemagne], et l' union adoptera un système unitaire de monnaies, de poids et mesures, de postes, de transports. Vienne une guerre, et l' union adoptera aussi son système militaire ; peut-être enfin, et c'est probable, ses généraux et sa direction ⁹⁰¹ ..."** Malgré cette inquiétante éventualité qu'il laisse en points de suspension, il complète, page suivante : L'union est **"approuvée par les hommes éclairés et généreux qui espèrent que, quels qu'en soient le but et l'instrument, elle rendra à l'Allemagne sa valeur, sa vie et la part d'influence qu'elle mérite de prendre dans les affaires de l'Europe ⁹⁰² . [...]"** Car l'idéaliste, au regard du passé, ajoute : **"Après de si éclatantes leçons, il est permis de croire que le règne du sabre est passé ⁹⁰³ " !**

⁸⁹⁸ *Ibid.*, pp. 8-10.

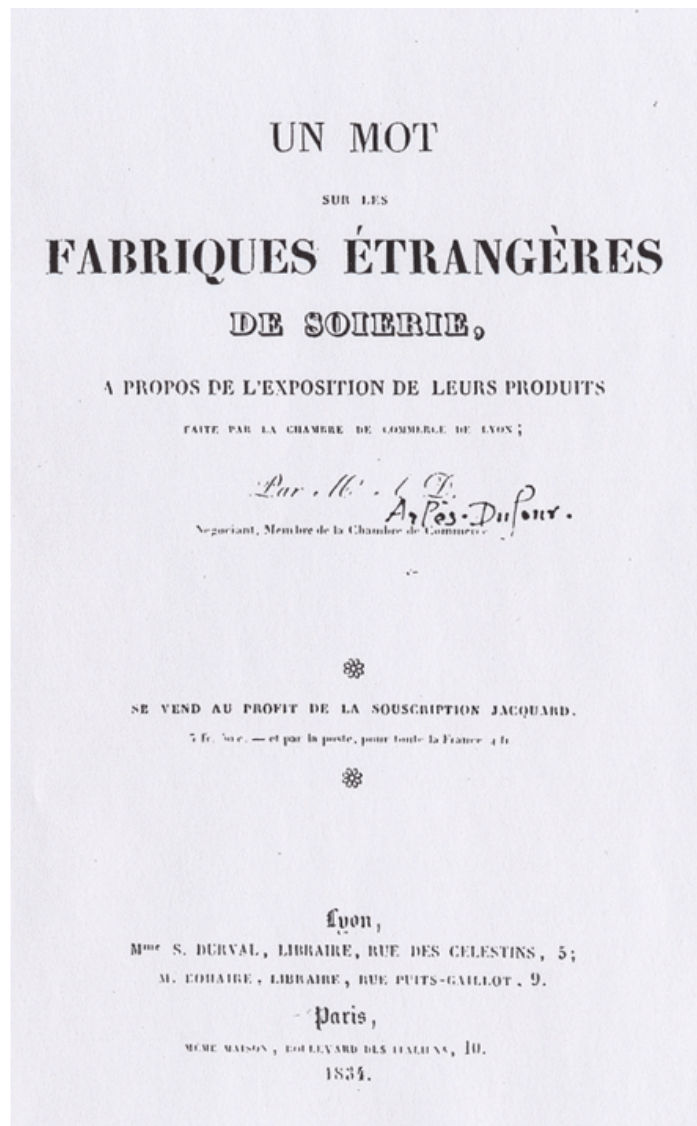
⁸⁹⁹ Et même plus de cent vingt ans après... Cf. Louis Jasseron, "Un des fondateurs de l'Ecole Centrale Lyonnaise F.-B. Arlès-Dufour", *La Vie Lyonnaise*, 1956, n° 35, qui relève : "...dès 1834, trente-deux ans avant Sadowa, il exprimait sur la Prusse et l'Allemagne des vues qui devaient se réaliser certes, mais au détriment de la France."

⁹⁰⁰ A[rlès]-D[ufour], *Un mot sur les fabriques...*, *op. cit.*, p. 22.

⁹⁰¹ *Ibid.*, p. 24.

⁹⁰² *Ibid.*, p. 25.

⁹⁰³ *Ibid.*, p. 148.



1834 : Publication de *Un mot sur les fabriques étrangères de soierie*.

En plus de cet espoir, ce tarif prussien ou l'union est aussi l'occasion de témoigner de son espoir en l'Europe⁹⁰⁴ : ***"En disant que l' union , si elle se consolide, pourra servir de base à un système européen , j'entends que, par elle, tous les Etats qui la composent, obtiendront ce qu'ils n'eussent jamais obtenu séparément : des traités basés sur la parité, la réciprocité, avec les puissances de l'Europe qui voudront commercer avec l'Allemagne ; or, comme toutes ont des relations obligées d'achat***

⁹⁰⁴ Pour mémoire, lettre d'Arlès-Dufour datée "Lyon le 29 mai 1834" à Lord Auckland, "comme promis au docteur Bowring", dont copie in archives familiales. De retour et après consultation de son "parent et associé M. Dufour-Feronce de Leipzig, homme de grand sens et de haute portée, vous verrez Milord, écrit-il en joignant la lettre de son cousin, que, sans s'être concertés, un Allemand et un Français arrivent aux mêmes conclusions. Je désire que celles de vos agents diplomatiques soient dans le même sens." En prolongement, il s'agit, ni plus ni moins, pour l'Angleterre et la France, d'établir une grande alliance commerciale avec l'Union allemande.

ou de vente avec elle, il est bien certain que le tarif devra modifier le système de politique commerciale de l'Europe⁹⁰⁵ ."

Aux diplomates désormais de **"régler les destinées du monde"** , à eux de **"nous donner la liberté commerciale."** Et s'il continue de caresser cette chimère, un avertissement est cependant donné : **"On se tromperait pourtant si on croyait trouver dans la liberté absolue du commerce un remède immédiat à tous les maux qui affligent la société. C'est un grand moyen, sans doute, mais ce n'est pas la fin**⁹⁰⁶ ." Si elle ne l'est pas, **"ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle [la liberté commerciale] donnera partout une grande impulsion à plusieurs branches de l'industrie**⁹⁰⁷ ." Sans omettre, bien sûr, aux côtés de cette liberté, l'association...

L'exposition des fabriques étrangères de soierie se clôt le 15 octobre 1834. Sa réalisation a exigé en définitive une avance totale d'environ 24.000 F. Certains produits présentés feront l'objet d'une revente, d'autres, en plus grand nombre, non⁹⁰⁸. Bien plus tard, au cours de la décennie 1870, Mme Arlès-Dufour assurera que, de cette vitrine de soieries, **"les échantillons en sont encore exposés au Musée industriel du Palais de la Bourse**⁹⁰⁹ ." Faut-il rappeler que, le 23 septembre 1848, la Chambre s'était souciée de la fondation d'un musée spécial de la Fabrique ? Peut-on aller jusqu'à accorder à son mari l'antériorité du Musée d'art et d'industrie de 1864, devenu vers 1890, sous la houlette d'Edouard Aynard, l'actuel Musée historique des tissus ?

Pour les raisons données par son rédacteur lui-même et citées plus haut, l'ouvrage *Un mot sur les fabriques étrangères...* ne sortira malheureusement de presse que quelques semaines après la fin de la présentation, courant décembre vraisemblablement. Il est signé avec une relative discrétion : **"Mr A.D., Négociant, membre de la Chambre de Commerce"** . Vendu **"au profit de la souscription Jacquard"** - l'inventeur lyonnais longtemps incompris, décédé en août de la même année à Oullins⁹¹⁰ -, on le trouve, au prix de 3fr50, chez deux libraires à Lyon dont, évidemment, au 5 rue des Célestins, Mme Durval, l'active et bien pensante saint-simonienne, et à Paris, chez la même, semble-t-il, au 10 boulevard des Italiens. **"Cette brochure fit assez de sensation**⁹¹¹ " , se félicitera l'épouse de l'auteur.

Il ne suffit pas d'avoir des idées, encore convient-il de les propager pour les faire partager. L'être de convictions se double d'un homme de "relations publiques", dirions-nous aujourd'hui. Aussi, s'emploie-t-il à diffuser son écrit. Déjà, *Le Courrier français* a publié un premier article à son sujet, sous la signature d'Eugène Flachet, un ingénieur de formation, déjà inconditionnel des chemins de fer, l'un des anciens apôtres, lui aussi, de

⁹⁰⁵ A[rlès]-D[ufour], *op. cit.*, p. 26.

⁹⁰⁶ *Ibid.*, pp. 148-149.

⁹⁰⁷ *Ibid.*, p. 151.

⁹⁰⁸ Pour mémoire, cf. délibération CCL du 27 juin 1835 et lettre du 12 novembre 1836 de la Chambre à M. Féliissent, directeur de la Condition des soies. Ces produits, selon la suggestion d'Arlès-Dufour, sont entreposés dans les magasins de la Maison Dufour Frères "pour procurer à ces marchandises l'écoulement le plus prompt et le moins désavantageux possible." (Délibération CCL du 5 mai 1835).

⁹⁰⁹ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père..., document cité (Archives familiales).

⁹¹⁰ Pour un projet d'érection d'un monument à la mémoire du mécanicien Jacquard, la Chambre de commerce de Lyon (séance du 28 août 1834, Registre des délibérations) s'inscrit au nombre des souscripteurs pour une somme de 500 F.

⁹¹¹ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour ..., document cité (Archives familiales).

Ménilmontant... S'il l'ignorait - ce qui serait surprenant -, Arlès-Dufour l'apprend de Léon Faucher⁹¹². Egalement collaborateur du même journal, celui-ci promet de parler des idées développées par le destinataire de sa lettre dans un prochain article sur Lyon, **"un travail plutôt social et politique qu'industriel"**, à paraître dans la *Revue des Deux Mondes*. Par la même occasion, Faucher lui adresse une notice qu'il a rédigée sur Jacquard - tirée à quinze mille exemplaires et répandue dans toute la France - et il l'en prévient : **"Je vous avertis que mon indignation sur l'indifférence des Lyonnais a été rognée de moitié"** ! Sur l'époque, l'opinion des correspondants semble partagée et Faucher d'interroger : **"A qui parlez-vous de la nullité du présent ? Hélas ! Certes, je suis dégoûté de la presse, de la politique, des hommes et des choses. Quand je considère [...] cette Chambre usée, ce gouvernement décrépît, cette diplomatie d'enfant et ce néant des consciences qui n'ont même pas besoin de se prostituer, il me prend des envies de briser ma plume ou de renverser mon encre et de me sauver à mille lieues du régime représentatif. [...] A tort ou à raison, je crois que l'action nous appartiendra dans un avenir rapproché, à nous qui voulons sincèrement le progrès et je sens la nécessité de me tenir prêt. [...]"**

Parmi les destinataires du "petit ouvrage", comme Arlès-Dufour qualifie son "mot sur les fabriques...", figure, non l'un des moindres, le chantre du "parti social". Quelques mois plus tôt, Lamartine, presque à la veille de celle qui se prépare, a encore plaidé en faveur des ouvriers lyonnais de l'insurrection de novembre 1831, eux qui avaient **"établi l'ordre dans le désordre"**⁹¹³. Se recommandant d'amis communs, Bowring, Carlier et Martin-Paschoud⁹¹⁴, **"trop heureux d'ailleurs de trouver une occasion de vous témoigner la haute estime que je professe pour votre caractère et votre génie"**, l'expéditeur prend la liberté de s'adresser au poète et au député. En termes choisis, il prie le versificateur de se **"souvenir que l'auteur n'est pas du tout un homme de lettres mais un simple marchand fort peu accoutumé à toute autre rédaction que celle de ses lettres de commerce."** Du parlementaire, il attire surtout l'attention sur ses chapitres *Introduction*, *Tarif prussien* et *Conclusion* - **"ceux qui me vaudront les plus amères critiques", pressent-il. Aussi sur le but indirectement poursuivi : la souscription Jacquard qui, "à la honte de nos industriels, se traîne dans l'oubli. [...] Un mot, quelques phrases de vous à la tribune ou dans un journal sur Jacquard et l'oubli où déjà tombe sa mémoire ferait plus encore pour la souscription que dix ouvrages comme le mien."** L'association, l'abolition des douanes font aussi partie du développement. Une restriction inattendue se trouve sous sa plume, avec aussi un sens prémonitoire sur des questions toujours actuelles : **"Pour qui ne se paie pas de déclamations et de démonstrations superficielles, il est facile de voir que la liberté commerciale ni même le vote universel ne sauraient résoudre d'une manière définitive les grandes et graves questions du siècle : les machines, les salaires, la retraite du travailleur, etc., etc."**⁹¹⁵

Fort aimablement, Lamartine ne tarde pas à lui répondre par lettre du 16 janvier 1835. Par un hasard malheureux, la brochure annoncée n'est pas parvenue. **"Sans doute, les personnes que vous me nommez sont près de moi une grande recommandation, mais**

⁹¹² Lettre, à l'écriture fine, longue de plus de deux pages, de Léon Faucher, 7 Cité d'Antin à Paris, du 17 janvier 1835 adressée, avec un mois de retard pour raisons de santé, à "Mon cher Monsieur Arlès" (Archives familiales). Il y est fait remarquer au destinataire son erreur d'attribuer à Colbert les règlements de l'industrie de la soie dont la paternité revient aux échevins de Lyon.

⁹¹³ Discours de Lamartine du 13 mars 1834 à la Chambre des députés (Fernand Rude, *C'est nous les canuts*, *op. cit.*, p. 234).

⁹¹⁴ Pasteur de l'Eglise réformée à Lyon depuis plusieurs années, 9-11 Côte des Carmélites (Almanach historique et politique de Lyon).

⁹¹⁵ Lettre d'Arlès-Dufour à Lamartine du 3 janvier 1835, selon brouillon in archives familiales.

veuillez croire, Monsieur, que vous n'en aviez nullement besoin. Votre lettre pleine d'intérêt suffit pour me donner le désir de faire votre connaissance et je serais charmé que vous voulussiez bien m'en procurer l'occasion lors de mon premier voyage à Lyon." En P.S., l'illustre écrivain assure que, lors de la discussion du budget, il saisira l'occasion favorable de parler en faveur de la souscription Jacquard⁹¹⁶.

Même si leurs Chambres de commerce, dans le moment, ne semblent guère entretenir de liens permanents⁹¹⁷, les intérêts de Lyon et de Bordeaux sont depuis longtemps communs aux deux villes exportatrices. Bowring a d'ailleurs soufflé à Arlès-Dufour le nom de quelques personnalités, entre autres, de Guyenne et de Saintonge. Théodore Ducos reçoit-il, avec la brochure, la lettre - apparemment - passe-partout⁹¹⁸ qui l'annonce ou une missive appropriée ? Quoiqu'il en soit, le député de la Gironde - et futur ministre de la Marine de Napoléon III - se répand en éloges sur la publication : **"Je l'ai lue avec le plus vif intérêt. Elle renferme d'excellentes vues et vous êtes pénétré, Monsieur, des vrais principes d'économie politique. Vos principes sont les miens, ils sont aussi ceux de Bordeaux ; ils sont enfin ceux que ses députés ont pour mission de soutenir et de défendre. Je suis heureux, Monsieur, de pouvoir vous exprimer toute ma reconnaissance et toutes mes sympathies pour votre ouvrage. Dans la grande lutte qui s'est engagée entre les privilégiés et les partisans d'une sage liberté commerciale, il doit infailliblement produire de bons résultats. Il réfute admirablement les étranges interprétations que l'on donne à nos vues économiques. Ce n'est pas seulement un bon ouvrage que vous avez fait, c'est un véritable service que vous avez rendu au pays. Soyez persuadé que votre cause trouvera en moi un loyal et zélé défenseur. L'occasion m'en sera offerte de nouveau lors de la grande discussion du traité américain et j'espère que je saurai concilier les intérêts du commerce et de l'industrie avec les justes susceptibilités de l'honneur national. Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération. Théodore Ducos de la Gironde**⁹¹⁹ ."

Combien d'exemplaires l'imprimerie L. Boitel, au 36 Quai Saint-Antoine à Lyon, tira-t-elle de cet ouvrage, devenu rarissime ? La question demeure posée. De même, celle de savoir comment *Un mot sur les fabriques...* est parvenu à la *New York State Library* pour toujours figurer, sur ses rayons, plus de cent soixante ans après..., et en deux exemplaires⁹²⁰ !

Après tout, les Etats-Unis n'étaient-ils pas le plus gros client de la Fabrique... ?

⁹¹⁶ Lettre de Lamartine, 16 janvier [1835 comme complété par le destinataire], à Arlès-Dufour (Archives familiales).

⁹¹⁷ Pour mémoire : Le 12 décembre 1833, la Chambre de Bordeaux prend l'initiative d'adresser à celle de Lyon copie de sa réponse à la circulaire du ministre du Commerce du 27 août (CCL, Registre des délibérations, 19 décembre 1833). Elle s'en trouve remerciée, par lettre CCL n° 281 du 18 janvier 1834, dans les termes suivants : " [...] si nous différons d'opinion avec vous sur certains points, il en est un plus grand nombre d'autres et de ceux qui ne sont pas les moins essentiels, sur lesquels nous nous trouvons en parfaite conformité de principes et de vues."

⁹¹⁸ "Monsieur, Sachant que vous vous occupez beaucoup d'industrie et charmé d'ailleurs de trouver une occasion de vous témoigner la haute estime que m'inspire votre caractère, je viens, Monsieur, vous offrir un exemplaire d'un petit ouvrage que je viens de publier..." Texte inachevé dont brouillon in archives familiales, daté 1834.

⁹¹⁹ Lettre Théodore Ducos, datée à Paris du 28 janvier 1835, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

⁹²⁰ Sous les références 330 G62 et 28505.3 (Internet).

XVI - DES BALLEES ET DES BOULETS...

L'exposition des produits des fabriques étrangères passée, la rédaction de son *Mot sur les fabriques étrangères...* achevée, l'ouvrage publié, après tant d'efforts dans ce domaine comme en bien d'autres, Arlès-Dufour poursuit sa tâche à la Chambre de commerce, en pleine maîtrise de son talent, sans défaillance, possédé du désir de convaincre avec toujours la même passion.

En 1835, en vertu des articles 1er et 9 de l'ordonnance royale du 16 juin 1832, il fait partie du tiers sortant de la juridiction consulaire. Sous le numéro 34, parmi les quarante notables votants, il participe aux opérations de renouvellement qui se déroulent, le 6 juillet, dans la salle de la Bourse, au Palais du Commerce et des Arts. Les sortants se représentent. Pour un exercice de trois ans, commencé le 1er juillet 1835, ils sont réélus, avec des fortunes diverses : Laurent Dugas, président sortant, avec 39 voix, Arlès-Dufour et F. V. Beaup avec 33 voix, Vachon-Imbert 23, Chaurand 22. S'il s'était fait représenter par M. Valois, conseiller de préfecture lors de ces élections, le préfet J.C. Rivet est présent, le 16 juillet, pour l'installation de la nouvelle Chambre. Il vient de succéder à Gasparin, nommé ministre de l'Intérieur. On ne sera pas étonné du retour de Laurent Dugas à la présidence, de Vachon-Imbert au poste de secrétaire-trésorier, d'Arlès-Dufour à la commission des manufactures, aux côtés de Brosset, Goujon, Berne, Reverchon et Sabran-Berna.

Depuis quelque temps, une nouvelle émeut la ville. Le bon fonctionnement de son commerce risque d'en ressentir les conséquences nuisibles : la malle-poste de Paris à Marseille supprimerait son passage entre Rhône et Saône ! A cette même séance du 16 juillet, le préfet ordonne d'urgence une conférence, pour profiter du passage à Lyon de l'inspecteur des finances. En compagnie de cette personnalité et du directeur des postes, dès le surlendemain, à quatre heures du soir, le président Dugas, Arlès-Dufour et Chaurand sont chargés de débattre de cette question. Toutes affaires cessantes...

En août, nouveau voyage en Angleterre. Le 3 septembre, le voyageur rend compte à la Chambre des observations qu'il a recueillies. Un autre rapport suit, le 19 novembre 1835, toujours du même, sur la situation locale du commerce et de l'industrie ; un bilan, somme toute, satisfaisant et prospère. Depuis la terrible crise de novembre 1831, notamment depuis 1833, constate Arlès-Dufour, la tendance aux établissements dans la campagne s'est constamment développée - soit 3 à 4.000 -, sans pour autant se faire au détriment de la cité. Les débouchés étrangers sont énumérés. Arrivent en tête, et de loin, les Etats Unis, aux besoins toujours plus importants, où règne un **"mouvement extraordinaire d'affaires et de spéculation"**. Mais une crainte est, à nouveau exprimée, à propos des effets néfastes pouvant découler de perturbations venues d'Outre-Atlantique : "Les crises commerciales des Etats-Unis nous sont plus funestes que celles de la France." Aussi, la nécessaire liberté commerciale à promouvoir n'est pas, cela va de soi, absente du discours... Avec une évidente satisfaction, l'amélioration de la situation des ouvriers est relevée : **"Le prix de la main d'oeuvre a dépassé, pour la majeure partie des articles, le taux du malheureux tarif de novembre 1831, tarif que cependant les ouvriers avaient à peu près fait eux-mêmes. Le prix du pain et du vin, joint à la rétribution élevée de la main d'oeuvre, permet à l'ouvrier de vivre convenablement, de payer les dettes contractées dans les moments de détresse, et à beaucoup de faire même des économies."** La progression notable des dépôts à la caisse d'épargne (*sic*) en est le témoin.

Enfin, et pour la première fois, un sujet est directement abordé auprès de l'autorité de tutelle, celui des moyens de communication ; leur développement, dans les pays importateurs de soieries lyonnaises, n'est pas étranger à leur mouvement ascendant :

"Ces résultats sont tout à fait conformes à la conviction où nous sommes que [...] spécialement l'ouverture de chemins de fer sur les continents et l'établissement des bateaux et navires à vapeur sur les fleuves et sur les mers doivent bientôt exercer une influence plus ou moins directe, moins infaillible, sur les progrès du travail, de la richesse, et du bien-être des peuples ⁹²¹ ."

Indépendamment de certaines questions d'importance sur lesquelles nous reviendrons plus loin, le rédacteur enthousiaste ajoutera de nouvelles études, dans le cadre de la commission des manufactures ou de commissions spéciales, sur les sujets les plus variés : origine de pièces de laine saisies, levée éventuelle de la prohibition sur les fils de laine, nouveaux procédés - ou revendiqués tels - de tirage de fils de soie, de teinture, de fabrication des étoffes, ou encore **"afin d'augmenter la puissance de la mécanique Jacquard"** .

A la fin de 1836, après cinq ans d'exercice, l'opiniâtre élu consulaire voit ses efforts pour la défense du commerce lyonnais couronnés à leur juste mérite. Déjà porté au Conseil général du commerce en décembre 1835 par les soins de la Chambre de commerce, celle-ci souhaite faire maintenant de lui - avec Fulchiron, député du Rhône - son élu au Conseil supérieur du commerce.

L'origine de cet organisme prépondérant remonte à Colbert qui l'a créé en 1664 ; des délégués de villes manufacturières y siégeaient ainsi que des fonctionnaires royaux. Un arrêté du 29 juin 1700 avait créé le Conseil général du commerce et limité sa composition à douze négociants dont un de Lyon⁹²². En 1831, l'ordonnance royale du 29 avril réorganisait les organismes représentatifs des activités économiques du pays ayant en charge, à titre consultatif, la législation commerciale et douanière : les Conseils généraux du commerce, des manufactures et de l'agriculture et, plus important qu'eux, le Conseil supérieur du commerce⁹²³. Un poste qui siérait à merveille à Arlès-Dufour !

Il convient d'ailleurs de reconnaître que c'est lui-même qui, au cours de la séance du 10 novembre 1836, signale à l'attention de la Chambre la vacance de deux postes dans cette dernière instance ; il va même plus loin en suggérant que Fulchiron fasse, pour ce mandat, le sujet d'un voeu formel au ministre du Commerce. Le courrier du 24 novembre emporte le voeu unanime de la Chambre au ministre ; un autre l'accompagne, cette fois à l'adresse du député du Rhône : **"[...] si, en raison de l'importance de la ville de Lyon, tant sous le rapport de son commerce que de sa population, M. le Ministre trouvant bon qu'elle comptât deux organes dans le Conseil supérieur, vous consultait sur le choix du collègue à vous donner ; [...] si la première condition de cette candidature n'était pas d'appartenir à la Chambre des Pairs, à la Chambre des députés ou au Conseil d'Etat, cercle dans lequel le gouvernement paraît jusqu'à présent s'être renfermé, nous serions jaloux d'y voir appelé M. Arlès-Dufour, notre collègue et notre délégué [sic] au Conseil général du commerce. Vous le connaissez assez pour savoir combien il y serait convenablement placé. C'est une idée que nous vous soumettons avec confiance ⁹²⁴ ."**

⁹²¹ Ce rapport d'Arlès-Dufour, présenté à la Chambre de commerce le 19 novembre 1835 et approuvé par elle, est "converti en une lettre à M. le préfet, par les soins de M. le président, de concert avec M. Arlès-Dufour" (Délibération CCL du même jour et lettre au préfet n° 631 du 26 même mois, Registres CCL).

⁹²² Lucien Jeanmichel, *op. cit.*, p. 2.

⁹²³ André-Jean Tudesq, *op. cit.*, pp. 408-409. Cet auteur précise qu'Arlès-Dufour paie 635 F de cens, sans doute vers 1841.

⁹²⁴ Cette suggestion ne semble pas avoir été retenue favorablement, sans doute en raison des conditions habituelles imposées et rappelées dans cette lettre. Pas davantage apparemment, celle concernant Fulchiron, selon A.J. Tudesq, *op. cit.*, qui ne cite pas

Deux ans avant, le sort avait été favorable à Arlès-Dufour en ne le désignant pas, le 29 mai 1834, parmi le tiers sortant de la Chambre de commerce de Lyon. Le 17 juillet suivant, il est tout naturellement réélu au sein de la commission des manufactures. Au cours de la même séance, il n'est vraisemblablement pas surpris du contenu de la lettre du préfet du 1^{er} du même mois dont il est donné connaissance. Elle porte sur la question de savoir "s'il y aurait convenance, avantage et opportunité au rétablissement d'un comptoir d'escompte à Lyon."

Fort curieusement, dans cette ville à l'ancestral passé bancaire et commercial, initiatrice de l'usage des "quatre paiements" pratiqué dans la Loge des changes - l'oeuvre de Soufflot -, un organisme de l'espèce, créé par décret impérial du 24 juin 1808, avait vite cessé d'exister. "Cette succursale de la Banque de France avait été liquidée avec perte⁹²⁵" et supprimée par ordonnance royale du 5 février 1817⁹²⁶. Le souvenir des assignats restait tenace dans les mémoires devant la monnaie de papier. Quelques années plus tard, la Chambre de commerce de Lyon, elle-même, repoussa, en 1822, une nouvelle tentative d'établir **"une banque ou comptoir d'escompte"**, sous la pression, vive et prompte, des négociants de la ville. Ils étaient intervenus auprès d'elle, le 5 décembre, le jour même de la délibération prévue, **"pressés par le temps et justement alarmés d'une pareille mesure⁹²⁷"** : **"[...] Non seulement un établissement de ce genre ne serait pas utile au commerce de Lyon mais, au contraire, [...] lui serait très nuisible, et même dangereux"**. Un mémoire daté du 20 décembre 1820 avait déjà usé des qualificatifs de "dangereux" et d'"inutile", assurant que **"les capitaux ne manquent jamais aux affaires⁹²⁸"** ... Malgré cette opposition sans réplique, les études pour parvenir à ce but ne cessèrent pas.

A leur propos, et pour une période apparemment voisine de 1834, l'historien de la Banque de Lyon, Louis de Larrard fait état - hélas sans référence - du résultat de ses recherches. **"Nous avons retrouvé, explique-t-il, une dissertation, malheureusement anonyme, dans laquelle un économiste local, certainement très averti des besoins commerciaux de sa ville, expose avec un luxe de détails un peu prolixe que, non seulement l'établissement d'une Banque à Lyon ne serait pas dangereux⁹²⁹, mais qu'il y trouverait les éléments d'une durable prospérité."** Des extraits de cette "dissertation" sont cités. Quelques-uns retiennent particulièrement notre attention ; nous les reproduisons à notre tour, en partie, : **"Les capitaux qui circulent dans le commerce consistent en marchandises, en lettres et billets de change, en billets à ordre et en numéraire ; [...] c'est l'échange de ces valeurs entre elles qui constitue le Commerce, car toute opération de commerce n'est qu'un échange ; dès lors, tout ce qui contribue à la rapidité et à la multiplicité des échanges est favorable au commerce. [...] En commerce, [le principe], c'est d'atteindre la plus grande somme d'opérations avec un moindre capital ; en d'autres termes, c'est d'échanger les capitaux dans toutes les**

son nom. En 1840, début de son étude, cet auteur souligne que Lyon notamment n'est pas représenté. En ce qui concerne les conseils généraux du commerce, il indique que leurs travaux, interrompus en 1837, ne reprirent qu'à la suite d'une circulaire du 6 novembre 1840. Arlès-Dufour s'y trouve mentionné, avec Horace Say, fils de Jean-Baptiste, et Théodore Ducos, député de Bordeaux, tous trois partisans d'une politique commerciale libérale. Arlès-Dufour, comme vu dans le texte, y est nommé depuis 1835.

⁹²⁵ Lettre du 12 novembre 1834 de Beaup et Dugas, tous deux membres de la Chambre de commerce, au maire et Conseil municipal de Lyon du 20 novembre 1834 (AML, dossier 784 WP 003, Bourse, Sociétés de crédit, Banque de France...).

⁹²⁶ CCL, dossier 93 D19, n° 1, Banque de France, Comptoir national d'escompte 1814/1854.

⁹²⁷ *Ibid.*

⁹²⁸ *Ibid.*

⁹²⁹ Qualificatif repris du mémoire du 20 décembre 1820 et de la lettre des négociants du 5 décembre 1822, cités dans le texte.

circonstances favorables." Achevant citations de cet écrit et commentaires personnels, Larrard complète : **"En terminant son plaidoyer, notre auteur affirme sa foi libre-échangiste et exprime le vœu "que la France renoncera bientôt à un système de prohibition qui, sous prétexte de favoriser l'industrie, ne fait qu'entraver le commerce et qu'il en résultera avec l'étranger de nouveaux échanges, éléments de travail et de prospérité pour Lyon et pour le Comptoir d'escompte qui y sera établi."** ⁹³⁰ "

Est-il aventureux de faire le lien entre cet "économiste local", **"très averti des besoins commerciaux de la ville"**, "prolix", à la **"foi libre-échangiste"**, prêchant en faveur du commerce et de la banque, comme on le lit, et le saint-simonien Arlès-Dufour ? Organiser la banque ! Elle, **"le germe d'une institution directrice, d'un véritable gouvernement de l'industrie. Ce sont les banques qui devront donner à l'industrie une vie unitaire et sociale"** ; ainsi l'imprimait *Le Globe* de 1831⁹³¹. Auparavant, dans *Le Producteur*, Enfantin avait affirmé : **"Dans une situation industrielle, le grand problème à résoudre est celui de la circulation. La circulation est d'autant plus parfaite que les produits passent plus rapidement de mains en mains"** ⁹³² ."

D'autre part, ne perdons pas de vue que le saint-simonien lyonnais se double d'un professionnel de la soie à l'échelle au moins européenne et américaine. Comme ses confrères, son négoce l'amène, nous l'avons vu⁹³³, à pratiquer de véritables opérations de crédit et à faire office, dans une certaine mesure, de banquier⁹³⁴. Les besoins d'argent sont élevés, à divers stades et en certaines périodes de l'année, tant pour les uns que pour les autres. En outre, **"la grande valeur de la matière première"** ⁹³⁵ - soulignée à plusieurs reprises dans *Un mot sur les fabriques...* - nécessite des capitaux importants. L'auteur de cet ouvrage en donne un ordre de grandeur dans son rapport au nom de la commission des manufactures le 19 novembre 1835. Ce rapport est adressé par la Chambre de commerce au préfet : **"3.600 à 4.000 F le quintal [de soie], tandis que la valeur moyenne d'un quintal de coton filé est de 3 à 400 F et celle d'un quintal de laine filée de 5 à 600 F"** ⁹³⁶ ."

Ne peut-on donc pas être perplexe devant cette concordance d'éléments qui porterait à penser qu'Arlès-Dufour est l'initiateur du comptoir d'escompte qui va voir le jour ? Serait-il exagéré de considérer que, dans ce domaine, comme dans celui du libre-échange, surmontant obstacles et réticences, il a amené l'illustre et ancienne compagnie à revenir sur une opinion bien ancrée ? Même si cette supposition peut être accueillie avec réserves, même si la monographie de Louis de Larrard ne mentionne pas son nom⁹³⁷, il n'est pas douteux qu'Arlès-Dufour se préoccupa fort - également ! - de cette création. Ce ne sera pas la dernière fois que, pour l'intérêt général et selon ses vues, sans apparaître au premier plan, il oeuvre dans la coulisse, à l'écart de toute publicité, laissant aux autres le devant

⁹³⁰ Louis de Larrard, *op. cit.*, pp. 22-23. Louis de Larrard a été nommé en juillet 1906 directeur de la Banque de France à Lyon. Son ouvrage achevé en 1914 est signé, à sa parution, en qualité de Directeur honoraire de la Banque de France.

⁹³¹ Sébastien Charléty, *Histoire du saint-simonisme, op. cit.*, p. 106.

⁹³² H.-R. d'Allemagne, *Les saint-simoniens..., op. cit.*, p. 44.

⁹³³ V - L'installation lyonnaise.

⁹³⁴ Jean Lhomme, *op. cit.*, p. 110.

⁹³⁵ Déjà mentionnée in V - L'installation lyonnaise.

⁹³⁶ Lettre CCL au préfet n° 631 du 26 novembre 1835 (CCL, Registre Copies de lettres et CCL, Registre des délibérations, séance du 19 novembre 1835).

⁹³⁷ Du moins en ce qui concerne la création de la Banque de Lyon et sa gestion.

de la scène et le mérite de l'initiative. Quoi qu'il en soit, l'auteur des cinq longues pages de critiques et de suggestions des statuts, article par article, faisant l'objet d'un projet de lettre au préfet, daté du 7 avril 1835, n'est autre que lui⁹³⁸ ! L'écriture fine, encore relativement facile à lire, est irréfutablement celle que nous lui connaissons bien.

Pour parvenir à cette phase consensuelle à propos du rétablissement éventuel du comptoir d'escompte, quelles qu'aient pu être l'influence et l'estime réciproques d'Arlès-Dufour et du préfet Gasparin, les choses sont rondement menées. Les documents transmis par ce haut fonctionnaire - dont un **"mémoire [...] récemment reçu sur cette question**⁹³⁹ " - sont mis à la disposition des membres de la Chambre le 17 juillet 1834, à l'appui de sa consultation. Une discussion générale s'engage aussitôt ; afin de statuer définitivement, elle reprend, comme prévu, lors de la réunion suivante du 31. Arlès-Dufour qui, le même jour, souhaite présenter son projet de *notice* pour "son" exposition, est bien sûr présent. Le président Dugas, nouvellement réélu, pose deux questions. La première est de savoir si **"l'établissement d'un comptoir d'escompte offre [...] au commerce des avantages supérieurs aux inconvénients qui peuvent s'y rattacher."** Mise aux voix, elle est résolue affirmativement. L'autre concerne les bases de son organisation. Elle est estimée être du seul ressort des auteurs du projet qui doivent le compléter par l'exposé des moyens d'exécution. Une lettre n° 410 du 27 août apporte cette réponse au **"pair de France, conseiller d'état et préfet du Rhône"** .

Me Casati, notaire place des Carmes, déjà rédacteur du projet de statuts de 1822, se remet à l'ouvrage ; il adresse sa nouvelle copie à M. Delahante, receveur général des finances, et tous deux se préoccupent déjà de trouver la personnalité indiscutable qui assumera la future gestion administrative. Emilien Teissier sera le directeur de la Banque de Lyon - puis de la Banque de France à Lyon, jusqu'en 1866⁹⁴⁰ année de sa mort. Raoul de Cazenove décrira comme suit cet allié de sa famille, de celles de Devillas, Belz et Brölemann, et aussi d'Arlès-Dufour par ces derniers, : " [...] homme d'une grande capacité et du plus honorable caractère. [...] abord un peu froid, *stiff* [guindé] ; on l'estime et on l'aime beaucoup, mais on le craint un peu⁹⁴¹ ." Evidemment, avant qu'Emilien Teissier puisse exercer ses talents, de nombreux impératifs demandent à être respectés, législatifs et pratiques.

Sur ce second plan, le projet commande l'existence d'un local dans l'Hôtel de Ville ou dans le Palais Saint-Pierre **"pour la plus grande surveillance et sûreté de cet établissement"**⁹⁴² " . Suite à leur courrier du 12 novembre, Laurent Dugas et F V. Beaup,

⁹³⁸ CCL, dossier 9301-9 n° 1, Banque de Lyon - 1836/1847 - Bilan - Projet de statuts 1838. Le projet de rapport d'Arlès-Dufour (2° pièce du dossier), non signé et daté du 7 avril 1835, comporte quelques corrections dans le texte partiellement respecté, vraisemblablement apportées par le président de la Chambre. Hormis quelques comptes rendus épars d'assemblées générales d'actionnaires, ce rapport est l'une des rares correspondances figurant dans ce dossier.

⁹³⁹ Son contenu comme son auteur restent fort malheureusement inconnus.

⁹⁴⁰ Ceci selon tableau en annexe de Louis de Larrard, *op. cit.*. Le successeur de Teissier et deuxième directeur de la banque, Monet, débute ses fonctions en septembre 1866. Cependant, Emilien Teissier fut le premier président du conseil d'administration de la Société Lyonnaise de Dépôts à partir de 1865. Il semble surprenant qu'il ait pu cumuler ces fonctions.

⁹⁴¹ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise..., *op. cit.*, p. 146. Ces Notes... ont été rédigées par Raoul de Cazenove (1833-1910), d'octobre 1858 à mai 1859, "à l'usage exclusif de Lucie de Marveille" (1839-1927), sa fiancée, épousée le 14 juin 1859, à Lasalle (Gard). Pour mémoire, cf. Cahier du Centre de Généalogie Protestante - Société de l'Histoire du Protestantisme - 3° trimestre 1992, n° 39.

⁹⁴² Conseil municipal du 20 novembre 1834 (AML, dossier 784 WP 003, cité).

président et membre de la Chambre de commerce, obtiennent de la municipalité, par un arrêté du 20 même mois, l'usage gratuit des parties disponibles de l'Hôtel de Ville pendant dix-huit mois, puis au Palais des Arts⁹⁴³. Au vrai, peu de difficultés étaient prévisibles de la part d'une municipalité dirigée par le docteur Prunelle secondé par son secrétaire, le docteur Terme, - tous deux amis d'Arlès-Dufour - et comprenant des adjoints comme Vachon-Imbert, secrétaire-trésorier de la Chambre de commerce, ou Arthur de Cazenove, fils de Quirin qui avait été membre du Comptoir d'escompte de la Banque de France, en 1811-1812.

Quant aux statuts, conformément au paragraphe 7 de l'ordonnance royale de 1832, leur projet doit être soumis, pour avis, à l'examen de la Chambre de commerce. Adressé par le préfet, le 7 mars 1835, il fait l'objet de trois délibérations des 12, 18 et 20 mars⁹⁴⁴ ; à ces deux dernières séances extraordinaires, comme à la précédente, Arlès-Dufour n'est sûrement pas le dernier à multiplier ses observations dans la discussion **"approfondie et prolongée"**⁹⁴⁵ qui entoure l'analyse du texte et l'élaboration des modifications proposées. **"Cette question était en effet, une des plus délicates qui pussent être présentées aux méditations d'une Chambre de commerce"**, arguera-t-elle pour justifier du retard de sa réponse au préfet en date du 7 avril, selon - presque - les termes empruntés au brouillon d'Arlès-Dufour⁹⁴⁶ : une rédaction, longue et complexe en effet, nourrie d'une partie de sa prose et, beaucoup, de ses réflexions. Pourtant, il n'apparaît pas parmi les signataires des statuts⁹⁴⁷, dans les bureaux de Delahante, le 22 juin 1835. Son nom ne figure pas davantage aux côtés de ceux des membres du Conseil général de la Banque de Lyon, auteurs de la lettre au maire du 6 août de la même année⁹⁴⁸, pour rappeler les buts poursuivis et souhaiter d'urgence l'installation du comptoir "dans des boutiques" du Palais Saint-Pierre. L'avant-veille, *Le Courrier de Lyon* avait publié, avec le texte de l'ordonnance de Louis-Philippe du 29 juin les approuvant, les statuts de la banque, constituée au capital de deux millions divisé en 2.000 actions de mille francs et dotée d'un privilège de vingt ans. Toutefois, en raison des nombreuses nécessités de la mise en place de l'organisation administrative, la Banque de Lyon ne peut débiter ses opérations qu'à partir du 1er octobre 1836. Au 31 décembre, son budget, certifié véritable par son directeur, Emilien Teissier, s'élève à 9.501.983, 07 F⁹⁴⁹.

Lors de la délibération du 20 mars 1835 consacrée à l'étude des statuts, la garantie, exigée par les articles 31 et 35 des statuts, de vingt actions de la Banque pour les régents et censeurs, et de dix pour les membres du Conseil d'escompte avait été jugée excessive et devoir être réduite de moitié. Il était estimé **"que le choix à faire pour les régents, censeurs et négociants notables, membres du conseil d'escompte, devant porter sur les plus capables parmi les intéressés, et non pas seulement sur les plus intéressés,**

⁹⁴³ AML, dossier 784 WP 003, cité.

⁹⁴⁴ Malgré son caractère extraordinaire, cette troisième séance, présidée par Vachon-Imbert en l'absence de Laurent Dugas, est également consacrée à la "Conservation de l'Algérie". Pour mémoire, cf. chapitre XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

⁹⁴⁵ CCL, Registre des délibérations, 20 mars 1835 : "Banque de Lyon - statuts".

⁹⁴⁶ Lettre n° 497 de la Chambre de commerce au préfet du 7 avril 1835 et brouillon de lettre d'Arlès-Dufour au préfet daté du même jour déjà cité (CCL, dossier 9301-9 n° 1, cité).

⁹⁴⁷ Ces signataires sont : F.V. Beaup, Jean Bontoux et C°, A. Delahante, Louis Dugas, P. Galline et C°, E. Gautier, Gonin, Vve Guérin et Fils, L. Pons, Morin et Steiner (Louis de Larrard, *op. cit.*).

⁹⁴⁸ AML, dossier 784 WP 003, cité.

⁹⁴⁹ CCL, dossier 9301-9 n° 1, cité, et Registre des délibérations du 12 janvier 1837.

il pourrait arriver que le choix à faire fut trop restreint à cause du nombre des actions exigées pour ces fonctions⁹⁵⁰ ". L'organisme consulaire ne fut pas entendu.

Le 30 octobre 1836, sur son *Livre particulier*, Arlès-Dufour porte très précisément en dépenses une somme de 20.122,65 F⁹⁵¹. Son objet ? L'achat de 20 actions de la Banque de Lyon, montant de la garantie exigée du régent et des censeurs. Non seulement réputé être - à juste titre semble-t-il - **"l'un des fondateurs de la Banque de Lyon"**⁹⁵² ", le voici, en charge de veiller à l'exécution de ses statuts et règlements. L'un des trois premiers censeurs de la nouvelle Banque de Lyon, c'est lui⁹⁵³ !

L'année 1837 s'ouvre sous les meilleurs auspices et, dès ses premières semaines, semble pressée de vouloir le combler. En janvier, malgré les incertitudes liées à la crise américaine, il consacre 21.750 F à l'achat de 15 nouvelles actions de la Banque de Lyon⁹⁵⁴.

Le mois suivant, à l'âge de quarante ans, il est fait chevalier de la Légion d'honneur sur la proposition du préfet Rivet⁹⁵⁵. Sa réussite dans cette débauche stupéfiante d'activités dont Gasparin, devenu ministre de l'Intérieur, avait été le témoin, reçoit sa consécration officielle.

Contrairement à ce que l'on pourrait craindre, sa bénévole "universalité" ne le prive pas, grâce à un courage et une ténacité sans pareils, de vouloir accroître encore l'expansion de la firme dont il est responsable. Plein de projets, avec un dynamisme appuyé, déclarant abandonner saint-simonisme et homéopathie - ce qui n'est qu'apparence pour l'un et l'autre -, il s'enthousiasme, en août 1834, auprès de ses amis saint-simoniens arrivés en Egypte : **"Cette masse d'activités, je la porte de toute la puissance de mes moyens sur mes affaires commerciales et je la pousserai parce que j'en ai les moyens et la volonté et aussi parce que je jouis, ainsi que la maison que je dirige, d'une grande réputation de loyauté. Loyauté, franchise, capacité, vieille réputation, jeune activité et capitaux, j'ai tout cela. Je dois donc réussir si Dieu me prête vie et santé. Vous savez que mes affaires de commissionnaire ou marchand de fabrique étaient considérables. Je veux y ajouter la vente en consignation des matières premières, soie, coton, fantaisie et je compte faire à cet effet un voyage à Londres. Jusqu'ici, j'ai été le rameur dans ma galère, à l'avenir, je participerai aussi aux bénéfices de l'armateur. Je vous donne ces détails parce que je sais qu'ils intéresseront le Père et vous. J'arriverai cricoquin de D... quoique saint-simonien"**⁹⁵⁶ ."

"Arriver" certes, mais non sans obstacles, tant est fluctuant le marché de la soie, tributaire des conditions climatiques ou endémiques de la production, de la conjoncture politique et économique, intérieure et extérieure. En permanence, l'esprit en éveil, il s'agit de s'adapter. Témoin cette démarche d'ordre commercial, déjà mentionnée, auprès de ses

⁹⁵⁰ Texte de la délibération CCL du 20 mars 1835 (CCL, Registre des délibérations). Pour mémoire, lettre au préfet n° 497 du 7 avril 1835 (CCL, Registre Copies de lettres) en rendant compte.

⁹⁵¹ Livre particulier de F.B. Arlès, cité (Archives familiales).

⁹⁵² Balteau, *op. cit.*

⁹⁵³ Comme à la Chambre de commerce, fonctions gratuites avec attribution de jetons de présence.

⁹⁵⁴ Livre particulier..., document cité.

⁹⁵⁵ Le mois de cette nomination est fournie par G. Vapereau, *op. cit.* Cette nomination est confirmée en P.S. d'une lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin, chez Mme Morlane à Pougues du 6 mars 1837 (ARS 7681/16) : "Si vous m'écrivez, dites un mot pour M. Rivet. Ayez l'air de lui savoir gré de m'avoir fait donner la croix."

⁹⁵⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 23 août 1834, à Hoart et Bruneau (ARS 7688), déjà citée in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

amis sur les lieux du barrage du Nil⁹⁵⁷. Remarquons au passage que le *secret* demandé fut éventé ou que d'autres eurent la même idée. Arlès-Dufour se rend à cette évidence en présentant à la Chambre de commerce, le 19 novembre 1835, son rapport sur la situation du commerce et de l'industrie à Lyon : **"Nous n'avons pas à [...] signaler [de relations] nouvellement établies à l'extérieur ; mais nous citerons pourtant celles avec l'Orient comme paraissant prendre une plus grande importance qu'elles n'en avaient eue depuis assez longtemps** ⁹⁵⁸ ." En 1837, il est personnellement en passe de réussir son projet d'approvisionnement de cocons en provenance de Syrie⁹⁵⁹, grâce à l'intermédiaire des ex-capitaines Hoart⁹⁶⁰ et Bruneau dont il les avait chargés ; Enfantin l'a mis en relations avec Jules Sonnerat, implanté en Egypte avant la venue des saint-simoniens, fonctionnaire de l'école d'Abou Zahbel, puis de l'école d'infanterie de Kanka⁹⁶¹.

Durant cette période, le bilan financier des années 1835 et 1836 de la Maison Dufour Frères et Cie ne cesse de s'améliorer. Selon l'usage général et comme à son habitude personnelle, Arlès-Dufour laisse ses fonds propres dans les comptes de la Maison, après retrait de "levées" oscillant annuellement entre 11.000 et 20.000 F. Au 30 novembre de chacune de ces années, le "solde à nouveau" progresse de façon spectaculaire : 286.087,64 F en 1835 (+ 19%⁹⁶²), 423.529, 50 F en 1836, soit cette fois une augmentation de 48% ! Dans ces conditions, il n'est pas du tout surprenant de voir figurer, dans l'*Indicateur de Lyon* de 1835, Dufour Frères et Cie parmi les principaux commissionnaires de la ville, aux côtés de Belz et Cie, Brölemann et Cie, Adrien Devillas et Cie.

Ses ambitions ne s'arrêtent pas pour autant. Ayant fait un rêve, il le confie, le "dimanche - jour des travailleurs - 3 avril 1836", à Enfantin. **"Depuis que le rêve de votre retour m'a traversé la cervelle, je crois que mon désir de gagner de l'argent a doublé, car je veux pouvoir donner l'exemple et l'impulsion pour le paiement de la dîme** ⁹⁶³ **et, pour cela, il faut que ma position soit faite et bien en évidence."** Cependant, sans attendre l'opportunité d'un meilleur confort financier, les subsides parviennent au Père aussi généreusement et régulièrement que possible, en fonction des possibilités du donateur.

⁹⁵⁷ Cf. XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

⁹⁵⁸ Rapport de la CCL au préfet du 26 novembre 1835 cité supra, CCL, Registre des délibérations.

⁹⁵⁹ Philippe Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*, p. 110, précise qu'en 1837 Sonnerat se rend en Syrie pour le compte d'Arlès-Dufour et que les difficultés financières de celui-ci empêchèrent le bon accomplissement de cette opération. En effet, selon les lettres d'Enfantin à Arlès-Dufour des 13 janvier (OSSE, Vol. 10, p. 151) et 7 novembre 1836 (OSSE, Vol. 10, p. 162) Jules Sonnerat fit un aller-retour en France et servit d'intermédiaire entre les deux hommes ; les modalités de cette opération furent certainement envisagées en cette circonstance. Auparavant, Arlès-Dufour semblait toutefois réticent à l'égard de Sonnerat. Il écrit le 19 septembre 1836 (ARS 7681/10) à Enfantin, apparemment protecteur de Sonnerat, : "Pour honorer votre recommandation, j'ai réorganisé pour Sonnerat l'affaire de Syrie que j'avais créée pour Bruneau. Je ne vous cache pas cependant la confiance que m'inspirait Bruneau était bien plus grande que celle que m'inspire Sonnerat", qualifié d'"un peu léger" Cette impression ne fut peut-être que passagère, Sonnerat devant, par la suite, être employé à la compagnie de chemin de fer Paris-Lyon (Philippe Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*, p. 182).

⁹⁶⁰ Hoart décède le 12 octobre 1835 sur le barrage. Du barrage, Enfantin tient à l'annoncer lui-même et en priorité à Arlès-Dufour et à Decaen par lettre du 25 novembre 1835 (OSSE, Vol. 30, p. 116 et s.).

⁹⁶¹ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 421, et Philippe Régner, Les saint-simoniens en Egypte, *op. cit.*, p. 110. Pour mémoire, cf. note ci-dessus relative à Sonnerat.

⁹⁶² Pour mémoire, 239.115,72 F au 30 novembre 1834. Cf. XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

⁹⁶³ Il s'agit de la "liste civile" dont il sera question plus loin.

Plus haut, dans la même lettre du 3 avril - qu'il achève avec la formule suivante, **"Je vous embrasse comme un frère, comme un ami, comme un fils"** - il avait raconté : **" [...] J'avais rêvé qu'après un voyage pratique en Orient, voyage qui vous aurait inspiré des actes , vous pourriez revenir parmi nous et y occuper une belle et noble position, celle d' inspireur ; je vous voyais, habitant un palais près de Paris, et réunissant, pour les inspirer et les diriger, tous les hommes avancés du siècle ⁹⁶⁴ ."** De quoi stimuler une imagination, même celle du Père pourtant jamais à court ...

Et pendant que le fondé de pouvoirs de la Maison Dufour Frères et Cie s'enrichit, que sont justement devenus les bâtisseurs des sables ? Le projet de canal est abandonné. L'existence du barrage, pourtant en construction depuis le 12 mai 1834, paraît, elle aussi, de plus en plus compromise. Même si le pacha a eu l'idée d'envoyer trois émissaires **"pour voir celle des pyramides qu'il conviendrait le mieux de jeter dans le Nil au barrage ⁹⁶⁵ "** ... Ces mauvais coups du sort n'entravent pas, au contraire, les échanges épistolaires entre notre captivant personnage et ses amis lointains. Souvent, ils sont émaillés de considérations de divers ordres, économique et souvent politique. A de rares exceptions, telle celle-ci du Lyonnais : **"Je ne vous parle pas politique, je ne m'en occupe pas et les journaux doivent vous suffire. Les affaires d'avril donnent du répit au gouvernement ⁹⁶⁶ "**, décide-t-il auprès de ses amis Hoart et Bruneau, le 23 août 1834, insatisfait des errements gouvernementaux.

Ce sentiment n'est pas nouveau. Son sens critique s'exerce depuis longtemps, non par tempérament mais par conviction. Qu'avait-il écrit, en 1832, à cet ami de longue date, Armand Aubert, pour que celui-ci le sermonne encore, après l'avoir déjà fait à propos du saint-simonisme, : **"Tu me parles d'abord de politique...Il me semble en gros que nous avons de l'avenir, que tout marche après tout. S'il existe quelque danger qui soit la suite nécessaire de l'allure actuelle, je ne suis pas capable de l'apercevoir ! Il me semble qu'il y a chez le roi et ses ministres avec la ferme intention de se maintenir au pouvoir, la ferme intention aussi de rester autant que possible dans la légalité.... Vous autres, raisonneurs sublimes, vous ahurissez le gouvernement, vous entravez la marche à chaque pas ; si peu qu'il ait de bonne foi, vos cris et vos appréhensions doivent l'intimider et le faire douter de tout... Avec les garanties immenses obtenues, la force de la raison publique, la leçon donnée aux rois en juillet [1830], la confiance que le caractère personnel du Roi doit inspirer, il me semble enfin que ce serait le cas de laisser faire, de vous abstenir et d'attendre, sauf à prendre une autre attitude si nos libertés étaient encore menacées ⁹⁶⁷ ."**

En s'adressant longuement, en février 1834, à cet autre et cher ami Holstein, Arlès-Dufour analyse abondamment la situation :

⁹⁶⁴ Dans ce courrier du 3 avril 1836 (ARS 7681/5), "au Père Enfantin, aux soins du Consulat de France Egypte", Arlès-Dufour lui annonce, avec laconisme et retard malgré l'hommage rendu, la naissance de Prosper (prénom usuel ultérieur : Alphonse) né le 15 octobre 1835 : "J'ai maintenant trois enfants, le dernier qui a six mois s'appelle Prosper." Le même courrier annonce également l'envoi de deux fois 500 F, ainsi que de 144 bagues et de 12 sautoirs (d'un coût global de 8 F), ignorant "si cela pourra vous servir".

⁹⁶⁵ 2e P.S. à lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour du 13 janvier 1836 (OSSE, Vol. 10, p. 152), déjà citée in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient. Cette lettre du 13 janvier d'Enfantin a été poursuivie le 18 janvier, puis par un nouveau post-scriptum le 21 février (OSSE, Vol. 10, p. 151-153).

⁹⁶⁶ Lettre ARS 7688 citée.

⁹⁶⁷ Lettre du 3 juin 1833 citée in XXII - Lyon, tremplin de l'Orient.

Comme il doit importer au Père de connaître la position de la France et d'avoir là-dessus l'opinion d'un homme calme que le célibat, la vie d'aventure n'a pas trop détraqué, voici : Le gouvernement est dans une position que ses membres et ses amis croient belle et qui, dans le fait, est fausse et dangereuse. Il comprend que pour marcher et se soutenir, il faut améliorer le sort du peuple, mais il sent aussi que pour cela, il faut qu'il froisse et dépouille même ses amis qui l'ont fait et qui le soutiennent. - Poussé par l'influence non avouée et non comprise, mais patente, des idées saint-simoniennes dans la voie des intérêts matériels, il s'y est jeté comme dans un port et voilà qu'il se trouve dans un défilé dangereux d'où il ne pourra sortir qu'en jetant à la mer ou à fond de cale les privilèges et les monopoles des hommes qui tiennent le gouvernail, commandent et exécutent la manoeuvre. - Elle est surtout dangereuse sa position parce qu'il a contre lui des ennemis actifs, jeunes dont la force et les rangs grossissent des fautes de son fait et des événements indépendants de sa volonté, comme les crises commerciales. Et pour lui, des amis maladroits, violeurs, entiers qui le poussent ou l'entravent. Selon moi, en ce moment ses amis lui font plus de mal que ses ennemis. [...] Ces gens ne parlent des ouvriers, du peuple, de tout ce qui n'est pas eux qu'en termes menaçants ou méprisants qui, répétés et envenimés, augmentent la haine et l'irritation. - Parce que la République a été battue à la Chambre, comme elle devait l'être, et qu'il n'y en a pas vestige dans les salons, on chante victoire, on plaisante agréablement, on méprise, comme si la force du pays était à la Chambre ou dans les salons ! - Nos bourgeois sont comme les Carlistes avant Juillet ; comme ils ne se mêlaient pas aux masses ni aux libéraux, qu'ils vivaient entre eux et comptaient sur l'armée, ils se croyaient vraiment la majorité du pays. Ce qui m'effraie, moi, c'est justement ce qui rassure les bourgeois, c'est de voir les salons, les rangs élevés du peuple sans représentant de la république. - La volonté de Dieu serait-elle d'écarter du mouvement qui se prépare les privilégiés même les plus philanthropes afin que, cette fois, tous les privilèges soient bien et radicalement abolis ? - Le fait est que partout le peuple s'organise, s'associe, se coalise, et cela, sans la participation des bourgeois qui, depuis 89 surtout, n'ont cessé de l'inspirer et de le diriger. [...] En 1829 et 30, un ouvrier rougissait de ne pas être libéral ; aujourd'hui, ici du moins, il n'oserait, devant d'autres ouvriers, dire qu'il n'est pas républicain. [...] En bien examinant les circonstances et les éléments qui ont donné naissance à notre gouvernement et qui le soutiennent, je ne puis lui croire un long avenir, car tout gouvernement qui ne voudra pas ou ne pourra pas améliorer sensiblement le sort du peuple ne tiendra pas longtemps. Le nôtre voudrait, je le crois, mais il ne peut pas et ne sait pas. - Mais, diras-tu, crois-tu donc plus de puissance et plus de science aux républicains ? Non certainement et leur règne ne peut être que très court, car il me semble que leur mission ne doit être que de destruction, et on a tout détruit, tout est si chancelant que l'oeuvre sera bientôt accomplie. - Qui viendra après ? Dieu le sait quant aux hommes ; mais quant aux principes, tout annonce que ce seront ceux de la direction du classement selon la vocation, de la rétribution selon les oeuvres, de l'égalité de chances pour tous. - Il est cruel de penser que

le règne de la paix n'est pas encore venu mais il semble difficile que l'oeuvre républicaine s'accomplisse sans commotion violente⁹⁶⁸. [...]

Tant elle est riche, on n'en finirait pas de reproduire cette lettre de huit pages, précédant de deux mois la nouvelle révolte des canuts qui ensanglantera la ville de son expéditeur.

Malgré ses sévères réserves sur la conduite politique du pays, Arlès-Dufour, ainsi que déjà relevé à quelques reprises, n'en est pas moins bien en cour ; sa compétence, sa personnalité hors du commun y sont appréciées⁹⁶⁹. Enfantin ne l'ignore pas. Les travaux du barrage définitivement abandonnés, faisant du tourisme **"dans ce beau jardin du monde"**⁹⁷⁰ pour fuir la peste, sa foi en lui un moment épuisée, un vent hostile balayant les Européens, il espère réintégrer rapidement la société française. Et avec panache ! Il se voit déjà "l'homme du duc d'Orléans", son ministre du Commerce et des Travaux publics⁹⁷¹.

Comment ? Bien sûr, par l'entremise de son ami ! Un ami qui intrigue en sa faveur, en vue de sa réintégration **"d'ici à deux ans"**⁹⁷² dans la société. Et n'importe pas laquelle ! La lettre **"de février sur l'Egypte"**⁹⁷³, après en avoir donné connaissance à un certain M. Bertin, puis à Michel Chevalier et Barrault, il veut **"la faire lire à Lamartine et à quelques hommes politiques"**. Si le duc d'Orléans n'était pas parti en Allemagne, il aurait **"peut-être trouvé moyen de lui faire inspirer le [même] désir"**, un prince **"qui, à ce qu'on assure, se ronge les poings de n'avoir rien à faire."** Toujours assuré de son crédit, jamais ne doutant de son influence, il **"espère bien arriver au roi, qui, après tout, est le seul qui puisse, à cause de sa position inamovible, suivre et faire suivre une idée, soit en l'imposant, soit en l'insinuant à tous les farceurs, blagueurs, bateleurs, etc., etc., que le représentatif lui donne pour ministres ; mais des intimes m'assurent que c'est trop élevé pour lui, qu'il veut du terre à terre, de la politique d'épicier. Cependant, je n'abandonne pas encore l'idée."** Ses ambitions, toujours dans semblable but, dépassent même le cadre des frontières : **"Il est bien possible qu'à Londres, je trouve occasion d'arriver à Lord Palmerston"**. Et plus loin encore, sous le même pli, : **"Si une occasion convenable se présentait, je ferais donner copie de cette dernière lettre sur l'Egypte à M. de Metternich et à l'Empereur Nicolas"**⁹⁷⁴ " ...

Dans l'attente de ce retour sur scène, **"l'opinion de ceux qui vous aiment est qu'il faut que vous fassiez de la pratique."** Une mission commerciale, doublée d'un souci politique, en Orient, **"sous votre nom M. Prosper Enfantin"**⁹⁷⁵, constituerait une solution d'attente idéale.

⁹⁶⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 1er et 21 février 1834, à Holstein (ARS 7688/3), citée.

⁹⁶⁹ Nous ne possédons malheureusement pas d'éléments précis permettant d'approfondir les conditions de cette ascension, largement facilitée par son entregent et ses convictions économiques.

⁹⁷⁰ Lettre d'Enfantin, Vieux Caire, 25 octobre 1835, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 10, p. 145), reproduite également in OSSE, Vol. 30, p. 180, mais à la date du 13 janvier 1836, plus vraisemblable.

⁹⁷¹ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 431.

⁹⁷² Lettre d'Arlès-Dufour, de passage à Paris pour Londres, 5 mai 1836, à Enfantin (ARS 7681/6).

⁹⁷³ Lettre d'Enfantin, 13 janvier 1836, complétée le 18, puis le 21 février, comme dit plus haut.

⁹⁷⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 5 mai 1836, à Enfantin (ARS 7681/6), citée ci-dessus.

⁹⁷⁵ *Ibid.* "J'aurai de la peine à amener mes associés, mais je les amènerai", ajoute-t-il.

A l'occasion de la réception providentielle - mais non exceptionnelle⁹⁷⁶ - d'un envoi de 500 F venus de son "cher Arlès" et de Drut, l'autre se récrie : **"Etre voyageur de MM. Dufour Frères et Cie dont le but serait de gagner de l'argent par mon voyage [...] me paraît un rêve de votre tendre affection pour moi. [...] Je serais donc volontiers voyageur de la maison Arlès, Drut et Cie, vous ai-je dit, et je serais aussi volontiers voyageur de la maison Thiers, Palmerson, Metternich et Cie ou même de la maison Louis-Philippe⁹⁷⁷ ."** Cette pensée de faciliter la rentrée dans le monde de son ami Enfantin par la voie commerciale, même s'il s'en était fait l'écho, Arlès-Dufour se défend vivement, auprès de lui et par courrier tournant, d'en être l'initiateur : **"Je suis trop poète pour cela. [Cette idée] m'a été inspirée ou plutôt imposée par le brave et bon poète de Dieu [Duveyrier] qui m'a fait, en présence de Madame Aglaé, deux ou trois heures de raisonnements métaphysiques pour me prouver qu'il fallait qu'après avoir été l'homme social, l'homme du Monde, le Père, vous devinssiez enfin l'homme privé, le bourgeois, l'épicier⁹⁷⁸ ..."** Le 20 septembre, Arlès-Dufour est invité à dîner chez le préfet du Rhône, Rivet, **"jeune homme de coeur qui nous comprend et qui est lié avec les deux ex-ministres"** . Il s'agit de Montalivet et de Thiers. **"Nous sommes dans le représentatif ou parlementaire jusqu'au cou. Le Roi use successivement tous les chefs de nuances et bientôt, vraiment, on ne saura plus où prendre des ministres neufs"** , est-il commenté dans le même courrier, avec une assurance : **"J'aviseraï avec lui [le préfet], sans, bien certainement, compromettre en rien votre dignité."** Puis une autre promesse : **"En octobre, j'irai à Paris. Je verrai M. de Gasparin [l'ancien préfet] devenu ministre ; je le tâterai⁹⁷⁹ ."**

Rassuré, Enfantin se reprend à espérer. Il compte bien sur **"les bonnes relations d'Arlès avec les hommes éminents du monde politique de France et d'Allemagne"** , sur ses "relations officielles" qui peuvent **"lui attirer la sympathie des hommes politiques et des membres de la famille royale⁹⁸⁰ ."** Ainsi, comme l'exprime H.-R. d'Allemagne dans son ouvrage cité, telle est la qualité des rapports privilégiés entretenus auprès des divers pouvoirs par Arlès-Dufour !

Et pour couronner ses vœux, une femme aimée, Pauline, accepte complaisamment ses heures de travail sans fin, à son magasin ou chez lui. Elle attend patiemment chacun de ses retours de voyages à Paris, en Allemagne, en Angleterre, se pliant docilement aux exigences de son mari et aux impératifs des diligences pour apporter, à bonne date, des nouvelles de la maisonnée. Enfant, puis adolescente, elle a connu cette même ambiance, laborieuse et itinérante, chez son père, à Leipzig, voici une dizaine d'années. Elle vient à peine de dépasser la trentaine. Malgré une santé fragile, elle est toute de cette grâce et de ce charme que, vingt ans après, on reconnaîtra encore à cette "bien excellente femme"

⁹⁷⁶ *Ibid.* La liquidation définitive des dettes saint-simoniennes coûte, cette année, 2.200 F à Arlès-Dufour qui ajoute : "Ce qui porte mes dons et prêts pour 1836 à plus de 5.000 F." Encore, et entre autres, Enfantin, retour d'Egypte, écrit de Marseille à Arlès-Dufour le 10 janvier 1837 (OSSE, Vol. 31, p. 37) : "J'ai reçu vos trois lettres, 6 et 15 décembre et 5 courant, avec 250 F qui sont venus on ne peut plus à point."

⁹⁷⁷ Lettre d'Enfantin, au Caire, 17 juin 1836, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 10, p. 159). De Malte, le 7 novembre, sur le chemin de retour en France, accusé de réception du même au même de 200 F reçus à Alexandrie, *ibid.* Cette lettre datée du 19 juin (et non 17) est également reproduite in OSSE, Vol. 31, p. 1 à 37.

⁹⁷⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 14 août 1836, à Enfantin (ARS 7681/9).

⁹⁷⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 19 septembre 1836, à Enfantin (ARS 7681/10).

⁹⁸⁰ H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens..., *op. cit.*, p. 426-427.

participant avec une "sécurité d'âme et un attachement dévoué" à la vie familiale. Un **"bon ménage"**⁹⁸¹, résumera-t-on à propos de Pauline et de François.

Depuis leur mariage, comme partout, les joies ont alterné avec les peines. A la joie de la naissance d'une fille, Pauline Claire⁹⁸², le 28 août 1825, puis d'un fils, François Gustave⁹⁸³, le 12 février 1829, a succédé l'immense douleur de perdre cette petite fille, âgée de quatre ans, le 15 septembre 1829. L'année suivante, la venue d'Adélaïde, Claire en second prénom, le 28 octobre 1830⁹⁸⁴, atténuera, quelque peu, cette douleur longtemps vivace. En 1833, la famille Arlès perdra encore un bébé, François Prosper⁹⁸⁵ Eugène, né le 7 janvier, décédé le 17 du même mois. Après la concession à perpétuité de 2 mètres carrés acquise, le 16 décembre 1829, au récent cimetière lyonnais de Loyasse, par F. Platzmann, au nom de "M. François Arlès, Port Saint-Clair n° 22", pour la sépulture de Pauline Clarisse (*sic*)⁹⁸⁶, c'est un certain Louis Chappuis qui renouvelle, en vue de l'inhumation de Prosper Eugène, la funèbre démarche "pour M. Arlès-Dufour⁹⁸⁷". Une démarche qui aurait été au-dessus des forces du père !

Le long du Quai Saint-Clair, la construction de "grandes maisons" qui se poursuit depuis 1830 sur la rive opposée du Rhône [rive gauche], a jeté l'alarme dans les esprits. Ils craignent que viennent à manquer l'espace, l'air et le soleil et que la vue du Mont-Blanc leur soit cachée ! En est-il de même des Arlès-Dufour ? Est-ce pour Pauline l'opportunité de voir, enfin, son mari prendre quelque distance entre bureau et domicile, pour le moment dans le même immeuble de la Place Tolozan ? Dût-il acquitter le péage au pont Morand⁹⁸⁸, à chaque traversée du Rhône ! En tout état de cause, on les retrouve installés au 4 Quai d'Albret⁹⁸⁹, au moment de la naissance de cet autre fils, François Prosper Alphonse, le 15

⁹⁸¹ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise [en] 1858, *op. cit.*, p. 149.

⁹⁸² Prénommée Pauline Claire sur l'acte de naissance et Pauline Clarice (*sic*) sur l'acte de décès. Sur le premier acte, les comparants sont le père, Frédéric Guillaume Boëll, 52 ans, négociant, 23 Port Saint-Clair, Benjamin Emmanuel Dufour, 34 ans, négociant, 34 ans, 51 Quai de Retz. Sur le second, les seuls comparants sont Ferdinand Platzmann, 38 ans, négociant, 19 Port Saint-Clair et Edouard Guesdon, 30 ans, agent de change, 20 Rue Royale. Apparemment, il s'agit de Clarisse, selon lettre d'Arlès-Dufour, 28 septembre 1827, à Pauline, Archives familiales.

⁹⁸³ Comparants à l'acte de naissance de Gustave : "François Arlès" (il signe F. Arlès) et les mêmes que pour la naissance de Clarisse.

⁹⁸⁴ Comparants à l'acte de naissance d'Adélaïde : François Barthélemi (*sic*) Arlès [il signe F.B. Arlès], Etienne Evesque, 69 ans, Négociant, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, [?] Quai Saint-Clair, Antoine François Martin, 66 ans, ancien magistrat, rue de l'Archevêché n° 4.

⁹⁸⁵ Cf. dans le présent chapitre note supra et texte infra.

⁹⁸⁶ Au prix de 100 F plus 50 pour la Caisse des hôpitaux - Masse 229 - Procédure de reprise de concession - Constatée à l'état d'abandon en septembre 1968. Procès verbal d'exhumation de 1988 : "Aucun reste mortel", selon Registre alphabétique et dossier des Pompes funèbres municipales de Lyon.

⁹⁸⁷ Nouvelle concession à perpétuité de 2 m2, Case 8, allée 53 (Carré du Pont-Levis) (ex 8° ligne, B, terrain des protestants, selon Registre alphabétique et dossier des Pompes funèbres municipales de Lyon. Le "carré protestant" a été prévu par le décret impérial du 12 juin 1804 portant création du cimetière où les premières inhumations remontent à 1808. Cette tombe a fait l'objet d'une reprise de concession, avec constats d'abandon de 1968 et 1973. En 1992, les restes n'avaient pas été exhumés.

⁹⁸⁸ Droit supprimé, suite au passage de Napoléon III à Lyon, par décret impérial du 25 août 1860.

⁹⁸⁹ Cette nouvelle adresse (actuellement Quai de Serbie) est apprise par l'acte de naissance d'Alphonse Arlès. Selon une mention "logement", portée sur le Livre particulier sous rubrique "Mes levées 13 mois" pour 17.860,54 F, le déménagement aurait eu lieu entre le 1er novembre 1833 et le 30 novembre 1834.

octobre 1835, à onze heures du soir. Dès le lendemain, l'heureux auteur des jours se rend à la mairie de la ville de la Guillotière pour sacrifier à l'habituelle formalité, consacrant en même temps ce second hommage au Père Enfantin⁹⁹⁰ !

Pour ce faire, il est accompagné de deux témoins : Jean Marie Régnier, négociant, domicilié cours Bourbon, âgé de 39 ans, et Louis François Castelbon, maître serrurier rue d'Orléans. Le premier, en particulier, est bien connu de lui. Ce dessinateur fabricant, né en 1796, élève de P. Révoil à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon⁹⁹¹, a peint, un an après leur installation à Lyon, en 1826, son portrait et celui de sa jeune femme, avant d'être, sauf homonymie, commandant de la garde nationale de la Guillotière.

"Bon ménage", mentionnait-on plus haut ; certainement. L'activité débordante du chef de famille ne l'empêche pas de gérer mille détails, domestiques ou non, sur place ou de loin, et depuis toujours. Deux ans après leur mariage, le 8 décembre 1826, de Paris, François, décidément l'oeil à tout, lui avait écrit : **"Je t'envoie une gravure du Journal des modes pour te prouver que j'avais raison à propos de la palatine⁹⁹² ; à l'opéra [...] je n'ai vu que des palatines comme celle de la gravure, les autres ne sont plus du tout de mode. Mais jamais ma vieille ne veut me croire⁹⁹³ !! "** Quelques jours après : **"Je bénis le ciel que les deux vilains mois d'hiver soient passés. J'avoue que je les craignais pour toi. Voilà le moment critique qui approche, il te faut redoubler de précautions et de ménagements⁹⁹⁴ ."** Déconseillant un matelas à ressorts pour sa petite fille, **"il n'y a rien de mieux pour les jeunes personnes qu'un simple matelas sur une planche ; pour éviter qu'elles prennent l'habitude de se coucher plutôt d'un côté que de l'autre, on met alternativement la tête sur l'oreiller d'un côté et de l'autre⁹⁹⁵ ."** Pauline ne lui ayant pas écrit si "son mal de poitrine l'a quittée", il insiste pour qu'elle continue son lait d'ânesse. Quelques lignes après, à propos de sa fille : **"Aussitôt que tu le pourras, sans inconvénient, fais porter des caleçons ou culottes à Clarisse, car je crois que c'est très sain⁹⁹⁶ ."**

Plus tard, en 1834 vraisemblablement, de Francfort, veillant à l'harmonie de la maison, il intervient auprès de sa femme : **"Dis de ma part à ce brave Gustave que s'il veut que je sois bien content, il faut qu'il t'obéisse et qu'il ne tourmente pas sa soeur. [...] Et pour toi, n'oublie pas non plus que, si tu tiens à me rendre bienheureux, il faut que tu cherches à vaincre tes premiers mouvements qui te portent à la brusquerie envers les enfants que cela gêne ou fausse. Souviens-toi qu'ils ne peuvent avoir la raison que tu as et que ce n'est que par la douceur et la bonté que tu les rendras doux et bons. Par la brusquerie ou l'emportement, tu les rendras emportés ou hypocrites. Sois donc aussi douce que possible envers eux, je ne saurais trop te le recommander**

⁹⁹⁰ Après l'attribution de ce prénom à cet autre fils, François Prosper Eugène né le 7 janvier 1833 et décédé le 17 du même mois, ainsi que précisé dans le présent chapitre.

⁹⁹¹ Selon E.-C. Martin-Daussigny, directeur des Musées, Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée de Lyon au Palais des Arts, Lyon, Perrin, 1877. Vers 1860-1865, l'artiste Jean Marie Régnier peignit un autre portrait d'Arlès-Dufour offert, à sa mort en 1865, par sa veuve au Musée des Beaux-Arts où il a, depuis, disparu des réserves.

⁹⁹² Collet de fourrure.

⁹⁹³ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 8 décembre 1826, à Pauline (Archives familiales).

⁹⁹⁴ *Ibid.*, Paris, 16 décembre 1826, à Pauline (Archives familiales).

⁹⁹⁵ *Ibid.*, Leipzig, 21 septembre 1827 (Archives familiales).

⁹⁹⁶ *Ibid.*, Leipzig, 28 septembre 1827, citée même chapitre.

⁹⁹⁷ ." Après la perte de deux enfants en bas âge, à la tête de deux autres de cinq et trois ans, avec un mari absorbé et souvent absent, une maison lourde à porter malgré l'aide de plusieurs domestiques, la nervosité chez la mère prend parfois le pas, sous l'emprise de sa rigide éducation protestante mêlée d'ataviques rudesse et intransigeance saxonnes.

Outre les tâches courantes et les obligations familiales accrues après une nouvelle naissance - celle Alphonse -, Pauline doit concourir également aux impératifs de la vie mondaine, sociale et professionnelle. Telle la réception qui se prépare, en grande pompe, Quai d'Albret, ce 7 février 1837, à l'occasion du "retour vers le monde"⁹⁹⁸ du Père Enfantin !

Laissant derrière lui quelques saint-simoniens, Lambert, Bruneau, Linant, dispersés en Orient, Enfantin avait quitté l'Egypte le 30 octobre 1836, pour rejoindre la France après trois ans d'absence. Plusieurs mois avant son départ, son indigence était devenue si notoire qu'Arlès-Dufour, Isaac Pereire et Decaen avaient jugé opportun d'ouvrir une "liste civile" pour le secourir. Déjà, en avril, Arlès-Dufour l'avait définie auprès de lui : **"Votre liste civile , votée par vos enfants, chacun selon ses moyens et réglée par vous selon vos besoins, vous assurerait une belle et noble position"** ⁹⁹⁹ ." En novembre, il croyait opportun de rappeler à Michel Chevalier : **"J'ai, je crois, le premier eu l'idée d'une souscription volontaire et je suis prêt à payer. J'offre mille francs et, Dieu aidant, j'espère pouvoir offrir le double en 1838"** ¹⁰⁰⁰ ." Après la préparation par Duguet, Arlès-Dufour était chargé de l'exécution de cette aide¹⁰⁰¹. Ribes adhérait au principe en offrant la moitié de ses émoluments, ainsi qu'il l'annonçait lui-même à Enfantin. Mais ce professeur de médecine de Montpellier, ville que le "Père" avait un instant choisi comme première résidence, s'interrogeait - loin d'être le seul - sur les capacités de réinsertion du "Père". Aussi, lui écrivant à Marseille dans la perspective de son arrivée au port, s'était-il autorisé, par la même occasion, à prodiguer quelques recommandations : **"Mais que de précautions vous avez à garder, Père, tant à l'égard de ceux qui vous aiment que de ceux pour qui votre présence pourrait devenir une occasion de lutte ! [...] Croyez-moi, faisons en sorte qu'on ne sache qu'insensiblement que vous êtes parmi nous. Le peuple surtout doit en être instruit le plus tard possible... Donc, point d'habit étranger... [...] Point d'habit égyptien, car le peuple ne le distinguerait pas de l'habit saint-simonien, [...]. Reprenez, je vous prie, l'habit du bourgeois, quelque disgracieux qu'il soit. [...] J'irais à votre rencontre si je n'écoutais que mon désir ; mais mon empressement aurait quelques inconvénients : je dois montrer peu d'enthousiasme et raisonner sur votre retour qui sera ébruité petit à petit"** ¹⁰⁰² ."

La tenue égyptienne, lors de sa quarantaine sanitaire à Malte, Enfantin l'avait justement troquée contre un "bel habit bourgeois". Il avait déjà songé à cette métamorphose dans une missive à sa cousine Thérèse Nugues, le 27 octobre 1836, tout en reconnaissant

⁹⁹⁷ *Ibid.*, Francfort, non datée, [1834 ?] (Archives familiales) déjà citée in XV - Fabrique lyonnaise et...

⁹⁹⁸ Lettre d'Enfantin, 17 juin 1836, à Arlès-Dufour, citée.

⁹⁹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, 3 avril 1836, à Enfantin (ARS 7681/5), citée supra même chapitre.

¹⁰⁰⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 28 novembre 1836, à Michel Chevalier (ARS 7704, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 22.

¹⁰⁰¹ Lettre d'Enfantin, avril/mai (?) 1837, à Lambert en Egypte (OSSE, Vol. 10, p. 201).

¹⁰⁰² Lettre de Ribes, janvier 1837, à Enfantin, à l'occasion du retour en France de celui-ci (OSSE, Vol. 10, p. 214 et s.).

objectivement : **"Je me suis fait une si drôle de réputation dans le monde que ceux-mêmes qui, me jugeant utile, voudraient m'employer, y regarderont à deux fois** ¹⁰⁰³ ."

Michel Chevalier, le 4 décembre de la même année, plus que réticent à l'idée de la liste civile comme envers son ancien maître, avait cavalièrement dicté sa conduite à Arlès-Dufour : **"Votre tâche doit se borner à l'édifier [Enfantin] sur les dispositions actuelles du public à son égard, afin que son premier pas, seul sur lequel vous avez en réalité quelque influence, ne soit pas un faux pas** ¹⁰⁰⁴ ...". Enfantin et Arlès-Dufour, ni l'un, ni l'autre, n'en doutaient : le "retour vers le monde" de celui-là allait inquiéter et gêner les saint-simoniens casés. "Mais il faudra bien qu'ils s'y fassent" ¹⁰⁰⁵ ..."

Débarqué à Marseille dans les premiers jours de janvier 1837¹⁰⁰⁶ et animé de son **"désir actuel d'incognito** ¹⁰⁰⁷ ", Enfantin a, en définitive, préféré répondre à l'invitation de Thérèse Nugues et se réfugier directement dans la demeure familiale de celle-ci et de son frère, le général Saint-Cyr Nugues, à Curson, dans la Drôme. Depuis son arrivée, le 12 janvier, il goûte quelque repos, non sans songer à ses anciens fidèles, restés ou rentrés en France. Charles Duveyrier alterne théâtre et collaboration au *Monde* ¹⁰⁰⁸ ; Barrault et Urbain¹⁰⁰⁹ y sont également rédacteurs. Ils sont nombreux dans le journalisme : Jules Lechevalier [au] **" Journal de Paris , Michel Chevalier travaille beaucoup aux Débats , La Presse d'Emile Girardin est pleine de saint-simoniens** ¹⁰¹⁰ ." Michel Chevalier, Fournel, Pereire, Flachet ont reçu ou sont sur le point de recevoir la croix de la Légion d'honneur¹⁰¹¹, tout comme son ami Arlès-Dufour qu'Enfantin ne tarde pas à venir "embrasser" ¹⁰¹².

L'invitation lui en a été lancée, le 25 janvier, dans les termes suivants : **"Il me semble que, tôt ou tard, il faudra que vous vous mêliez au monde bourgeois [...]. Si vous admettez cette nécessité de votre rentrée, il vaut mieux qu'elle ait lieu bientôt. C'est une médecine qu'il faut avaler, mais je suis sûr que vous l'avalerez sans sourciller et que les bourgeois qui vous la verront prendre s'y tromperont et croiront que c'est de l'eau sucrée.**

"Si vous jugiez que Lyon convient pour ce premier pas qui aura du retentissement, il faudrait me faire l'honneur de venir passer la soirée chez moi

¹⁰⁰³ Lettre d'Enfantin, 27 octobre 1836, à Thérèse Nugues (ARS 7615/245, citée par H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 432).

¹⁰⁰⁴ Lettre de Michel Chevalier, 4 décembre 1836, à Arlès-Dufour (ARS 7704, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 22).

¹⁰⁰⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, 30 janvier 1837, à Enfantin, à Curson (ARS 7681/15).

¹⁰⁰⁶ Les OSSE, Vol. 10, p. 163, ne fournissent pas la date exacte. H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens..., *op. cit.*, p. 432, est plus précis, mais, à trois lignes d'intervalle, se contredit en indiquant d'abord la date du 7 janvier, puis celle du 16.

¹⁰⁰⁷ Lettre de Brothier, Toulouse, 17 janvier 1837, à Enfantin (OSSE, Vol. 10, pp. 166-167).

¹⁰⁰⁸ Il en sera congédié en mai 1837, le journal, passé aux mains de Lamennais, celui-ci étant "effarouché des feuilletons du "poète de Dieu"" (H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin..., *op. cit.*, p. 45).

¹⁰⁰⁹ En avril 1837, Urbain part à Alger comme secrétaire interprète de Bugeaud.

¹⁰¹⁰ Lettre d'Enfantin, Lyon, 11 février 1837, à Lambert (OSSE, Vol. 10, p. 167 et s.).

¹⁰¹¹ Lettre d'Enfantin, octobre 1837, au Dr Bowring (ARS 7615/194, citée in H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin..., *op. cit.*, p. 11).

¹⁰¹² OSSE, Vol. 10, p. 167.

mardi 7 février. Une soirée... dansante¹⁰¹³ est annoncée, aussi la présence de... 180 personnes, pas moins, dont **"l'élite de la ville, le préfet, le général, etc., etc. Qu'en dites-vous** ¹⁰¹⁴ **?"** Ce **"bon premier pas** ¹⁰¹⁵ **"** pose certes problèmes, mais qu'importe. Du général qui **"paraissait craindre de dire à Paris que le fameux Père Enfantin réside en ce moment chez lui"**, Arlès-Dufour en fait son affaire ; il décide l'officier supérieur à l'annoncer **"à tous ses nobles amis de la Chambre. Il est bon, conclut-il à l'intention du destinataire, qu'on s'accoutume à l'idée de vous revoir bientôt bourgeois** ¹⁰¹⁶ **."** Du bon accueil des bourgeois lyonnais justement, de ceux **"qui ont le plus fulminé contre vous"**, Arlès-Dufour en donne la certitude. Une ultime précaution s'impose : **"Quoique vous fassiez, tôt ou tard, il faudra bien vous décider à vous faire faire un habit queue de morue. Je vous réponds que mon tailleur le bouclera en trois ou quatre jours** ¹⁰¹⁷ **."** A ses premières lignes adressées en poste restante à Marseille pour accueillir le voyageur à sa descente de bateau, Arlès-Dufour avait joint, sur sa "contribution de 1837", un acompte de 250 F devant suffire aux premiers besoins ; **"plus tard, vous verrez et me direz s'il vous faut davantage** ¹⁰¹⁸ **."** Un nouvel effet fut joint à la lettre suivante du 25 janvier¹⁰¹⁹. Le montant de ce titre, inconnu, est certainement limité, des inquiétudes suscitées par "la crise commerciale" se trouvant manifestées.

Sans compter la coqueluche des enfants, est-ce cette situation préoccupante, ajoutée à une santé "encore ébranlée" par un état "languissant"¹⁰²⁰, qui prive l'hôte de la joie d'accueillir son ami ? Les horaires d'arrivée des diligences varient de deux à trois heures, Arlès-Dufour n'a pu aller l'attendre. Mais il lui laisse un mot pour l'inviter à venir tout droit chez lui, **"de l'autre côté du pont Morand, aux Brotteaux, maison Gubian, au 1er ; elle fait le coin du quai en débouchant du pont à gauche** ¹⁰²¹ **."**

Laissons la plume, maintenant, à Enfantin qui, de Lyon le 11 février, raconte à Lambert, laissé en Egypte, l'accueil qu'il y reçoit : **"Enfin le 2 de ce mois, je suis parti pour Lyon où Arlès m'appelait pour faire ma rentrée dans ce qu'on appelle tout à fait le monde, et cela sous la forme consacrée dans le monde, une rentrée par un bal, bal chez lui, dans la nuit du 7 au 8 février, [...]. En quelques heures, mes habits de bal furent faits (habit grenat comme à la rue Monsigny, comme à la prise d'habit) ; [...]."** Nous ne connaissons pas la réaction d'Arlès devant ce choix, mais il est à supposer qu'il acquitta lui-même la facture du bon faiseur où il l'avait conduit... **"Je m'essayai, poursuit Enfantin, par une soirée de proverbes chez un ami d'Arlès, et enfin le 7 ma rentrée**

¹⁰¹³ Ce genre de mondanités ne paraît pas exceptionnel au foyer de François et Pauline. Pour mémoire, cf. XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères.

¹⁰¹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 25 janvier 1837, à Enfantin (ARS 7681/14).

¹⁰¹⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, 30 janvier 1837, à Enfantin, Curson (ARS 7681/15).

¹⁰¹⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 25 janvier 1837, à Enfantin (ARS 7681/14).

¹⁰¹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, 30 janvier 1837, à Enfantin (ARS 7681/15).

¹⁰¹⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 5 janvier 1837, à Enfantin, poste restante Marseille (ARS 7681/13). Etait joint un effet de 500 F ... "à l'ordre de Duguet, votre nom étant encore un épouvantail pour les épiciers."

¹⁰¹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin du 25 janvier 1837, citée.

¹⁰²⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 30 janvier 1837, à Enfantin, citée ; une nourriture absorbée "cet été à Cette, ma patrie, m'a donné une espèce de choléra".

¹⁰²¹ Ce feuillet non daté (ARS 7681/4), y est supposé de 1836. Il ne peut l'être que de 1837. Rappelons que la famille Arlès-Dufour demeure au 4 Quai d'Albret, sur le territoire de la commune de La Guillotière, sur la rive gauche du Rhône.

se fit supérieurement. Grande curiosité de la part des dames, mais curiosité non importune, affectueuse même, et bonne tenue de la part des hommes de tous les partis, car Arlès est la seule personne de Lyon qui reçoive chez lui : juste-milieu, légitimistes et républicains, et saint-simoniens par dessus le marché. Drut, mon vieux Drut, nageait dans une joie où il y avait presque un certain orgueil. Je restai jusqu'à la fin sans aucun ennui, sans fatigue, sans déboire d'aucun genre, et cette soirée m'a donné bon espoir pour la suite. [...] Ma rentrée en France n'a fait jusqu'ici aucun bruit ; je pense que ma visite à Lyon ne donnera également lieu à aucun cancan qui gêne ma marche ¹⁰²² . [...]"

Des "bruits", des "cancans", son hôte, lui, n'en a cure ! Mieux, il s'emploie à multiplier les contacts afin d'aider son vieux camarade à se réinsérer dans la vie active. Dans ce but, le soir même où Enfantin écrit à Lambert - qu'il charge de faire ses "amitiés à M. de Lesseps" -, il dîne chez Arlès-Dufour en la seule compagnie du préfet Jean Charles Rivet. **"Tous trois seuls, précise-t-il, femme et enfants dînant en ville, pour mieux causer ; le préfet est un charmant homme, enfant au lycée quand j'étais déjà grand garçon, qui aime beaucoup Arlès, et qui aura et mérite un bel avenir politique. Les grandes questions lui vont ; il les porte bien ; Arlès ira sans doute dans quelques jours avec lui à Paris ; l'occasion et le moment sont importants à saisir."** Et aussi, quelques lignes avant, : **"Arlès et [le général] Saint-Cyr [Nugues, pair de France], se sont donné rendez-vous bientôt à Paris pour agir ensemble et voir ce que je pourrai faire dans ce monde où je veux rentrer ¹⁰²³ , [...]"** Avant de se rendre à Pougues (Nièvre) pour y voir son fils Arthur, âgé de dix ans, et sa mère, Adèle Morlane, "directrice des Postes", il découvre les charmes de la ville, sous la conduite d'Arlès-Dufour. Une visite particulière est réservée à l'école de la Martinière¹⁰²⁴. Voici maintenant dix ans qu'elle forme les "sous-officiers de l'industrie", selon l'expression de celui qui s'est battu pour elle et continue de suivre avec intérêt les améliorations apportées à son équipement.

Arrivé à Pougues, Enfantin s'adresse à Arlès. Il reprend l'apostolat séculier après l'apostolat régulier, une **"vie exceptionnelle, lui dit-il, que vous avez parfaitement sentie n'être pas à votre usage"** . Et, selon ses propres expressions, il reconnaît que son ami s'est **"tenu si judicieusement hors de la pratique, toujours anormale, qu'une grande foi impose à ceux qui doivent s'en faire les apôtres hors du monde ¹⁰²⁵ ."**

De retour à Curson, le voyageur, sur **"les instances du général Saint-Cyr Nugues, les conseils d'Arlès-Dufour et de M. Rivet ¹⁰²⁶ "**, adresse, le 26 mars, une longue exhortation d'ordre politique au roi, par l'aimable entremise de ce dernier. Dans l'attente d'une suite - qui ne viendra pas -, il **"bêche et ratisse comme un gaillard ¹⁰²⁷ "** . Mais l'encrier est toujours à portée. Cette fois, vers la fin avril, il se tourne vers son lointain et fidèle disciple Lambert, pour lui communiquer les dernières nouvelles, n'omettant pas, encore, **"compliments et amitiés à M. Lesseps ¹⁰²⁸ ."**

¹⁰²² Lettre d'Enfantin, 11 février 1837, à Lambert, Egypte (OSSE, Vol. 10, p. 167-172).

¹⁰²³ *Ibid.*, pp. 170-171.

¹⁰²⁴ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin..., *op. cit.*, p. 21.

¹⁰²⁵ OSSE, Vol. 10, p. 175/176.

¹⁰²⁶ OSSE, Vol. 10, pp. 178-195, et H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin..., *op. cit.*, p. 9 et 10.

¹⁰²⁷ Lettre à Vinçard, s.d. (OSSE, Vol. 10, p. 198).

¹⁰²⁸ Lettre d'Enfantin à Lambert, s.d. (OSSE, Vol. 10, p. 205).

Ainsi donc, un homme comblé par le succès, une famille heureuse malgré d'inévitables peines, une activité commerciale prospère, une notoriété certaine dans les milieux lyonnais et les allées du pouvoir, son fidèle ami Enfantin de retour, Arlès-Dufour, décidément, ne se trompait pas lorsque, jeune homme, il était confiant en sa bonne étoile !

Cependant l'une des nouvelles qu'Enfantin apporte à Lambert vient jeter une ombre sur l'image de cette réussite parfaite. D'importance, elle concerne leurs amis communs : **"La crise commerciale a beaucoup occupé et préoccupé Arlès. Mon vieux camarade Drut a été frappé par elle, malgré sa grande prudence. Lyon est encore assez ému de cette terrible situation** ¹⁰²⁹ ." Cette situation est inquiétante, en effet. Et si elle remonte à plusieurs mois, on n'en voit toujours pas la fin. La Chambre de commerce a dû, en janvier 1837, ouvrir une souscription pour venir en aide aux ouvriers en soie les plus nécessiteux, par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance de Lyon (5.600 F), la Croix-Rousse (2.400 F) et la Guillotière (1.000 F). Le préfet a versé 500 F, les membres de la Chambre 1.500 F, M. Delahante receveur général et M. Riboud président du Conseil des prud'hommes chacun 500 F, la Banque de Lyon 1.000 F et un prélèvement de 5.000 F a été opéré sur le compte de la Condition des soies ¹⁰³⁰. Lors de la délibération du 18 avril, connaissance est donnée d'un **"appel aux sympathies des membres de la Chambre"**, lancé par le préfet dans le même dessein ; 2.500 F sont recueillis dont 300 versés par le président Laurent Dugas et 100 par Arlès-Dufour. Evidemment, celui-ci ignore encore qu'il ne réapparaîtra plus dans cette enceinte avant une quinzaine de mois !

Si durant le premier semestre de l'année 1836, le nombre de métiers en activité s'élevait à 36.000 environ, depuis le mois d'août ce nombre n'a cessé de décroître pour être ramené au début de l'année suivante à seulement 15.000. Mais cette fois, la crise n'est pas due à un excès de production suivi d'un trop plein sur les marchés ; elle est causée par la crise financière qui désole depuis huit mois l'Angleterre et depuis plus d'un an l'Amérique. Et l'on sait que ces deux pays constituent les débouchés principaux de la Fabrique ; également que ce n'est pas l'effet du hasard si le gouvernement des Etats-Unis a installé à Lyon, depuis quelque temps, son premier consulat en France, aussitôt confié au futur auteur du *Dernier des Mohicans* ¹⁰³¹. **"Toutes les nouvelles de New York annoncent que les ventes sont actives et se font à des prix raisonnables. Mais l'argent y est si rare que chacun est obligé d'attendre l'échéance des règlements, les banques n'escomptent plus et les négociants réduits à leurs propres ressources sont obligés d'attendre l'échéance de leurs règlements. De là, retard dans les retours [de paiement] et gêne de toutes les maisons qui travaillent avec l'Amérique** ¹⁰³² ."

En Angleterre, à Spitafields, une députation considérable des malheureux ouvriers en soie, composée de plusieurs centaines de personnes, s'est réunie le 17 mars, devant *Mansion House*, dans le but d'exposer au lord-maire l'état de détresse dans lequel ils se trouvent par suite du manque d'ouvrage ; le numéro 251 de *La Presse*, daté du mardi 21 mars 1837 le rapporte. De même, il signale qu'à Lyon, trente mille ouvriers se trouvent également sans travail et sans pain ; **"des familles entières, hommes, femmes, enfants, souligne-t-il, la tête couverte de quelques mauvais linges, se rencontrent dans les rues, implorant la charité d'une voix troublée et inexpérimentée ; c'est un douloureux**

¹⁰²⁹ *Ibid.*, p. 204.

¹⁰³⁰ Délibération de la Chambre de commerce du 26 janvier 1837.

¹⁰³¹ En mars 1837, Thomas W. Oldfield, l'un des successeurs de Fenimore Cooper, est nommé aux fonctions de "consul des Etats Unis de l'Amérique à Lyon" (Délibération de la Chambre de commerce du 16 mars 1837).

¹⁰³² Brouillon de lettre d'Arlès-Dufour, non daté, adressée au préfet (Archives familiales).

spectacle impossible à décrire et qui cause une émotion impossible à faire partager à qui ne l'a pas vu. Aussi, " **en présence d'une telle calamité, La Presse , qui a toujours cherché à attirer l'attention du gouvernement sur les classes ouvrières** ", lance-t-elle une souscription en faveur des ouvriers lyonnais, s'inscrivant lui-même pour mille francs. Parallèlement, dans un copieux éditorial, le quotidien, "**plein de saint-simoniens**"¹⁰³³ " comme déjà dit, étudie la façon de tarir la source du paupérisme et de rendre l'aumône inutile et "**appelle de tous ses vœux une organisation des classes ouvrières qui rende la mendicité impossible.**"

Arlès-Dufour qui conserve ce journal avec soin - il l'annotera "**1837 - Grande misère à Lyon**" - s'inquiète chaque jour davantage de la détérioration grandissante de la situation et des mesures pour tenter d'y remédier. Le 29 mars, il revient par écrit, à l'adresse de "Mon cher Monsieur", sur une proposition transmise la veille. Une lettre, moins officielle, adressée à nouveau au préfet ? Et, comme il croit cette proposition "**la plus pratique de toutes celles qui nous occupent depuis trois mois**", il soumet quelques observations qui "**serviront à l'appuyer auprès du ministre**" : "**En principe, les primes d'exportation qui ont pour but d'encourager l'industrie malhabile sont mauvaises, onéreuses au pays et même souvent nuisibles aux industries mêmes qu'elles doivent protéger. Mais ici, il ne s'agit pas de cela, mais bien de sauver une grande industrie d'une perturbation nuisible à tous, et surtout de sauver de la misère et du désespoir les agents de cette industrie, ceux qui procurent au pays les immenses bénéfices qu'il fait sur la soie et les soieries .**" La crise est la conséquence des perturbations financières causées aux Etats-Unis et en Angleterre par des spéculations exagérées. Il confirme que des lettres des 16 et 21 février parvenues de New York annoncent des ventes en soieries "**considérables et à bons prix. Tous nos correspondants, parlent d'ordres, mais ils n'osent pas les donner parce que ne pouvant escompter le papier, ils sont dans l'impossibilité de solder, même une partie de l'arriéré.**" Et puisque les marchandises exportées en novembre et décembre aux prix les plus élevés se vendent bien, il est plus que probable que celles expédiées en mai pour l'automne à un prix inférieur laisseront encore leur bénéfice. Aussi, accorder une prime temporaire de 5% sur les marchandises exportées à partir du 1 ou du 30 mai donnerait vie aux ateliers durant avril et mai. La mesure serait bienvenue aussi sur un autre plan : elle "**aurait un effet moral sur l'esprit de l'ouvrier qui aime ce qui a un caractère national. Cela lui prouverait d'ailleurs que ses soi-disant amis le trompent lorsqu'ils lui disent que le gouvernement est bien aise de voir se désorganiser, même par la faim et la misère, l'agglomération industrielle de Lyon.**"

Plus loin, on lit : "**Il me semble qu'il est temps qu'on comprenne et qu'on prouve que l'homme qui produit mérite autant de sollicitation que celui qui détruit. Et je dis que, si, en Afrique ou ailleurs, un ou plusieurs régiments se trouvaient compromis et que, pour les délivrer, il fallut un sacrifice de quelques millions, le gouvernement prendrait sur lui de les donner. Ici, il s'agit de plus de vingt mille ouvriers qui sont compromis par la faim.**" - Et, avant de retrouver le destinataire le soir même comme il le lui rappelle, agitant le spectre cuisant d'événements récents, il conclut : "**Enfin, si nos ouvriers pour une cause ou une autre se révoltaient , le gouvernement n'attendrait pas la sanction législative pour appliquer des millions à la répression de la révolte**"

¹⁰³⁴ . "

Cependant, la sauvegarde de l'intérêt général ne saurait effacer les affres qui le tenaillent pour ses propres affaires. A son activité de commissionnaire en soieries, il avait

¹⁰³³ OSSE, Vol. 10, p. 171.

¹⁰³⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 29 mars 1837, destinataire non précisé (Archives familiales).

voulu ajouter depuis trois ans la vente en consignation et **"participer aussi aux bénéfices de l'armateur"**, comme il l'avait triomphalement écrit en Egypte. C'était, il s'en rendait compte maintenant mais bien tard, prendre des risques financiers trop importants, se laisser entraîner à des affaires exagérées. Pourtant Dieu sait si, au fil des ans, il s'était fait constamment l'écho au sein de la Chambre de commerce, des espoirs et surtout des craintes que lui inspirait l'évolution de la situation entre notre pays et les Etats Unis et l'état de leurs rapports commerciaux !

Espérant que ce cauchemar leur sera exemplaire, plus tard, toujours marqué de sa trace indélébile, il en couchera sur le papier ce "Souvenir à mes enfants" : **"Moi-même emporté par mon ambition et par le souci d'une gestion, jusqu'alors et depuis dix ans, heureuse, je suivis le courant, et de plus je me lançais dans le commerce des soies que j'aurais dû faire seulement à la commission. Outre que les affaires en soie nous causèrent des pertes (120.000 F), elles employèrent des capitaux qui nous firent défaut quand la crise éclata. N'étant pas homme de bureau, j'avais placé ma confiance en M. Mahler, jeune homme et capable, mais qu'un long séjour en Amérique avait rendu facile et très confiant. Disposé d'ailleurs par tempérament à voir l'avenir en beau, loin de me retenir, il me poussa aux affaires, et, lorsque vint la crise, l'Amérique nous devait 2.800.000 F** ¹⁰³⁵ ."

Arlès-Dufour était ruiné. Il avait ruiné ses beaux-parents. La maison Dufour Frères et Cie de Lyon sombrait...

Vingt ans plus tard, le 21 novembre 1857, il écrira à l'explorateur Henri Duveyrier, le fils de son ami Charles, : **" En 1837, après seize ans de travail, j'avais amassé 239.000 F** ¹⁰³⁶ **qu'une crise m'enleva, sans cependant m'abattre. Ce n'est pas seulement à la guerre qu'il y a des balles, des boulets et des bombes. Aucune carrière n'en est exempte** ¹⁰³⁷ ."

XVII - UN NOUVEAU DEPART : LA MAISON ARLÈS-DUFOUR

Bien des années après ce malheur, Mme Arlès-Dufour, devenue veuve, consignera dans ses notes : **"En mai 1837, éclata la formidable crise d'Amérique qui engloutit, non seulement la petite fortune si péniblement acquise par mon mari, mais encore celle de mes parents qui acceptèrent ce coup avec une admirable résignation. Mon mari n'eut pas un instant de découragement ; il se remit au travail avec un redoublement d'activité, ne s'accordant que le repos nécessaire** ¹⁰³⁸ ."

Mais pour connaître les transes qui agitèrent l'esprit d'Arlès-Dufour en cette période de désillusion et de désolation, mieux vaut se référer directement à l'intéressé lui-même et à ce qu'il devait coucher, par la suite, dans ses Souvenirs à mes enfants. Voici ce qu'il écrivit :

¹⁰³⁵ Livre particulier de F.B. Arlès, cité. Cf. XVII - Un nouveau départ...

¹⁰³⁶ Cf. XVII - Un nouveau départ...

¹⁰³⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, 21 novembre 1857, à Henri Duveyrier (Lionel de Lander, Henri Duveyrier - Inventaire de sa correspondance, Vautubière, 1989, manuscrit familial, h.c.).

¹⁰³⁸ Copie de notes prises par ma mère..., cité.

"Mes chers enfants, il est impossible de vous dire les angoisses de votre pauvre père pendant ce terrible mois de juin, où chaque jour voyait arriver la nouvelle d'une perte ou d'une faillite pouvant causer des protêts. Cette affreuse idée d'avoir par ma gestion compromis ce vieux nom de Dufour et Cie, cette idée qu'il faudrait s'arrêter et peut-être faire perdre, cette idée, mes bons enfants, me poignait et me rongait jour et nuit.

"Que vous dirais-je ! Vous savez combien je vous aime. Eh bien, je me souviens qu'en 1829, le 15 septembre, lorsque j'eus le malheur de perdre votre soeur aînée qui avait quatre ans, et que j'aimais tant, la douleur que j'éprouvais n'était pas comparable à celle qui me rongait pendant ces cruelles journées. Dieu me pardonne cette comparaison ¹⁰³⁹ ! "

L'Amérique avait subi **"plus qu'une crise ; ce fut un tremblement de terre commercial ¹⁰⁴⁰ "**, conséquence de la guerre du président Jackson engagée contre la Banque unitaire et centralisatrice des Etats-Unis. Les répercussions sur les banques américaines et anglaises se firent incroyablement sentir dans chacun de leur pays et, bien évidemment, sur leurs homologues français. Les faillites des banquiers étrangers devaient faire revenir à Lyon pour environ 60.000 £ [ou \$? : illisible] de traites protestées frappant essentiellement les maisons en relations avec l'Amérique. Pour la seule Banque Welles et Cie de Paris, des traites d'un global de 3.000.000 de francs acceptées par elle, pour des maisons de Lyon, étaient revenues protestées. A charge, pour les fabricants d'en rembourser le montant ! A Lyon, de multiples réunions furent organisées. Il y fut décidé de présenter les livres de comptes à l'examen de Laurent Dugas - **"l'honorable M. Laurent Dugas, homme à part et tout à fait antique par ses vertus et son beau caractère ¹⁰⁴¹ "** - à la fois président de la Chambre de commerce et [vice ?] président du conseil général de la Banque de Lyon. Tacitement, il fut convenu que le remboursement des protêts ne serait pas exigé et que serait patiemment attendu le paiement des factures, grâce à une souscription lancée par Rothschild et la plupart des banquiers parisiens.

Et Arlès-Dufour termine en ces termes la relation de cette tragique époque : **"Heureusement, mes chers enfants, je crois en Dieu et je sais qu'il n'est ni méchant, ni capricieux et que les maux qu'il envoie sont des enseignements utiles à tous, et même à ceux qui en souffrent. Je me résignai donc avec foi, persuadé que je connaîtrai un jour le but et le sens providentiel de ces terribles événements qui semblaient devoir, en si peu de temps, m'enlever la petite fortune acquise par douze ans de travail et toute la fortune que m'avait confiée votre grand-père P. Emile Dufour. Je trouvai chez lui et votre grand-mère, et chez votre brave mère, non des reproches mais des encouragements et de l'affection. Je trouvai aussi dans toutes mes connaissances et surtout chez les fabricants de grands témoignages d'intérêt, de bienveillance, de confiance qui me firent du bien et maintinrent ma foi en l'avenir. Que la conduite des Lyonnais, des fabricants surtout, envers votre père ne s'efface pas de votre mémoire. Elle fut aussi honorable pour eux que pour lui ¹⁰⁴² ."**

Les marques de sympathie ne manquèrent pas, en effet. Mais - du moins, dans l'immédiat le semble-t-il - le confident ne vécut pas, sur place, l'entier développement de la crise. Il lui incombait de faire l'impossible pour tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être.

¹⁰³⁹ Livre particulier de F.B. Arlès, cité. Ces "Souvenirs à mes enfants" se trouvent intercalés dans ses pages de comptes.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*

¹⁰⁴¹ *Ibid.*

¹⁰⁴² *Ibid.*

Il se devait de réparer ses inconséquences personnelles au plan financier de la Maison, de réhabiliter son image auprès de sa belle-famille et de Pauline, en même temps que celle de son entreprise et de sa personnalité à l'égard de tous ceux qui avaient ou non jaloué sa réussite. Alors, en quelques jours, sa décision prise, toutes dispositions sont arrêtées.

Tout d'abord, à l'égard de ses associés. Il est inutile de rappeler qu'Albert Dufour-Féronce est le cousin de Pauline Arlès-Dufour et que demeurant à Leipzig, il ne peut évidemment être joint immédiatement. Quant au second, il s'agit de Louis Hoffmann¹⁰⁴³, l'époux d'une demoiselle Mayer, issue de la branche Mauclerc, née de la 3e fille des neuf enfants de Rapin de Thoyras ; les deux jeunes couples s'étaient aimablement fréquentés, à Leipzig et notamment à Abtendorf, dans le cadre champêtre de l'ancienne propriété Christian Gottlob Frege II¹⁰⁴⁴ et des agréables villas familiales qui y avaient été construites¹⁰⁴⁵. Le 5 mai, Arlès-Dufour obtient de Louis Hoffmann, à Lyon, tout pouvoir de liquider l'ensemble de leurs affaires avec les maisons des Etats-Unis¹⁰⁴⁶. Pour cela, il reçoit mission de se rendre dans ce pays afin de faire rentrer les créances en obtenant remises ou règlements. **"Mais, est-il formellement stipulé, sans entrer en de nouvelles affaires avec des maisons du dit pays jusqu'à nouvelle convention entre les associés."** Par la même occasion, Louis Hoffmann se réserve, en son nom et en celui du troisième associé, Albert Dufour-Féronce, le droit de reporter de fin septembre à fin octobre le prochain inventaire.

A propos de ce dernier point, datées toutes deux du 7 mai, les deux hommes échangent des contre-lettres, à l'initiative vraisemblablement du mandataire, l'autre partie signant "Louis Hoffmann de Trieste". Les termes reproduits ci-après en explicitent la raison et donnent un aperçu de la rectitude en affaires de celui-là : **"L'article 13 de notre contrat de société dit qu'en cas de mort d'un des associés, la reconnaissance délivrée à l'inventaire précédant la mort sera le seul titre constatant ce que les héritiers auront à prétendre. Les pertes extraordinaires qui pourront résulter de la crise actuelle rendent nécessaire, pour cette année, la suppression de l'article 13. J'entends et désire donc au contraire qu'en cas de mort, l'avoir des héritiers soit constaté par l'inventaire qui suivra le décès et je m'engage, pour moi et mes héritiers, à reconnaître le dit inventaire qui sera fait par mes associés et M. J.R. Mahler que je charge de ma procuration à cet effet"**¹⁰⁴⁷ ."

La mort l'obsède depuis sa jeunesse, on le sait. Cependant, sur son Livre particulier, ouvert le 1er mai 1825, ce n'est que le 10 janvier 1836, qu'il transcrit sur la page de garde les premières dispositions testamentaires que, du moins, nous lui connaissons : **"En cas de mort, ma volonté est qu'outre le montant de sa dot, ma femme ait encore le tiers de ma fortune liquide, à condition cependant que, conjointement avec les enfants et au prorata de leur avoir respectif, elle fasse à ma mère une pension viagère de douze cent francs au moins."** A la suite de ces lignes, le 9 mai 1837, la perspective d'une longue

¹⁰⁴³ Selon certaines sources familiales récentes (Andreas Beckmann, Brême, lettre du 8 mai 1996), il conviendrait de lire Louis von Hoffmann (1795-1856), à moins que son anoblissement soit ultérieur à la période dont il s'agit.

¹⁰⁴⁴ Fils du fondateur de l'importante "Frege Bank" de Leipzig de l'époque.

¹⁰⁴⁵ Pour mémoire, cf. chapitre IV - La maison Dufour frères de Leipzig.

¹⁰⁴⁶ Archives familiales.

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*

absence, l'insécurité de la navigation maritime, toujours à voile¹⁰⁴⁸, les vicissitudes d'un pays lointain et inconnu l'amènent à compléter ses dernières volontés (là, encore, sous la signature de "F.B. Arlès" et non de son nom composé) : **"S'il plaisait à Dieu de me retirer de ce monde, je prie M. Laurent Dugas, l'homme que j'estime le plus, de vouloir bien se charger de la tutelle de mes enfants. Mon vieil ami Infantin l'assisterait dans leur direction morale et religieuse."** Evidemment, on ne peut qu'être surpris de voir associés la conduite d'enfants, notamment morale, et le nom du Père, lui qui n'a pas encore - certes, à quelque jours près - reconnu son fils Arthur, âgé de dix ans, fruit d'une ancienne liaison avec Mme Morlane, et dont il ne s'occupe guère ... L'amitié rend-elle à ce point aveugle ?

Le lendemain, peut-être même dans la nuit qui précède, il rédige, avec la lettre qui l'accompagne, la procuration accordée à J.R. Mahler. Vraisemblablement, elle s'adresse à ce même collaborateur, jeune et dynamique, qui l'a poussé dans la dangereuse ornière¹⁰⁴⁹ dont, maintenant, coûte que coûte, il lui appartient de se dégager. La procuration, datée du 10 mai, est annoncée dans sa lettre de transmission comme étant **"la plus étendue qu'un homme puisse donner à un autre homme"** et remise "en toute conscience." Mahler reçoit ainsi le pouvoir de représenter le mandant dans toute affaire le concernant, ce qui lui **"impose ainsi l'obligation de débattre mes intérêts comme je le ferais moi-même. Elle vous place vis à vis de mes associés le défenseur de mes droits et de mes intérêts présents et à venir"**¹⁰⁵⁰ ."

A l'envoi, se trouvent jointes les 35 actions de la Banque de Lyon **"dont le produit appartient à mon compte"**. La procuration donne le droit à Mahler de les déposer ou de les vendre en cas de besoin ; une préférence est toutefois marquée pour la première solution car elles sont **"destinées à prendre plus de valeur lorsque la crise sera passée."** Les noms de Laurent Dugas et F.V. Beup, ses collègues de la Chambre de commerce et de la Banque de Lyon, sont fournis pour recevoir, en cas d'évènements imprévus, conseils et assistance, eux qui **"ont dans cette crise, donné des preuves d'amitié et dans lesquels vous pouvez avoir la plus grande confiance. Vous pouvez aussi compter sur Rémond et Brosset [tous deux de la Chambre de commerce] que je crois"**¹⁰⁵¹ **pouvoir considérer comme des amis."** Dans le cas d'une nécessaire liquidation, autorisation n'est donnée d'y consentir qu'après consultation de Dugas, **"car vous comprenez que ce serait sacrifier les chances que l'avenir nous laisse de travail."**

Ces mesures prises, la mort dans l'âme, Arlès-Dufour rejoint Paris puis Londres, sans doute pour s'entourer des conseils de son ami William Leaf. L'Angleterre vit dans le même marasme, ses commerçants victimes des mêmes raisons et dans les mêmes conditions. Les banques d'Angleterre ne peuvent continuer à les soutenir ; les plus fortes et les plus respectables maisons de Londres et de Liverpool, comme Thomas Wilson, G. Wildes & C^o, Timothy Wiggin, Bell & Grant sont dans l'obligation de cesser leurs activités. Et Arlès-Dufour qui fournit cette énumération ajoute : **"Baring Frères et Morrison Cryder ne**

¹⁰⁴⁸ La première liaison maritime par un navire à vapeur entre l'Europe et New-York sera effectuée l'année suivante. Le navire Sirius, mu entièrement à la vapeur et armé par une firme irlandaise, entrera dans le port de New-York le 22 avril 1838 (Marthe Barbance, *op. cit.*, p. 28).

¹⁰⁴⁹ Cf. chapitre précédent.

¹⁰⁵⁰ Les archives familiales comprennent seulement la copie de la lettre de transmission de cette procuration. Mais cette lettre est suffisamment explicite en elle-même.

¹⁰⁵¹ **Souligné par nous, les relations avec le dernier ne paraissant pas encore totalement assises, ce qu'elles deviendront par la suite.**

restèrent debout que parce que Alexandre Baring secourut son ancienne maison avec 800.000 £ et J. Morrisson la sienne avec de fortes sommes ¹⁰⁵² ."

A Lyon, Pauline Arlès-Dufour a le moral de plus en plus bas, d'autant que le temps n'est pas de la partie : des torrents de pluie et un froid de loup. C'est ce qu'elle écrit en un français quasi parfait, le mercredi 17 mai, à son mari dont elle vient de recevoir "une bonne lettre". Pour nous, qui avons noté précédemment qu'il n'était pas "homme de bureau", sauf pour y rédiger rapports, articles et courriers multiples, la missive de sa femme est riche d'enseignements sur ses qualités et surtout ses défauts en matière administrative ¹⁰⁵³. Sans conteste, malgré la cruauté de sa vérité, son importance est grande afin de mieux appréhender la personnalité de notre personnage, - tout en se réservant de faire la part des choses. Pauline raconte à François la visite d'Hoffmann, son associé, reçue la veille au soir et jusqu'à une heure tardive, pour lui parler des affaires : **"Il était tellement démoralisé et me dit tant de mal (sic) de ta conduite envers les associés - Que tu leur avais manqué de parole, agi comme un écerelé et tellement compromis la maison que, sans son aide, elle aurait été obligée de suspendre [paiements et/ou activité] - Que vous travaillez sans bénéfice et que, par ton amour-propre de vouloir mettre la maison au premier rang, tu avais tellement poussé les affaires que vous aviez été obligés d'emprunter de l'argent à un intérêt ruineux - Que, du reste, l'organisation intérieure de la maison était pitoyable et qu'il y régnait un désordre effrayant."** Après avoir fait état de son bouleversement et de son insomnie consécutifs à cet entretien, l'opulente héritière de Paul Emile Dufour de Leipzig poursuit : **"Malheureusement, mon bon ami, je n'ai pas confiance pleine et entière en ta prudence, tu te laisses emporter par une ardeur trop grande ; tu as peu d'ordre et n'a jamais su calculer pour les petites choses ; il doit en être de même des grandes. Et avec ta grande bonté et facilité, je crains que tu te sois laissé entraîner à donner des crédits trop illimités. C'est ce qui me fait frémir de te voir marcher seul un jour, si toutefois il nous reste quelque chose."**

Ne plus avoir de comptes à rendre à ses associés - s'il en rend, en dehors des inventaires annuels... -, acquérir son indépendance et pouvoir agir en toute liberté morale et financière, donner libre cours à son dynamisme, saisir selon son flair les opérations opportunes, posséder "son" affaire, telle est bien l'ambition secrète qui anime Arlès-Dufour. Mais, il n'en n'est plus là... pour le moment du moins.

Pauline poursuit son réquisitoire : **"[...] C'est pour la première fois, que la confiance sans borne que j'ai en toi me manque [...]. Pense donc que tu as trois enfants auxquels il faut faire un avenir et qu'alors il ne faut pas agir en jeune homme. Tu sais bien qu'en affaires, il faut être chien et ne pas avoir de coeur. Malheureusement, tu ne comprendras jamais cela. Prends Drut ¹⁰⁵⁴ pour exemple : c'est sa bonté seule qui l'a perdu. Dieu veuille que qu'il ne nous arrive de même [...]. Mon Dieu, quand est-ce que cela finira ? Certainement, ton voyage d'Amérique va se décider et je t'aurais dit adieu pour plusieurs mois ; une si longue séparation est bien dure ; deux mois sans nouvelles et j'en perds la tête ¹⁰⁵⁵ ."** Quelques nouvelles diverses concluent

¹⁰⁵² "Souvenirs à mes enfants", Livre particulier..., cité.

¹⁰⁵³ Pourtant, Infantin, de son côté, avait jugé la "vue très administrative des choses" de son ami (Lettre d'Infantin, Sainte-Pélagie, 19 avril 1833 à Holstein (OSSE, Vol. 29, p. 39).

¹⁰⁵⁴ Dans la même lettre reprise le vendredi, Pauline fait part de la visite de Drut : "Il est bien malheureux ce pauvre garçon, son affaire ne s'arrange pas du tout."

¹⁰⁵⁵ Lettre de Pauline Arlès-Dufour à son mari du 17 mai 1837 (Archives familiales). Rappelons que, native de Leipzig, sa langue maternelle est l'allemand, mais qu'en famille on s'exprime le plus souvent en français.

la correspondance : une visite à l'homéopathe, le docteur de Guidi, pour y chercher des "prises", le début de leçons de grammaire [française], etc., non sans, malgré les termes peu amènes qui précèdent, l'expression de tendres pensées.

Une lettre de son mari, seulement datée "**Mai 1837 Park Hill**", la résidence de son ami William Leaf, lui parvient, brève dans la décision arrêtée, longue dans ses recommandations. **"Ma chère femme, Je n'ai pas besoin d'excuser mon départ pour New York. Tu connais trop mon attachement pour toi et nos enfants pour penser que, sans une impérieuse nécessité, je ne me déciderais pas à une aussi longue absence. Mais la nécessité est impérieuse. Il y va de notre existence qui serait compromise si nos principaux débiteurs d'Amérique ne se soutenaient pas ou nous faisaient trop attendre leurs remises."** Voici pour le départ à destination du Nouveau Monde.

Les injonctions, elles, sont abondantes : **"Avant de quitter l'Europe, j'éprouve le besoin de te répéter au sujet de nos enfants ce que je t'ai souvent dit. Tu vas être pendant trois mois seule à les diriger sans mon aide. Suis ma voix t'appelant à l'indulgence pour leur âge ou leur faiblesse. Que cette lettre retentisse lorsque, poussée à bout par les ennuis inévitables des leçons et aussi par l'ennui de mon absence, tu te surprendras brusquant cette pauvre Mips¹⁰⁵⁶ ou ce lambin de Gustave. Je ne parle pas de Titi¹⁰⁵⁷ parce qu'il te tourmentera peu."** La psychologie de chaque enfant est scrupuleusement analysée avec, chaque fois, des conseils dans la meilleure façon de les fortifier moralement et physiquement : éviter les épithètes négatives, leur donner des preuves de confiance, ne pas leur inspirer de la crainte, ce mot revient à plusieurs reprises. Le croyant mais anticlérical époux multiplie les références à Dieu : **"Ne pas craindre de [...] parler de Dieu, lors même que ce ne serait que très vaguement. Qui peut donc parler de Dieu clairement ! Dieu se sent, se voit, se respire mais on ne l'explique pas. Dieu est tout ce qui est, tout est en lui, rien n'est en dehors de lui et cependant rien n'est lui . [...] Le soir, en les couchant et le matin en se levant, il faut les faire prier pour lui par quelques mots adressés à Dieu qui voit et entend tout. Développons de bonne heure la confiance des enfants en Dieu . Qu'ils le croient tout puissant, lors même qu'ils ne comprennent pas comment il peut l'être. Ce recours à Dieu devient en grandissant une ancre de miséricorde dans les tourments dont aucune vie ne saurait être exempte. [...] Dieu ne veut pas que tous les individus soient semblables ; sans quoi, il leur donnerait à tous la même force. Le grand problème, c'est de diriger chacun selon ses dispositions et ces dispositions sont la conséquence, la manifestation de son organisation¹⁰⁵⁸ ."**

Après ces nombreuses références à Dieu, Enfantin, quant à lui, fait l'objet de deux allusions au passage : **"Quant à la morale, ainsi que le dirait le Père, tenez-vous à l'évangile. Faites ce que vous voudriez qu'on vous fit. Soyons indulgents car nous avons besoin d'indulgence. N'oubliez pas en jugeant les autres que vous n'êtes pas parfait. Et pour les domestiques, n'oubliez pas qu'ils ne peuvent avoir la même délicatesse de sentiment que vous-même qui n'avez eu que de bons exemples et entendu que de bons propos et qui surtout n'avez jamais été usé par la terrible action de la misère."** Une remarque générale en apparence, mais orientée peut-être. Plus loin,

¹⁰⁵⁶ Mips : surnom d'Adélaïde, soeur cadette de Gustave.

¹⁰⁵⁷ Titi : surnom de (Prosper) Alphonse, le troisième enfant.

¹⁰⁵⁸ Pour mémoire, en P.S. à la lettre d'Arlès-Dufour, 29 mars 1838, à Pauline (Archives familiales) : "N'oublie pas, bonne amie, de faire chaque matin, en te levant, la prière avec Adélaïde, et le jeudi et le dimanche avec Gustave. Je la leur fais faire à genoux parce qu'ils se recueillent plus facilement."

regrettant quelque peu d'avoir trop tôt "fatigué" l'intelligence des deux aînés, il rappelle de nouveau les propos du Père : **"Ce que l'esprit donne plus tôt, il ne le donne pas plus tard. Les arbres qui verdissent les premiers sont les premiers à perdre leurs feuilles**¹⁰⁵⁹ ."

De son côté, Enfantin tente d'étancher la souffrance morale de François : **"Pas de tristesse, cher ami, votre voyage est bon . [...] Il vous fallait voir l'Amérique pour pouvoir faire en France ce que vous aurez certainement à y faire un jour ; vos correspondances d'affaires et le voyage de Michel [Chevalier] ne suffisaient pas ; Michel est ingénieur et savant, mais il n'est pas négociant, commerçant ; il a vu les machines et les idées, vous verrez les comptoirs et leurs hommes. Il en a rapporté un livre, je crois que vous en rapporterez des affaires et un homme**¹⁰⁶⁰ ."

Est-ce sur les rives de la Tamise ou sur celles de l'Hudson que le destinataire reçut cette lettre et, par l'intermédiaire de Thurneyssen et Cie [banquier] à Paris, cette autre de Pauline du 24 mai ? Il s'agit de la dernière que nous lui connaissions, comme d'ailleurs de François, pour cette période. **"Au moment de ton départ, j'ai toujours cru au voyage de New York"** écrit-elle, avant de faire part de la visite de Brosset qui ne l'a pas égayée et des dernières et consternantes nouvelles apprises : **"Ce qui m'inquiète et m'afflige beaucoup, c'est que, par ce que j'ai pu entendre à droite et à gauche, je vois que l'on commence à jaser sur votre compte sur la place, sur les pertes que vous faites et de ce que vous ne payez pas les fabricants ; je t'avoue que cela m'angoisse beaucoup. Tâche de me rassurer si c'est possible ; cependant ne me cache rien, je t'en conjure. Dis- moi franchement si tu crois que la Maison est obligée de s'arrêter."** De plus, apprend-elle, Albert Dufour-Feronce, son cousin associé de Dufour frères à Lyon, perdrait lui aussi beaucoup à Leipzig et elle déplore son obstination à **"ne pas venir ici et surtout à ne pas faire des fonds**¹⁰⁶¹ ."

Son échec profondément ressenti, son honneur commercial et sa fierté sévèrement atteints, la crainte de devoir se dessaisir de ses actions de la Banque de Lyon¹⁰⁶², Arlès-Dufour démissionne de son poste de censeur de la Banque de Lyon. Le 8 juin 1837, sous les signatures conjointes de Laurent Dugas et F.V. Beaup, le Conseil général de l'établissement accuse réception de sa lettre du "7 courant" (sic !). **"Le Conseil, lui est-il répondu, nous a donné la mission de vous exprimer le regret qu'il éprouve de se séparer de vous et d'être privé des lumières d'un collègue dont les avis lui ont toujours été si utiles. Je partage l'espoir que les circonstances qui ont dicté votre résolution, venant à cesser, vous viendrez reprendre une place où il vous voyait avec tant de plaisir**¹⁰⁶³ ."

La Chambre de commerce est saisie, elle aussi, d'une notification identique. Elle répond le 14 juillet, tout aussi rapidement et curieusement, à la lettre du "11 du courant". Sous la signature de son président, le même Laurent Dugas, les termes employés sont encore plus chaleureux : **" [...] La Chambre a été spontanée et unanime dans son refus d'agréer une détermination qui la prive d'un collaborateur dont elle a si souvent occasion d'apprécier le zèle, le dévouement et les lumières. Elle se plaît à espérer que les circonstances sur lesquelles vous motivez votre retraite auront un terme**

¹⁰⁵⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, à sa femme, "Mai 1837 Park Hill (Archives familiales).

¹⁰⁶⁰ Lettre d'Enfantin, Curson, 14 mai 1837, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 75).

¹⁰⁶¹ Lettre de Pauline Arlès-Dufour à son mari du 24 mai 1837 (Archives familiales).

¹⁰⁶² Comme précisé plus loin, ces actions sont vendues le 9 juin 1837.

¹⁰⁶³ Lettre de la Banque de Lyon à Arlès-Dufour du 8 juin 1837 (Archives familiales).

prochain. Et dût-elle attendre jusque là, pour vous voir revenir prendre dans son sein la place que vous y avez occupée d'une manière si honorable et si distinguée, elle se résignera à la privation temporaire de votre coopération, mais ne saurait consentir à la séparation complète dont vous avez eu la pensée. En me rendant son organe, elle m'a particulièrement chargé de vous témoigner toute la satisfaction qu'elle éprouvera à apprendre que vous renoncez à une démarche qui ajoute, s'il est possible, à son estime et à sa considération pour vous, mais qui ne lui semble point commandée aussi impérieusement que vous l'avez cru par les circonstances qui l'ont dictée. Agréez, à cette occasion, Monsieur et cher Collègue, la nouvelle assurance de tous les sentiments les plus affectueux et les plus distingués ¹⁰⁶⁴ ." **"Cédant aux vœux de la Chambre"** , Arlès-Dufour, par courrier du même jour, **"lui exprime sa profonde reconnaissance, consent à retirer quant à présent, la démission qu'il avait cru devoir lui adresser ¹⁰⁶⁵ ."**

En cette triste fin de juillet pour toutes les parties prenantes de la Fabrique, les manifestations de bienfaisance s'organisent une nouvelle fois au profit des ouvriers sans travail. Après avoir reçu pendant trois mois l'hospitalité de George Sand à Nohant, la comtesse Marie d'Agoult, alias Daniel Stern, accompagnée de Franz Liszt, arrive à Lyon le 27. **"On [y] monte le concert pour les pauvres ¹⁰⁶⁶ "** qui sera donné, le 3 août suivant, par Liszt et le ténor Adolphe Nourrit - une nouvelle fois en représentations au Grand-Théâtre¹⁰⁶⁷. Le 30 juillet, au cours d'une réunion intime, la comtesse entend le chanteur. Cet "artiste distingué", cet "homme estimable", loue-t-elle, **"médite ce que les grands artistes méditent aujourd'hui : la diffusion de la musique parmi le peuple, l'initiation et le progrès des petits par l'art ; [...]. Ses plans sont beaux et véritablement humanitaires. A notre retour en France ¹⁰⁶⁸ , Franz entreprendra probablement quelque chose de semblable et, peut-être verrons-nous de grands résultats de la réunion des efforts partiels et des tentatives jusqu'ici trop incomplètes et trop isolées ¹⁰⁶⁹ ."** Il convient de rappeler ici, que tant Liszt que Nourrit ont fréquenté le saint-simonien hôtel de Gèvres de la rue Monsigny, comme le souligne elle-même, au sujet de Franz, Marie d'Agoult dans ses Mémoires¹⁰⁷⁰.

Sans aucune transition, la comtesse poursuit : **"Enfantin est retiré dans le voisinage de Lyon ¹⁰⁷¹ . Je me sens une grande vénération pour lui, un vif désir de le connaître, quelque chose de pareil que j'éprouvais pour M. de Lamennais. Voici quelques passages que j'ai copiés de lettres écrites par lui à M. Arlès, négociant récemment**

¹⁰⁶⁴ Lettre CCL à Arlès-Dufour du 14 juillet 1837 (Archives familiales).

¹⁰⁶⁵ CCL, Registre des Procès verbaux et délibérations 1834/1838, n° 8, séance du 27 juillet 1837.

¹⁰⁶⁶ Lettre n° 35 du 27 juillet 1837 de Marie d'Agoult - qui signe Mirabella - à George Sand, citée par Charles F. Dupêchez, Marie d'Agoult George Sand - Correspondance, *op. cit.*, p. 171.

¹⁰⁶⁷ Trois siècles d'opéra à Lyon, *op. cit.*, p. 120. La Revue du Lyonnais n° 1844/2 se montrera réservée à l'égard du concert de 1837 : "[...] Le passage de l'illustre pianiste avait été assez froid, il y a huit ans ; son talent a-t-il grandi depuis, notre éducation musicale s'est-elle perfectionnée ? "

¹⁰⁶⁸ Ils partent pour l'Italie via la Suisse.

¹⁰⁶⁹ Comtesse d'Agoult, Mémoires - 1833-1854, *op. cit.*, p. 99.

¹⁰⁷⁰ "Il [Franz] fréquentait les assemblées des disciples de Saint-Simon. Sous les ombrages de la Chênaie, il avait écouté d'une oreille avide les enseignements de ce Croyant illustre que déjà Rome condamnait." Comtesse d'Agoult, Mémoires..., *op. cit.*, p. 26.

¹⁰⁷¹ Sauf erreur, Enfantin prolonge sa retraite à Curson (Drôme).

ruiné par la banqueroute américaine : "Baisser la tête dans l'adversité m'a toujours paru une platitude ; la baisser quand nous vient la gloire est et sera toujours la noble humilité. [...]" . Après avoir reproduit longuement l'écrit en question - il occupe plus de deux pages de ses Mémoires ! -, la comtesse conclut : **"Le besoin de faire partie d'une communauté, de rattacher le peu de bien que je pourrais faire à un but unique, de devenir d'un individu isolé le membre d'une famille, un des mille rayons qui convergent à un centre, se fait quelquefois sentir en moi. Si je voyais Enfantin, peut-être me ferais-je saint-simonienne, sans une vive foi pourtant, mais simplement parce que, parmi tous nos systèmes sociaux modernes, la doctrine de Saint-Simon est celle qui embrasse le plus complètement mes sympathies** ¹⁰⁷² ."

Cette profession de foi une fois reproduite, la question se pose de savoir en quel lieu Marie d'Agoult a bien pu prendre le temps de recopier de si nombreuses lignes, si ce n'est au domicile de leur destinataire. En l'absence de son mari, Pauline aurait-elle reçu, seule, Quai d'Albret, Nourrit, Liszt et Marie d'Agoult, anciens disciples et admiratrice du Père ? Dans l'affirmative, se serait-elle crue autorisée à déflorer, même aux profit d'amis du nouveau christianisme, une lettre personnelle d'Enfantin, ceci dans la mesure où cette lettre lui aurait été particulièrement réexpédiée de New York ?

Plus simplement et en définitive, ne serait-ce pas Arlès-Dufour qui, personnellement, aurait accueilli ses invités... ayant renoncé, au tout dernier moment, au voyage américain ? Un voyage dont nous venions à douter et que nous excluons en définitive, malgré les divers éléments épistolaires qui précèdent. Sinon, comment expliquer les délais de réaction, extrêmement brefs, aux lettres de démission adressées à la Banque de Lyon et à la Chambre de commerce ?

D'ailleurs, Enfantin recevant une "bonne lettre" de son ami lyonnais, lui apprenant que ses "craintes étaient moins terribles" lui répond, de Curson, le 7 août : **"Si Litz (sic) est encore à Lyon, faites-lui mes amitiés, dites-lui que son souvenir me fait grand plaisir, que j'avais été touché de quelques mots que George Sand met dans sa bouche et que je suis bien content qu'en composant il songe à moi. Quant au bon et digne artiste Nourrit, comme vous le nommez, je vous envie de l'avoir entendu** ¹⁰⁷³ . " Ainsi donc, Arlès-Dufour avait lui-même reçu Marie d'Agoult Listz et Nourrit et assisté au concert des deux derniers. D'ailleurs, aussi et pour en revenir aux souvenirs de Pauline cités en tête de chapitre, celle-ci poursuit : **"Il [son mari] forma** ¹⁰⁷⁴ **le projet d'un voyage à New York mais il se rendit d'abord en Angleterre. Son ami, Monsieur Leaf, lui vint en aide par l'offre d'un crédit illimité** ¹⁰⁷⁵ **sur la maison d'Old Change et par ses conseils d'ami et de négociant expérimenté** ¹⁰⁷⁶ ."

Mais les conseillers ne sont pas toujours les payeurs... A "[s]on cher Arlès" qui le presse de réponses immédiates¹⁰⁷⁷ à ses lettres, Adolphe d'Eichthal, frère de l'ex-"apôtre" Gustave¹⁰⁷⁸ et d'esprit saint-simonien lui aussi, **"entièrement absorbé par l'arrangement**

¹⁰⁷² Comtesse d'Agoult, Mémoires..., *op. cit.*, pp. 100-102.

¹⁰⁷³ Lettre d'Enfantin, Curson (Drôme), 7 août 1837, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 123).

¹⁰⁷⁴ Souligné par nous.

¹⁰⁷⁵ Souligné dans le texte.

¹⁰⁷⁶ Copie de notes prises par ma mère..., cité.

¹⁰⁷⁷ Ce qui tendrait encore à prouver qu'Arlès-Dufour est bien déjà de retour en France.

¹⁰⁷⁸ Adolphe et Gustave, fils du banquier Louis de la maison de banque Louis d'Eichthal et fils.

de l'affaire Welles" et par les siennes propres, écrit avec retard de Paris, le 28 juin 1837. Non sans lui infliger une leçon, apparemment non imméritée : **"[...] Je sais apprécier votre amitié et les conseils que me donne votre dernière lettre ont été reçus avec reconnaissance : je suis bien jeune et cependant mon père me montre une confiance tellement illimitée qu'il me laisse presque exclusivement maître de conduire nos affaires à mon gré. Vous apprécierez ce degré de prudence que j'ai montré, malgré mon enthousiasme sur certains points, quand je vous aurais dit que, de toute cette année, nous n'avons pas perdu un centime avec nos correspondants. Certes nous avons quelques pertes entre autres par notre commandite de New York qui, malgré toute sa réserve, sera écornée comme tout le monde. Mais heureusement pour nous, l'affaire de Saint-Germain ¹⁰⁷⁹ fera, et bien au-delà, face à des petits accrocs" ...** A son tour de prodiguer des conseils à celui qui dans l'instant semblait bien mal placé pour en donner... ! **"Pour vous, cher Monsieur, il me semble que vous voyez votre position trop en noir. Certes, je ne crois pas que vous devez continuer votre maison sur le même pied : cette crise vous a fait reconnaître le mauvais côté, il faut l'éviter.**

"Mais vous restez avec une réputation plus intacte que jamais, une grande expérience et beaucoup d'amis : un seul de ces éléments suffit souvent pour réussir. [...] Peut-être, reconnaissez-vous aussi qu'il faut se méfier de ses élans pour le bien public et ne pas donner trop de temps aux affaires des autres. Une chose me frappe aussi, c'est qu'il vaut mieux, en thèse générale, opérer pour son compte qu'en commission : voyez les maisons près de vous qui ont adopté ce système, elles ont plus gagné et probablement perdent moins que vous." Après avoir disserté sur **"l'imminente nécessité de la création d'un système général de banques, liées entre elles, non seulement dans chaque pays, mais dans le monde entier"** , après avoir évoqué à nouveau l'affaire Welles, puis le revirement du Conseil général de la banque [de France]¹⁰⁸⁰ obtenu de haute lutte en faveur des débiteurs lyonnais, il précise transmettre à son frère Gustave la dernière lettre d'Arlès-Dufour. Gustave, lui dit-il, **"a pris le chemin de fer avec la même passion que tout ce qu'il a entrepris précédemment ; j'espère que cette application aux affaires lui fera grand bien : néanmoins, je ne suis pas sûr que cela marche longtemps, il se laisse aller à son besoin de domination qui pourrait bien blesser mes collègues ou les ingénieurs ¹⁰⁸¹ ."** La lettre se clôt sur les vœux formés pour une amélioration rapide de la situation...

Dans l'immédiat, cette situation est catastrophique. Arlès-Dufour, de retour à Lyon plus tôt qu'on pouvait le penser, en chiffre l'ampleur. Il la confie à son Livre particulier : **"La crise de 1837 a coûté, non compris les intérêts, à la maison Dufour frères et Cie une perte de 1.367.000 F dont 743.000 ¹⁰⁸² à ma charge, emportant donc tout mon avoir de 439.721 plus 303.000. Sur ces 439.000 F, 200.000 appartenaient à mon beau-père.[...]"**

Avec une force de caractère retrouvée et une inébranlable résolution, prêt à tous les sacrifices pour regagner sa parfaite réputation, Arlès-Dufour se tourne à nouveau vers l'avenir. A en croire Frédéric Passy, cet avenir, apparemment, est envisagé avec philosophie : **"Madame Arlès, dit-il à sa femme après avoir constaté que la ruine était**

¹⁰⁷⁹ Il s'agit évidemment du chemin de fer voyageurs Paris/Saint-Germain construit par les frères Pereire, avec le concours financier d'Adolphe d'Eichthal, chef de la maison de banque Louis d'Eichthal et fils. Il sera inauguré le 26 août 1837 (Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde").

¹⁰⁸⁰ Il sera régent de la Banque de France de 1839 à 1849.

¹⁰⁸¹ Lettre d'Adolphe d'Eichthal, 28 juin 1837, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁰⁸² Souligné dans le texte.

complète, tu vas ouvrir une épicerie et vendre du sucre et de la chandelle : il n'y a pas de sot métier." Et Frédéric Passy s'empresse de préciser : **"Monsieur Arlès", lui vint-on dire de toutes parts, "un homme comme vous n'est jamais ruiné : il vous reste votre intelligence et votre activité." Et, des crédits lui étant de divers côtés ouverts, il refit sa fortune** ¹⁰⁸³ ..."

Certes, mais ce fut loin d'être aussi vite fait. Pour l'aider à se relever, ainsi que le remarque également son hagiographe, il fut **"encouragé par l'affectueuse estime de tous ceux qui avaient été témoins de son inébranlable résolution et qui l'avaient trouvé prêt à tous les sacrifices pour satisfaire aux lois de l'honneur commercial."** Parmi eux, nous l'avons vu, son ami Leaf. Et César L'Habitant d'assurer : **"Arlès-Dufour trouva, dans le concours de tous, la juste récompense de son honorable attitude** ¹⁰⁸⁴ ." De son côté, Michelet, après sa rencontre avec Arlès-Dufour du 29 mars 1839, rapporte : **"Il y a deux ans, obligé de liquider, les banquiers lui offrent plusieurs millions** ¹⁰⁸⁵ ..."

La dissolution de la société Dufour frères et Cie, créée le 28 novembre 1834 pour une durée fixée au 1er novembre 1842 entre Albert Dufour-Féronce, Arlès-Dufour et Louis Hoffmann ¹⁰⁸⁶, est convenue par les intéressés avec effet du 31 août 1837. Par cet acte signé le 22 du même mois et enregistré dès le lendemain, F.W. Boell ¹⁰⁸⁷ reçoit tous pouvoirs pour signer par procuration de Dufour frères et Cie en liquidation. Tout espoir de récupérer sur place les créances américaines n'est cependant pas définitivement écarté ; si l'un des associés **"était obligé de se rendre en Amérique"**, l'acte stipule qu'il aurait la même faculté de signature. Une circulaire en date du 31 du même mois avise de la continuation de la société ¹⁰⁸⁸.

Ici comme ailleurs, **"on temporise encore dans l'espérance que les débiteurs américains ne tarderont pas à s'exécuter** ¹⁰⁸⁹ ". C'est ce qu'affirme, le 6 août, la Chambre de commerce au président du Conseil des ministres qui, "par un hasard favorable", est en même temps secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et ministre par intérim des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce. Mais un signal d'alarme est lancé sur la gravité immédiate de cette suspension de paiements. Il s'agit d'une "crise générale" dont **"il serait difficile d'en rappeler de semblable"**, **"laissant notre place sous le poids d'un découvert de près de vingt cinq millions de francs** ¹⁰⁹⁰ ". En conséquence, une démarche diplomatique de notre ambassadeur auprès du gouvernement des Etats-Unis est vivement souhaitée pour la protection des intérêts français si malheureusement compromis ;

¹⁰⁸³ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer : Arlès-Dufour", art. cit.

¹⁰⁸⁴ C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 37.

¹⁰⁸⁵ Jules Michelet, *op. cit.*, p. 296.

¹⁰⁸⁶ Selon acte de dissolution du 22 août 1837 (ADR, 6 U, Actes de sociétés - Constitutions et modifications - Dissolutions - Germinal an V / Juillet 1867). La procuration d'Albert Dufour-Féronce est donnée par acte du 5 août 1837 à Leipzig (Archives familiales).

¹⁰⁸⁷ François, William (ou Guillaume) Boell, "négociant, 23 Port Saint Clair", ami de la famille Arlès-Dufour et comparant lors de diverses déclarations d'état civil la concernant. Egalement, semble-t-il, l'un des principaux collaborateurs d'Arlès-Dufour que l'on retrouve cité comme tel par celui-ci dans une correspondance du 30 avril 1853 à son cousin Etienne Arlès, responsable de la succursale de Paris ; ceci même si mentionné comme rentier en tant que comparant sur l'acte de naissance d'Armand Arlès du 3 juin 1842.

¹⁰⁸⁸ Selon acte de dissolution définitive du 30 avril 1839 (ADR 6 U, cité).

¹⁰⁸⁹ CCL, Registre Copie de lettres n° 6, 1837/1839, lettre n° 124, 6 août 1837.

¹⁰⁹⁰ *Ibid.* Le découvert de la maison Dufour frères représente près de 6% de ce montant.

largement compréhensive, la réponse du 22 août du président du conseil n'en est pas moins dilatoire¹⁰⁹¹.

A l'approche de l'hiver, la situation devient de plus en plus inquiétante et de pressants besoins se font déjà sentir. La caisse de prêts en faveur des chefs d'ateliers de soieries, créée à Lyon par ordonnance royale du 9 mai 1832 à l'initiative de la Chambre de commerce, ne peut plus faire face à la demande¹⁰⁹². Les prêts accordés, au nombre de 2.400 en 1835, sont passés à 4.080 alors que les emprunteurs sont devenus insolvable, lorsqu'ils n'ont pas disparu. Non sans difficultés, une subvention de 20.000 F est seulement obtenue du ministre du Commerce¹⁰⁹³ au lieu des 60.000 F sollicités par la Chambre, le 29 novembre 1837. Arlès-Dufour qui s'est félicité de la création de cet établissement d'intérêt public et en a suivi la gestion, de son propre chef et aussi en tant que membre de la Chambre de commerce, partage le désappointement général.

Au plan professionnel, il se reprend à espérer à l'occasion de ses séjours à Paris. En octobre, il y retrouve Leaf **"amical comme toujours et disposé à faire tout ce qui pourrait [le] servir."** Les perspectives de printemps sont bonnes à Londres, aussi le travail s'annonce pour janvier et février. De plus, un certain Vouillon, nommé marchand pour le couronnement de la reine Victoria prévu le 28 juin suivant, envisage de venir à Lyon pour composer avec lui "un bel assortiment". De quoi le réjouir encore, alors que tous ses amis le reçoivent à bras ouverts et que le brave Charles Depouilly, un fabricant lyonnais, n'oublie pas une occasion de lui être utile¹⁰⁹⁴.

En mars 1838, il est de nouveau dans la capitale. Une lettre de Leaf, satisfait de la manière dont il a été servi cette saison, se propose d'augmenter encore ses affaires avec lui, et, pour ce faire, lui suggère un déplacement à Londres. Non, est-il assuré à Pauline, il ne se rendra pas à cette invitation, également conseillée par Vouillon : **"J'aime mieux remettre cette visite au moment où j'aurai terminé avec Hoff[mann], [son associé dans Dufour frères et Cie] et où la maison prendra mon nom"** ! Décidément, malgré son lourd échec, malgré les appréhensions encore récentes de sa femme, il n'en démord pas. Encore moins, car il complète : **"La place d'une maison de commission est toujours très belle ici, surtout avec les bonnes intentions de Leaf"**¹⁰⁹⁵. Trois jours après, il modifie ses projets de déplacement. **"Dans la crainte de laisser refroidir le feu qui s'est ranimé chez Leaf"**, il est sur le chemin de Londres, en compagnie de Vouillon. C'est promis : le mercredi 4 avril, il en repartira, sera à Paris, le vendredi ou le samedi, qu'il quittera par la malle du lundi 9 - **"il s'agit seulement de trente heures"** - pour être de retour à Lyon le mercredi **"pour causer et nous promener toutes les fêtes de Pâques"** ... Quelques mots sur les affaires : **"Je ne t'ai rien dit sur l'Amérique parce que je ne sais rien non plus que les plus malins. Dieu seul sait comment et quand cela se débrouillera. Mais ce que je puis t'affirmer, c'est que, quoiqu'il arrive, je ne perdrai pas courage et pourvu que Dieu me maintienne en santé j'aurai bientôt regagné le temps et l'argent perdus"**¹⁰⁹⁶.

¹⁰⁹¹ CCL, Registre des délibérations 1837/1839, séance du 2 septembre 1837.

¹⁰⁹² Cf. AML, dossier 784 WP 003 "Bourse, Stés de crédit, banque de France". Cf. également L'Echo de la Fabrique 28 octobre 1832, 18 novembre 1832, 16 décembre 1832. La situation de la Caisse de prêts est évoquée plus longuement au chapitre XXI - Le "printemps" et ses orages.

¹⁰⁹³ CCL, Registre des délibérations, 11 décembre 1837.

¹⁰⁹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 29 octobre 1837, à Pauline (Archives familiales).

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, 25 mars 1838 (Archives familiales).

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*, Paris, 28 mars 1838 (Archives familiales).

Le programme prévu est à peu près respecté. Le 5, deux heures et demie après son départ de Douvres "sans mal de mer", de Calais, il s'emploie à rassurer Pauline : **"Mon voyage a été si heureux jusqu'ici que je tremble de trouver de mauvaises nouvelles à Paris où je n'arriverai que demain soir après le départ du courrier. Nous avons cependant eu tant d'épreuves qu'un peu de repos et de succès sans mélange serait bien mérité. Mais quand on a été froissé, on tremble longtemps."** Et s'il se plaît à faire participer sa femme à ses espoirs, elle **"sai[t] que si [il] n'aime pas partager [ses] soucis, [il] aime beaucoup à partager [ses] plaisirs qui sont toujours bien incomplets lorsqu'[il] n'a pas pour les partager ceux qu'[il] aime ¹⁰⁹⁷ ."**

Bien qu'"incomplets", ces plaisirs continuent néanmoins d'exister. Il ne faut pas croire qu'il ne met pas à profit, comme par le passé, ses séjours parisiens pour se distraire et visiter ses relations ; au contraire, il continue d'en jouir pleinement. Le jeudi de la mi-carême 1838, avec Sevenne, Vouillon et Sieber, il inaugure le bal masqué de Musard : **"En vérité, ça vaut la peine d'être vu"**, même s'il s'agit d' **"une source d'intrigues pour les filles ou plutôt pour les dominos."** Visite de Versailles avec Leaf, puis de Saint-Germain après avoir "payé son tribut de badauds" à son "chemin" [de fer]. Au fil de ses différents séjours, les invitations à dîner **"irrefusables et qui [l]'empêchent d'aller au spectacle"** complètent le programme. Ses hôtes sont Félix Vernes, Charles Vernes, Thurneysen - tous banquiers ! -, l'ancien maire de Lyon Prunelle toujours député, ou encore Pereire, Holstein. Ce sont aussi, entre autres, "Michel" [Chevalier] et Samuel Hahnemann chez qui son ami Leaf, de passage, l'accompagne parfois. Une autre fois, en décembre 1840 - quelques semaines avant de se rendre en Italie ¹⁰⁹⁸ -, il réunit à déjeuner, chez Tortoni, Duveyrier, Vinçard, Gullet [? ou Gallé ?]. **"De quoi pourrions-nous parler ?"** demande-t-il à Enfantin, en Algérie ; apparemment peu de la cérémonie fastueuse qui, l'avant-veille, a entouré le retour des cendres de Napoléon, et de répondre : **"Duveyrier disait que ses idées s'étaient bien modifiées sur l'héritage et qu'il ne croyait plus à la nécessité de son abolition ¹⁰⁹⁹ . Moi, je disais y croire plus que jamais ¹¹⁰⁰ ."**

"Demain , écrit-il le mardi 11 janvier 1842 à Pauline , je dîne chez Fulchiron [député du Rhône] et j'avais quatre invitations. Pour vendredi, j'en avais six, mais j'ai accepté chez Talabot. Jeudi, chez M. Rivet ¹¹⁰¹ ." Le samedi précédent, il a passé la soirée "chez Pereire" et, le lendemain, dîné "chez Michel" [Chevalier], avant d'assister à une **"soirée-concert chez le garde des Sceaux"** et de prendre "un petit sommeil". Un séjour harassant et bien rempli, une fois encore, motivé par sa participation aux Conseils généraux du commerce. Si, comme c'est le cas ici, il dresse, durant les débats sur la question des sucres, ce compte rendu à l'intention de Pauline, s'il lui arrive de s'échapper d'une séance pour **"aller entendre le Stabat de Rossini dans la loge de Madame Paturle"**, sa présence n'est pas seulement physique. **"Lundi, commente-t-il, les trois Conseils**

¹⁰⁹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, 5 avril 1838, à Pauline (Archives familiales).

¹⁰⁹⁸ Lettre d'Enfantin, Constantine, 25 mars 1841, à Arlès-Dufour : "Je reçois votre bonne lettre de Turin, mon cher Arlès,..." (OSSE, Vol. 34, p. 27).

¹⁰⁹⁹ Est-ce en raison de sa récente paternité ? Pour mémoire, naissance d'Henri, son fils aîné, du 28 février 1840, au 48 rue de la Chaussée d'Antin Paris - le futur explorateur ; elle sera suivie de deux autres : Pierre le 16 janvier 1843 à Paris et Marie le 7 septembre 1849 à Passy. A la même époque, Arlès Dufour a 3 enfants : Gustave (11 ans), Adélaïde (10 ans) et Alphonse (5 ans).

¹¹⁰⁰ Lettre Arlès-Dufour, Saint-Etienne, à Enfantin, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, du 17 décembre 1840 (ARS 7681/102).

¹¹⁰¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 11 janvier 1842, à Pauline (Archives familiales). L'ancien préfet du Rhône, devenu directeur au ministère de l'Intérieur et conseiller d'état, avant d'être envoyé à la Chambre des députés par le collège électoral de Brive en 1840.

[du Commerce, des Manufactures et de l'Agriculture] réunis sous la présidence du ministre. Chacun y demande protection pour son intérêt. J'ai fait un petit discours pour rappeler les Conseils aux intérêts généraux et j'ai conclu en disant que les demandes des conseils mèneraient, si elles étaient écoutées, à l'isolement du système chinois." Même devant un tel aréopage, il conserve son franc-parler.

Maintes fois, face à ces mondanités parisiennes, il se déclare désolé si Pauline se croit obligée, dans le même temps, de refuser les invitations qui lui font plaisir : **"Je te recommande deux choses. Combine le tout, d'abord pour que ta santé n'en souffre pas, ensuite pour que le méchant monde n'ait rien à dire. Pour cela, arrange-toi pour te faire mener et ramener par des amies comme Madame Sevenne, Madame Gros, Madame Antoinette [?]. Enfin, tu sens mieux que moi ce que tu peux et ce que tu ne peux pas faire et ce n'est pas pour rien que le Père t'appelle la brave femme ¹¹⁰² ."** Ainsi, revenait-il à la charge sur ce que, quatre jours auparavant, il lui avait écrit : **"Je suis charmé du repos que tu prends et dont tu avais si grand besoin ; mais je n'entends pas que, parce que je suis absent, tu te cloîtres. Ce sentiment de certains maris n'est guère plus charitable que celui qui, aux Indes, oblige les veuves à se laisser brûler. Il y a en tout un juste milieu qu'une femme de sens, comme toi, doit saisir ¹¹⁰³ ."**

Et s'il se plaint de ne pouvoir trouver le temps d'applaudir Guido et Ginevra, s'il promet à Pauline de réserver **"les spectacles, les musées, les monuments pour le premier voyage où [il] pourra l'emmener ¹¹⁰⁴ "**, le lendemain soir, profitant d'un désistement, il assiste à la représentation de Don Giovanni : **"Certainement, Grisi, Lablache, Rubini, Tamburini forment une réunion admirable ; mais, décidément, les Italiens ne comprennent pas la musique allemande et l'orchestre et les chœurs font pitié ¹¹⁰⁵ ."** Une autre fois, c'est le Théâtre Français qui l'attire, **"une fois pour La Popularité " - "une pièce peu intéressante mais bien écrite et bien jouée" -, "une fois pour Rachel" qui "joue la tragédie comme la meilleure tragédienne allemande et n'a rien de commun avec nos hurleuses Georges, Duchesnois, etc. ¹¹⁰⁶"** De même, il se réjouit du succès remporté par une "petite pièce ¹¹⁰⁷" de son ami Charles Duveyrier, lancé dans la carrière d'auteur dramatique depuis quatre ans ¹¹⁰⁸. Celui-ci, assagi selon toute vraisemblance, se marie le 1er mai de la même année 1839 à une jeune anglaise Ellen Claire Denie, née à Bath ¹¹⁰⁹ (GB) mais à Paris depuis vingt ans ¹¹¹⁰.

La société parisienne en 1838 ? Elle est **"en ce moment, comme sous le Directoire, dans un gâchis politique, industriel, intellectuel et moral qui dégoûte. Ce gâchis se**

¹¹⁰² Lettre d'Arlès-Dufour, 26 janvier 1839, à Pauline (Archives familiales).

¹¹⁰³ *Ibid.*, 22 janvier 1839.

¹¹⁰⁴ *Ibid.*, 28 mars 1838 susvisée.

¹¹⁰⁵ "Visitant le bon M. Martin, il me pria de prendre sa place et d'accompagner sa femme" (Lettre d'Arlès-Dufour à Pauline du 29 mars 1838 - Archives familiales).

¹¹⁰⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 22 janvier 1839, à Pauline (Archives familiales).

¹¹⁰⁷ *Ibid.*, 1er février 1839 (Archives familiales).

¹¹⁰⁸ Nous ignorons si, à cette époque, il avait été mis un terme à ses fonctions d'inspecteur général adjoint des prisons auxquelles il avait été nommé par M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur. A propos de l'activité théâtrale de Charles Duveyrier, cf. XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹¹⁰⁹ Archives familiales.

¹¹¹⁰ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 45.

manifeste à la Chambre, à la Bourse, au théâtre et aux bals masqués. Pour peindre l'époque, ou plutôt le moment, [on dira] que nous sommes dans un chahut général." La Bourse, quant à elle, " **a tout à fait changé de physionomie. Elle est devenue trop petite pour la masse des joueurs aux actions petites et grandes. La hausse du bitume a tourné toutes les têtes, et partout on ne parle qu'actions** ¹¹¹¹ ." Mais il est hors de propos qu'il en soit de même pour lui. Pour le moment du moins.

La durée des fastidieux trajets à Paris est souvent amortie, nous l'avons vu, par des prolongements en Grande-Bretagne. En 1839, sans doute dans le courant du mois de février, il vient de parcourir le nord de l'Angleterre et même l'Irlande. Trop longtemps peut-être pour ne pas se permettre "cet holiday", comme il en avise son ami Porter - ce haut-fonctionnaire du Board of Trade - qui lui propose d'assister au grand congrès national de Birmingham¹¹¹². Les termes qui suivent ne sont pas dénués d'intérêt ; la détresse de la classe démunie, que celle-ci soit française ou britannique, l'indigne : **"Je ne puis cependant quitter l'Angleterre sans vous remercier de votre bon accueil. J'aurais bien voulu vous communiquer verbalement mes impressions de l'Irlande, impressions qui me poursuivent et ne s'effaceront de ma vie. Vous m'avez dit l'autre jour que vous aviez assisté à un meeting d'hommes éminents de toutes opinions associés dans le noble but de l'abolition de la traite des noirs en Afrique. J'ai aussi plusieurs amis, membres zélés des sociétés des Missions. En vérité, mon digne ami, je commence à croire que l'ostentation plutôt qu'une véritable charité est un fond de ces parades, car s'il y en était autrement, avant de penser aux esclaves et aux infidèles, vous penseriez à ces pauvres Irlandais cent fois plus misérables, cent fois plus ignorants que ces sauvages que vous convertissez au brandy. Si tous ces hommes qui font des speeches et des souscriptions voulaient seulement faire un voyage de 24 heures, ils rougiraient, s'ils sont vraiment touchés par la charité chrétienne, de voir l'état de dégoûtante, de révoltante misère dans lequel le gouvernement de leur pays a réduit tout un peuple. Et même sans quitter leur île, si ces hommes visitaient les ouvriers et les suivaient un peu dans leur vie, ils verraient qu'ils ne manquent pas at home d'aliments à leur charité et à leur besoin de religieuse propagation** ¹¹¹³ ."

Sa démission de censeur donnée le 7 juin 1837, acceptée par la Banque de Lyon dès le lendemain, Arlès-Dufour - qui, n'en doutons plus, est de retour seulement d'Angleterre et non d'Amérique - vend, le 9 du même mois, ses 35 actions à Delahante, à raison de 1.250 F l'une, pour un total de 43.750 F ; une plus-value de 1.877,35 F est réalisée. Le 4 janvier 1838, l'assemblée générale des actionnaires sera appelée à lui nommer un successeur¹¹¹⁴ ...

Le chemin de la Chambre de commerce, abandonné depuis le 18 avril 1837, n'est pas repris dans l'immédiat. Trop de problèmes assaillent celui qui, malgré ses absences, a été confirmé au sein de la Commission des manufactures, lors du renouvellement du tiers sortant du 21 octobre 1837¹¹¹⁵. En dépit de l'intérêt qu'il attache à ces réunions nationales, il ne participe même pas à la session des Conseils généraux du commerce à Paris du 16

¹¹¹¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 25 mars 1838, à Pauline (Archives familiales).

¹¹¹² Nous n'avons malheureusement pu déterminer la nature de ce congrès. S'agit-il d'un des premiers meetings organisés par Richard Cobden en faveur du libre-échange ?

¹¹¹³ Brouillon de lettre d'Arlès-Dufour à Porter (Archives familiales), seulement daté "Londres 1839". Février ?, la période paraît vraisemblable selon délibérations et courriers de la Chambre de cette époque.

¹¹¹⁴ CCL, dossier Banque de Lyon 9301-9 n° 1, déjà cité.

¹¹¹⁵ Laurent Dugas est réélu président.

décembre 1837 ; il est vrai aussi que les questions à l'ordre du jour ne font pas partie de ses sujets favoris.

Son mandat consulaire non renouvelable de trois ans expirant officiellement le 30 juin 1838, mais le renouvellement n'intervenant que le 15 novembre, il fait sa première réapparition, depuis le 18 avril 1837, lors de la séance extraordinaire de la Chambre de commerce du 22 août 1838 motivée par la construction du quai Fulchiron. C'est aussi pour y enregistrer l'évolution favorable de la situation de la Banque de Lyon dont le bilan au 30 juin s'élevait à 17.942.231,85 F... Est-ce l'intérêt particulier qu'il attache aux caisses d'épargne qui le ramène le 6 septembre lorsqu'est évoquée la création de celle de la Croix-Rousse ? Le gouvernement souhaite la multiplication de ces établissements ; et, dans l'esprit de la loi du 5 juin 1835, le ministre du Commerce y voit, non pas uniquement une institution de bienfaisance, mais **"comme un moyen puissant de rallier, au profit de l'ordre public, un grand nombre d'intéressés par la facilité qu'elles offrent à toutes les classes laborieuses pour le placement de leurs économies** ¹¹¹⁶ " .

Trois jours avant le renouvellement de la Chambre, le 12 novembre de la même année, il se fait un devoir d'assister à la séance extraordinaire présidée par le préfet Rivet et Laurent Dugas. Il tient à témoigner son affectueuse estime à celui qui, à l'issue d'une présidence longue de onze années, sort par ancienneté, tout comme lui, ainsi que François-Victor Beaup, Aimé Chaurand et Vachon-Imbert. Arlès-Dufour reste cependant l'un des deux délégués de la Chambre au Conseil général du commerce et l'on sait ¹¹¹⁷ qu'il y oeuvra notamment à deux reprises au cours de l'année 1839, sous la présidence de Brosset, successeur de Laurent Dugas.

Durant plus de deux ans, il avait cessé de se manifester au Palais du Commerce et des Arts pour des raisons professionnelles, puis réglementaires ¹¹¹⁸. Il devait en payer la rançon lors du renouvellement partiel du 4 juillet 1839, en recueillant seulement 23 voix sans même atteindre la majorité de 27 voix ¹¹¹⁹. Il n'assistera donc pas à l'installation de la nouvelle Chambre, le 18 juillet, placée sous la présidence du récent préfet du Rhône, Jayr, dont c'est l'une des premières sorties officielles. L'année suivante, il présente à nouveau sa candidature. Douze concurrents sont en lice. Sa revanche est éclatante à l'occasion des élections du 6 juillet 1840. La majorité absolue nécessaire est de 32 voix ; il en obtient 59, arrivant derrière J.B. Dolbeau (62) et Quisard fils aîné (61). **"Le zèle avec lequel vous n'avez cessé de prendre part aux travaux de la Chambre, lorsqu'elle vous comptait au nombre de ses membres, ne me permettent pas de douter que vous ne déférez au vœu des électeurs qui vous ont appelé, de nouveau, à en faire partie** ¹¹²⁰ ." Par lettre du 15 juillet, Arlès-Dufour reçoit ainsi du président Brosset, son ami, notification officielle de son élection et invitation à assister à la séance du vendredi 17 en vue de son installation ; le récipiendaire n'y manque pas et se voit affecté, une nouvelle fois, à sa Commission de prédilection, celle des manufactures. Il en sera encore de même après sa réélection du 29

¹¹¹⁶ CCL, Registre des délibérations, 6 septembre 1838.

¹¹¹⁷ Cf. chapitre XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères.

¹¹¹⁸ Hormis ses trois présences citées dans le texte et le compte-rendu de sa mission fait le 21 février 1839 en tant que délégué au Conseil général des manufactures auprès de la Commission mixte pour la révision des tarifs douaniers anglais et français.

¹¹¹⁹ Les résultats du scrutin sont les suivants : Bodin Jacques 48 voix, Dugas Laurent 46, Arquillère 44, Tarpin fils 40, Mathevon Jacques 35, Arlès-Dufour 23, Beaup 5, Delore 5.

¹¹²⁰ CCL, Registre Copies de lettres, Lettre n° 163 du 15 juillet 1840. Il est juste de noter que ces termes chaleureux sont également employés à l'adresse de Riboud père dans la même situation qu'Arlès-Dufour...

août 1843 où il arrivera en tête des compétiteurs avec 65 suffrages¹¹²¹, et son installation le 19 octobre.

Cette charge consulaire retrouvée ne constitue pas la seule responsabilité publique présentement exercée par notre personnage. En effet, depuis le 28 septembre 1839, il occupe les fonctions, bien inattendues pour l'ancien adjoint au maire de Lyon, de... conseiller municipal de la commune voisine, celle de la Guillotière¹¹²², la seconde ville du département en plein essor. Qu'est-il venu y faire ? Certes, est-il domicilié sur le territoire de cette commune. Mais nous ne lui connaissons pas d'affinité particulière avec le maire Pierre Grillet ou ses adjoints Ardin et Trouvé, à moins que le conseiller municipal Régnier, prénommé Jean François dans les délibérations, ne soit ni plus ni moins ce négociant ami, déjà cité sous le prénom de Jean Marie¹¹²³. Ce n'est certainement pas pour emboîter le pas de cet autre familial Clément Reyre, fondateur avec Terme et lui de la Société d'instruction primaire du Rhône ancien maire puis ancien conseiller municipal de la Guillotière ; démissionnaire en décembre 1834 pour changement de résidence, il est devenu conseiller municipal de Lyon. Nous ne pensons pas davantage que ce soit par dépit de sa défaite à la Chambre de commerce, quelques mois plus tôt, en juillet de cette même année 1839. Il s'agit plutôt de la manifestation de son esprit civique et de son besoin de dévouement au profit de cet ancien **"petit faubourg [en Dauphiné]"** devenu **"une ville de vingt-quatre mille habitants"**¹¹²⁴, à la fois industrielle et en cours d'agrandissement¹¹²⁵.

Effectivement, le nouvel édile ne tarde pas à présenter un rapport le 13 novembre, deux mois après son élection, sur la nécessité de faire appel à un emprunt en vue des nombreux travaux de remblais devant assainir la commune et la préserver des inondations : construction des digues du Grand-Camp, digue du pont Lafayette au pont de la Guillotière, digue en aval du pont de la Guillotière jusqu'à la Vitriolerie. C'est que **"par malheur, le Rhône tend à quitter Lyon et à se jeter sur la Guillotière"**¹¹²⁶. C'est encore le cas en cette fin d'octobre 1840 qui voit tomber en quelques jours une impressionnante quantité de pluie. Le 31 octobre, la digue appelée **"de la Tête d'or et du Grand-Camp"** s'effondre sur cent mètres. Les Brotteaux, la Guillotière, Gerland sont inondés. La Saône grossit et déborde à son tour. Certaines rues de Lyon sont transformées en canaux, la place Bellecour en un vaste lac que des bateliers font traverser moyennant quelques sous¹¹²⁷. La douane est envahie ; il s'ensuit un préjudice notable pour le commerce en général, en particulier avec l'Allemagne avec qui il est complètement arrêté¹¹²⁸.

¹¹²¹ Les résultats de ces élections du 29 août 1843 sont les suivants : Arlès-Dufour 65 voix, Riboud 60, Arquillère 59, Bodin Jacques 54, les sept autres candidats n'étant pas été élus faute d'avoir atteint la majorité de 35.

¹¹²² La majeure partie de ce qui suit est tiré de Germaine Vieux, "La Guillotière et son conseil municipal 1790-1852", Rive gauche - Société d'étude d'histoire de Lyon rive gauche, Décembre 1968, juin 1874, septembre 1974, N° 27, 49, 50.

¹¹²³ Cf. chapitre XVI - Des balles et des boulets.

¹¹²⁴ Stendhal (1837), cité par Fernand Rude, "Les insurrections de 1831 et 1834 à la Guillotière", Rive gauche, N° 37/39, juin 1971.

¹¹²⁵ Avec la Croix-Rousse et Vaise, la commune de la Guillotière sera réunie à celle de Lyon par décret du prince-président du 24 mars 1852.

¹¹²⁶ Stendhal, texte cité ci-dessus.

¹¹²⁷ Sébastien Commissaire, *op. cit.*, p. 80.

¹¹²⁸ CCL, Registre des délibérations, 3 novembre 1840.

Dans les nombreux échanges, politiques d'ordre national - questions sociales, colonisation de l'Algérie -, ou international - l'inquiétante question d'Orient -, que le conseiller municipal a avec Enfantin, il évoque naturellement la calamité qui a frappé. **"J'ai reçu votre lettre du 6, mon cher ami, lui répond celui-ci de Bône ; la Saône et le Rhône sont des ruisseaux à côté des torrents humains qui grondent, et pourtant ces ruisseaux renversent tout sur leur passage ; que sera-ce donc, à la fonte des neiges qui couvrent les vieilles cimes de notre société ; que sera-ce, lorsque les tempêtes seront déchaînées et que des pluies d'orage viendront grossir les moindres affluents du grand fleuve ¹¹²⁹ ? ..."**

Face au désastre général, Arlès-Dufour n'est certainement pas le dernier à voter, au Conseil municipal de la Guillotière du 3 novembre, un crédit de 15.000 F en faveur des familles les plus nécessiteuses victimes de l'inondation. Le même jour le voit à la Chambre de commerce réunie pour le même objet. Une proposition faite "par un membre" a pour but d'engager l'assemblée à venir en aide au **"grand nombre de malheureux [...] momentanément dépourvus de toutes ressources"**, soulignant **"qu'il est urgent de venir à leur secours par tous moyens possibles ¹¹³⁰ ."** C'est lui-même qui le consigne en qualité de secrétaire de séance, en l'absence du titulaire Beau.

Ses activités au sein du Conseil municipal de la Guillotière mériteraient, certainement, d'être plus complètement étudiées. Mais si les premiers temps, il monte à peu près régulièrement au premier étage de la maison Charbonnier de la place du Pont, siège de la mairie depuis 1836¹¹³¹, il ne tarde pas à s'y ennuyer. Même plein de projets, à peine deux mois après son élection, le 8 novembre 1839, il s'adresse au général Saint-Cyr Nugues, en réponse à un courrier de l'avant-veille : **"C'est du milieu du Conseil municipal de la Guillotière, dont je suis membre, que je vous écris ces lignes. Ne vous étonnez donc pas si elles n'ont ni queue ni tête, vu le brouhaha inséparable des réunions parlementaires."** La lettre en effet décousue, entrecoupée de nouvelles diverses (sa chute, l'arrivée de Baron, des conseils homéopathiques, etc.) dépeint aussi l'ambiance de la réunion. **"Sacrebieu ! Chiens de bavards ! Chiens de conseillers ! Ils se disputent, à casser les vitres, pour l'établissement ou le non établissement de quelques réverbères. [...] Nom d'un chien ; b....., vont se battre pour leurs maudits réverbères et pour les voitures des vidangeurs. Les voilà dans la matière. Dieu les y laisse ¹¹³² !"**

Malgré les ravages effrayants causés par l'irruption du Rhône et la calamité qui pèse sur le riche comme sur le pauvre¹¹³³, les secours sont notoirement insuffisants. Le maire et ses deux adjoints démissionnent. Un nouveau maire est nommé ainsi qu'un adjoint ; un seul. Personne ne brigue le second poste vacant, pas même Arlès-Dufour. Le désordre s'amplifie ; faute de quorum, des séances sont ajournées. Dans ce contexte, **"ne pouvant**

¹¹²⁹ Lettre d'Enfantin, Bône, 18 novembre 1840 à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 126 et OSSE, Vol. 33, p. 169).

¹¹³⁰ CCL, Registre des délibérations, 3 novembre 1840. Le montant du secours, prélevé sur les produits libres de la Condition des soies, s'élève également à 14.000 F.

¹¹³¹ Auparavant, les locaux municipaux se situaient dans des locaux exigus, le clocher de l'église Saint-Louis... Pour mémoire, les maisons de la place du Pont furent, en particulier, la proie des flammes en avril 1834.

¹¹³² Lettre d'Arlès-Dufour, 8 novembre 1839, au général Saint-Cyr Nugues (ARS 7688/7).

¹¹³³ Conseil municipal du 16 novembre 1840, Germaine Vieux, art. cit.

remplir avec exactitude les devoirs de conseiller municipal¹¹³⁴ ", François Barthélemy démissionne de son poste le 12 mai 1843.

En dépit de sa dissolution récente, comme relevé plus haut, la maison Dufour frères et Cie avait averti ses correspondants, le 31 août 1837, de la poursuite de ses activités, chose courante à l'époque. Rapidement, compte tenu de la gravité de la situation, les jours apparaissent moins sombres, les affaires reprennent sensiblement. Dès le 19 décembre, Arlès-Dufour peut adresser de **"bonnes nouvelles sur les affaires"**¹¹³⁵ " à Curson et les confirmer en mai 1838¹¹³⁶.

Après le foisonnement de dissolutions de 1837, de nouvelles sociétés naissent, renaissent ou modifient leurs statuts¹¹³⁷. Laurent Dugas, négociant et son fils, Claude Marie Prosper François, demeurant ensemble rue Pisay, forment le 5 janvier 1839 une société en nom collectif pour l'achat et la vente de soie sous la raison sociale de "Laurent Dugas". Les ex-saint-simoniens ne sont pas exclus du lot. Par acte du 8 janvier 1839, la société "Arboras" formée en 1836 pour la fabrication de la fayence [sic] anglaise et porcelaine opaque, voit son activité prolongée de cinq ans, avec effet rétroactif de sa création. Elle a été constituée entre Benjamin Olinde Rodrigues¹¹³⁸, Docteur es-sciences de la Faculté de Paris, 2 rue Grange Batelière, Paris, et Auguste Agricole Decaen¹¹³⁹, manufacturier de fayence [resic], demeurant à Arboras (commune de Grigny) par Givors (Rhône). Parmi les actionnaires, les cousins de Rodrigues, Isaac Pereire - "sous-directeur de l'administration du chemin de fer de Saint-Germain et de Versailles, 16 rue de Rivoli, Paris" - Joseph Peraire [sic], "rentier, 26 rue Poissonnière, Paris" et Decaen Henri Théodore, 146 quai de Bourgneuf, Lyon¹¹⁴⁰. Le mois suivant, le 1er février, se crée la société "P. Z. Viret et Cie" pour le commerce des soies par commission sous l'égide d'Edouard Duseigneur, 23 quai Saint-Clair, (100.000 F), Pierre Zénon Viret (300.000 F) et Chomel (20.000 F).

Au cours de 1838, en effet, la Condition des soies a enregistré un record d'exploitation : 766.214 kgs de soie ont été conditionnés, soit 24.089 kgs de plus qu'en 1835, année représentant **"jusqu'à présent la plus forte somme de travail de la Condition"**¹¹⁴¹ ". Aux yeux de certains, cette croissance apparait factice en ce qu'elle traduit davantage l'état du commerce que celui de l'industrie¹¹⁴² ; de fait, ladite année ne s'achèvera pas sans voir

¹¹³⁴ Germaine Vieux, art. cit., n° 50, septembre 1994.

¹¹³⁵ Lettre d'Enfantin, Curson, 19 décembre 1837, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 145).

¹¹³⁶ *Ibid.*, 15 mai 1838 (OSSE, Vol. 31, p. 177).

¹¹³⁷ Les éléments qui suivent sont extraits de ADR, 6 U, cité.

¹¹³⁸ Le plus ancien saint-simonien, séparé du Père en 1832. C'est lui qui avait présenté Enfantin à Saint-Simon (OSSE, 1er Vol., p. 149).

¹¹³⁹ Egalement saint-simonien et ancien rédacteur du Producteur.

¹¹⁴⁰ Selon acte de dissolution de la société d'Arboras du 27 août 1840 (ADR, 6 U, cité), Le nom de la raison sociale semble avoir changé entre temps pour devenir "Decaen et Cie". Selon lettre d'Enfantin, à Curson, du 13 décembre 1837 (OSSE, Vol. 31, p. 139), la saint-simonienne Mme Petit prit à cette époque "un assez fort intérêt chez Decaen". Arlès-Dufour lui rend visite en novembre 1838, selon lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour du 17 novembre 1838 (OSSE, Vol. 31, p. 195).

¹¹⁴¹ CCL, Registre des délibérations, 18 avril 1839.

¹¹⁴² Cf. Pierre Cayez, *Métiers Jacquard...*, *op. cit.*, p. 145.

l'ouverture d'ateliers de charité¹¹⁴³. Mais ce regain d'activités mercantiles donne des ailes à notre commissionnaire en soieries.

Le jeudi 4 avril 1839, s'ouvre-t-il de ses projets à Michelet, aussi franchement que lors des confidences livrées à l'occasion de leur précédente rencontre du 29 mars ? En tout cas, celui-ci n'en dit mot. Ils montent ensemble à la Croix-Rousse, l'un conduisant l'autre soucieux de connaître la condition des Canuts et les raisons de leurs révoltes répétées. Arlès-Dufour souligne que le défaut d'association des capitaux maintient la petite fabrique. Après l'avoir rapporté, Michelet raconte : **"Nous montâmes, à l'entrée de la Croix-Rousse, dans une grande vilaine maison, sale sur les murs, sale d'escaliers, et cependant pas plus sale que la plupart des maisons bourgeoises de Lyon. Nous entrâmes d'abord chez un pauvre diable de tisseur républicain que M. Arlès a sauvé d'être envoyé à la Cour des Pairs en 1834. Déjà, il avait passé sept mois dans la prison de Perrache ; huit enfants sans pain, une femme enceinte, la mort en perspective. Il sortit stupide de prison. Sa femme, errant sans pain avec tous ses enfants, était comme une lionne¹¹⁴⁴, dit M. Arlès ; elle lui fut envoyée, en reçut des secours et la liberté de son mari¹¹⁴⁵."** Puis vient, à proximité, la visite à un **"chef d'atelier plus aisé et plus intelligent", "un inventeur qui, sans cesse, trouve des perfectionnements"**, qui les **"reçut avec une dignité modeste. [...] Le principal ornement était un tableau-pendule exécutant des airs, tandis que le pauvre tisseur républicain orne ses murs de Napoléon à deux sols et de vieilles images (Crédit est mort , etc.)"** **"Enfin, continue le narrateur, M. Arlès me mena chez un chef d'atelier qui a trouvé des perfectionnements moins importants mais dont la maison est une image de vie sérieuse, morale, quelque chose de sec et de triste."** Avec sa femme, il fabrique **"les plus riches ornements d'église. Le mari est membre du tribunal des prud'hommes. Ceci est visiblement l'ouvrier aimé du clergé et de l'autorité, unissant les deux principes lyonnais : industrie et religion¹¹⁴⁶."**

A cette époque et selon l'expression qu'il avait employée auprès de Pauline, François semble en avoir "terminé" avec Hoffmann, son ancien associé de la société Dufour frères et Cie¹¹⁴⁷. Effectivement, un acte intervient entre les seuls Albert Dufour-Feronce et François

¹¹⁴³ CCL, Registre des Délibérations, 7 décembre 1839.

¹¹⁴⁴ En italiques dans le texte.

¹¹⁴⁵ Michelet poursuit sa description : "L'atelier était remarquablement sale et pauvre. Il contenait quatre métiers. Deux filles de seize ou dix-huit ans travaillaient, un peu mollement, comme filles de la maison. De même un garçon de douze ans. Enfin un pauvre petit de cinq ans à un tout petit métier ; il travaillait debout, parce que, me dit sa mère, il n'y avait pas de siège assez bas pour lui. Six énormes pains étaient entassés dans un coin. la famille mange soixante-six livres de pain par semaine. La mère, femme vive, énergique, jeune encore malgré ses neuf enfants, est l'âme de la maison. Le mari, grand, maigre, éteint, de nature visiblement douce et faible, semblait ne devoir jamais se relever du coup qui l'avait frappé. De petites soupentes contenaient les lits du père et des huit enfants ; le neuvième est en nourrice. La seule chose qui consolait un peu l'âme, c'est que la famille travaille seule et n'admet point de compagnons."

¹¹⁴⁶ Jules Michelet, *op. cit.*, p. 301 et 302. C'est vraisemblablement par l'intermédiaire du docteur Lortet, ami des deux - et aussi de Quinet au domicile de qui Michelet amène Arlès-Dufour -, que Michelet se rapprocha d'Arlès-Dufour (François Dutacq, *op. cit.*, p. 302, note 2, - Michelet, *op. cit.*, p. 296, et dans cet ouvrage, note 1, p. 796, de Paul Viallaneix). De plus, ce dernier auteur signale, p. 784, les liens existant entre Michelet et les frères d'Eichthal, Adolphe, le banquier, qui le conseilla souvent dans l'administration de ses biens, et surtout, dès 1830, avec Gustave, le saint-simonien. Pour mémoire, cf.note XV - Fabrique lyonnaise et ...

¹¹⁴⁷ Leur différend devait cesser. Dans les archives familiales, nous retrouvons une copie de lettre d'Arlès-Dufour à Hoffmann, demeurant à Dresde, du 25 décembre 1845 aux termes suivants : "Votre lettre du 15 que je reçois à l'instant me touche profondément.

Arlès-Dufour. Il spécifie qu' **"il a été amicalement ¹¹⁴⁸ convenu que la société [...] est et demeure dissoute à compter du 30 du présent mois d'avril et que la liquidation en sera exclusivement opérée par Monsieur F. Arlès-Dufour ¹¹⁴⁹ ."** Le document est établi en deux exemplaires à Leipzig, signés par Dufour-Feronce le 20 avril 1839, et le 30 avril par Arlès-Dufour, à Lyon, avant d'y être enregistré le 2 mai. Grâce à [aux] l'aide[s] financière[s] accordée[s]¹¹⁵⁰, Arlès-Dufour a la possibilité de créer "sa" maison. Ce rêve entretenu depuis de si nombreuses années va enfin devenir réalité. La maison Arlès-Dufour voit le jour ! Mais ces créanciers, familiaux et extérieurs, il va bien falloir les désintéresser, pour ce faire donner le maximum de lui-même et, entre autres, tenter de récupérer les dettes contractées par les clients américains. A cet égard, une nouvelle encourageante accompagne ses premiers pas indépendants : une lettre du préfet du 24 septembre, aussitôt affichée à la Bourse, communique une dépêche télégraphique aux termes de laquelle la maison Rothschild frères accepte les traites fournies par la Banque des Etats-Unis sur MM. Hottinguer à Paris¹¹⁵¹. Certaines de ses créances pourront être récupérées par Arlès-Dufour, nous le verrons plus loin, et elles faciliteront la nouvelle marche ascendante de ses résultats pour son seul compte personnel.

Triomphalement, le 11 mai 1843, il peut écrire : **"La maison que j'ai fondée est une mine d'or, si l'exploitation se soutient sur la base droite et loyale que j'ai suivie et même tracée ¹¹⁵² ."**

La chose est vraie. Certes, sa nouvelle réussite - la "maison Arlès-Dufour" -, il ne la doit qu'à lui-même, à sa compétence, à ses exceptionnelles qualités, à son honorable réputation de droiture en affaires. Son redressement financier renforce son crédit moral que les épreuves n'ont pas entamé. Toutefois, Arlès-Dufour, un peu promptement, n'apparaît-il pas oublieux des toutes premières origines de ses succès et de sa promotion professionnelle et sociale... ?

XVIII - UN "PROLETAIRE ENRICHIS"

La mauvaise fortune qui avait si sévèrement frappé Arlès-Dufour en 1837 ne semble pas avoir été fortement ressentie par sa famille. Ses soucis, il ne souhaite guère les lui faire partager. Et, comme en donne témoignage une lettre à Pauline du 26 janvier 1839, il s'emploie à lui offrir une vie toujours aussi douce et égale que possible. Pour elle, par goût personnel peut-être aussi, il est à l'affût des derniers cris de la mode parisienne ; il lui envoie **"par M. Rivet [le préfet !] une paire de socques dont le pratique, le commode [!]' a**

Je suis heureux de penser qu'aucun sentiment de haine n'existe plus dans votre coeur ; il y a longtemps que dans le mien il n'existait que de la tristesse. J'accepte franchement la main que vous me tendez et je la serre bien cordialement. A.D."

¹¹⁴⁸ Souligné par nous.

¹¹⁴⁹ ADR, 6 U, cité.

¹¹⁵⁰ Nous en sommes réduits à des suppositions concernant ces aides éventuelles : de Leaf sans doute - d'après Pauline, "par l'offre d'un crédit illimité" (Copie de notes...), ainsi que vu supra -, des banquiers - selon Michelet -, éventuellement, d'Albert Dufour-Feronce, peut-être, puisque l'ombre de ce désastre n'a pas assombri leurs rapports ultérieurs.

¹¹⁵¹ CCL, Registre des délibérations, 10 octobre 1839.

¹¹⁵² Lyon le 11 mai 1843 - Instructions pour ma femme en cas de mort (Archives familiales). Ce document fait l'objet de divers additifs ultérieurs.

séduit ; elles se portent sans bride et tiennent bien sans fatiguer" . Ensuite, il lui affirme : **"Tes robes de bal ne suffiront pas"** , avant d'ajouter : **"S'il te faut crêpes ou tuelles, prie Razuret ¹¹⁵³ d'en acheter. Veux-tu quelque chose de Paris ¹¹⁵⁴ ? "**

Bien entendu, les enfants sont mis à l'abri de toute contrariété. En attestent, ces vœux sensibles et attendrissants formulés à sa mère, par Adélaïde, sa fille de onze ou douze ans, habituée à l'opulence quoique déjà compatissante aux souffrances des autres : **"A ma bonne mère. Quel beau jour que le premier de l'an pour les enfants dont les parents ont de la fortune car ils reçoivent des cadeaux et des bonbons en quantité. Enfin aujourd'hui, tous ces heureux enfants s'amuse ; et cependant il y en a de bien pauvres qui sont obligés de s'enfoncer dans le coin d'une rue pour voir passer les autres avec leurs cadeaux sous le bras. Cela est affreux sans doute ; les pauvres petits infortunés n'ont rien et ne recevront jamais rien. Ah, chère mère, crois-le bien, je suivrai le bon exemple que tu me donnes, je donnerai à ces pauvres enfants, comme les gens riches le font aux leurs. Daigne recevoir ces lignes qui partent du fond du coeur d'une fille qui t'aime tendrement. Je te promets que je ferai tout ce que je pourrai pour te donner du bonheur et t'éviter de la peine. Dieu veuille te combler de tous ses bienfaits et te donner la santé, car je suis si heureuse quand tu te portes bien. Soir et matin, je renouvelle mes vœux à Dieu pour qu'il te conserve longtemps à tes chers enfants ¹¹⁵⁵ ."**

Pour dire vrai, si la pente de la fortune est toujours trop lente à remonter, la période noire apparaît ici avoir été relativement brève. Après avoir décrit les difficiles événements de 1837, le *Livre particulier*, sous le titre "Février 1848 - République", conclut la narration de la naissance de ce régime dans les termes suivants : **"Ce livre, qui renferme mes inventaires ¹¹⁵⁶ , montrera qu'après cette terrible crise, comme après celle d'Amérique, mes affaires et mes bénéfiques se sont rapidement accrues."** Effectivement, dès avril 1839, l'amélioration de la situation financière se concrétise par l'achat d'actions d'une "Société de recherches¹¹⁵⁷", avec un premier paiement de 555 F le 23 avril, suivi de trois autres, le 20 juin, le 6 juillet et en novembre, respectivement de 1.000, 500 et 1.000 F ; il semblerait que ces versements aient été complétés de deux nouveaux en juillet et décembre 1843 (500 et 1.000 F), avant que ce titre disparaisse de son portefeuille.

Au cours de la même année 1839, peut-être même de l'année précédente - celle de la concession accordée par le gouvernement à la ligne Paris-Orléans¹¹⁵⁸ -, 20 actions de ce chemin de fer figurent acquises au prix de 500 F l'une ; le débit correspondant n'est pas chiffré mais l'écriture apparaît complétée, les 13 juillet 1840 et 22 août 1841, de deux paiements à Thurneyssen et Cie de 3.305 et 3.500 F et d'une autre somme de 3.100 F (sans aucune autre mention) pour un total de 9.905 F. Le produit de la réalisation de ces

¹¹⁵³ Collaborateur de la maison Arlès-Dufour de Lyon, selon "Instructions pour ma femme en cas de mort" d'Arlès-Dufour, du 11 mai 1843 (Archives familiales).

¹¹⁵⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 26 janvier 1839, à sa femme, déjà citée au chapitre précédent (Archives familiales).

¹¹⁵⁵ Lettre non datée, présumée en raison de l'écriture enfantine du 1er janvier 1839 ou 1841 ; en 1840, la famille, à l'exception du fils aîné Gustave, passe les fêtes de fin d'année à Montpellier où est venue la rejoindre la mère de François Barthélemy, installée à Sète (Lettre collective à Gustave du 28 décembre 1840, archives familiales).

¹¹⁵⁶ Arlès-Dufour est bien optimiste nous semble-t-il. Lui seul - peu administratif, avait dit Pauline ! - pouvait s'y reconnaître aisément...

¹¹⁵⁷ Cette société nous demeure ignorée.

¹¹⁵⁸ Sur le Livre particulier..., il est seulement indiqué : "183 "...

actions - à une date non fournie mais antérieure au 30 septembre 1845 - s'élèvera à 14.500 F. Après 1841 - et pour une période impossible à préciser faute d'éléments -, les opérations boursières sont suspendues. Très momentanément, non par manque de moyens, mais en raison de débours importants de nature différente...

Une nouvelle plongée dans le labyrinthe des comptes *du Livre particulier* nous offre l'opportunité de trouver confirmation du redressement rapide de la situation, malgré le marasme traversé et les engagements de remboursement à respecter, exclusivement, semble-t-il, auprès de son cousin allemand Albert Dufour-Feronce. Dans ce précieux témoin financier, une page particulière est réservée à la récapitulation annuelle des "bénéfices de la maison". L'existence d'une colonne sous l'objet "[bénéfices] ma part" nous amène à regretter encore l'impossibilité de trouver trace de l'acte relatif à la création de la raison sociale "Arlès-Dufour", en 1839 vraisemblablement. Ainsi demeurent ignorés partenaire(s) et conditions de partenariat ; un(des) partenaire(s) au demeurant minoritaire(s), comme en témoignent les pourcentages de bénéfices personnels calculés par nos soins. Cette récapitulation annuelle, pour les deux objets ci-dessus et la période 1837/1838 - 1851 se présente comme suit :

<u>BENEFICES</u>			
	<u>MAISON</u>	<u>MA PART</u>	<u>(SOIT %)</u>
1837/1838	89.076	59.161	(66,41)
1839	137.312	90.185	(65,67)
1840	151.199	104.528	(69,13)
1841	196.220	131.148	(66,83)
1842	146.411	94.686	(64,67)
1843	133.572	94.189	(70,51)
1844	301.201	202.444	(67,21)
1845	346.777	227.617	(65,63)
1846	358.995	234.684	(65,37)
1847	181.416	106.916	(58,93)
<i>Résultat 10 ans :</i>	<i>2.042.179</i>	<i>1.345.558</i>	<i>(65,88)</i>
1848	- 34.049	- 27.239	(79,99)
1849	441.677	281.695	(63,77)
1850	441.863	261.303	(59,13)
1851	?	- 22.000	(?)

Mais ces colonnes ne sont pas les seules de cette centralisation ; elles se trouvent précédées des résultats bénéficiaires ci-après, apparemment non inclus dans les autres, :

	ST-ETIENNE	ZURICH	PARIS
1839	-	24.000	-
1840	-	-	-
1841	39.000	13.000	-
1842	35.000	14.000	-
1843	54.000	-	-
1844	164.000	26.000	-
1845	164.000	20.000	-
1846	220.000	40.000	25.000
1847	124.000	52.000	22.000
1848	137.000	26.000	14.000
1849	189.000	59.000	72.000
1850 ¹¹⁵⁹	271.000	91.000	46.000

Ainsi donc, si une succursale "Arlès-Dufour" (?) à Zurich, depuis 1830¹¹⁶⁰, ne nous est pas inconnue, une nouvelle apparaît, à partir de 1840/1841, à Saint-Etienne, une autre à Paris en 1845/1846. Cette dernière date surprend, la création effective paraissant antérieure¹¹⁶¹. En effet, trois ans plus tôt, parmi ses *Instructions pour ma femme en cas de mort*, données à Lyon, par Arlès-Dufour le 11 mai 1843, il lui précise : **"Quant à Paris, si Albert Dufour [Feronce] ou Arlès¹¹⁶² veulent prendre la maison, il faut la céder à condition¹¹⁶³ ..."**

Indépendamment de ces extensions territoriales, et toujours selon son *Livre particulier*, notre capitaliste forme, en mars 1842, une société en commandite avec une certaine société Jackson pour un montant de 20.000 F et une durée de six ans. Aucune précision n'est apportée sur le siège, vraisemblablement britannique, de cette société. Par contre, sont mentionnés un versement de 500 £ (soit 12.712,50 F) "sur Leaf, Coles Son & C^o", à la date du 11 avril 1843, la réception en mars suivant de 616,50 F d'intérêts, avant que cette commandite soit "dissoute et soldée régulièrement".

Les effets de la crise de 1837 ainsi rapidement surmontés, la vie mondaine du couple, attendue par Pauline et nécessaire aux plans familial, amical et professionnel, de toute évidence un moment freinée, a repris naturellement ses droits. Dans ces derniers mois de 1839, une opportunité exceptionnelle se présente : la venue du duc d'Orléans.

Ce n'est pas la première visite à Lyon du fils aîné de Louis-Philippe. Symbole de la royauté, seulement âgé de 21 ans, il avait accompagné le Maréchal Soult, ministre de la Guerre, au lendemain de la révolte des canuts¹¹⁶⁴, pour porter des paroles de paix aux habitants de la malheureuse ville. L'année suivante, le 29 mai 1832¹¹⁶⁵, il y séduisait encore ses interlocuteurs. Sept ans après, l'héritier présomptif du trône s'y trouve à nouveau, ses précieuses qualités personnelles auréolées de sa courageuse conduite lors de divers combats en Algérie et, récemment, de sa téméraire expédition des Portes de Fer dans

¹¹⁶⁰ Chapitre XI - Le "tarif" et les canuts.

¹¹⁶¹ Cf. XXIII - La fin d'une carrière commerciale.

¹¹⁶² Son cousin Etienne Arlès responsable de la maison de Paris.

¹¹⁶³ Instructions pour ma femme en cas de mort, Arlès-Dufour, 11 mai 1843, texte cité.

¹¹⁶⁴ Cf. XIII- La Chambre de commerce.

¹¹⁶⁵ *Ibid.*

le Constantinois ; à signaler, durant ces actions, le concours de son interprète militaire, **"enchanté de son voyage** ¹¹⁶⁶ " et de la compagnie du prince, le saint-simonien Ismayl Urbain, ce mulâtre français de Cayenne converti à l'Islam lors de son séjour en Egypte. La colonisation de l'Algérie était si bien considérée en haut lieu comme une question dynastique que le roi avait fait de cette terre africaine son champ de prédilection pour populariser ses fils dans l'armée ¹¹⁶⁷.

Avant de quitter l'Afrique, début novembre 1839, à son retour de campagne, les fêtes à Alger, se sont multipliées en l'honneur du duc d'Orléans, sous les acclamations de la foule ; un banquet, de 3.242 couverts très exactement, a été donné aux autorités de la ville et de l'armée ¹¹⁶⁸.

La seconde cité du royaume ne veut pas être en reste et se prépare activement à l'événement, sa Chambre de commerce en particulier. Réunie en séance extraordinaire le 28 octobre, il lui appartient **"de rechercher et d'indiquer les moyens qui doivent laisser dans la mémoire de la classe ouvrière qui contribue à la prospérité de notre ville, un souvenir reconnaissant de la présence de l'héritier du trône** ¹¹⁶⁹ ." Sur les fonds de la Condition des soies, 500 livrets de caisse d'épargne, chacun de 50 F, seront remis aux enfants des deux sexes fréquentant les écoles primaires gratuites de Lyon et des trois communes environnantes ; ils seront **"choisis parmi ceux s'étant distingués par leur conduite et leurs progrès, et de préférence, à mérite égal, entre ceux qui appartiennent aux familles les moins aisées** ¹¹⁷⁰ ." Ce bénéfice est étendu aux élèves de la Martinière, **"cette institution gratuite destinée à répandre l'instruction primaire scientifique dans la classe ouvrière** ¹¹⁷¹ ."

Ecrivant de Lyon, le 18 novembre, à Aglaë Saint-Hilaire, une amie d'Enfantin, Arlès-Dufour annonce la venue qui s'organise. Il y ajoute, de façon surprenante, quelques confidences au sujet de Pauline, qualifiée plus loin "d'un peu exclusive", dans les termes suivants : **"Ma femme a été assez nerveuse depuis son retour [?]. On ne fait pas impunément six cents lieues avec trois mioches. L'arrivée du prince avec accompagnement de bal, théâtre, etc., fera du bien aux migraines** ¹¹⁷² ..." Au programme également de l'auguste visiteur, ancien élève de Polytechnique, la visite détaillée et admirative de l'Ecole de la Martinière, avec ses 249 élèves, qu'il connaît de réputation ¹¹⁷³ ; pourtant, trois cours de mathématiques, de chimie et de dessin y sont seulement donnés à l'époque... A plus d'un titre, l'actif commissionnaire en soieries, le conseiller général du commerce, l'ancien membre de la Chambre de commerce, le conseiller municipal de la Guillotière, est convié à participer à ces diverses manifestations. Avec, sans doute, le secret espoir d'un aparté avec celui qui est déjà sur les marches du trône...

¹¹⁶⁶ Lettre d'Enfantin "à ses amis de Lyon" du 5 janvier 1840 (OSSE, Vol. 11, p. 2).

¹¹⁶⁷ OSSE, Vol. 11, p. 175.

¹¹⁶⁸ J.-M. Bouillat, Les contemporains - Duc d'Orléans, ..., *op. cit.*

¹¹⁶⁹ CCL, Registre des délibérations, 28 octobre 1839.

¹¹⁷⁰ CCL, Registre Copies de lettres, lettre au maire de Lyon du 31 octobre 1839.

¹¹⁷¹ CCL, Registre des délibérations, 18 novembre 1839.

¹¹⁷² Lettre d'Arlès-Dufour, 18 novembre 1839, à Aglaë Saint-Hilaire, 26 rue de la Chaussée d'Antin Paris (ARS 7688).

¹¹⁷³ T. Lang, *op. cit.* p. 241.

Il ne fut pas déçu par cette rencontre. Etait-elle seulement la première ? **"J'ai vu le prince [...]. Je lui ai parlé d'Arlès, dont il a gardé le souvenir ¹¹⁷⁴, et dont la conversation l'a intéressé, comme celle d'un homme éclairé qui peut être utile. Je lui ai parlé de toi, et l'ai trouvé dans de bonnes dispositions ¹¹⁷⁵ ..."** Ces lignes sont celles du général Saint-Cyr Nugues à son parent Enfantin. Celui-ci, à l'adresse d'Arlès-Dufour, les recopie le 9 janvier 1840. Depuis quelques jours, il a débarqué à Alger ...

"Voilà déjà près de deux ans que tu es de retour en France. Père, ne sortiras-tu pas encore de ta retraite ¹¹⁷⁶ ?" Enfantin, ainsi interpellé, en mars 1839, par son fidèle Holstein, depuis son retour d'Egypte, vit effectivement en reclus à Curson (Drôme), à l'exception de quelques escapades auprès de son ami Arlès ; des visites que celui-ci lui rend parfois. Ce long isolement est heureusement rompu quelques mois plus tard. Par ordonnance royale du 18 août 1839, Enfantin est désigné comme membre de la Commission scientifique d'Algérie¹¹⁷⁷. Présidée par le colonel Bory de Saint Vincent, cette Commission de 24 membres est chargée de mener une vaste enquête dans le pays ; elle compte des hommes connus comme Adrien Berbrugger, universitaire ancien adepte de Charles Fourier, le naturaliste Ravergie, les capitaines Carette et Pellissier, auxquels viendra s'adjoindre l'ex-chirurgien Warnier. Avant d'accepter sa mission, celle de l'étude de l'ethnographie, de l'histoire, des moeurs et des institutions de ce territoire, les hésitations avaient été grandes : **"La chose m'apparaît un peu burlesque, mais, ajoutait-il fataliste, j'ai fait tant de drôles de choses depuis vingt cinq ans ¹¹⁷⁸ "**. A bord du bateau *Le Phare*, il s'embarque à destination d'Alger le 24 décembre 1839. A pareille époque, trois ans plus tôt, ils étaient, Duguet et lui, **"furieusement secoués ¹¹⁷⁹ "** sur les côtes de Sardaigne, retour d'Egypte !

Cinq jours après son arrivée, son esprit est déjà en ébullition. Est-ce - déjà ou encore - le mal du pays, celui de l'Egypte ? Mais le voici qui rêve, auprès de Lambert demeuré sur ce territoire, de la résurrection de l'Institut d'Egypte, d'une création semblable à Alger, des liens à établir entre ces deux entités, aussi de transformer cette Commission d'Algérie en Commission d'Afrique¹¹⁸⁰... La désignation d'Enfantin est sans doute intervenue sur les instantes recommandations du général Saint-Cyr Nugues, en relations suivies avec le duc d'Orléans¹¹⁸¹. Sont-ce ces liens privilégiés qui permirent, également, l'éclosion ou le renforcement de relations compréhensives entre le prince et Arlès-Dufour ? Quoiqu'il en soit, le **"prolétaire enrichi ¹¹⁸² "**, comme il aimait à se définir lui-même, ne pouvait que

¹¹⁷⁴ Enfantin dans sa lettre à Arlès-Dufour, datée de Constantine, 27 avril 1840 (OSSE, Vol. 32, p. 95) écrit : "Je pense que vous verrez le Prince à son retour, en passant à Lyon [...]."

¹¹⁷⁵ OSSE, Vol. 11, p. 3.

¹¹⁷⁶ OSSE, Vol. 10, p. 219.

¹¹⁷⁷ Précisons que, sans doute en raison de cette mission, une rue d'Alger, dans le quartier de Mustapha Supérieur, a porté le nom d'Enfantin jusqu'à l'indépendance et même au-delà.

¹¹⁷⁸ Lettre d'Enfantin à Aglaë Saint-Hilaire du 28 août 1839 (ARS 7676, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 26).

¹¹⁷⁹ Lettre d'Enfantin, Toulon, 23 décembre 1839, - veille de son départ en Algérie - à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 221).

¹¹⁸⁰ Lettre d'Enfantin, 1er janvier 1840, à Lambert, (OSSE, Vol. 10, p. 230).

¹¹⁸¹ H.- R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 30.

¹¹⁸² Fernand Rude, Commémoration du centenaire SEPR, *op. cit.* - Jean Bouvier, Le Crédit Lyonnais..., *op. cit.*, p. 129, précise que cette définition est extraite d'une lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin du 16 décembre 1859 (ARS 7686).

trouver un coeur généreux chez cet interlocuteur, soucieux de réparer les injustices et jamais sollicité en vain par les indigents.

C'est d'ailleurs en ce même homme qu'Enfantin place toute sa confiance, en voulant y associer Lamartine. **"Je défie, exprime-t-il à Arlès-Dufour, qu'on cite parmi les hommes en vue un seul qui s'annonce plus désireux d'adopter des idées neuves en politique que le duc d'Orléans¹¹⁸³. Et cela parce que sa position le met en dehors à peu près de ce qu'on nomme la politique [...]. Le premier homme politique qui sera signalé comme l'homme du duc d'Orléans me paraîtra s'être assuré l'avenir [...]."** Mais cette interminable lettre d'Enfantin, assortie de deux longs post-scriptum, présentée comme **"confidentielle et vrai bavardage d'ami"** n'est pas conçue sans arrière-pensée ; elle est rédigée pour n'être montrée **"qu'à deux personnes, et si chacune d'elles peut croire que l'autre n'en a pas connaissance¹¹⁸⁴"** ... Au cours d'un séjour à Paris, cédant à l'insistance - nous allions écrire aux exigences - de son ami, Arlès-Dufour fait quelques "bonnes visites¹¹⁸⁵", notamment auprès du secrétaire des commandements du prince royal, M. de Boismilon qui, sur la recommandation de Talleyrand, en avait déjà été le précepteur. De récents courriers d'Enfantin ainsi que "des vieilles lettres d'Egypte" du Père lui sont remis avec le souci de les faire lire au prince ; ce qui est promis pour les premiers documents, avant de restituer l'ensemble de ce "curieux dépôt¹¹⁸⁶" à l'intermédiaire, à la faveur d'un prochain entretien dans la capitale.

Pour ces visites qui allaient se révéler "bonnes", Arlès-Dufour s'était résigné, pour une fois, à prendre le chemin de la capitale rejointe d'habitude avec entrain. Depuis trois mois, il restait préoccupé par l'état de santé de sa filleule, Adélaïde, et souffrait en plus de rhumatismes. **"Il était temps qu'il quittât son coin du feu pour renouveler ses idées"** , confie sa femme, le 18 mars 1840, à Enfantin, dès le lendemain du départ . **"Cher père et ami, D'après vos ordres, j'ai expédié hier Arlès à Paris"** annonce-t-elle, sur le mode ironique car on a peine à croire que son mari se laisse aisément manipuler par l'un ou l'autre.

Et, après quelques nouvelles d'Holstein - marié depuis quelques mois à Coraly Belz¹¹⁸⁷, sans situation, occupé à copier et recopier les lettres d'Enfantin à Arlès¹¹⁸⁸ pour servir ce que de droit -, il est fait part des récentes aspirations, commerciales et parisiennes, de son époux, trois ans à peine après sa déconfiture : **"Votre lettre à Arlès dans laquelle vous semblez peu l'encourager pour l'affaire de Paris m'a fait grand plaisir. Moi aussi, je vois ce surcroît d'occupation non sans inquiétude, et quoique ce nouvel établissement ne soit pour ainsi dire que pour compléter sa maison de Lyon, il me semble pourtant que la charge serait trop lourde à porter, surtout la santé d'Arlès allant en s'affaiblissant, physiquement et moralement. Nous sommes maintenant sur le haut de la montagne, et ce n'est pas en déclinant qu'il faudrait volontairement augmenter le fardeau ; je dis volontairement car, certainement, il n'y a pas urgence : les affaires, ici, marchent bien. Sans le décourager, répétez-lui, je vous prie, de bien peser le pour et le contre avant de**

¹¹⁸³ Ce sentiment à l'égard du duc d'Orléans inspirait déjà Enfantin dès 1836 (Cf. OSSE, Vol. 31, p. 15, lettre d'Enfantin, Le Caire, 19 juin 1836, à Arlès-Dufour).

¹¹⁸⁴ Lettre d'Enfantin, ? février 1840, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 28).

¹¹⁸⁵ OSSE, Vol. 11, pp. 51 et 53.

¹¹⁸⁶ Lettre de Boismilon, 10 avril 1840, à Arlès-Dufour (OSSE Vol. 11, p. 54 en note).

¹¹⁸⁷ Veuve de Jules Plantin (1798 - 17/12/1837), ancien collaborateur d'Arlès-Dufour (Cf. chapitres VI et XII) et remariée à René Holstein le 22 novembre 1839 (Archives familiales).

¹¹⁸⁸ Par exemple, cf. OSSE, Vol. 11, p. 132.

rien terminer. Vous savez quelle influence vous avez sur lui. ... Cette "influence" restera sans effet ; nous l'avons vu plus haut mais avec incertitude, cette création interviendra en 1842/1843, au plus tard en 1846. Et Pauline poursuit sur un sujet cher à son correspondant : **"Selon toutes les probabilités, la nouvelle expédition du prince va vous réveiller un peu. Ne l'exposez pourtant pas trop, car ce serait bien affreux pour la France s'il venait à périr en Afrique ; cela compléterait le gâchis. Je désire bien vivement que vous l'approchiez d'un peu près, car je crois toujours que ce sera lui qui vous ramènera auprès de nous** ¹¹⁸⁹ ."

Après des combats acharnés et victorieux contre Abd-el-Kader, sur l'oued Nador le 8 mai 1840, le 10 au col de Mouzaïa, le 16 au bois des Oliviers, la fin de la troisième - et dernière pour lui... - campagne d'Algérie du glorieux prince royal est annoncée. Dès son débarquement à Marseille, une lettre l'y attend, datée du 3 juin 1840 à Lyon et signée Arlès-Dufour ! Non pas, contre toute attente, pour l'entretenir de son protégé. Laissons le soin aux Notices historiques des Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin de nous livrer leurs commentaires : **"Enhardi enfin par le gracieux accueil dont l'héritier du trône l'avait toujours honoré** ¹¹⁹⁰ , et bien pénétré des sentiments et des idées qu'il puisait dans la correspondance du maître, il [Arlès-Dufour] se sentit assez fort pour exercer l'apostolat royal sur le prince dans une lettre où il s'efforça de rattacher et de subordonner les intérêts dynastiques aux progrès sociaux ¹¹⁹¹ ."

Voici quelques extraits de cette longue adresse du 3 juin de celui qui, selon lesdites Notices historiques, **"s'était toujours maintenu en dehors de l'apostolat célibataire, discipliné et costumé** ¹¹⁹² " ; de celui aussi qui n'ignorait pas que les cours de Michelet, suivis à la Sorbonne ¹¹⁹³ , avaient laissé leur empreinte dans l'esprit du destinataire :

Monseigneur, Vous m'avez accueilli avec tant de bienveillance, vous avez paru si bien sentir que je ne suis pas un sollicitateur ordinaire, que j'ose venir troubler les premiers moments d'un repos si bien mérité, pour rappeler à votre pensée le sujet des entretiens dont vous m'avez honoré ¹¹⁹⁴ . Prince, c'est beau la guerre et ses dangers ! C'est beau et noble le soldat à la guerre ! Mais ce sera bien beau le travail, quand on l'aura régularisé et glorifié comme la guerre. Il sera bien beau, bien grand et bien noble l'ouvrier, lorsqu'une organisation aussi parfaite que celle des armées aura remplacé ses haillons physiques, intellectuels et moraux par de brillants uniformes ! Et quelle gloire pour la France, ce coeur du monde, d'entrer la première dans cette immense et noble carrière. Et pour le prince qui donnera l'impulsion à la France et au monde, que de bénédictions ! Que sont les lauriers sanglants de Napoléon comparés aux trophées vivifiants du travail pacifique ! Une dynastie nouvelle doit imprimer une direction nouvelle, et pour vivre et vieillir ne pas faire du mort ou du vieux ; votre auguste père l'a bien compris, mais il a dû temporiser, gêné par les débris des vieilles époques,

¹¹⁸⁹ Lettre de Pauline Arlès-Dufour, 18 mars 1840, à Enfantin (ARS 7688/18).

¹¹⁹⁰ Souligné par nous.

¹¹⁹¹ OSSE, Vol. 11, p. 54.

¹¹⁹² OSSE, Vol. 11, p. 58.

¹¹⁹³ J.-M. Bouillat, Les contemporains - Duc d'Orléans, ..., op. cit.

¹¹⁹⁴ Souligné par nous.

des vieilles idées, des vieux besoins, débris qui tombent en poussière et que le temps aura emportés quand vous arriverez au pouvoir suprême. Alors les temps seront venus, parce que les hommes seront prêts. [...] Mais vous nous l'avez dit ici, vous êtes de notre époque pour l'esprit et le coeur aussi bien que par l'âge, et vous entrevoyez à travers l'atmosphère militaire qui environne encore les princes, un autre entourage pour les rois ; c'est ce qui vous a fait nous accueillir avec âme, c'est ce qui nous a tant émus en vous écoutant. Pour qui s'arrête à l'écorce, le travail et les travailleurs tels que des siècles de demi-servitude et tels que l'anarchie actuelle, sous le nom de liberté, les ont faits, font peine et dégoût. [...] Le plus pressant, dans l'intérêt du maître comme dans celui de l'ouvrier, c'est l'amélioration du sort de l'ouvrier ; ainsi que vous me l'avez dit encore ¹¹⁹⁵, c'est chose grave et difficile, mais ce n'est pas chose impossible, car autrement il faudrait douter de Dieu. La vouloir et faire savoir au monde qu'on la veut, cela seul améliorerait déjà puissamment le sort moral de l'ouvrier. Vouloir et faire savoir qu'on veut, c'est appeler à soi tous les hommes capables de réaliser cette volonté ; c'est Bonaparte au 18 brumaire, voulant l'ordre dans l'anarchie et entouré à l'instant même de tous ceux qui furent ses maréchaux. Vouloir et faire savoir qu'on veut, c'est inspirer au bourgeois le désir et à l'ouvrier la patience, c'est déjà les associer à une oeuvre commune. C'est Jésus annonçant la fraternité à des maîtres et à des esclaves. Prince, vous m'avez parlé ¹¹⁹⁶ et je sais ce que vous voulez, mais le monde ne le sait pas. Le monde voit vos actes et votre entourage, le bourgeois applaudit ou critique, mais l'ouvrier se tait et ne crie pas vivat encore. J'ai osé le crier pour lui afin qu'il entende et espère. Parlez et faites, il croira, et vous lui ferez bientôt la divine charité. Prince, au milieu du prestige de gloire militaire qui vous entoure et des fanfares qui vont résonner sur votre passage, n'oubliez pas le travail et les travailleurs, et, je vous en supplie, ne traitez pas d'utopie la possibilité de leur organisation ; daignez aussi vous souvenir que vous avez à Lyon un homme qui croit servir son pays et vous servir en appelant avec insistance l'attention de Votre Altesse Royale sur cette question si grave, si difficile et si grosse d'avenir. Arlès-Dufour¹¹⁹⁷.

Accessoirement et pour l'anecdote, bien plus tard, au moment où les archives saint-simoniennes seront rassemblées, le bouillant auteur de cette lettre l'annotera de sa main, au crayon, de la mention erronée suivante¹¹⁹⁸ : **"Après son passage à Lyon, à son retour, je crois, de sa campagne des Portes de Fer en Afrique."**

Fin août 1840, Arlès-Dufour est de nouveau à Paris, installé à l'hôtel de Paris, rue de Richelieu. Certes pour ses affaires professionnelles et retrouver son ami Leaf¹¹⁹⁹, également

¹¹⁹⁵ *Ibid.*

¹¹⁹⁶ *Ibid.*

¹¹⁹⁷ *Lettre d'Arlès-Dufour au duc d'Orléans du 3 juin 1840 (ARS 7688/11). Le texte de cette lettre est intégralement reproduit in OSSE, Vol. 11, p. 54 et s.*

¹¹⁹⁸ On se souvient en effet que la bataille des Portes de Fer clôturait la seconde campagne et non la présente et dernière du duc d'Orléans.

¹¹⁹⁹ Lettre du 28 août 1840 de Gustave à son père, à l'hôtel de Paris, rue Richelieu, Paris (Archives familiales).

pour se mettre à la disposition du ministre du Commerce et l'éclairer sur l'application du tarif d'importation des soieries françaises en Angleterre¹²⁰⁰. Mais il compte bien aussi pouvoir rencontrer le duc d'Orléans. A la suite d'échanges épistolaires, il est avisé, depuis les Tuileries et le 26 août, par le secrétaire des commandements du duc, Boismilon, que le prince, voulant profiter de son séjour à Paris, le recevra à une date qui sera ultérieurement fixée¹²⁰¹.

Auparavant, Thiers lui-même, un homme qu'il apprécie peu, lui donne audience. En voici le compte rendu, tel qu'il l'adresse à Enfantin, à Alger, le 2 septembre 1840¹²⁰² : **"Mon ami Porter, chef du bureau de statistique commerciale à Londres, homme de coeur encore plus que de chiffres, m'ayant écrit que, malgré le mauvais vouloir de Palmerston, le cabinet aurait décidé qu'il serait renvoyé à Paris, pour reprendre les négociations du traité de commerce, et que la seule chose en litige était la réduction du droit de sortie des soies de France, que M. Thiers affirmait ne pouvoir accorder, par crainte des fabricants de Lyon, je suis venu à Paris, autorisé par la Chambre de commerce à déclarer à M. Thiers que, s'il la consultait sur la question, elle ne s'opposerait nullement à la réduction.**

"Ce n'est pas Faucher qui m'a présenté à Auteuil ; j'ai trouvé plus convenable à mon caractère que ce fût Rivet. Malgré les beaux jardins, les gardes municipaux, le beau salon, le premier ministre ne m'en a pas imposé un moment ; je crois même que si notre entrevue s'était un peu prolongée, je serais devenu grossier, tant les assertions économiques de M. le Premier heurtaient mes opinions."

Le duc d'Orléans auquel Arlès-Dufour rapporte la position de Thiers, les jours suivants, n'en est pas autrement surpris. Le prince **"aurait pu dire d'avance que la levée de l'obstacle vexerait Thiers"**¹²⁰³ . Les risques de guerre, entretenus par l'empereur de Russie pour rompre l'alliance anglaise et qui **"ajournent toutes les questions pacifiques"** - **"les grandes questions du travail"**¹²⁰⁴ - , sont longuement évoqués par les deux hommes. **"J'avais cru jusqu'ici que le gouvernement avait pris la mouche mal à propos"** reconnaît le pacifiste avant d'ajouter, à regret, à l'intention de son ami algérois : **"Mais Porter d'une part, qui a vu de près les tripotages de Palmerston, et le duc de l'autre, m'ont convaincu qu'il y aurait folie à la France à ne pas armer activement"**¹²⁰⁵ . Malgré la gravité de la question d'Orient, d'Enfantin il en est évidemment question. De l'une de ses dernières lettres sur l'organisation du travail colonial, le duc en dit seulement que **"c'était plein de génie"**¹²⁰⁶ .

Mais si, fidèlement, les lettres tout aussi flatteuses de Boismilon à Arlès-Dufour sont portées à la connaissance d'Enfantin et si certaines de celles d'Enfantin, qu'il soit à Alger, à

¹²⁰⁰ Lettre n° 182 du 11 août 1840 de la CCL au ministre du Commerce, suite à la délibération du 6 même mois, CCL Registre Copies de lettres.

¹²⁰¹ OSSE, Vol. 11, note p. 91.

¹²⁰² Lettre d'Arlès-Dufour, 2 septembre 1840 à Enfantin, recopiée par celui-ci à Alger le 11 même mois, à l'intention de son cousin le général Saint-Cyr Nugues (OSSE, Vol. 33, p. 2 & s). Une visite d'Arlès-Dufour en date du 6 septembre au ministère du Commerce est rappelée dans la lettre CCL 255 du 18 décembre 1840 à ce ministre, CCL Registre Copies de lettres.

¹²⁰³ Lettre d'Arlès-Dufour du 2 septembre 1840, citée (OSSE, Vol. 33, p. 3).

¹²⁰⁴ *Ibid.*, p. 5.

¹²⁰⁵ *Ibid.*, p. 4.

¹²⁰⁶ *Ibid.*, p. 5.

Constantine ou à Bône, sont transmises au secrétaire du duc d'Orléans et lues par le prince, les choses n'évoluent guère. Toujours en Algérie, Enfantin s'impatiente. Il souhaite, sans vouloir en faire la demande, être spontanément appelé par le prince à rentrer en France. Il aiguillonne son ami qui reste sur une réserve pourtant fort relative : **"De quoi avez-vous peur ? Que le prince ne fasse de mes lettres des torche-éperons ¹²⁰⁷ ?"** lui écrit-il le 23 décembre, et début janvier 1841 : **"Vous êtes encore plus artiste que je ne pensais ; je croyais que vous sentiriez ce que veut dire une chose poussée jusqu'au bout , et il paraît que vous ne connaissez pas cela. Vous n'êtes pas entêté, têtue comme il le faut, pour comprendre ce que signifie jusqu'au bout ¹²⁰⁸ ."**

Piqué au vif, c'est de Bordeaux [!!] le 21 janvier 1841, après des fêtes de fin d'année passées en famille à Montpellier, qu'Arlès-Dufour s'adresse dans les termes suivants au duc d'Orléans : **"Monseigneur, Au risque de passer à vos yeux pour un monomane, j'envoie encore à V. A. R. deux lettres que je reçois de mon ami Enfantin. Je ne veux pas examiner si la question du travail peut être abordée comme il l'entend ; mais convaincu, comme lui, qu'elle sera l'oeuvre capitale de votre règne et persuadé que vous voulez , saurez et pourrez l'entreprendre et l'accomplir, je crois remplir un devoir en vous soumettant dans toute leur originalité les réflexions du penseur le plus profond et le plus moral que je connaisse ¹²⁰⁹ ."** Rien que cela... !

De retour à Lyon, l'intercesseur exulte en étant mis au fait d'une lettre de Boismilon du 14 janvier qui l'y attend : elle lui apporte l'affirmation que le prince "tient à lire sérieusement" les lettres de son ami. Lui, comme il lui répond sans tarder et non sans une pointe d'orgueil, qui craignait que l'obligeante invitation du prince de continuer ses communications était **"un peu eau bénite de cour jetée à un homme qu'on estime et dont on veut ménager ce que l'on croit sa manie ."** Ainsi rasséréiné, il n'hésite plus à joindre... trois nouvelles lettres d'Enfantin, **"trois tout à fait intimes, trop intimes pour être communiquées au prince"** . Elles viennent s'ajouter aux quatre adressées directement au duc ! **"Vous, Monsieur, ajoutez-il, qui êtes un homme de coeur et de dévouement, vous comprendrez l'insistance opiniâtre que je mets à saisir l'homme de France auquel je crois le plus grand avenir, des idées de l'homme du monde auquel je crois le plus de portée ¹²¹⁰ ."** De quoi passer effectivement pour un "monomane" !

Et l'espérance reste nourrie d'une audience auprès du secrétaire du duc d'Orléans, et partant du duc lui-même, **"soit en mars si les Conseils [du commerce...] se réunissent ou en avril en allant à Londres."** Malheureusement, l'attente est déçue. Rentré de Londres et de Paris, le 31 mai 1841, Arlès-Dufour voile à peine sa déception auprès du duc d'Orléans : **"J'ai vivement regretté de ne pouvoir être admis à vous présenter mes devoirs respectueux. En sollicitant cette faveur, j'avais en vue d'entretenir V.A.R. de mon ami Enfantin et aussi de lui soumettre les observations que ma position indépendante et mes relations avec les hommes de tous les partis et de toutes les classes m'ont permis de faire pendant mon dernier séjour en Angleterre."** Commence-t-il à douter de la sincérité du prince à son égard ? En n'hésitant pas à joindre, une fois encore, un récent courrier d'Enfantin, - auquel **"votre Altesse Royale peut seule faire**

¹²⁰⁷ Lettre d'Enfantin, Bône, 23 décembre 1840, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 131).

¹²⁰⁸ OSSE, Vol. 11, p. 133.

¹²⁰⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Bordeaux, 21 janvier 1841, au duc d'Orléans (OSSE, Vol. 11, p. 134, ou ARS 7688/17).

¹²¹⁰ Lettre d'Arlès-Dufour à Boismilon, datée "... février 1841". Le lieu d'expédition de Montpellier est barré et remplacé par Lyon.

Ce texte (ARS 7688/17) est sur le même feuillet que celui de Bordeaux du 21 janvier 1841 au duc d'Orléans. Il est également reproduit in OSSE, Vol. 11, p. 135, exception faite de la visite annoncée "en mars si les Conseils se réunissent ou en avril en allant à Londres."

donner réponse - il se dit **"persuadé qu'avec Votre Altesse le chemin le plus court est la ligne droite, la franchise** ¹²¹¹ ."

"Un homme que l'on estime" croit-il pouvoir écrire de lui-même, **"des relations avec les hommes de tous les partis et de toutes les classes"** d'Angleterre excipe-t-il, le "monomane" se double-t-il d'un mégalomane ? Ne se méprend-il pas sur son compte en surestimant son audience à la Cour et à l'étranger ? Un futur proche va répondre négativement à ces questions. Mais, dans l'immédiat, en proie à un découragement passager, las d'attendre une réponse des Tuileries, il envisage **"de se renfermer tout à fait dans le cercle de ses affaires personnelles, en commençant par se retirer de la Chambre de commerce** ¹²¹² " ! Mais, tellement attaché à ses fonctions, il n'en continue pas moins d'assister aux délibérations...

Or, voici de quoi ramener le calme nécessaire dans son esprit. Le 17^e régiment d'infanterie légère, populaire par ses campagnes en Algérie, est de retour en métropole suscitant, à son tour, l'enthousiasme sur son passage. A sa tête, un valeureux et jeune colonel de dix neuf ans, blond et frêle, le duc d'Aumale, tout aussi séduisant et bienveillant que son aîné, le duc d'Orléans. Se sentant déjà investi des devoirs de sa future mission, l'héritier du trône multiplie les consignes à son frère ¹²¹³. Cette visite doit être un succès. **"Je vois que le séjour à Lyon sera le noeud de l'affaire, lui écrit-il. Si Lyon est solidement enlevé, tout ira bien jusqu'à Paris, où il y aura de nouveau quelques peines à se donner. [...] Le peuple de Lyon est militaire, impérialiste ; il y a beaucoup de soldats en retraite, peut-être pourrait-on s'en servir. [...] Il faut qu'à Lyon, Aumale tienne grand état - c'est indispensable pour cette ville - et qu'il fasse grand cas de tout ce qui est industriel** ¹²¹⁴ ." Et de recommander tout spécialement à ce titre, assure Cazelles ¹²¹⁵, la personnalité d'Arlès-Dufour.

Par une chaleur accablante, le 22 août 1841, le duc d'Aumale à la tête de ses troupes fait son entrée en ville par la commune de la Guillotière. Pendant trois jours, réceptions, distribution de prix, toasts, banquet de 1400 couverts, dîner offert aux notables se succèdent. Dans l'après-midi du 24, c'est la visite vivement conseillée, indispensable même, de la ville ouvrière de la Croix-Rousse et de ses canuts turbulents. Ici comme là, selon les consignes princières, Arlès-Dufour ne peut pas ne pas faire partie du cortège officiel, ni être exclu des visites des ateliers de soieries de Martinon, de Goy et enfin de Carquillat. Un tableau, "peint par C. Bonnefond", "tissé par Carquillat", "dessiné et mis en carte par A. Manin ¹²¹⁶", immortalise cette dernière visite. On y voit représentés le général baron Aymard, commandant la 7^e Division militaire, M. Jayr, conseiller d'état, préfet du Rhône, M. Cabias, maire de la Croix-Rousse, M. Riboud, président du conseil des prud'hommes et M. Mathevon, membre de la Chambre de commerce de Lyon, à l'exception - et sans vouloir, à notre tour, être taxé de monomanie - d'Arlès-Dufour ! Mathevon qui

¹²¹¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 31 mai 1841, au duc d'Orléans (ARS 7688/16).

¹²¹² OSSE, Vol. 11, p. 153.

¹²¹³ Selon, pour ce séjour lyonnais du duc d'Aumale, Raymond Cazelles, *op. cit.*, pp. 69-70.

¹²¹⁴ Du duc d'Orléans au duc d'Aumale, cité par Raymond Cazelles, *op. cit.*, pp. 69-70.

¹²¹⁵ Raymond Cazelles, *op. cit.*, p. 70.

¹²¹⁶ Selon les inscriptions portées sur le tableau même et reproduites sur le catalogue de l'Exposition juin-septembre 1986

Portraitistes lyonnais 1800-1914, Musée des Beaux-Arts Palais Saint-Pierre, Lyon. Ce tableau tissé (du moins l'un de ses exemplaires) est visible au Musée Historique des Tissus de Lyon.

commanda ce tableau a-t-il estimé que, par sa seule présence, l'organisme consulaire s'y trouvait déjà suffisamment représenté ...?

Au risque d'importuner, de déplaire, d'indisposer même, en plaidant inlassablement la cause d'Arlès-Dufour ne perd pas pour autant ses visées sociales auprès de ses interlocuteurs. Il avait attiré l'attention du duc d'Orléans sur l'amélioration à apporter au sort des travailleurs¹²¹⁷. Quelque mois après, il revient à la charge, cette fois auprès du secrétaire du même, M. de Boismilon, et termine sa lettre de février 1841, par ces mots : **"Je serai heureux si, tout en sacrifiant aux exigences du présent, il [le prince] pouvait préparer l'avenir en s'occupant un peu du travail et de l'ouvrier"**¹²¹⁸ ."

Toujours obsédé par ces problèmes, c'est, cette fois, à l'occasion du Congrès scientifique prévu mi-septembre à Lyon, dans le cadre de sa Section industrielle, qu'il entend bien intervenir. Lors de sa séance du 13 mai 1841, la Chambre de commerce avait été avisée de cette organisation et sollicitée sur les questions à débattre et la désignation de deux ou trois de ses membres pour participer aux travaux. Brosset, président en exercice, n'avait pas hésité à arrêter son choix ; il représenterait lui-même la Chambre, en compagnie d'Arlès-Dufour, désigné d'office bien qu'absent de Lyon. Connaissant bien son ami, toujours bouillonnant d'idées et passionné de tout, il savait par avance qu'il ne serait pas dépourvu de questions... Voici celles qu'il ne manque d'ailleurs pas de poser : 1° / **"Comment, sans blesser les principes de liberté et d'égalité, établir l'ordre et une certaine hiérarchie dans le commerce et l'industrie ? Comment associer l'ordre et la liberté ?"** Cette question découle du regret de l'abolition des maîtrises, des jurandes et des corporations par la Révolution ; elle fait écrire, en préalable, : **"Au lieu de faire une évolution, on fit une révolution et l'on passa d'un extrême à l'autre, du privilège qui paralyse à l'anarchie qui brûle et consume les forces."** - 2° / **"Comment les [les maîtres et les ouvriers] rapprocher, les associer ? Comment faire participer l'ouvrier au bénéfice du maître et lui faire, par là, désirer et bénir sa prospérité ?"** - 3° / **"Comment faire pour que l'ouvrier bénisse les machines ?"** . Ceci devant le machinisme **"appelé[] à révolutionner, ou plutôt à transformer le travail en délivrant l'homme de ce qu'il y a de plus matériel, de plus abrutissant. [...]"** **"L'ouvrier devrait donc le [...] bénir"** et pourtant il le maudit en raison de sa substitution brusque à lui et **"sans compensation immédiate"** . Et enfin, cette 4e question, réitérative, : **"Comment amener dans le travail physique, intellectuel et moral l'égalité de la rétribution pour l'homme et la femme ?"** , alors que, comme il le rappelle en introduisant cette interrogation, **"depuis Jésus, depuis dix-neuf siècles, l'égalité de l'homme et de la femme est [...] reconnue"**¹²¹⁹ ."

En somme, des questions toujours d'actualité ! Selon le document de la main d'Arlès-Dufour, ces questions furent **"acceptées, mais la discussion en a été ajournée à cause de leur gravité"** . En revanche, un journaliste contemporain, Louis Jasseron¹²²⁰, assure qu'Arlès-Dufour présenta, le 11 septembre 1841 à ce congrès, des *Considérations sur l'emploi d'une dérivation du Rhône comme force motrice*, et ajoute le commentaire suivant :

¹²¹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, 3 juin 1840, au duc d'Orléans, citée supra.

¹²¹⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, ? février 1841, à Boismilon, déjà citée (OSSE, Vol. 11, p. 136).

¹²¹⁹ Questions proposées par Arlès-Dufour à la Section industrielle du Congrès scientifique de France dans la session de septembre 1841 tenue à Lyon (Archives familiales). Pour mémoire, Fernand Rude in Commémoration du centenaire de la fondation de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône, *op. cit.*, rappelle les trois dernières questions.

¹²²⁰ Selon Henri Hours, Maryannick Lavigne-Louis, Marie-Madeleine Vallette d'Osia, Lyon - Le cimetière de Loyasse, p. 297, *op. cit.* : "Louis Jasseron, né et mort à Lyon, 9 octobre 1892 - 10 juillet 1964, rédacteur en chef de La République lyonnaise (1927-1944), secrétaire général et animateur de la Société d'étude et d'histoire de Lyon - Rive Gauche."

"Il y prévoyait la production d'une force de vingt mille chevaux, tirée de diverses chutes sur le cours du Rhône et jugeait inquiétante la prodigalité avec laquelle on "gaspillait" la houille ¹²²¹ ." Quelles prémonitions !

Trois mois après, appelé pour le Conseil général du commerce, il est à Paris. Ainsi que nous l'avons vu, et comme à l'accoutumée, il y mène grand train¹²²². Toutefois, l'énumération des festivités du séjour n'est pas close. C'est également, en compagnie des époux Duveyrier, Charles et Ellen Claire au savoureux accent britannique, une soirée "chez Melesville¹²²³". Melesville, auteur à succès des plus prolifiques¹²²⁴, aussi co-auteur de comédies et de livrets d'opéras et d'opéras-comiques avec Eugène Scribe, est le pseudonyme sous lequel est connu, au théâtre, Anne-Honoré-Joseph Duveyrier, le demi-frère de Charles Duveyrier, de quinze ans son aîné. Tous deux ont d'ailleurs souvent collaboré depuis 1834, à divers ouvrages représentés avec succès au Théâtre Français, à celui des Variétés du Gymnase, etc. Les débuts d'auteur dramatique de Charles qui a définitivement abandonné la carrière d'avocat, ne pouvaient qu'en être facilités¹²²⁵. Il n'est pas sans sel de rappeler que l'un des premiers ouvrages qu'il a signés seul, un drame en cinq actes, créé en 1835 sur une musique de Piccinni, est intitulé... *Le monomane* !

Et si, au cours de la soirée, on a sans doute parlé théâtre, on a aussi bu à la santé de Pauline "et à celle du futur moutard". Car, pendant que François profite pleinement de la vie parisienne, Pauline et leurs enfants - Gustave, Adélaïde et Alphonse, respectivement âgés de treize, douze et sept ans - attendent impatiemment cette naissance. Elle surviendra le 3 juin 1842 à sept heures trente du matin. Sans tarder, à une heure de l'après-midi, **"M. Arlès François, Barthélemy, chevalier de la Légion d'honneur, négociant à Lyon, demeurant à la Guillotière, quai d'Albret n° 4, âgé de quarante-trois ans ¹²²⁶ "** déclarera

¹²²¹ Louis Jasseron, "Un des fondateurs de l'Ecole centrale lyonnaise, F.- B. Arlès-Dufour eut le premier l'idée d'un tunnel sous la Croix-Rousse", La vie lyonnaise, 1956, n° 35 (Pour mémoire, art. cit. in XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères). Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de trouver confirmation de l'attribution de cette seconde paternité. La question de la traversée du chemin de fer de Paris à la Méditerranée par la ville de Lyon a fait l'objet d'une délibération de la CCL, lors de sa séance extraordinaire du 17 septembre 1845. Elle occupe cinq longues pages, n°693 à 697, du Registre des Délibérations. L'Assemblée avait à choisir entre le percement de la "montagne de Fourvière" et celui de la "montagne de la Croix-Rousse", sur un rapport de la Commission des Intérêts publics favorable à la première solution. Celle-ci fut adoptée par l'Assemblée. Pour mémoire, Arlès-Dufour n'était pas membre de la Commission en question, mais, comme toujours, de la Commission des manufactures ; ceci ne le privait évidemment pas d'émettre la suggestion qui lui est prêtée en raison de son activité dans le domaine ferroviaire. Pour mémoire encore, à la date du 17 septembre 1845 il se trouvait en Angleterre et a été absent aux séances de la CCL comprises entre le 10 juillet et le 2 octobre 1845.

¹²²² Cf. XVII - Un nouveau départ.

¹²²³ Lettre d'Arlès-Dufour, 11 janvier 1842, à sa femme, déjà citée au chapitre précédent.

¹²²⁴ Il est l'auteur original ou le coauteur de plus de trois cents ouvrages dramatiques. Sa notoriété fut telle qu'il assumait la présidence de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (S.A.C.D.) pour l'exercice 1855/1856 et les trois exercices 1857/1860, quelques années après Scribe et immédiatement après Victor Hugo.

¹²²⁵ La liste de ses ouvrages en des genres différents (comédie, vaudeville, drame, opéra-comique, opéra) atteint la vingtaine. Parmi elles, à noter, en collaboration avec Scribe pour le livret et Verdi pour la musique, l'opéra en cinq actes, Les Vêpres siciliennes, représenté à l'Académie impériale de musique le 13 juin 1855. La production théâtrale de Duveyrier ne fut pas uniformément satisfaisante. Par lettre du 28 juin 1840, Enfantin écrit à l'un de ses correspondants : "Charles voit son théâtre mort." (OSSE, Vol. 11, p. 60).

¹²²⁶ Selon acte de naissance n° 426 de la commune de la Guillotière du 3 juin 1842. Les témoins sont "Messieurs Frédéric Guillaume Boëll, rentier, cours Bourbon (actuelle avenue de Saxe) n° 4, âgé de soixante ans, et Guesdon Edouard [?], négociant à Lyon, domicilié à la Guillotière, place Louis-Seize [actuelle place Lyautey], âgé de quarante ans".

la naissance de François-Henry-Armand¹²²⁷. L'adjoint Million, chargé de l'enregistrer, ne manqua vraisemblablement pas de complimenter son conseiller municipal pour l'heureux événement. Est-ce ce magistrat qui stoppa net le signataire de l'acte administratif et lui fit ensuite biffer les trois premières lettres du nom de sa femme au prétexte qu'il ne s'agissait pas de son exact patronyme ?

Le repas de midi pris au domicile de Melesville, cette même journée du 10 janvier 1842 est marquée d'une autre réception, à la fois flatteuse et prestigieuse. Cependant, l'ancien saute-ruisseau la narre, mêlée à d'autres détails, comme un événement, somme toute, naturel. Voici comment : **"Le soir, concert par les Italiens chez le duc d'Orléans. Beaucoup d'hommes, peu de dames avec force diamants, les gants quart-longes sans garniture. Coiffures diverses mais toutes basses, beaucoup de demi-turbans posés en arrière, tous avec or ou argent. Beaucoup d'écharpes arabes, mais pas une aussi belle que la tienne."** Sans doute, un souvenir des pérégrinations algériennes d'Enfantin...

"La duchesse¹²²⁸ a parlé, poursuit le narrateur, non seulement à toutes les dames, mais presque à tous les hommes. A un monsieur près de moi, elle a dit : "Vous venez d'Allemagne, vous avez vu la Saxe, c'est un beau pays, un peuple heureux. Connaissez-vous ce pays, Messieurs ?" J'étais sur le point de dire : "Je crois bien que je le connais ; à preuve que j'ai épousé une brave et jolie Saxonne !" La princesse n'est pas jolie, mais elle est agréable et s'exprime admirablement en français. Le prince a été charmant pour tous et il m'a fait personnellement un très bienveillant accueil, me témoignant le désir de me revoir¹²²⁹ ."

Hélas, six mois plus tard, le 13 juillet 1842, le valeureux combattant d'Algérie trouvait accidentellement la mort, les chevaux de sa voiture s'étant emballés, entre les Tuileries et le château de Neuilly, à hauteur de la porte Maillot, sur le chemin dit de la Révolte¹²³⁰. En souvenir de ses intrépides combats et à la mémoire du prince, une statue équestre sera érigée par la ville d'Alger sur l'une de ses plus importantes places, la place du Gouvernement, qui fut alors surnommée place du Cheval. Elle sera renversée puis détruite, au moment de l'indépendance de ce pays en juillet 1962, exactement cent vingt ans après la mort du duc d'Orléans.

Pour Enfantin, cette disparition brutale, toute cruelle soit-elle, ne changeait en rien sa situation, ni les espoirs longtemps entretenus, largement déçus et définitivement abandonnés : il lui avait été proposé un poste de sous-préfet¹²³¹ ! **"Adieu, ami, je suis malingre et triste¹²³² "**, s'était-il plaint, auparavant, auprès de son fidèle correspondant lyonnais, le 11 octobre 1841. La dysenterie, attribuée à l'influence néfaste des eaux d'Oran, devait le convaincre - aisément ! - de la nécessité, quelques jours après, d'un retour

¹²²⁷ Ce dernier prénom est le prénom usuel.

¹²²⁸ Selon J.- M. Bouillat, Duc d'Orléans, ..., *op. cit.*, : Née princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin et mariée, sur les conseils et l'appui du roi de Prusse, à Fontainebleau au duc d'Orléans le 30 mai 1837. Charmante et parfaitement élevée, elle avait, aux yeux de la majorité des Français, le tort d'appartenir à la religion luthérienne. Diverses mesures adoptées par Molé, successeur de Thiers, apaisèrent les esprits, dont la réouverture de l'église Saint-Germain l'Auxerrois et l'amnistie de divers prisonniers.

¹²²⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, à Paris, à Pauline du 11 janvier 1842, citée.

¹²³⁰ J.- M. Bouillat, Duc d'Orléans, ..., *op. cit.*

¹²³¹ Lettre d'Enfantin, Curson, 1er avril 1842, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 34, p. 120) : "...En écoutant Saint-Cyr lui parler de moi, l'impression qu'en éprouve le prince se rend assez bien par cette phrase de lui, à peu près textuelle : Je suis tout disposé à appuyer la demande que ferait M. Enfantin d'une sous-préfecture."

¹²³² Lettre d'Enfantin, Oran, 11 octobre 1841, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 157).

prématuré vers la métropole. Embarqué à Mers-el-Kebir sur le bâtiment *Le Cerbère* le 20 octobre à destination de Port-Vendres, le 28 il est à Marseille, et le 31 dans son village drômois de Curson. Rapidement, il se plonge dans la rédaction de ses rapports officiels et de ses observations personnelles. Mais si son épais ouvrage intitulé *Colonisation de l'Algérie* paraît dès 1843¹²³³, Enfantin ne néglige pas pour cela de cultiver de nouveaux projets et d'écrire selon le caprice de sa verve. Après une attaque en règle du cours d'ouverture d'économie politique de Michel Chevalier au Collège de France, objet d'une lettre à "(s)on cher Arlès"¹²³⁴, c'est à ce dernier que, quelques semaines plus tard, il réserve ses propos acides pour condamner une lourde infraction à sa doctrine. **"Mais comment diable avez-vous pu voir ainsi de travers ? [...] Sur qui voulez-vous que je compte pour être compris dans mon utilité, au milieu de ce monde de propriétaires qui tremblent en relevant leurs moustaches nationales, et de propriétaires qui grondent en sournois butors ..."**, questionne-t-il. Dès la première ligne, il l'avait apostrophé : **"Ah ! Sacré propriétaire que vous êtes, vous voilà donc déjà comme ils sont tous !"** Et pour constater plus loin : **"Comme votre nouvelle qualité a porté malheur à votre perspicacité"¹²³⁵ ! "**

L'objet du litige, on en trouve la trace dans le *Livre particulier*¹²³⁶ du "propriétaire", puisque nouveau propriétaire, effectivement, il y a ! Une page, la page 18, est particulièrement réservée ; elle porte le titre : "Propriété d'Oullins".

Oullins, situé à six kilomètres de Lyon, sur la route de Saint-Etienne, est à l'époque un petit village, entouré de vignes et de prés baignés par un ruisseau, l'Yzeron. Arlès-Dufour a décidé de céder à la caractéristique de l'époque pour les chefs d'entreprise, celle d'avoir une "campagne" à proximité de la ville. Il s'est déjà ouvert de cette intention à Enfantin puisque celui-ci la condamne dans sa correspondance du 27 février 1842. L'achat est noté au *Livre particulier* pour avoir été effectué le 1er mars et payé le 13 février de l'année suivante "par Bruyn notaire", pour un montant de 32.000 F. D'après l'acte de partage de la succession des époux François Barthélemy et Pauline Arlès-Dufour, l'acte correspondant a bien été passé chez Me Bruyn, notaire, mais le 28 juin 1843 et pour un montant de 18.000 F seulement déclaré... Et si la superficie exacte n'y est pas précisée (2 à 3 hectares¹²³⁷), il nous apprend que sont concernés **"divers immeubles près de la grande route [de Lyon à Saint-Etienne] et de la rivière [l'Yzeron], consistant en bâtiments et pavillon, jardins, vignes, terres et brotteaux."**

Mais il ne s'agit là que d'une première acquisition. D'autres suivront, par achat, adjudication ou voie d'échange : dix-sept au total, en vingt-six ans, entre 1843 et 1869¹²³⁸ ! Dans le cadre du présent chapitre, quatre autres opérations sont enregistrées les 3 janvier 1845, 13 avril 1847, 11 août 1847, enfin le 18 mars 1848. Des occasions sont à saisir qu'il est important de ne pas laisser passer ; certaines d'entre elles sont peut-être aussi suscitées, dans une recherche de qualité d'environnement, pour goûter, à son tour et tel

¹²³³ Enfantin, *Colonisation de l'Algérie*, *op. cit.*

¹²³⁴ Lettre d'Enfantin, Curson, 16 décembre 1841, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 161).

¹²³⁵ Lettre d'Enfantin, 27 février 1842, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 172).

¹²³⁶ Arlès-Dufour, *Livre particulier*, cité.

¹²³⁷ "Environ 2 [ou 3 ? - chiffre surchargé] hectares", au prix de 32.000 F et 1.513,35 F de frais de notaire et d'enregistrement, selon *Livre particulier*, cité. Vendeur Etienne Bressand, 4 rue Saint-Jean Lyon.

¹²³⁸ Selon acte d'achat de Mme Adélaïde Arlès-Dufour, épouse Maurice EX \f nom «Chabrières (Adélaïde)», aux autres héritiers de la propriété d'Oullins, passé chez Maître Lombard-Morel, notaire à Lyon, le 6 juillet 1883.

Rousseau, **"une profonde et douce solitude"**. Ainsi, la propriété va successivement s'accroître de : 1/ **"douze cent dix neuf mètres de terrain, notamment pour former une avenue rendant de la propriété de l'acquéreur à la grande route** ¹²³⁹ " - 2/ **"un tènement de vignes, terre, carrière, jardin et saulée d'une contenance de quarante neuf ares, situé le long de l'Yzeron, à l'ouest des immeubles que possédait déjà M. Arlès-Dufour** ¹²⁴⁰ " - 3/ **"une vigne de la contenance de cinquante-et-un ares, soixante-douze centiares** ¹²⁴¹ " - 4/ **"d'immeubles [...] au bord de la rivière, traversés par le chemin des Buisses dont la vente était poursuivie contre M. Mathieu Jules Félicité Leguillier, ancien avoué à Lyon. Ces immeubles les joignaient, au levant, aux acquis de M. Blanc et, au couchant, [à] la vigne acquise de Mme Revay** ¹²⁴² ." A elle seule, cette propriété s'étend sur une superficie de deux hectares. Ajoutons que l'ensemble de la "propriété d'Oullins", selon le récapitulatif correspondant du *Livre particulier* en 1855, en couvrira huit, et, en définitive, "plus de onze"¹²⁴³, ceci sans vouloir trop anticiper ! Sans vouloir, non plus, faire frémir les mânes d'Enfantin...

Pour l'heure, s'il garde un oeil fixé sur l'Algérie, le Père cultive - déjà - quelques nouvelles idées. A Paris, en octobre 1842, il profite de son séjour pour rencontrer, introduit par les Talabot, diverses personnalités des ministères et de la Cour dont le jeune frère du regretté duc d'Orléans, le duc d'Aumale. Les Talabot, il les voit souvent, confie-t-il à Arlès-Dufour, avant d'ajouter : **"Ce nom seul vous suffira pour vous donner la mesure de ce qui roule dans ma tête ; il me serait même impossible de le formuler autrement et plus clairement** ¹²⁴⁴ ." Déjà important, le rythme d'échange de courriers entre les deux hommes, va s'accélérer : du 1er janvier 1841 au 28 mai 1864, on ne décompte pas moins de 1216 lettres adressées par Arlès-Dufour à Enfantin, soit en moyenne 52 lettres par an et une par semaine¹²⁴⁵ ...

Auparavant, dans le courant du mois de septembre, ils s'étaient tous deux retrouvés à Londres. Arlès-Dufour qui paraît vouloir associer davantage sa femme à ses activités n'y attendait pas son compère. Le 6 de ce mois, il transmet quelques nouvelles à Pauline : **" [...] Je t'ai fait communiquer ma lettre de la maison parce que cela te tient au courant de mes actes et aussi des affaires du commerce qu'il est bon que tu connaisses. Tu as vu que je ne perds pas mon temps. Ce matin, j'ai été surpris par l'arrivée d'Enfantin et**

¹²³⁹ Valeur portée sur l'acte en question : 2.100 F, mais précisée sur le Livre particulier pour 8.337 F et 378, 20 F de frais de notaire et d'enregistrement - Vendeur Etienne Jolivet, fabricant de bleu de Prusse, demeurant à Oullins.

¹²⁴⁰ Le prix de cette transaction ne figure pas sur l'acte au contraire du Livre particulier où il est mentionné pour un montant total, réglé en plusieurs fois, de 8.371,10 F - Vendeur Jean-Marie Blanc, secrétaire de la mairie d'Oullins.

¹²⁴¹ Le prix de cette transaction ne figure pas sur l'acte, au contraire du Livre particulier où il est mentionné pour un montant de 4.091, 65 F - Vendeur Mme Vve Revay, Oullins.

¹²⁴² Selon acte : audience des criées du Tribunal civil de Lyon du 18 mars 1845 et quittance de Me Berloty, notaire à Lyon, (montant non précisé) du 20 août 1849. Selon Livre particulier, prix de l'acquisition, soldée en 1849, : 8.000 F.

¹²⁴³ Cette propriété a été vendue, le 20 mars 1929, par les consorts EX lf nom «Chabrières (Adélaïde)» à la ville d'Oullins, par acte passé chez Maître Permezol, notaire à Lyon, au prix de 1.800.000 F "en vue de la création d'un parc public dénommé "Parc EX lf nom «Chabrières (Adélaïde)»-Arlès". Ce parc est toujours magnifiquement entretenu ; près de l'ancienne maison d'Arlès-Dufour, figure le buste du Père Enfantin.

¹²⁴⁴ Lettre d'Enfantin, s.d., à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 182).

¹²⁴⁵ Dans les seuls cartons, au nombre de sept n° 7682 à 7687, des archives de l'Arsenal (sans compter les correspondances réparties dans les autres...), H.- R. d'Allemagne, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal..., *op. cit.*, p. 28.

de son fils [Arthur]. Ils logent près de Curie et vivent chez lui ¹²⁴⁶ . Malheureusement, je n'aurai pas le temps, vivant à Park Hill [chez son ami Leaf], de les voir. Cependant, ils feront avec moi la tournée de Leeds et Manchester. Ils comptent rester jusqu'à fin courant ¹²⁴⁷ ."

Toujours de Londres, la lettre suivante, datée du 16 même mois, est bien orageuse. Riche d'enseignements sous divers aspects, cédon's la place à son rédacteur pour cette confession dans laquelle il se découvre tout entier :

Ma brave amie. Ta lettre du 8 est bien dure, et quoique la plupart des reproches que tu m'adresses soient fondés, tu les exagères comme toujours. Qui donc rend plus justice que moi à tes excellentes qualités et surtout à ton sentiment du devoir. Mais ce sentiment même, tu l'exagères et surtout tu le pousses à des choses qui te prennent du temps, de la bonne humeur et de la santé et qui n'en valent pas la peine. Avec cela, et je ne te le reproche pas car c'est ta nature, tu es essentiellement critique, tu ne vois des choses et des hommes que le mauvais côté. Il n'y a pas un ami, pas un étranger même, qui ne rende plus justice à mes qualités que toi. Tu ne sais pas faire la part des défauts qui en sont la conséquence ; tu ne sais pas les supporter parce que tu ne vois qu'eux et que, lorsqu'ils te frappent, tu oublies les qualités. Il en est de même pour les enfants et les domestiques. Enfin, Dieu nous a faits ainsi, et il nous a réunis, ce dont je lui rends grâce chaque jour, tout en le priant de nous inspirer le désir et les moyens de nous améliorer. Si tu avais bien voulu suivre un peu plus le mouvement de mes affaires, tu comprendrais que, sous peine de reculer, il faut que j'avance, et pour cela, je ne dois pas m'endormir et je ne m'endormirai pas. Je mentirais si je disais que l'amour-propre n'est pas pour beaucoup dans mon désir de pousser les affaires ; mais ce qu'y s'y trouve néanmoins, aussi fortement, c'est l'ambition de te donner une position, où raisonnablement tu puisses mépriser les économies qui rendent la vie si mesquine, si tourmentée, si ignoble quelquefois. Dieu m'est témoin que, tout en désirant profiter moi-même de l'aisance que je vous prépare par mes efforts constants, j'y compte peu ! Et si je suivais mon goût, mes aspirations, ma vocation, je mépriserais la gloire ou la gloriole de la fortune pour chercher une gloire sociale. Moi aussi, je me fais violence quand je vais à Zurich, à Crefeld, à Londres, à Manchester, de porte en porte comme un misérable commis-voyageur, solliciter des commissions, faire l'article, et exposer ma dignité d'homme à maint mauvais compliment. Je me fais violence quand je passe mes journées dans les magasins d'Old Change à parler à d'ignorants commis. J'aimerais bien mieux aller voir les hommes intelligents que je connais et qui me font accueil ; j'aimerais bien mieux étudier la misère des classes pauvres et chercher les remèdes que Dieu ne manquera pas d'envoyer.

¹²⁴⁶ Il s'agit du docteur Pierre Curie, ancien saint-simonien du moins de coeur. "Si vous écrivez en Afrique, dites que nous concevons toujours l'affection la plus tendre et que nous serons fort heureux lorsqu'arrivera le jour où sera accomplie la promesse qui nous a été faite", écrit-il de Brook Grov. Square, Londres, à Arlès-Dufour le 11 octobre 1840 (Archives familiales). Emule de Hahnemann, il espère, selon le même courrier, par le travail qu'il prépare, "établir l'homéopathie en science et en science positive et irrécusable" et "assurer par cet ouvrage le triomphe absolu de l'homéopathie." Arlès-Dufour n'hésite pas à le consulter en cas de besoin.

¹²⁴⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, 6 septembre 1842, à sa femme (Archives familiales).

J'aimerais mieux courir avec Enfantin. Moi, je ne suis pas par nature, comme toi, un homme de devoir et j'ai plus de peine à le faire que toi et, cependant, je ne crois pas y avoir sérieusement manqué. Moi, tout en souffrant de ton humeur, je n'ai jamais cessé de te rendre pleine justice [...]. Ce qui n'empêche pas que j'ai la fièvre d'impatience de te rejoindre et d'embrasser toi et nos bons enfants¹²⁴⁸.

Malgré cette ombre passagère, la hâte de rejoindre sa famille l'amène à envisager de quitter "la malle à Chalon pour la vapeur." Les derniers développements que connaît la batellerie sont bien appréciables pour raccourcir les délais de séparation !

De même, se félicite-t-il, au cours de la même année, dans la *Revue du Lyonnais*, des améliorations successives apportées par l'administration des douanes dans sa présentation du *Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1840*. Cette satisfaction est néanmoins assortie de l'espoir de voir publié "ce précieux travail" dans les quatre premiers mois suivant la clôture de l'année, et non onze mois après. C'est l'occasion aussi pour lui, dans ce court texte de neuf pages, d'actualiser son écrit public *Un mot sur les fabriques étrangères de soieries...*¹²⁴⁹ - il remonte déjà à huit ans - et de ***"prouver à tous l'importance relative et progressive d'une industrie qui n'a jamais demandé au pays ni primes, ni prohibitions."*** Occasion encore de revenir, en conclusion, sur ses thèmes favoris : ***"Espérons qu'enfin notre gouvernement sortira franchement et sans arrière-pensée de l'ornière impériale du système continental qui mène droit à l'isolement des peuples, en cherchant à faire produire à chacun d'eux, et sans consulter ses aptitudes, tout ce dont il a besoin ; système sauvage et barbare qui, en entretenant les préjugés nationaux, perpétuerait la guerre ; système sacrilège qui ne doit et ne peut durer, puisqu'il est contraire à la volonté de Dieu qui donne pour but aux individus, comme aux peuples, comme aux mondes, l'harmonie, l'association"***¹²⁵⁰.

L'espoir inlassablement entretenu mais toujours vain, la Chambre de commerce de Lyon, le 26 janvier 1843, après un vif plaidoyer de Brosset, son président, réitère le voeu ***"que le gouvernement du Roi soit instamment prié d'aviser à la conclusion de traités propres à favoriser la liberté des échanges commerciaux"***¹²⁵¹. Bien sûr, Arlès-Dufour est présent aux côtés de son ami.

Toutefois, sur les cinq séances suivantes, il n'assiste qu'à une seule, celle du 6 avril, avant de ne faire sa réapparition que le 11 mai. A cette dernière date, ce sera, entre autres sujets abordés, pour observer, avec ses collègues, l'incompatibilité de la position de M. Berry, nouveau Consul des Etats-Unis à Lyon, et celle d'ancien commerçant lyonnais toujours sous le coup d'une menace de faillite depuis 1837, au gré de ses débiteurs. A la même époque, le premier des prédécesseurs de cet agent diplomatique, le plus populaire des romanciers américains poursuit sa narration des exploits des Peaux-rouges contre les Blancs¹²⁵².

¹²⁴⁸ *Ibid.*, 16 septembre 1842 (Archives familiales).

¹²⁴⁹ *Op. cit.*

¹²⁵⁰ Arlès-Dufour, "Importance de l'industrie des soies et soieries", art. cit., *Revue du Lyonnais*, p. 56-64. Partie de cet article est reproduite par J.-F. Brunel, *Tableau historique, administratif et industriel de la Ville de La Croix-Rousse, op. cit.*, pp. 76-77.

¹²⁵¹ CCL, Registre des délibérations, 26 janvier 1843.

¹²⁵² Il s'agit, bien entendu, de Fenimore Cooper (Pour mémoire, cf. XVI - Des balles et des boulets).

Divers déplacements justifient-ils cette inhabituelle faiblesse d'assiduité aux délibérations de la Chambre ? De nouvelles difficultés de santé sont-elles rencontrées ? Pour quelles raisons, dès le lendemain, démissionne-t-il de son mandat de conseiller municipal de La Guillotière¹²⁵³ ? Cette démission est-elle due à l'approche du débat devant opposer les deux premières villes du département, Lyon et La Guillotière, qui se posent en rivales au sujet de l'emplacement du "débarcadère"¹²⁵⁴ : Lyon et sa presqu'île de Perrache ou La Guillotière ? Toujours est-il que, daté du jour même de cette dernière séance, le 11 mai 1843, le dirigeant consulaire rédige des *Instructions pour ma femme en cas de mort*¹²⁵⁵, revenant en cela sur ses dispositions testamentaires de 1836 et 1837¹²⁵⁶.

Au vrai, à l'âge de quarante-cinq ans, les espérances de vie s'amenuisent grandement à l'époque. Son fils aîné, naturellement appelé à lui succéder, a fêté, depuis peu son quatorzième anniversaire. Aussi, **"avant que Gustave puisse prendre la direction des affaires et de la famille, voici ce que je crois devoir te conseiller"**, consigne-t-il à l'intention de son épouse, **"s'il plaît à Dieu de m'appeler le premier"**.

D'emblée, la première recommandation s'étale, conforme à la précédente du 9 mai 1837 : **"Consulte pour la direction intellectuelle et morale des enfants, surtout pour Adélaïde [leur unique fille], mon ami Prosper Infantin, et, quoiqu'on te dise, aie en son jugement et ses conseils la plus entière confiance."**

En vue de la poursuite d'une gestion aussi favorable que possible des intérêts familiaux, suit, dans le paragraphe suivant, une liste de relations proches auxquelles est accordée, sur ce plan, toute confiance. La voici : **"Pour la direction de la fortune et des affaires, consulte Messieurs Dugas, Albert Dufour [- Feronce], Brosset, Arlès, Boëll, [ici un nom rendu illisible], qui s'empresseront certainement de t'assister."**

Une autre suit encore, celle des amis auxquels, à travers le monde, "tu peux au besoin, recommander les enfants [...], après nos parents Arlès et Albert Dufour :

"A Lyon : Holstein, Brosset aîné, Régnier,

"A Paris : Martin [- Paschoud] le pasteur, si Dieu le conserve, Duveyrier, Michel Chevalier, Thurneyssen,

"A Londres : William Leaf, Docteur Curie, G. R. Porter, et même le brave M. Castle,

"A Leipsic : le bon, l'excellent Schletter, Louis Sellier,

"Et partout où ils seront : Aubert Armand aujourd'hui à Saint-Pierre Martinique, Bruneau aujourd'hui en Egypte, Prunelle, Delahante, Macker, Drut aujourd'hui en Sibérie."

Tel est l'état actuel des relations affectives du testateur. Quant à sa maison - cette "mine d'or"¹²⁵⁷ -, outre les quelques éléments déjà rencontrés et grâce aux dispositions suivantes à prendre, la situation générale des affaires s'éclaire davantage. De même, certains noms relevés jusqu'alors, ici ou là, reçoivent, en quelque sorte, leur affectation, alors que de

¹²⁵³ Pour mémoire, cf. chapitre XVII - Un nouveau départ...

¹²⁵⁴ Future gare du chemin de fer.

¹²⁵⁵ Les instructions... d'Arlès-Dufour du 11 mai 1843 qui auront pourtant perdu une partie de leur valeur sont complétées de quelques lignes les 24 janvier 1858 et 18 janvier 1861 (Archives familiales). Un nouveau testament sera rédigé ultérieurement.

¹²⁵⁶ Pour mémoire, chapitre XVII - Un nouveau départ.

¹²⁵⁷ Phrase citée au chapitre XVII - Un nouveau départ, rappelée ici pour mémoire : "La maison que j'ai fondée est une mine d'or, si l'exploitation se soutient sur les bases droites et loyales que j'ai suivies et même tracées."

nouveaux apparaissent. Cette maison, il convient à tout prix d'en conserver la propriété, afin de la transmettre aux garçons. Dans ce but, l'intéressement aux résultats est la clef, plus exactement "l'association". Les principaux collaborateurs de Lyon, Tauchnitz ou Mahler - qui semble avoir perdu une part de son prestige, son nom avait d'ailleurs été omis - et Razuret qui méritent toute confiance, se verraient accorder chacun 15% des bénéfices mais aussi des pertes. Une part moindre, 2 à 3% d'abord, est à envisager en faveur de Blumer ou de tout autre commis. L'effectif du personnel lyonnais comprend donc au moins six employés. D'associés, il n'en est pas question même s'il est vrai, comme vu plus haut, qu'Arlès-Dufour est majoritaire à près de 70%.

Par contre, pour Saint-Etienne et pour Zurich (*sic*), il convient de se concerter avec eux ; sont-ils Lyonnais ou locaux, voire de nationalité étrangère comme Dufour-Feronce ? Dans chacune de ces villes, l'association est préconisée avec, respectivement, Bancel et Abeyg. En ce qui concerne la succursale de Paris, gérée par le cousin Arlès, sans doute en raison de son éloignement, libre choix est laissé "de la céder à condition..." à Albert Dufour et au gestionnaire. A Saint-Etienne, Bancel désirera certainement "être nommé" ; l'éventuelle dénomination de la succursale devra être celle de **"F. Arlès-Dufour, Bancel et Cie"**. **Mais, à Lyon, "la raison doit rester F. Arlès-Dufour"** .

"Dans tous les cas, et pour tout ce que l'on fera, il faut agir sans délai, recommande-t-il, car je ne serai pas encore au champ du repos que déjà mes concurrents accableront mes clients d'offres et de sollicitations ; il est donc de la plus haute importance que, très peu de jours après ma mort, une circulaire paraisse annonçant que la maison continue. Tu auras soin d'apostiller toi-même, selon ton coeur et ta raison, la circulaire pour les pratiques importantes." Suit le texte à adresser devant aviser la clientèle de ce décès qui **"ne changera pas la marche de [l]a maison qui continuera sous la raison Arlès-Dufour."** A relever, au passage, que l'initiale du prénom de François y a été raturée par le rédacteur qui l'avait machinalement apposée dans le contenu de ses instructions. Il n'est toujours pas fait mention d'un quelconque associé préexistant. Pour ceux à venir dans les conditions envisagées ci-dessus, leur signature figurera aux côtés de celle de la "Vve Arlès-Dufour", seule propriétaire d'un établissement dont la prospérité, est-il dit, était attribuée aux **"principes de droiture et de loyauté"** de son mari.

Et si la santé de Pauline, selon son mari, ne lui permet pas de s'occuper, avec plaisir pour elle, avec fruit pour les enfants, de leur instruction, il lui est recommandé de se contenter de leur donner son **"bon exemple, et, autant qu'il est en leur nature, [s]on esprit d'ordre, s[on] sentiment du devoir."** Mais aussi, **"pour remplir le vide qui [te] restera, de surveiller la maison de commerce, autant que l'usage le permet à une femme"** ... Pour ceci, il lui appartiendra de se mettre au courant des affaires, des crédits accordés ou demandés : un cauchemar pour lui depuis 1837 et qui ne cessera pas ! Et, encourageant, : **"Enfin, tâche d'être à même d'imprimer la haute direction. C'est plus facile que tu ne crois."**

Réticent à l'égard de Gustave, le fils aîné auquel est avant tout destinée la maison - "il mûrira tard" ! -, il se tracasse pour l'avenir de sa fille Adélaïde. **"Et comme tant de fois dit [...], il lui faut avant tout, selon moi, pour mari un homme de coeur, un brave garçon, plutôt un homme capable de travailler qu'un homme riche par héritage, plutôt un homme obligé de travailler qu'un homme pouvant s'en passer. Plus que jamais et plus nous irons, l'oisiveté sera la mère de tous les vices. D'ailleurs, la baisse continue de l'intérêt de l'argent détruira bientôt l'oisiveté."** En somme : un gendre à l'image du beau-père, la condamnation implicite du privilège de l'héritage, et la confirmation du principe

"à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses oeuvres" ... Les faits ne lui donneront pas tort. Si, à l'époque, la fortune était surtout entre les mains des rentiers, la première place, vingt cinq ans plus tard, appartiendra aux négociants et aux industriels¹²⁵⁸.

Quant aux deux autres enfants, Prosper (plus couramment prénommé Alphonse) et Armand, ils sont trop jeunes encore. Cependant, pour eux comme pour les autres, il est revenu sur la recommandation déjà faite : **"Mais, je le répète, consulte surtout le Père pour la direction de tous nos enfants, et même pour la direction de leur fortune et de vos affaires. Souviens-toi, souvenez-vous que cet homme est à mes yeux le plus grand, le plus sage, le plus moral. Un jour viendra où le monde lui rendra cette justice ; mais probablement alors, ni lui ni moi ne serons plus matériellement, visiblement avec vous ; mais nous y serons cependant, car nous vivrons en vous, et jouirons ou souffrirons selon que vous ferez le bien ou le mal."** **"D'ici là, conclut-il, il y aura dans le monde politique et moral de grands changements et de terribles orages qui bouleverseront bien des fortunes, bien des positions que je laisse parfaitement établies."**

Ces *instructions en cas de mort* restèrent heureusement dans le secret de leur enveloppe ; pour plusieurs décennies encore. Leur rédacteur, après ce bouleversement qu'il avait pressenti, pouvait écrire : **"En 1848, malgré la Révolution, sans la valeur industrielle, au lieu de perdre 34.000 F, on aurait gagné 180.000. Cela prouve qu'il vaut mieux avoir son capital en débiteur ou en marchandises qu'en rentes ou actions"**¹²⁵⁹ ."

Des actions, il en était devenu porteur pour un nombre parfois important. Parmi elles, vingt de la Banque de Lyon lui avaient permis de réintégrer sa place de censeur, abandonnée huit ans plus tôt, et, lors de l'assemblée générale du 22 janvier 1846, d'y présenter es-qualités la situation de la banque au cours de l'année précédente¹²⁶⁰.

Quelques mois plus tôt, sur son *Livre particulier*, il avait jugé opportun de rappeler les pertes financières, familiales et personnelles, consécutives à la crise américaine, nous l'avons vu précédemment¹²⁶¹. Mais, c'était tout aussitôt pour conclure sur un bulletin de victoire :

"Le 30 septembre 1845 - 8 ans après la crise - j'ai restitué à M. E. Dufour son capital de 200.000 F et je suis créateur au compte particulier de : 295.449.

Je possède, de plus,

- 20 actions de la Banque à 4.000 F
- 10 Grand Combe à 1.600 F
- 100 Avignon Marseille¹²⁶²

¹²⁵⁸ Paul Malapert, "Evocation des 125 années de la Société d'économie politique de Lyon", Conférences et annuaire de la Société d'économie politique et sociale de Lyon, p. 15, Lyon, Imprim. ACIT, 1992, 68 p.

¹²⁵⁹ Livre particulier d'Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹²⁶⁰ CCL, Dossier Banque de Lyon 1836-1847, 9301-9 n° 1. L'état des archives consultées ne permet pas de déterminer avec précision la date de son retour au conseil d'administration de cet organisme ; le compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires de 1845 y fait malheureusement défaut. Vraisemblablement, Arlès-Dufour - non mentionné dans le précédent -, a été réélu lors de cette assemblée de 1845, si l'on retient l'achat de 20 actions de la banque avant le 30 septembre 1845, selon son bilan à cette date, et son intervention en qualité de censeur le 22 janvier 1846. Cependant, Enfantin dans une lettre adressée en avril 1842 à Arlès-Dufour fait état, à deux reprises mais peut-être à tort, de la qualité de celui-ci de membre du conseil de la Banque de Lyon (OSSE, Vol. 34, p. 129 et 136).

¹²⁶¹ Cf. XVII - Un nouveau départ...

- 300 Annonces
- 835 Promesses Avignon
- = Union
- = Strasbourg
- plus ma propriété d'Oullins : 125.000.

De plus, tout ce qui pourra rentrer des liquidations F.W. Steinbrenner et Godfrey Weber & C° m'appartient."

Cette situation financière s'interprète mieux à la lueur de l'arrêté suivant. Le voici, reproduit en l'état : "Le 30 septembre 1846, je suis créancier de F. Arlès-Dufour [sa maison de commerce], montant net (358.000) de mon intérêt de 80% déduction faite de mes dépenses et de 30.000 F crédités à Dufour-Feronce, à 476.000.

Je possède de plus	20 actions Banque de Lyon	75.000
	100 Avignon Marseille	90.000
	100 Paris Lyon	12.500
	Annonces	25.800
	Assurance des enfants	10.263
	Nord	125
	Campagne Oullins	120.000
	Terrain Loyasse	1.312
	Ville & campagne :	
	meublier et argenterie	20.000
		1263 <u>831.000</u> "

Ici, les "liquidations F.W. Steinbrenner et Godfrey Weber & C°" susvisées" sont passées sous silence. Il est vrai que leur règlement s'avère fort aléatoire. D'ailleurs, de la seconde, il ne sera plus question, vraisemblablement en raison d'une clôture définitive pour insuffisance d'actif. Au contraire, tout le produit de la liquidation F. W. Steinbrenner devient, en 1848 - à l'exception d'une somme de 37.644 F revenant à un certain Lemire, peut-être associé occasionnel - la propriété de notre homme d'affaires lyonnais, par rachat de toutes les créances. Estimé 10.000 F en 1847, le montant de la rubrique relative à cette liquidation est porté à 100.000 F en 1848, 105.000 en 1849, 130.000 en 1850, 150.000 en 1852, pour diminuer ensuite (10.000 F au 30 septembre 1858) jusqu'à extinction complète en 1859¹²⁶⁴. La gestion des propriétés concernées, "admisses pour 20.000 piastres", est confiée à son collaborateur Mahler¹²⁶⁵, ce spécialiste des affaires américaines qui l'avait pourtant entraîné en 1837 dans les déboires que l'on sait, ainsi qu'à un dénommé Duflou (ou Duflon). Un intérêt de 7% est réservé au mandant, **"à condition que ce qu'elles [ces propriétés] rendraient en sus ou se vendraient au-delà de 20.000 piastres**¹²⁶⁶ **serait partagé en**

¹²⁶⁴ Toujours selon Livre particulier, cité.

¹²⁶⁵ Pour mémoire : frappé d'une attaque d'apoplexie en mars/avril 1848, "mon pauvre Mahler, chargé de ma procuration", priva Arlès-Dufour, "à Paris pour la fusion des banques", "pour toujours et dans le moment le plus critique de ses bons services" (Livre particulier, cité).

¹²⁶⁶ La piastre équivalant au dollar, et celui-ci se négociant à l'époque à raison de 5,28 3/4, les propriétés en question représentaient une valeur de 105.750 F.

2/3 pour moi et 1/3 pour eux." Ces intérêts furent portés en compte, du moins en l'état des écritures consultées, aux 30 septembre 1848 et 1849 à raison à chaque fois de 1.400 \$¹²⁶⁷.

Nous écrivons bien *dollars* comme nous avons écrit *piastres*, l'équivalent d'un dollar. Après bien des soucis, Arlès-Dufour a récupéré une partie de sa fortune, là même où il l'avait perdue !

Désormais, le "prolétaire enrichi" est le maître des propriétés Kingston et Wilbur, dans l'Etat de New-York¹²⁶⁸, au pays de Washington.

XIX - "LE CADEAU DE L'ANGLETERRE AU MONDE"

Dès 1826, le juriste J.J. Dubochet, l'un des rédacteurs du premier journal saint-simonien, *Le Producteur*, s'enflamme à l'idée de l'emploi des machines à vapeur mobiles¹²⁶⁹. De cette "vaste révolution dans l'état de la société", il présage : **"Produits industriels, inventions, découvertes, opinions circuleraient avec une rapidité jusqu'à présent inconnues, et, par dessus tout, les rapports d'homme à homme, de province à province, de nation à nation seraient prodigieusement accrus** ¹²⁷⁰ **."** Animé des mêmes espérances, le directeur de l'un des plus importants établissements métallurgiques de l'Est, à Brousseval (Haute-Marne), l'ingénieur Henri Fournel songe, en 1828/1829, à désenclaver la Champagne. Cet ancien élève de l'Ecole polytechnique, converti à la doctrine saint-simonienne, conçoit le projet de relier facilement la Méditerranée à la Mer du Nord, **"en joignant par un chemin de fer les trois points où la Saône, la Marne et la Meuse commencent à être navigables** ¹²⁷¹ **."** Néanmoins, les gouvernants montrent peu d'empressement à concrétiser ces ambitions et, à leur tour, à offrir à la France ce **"cadeau de l'Angleterre au monde** ¹²⁷² **."**

A Lyon, le n° 8 de *L'Echo de la Fabrique*, daté du 18 décembre 1831, annonce dans sa rubrique des "Nouvelles diverses" : **"On s'occupe en ce moment, à Paris, de l'établissement de nouveaux chemins de fer. Des compagnies en projettent de Paris à Lyon, et de Strasbourg à Paris. On assure même qu'un ingénieur anglais, sir**

¹²⁶⁷ Pour être complet, il convient d'ajouter qu'en 1850, Arlès-Dufour recevait : 1/ en février, de Duflou (ou Duflon) "18.506,25 F [6.307,7 \$ à 5,21 1/4] pour le paiement comptant sur le prix de vente de 10.000 \$ de la propriété de Kingston dont le solde reste hypothéqué". 2/ le 18 juin, "32.878,88 F, produit de 6.307,7 \$ à 5,21 1/4, montant de la vente de l'hypothèque sur Kingston." Il ne s'agit vraisemblablement que d'une des propriétés dites de ou sise à "Kingston", les écritures ultérieures faisant mention de "propriété Wilbur". La possession de ce dernier bien prend fin après le 30 septembre 1858.

¹²⁶⁸ Nous ne possédons pas d'autre élément ; des précisions demandées aux Etats-Unis, via Internet, sont restées sans réponse.

¹²⁶⁹ Cité par Sébastien Charléty, Histoire du saint-simonisme, *op. cit.*, p. 36, et H.-R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 50. Le *Producteur* parut d'octobre 1825 à décembre 1826.

¹²⁷⁰ J.J. Dubochet, *Le Producteur*, t. II, p. 17, cité par H.R. d'Allemagne, Les saint-simoniens, *op. cit.*, p. 50, et S. Charléty, Histoire du saint-simonisme, *op. cit.*, p. 36.

¹²⁷¹ "Parole d'Henri Fournel" lors du procès en police correctionnelle sous prévention d'escroquerie du 19 octobre 1832 (OSSE, Vol. 47, p. 557). Henri Fournel est nommé en 1830 directeur des Mines, Fonderie et Forges du Creusot, poste dont il démissionne en février 1831 pour rejoindre le mouvement saint-simonien auquel il apporte toute sa fortune soit 80.000 F.

¹²⁷² G.M. Trevelyan, *op. cit.*, p. 671.

Henry Pernell, se propose de soumissionner un chemin de fer de Paris à Calais ; une communication semblable s'établirait de Londres à Douvres, et 16 ou 17 heures suffiraient alors pour faire le voyage de Paris à Londres. "

Quelques semaines après, en février 1832, en prolongement à son aîné *Le Producteur* disparu six ans plus tôt, *Le Globe*¹²⁷³ - son successeur en Saint-Simon - publie une série d'articles de Michel Chevalier. Cet homme brillant, polytechnicien et ingénieur des mines, appelé à la direction du journal par Enfantin, y brosse son "Système de la Méditerranée"¹²⁷⁴ : c'est l'actuelle toile d'araignée tissée par les grandes voies ferrées à travers la France et l'Europe. Pour lui, **"les chemins de fer le long desquels les hommes et les produits peuvent se mouvoir avec une vitesse qu'il y a vingt ans on aurait jugée fabuleuse, multiplieront singulièrement les rapports des peuples et des cités. Dans l'ordre matériel, le chemin de fer est le symbole le plus parfait de l' association universelle**¹²⁷⁵ ."

Mais il fallut que la mort fasse son oeuvre afin que naisse une rencontre d'ingénieurs et de financiers qui allait sonner l'heure des réalisations marquantes. Autour de la dépouille de l'ancien substitut du procureur du roi, ce doux rêveur d'Edmond Talabot, victime à vingt huit ans de l'épidémie de choléra, ils sont nombreux à se réunir, ce 18 juillet 1832. Tout d'abord, son frère Léon appelé d'urgence, un ancien camarade de l'Ecole polytechnique d'Enfantin à qui une vive sympathie le lie depuis. La veille de sa mort, à Ménilmontant où la "famille" s'était retirée depuis le 23 avril, Edmond a eu le temps de murmurer à son aîné : **"Quand on vit avec des coeurs comme ceux-là, on sait ce que c'est que la vie : tu es digne d'eux, je te recommande à leur amour"** et, montrant le Père, : **"Ecoute, frère, cette voix qui n'a pas encore son écho dans le monde"**¹²⁷⁶ !"

Il y a là, également, des anciens amis d'Enfantin, Lamé et Clapeyron, Eugène Flachet¹²⁷⁷ qui les a connus tous deux l'année précédente à Saint-Petersbourg, son frère Stéphane, enfin Emile Pereire¹²⁷⁸ ; tous, ils se passionnent pour ces questions industrielles et financières sur lesquelles, dans l'esprit saint-simonien, ils ont attiré l'attention de l'opinion publique. Et de leurs rapports ultérieurs fréquents va naître un projet de chemin de fer, celui de Paris à Saint-Germain. Dès le mois de septembre, Enfantin se félicite de la fidélité de son ancien disciple. **"Tu as vu que Flachet, écrit-il à son père, allait déposer au procès ; il est toujours aussi aimant pour nous"** et, fier des études déjà menées à bien, il complète : **"Il travaille à Paris avec Lamé et Clapeyron à une grande affaire de chemin de fer"**¹²⁷⁹ ."

Dans le même temps, il est question de l'entrée en service d'un autre chemin de fer. **"C'est le 1er octobre dernier que les voitures publiques du chemin de fer de Saint-**

¹²⁷³ Le Globe paraît du 18 janvier 1831 au 20 avril 1832.

¹²⁷⁴ Déjà cité in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

¹²⁷⁵ OSSE, Vol. 6, p. 59. Ce texte est également reproduit in Religion saint-simonienne - Politique industrielle et système de la Méditerranée, Paris, Rue Monsigny n° 6, 1832, 150 p.

¹²⁷⁶ OSSE, Vol. 7, p. 176 et s. Les éléments qui suivent ont la même origine, sauf mention contraire.

¹²⁷⁷ Un mois plus tôt, ce disciple avait quitté Ménilmontant où sa qualité d'ingénieur civil l'avait amené à assumer le "degré des industriels". (Philippe Régner, Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens, *op. cit.*, p. 328).

¹²⁷⁸ Cousin du fidèle disciple de Saint-Simon, Olinde Rodrigues, qui avait reçu de lui sa doctrine et présenté Enfantin à Saint-Simon, quelques mois avant sa mort (OSSE, Vol. 1, p. 149).

¹²⁷⁹ Lettre de Prosper Enfantin, à Ménilmontant, à son père du 2 septembre 1832 (OSSE, Vol. 8, p. 34). Le procès dont il s'agit est celui en police correctionnelle sous prévention d'escroquerie du 19 octobre 1832 (Pour mémoire, cf. XII - Le saint-simonien).

Etienne à Lyon ont fait pour la première fois ce trajet." Le 9 décembre 1832, sous la rubrique "chemins de fer", *L'Echo de la Fabrique* le claironne victorieusement. Un succès certes, modéré cependant car c'est "au moyen de chevaux au trait" qu'il circule, quand il ne profite pas, dans les descentes, de la seule gravité ! Le fait, unique en France, est courant en Angleterre : depuis le début des années 1820, plus de trois cent soixante kilomètres de lignes de chemins de fer à chevaux sillonnent le pays de Galles. Toutefois, après avoir organisé le transport des voyageurs, les frères Seguin¹²⁸⁰ utilisent, l'année suivante, sur le parcours de leur concession, la traction mécanique. Mais, l'événement reste de portée tout à fait régionale, comme l'est la liaison Andrezieux - Saint-Etienne, ou le sera celle d'Alais à Beaucaire, surtout destinées au transport du charbon. A une particularité près toutefois pour cette dernière : accordée en 1833, cette concession fixe l'apparition de Paulin et Léon Talabot, avec la collaboration de Charles Didion, dans le nouveau mode de transport¹²⁸¹. Plus tard, les *Notices historiques* ne manqueront pas de souligner que **"toutes ces personnes, directement ou indirectement, se rattachaient au groupe saint-simonien, et [que] leur entreprise était éclos au milieu du saint-simonisme"**¹²⁸². C'est ce qu'en d'autres termes, en 1838, Enfantin avait écrit à son cousin, le général Saint-Cyr Nugues, à propos de sa rentrée active dans le monde : **"...toutes les objections qui seraient relatives à mes dix dernières années doivent être très atténuées, quant aux chemins de fer, par les noms qui figurent dans celui de Saint-Germain, noms qui ont tous été accolés de très près au mien depuis dix ans"**. Et après les avoir tous cités, tels que ci-dessus, il ajoutait : **"Je ne vois guère que M. Rothschild, dans cette entreprise, qu'on ne puisse pas accuser d'avoir figuré à la rue Monsigny"**¹²⁸³ ; un Rothschild qui, ajouta-t-il quelques jours après, **"a attrapé au vol ce que nous disions, dans *Le Globe*, des chemins de fer"**¹²⁸⁴. Dans la lettre précédente, il faisait aussi état de ses fréquentes réceptions chez M. Laffitte, important banquier parisien...

La maîtrise de l'espace par l'homme n'échappe à la vigilance d'Arlès-Dufour. Au coeur de ce mouvement de pensée, il suit pas à pas, par l'échange régulier de nouvelles et à l'occasion de ses déplacements parisiens, auprès des uns et des autres¹²⁸⁵, la bien lente concrétisation des efforts de ses amis. Pourtant, au profit de cette "grande affaire" du Paris - Saint-Germain, Emile Pereire s'est acquis le concours financier d'un ami de sa famille, Adolphe d'Eichthal, l'un des chefs de la banque Louis d'Eichthal et fils, frère de Gustave l'apôtre saint-simonien. De plus, à leur instigation, la participation de deux puissantes maisons de banque, MM. de Rothschild frères et Thurneysen & Cie a été obtenue. Or, voici près de trois ans que le dossier parfaitement constitué, tous plans à l'appui, a été déposé au ministère des Travaux publics !

Notre bouillant Lyonnais est à l'affût chaque jour dans la presse des articles qui, espèrent-ils, feront pression sur le gouvernement. Qu'ils émanent d'Emile Pereire - qui a quitté *Le Globe* en 1831 - dans *Le National* où il poursuit la campagne saint-simonienne, de Stéphane

¹²⁸⁰ Jules Seguin faisait partie, en 1831, de la famille saint-simonienne comme membre du troisième degré (Maurice Wallon, *op. cit.*, p. 71).

¹²⁸¹ Cette ligne fut livrée à la circulation en 1840 (*Ibid.*).

¹²⁸² OSSE, Vol. 7, p. 177. Le volume 7 a été édité chez Dentu, Paris, en 1866.

¹²⁸³ Lettre d'Enfantin, 8 janvier 1838, à Saint-Cyr Nugues (OSSE, Vol. 31, p. 151).

¹²⁸⁴ Lettre d'Enfantin, à Curson, à Arlès-Dufour, 26 janvier 1838 (OSSE, Vol. 31, p. 161).

¹²⁸⁵ Par exemple : "Je sais par Flachet, écrit Arlès-Dufour à Hoart et Bruneau, à Alexandrie, ... [qu]'[Holstein] sollicite toujours et qu'il espère rentrer dans l'assurance] (Lettre du 22 octobre 1832, ARS 7688, citée in XVI- Des balles et des boulets).

Flachat dans *Le Constitutionnel*, d'Eugène Flachat dans *Le Journal du commerce*, de Michel Chevalier, retour d'Amérique, dans *Les Débats*, ils sont abondants ces articles¹²⁸⁶, en cette année 1835, à alerter la collectivité nationale, la Chambre, le Gouvernement. Enfin, ils atteignent leur but. Une loi du 9 juillet se prononce en faveur de cette concession, "aux risques et périls" d'Emile Pereire...

Il n'était que temps. Maintenant, on va enfin pouvoir entonner ce *Chant du travail*¹²⁸⁷, écrit quelque années plus tôt, pour les saint-simoniens, par Rouget de Lisle sur l'air de la *Marseillaise*, :

Hommage et gloire à l'industrie, Qui verse en tous lieux ses bienfaits ! Vous tous qui lui devez la vie, Admirez ses divins progrès. La vapeur, brisant tout obstacle, Donne des ailes aux bateaux, Et d'un char, roulant sans chevaux, La vitesse tient du miracle. Courage ! mes amis, ensemble travaillons ; Marchons, que notre ardeur féconde nos sillons.

A l'occasion de ses différents déplacements en Angleterre, Arlès-Dufour a pu constater l'importance du retard pris par notre pays en matière de *railway*. Vraisemblablement, appéti de connaître et nécessités commerciales conjugués, il a déjà expérimenté *The Rocket*¹²⁸⁸, la locomotive à vapeur de Stephenson qui relie Liverpool à Manchester depuis fin 1830. En 1835, année qui précéda celle de l'ouverture de *Fenchurch station*, la première gare de Londres, les chemins de fer britanniques ont déjà transporté dix millions de voyageurs, plus de deux millions de tonnes de marchandises et d'un million et demi de moutons, ainsi que trois-cent-mille bêtes à cornes¹²⁸⁹. Sans parler de la sécurité, de la rapidité, et, par voie de conséquence, du temps gagné, comme le voyageur le souligne, de Londres justement, à son ami Enfantin, en Egypte, dans une correspondance du 20 mai 1836 : "**... dans ce pays, tout un trajet se ferait avec une économie d'un tiers de temps**". Et il s'extasie devant les projets de développement important de ce moyen de transport qui y sont forgés : "**Il y a en ce moment plus de vingt chemins de fer commencés et plus de trente à l'étude.**" Des renseignements puisés à la meilleure source qui soit ! L'origine en est fournie : "**Poulett Thomson, le ministre du Commerce, me disait qu'il voulait éclairer le public sur les spéculations fausses de certains chemins de fer ; la somme d'actions émises allant s'élever à un milliard de francs**"¹²⁹⁰ ."

L'éclectisme de ses relations britanniques, nouées grâce à la probable recommandation de son ami le Docteur John Bowring, même pas dix ans après sa première traversée de la Manche, ne le prive pas cependant d'énoncer son opinion sur la politique du pays qui l'accueille. Dans la même lettre, on lit : "**... Il ne faut pas de bien longtemps comprendre l'Angleterre qui ne s'est nullement occupée d'idées nouvelles et qui est encore à discuter l'égalité devant la loi, la réforme de l'église, etc., etc. C'est un pays qu'on ne saisira jamais que par des faits, par des actes positifs**"¹²⁹¹ ."

¹²⁸⁶ La date de ces journaux, énumérés in OSSE, Vol. 7, note p. 177, n'est pas précisée.

¹²⁸⁷ Maurice Wallon, *op. cit.*, p. 52.

¹²⁸⁸ Pesant 4.316 kg, remorquant un poids de 12.912 kg, elle roulait à 22 km à l'heure (Maxime du Camp, "Les chemins de fer à Paris", *Revue des Deux Mondes*, 1er Mars 1868, T. LXXIV).

¹²⁸⁹ Léonce Peillard, *op. cit.*

¹²⁹⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 20 mai 1836, à Enfantin (ARS 7681/8).

¹²⁹¹ *Ibid.*

ferrées, en voici "des faits", des "actes positifs" à rendre envieux pour sa patrie le jeune magistrat consulaire.

Depuis son élection à la Chambre de commerce de Lyon, la question des chemins de fer apparaît sporadiquement à l'ordre du jour des séances : au premier chef, en raison de l'intérêt pour la ville de la ligne qui relie Saint-Etienne à Lyon, ou plus exactement à La Mulatière, au confluent du Rhône et de la Saône¹²⁹². En 1833, suite aux plaintes exprimées par les premiers usagers, le maire de Lyon¹²⁹³, puis le préfet du Rhône¹²⁹⁴, consultent l'organisme consulaire à propos de la rédaction d'un règlement de police propre à garantir la sûreté publique, et du **"tarif des droits à percevoir [...] pour le transport des voyageurs"** : l'usage du véhicule par ces usagers, à bord de berlines et de gondoles, n'avait évidemment pas été compris dans l'adjudication primitive. Dans ce but, une commission spéciale de trois membres est constituée¹²⁹⁵. Avec MM. Beaup et Rieussec, Arlès-Dufour y est affecté, malgré la rédaction en cours de son rapport sur la situation générale de la Fabrique destiné au préfet¹²⁹⁶. Sa participation à cette commission marque le début, du moins connu de nous, de ses durables activités dans le domaine ferroviaire.

Quelques semaines auparavant, le 28 mars, la Chambre avait eu à connaître une note présentant des observations sur le projet de chemin de fer de Paris à Lyon ; parvenue sans signature, on l'avait fait classer sans autre, dans l'attente du moment où cette question viendrait à être agitée¹²⁹⁷. Le 23 mai, un autre projet visant la liaison ferrée Lyon - Marseille, présenté par un certain Delorme au préfet, retenait davantage l'attention par l'audition d'un rapport commandé par le président Laurent Dugas à une nouvelle commission spéciale, composée cette fois de MM. Chaurand, Rieussec et Brosset¹²⁹⁸. Arlès-Dufour, retour de Londres, écoute le rapporteur, M. Rieussec, déclarer : **"Nier l'utilité du chemin de fer de Marseille à Lyon serait à notre avis une hérésie en économie politique ; tout ce qui tend à rapprocher les distances, à diminuer les prix de transport, est dans l'intérêt général et doit être appuyé par nous."** Tel est bien l'avis de tous, consigné parmi les considérants de la décision favorable : **"Marseille est une des places avec lesquelles celle de Lyon entretient les rapports les plus actifs, et [...] il ne saurait y avoir qu'un très grand avantage pour ces deux villes à ce que le service réciproque des transports de l'une à l'autre fut opéré par des moyens plus accélérés et moins sujet aux accidents et aux interruptions que n'en présente le cours du Rhône à la montée et la voie de terre tant à la montée qu'à la descente."** Cet avantage reconnu, force est d'admettre l'impossibilité pour le gouvernement de se charger directement de la construction et la nécessité de ne **"l'établir qu'au moyen d'une concession à l'industrie particulière"**¹²⁹⁹.

¹²⁹² La durée du parcours entre La Mulatière et Saint-Etienne est de 5 heures et, en sens inverse, de 4 heures et demie (Rapport présenté par M. Beaup lors de la délibération de la CCL du 22 août 1833).

¹²⁹³ CCL, Registre des délibérations, 26 juin 1833.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, 8 août 1833.

¹²⁹⁵ Connaissance du rapport correspondant est donnée par M. Beaup lors de la délibération du 22 août 1833.

¹²⁹⁶ Ce rapport sera présenté le 25 juillet 1833 et transmis en l'état au préfet le 30 même mois, comme dit in XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères.

¹²⁹⁷ CCL, Registre des délibérations, 28 mars 1833.

¹²⁹⁸ Commission constituée lors de la séance de la CCL du 11 avril 1833, selon Registre des délibérations à cette date.

¹²⁹⁹ CCL, Registre des délibérations, 23 mai 1833.

Plus de trois ans se sont écoulés. Le préfet Rivet, "président né" de la Chambre de commerce, préside la séance du 22 septembre 1836¹³⁰⁰. Il est donné lecture d'une des lettres du 8 même mois de ce haut fonctionnaire qui souhaite recueillir l'avis de la Compagnie sur "l'utilité et la convenance" d'un projet de ligne de Marseille à Lyon, plans et mémoire explicatif à l'appui. A nouveau, une commission est constituée. A nouveau, Arlès-Dufour y est désigné aux côtés de Laurent Dugas, Chaurand et de trois autres membres. A nouveau encore, on se prononce, favorablement et à l'unanimité, pour l'établissement de cette ligne, la rive gauche du Rhône paraissant préférable à l'autre. Plusieurs soucis sont manifestés, de surveillance et de police, de sécurité pour les personnes et les propriétés. On affiche aussi celui de **"rendre le service de l'établissement égal pour tous, [et d'] empêcher que le caprice ou la cupidité puissent jamais favoriser les uns au détriment des autres"**¹³⁰¹. La Chambre de commerce de Marseille, de son côté, sollicite l'appui de son homologue lyonnais pour la réalisation du projet en raison du préjudice que pourrait causer au commerce de transit l'établissement annoncé d'un chemin de fer de Milan à Venise. Cet appui est évidemment accordé et concerne, bien entendu, la liaison Marseille - Lyon¹³⁰².

Mais fort curieusement, du trajet Lyon - Paris, pourtant précieux pour une livraison plus rapide des soies manufacturées vers la capitale, pour le moment, il n'en est toujours point question. Et si, le 30 janvier 1840, la Chambre de commerce de Lyon est saisie de divers documents concernant ce dernier parcours, par la Bourgogne, c'est pour ajourner toute décision¹³⁰³ !

Côté mairie de Lyon, on s'agace. Le 13 janvier 1842, Barillon, le seul conseiller municipal de Lyon compétent en matière ferroviaire, déclare devant ses collègues de la place des Terreaux : **"Jusqu'à ce jour, la grande ville de Lyon est restée muette et indifférente, tandis que même de simples petits villages se sont occupés de cette importante question"**¹³⁰⁴. Par crainte de la future concurrence, les compagnies de navigation fluviale, équipées à la vapeur les dernières années, étaient peu enclines à sacrifier leurs intérêts. Pourtant, étonnamment, l'une d'entre elles, la Société lyonnaise des transports du Rhône et de la Saône avait sollicité directement du ministre du Commerce et des Transports, en juin 1840, l'établissement d'un chemin de fer de Marseille au Rhône. Le préfet en avait informé la Chambre de commerce, précisant que le ministre avait apprécié les considérations évoquées¹³⁰⁵. Apparemment, les choses en étaient restées là, en raison des intérêts contradictoires représentés dans cette assemblée. Aussi, celle-ci dans la perspective de la venue du ministre du Commerce annoncée pour le 2 septembre émet, le 31 juillet de l'année suivante, les vœux suivants : l'amélioration générale de la navigation du Rhône et de la Saône, l'établissement d'un chemin de fer de Marseille au Rhône, enfin **"qu'il soit fait des études sérieuses dans le but de créer une semblable voie entre Paris et Lyon"**. **"Que ces différentes entreprises ne demeurent pas indéfiniment à**

¹³⁰⁰ *Ibid.*, 22 septembre 1836.

¹³⁰¹ *Ibid.*, 28 octobre 1836. A noter l'absence à cette séance d'Arlès-Dufour, mais il est là, à la séance suivante du 10 novembre, pour recevoir le soin de donner son avis sur de nouveaux procédés, au titre de la Commission des manufactures, et aussi intervenir à propos du choix de deux délégués au Conseil supérieur du commerce.

¹³⁰² *Ibid.*, 26 janvier 1837.

¹³⁰³ *Ibid.*, 30 janvier 1840.

¹³⁰⁴ A.J. Tudesq, *op. cit.*, t. 2, p. 645.

¹³⁰⁵ Lettre du 30 juin 1840 du ministre des Transports à la CCL (Registre des délibérations, 17 juillet 1840).

l'état de projet ¹³⁰⁶ ", s'impatiente-t-elle. Après tout, les deux moyens de transport sont loin d'être incompatibles mais, au contraire, complémentaires, du moins dans cette phase transitoire. Ces vœux de la Chambre sont émis "par deux de ses membres". A n'en pas douter, et comme on le verra par la suite, il s'agit des deux congénères¹³⁰⁷ et amis, Joseph Brosset, président en exercice, et Arlès-Dufour, lassés d'attendre les "chemins" et depuis longtemps !

Ces projets ne rencontrent pas l'adhésion de tous, même d'un intime du dernier nommé. Sous la signature du docteur Lortet, *La Revue du Lyonnais* en fournit l'exemple : ***"Ne sommes-nous pas trop présomptueux en voulant établir une route artificielle pour remplacer cette voie si commode [le Rhône] et si prompte de communication ? [...] Si le lit du Rhône était amélioré, la navigation deviendrait plus rapide et plus régulière. Chacun des vingt-huit bateaux à vapeur fait en moyenne cinquante voyages par an ; il en ferait soixante-dix. La remonte d'Arles à Lyon exige quarante à cinquante heures ; on la ferait en trente ou trente-six heures. [...] Avec ce parallèle, je crois inutile de mettre en ligne les dépenses énormes de construction et d'entretien des chemins de fer dont le seul avantage serait une vitesse de quelques heures en remontant d'Arles à Lyon. Cette vitesse ne pourrait compenser le tarif plus élevé du transport*** ¹³⁰⁸ ."

Heureusement cet état d'esprit rétrograde ne prévaut pas dans toutes les sphères économiques nationales. Compte tenu de l'essor commercial escompté, avec les saint-simoniens, d'autres attendent, depuis des années, impatientement, la naissance des grandes voies ferrées. En vain. *Le Moniteur industriel* du 13 juillet 1837 s'impatiente : ***"[...] dans les arts, les sciences, les lettres, la France marche en tête, à la tête de la civilisation. Mais combien elle est arriérée dans d'autres voies, les chemins de fer, la navigation à vapeur, l'agriculture, le commerce, beaucoup d'industries, les assurances*** ¹³⁰⁹ ."

Trois mois plus tôt, le même journal avait établi un attristant parallèle entre la France et les Etats-Unis : ***"Là-bas, en deux mois, on va plus vite qu'ici en quatre ans ; pendant que nous faisons quatre lieues de chemins de fer, aux Etats-Unis on en fabrique cinquante*** ¹³¹⁰ ."

Heureusement, pour rehausser quelque peu le prestige national, la ligne Paris - Saint-Germain est officiellement inaugurée le 28 août 1837¹³¹¹ par l'épouse de Louis-Philippe, la reine Amélie elle-même, accompagnée de sa suite, en grande pompe. Enfin, une ligne d'importance par rapport à celles de second ordre, en service ou en cours de construction. Non par son impact économique, encore moins par les dix-huit kilomètres parcourus entre cette mesure servant d'embarcadère, place de l'Europe, et les rives de la Seine, au Pecq seulement, les locomotives ne parvenant pas à franchir les derniers dénivelés de la colline de Saint-Germain... Cependant, l'engouement est général, les badauds parisiens se pressent à la découverte du nouveau monstre, les provinciaux de passage également ; nous l'avons dit, Arlès-Dufour, lui aussi, l'année suivante, en sera pour payer son "tribut" au

¹³⁰⁶ CCL, Registre des délibérations, 31 juillet 1841. En fait, il est dit que "la Chambre décide de réitérer la manifestation de vœux qu'elle a antérieurement émis"...

¹³⁰⁷ Joseph Brosset est né en 1799, et, pour mémoire, Arlès-Dufour en 1797.

¹³⁰⁸ Pierre Lortet, "De l'importance du Rhône", *Revue du Lyonnais*, 1842, t. 2.

¹³⁰⁹ *Le Moniteur industriel*, 13 juillet 1837, cité par Maurice Lévy-Leboyer, *op. cit.*

¹³¹⁰ *Le Moniteur industriel*, 23 avril 1837, *ibid.*

¹³¹¹ Quantième incertain, plusieurs sont donnés par différents auteurs entre le 24 et le 28 août.

"chemin¹³¹²". Quelques jours après l'inauguration, dans ses *Lettres parisiennes* et sous le pseudonyme de Vicomte de Launay, Mme Emile de Girardin raconte son premier voyage dans le quotidien de son mari, *La Presse* du 1er septembre : **"... vivent les chemins de fer ! Nous persistons à dire que c'est la plus charmante façon de voyager : on va avec une rapidité effrayante, et cependant on ne sent pas du tout l'effroi de cette rapidité ; on a bien plus grand'peur en voiture de poste, vraiment, ou en diligence¹³¹³ ..."**

Dès avant ces premiers voyages, Enfantin, auprès de son ami Lambert - resté, lui, en Egypte comme directeur de l'Ecole Polytechnique de Boulac -, semble se satisfaire d'heureuses perspectives : **"Il paraît que les affaires du chemin de fer de Saint-Germain et de Versailles¹³¹⁴ sont énormément lucratives pour E[mile] Pereire et pour Flachat, et aussi pour MM. Rotchschild et d'Eichthal. Fournel y est employé, mais je ne le crois pas intéressé. [...] Michel [Chevalier] également n'a pas d'intérêt dans l'affaire¹³¹⁵ ."**

Quant au gouvernement Molé qui, selon les *Mémoires* de Rémusat¹³¹⁶, vit **"dans l'équivoque et l'incertitude"**, il n'est pas en mesure d'imposer à la Chambre ses espoirs de construction de cinq lignes importantes au départ de Paris¹³¹⁷. Apparemment, Enfantin ne s'émeut guère de cette abstention, se réjouissant cependant du fait que la Chambre **"paraissait toutefois disposée, en grande majorité, à considérer ces grandes lignes comme devant être faites par le gouvernement¹³¹⁸ ."** Pourtant, quelques jours auparavant, toujours impatient des conditions de sa "rentrée", n'avait-il pas envisagé ce marche-pied : **"Peut-être le grand chemin de fer de Lyon à Marseille sera-t-il une occasion¹³¹⁹ ?"** Pourtant encore, ne suggérait-il pas à son ami "monomane" : **"Songez au chemin de fer de Lyon à Marseille ; je crois que vous pouvez, si vous le voulez, avoir tout aussi bien que Pereire, la direction de semblable affaire¹³²⁰ "** ? Pour l'heure, en cette période de crise, au bord de la faillite, se battant pour sauver à tout prix le commerce qu'il a en charge, le destinataire a beaucoup d'autres et plus graves soucis...

Quoi qu'il en soit, le Paris-Saint-Germain allait servir, selon l'expression de Pierre Léon, **"à la fois de laboratoire expérimental et de vitrine publicitaire¹³²¹ "**. **"Après le chemin de fer, ce qui enchante le plus les Parisiens, c'est le nouvel éclairage des boulevards ; le soir cette promenade est admirable. Depuis l'église de la Madeleine jusqu'à la rue Montmartre, ces deux allées de candélabres d'où jaillit une clarté blanche et pure font un effet merveilleux¹³²² ."** Décidément, le progrès est en marche, peut-on penser. La

¹³¹² Cf. XVII - Un nouveau départ : la Maison Arlès-Dufour.

¹³¹³ J. et J. Tharaud, Grands reportages, 1946.

¹³¹⁴ Cette ligne de Paris à Versailles fut concédée en 1836 et achevée en 1839.

¹³¹⁵ Lettre s.d. [ca. mai 1837], d'Enfantin à Lambert (OSSE Vol. 10, p. 204). En raison de ses contributions élevées au mouvement saint-simonien, la situation financière de Fournel était largement obérée.

¹³¹⁶ Citées par Jacques-Alain Sédoux, *Le comte Molé ou la séduction du pouvoir*, Paris, Perrin, 1994, 266 p.

¹³¹⁷ Séance à la Chambre du 8 mai 1837.

¹³¹⁸ Lettre d'Enfantin à son cousin, le général Saint-Cyr Nugues, 7 juillet 1837 (OSSE, Vol. 31, p. 115).

¹³¹⁹ Lettre d'Enfantin, 4 juin 1837, à Adèle Morlane (ARS 7615/156), citée in H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 11.

¹³²⁰ Lettre d'Enfantin, 10 juin 1837, à Arlès-Dufour (ARS 7664), citée in H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 54.

¹³²¹ Pierre Léon, *op. cit.*, p. 468.

¹³²² Mme de Girardin, *Lettres parisiennes*, 25 août 1837.

multiplication de lignes principales n'est pas acquise pour autant. Il faudra encore patienter avant de s'accoutumer, sur des distances plus longues, aux **"merveilleuses rapidités de la vapeur"** ¹³²³ .

En raison de la crise de 1839, du changement de ministère la même année, de la tournure inquiétante de la question d'Orient l'année suivante, pratiquement jusqu'en 1842 rien ne se fait, à part des demi-mesures ne satisfaisant personne. Seules, deux lignes relativement importantes, Paris à Orléans et Paris à Rouen, sont concédées respectivement les 7 juillet 1838 et 15 juillet 1840 ; elles seront livrées à l'exploitation en mai 1843.

Enfin, la loi institutionnelle des chemins de fer français du 11 juin 1842 fixe désormais, entre l'Etat et les compagnies, la répartition des charges et bénéfices dans la construction et l'exploitation des lignes ; elle donne aussitôt le signal de la constitution de multiples compagnies aux chances de succès variables. Malgré l'effroyable accident du 8 mai 1842 à l'origine de la mort de soixante-treize passagers sur la voie Paris-Versailles (rive gauche), on note **"un agiotage effréné"** ; **"la spéculation se jeta dans le mouvement à corps perdu"** , selon les expressions de Maxime du Camp qui ajoute : **"Ce fut pendant quelque temps une folie scandaleuse qui put remettre en mémoire les beaux jours du système de Law"** ¹³²⁴ . De son côté, Mérimée, écoeuré, se récrie : **"Quelle augmentation de dépravations nous ont apportée les chemins de fer et les grandes exploitations industrielles"** ¹³²⁵ .

Arlès-Dufour n'échappe pas à cette fièvre spéculative, malgré une position financière à rebâtir. Peut-être, dans ce but justement ! Nous l'avons déjà mentionné à propos des actions du Paris-Orléans, achetées et revendues ¹³²⁶ , puis en reproduisant son bilan au 30 septembre 1845 ¹³²⁷ avec 100 Avignon Marseille, 835 "promesses Avignon" et celles, en quantités inconnues, de l'Union et du "Strasbourg". Une envie, un besoin de spéculation qu'il partage avec son beau-père, Paul Emile Dufour - lequel enregistre dans son *Livre particulier*, non sans une évidente satisfaction : **"Chemin de fer Avignon à Lyon - 30% de hausse entre 1844 (émission) et 1845"** ¹³²⁸ . Mais aussi, sans doute et surtout, avec le dessein de rejoindre, paquet d'actions à l'appui, ses amis, promoteurs de cette transformation des rapports sociaux.

La loi une fois acquise, sans délaisser, bien sûr, ses autres activités, il suit plus attentivement que jamais, à la Chambre de commerce présidée par Brosset - réélu à ce poste le 25 août 1842 puis le 29 août 1843 ¹³²⁹ -, les rapports de la commission des travaux publics chargée des questions ferroviaires. Fort courtisée, la Chambre fait l'objet de diverses sollicitations. Des intérêts économiques non négligeables sont en jeu, ceux des départements et des communes pouvant être concernés par le tracé des lignes. Pour le moment, ses effets pervers ne semblent pas envisagés. Le marquis de Louvois, pair de France, président du Comité central du chemin de fer de Paris à Lyon, par la Bourgogne, envoie et appuie de ses observations un mémoire en faveur d'un tracé par la vallée de

¹³²³ Maxime du Camp, "Les chemins de fer à Paris", art. cité supra.

¹³²⁴ *Ibid.*

¹³²⁵ Cité par Jean-Marie Rouart, Morny, un voluptueux au pouvoir, p. 110, Paris, Gallimard, 1995, 251 p.

¹³²⁶ Chapitre XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹³²⁷ Avec le regret de n'en pas posséder de plus précis ni d'antérieur.

¹³²⁸ Livre particulier de moi, Paul Emile Dufour, commencé à l'époque de ma majorité le 1er juillet 1800, cité.

¹³²⁹ Brosset exercera la même fonction de 1845 à 1868.

l'Yonne¹³³⁰. La ville de Troyes délègue deux de ses représentants, son maire et un membre de sa Chambre de commerce¹³³¹. Le député de l'Yonne, M. Larabit, fait parvenir un mémoire dans le même sens que M. de Louvois¹³³² - lequel récidive le 24 septembre 1843¹³³³. Un rapport présenté par Brosset lui-même écarte, entre Paris et Dijon, le passage par la vallée de l'Yonne au profit de la vallée de la Seine, et se cabre contre l'arrêt de la construction à Chalon-sur-Saône afin qu'elle soit continue jusqu'à Lyon, le point d'arrivée en cette ville étant réservé¹³³⁴. Une liste d'interventions non limitative... En bref, en cette année 1843, on s'agite, beaucoup, et enfin, autour de l'axe Paris-Lyon. La chose n'est rien encore.

Voici, en effet, que dans ce contexte, en septembre 1843, une demande de concession de cette ligne est déposée auprès du ministre des Travaux publics par un banquier parisien, M. Delamarre, entouré de quelques personnalités de la capitale et associé à des capitaux anglais. Pour ce groupe, la nécessité impose de s'attirer les bonnes grâces des notables lyonnais. A l'issue de diverses réunions, un accord intervient avec Arlès-Dufour, Brosset, Barillon, Laurent Dugas, et Etienne Gautier¹³³⁵. Tous les cinq se retrouvent, à la fois membres du comité de Lyon - un comité qui complète ceux de Paris et de Londres - et membres du conseil provisoire de la compagnie en passe de se dénommer Compagnie de l'Union, par décision du 9 janvier 1844. Le 5 février, après une longue nuit de travail préparatoire, une délégation est chargée de déposer entre les mains du ministre des Transports la soumission établie pour le Paris-Lyon ; Arlès-Dufour est du nombre, aux côtés du vicomte de Bondy, Michel, David Salomons, Barillon, etc.¹³³⁶.

Auparavant, fin octobre, il s'était rendu à Marseille, ainsi qu'Enfantin l'avait appris de Duveyrier¹³³⁷. Pour le futur titulaire de cent actions de cinq cents francs de la Compagnie des chemins de fer de Marseille à Avignon, le motif de ce voyage avait-il un rapport avec la concession récemment accordée¹³³⁸ à la société formée par Paulin Talabot et autres associés ? Le prolongement vers Lyon de la voie ferrée Marseille-Avignon serait-il le motif de ce voyage ?

De leur absence commune, Brosset en explique les raisons lors de la délibération de la Chambre du 28 mars 1844 : **"Vous connaissez, Messieurs, le but principal du voyage que, M. Arlès-Dufour et moi, nous venons de faire à Paris. Nous représentions une Compagnie qui a pris origine à Lyon et qui a pour objet la concession du chemin de fer de Paris à Lyon."** Et c'est pour souligner les avantages de la participation de l'Association lyonnaise à la Compagnie de l'Union, déplorer que, jusqu'alors dans les sphères de l'Etat,

¹³³⁰ CCL, Registre des délibérations, 29 décembre 1842.

¹³³¹ *Ibid.*, 12 janvier 1843.

¹³³² *Ibid.*, 23 mars 1843. Par lettre du 13 mai 1843, la Chambre signifie à ce correspondant que la solution qu'il préconise ne rencontre pas son agrément.

¹³³³ *Ibid.*, 5 octobre 1843.

¹³³⁴ *Ibid.*, 11 mai 1843.

¹³³⁵ Marcel Blanchard, in "Aux origines de nos chemins de fer : saint-simoniens et banquiers", art. cit., attribue la paternité de cette association à Arlès-Dufour ; néanmoins, il ne cite pas Gautier.

¹³³⁶ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 54.

¹³³⁷ Lettre d'Enfantin, Paris, 1er novembre 1843, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 35, p. 111).

¹³³⁸ Concession accordée par la loi du 24 juillet 1843 (H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 74). Les cent actions dont il s'agit apparaissent dans la situation financière d'Arlès-Dufour arrêtée au 30 septembre 1845, la première que nous lui connaissons.

"on ne s'occupait pas, le moins du monde, du chemin de Lyon" et exciper, après maintes instances (ministre, députés, pairs de France, etc.), de la promesse d'un prochain projet de loi sur le chemin de Lyon, au moins jusqu'à Chalon... Une victoire ? En fait un semi-succès, qui permet cependant au président Brosset de conclure : **"Quelque soit le système qu'on adoptera, si l'exécution immédiate et prompte du chemin de fer à Lyon est votée cette année, nous pouvons dire devant vous, sans présomption et sans fatuité, que nos efforts y auront puissamment contribué."** La cause entendue, la Chambre vote à l'orateur des remerciements **"pour les nouvelles preuves qu'il vient de donner de son dévouement et de son zèle pour les intérêts du commerce lyonnais**

1339 . "

Or, justement, ce commerce lyonnais ne s'est-il pas senti, un moment, sacrifié au profit d'intérêts particuliers ou d'aspirations plus ou moins personnelles ? Avant d'essayer de démontrer le contraire, le début de l'exposé de Brosset s'en fait lui-même l'écho : **"Quelques personnes ont cru trouver une contradiction entre la mission dont nous nous sommes chargés et l'opinion exprimée par la Chambre de commerce sur l'exécution et l'exploitation du chemin de fer par l'Etat, de préférence aux compagnies**

1340 . "

Le compagnon d'équipée de Brosset, peut-être son mentor dans le Paris politique, n'échappe pas, loin de là, aux critiques et suspicions diverses. S'il les ignorait, le préfet Jayr, à qui le lient des relations fort sympathiques, se charge de le lui faire savoir. En ne lui mâchant pas ses mots ! Nous ne résistons pas au désir de reproduire, dans sa quasi-intégralité, la longue mais, pour nous, très instructive lettre que le représentant du pouvoir lui adresse, à titre personnel, seulement datée "mardi soir" :

Tout à l'heure, Mon Cher Monsieur Arlès, je causais avec notre ami Brosset de vous et des incidents où vous avez été mêlé depuis quelque temps. Comme je lui parlais, je vous aurais parlé si vous eussiez été présent. Puisque vous voilà retenu à Paris par les exigences inattendues d'un service public¹³⁴¹, laissez moi, ne pouvant le faire de vive voix, vous exprimer ma pensée. Je ne suis pas seul à vous reprocher de vous être trop livré en dernier lieu aux élans de tête qui constituent le défaut de vos qualités - L'impression en est ici à peu près générale. A mon retour, j'ai trouvé tout le monde convaincu que la querelle des chemins de fer s'était animée sous votre influence. Quant aux plaintes des fabricants contre les procédés de votre maison de Zurich, et le public, celui-là même qui vous a un instant pris à partie ni plus ni moins que si vous eussiez été un préfet, reste juste et reconnaissant à votre égard jusque dans sa bouderie. C'est un avantage qu'à plusieurs époques de mon administration, il m'aurait été permis de vous envier. Quant à vos amis, je n'en parle pas. Est-il besoin de dire que tous vous restent ? Vous êtes aujourd'hui pour eux (qu'ils soient financiers ou fermiers) ce que vous étiez du temps des routes de terre : l'homme aux intentions droites, au dévouement sans calcul, au coeur chaud, à l'esprit élevé

1339 CCL, Registre des délibérations, 28 mars 1844. Voir également délibération du 5 avril 1844.

1340 *Ibid.*

1341 *S'agit-il des préparatifs de la 10e Exposition Générale des Produits de l'Industrie Nationale qui ouvrira ses portes le 1er mai suivant à Paris ? Sur nomination directe du ministre du Commerce, Arlès-Dufour sera membre et rapporteur du Jury central (Cf. XXII - Les premières expositions universelles).*

qu'on aime malgré ses vivacités et que la cité honore même alors qu'il ne sait pas avoir raison. Comme vous étiez vif en propos, on l'a été à votre égard ; comme votre conviction se hérissait de dards acérés, la conviction de vos antagonistes s'est à son tour, enveloppée d'aiguillons. Puis, par voie de conséquence, sont survenues les imputations personnelles et blessantes qui sont propres à la situation politique où nous sommes et à l'état de folle concurrence dans lequel vivent nos industries. Tout cela est déplorable. - En vertu de mon amitié pour vous, je blâme, en toute liberté, l'initiative ou du moins la part que vous y avez prise. Mais le mal n'est ni durable ni profond et vous vous tromperiez fort si vous croyiez l'opinion lyonnaise sérieusement affectée par ces incidents. J'ignore si tout le monde vous tiendra le même langage. [...] Vous eussiez voulu peut-être moins de rudesse dans mes explications et moins de sans façon dans mon blâme. Mais on s'accordait à croire qu'en y répondant vous aviez manqué de réserve et de prudence. C'est bien quelque peu votre pêché d'habitude. Je vous ai souvent vu nuire à vos projets, à vos opinions, à vos amis, à vous-même, par la forme ardente et excentrique de votre langage. Vous voulez que la vérité entre dans le cerveau des autres, armée de pied en cap comme elle est sortie du vôtre ; et quand elle hésite, vous lui frayez le passage en vous servant de la hache et du marteau ; ceci peut-être bon si la boîte osseuse n'est pas trop dure, mais quelquefois elle se trouve faite de granit ou d'airain ; alors l'instrument rebondit et se retourne contre vous. Les choses ne se sont pas autrement passées ces derniers temps. N'êtes-vous pas le négociant qui a le premier poussé le cri d'alarme sur l'invasion de notre domaine par les fabriques étrangères ? Dans le malheur comme dans la prospérité, n'avez-vous pas donné la moitié de votre temps et vos démarches et votre argent à la recherche des faits et à la discussion des moyens ? Qui donc, si ce n'est vous, a provoqué ici une exposition des tissus rivaux de nos étoffes ? Qui a étudié et signalé les vices des traités de commerce, les débouchés anciens à rouvrir, les débouchés nouveaux à conquérir ? La navigation souffrait, vous avez fait écho à ses doléances ; les chemins de fer tardaient à s'exécuter, vous en avez échauffé et mûri la pensée au sein de notre population. On se souvient de tout cela ; c'est écrit. Et puis, après tout, vous êtes digne d'entendre un langage sans flatterie. Voyez-y, quoiqu'il arrive, un gage de plus de ma cordiale et bien sincère affection¹³⁴².

Un P.S. vient souligner le niveau de leurs fréquentations : **"J'ai bien regretté de n'avoir pu aller présenter mes respects à Madame Arlès. Veuillez lui en offrir l'expression."**

La loi votée pour l'exécution de la voie de fer continue de Paris à Lyon, le ministre du Commerce, si longtemps harcelé, ne tarde pas à en confirmer la nouvelle à la Chambre de commerce par lettre du 31 juillet 1844¹³⁴³. Cependant, en fin d'année, le pouvoir semble revenir sur le système prévu par la loi de 1842 et désireux de traiter directement avec une

¹³⁴² Lettre du préfet Jayr à Arlès-Dufour, Archives familiales, complétée par celui-ci de la mention "M. Jayr, avril 1844".

Compte tenu du contexte, elle semble plutôt avoir été écrite en mars, Arlès-Dufour étant présent à la séance de la Chambre du 28 mars 1844.

¹³⁴³ CCL, Registre des délibérations, 17 août 1844.

compagnie qui assumerait seule la totalité du coût de la construction¹³⁴⁴. Les données se trouvent modifiées. En regrettant, quelques mois plus tôt, que le gouvernement fit peu de cas de la ligne de Lyon, Brosset l'avait trouvé par contre fort zélé à l'égard notamment de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, pour le prolongement d'Orléans à Vierzon, et d'Orléans à Tours¹³⁴⁵. Or, cette Compagnie est aussi soumissionnaire, comme celle de l'Union, pour la construction de la ligne de Lyon. Désormais, faute de l'assistance de l'Etat, la surcharge financière devient insupportable pour l'une comme pour l'autre. Une réunion des capitaux paraît dès lors souhaitable. Dans l'ombre, Arlès-Dufour se rapproche des grands investisseurs. En novembre 1844, à Paris, il a un long entretien avec le baron James de Rothschild, son contemporain¹³⁴⁶ : **"Nous avons, le Baron, Thurneysen et moi, parlé jusqu'à dix heures des hommes et des choses avec le plus grand abandon... au point qu'après, le Baron a pris Thurneysen à part pour lui faire répéter que j'étais bien un homme sûr et incapable d'abuser... Les barons de la finance, enhardis par leur prospérité veulent s'émanciper et coalisent décidément contre leur Roi... Je me mets entre le Roi et les Barons dont je dois voir le chef [Bartholony] ce matin**¹³⁴⁷ ." Quelques jours plus tard, le 4 décembre, sa mission devient plus officielle avec sa nomination et celle de deux autres délégués, MM. le vicomte de Bondy et Michel, par le conseil d'administration de l'Union pour jeter les bases d'un accord entre les deux concurrents ; celui-ci est conclu et ratifié le 7 par les deux compagnies. En tant que membre du Comité lyonnais et administrateur de la Compagnie de l'Union, le voici faisant naturellement partie du conseil d'administration de la nouvelle société ainsi formée. Par prudence, la Compagnie l'Union reste constituée.

Ces négociations heureusement abouties, notre Lyonnais n'a qu'une hâte, rejoindre, dans les délais les plus brefs, la ville de la soie en préparatifs de fêtes. En effet, après le duc de Nemours en septembre de l'année précédente, puis en mai dernier, elle accueille, le 9 décembre dans l'après-midi, le prince de Joinville et, à nouveau, le duc d'Aumale dont l'union vient d'être contractée avec la princesse de Salerne. La rencontre personnelle avec Aumale pourra-t-elle seulement se renouveler et, dans l'affirmative, se déroulera-t-elle sous d'aussi heureux auspices que celle d'août 1841¹³⁴⁸ ? D'autant que le passage sera de courte durée, comme le placardent les murs de Lyon sous la signature de Terme, son député-maire, : **"Leurs Altesses royales qui attendent avec une si juste impatience les embrassements du foyer paternel n'ont pas voulu cependant traverser notre beau pays sans s'arrêter un instant au milieu de nous**¹³⁴⁹ ." Aussi, le programme est-il chargé.

Dans la perspective de cette venue et selon une tradition bien établie en faveur des hôtes de marque, le 23 novembre, la Chambre de commerce, s'était déclarée **"jalouse de [...] manifester d'une manière particulière l'intérêt qu'elle prend à l'union que M. le duc d'Aumale est au moment de contracter avec une princesse de la Maison de Naples**¹³⁵⁰ ". Pour ce faire, elle avait décidé d'offrir à la jeune mariée une collection des

¹³⁴⁴ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et... , *op. cit.*, p. 56. Il est amplement fait appel à ce texte pour le présent objet.

¹³⁴⁵ CCL, Registre des délibérations, séance du 28 mars 1844 citée supra.

¹³⁴⁶ Nés tous deux en 1797.

¹³⁴⁷ Extrait de lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin de ? novembre 1844, cité par Marcel Blanchard, art. cité.

¹³⁴⁸ Cf. XVIII - Un "prolétaire enrichi".

¹³⁴⁹ AML, dossier Cérémonies 1844/1851, I 1 164 bis : affiche du 8 décembre 1844.

¹³⁵⁰ CCL, Registre des délibérations, 23 novembre 1844.

produits de la fabrique de Lyon, d'un coût approximatif de 10.000 F¹³⁵¹. Sur le champ, une commission spéciale avait été nommée pour faire le choix et les achats correspondants¹³⁵². Arlès-Dufour, absent et en voyage à Paris comme l'on sait, avait cependant été désigné parmi ses membres par le président Laurent Dugas...

Le lendemain de leur arrivée, à 10 heures, les princes reçoivent les autorités et les corps constitués. Les membres de la Chambre de commerce leur sont en particulier présentés. Son président rend un vibrant hommage au **"prince dont le courage et la prudence laissent de si glorieux souvenirs sur cette terre d'Afrique désormais et à tout jamais française"**, sans omettre de rappeler la **"brillante conquête qui promet au commerce de si beaux résultats"**¹³⁵³. Les visites s'enchaînent, de la Cathédrale Saint-Jean, de l'Hôtel-Dieu, du Palais du Commerce et des Arts. Là, au fond de la galerie du musée, envahie par une nombreuse et brillante assemblée, une estrade se dresse ; elle déploie fastueusement trente-et-une robes, trois châles, un service de table de vingt-quatre couverts, et autres soieries, destinés à la gracieuse princesse. Un choix des produits de la Fabrique qui **"brilleront plus encore par le prix qu'[elle daignera] y attacher que par l'éclat de leur couleur et le mérite de leur exécution"**¹³⁵⁴ ! Le soir même, une écharpe couleur bronze, délicatement sortie du lot, complète la toilette de S.A.R. au cours du bal d'adieu organisé par la ville dans la salle du Grand-Théâtre.

Autant de festivités auxquelles participe, à n'en pas douter, Arlès-Dufour qui a redoublé d'efforts pour arriver à temps, trop heureux aussi d'offrir quelque distraction à Pauline. Autant de nouvelles fatigues venues s'ajouter à celles de son long séjour parisien, de ses habiles tractations ferroviaires et de son voyage de retour précipité. Sans parler des soins nécessaires au rétablissement favorable de la prospérité de sa maison de commerce et de la sienne propre. Et ceci, tout en s'imprégnant du dernier ouvrage dont Michelet lui a fait l'hommage¹³⁵⁵, sans mentionner la nouvelle idée qui bouillonne dans son cerveau, celle de la création d'un journal¹³⁵⁶ !

Les divers insuccès de ses amis dans le domaine de la presse, pourtant financièrement partagés en tentant régulièrement d'y porter remède, ne lui ont donc pas suffisamment servi d'enseignement. Les Notices historiques nous dévoilent son "rêve", celui **"de fonder un journal quotidien qui s'élevât au-dessus des appétits discordants et passagers des partis, pour les appeler tous sous le drapeau commun du classement selon le mérite et de la récompense selon les oeuvres"**¹³⁵⁷. Bien évidemment, de ce projet, il en a fait

¹³⁵¹ Ainsi en avait-il déjà été fait en faveur de la duchesse de Nemours en 1843. (CCL, Registre des délibérations, 23 novembre 1844). Voir note suivante.

¹³⁵² Composition de cette commission : Arquillère, Reverchon, Riboud, Auger, Ricard et Arlès-Dufour (CCL, Registre des délibérations, 23 novembre 1844).

¹³⁵³ CCL, Registre des délibérations, 19 décembre 1844.

¹³⁵⁴ Allocution du président de la CCL, Laurent Dugas (CCL, Registre des délibérations, 19 décembre 1844. A titre indicatif, l'année précédente, le 24 septembre, la duchesse de Nemours accompagnant son mari avait été pareillement honorée par la CCL, Brosset en étant le président : 25 robes de soie, châles, écharpes, rubans et 2 tableaux tissés. (J. Bouillat, Les Contemporains - Duc de Nemours, *op. cit.*).

¹³⁵⁵ Lettre d'Enfantin, Lyon, 28 février 1845, à Michelet, professeur au collège de France (OSSE, Vol. 35, p. 165). L'ouvrage de Michelet dont il s'agit semble devoir être *Le Prêtre, la femme, la famille*, publié en 1845.

¹³⁵⁶ Cette initiative au plan strictement personnel restera sans lendemain.

¹³⁵⁷ OSSE, Vol. 11, p. 229.

confiance à son ami Enfantin. Quant au propagateur hardi de la pensée de Saint-Simon, il est resté longtemps dans l'inaction et l'incertitude de son avenir, depuis la parution, en 1842, de son ouvrage sur l'Algérie et ses contacts infructueux auprès des hommes puissants de la politique et de l'industrie ; là-même où nous l'avons laissé plus haut.

En juillet 1843, méconnu et oublié, même s'il voit souvent Lamartine qui espère bien le recevoir, ainsi qu'Arlès-Dufour¹³⁵⁸, dans sa maison de Saint-Point¹³⁵⁹, même s'il épaissit sa correspondance dogmatique, il se morfond à Paris. Avec une ironie amère, il s'épanche auprès de son fidèle ami : **"Si d'ici à deux ans je ne trouve pas moyen de gagner du pain, j'irai manger de la pogne de Curson ou du riz en Chine, ou bien j'irai vivre chez les anthropophages, car j'aime assez la chair** ¹³⁶⁰ **."** Trois mois après, du même au même, : **"Je compte bien que vous songez à votre voyage d'hiver et qu'avant peu vous me direz quand nous vous tiendrons. Je mène une vie qui, plus que jamais, me fait désirer vos visites, car je ne vois plus personne."** Dans le même courrier, après réception entre-temps d'une lettre de son correspondant, il revient à la charge : **"Vous ne me dites pas un mot d'un voyage prochain ou plutôt ce que vous en dites le renvoie au diable ; est-ce que vous renoncez à Londres pour cet hiver** ¹³⁶¹ **?"** Et à la fin de la même année : **"Venez donc pour votre chemin de fer ou pour tout autre motif, j'ai besoin de vous embrasser en commençant 1844, parce que je crois que cette année sera encore lourde pour moi de solitude** ¹³⁶² **."**

En réalité, dès ses premiers mois, elle devait cesser de l'être. Voici, en effet, que le "Père", toujours possédé du démon journalistique, trouve moyen de s'emparer, avec le concours de deux de ses anciens collègues de la Commission scientifique, le capitaine Carette et le chirurgien Warnier, du périodique L'Algérie. Publiée à Paris, la feuille, en proie à des difficultés intérieures bien que de création récente, rejoint justement ses préoccupations : **"soutenir la cause de la colonisation dans notre nouvelle colonie de l'Algérie** ¹³⁶³ **", "lutter pour la transformation du régime politique et économique de l'Algérie** ¹³⁶⁴ **", c'est-à-dire s'intéresser à toutes les institutions et à tous les besoins du pays. " L'Algérie, dit-il, est pour moi Orient et Occident, islamisme et christianisme . Voilà pourquoi c'est ma place** ¹³⁶⁵ **."** De plus, aucun journal ne traitait jusque là des questions spécifiques à ce territoire. Il l'avait déploré à peine débarqué en Afrique : **"Je ne vois ici, dans les cafés les plus fréquentés, que Le National, Le Siècle, Le Charivari , et tout au plus Le Temps** ¹³⁶⁶ **."** Arlès-Dufour figure, bien sûr, parmi les premiers deux cents abonnés de la parution nouvelle formule, un

¹³⁵⁸ En 1840, Arlès-Dufour voyait en Lamartine un futur ministre des Relations extérieures. Lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour, 22 février 1840 (ARS 7612, pièce I, f° 10), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 119.

¹³⁵⁹ OSSE, Vol. 11, p. 210.

¹³⁶⁰ Lettre d'Enfantin, 12 juillet 1843, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 206).

¹³⁶¹ *Ibid.*, 19 octobre 1843 (OSSE, Vol. 35, pp. 106-110).

¹³⁶² *Ibid.*, 30 décembre 1843 (OSSE, Vol. 11, p. 211).

¹³⁶³ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 146.

¹³⁶⁴ Marcel Emerit, *op. cit.*, p. 130. Cet auteur précise que cette citation est extraite du premier numéro du journal.

¹³⁶⁵ Lettre d'Enfantin, Paris, 26 mars 1844, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, pp. 219-220).

¹³⁶⁶ Lettre d'Enfantin, Alger, 2 janvier 1840, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 233). Cette phrase se poursuit ainsi : "ce qui dénote un assez pauvre esprit dans l'armée, mais cela indique aussi un oubli dans l'emploi de "fonds de réserve" [...] qui doivent faire beaucoup plus de bien qu'un régiment qui coûte beaucoup plus."

nombre bien insuffisant pour des débuts. Les difficultés ne vont qu'empirer¹³⁶⁷, malgré la propagande active des anciens disciples, l'appui même du ministère et de la Cour¹³⁶⁸, les aides financières apportées par les amis fidèles et **"surtout les grands hommes d'affaires Pereire, Talabot et Arlès-Dufour"**¹³⁶⁹ ."

Dès les premiers numéros, ce dernier se plaint de l'irrégularité des envois. Enfantin, le 26 mars 1844, lui expose les problèmes rencontrés et ajoute : **"Vous trouverez peut-être cette bagatelle assez pitoyable en face du chemin de fer de Lyon. Oh ! que non, vous savez bien, vous, que mon Producteur de 1844 ne saurait être une bagatelle. - Eh bien, alors arrivez donc vite pour votre chemin de fer, afin de m'aider à enlever cette pierre qui est sur mon rail. Il faut, selon moi, que le chemin de Lyon, du Nord et de Versailles, et de Chartres même, me fassent ce déblai ; que vous et Pereire vous fassiez des actionnaires au Père Enfantin ; que vous le subventionniez ; [...] Pereire sort d'ici, et a lu ce qui précède, il vous attend pour mener à bonne fin, et en un tour de main, cette affaire. Et maintenant, d'ailleurs, qu'attendriez-vous pour arriver"**¹³⁷⁰ ? "

Malgré les vicissitudes du nouvel organe de sa pensée, le solliciteur, toujours exigeant au nom de l'amitié, ne néglige pas pour autant les grandes entreprises industrielles du moment. Il observe attentivement pas à pas, notamment celle des chemins de fer, par intérêt intellectuel au plan économique national, certes, mais aussi l'esprit toujours tourné vers ses amis, au travers de leurs aspirations, de leurs efforts souvent accompagnés d'espoirs et de déceptions. Il poursuit son message : **"Je vois à peine Tourneux"**¹³⁷¹ , **mais évidemment le moment est venu de reparaître, pour vous et Brosset."** C'est pourtant bien ce qu'ils viennent de faire tous deux et, curieusement, contre toute attente, Enfantin semble l'ignorer¹³⁷² avant d'ajouter : **"Il m'est évident que si vous étiez resté, la loi serait déjà présentée, et que si vous tardez à venir, vous auriez, quoiqu'elle parut, d'autres retards sur d'autres points, non seulement à la Chambre ou dans les bureaux des ministères, mais dans votre propre société de l'Union qui est encore à l'état confus, et qui a grand besoin de votre présence organisatrice"**¹³⁷³ . - **Imaginez-vous que Pereire m'a dit que le bruit public était que, si le ministre avait retardé la présentation de [la ligne de] Lyon, c'est qu'il attendait que votre capital fut constitué, complété, assuré"**¹³⁷⁴ ."

Toujours sur le même sujet, quelques mois plus tard, en novembre 1844, Enfantin écrit encore à Arlès-Dufour : **"Tourneux étant heureusement placé sur Bordeaux, j'ai à vous parler de son remplaçant naturel, Alexis Barrault. Arrangez-vous pour opérer ce remplacement. Outre les mille raisons qui militent en sa faveur, en voici une que je vous recommande. Alexis est intimement lié avec Eugène Flachet ; or, il paraît**

¹³⁶⁷ Le journal, en définitive, intitulé L'Algérie, Courrier d'Afrique, d'Orient et de la Méditerranée parut du 2 février 1844 au 12 juillet 1846.

¹³⁶⁸ Marcel Emerit, *op. cit.*, p. 153.

¹³⁶⁹ *Ibid.*, p. 129.

¹³⁷⁰ Lettre d'Enfantin, Paris, 26 mars 1844, à Arlès-Dufour, citée supra, p. 219.

¹³⁷¹ Félix Tourneux, ancien polytechnicien saint-simonien, rentré d'Egypte et ingénieur des chemins de fer.

¹³⁷² Sauf erreur de date dans les Notices historiques, p. 216.

¹³⁷³ Dans une correspondance adressée, de Ste-Pélagie, à Holstein le 19 avril 1833 (OSSE, Vol 29, p. 39), Enfantin soulignait déjà la "vue très administrative des choses" d'Arlès-Dufour.

¹³⁷⁴ Lettre d'Enfantin, Paris, 26 mars 1844, à Arlès-Dufour, citée supra, p. 219.

probable que Flachet sera l'homme de Charles Laffitte. - Tirez les conséquences - Votre vieille boutique de l'année dernière [la Cie l'Union] doit être bousculée, enfoncée, culbutée, elle le mérite ; il faut donc être prêt à la bousculade pour retomber comme vous le devez, vous, messieurs les Lyonnais, sur vos pieds. Il paraît, dit complaisamment Ch. Laffitte, que ces messieurs de l'Union n'ont pas grande envie de faire leurs affaires. Cela est de toute vérité ; il vous juge parfaitement en se moquant ainsi des chapons avec lesquels vous, vous ARLES ! vous êtes associé !!! Et il faudra donc en venir à ce que vous savez si bien faire pour les autres. Alexis et Flachet pourront être fort utiles à la chose. - Pensez-y donc ¹³⁷⁵ ."

Oh, il y pense - beaucoup trop au gré de Pauline ! Celle-ci peste, quelques jours seulement avant le retour attendu de Paris et l'arrivée du duc et de la duchesse d'Aumale. La légère surdité de Brosset est-elle à l'origine d'une méprise que Pauline s'efforce, à la demande d'Enfantin, de dissiper auprès de lui ? Elle explique qu'elle s'en est déjà ouverte, dans les mêmes termes, au président de la Chambre de commerce, rencontré Place de la Comédie. Voici comment : elle a reçu de son mari une lettre qui, dit-elle, **"me paraissait écrite dans un état de fièvre, que, même la plume à la main, je n'avais pu la déchiffrer qu'à moitié ; du reste que je ne voyais, non sans un vif regret, mon mari se lancer ainsi dans les affaires industrielles et que lui, comme son ami, j'espérais que loin de l'y pousser, tâcherait de le calmer ; que le Père Enfantin jugeait qu'il était tout à fait l'homme pour cela et qu'Arlès aurait besoin de bain pour se calmer. Voilà toutes les paroles qui ont été échangées entre nous"**, assure-t-elle à Enfantin. Mais elle poursuit ses "lamentations", terme dont elle s'excuse plus loin. Les fréquentes absences de François lui pèsent lourdement. Rien ne va plus. Le plan du jardin d'Oullins [le futur parc municipal de cette localité] est manqué. Sans direction ni surveillance, les quinze ou dix-huit ouvriers qui le défrichent en prennent à leur aise. Et si les affaires de son époux sont davantage à Paris qu'à Lyon, pourquoi se fixer ici avec logement en ville et maison de campagne. **"Depuis deux ans, ajoute-t-elle, je mène une vie si désagréable, si décousue que j'aimerais mieux une triste certitude, c'est à dire qu'Arlès restât tout à fait à Paris et laissât m'organiser ici beaucoup plus petitement, ce qui me permettrait de vivre d'après mes goûts. [...] Leur éducation [des enfants] aurait plus de suite. J'arrangerais ma vie plus pour eux au lieu que maintenant où je me suis retirée presque de tout le monde, car il m'était fort ennuyeux d'aller toujours seule ou à la charge d'autrui. Nos soirées deviennent pour leur jeune âge d'une monotonie effrayante."** A en croire Pauline, Adélaïde qui, à plus de quatorze ans, approche de l'âge ingrat, et Alphonse, du haut de ses neuf ans, demeurent absolument indifférents aux absences de leur père, alors que leur cadet Armand, à deux ans et demi, **"est plus méchant que jamais"**. Quant à l'aîné, Gustave, seize ans, scolarisé à Leipzig depuis octobre précédent¹³⁷⁶, elle estime que **"les charmes de la maison paternelle ne le retiendront pas longtemps à son retour ¹³⁷⁷ ."** Telle est l'ambiance familiale à l'approche de l'arrivée de François ! Malgré tout, la joie évidente des retrouvailles, opportunément assortie des réjouissances prévues en

¹³⁷⁵ Lettre d'Enfantin, ? novembre 1844, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 227).

¹³⁷⁶ "Je crois que vous avez très bien raisonné et agi pour Gustave, et que l'occasion était tentante d'une façon irréversible pour vous qui avez à Leipsick de si bons amis", écrit Enfantin à Arlès-Dufour le 19 octobre 1843 (OSSE, Vol. 35, p. 107). Dans une lettre adressée, le 7 avril 1844, à son "cher Père" - à Paris, 11 rue du Sentier -, Gustave, à Leipzig, qui "reste à jamais [s]on fils dévoué", annonce qu'une heure auparavant il s'est "présenté devant la table du Seigneur" et a "promis de mener une vie nouvelle" (Archives familiales). Pour mémoire, il est élevé dans la religion protestante comme ses frères et soeur.

¹³⁷⁷ Lettre de Pauline Arlès à Enfantin du 5 décembre 1844 (ARS 7688/13).

l'honneur des princes royaux, contribuera à l'adoucir. Sans que le chef de famille renonce à ses diverses ambitions pour autant...

Parmi ces ambitions, se perpétue celle, maintes fois exprimée, d'offrir à Enfantin, toujours dans une démoralisante expectative, une activité digne de son talent. Son vieux camarade se fait prier, en train de courir, comme il l'écrit à Arlès-Dufour le 14 avril 1845, "trois lièvres à la fois"¹³⁷⁸. Vraisemblablement à l'initiative du destinataire de cette lettre et sur sa pression, avec l'appui fort certain de Brosset, le **"Comité lyonnais pour la construction du chemin de fer de Lyon à Paris et à Avignon"**, intervient à son tour, le 3 mai : **"Il nous semble que les questions de chemin de fer qui prennent des proportions colossales, car elles intéressent l'avenir de la France et du monde ont besoin d'une haute direction morale et matérielle. C'est cette haute direction qu'en ce qui nous concerne, nous venons vous prier d'accepter"**¹³⁷⁹ ."

Cette flatteuse proposition emporte finalement la décision. Enfantin va donner sa pleine mesure. Successivement, il obtient, après pourparlers avec Bartholony, la rupture amiable avec la Compagnie d'Orléans et le retrait de celle-ci de l'adjudication du chemin de Lyon, puis la fusion des sociétés concurrentes pour cette soumission, enfin la signature de contrats avec Laffitte et l'intéressement de Rothschild. Le 6 août, il exulte : **"Songez que, le 29 juillet, j'ai signé mon petit traité de 200 millions, et j'en ai fait signer deux autres de 350 millions, et ma signature est posée entre celle de Rothschild et de Ch. Laffitte"**¹³⁸⁰ ."

L'enjeu avait entraîné, une nouvelle fois, la venue conjointe à Paris d'Arlès-Dufour et de Brosset. Néanmoins, celui-là n'oublie pas ses amis saint-simoniens. A l'approche du déplacement, il charge Enfantin, le 2 juillet, de lui retenir "un petit logement avec salon" à l'hôtel de Paris pour leur arrivée le lundi suivant - à 4 heures du matin ! Il s'agit aussi d'y convier, à une date à sa convenance, "Duveyrier, Jourdan, Pereire, Warnier, Vinçard, etc., etc."¹³⁸¹ Dès son retour à Lyon, la correspondance reprend, inlassable. Le 26 du même mois, il ne ménage pas ses conseils auprès du même : "Moi, je ne serai tranquille que lorsque vous aurez la signature pour Lyon et Avignon." Cependant, dès après, il ne le dissimule pas : **"Une chose m'intéresse et m'agite encore plus cependant. C'est la question de l'Administration du Nord ; je crois que vous échouerez si Laffitte ne vous impose pas avant de signer ou en signant"**. Il poursuit : **"Pour Lyon, vous feriez bien de ne pas trop attendre pour voir Garneron, et le voir de vous-même, sauf à le voir plus tard avec M. Besson."** Une ultime recommandation, vestimentaire cette fois, ajoutée en P.S. comme semblant faussement avoir été omise, : **"Je vous prie de renoncer à votre cravate ou plutôt à votre mauvais mouchoir jaunâtre qui vous donne l'air d'un maquignon plutôt que d'un négociateur. Ne négligez pas la tenue. Cravate blanche, même le matin"**¹³⁸² ."

! La tenue vestimentaire revêt toute son importance au moment où l'intéressé est en passe d'être nommé, par Talabot, administrateur de l'Avignon-Marseille et chargé des questions financières du Lyon-Avignon.

¹³⁷⁸ Lettre d'Enfantin, 14 avril 1845, à Arlès-Dufour (ARS 7663), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*,

p. 56. Ces trois "lièvres" sont "l'art [le musicien et ancien saint-simonien Félicien David], l'industrie et la politique." (*Ibid.*).

¹³⁷⁹ Lettre du Comité lyonnais du 3 mai 1845 à Enfantin (ARS 7616/106), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ...,

op. cit., p. 57.

¹³⁸⁰ Lettre d'Enfantin, 6 août 1845, à Carette (ARS 7616/78-79), citée par Marcel Emerit, *op. cit.*, p. 155.

¹³⁸¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 2 juillet 1845 à Enfantin (ARS 7682/163).

¹³⁸² *Ibid.*, 26 juillet 1845, (ARS 7682/164).

Simultanément, d'importantes spéculations boursières occupent l'esprit de l'arbitre des élégances ; elles constituent aussi le sujet de ses entretiens épistolaires avec son correspondant habituel, au 39 rue Neuve des Petits Champs à Paris. **"J'ai complété ici, lui écrit-il le 7 août de cette même année 1845, les 500 "Union" qui reviennent en moyenne à 23 F. J'en ai donc maintenant 1.500¹³⁸³ ."** Une semaine après, il revient à la charge : **"Les 500 "Union" achetées par votre ordre et revenant en moyenne à 23 F sont en compte à demi avec vous et pourraient se vendre ici aujourd'hui à 45 F. Ne pensez-vous pas qu'il serait sage de les vendre si elles arrivaient à 60 F¹³⁸⁴ ?"** Il s'en inquiète encore : **"le cours est de 40 à 45 F¹³⁸⁵ "**, même sur le départ.

Par la malle de Strasbourg, il se rend à Zurich pour visiter sa succursale - aux procédés douteux selon le préfet¹³⁸⁶ ! -, non vue depuis deux ans. De quoi satisfaire Pauline, elle l'accompagne ! Leur fils aîné, Gustave, est du voyage, du moins partiellement ; il les quittera à Cernay, pour rejoindre son école de commerce de Leipzig pour la troisième année consécutive. L'occasion du passage à Genève est saisie pour rencontrer Bartholony, financier franco-suisse et administrateur de la Compagnie du Paris-Orléans. Egalement, peut-être, l'industriel Escher dont, après avoir rendu un hommage appuyé au pays qui l'accueille, il loue le génie : **"Comprenez-vous, écrit-il, à peine arrivé, à Enfantin, que la grande fabrique de machines de Escher, qui tire le fer ou la fonte d'Angleterre et le charbon de France, fait des bateaux et des machines pour toute la Suisse, pour le Rhin, pour l'Autriche et même pour l'Angleterre, elle a du travail commandé plus qu'elle n'en peut faire pour trois ans. Et les fabriques de France demandent merci. C'est qu'elles sont trop protégées [...]¹³⁸⁷ ."**

Mais pour en revenir aux actions de l'Union, les 1.500 unités correspondantes ont-elles été vendues avant le 30 septembre ? En tout cas, elles n'apparaissent pas dans le bilan financier personnel arrêté, chaque année à cette date¹³⁸⁸, par notre commissionnaire en soieries, dont, au passage, l'inventaire va faire ressortir que **"le capital de [sa] maison passe maintenant un million¹³⁸⁹ ."**

Cette obsession du capitaliste de vendre au mieux ne hante-t-il pas aussi le généreux cœur d'Arlès-Dufour afin d'alimenter un compte d'assistance constitué par lui - et d'abord par lui seul¹³⁹⁰ ! - destiné à venir en aide aux saint-simoniens touchés par la misère ? Dans ce

¹³⁸³ *Ibid.*, 7 août 1845, (ARS 7682/170).

¹³⁸⁴ *Ibid.*, 13 août 1845, (ARS 7682/172).

¹³⁸⁵ *Ibid.*, 14 août 1845, (ARS 7682/174).

¹³⁸⁶ Lettre du préfet Jayr d'avril 1844, citée supra.

¹³⁸⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Zurich, à Enfantin, du 16 août 1845, complétée le dimanche 17 au soir (ARS 7682/175).

¹³⁸⁸ Cf. XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹³⁸⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 17 octobre 1845, à Enfantin (ARS 7682/191). Son arrêt comptable semble lui poser un problème : "Mon inventaire donne net de tous frais 347.000 F. Et cependant, moi, je n'arrive qu'à 650.000." (sic).

¹³⁹⁰ Cf. H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 179. Par erreur, cet auteur date cette initiative de 1848, d'une part, et l'attribue, d'autre part, conjointement aux deux amis. En ce qui concerne ce "compte d'assistance", et malgré le contenu de la correspondance du 18 octobre 1845 qui suit, il est juste cependant de préciser que l'idée était dans l'air. Enfantin, se proposant d'attribuer des actions de chemins de fer à ses amis saint-simoniens écrivait à Arlès-Dufour, le 3 octobre 1845 : " ... le meilleur... c'est je crois de faire pour ceux qui demandent le plus possible [d'actions] ce qu'ils demandent et de nous occuper tout bonnement de gagner de l'argent pour ceux qui ne demandent pas [d'actions] et à qui de l'argent ira beaucoup mieux que des actions, ou à qui notre

but, retour de Suisse, puis d'un "assommant voyage"¹³⁹¹ à Londres, il ouvre, le 18 octobre, **"sur un livre, le compte des prolétaires sous le titre de "Compte d'assistance"** . Il en informe celui qu'il lui arrive d'appeler son "maître" et précise : **"J'ai porté au débit le versement pour les 50 actions des "Annonces" et au crédit le produit de 6 actions vendues hier à 390 F."** Les premiers secours sont déjà accordés : **"Le pauvre et brave Ogier a ouvert le compte pour une somme de 600 F qui l'a fait pleurer. J'y porterai les 600 F avancés par Gallé et moi pour la publication de Vinçard."** Et l'engagement suivant est pris : **"Je ne ferai plus une seule affaire d'actions sans en appliquer une part à ce compte et, si vous et Duveyrier en faites autant, avant peu nous n'aurons des frères dans le besoin"** ¹³⁹² . " Enfantin en fit autant, se refusant à ce que quiconque s'associât à cette oeuvre qui leur devint commune. Elle fut loin d'être éphémère¹³⁹³ et stérile. D'où, peut-être, cet acharnement à vouloir acquérir des actions du "Nord"¹³⁹⁴, alors que son propre portefeuille n'en comprendra qu'une seule, au prix de 125 F, au 30 septembre 1846, pour en disparaître ensuite.

Cependant, la chose est quelque peu différente pour les actions des "Annonces" - dont 50 acquises, comme relevé plus haut, pour le "compte d'assistance". On en relève 300 (coût non indiqué) au 30 septembre 1845 et 344 à l'arrêté suivant pour une valeur de 25.800 F. L'initiative de Charles Duveyrier de fonder, fin juin 1845, la Société Générale des Annonces, régie publicitaire des grands journaux - un véritable monopole - l'enthousiasme ; certains auteurs attribuent d'ailleurs la paternité conjointe de l'entreprise aux **"saint-simoniens Duveyrier, Pereire et Arlès-Dufour"** ¹³⁹⁵ . Cette société, qui n'est pas moins que l'ancêtre de l'Agence Havas, souhaite faire de la publicité une force contribuant à "l'harmonie sociale"¹³⁹⁶. Dans ces conditions, la soutenir financièrement constitue pour l'entrepreneur Arlès-Dufour un devoir, à la fois, saint-simonien et d'amitié, ainsi qu'un encouragement fort à l'audace de l'innovation. Aussi, prend-il connaissance avec curiosité de quelques numéros du petit journal d'annonces local, ramenés de Leipzig par son fils Gustave en juillet, à l'intention de Duveyrier¹³⁹⁷. Et le mois suivant, ces quelques mots sont adressés à Enfantin : **"Amitiés au bon poète [Duveyrier]. Même en Suisse, partout où ils se trouvent, je**

position d'argent sera plus utile que ne le serait une participation illusoire à nos affaires." (ARS 7616/96, cité par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 60).

¹³⁹¹ Lettre d'Arlès-Dufour, en Suisse, 10 août 1845, à Enfantin (ARS 7682/175). Ce voyage en Angleterre est confirmé par ses lettres de Londres des 15 et 20 septembre 1845 (ARS 7682/183 et 7682/184), et par délibération de la CCL du 11 septembre 1845 (Organisation d'une nouvelle exposition des produits des fabriques étrangères).

¹³⁹² Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 18 octobre 1845, à Enfantin (ARS 7682/192).

¹³⁹³ Selon H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 182, ce "compte d'assistance" perdura jusqu'à ce que la Société de secours mutuels des Amis de la famille se substituât à lui, organisée à l'initiative de Gallé, cité dans le texte ci-dessus d'Arlès-Dufour du 18 octobre 1845.

¹³⁹⁴ "J'ai bien peur qu'on ne m'oublie pour les actions du Nord, si je n'en suis pas le 9. Parlez-en à Thurneysen." (Lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin du 14 août 1845 citée supra, la date du 9 septembre étant celle de la soumission de la ligne du Nord). Ou encore : "Si vous revoyez Thurneysen, rappelez-lui d'appuyer pour moi pour le "nord.". Il me l'avait offert et quoique je lui écrive souvent commercialement, je ne veux pas avoir à la lui rappeler" (Lettre d'Arlès-Dufour, à Lyon, à Enfantin du 28 août 1845, ARS 7682/176).

¹³⁹⁵ Robert Schnerb, *op. cit.*, p. 42.

¹³⁹⁶ Antoine Lefébure, *op. cit.*, p. 82.

¹³⁹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 29 juillet 1845, à Enfantin (ARS 7682/165).

demande Les Débats, La Presse et Le Constitutionnel , non pour les lire, Dieu m'en garde, mais pour compter les annonces ¹³⁹⁸ ."

Il n'en demeure pas moins que la mise à la disposition rapide de chemins de fer au pays reste sa préoccupation dominante ; nous l'avons déjà vu avec la ligne Paris-Orléans ¹³⁹⁹. Hormis "55 promesses Strasbourg" non suivies d'effet et l'unique action du "Nord" possédée un moment, la priorité absolue est la desserte de Paris et de la Méditerranée, au départ de Lyon. En est significative l'importance des participations au financement de ces projets, lesquelles se détaillent comme suit ¹⁴⁰⁰ :

Actions Paris-Lyon

Au 30/09/1845		Néant
1846	100 actions à 125 F	12 500 F
1847	100 actions à 125 F	25 000 F
1848	2 500 F de rente	18 000 F
1849	1 000 F de rente	18 000 F
1850	1 000 F de rente	18 000 F

¹⁴⁰¹
Actions Avignon-Lyon

Au 30/09/1845	835 promesses Avignon	
1846	Néant	Néant
1847	100 Avignon-Lyon	13 000 F
1848	302	1 000 F
1849	302	2 000 F
1850	302	1 000 F
1851	302	1 000 F
1852	302	8 000 F

Actions Avignon-Marseille

Au 30/09/1845	100 actions	?
1846	100 à 900 F	90 000 F
1847	100 à 900 F	55 000 F
1848	100 à 900 F	15 000 F
1849	100 à 900 F	20 000 F
1850	100 à 900 F	17 000 F
1851	100 à 900 F	20 000 F
1852	100 à 900 F	65 000 F

¹³⁹⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 10 août 1845, à Enfantin (ARS 7682/175).

¹³⁹⁹ Cf. chapitre XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹⁴⁰⁰ Nous ne disposons pas d'éléments au-delà des dates indiquées.

¹⁴⁰¹ En fait, à des dates non précisées, 440 actions, avaient été achetées et 140 (60 puis 80) revendues avec profit.

1402

Actions Grand Central

Au 30 /9/1845 50 actions 10.000 F

Ces achats boursiers n'accaparent pas l'esprit des deux hommes, Arlès-Dufour et Enfantin, qui poursuivent leurs objectifs, bien communs désormais. Ils accompagnent le lent cheminement des réalisations, freinées par les rigueurs budgétaires, les rivalités d'intérêts, le contexte économique et politique du pays. Les premiers et rapides succès du "Père" déterminent sa nomination, le 1er octobre 1845, en qualité d'administrateur de la Compagnie de l'Union. A ce conseil, il rejoint Arlès-Dufour et leurs amis. De nouvelles fusions s'imposent avec diverses sociétés ou compagnies désireuses également de soumissionner au chemin de fer de Paris à Lyon, dans le cadre de la loi du 16 juillet 1845. Aussi, le premier écrit-il au second: **"Les fusions de Strasbourg et de Nantes se sont mal faites, il ne faut pas que nous donnions un semblable spectacle. D'ailleurs, ce n'est pas tout de fonder , il faut FONDER, il faut que notre administration définitive porte un cachet particulier, le Nôtre , et pour cela vous êtes plus que nécessaire, vous et Brosset, j'en dis autant de Barillon. Le comité de Lyon doit se défendre lui-même. - J'ai prié Paulin [Talabot] de venir, et je vous prie de lui renouveler les mêmes instances** ¹⁴⁰³ ." Ces transactions, là encore, couronnées de réussite, c'est auprès de Talabot qu'il s'en félicite : **"Avec Arlès comme major général, j'ai eu, dans l'affaire de Lyon, une vraie affaire d'Austerlitz [...] ; je n'hésite pas de dire que c'est une affaire miraculeuse** ¹⁴⁰⁴ ." Quelques mois plus tard, l'idée qui le hante de la création du Cercle des chemins de fer ¹⁴⁰⁵, **"le pas que nous devons faire faire au monde industriel"** est pour lui l'occasion de solliciter le concours d'Arlès-Dufour et de lui rendre hommage une nouvelle fois : **"Je tiens, de même que c'est nous deux qui avons fait les grandes fusions, je tiens dis-je, à ce que ce soit nous deux qui fassions fonder le cercle, et à ce qu'il porte le cachet de Paris-Lyon** ¹⁴⁰⁶ ."

A chaque modification apportée dans la composition du conseil d'administration de la Compagnie l'Union, le "major général" est réélu. Un poste que l'ancien chemineau impécunieux des routes allemandes conserve tout naturellement, lorsqu'à l'Union succède, en 1846, la Compagnie du chemin de fer Paris à Lyon ¹⁴⁰⁷, entouré de personnalités aussi éminentes que le baron James de Rothschild, le comte de Ségur, le vicomte de Bondy, le duc de Galliera, Charles Laffitte, Isaac Pereire, Hottinguer, Seguin, etc., sans compter, bien sûr, Enfantin, Brosset et Barillon ¹⁴⁰⁸. Un poste qui lui vaut de souscrire les cent actions du "Paris-Lyon", chacune de 125 F ¹⁴⁰⁹ doublant de valeur l'année suivante.

¹⁴⁰² La Compagnie du Grand Central a été créée par Morny en 1853, par décret du 21 avril ; elle avait immédiatement fusionné avec la Cie des chemins de fer de jonction du Rhône à la Loire qui avait racheté les trois chemins de fer de Saint-Etienne Andrézieux, Lyon et Roanne. (Michel Laferrère, *op. cit.*, p. 277).

¹⁴⁰³ Lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour, [? 1845] (OSSE, Vol. 12, p. 5). Date non précisée ne pouvant être que du second semestre 1845.

¹⁴⁰⁴ Lettre d'Enfantin, novembre/décembre ? 1845, à Talabot, citée par Blanchard, article cité, p 11.

¹⁴⁰⁵ Cf. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 83. Cette idée née en octobre 1846 ne sera réalisée qu'en 1854 (Wallon, *op. cit.*, p. 122).

¹⁴⁰⁶ Lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour du 5 octobre 1846 (ARS 7666), citée par Wallon, *op. cit.*, p. 123.

¹⁴⁰⁷ Statuts approuvés par ordonnance royale du 1er mars 1846.

¹⁴⁰⁸ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., p. 62, auquel nous sommes redevables des lignes essentielles de ces pages.

Pas plus sur la rivalité des Talabot et des Pereire, il ne saurait évidemment être question de revenir ici, par le détail, sur cette grande aventure des transports ferroviaires que la crise économique de 1847 et la Révolution l'année suivante vont freiner brutalement, à savoir la liquidation du Lyon-Avignon en novembre 1847, le rachat par l'Etat de la Compagnie du chemin de fer Paris-Lyon le 11 août 1848¹⁴¹⁰, la mise sous séquestre administratif fin 1848 du Marseille-Avignon. Toutes questions auxquelles Enfantin apporta son intelligent concours¹⁴¹¹, déjà prêté aux fusions précédentes, en attendant celles qui devaient suivre, après la normalisation consécutive au 2 Décembre, pour parvenir, d'abord, à l'unification du Lyon-Marseille et, enfin, à la grande fusion de l'ensemble du réseau du Sud-Est en 1857 sous l'appellation de Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, le P.L.M.

La puissance, les qualités manoeuvrières d'Enfantin s'étaient imposées au fil de ces années. Par la force des choses, Arlès-Dufour était passé en arrière-plan, au risque pour lui, autre chanteur de "l'association", de se voir qualifié un peu lestement, - du moins aux yeux de Marcel Blanchard¹⁴¹² - de **"personnalité mineure, d'information un peu sommaire, de pratique un peu brutale - pour tout dire "d'individualité un peu trop lyonnaise" ...** En quelque sorte, à en croire cet auteur, une marionnette manipulée par les doigts habiles d'Enfantin sous couvert d'une **"amicale politesse"**¹⁴¹³ " !

Certes, la formation reçue par l'un et l'autre est-elle, de loin, différente ; certes, la compétence financière d'Enfantin et les résultats acquis sont-ils d'exception. D'ailleurs, celui-ci ne fut-il pas toujours reconnu par celui-là comme son "maître", entouré de toute sa confiance - nous allions écrire de sa vénération - la plus totale ? Une confiance jamais, en rien, ébranlée. Gageons d'ailleurs que le confident permanent, d'ailleurs peu soucieux des honneurs et des titres, ne manqua pas de s'enorgueillir des succès remportés par son ami dans le cadre de cette oeuvre commune d'intérêt général à laquelle, lui, Arlès-Dufour avait su si opportunément l'associer.

Il est juste toutefois d'ajouter qu'il avait, par rapport au "Père", une certaine propension à se tenir en retrait. Celui-ci lui en avait fait l'amical reproche : **"Vous avez beau vous effacer et vous faire avec moi mon facteur très humble, je n'accepte pas la chose. Vous avez beau me dire : "J'ai femme et enfants, santé délicate, quatre maisons aux quatre coins de la fabrique de soie de l'Europe, réputation de bon enfant qui me fait accabler des affaires des autres", je ne croirai pas que je doive, comme vous le dites, vous mâcher la besogne ; celle que vous faites, je ne peux pas la faire"**¹⁴¹⁴ ."

Déjà administrateur du Paris-Lyon, nous retrouvons, selon *Le Journal des chemins de fer* du 15 décembre 1849, Arlès-Dufour, ainsi que l'inséparable Brosset, **"administrateurs actuels et anciens des chemins de fer de Marseille à Avignon, d'Avignon à Lyon et de**

¹⁴⁰⁹ Comme déjà vu supra et au chapitre XVIII - Un prolétaire enrichi, selon l'arrêté comptable en date du 30 septembre 1846 du Livre particulier de F.B. Arlès (Archives familiales).

¹⁴¹⁰ D'où la transformation des actions en rentes apparaissant dans le tableau précédent de l'actif ferroviaire d'Arlès-Dufour.

¹⁴¹¹ Enfantin s'installe à Lyon d'octobre 1852 à juillet 1857, avant de rejoindre Paris.

¹⁴¹² Marcel Blanchard, art. cit., p. 100.

¹⁴¹³ *Ibid.*, p. 105.

¹⁴¹⁴ Lettre d'Enfantin, Constantine, 25 mars 1841, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 34, p. 38).

Paris à Lyon¹⁴¹⁵ ." Deux ans plus tard, il apparaît en qualité de **"membre du comité de liquidation de l'ancienne compagnie de Lyon à Avignon**¹⁴¹⁶ " qui, en novembre 1852, prendra le nom de Compagnie de Lyon à la Méditerranée. Et si le conseil d'administration de la nouvelle Compagnie du P.L.M. était constitué, comme l'écrit d'Allemagne, **"de tous les administrateurs des deux anciennes compagnies**¹⁴¹⁷ " , celles de Paris-Lyon et de Lyon à la Méditerranée, peut-être pouvons-nous avancer, sous réserves toutefois¹⁴¹⁸, qu'Arlès-Dufour en compléta sa composition.

Pour Michel Chevalier, Arlès-Dufour **"a été longtemps administrateur du chemin de fer de la Méditerranée"** ; s'agit-il bien du P.L.M. comme tout porte à le croire ? Quoiqu'il en soit, cet économiste éminent, membre de l'Institut, donne pour vrai que **"les chemins de fer, qui ont tant accru la prospérité de la vallée du Rhône, l'ont compté parmi les promoteurs les plus influents**¹⁴¹⁹ " .

XX - "UNE BELLE PART DANS L'HISTOIRE"...

Avec sa fougue habituelle, ses **"élans de tête"** comme aurait répété le préfet Jayr, Arlès-Dufour, littéralement saisi par le démon du "chemin", l'est aussi, par voie de conséquence, par celui de la houille et de la sidérurgie. D'abord, il tâte le domaine des mines de charbon : au 30 septembre 1845, il est porteur de 10 actions de la Grand Combe d'une valeur de 1.600 F qui ne figurent plus dans son actif l'année suivante¹⁴²⁰. Le 2 janvier 1846, il déclare à Enfantin sa **"prétention d'être le banquier des machines, à Vaise ou à Perrache, nécessaires au chemin de fer**¹⁴²¹ ." Quatre jours après, il lui signale que le haut fourneau et la fonderie de la Mulatière pourraient être rachetés à vil prix et **"si nous avons l'Ardèche, cela pourrait être une bonne affaire**¹⁴²² " .

Dans ce département, il s'agit de la **"bataille de concessions**¹⁴²³", selon le mot de Pierre Cayez, qui oppose la société des Mines de fer de Privas, co-fondée par Enfantin et Laurent, pour la concurrencer, et la puissante Compagnie des forges et fonderies de la Loire

¹⁴¹⁵ Cité par Félix Rivet, *op. cit.*, p. 466. - Dans cet article du Journal des chemins de fer, "la propriété de bateaux à vapeur sur le Rhône" est attribuée à Arlès-Dufour, Brosset et Bonnardel qui "exercent une grande influence sur le Conseil municipal et sur la Chambre de commerce de Lyon." Cette qualité est certainement contestable en ce qui concerne le premier nommé ; du moins, n'en avons-nous jamais relevé de trace.

¹⁴¹⁶ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 71. Arlès-Dufour ne fait pas partie du conseil d'administration de la compagnie suivante du Lyon-Méditerranée, du moins selon le détail donné dans cet ouvrage, p. 73.

¹⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 78.

¹⁴¹⁸ Du moins selon les arrêtés comptables du livre particulier d'Arlès-Dufour, il n'apparaît plus actionnaire du Paris-Lyon au 30 septembre 1851, de l'Avignon-Lyon au 30 septembre 1853, et, à la même date, de l'Avignon-Marseille. Au-delà, aucune trace de participation financière à une compagnie ferroviaire française n'est du moins relevée dans ses comptes.

¹⁴¹⁹ Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.*

¹⁴²⁰ Selon Livre particulier..., cité. La date d'acquisition de ces actions n'est pas fournie.

¹⁴²¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 2 janvier 1846, à Enfantin (ARS 7683), citée par Pierre Cayez, *Métiers Jacquard...*, *op. cit.*, p. 330.

¹⁴²² Id., 6 janvier 1846 (ARS 7683), *ibid.*

¹⁴²³ Pierre Cayez, *op. cit.*, p. 327.

et de l'Ardèche¹⁴²⁴. Dans l'historique de cette société qu'il a largement traité, Pierre Cayez rappelle, à juste titre, qu'Arlès-Dufour, comme Dufournel, Laurent Dugas et Charles Gautier, figurent parmi les actionnaires à raison, chacun, de 550 actions¹⁴²⁵. Ces souscriptions sont les plus importantes. Parmi les dix-huit autres actionnaires "de Lyon", Brosset et Delahante, cités immédiatement après, ne figurent que pour 100 actions ; parmi ceux "de Paris", au nombre de 11, Enfantin souscrit pour 400, immédiatement suivi de Isaac Pereire avec 200, puis de Drut, "chef de bureau du chemin de fer de Lyon", de Barrault, "ingénieur du chemin de fer de Lyon", et Fournel, "ingénieur des mines de l'Algérie", chacun pour 50¹⁴²⁶. Cette déclaration de souscription est signée, à Lyon le 15 décembre 1845, par Arlès-Dufour, Enfantin, Charles Gautier, Armand Coste et Laurent [vraisemblablement de l'Ardèche]¹⁴²⁷. Mais déjà, le 24 janvier 1846, sont dénoncées auprès du ministre des Travaux publics, les lenteurs de l'ingénieur des mines de l'arrondissement, chargé des mines de Privas, **"au très grand préjudice d'une importante contrée, des intérêts généraux de l'Etat et de l'industrie métallurgique"**¹⁴²⁸. Isaac Pereire, incité par Enfantin dans cette affaire et l'ayant crue **"prochainement réalisable"**¹⁴²⁹, se retire en septembre 1846, demandant de considérer sa souscription comme nulle et non avenue. La dissolution de la société apparaît évidente après le décret du 10 février 1849¹⁴³⁰. Ainsi, Arlès-Dufour eut seulement à régler les frais engagés à raison de 3,65 F par action¹⁴³¹, et non la colossale somme pour laquelle il s'était engagé, soit 275.000 F ...

C'est peut-être par suite de ces attermoissements et certainement devant l'insuffisance de la production métallurgique nationale, en matière de rails et de locomotives, qu'il songe en 1846 à faire appel à la fabrication britannique, en position d'excellence. Enfantin ne l'entend pas ainsi. **"Je vous confesse que je ne suis pas parvenu à avaler vos locomotives anglaises, lui rétorque-t-il, cela me paraît même une opinion de voltigeurs, ceci soit dit sans porter atteinte au sapeur Paulin [Talabot] et au tambour-major Arlès. Si je ne me trompe, il y a une différence de quelques 10.000 F dans le prix, et c'est surtout pour de tels engins que la France actuelle doit se mettre en train de fabriquer bien et beaucoup. Vous ne tenez pas beaucoup, je pense, à avoir une montre anglaise, un piano anglais, ni même un cheval anglais ; mais ce à quoi nous devons tenir, ce me semble, c'est à ce que le Français sache faire les fusils et canons de l'armée avec laquelle nous devons conquérir le monde, et qui s'appelle, au dix-neuvième siècle, machine à vapeur. J'aimerais donc infiniment mieux que Paulin et vous, vous vous occupassiez de rêver à nos ateliers, de nos deux et même trois chemins à Lyon, de manière à les rendre capables, non seulement de réparer, mais de renouveler les cinq**

¹⁴²⁴ Félix Rivet, *op. cit.*, p. 409.

¹⁴²⁵ Pierre Cayez, *op. cit.*, p. 329.

¹⁴²⁶ ARS 7849, "Mines de Privas 1845-1847".

¹⁴²⁷ ARS 7849, dossier cité. H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 135, indique, par erreur semble-t-il, la date du 8 mars 1845.

¹⁴²⁸ **ARS 7849, dossier cité.**

¹⁴²⁹ Lettre d'Isaac Pereire, 16 septembre 1846, à Enfantin (ARS 7849).

¹⁴³⁰ Selon le compte rendu de l'assemblée générale du 31 mars 1849, tenue à l'Hôtel de ville de Privas, ce décret accorde à Revol "la concession de la partie la plus considérable et la plus riche du minerai du périmètre dont la compagnie demandait la concession" (ARS 7849).

¹⁴³¹ Exemplaire de circulaire du 6 février 1849, sous la signature d'Etienne Gautier, caissier de la Cie à Lyon, adressé à Enfantin, rue de la Victoire 34, Paris, ARS 7849, dossier cité.

cents locomotives que nous aurons de Paris à Marseille. [...] Je vous engage donc à avoir les yeux sur les faiseurs de rails, de coussinets, de locomotives françaises, si vous voulez que les Français continuent leur apostolat¹⁴³² ." Une possibilité, française et même locale, semblera s'offrir en 1853/1854 avec la Compagnie des hauts fourneaux, forges et ateliers de construction d'Oullins. Arlès-Dufour s'y penchera particulièrement au sein d'un conseil d'administration déjà composé, avec lui, de Drut, Jacques Breittmayer de la Compagnie générale de bateaux à vapeur du Rhône, Enfantin, etc. Depuis sa création par Clément Desormes en 1846/1847, soixante locomotives, des ponts métalliques, étaient notamment sortis de ses ateliers. Mais le projet échouera¹⁴³³ .

Pour l'heure, il est un autre champ d'action vers lequel convergent aussi leurs regards et leurs ambitions : la réalisation de la grande oeuvre du canal de Suez. Hélas, cette **"belle part dans l'histoire"**¹⁴³⁴ " - selon les termes d'une correspondance de Ferdinand de Lesseps dont le contenu sera examiné plus loin - ne leur sera reconnue ni de leur vivant, ni guère depuis d'ailleurs. Pour les générations à venir, sont définitivement associés le nom de Suez et celui de Lesseps, ce personnage dont la colossale statue, à l'entrée de l'ouvrage d'art, fut, plus tard¹⁴³⁵, symboliquement détruite, mais pour des raisons étrangères à celles d'une paternité désavouée. Le 17 novembre 1869, 87 années avant cette mise à bas, le modèle avait été somptueusement fêté, dans un faste tout oriental, au milieu d'une foule considérable, l'Impératrice Eugénie à ses côtés, parmi de nombreuses têtes couronnées : le vice-roi d'Egypte Ismaïl, l'Empereur François-Joseph d'Autriche, le prince royal de Prusse, l'émir Abd-el-Kader, etc. Dans la foule, des ministres, des ambassadeurs, des savants, des membres de l'Institut de France, des journalistes, des peintres, accourus de tous pays sont présents¹⁴³⁶. Aux cotés de Théophile Gautier, Eugène Fromentin décrit l'ambiance : **"Salves d'artillerie, toutes les batteries saluent, l'immense foule applaudit. C'est vraiment formidable" et, plus loin : "C'est magnifique, spectacle unique"**¹⁴³⁷ ." Eugénie et Lesseps sur la dunette, le yacht impérial *L'Aigle* quitte la rade de Port-Saïd ouvrant le passage du Canal à plus de soixante dix navires, tous pavois multicolores hissés flottant au gré de la brise, sirènes hurlantes de leurs machines à vapeur... Un contretemps, la partition inachevée de *Aïda*, sur un livret du Directeur général des fouilles, Auguste Mariette. Des absents dont il n'est même pas question, les derniers saint-simoniens...

Dans le silence de sa maison d'Oullins, quelques jours après, dès l'arrivée des gazettes, **le "président-né du futur conseil d'administration de [la] Compagnie"** de Suez, comme le lui avait écrit Lesseps lui-même, ne peut que ressasser le passé. Non sans quelque amertume... Ses pensées se tournent d'abord vers le souvenir de son inséparable compagnon, disparu cinq ans plus tôt, le 31 août 1864, qui, avec lui, a vainement dépensé tant de ténacité, d'énergie fougueuse, au service de cette prodigieuse

¹⁴³² Lettre d'Enfantin, ? Juillet 1846, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol 12, p. 43-45).

¹⁴³³ Pierre Cayez, L'industrialisation lyonnaise..., *op. cit.*, t. I, p. 467.

¹⁴³⁴ Lettre de Lesseps, Le Caire, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour, Paris, Ferdinand de Lesseps, Lettres, journal et documents... , *op. cit.*, p. 106. Selon sa préface datée de mai 1875, cet ouvrage répond à la demande de ses confrères de l'Académie des Sciences où son auteur est coopté.

¹⁴³⁵ En 1956, à la suite de l'expédition franco-britannique consécutive à la guerre d'Algérie.

¹⁴³⁶ Octave Aubry, Le Second Empire, *op. cit.*, p. 523.

¹⁴³⁷ Gérard Guillot, "Le souvenir de cinquante siècles d'histoire", Le Figaro, 5 mai 1987.

perspective, l'union géographique de l'Occident et de l'Orient : le premier des **"grands travaux d'aménagement de la planète"**¹⁴³⁸, écrira la *Revue des Deux Mondes*.

Dans son ouvrage de 1834 *Un mot sur les fabriques étrangères...*, on s'en souvient¹⁴³⁹, Arlès-Dufour se réjouissait, la promettant pour bientôt, de la réalisation de ce plan qui mettrait **Paris "aussi près de Calcutta que de Saint-Petersbourg"**. Malgré son échec égyptien, Enfantin n'avait jamais abandonné son idée première. Déjà, et depuis peu en fonction dans le cadre de la Commission scientifique en Algérie, il rêve en 1840 d'une réduction des dépenses militaires de tous pays qui, **"mieux employé(e)s, politiquement, philanthropiquement, commercialement, moralement, religieusement"**¹⁴⁴⁰ donnerait, en échange, **"avant dix ans, un canal de Suez à la Méditerranée"** Et d'ajouter à l'intention d'Arlès-Dufour : **"De tout cela, sans doute, vous êtes aussi convaincu que moi ; mais comment arriver à en convaincre les peuples et les rois"**¹⁴⁴¹ . De toute façon, les insuccès d'Enfantin ne le déroutent jamais **"dans cette grande mer de la vie"** . Il l'assure à son correspondant, citant Saint-Simon qui disait : **"J'ai eu dans le champ des découvertes l'action de la marée montante ; ma force ascendante l'a toujours emporté sur la force opposée"**¹⁴⁴² .

De retour d'Algérie fin octobre 1841, il fait le siège des ministères, grâce aux relations des Talabot¹⁴⁴³, et **"ce qui roule dans sa tête"** les *Notices historiques* nous le livrent : "Il entendait déjà sonner l'heure de percement de l'Isthme et des grandes lignes de chemin de fer"¹⁴⁴⁴ .

Au mois de décembre 1842, à l'adresse du commissionnaire en soieries, il recommande : **"Travaillez à la grande oeuvre du XIX^e siècle, à l'union des deux mondes [...]. Vous pouvez bien, vous, l'homme de la soie, songer à la Chine, d'où nous vient le ver industriel qui a bâti et nourri Lyon depuis des siècles"**¹⁴⁴⁵ . De cet **"intéressant pays"**¹⁴⁴⁶, dès 1834, son correspondant en avait entretenu ses lecteurs... Mais, tout en s'inquiétant de son existence recluse, du faible écho rencontré par les interventions répétées de son ami auprès des grands du royaume, Enfantin poursuit **"de front sa correspondance philosophique et religieuse, ses travaux dogmatiques, ses études et ses plans sur le canal de Suez et sur le développement des voies ferrées"**¹⁴⁴⁷ . A son éternel confident, toutefois peu enclin à susciter le courroux de l'Angleterre, il s'ouvre de son projet, celui **"de former une société composée de dix ingénieurs français, dix ingénieurs anglais, dix ingénieurs autrichiens et autant de banquiers ou négociants des trois royaumes pour provoquer, proposer et exécuter la communication des deux**

¹⁴³⁸ Adolphe d'Assier, "L'évolution historique des sociétés humaines", *Revue des Deux Mondes*, 1876, t. 17.

¹⁴³⁹ Cf. XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

¹⁴⁴⁰ Lettre d'Enfantin, Alger, 31 janvier 1840, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 32, p. 19).

¹⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁴⁴² Lettre d'Enfantin, Alger, 14 juin 1841, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 34, p. 71).

¹⁴⁴³ Cf. XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹⁴⁴⁴ OSSE, Vol. 11, p. 183.

¹⁴⁴⁵ Lettre d'Enfantin, 1er décembre 1842, à Arlès-Dufour (ARS 7663), citée par d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 87. Pour le présent chapitre, nous sommes également redevables à cet auteur d'un certain nombre d'éléments nous faisant défaut.

¹⁴⁴⁶ A[rlès]-D[ufour], *Un mot sur les fabriques étrangères...*, *op. cit.*, p. 61. Cf. XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères.

¹⁴⁴⁷ OSSE, Vol. 11, p. 208.

mers ¹⁴⁴⁸ ." Dans le même temps, Linant de Bellefonds, ancien officier de marine et ingénieur en chef des ponts et chaussées en Egypte, poursuit ses études de faisabilité de canal, lié à Infantin **par "une communauté d'espoir et de travail"** ¹⁴⁴⁹ ", pressé sur place par Lambert, directeur de l'Ecole polytechnique de Boulac, lui-même poussé par son "Père" en Saint-Simon. Quant à Charles Duveyrier, il fait **"en Angleterre comme en France une minutieuse enquête sur la partie de la statistique commerciale qui se rattache à la communication des deux mers"** ¹⁴⁵⁰ ."

L'année 1844 s'ouvre, contre toute attente, sur une éclaircie dans la vie monotone du "Père", avec sa prise en charge du journal *L'Algérie* ¹⁴⁵¹, malgré une laborieuse parution. Il y publie des articles sur l'Egypte, l'Orient et, bien entendu, sur l'Algérie, comme il le rappelle à Arlès-Dufour dans sa lettre du 26 mars 1844. Dans la perspective de leurs retrouvailles, il lui promet de **"reparler de Suez en causant de l'Algérie, car c'est une seule et même chose pour moi"** ¹⁴⁵² ." Dans les premiers jours de l'année suivante, c'est, avec l'exultation que l'on devine, la réception d'un mémoire, détaillé et complet, établi par Linant, concluant à la possibilité de l'ouvrage, plans à l'appui. Dès lors, les choses se précipitent.

Le projet de constitution d'une provisoire Société d'études est ressorti. Arlès-Dufour et son cousin par alliance, Albert Dufour-Feronce, important banquier et négociant de Leipzig, poursuivent plus assidûment que jamais leurs contacts. Dufour-Feronce qui, pour parfaire l'étude, recommande un jeune architecte autrichien, vivant à Vienne, Louis Negrelli, est chargé des démarches à effectuer auprès du prince de Metternich et prend sur lui, au bénéfice de ses bonnes relations d'affaires, de faire du prosélytisme en Angleterre. De son côté, à l'occasion d'un voyage à Londres, Paulin Talabot prend langue auprès de l'ingénieur Robert Stephenson, fils du constructeur de locomotives.

Infantin se voit déjà de retour en Egypte. Il revit l'époque de son expédition avortée. Pour la perpétuer dans l'histoire, il dresse la longue liste des fidèles compagnons qui l'entourèrent au cours de la période. En ces termes, il en fait l'hommage à Arlès-Dufour : **"Je remets en vos mains l'original de cette note. Elle est pour vous, et c'est une dette que j'acquitte pour les morts et les vivants de cette liste, quand je vous remets ce titre de noblesse de vos frères, à vous qui avez été et êtes toujours leur appui vigoureux et dévoué, et qui m'êtes depuis si longtemps et me serez toujours si cher"** ¹⁴⁵³ ."

Une nouvelle preuve de l'affection réciproque de ces deux hommes allait être apportée. Sous l'influence d'Arlès-Dufour, le "Comité lyonnais pour la construction du chemin de fer de Lyon à Paris et Avignon", le 3 mai 1845, prie Infantin, nous l'avons dit ¹⁴⁵⁴, d'accepter la "haute direction morale et matérielle" de l'entreprise. Afin de mieux atteindre son but, le Comité complète : **"La ligne qui nous occupe spécialement, celle de l'Océan à la Méditerranée, se rattache si directement à la grande pensée dont vous poursuivez la**

¹⁴⁴⁸ Lettre d'Infantin, 12 décembre 1842, à Arlès-Dufour (ARS 7663), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Infantin et ...,

op. cit., p. 87.

¹⁴⁴⁹ Note d'Infantin lue aux fondateurs de la Société d'études du canal le 27 novembre 1846 (OSSE, Vol. 12, p. 8 et p. 15).

¹⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹⁴⁵¹ Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁴⁵² Lettre d'Infantin, Paris, 26 mars 1844, à Arlès-Dufour, citée (OSSE, Vol. 11, p. 219).

¹⁴⁵³ Le texte de cet envoi, non daté, est cité par Sébastien Charléty, Histoire du saint-simonisme, *op. cit.*, en note 2, p. 231..

La liste qui l'accompagne est reproduite à la suite. On la retrouve, avec quelques variantes, dans les OSSE, Vol. 12, p. 13 à 15.

¹⁴⁵⁴ Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

réalisation depuis quatorze ans, le canal de Suez, que nous n'hésitons pas à vous proposer cette délicate mission ¹⁴⁵⁵ ." Pour Enfantin, la position à prendre dans les chemins de fer doit plus sûrement lui donner la stature lui permettant de reprendre le but poursuivi depuis si longtemps en Egypte.

Les contacts se précipitent, les réunions s'organisent. Arlès-Dufour tente de concilier ses divers impératifs. Cet **"assommant voyage"** à faire en Angleterre, il compte s'en débarrasser **"entre l'adjudication et le rendez-vous Suez, selon sa date"** ¹⁴⁵⁶ ." En transit à Lyon, de retour de Suisse et sur le départ pour Zurich, il recommande à Enfantin : **"Entendez-vous bien avec Paulin [Talabot], à qui j'ai aussi écrit, sur l'époque à laquelle lui et Stephenson seront à Paris afin de prévenir Dufour[-Feronce]"** ¹⁴⁵⁷ ." Quelques divergences d'approche naissent entre partenaires, d'autant qu'Enfantin doit faire face à de difficiles négociations ferroviaires. On en vient même à lui reprocher d'y consacrer trop de temps, au détriment du canal... Arlès-Dufour le presse.

Finalement, le 27 novembre 1846, au 34 rue de la Victoire à Paris, le domicile d'Enfantin, se trouvent réunis les trois ingénieurs, Paulin Talabot, Stephenson et Negrelli, **"représentants des grandes entreprises techniques"** ¹⁴⁵⁸ ", respectivement de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Le premier est accompagné d'Arlès-Dufour, de Brosset et de ses frères Jules et Léon ¹⁴⁵⁹, le second d'Edward Starbuck, un important financier britannique, le dernier de Louis Sellier.

Un mot, au passage, sur Louis Sellier, personnage apparemment peu connu ¹⁴⁶⁰. Né à Paris le 25 juillet 1790, dix-septième de dix-neuf enfants d'une famille dont deux oncles guillotins sous la Révolution, il quitte la France, à l'arrivée de "l'usurpateur haï", pour s'installer, d'abord à Hambourg où il trouve un emploi grâce à son beau-frère Plantin ¹⁴⁶¹, ensuite, lorsque cette ville tombe sous la domination française, à Saint-Petersbourg rejoint après l'arrivée des troupes françaises, enfin à Leipzig, sous un nom d'emprunt. Après la chute de Napoléon, il se marie à Paris avec la fille du gouverneur de l'île française de Saint-Martin (Petites Antilles), Annette Hure ; de retour en Allemagne, d'abord à Hambourg puis à Leipzig où il acquiert droit de cité en 1815, ses succès commerciaux d'import-export vont grandissants ¹⁴⁶². Ce sont l'implantation de filiales de cette entreprise à Paris et Hambourg, la création en 1825 d'une fabrique de capsules de cuivre - une innovation, semble-t-il, à l'époque -, avec, là encore, des succursales à Prague et Magdebourg, l'acquisition en

¹⁴⁵⁵ Lettre du Comité lyonnais, 3 mai 1845, à Enfantin, déjà citée au chapitre précédent.

¹⁴⁵⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, en Suisse, 10 août 1845, à Enfantin (ARS 7682/175), déjà citée in XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁴⁵⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 14 août 1845, à Enfantin (ARS 7682/174).

¹⁴⁵⁸ Lettre de Dufour-Feronce, 22 mai 1846, à Arlès-Dufour (ARS 7717), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 92.

¹⁴⁵⁹ Selon le procès-verbal établi (OSSE, Vol. 12, p. 15). H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 92, ne mentionne pas la présence de Jules et Léon Talabot.

¹⁴⁶⁰ Selon une note "Biographie de Louis Sellier" établie par Arthur Sellier senior, Munich, mars 1943 (Archives familiales).

¹⁴⁶¹ Nom déjà cité (in VI - La découverte de l'Angleterre et XII - Le saint-simonien) comme étant celui d'un proche collaborateur d'Arlès-Dufour à Lyon. Nous ignorons s'il s'agit bien du même. Le beau-frère Plantin susvisé avait également quitté la France au moment de la Révolution pour s'installer à Hambourg où il avait fondé une maison de commerce.

¹⁴⁶² Ce commerce était constitué d'articles de luxe parisiens, tant en bronze qu'en porcelaine, objets en cristal, etc. Plus tard, il fut étendu à la vente d'ustensiles et d'articles de chasse.

1835 d'une importante maison de commerce à Leipzig, sur le lieu même où, en 1865, sera construit l'Hôtel des Commerçants¹⁴⁶³. Son activité ne s'arrête pas là. Proche collaborateur de Friedrich List et Gustave Harkort, il construit avec eux le premier grand chemin de fer reliant Leipzig à Dresde et en est le premier président-directeur. Co-fondateur de la Bourse de Leipzig, de la Compagnie d'Assurances de Leipzig, il est en rapport depuis 1837 avec le grand banquier Charles¹⁴⁶⁴ G. Frege et fonde avec lui la banque Allgemeine Deutsche Credit Anstalt. Quant à la famille Frege, elle est apparentée à la famille Dufour, toutes deux voisines installées à Abnaundorf - aux environs, à l'époque, de Leipzig - dans cette grande propriété, là-même où François et sa jeune épouse, Pauline, ont vécu leurs premiers mois de mariage... Tout ceci, afin de souligner la qualité des relations familiales unissant les Saxons Albert Dufour-Feronce et Louis Sellier aux Arlès-Dufour.

Enfin, et pour en revenir à l'objet du présent chapitre, le descendant de Louis Sellier, Arthur Sellier senior cité, ajoute à l'énumération des titres de son aïeul, : **"De même Louis Sellier en compagnie des citoyens de Leipzig, Messieurs Arlès-Feronce [sic], R. Georgi et G. Harkort fonda la Société d'Etudes pour le percement du Canal de Suez. Ce canal devait être bâti sur les plans de l'ingénieur autrichien A. Negrelli. Grâce aux nombreux livres écrits sur ce sujet, on connaît la manière dont ces projets furent déjoués par les troubles agissements du Français¹⁴⁶⁵ Ferdinand de Lesseps..."** Mais n'anticipons pas !

En préambule à cette réunion du 27 novembre 1846, le maître de maison donne un aperçu apologétique de sa mission égyptienne depuis 1833. **"Nous avons conscience, déclare-t-il, d'avoir préparé cette grande oeuvre comme jamais oeuvre industrielle n'a été préparée ; il nous reste à l'accomplir avec vous comme jamais grande entreprise industrielle n'a été faite, c'est-à-dire sans rivalités nationales, avec le concours cordial des trois grands peuples que la politique a souvent divisés et que l'industrie doit unir ; [...] il nous reste à tracer sur le globe le signe de la paix et à vrai dire le trait d'union entre les deux parties du vieux monde, entre l'Orient et l'Occident¹⁴⁶⁶** . " Après le compte rendu des réflexions positives des trois ingénieurs, il est décidé de procéder à la création d'une société civile sous le nom de "Société d'études du canal de Suez". Une nouvelle assemblée pour entendre la lecture du projet d'acte de cette société est fixée le lundi suivant, soit le 30 novembre 1846¹⁴⁶⁷. Dufour-Feronce, non mentionné à la réunion précédente, complète le groupe. Les opérations de la société, au capital de 150.000 F, et les relations entre les associés seront centralisées à son siège, établi au 34 rue de la Victoire. Trois groupes d'associés, anglais, allemand, français, sont prévus, chacun, avec leur ingénieur national, souscrivant dix parts d'une valeur unitaire de 5.000 F. Les associés se réuniront à Paris, au domicile d'Enfantin, le premier lundi de chaque mois, deux réunions par an, celles du premier lundi de décembre et de juin, étant plus spécialement consacrées à délibérer sur les points les plus importants.

Les ingénieurs avaient été chargés, lors de la réunion précédente, de poursuivre les études nécessaires : Stephenson pour le port de Suez, en s'assurant des dispositions de la

¹⁴⁶³ Selon note "Biographie de Louis Sellier" citée supra. A la date d'établissement de cette note (mars 1943), une plaque commémorative apposée sur le bâtiment de l'Hôtel des Commerçants, à Leipzig, rappelait le nom de Louis Sellier.

¹⁴⁶⁴ Il serait prénommé Christian selon autre source (Cf. XXVII - La "révolution du crédit").

¹⁴⁶⁵ On voit par là combien l'échec de l'entreprise fut longtemps et durement ressenti par la famille allemande.

¹⁴⁶⁶ OSSE, Vol. 12, p. 12.

¹⁴⁶⁷ OSSE, Vol. 12, p. 21 à 29.

Compagnie des Indes ; Negrelli, tout en s'entendant à ce sujet avec le Llyod autrichien¹⁴⁶⁸, effectuerait les sondages de la Méditerranée en vue de l'établissement d'un port dans le golfe de Péluze ; Talabot, après contact officieux avec le consul de France à Suez, l'établissement du canal entre ce port et celui de Péluze.

Sans attendre, Arlès-Dufour effectue sa mise de fonds personnelle, soit 5.000 F¹⁴⁶⁹, correspondant au montant de l'une des trente actions mises en souscription. Les signataires de l'acte du 30 novembre régularisent leur adhésion selon modèle. Pour le groupe allemand, viennent s'ajouter, grâce à l'entregent et aux relations de Dufour-Feronce¹⁴⁷⁰, celles de la commune de Trieste, de la Bourse de Trieste, du Llyod autrichien de Trieste, de la Chambre de commerce de Venise - hautement intéressés par le prolongement de débouché de la mer Adriatique -, de la Société industrielle de la Basse-Autriche à Vienne, et - comme signalé par Arthur Sellier senior - de Jacques-Henri Thieriot, de Robert Georgi et de Gustave Harkort¹⁴⁷¹. Les Anglais Robert Stephenson et Edward Starbuck se distinguent par une simple lettre.

En ce qui concerne l'extension du groupe français, **"par priorité sur l'ordre du jour"**, lors de la séance du 25 février 1847 placée sous la présidence du préfet Jayr, le président en exercice de la Chambre de commerce de Lyon, Brosset, traite de la participation de l'organe consulaire aux **"frais d'études du canal de Suez"**. Parmi les considérants de la délibération, on lit : **"L'oeuvre qui a pour objet l'union des deux mers, si elle était accomplie, amènerait les résultats les plus grands et les plus utiles pour le commerce de la France en général, et en particulier pour celui de Lyon, qui deviendra le passage obligé des marchandises et des voyageurs entre l'Angleterre et les Indes ; [...] à ce double titre, cette entreprise inspire à la Chambre de commerce de Lyon la plus vive sympathie."** Treize ans plus tôt, Arlès-Dufour avait formulé l'espoir de voir "bientôt" Lyon devenir **"l'un des entrepôts du commerce du monde"**¹⁴⁷² "... Faut pour la ville de pouvoir juridiquement adhérer à un acte de société, la Chambre "tient à honneur de manifester ses sentiments par une participation matérielle aux études qui vont être faites"¹⁴⁷³ pour une somme de 5.000 F prélevés sur les fonds libres de la Condition des soies. Le préfet Jayr approuve la délibération le 15 mars.

Notification de la décision entérinée, texte de la délibération relative à l'appui, est faite le 17 à Enfantin ; elle souligne que **"la Chambre de commerce a montré le plus noble empressement à concourir à l'entreprise glorieuse que se propose la Société"**¹⁴⁷⁴ destinatrice. Celle-ci, sous la signature d'Enfantin et sur papier à en-tête de la Société

¹⁴⁶⁸ Compagnie de navigation de Trieste fondée par le baron de Bruck.

¹⁴⁶⁹ Selon son Livre particulier (Archives familiales).

¹⁴⁷⁰ Lettre d'Enfantin, sur papier à en-tête de la "Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon, 34 rue de la Victoire", 12 janvier 1847, à Arlès-Dufour" (Archives familiales) : "... Je crois vous avoir dit que Dufour m'a écrit le 7 qu'à Trieste, c'était le conseil municipal, le Lloyd et la Chambre de commerce qui voulaient être des nôtres et que tous les ministres autrichiens étaient très chauds pour la chose. [...]"

¹⁴⁷¹ OSSE, Vol. 12, p. 30-31. H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 94, attribue un certain nombre de titres non mentionnés dans les OSSE. Nous les reproduisons ci-après : Georgi, filateur, député de Saxe - Thieriot : Conseiller intime du ministère de l'Intérieur de Dresde - Dufour-Feronce : consul général du Portugal à Leipzig - Harkort : directeur de banque à Leipzig.

¹⁴⁷² Arlès-Dufour, Un mot sur les fabriques étrangères... , *op. cit.*, p. 146, déjà cité in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

¹⁴⁷³ CCL, Registre des délibérations, 25 février 1847, p. 168. Pour mémoire, Arlès-Dufour a provisoirement cessé ses fonctions à la Chambre de commerce le 13 août 1846, n'étant pas statutairement rééligible.

¹⁴⁷⁴ CCL, Registre Copies de lettres, n° 81 du 17 mars 1847.

d'Etudes du canal de Suez, le 20 mars 1847, ne tarde pas à manifester à la **Chambre "l'expression de la vive satisfaction que nous fait éprouver son noble empressement à concourir à notre oeuvre."** En outre, elle souligne que le premier cinquième du versement de chaque groupe ayant été effectué, la Chambre doit verser, dès à présent, le cinquième de sa souscription **"chez M. F. Arlès qui en donnera reçu en nom et pour compte de la Société"**. Son esprit **"étant précisément de rester en dehors de toutes les stipulations conventionnelles de la Société d'études du canal de Suez"**, la Chambre répond, le 29 même mois qu'elle **"a décidé que la réalisation de son vote serait immédiat et de l'intégralité de la somme votée"**¹⁴⁷⁵. Aussi, le même jour, délivre-t-elle, **"à M. F. Arlès un mandat de paiement du montant des cinq mille F."** - ce qui est fait par lettre n° 97 à l'adresse de l'intéressé, Port Saint-Clair à Lyon - à qui le montant sera fourni contre acquit par le directeur de la Condition des soies. Pour mémoire, ajoutons que le ministre du Commerce s'inquiètera, le 28 mai suivant, de **"ce qui a été fait par la Chambre en faveur de la Société"** [d'études] et qu'une expédition de la délibération du 25 février lui sera adressée¹⁴⁷⁶.

Dès le 5 mars, la Chambre de commerce de Marseille emboîte le pas. Elle concourt **"par un vote de fonds à la réalisation de cette heureuse pensée"**¹⁴⁷⁷, pour un montant identique à celui de son homologue lyonnais, **"ce concours financier ne [sachant l'] engager en rien pour l'avenir."**

En 1843, Arlès-Dufour avait envoyé son fils aîné Gustave à Leipzig afin d'y suivre les cours de l'Ecole de commerce pour une durée de trois ou quatre ans. Enfantin, toujours tourné vers un avenir égyptien, avait mis le sien, Arthur, entre les mains de ses amis Abderahman Rouchdy, imprégné de saint-simonisme¹⁴⁷⁸, professeur de l'Ecole polytechnique de Boulac, et Lambert, directeur de cette école. Arthur apprend là à **"devenir un homme utile et surtout utile pour une grande oeuvre à laquelle il faudra bien qu'[il] s'attelle avec nous tous"**¹⁴⁷⁹ : **"inspection, rapports, secrétariat et continuation d'études arabes, anglaises, turques et mathématiques"** constituent son lot ordinaire. Son père attend de lui qu'il prenne en charge Stephenson, Negrelli et Talabot à leur arrivée dans le pays pour y mener à bien leurs travaux. Si l'équipe autrichienne termine ses études préliminaires début juillet, la brigade française tarde. Arthur vient à Paris afin de presser le départ qui s'effectue enfin en septembre, avec lui, sous la conduite de l'ingénieur Bourdaloue.

La perspective du retour en France de leur fils pose, à nouveau, la régularisation de la situation des parents, d'autant que la position du père de l'enfant se stabilise¹⁴⁸⁰. Arlès-Dufour s'en mêle, non pour la première ni pour la dernière fois, au nom de l'amitié, aussi de la commisération à l'égard de cette femme, Adèle Morlane, : **"Que vous n'épousiez pas la mère de votre fils, je le comprends ; que vous ne la laissiez pas dans un coin sans vous en inquiéter, je le comprends aussi ; mais ce que je ne comprends pas encore,**

¹⁴⁷⁵ *Ibid.*, n° 90 du 29 mars 1847.

¹⁴⁷⁶ CCL, Registre des délibérations, 10 juin 1847.

¹⁴⁷⁷ OSSE, Vol. 12, p. 35. C'est seulement le 12 octobre 1847 que la Chambre de commerce de Marseille peut avertir Enfantin de sa décision du 5 mars, par suite de l'approbation tardive de cette décision par le ministre du Commerce.

¹⁴⁷⁸ Amin Fakhry Abdelnour, préface, in Philippe Régner, *Les saint-simoniens en Egypte (1833-1851)*, *op. cit.*, p. XIV.

¹⁴⁷⁹ Lettre d'Enfantin, octobre 1846, à Abderahman Rouchdy (OSSE, Vol. 12, note p. 46).

¹⁴⁸⁰ Enfantin avait reconnu légalement leur fils Arthur le 6 juin 1837 ; "premier acte civil de [sa] rentrée dans le monde", à son retour d'Egypte, ARS 7615/180, cité par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 209.

c'est que vous ne cherchiez pas et ne trouviez pas un moyen d'établir vos relations avec Adèle de manière à ce qu'elles soient plus nettes, plus franches, plus avouables pour elle... Quoi que vous me disiez, la croix que vous portez ensemble est plus lourde pour elle que pour vous, parce qu'elle ne comprend pas pourquoi elle la porte¹⁴⁸¹ .” Dans sa lettre du 12 janvier aux divers objets, Enfantin répond particulièrement sur ce point : ***"Vous me dites que je suis trop disposé à entretenir les épines ; je vous assure que je n'y suis pas disposé du tout et que je voudrais bien que vous puissiez m'indiquer un de ces moyens que vous croyez possible d'arranger la vie d'Adèle d'une façon plus nette, plus franche, plus avouable, comme vous le dites. Entre une séparation positive et le mariage (proprement ou salement dit), je crois qu'il est très difficile au contraire de trouver un juste milieu qui ne soit pas une indécence selon la morale publique, indécence plus grande que les tableaux vivants. Mais il est évident qu'en fait de morale publique, j'ai été si indécemment en parole qu'il est difficile que je ne le sois pas en action, à moins de vouloir passer pour un cornichon sans foi ni loi, sans principes. [...] je penche, moi qui aime la règle, pour un jour fixe, le dimanche, mais je ne me dissimule pas qu'il n'y a rien de plus prussien que cette consigne d'affection***¹⁴⁸² .”

Malgré ses délicats problèmes sentimentaux, malgré ses lourdes préoccupations industrielles, chemins de fer et Suez, Enfantin se met en tête de faire éditer, en un nombre restreint d'exemplaires, sa *Correspondance philosophique et religieuse* des années précédentes. Des témoignages de reconnaissance reçus, trois¹⁴⁸³ nous paraissent utiles d'être rapportés. Sainte-Beuve, cet ancien familier de la rue Monsigny, le 4 novembre 1847, écrit à son ***"Cher Maître" : "Je suis bien touché de votre bienveillant souvenir ; vous avez raison de ne pas douter de celui que je vous ai toujours gardé. Vous êtes un de ceux auprès de qui j'ai le plus appris***¹⁴⁸⁴ . ***Je vais retrouver en vous lisant quelques-unes de ces idées qui donnent à penser sur l'avenir et qui ouvrent les horizons. Merci encore et tout à vous***¹⁴⁸⁵ .” *Cuvillier Fleury*, l'ancien précepteur du jeune duc d'Aumale devenu son secrétaire des commandements, s'était vainement déplacé au domicile de l'auteur pour le remercier de son envoi. Aussi, tient-il, par lettre datée du Palais-Royal du 17 décembre de la même année, à lui exprimer le ***"plaisir très-vif"*** avec lequel il a pris connaissance de l'ouvrage. Aussi, ***"ne doute [-t-il] pas que sa lecture, si elle trouve place au milieu des préoccupations de M. le Gouverneur général [de l'Algérie], ne soit agréable à M. le duc d'Aumale. Votre livre sera prochainement entre ses mains. Vous savez le prix qu'il attache à vos idées sur l'Algérie. Pour être moins pratiques, les aperçus philosophiques qui font l'objet de votre récente publication n'en méritent pas moins l'attention, l'examen, et je dirais le suffrage, si je ne devais engager que moi, de tous les esprits sérieusement occupés de l'avenir de l'humanité***¹⁴⁸⁶ .” A la fin du même mois, le 30, il revient à l'émancipatrice des femmes, au porte-parole des ouvriers, à l'ancienne maîtresse de Franz Liszt, à savoir Marie d'Agoult, d'accuser réception de l'ouvrage. ***"Dans la solitude dans laquelle [elle] vit", depuis "ces déserts où [la]***

¹⁴⁸¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 9 janvier 1847, à Enfantin (ARS 7682), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 212.

¹⁴⁸² Lettre d'Enfantin, 12 janvier 1847, à Arlès-Dufour, déjà citée supra (Archives familiales).

¹⁴⁸³ OSSE, Vol. 12, p. 56-62.

¹⁴⁸⁴ Souligné par nous.

¹⁴⁸⁵ OSSE, Vol. 12, p. 58.

¹⁴⁸⁶ *Ibid.*, pp. 59-60.

retient [son] incapacité absolue à goûter les charmes du temps présent", "rien, assure-t-elle, ne saurait être plus flatteur ni plus agréable que la visite d'un esprit tel que le vôtre." Puis, après avoir reproché à ceux qui ont "effrontément pillé" la doctrine de Saint-Simon **"pour la renier ensuite comme des voleurs de grand chemin qui bâillonnent leur victime afin de n'être point trahis par ses cris",** elle ajoute : **"J'espère ne pas me rendre coupable du même crime mais plutôt me montrer semblable à ces emprunteurs consciencieux qui ne renient jamais leur dette et s'efforcent d'en acquitter régulièrement l'intérêt** ¹⁴⁸⁷ ."

L'expédition française, enfin partie de France le 4 septembre 1847, arrivée au Caire le 17, termine les travaux impartis le 6 décembre ; dans l'intervalle, elle avait reçu, de la part des autorités égyptiennes, à la fois témoignage de sympathie et concours matériel. A ceci, vient s'ajouter une conclusion bien inattendue et fortement encourageante : contrairement aux conclusions de Linant, la dénivellation entre les deux mers n'est que de 0,8 m au lieu des 8 m, calculés en 1799 et confirmés par lui. Cependant, dans le même temps, la défection des Anglais s'avère patente. Ils s'efforcent, en outre, de dénigrer le projet lui-même. De plus, précédée de mauvaises récoltes, de la crise venue d'Angleterre et étendue à l'Allemagne, survient la Révolution de février 1848. Un coup d'arrêt immédiat est donné à toutes les ambitions. Victor Hugo commente : **"Les quatre mois qui suivirent février furent un moment étrange et terrible. la France stupéfaite, déconcertée, en apparence joyeuse et terrifiée en secret, éblouie d'un éblouissement plein d'épouvantes, aveuglée par toutes les lueurs du doute, ayant perdu l'autorité et tâchant de trouver le génie, en était à ne pas distinguer le faux du vrai, le bien du mal, le juste de l'injuste, le sexe du sexe, le jour de la nuit, entre cette femme qui s'appelait Lamartine et cet homme qui s'appelait George Sand** ¹⁴⁸⁸ ."

Toutefois, Infantin, s'adressant le 25 juin 1848, à Negrelli, à Vienne, ne désespère pas de la situation : **"Quel que soit le sort de la reprise des chemins de fer par l'Etat, j'ai la conviction que le chemin de Paris à Marseille rentrera dans ses mains, et que toutefois je conserverai quant à l'affaire de Suez tous les avantages, je dirai presque tous les droits, que me donnait précédemment ma position dans les chemins de Paris à Marseille** ¹⁴⁸⁹ ."

La situation économique ne permettant pas aux financiers de s'intéresser à des investissements quelque peu problématiques, l'idée le gagne d'engager une vaste action diplomatique. Deux ans plus tard, il la reprend : le percement du canal de Panama auquel s'intéressent l'Amérique et l'Angleterre lui paraît constituer, à la fois, un danger pour le projet de Suez mais aussi une occasion à saisir¹⁴⁹⁰. Et sans avoir jamais cessé de tenir en haleine ses correspondants, qu'ils aient nom Negrelli, Arlès-Dufour, Talabot, Starbuck ou Dufour-Feronce, le 22 août 1850, il revient à la charge auprès de celui-ci. Décidément, Dufour-Feronce semble occuper une haute position dans les sphères internationales. Il lui est mandé : **"Arlès m'a fait passer votre excellente lettre à Starbuck dont j'envoie copie à Talabot. Je crois que le moment approche où le gouvernement français, dans la personne du président Napoléon, devra être saisi de l'idée dont il s'emparera comme d'une relique, si, d'ici là, on en parle en Allemagne ou en Angleterre, de manière à ce que cela lui revienne ; il me paraît donc que vous ferez bien de chercher l'occasion d'en parler très sérieusement à Persigny qui a l'avantage de connaître l'Egypte et qui**

¹⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 62.

¹⁴⁸⁸ André Castelot, Alain Decaux, ..., *op. cit.*, p. 63.

¹⁴⁸⁹ Lettre d'Infantin, Paris, 25 juin 1848, à Negrelli, Vienne (OSSE, Vol. 12, p. 85).

¹⁴⁹⁰ Une convention à ce sujet est signée entre les deux pays, à Washington, le 19 avril 1850.

a même fait un ouvrage assez original sur les pyramides [...]. Il faudrait aussi que Stephenson fit une démonstration quelconque, privée ou publique, qui put retentir à l'Élysée, et y signaler l'existence de nos travaux d'études. En un mot, il faudrait faire désirer de connaître, avant d'aller offrir directement de montrer¹⁴⁹¹. " Ainsi donc, Enfantin plaçait tous ses espoirs dans la République. Mais le **"franc-parleur de ses correspondants**¹⁴⁹²", comme les *Notices historiques* qualifient Arlès-Dufour, lui écrit début janvier 1851 : **"La bonne velléité impériale du président a mis tout le monde en émoi, excepté moi ici du moins. Quand je vois ces réveils du président, je ne puis m'empêcher d'espérer qu'il a mission d'enterrer le parlementarisme**¹⁴⁹³ ". Un "parlementarisme" honni en raison de son immobilisme traditionnel, notamment en matière de liberté commerciale...

Les prévisions politiques d'Arlès-Dufour ne seront pas démenties par les faits, ses appréhensions premières à l'égard du concours britannique pour le canal de Suez pas davantage : Stephenson, retour d'Égypte, y **"a travaillé pour l'exécution d'un chemin de fer et combattu celle d'un canal**¹⁴⁹⁴ " !

Prophète au plan gouvernemental, il ne pouvait prévoir, au plan personnel, le désastre auquel il n'échappe pas quelques semaines plus tard : le 30 mars 1851, ses bureaux et entrepôts, à l'angle du Port Saint-Clair et de la place Tolozan, sont la proie des flammes. Sa vie, par miracle, est épargnée, mais point sa fortune, encore une fois à rebâtir¹⁴⁹⁵... Dans l'immédiat, il a bien d'autres soucis que le canal de Suez !

A propos de la réalisation de cet ouvrage et surtout de la défection anglaise, des échanges épistolaires qui suivirent, retenons seulement, et pour le moment, cet extrait de lettre d'Enfantin à Dufour-Feronce du 12 mai 1851 : **"De son côté, Negrelli a tout sujet d'être blessé d'un procédé que sa loyauté autrichienne ne comprend pas, et qui laisse l'Allemagne et la France en dehors de l'oeuvre que le génie européen accomplirait en Égypte par l'influence unique et exclusive d'ingénieurs anglais**¹⁴⁹⁶. " Ce légitime ressentiment, présentement partagé avec la France, ne pourra que se raviver par la suite ; et contre elle, nous en avons relevé l'expression ci-dessus sous la plume d'Arthur Sellier senior. Enfantin, quant à lui, pour le moment encore, garde confiance, tout en s'occupant activement de la fusion des chemins de fer de Paris à Lyon, Avignon et Marseille. Et avec succès ! Malgré ces efforts, son entrée dans le Conseil définitif de l'administration des chemins de fer de Paris à la Méditerranée n'est toujours pas décidée. Arlès-Dufour en est profondément affecté, comme il le lui exprime le 9 juillet 1852. Dès le lendemain, il intervient à ce sujet auprès d'un **"financier parisien, influent dans la compagnie**¹⁴⁹⁷ ". Justement, une décision favorable vient d'être prise : Enfantin est nommé membre de ce conseil. Qui plus est, il sera bientôt délégué pour représenter cette administration à Lyon. C'est là, en octobre, qu'il retrouve, bien sûr, Arlès-Dufour, mais aussi Holstein, **"ses plus anciens et**

¹⁴⁹¹ Lettre d'Enfantin, 22 août 1850, à Dufour-Feronce (OSSE, Vol. 12, p. 175).

¹⁴⁹² OSSE, Vol. 12, p. 182.

¹⁴⁹³ Lettre d'Arlès-Dufour, début janvier 1851, à Enfantin (OSSE, Vol. 12, p. 182), à la suite de la suppression du commandement général des forces militaires de Paris.

¹⁴⁹⁴ Lettre d'Enfantin, 12 mai 1851, à Dufour-Feronce, (OSSE, Vol. 12, p. 183).

¹⁴⁹⁵ Cf. chapitre XXIII.

¹⁴⁹⁶ Lettre d'Enfantin, 12 mai 1851, à Dufour-Feronce, (OSSE, Vol. 12, p. 185).

¹⁴⁹⁷ OSSE, Vol. 12, p. 198.

*intimes amis*¹⁴⁹⁸, ainsi que son fils Arthur qu'il fait embaucher dans les services des chemins de fer¹⁴⁹⁹.

Si le vieil objectif reste toujours en vue, sa foi inébranlable dans sa réalisation est quelque peu altérée, en raison de l'indifférence du pays. **"Mais [...] pourquoi en France même, le gouvernement n'a-t-il jamais voulu patronner officiellement cette entreprise ou avoir l'air d'y songer**¹⁵⁰⁰ **?"** interroge-t-il, tout en la qualifiant de "vraiment napoléonienne". La question à peine posée dans une lettre à Dufour-Feronce, le 10 janvier 1854, il fournit la réponse : **"Le gouvernement ne veut pas compromettre et embarrasser, par cette question délicate, ses relations avec l'Angleterre."** C'est bien ce qu'Arlès-Dufour craignait déjà, dix ans plus tôt ! En tout état de cause, l'éternel "tambour-major" presse de façon réitérée son condisciple, apparemment assombri, à agir . **"Après deux soirées orangeuses**¹⁵⁰¹**",** il obtient de lui, non sans peine, d'adopter d'autres voies. Telle celle du baron de Bruck, ministre d'Autriche à Constantinople. Ce personnage, pourtant **"associé de grand cœur au projet**¹⁵⁰²**"** et à la Société d'études, laisse sans réponse le courrier d'Enfantin suggérant l'intervention de la Russie dans l'affaire de Suez afin de faire lever les obstacles opposés par l'Angleterre. Certes, le contexte international n'est guère favorable¹⁵⁰³. Sous la forme d'une copie de ce courrier, un rappel est adressé le 17 février 1854. Tout en assurant ne pas avoir varié d'opinion, le diplomate réplique que **"le chemin de fer par l'Egypte démontrera à l'évidence la grande utilité de la canalisation de l'isthme**¹⁵⁰⁴**."** La fin de non-recevoir est évidente...

Arlès-Dufour ne se laisse pas abattre et instruit son ami de ses convictions le 30 septembre 1854 : **"Dieu seul sait comment j'emmancherai Suez, mais je sais que je l'emmancherai si Dieu me prête vie**¹⁵⁰⁵**."** Dans ce but et devant la lassitude marquée d'Enfantin, il en vient à envisager, en cas d'accord de Saïd Pacha, une entente financière avec Isaac Pereire. Egalement, comme il l'écrit de Paris à Enfantin le 12 octobre, à la suite d'une rencontre fortuite avec l'ancien consul général au Caire **"chez un de [leurs] amis**

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹⁹ Arthur Enfantin est recruté en qualité de surnuméraire. Après trois mois d'apprentissage, il occupera successivement, à Lyon, les fonctions suivantes : inspecteur des services de marchandises, inspecteur délégué, sous-chef des mouvements, chef des mouvements, enfin inspecteur principal de l'exploitation. Ces éléments sont tirés d'une note vraisemblablement établie par l'intéressé en date du 20 décembre 1864, sur papier à en-tête "Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée-Exploitation" (Archives familiales).

¹⁵⁰⁰ Lettre d'Enfantin, Lyon, 10 janvier 1854, à Dufour-Feronce, Leipzig (OSSE, Vol. 12, p. 218), suite à une lettre de ce dernier à Arlès-Dufour, aussitôt transmise au maître.

¹⁵⁰¹ Georges Taboulet, art. cit., p. 103.

¹⁵⁰² Lettre d'Enfantin, 28 novembre 1853, au baron de Bruck, intendant d'Autriche à Constantinople (OSSE, Vol. 12, pp. 206-213) : "...Le moment approche où la Russie devra, en effet, prendre une part active dans la résolution des grandes puissances européennes dont l'accord est indispensable pour que la communication des deux mers puisse enfin s'effectuer..." (*Op. cit.*, p. 207). Le baron de Bruck était le fondateur et le président-directeur du Lloyd autrichien, la grande compagnie de navigation de Trieste. Pour mémoire, G. Taboulet indique, p. 103, art. cit., la date du 28 décembre.

¹⁵⁰³ La Turquie, suzeraine de l'Egypte, déclare la guerre à la Russie le 4 novembre 1853. Le 4 janvier suivant, les flottes française et anglaise pénètrent en Mer Noire et ces deux pays, alliés pour la circonstance, déclarent la guerre à la Russie le 27 mars.

¹⁵⁰⁴ Lettre de M. de Bruck, Constantinople, 5 mars 1854, à Enfantin, (OSSE, Vol. 12, p. 227). Le baron y confirme qu'il s'est effectivement associé à la société d'études, "dès le commencement, de tout son cœur."

¹⁵⁰⁵ Georges Taboulet, art.cit., p. 103.

communs, Emile de Girardin¹⁵⁰⁶ ", en son hôtel de la rue Marbeuf¹⁵⁰⁷, d'y associer Lesseps !

En effet, c'est, pour le rédacteur de la *Notice historique d'Enfantin*, **"dans les derniers mois de cette même année (1854), [qu'] un auxiliaire inattendu s'offrit à la Société d'études". Cet auteur, nommant Ferdinand de Lesseps, assure qu'il était "étroitement lié avec Enfantin et Arlès**¹⁵⁰⁸ ". Si nous connaissons la qualité des rapports nés à Alexandrie, vingt ans plus tôt, entre le Père et le jeune vice-consul de France, nous ignorons par contre dans quelles conditions se nouèrent des intelligences entre cet **"excellent jeune homme qui nous aime**¹⁵⁰⁹ " et Arlès-Dufour¹⁵¹⁰. Il est vrai que les amis de nos amis sont nos amis. Mais il est vrai également que ce dernier est devenu *persona grata* dans le cercle impérial, préparant activement, à un poste de premier plan, l'Exposition universelle de Paris de 1855 voulue par Napoléon III lui-même.

Selon différentes sources, dès son arrivée en Egypte, Ferdinand de Lesseps a porté grand intérêt aux antécédents historiques de l'isthme. Jules Charles-Roux¹⁵¹¹, date de 1826 l'étude par le fringant diplomate du mémoire de l'ingénieur J. M. Le Père, chargé par Bonaparte d'étudier la possibilité de faire communiquer "la mer des Indes" avec **"la Méditerranée par la Mer rouge et l'isthme de Soueys**¹⁵¹² ". Mais l'indication de cette année, par ce vice-président de la Compagnie universelle du canal de Suez, de beaucoup antérieure à l'arrivée des saint-simoniens en Egypte en 1833, est fautive. Elle se trouve d'ailleurs rectifiée et fixée en 1832 - année d'ailleurs sujette à caution - par l'hagiographe de son aïeul, Alex de Lesseps¹⁵¹³, dans les circonstances suivantes. Venant de Tunis, le navire *Diogène*, est frappé de quarantaine au large d'Alexandrie avec, à son bord, le vice-consul de France qui vient y prendre son poste. Pour lui permettre de supporter ce désagrément, son supérieur, le consul Mimaut, lui fait parvenir "un paquet de livres" parmi lesquels le fameux mémoire de Le Père. Et Alex de Lesseps prête à son personnage le propos suivant : **"J'étais fasciné. [...] La lecture du rapport enflamma mon imagination. La première idée que je me fis du canal n'avait rien à voir avec le commerce ou la politique, c'était plutôt la vision magique d'une oeuvre immortelle**¹⁵¹⁴ ." Une date erronée et une version contredite par son ancêtre...

¹⁵⁰⁶ Lettre de F. de Lesseps, Le Caire, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour, Paris, citée par Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 106.

¹⁵⁰⁷ Octave Aubry, *Le Second Empire*, *op. cit.*, p. 370.

¹⁵⁰⁸ OSSE, Vol. 12, p. 228.

¹⁵⁰⁹ Lettre d'Enfantin, 18 août 1834, à Melle Saint-Hilaire (OSSE, Vol. 10, p. 16), déjà citée in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

¹⁵¹⁰ Il convient toutefois de préciser que, trois ans plus tôt, Dufour-Feronce avait écrit à Enfantin le 12 mai 1851, : "Croyez-moi, tâchez de vous arranger avec de Lesseps ou engagez Arlès à faire les premières démarches." (Lettre citée par d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 104) Lesseps et Arlès-Dufour semblaient donc déjà se connaître.

¹⁵¹¹ Jules Charles-Roux, *op. cit.*, p. 244.

¹⁵¹² Philippe Régnier, *Les saint-simoniens en Egypte*, *op. cit.*, p. 146.

¹⁵¹³ Alex de Lesseps, *op. cit.*, p. 21. Cet auteur se trouve contredit par son ancêtre qui, dans une lettre à Arlès-Dufour en date du 16 janvier 1855, écrit : "Quand j'étais consul en Egypte, en 1833, c'est Linant qui m'a initié à son projet d'ouverture de l'isthme et qui a fait naître en moi un violent désir qui ne m'a jamais abandonné au milieu des vicissitudes de ma carrière." (Cité par G. Taboulet, *art. cit.*, p. 105). A noter que cet extrait n'est reproduit ni par A. de Lesseps, *op. cit.*, ni par d'Allemagne, *op. cit.*

¹⁵¹⁴ Alex de Lesseps, *op. cit.*, p. 21. Cette version des faits est quelque peu différente de ce qu'écrivit lui-même Ferdinand de Lesseps à la date du 24 novembre 1854 : "Je n'oublierai jamais que M. Mimaut, le grand ouvrage de l'expédition d'Egypte à la main,

De toute façon, promu consul au Caire, aidé par le souvenir éminent laissé par son père dans le cœur du vice-roi Mehemet Ali¹⁵¹⁵, le représentant de la France devient vite familier de la famille et l'ami intime du jeune prince Saïd, avant d'être nommé consul général à Alexandrie. Il regagne l'Europe en 1838 pour y occuper différents postes dont celui d'ambassadeur à Madrid où devait lui succéder le prince Napoléon, cousin du futur Empereur. En désaccord avec l'Assemblée législative sur la question romaine, il demande sa mise en disponibilité de la carrière en juin 1849 pour se livrer entièrement à sa famille, à Paris, puis dans le Berry. **"Depuis 1849, je n'ai cessé d'étudier sous toutes ses faces une question qui avait déjà occupé mon esprit pendant que nous formions en Egypte, il y a vingt ans, nos liens d'amitié¹⁵¹⁶"**, allègue-t-il le 8 juillet 1852 auprès du consul général des Pays-Bas en Egypte. A l'appui, il lui adresse, pour être éventuellement soumis au vice-roi Abbas-Pacha, successeur de Mehemet Ali décédé, un mémoire secret, **"résultat de (s)es anciennes et nouvelles recherches"**. L'idée du percement de l'isthme n'ayant aucune chance d'être acceptée, le mémoire est mis en sommeil "en attendant des temps plus propices¹⁵¹⁷".

Il est bien difficile d'imaginer, à propos de ces "anciennes recherches", qu'elles ne furent pas influencées par les longs entretiens, les relations cordiales nouées avec ces saint-simoniens venus à l'époque pour cette oeuvre. Depuis lors, il ne peut pas ne pas avoir eu vent de la création de la Société d'études et de ses efforts. Malgré ses dénégations ultérieures, l'oubli est loin d'être aussi total. En 1853, Enfantin écrit à Arlès-Dufour : **"F. de Lesseps me courait après, tous ces jours-ci, et moi après lui sans pouvoir nous trouver. Il est venu déjeuner hier chez Vachette et m'a communiqué ce qu'il fait en vue de Suez ; c'est assez curieux, le voilà lancé et je ne serais pas surpris que ce fut la bonne voie... de Lesseps est en instance de concession du canal¹⁵¹⁸"**. C'était, semble-t-il, même pour un ancien ambassadeur, pécher par un manque de prudence et un excès d'optimisme. Il lui fallut attendre juillet/août 1854 pour apprendre par le journal, **"la mort d'Abbas-Pacha et l'avènement au pouvoir de [son] ami de jeunesse, l'intelligent et sympathique Mohammed Saïd¹⁵¹⁹"**. De déférentes félicitations suivent aussitôt à l'adresse du futur souverain, avec la promesse de venir lui présenter ses hommages dès son retour d'investiture de Constantinople. Le vice-roi n'est pas oublieux de sa difficile jeunesse, des soins attentifs prodigués et des connivences qui les liaient. Il fixe leur rencontre début novembre à Alexandrie. En avisant son ami, le consul général des Pays-Bas, de son prochain voyage, une phrase bien significative conclut la missive de Lesseps : **"Pas un mot à qui que ce soit du projet de percement de l'isthme avant mon arrivée¹⁵²⁰"**.

m'initia à l'étude du canal des deux mers, au sujet duquel j'avoue avoir été jusque-là dans l'ignorance la plus complète." (Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 37). Lesseps se contredit d'ailleurs lui-même en écrivant à Arlès-Dufour le 16 janvier 1855, selon note précédente.

¹⁵¹⁵ Cf. XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

¹⁵¹⁶ Lettre de Ferdinand de Lesseps, Paris, 8 juillet 1852 à M. S. W. Ruysseenaers, Consul général des Pays-Bas, en Egypte, in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 1.

¹⁵¹⁷ Lettre de Ferdinand de Lesseps, Paris, 15 novembre 1852 à M. S. W. Ruysseenaers, in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 3.

¹⁵¹⁸ Lettre d'Enfantin, 15 mai 1853, à Arlès-Dufour (ARS 7665), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 104.

¹⁵¹⁹ Lettre de Ferdinand de Lesseps, Paris, 15 septembre 1854, à M. S. W. Ruysseenaers, Consul général des Pays-Bas, en Egypte, in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 4.

¹⁵²⁰ *Ibid.*

Sur le chemin de Marseille et d'Alexandrie, Lesseps fait une halte à Lyon, plus exactement à Oullins dans la propriété d'Arlès-Dufour, à la suite de leur rencontre chez Emile de Girardin. Malgré ses réticences, Enfantin est présent. Dans la perspective de cette réception et l'espoir d'une issue favorable, l'hôte de Montroses¹⁵²¹, dès son retour de Paris, n'a cessé de compulsier ses archives dans une sorte d'agitation bouillonnante. Sous l'impulsion générale de l'Empereur en maints domaines, la période n'est-elle pas propice aux desseins ambitieux ? Déjà, en 1842, le prisonnier du fort de Ham ne s'est-il pas préoccupé, avec sérieux, du moyen d'exécuter le canal américain interocéanique¹⁵²² ? Ces éléments encourageants à l'esprit, Arlès-Dufour a rassemblé, avec fièvre, tous documents en sa possession sur l'affaire, rapports de travaux, études et plans, notamment ceux établis en 1847 pour la Société d'études, afin d'en munir, avec une lettre d'introduction auprès de Talabot à Marseille, celui qu'il considère désormais comme son associé. Peut-être légèrement, pensera-t-on, venant de cet homme aux **"intentions droites"**¹⁵²³, trop confiant bien souvent en la nature humaine.

Malgré les appréhensions d'Enfantin, Arlès-Dufour n'a pas à regretter son initiative. Débarqué à Alexandrie le 7 novembre, huit jours sont seulement nécessaires pour que le principe du projet présenté par son hôte soit accepté par Mohammed Saïd. Le 30, les pouvoirs, le *firman* d'ailleurs préparé par Lesseps, sont signés. Ils confient le soin de constituer et de diriger la compagnie du canal des deux mers au **"dévoué ami de haute naissance et de rang élevé"**¹⁵²⁴. Le jour même où celui-ci informe le consul général de France en Egypte de cette régularisation afin de la porter à la connaissance de l'Empereur, sans attendre, il avise, Arlès-Dufour : **"Réjouissez-vous et que nos amis se réjouissent. J'ai réussi au-delà ce que je pouvais espérer. Je vous raconterai plus tard moi-même tous les détails de ma négociation : l'essentiel aujourd'hui est de vous faire connaître la conclusion par les documents suivants"**¹⁵²⁶. Parmi ces pièces, outre une copie de son mémoire au vice-roi, **"ma première liste en projet, sauf à la revoir et à l'augmenter plus tard avec vous, des premiers souscripteurs ou membres fondateurs. [...] Je serai probablement de retour à Paris dans la première quinzaine de janvier. Nous poserons ensemble les bases définitives de notre grande affaire. En attendant, et sans rien conclure, je crois convenable que vous fassiez dès à présent toutes les ouvertures et démarches que vous jugerez à propos"**¹⁵²⁷. Dans leur reproduction partielle de cette lettre, les OSSE se contentent de citer, sous la signature de Lesseps, entre

¹⁵²¹ Pour mémoire, nom de la propriété d'Arlès-Dufour à Oullins.

¹⁵²² Lettre de F. de Lesseps, Alexandrie, 21 avril 1855, à Mme Delamalle [sa belle-mère], Paris, citée in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 181.

¹⁵²³ Lettre du préfet Jayr, s. d., citée in XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁵²⁴ **Selon le codicille au firman, cité in Alex de Lesseps, *op. cit.*, p. 93.**

¹⁵²⁵ Souligné par nous, ainsi que pour les divers extraits des lettres de Lesseps reproduits ci-après.

¹⁵²⁶ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 105 (ARS 7836). Cette lettre du 30 novembre 1854, de Lesseps à Arlès-Dufour, n'est pas reproduite in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.* En prenant connaissance de ses termes, on en comprend la raison... Le courrier suivant, du même au même, "M. Arlès-Dufour, Secrétaire général de l'Exposition universelle, à Paris", daté du 6 décembre, reproduit partiellement semble-t-il en p. 55 des Lettres, journal...(op. cit.), rappelle seulement la référence de cette lettre du 30 novembre 1854.

¹⁵²⁷ Selon reproduction partielle de cette même lettre du 30 novembre in OSSE, Vol. 12, p. 228-229.

deux "etc." : "Audience de l'Empereur¹⁵²⁸" et, en note de bas de page : **"Entente de ma part avec mes amis le baron de Rothschild, Benoît Fould, Achille Seillière. De votre côté, vous conférerez avec Pereire et vos amis en France¹⁵²⁹."** Mais Lesseps pense également à l'Angleterre, toujours et à la fois, adversaire acharné mais partenaire nécessaire. Il n'ignore pas non plus l'excellente qualité des relations et la forte influence de son correspondant dans ce pays, comme dans le nôtre. Il compte bien sur sa collaboration la plus entière puisqu'il ajoute : **"Vous jugerez sûrement nécessaire d'aller le plus tôt possible à Londres où votre situation vous permettra d'aller voir les ministres, notre ambassadeur, les hommes politiques importants, où vous serez en mesure par vos relations commerciales d'amener à notre entreprise les grands capitalistes anglais... Vous ferez sans doute tout ce qu'il faudra pour que l'opinion publique se prononce, tant en France qu'en Angleterre, en faveur du canal des Deux mers. Richard Cobden que vous pourrez voir ou auquel vous pourrez écrire de ma part sera disposé à vous aider dans cette oeuvre de paix¹⁵³⁰."**

Ce patronage apparaît bien superflu ! Lesseps, lui-même, ne l'ignore pourtant pas. Le 3 décembre suivant, se présentant **"comme ami de la paix et de l'alliance anglo-française"**, il s'adresse au parlementaire britannique, afin de pouvoir "compter sur [sa] juste influence" et précise en effet : **"J'ai déjà écrit à notre ami, M. Arlès-Dufour, secrétaire général de la Commission impériale à l'Exposition universelle de Paris, de s'entendre avec vous¹⁵³¹..."** Pour Arlès-Dufour, Richard Cobden, cet autre "révolutionnaire pacifique", est loin d'être un inconnu. De chaque côté de la Manche, ils luttent, l'un et l'autre, pour le libre-échange et pour la paix. Leurs relations remontent au moins à 1846¹⁵³², facilitées sans doute par Bowring qui fit, en 1838¹⁵³³, la connaissance de Cobden, lui aussi et précédemment, commissionnaire en étoffes...

Après ceux des 30 novembre et 6 décembre, un nouveau courrier de Lesseps en date du 14 - le troisième en quinze jours ! - tient Arlès-Dufour fidèlement au courant. De la Société d'études, c'est bien lui le destinataire privilégié, apparemment unique, des correspondances d'affaires du protégé de Mohammed Saïd, même si, comme tel est le cas en fin de lettre du 30 novembre, celui-ci le prie de partager **ses "mille bonnes amitiés¹⁵³⁴"** avec Enfantin. Auparavant, il précise : **"Le départ du paquebot anglais ne me permet pas de vous communiquer aujourd'hui mon idée sur la formation de notre compagnie, dans laquelle les gros bonnets financiers de Paris et de Londres pourront tirer leur**

¹⁵²⁸ "Demandez audience à l'Empereur", selon texte de cette lettre du 30 novembre 1854 reproduit par G. Taboulet, art. cit., p. 107.

¹⁵²⁹ OSSE, Vol. 12, p. 229.

¹⁵³⁰ Fin de la lettre de Ferdinand de Lesseps à Arlès-Dufour du 30 novembre 1854, citée, in H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 105.

¹⁵³¹ Lettre de Lesseps, 3 décembre 1854, à Cobden, Londres, Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, pp. 52-54.

¹⁵³² Selon le brouillon d'une lettre d'Arlès-Dufour, Paris, adressée à Cobden le 2 (ou 20) avril 1846 (Archives familiales). Il fait suite à "nos bonnes conversations de samedi et de dimanche". Cette correspondance débute dans les termes suivants : "J'avais écrit à mes amis de Lyon une lettre qu'ils ont cru devoir publier. Elle vous prouvera toujours que tout en étant profondément convaincu que la liberté des échanges n'est pas la terre promise de l'humanité, je la considère comme le plus grand, le plus puissant, le plus saint des moyens de conduire l'humanité à son Paradis [...]" Ces quatre derniers mots ont été rayés et la phrase reprise, mais inachevée. Suit le rappel des principes saint-simoniens.

¹⁵³³ Charles Taquey, *op. cit.*, p. 87.

¹⁵³⁴ Cité par G. Taboulet, art. cit., p. 107, non relevé par ailleurs et notamment exclu par F. de Lesseps en p. 59.

profit dans l'intérêt commun, mais qu'il ne conviendra pas de leur livrer en pâture. [...] Le voyage d'exploration dans l'isthme est retardé jusqu'au 24, pour les préparatifs. Maintenant, tout ce qu'il y avait à faire ici me semble en bon train. - Travaillez l'opinion en Angleterre. Aide toi, le ciel t'aidera ¹⁵³⁵ ."

Apparemment ravi d'avoir à le faire, Lesseps transmet, le 25 décembre, au maître d'oeuvre de la prochaine exposition universelle l'extrait d'une lettre d'un certain M. Girette ¹⁵³⁶ d'Alexandrie : **"Lorsque j'ai parlé de M. Arlès-Dufour, disait M. Girette, M. H*** m'a dit qu'il était l'ami intime de M. Anderson, le chef principal de la Compagnie péninsulaire orientale [de navigation à vapeur], j'ai ajouté que M. Arlès-Dufour serait un des promoteurs les plus puissants de l'affaire du canal de Suez [...]** ¹⁵³⁷ ". Cette lettre s'achève on ne peut plus aimablement : **"Je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde jusqu'à ce que nous assistions tous les deux, dans cinq ans, au mariage des deux mers, dont je suis en train, en allant de l'un à l'autre, de célébrer les fiançailles** ¹⁵³⁸ ."

Toujours à l'adresse de son correspondant attiré, **"un de [ses] premiers soins est de [...] faire connaître en résumé les résultats de [son] intéressant voyage** ¹⁵³⁹ ", à peine de retour, la veille, de son exploration de l'isthme. Dans ce courrier du 16 janvier 1855, il exprime ses **"impressions sur la situation européenne et ottomane"** et son souhait, dans l'immédiat, de **"conserver à notre affaire son caractère d'initiative égyptienne en dehors des complications de la politique européenne"**. Puis, plus loin, : **"Parlons un peu de la constitution de notre Société dont nous aurons à nous occuper ensemble en France** ¹⁵⁴⁰ ", avant d'en aborder les diverses modalités : forme juridique, statuts, siège social, nomination du directeur, etc. Enfin, cette affirmation : **"Je sais que j'ai choisi un autre moi-même en m'adressant à vous, et en émettant le vœu que vous soyez appelé à me succéder si Dieu le décidait ainsi** ¹⁵⁴¹ ". Un vœu que s'abstiennent évidemment de mentionner, dûment caviardés, les lettres et documents réunis, plus tard, par Lesseps ¹⁵⁴² .

Malgré cette lettre de cinq pages et demie - même tronquée -, dès le lendemain même, Lesseps revient à la charge, et, selon les OSSE, **"pour témoigner de plus à Arlès qu'il se considère comme son associé et non plus seulement comme son ami** ¹⁵⁴³ .". Il est vrai que, sans ambages, c'est pour lui déclarer : **"Vous me semblez être le**

¹⁵³⁵ Lettre de Lesseps, 14 décembre 1854, à Arlès-Dufour, Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, pp. 57-59.

¹⁵³⁶ "Ancien agent en Egypte de la Compagnie des Messageries impériales, teinté de saint-simonisme, ami commun d'Enfantin et de Lesseps", selon G. Taboulet, *art. cit.*, pp. 110-111.

¹⁵³⁷ OSSE, Vol. 12, p. 229. Arthur Anderson était un chaud partisan de la communication maritime à travers l'isthme, G. Taboulet, *art. cit.*, p. 93.

¹⁵³⁸ Cité par G. Taboulet, *art. cit.*, pp. 107-108, non relevé par ailleurs.

¹⁵³⁹ Lettre de Lesseps, Le Caire, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour, Paris, Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, pp. 101-106.

¹⁵⁴⁰ Lettre de Lesseps, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, p. 231) et Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 101-106. Egalement in Jules Charles-Roux, *op. cit.*, p. 233.

¹⁵⁴¹ Selon G. Taboulet, *art. cit.*, p. 362, Arlès-Dufour de son côté, le 17 décembre précédent, avait souhaité que son nom figurât sur le firman, à côté de celui du concessionnaire du canal, dans le cas de "transformation" (la mort, en langage saint-simonien) de celui-ci.

¹⁵⁴² OSSE, Vol. 12, p. 230 et J. Charles-Roux, *op. cit.*, p. 233. Pour mémoire, non cité par d'Allemagne, *op. cit.*

¹⁵⁴³ OSSE, Vol. 12, p. 230.

président né du futur conseil d'administration de notre compagnie¹⁵⁴⁴ ." Le 27 janvier 1855, en partance d'Alexandrie pour Constantinople, il justifie, auprès de lui, ce voyage imprévu¹⁵⁴⁵, jugé nécessaire par le vice-roi, **"dans le cas où il y aurait des difficultés pour l'organisation actuelle de notre compagnie"**¹⁵⁴⁶ .

Toutefois, sans doute à la suite de plusieurs courriers qu'il rappelle, l'un en provenance de son correspondant habituel du 2 janvier et deux autres d'Enfantin des 30 décembre et 6 janvier, c'est avec fermeté, cette fois, qu'il poursuit : **"Je n'ai donc à répéter ce que je vous ai écrit dès le principe, c'est qu'il n'y a aucune disposition définitive à prendre en Europe avant mon retour."** Toutefois, après avoir relevé avec sarcasme, que **"le projet Talabot [...] tient donc toujours au cœur de notre ami"** et rappelé que le vice-roi s'est déclaré pour un tracé différent, le ton se radoucit : **"En tout cas, vous devez penser comme moi qu'il faut, dans notre grande entreprise, mettre de côté les considérations de personnes, et ne faire que ce qui pourra contribuer à la réussite"**¹⁵⁴⁷ . Embarqué à bord du *Pharamond* à destination de Constantinople, c'est encore, semble-t-il, au "président-né" qu'il décrit avec **complaisance "la marche triomphale" qui a été celle "de l'un des promoteurs de la grande entreprise et de l'ami du vice-roi d'Egypte"**¹⁵⁴⁸ , le long de la côte de Syrie, depuis Jaffa jusqu'à Alexandrette.

Face à ces témoignages, chaleureux et réitérés, à la fois de sympathie et de franche collaboration, comment ne pas s'enthousiasmer davantage encore ? Comment ne pas apporter son concours le plus déterminé à celui qui, loin de là, retenu bien davantage que prévu, oeuvre pour la cause commune, et ne pas la faire avancer ici ? Arlès-Dufour s'y emploie de la façon la plus active qu'on lui connaît. Il étudie la formation de la future Compagnie universelle, en compose le conseil d'administration avec Enfantin. Celui-ci n'apprécie guère l'absence de la Société d'études et de sa Société d'exploration de 1833 dans la première liste de fondateurs dressée par Lesseps¹⁵⁴⁹, vis à vis duquel subsiste sa réticence. Malgré tout, fin 1854, il prend la liberté de s'adresser directement à Napoléon III. Dans son préambule, sans omettre ses antécédents personnels, il en vient à l'objet de sa requête : **"Notre désir à M. de Lesseps, à moi et à notre ami Arlès-Dufour serait que l'Empereur trouvât bon de nous voir constituer cette année, chez M. Arlès-Dufour, la Société universelle du canal de Suez, pendant l'exposition qui amènera à Paris, chez le secrétaire de la Commission Impériale [Arlès-Dufour], tous les hommes que leur position en France, en Allemagne, en Angleterre et même dans tous les pays, appelle à former cette société universelle"**¹⁵⁵⁰ . Environ un mois après, transmis au souverain, les documents rédigés **"d'après [l]es inspirations très établies manifestées dans deux**

¹⁵⁴⁴ Extrait de lettre de Lesseps, 17 janvier 1855, à Arlès-Dufour cité in OSSE, Vol. 12, p. 230, J. Charles-Roux, *op. cit.*, p. 233, et Sébastien Charléty, *op. cit.*, p. 308. Il va de soi que cette lettre n'est pas reproduite dans l'ouvrage cité de F. de Lesseps...

¹⁵⁴⁵ Lesseps avait antérieurement annoncé son retour pour la première quinzaine de janvier, comme vu plus haut.

¹⁵⁴⁶ Lettre de Lesseps, Alexandrie, 27 janvier 1855, à Arlès-Dufour, Paris, citée in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 113.

¹⁵⁴⁷ *Ibid.* p. 114.

¹⁵⁴⁸ Lettre de Lesseps, Alexandrette, 2 février 1855, à Arlès-Dufour, Paris, citée in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 116.

¹⁵⁴⁹ Il convient de préciser que, selon G. Taboulet, art. cit., - ce que ne fait pas explicitement d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.* - les noms d'Arlès-Dufour, d'Enfantin et des trois frères Talabot, bien que noyés dans la masse, figurent dans cette première liste de soixante quinze bénéficiaires ; il n'y a d'ailleurs aucune raison, à ce moment précis, qu'il en aille autrement.

¹⁵⁵⁰ Lettre d'Enfantin à Napoléon III, s.d. [fin 1854] (ARS 7836), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 107.

audiences que j'ai eues¹⁵⁵¹ " avec l'Empereur, partent, bien entendu, simultanément le 27 janvier 1855, à l'adresse de l'associé...

Quant à Arlès-Dufour, plus ardent que jamais, il rêve de Suez tous les jours **"de quatre à sept heures du matin"**¹⁵⁵², outre l'attribution des rôles dans l'organisation administrative future, il envisage, en vue de l'installation du futur siège social de la Compagnie, la construction d'un local dans une artère nouvellement ouverte entre les rues Bergère et Richer¹⁵⁵³... Mais, dans cette agitation, a-t-il toujours pris attentivement connaissance des lignes qui lui étaient adressées ? Sans doute, en en pesant les termes. Mais peut-être, après lecture, en cédant à son vieux fonds d'optimisme forcené ? De plus, le temps s'écoule et Lesseps diffère encore son retour de plusieurs mois. Avec la certitude de bien faire, ne convient-il pas de se hâter ?

"Je compte aussi sur l'appui moral et les sympathies de l'Empereur en faveur d'un projet qui va à ses idées"¹⁵⁵⁴, assurait le négociateur lointain à Arlès-Dufour. Selon son vœu d'ailleurs, les contacts se poursuivaient auprès du souverain et une première audience est accordée à Enfantin le 4 janvier 1855. Fort de cette occasion, Arlès-Dufour, de son côté, sollicite la haute protection de l'archiduc Maximilien d'Autriche pour le même objet¹⁵⁵⁵. Mais, lui parvient cette lettre du Caire du 16 janvier 1855, à la fois flatteuse et menaçante, sous l'indisposition d'écrits parvenus d'Enfantin à l'immixtion de plus en plus marquée. Malgré ses perspectives encourageantes, déjà citées, elle ne laisse que peu de doutes sur les ambitions de son auteur : **"Je tiens à rester le maître de l'affaire, sous le patronage du vice-roi, tant qu'il n'y aura que de la peine à recueillir."** Puis, cette longue tirade : **"Je n'ai demandé de conseils à qui que ce soit pour l'entreprise dont je poursuis la réalisation de tous mes efforts ; et tout en comptant sur vous, à votre insu, je partais pour l'Egypte sans vous prévenir, si le hasard ne m'avait fait vous rencontrer quelques jours avant de me mettre en route, chez un de nos amis communs, Emile de Girardin. Mes fonctions à l'étranger ne m'avaient pas permis de connaître, autrement que par ce qu'en avait dit le public, les travaux de votre ancienne Société d'études ; je ne les ai étudiés moi-même, avec vous et Enfantin, qu'à mon récent passage à Lyon. La noble et généreuse initiative de cette Société aura toujours une belle part dans l'histoire du canal des deux mers ; mais cette Société n'existe plus, et il n'y a aucun motif pour la faire revivre"**¹⁵⁵⁶ ."

Tandis que les relations entre Enfantin et Lesseps se tendent davantage et s'enveniment après chaque courrier échangé, Arlès-Dufour, toujours combatif certes mais généreux homme de paix et de transaction, fidèle à lui même, le 10 février, prêche la

¹⁵⁵¹ ARS 7837, cité par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 107. A noter que les OSSE, Vol. 12, en bas pp. 241- 243, reproduisent une note non datée soumise à S.M. l'Empereur.

¹⁵⁵² Selon Enfantin, cité par G. Taboulet, art. cit., p. 108.

¹⁵⁵³ G. Taboulet, art. cit., p. 108, origine inconnue comme pour toutes autres citations de cet auteur. A noter que, dans son Livre particulier (Archives familiales), au bilan du 30 septembre 1854, Arlès-Dufour fait apparaître pour la première fois et jusqu'en 1856 inclus, un montant de 50.000 Fr. sous la rubrique "Capital Chaussée d'Antin", un quartier justement assez proche des rues citées par G. Taboulet. Cet auteur ajoute qu'Arlès-Dufour avait demandé au préfet, le 17 janvier 1855, de baptiser cette nouvelle artère "rue de Suez" ; ce nom est actuellement attribué à deux voies, l'une dans le 18e, l'autre dans le 20e arrondissement.

¹⁵⁵⁴ Lettre de Lesseps, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour, citée in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 102.

¹⁵⁵⁵ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 107, Enfantin étant reçu en audience, la première fois, le 4 janvier 1855 par Napoléon III.

¹⁵⁵⁶ Lettre de Lesseps, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour, citée.

modération : **"Le hasard, que dis-je, Dieu a miraculeusement groupé trois hommes fanatiques de la même oeuvre dont ils font leur but, la gloire de leur vie ; chose plus miraculeuse peut-être, aucun d'eux n'est possédé du démon du jour, l'amour du gain ; chacun d'eux a des aptitudes propres et comprend celles des deux autres qui complètent la sienne. C'est donc une providentielle trinité que la nôtre. Pour Dieu, conservons-la intime et ne l'affaiblissons pas par des doutes qui, heureusement, tomberont après la première poignée de main ¹⁵⁵⁷ ."**

Brutalement, depuis peu à Constantinople, l'attitude de Ferdinand de Lesseps subit une métamorphose complète. Est-ce l'effet des hésitations subitement rencontrées auprès du conseil de la Sublime Porte pour l'aval du *firman*, sous l'influence du gouvernement britannique ? Peut-être, mais davantage, sûrement, les nouvelles parvenues de France. Le 26 février 1855, ses négociations difficiles auprès du Divan à peine rapportées à son frère, à Paris, il en vient tout de go à lui signifier le message suivant : **"Je te serai obligé de dire, comme tu l'entendras, à Arlès-Dufour, que je n'ai ni le temps ni le désir, au beau milieu du travail de ma négociation, de répondre à sa lettre ainsi qu'à celle d'Enfantin du 10 février. [...] Que veut donc dire ce projet présenté à l'Empereur dont on ne m'avait jamais parlé ? Dis à Arlès que je persiste plus que jamais dans les opinions exprimées dans ma lettre du 16 janvier, surtout au sujet de l'ancienne Société d'études, qui pour moi est réduite à un état purement historique. Ces messieurs ont tort de me dire que je me laisse influencer par le milieu dans lequel je me trouve ; ils doivent savoir que je ne suis pas homme à me laisser influencer ni intimider, lorsque je crois marcher dans la bonne voie. Qu'ils sachent enfin que je n'accepterai jamais un renversement de rôle et qu'ils ne me trouveront pas disposé à aller à leur suite. Je n'ai aucune espèce de lien avec eux, pas plus qu'avec d'autres, et leurs propres engagements, auxquels je suis étranger, ne m'engageront pas ¹⁵⁵⁸ ."** Toutefois, l'apaisant courrier du 10 février d'Arlès-Dufour à Lesseps paraît, un instant, calmer le jeu, du moins entre eux deux. Sur le même ton conciliant, il y est répondu, le 19 mars, : **"Je vous retrouverai en France avec le plus grand plaisir et cinq minutes de conversation vaudront mieux que toutes nos correspondances ¹⁵⁵⁹ ."**

Pendant ce temps, les échanges épistolaires ne s'en poursuivent pas moins entre les tenants de la Société d'études d'essence saint-simonienne. De Vienne, le 30 avril, Negrelli se plaît à souligner, auprès d'Arlès-Dufour, la parfaite et complète identité de vue régnant entre tous, d'une part Arlès-Dufour et Enfantin, et d'autre part, les ministres, le baron de Bruck et le chevalier de Toggenburg, **" toujours prêts à agir énergiquement"**, ainsi qu'avec Dufour-Feronce à Londres. [...] **Quand vous croirez le moment d'une réunion des groupes à Paris venu, écrivez- moi [...]. Nous restons bien déterminés à naviguer d'un commun accord, et sans nous laisser décourager, vers notre noble but, le canal de Suez ¹⁵⁶⁰ ."**

¹⁵⁵⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, 10 février 1855, à Lesseps (ARS 7835), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 108.

¹⁵⁵⁸ Lettre de Lesseps, Constantinople, 26 février 1855, à comte de Lesseps, Paris, citée in Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 130.

¹⁵⁵⁹ Cité par G. Taboulet, *art. cit.*, p. 109.

¹⁵⁶⁰ Lettre de Negrelli, 30 avril 1855, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, p. 231-232). De cette lettre, il apparaît que Negrelli s'occupe, lui aussi et simultanément, de la construction de chemins de fer en Vénétie. (inauguration récente de la ligne de Trévise à Tagliamento dont il assure l'administration).

Mais, de cette belle association, Lesseps, prochainement de retour en France, s'emploie à détruire l'unité. Sur demande du vice-roi, affirme-t-il d'Alexandrie, le 4 mai, au baron de Bruck, S.A. Mohammed Saïd a fait inscrire son nom et celui de Negrelli **"parmi les fondateurs d'une entreprise qui ne peut pas rencontrer de protecteurs plus éclairés et plus efficaces que l'illustre ministre de l'Autriche et le célèbre directeur des Travaux Publics de la Lombardo-Vénétie** ¹⁵⁶¹ **."** **Et bien qu'il ne soit pas en relation avec Negrelli, il sent l'avantage qu'il peut retirer de la collaboration de ces deux personnages, tout en rejetant Arlès-Dufour qui, poursuit-il, a persisté, malgré ses observations, à soutenir un projet dont ne voulait pas le vice-roi... Le 20 du même mois, le baron de Bruck remercie et exprime néanmoins l'espoir que, Negrelli et lui étant membres de la Société d'études** ¹⁵⁶² **, "S.A. aura la même bonté pour les autres membres fondateurs de ladite Société** ¹⁵⁶² **."**

Devant cette félonie, mis en possession de ces deux correspondances par les soins de son **"cher collègue et digne ami** ¹⁵⁶³ **"** Negrelli, Arlès-Dufour réagit immédiatement, le 27 mai, à réception de leur envoi du 21, en provenance de Vienne. **"Je ne sais vraiment, s'interroge-t-il auprès du destinataire, si c'est à M. Ferdinand de Lesseps ou à mon digne ami et associé Lesseps que je dois écrire maintenant. Ne recevant depuis trois mois aucune réponse à mes lettres, aucune communication relative à l'affaire que, d'accord avec vous, je croyais et crois encore pouvoir appeler notre affaire, je dois supposer que quelque chose d'étrange, de vraiment extraordinaire s'est passé dans votre esprit et votre cœur ordinairement si justes et si élevés. J'aurais cependant patiemment attendu votre retour pour avoir l'explication de cette conduite, au moins singulière à mon égard"**, assure-t-il. Par contre, il dénie formellement l'assertion relative à la position qui lui est attribuée personnellement à l'égard du tracé de canal. **"Je vous ai, en associé fidèle, transmis mes lettres à divers et les réponses reçues, et je défie que vous trouviez trace d'une opinion personnelle sur [cette] question qu'en homme pratique et raisonnable, j'ai toujours jugé du ressort exclusif des ingénieurs français, anglais, allemands et égyptiens. Je ne me suis occupé que de l'affaire que vous m'avez confiée, en y mettant même beaucoup plus de réserve que vous ne m'en prescriviez dans le principe. Ainsi, vous m'avez dit d'aller à Londres voir le duc de Northumberland, Cobden, Lord Clarendon et mes amis. Je me suis borné à leur écrire en leur disant que je vous attendais pour aller les entretenir de notre grande affaire. Le seul pas en avant que j'aie fait, ou plutôt fait faire à M. Infantin, votre ami comme le mien, n'a été que la conséquence obligée du désir de l'Empereur qui nourrit l'idée de Suez et de Panama depuis bien des années, et qui sans se préoccuper du tracé, nous pousse à la réalisation de la société universelle. Dans les trois audiences que M. Infantin a eues de l'Empereur, il a toujours répondu à l'invitation à la mise en oeuvre par l'obligation morale de ne rien faire de décisif avant votre retour. [...] Cependant, comment qualifier dans un moment aussi solennel un silence de trois mois ! Des lettres d'un homme honorable, adressées à un homme honorable, son ami, son associé, laissées sans aucune réponse ! Enfin, tout cela s'expliquera sans doute à votre retour, car vous avez le cœur trop droit pour ne pas reconnaître le tort**

¹⁵⁶¹ Lettre de Lesseps, Alexandrie, 4 mai 1855, au baron de Bruck (OSSE, Vol. 12, p. 233).

¹⁵⁶² Lettre du baron de Bruck, Vienne, 20 mai 1855, à Lesseps (OSSE, Vol. 12, p. 236).

¹⁵⁶³ Selon la formule utilisée par Arlès-Dufour, s.d. [2e quinzaine de Juin 1855], à Negrelli, Vienne (OSSE, Vol. 12, p. 238-245),

suite aux courriers de Negrelli des 21 mai et 12 juin 1855.

où il se trouve. Si vous revenez avant le 10 juin, vous trouverez Enfantin à Lyon ; quant à moi, je suis cloué ici, et j'y suis bien impatient de vous y voir. A vous ¹⁵⁶⁴ ."

Cette lettre adressée à Alexandrie ne devait pas toucher son destinataire, du moins comme prévu. Quatre jours après son envoi, son rédacteur, sous le coup de la stupeur et profondément affligé, écrit, dans la même ville égyptienne, au dénommé Girette déjà cité : **"Plusieurs des amis qui connaissent ma position dans l'affaire de Lesseps et qui savent avec quelle impatience j'attends son retour sont venues depuis deux jours me féliciter et me demander les nouvelles apportées. Vous comprenez quel sentiment pénible j'ai dû éprouver d'apprendre le retour d'un ami, d'un associé, par des tiers. Je respecte trop la dignité des autres et la mienne propre pour chercher à faire violence aux sentiments de Lesseps à mon égard ¹⁵⁶⁵ ."**

Et comme ils s'étaient rencontrés chez Emile de Girardin - fortuitement selon Lesseps -, le même hasard les met en présence, dans les jours suivants, chez le prince Napoléon ¹⁵⁶⁶ ... De ce bref entretien, il ressort que Lesseps, dans le droit fil de sa lettre du 16 janvier de la même année à son interlocuteur ¹⁵⁶⁷, se refuse obstinément à faire **"revivre la Société d'études ¹⁵⁶⁸ "**. Une rencontre entre les deux hommes, organisée au domicile de Lesseps, ne modifie en rien la situation, une situation que confirme Arlès-Dufour dès après : **"[...] depuis que vos lettres d'Egypte m'ont autorisé à me considérer comme votre associé, j'ai, pendant votre absence, agi comme un fidèle associé. Après m'avoir poussé à l'action, dans laquelle je suis entré avec plus de réserve que vous ne m'en prescriviez, voulant vous attendre et vous suppliant de revenir pour cela, il vous a plu, votre absence se prolongeant, de blâmer l'action par vos lettres à des tiers et entre autres M. de Bruck, ainsi que par un silence de trois mois vis-à-vis de moi, votre associé ou tout au moins votre délégué, votre correspondant intime, que vous appeliez votre successeur. Depuis votre retour, vos démarches et vos paroles en donnant à croire que j'aurais faussé vos instructions et cherché à amoindrir votre position pendant votre absence, expliqueraient, justifieraient votre conduite actuelle envers moi aux yeux des personnes de tout rang et de tous pays que j'ai entretenus de Suez dans l'intérêt de l'oeuvre et dans le vôtre que je considérais aussi comme mien. Cette position je ne l'accepte pas. [...] J'ai repris ma liberté d'action en déplorant sincèrement les sentiments qui vous portent à briser le faisceau déjà formé si péniblement et avec tant de dévouement dans un but humanitaire pour lequel toute personnalité ne devrait chercher qu'à réunir le plus de forces possible ¹⁵⁶⁹ ."** Deux jours après, le destinataire signifie que, seulement **"représentant ou [...] négociateur du**

¹⁵⁶⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 27 mai 1855, à "M. Ferdinand de Lesseps, ministre plénipotentiaire d'Alexandrie" (ARS 7688/23), sur papier à en-tête de la "Commission impériale de l'Exposition universelle" - "Cabinet du secrétaire général". Pour mémoire, H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, attribue, p. 110, la référence ARS 7837 à ce document.

¹⁵⁶⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 31 mai 1855, à M. Girette (ARS 7688). Girette est cité comme "inspecteur général des services maritimes dont les renseignements ont souvent complété ceux des directeurs du canal" dans le compte-rendu de Duseigneur fait à la CCL le 22 juin 1855, suite à la visite des chantiers à l'invitation de Lesseps (Cf. infra).

¹⁵⁶⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, s.d. [2e quinzaine de Juin 1855], à Negrelli, Vienne (OSSE, Vol. 12, p. 244).

¹⁵⁶⁷ Lettre de Lesseps, 16 janvier 1855, à Arlès-Dufour, citée.

¹⁵⁶⁸ Selon lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour (ARS 7665 bis), s.d. [début juin 1855], citée par d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 110.

¹⁵⁶⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 16 juin 1855, à Lesseps (ARS 7837), citée par d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 111.

vice-roi", il n'a d'"association avec personne ¹⁵⁷⁰ "... La rupture est définitivement consommée.

Malgré les servitudes de tous ordres qui pèsent sur le Secrétaire général de l'Exposition universelle, Arlès-Dufour dresse, courant juin, à l'intention de Negrelli, l'état actuel de ce qu'aurait pu être **"cette superbe question de paix dans la politique"**. Une nouvelle fois, est affirmée l'assurance que **"jamais la Société d'études n'a entendu se lier pour le tracé du canal"**, Talabot n'ayant seulement fait que publier son opinion toute personnelle en faveur d'un plan différent : **"Aucun esprit réfléchi ne saurait penser qu'un tracé quelconque puisse être imposé a priori à la compagnie universelle d'exécution [...]. Notre idée, comme la vôtre, a toujours été et est encore de réunir toutes les forces, de réunir toutes les individualités marquantes, en Europe, en Egypte, dans le monde entier, car nous n'excluons ni les Russes, ni les Américains, et lorsque ces éléments de la compagnie universelle d'exécution seront organisés, alors seulement, nous aborderons la solution du tracé, en soumettant ce problème à l'examen des hommes les plus compétents en cette matière."** Se prend-il réellement à espérer un changement de comportement de son ancien "associé" et, quoiqu'il en soit, à tenir pour certaine la pérennité de la Société d'études lorsqu'il poursuit, plus loin : **"M. de Lesseps s'égare en ce moment d'une façon trop déplorable pour que nous perdions l'espoir de le voir reconnaître qu'il s'est trompé et qu'il a cédé à des sentiments, à des passions qui sont au-dessous de la grandeur de l'oeuvre. S'il persévérât dans son erreur, dans ses illusions, s'il persistait à croire que cette oeuvre universelle se met dans la poche comme un firman, nous ne maintiendrons qu'avec plus de force la Société d'études vivante, comme nous le disait M. de Bruck, car l'affaire de Suez n'est pas une affaire égyptienne ou turque seulement, ainsi que le prétend M. de Lesseps, elle est surtout européenne, et même universelle, et la volonté qui l'exécutera sera certainement l'expression de la volonté des puissances que cette oeuvre intéresse, elle ne sera pas le résultat du caprice ou de la bienveillance de [Mohammed] Saïd Pacha pour tel ou tel de ses amis** ¹⁵⁷¹ . [...]"

Mais la partie est devenue par trop inégale. Après avoir manifesté tout son intérêt à l'entreprise, en recevant Enfantin par trois fois, l'Empereur oppose désormais un froid silence à ses sollicitations. Les relations cultivées aux Tuileries par Arlès-Dufour et Enfantin se situent à un niveau moindre que celles entretenues par Lesseps, notamment auprès de sa cousine au second degré, l'Impératrice. Quelques mois seulement après son mariage, Eugénie, **sa "cousine et amie"** comme elle avait signé cette lettre, ne lui avait-elle pas écrit : **"Donnez-moi, je vous prie, des conseils chaque fois que vous le jugerez utile, non pour moi, mais pour la France. Je suis toujours à l'écoute des conseils venant de mes amis dévoués** ¹⁵⁷² ." Ces conseils ainsi sollicités n'allaient pas lui être épargnés ; son concours pas davantage. Pour preuve, ce qu'il croit pouvoir écrire d'Alexandrie, le 18 avril 1855, à Mohammed Saïd : **"L'impératrice fait dire que, sur ses nouvelles instances,**

¹⁵⁷⁰ Lettre de Lesseps, 18 juin 1855, à Arlès-Dufour (ARS 7836), citée par d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 112.

Il n'est pas inintéressant de préciser que, dans la même lettre, Lesseps assure avoir offert à Arlès-Dufour également d'être membre fondateur de la future compagnie universelle. Un devoir de fidélité à l'égard de la Société d'études et d'Enfantin amena sans doute celui-ci à décliner cette proposition.

¹⁵⁷¹ Lettre d'Arlès-Dufour, s.d. [2e quinzaine de Juin 1855], à Negrelli, Vienne (OSSE, Vol. 12, pp. 238-245). Longue lettre valant résumé historique de cette affaire.

¹⁵⁷² Lettre d'Eugénie de Montijo, 22 juin 1853, à Lesseps, citée p. 51 par Alex de Lesseps, *op. cit.* Cet auteur situe l'annonce du mariage impérial à une époque erronée ; cette annonce a été faite le 22 janvier 1853, les mariages civil et religieux ayant respectivement été célébrés les 29 et 30 janvier 1853.

L'Empereur lui aurait répondu qu'elle se rassurât, en ajoutant ces mots "L'affaire se fera". Elle a voulu garder les lettres et documents et dit qu'elle tenait à tout lire et à bien se rendre compte de tout¹⁵⁷³ ". La "régence" débutait...

Pour preuve encore, à peine de retour à Paris, les notes de Lesseps, remise ou destinée à l'Empereur, se succèdent, les 5 et 9 juin¹⁵⁷⁴. Le 14, il passe la soirée aux Tuileries. Là, il aura ***"donc l'occasion de revoir l'Empereur et l'Impératrice et de prendre leurs directions pour [s]on voyage à Londres***¹⁵⁷⁵ ". Aussi, avant son départ, - fort, également, en vue de ce déplacement de l'appui de Rothschild et de Thiers -, peut-il annoncer, le 18 du même mois, dans une ***"Circulaire à MM. les membres fondateurs en Egypte" : "L'exécution du projet de percement de l'isthme de Suez ne paraît plus devoir être mise en doute aujourd'hui. Il est donc à propos de constituer régulièrement, dans un intérêt commun, la réunion des membres fondateurs désignés en vertu du firman de S.A. Mohammed Saïd***¹⁵⁷⁶ ."

Dorénavant, le combat ne peut qu'être d'arrière-garde et la bataille perdue. La question du tracé n'est qu'un prétexte invoqué par Lesseps pour exclure définitivement la Société d'études et, avec elle, ses représentants français, Infantin, Talabot et Arlès-Dufour . Et comme ce dernier l'écrit à Negrelli, alors que, même sans traité signé¹⁵⁷⁷, ***"nous avons tous droit de penser, moi surtout, que M. de Lesseps ne considérait pas lui-même cette tentative comme lui étant personnelle, mais comme étant commune entre lui et nous***¹⁵⁷⁸ ."

En réalité, ils avaient été joués. On s'était servi d'eux en profitant de la totalité des documents accumulés sur l'affaire au fil des années et confiés sans aucune arrière-pensée, des relations internationales qui étaient les leurs, en Autriche notamment, largement ouvertes sur un ***"pied d'intimité complète et d'espérances communes***¹⁵⁷⁹ ."

Cet état d'esprit était bien loin d'être réciproque. A lire l'ancien diplomate lui-même, il voulait régner seul en maître, sans aucun partage. Une lettre qu'il adresse du Caire, le 22 janvier 1855, à sa belle-mère Mme Delamalle, dévoile sa véritable personnalité et nous éclaire sur son comportement ambigu¹⁵⁸⁰. Après s'être refusé à s' ***"expos[er] à dépendre***

¹⁵⁷³ Lettre de Lesseps, Alexandrie, 18 avril 1855, à Mohammed Saïd, citée par Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 185.

¹⁵⁷⁴ Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 197 et 199.

¹⁵⁷⁵ Lettre de Lesseps, Paris, 14 juin 1855, à Ruysenaers, Alexandrie, citée par Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 204.

¹⁵⁷⁶ Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 207.

¹⁵⁷⁷ Cette précision donnée par Arlès-Dufour contredit celle apportée ultérieurement par son hagiographe C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 141, selon laquelle : "Une convention établie entre les parties [Infantin et Arlès-Dufour d'une part, Lesseps d'autre part] déterminait la part faite à chacun dans l'organisation de l'oeuvre."

¹⁵⁷⁸ Lettre d'Arlès-Dufour à Negrelli, s.d. [2e quinzaine de juin 1855], citée, (OSSE, p. 240).

¹⁵⁷⁹ *Ibid.*

¹⁵⁸⁰ Ce comportement ambigu se manifestera encore par la suite, notamment avec les héritiers de Negrelli - qui avait poursuivi sa collaboration avec Lesseps après l'éviction définitive de la Société d'études -, à l'occasion du procès qui les opposera en 1905 devant la Cour d'appel de Paris. Les plaidoiries souligneront les défaillances de mémoire, les contradictions de déclarations et les changements d'attitude de Lesseps. Cf. "Les héritiers de Negrelli contre la Compagnie du canal de Suez", Revue des grands procès contemporains, 1906, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.

des autres", il énonce : "Mon ambition, je l'avoue, est d'être le seul ¹⁵⁸¹ à conduire tous les fils de cette immense affaire jusqu'au moment où elle pourra librement marcher. En un mot, je désire n'accepter de condition de personne, mon but est de les imposer toutes." Et de rappeler ce que lui avait dit un jour Mehemet Ali : "Rappelez-vous, mon jeune ami, que si dans le cours de votre vie, vous avez quelque chose de très important à faire, c'est sur vous seul qu'il faut compter. Si vous êtes deux, il y en a un de trop ¹⁵⁸² ." Plus loin : "Des amis en France craignent que je prenne ici des engagements. Qu'ils soient tranquilles, je n'en prends pas plus en Egypte qu'avec eux." Et encore, décidément en veine de confiance, : "Enfin, puisque je vous dis tout, je ne trouve pas mal dans l'intérêt de la propagande de l'affaire que nombre de braves gens croient que les alouettes vont leur tomber toutes rôties pendant que je me brûle plus ou moins les doigts ¹⁵⁸³ ." Six jours auparavant, le confident s'était adressé à "un autre moi-même"...

Lors de son arrêté financier annuel du 30 septembre 1855, Arlès-Dufour ne semble plus se faire beaucoup d'illusions ; il ramène, sur son *Livre particulier*, sa "**mise de fonds pour Suez**" de 5.000 à 1.000 F, ensuite à 100 F les deux années suivantes, avant que la rubrique disparaisse définitivement. C'était l'année de la constitution de la Compagnie universelle du canal de Suez !

Enfantin, sa fureur apaisée, s'était résigné. Pouvait-il d'ailleurs en aller autrement ? Devenu tardivement un ami du Père, Maxime du Camp, "**deux ans après qu'Enfantin eut définitivement renoncé à toute espérance**", devait recevoir "**le fond même de sa pensée**" . "**[...] J'ai été un vieux niais, lui dit-il, de m'affliger [...]. Entre mes mains, l'affaire eut échoué ; je n'ai plus la force et l'élasticité nécessaires pour faire face à la fois à tous les adversaires, pour combattre en même temps au Caire, à Londres et à Constantinople ; j'aurais bien eu assez d'avoir à vaincre les sables, j'aurais été vaincu par le mauvais vouloir des hommes. [...] il importe peu que le vieux Prosper Enfantin ait subi une déception, il importe peu que ses enfants aient été trompés dans leur espoir ; mais il importe que le canal de Suez soit percé, et il le sera ; c'est pourquoi je remercie Lesseps et je le bénis ¹⁵⁸⁴ ."**

Une fois l'exclusion du projet accomplie, Enfantin avait dit : "**Sans doute, il sera bon et juste que l'on sache, dans l'avenir, que l'initiative de cette oeuvre gigantesque a été prise par ceux-là mêmes en qui le vieux monde ne voulut voir d'abord que des utopistes ; des rêveurs, des fous ; mais rapportez-vous en à l'histoire pour cela ¹⁵⁸⁵ ...**"

Au moment même de l'inauguration à laquelle, nous l'avons vu, il n'est pas invité, Arlès-Dufour, légataire universel de son cher compagnon de route, en son nom et en celui des

¹⁵⁸¹ Souligné dans le texte de cette lettre de Lesseps, Le Caire, 22 janvier 1855, à Mme Delamalle, Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, pp. 109-110.

¹⁵⁸² Egalement souligné dans ce texte.

¹⁵⁸³ Lettre de F. de Lesseps, Le Caire, 22 janvier 1855, à Mme Delamalle, Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, pp. 109-110. Il est juste d'ajouter que cette lettre se poursuit par ces mots : "Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé déjà en France et ici des cœurs bien chauds et bien dévoués qui m'ont offert leur concours avec un grand désintéressement.", Ferdinand de Lesseps, *op. cit.*, p. 111. On se demande dans quelle catégorie, des "alouettes" ou "des cœurs bien chauds", Lesseps classait en particulier Arlès-Dufour.

¹⁵⁸⁴ Maxime du Camp, Souvenirs littéraires, *op. cit.*, p. 422. La première rencontre de cet auteur et d'Enfantin eut lieu le 24 février 1853, *op. cit.*, p. 409. Pour mémoire, cf. dans cet ouvrage le chapitre "XIX - Les saint-simoniens", pp. 408-426.

¹⁵⁸⁵ OSSE, Vol. 12, p. 248.

"membres du Conseil institué par Infantin pour la publication de ses oeuvres" (Arlès-Dufour, César L'Habitant, Laurent de l'Ardèche, Henri Fournel, A. Guérout, Arthur Infantin) fait paraître une petite brochure de 45 pages, afin de rappeler, sur un ton correct et digne, les mérites d'Infantin dans l'accomplissement du projet. Editée chez Dentu, sous le titre *Le percement de l'isthme de Suez. Infantin 1833-1855. M. de Lesseps 1855-1869*¹⁵⁸⁶, elle est diffusée largement.

Deux accusés de réception sont arrivés jusqu'à nous, nous surprenant toujours de la multiplicité des relations, en tous lieux et de toutes qualités, entretenues par leur destinataire. Le premier, aux termes suivants, émane du général de Wimpfen qui, en poste à Oran, y **"cherche à faire le bien"** : **"Le Père Infantin et ses nobles associés ont consacré leur esprit et leur énergie à faire le bien de l'humanité ; aussi, laisseront-ils après eux une trace lumineuse qui éternisera leurs noms. J'ai adopté autant que possible les paroles de votre chef illustre et qui sont énoncées à la fin de la brochure "que l'oeuvre que j'ai signalée et fait mettre à l'étude comme grandement utile aux intérêts matériels et moraux de l'homme s'exécute et je serai le premier à bénir l'exécution"**¹⁵⁸⁷ ."

De son côté, le 16 décembre suivant, un certain La Roncière de Noury, demeurant à Paris, lui donne **"raison de revendiquer les droits antérieurs de M. Infantin."** Il poursuit : **"Il me semble que M. de Lesseps ne pourrait que s'honorer à proclamer cette antériorité d'idée, lui qui a la faveur de l'exécuter. Il faut bien le dire : la vulgarisation triomphe toujours sur l'inventeur. Mais ce n'est pas une raison pour que celui-ci fut absolument oublié, ce qui arrive malheureusement trop souvent. A l'oeuvre, on connaît l'ouvrier. C'est par ses élèves qu'il faut juger le Père Infantin. Est-il un maître qui en ait fait autant qui aient si brillamment réussi ? C'est par là qu'il faut le juger plus que par ses théories qui ont trouvé des contradicteurs. L'opinion publique s'est d'ailleurs bien ralliée à lui. Mille compliments affectueux de votre tout dévoué"**¹⁵⁸⁸ ."

Beaucoup plus tard, Frédéric Passy rapportera : **"C'est ici, sous cette véranda, me disait un jour, vers la fin de l'Empire, dans sa propriété d'Oullins, mon ami Arlès-Dufour, qu'a été arrêté le plan du Canal de Suez"**¹⁵⁸⁹ ."

C'était peut-être beaucoup dire...

Quelques années auparavant, en 1865, Lesseps avait convié quatre-vingt représentants de Chambres de commerce européennes pour constater l'état d'avancement des travaux. En présence du préfet du Rhône, le sénateur Chevreau et notamment d'Arlès-Dufour, entre autres membres de la juridiction consulaire, le rapport de la délégation de Lyon est lu, lors de la délibération du 22 juin placée sous la présidence de Brosset, par le soyeux Edouard Duseigneur¹⁵⁹⁰. Il avait effectué le voyage en compagnie de son collègue Jules Bonnet et, pour la circonstance, d'un "délégué adjoint". Celui-ci, Maurice Chabrières-Arlès¹⁵⁹¹ n'est autre que le gendre d'Arlès-Dufour... Ironie de la "petite histoire", il devait devenir administrateur de la Compagnie du canal de Suez.

¹⁵⁸⁶ H.-R d'Allemagne, Prosper Infantin et ..., *op. cit.*, p. 116, et G. Taboulet, *art. cit.*, p. 384.

¹⁵⁸⁷ Lettre du général de Wimpfen, Oran, 25 novembre 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁵⁸⁸ Lettre de La Roncière de Noury, Paris, 16 décembre 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁵⁸⁹ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer: les saint-simoniens", *La paix par le droit - Revue de la paix*, Mai 1910, N° 5, p. 260.

¹⁵⁹⁰ CCL, Registre des délibérations, 22 juin 1865. Le rapport de la visite du canal de Suez, reproduit dans ce registre, a été publié par Pinier, Lyon, 1865, 21 p.

¹⁵⁹¹ Pour mémoire, Paul-Matthieu-Maurice-Auguste EX lf nom «Chabrières (Adélaïde)», né le 19 janvier 1829 à Crest (Drôme) a épousé, à Lyon, le 28 juin 1853, la seconde des quatre enfants d'Arlès-Dufour, Adélaïde, née le 28 octobre 1830 à Lyon. Associé

Quoi qu'il en soit, l'Histoire, la "grande", n'aura guère laissé aux saint-simoniens, en général, et à Arlès-Dufour, en particulier, **cette "belle part"** qui leur était promise par **"l'excellent jeune homme"** de 1834...

XXI - LE "PRINTEMPS" ET SES ORAGES

Pour le simple plaisir d'un bon mot ? Voire . **"Si nous n'avons que des Bourbons, il est évident que nous serons embourbés"** ¹⁵⁹² ! C'est ce qu'avait déjà dit Enfantin, dès 1842. La même année, Lamartine prédisait : **"Dans quatre ans, ce sera l'heure des angoisses pour ce vieux parti composé par tiers d'intrigants, d'imbéciles et d'honnêtes gens qu'on appelle les hommes de gouvernement depuis 1830. Le pays leur échappera [...], nous nous en emparerons avec la force que donnent la lutte et la popularité de l'opposition et, si Dieu nous assiste, nous le sauverons"** ¹⁵⁹³ . Le 12 décembre, le poète et homme politique écrivait à son beau-frère qu'il refuserait le ministère de l'Intérieur dans un gouvernement Molé, ajoutant : **"Je ne serai pas ministre avant cinq ans. Je vais me rendre impossible pour être puissant et nécessaire plus tard. Ne vous scandalisez pas de l'énergique opposition que je me propose de faire au gouvernement de Juillet pour son bien"** ¹⁵⁹⁴ . Aussi, le 27 janvier suivant, à la Chambre des députés, à propos de l'Adresse, il annonçait se ranger désormais sur le terrain de l'opposition ¹⁵⁹⁵ .

A l'occasion d'une lettre du 4 juillet 1843, alors que les trois hommes se rencontrent assez souvent ¹⁵⁹⁶ , le parlementaire charge Arlès-Dufour de dire à Enfantin **"qu'il ne [le] comprend pas comme action politique. J'ai un but, il ne le soupçonne pas. [...] J'y marche au pas que le temps comporte, et pas plus vite. [...] Il se dévoilera plus tard"** ¹⁵⁹⁷ .

Cependant, chacun de s'accorder sur de sombres perspectives. Se plaçant dans l'éventualité de sa disparition, le destinataire du message de Lamartine, Arlès-Dufour, concluait, quelques mois plus tôt, le 11 mai 1843, ses *Instructions pour ma femme en cas de mort* dans les termes suivants : **"Il y aura dans le monde politique et moral de grands**

pendant un temps à l'activité de la Maison Arlès-Dufour, il est mort à Paris le 21 mars 1897. Outre sa qualité d'administrateur de la Cie du canal de Suez, figurent sur le faire-part de son décès, les titres suivants : "Officier de la Légion d'honneur, Trésorier général du Rhône, Régent de la Banque de France, Membre du Consistoire de l'Eglise réformée de Lyon, Vice-président du Conseil d'administration de la Cie des chemins de fer d'Orléans, ancien Président du Bureau de bienfaisance de la ville de Lyon, ancien administrateur des Hospices civils de la ville de Lyon. MauriceEX f nom «Chabrières (Adélaïde)» avait saisi l'occasion de ce voyage à Suez pour visiter, en compagnie de son beau-frère Armand, fils cadet d'Arlès-Dufour, Constantinople, la Palestine, la Syrie, le Liban. Son rapport sur l'éducation des vers à soie dans ce dernier pays est présenté au cours de la même délibération du 22 juin 1855 de la CCL, mais n'est pas reproduit dans le registre concerné.

¹⁵⁹² OSSE, Vol. 12, p. 66.

¹⁵⁹³ Barret-Grugeant, *op. cit.*, p. 52.

¹⁵⁹⁴ Marquis de Luppé, *op. cit.*, p. 304.

¹⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 305.

¹⁵⁹⁶ OSSE, Vol. 11, p 209.

¹⁵⁹⁷ Lettre de Lamartine, 4 juillet 1843, à Arlès-Dufour, citée par le Marquis de Luppé, *op. cit.*, p. 304.

changements et de terribles orages qui bouleverseront bien des fortunes, bien des positions que je laisse aujourd'hui parfaitement établies ¹⁵⁹⁸ ."

Les années se suivent et le malaise social s'aggrave, au plan national bien sûr et dans la ville du confluent en particulier. Ici, un grand nombre de bras demeurent inoccupés, notamment en ce mois de janvier 1846 à la Croix-Rousse, **"foyer principal des ouvriers de la fabrique des soies"**. Son bureau de bienfaisance, aux faibles ressources, ne peut suppléer aux besoins et aux souffrances de la population. A son profit, une nouvelle fois, la compagnie consulaire de Lyon vote, Arlès-Dufour en séance, une subvention extraordinaire de 5.000 F sur les produits courants de la Condition des soies. Il ne peut **"être fait meilleur et plus opportun usage de la faculté que possède la Chambre [de commerce] d'appliquer les réserves de cet établissement à des destinations exclusivement profitables à la fabrique et à l'industrie des soies** ¹⁵⁹⁹ ."

L'hiver suivant, en février 1847, il en est encore question de ces **"ouvriers indigents"** et des **"souffrances de la classe ouvrière pauvre"** ; à leur égard, **"l'inquiétude est toujours croissante en raison de l'extrême et persistante cherté du pain."** En provenance de la même source de la Condition, heureusement presque intarissable, 30.000 F sont débloqués pour se répartir entre Lyon et les villes limitrophes, de plus **"sans s'arrêter aux délimitations communales** ¹⁶⁰⁰ ."

En ce début d'année 1848, dans le prolongement de la pensée qu'il avait exprimée dès 1842, Enfantin voit approcher le moment où les questions de réforme sociale vont devoir être nettement posées. A Brosset, il fait part de son alarme le 31 janvier : **"Quoi qu'en disent Les Débats, je ne suis pas disposé à croire la crise finie [...]. L'air est trop chargé d'orages politiques, la terre trop couverte de travaux commencés qui révolutionnent l'industrie et le commerce, pour que, jusqu'à une liquidation politique et financière, la prudence ne soit pas la règle de conduite des riches, et la misère le lot croissant des pauvres. [...] Il y aura liquidation [...] mais ce sera analogue en ce sens que 1814 a soldé ses comptes au crédit de la noblesse et du clergé, 1830 au crédit de la bourgeoisie et que X liquidera au profit de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, au profit des TRAVAILLEURS. [...] Jusque-là, il est vrai que nous en sommes, je crois, assez près, je ne peux pas croire à un relèvement sensible des affaires** ¹⁶⁰¹ ."

Tel est bien l'avis de Brosset sur ce dernier point du moins. Effectivement, peu de jours auparavant, sous sa présidence, la Chambre de commerce de Lyon a encore décidé, "à la suite d'une discussion approfondie" le prélèvement sur les produits libres de la Condition des soies d'une somme de 20.000 F. Les motifs de la délibération sont accablants : **"[...]... ce n'est pas seulement de la rigueur actuelle de la saison, ni de la moins grande abondance de travail, ni de la médiocrité des salaires que provient le malaise dont le tableau a été mis sous les yeux de la Chambre ; mais qu'il y a, à cette situation, une cause antérieure qui n'est autre que le vide laissé dans les moyens et les ressources de la classe ouvrière, par l'excès des sacrifices que la cherté prolongée des subsistances lui a occasionnés. Il ne s'agit donc pas simplement d'apporter du soulagement à un mal qui est ordinaire à cette époque de l'année ; mais d'achever**

¹⁵⁹⁸ Archives familiales.

¹⁵⁹⁹ CCL, Registre des délibérations, 22 janvier 1846.

¹⁶⁰⁰ *Ibid.*, 11 février 1847. Les 30.000 F votés sont répartis de la façon suivante : 18.000 F ville de Lyon, 6.000 F ville de la Croix-Rousse, 3.500 F ville de la Guillotière, 1.500 F ville de Vaise, 1.000 F commune de Caluire.

¹⁶⁰¹ Lettre d'Enfantin, 31 janvier 1848, à Brosset (OSSE, Vol. 12, pp. 66-68).

en quelque sorte l'oeuvre secourable entreprise l'année dernière en venant en aide aux nécessités extraordinaires dont les circonstances qu'on a rappelées imposent encore la charge aux bureaux de bienfaisance ¹⁶⁰² ."

Arlès-Dufour ne s'est pas joint à ses collègues pour approuver la décision. Il en aurait assurément partagé la pressante nécessité¹⁶⁰³. Encore présent au Palais Saint-Pierre le 30 décembre 1847, il est absent cette fois-ci. Il l'est à nouveau à l'assemblée extraordinaire du 28 février, lorsque la Monarchie de Juillet est balayée en quelques heures sanglantes. **"Elle avait succombé, suivant les uns, pour n'avoir pas su faire des concessions en temps utile. Elle avait succombé, suivant les autres [...] pour avoir négligé les moyens de défense qui étaient en son pouvoir. Mais elle avait succombé [...] entraînant dans sa chute, du sommet jusqu'à la base, toutes les autorités qui formaient le système de gouvernement créé en 1830** ¹⁶⁰⁴ ."

Pour ce début d'année 1848, dans ses notes très éparées de jeune fille de dix-sept ans, Adélaïde Arlès consigne : **"Voyage en Italie. Premier bal. Baron Blanc [?]. Nice. Retour par Turin. Grand bal pour l'indépendance de l'Italie."** Et elle complète : **"Proclamation de la République française. Rentrée dans l'angoisse et l'agitation fébrile paternelle** ¹⁶⁰⁵ "... Son père nous en dit davantage dans son *Livre particulier*, sous le titre: "FEVRIER 1848 - REPUBLIQUE" : **"En janvier 1847 [sic], pour éviter à Adélaïde, encore fort délicate, un hiver à Lyon, nous fîmes un voyage à Marseille, Nice, Gênes, Florence, Turin. Ce fut à Turin, le dimanche 28 ou 29 février que nous apprîmes la République. Je vis toute la portée immédiate de cet événement et me préparais à la perte d'une grande partie de ma fortune. Je craignais surtout les excès populaires dont Dieu et la bonté du peuple ont, cette fois, préservé la France. Mars et avril virent un cataclysme commercial, et les plus riches maisons de Lyon, la mienne comprise, ne restèrent debout que grâce à l'établissement d'un comptoir de prêts sur les effets en souffrance et d'un comptoir de prêts sur dépôt de soie. Ce furent deux mois terribles pour tout le commerce, et pour moi, les angoisses furent accrues par une attaque d'apoplexie qui, pendant que j'étais à Paris pour la fusion des banques, frappa mon pauvre Mahler, chargé de ma procuration, et me priva pour toujours, et dans le moment le plus critique de ses bons services** ¹⁶⁰⁶ ."

La leçon infligée par la crise américaine de 1837 avait porté ses fruits, du moins le croyait-il. C'est ce qu'il avait affirmé à Enfantin en 1845 : **"Cette fois, Dieu merci, la crise ne m'effraie pas pour mes affaires en marchandises. Mon seul grand débiteur est Leaf qui ne demande point de crédit et sur lequel je fournis à mesure d'expéditions. L'Amérique ne me doit jamais plus de 120.000 F divisés entre deux bonnes maisons qui paient toujours moitié de mes envois en Europe presque avant l'expédition** ¹⁶⁰⁷ ."

¹⁶⁰² CCL, Registre des délibérations, 13 janvier 1848. Répartition des 20.000 F votés : 12.000 F Ville de Lyon, 4.000 F Croix-Rousse, 2.500 F Guillotière, 1.000 F Vaise, 500 F Caluire et Cuire réunis.

¹⁶⁰³ Statutairement "en sommeil" au titre de l'exercice 1846/1847, il est réélu le 23 août 1847, sa réception prévue le 23 septembre est reportée au 28 octobre en raison de son absence de Lyon.

¹⁶⁰⁴ "Résumé de plaidoirie pour la ville de Lyon intimée contre la commune d'Oullins appelante et M. l'Abbé Ré, intimé" (AML 8 - 03 : Procès-verbaux du Conseil municipal de Lyon 1851-1854).

¹⁶⁰⁵ Archives familiales.

¹⁶⁰⁶ Déjà cité en note in XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹⁶⁰⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 23 octobre 1845, à Enfantin (ARS 7682/196).

Cependant, la réalité se montre à nouveau bien rude. La Chambre de commerce multiplie ses réunions, souvent "extraordinaires", les 28 février, 1er et 3 mars : la vigilance de l'administration est appelée au sujet de la dévastation d'établissements industriels accomplie ou promise selon la rumeur ; les échéances sont prorogées de dix jours, la livraison des commissions, prévue du 25 février au 15 mars, reportée de quinze. Par lettre du 11 mars 1848, l'attention du ministre provisoire de l'Agriculture et du Commerce est alertée : **"Depuis plus d'un mois, il y a absence à peu près complète de ventes. La négociation des effets en portefeuille est sinon impossible, du moins d'une extrême difficulté ; et les crédits accordés dans les mois précédents ne sont pas couverts ; les rentrées suffisent à peine pour payer le salaire des ouvriers. [...] Le commerce de détail n'est pas mieux partagé. La question de l'organisation du travail rendue plus compliquée et plus irritante par les engagements que le Gouvernement provisoire a cru pouvoir prendre à ce sujet a soulevé, du premier jet, en matière de salaires, des prétentions et des exigences toutes bien difficiles, et pour bon nombre, peut-être impossibles à satisfaire** ¹⁶⁰⁸ ."

C'est bien pourtant le moment choisi par Arlès-Dufour !

Sur le chemin du retour d'Italie, il a abrégé les étapes ; il n'était plus question de faire du tourisme, comme on commence à le dire à l'époque. Absent encore à la séance ordinaire de la Chambre du 9 mars, le consul en rejoint les rangs pour assister aux deux délibérations extraordinaires du 15 mars, l'une à midi, l'autre à 19 heures. Et le vendredi 7 avril, le saint-simonien réapparaît - sans que le négociant disparaisse... - et lance l'appel suivant :

"Aux ouvriers de la Croix-Rousse" :

"Travailleurs, mes frères ! Hier soir, j'étais parmi vous lorsqu'un citoyen est venu vous détourner des petites questions locales pour vous entretenir de la grande, de l'immense question générale, qui doit dominer toutes les autres, parce qu'elle les renferme et les comprend toutes, celle de l'organisation du travail.

"L'orateur après avoir critiqué et flétri, avec autant de clarté que d'énergie, l'ordre de travail fondé en 1789 sur les ruines des maîtrises et des jurandes [...] a développé, avec la même énergique clarté, un plan de réorganisation du travail fondé sur les bases religieuses de l'association de tous les travailleurs.

"Ma seule objection à ce plan, c'est qu'il semble exclure de l'ordre nouveau ceux qu'on appelle les aristocrates de l'ordre ancien. Pourquoi une exclusion quelconque lorsqu'il s'agit d'associer le travail ? Pourquoi se priver des lumières, des capitaux et de l'expérience que peuvent apporter des frères parce qu'ils se nommeraient fabricants, banquiers, courtiers, négociants, commissionnaires ? Ouvrez au contraire vos bras à tous les hommes, quelque soit leur nom, leur titre, leur couleur, qui voudront chercher loyalement avec vous la solution pratique du plus grand problème qui ait jamais été posé à l'humanité.

"Il y a bientôt vingt ans, et beaucoup d'entre vous le savent que, par mes vœux et mes actes, j'appelle l'ère de l'association de tous, du riche et du pauvre, du fabricant et de l'ouvrier, par l'organisation du travail, le classement selon la vocation et la rétribution selon les oeuvres.

"L'heure de la réalisation approche et si vous adressez, au Gouvernement provisoire ou à la Constituante, une pétition pour la demander, je tiendrai à honneur d'être un des premiers signataires.

¹⁶⁰⁸ Lettre CCL n° 395 du 11 mars 1848 au ministre provisoire de l'Agriculture et du Commerce (CCL, Registre copies de lettres).

Salut.

Arlès-Dufour

"Permettez-moi un conseil d'ami, en attendant la solution pratique du grand et difficile problème de l'organisation du travail, vous pouvez et devez demander énergiquement au gouvernement l'éducation et l'instruction pour vos enfants, fils et filles, et la retraite ¹⁶⁰⁹ pour vos vieillards, père et mère.

"Ces deux actes de justice, il peut et doit les accomplir immédiatement. A.D. ¹⁶¹⁰ "

Après cette harangue aux ouvriers, une autre s'adresse, elle, aux fabricants lyonnais. On en décèle l'existence, classée immédiatement après, à la Bibliothèque de l' Arsenal, sous la forme d'un extrait de journal, non daté, au titre non reproduit. En procédant à ce classement, a-t-on attribué la lettre, non signée, qui y est reproduite, au même auteur ? A juste titre, croyons-nous, malgré les difficultés commerciales de tous ordres que le commissionnaire en soieries rencontre lui-même. Le style, la combativité, le civisme, les intentions généreuses - du "négociant" en cause -, le sens des relations publiques - du Censeur de la Banque de Lyon, dans le cas présent -, du novateur - en cette qualité est-il l'initiateur des prêts sur dépôts de soies ? - nous sont familiers. Egalement, cette expression si souvent employée, empruntée à Enfantin : **"Dieu est grand ! "** Avant de transcrire longuement cette lettre, l'article fait observer qu'elle **"contient d'excellents avis auxquels nous nous associons sans réserve, et auxquels nous engageons toutes les catégories de négociants à se conformer."** Voici les termes de ce courrier :

"Un négociant aux fabricants de Lyon :

"Le commerce souffre cruellement, et si la confiance ne renaît pas bientôt, aucune maison, grande ou petite, ne restera debout. Cependant, l'industrie en général, et l'industrie lyonnaise surtout est encore dans une plus triste position que le commerce. [...] A ce tableau des misères des fabricants, à l'inquiétude sur le présent et sur l'avenir, il faut ajouter la douleur que tous éprouvent de ne pouvoir donner du travail aux ouvriers qui en ont plus besoin que jamais et qui, quelquefois, interprètent mal ce refus forcé d'ouvrage.[...]

"Dans ce moment suprême, où tout un vieil ordre de choses, rongé par la rouille des abus, s'écroule ou se désorganise, si chacun se borne à courber la tête, à croiser ses bras sur la poitrine et à dire, comme les enfants de l'Islam, "Dieu est grand ! ", alors tout est perdu et nous passerons par un cahot épouvantable, avant d'arriver à la réorganisation de l'édifice nouveau.

"Si, au contraire, chacun se dit : "Dieu est grand ! mais Il a dit : Aide-toi et je t'aiderai ! ", alors nous devons, nous pouvons espérer que le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau du commerce et du travail se fera par évolution et non par révolution ; nous pouvons espérer au moins que beaucoup de vieux débris serviront au nouvel édifice. Déjà, le commerce, un moment consterné, stupéfié par la chute ou la suspension de maisons considérées comme des colosses de richesse et de crédit, se met à l'oeuvre pour organiser des moyens de sauvetage.

"La Banque de Lyon provoque et favorise, autant que ses statuts et sa sécurité le lui permettent, l'établissement de ressources extraordinaires, et déjà il a été fondé

¹⁶⁰⁹ Cette revendication et celle d'une indemnité pour l'ouvrier et sa famille avait été présentée au Gouvernement provisoire, à l'Hôtel de Ville, par l'ouvrier mécanicien Marche, dès le 25 février 1848 - Castelot, Ducaux, Julien, Levron, *op. cit.*, p. 65.

¹⁶¹⁰ Arlès-Dufour, "Aux ouvriers de la Croix-Rousse - Lyon - Vendredi 7 avril 1848" (ARS 7688/19).

dans notre ville une société de prêts sur dépôts de soies.[...] Pourquoi les fabricants n'organiseraient-ils pas un établissement de prêts sur soieries ? Les marchands toiliers, les drapiers, les orfèvres, et en général tous les commerces qui ont entre leurs mains une partie de leurs capitaux en marchandises, paralysés par la crise, pourraient organiser aussi des établissements de même nature.[...]"

En développant ces "palliatifs", il sait bien qu'il ne s'agit pas d'un "remède radical" ; "mais, ajoute-t-il, dans un moment pareil, c'est beaucoup que de modifier le mal et de gagner du temps, et il est d'ailleurs du devoir de chacun de lutter énergiquement contre la ruine ¹⁶¹¹ ."

Pour accueillir cette Seconde République, née dans l'enthousiasme et la concorde, et saluer ce **"passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau"**, comme il dit, Arlès-Dufour, comme beaucoup d'autres à Paris et en province, plante dans son jardin d'Oullins un arbre de la liberté. En 1852, comme la devise *Liberté, Egalité, Fraternité*, cet arbre aurait dû disparaître en conformité de l'arrêté du 3 janvier¹⁶¹². Il n'en fut rien. Son centenaire fut commémoré, comme le rappelle une plaque. De nos jours, le tilleul prospère toujours, à quelques mètres du buste du Père Enfantin, et ses frais ombrages abritent une pelouse fleurie. A son pied, une pierre rappelle le souvenir des "victimes de la barbarie nazie 1940-1944", avec, gravés, ces vers de Paul Eluard :

Lorsqu'on ne tuera plus, Ils seront bien vengés. Le seul voeu de justice A pour écho la vie.

Des vers que le fondateur de Montroses, l'actuel Parc Chabrières-Arlès, n'aurait pas reniés...

Les noms de Lamartine, de Ledru-Rollin, d'Arago avaient été acclamés et le Gouvernement provisoire, avec Louis Blanc, avait institué le suffrage universel, la liberté de la presse et de réunion, l'abolition de l'esclavage. Les élections à l'Assemblée constituante se déroulent le 23 avril 1848. Arlès-Dufour y aurait été député ! Tout au moins, à lire le prolifique Hippolyte Castille¹⁶¹³ - lui-même candidat malchanceux du Pas-de-Calais - qui, à l'appui, cite une lettre d'Enfantin du 15 septembre 1849. Cependant, l'information est parfaitement erronée.

Par contre, il est vrai que, plus d'une fois jusqu'ici, il fut question de son entrée dans le monde parlementaire. Depuis une dizaine d'années, Enfantin l'y pousse. Le 23 février 1837, il lui écrit : ***"...votre rôle homéopathique est fini, votre rôle intermédiaire de saint-simonisme est à peu près clos, votre rôle de commissionnaire, à Lyon, a été largement rempli, mais évidemment vous avez votre rôle politique à vous préparer ; bien entendu que par ces mots je n'entends pas absolument la voie gouvernementale sous la forme actuelle, c'est-à-dire un rôle de député ou de préfet ; mais qui sait d'ailleurs quelle sera la forme de l'autorité dans peu de temps ? Je veux dire seulement qu'il faut que vous soyez disponible (vous ne l'êtes pas), soit en vous faisant une base d'argent dans la capitale, soit par tout autre moyen direct de politique, où vous trouverez des marchepieds bien préparés, bien disposés. Car vous avez fait du saint-simonisme par en bas , et vous êtes appelé à en faire par en haut ¹⁶¹⁴ ..."***

¹⁶¹¹ Arlès-Dufour (?), "Un négociant aux fabricants de Lyon", s.d. [Avril 1848] (ARS 7688/20).

¹⁶¹² Arrêté du 3 janvier 1852, Recueil des actes administratifs, 1852, n° 1, cité par A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 170.

¹⁶¹³ Hippolyte Castille, *op. cit.*, note 4 p. 59.

¹⁶¹⁴ Lettre d'Enfantin, Pougues, 23 février 1837, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 57).

Le Père ne démord pas de son idée. Trois mois après, il croit voir le **"côté providentiel"** des déboires américains de son ami. **"Votre rôle politique n'approcherait-il pas ?"** l'interroge-t-il, avant de poursuivre : **"N'avez-vous pas cru un peu trop, pendant la durée de votre prospérité industrielle, que vous pourriez par votre industrie privée contribuer puissamment à l'oeuvre générale ? [...] N'avez-vous pas mis de côté entièrement pour vous la voie administrative, législative, gouvernementale, ne vous réservant que la voie industrielle pure, et encore la voie commerciale, y adjoignant seulement vos fonctions à la banque, à la chambre (à celle du commerce), et dans des commissions de bienfaisance ? D'un autre côté, avez-vous pu trouver un adjoint, un second ¹⁶¹⁵, qui vous permît, en vous remplaçant un peu au comptoir, de trouver bientôt le temps de figurer au comptoir social ou à l'atelier même où se forge la politique ? [...] Je crois que vous pouvez hautement professer les idées dans ma lettre au Roi ¹⁶¹⁶, et vous présenter, soit dans la lice électorale, soit dans le camp gouvernemental, comme un des hommes les plus capables d'aider à leur réalisation. Si tout cela peut se faire en conservant un pied dans l'étrier industriel, je ne le crois pas, mais vous seul pouvez en juger. Tout en descendant de ce cheval, pouvez-vous saisir la bride de l'autre coursier ? Voyez ¹⁶¹⁷. [...]"** De toutes façons, pour le destinataire de l'épître, la cause est déjà entendue.

Cette fois, en 1842, elle l'est encore. Un mandat représentatif n'est toujours pas du goût d'Arlès-Dufour, face à l'immobilisme politique tant extérieur qu'intérieur. Moins que jamais, il n'est question d'aller **"flâner à cette Chambre futile où l'on parle bloc ¹⁶¹⁸"**. Il s'agit même d'y échapper, au moment où sa candidature est sollicitée, assurée de bénéficier d'un solide appui. Sa plume est aisée. Pourtant, il semble qu'il ait demandé à Enfantin de lui suggérer un texte motivant son refus. Nous ignorons le sort réservé à ce projet aux phrases filandreuses dont certaines d'une demie, voire d'une page. Sélectionnons-en seulement les extraits suivants, de toutes façons significatifs de la position de l'un comme de l'autre : **"[...] à la manière dont le temps est employé dans les fonctions législatives, d'après l'importance qu'on y donne à des discussions qui sont à mes yeux sans valeur et souvent désastreuses, et, au contraire, la légèreté qu'on apporte à presque toutes celles que je crois larges et fécondes, mais surtout en songeant que la plus grande partie des fonctions du député consiste à suivre, dans les ministères des intérêts individuels qui sont, même pour lui, des nécessités et presque des promesses électorales, je ne subordonnerais pas l'intérêt de ma famille à un pareil rôle qui ne convient évidemment qu'aux personnes qui ont le loisir de ne rien faire pour vivre, ou bien celles qui cherchent à avancer leur carrière par la députation, tandis que je ne peux la soutenir et l'améliorer que par mon travail au milieu de tous. [...] Mais, Messieurs, à chacun son oeuvre, je n'aime pas à déchirer les vieilles étoffes, j'aime mieux en faire de nouvelles ; j'attends qu'on soit prêt à monter le métier, soyez sûr qu'alors je ne manquerai pas l'oeuvre. [...] Aujourd'hui, je le répète, si je n'étais**

¹⁶¹⁵ Arlès-Dufour est pourtant - seulement, peut-être - secondé, à cette époque par un certain Mahler dont il a été question plus haut, cause d'ailleurs de ses problèmes financiers d'origine américaine.

¹⁶¹⁶ Exhortation d'Enfantin au roi, 26 mars 1837, citée au chapitre XVI - Des balles et des boulets.

¹⁶¹⁷ Lettre d'Enfantin, Curson, 6 juin 1837, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, pp. 98-99).

¹⁶¹⁸ Lettre d'Enfantin, Curson, 21 avril 1842, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 34, p. 143). Les "blocs" dont il s'agit sont ceux destinés à la construction de la jetée du port d'Alger.

pas négociant, membre de la Chambre de commerce et du conseil de la Banque de Lyon, je m'efforcerais de le devenir, mais je ne chercherais pas la députation ¹⁶¹⁹ ."

Il en est un, en revanche, qui en est à l'affût, et depuis plusieurs années déjà. Malchanceux à Limoges en 1837, puis en 1839 dans l'Ariège, Michel Chevalier se présente cette fois dans la Sarthe. Arlès-Dufour apprécie évidemment peu cette décision. Il ne le dissimule pas au candidat : **"Je n'ai pas dit que vous aviez tort d'entrer à la Chambre, je crois comme vous que c'est la ligne que vous suivez."** Et, il ajoute, péremptoire, : **"Tout est pourri en France** ¹⁶²⁰ **..."** En rapportant ces termes, Jean Walch ¹⁶²¹ précise que, malgré sa vive désapprobation, le censeur, sévère mais toujours fidèle et généreux envers ses amis, offre d'ouvrir à Michel Chevalier un crédit de dix mille francs pour assumer ses frais de campagne s'il maintient ses intentions.

Après celles de 1842, de nouvelles élections législatives sont organisées en 1846. Enfantin, désormais lancé dans "le fait industriel", soucieux pour le saint-simonisme d'y voir prendre une haute position, se préoccupe fort des candidatures électorales. **"[...] Tenant maintenant les gros fils de l'industrie, nous devons tisser l'étoffe de la politique industrielle** ¹⁶²² **"**, écrit-il à son affectionné compagnon de route. Dans un autre courrier, il marque son impatience en poussant Arlès-Dufour et Brosset à la candidature : **"Brosset ni vous ne me paraissez tenir le moindre compte des résolutions électorales de Paulin Talabot, Didion, Plichon, Pereire (les deux), d'Eichthal (Adolphe), etc., et vous me parlez de Jean Reynaud qui sent l'Apocalypse à plein nez. Les premiers seront les derniers. Si Brosset, si vous, n'entrez pas avant , ceux-là qui s'appellent Jean Reynaud, Leroux, Laurent, Transon, Cazeaux n'entreront jamais. Fournel peut-être, mais Barrault point** ¹⁶²³ **."** Toujours à la même époque et au même destinataire, la supplique est sans détours : **"Ouvrez-moi les portes du parlement** ¹⁶²⁴ **" !**

La Révolution de 1848 vient modifier les prévisions du Père. Bien qu'Arlès-Dufour ¹⁶²⁵ et Brosset ne briguent aucun mandat, ses disciples Laurent, Reynaud, Leroux, et d'autres tels Charton, Carnot sont élus à l'Assemblée constituante. Quant à ses craintes, elles se confirment car, comme on le lit dans les OSSE, **"le socialisme démagogique et impraticable, facilement dupe d'agents provocateurs, continua ses démonstrations terrifiantes et vint les renouveler jusque dans le sein de la représentation nationale et à la tribune même** ¹⁶²⁶ **."** Un "malheureux gâchis" ¹⁶²⁷, comme il l'écrivit à Arlès-Dufour le 16 mai.

¹⁶¹⁹ Lettre d'Enfantin, Curson, ? avril 1842, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 34, pp. 125 - 136).

¹⁶²⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 15 avril 1842, à Michel Chevalier (ARS 7704), citée par Jean Walch, *op. cit.*, note 129, p. 57.

¹⁶²¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 5 juillet 1842, à Michel Chevalier (ARS 7704), citée par Jean Walch, *op. cit.*, note 129, p. 57. Michel

Chevalier sera une nouvelle fois battu.

¹⁶²² Lettre d'Enfantin, s.d. [1846], à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, p. 42).

¹⁶²³ *Ibid.*, p. 41.

¹⁶²⁴ *Ibid.*, note p. 43.

¹⁶²⁵ Son ami le républicain docteur Lortet est élu député du Rhône le 23 avril et démissionne le 10 juin.

¹⁶²⁶ OSSE, Vol. 12, p. 80.

¹⁶²⁷ Lettre d'Enfantin, Paris, 16 mai 1848, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, p. 80).

Ce n'était rien comparativement aux journées sanglantes de février et à "l'horrible bataille¹⁶²⁸" du mois suivant, à Paris, après la fermeture des Ateliers nationaux aux dépenses totalement improductives. Les OSSE commentent : "**[...] de vastes et nombreux chantiers où l'esprit de paresse et l'esprit de faction purent se donner rendez-vous pour faire concurrence à la misère réelle et former [...] un camp de réserve pour les fauteurs de guerre civile**¹⁶²⁹ ." **"Elle fut bête et violente, cette révolution, et son dénouement fut ridicule. Faite au nom du droit de réunion, de la liberté de la presse, de tous les droits et de toutes les libertés, elle aboutit à l'Empire, qui fit ce que l'on sait des libertés et des droits**¹⁶³⁰ ". Ainsi la schématisera Maxime du Camp.

Dès son retour précipité d'Italie, les inquiétudes d'Arlès-Dufour sont, d'évidence, aux dimensions de l'anarchie qui règne dans la presqu'île et ses environs. La vie économique est paralysée. Le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de ville envahi. Un comité exécutif se substitue par la force à l'autorité municipale représentée par Clément Reyre¹⁶³¹, premier adjoint faisant fonction de maire depuis la mort en décembre précédent du Docteur Terme. Au moment où l'on veut affranchir les pays étrangers (expédition des Voraces Lyonnais en Savoie), on expulse de la ville leurs ouvriers. Oui, l'absurdité règne.

Elle atteint de front l'un des fondateurs de la Société d'instruction primaire du Rhône, son secrétaire depuis sa fondation. Le 8 mai 1848, le Comité exécutif se préoccupe de modifier l'enseignement dans les écoles de la vénérable institution ; il envisage de lui supprimer sa traditionnelle subvention pour nommer des instituteurs de son choix, afin d'inculquer aux élèves lyonnais **"les vrais principes républicains"**¹⁶³² . C'est pourtant dans ces écoles mutuelles, d'un effectif de plus de sept mille élèves, que s'était propagé l'enseignement laïque ! Arlès-Dufour en fut peut-être quitte pour des discussions retardatrices jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle municipalité qui maintint heureusement les choses en l'état, telles qu'il avait participé à les créer, en compagnie de Reyre et Terme, au moins vingt ans auparavant¹⁶³³ ...

Après les journées d'émeute de février et deux mois d'agitation confuse et quasi permanente, la seule annonce de la répression de Cavaignac dans les rues de la capitale met un terme au désordre matériel lyonnais.

Ces heures anarchiques ne privent pas Arlès-Dufour de garder au cœur la chaleur de l'amitié. Peu après son retour de voyage transalpin, il s'enquiert de son fidèle Jayr, ministre des Travaux publics à la veille de la Révolution. C'est à Bruxelles que sa lettre du 13 mars 1848 rejoint l'ancien préfet du Rhône, chassé par la Révolution, pour lui proposer de mettre un crédit à sa disposition. Comment a-t-il appris la détresse de l'ancien haut-fonctionnaire ? Celui-ci, sous le nom d'emprunt de Brulard, dignement, n'accepte pas l'offre généreuse, bien qu'il ait **"beaucoup perdu : des valeurs mobilières de tous genres, titres de rentes, bons du trésor, numéraire, bijoux, effets négociables (le tiers au moins de ma fortune) sont détruites, gaspillées, dispersées. C'est un naufrage où nous n'avons sauvé que nos personnes [...]. Je puis cependant, avec quelques débris, tenir la campagne trois**

¹⁶²⁸ Lettre d'Enfantin, Paris, 25 juin 1848, à Paulin Talabot (OSSE, Vol. 12, p. 82) - au troisième et dernier jour d'insurrection - qui enchaîne aussitôt sur le projet de Suez et l'affaire des chemins de fer...

¹⁶²⁹ OSSE, Vol. 12, p. 77.

¹⁶³⁰ Maxime du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. 1, p. 77.

¹⁶³¹ Clément Reyre dut abandonner son siège municipal au profit de Laforest.

¹⁶³² François Ducat, *op. cit.*, p. 396.

¹⁶³³ Pour mémoire, cf. VII - L'antidote à la pauvreté.

ou quatre mois. [...] Si plus tard, la situation lyonnaise s'affermissait, je viendrais, en un besoin, à vous avec confiance et abandon, car vous êtes de ces hommes auxquels on aime à devoir quelque chose. [...] La situation politique, bien sûr, est abordée : **"Vous avez raison. L'autorité à Lyon était dans des mains peu exercées aux grandes difficultés. Mais je n'en étais pas responsable. Et d'ailleurs, pouvait-on le 26 février sauver quelque chose. Quant au roi et à son ministre, ne les accusez pas, je le demande à votre justice. Si nous sommes destinés à nous revoir (et je veux l'espérer) ce que je vous apprendrai de l'histoire intime de cette époque fatale modifiera, sans aucun doute, votre opinion. Mais c'est de l'avenir qu'il s'agit. Un siècle nous sépare déjà du passé de février...[...]** Pour vous merci encore, mon cher ami. Votre lettre n'a pu que fortifier l'affection de vieille date que vous m'avez inspirée. Recevez-en la nouvelle assurance avec celle de ma tendre gratitude. Rappelez nous tous à Madame Arlès. Elle est du nombre des personnes dont le souvenir nous reste et nous console

¹⁶³⁴ . "

Deux mois s'écoulaient. Jayr , **"ne pouvant plus prévoir quand notre liberté nous sera rendue"**, envisage de s'installer en Allemagne où, **"faute de mieux, ils [ses deux enfants] se perfectionneront dans l'usage de sa langue."** Dans cette éventualité, il a reçu d'Arlès-Dufour la promesse de lettres de recommandation et, ajoute-t-il , **"mieux que cela"** - l'ouverture d'un crédit probablement. Cependant, il ne s'agit pas de partir à l'aventure. Et il s'inquiète par le détail des conditions matérielles et financières de son installation à Leipzig, pour sa famille et la femme de chambre : hôtel ou garni, existence de pension convenable et peu coûteuse à l'instar des bons boarding house de Londres ? Mais leur pensée, à sa femme¹⁶³⁵ et à lui, reste tournée vers cette **"malheureuse ville"** dont les journaux de Lyon, les lettres reçues, leur font **"saigner le cœur. Plus que jamais, poursuit-il, nous sentons quels liens nous attachaient à ce pays et combien nous touchent de près ses destinées. Pauvre Lyon ! Que de sécurité détruite ! Que de fortunes renversées ! Que d'éléments de prospérité gaspillés, peut-être sans retour. Et tout cela, sans que la classe ouvrière dont des mains inintelligentes font tous ces débris, puisse, même passagèrement, en faire son profit. Elle se perd et entraîne tout avec elle, comme ces fous qui allument un bûcher où ils trouveront, eux les premiers, la torture et la mort**

¹⁶³⁶ . "

Le licenciement des Ateliers nationaux est venu accroître le marasme de Lyon qui ne vit toujours que par la soie et sa fabrique. Pour venir en aide à la ville, une nouvelle subvention de quinze mille francs a été votée par la Chambre de commerce le 24 juillet, Arlès-Dufour étant présent. Le 23 septembre, il est réélu, dans le cadre d'un renouvellement intégral de la Compagnie, consécutif à un arrêté de la Commission du pouvoir exécutif du 19 juin 1848 : **"Pour la première fois, un mode d'élection dont le suffrage universel, relatif, est la base**

¹⁶³⁷ . "

¹⁶³⁴ Lettre de Jayr, Hôtel de Suède, Bruxelles, à Arlès-Dufour du 25 mars 1848. Signée du nom d'emprunt de Brulard, elle est identifiée de la main d'Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁶³⁵ Mme Jayr était Lyonnaise.

¹⁶³⁶ Lettre de Jayr, 25 mai 1848, à Arlès-Dufour. Cette fois "Brulard" est domicilié Faubourg de Cologne à Bruxelles, et, à partir du 1er juin, Rue Ducale, même ville (Archives familiales). La carrière de Jayr, nommé ministre des Travaux publics en 1847, fut brisée par la Révolution. Par la suite, il fit partie de plusieurs Conseils d'administration de chemins de fer. Le Conseil d'administration du Lyon à Genève fut le 1er où il entra (Théodore Aynard, Souvenirs historiques... , *op. cit.*)

¹⁶³⁷ Président Brosset, Compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Lyon pour l'exercice 1847-1848, présenté dans la séance du 23 septembre 1848, Lyon, Imprimerie de Barret, 1848, 35 p.

Avec la proclamation de la République, l'heure de l'association a-t-elle réellement sonné ? Son partisan forcené va-t-il voir enfin son rêve s'accomplir ? Lacordaire, du haut de la chaire de Notre-Dame, en prêche la fatalité : **"Il est admis, souligne le prélat, que l'association est le seul grand moyen économique qui soit au monde, et que, si vous n'associez pas les hommes dans le travail, l'épargne, le secours et la répartition, le plus grand nombre d'entre eux sera inévitablement victime d'une minorité intelligente et mieux pourvue des moyens de succès** ¹⁶³⁸ **."** De son côté, le 13 mars, le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, combattant il est vrai la dissolution des congrégations religieuses, écrit au directeur de *La Gazette de Lyon* : **"Le principe d'association est absolu ; en lui portant la plus légère atteinte, on remet tout en question, on ébranle tout, les espérances s'évanouissent, l'enthousiasme des premiers jours fait place à un cruel désenchantement** ¹⁶³⁹ **."**

Le premier décret du Gouvernement provisoire, le 25 février, a reconnu la nécessité de ce principe. Des délégués de groupes ouvriers et patronaux et un certain nombre de personnalités versées dans les questions économiques et sociales - tels Wolowski, Le Play, Dupont-White, Charles Duveyrier, Emile de Girardin, Considérant, Pecqueur, etc. - sont appelés par Louis Blanc à siéger à la Commission pour les travailleurs, Commission dite du Luxembourg, pour mettre sur pied un programme de législation du travail et mener à bien l'organisation des associations ouvrières ¹⁶⁴⁰ .

, un décret ouvre un crédit de trois millions de francs à répartir au profit de ces associations entre ouvriers ou entre patrons et ouvriers. Le 10 du même mois, un arrêté constitue un Conseil d'encouragement chargé d'examiner les demandes d'avances. Ce conseil se réunit pour la première fois dès le lendemain et, à la huitième séance, le 17 août, deux projets lyonnais sont examinés ¹⁶⁴¹ . Le premier présenté par un certain Coignet ¹⁶⁴² a pour but de former une association entre patrons et ouvriers pour la fabrication des étoffes de soie - par la suite, elle prendra le nom de "association des ouvriers veloutiers", dirigée d'abord par Ray et Ritton, puis par Brosse ¹⁶⁴³ . L'autre projet émane de Félix Martin et envisage de constituer une association d'ouvriers en tissus de soie unie se composant de mille métiers. Ces promoteurs, Coignet et Félix Martin, sont jugés par l'un des membres du Conseil d'encouragement, Corbon, **"tous deux fort intelligents et capables de bien organiser une association"** ; quant à leurs projets, dans l'instant, sans consistance, **"ce sont pour ainsi dire des châteaux en Espagne** ¹⁶⁴⁴ **."**

¹⁶³⁸ Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 238..

¹⁶³⁹ Lettre de S.E. Monseigneur le Cardinal Archevêque de Lyon au directeur de *La Gazette de Lyon*, 13 mars 1848, Lyon, Périsset, 3 pp., citée par François Dutacq, *op. cit.*, note 7, p. 286.

¹⁶⁴⁰ Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 241.

¹⁶⁴¹ Octave Festy, *op. cit.*, p. 47.

¹⁶⁴² La même année, François Coignet, membre "démocrate socialiste" du conseil municipal de la Guillotière, dans la municipalité Cornu, est candidat à la Chambre de commerce de Lyon sur la "liste démocratique opposée à celle des gros commerçants et industriels réactionnaires". Cette "liste démocratique" sera intégralement battue à l'exception de Grillet (Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 413). Parmi les élus, rappelons-le, Arlès-Dufour...

¹⁶⁴³ Ennemond Brosse fut à la fois le vice-président de l'"Association des veloutiers", présidée par Covillard (celui-ci était intervenu aux côtés de Ritton lors de la 26e séance du Conseil d'encouragement du 28 novembre 1848) et le sous-gérant de l'"Association des ouvriers en tissus de soie unie" (gérant Félix Martin), selon Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 371.

¹⁶⁴⁴ Il s'agit fort vraisemblablement de Claude-Anthyme Corbon, l'un des fondateurs de L'Atelier, vice-président de l'Assemblée constituante.

Les affaires présentées au Conseil d'encouragement sont nombreuses et les discussions difficiles en raison de la diversité des positions exprimées : tout en veillant à éviter le retour à la corporation, il ne faut pas que le Conseil paraisse **"donner la préférence aux principes d'une école [socialiste] plutôt qu'à ceux d'une autre"**¹⁶⁴⁵. En tout état de cause, les deux associations lyonnaises se voient accorder chacune un crédit de 250.000 F le 8 décembre 1848¹⁶⁴⁶, sous réserve de l'approbation des statuts ; après modifications, ceux-ci sont adoptés le 23 janvier 1849¹⁶⁴⁷. Avec un crédit global de 500.000 F¹⁶⁴⁸, la ville de Lyon reçoit près du sixième du crédit alloué au plan national. Quelques semaines plus tôt, à la séance du Conseil du 19 décembre, Delambre, chef de la division du commerce intérieur a reconnu que **"Lyon est placé dans des conditions toutes spéciales ; les ouvriers y sont très malheureux et ont besoin plus que partout ailleurs d'encouragements réels et efficaces pour sortir de la position pénible à laquelle les circonstances les ont progressivement réduits"**¹⁶⁴⁹. Chacun paraît d'accord pour que cette somme soit **"donnée exclusivement à la soierie, non seulement parce que cette industrie est tellement importante à Lyon que l'on pourrait presque dire qu'elle est la seule, mais encore parce qu'aucune autre ne présente un corps d'ouvriers où les idées d'association aient été plus propagées jusqu'à ce jour"**¹⁶⁵⁰.

Toutefois, au fil du temps, le principe de l'association, constate Festy, ne rencontre plus la même faveur que dans les premiers mois de l'année 1848¹⁶⁵¹. L'intérêt des membres du Conseil d'encouragement s'émousse ; plusieurs démissionnent, tandis que l'effectif du Comité permanent, chargé de l'examen préalable des dossiers sous la présidence de l'ancien fabricant lyonnais Depouilly, se réduit un moment à trois membres. Les séances s'espacent. La rédaction des procès-verbaux s'en ressent ; elle est parfois imprécise ou incomplète. Aussi, n'est-il pas aisé de savoir si l'exclusive des capitaux privés, souvent agitée et parfois favorablement envisagée, fut ou non prononcée à l'égard, en particulier, de l'Association des ouvriers en tissus de soie unie, faute d'en connaître les statuts.

Cette association ouvrit-elle spontanément les bras à Arlès-Dufour, comme il l'avait espéré pour tous dans son appel aux ouvriers de la Croix-Rousse ? Et ce, dès ses débuts ? Le fait est que nous le retrouvons parmi les quatre membres de sa Commission de surveillance, du moins au moment de la dissolution proposée par le gérant lui-même¹⁶⁵² et de la cessation d'opérations le 17 avril 1850. Quoi qu'il en soit, il vécut certainement ses débuts avec ardeur, puis les péripéties de son agonie avec un profond dépit. Il n'est pas sûr, cependant, qu'il ait partagé, en totalité, l'opinion exprimée par Félix Martin auprès du préfet en conclusion de sa décourageante expérience : **"L'esprit d'association n'existe pas, j'ai poursuivi une chimère. En réalité, je n'ai trouvé que l'intérêt individuel, avide**

¹⁶⁴⁵ 6 mars 1849 - 41e séance, Octave Festy, *op. cit.*, p. 277.

¹⁶⁴⁶ 8 décembre 1848 - 28e séance, Octave Festy, *op. cit.*, p. 218.

¹⁶⁴⁷ 23 janvier 1849 - 34e séance, Octave Festy, *op. cit.*, pp. 240-243.

¹⁶⁴⁸ Comme dit plus haut, 250.000 F ont bien été votés en faveur de chacune des associations lyonnaises. Par la suite, il est question de 200.000 F : erreur matérielle ou minoration ultérieure de crédit, nous l'ignorons.

¹⁶⁴⁹ 30e séance - 19 décembre 1848, Octave Festy, *op. cit.*, p. 214.

¹⁶⁵⁰ Octave Festy, *op. cit.*, p. 217.

¹⁶⁵¹ *Ibid.*, p. VI.

¹⁶⁵² Et sans pouvoir affirmer, comme le fait Jean Maitron, *op. cit.*, p. 106, - selon apparemment Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 373 - qu'Arlès-Dufour fit partie "en 1848" de ladite commission de surveillance.

et agressif, le sentiment des droits poussé et converti en exigences insatiables, celui des devoirs nul ¹⁶⁵³ ."

En fait, et comme l'écrit à son tour Yves Lequin, dépourvue de **sa "charge idéologique, l'idée d'association ouvrière n'apparaît plus à personne comme le levier qui transformera la société** ¹⁶⁵⁴ . " **Pour le moment du moins, en attendant un "second printemps** ¹⁶⁵⁵ ". Déjà, l'année précédente, courant 1849, Arlès-Dufour, abonné à la *Westminster Review*, avait relevé ces propos sceptiques, sous la plume de J. Stuart Mill : **"Si l'on nous demandait ce que nous pensons des espérances socialistes, des associations coopératives, des chances qu'elles peuvent avoir de soutenir la concurrence des particuliers, dans l'état présent de l'éducation populaire ; nous répondrions que nous avons peu de confiance dans leur succès et qu'elles auront peine à rémunérer le travail industriel et à en répartir équitablement les produits** ¹⁶⁵⁶ ."

La paix publique une fois rétablie, l'Assemblée nationale proclame dans la nouvelle Constitution républicaine du 4 novembre 1848, un article encourageant l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédit, l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources, etc. Toutes belles promesses qui ne devaient pas être tenues, faute d'institutions organiques établies par des lois spéciales ¹⁶⁵⁷ . Dans l'intérêt du progrès social, Enfantin n'avait pas eu tort de s'alarmer de cette précipitation du socialisme abstrait ¹⁶⁵⁸ . Le 20 décembre, le "citoyen Bonaparte" est élu président de la République : **"Une curieuse République dont le président aspire à rétablir l'Empire et la majorité parlementaire la royauté** ¹⁶⁵⁹ "...

En créant en juin 1845 la fructueuses Société des Annonces - avec le concours d'Arlès-Dufour, au moins financier ¹⁶⁶⁰ - Charles Duveyrier avait eu un véritable trait de génie. Mais pour assurer la pérennité de l'entreprise, l'intelligent "poète de Dieu", par trop visionnaire, manquait peut-être des qualités propres à l'homme d'affaires... Fort vraisemblablement, son entreprise eut à subir, de plein fouet, les conséquences monétaires de la Révolution. Nécessité ou prétexte d'abandonner le métier de publicitaire et de déposer son bilan pour l'un de ces "alchimistes du Luxembourg" qu'Enfantin demande à Emile de Girardin et à Lamartine **d'enterrer "dans leur alambic d'organisation du travail** ¹⁶⁶¹ " ? Quant à Arlès-Dufour, il fait également les frais de l'opération. Dans son portefeuille, les 350 actions des "Annonces" estimées 26.000 F au 30 septembre 1847 n'en vaudront plus que 3.000, puis 2.000, enfin 1.000, à chacun des arrêts annuels suivants ! Avant de disparaître définitivement au 30 septembre 1851...

¹⁶⁵³ Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 373.

¹⁶⁵⁴ Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise...*, t. 2, p. 187.

¹⁶⁵⁵ *Ibid.*

¹⁶⁵⁶ Les pages consacrées à la Révolution de 1848 dans la *Westminster Review* par Stuart Mill, en 1849, ont été traduites et préfacées par Sadi Carnot, le 3 avril 1875, sous le titre *La Révolution de 1848 et ses détracteurs*, Paris, Alcan, 1888, 129 p. La citation, ici reproduite, est extraite de la page 99 de cet ouvrage.

¹⁶⁵⁷ OSSE, Vol. 38, pp. XXIII-XXIV.

¹⁶⁵⁸ OSSE, Vol. 38, p. XXII.

¹⁶⁵⁹ Jean Tulard, *Les révolutions*, *op. cit.*, p. 434.

¹⁶⁶⁰ Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁶⁶¹ Lettre d'Enfantin, 2 mars 1848, à Girardin (OSSE, Vol. 12, p. 69).

Charles Duveyrier se relève fort rapidement de son échec. Comme à l'accoutumée, il fourmille d'idées et, pour le moment, en caresse une particulièrement. Cette fois, il ne s'agit rien moins, en fondant un journal, que de faire "une oeuvre de gouvernement". Par là, il veut **"être un des instruments qui vont commencer , avec conscience de la portée de leur oeuvre, à édifier le règne de Dieu ."** C'est ce qu'il expose en septembre 1848 à l'ancien saint-simonien Amail et futur directeur de ce quotidien, *Le Crédit*, ajoutant : **"C'est dire que j'entends que le maître gouverne par moi ou pour nous, comme il vous plaira."** Et il conclut : **"C'est la rue Monsigny et ses missionnaires transformés ¹⁶⁶² ."**

Un tel programme ne peut laisser le "maître" indifférent. Il n'est plus à la fondation d'un périodique près ! Même s' **"il a un pied en Algérie, [s'il] a un pied sur le canal de Suez, [s'] il touche d'une main aux finances, de l'autre aux travaux publics ¹⁶⁶³ "**, une fois encore, il se jette à corps perdu dans ce nouvel organe de la pensée saint-simonienne ¹⁶⁶⁴. Il y a mis **"ce que la révolution de Février n'a pas dévoré de ce qu'[il] avait gagné dans les chemins de fer, Duveyrier a fait de même", tous leurs "oeufs dans le même panier ¹⁶⁶⁵ "**. Le premier numéro de son "Globe de 1848", le journal *Le Crédit*, paraît le 1er novembre de cette année. Ses articles y seront nombreux et très remarquables, assurent les OSSE ¹⁶⁶⁶. Au service de ce "journal complet, politique, industriel, agricole, littéraire", oeuvre une dizaine de collaborateurs, tant au plan administratif que rédactionnel. A un Arlès-Dufour vraiment peu enclin à suivre une voie jugée sans portée, fort dubitatif sur les chances de succès - et il n'est pas le seul -, le Père rappelle la composition de l'équipe : **"[...] vous oubliez que Duveyrier, Guérault ¹⁶⁶⁷ , Jourdan, Sonnerat, ont une femme et deux ou trois enfants ; qu'Amail, Vinçard, Morville, Soudet n'ont pas le sou, qu'Arthur [Enfantin] n'en a pas davantage et que moi j'ai besoin de vivre, que tout cela fait vingt-cinq bouches qui doivent vivre du Crédit ¹⁶⁶⁸ ."** Un argument de poids, il le sait, qui a de quoi émouvoir son ami. La réaction ne tarde pas, déterminée dans l'appréciation, bienveillante dans l'aide : **"Je perds cette année 150.000 F, je suis donc peu disposé aux sacrifices dont l'utilité ne serait pas pour moi évidente. Néanmoins, j'abandonne au Crédit tout ce qui me rentrera sur les 300 actions des Annonces ¹⁶⁶⁹ ."** Durant la vie du quotidien, il ne semble pas que l'ancien chroniqueur occasionnel du *Précurseur*

¹⁶⁶² Lettre de Duveyrier, Paris, 5 septembre 1848, à Amail (OSSE, Vol. 12, pp. 87-91).

¹⁶⁶³ *Ibid.*, p. 89.

¹⁶⁶⁴ Selon la p. XXI de la préface des OSSE, Vol. 28, 1872, consacrée par Laurent de l'Ardèche à la mémoire d'Adolphe Guérault, décédé peu après Arlès-Dufour, la fondation du journal *Le Crédit* par Duveyrier aurait été inspirée par Enfantin.

¹⁶⁶⁵ Lettre d'Enfantin, 3 janvier 1849, à Ressaygues (OSSE, Vol. 12, p. 123).

¹⁶⁶⁶ OSSE, Vol. 12, p. 91.

¹⁶⁶⁷ La page XXI de la préface des OSSE, Vol. 28 (1872), citée plus haut, consacrée par Laurent de l'Ardèche à la mémoire d'Adolphe Guérault, rappelle que ce saint-simonien, nommé consul du Mexique, puis de Moldavie en fut rappelé par la Révolution de 1848. A propos de son rôle dans *Le Crédit*, il est précisé que l'ancien diplomate y "défendit l'institution républicaine et la réforme sociale avec autant de modération que d'énergie contre le monarchisme réactionnaire et le socialisme démagogique."

¹⁶⁶⁸ Lettre d'Enfantin, 16 janvier 1849, à Arlès-Dufour (ARS 7617/180), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 153.

¹⁶⁶⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, 19 janvier 1849, à Enfantin (ARS 7686), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 153.

¹⁶⁷⁰ et de *L'Echo de la Fabrique* ait apporté, en sus, au *Crédit* le concours de sa plume ; comme il l'a fait aussi, de Londres, dans *La Presse*, en 1847, ainsi que le laisse à penser ce courrier de Girardin qui, lui dit-il, attend sa **"troisième lettre, les deux premières ont été remarquées"** ¹⁶⁷¹ . " Non, son assistance restera exclusivement pécuniaire. Il le répète, avec détermination, à son ami, en lui refusant l'appui de diffusion demandé : **"Je ne puis rien pour sa propagation ici [...] parce que les bourgeois le trouvent trop socialiste et républicain, et les ouvriers le trouvent trop bourgeois, trop flasque, trop eau de rose [...] Je ne donnerai rien de plus que le produit de la liquidation des Annonces, ce qui doit faire déjà quatre à cinq mille francs"** ¹⁶⁷² . " De ce que vu plus haut, cette évaluation est bien optimiste et curieusement supérieure à la valeur estimée (3.000 F) en portefeuille au 30 septembre précédent.

Malgré cela, au mois de mai 1849 et face aux **"agitations convulsives de l'Assemblée nationale à ses derniers moments"** ¹⁶⁷³ , ses réticences persistantes lui valent une cinglante admonestation : **"Pour votre gouverne politique, je vous dis donc que si vous doutez encore de la grandeur du rôle que nous avons à remplir dans la situation actuelle, vous mériteriez d'y être ruiné jusqu'au dernier sou"** ¹⁶⁷⁴ . " Des "sous", Enfantin en a un besoin de plus en plus pressant, aggravé, le 1er août 1849, par un changement de format ; un format identique à celui du *National*... Avec des industriels (Schneider, de Wendel, etc.), des combinaisons financières échouent, auxquelles Enfantin semble délibérément associer son ami, toujours aussi réticent. Le nombre d'abonnés à "l'admirable journal"¹⁶⁷⁵, tel que le qualifie Lamartine, décroît dangereusement ; il passe de 7/8.000 en juillet 1849 à 2.500 en janvier suivant. Enfantin ne sait pas du tout, le 20 janvier 1850, où trouver les 6.000 F nécessaires pour boucler le mois¹⁶⁷⁶ ! Comme il l'indique à Arlès-Dufour, vraisemblablement pas pour sa seule information... Trois jours avant, préparant le terrain, il avait reproché son manque de confiance et d'intérêt "au principal organe de cette opposition filiale"¹⁶⁷⁷, ainsi que les OSSE désignent pudiquement le récalcitrant : **"Cher ami, de toutes les tribulations que Le Crédit m'a causées et me cause encore, la plus poignante, sans contredit, est celle que me fait éprouver constamment la lutte qu'il a établie entre vous et moi. [...] Ah ! cher ami, comme c'est rude de travailler, quand on n'est même pas compris et qu'on est aidé à**

¹⁶⁷⁰ Dans Un mot sur les fabriques étrangères de soieries..., *op. cit.*, p. 79, Arlès-Dufour écrit : "Je me souviens aussi qu'en 1828 un article inséré dans Le Précurseur en faveur de la libre sortie des soies de France [...] m'attira des reproches [...]" - Pour mémoire, également, cf. XIII - La Chambre de commerce.

¹⁶⁷¹ Lettre de Girardin, seulement datée "1847", à Arlès-Dufour, Hôtel de Paris, Rue de Richelieu (Archives familiales).

¹⁶⁷² Lettre d'Arlès-Dufour, 4 février 1849, à Enfantin (ARS 7687), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 153.

¹⁶⁷³ OSSE, Vol. 12, p. 131.

¹⁶⁷⁴ Lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour du 21 mai 1849 (OSSE, Vol. 12, p. 131).

¹⁶⁷⁵ P.S. à une lettre de Lamartine, Macon, 22 septembre 1849, en réponse à un courrier d'Enfantin du 15 même mois (OSSE, Vol. 12, p. 147). Celui-ci avait peu prisé l'assimilation faite par son correspondant entre "socialisme" et "saint-simonisme" (Voir à ce sujet OSSE, Vol. 12, pp. 138-147).

¹⁶⁷⁶ Lettre d'Enfantin, 20 janvier 1850, à Arlès-Dufour (ARS 7628 - 3° Partie - pièce 24), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 154.

¹⁶⁷⁷ OSSE, Vol. 12, p. 148.

contrecœur par des amis aussi dévoués que vous ¹⁶⁷⁸ ." Et encore, quelques jours plus tard, brandissant l'amitié commune à l'égard de leur compagnon de route, : **"Est-ce que vous ne sentez pas que si Le Crédit meurt, c'est Duveyrier qui tombe ? Est-ce que vous ne vous êtes pas dit plus d'une fois qu'il y a dans cet homme autant d'esprit, autant d'imagination que dans Beaumarchais** ¹⁶⁷⁹ , **et qu'il se pourrait bien que ce gaillard-là fut un jour le Law de la finance actuelle, quoiqu'il ait et parce qu'il a fait ce prodigieux tour de force des Annonces ? Est-ce que moi-même, qui ai fait avec vous, Paulin Talabot et Thibaudeau, cet autre tour de force des fusions, je ne pourrai pas faire avec Charles [Duveyrier] celui du Crédit foncier ? Est-ce qu'il est absolument impossible [...] que nous fassions, pour l'époque actuelle, la grande oeuvre financière qui correspond à cette époque ? Or, pour cela, il nous faut Le Crédit, il nous le faut absolument, et nous l'aurons malgré vous, mais encore mieux avec vous** ¹⁶⁸⁰ ."

Pour améliorer le contenu de l'organe, il est apparu intéressant de faire appel à Dufour-Feronce¹⁶⁸¹, afin de connaître l'opinion allemande sur les grandes questions à l'ordre du jour, dans ce pays et vues de ce pays pour le nôtre . **"Vos lettres nous font le plus grand plaisir, et nous attirent des compliments de nos meilleurs lecteurs** ¹⁶⁸² " , ainsi Enfantin félicite-t-il leur auteur tout en quêtant d'autres articles. Ce même 5 février 1850, de son côté, Duveyrier - sans doute l'a-t-il soumise au maître - développe au même correspondant l'une de ses dernières idées. Elle apparaît bien chimérique, au moment où *Le Crédit* se débat dans les difficultés financières que l'on sait. Cette idée, c'est la création d'un nouveau journal ! **"Fonder à Paris, sur échelle large et puissante, un journal de la paix, du travail, du progrès régulier et continu, un journal européen et parisien"** , tel est le projet... Cette **"oeuvre éminemment patriotique au point de vue de la Saxe, de la Prusse, de l'Autriche aussi bien que de la France** ¹⁶⁸³ " serait menée à bien sous la conduite **"administrative et industrielle"** de Dufour-Feronce, avec son appui financier et celui de tous les négociants de sa connaissance à Berlin, Hambourg, Francfort, Vienne, etc....

Mais revenons à la réalité du moment. L'entêtement dans le refus d'Arlès-Dufour vaut bien celui d'Enfantin, dans sa folle fuite en avant. **"Le Crédit doit durer jusqu'à ma dernière chemise, s'il le faut**¹⁶⁸⁴**",** écrit le second. S'il peste toujours contre le scepticisme inébranlable de son ami lyonnais, il ne peut, par contre, rester insensible à la nouvelle et fidèle preuve de dévouement qu'il reçoit de lui : **"J'ai bien cru qu'on pourrait réunir un groupe d'hommes intelligents et riches qui comprendraient Le Crédit et se cotiseraient pour le faire vivre. Mais je me suis trompé et avant d'en acquérir la preuve, je vous répons que je n'ai pas épargné la peine. [...] Trouvez neuf hommes qui versent ou s'engagent pour 50.000 F chacun et je ferai le dixième. Si vous ne les trouvez pas, cela veut dire**

¹⁶⁷⁸ Lettre d'Enfantin à Arlès-Dufour du 17 janvier 1849 (OSSE, Vol. 12, pp. 149-150).

¹⁶⁷⁹ On se souvient que Charles Duveyrier est également auteur dramatique.

¹⁶⁸⁰ Lettre d'Enfantin, ? janvier 1850, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, pp. 151-152).

¹⁶⁸¹ Rappelons que Dufour-Feronce est le cousin allemand, par sa femme, d'Arlès-Dufour, avec qui l'on est en rapports par ailleurs, pour Suez notamment.

¹⁶⁸² Lettre d'Enfantin, 5 février 1850, à Dufour-Feronce (OSSE, Vol. 12, p. 152).

¹⁶⁸³ Lettre de Duveyrier, 5 février 1850, à Dufour-Feronce (OSSE, Vol. 12, p. 156). Dans cette même correspondance, à trois reprises, Duveyrier fait référence, comme oeuvre commune, à Dufour-Feronce et à lui, à la construction du chemin de fer de Saint-Petersbourg à Moscou en 1841, p. 157, notamment en p. 161 ("comme nous avons fait le chemin de Saint-Petersbourg").

¹⁶⁸⁴ Lettre d'Enfantin, s.d. [février ou mars 1850], destinataire non précisé [Arlès-Dufour ?], (OSSE, Vol. 12, p. 163).

probablement que la voie est fausse¹⁶⁸⁵ ." Le renouvellement d'abonnement au 15 mai s'est **"encore assez bien fait"**¹⁶⁸⁶ , assure Enfantin , espérant mieux pour l'échéance du 1er juin, grâce à des listes de souscription, avec en tête le nom de Cavaignac... Au passage, un rapprochement bien déconcertant pour son interlocuteur permanent¹⁶⁸⁷ .

Celui-ci entend-il sonner l'hallali ? A-t-il versé les quatre à cinq mille francs annoncés à l'époque, sur la liquidation des *Annonces*¹⁶⁸⁸ ? De toute façon, il concourt à la campagne de souscription à raison de 2.000 F¹⁶⁸⁹ . Afin de stimuler les lecteurs, Duveyrier publie en feuilleton *L'Histoire de ma vie* de George Sand. Il en coûte 60.000 F au journal. Arlès-Dufour, Enfantin et L'Habitant se portent garants de l'exécution du marché jusqu'à concurrence de 50.000 F, le premier pour 3/5, chacun des deux autres pour 1/5¹⁶⁹⁰ . Malgré cet ultime effort, le quotidien cesse de paraître en août 1850. Une nouvelle fois, comme le dit H.-R. d'Allemagne, "Arlès fut la providence liquidatrice"¹⁶⁹¹ . De sa poche charitable, pour pallier la déconfiture, il tire un mois d'appointments à l'ensemble du personnel¹⁶⁹² , saluant ainsi une opiniâtreté, une abnégation dont, depuis deux ans, il persiste à souligner la vanité, l'irréalisme en un pareil contexte politique.

s'il ne pouvait que partager les buts affichés par *Le Crédit*, dès son premier numéro, le 1er novembre 1848 : **"Tendre la main au prolétaire, assurer à ses enfants l'éducation et à lui-même le travail pour l'âge viril, la retraite pour ses vieux jours"**¹⁶⁹³ ." Ces buts, avaient toujours été les siens : dans le passé de multiples preuves en attestaient, d'autres allaient encore être apportées.

Lorsqu'Arlès-Dufour avait pris place pour la première fois dans l'enceinte de la Chambre de commerce, le 7 janvier 1832, une importante question restait en suspens¹⁶⁹⁴ . Le 28 avril de l'année précédente, l'établissement consulaire avait proposé à l'autorité supérieure la fondation d'une **"Caisse de prêts en faveur des chefs d'atelier de la fabrique d'étoffes de soie de la ville de Lyon et des communes de la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise"**. Cette institution était aussitôt **approuvée "en principe"**¹⁶⁹⁵ " par une lettre du ministre du Commerce et des Travaux publics du 30 mai 1831, ainsi qu'annoncé par le préfet Dumolard au maire de Lyon le 7 octobre.

¹⁶⁸⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, 13 février 1850, à Enfantin (ARS 7668), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 155.

¹⁶⁸⁶ Lettre d'Enfantin, s.d. [2e quinzaine de mai 1850], à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, p. 165).

¹⁶⁸⁷ Lettre d'Enfantin, 14 novembre 1850, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 12, p. 179). "Vous avez peu compris mon rapprochement de Cavaignac", lui écrit-il.

¹⁶⁸⁸ Liquidation d'ailleurs non intervenue au regard des bilans financiers annuels d'Arlès-Dufour, tels que rapportés plus haut.

¹⁶⁸⁹ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 156.

¹⁶⁹⁰ *Ibid.*

¹⁶⁹¹ *Ibid.* De son côté, Fernand Rude (Commémoration du centenaire de la fondation de la SEPR 16 janvier 1966, 15 p., s.l.n.d.) qui souligne qu'Arlès-Dufour subventionna de plus en plus largement Le Crédit, fait mention d'une participation globale de 36.000 F se détaillant comme suit : 2.000, 5.000, 5.000, 24.000 en mai 1850.

¹⁶⁹² H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 156.

¹⁶⁹³ *Ibid.* p. 157. Bien entendu, il convient d'y lire 1er novembre 1848 et non 1847.

¹⁶⁹⁴ Ainsi que nous l'avons vu au chapitre XVII - Un nouveau départ : La maison Arlès-Dufour.

¹⁶⁹⁵ Lettre du préfet du Rhône, 7 octobre 1831, au maire de Lyon (AML, dossier 784 WP 003 "Bourse, Sociétés de crédit, Banque de France").

Il est prévu que cette caisse soit alimentée de diverses sources : un premier fonds de 25.000 F accordé par le gouvernement **"à titre de secours aux ouvriers de la fabrique de soie"**, le versement d'une somme de 15.000 F prélevée sur les produits libres de la Condition des soies du ressort de la Chambre de commerce, des allocations à provenir encore du gouvernement, aussi du Conseil général et des conseils municipaux des quatre communes intéressées, enfin **"par les souscriptions et dons volontaires des marchands-fabricants, négociants, propriétaires rentiers et autres personnes"**. La mise en place est retardée par le refus de la Chambre de commerce, le 31 juillet 1831, de retenir les propositions de nomination des membres représentatifs du Conseil des prud'hommes¹⁶⁹⁶.

"Les ouvriers vont-ils, enfin, après un an et demi de promesses, jouir bientôt des avantages que pourra leur procurer cette caisse, ou seront-ils dupes d'une mystification ? On serait presque fondé à le croire, par la lenteur que l'on met à penser seulement à son exécution", s'indigne encore *L'Echo de la Fabrique* du 28 octobre 1832, dans le climat post-insurrectionnel du moment. Pourtant, la lourde machine administrative est en marche.

En effet, l'ordonnance tant attendue est signée par Louis-Philippe, aux Tuileries depuis le 9 mai 1832¹⁶⁹⁷ ; elle approuve la création de la Caisse et la reconnaît comme établissement d'utilité publique. Le gouvernement avance 150.000 F pour son bon fonctionnement. Ses statuts adoptés par la Chambre de commerce le 1er octobre 1832, la Caisse, établie à l'Hôtel de ville, au secrétariat du conseil des prud'hommes, débute ses opérations le lundi 19 novembre ; le taux d'intérêt des prêts est fixé à 5%. La présidence de son administration est dévolue au préfet, sa vice-présidence au maire, la mairie dispose en outre de trois sièges, les prud'hommes de six (trois négociants fabricants, trois chefs d'ateliers). Trois "marchands" représentent la Chambre de commerce¹⁶⁹⁸ : MM. Brosset, Goujon et Rémond ; ce dernier, démissionnaire en 1833, sera remplacé par Depouilly [*sic* ¹⁶⁹⁹], fort vraisemblablement Depouilly, déjà rencontré précédemment à plusieurs reprises.

Bien que **"fondé par pure philanthropie"**, les débuts sont difficiles pour l'établissement. **"C'est que l'ouvrier, dans son infortune, explique L'Echo de la fabrique du 13 octobre 1833, possède un cœur fier et généreux, et qu'il répugne à user d'un moyen qui lui coûterait des démarches trop longues pour celui dont le temps est précieux, et trop humiliantes pour celui qui comprend sa dignité d'homme."** En fait, l'emprunteur paraît dérouter et offenser par les **"renseignements précis sur la conduite publique et privée"** ¹⁷⁰⁰ " que l'on exige de lui.

Peu à peu, les bienfaits de la Caisse de prêts sont reconnus, et tout ce que l'on peut craindre est son manque de capitaux. Ainsi, lors de la crise d'Amérique de 1837, **"afin de pouvoir augmenter et multiplier les prêts qu'elle est appelée à faire chaque jour**

¹⁶⁹⁶ "De la Caisse de prêt proposée pour les ouvriers en soie de Lyon", *L'Echo de la Fabrique*, n° 53, 28 octobre 1832. Cette question est encore évoquée dans ce journal aux dates suivantes : 18 novembre 1832 (N° 56), 16 décembre 1832 (N° 60), 11 août 1833 (N° 32), 13 octobre 1833 (N° 41).

¹⁶⁹⁷ Bulletin des Lois n° 158 (2e partie-1ère section).

¹⁶⁹⁸ CCL, Registre des délibérations, 27 septembre et 15 octobre 1832.

¹⁶⁹⁹ *Ibid.*, 22 août 1833. L'élection de Depouilly (*sic*) est notifiée par lettre du préfet du 17 du même mois.

¹⁷⁰⁰ *L'Echo de la Fabrique*, dimanche 13 octobre 1833, n° 41.

¹⁷⁰¹ ", une ordonnance royale du 31 janvier l'autorise à contracter un emprunt de 80.000 F indépendamment de diverses allocations. Huit ans après ses débuts, année 1840 incluse, 13.521 prêts d'un montant de 1.345.402 F ont été accordés¹⁷⁰². Maintenant, "devenue populaire", sa fonction parfaitement démontrée, il est évidemment hors de question de la supprimer. Cette éventualité **"exciterait le plus vif et le plus fâcheux mécontentement"**. Elle constitue **"un moyen de secourir les ouvriers malheureux, de leur rendre l'indépendance dont ils se disaient privés lorsqu'ils étaient obligés de recevoir des avances directement des marchands-fabricants qui les emploient"**¹⁷⁰³. C'est ce que rappelle Brosset, à la séance du 21 juillet 1842 de la Chambre de commerce, au double titre de président de l'assemblée et de membre de la Commission des manufactures spécialement qualifiée dans ce domaine.

Arlès-Dufour - absent à cette séance - fait systématiquement partie de cette commission depuis qu'il siège à la Chambre. Auparavant, et dès l'annonce de ce projet, le négociant - et sans doute futur souscripteur - s'est pris à espérer que, bientôt, en période de chômage ou pour modifier leur matériel, grâce aux fonds désormais empruntés à la Caisse et non plus aux fabricants, les chefs d'ateliers cesseront d'être soumis à leur discrétion. Avec la même impatience, le nouvel édile consulaire a guetté impatiemment la mesure, afin que, comme l'écrit *L'Echo de la Fabrique* du moment, **"dans les classes les plus nombreuses et les plus pauvres, on n'[ait] pas le triste spectacle de populations souffrantes et exténuées, mourant de faim et de misère"**¹⁷⁰⁴. Depuis, à titre personnel et au sein de la Chambre, il se montre constamment soucieux du déroulement des choses.

Rien de plus naturel, dans ces conditions, de relever sa participation directe à la gestion de la Caisse de prêts en faveur des chefs d'ateliers de soieries. Tel est le cas à la lecture de la **"2e édition concordant et faisant suite à la première"** de *l'Indicateur Annuaire de la Fabrique d'Etoffes de Soie*, édité en 1849¹⁷⁰⁵. A en croire ce document, le conseil d'administration composé en 1832 de quatorze membres, n'en comporte plus que cinq¹⁷⁰⁶. Ces administrateurs, dans l'ordre où ils y figurent, sont : **"MM. le Préfet du Rhône, le Maire de Lyon, Guérin-Philippon, Arlès-Dufour, Charnier, membre du Conseil des Prud'hommes."** Mais nous ignorons la date de début de ces fonctions et leur durée. Dans le même *Indicateur*, notre personnage est mentionné parmi les commissionnaires en soieries, au 23 Port Saint-Clair, et, en cette qualité et à la même adresse, comme membre de la Chambre de commerce. Mais la surprise est plus grande de le voir figurer en qualité de marchand, toujours à la même adresse, sous la rubrique "Coton fantaisie et laine"... Une nouvelle entreprise à son actif !

Permettre aux chefs d'ateliers de se libérer de l'emprise des fabricants avait constitué une inappréciable avancée sociale pour cette corporation. Depuis tout aussi longtemps, une

¹⁷⁰¹ Lettre du préfet du 10 février 1837 (AML, dossier 784 WP 003, cité). Complémentairement, la Caisse reçoit 20.000 F du Conseil municipal (décision du 1er décembre 1836), 26.660 F de la Condition des soies et un secours de 20.000 F du ministre de l'Intérieur selon décision du 3 janvier 1837.

¹⁷⁰² J.-F. Brunel, *Tableau historique, administratif et industriel de la ville de la Croix-Rousse*, *op. cit.*, p. 101. Pour mémoire, comme signalé par ailleurs, cet auteur reproduit partie de l'article d'Arlès-Dufour, "Importance de l'industrie des soies et soieries", publié dans la *Revue du Lyonnais*, t. XV, 1842/1.

¹⁷⁰³ CCL, Registre des délibérations, 21 juillet 1842.

¹⁷⁰⁴ "De la caisse de prêts", *L'Echo de la Fabrique*, 18 novembre 1832, N° 56.

¹⁷⁰⁵ *Indicateur Annuaire de la Fabrique d'Etoffes de Soie ...*, 1849, *op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁰⁶ Ils sont assistés d'une commission exécutive de quatre membres.

autre initiative s'avérait également impérative. Arlès-Dufour l'avait soulevée en conseillant aux "travailleurs [s]es frères" de revendiquer, avec l'instruction pour leurs enfants, la retraite pour les vieillards. Est-ce à son instigation que, le 14 septembre 1848, la Chambre de commerce de Lyon prend la décision de voter **"une surtaxe de six centimes par kilogramme de soie passant à la Condition [des soies] pour la fondation d'une Caisse de secours et de retraite en faveur des ouvriers en soie"**¹⁷⁰⁷. ? Quelle part personnelle prit-il exactement dans l'initiative de la Chambre de commerce, avec l'aide de son ami Brosset animé des mêmes sentiments charitables que lui, de créer cette **"Société lyonnaise de secours mutuels pour les ouvriers en soie de Lyon et des communes suburbaines"** et la "Caisse de retraites" qui lui est annexée ? Une part certainement non négligeable, mais indéterminée, et partagée avec ce fabricant de soieries et autre membre de la Chambre, le futur Abbé Rambaud¹⁷⁰⁸.

En tout état de cause, un acte constitutif est dressé les tout premiers mois de 1850 en l'étude de Maître Lecourt, notaire à Lyon. On y relève les noms de personnalités aussi diverses que celles de Charles-Aristide de Lacoste, commissaire extraordinaire du gouvernement dans les départements de la 6e division militaire, Louis-Jacques-Maurice de Bonald, archevêque de Lyon, Edouard Reveil maire de Lyon, Louis-Auguste de Colmont commissaire du gouvernement près la fabrique de soie de Lyon, Jean Bonnardel, entrepreneur de transports, etc., et, parmi les négociants et fabricants, ceux de Camille Rambaud, Joseph Brosset et Arlès-Dufour. Le siège social est fixé au 6 Rue des Capucins. Ces deux organismes qui n'en forment qu'un à proprement parler ont pour buts, l'un de secourir dans le cas d'incapacité de travail résultant de maladies, blessures ou infirmités susceptibles de guérison, l'autre d'assurer des pensions viagères pour la vieillesse. Une allocation annuelle de 50.000 F est versée à chacune d'elles par la Chambre de commerce sur les produits de la Condition des soies, à laquelle viennent s'ajouter, pour la Société de secours, des souscriptions particulières et les cotisations de ses membres, hommes et femmes. Moyennant quoi, soins de médecin, délivrance de médicaments, secours en cas d'incapacité de travail sont accordés gratuitement¹⁷⁰⁹.

Fait bien inhabituel par sa rapidité ! Dès le 9 avril 1850, un décret autorise la Société et la Caisse et leur accorde la reconnaissance d'utilité publique : **"une éclatante preuve de sympathie"** du Président de la République Louis-Napoléon Bonaparte dans cet **"empressement, [cette] promptitude dont il n'y a peut-être pas d'exemple dans les précédents administratifs."** Brosset, président de la Chambre de commerce et président de droit de la Caisse, se plaît à le relever, le 16 août 1850, devant le neveu de l'Empereur.

Pour la première visite d'un chef d'Etat à Lyon depuis 1802, celle du Premier consul, l'héritier du nom du grand homme a tenu à ce que les premiers travaux s'ouvrent sous ses auspices, par l'installation de ses quarante membres ; ils ont été nommés huit jours plus tôt par le Conseil des prud'hommes¹⁷¹⁰. Six à sept cents personnes sont rassemblées dans la salle du Musée du Palais Saint-Pierre, tandis qu'à l'extérieur, dans la cour et sous les galeries, se presse encore **"une foule très nombreuse, composée surtout de dames"**

¹⁷⁰⁷ "Société de secours mutuels de Lyon", Bulletin des Sociétés de secours mutuels, 1854, p. 238. Le produit de cette perception avait été évaluée à 100.000 F, d'après les quantités moyennes passées à la Condition des soies les années précédentes.

¹⁷⁰⁸ La paternité d'un projet plus vaste, au départ, que celui d'une simple Société de secours mutuels est attribuée à Camille Rambaud par Jules Aeschmann, *op. cit.*

¹⁷⁰⁹ Annuaire du département du Rhône, 1858, p. 308.

¹⁷¹⁰ Récit historique et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Lyon pendant le séjour du Prince Louis-Napoléon Bonaparte, *op. cit.*, p. 40. Sauf mention contraire, les éléments relatifs au présent objet sont extraits de ce Récit...

élégamment parées" ayant acclamé l'hôte de marque. Le Président de la République a pris place sur une estrade, au bureau du Conseil, ayant Brosset à sa gauche et à sa droite Jean-Baptiste Dumas, l'éminent chimiste, ministre du Commerce. Bien entendu, toutes les personnalités de sa suite, de la région et de la ville assistent à la séance : le général d'Hautpoul ministre de la Guerre, Bineau ministre des Travaux publics, le général de Castellane commandant les 5e et 6e divisions militaires, de Lacoste Commissaire extraordinaire du gouvernement et préfet du Rhône, le Cardinal de Bonald archevêque de Lyon, Gilardin procureur général, Reveil maire de Lyon, les membres de la Chambre de commerce, ceux du Conseil des prud'hommes, etc.

En présence de cet aréopage et sous le regard peut-être humide de Pauline, fière du rôle toujours grandissant joué par son mari dans la vie de la cité, François, membre donateur du Conseil d'administration de la Caisse de secours, est, avec Brosset, son président, de Colmont, son vice-président, et quelques autres, l'un des principaux fondateurs de la Caisse à recevoir des mains de Louis-Napoléon la médaille commémorative de l'inauguration ; la décoration, frappée aux armes de Lyon et datée du jour du décret, présente, à l'avant, l'effigie du prince.

Dès après, le modèle de la médaille, d'une voix "accentuée" par une longue présence en Allemagne, **"heureux de commencer par celle de Lyon, où les idées philanthropiques ont un si grand retentissement"** fait part de sa "ferme intention" de ne rien négliger "pour répandre sur la surface de la France des sociétés de secours mutuels". **"Car, à mes yeux, explique le Président, ces institutions, une fois établies partout, seraient le meilleur moyen non de résoudre des problèmes insolubles, mais de secourir les véritables souffrances, en stimulant également et la probité dans le travail et la charité dans l'opulence."** Et, avant de clore cette cérémonie de la salle du Musée, l'auteur de *l'Extinction du paupérisme*, toujours imprégné de saint-simonisme, inscrit ces mots sur le registre des délibérations de la Caisse : **"Plus de pauvreté pour l'ouvrier malade, ni pour celui que l'âge a condamné au repos."**

L'Empereur Napoléon III tint l'engagement du Président de la République. Un décret-loi promulgué le 26 mars 1852 crée, à côté des sociétés existantes, les sociétés "approuvées". Une condition, entre autres, leur est toutefois imposée : elles ne doivent jamais accorder de secours de chômage. Une circulaire du 29 mai 1852 explicite cette disposition : **"La promesse de secours de chômage est un principe de ruine et de démoralisation, puisqu'elle tendrait à encourager la paresse et à faire payer au travail une prime à l'insouciance ; elle porterait en elle le germe de toutes les grèves et l'espérance de toutes les coalitions"**¹⁷¹¹ . Ce décret et cette circulaire suivaient de quelques semaines seulement l'opération "Rubicon"¹⁷¹²...

La date de l'arrivée du Prince-Président, la veille de la mise en place de la Société de secours lyonnaise, n'a pas été laissée au hasard. Pour lui, le 15 août est un jour solennel et doit être célébré **comme "fête anniversaire de Napoléon 1er"**¹⁷¹³ . Aussi, le soir même, un banquet de deux cents couverts suivi de bal est organisé à l'Hôtel de Ville par le maire. Là, **"le représentant de deux grandes manifestations nationales qui, en 1804 comme en 1848, ont voulu sauver par l'ordre les grands principes de la Révolution française"** rassure : **"Des bruits de coup d'Etat sont peut-être venus jusqu'à vous, déclare-t-**

¹⁷¹¹ Edouard Dolléans, *op. cit.*, p. 258.

¹⁷¹² Nom secret du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

¹⁷¹³ Un décret du 16 février 1852 officialisera cette pensée et interdira, par la même occasion, de célébrer l'anniversaire de la République.

il, mais vous n'y avez ajouté foi ; je vous en remercie. Les usurpations peuvent être le rêve des partis sans appui dans la nation ; mais l'élu de six millions de suffrages exécute les volontés du peuple, il ne les trahit pas."

Le parlementarisme n'est pas encore enterré. C'est peut-être ce que regrette Arlès-Dufour. Personnage important et représentatif de l'activité commerciale lyonnaise, il est vraisemblablement associé sinon à la totalité, du moins à bon nombre de manifestations. Durant ces trois journées de fêtes du 15 au 17 août, de multiples visites sont rendues par le Président de la République et sa suite, à la cathédrale, aux hôpitaux - Hôtel-Dieu et hôpital militaire -, à l'Ecole de la Martinière dont les méthodes séduisent notamment J.-B. Dumas¹⁷¹⁴, enfin à la Croix-Rousse, ***"dans ce sanctuaire de la république rouge, sur le mont Aventin du socialisme lyonnais"***¹⁷¹⁵ ."

Déjeuners et banquets s'enchaînent, à l'Hôtel de ville, sous l'immense coupole du Jardin d'Hiver¹⁷¹⁶, puis à nouveau, après l'inauguration de la Caisse de secours mutuels, à l'Hôtel de Ville. Là, dans la même grande salle, les quinze membres de la Chambre de commerce font eux-mêmes les honneurs du banquet offert par l'établissement consulaire à ses deux cent cinquante invités.

L'occasion y est bonne pour le président Brosset, à l'heure des toasts, d'exprimer à l'hôte d'honneur les vœux du commerce lyonnais : ***"l'achèvement de la grande voie de communication de l'Océan à la Méditerranée"*** et ***"le développement d'une liberté commerciale progressive et sagement combinée"***. ***"Tel a été et sera le but constant de mes efforts"***, en réponse, le Président en donne l'assurance. Deux objectifs justement poursuivis sans relâche par Arlès-Dufour comme le Prince-président ne doit pas l'ignorer, et, s'il l'ignore, celui-là n'aura pas manqué l'occasion de les évoquer lors d'un éventuel entretien privé qu'il aura pu obtenir.

En tant qu'administrateur de la Société de secours mutuels, aussi de la Caisse de retraites, aux côtés du président Hippolyte Jame¹⁷¹⁷, son dévouement, là encore, sera inlassable et il ne se départira pas de son attachement constant à ces causes. Un exemple ? C'est à sa demande apparemment pressante de la veille qu'Aimé Foullut, l'agent général de la Société, lui fournit, le 13 juillet 1865, la situation arrêtée au 30 juin précédent¹⁷¹⁸. Il ne nous paraît pas inintéressant d'en rappeler ici quelques éléments :

- Nombre de sociétaires : 4.636 (Hommes : 1653, Femmes : 2.983)
- Proportion de malades pour les 6 derniers mois : 3,06 %
- (Hommes 2,55 %, Femmes 3,93 %)
- Dépense annuelle en indemnité d'incapacité de travail, frais médicaux et autres : 24,03 F par tête
- (Hommes : 24,13 F, Femmes 23,93 F)

¹⁷¹⁴ "Il n'existe pas d'institution pareille en Europe, dira textuellement J.-B. Dumas au prince-président ; enseignement, méthodes et résultats, tout y est neuf et remarquable. Il importe de nous en inspirer, lorsque nous aurons des réformes à proposer dans l'enseignement universitaire." (T. Lang, *op. cit.*, p. 241).

¹⁷¹⁵ Récit historique..., *op. cit.*, p. 39.

¹⁷¹⁶ Ce Jardin d'Hiver dont Arlès-Dufour possède 40 actions pour une valeur de 10.000 F au 30 septembre 1847, valeur ramenée à 1.000 F sur les arrêtés de septembre 1847, 1848, 1849, 1850, avant d'en disparaître.

¹⁷¹⁷ Annuaire du département du Rhône, 1858, p. 311.

¹⁷¹⁸ Lettre à en-tête de la Société de secours mutuels des ouvriers en soie de Lyon, 13 juillet 1865, sous la signature de A. Foullut ("agent général" selon Annuaire du département du Rhône 1858), à Arlès-Dufour (Archives familiales).

- Pourcentage de décès en 1864 : 1,46 %.

Le féministe qu'est le destinataire se sera sans doute une nouvelle fois récréé en relevant que les secours mutuels sont alloués de façon discriminatoire comme suit :

	60 premiers jours	60 jours suivants	4 derniers mois
Hommes	2,00F	1,50 F	1,00F
Femmes	1,50 F	1,25F	1,12 1/2 F (<i>sic</i>)

Dans son testament du 1er janvier 1871, Arlès-Dufour stipulera que ses funérailles **"doivent être celles d'un simple membre de la Société de secours mutuels des ouvriers en soie"**. Déjà, dans un précédent testament daté du 7 octobre 1870, il avait exprimé la volonté que **son "cercueil soit porté directement au cimetière [...] avec le cérémonial et les insignes affectés aux funérailles des ouvriers membres de la Société de secours mutuels dont je suis l'un des fondateurs."** Au lendemain de sa disparition, il sera donné connaissance par sa veuve à la Chambre de commerce de la disposition suivante prise par lui en faveur de cette Société : **"Je lègue 2.000 F, soit 20 jetons de 100 F, comme souvenir aux vingt chefs d'ateliers ou ouvriers, mes collègues de la Société de secours mutuels des ouvriers en soie de Lyon ¹⁷¹⁹ ."**

Le séjour du futur Empereur avait été l'occasion pour chacun des intervenants lyonnais d'attribuer complaisamment à l'instauration du nouveau régime le retour à la prospérité de la Fabrique, et, par là, de celle de la cité. **"Après un long orage, nous sommes heureux de vous la montrer florissante"**, déclarait le maire Reveil en accueillant le visiteur, à sa descente du bateau à vapeur de la Saône, *L'Hirondelle*, sur le débarcadère placé au port de la Chana. Le lendemain, dans la salle du Jardin d'Hiver sur le territoire de la commune de la Guillotière, au déjeuner du commerce lyonnais réunissant douze cents convives, Vachon, bâtonnier de l'ordre des avocats, en qualité de président de la commission organisatrice, s'écriait : **"Le 10 décembre survint ; un nom illustre sortit triomphant de l'urne électorale. La confiance commença à renaître, les capitaux reprirent leur circulation habituelle, le commerce redevint florissant."**

On se souvient que, même en 1848, Arlès-Dufour avouait : **"malgré la Révolution, sans la valeur industrielle, au lieu de perdre 34.000 F, on aurait gagné 180.000 F ¹⁷²⁰ ."** Hormis ces événements politiques, son entreprise avait eu, la même année, à faire face à une lourde perte en la personne de son principal et précieux collaborateur Mahler. Semblable absence ne peut guère être compensée, pour le moment du moins, par l'entrée dans la Maison de son fils aîné, appelé par définition à lui succéder ¹⁷²¹. Frais émoulu de l'Ecole de commerce de Leipzig, Gustave, seulement âgé de 19 ans, est à former sur le tas, en commençant par les besognes les plus subalternes. Sur ses aptitudes, les appréhensions qu'éprouvait le père, se sont elles apaisées avec le temps ? **"Ce lambin de Gustave ¹⁷²² "** disait-il de lui en 1837. Et, en 1843, **"Gustave mûrira tard ¹⁷²³ "...**

En tout état de cause, l'avenir professionnel et financier du chef de famille s'annonce sous les meilleurs auspices. Sa fortune un moment ébranlée se relève rapidement.

¹⁷¹⁹ CCL, Registre des délibérations, 22 février 1872, suite à la lettre de Mme Arlès-Dufour du 4 même mois.

¹⁷²⁰ Déjà cité in XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹⁷²¹ Cf. XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹⁷²² Cf. XVII - Un nouveau départ...

¹⁷²³ "Instructions pour ma femme en cas de décès", 11 mai 1843(Archives familiales).

Effectivement, malgré les aléas du marché, le total de son avoir s'élève au 30 septembre 1849 à 1.134.798 F (dont 784.798 F placés dans sa maison). Au 30 septembre 1850, il se monte à 1.404.000 F pour se détailler comme suit selon *Livre particulier* :

"Solde précédent (Capital dans ma maison)	1.034.173 F
350 Annonces	44.000 F
1000 F de rentes à 5%	1.000 F
100 actions Avignon/Marseille	18.000 F
302 actions Avignon/Lyon	17.000 F
40 actions Jardin d'hiver (10.000 F)	1.000 F
Capital sur tête 4 enfants	1.000 F
Terrain à Loyasse	10.000 F
Mines de Douvres	1.000 F
Propriété Wilbur	1.000 F
Propriété Oullins (coûtant 200.000)	130.827 F
Mobilier, linge, argenterie ville, campagne :	125.000 F
	20.000 F
Total	1.404.000 F"

Hélas, avec le poète, on sait que l'avenir n'est à personne.

XXII - LES PREMIERES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

"Qui donc, si ce n'est vous, a provoqué ici une exposition des tissus rivaux de nos étoffes ¹⁷²⁴ ", écrivait le préfet Jayr à son ami Arlès-Dufour, dix ans après la réussite de la présentation des produits étrangers, organisée en septembre/octobre 1834 à Lyon.

En mai 1841, dans la perspective du Congrès scientifique prévu en septembre ¹⁷²⁵, le maire de Lyon, sur proposition de la Société d'agriculture, sollicite le concours de la Chambre de commerce pour le renouvellement de cette initiative ¹⁷²⁶. Cette proposition ne rencontre **"que des dispositions peu empressées"**. **"On ne peut espérer qu'une exposition obtienne le succès sans lequel il serait regrettable de l'avoir décidée** ¹⁷²⁷ ", répond-on au maire, après consultation de la Commission des manufactures. Surpris par cette objection, le préfet Jayr, lui-même, intervient ; il s'attire la même réponse ¹⁷²⁸. Jusque là, Arlès-Dufour était absent, à Turin en mars, à Londres en avril et mai, et à Paris, avant et après. Lui présent, la décision eût-elle été différente ? A moins qu'il n'eût approuvé la position adoptée, mieux placé que quiconque pour juger de la brièveté des délais de préparation.

Le 19 septembre 1844, à l'initiative de l'un de ses collègues, le renouvellement éventuel de la manifestation de 1834 revient à l'ordre du jour de la Chambre de commerce. A l'appui

¹⁷²⁴ Lettre du préfet Jayr à Arlès-Dufour, datée "mardi soir" par l'expéditeur et complétée par le destinataire "avril 1844", déjà citée in chapitre XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁷²⁵ Cf. chapitre XVIII - Un prolétaire enrichi...

¹⁷²⁶ CCL, Registre des délibérations, 13 mai 1841 (Lettre du maire du 4 même mois).

¹⁷²⁷ *Ibid.*, 27 mai 1841.

¹⁷²⁸ *Ibid.*, 10 juin 1841.

de sa proposition, Arquillière rappelle le succès et les "très heureux fruits" précédents. Grâce à cette exposition, souligne-t-il, **"les ouvriers comprirent l'injustice des prétentions et d'exigences fondées sur la conviction où ils avaient été jusqu'alors que la fabrique lyonnaise était sans rivaux capables de lui disputer la prééminence sur aucun marché."** Quant aux fabricants, **"ils ne doutèrent plus qu'ils n'eussent besoin de redoubler d'efforts pour soutenir la réputation de notre fabrique et surtout pour pouvoir lutter, par le prix, avec la production étrangère"**¹⁷²⁹ ."

En dix ans, depuis "l'exhibition" de 1834, diverses mutations sont intervenues, aussi bien dans la fabrique de Lyon que dans les fabriques étrangères. A juste titre, il s'agit derechef d'en apprécier la portée. La situation des réserves de la Condition publique des soies, jugée "florissante", permet l'exécution du projet. Il est décidé qu'une nouvelle Exposition des produits des fabriques étrangères de soieries aura lieu en 1845 sur les bases mêmes de sa devancière¹⁷³⁰. Un crédit de 30.000 F est ouvert. Il est également acquis qu'Arlès-Dufour, présent en séance, procédera une nouvelle fois, à l'étranger, à tous les achats de produits nécessaires.

Mais nous en sommes à la période où **"Arlès aurait besoin de bain pour se calmer"**¹⁷³¹ . Simultanément, il s'absorbe dans les tractations ferroviaires et celles relatives à l'établissement d'Enfantin dans ce domaine. Il poursuit également la formation de la Société d'études du canal de Suez, l'interminable lutte en faveur du libre-échange, l'aménagement de son parc d'Oullins, sa correspondance toujours volumineuse, ses charges professionnelles et ses efforts généreux. Apparemment, trop c'est trop ! Les préparatifs de la nouvelle exposition lyonnaise sont délaissés. Sa vigoureuse activité, sa facilité de travail semblent ici prises en défaut. Au vu de toute son existence, le cas paraît bien isolé. En sa présence, le 10 avril 1845, un de ses collègues de la Chambre, resté dans l'anonymat du registre des délibérations, s'inquiète, publiquement et peu charitablement à son égard, du sort de cette exposition, bien prévue pour l'année. Ses emplettes ne semblent guère avancées. Pris ainsi à partie, il réagit, exprimant le désir de n'être **"que l'auxiliaire de la Commission des manufactures"**. Bonne note est prise, et **"la Commission des manufactures tout entière sera et restera chargée de l'exécution de la délibération du 19 septembre dernier relative"**¹⁷³² . En septembre 1845, les choses sont-elles restées en l'état¹⁷³³ ? On le relance jusqu'au bord de la Tamise, en des termes des plus laudatifs : **"Votre zèle accoutumé pour tout ce qui touche à l'accomplissement des désirs de la Chambre, et le concours qu'elle est toujours assurée de trouver en vous lui sont des garants certains de la complaisance que vous voudrez bien mettre à remplir les intentions que nous vous manifestons"**¹⁷³⁴ . Par courrier tournant du 20 même mois, l'assurance est fournie que tous les achats sont effectués en Angleterre. En décembre et janvier, des arrivages sont annoncés en provenance d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, d'Espagne, de Valence et Barcelone plus précisément¹⁷³⁵. A n'en pas douter, les

¹⁷²⁹ *Ibid.*, 19 septembre 1844.

¹⁷³⁰ En définitive, cette exposition sera présentée en mai 1846, ainsi que précisé plus loin.

¹⁷³¹ Lettre de Pauline Arlès-Dufour à Enfantin du 5 décembre 1844, déjà citée in XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁷³² CCL, Registre des délibérations, 10 avril 1845.

¹⁷³³ A l'exception d'une liste de produits dressée en commun avec la Commission des manufactures (CCL, Registre des délibérations, 11 septembre 1845).

¹⁷³⁴ Lettre CCL à Arlès-Dufour n° 421 du 12 septembre 1845 (CCL, Registre copies de lettres).

¹⁷³⁵ CCL, Registre des délibérations, 2 octobre 1845, 13 décembre 1845, 23 décembre 1845, 8 et 22 janvier 1846.

ordres ont été passés par Arlès-Dufour lui-même, ou par ses collaborateurs personnels sur ses instructions, comme sont exercés le suivi du courrier, la surveillance de la réception des commandes, la tenue de la comptabilité, toutes démarches nécessaires, le tout bien entendu sans aucune commission au profit de ses maisons de Lyon ou de Zurich¹⁷³⁶.

, il est arrêté que la manifestation se déroulera, non plus comme la précédente au Palais Saint-Pierre, mais dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Naturellement, la commission des manufactures est encore mise à contribution ; il lui incombe de s'occuper activement de l'organisation générale, dans la perspective de l'ouverture définitivement prévue au cours du mois de mai suivant. Il lui appartient également d'adresser des cartes spéciales et personnelles d'accès aux fabricants pour les deux jours par semaine qui leur seront spécialement réservés, de onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les quatre autres jours étant consacrés au public aux mêmes heures. Des pièces damassées de Chine et un tableau tissé en soie reproduisant le testament de Guillaume Frédéric III, roi de Prusse, en provenance de la maison Jacob Abraham Meyer & C° de Berlin, ne seront pas les derniers à être appréciées. L'exposition ferme ses portes le 13 mai¹⁷³⁷. La dépense globale provisoirement arrêtée au 28 janvier 1847 à 40.780,91 F est ramenée à 25.309,78 après revente d'une partie des marchandises. Suivie en juillet/août 1847 d'une autre exposition, cette fois de soieries chinoises rapportées par Isidore Hedde dans le cadre de la mission Lagrenée¹⁷³⁸, la Chambre peut se féliciter de l'empressement du public et de l'appréciation de son oeuvre à l'occasion de ses deux initiatives¹⁷³⁹.

La Restauration avait organisé trois Expositions nationales en 1819, 1823 et 1827, dans la cour du Louvre. L'habitude en avait été un peu perdue, lorsque Louis-Philippe décida de celle de 1834, sur la place de la Concorde. L'éventualité de cette Exposition nationale des produits de l'industrie française n'avait guère suscité l'enthousiasme de la Chambre de commerce de Lyon, nous l'avons vu¹⁷⁴⁰. Certains commentaires n'étaient guère plus favorables. Témoin *L'Echo de la fabrique*. Dans son numéro 44 du 3 novembre 1833, le journal des canuts pose dubitativement la question : **"Le Peuple y gagnera-t-il quelque chose ?"**, avant d'émettre de fort doutes, au diapason du *Peuple souverain*, cité abondamment. Pour celui-ci, **"il faudrait un volume pour énumérer toutes les vanités que soulèvent ces sortes d'exposition et le peu de résultats qu'elle procurent"**. Et ce dont il se plaint, **"c'est que pour être bien vue à l'exposition, il faille que la fabrication emprunte des habits du dimanche et l'appareil des fêtes"**. Pour lui, ce qu'il y a à encourager, ce ne sont pas ces "étalages de luxe", mais, bien au contraire, celui des "objets les plus nécessaires au peuple", les moyens pour lui de se **"vêtir commodément, chaudement et économiquement"**, **"les échantillons de drap ou de tissus de coton [...] de bonne qualité et à bon marché"**, plutôt que **"les riches tissus de cachemire"**

¹⁷³⁶ *Ibid.*, 23 avril 1846.

¹⁷³⁷ *Ibid.*, 7 mai 1846. La date d'ouverture fait défaut.

¹⁷³⁸ Cf. CCL, Registre des délibérations, 14 janvier 1847, 22 avril 1847 et 27 mai 1847. Pour mémoire, Arlès-Dufour, non rééligible en août 1846, avait provisoirement cessé ses fonctions, reprises l'année suivante suite aux élections du 23 août.

¹⁷³⁹ Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Lyon du 1er juillet 1846 au 30 juin 1847, *op. cit.* Pour mémoire, une exposition des produits de la Fabrique sera hâtivement préparée en vue du séjour à Lyon en 1850 de Louis Napoléon. En raison d'un emploi du temps chargé, elle sera rapidement parcourue par le Prince-Président.

¹⁷⁴⁰ Cf. XV - Fabrique lyonnaise...

ou **"les superbes étoffes de soie brochée d'or et d'argent"**¹⁷⁴¹ ". Malgré l'absence d'engouement, voire d'assentiment de certains, le succès de l'Exposition de 1834 fut réel.

Cinq ans après, en 1839, l'Exposition reconduite comprend 3.081 exposants. Arlès-Dufour y aurait été appelé pour la première fois comme membre du jury¹⁷⁴². Ce conditionnel se justifie par son absence de l'institution consulaire, cette année-là, en raison des **"impérieuses exigences de la loi"**¹⁷⁴³ " ; à moins que sa notoriété déjà acquise au sein du ministère, renforcée par sa qualité de Conseiller général du commerce, ait permis cette nomination sur laquelle nous restons néanmoins circonspects¹⁷⁴⁴.

Par contre, notre réserve est totalement levée au sujet de l'Exposition suivante, l'Exposition des produits de l'industrie nationale de 1844. 3900 participants sont rassemblés dans le vaste édifice du Carré Marigny des Champs-Élysées. Sous ses voûtes, le 1er mai, résonnent pour l'ouverture les puissants accords de la musique de Berlioz, sous la direction du jeune compositeur lui-même. Dans cette perspective, la Chambre de commerce de Lyon a débattu, dès le 19 octobre 1843, de la désignation des représentants de la fabrique de soieries au jury central. Son choix se fixe sur Paul Reverchon. Il est parmi les anciens fabricants de Lyon, écrit-elle à l'intéressé, celui qu'elle croit le plus capable de représenter la fabrique des soieries¹⁷⁴⁵. S'il n'est pas question d'Arlès-Dufour, la raison en est toute simple : il fait, lui, l'objet d'une "nomination directe"¹⁷⁴⁶ du ministre du Commerce. Ordinairement, la session du jury central ne dure pas moins de trois mois¹⁷⁴⁷. Il est matériellement impossible de s'absenter aussi longuement, plaide la Chambre auprès du ministre du Commerce afin de tenter de réduire le séjour de Reverchon¹⁷⁴⁸. Quant à l'élu du ministre, déjà à Paris en mars avec Brosset pour les chemins de fer, il se contente de profiter d'un nouveau séjour imposé par ses affaires pour répondre à ses obligations¹⁷⁴⁹. Néanmoins, il aura été absent aux six séances de la Chambre, entre le 18 avril et le 4 juillet, avant de réintégrer son siège consulaire le 18 et d'y recevoir, avec Reverchon, l'expression de la reconnaissance de l'assemblée.

Leur mission ne cesse pas pour autant. Les deux membres du jury central publient le rapport de la section des tissus de soie sous le titre *Considérations générales*. Travail de collaboration et de réflexion commune, certes. Mais dans sa rédaction, on reconnaît la patte et la pensée d'Arlès-Dufour. Pour preuve, l'évolution chiffrée du nombre de métiers de Lyon depuis 1650, reprise de son ouvrage *Un mot sur les fabriques...*, vieux de dix ans, et

¹⁷⁴¹ L'Echo de la Fabrique, n° 44, 3 novembre 1833, "A quoi servent les expositions des produits de l'industrie" Pour mémoire, déjà cité en note in XV - Fabrique lyonnaise et...

¹⁷⁴² Cette qualité est relevée dans l'ouvrage de C.[ésar] L.['Habitant], Arlès-Dufour, *op. cit.*, p. 120. Selon vraisemblablement cette source, on la retrouve dans l'article de Louis Jasseron, "Un des fondateurs de l'Ecole Centrale lyonnaise...", La Vie lyonnaise, n° 35, 1956, art. cit.

¹⁷⁴³ CCL, Registre des délibérations, 15 janvier 1839.

¹⁷⁴⁴ En effet, le titre de membre du jury de l'Exposition de Paris de 1839 n'est pas mentionné parmi ceux d'Arlès-Dufour énumérés en tête de son rapport "Industrie des soies et soieries" de l'Exposition universelle de 1855.

¹⁷⁴⁵ Lettre CCL n° 1006, 26 octobre 1843, à Paul Reverchon (CCL, Registre copies de lettres).

¹⁷⁴⁶ CCL, Registre des délibérations, 18 juillet 1844.

¹⁷⁴⁷ *Ibid.*, 19 octobre 1843.

¹⁷⁴⁸ Lettre CCL n° 1024, 19 octobre 1843, au ministre du Commerce (CCL, Registre copie de lettres).

¹⁷⁴⁹ CCL, Registre des délibérations, 18 juillet 1844. Pour mémoire, l'absence de Reverchon aura duré 84 jours ; il lui sera remboursé 2.520 F pour frais de voyage et de séjour.

actualisée des dernières statistiques douanières. De 40.000 en 1835, le nombre de métiers dans le **"cercle de Lyon"** est passé à 50.000. Sur les 498 millions de francs de produits manufacturés exportés de France, les soieries et rubans représentent 160 millions, tandis que 150 millions sont réservés à la consommation intérieure. Mais si l'agriculture nationale produit la somme énorme de 143 millions de soie, plus d'un quart des approvisionnements de ce **"produit qui se crée en cinq semaines"** provient encore de l'étranger ; depuis vingt ans, la tendance s'est heureusement inversée, comme la qualité des soies françaises désormais supérieure aux soies d'Italie et de Chine. Une **"grave question aussi sociale qu'industrielle à l'attention et à l'étude des hommes sérieux"** est soulignée. Il s'agit de la crainte que l'industrie de la soie ne soit appelée à suivre la transformation subie par les industries du coton, de la laine et du lin, une transformation qualifiée de fatale mais retardée en raison de la grande valeur, toujours soulignée, de la matière première. Enfin, il est bien de notre libre-échangiste obstiné de conclure que les **"300 millions que livre à la consommation l'industrie des soieries [...] sont obtenus sans primes ni prohibitions, en laissant les Français libres de vendre et d'acheter soies et soieries à l'étranger [...] ¹⁷⁵⁰ ."**

En 1849, un mois s'est à peine écoulé depuis son élection à la présidence de la République que Louis Napoléon Bonaparte décide, par arrêté du 18 janvier, de l'organisation, dans les prochains mois, d'une nouvelle Exposition des produits de l'industrie nationale. Il s'agit d'en préserver le rythme désormais bien ancré depuis 1834, mais aussi d'y introduire quelques innovations répondant à ses aspirations. Pour la première fois, les produits de l'industrie agricole seront présentés aux côtés de ceux de l'industrie manufacturière. Les commissions départementales, juges au premier degré des produits exhibés, reçoivent, d'autre part, une attribution nouvelle. Une circulaire du 28 février du ministère de l'Agriculture et du Commerce, outre diverses modalités d'application, attire notamment l'attention des préfets à son sujet. Il leur est prescrit de signaler, dans un rapport spécial, même néant, les services rendus à l'agriculture et à l'industrie, par des chefs d'exploitation, des contremaîtres, ouvriers ou journaliers. **"Ainsi, est-il notifié, tous les agents qui concourent à la production agricole ou manufacturière se trouvent admis à participer aux récompenses nationales."**

Quant à la constitution de la commission départementale chargée traditionnellement de l'admission ou du rejet des produits présentés, la circulaire stipule : **"Le succès de l'exposition dépendant en grande partie du discernement et de la fermeté que la commission apportera dans l'accomplissement de sa mission, il importe que les membres appelés à la composer joignent aux connaissances spéciales les garanties de moralité et d'indépendance que cette mission réclame ¹⁷⁵¹ ."**

Par arrêté du 5 mars, le préfet du Rhône Tourangin nomme les membres de la commission d'examen du département, soit, pour la section de la Fabrique, Aynard, président du tribunal de commerce de Lyon, Brosset, président de la Chambre de commerce et Arlès-Dufour, membre de la Chambre de commerce ¹⁷⁵². L'empressement du fonctionnaire

¹⁷⁵⁰ Exposition des produits de l'industrie nationale 1844, Rapport de la section des tissus de soie, in Indicateur Annuaire de la fabrique d'étoffes de soie... [1849], *op. cit.*, pp. 121-125.

¹⁷⁵¹ Circulaire du ministère de l'Agriculture et du Commerce - Division du commerce intérieur, des manufactures et des établissements sanitaires - Bureau de l'industrie - 28 février 1849 (ADR, 8 MP 162 bis, "Expositions Paris 1806-1849").

¹⁷⁵² Selon le même arrêté, sont notamment nommés : Pour la section industrie : Tabareau doyen de la Faculté des Sciences, Chenavard architecte du département, Dardel architecte de la mairie. - Pour la section de l'agriculture : Lortet président de la Société d'agriculture à Lyon, Guimet ingénieur civil, membre de la Société d'agriculture. (ADR, 8 MP 162 bis, cité)

a été si grand qu'il n'a pas pris le temps matériel de s'inquiéter de la disponibilité des intéressés, du moins des deux derniers. Le 11 mars, Brosset fait état de son impossibilité d'accepter la mission. **"D'autres fonctions publiques et mes affaires personnelles ne me laissent pas le temps nécessaire pour la bien remplir"**, répond-il au préfet¹⁷⁵³. De son côté, exactement le même jour, Arlès-Dufour accuse réception de la convocation datée du 9 et ajoute : **"Je vous remercie bien sincèrement de cette preuve de confiance et je vous assure qu'il faut une circonstance de force majeure pour que je n'accepte pas une mission dont je connais et comprends l'importance. Cette circonstance est un voyage en Angleterre qui me retiendra hors de Lyon depuis le 20 courant jusqu'à fin avril. Agréez, Monsieur, avec mes regrets, l'assurance de ma considération distinguée"**¹⁷⁵⁴. Si n'était cette précision de destination, la sécheresse de la formule de politesse frisant l'irrespect à l'égard d'un haut fonctionnaire, le refus simultané des deux, pourraient faire penser à une action concertée - la chose ne serait guère nouvelle - voire contestataire à l'égard de l'autorité départementale, le cas échéant nationale...

De toute façon et en définitive, Arlès-Dufour siégea bien au jury central de l'Exposition de 1849, non à compter de la date prévue du 26 mai comme il s'en excuse auprès de son président, **"par suite de la gravité des circonstances"**¹⁷⁵⁵, mais à partir du 7 juin. En effet, l'année suivante, par lettre du 2 mars 1850, le ministère de l'Agriculture et du Commerce transmet, au préfet, la médaille lui revenant en cette qualité¹⁷⁵⁶. Une médaille "d'argent"¹⁷⁵⁷ précise l'avis de la préfecture à l'impétrant, au titre de cette Exposition ayant groupé 4132 exposants, du 1er juin au 31 juillet 1849, dans les bâtiments construits au grand carré de jeux aux Champs-Élysées.

Dès l'annonce de sa décision, le nouveau président de la République avait ouvert un crédit de 600.000 F pour assurer la parfaite réussite de cette onzième exposition nationale des produits depuis 1798. Quant à la représentation lyonnaise à cette Exposition de 1849, selon Blanqui, elle **"avait laissé dans les esprits une impression fâcheuse d'insuffisance et de détresse. Il était évident que la ville de Lyon n'avait pas figuré d'une manière digne d'elle à cette solennité industrielle, et qu'elle portait des traces profondes du désordre moral et politique produit par les événements de 1848"**¹⁷⁵⁸. Il lui appartenait de se réhabiliter...

L'année précédant l'Exposition nationale de 1834, *Le Peuple souverain*, reproduit dans *L'Echo de la Fabrique*, doutait fort, nous l'avons vu plus haut, des bienfaits à attendre de pareilles "montres", dispendieuses et inutiles. Comparaison faite avec nos voisins, il concluait : **"En France, on sacrifie tout à la décoration ; de l'autre côté de la Manche, on ramène tout à un but d'utilité pratique. Nous savons broder admirablement les manchettes à l'usage de quelques centaines de courtisans ; l'Anglais vend des**

¹⁷⁵³ Lettre de Brosset, 11 mars 1849, au préfet du Rhône (ADR, 8 MP 162 bis, cité).

¹⁷⁵⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 11 mars 1849, au préfet du Rhône (ADR, 8 MP 162 bis, cité). Arlès-Dufour et Brosset seront respectivement remplacés par Fougasse, négociant, 36 quai de Retz, et Baron, négociant, rue Vieille Monnaie.

¹⁷⁵⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, 24 mai 1849, au président du jury central (ARS 7688). La victoire à Lyon de la "liste rouge" aux élections législatives créa une véritable panique à la Fabrique et une formidable vague de baisse à la bourse. (A. Kleinclausz, *op. cit.*, p. 160).

¹⁷⁵⁶ Lettre du ministère de l'Agriculture et du Commerce, 2 mars 1850, au préfet du Rhône (ADR, 8 MP 162 bis, cité).

¹⁷⁵⁷ Selon texte, s.d., figurant en copie sur l'original de la lettre du ministère de l'Agriculture susvisée.

¹⁷⁵⁸ Blanqui, "de l'Institut", [Adolphe], "Lyon à l'Exposition de Londres, Londres 10 juin 1851", *Revue du Lyonnais*, p. 167, art. cit. Il fut le successeur de J.-B. Say à la chaire d'économie politique du Conservatoire national des Arts et Métiers en 1833.

chemises et des jupes aux trois quarts de l'humanité. Une exposition européenne aiderait beaucoup à corriger nos industriels de ces manies ruineuses de petits maîtres. L'idée en a été émise il y a déjà quelques années ; espérons qu'elle se réalisera à l'ombre des pacifiques loisirs que nous a faits le juste-milieu. L'intérêt de la civilisation la recommande, et les amis éclairés de l'industrie française doivent l'appuyer de tous leurs vœux ¹⁷⁵⁹ ." L'année même de cette Exposition nationale de 1834, le préhistorien Boucher de Perthes exprimait le même souhait¹⁷⁶⁰. Tout aussi vainement, le ministre du Commerce Thouret avait désiré transformer l'Exposition nationale de 1849 en rendez-vous international ; il s'était heurté à l'opposition d'un grand nombre de chambres de commerce protectionnistes, redoutant la confrontation étrangère.

Certainement pas l'opposition de celle de Lyon, ni bien entendu d'Arlès-Dufour comme celui-ci l'exprime, deux après, dans la *Revue du Lyonnais* ! Un article de plus de neuf pages, signé en 1851, sous le titre "Exposition universelle de Londres", évoque l'antériorité et la paternité de l'idée : **"Notre chère France avait bien eu, comme toujours, l'initiative de cette grande et généreuse pensée du congrès universel des peuples ; mais, comme toujours aussi, elle s'est laissé enlever la gloire de réaliser la première cette pensée, par la nation essentiellement pratique, l'Angleterre** ¹⁷⁶¹ ." Quelques pages plus loin, il déplore encore : **"Ah ! si la France ne s'était pas laissé enlever la gloire de réaliser la première son idée d'Exposition Universelle, elle n'aurait sans doute pas manqué de tenter cette association fraternelle de tous les puissants industriels du monde** ¹⁷⁶² ".

L'Angleterre, le plus grand état manufacturier et économique de l'univers, à la tête du plus vaste empire du globe, récemment convertie au libre-échange, est à son apogée. Pour cette première Exposition universelle qui se tient à Londres, sur les promenades de Hyde Park, à partir du 1er mai 1851, elle organise les choses de manière grandiose, sous la conduite éclairée du prince Albert. Sur huit hectares, un immense édifice de verre, long de 650 mètres, large de 225, le Crystal Palace¹⁷⁶³, a été construit en sept mois seulement : une extraordinaire réussite de la technique, l'image de la suprématie britannique. **"Le 1er mai, aura été le plus grand jour de notre Histoire, il aura offert le spectacle le plus beau, le plus imposant et le plus touchant qu'on n'ait jamais vu... Ce fut le jour le plus heureux, le plus fier de ma vie** ¹⁷⁶⁴ ", écrit la Reine Victoria, le jour exactement prévu, depuis des mois, pour l'inauguration, évidemment placée sous sa présidence. Aux côtés de l'Angleterre, l'Australie, l'Inde, les Etats-Unis, la Prusse, la Bavière, la Belgique, la Russie, l'Espagne, la Tunisie, la Chine, la Suisse sont représentés. La France, avec ses 1.814

¹⁷⁵⁹ Echo de la Fabrique, n° 44, 3 novembre 1833, déjà cité.

¹⁷⁶⁰ Raymond Isay, "Panorama des expositions universelles - L'Exposition de 1855", *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1936, p. 346.

¹⁷⁶¹ Arlès-Dufour, "Exposition universelle de Londres", art. cit., p. 158. A noter, Alexis de Valon, "Le tour du monde à l'Exposition de Londres", *Revue des Deux Mondes*, juillet/septembre 1851, p. 193 : "N'est-ce pas à elle [la République] que nous devons la douleur de voir s'accomplir, dans un autre pays, ce qu'aurait dû faire notre France, cette terre des grandes pensées et des nobles initiatives ? Au moment où le vieil édifice social craque dans le monde entier, le reconstruire sur une base nouvelle, sur la base solide qui puisse soutenir les hommes, sur leur orgueil même et sur leur intérêt, voilà une idée véritablement républicaine, et c'est l'aristocratique Angleterre qui l'a conçue !" Semblable regret est à nouveau exprimé, plus près de nous, en 1936, dans la même *Revue des Deux Mondes*, Raymond Isay, art. cit.

¹⁷⁶² Arlès-Dufour, "Exposition universelle de Londres", art. cit., p. 165.

¹⁷⁶³ Jacques Chastenet, *op. cit.*, pp. 276 et s.

¹⁷⁶⁴ Lettre de la reine Victoria à son oncle le roi des Belges, Jacques Chastenet, *op. cit.*, p. 273.

exposants sur 18.000, est de tous les pays celui qui occupe la plus large place. Certains y voient, avec l'influence des apôtres du parti de la paix, Bright et Cobden, l'indice d'une réconciliation sincère et générale entre les nations et un renforcement de l'amitié franco-britannique. Arlès-Dufour, en tant que vice-président et rapporteur du "XIII^e jury - Soieries et rubans"¹⁷⁶⁵, ne peut qu'être présent en ce jour solennel de l'inauguration, parmi têtes couronnées et hauts dignitaires.

Au moment où il rend compte de la manifestation aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*¹⁷⁶⁶, il réside dans la capitale britannique depuis deux mois. Momentanément, sa famille vient le rejoindre, sa femme sans doute, sa fille Adélaïde aujourd'hui âgée de vingt-et-un ans qui le note dans ses souvenirs¹⁷⁶⁷, le cousin Dufour-Feronce évidemment attiré par l'intérêt qu'il porte à toutes questions économiques. **"L'Exposition est le symbole de l'unité humaine"**, a dit le prince Albert ; **cela est vrai**, assure le rapporteur qui jubile littéralement. **"Si je viens aussi tard parler de l'Exposition universelle, c'est que chaque fois que j'ai pris la plume, j'ai été arrêté par la grandeur du sujet. [...] Étonné de l'imposante grandeur d'un si merveilleux ensemble, mon esprit n'est préoccupé que des conséquences certaines qu'un pareil effet d'émulation féconde entre les peuples doit avoir sur l'avenir de l'humanité tout entière, et c'est de cet avenir seul que je veux parler aujourd'hui."** Et, lyrique, d'apprécier les heureux effets de **"l'apparition éclatante de ce symbole de solidarité, d'association, de fraternité entre les peuples", "un merveilleux rêve", "une résurrection dans un monde meilleur"...**

L'ode à la paix se poursuit, longuement : **"J'aime à me figurer l'étonnement et l'admiration de nos héros de l'histoire, s'ils voyaient se précipiter aux portes de cette immense et brillante cathédrale la longue procession des peuples du monde entier, venant communiquer par l'industrie, les arts et la science. [...] Jusqu'à nos jours, les individus comme les nations, malgré l'apparition du christianisme, malgré sa sublime prédication de fraternité humaine, n'ont su se réunir et s'associer que pour le combat, pour l'attaque ou la défense, toujours dans le but de détruire un rival, un concurrent, un ennemi. Que de larmes, de sang et de ruines ont coûté au monde les Croisades, le seul grand fait qui ait pu réunir dans un même camp les nations chrétiennes de tous climats et de toutes langues."** Appel à la Bible et rappel de l'histoire des enfants de Noé, avant d'ajouter : **"Aujourd'hui que les descendants de Noé [la terre] ont explorée et peuplée, Dieu les rappelle à l'unité de leur race ; il veut reconstituer cette famille qui se compose maintenant de plus d'un milliard d'hommes et qui a pris possession du monde ; et le signe manifeste de cette volonté, c'est l'Exposition universelle où les représentants des peuples de toutes nations et de toutes langues viennent se classer selon la puissance du culte créateur des mondes."**

Après ce dithyrambe de l'unité retrouvée de la famille humaine, l'opportunité est saisie de poursuivre sur les préoccupations qui agitent pareillement son rédacteur. L'une d'entre elles est de rendre hommage à ces **"ouvriers de tous les pays, parlant des langues différentes [qui] ont travaillé ensemble avec ordre, harmonie, sans confusion dans cette magnifique cathédrale de la paix."** Depuis ce lieu, **"ce palais de cristal, en ce moment à l'égal du palais de Saint-Pierre, le centre du monde"**, les jurés - dont il

¹⁷⁶⁵ Arlès-Dufour, membre du jury central de France, Rapport sur les soieries et les rubans... Exposition universelle de Londres, *op. cit.* Pour mémoire, cet ouvrage d'Arlès-Dufour, avec Un mot sur les fabriques..., figure toujours parmi les neuf millions d'ouvrages de la New-York Public Library... La présidence de ce XIII^e jury est britannique, confiée à George Tawke-Kemp, manufacturier à Londres.

¹⁷⁶⁶ Arlès-Dufour, "Exposition universelle de Londres", art. cit., pp. 157-166.

¹⁷⁶⁷ Notes diverses d'Adélaïde Arlès-Dufour, épouseEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)» (Archives familiales).

est -, **"ces pairs de l'industrie, juges de ce véritable camp sacré"**, **"ces chefs de l'immense armée des travailleurs du globe"**, ne pourraient-ils proclamer **"une sainte croisade contre la misère qui ronge le plus grand nombre"** d'entre eux ? Ne pourrait-on y **"prêche[r] l'amélioration du sort des pauvres"** ?

Parmi les **"grandes mesures d'intérêt universel"** devant **"favoriser les progrès de l'industrie et du commerce"**, Arlès-Dufour songe à **"ces deux petites coupures de Suez et de Panama" ! "L'Exposition nous montre qu'il suffirait d'un simple voeu émis par le jury international pour que cette oeuvre,"** - celle de Suez en particulier - dont **"le souvenir de rivalités jalouses"** entre gouvernements a jusqu'alors empêché l'exécution, fût bientôt accomplie aux applaudissements du monde entier".

Et, nous nous y attendions, la liberté du commerce figure, en outre, au tableau. **La "liberté commerciale que le monde appelle instinctivement, parce que Dieu la veut"** s'oppose au **"système barbare, anti-religieux et anti-social des prohibitions"**. Comme la liberté religieuse de la conscience et de la pensée, comme la liberté politique, la liberté économique s'imposera. Même sans constituer un remède immédiat et suffisant, la France aura tout à y gagner, assure-t-il¹⁷⁶⁸.

A l'Exposition nationale de Paris de 1849, la participation de la fabrique lyonnaise avait grandement laissé à désirer ; ceci a été dit. A Londres, elle se devait d'offrir au monde son vrai visage et de soutenir sa glorieuse renommée. A l'étage supérieur du pavillon français, sa **"vitrine [...] n'a pas moins de cent vingt pas de long"**¹⁷⁶⁹. De plus, **"la ville de Lyon n'a pas seulement surpassé toutes les fabriques rivales, si tant est qu'il y en ait ; elle s'est surpassée elle-même"**, se félicite maintenant Adolphe Blanqui, l'économiste adepte du libéralisme, membre de l'Institut, et frère de l'un des chefs de la Révolution de 1848. Un **"triomphe incontestable"**, ajoute-t-il plus loin, dans cette chronique de *La Presse* reproduite dans la *Revue du Lyonnais*. Les "maîtres de l'art", seulement un septième des fabricants lyonnais, ont fait abstraction de leurs individualités pour paraître en nom collectif, celui de leur ville. On y reconnaît cependant le talent de ces ouvriers de premier ordre des célèbres maisons Mathevon et Bouvard, Lemire, Montessuy, Potton et Rambaud, Carquillat, etc.

Et Blanqui de **"rendre justice aux deux hommes qui ont présidé à cette brillante exhibition lyonnaise, et qui veillent sur elle, à Londres avec une sollicitude paternelle ; ce sont MM. Arlès-Dufour, membre du jury pour Lyon, et M. Gamot, directeur de la Condition des soies. [...] Il leur revient une bonne part du succès de la grande cité, et il ne fallait pas moins que leurs mérites réunis pour mener à si bonne fin cette exposition mémorable, dont les préparatifs n'ont pas été sans difficultés."** Le premier nommé est décrit par l'auteur de l'article comme un homme **"plein de feu, de zèle et d'ardeur, [qui] représente la fougue ouvrière"**¹⁷⁷⁰. C'est bien ce que nous avons ressenti nous-mêmes, dans les pages précédentes de la *Revue du Lyonnais*, à la lecture des lignes exaltées de leur auteur.

¹⁷⁶⁸ Arlès-Dufour, "Exposition universelle de Londres", art. cit.

¹⁷⁶⁹ Alexis de Valon, art. cit.

¹⁷⁷⁰ Adolphe Blanqui, "Lyon à l'Exposition de Londres", art. cit. supra, pp. 167-170. Dans cet article, Blanqui mentionne entre autres le nom de Depouilly "à Puteaux" comme fabricant de châles ("la perfection même"), la galanterie faite à la maison royale d'Angleterre de trois tableaux en soie représentant la famille royale par la maison Patton et Rambaud (le futur abbé) ainsi qu'un tableau du pape, oeuvre de Carquillat.

Indépendamment des promesses d'avenir offertes par l'événement, l'immédiat n'est pas moins enthousiasmant pour lui. Comment imaginer être un jour, comme c'est le cas présent, l'hôte de la reine Victoria, à sa cour où ont été conviés tous les jurés¹⁷⁷¹ ? Le jeune colporteur des routes allemandes aurait-il pu supposer qu'il lui arriverait de faire admirer des châles de la meilleure fabrication à la jeune souveraine : **"la visiteuse la plus assidue de l'exposition"**, qui, pour témoigner son admiration à nos fabricants pour leur bon goût, porte chaque jour une toilette venant de leurs productions et ne se lasse pas de parcourir les deux galeries françaises¹⁷⁷². Tel est encore le cas, les derniers jours de ce **"congrès-bazar universel"**¹⁷⁷³ et encore la veille de la clôture.

Arlès-Dufour, à nouveau dans la *Revue du Lyonnais*, au terme d'un long séjour fait de travail, mais aussi de réceptions, festivités, banquets, de toasts portés à la fraternité et à la paix, narre cette ultime visite, tout imprégné de cette ambiance de **"mélancolie religieuse"**. Parlant de la reine et du prince Albert, **"ils ont revisité, écrit-il du Palais de Cristal le 15 octobre 1851, avec leurs enfants, tous les départements, et je vous assure que c'était plaisir de les voir cheminer comme de simples mortels, entourés non d'un brillant état-major, mais des membres de la commission royale et de quelques jurés, sans moustaches ni uniformes. Quel contraste attristant pour nous que la simplicité bourgeoise, démocratique même de cette famille royale avec l'attirail militaire, impérial, de notre présidence républicaine"**... Quelques lignes plus haut, il souhaite se montrer rassurant sur les intentions de notre pays : **"[...] la France veut du repos, elle ne rêve que travail et progrès pacifique, et, à moins que des insensés, dans l'aveuglement de leur ambition, ne la pousse violemment dans les hasards terribles des révolutions, elle restera calme, elle travaillera et progressera dans tous les arts, dans toutes les industries, dans toutes les carrières"**¹⁷⁷⁴.

A peine un mois plus tard, le 25 novembre 1851, au Cirque des Champs-Élysées, le Prince-Président remet personnellement les médailles de l'Exposition de Londres ; la moisson est abondante¹⁷⁷⁵. **"En présence de succès aussi inattendus, déclare-t-il, je suis autorisé à répéter encore combien la République française serait grande s'il lui était permis de poursuivre ses intérêts réels et de réformer ses institutions"**¹⁷⁷⁶. Et plus loin : **"Avant de nous séparer, Messieurs, permettez-moi de vous encourager à de nouveaux travaux. Entreprenez-les sans crainte ; ils empêcheront le chômage cet hiver. Ne redoutez pas l'avenir : la tranquillité sera maintenue, quoi qu'il arrive. [...] ce gouvernement, dis-je, saura remplir sa mission ; car il a en lui et le droit qui vient du peuple, et la force qui vient de Dieu"**¹⁷⁷⁷. Dans les jours suivants, la date anniversaire du couronnement de Napoléon 1er et de la victoire d'Austerlitz est choisie pour être celle du coup d'Etat. Exactement un an après, le Président de la République revêtait la tenue impériale...

¹⁷⁷¹ Arlès-Dufour, "Exposition universelle de Londres", art. cit.

¹⁷⁷² Alexis de Valon, art. cit.

¹⁷⁷³ Arlès-Dufour, "Exposition universelle de Londres", art. cit.

¹⁷⁷⁴ Arlès-Dufour, "Clôture de l'exposition universelle".- Récompenses...", art. cit., p. 361.

¹⁷⁷⁵ Plus du tiers des grandes médailles, plus du cinquième des médailles ordinaires, plus du sixième des mentions honorables, selon la statistique publiée in fine de l'article cité d'Arlès-Dufour, "Clôture de l'Exposition universelle -...".

¹⁷⁷⁶ Cité par Philippe Séguin, *op. cit.*, p. 162.

¹⁷⁷⁷ Cité par L. Véron, *op. cit.*, p. 170-171.

Entre-temps, Arlès-Dufour recevait du château de Windsor la médaille commémorative de l'exhibition, accompagnée d'une lettre élogieuse, en date du 31 octobre 1851, sous la signature du Président de la Commission royale, le Prince Albert lui-même¹⁷⁷⁸.

La cause des Expositions universelles est définitivement entendue. Il revient maintenant à notre pays, inspirateur de ces grand-messes industrielles et de ce déploiement de richesses, d'entrer dans la compétition et d'apporter, lui aussi, face au rival britannique, la preuve de ses capacités d'organisation et de réussite. A la France impériale, il appartient de manifester sa grandeur, vis-à-vis du monde, mais aussi de son peuple.

Le 8 mars 1853, l'Empereur Napoléon III décrète l'organisation de l'Exposition universelle des produits agricoles et industriels à Paris, du 1er mai 1855 au 30 septembre¹⁷⁷⁹. Elle se déroulera au Palais de l'Industrie - en cours de construction au Carré Marigny, non sans soulever des polémiques¹⁷⁸⁰. L'exposition quinquennale nationale prévue pour le 1er mai 1854 lui sera réunie. Un nouveau décret impérial du 22 juin 1853 étend l'exposition universelle à celle des beaux-arts. Le premier de ses "considérant" en souligne **"le puissant motif d'émulation " et la "source de comparaisons fécondes"**. Bien que d'ordre culturel, c'est le signe de toute une époque, d'une nouvelle ère, influencée par le saint-simonisme, auquel l'Empereur, même en captivité, et son entourage n'ont pas échappé. Et ces caractéristiques s'appliquent bien entendu aux produits.

Un troisième décret, signé Napoléon aux Tuileries, est publié le 24 décembre 1853¹⁷⁸¹. Son article 1er stipule que l'Exposition **"est placée sous la direction et la surveillance d'une Commission qui sera présidée par notre bien-aimé [!!] cousin le prince Napoléon."** L'article 2 nomme les 37 membres de la Commission, toutes hautes personnalités : "MM. Baroche, président du Conseil d'Etat, Elie de Beaumont, sénateur, membre de l'Institut, Billault, président du Corps législatif, Blanqui, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole supérieure du commerce¹⁷⁸², Eugène Delacroix, peintre, Jean Dollfus, manufacturier", et, en tête d'un nouvel ordre alphabétique, **"Arlès-Dufour, membre de la Chambre de commerce de Lyon"**. Nous pouvons déjà ne pas en douter... Parmi les autres membres de la Commission, citons : Ingres, membre de l'Institut, Le Play, ingénieur en chef des mines, Comte de Lesseps¹⁷⁸³, directeur des consulats et des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères, Mérimée, sénateur, membre de l'Institut, Michel Chevalier, conseiller d'Etat, membre de l'Institut, Mimerel, sénateur, général Morin, directeur du Conservatoire impérial des arts et métiers, Comte de Morny, député au Corps législatif, membre du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, Emile Pereire, président du conseil d'administration du chemin de fer du Midi, Schneider, vice-président du corps législatif, membre du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, Troplong, président du Sénat, premier président de la Cour de cassation,

¹⁷⁷⁸ Lettre du President of the Royal Commission, Windsor Castle, 31 octobre 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁷⁷⁹ "Exposition des produits de l'industrie de toutes les nations 1855", selon le Catalogue officiel publié par ordre de la commission impériale, Deuxième édition, Paris, Paris, s.d. [1855?], 62 p. (Archives familiales). Le Règlement général de l'Exposition (reproduit dans le Catalogue officiel..., cité supra) la prorogera jusqu'au 31 octobre. Il est fait appel à ce document pour ce qui suit.

¹⁷⁸⁰ Décret du 27 mars 1852 consécutif à l'Exposition de Londres, Raymond Isay, "L'exposition de 1855 - II", Revue des Deux Mondes, décembre 1936.

¹⁷⁸¹ Depuis le 1er janvier 1852, le président de la République et futur empereur demeure aux Tuileries.

¹⁷⁸² Blanqui, décédé, ne sera pas remplacé.

¹⁷⁸³ Il s'agit du frère de Ferdinand de Lesseps, étant rappelé qu'Arlès-Dufour est en rapport avec celui-ci à propos du canal de Suez (Cf. XX - Une belle part dans l'histoire).

membre de l'Institut, Maréchal comte Vaillant, grand maréchal du palais, sénateur, membre de l'Institut, etc.

Les uns et les autres sont répartis en deux sections, des beaux-arts d'une part, de l'agriculture et de l'industrie d'autre part ; Arlès-Dufour bien entendu dans cette dernière et, comme on va le voir, en rapport avec tous. Lord Cowley, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris est également nommé membre de la Commission par un second décret du même jour. Rouher, non visé par ledit décret, sera mentionné dans une parution ultérieure de la composition de cette Commission¹⁷⁸⁴.

L'activité débordante déployée par Arlès-Dufour lors des précédentes manifestations de l'espèce - nationales et internationale¹⁷⁸⁵ -, ses qualités appréciées, sa réputation éminemment établie, trouvent-elles leur consécration définitive dans le cadre de ce si distingué aréopage ? Pas encore. En effet, l'article 5 de ce même décret du 24 décembre 1853 le nomme Secrétaire général de la Commission impériale. Aux côtés du prince Napoléon, pour cette lourde tâche, il dispose, selon le dit article 5, du concours d'Adolphe Thibaudeau¹⁷⁸⁶ en qualité de secrétaire général adjoint et de celui de trois secrétaires, un pour la section des beaux-arts, deux pour la section de l'agriculture et de l'industrie dont A. Audiganne, chef du bureau de l'industrie¹⁷⁸⁷.

Certains membres de la Commission, anciens saint-simoniens ou non, sont connus du Secrétaire général, parfois de longue date. Il a siégé avec quelques-uns dans de hautes instances commerciales ou industrielles et il est en relations d'affaires ou amicales avec d'autres. Des personnalités influentes restent à découvrir...

"Toutes les opinions, en matière d'économie politique, sont représentées dans notre réunion, non pour se livrer à des discussions stériles en dehors de notre mission, mais pour concourir, avec une égale ardeur, quel que soit leur point de vue, à la réussite de cette oeuvre qui doit illustrer la France et l'Europe du dix-neuvième siècle", déclare le cousin de l'Empereur à la première séance de la Commission impériale rapidement réunie le 29 du même mois de décembre 1853. Il poursuit : **"L'Empereur a témoigné sa haute impartialité en réunissant en un même faisceau les sommités de la politique, des sciences, des arts, de l'industrie et du commerce."** Le même jour, une sous-commission est nommée afin de faire exécuter, sous la présidence du prince Napoléon, les décisions prises par la Commission. En premier lieu, il lui incombe d'examiner la préparation d'un règlement intérieur. Le secrétaire général Arlès-Dufour fait bien évidemment partie de cette sous-commission composée de dix membres appartenant à la Commission, de ministres dont notamment celui du Commerce, et des présidents du Sénat, du Corps législatif et du Conseil d'Etat.

Outre le secrétariat général, l'administration de la Commission impériale est composée d'un commissariat général, à la tête duquel est placé le beau-frère de Michel Chevalier, Frédéric Le Play, déjà membre de la Commission. Au sein du commissariat général, nous

¹⁷⁸⁴ Catalogue officiel..., cité supra.

¹⁷⁸⁵ Pour mémoire, Expositions nationales de 1839 (?), 1844, 1849, et Exposition universelle de Londres de 1851.

¹⁷⁸⁶ Il s'agit apparemment de ce saint-simonien des premières heures figurant parmi les souscripteurs potentiels, le 4 octobre 1828, lors de la tentative de reprise - restée sans suite - de la publication du Producteur (OSSE, Vol. 2, p. 9). Plus tard, un certain Thibaudeau est le partenaire des Rothschild et d'Enfantin (cité au chapitre XXI - Le "printemps" et ses orages) dans le domaine des chemins de fer. Son prénom à ces titres divers n'est pas précisé. Des lettres échangées avec Arlès-Dufour soulignent le caractère amical de leurs relations.

¹⁷⁸⁷ Une composition de la Commission ultérieurement diffusée le qualifie de secrétaire de la Commission.

relevons la présence de Trélat, "architecte-ingénieur - Service de l'installation des machines. Entretien et décoration de la galerie du quai" et, au service du catalogue, en qualité de commissaire, celle de Natalis Rondot : comme Arlès-Dufour, un juré des plus actifs aux Expositions de 1849, à Paris, et de 1851, à Londres.

Etre considéré comme l'une des "sommités" de l'industrie et/ou du commerce est sans doute flatteur pour notre commissionnaire lyonnais. Cependant, le poids écrasant de la charge, même exaltante, même assignée par l'Empereur, ne saurait être dissimulé. De plus, à quelle aune peut-on **mesurer "le zèle le plus ardent et la ferme volonté de bien faire"** dont le Prince donne l'assurance pour remplir sa mission, à la première réunion de la Commission impériale ? En son absence éventuelle, quels concours, sûrement problématiques, espérer des deux vice-présidents, le ministre d'Etat et le ministre des Finances ? La Commission impériale, précise une circulaire du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des travaux publics adressée aux préfets le 18 janvier 1854, **"aura la direction pleine et entière de l'Exposition, et prendra ou provoquera dès lors toutes les mesures, comme elle formulera toutes les instructions propres à en régler et à en assurer la bonne organisation et la surveillance"** ¹⁷⁸⁸ .

Une mission de telle envergure ne peut évidemment être remplie de Lyon. Aussi, et pour une durée d'environ deux ans, le Secrétaire général s'établit-il à Paris où, depuis sa succursale locale, il trouvera - on ne sait d'ailleurs comment - le temps de gérer activités professionnelles et affaires personnelles. Quant à Pauline, elle profite de l'absence de son mari pour faire une "courte escapade" en Suisse. Après avoir essuyé une tempête sur le lac de Genève entre Vevey et Ouchy, son retour s'est effectué dans les pires conditions, avec "deux pieds de neige et une grosse grippe qui en est la conclusion ." **Son mari souvent éloigné, elle doit bien en avoir l'habitude. Mais, âgée de cinquante-cinq ans, son moral pour le moment n'est pas au plus haut : "En général, quoique vous en disiez, la vieillesse me grimpe au galop et je ne vaud plus rien pour la fatigue." Et, bien que peu prête à rejoindre François en permanence, elle s'inquiète : "J'espère que tu trouveras à Paris ce qu'il nous faut pour notre séjour provisoire"** ¹⁷⁸⁹ . La question se règle dans les plus satisfaisantes conditions. Son mari s'installe au 42 de l'Avenue Gabriel, dans un immeuble qu'il loue au Comte de Morny¹⁷⁹⁰, son collègue de la Commission impériale - aussi le futur président du Corps législatif en novembre de la même année 1854. Ce demi-frère de l'Empereur, l'un des principaux artisans de son Coup d'Etat, a de plus, rapporte le controversé chroniqueur, le docteur Véron, **"mis la main à toutes les importantes entreprises pour les aider de ses conseils, de l'autorité de son nom et de son crédit"** ¹⁷⁹¹ , telles que chemins de fer, industries et banques - dont le Crédit Immobilier des frères Pereire. Autant d'affinités avec Arlès-Dufour qui songe un moment à fixer, à l'adresse de cet hôtel particulier, le siège de la Compagnie de Suez... La proximité des Champs-Élysées est on ne peut plus agréable, celle du Palais de l'Industrie commode, et il suffit de traverser la

¹⁷⁸⁸ *Circulaire du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics du 18 janvier 1854 aux préfets, sous l'objet "Exposition universelle de 1855 - Invitation de correspondre avec le Président de la Commission impériale"* (ADR, 8 MP 163, Exposition 1855, cité).

¹⁷⁸⁹ Lettre de Pauline Arlès-Dufour, 15 mars 1855, à son mari (Archives familiales).

¹⁷⁹⁰ G. Taboulet, p. 108, art. cit. Pour mémoire, cf. XX - "Une belle part dans l'histoire"... Cette adresse est confirmée par celle qui figure tant sur une lettre d'Adélaïde Chabrières, aux Eaux-Bonnes, à ses parents du 17 août 1855 que sur une autre d'Albert Dufour-Feronce à Pauline Arlès-Dufour du 29 novembre 1855 (Archives familiales).

¹⁷⁹¹ L. Véron, *op. cit.*, p. 129.

Seine pour que le Secrétaire général gagne, à pied comme il l'apprécie, son cabinet de la Commission impériale au 142 Rue de Grenelle Saint-Germain¹⁷⁹².

Il a beau être le sosie de Napoléon 1er, le prince Napoléon dont Arlès-Dufour devient le premier collaborateur, est diversement apprécié. Bien avant même sa présidence, Louis Napoléon émet un jugement partagé sur son cousin, son cadet de quatorze ans : **"Tantôt il est franc, loyal, ouvert, tantôt son cœur semble parler gloire, souffrir, palpiter avec vous pour tout ce qu'il y a de grand et de généreux, tantôt il n'exprime que sécheresse, rouerie et néant** ¹⁷⁹³ ."¹⁷⁹⁴ Effectivement, dépourvu pour certains¹⁷⁹⁴ d'une culture jugée considérable par d'autres¹⁷⁹⁵, une éloquence unanimement reconnue mais parfois triviale, de temps à autre un comportement instable et des initiatives inconsidérées, la personnalité de "Plon-Plon", réputé intelligent, est controversée. Quoi qu'il en soit, avec Arlès-Dufour - dont il partage la tendance libérale - il se rencontre sur de nombreux points. De retour d'exil et toléré à Paris, alors que Louis-Napoléon est toujours à Londres, on le voit le 24 février 1848 faire le coup de feu sur la place du Palais-Royal, **"vêtu d'une blouse, coiffé d'un chapeau mou, armé d'un fusil de chasse** ¹⁷⁹⁶ ", racontera Maxime Du Camp. Membre de la Constituante, ostensiblement installé à l'extrême-gauche - on le surnomme **le "Prince de la Montagne** ¹⁷⁹⁷ " - , il soutient avec véhémence les droits du prolétariat se posant en **"représentant de la caste sacrifiée au capital** ¹⁷⁹⁸ ". Avec son franc-parler et par esprit de rivalité à l'égard de son cousin l'Empereur, l'héritier présomptif du trône¹⁷⁹⁹ n'hésite pas parfois à exprimer le fonds de sa pensée ; ceci sans exclure de temps à autre une certaine connivence avec lui. De plus, il est anticlérical en diable. **"Il disait couramment : "Je hais les blancs et les noirs ! " c'est-à-dire les Autrichiens et les prêtres** ¹⁸⁰⁰ ", rapporte encore Maxime Du Camp qui précisait aussi, toujours à propos du prince, que **" il était fait pour l'amitié ; il la ressentait et savait la pratiquer** ¹⁸⁰¹ " .

Malgré les défauts du prince, malgré le fort tempérament d'Arlès-Dufour, les deux hommes s'apprécient. Leurs relations vont devenir profondément et durablement amicales. Plus tard et souvent, "Napoléon (Jérôme)", comme il signe, assurera son correspondant de ses sentiments affectueux¹⁸⁰². Au franc-parler de l'un, répond le franc-parler de l'autre. En 1866, Arlès-Dufour s'adresse au Prince : **"Monseigneur. Excusez le crayon, la plume me crispant. Puisque partout, en Angleterre, en Allemagne aussi bien qu'en France, on m'honore ou me qualifie du titre ou de l'épithète d'Ami du Prince Napoléon - quoique, tout en le défendant, je ne me montre pas aveugle sur ses fautes, lorsqu'il**

¹⁷⁹² Selon, entre autres, copie de lettre d'Arlès-Dufour, 27 mai 1855, à Ferdinand de Lesseps, sur papier à en-tête de la "Commission impériale de l'Exposition universelle - Cabinet du Secrétaire général" (ARS 7688/23).

¹⁷⁹³ Octave Aubry, Le Second Empire, *op. cit.*, note 1, p. 114, extrait d'une lettre à Veuillot, 10 décembre 1846.

¹⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 113.

¹⁷⁹⁵ Ferdinand Bac, *op. cit.*, p. 124.

¹⁷⁹⁶ Maxime Du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. I, p. 88.

¹⁷⁹⁷ F. Bac, *op. cit.*, p. 140.

¹⁷⁹⁸ *Ibid.*, p. 143.

¹⁷⁹⁹ Pour le moment du moins... Un fils unique de l'Empereur naîtra le 16 mars 1856.

¹⁸⁰⁰ Maxime Du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t 1, p. 192.

¹⁸⁰¹ *Ibid.*, t. 1, p. 177.

¹⁸⁰² Correspondances diverses du prince Napoléon à Arlès-Dufour (Archives familiales).

en commet, je crois accomplir un devoir de véritable ami, en lui disant une bonne fois, dans son intérêt et dans celui du pays, ses dures vérités. Depuis que j'ai eu l'honneur, en 1854, d'être admis dans votre intimité, j'ai naturellement pris intérêt aux événements touchant directement votre position. Dès 1854, lors de la préparation de l'Exposition, et surtout pendant votre Campagne de Crimée, il m'a semblé qu'une sourde conspiration s'était formée contre vous pour vous rendre suspect auprès de l'Empereur et impopulaire auprès de l'armée. Aucune calomnie n'a été épargnée pour cela et c'est surtout auprès de l'Impératrice qu'elle a, plus tard, travaillé heureusement

¹⁸⁰³ .”

Cette intimité, au début de cette année 1854, n'a guère le temps de se former totalement, comme elle existera plus tard - nous venons de le voir -, tout au long de ces soirées, au Palais-Royal ou avenue Montaigne¹⁸⁰⁴, dont Arlès-Dufour deviendra le familier, avec Le Play, Michel Chevalier, Adolphe Guérault, etc. Des échanges épistolaires suivis entre les deux hommes en attestent, même au-delà de la défaite de 1870¹⁸⁰⁵. Mais dans l'immédiat, on peut se demander si le prince eut tellement le temps de se pencher sur le règlement général de l'Exposition, approuvé par l'Empereur le 6 avril 1854. Lorsque la guerre de Crimée est déclarée en mars, il assume le commandement d'un corps d'armée et en revient, fort inopportunément pour son prestige personnel et malgré son excellent comportement à la bataille de l'Alma, après une grave dysenterie, dès janvier de l'année suivante¹⁸⁰⁶.

Bien sûr, la nomination de leur concitoyen d'adoption au poste de Secrétaire général de la Commission chargée de l'organisation de la première Exposition universelle en France n'est pas passée inaperçue dans la presque île entre Rhône et Saône, notamment des élites et parmi elles, de la vénérable Académie impériale des Sciences, Belles-lettres et Arts, fondée en 1700. Oublieuse des griefs formulés à son encontre en 1832 dans *L'Echo de la Fabrique* à propos de l'école de La Martinière, cette société savante s'avise soudainement que cette personnalité portée au plan national et même international ne siège pas en ses rangs. Le 30 mai 1854, elle entend un exposé de sa section des Sciences morales et politiques en vue du remplacement, comme titulaire ordinaire, de M. Dareste ; professeur à la Faculté des Lettres, celui-ci vient de recevoir l'accord de l'Académie pour changer de section et passer plus logiquement à celle d'histoire et d'archéologie. En vue de son remplacement, **"trois candidats sont inscrits"**, MM. Belin, Mollière et Arlès-Dufour. La préférence de la section des sciences morales va à ce dernier. Son rapporteur en expose les raisons : **"Economiste distingué, M. Arlès-Dufour est l'un des apôtres les plus persévérants, les plus convaincus, les plus éclairés de la liberté commerciale ; et il a raison. En effet, la liberté commerciale est, à vrai dire, la liberté pratique, la liberté productive, la liberté du pauvre."** Une analyse des problèmes économiques suit, justifiant la position du favori, dont on ne sait s'il a délibérément présenté sa candidature ou s'il a cédé à d'affectueuses pressions, comme nous sommes davantage portés à le croire. Sa sympathique personnalité est connue et appréciée mais ses positions n'entraînent sans doute pas toujours l'adhésion générale. Aussi quelques précautions semblent devoir

¹⁸⁰³ Lettre d'Arlès-Dufour, [?] 1866, au prince Napoléon (Archives familiales). Pour la suite de cette lettre, cf. chapitre XXX

- Des bruits de bottes.

¹⁸⁰⁴ Dans la maison pompéienne due à l'architecte Normand, inaugurée en 1860, que le prince se fit construire, (Octave Aubry, *Le Second Empire, op. cit.*, p. 371).

¹⁸⁰⁵ Cf. XXXI - Aux portes de la nuit.

¹⁸⁰⁶ Horace de Viel-Castel, *op. cit.*, t. 1, p. 229.

être prises : **"C'est à établir ces vérités [...] que M. Arlès-Dufour s'est constamment appliqué. Si quelques-unes de ses idées peuvent paraître sujettes à controverse, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles sont au moins toutes généreuses ; noble privilège des nobles cœurs qui n'ont pas besoin de commander la conviction pour commander l'admiration."** Mais les louanges ne tarissent pas : **"M. Arlès-Dufour, membre depuis vingt cinq ans de notre Chambre de commerce ¹⁸⁰⁷ et l'une de ses lumières, est un de nos négociants les plus estimés, les plus accrédités, les plus aimés ; ses relations sont aussi élevées qu'elles sont étendues ; son opinion fait autorité dans les plus hauts lieux, et vous savez que tout récemment encore il vient d'être nommé Secrétaire général du comité de la grande Exposition qui se prépare. Que l'on considère en lui l'homme privé, le citoyen, le négociant, le publiciste, on se sent également attiré. Vous serez donc aussi heureux de lui ouvrir vos rangs, Messieurs, qu'il sera lui-même reconnaissant et fier de cette distinction ; car je crois que la science ou le mérite littéraire ne suffisent pas à celui qui aspire à l'honneur de vous appartenir et que, pour être digne de vous, il doit encore y joindre, comme M. Arlès-Dufour, toutes les qualités qui honorent l'homme et le font aimer. [...]"** La "science" est celle de l'économie ; le "mérite littéraire" est celui qui revient à l'auteur de l'ouvrage *Un mot sur les fabriques étrangères...*, un livre dont il a déjà été rendu compte à l'Académie et qui fait encore, en l'instant, l'objet d'un développement sur les idées prémonitoires exposées, soit la substitution du travail en grands ateliers au travail en famille familial préjudiciable à la Fabrique. **"Une des idées les plus chères au cœur de M. Arlès-Dufour, son livre le dit, c'est l'association ¹⁸⁰⁸ "**

Mais du saint-simonisme dont il est, aussi et toujours, le fervent adepte, il n'est soufflé mot¹⁸⁰⁹... La même année que lui, l'Académie reçoit¹⁸¹⁰, comme "membre associé", le Révérend Père Lacordaire, dominicain, demeurant à Paris ; en qualité de "titulaire émérite", Chenavard, correspondant de l'Institut, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts ; Richard de Laprade, médecin, et, en celle de "titulaire ordinaire", Martin Daussigny, peintre, 30 rue de l'Annonciade ; Fleury Durieu, président de Chambre à la Cour impériale de Lyon, rue du Plat, et Saint-Jean, peintre de fleurs, 1 quai Fulchiron. Arlès-Dufour occupe le fauteuil n° 3 de la salle de réunions du Palais Saint-Pierre¹⁸¹¹, aux côtés de son ami le docteur Lortet, de Tabareau, doyen et professeur de physique à la Faculté des sciences et professeur de mathématiques à l'école de la Martinière, Guimet, fabricant de bleu, le docteur Hénon, député républicain en 1852 et démissionnaire ayant refusé le serment à la Constitution, etc.

Même si son assiduité reste à déterminer, il trouve à l'Académie une tribune d'où tenter d'élargir la place de la femme dans la société. Cette idée n'est pas nouvelle, elle a été réactualisée par les saint-simoniens. Il l'a faite sienne depuis longtemps, la rappelant encore

¹⁸⁰⁷ Il est rappelé que l'admission d'Arlès-Dufour à la Chambre de commerce de Lyon remonte à 1832.

¹⁸⁰⁸ Rapport sur une élection à faire en remplacement de M. Dareste, 30 mai 1854, signature illisible (Archives familiales).

¹⁸⁰⁹ Dans un rappel chronologique de l'admission de ses membres, l'Académie précisera bien plus tard : "commissionnaire en soierie, principal représentant de la pensée saint-simonienne à Lyon".

¹⁸¹⁰ Annuaire du Département du Rhône, 1858.

¹⁸¹¹ Ses successeurs à ce fauteuil ont été successivement : Paul Rougier, avocat, l'un des fondateurs de la Société d'Economie politique de Lyon et premier titulaire de la chaire d'économie politique de la Faculté de droit de Lyon - Charles Jacquier, Bâtonnier de l'Ordre des avocats - Antonin Carrier, premier président de la Cour d'appel - Colonel Roger Wasmer - Paul Malapert Président d'honneur de l'association nationale de la navigation fluviale. Discours de réception à l'Académie de Paul Malapert, 8 décembre 1987. Justin Godart, lors de son admission en 1945, évoquera dans son discours de réception la personnalité d'Arlès-Dufour.

lors du Congrès scientifique de Lyon de septembre 1841¹⁸¹². En 1858, le 18 mai, il fait mettre au concours de l'Académie, en en doublant le prix, le sujet suivant : **"Etudier, rechercher, surtout au point de vue moral, et indiquer aux gouvernants, aux administrateurs, aux chefs d'industrie et aux particuliers, quels seraient les meilleurs moyens, les mesures les plus pratiques : 1° pour élever le salaire des femmes à l'égal des hommes lorsqu'il y a égalité de services ou de travail ; 2° pour ouvrir aux femmes de nouvelles carrières et leur procurer des travaux qui remplacent ceux qui leur sont successivement enlevés par la concurrence des hommes et la transformation des usages ou des mœurs**¹⁸¹³ ." Un sujet et son auteur que Melle J.-V. Daubié ne manque pas de citer longuement, et pour cause, dans l'avant-propos de son ouvrage *La femme pauvre au XIX^e siècle*¹⁸¹⁴ .

Une décennie passée, une nouvelle proposition de concours est déposée en 1869, un prix d'une valeur de 1.200 F à l'appui, par le même donateur. Il la présente comme **"une conséquence logique, naturelle de celle que l'Académie avait autrefois adoptée sur sa demande**¹⁸¹⁵ ." Il s'agit d'étudier le mouvement dans l'amélioration du sort des femmes enregistrée depuis lors, et aussi : **"d'indiquer les institutions, les lois, dont il a pu être le point de départ, faire connaître toutes les tentatives faites en France et chez les autres nations, tant en ce qui a trait à l'instruction et à l'éducation, qu'en ce qui concerne les salaires, les divers emplois ouverts ou fermés aux femmes."**

Enfin, à Oullins, en ce sombre début de 1871, le 1er janvier même, sentant peut-être sa mort prochaine, Arlès établit la liste émouvante et impressionnante, par son montant (85.500 F) et par la variété des bénéficiaires, de ses nombreux legs¹⁸¹⁶. L'Académie de Lyon n'est pas omise : **"quinze cents francs au meilleur mémoire sur la question des progrès accomplis dans le sort moral, intellectuel et matériel des femmes depuis mon prix sur la question de l'égalité de l'homme et de la femme**¹⁸¹⁷ "...

Du 15 janvier au 16 mars 1855, le Secrétariat général de l'Exposition a vu affluer les produits agricoles et industriels, ainsi que les oeuvres d'art, français et étrangers destinés à être exposés¹⁸¹⁸. Il a édicté des instructions, diffusé des circulaires dans toutes les langues. En raison de l'afflux des demandes d'admission - 25.000 ont été enregistrées -, le Palais de l'Industrie est apparu insuffisant à la Commission. On a dû ajouter une annexe considérable qui embrasse une longueur de 1.200 mètres sur le bord de la Seine et la

¹⁸¹² Pour mémoire, cf. XVIII - Un prolétaire enrichi.

¹⁸¹³ Question proposée à l'Académie lors de séance du 18 mai 1858 ayant fait l'objet d'un rapport par J. Morin en date du 21 juin 1859, Bulletins de l'Académie.

¹⁸¹⁴ J.-V. Daubié, *La femme pauvre au XIX^e siècle* Paris, Gillaumin, 1866. Cf. chapitre XXVII "La révolution du crédit. Dans son numéro du 15 décembre 1859, le journal lyonnais *Le Progrès*, rappelant l'initiative et la contribution financière d'Arlès-Dufour, annonce que sur "les instances obligeantes de M. Martin[-Paschoud] que des liens nombreux attachent à notre localité, Melle N... [Daubié], la jeune institutrice de Paris [...] s'est décidée à faire publier le mémoire qui lui a valu cette flatteuse distinction."

¹⁸¹⁵ "Question proposée par la Classe des Belles-Lettres et Arts", Bulletin de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 1869-1870.

¹⁸¹⁶ Archives familiales.

¹⁸¹⁷ Francisque Bouillier, *op. cit.*, fait mention de ce prix.

¹⁸¹⁸ Article 17 du règlement général du 6 avril 1854, un délai supplémentaire jusqu'au 15 avril "pour les articles manufacturés susceptibles de souffrir d'un trop long emballage.

surface de l'ensemble couvre 76.920 mètres carrés¹⁸¹⁹. Trente classes ont été formées en vue de l'appréciation et du jugement des produits, dans le cadre d'un grand jury mixte international. Le Secrétaire général de la Commission impériale assume également, au sein du VI^e groupe des manufactures de tissus, la présidence de la XXI^e classe de l'industrie des soies et soieries qui compte notamment parmi ses membres étrangers Frédéric-G. Diergardt, vice-président, **"Conseiller intime de commerce"** de Prusse, et Théodore Hornbostel, **"ancien président de la Chambre de commerce et président de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, à Vienne"**, Autriche¹⁸²⁰. Arlès-Dufour est entouré aussi de son ami Adolphe Girodon, membre de la Chambre de commerce de Lyon et fabricant de soieries, et de Saint-Jean, son confrère de l'Académie. Par lettre datée d'Ecully du 14 mai 1855, le peintre des fleurs déplore son absence, pour raisons sérieuses, à l'inauguration de la prestigieuse solennité internationale. Après avoir exprimé au Secrétaire général l'assurance qu'il remplira son "devoir", **il ajoute : "En apprenant ma nomination [...], il m'a été facile d'entrevoir, Monsieur, que votre bienveillance pour moi ne tarissait pas et j'ai pensé que vous aviez plutôt songé à m'arracher à la tristesse qu'à vous adjoindre un collègue qui puisse vous aider. Ces attentions sont le mobile de votre bon cœur [...]"**¹⁸²¹ ."

L'inauguration a lieu en effet cinq jours après et, dans cette perspective, la Commission impériale avait fait de somptueux préparatifs. A 13 heures, le 19 mai 1855, une salve d'artillerie annonce l'arrivée de leurs Majestés impériales. Le prince Napoléon, entouré des officiers de sa maison, des membres de la Commission qu'il préside - Arlès-Dufour en tête -, des commissaires et membres du jury, les reçoit à l'entrée de la porte principale du Palais de l'Industrie pour les accompagner à l'estrade où un trône a été érigé. Y prennent place Napoléon III, l'Impératrice Eugénie et la princesse Mathilde, sœur du prince Napoléon. A proximité, les ministres et l'ensemble du Corps diplomatique. Dans son discours d'accueil, le prince souligne **"le fait unique dans l'histoire par les circonstances au milieu desquelles [l'Exposition] se produit. La France, depuis un an dans une guerre sérieuse à huit cents lieues de ses frontières, lutte avec gloire contre ses ennemis. Il était réservé au règne de votre Majesté de montrer la France digne de son passé dans la guerre et plus grande qu'elle ne l'a jamais été dans les arts de la paix."** Puis il loue **"l'accord le plus parfait"** qui a régné au sein de la Commission, avant de faire ressortir **"l'adoption pour l'Exposition d'un tarif douanier exceptionnel d'où le mot de prohibition a été effacé."** Mais, force pour lui est de reconnaître que l'Exposition ne sera "complète" que sous un mois... Une tradition hélas bien française, une situation génératrice de nouveaux soucis pour la Commission et son Secrétaire général.

Cependant, la vie d'Arlès-Dufour n'est pas faite que de tourments, même encore nombreux après l'inauguration. Ses hautes fonctions, ses obligations officielles, la vie parisienne lui offrent quelques compensations honorifiques et agréables dans ce Paris de

¹⁸¹⁹ Eric Baschet, *op. cit.*, p. 15.

¹⁸²⁰ Les membres du jury de cette XXI^e classe sont : Diergardt Frédéric, vice président (Prusse), Faure Etienne (France), Tavernier Charles (France), Girodon aîné (France), Robert Eugène (France), Langevin (France), Saint-Jean (France), Gibson J.-F. (Angleterre), Battier Eugène (Suisse), Hornbostel (Autriche), Radice Antoine (Autriche), Dr. Giglieri Charles (Autriche), Winkworth T. (Autriche). Catalogue officiel ..., cité. Arlès-Dufour se trouvait en pays de connaissance : Diegardt, Gibson, Radice avaient déjà été membres du jury de l'exposition de Londres de 1851, selon la "composition du jury" figurant en tête de Exposition Universelle de 1855 - Industrie des soies et soieries - Rapports de M. Arlès-Dufour..., *op. cit.* On y trouvera quelques éléments complémentaires sur les activités professionnelles des membres non relevés dans le texte.

¹⁸²¹ Lettre de Saint-Jean, 14 mai 1855, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

1855 virevoltant au rythme endiablé des valse d'Offenbach, au début de sa gloire. Faute d'éléments privés sur cette période, nous en sommes réduits à quelques suppositions, très vraisemblables néanmoins. A n'en pas douter, le 13 juin, il se trouve à l'Opéra. On y joue *Les Vêpres siciliennes*, un opéra de Verdi, pour la musique, et de Scribe et Charles Duveyrier, pour le livret. Le succès est éclatant. L'ami de très longue date ne peut pas manquer de partager la joie de cet auteur, comme il a pris part à la douleur de Charles, le 4 juin de l'année précédente, à la mort de sa femme, Ellen¹⁸²², lui laissant la charge de leurs trois enfants, Henri 14 ans, Pierre 11 ans et une petite fille, Marie, âgée de cinq ans.

Nul doute encore que notre Lyonnais ne participe aux multiples réceptions organisées à l'occasion de la visite de l'Exposition par la Reine Victoria, du 17 au 28 août, trop heureux, de plus, d'enregistrer ce nouveau signe de l'entente franco-britannique. Et le 18 octobre, à l'approche de la clôture, sans doute est-il encore présent à la fête des exposants donnée à S.A.I. le prince Napoléon et à la Commission impériale dans les grandioses salons du tout nouvel hôtel du Louvre, juste achevé pour l'ouverture de l'Exposition. **"Un événement grand comme l'hôtel lui-même"**, rapporte, à propos de cette fête, *L'illustration* qui ajoute plus loin : **"c'est une oeuvre qui fait honneur à ceux qui l'ont accomplie"**¹⁸²³. Arlès-Dufour n'en est pas peu fier. Il s'agit d'une nouvelle entreprise de ses amis, les frères Pereire, à laquelle, de plus, il a financièrement contribué en souscrivant trente actions de la **"Société Immobilière de la rue de Rivoli"**¹⁸²⁴.

Enfin, le 15 novembre, il y a aussi l'imposante manifestation de clôture de l'Exposition. L'Empereur, après un appel à la paix - **"La France n'a de haine contre aucun peuple"**¹⁸²⁵ -, distribue les récompenses, **"comme au collègue"**¹⁸²⁶ précise *L'illustration*, devant quarante mille personnes. Indépendamment de celles décernées par la classe de l'industrie des soies, il est une médaille de 1^{ère} classe - dans la 28^e classe "Peinture, gravure et lithographie" du "VIII^e groupe des Beaux-Arts" - qui le réjouit particulièrement, celle décernée à Rosa Bonheur. Ce peintre animalier et paysagiste, âgée de 23 ans, s'est déjà illustrée avec succès au Salon de 1853. Au demeurant, un personnage bien singulier ! **"Cheveux courts, cigarette aux lèvres, cette anti-conformiste s'habille en homme, fréquente les abattoirs et peint des sujets bien peu féminins"**¹⁸²⁷, dit-on d'elle." Elle est la fille de Raymond Bonheur, lui aussi peintre. A l'époque de Ménilmontant en 1832, il avait dessiné le costume des saint-simoniens en partageant la foi et les occupations des disciples. Arlès-Dufour, comme Enfantin¹⁸²⁸, apprécie les oeuvres de Rosa ; il a conservé

¹⁸²² Ellen Claire Denie, épouse Duveyrier, décédée le 4 juin 1854 à Passy/Paris (Archives familiales).

¹⁸²³ Eric Baschet, *op. cit.*, p. 34.

¹⁸²⁴ Selon la dénomination dans l'acte de dévolution de la succession de M. et Mme Arlès-Dufour au 16 juin 1880. Il s'agit vraisemblablement de la "S.A. de l'hôtel et des immeubles de la Rue de Rivoli". Ces trente actions, estimées 450 F, au 30 juin 1876, non portées sur le "Livre particulier, n'avaient pas procuré de revenu avant le décès d'Arlès-Dufour.

¹⁸²⁵ Oeuvres de Napoléon III, Vol. III, p. 428, Paris, Plon et Amyot, selon extrait reproduit in Bulletin de l'Académie du Second Empire, N° 7, novembre-décembre 1992, p. 17.

¹⁸²⁶ Eric Baschet, *op. cit.*, p. 38.

¹⁸²⁷ Jean Favier, *op. cit.*, p. 898.

¹⁸²⁸ Dès 1849, Enfantin qualifiait Rosa Bonheur de "l'un des plus grands artistes de notre époque" (Lettre d'Enfantin, 15 sept 1849, à Lamartine (OSSE, Vol. 12, p 141).

toute son estime à son père et il voit dans la récompense décernée une première marque d'égalité de la femme¹⁸²⁹.

Hâtivement, sur une feuille à en-tête du Cercle des Chemins de fer seulement datée "Paris le 15¹⁸³⁰" [?], avant d'aller dîner avec Girardin, il décrit à Pauline les fastes de la réunion d'où il vient : **" Je sors de la grande séance, grande par la réunion des maréchaux, des généraux, des officiers et sous-officiers du travail, grande par leur attitude digne et émue, grande par les admirables paroles de l'Empereur et le bon discours du Prince Napoléon. L'Impératrice était mise avec autant de simplicité que de goût, le petit prince est resté debout tout le temps, trois quarts d'heure au moins. Il était à trois pas de moi.**

"A tort ou à raison, mais plutôt à tort, plus de soixante décorés de toutes les classes sont venus me remercier à m'émouvoir. La joie du vieux père Million, de Gourtillesse [?], de Montessuy¹⁸³¹, de Droguères [?], de Barye¹⁸³², Marion, de Gérontet et les lettres des absents m'ont bien dédommagé du travail et des luttes soutenues. Vous pouvez dire à Savoie que si Montessuy l'a emporté sur lui, c'est à ses services au tribunal de commerce qu'il le doit, et je vous assure que ça n'a pas été tout seul. A mes plaintes, on répondait que sur cent vingt croix, ma classe en obtenait plus de dix. Or, il y a trente-six classes. Dîtes à mon brave ami Girodon¹⁸³³ que si je ne lui ai pas écrit, c'est que j'étais trop peiné. Je l'ai bien regretté à cette grande séance. J'écris à Armand [son fils cadet] à Marseille. Nous avons un temps d'été depuis que j'ai mon caoutchouc. A vous [Signé] A.D.¹⁸³⁴ "

Quelques jours après cette fête de clôture, le 21 novembre, de Lyon, Saint-Jean s'adresse fort respectueusement à "Monsieur le Secrétaire général". **"Nous sommes dans l'impatience, lui écrit-il, d'apprendre la récompense qui vous est réservée et que vous méritez si grandement. Il n'y aura qu'une voix pour applaudir à votre entrée au Sénat.**

¹⁸²⁹ La Croix de la Légion d'honneur sera décernée en 1865 à Rosa Bonheur ; elle est due à l'intervention d'Arlès-Dufour auprès de l'Impératrice (Cf. XXVII - "La révolution du crédit").

¹⁸³⁰ La date peu lisible (15 ou 25) ne peut-être que la première, sur cette lettre d'Arlès-Dufour à sa femme. Dès 1846, Enfantin poussait fort Arlès-Dufour à la création du Cercle des chemins de fer comportant une caisse de secours pour les ouvriers des ateliers de chemins de fer, une bibliothèque et un musée des modèles. H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 83.

¹⁸³¹ S'il s'agit de "Jean François" Montessuy, peintre lyonnais né en 1804, élève d'Ingres, ayant obtenu une médaille en 1849, selon G. Vapereau, *op. cit.*, p. 1313, cet ouvrage ne fait pas mention d'une quelconque distinction en 1855. Cet artiste n'est pas cité non plus dans la liste des médaillés de l'Exposition, reproduite in Bulletin de l'Académie du Second Empire, *op. cit.* supra, pp. 17-19, selon F.B. de Mercey, Etudes sur les Beaux-Arts, Paris, Arthus Bertrand, 1865, t. 1, p. 293.

¹⁸³² Sans doute, le sculpteur animalier Antoine-Louis Barye (1796-1875).

¹⁸³³ S'il s'agit bien d'"Adolphe" Girodon, celui-ci est fondateur avec Clément Reyre, Marceau Pignatel, Louis Breittmayer, selon acte devant Me Casati du 31 janvier 1838, de la "Sté de construction de bateaux à vapeur et leur navigation entre Marseille et Lyon pour le transport des voyageurs et des marchandises" (ADR 4 TR 395 : Actes de sociétés - Germinal AN V / Juillet 1867). Marchand de soie, ami intime d'Arlès-Dufour, il sera à ses côtés, administrateur du Magasin Général des Soies selon acte notarié créant cet organisme du 8 septembre 1858 et également administrateur de la Sté de Secours Mutuels des Ouvriers en Soie de Lyon, "Annuaire du Dépt du Rhône 1858". De nombreuses mentions de Girodon existent dans les courriers d'Arlès-Dufour de Londres à l'occasion de l'Exposition universelle de 1862. Les deux familles se retrouveront fréquemment notamment en 1871/1872 sur la Côte d'Azur, et Marthe Girodon sera d'un grand secours moral pour Pauline, après le décès de son mari.

¹⁸³⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 15 novembre 1855, à Pauline (Archives familiales).

S'il est quelqu'un qui ait rendu des services signalés à son pays, c'est assurément vous Monsieur ¹⁸³⁵ ."

De cette nomination au Sénat, nous ignorons s'il en fut réellement question. Dans l'affirmative, le poste eût sûrement été refusé, comme l'avait déjà été tout mandat législatif. Par contre, par décret du 15 décembre 1855, Arlès-Dufour est promu au grade d'officier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur¹⁸³⁶. Un mois après, il reçoit un présent de l'Empereur, accompagné d'un courrier du 19 janvier 1856 émanant du Ministère de sa Maison, sous la signature du ministre d'Etat Ney. En voici un extrait : ***"S. M. l'Empereur a apprécié les services que vous avez rendus à l'Industrie et au Commerce, comme Secrétaire général de la Commission Impériale de l'Exposition Universelle ; voulant vous donner un témoignage de Son auguste satisfaction, Sa Majesté a daigné m'ordonner de vous offrir, en son nom, deux vases provenant de la Manufacture Impériale de Sèvres*** ¹⁸³⁷ ."

Ces hommages ne sont pas les seuls. Ils ne sont d'ailleurs pas les premiers. Dès le 13 novembre, William J. Valentine, Président du Comité central des Commissaires des Etats-Unis d'Amérique à l'Exposition Universelle, 7 rue de la Paix, Paris, lui adresse les lignes suivantes : ***" Depuis plus d'un an que vos occupations officielles à l'Exposition Universelle nous ont mis en rapport avec la division de la Commission Impériale à laquelle vous présidez, nous avons toujours eu à nous louer de vos bontés et de votre bienveillance." Et après l'expression d'une "reconnaissance sincère" : "Nous espérons qu'un jour nous aurons le bonheur de vous voir dans notre pays et de vous faire connaître nos progrès dans l'industrie. Tous les citoyens de la grande république s'empresseront de vous offrir une hospitalité cordiale et de vous témoigner leurs sentiments d'amitié. Agréez*** ¹⁸³⁸ ..."

Deux jours après, Henry Cole, *commissioner for England*, au nom du *président of the Board of Trade*, le prie d'accepter un vase d'argent des manufactures britanniques, en signe de gratitude pour son aimable assistance dans leur travail de coopération¹⁸³⁹. C'est seulement le 9 février suivant que le même *Department of Science and Art* du *Board of Trade*, cette fois de Londres mais toujours sous la signature de Henry Cole, ***"au nom des Lords du comité du conseil privé pour le commerce"***, félicite le prince Napoléon du ***"succès avec lequel la Commission impériale a rempli ses difficiles devoirs"*** et lui sait gré de son aide. Des remerciements vont notamment au Secrétaire général M. Arlès-Dufour, au commissaire général M. Le Play et à M. Mercey, Commissaire spécial pour les Beaux-Arts.

Cette lettre conclut : ***"Les Lords ont été heureux d'agir en cette circonstance pour le gouvernement de la Reine et ils espèrent que les nouveaux liens créés entre les deux pays au moyen de l'Exposition française seront étendus et cimentés,***

¹⁸³⁵ Lettre de Saint-Jean, 21 novembre 1855, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Indépendamment de ses compliments et de l'expression renouvelée de sa reconnaissance, celui-là marque son dépit que "la fleur seule" ait été exclue de l'honneur de recevoir une médaille de 1ère classe...

¹⁸³⁶ Archives familiales.

¹⁸³⁷ Lettre du Ministère de la Maison de l'Empereur, 19 janvier 1856, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁸³⁸ Lettre de William J. Valentine, Président du Comité central des Commissaires des Etats-Unis d'Amérique à l'Exposition Universelle, 7 rue de la Paix, Paris, 13 novembre 1855, à Arlès-Dufour. Cette lettre est accompagnée, datée du même jour, de la "liste officielle des Commissaires des Etats Unis d'Amérique à l'Exposition Universelle" (Archives familiales).

¹⁸³⁹ Lettre du Board of Trade (Department of Science and Art) - British section of the Paris universal Exhibition of 1855, 14 rue du Cirque, Paris, 15 novembre 1855, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

et deviendront une source d'avantages réciproques pour les deux peuples. J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, ¹⁸⁴⁰ **..."** Sensiblement à cette époque le *Times* londonien parle de Napoléon III en ces termes quelque peu excessifs : **"Ce grand homme, espoir du monde dont son oncle a été la terreur, a pour la paix le même génie que le vainqueur d'Austerlitz eut pour la guerre** ¹⁸⁴¹ **!"**

Comment dans ce contexte général euphorique, avec la puissance industrielle de l'Empire étalée dans la Galerie des machines, avec cette nouvelle étape dans le rapprochement franco-britannique, Arlès-Dufour, observateur attentif des productions des différentes contrées, ne deviendrait-il pas de plus en plus confiant dans l'abolition des prohibitions ? Outre les témoignages précités, de la plupart des pays exposants, lui parviennent décorations et titres : Commandeur de l'Ordre de François Joseph d'Autriche, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Rouge de Prusse, Chevalier de l'Ordre du mérite de Bavière, Commandeur de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre de Saint Olaf [Suède], Commandeur de l'Ordre de Frédéric de Wurtemberg, Chevalier de l'Ordre de Dannebrogord [Danemark], Chevalier de l'Ordre du mérite de Toscane, etc. Une distinction plus particulièrement lui sera allé droit au cœur - comme à celui de Pauline : celle de Commandeur de l'Ordre d'Albert le Valeureux de Saxe, ce pays qui vit leur première rencontre ¹⁸⁴² ...

A cette époque, elle était alors quelque peu malade, Pauline ! Son cousin Albert Dufour-Feronce, de retour à Leipzig de l'Exposition universelle, le lui rappelle en s'inquiétant de l'état de santé de sa fille Adélaïde : **"En la voyant si souffrante, ma consolation est le souvenir de ta jeunesse ; combien de fois, nous nous sommes dit : "Cette pauvre Pauline est toujours souffrante" ! Eh bien, à présent, tu es grosse et grasse et ferais envie aux plus robustes ; j'espère bien que ce sera ainsi que se développera la santé d'Adélaïde** ¹⁸⁴³ **."**

La tâche du Secrétaire général s'achève avec la liquidation des derniers dossiers et sur un bilan irréprochable : plus de cinq millions de visiteurs accueillis par 21.339 exposants (9791 de l'empire français, 724 de l'Algérie et 177 des colonies, et 10.648 étrangers venus de 52 pays) ¹⁸⁴⁴. Cependant, la rédaction du rapport de la XXI^e classe "Industrie des soies et soieries" du jury s'impose maintenant à son président. D'entrée, celui-ci s'extasie : **"Durant les quatre années qui séparent l'Exposition de Londres de celle de Paris, les progrès accomplis par l'industrie en général, et par celle des soieries en particulier, tiennent du prodige. Jadis, ils eussent exigé un demi-siècle et illustré un siècle entier."** A Londres, vingt pays étaient représentés par trois cents exposants de soieries et rubans, trente-deux l'étaient à Paris par quatre-cent-vingt-six. Et de citer, parmi une multitude

¹⁸⁴⁰ Copie conforme [et traduction] signée du secrétaire particulier de S.A.I. le prince Napoléon, Hubaine, de la lettre du "Département des Sciences et Arts, Malborough House, Pall Mall, Londres", 9 février 1856, au prince Napoléon (Archives familiales).

¹⁸⁴¹ Cité par Maxime Du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. 1, p. 144.

¹⁸⁴² Archives familiales. A noter que chacun de ces ordres étrangers fit l'objet, à son tour, d'un parchemin, du 23 août 1858, de l'Empereur, signé par lui et par le Grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, le Maréchal Pélissier, Duc de Malakoff, autorisant le récipiendaire "à accepter et à porter", "en sautoir", la décoration afférente.

¹⁸⁴³ Lettre d'Albert Dufour-Feronce, Leipzig, 29 novembre 1855, à Pauline Arlès-Dufour, 42 avenue Gabriel, Paris (Archives familiales), la pensant encore dans la capitale. En ce qui concerne l'état de santé d'Adélaïde Arlès-Dufour, épouseEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)», née le 28 octobre 1830, elle est décédée à Oullins (Rhône) le 17 avril 1915, à l'âge de 85 ans. Sa mère, Pauline Arlès-Dufour, née le 30 septembre 1805, est décédée à Oullins le 16 juin 1880, à l'âge de 75 ans. (Archives familiales).

¹⁸⁴⁴ Catalogue officiel..., cité.

de données et d'hypothèses chiffrées, les statistiques suivantes marquant l'importante progression enregistrée pour ces spécialités par les 220.000 métiers évalués en France :

	1851	1855
Condition publique de Lyon : en kgs	1.897.786	3.044.312
Exportations : en kgs en F	1.799.000 240.000.000	2.649.000 352.000.000
Importations : en kgs en F	43.315 5.825.000	82.300 11.750.000

Non sans remarquer que, depuis deux ou trois ans, malgré le développement incessant des plantations de mûriers, la production de la soie n'a plus progressé en Europe. "Ce temps d'arrêt ne saurait être que momentané, car il est exclusivement dû à des circonstances atmosphériques qui, Dieu merci, sont exceptionnelles. [...] Il est certain que, lorsque les saisons reprendront leur cours normal, la progression de la production reprendra le sien. Il sera alors facile de fortifier ou de remplacer nos vers délicats par des graines faites dans les pays qui n'ont pas souffert des mêmes désastres atmosphériques." Comme on le sait, il s'agissait des premiers effets de la crise séricicole entraînée par la diffusion de la pébrine, décimant l'élevage du ver à soie français, et il faudrait avoir recours à ce moyen.

Mais si jusqu'à présent, **"l'industrie de la soie est restée partout dans l'ordre du passé"**, la transformation de l'industrie des soies est inévitable. Le travail du foyer le quitte chaque jour : **"Peu à peu, les modestes ateliers du menuisier, du serrurier, du forgeron, du carrossier, se transforment en colossales usines ; et bientôt, il en sera de même de toutes les branches du travail humain susceptibles d'être exercées en grand. C'est fatal, ou plutôt c'est la loi du progrès, la loi de Dieu."** Loin de regretter cette évolution, c'est pour s'en féliciter qu'Arlès-Dufour la relève. **L'"agglomération, la concentration des industries"** ne peut que profiter aux travailleurs, au moment même où **"tous les gouvernements d'Europe, et le nôtre plus qu'aucun, éprouvent le besoin de s'occuper de l'amélioration du sort matériel et moral des classes laborieuses."** Pour preuve, l'exemple britannique qui vient de réglementer les heures de travail des ouvriers et l'âge d'admission des enfants dans les ateliers¹⁸⁴⁵. Toutefois, l'intervention des gouvernements doit aller plus loin : **"Pourquoi tout homme, toute compagnie, demandant à l'autorité, soit gouvernementale, soit locale, l'autorisation d'établir un atelier, une usine, une boutique même, ne serait-il pas obligé de souscrire certaines obligations envers ses employés, comme celle de faire instruire les enfants et les adultes, d'établir des caisses de secours et de retraite, auxquelles il contribuerait lui-même dans une certaine proportion."**

Selon les mérites de leur exposition respective, un tour d'horizon de quelques pays, complète ce rapport, avec à l'appui les statistiques des mouvements des douanes - dont l'auteur est toujours avide -, puisées aux meilleures sources¹⁸⁴⁶. Chaque fois que possible, l'occasion est excellente de plaider en faveur des idées qui le tenaillent. L'Autriche vient en tête juste après la France. En devenant libérale, sa politique essentiellement prohibitive a

¹⁸⁴⁵ De façon très surprenante, c'est la première fois seulement que, en ce qui nous concerne, nous relevons l'intérêt porté par Arlès-Dufour aux misères et au sort des enfants dans les ateliers. En 1867, il sera membre fondateur de la "Société de protection des apprentis et enfants employés des manufactures" et censeur de cette Société (Cf. Bulletins SPAEM, t. 1 p. 35, t. 7, 1874, pp. 567-569, et t. 12, 1875, p. ? - Ces références sont données sous réserves, la Bibliothèque de l'Arsenal où ce fonds devait être versé ne paraît plus en disposer à l'heure actuelle.) Pour mémoire, cf. chapitre XXVII - "La révolution du crédit".

¹⁸⁴⁶ M. le docteur Schwarz pour les fabriques de l'empire d'Autriche, M. Diergardt, son "digne collègue" de Prusse et du Zollverein.

imprimé **"à toutes les branches du travail un mouvement extraordinaire d'activité et d'expansion."** Quant à la Suisse, **"ce petit pays qui produit tant et si bien, n'a jamais eu de douanes pour encourager ou protéger son industrie, ni de primes pour développer ses exportations, qui, relativement à sa production, sont plus considérables que les nôtres."**

A la Prusse, le président de la XXI^e classe, le laudateur de ce pays, l'anti-clérical qui n'a pourtant pas renié sa religion catholique en épousant une protestante, rend un particulier hommage : **"Cette belle industrie des soieries qui constitue la principale richesse de la Prusse Rhénane"**, se félicite-t-il, avant de rappeler qu'elle a pour origine l'émigration massive des protestants chassés de leur pays par les persécutions. Et plus loin : **"Il est beau de voir aujourd'hui un de leurs descendants, von der Heydt¹⁸⁴⁷, ministre du Commerce du pays qui leur donna l'hospitalité. Ce digne ministre, énergiquement soutenu d'ailleurs par le Roi, ne néglige rien pour favoriser le développement général de l'industrie, et surtout l'amélioration du sort moral et matériel des ouvriers."** Une profonde et affectueuse communauté de pensée existe entre ces deux hommes¹⁸⁴⁸, elle autorisera l'un à se rapprocher de l'autre, lors d'événements tragiques...

Quant à "ce colosse de la production" qu'est l'Angleterre selon l'expression favorite, **"depuis que des droits de plus en plus modérés ont remplacé la prohibition, le nombre de ses métiers s'est constamment accru"** ; calculé à partir du poids des soies importées (2.240.000 kgs), il est estimé au moins à 110.000. En ce qui concerne les Etats Pontificaux qui produisent "des soies égales aux plus belles de France", le jury appelle l'attention de leur gouvernement sur cette précieuse industrie¹⁸⁴⁹.

Sans rappeler les soucis, dans le même temps, de l'affaire du Canal de Suez, sans mentionner d'autres préoccupations pour le moment, cette exubérance d'activités sur une aussi longue période ne pouvait s'exercer sans risques ni inconvénients. Le Lyonnais Raoul de Cazenove, descendant lui aussi, comme l'épouse d'Arlès-Dufour, de Rapin de Thoyras, brosse un rapide portrait de son lointain cousin dans ses *Notes sur la société lyonnaise*¹⁸⁵⁰ : "...chef d'une des plus honorables et importantes maisons de Lyon. C'est un homme essentiellement bon, ouvert, généreux, une organisation d'élite, un grand amour de l'humanité, des vues fausses souvent mais toujours élevées. Il a été en 1855 Secrétaire général de l'Exposition universelle. Il a laissé à ces honorables et pénibles fonctions beaucoup de santé et beaucoup d'argent."

De l'"espèce d'eczéma" qui, en 1855, lui avait, en effet, "envahi presque tout le corps", deux ans après, "il ne reste plus, que la peau du visage côté droit, nez, oreille droite et nombril du malade" [apparemment] encore atteints. L'homéopathe convaincu, l'adepte et ami de Hahnemann, comme celui-ci depuis longtemps le lui a recommandé, note avec une rigoureuse précision tous les signes observés. "Les fonctions générales de la peau se font bien, la transpiration est normale et cependant les symptômes de congestion des

¹⁸⁴⁷ H.-R. d'Allemagne, in Prosper Enfantin et... , *op. cit.*, p. 201, indique par erreur le nom de "von der Hayer".

¹⁸⁴⁸ Une lettre de von der Heydt, Berlin, à Arlès-Dufour du 19 avril 1862 (Archives familiales), "très confidentielle" et "marque de [s]on estime", en proie à "l'opposition que la démocratie a su provoquer contre [s]a personne", en atteste. Von der Heydt, antérieurement dirigeant d'une maison de banque remontant à plusieurs générations, dut accepter, à la demande du Roi de Prusse, de se trouver "jeté à la tête d'une grande administration" pléthorique.

¹⁸⁴⁹ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1855 - Industrie des soies et soieries - Rapports de M. Arlès-Dufour de Lyon, ... , cité ci-dessus.

¹⁸⁵⁰ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise..., *op. cit.*, p. 149.

voies digestives persistent, surtout la nuit, et donnent un sommeil lourd et plutôt fatigant que réparateur. (...) Il est des nuits où il me semble que je ne me lèverai ni ne me réveillerai plus." Dans ces conditions, on ne peut qu'admirer plus encore le dynamisme et l'efficacité du patient. Quant au traitement qu'il s'administre, il est composé des médicaments suivants : aconit, veratrum, rhus et sépia.

Au printemps 1857, il n'est donc pas question de découvrir l'Exposition des trésors de l'art de Manchester. Pourtant, au mois de juillet précédent, sur les avis des docteurs Bonnet et Noack, il est allé prendre les bains d'Aix-en-Provence ; ils ont agi avec douceur de façon heureuse, mais certainement insuffisante. Aussi, après vingt séances de ce traitement, il quitte cette station thermale pour rejoindre celle de Gréoux, dans les Basses-Alpes. Ses eaux "plus actives et peut-être un peu trop sulfureuses ont achevé la guérison des jambes mais m'ont un peu fatigué le cerveau", précise-t-il avant de résumer, résigné, : "L'ensemble de ma santé ne se trouve ni mieux, ni plus mal après les eaux¹⁸⁵¹."

C'est seulement à l'automne de 1857 qu'Arlès-Dufour est en mesure d'effectuer la mission pour laquelle il a été mandaté, à titre personnel, par le ministre du Commerce sur la question des approvisionnements de soie en Angleterre. De son côté, la Chambre de commerce de Lyon avait délégué deux de ses membres MM. Bonnefond, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, et Meynier qui s'étaient adjoints Jean Tisseur, secrétaire de la Chambre¹⁸⁵². De retour de Manchester, les mêmes raisons de santé ont retardé l'envoi du rapport au ministre dont il donne lecture lors de la séance de la Chambre du 11 février 1858. Sans le limiter dans un "cercle spécial d'observations", le ministre lui a demandé d'étudier surtout les trois questions suivantes : "1/ Le caractère et les raisons probables de l'Exposition de Manchester - 2/ Les progrès que, depuis 1855, a pu réaliser en Angleterre l'industrie des soieries qui paraît abandonner Spitafields, pour s'installer, plus grandement, à Manchester et dans le Lancashire - 3/ Les ressources qu'indépendamment de ses relations directes avec la Chine et le Bengale, l'Angleterre s'est créées, ou cherche à se créer, dans le Levant, en Syrie, en Perse, etc., etc., et pour ses approvisionnements de soie."

On ne sera évidemment pas surpris de retrouver, dans ce mémoire, critiques et suggestions, inlassablement formulées depuis près de trente ans. Les critiques ? ***"J'ose avancer [...] qu'aucun pays n'est plus favorisé que la France par sa position topographique qui, au centre de l'Europe, est baignée par trois mers ; mais j'avance encore, avec preuves à l'appui, qu'aucun pays civilisé n'a été et n'est plus desservi par ses lois de douane qui semblent plutôt possibles pour empêcher, pour entraver les approvisionnements que pour les faciliter. [...] Vainement à douze heures de Paris, l'expérience a été faite de la liberté de la navigation, de l'égalité des pavillons, de l'abolition de tous droits sur les matières premières et les substances alimentaires ; vainement cette révolution, en faisant de l'Angleterre l'entrepôt général du coton, de la laine, de la soie, du chanvre, du blé, des viandes salées, du guano, etc., etc., a fait progresser son industrie et son commerce au-delà même de ses propres espérances, nous fermons les yeux et forçons non seulement la France, mais encore tout le continent, à s'approvisionner, à grands frais, de ces choses en Angleterre, quand leur intérêt et leurs convenances le porterait aujourd'hui à les chercher en France, si l'entrepôt y était favorisé, attiré, au lieu d'être brutalement et systématiquement repoussé."*** Ces critiques et constatations valent évidemment suggestions, propositions

¹⁸⁵¹ Dossier d'Arlès-Dufour Homéopathie [...] Diverses consultations pour l'eczéma 1855, 1856. Notes datées de juillet 1857.

(Archives familiales).

¹⁸⁵² Léon Galle, *op. cit.*, p. 25.

devant permettre à nos fabricants de **"prendre, en tout et pour tout, le pas sur eux [les fabricants anglais] : Vous pouvez l'affirmer à l'Empereur."**

Ces critiques et constatations valent évidemment suggestions, propositions devant permettre à nos fabricants de

Pour lui, la nécessité s'impose de faire de la **France "l'entrepôt général continental de toutes les matières premières et de Lyon en particulier l'entrepôt continental des soies de toute provenance" !** Pour cela, que faire ? Rien d'autre que ce qu'a fait l'Angleterre, à savoir : **"1/ abolir les droits sur toutes les matières premières, 2/ abolir l'acte de navigation de Cromwell qui, soi-disant, favorisait le pavillon national ; 3/ établir des services réguliers et rapides subventionnés, ou non, sur tous les points du globe ; 4/ enfin, multiplier les docks et toutes les facilités qu'ils donnent au commerce**

1853 . "

Poursuivre sa lutte pour la liberté du commerce, créer docks et entrepôts, seul ou associé, ne suffiront pas à son appétit d'action qui le porte toujours aussi vers les expositions. Celle de Manchester, avec ce rapport - six pages du lourd registre de la Chambre de commerce -, illustré de tableaux établis avec les documents officiels du *Board Office* et des bureaux du ministère français, ne sera pas la dernière à voir sa participation active.

XXIII - GESTION ET SPECULATION

La politique commande l'économique. Nul ne l'ignore . **"Faites-nous de bonne politique, je vous ferai de bonne finance"** , en 1830, le baron Louis l'avait dit à sa façon. A la sienne, Arlès-Dufour l'exprime, le 1er février 1851, à l'intention de ses correspondants commerciaux : **"Aujourd'hui plus que jamais, le commerce et la politique se lient si intimement qu'il devient difficile de bien apprécier la situation de l'un, sans examiner l'état de l'autre ; c'est ce qui m'excusera de vous entretenir de la politique à propos des affaires commerciales."** L'heure l'exige. Louis Napoléon vient en effet de former précipitamment son "petit ministère", après l'arrestation du général Changarnier et que Thiers se soit écrié, à l'Assemblée : **"l'Empire est fait"**.

"Pendant tout janvier, explique notre commissionnaire en soieries, la crise politico-ministérielle a complètement paralysé les affaires pour l'intérieur, et comme, malheureusement, la solution n'est que transitoire et provisoire, la paralysie, quoiqu'affaiblie, se prolongera encore." Fort heureusement, dans le travail des fabriques lyonnaises, la consommation intérieure n'entre que pour moitié environ, et les débouchés extérieurs subsistent : à l'approche du printemps, les ordres tardifs ou supplémentaires pour la consommation européenne, notamment de l'Angleterre et de l'Allemagne, et ceux en provenance d'Amérique en vue de l'automne. La forte hausse attendue d'une rareté réelle et générale de la matière première risque cependant d'être menacée. **"En effet, prévient le commentateur de l'actualité, avant cette dernière crise de politique intérieure, les hommes sages de tous les partis paraissaient d'accord sur la nécessité de réviser la Constitution pour proroger constitutionnellement les pouvoirs du Président. Maintenant, au contraire, Messieurs les mêmes parlementaires semblent vouloir s'opposer à la révision et à la prorogation. Espérons qu'ils ne réussiront pas ; mais, en**

¹⁸⁵³ CCL, Registre des délibérations, 11 février 1858.

tout cas, attendons-nous à des intrigues et à des luttes de tribune qui, en entretenant l'inquiétude, ou du moins l'incertitude, paralyseront encore le travail et les affaires du pays ¹⁸⁵⁴ ."

Ce n'est certes pas la première fois que la situation politique est rapportée et donne lieu à développements dans les circulaires professionnelles qu'Arlès-Dufour adresse régulièrement à ses agences de Paris, Saint-Etienne, Zurich et, le cas échéant, à d'autres destinataires, acheteurs ou vendeurs. Ainsi, le 31 décembre 1848, il paraît se réjouir de ***"l'imposante majorité obtenue par M. Louis Bonaparte"***, ou du moins de l'heureux effet du scrutin marqué par ***"l'activité extraordinaire des ventes depuis novembre"*** et leur hausse de 12 à 15%.

Quelques mois plus tard, le 1er juin 1849, si l'installation pacifique de la Législative a dissipé la panique, il lui faut malheureusement constater que la confiance ne revient que lentement : ***"On attend la composition du nouveau ministère pour juger, d'après sa ou ses couleurs, la marche probable de notre politique intérieure et extérieure."*** D'où les conséquences néfastes sur un marché ***"partagé entre une opinion qui, croyant tout sauvé, ne veut plus vendre, et une autre qui, croyant tout perdu, vend à tout prix."***

Des inquiétudes politiques se manifestent-elles en ce mois de novembre au moment où Louis Napoléon affirme son indépendance politique et renvoie son ministère ? Certes, la tendance à la baisse du marché de la soie est constante malgré une activité raisonnable. Mais ces inquiétudes politiques, si elles ***"règnent encore"*** sont ***"bien affaiblies depuis l'attitude prise par le Président"***, accorde le rédacteur, le 1er décembre 1849.

Le 28 avril suivant, les résultats d'une élection complémentaire dans la capitale sèment la panique dans les rangs de la bourgeoisie. La bourse s'effondre. Dès après, l'interprétation suit, datée du 1er mai. Elle est modérée, car son auteur, comme son ami Enfantin, connaît - ou a connu, bien apparemment - le nouveau député ; en octobre 1843, il lui avait écrit à propos de l'abolition de l'héritage¹⁸⁵⁵. Voici en quels termes pondérés est interprété l'événement : ***"M. Sue, candidat socialiste, a passé à une forte majorité. Pour qui connaît l'esprit de la population parisienne, ce résultat était prévu depuis la menace de coup d'Etat contenu dans le dernier numéro du Napoléon [sic], et surtout après les tracasseries de la police contre les journaux. Si le gouvernement accepte le fait accompli avec calme, sans se laisser entraîner à des mesures irritantes, le mauvais effet produit par l'élection ne sera que passager et les affaires reprendront bientôt leur cours, car Paris est encombré d'étrangers, et, généralement, les besoins de la consommation du printemps ne sont pas encore remplis. Cependant, et même en admettant le mieux, il est probable que les partis politiques, et aussi les journaux, exploiteront l'élection, et que toutes les valeurs et toutes les marchandises éprouveront une nouvelle dépréciation."*** Aussi, en P.S., l'homme d'affaires prudent recommande, en ces temps instables, de ne pas forcer les ventes mais de ne pas en négliger une seule occasion, avant d'ajouter : ***"Poussez la rentrée des factures échues, quelque riches que soient les débiteurs"*** ¹⁸⁵⁶ " !

¹⁸⁵⁴ Circulaire de la maison Arlès-Dufour du 1er février 1851 (Archives Morel-Journal). La première des circulaires connues est celle du 31 décembre 1848, comme on le verra plus loin. Toutes autres circulaires citées dans le texte ont la même origine.

¹⁸⁵⁵ Lettre d'Enfantin, 19 octobre 1843, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 35, p. 105). Dans la même lettre, celui-là précise avoir fait lire Le Nouveau Christianisme à Eugène Sue.

¹⁸⁵⁶ Circulaire d'Arlès-Dufour, Paris, 1er mai 1850, à ses correspondants commerciaux (Archives Morel-Journal).

Des inquiétudes surgissent-elles du côté de l'Allemagne ? **"Le message du Président de la République a produit un bon effet"**, assure-t-il le 15 novembre 1850. L'année suivante, le 31 octobre, il est d'avis que la crise ministérielle n'affecte pas la **"grande activité"**, "conséquence d'ordres de l'extérieur", du mois qui s'achève. **"La solution de cette crise semble trop provisoire pour que la situation politique en soit matériellement changée. On attend maintenant, avec autant de curiosité que d'inquiétude, le message du Président et l'attitude de l'Assemblée"**.

Le "3 décembre au soir" de cette même année 1851, il ne perd aucun instant pour rassurer sur la situation à Lyon : **"Vos journaux vous ont sans doute appris que, hier, le Président de la République a dissout l'Assemblée législative ; qu'il a fait arrêter environ deux cents représentants ; qu'il a proclamé la maintien de la République et rétabli le suffrage universel. Enfin, qu'il a convoqué les électeurs du 14 au 21 courant. Mon but n'est pas de vous donner des détails sur ce coup d'Etat parce qu'ils doivent vous être déjà connus. Je veux seulement vous prémunir contre les fausses nouvelles qu'on pourrait répandre sur l'état de Lyon, qui est matériellement tout à fait tranquille, quoique la nouvelle de ces graves événements y ait causé une générale et profonde émotion. [...]"**. Cette émotion n'aura été que de courte durée puisque, "lundi soir 8 décembre 1851", il peut écrire : **"La promptitude inespérée du complet rétablissement de l'ordre matériel dans la capitale a, tout d'un coup, fait passer notre place de la plus vive inquiétude à la plus grande confiance. [...] Ce qui me fait penser que le mouvement se soutiendra, c'est que, si Paris a confiance dans le nouveau gouvernement, il placera ses ordres pour le printemps avant peu. Avec cela, les magasins de Lyon et de Saint-Etienne sont dépourvus de soie."**

Ainsi, à la faveur de cette collection de circulaires miraculeusement épargnée par le temps et les hommes, il nous est permis de suivre les attentes et les craintes commerciales, bien sûr, de la maison de commerce Arlès-Dufour, mais aussi de l'ensemble d'une profession toujours prépondérante dans la cité lyonnaise, inspiratrice de sa vie économique et d'une partie de celle du pays. Cette collection de documents, plus ou moins complète, qui s'étend du 31 décembre 1848 au 26 octobre 1866 semble provenir des archives de la succursale sise dans la capitale du ruban, portant fréquemment le nom du destinataire **"M. F. Arlès-Dufour à Saint-Etienne"**. Parfois, le nom du responsable local, Joseph Guinard, collaborateur depuis 1847, y est ajouté ou simplement mentionné comme interlocuteur¹⁸⁵⁷. Souvent, ces lettres sont rédigées et signées de la main d'Arlès-Dufour. Il lui en faut trouver le temps, généralement au début de chaque mois, sauf si la conjoncture exige l'urgence. Même de Londres, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1851, une circulaire part précipitamment le 28 mai : **"Comme membre du jury de l'Exposition, je suis en contact journalier avec des négociants de tous les pays et, de leurs renseignements, il résulte pour moi l'intime conviction qu'ainsi que Paris et Londres, tous les grands centres de consommation sont plus ou moins encombrés. [...]"**

Justement, pendant cette absence, est relevée sur deux circulaires, au départ de Lyon, des 6 et 12 juin - ceci avait déjà été le cas le 1er septembre 1849 -, la signature, par procuration, de William Boell¹⁸⁵⁸. Il s'agit sans doute d'un familial. Il a été porté comparant depuis 1825, sous le prénom de Frédéric-Guillaume, sur divers actes de naissance des

¹⁸⁵⁷ Avec effet du 1er mars 1885, Joseph Guinard recevra procuration de la Société en commandite "Chabrières, Morel et Cie" - successeur de "Arlès-Dufour et Cie", elle-même successeur de "Arlès-Dufour" - pour la même succursale de Saint-Etienne (Lettre circulaire de la SociétéEX f nom «Chabrières (Adélaïde)», Morel et Cie, Lyon, 21 février 1885, Archives familiales). Cette lettre-circulaire précise la qualité de collaborateur de Joseph Guinard à Saint-Etienne depuis 1847.

¹⁸⁵⁸ Pour mémoire, une circulaire du 1er août 1854 est signée Emile Martoullé (?).

enfants de François et Pauline¹⁸⁵⁹. C'est à lui qu'Arlès-Dufour, en partance croyait-il pour New-York, avait donné en 1837 tous pouvoirs pour signer par procuration de Dufour frères et Cie en vue de la dissolution de cette société¹⁸⁶⁰. Dans les **"Instructions pour ma femme en cas de mort"** du 11 mai 1843, William Boell figure parmi ceux qui, **"pour la direction de la fortune et des affaires", "s'empresseront certainement de [l]'assister"**¹⁸⁶¹. En 1853, il est fait mention du courrier qu'il entretient, dans le cadre de la maison, avec la succursale de Paris¹⁸⁶². Mais de ce personnage, il n'a pas été possible de déterminer son niveau de collaboration au sein de la maison Arlès-Dufour, dans la mesure où il aurait été employé durablement, et, pas davantage, les éventuels et lointains liens de parenté.

L'ensemble de cette correspondance administrative et commerciale est étonnant par la richesse des ses précisions, ponctuelles ou régulières, de toutes natures : nouvelles météorologiques, avec variations de températures et pluviométrie, commandant à la fois la production et les besoins de la clientèle - Evolution de l'éclosion et de l'éducation (*sic*) des vers à soie (par régions et par centres de production) - Prix des cocons par localités productrices de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard, de la Lombardie, du Piémont, etc. - Activité des métiers - Cours des soies en France, au Piémont et en Italie, catégories par catégories - Mouvements décennaux et/ou mensuels de la Condition des soies - Consommations de soieries dans le monde et dans chaque place - Evolution du marché - etc. Avec le souci permanent d'information ascendante et descendante, tous ces faits, patiemment réunis de diverses parts et par divers moyens¹⁸⁶³, indispensables à l'efficacité du gestionnaire comme à celle des succursales, se trouvent régulièrement diffusés, chaque fois que possible, appuyés de statistiques comparatives d'une année sur l'autre, voire sur les cinq précédentes. Espoirs et craintes d'une industrie aussi fluctuante que celle de la soie s'y trouvent mêlés.

Dans ce domaine de la soie, l'année 1850 s'était annoncée sous de fâcheux auspices. Transmises le 1er juin 1850, les nouvelles reçues d'Italie, de Piémont et du midi de la France s'accordaient à dire que la récolte souffrait sérieusement et augurait une **"année difficile et dangereuse pour tout le monde."** Pourtant, au 30 septembre 1850, le bilan financier annuel de la maison Arlès-Dufour, déjà cité¹⁸⁶⁴, se révèle excellent. Le capital placé par le gestionnaire dans sa maison s'est accru de 249.375 F, soit de 31,78%, et ses avoirs personnels de 269.202 F, soit de 23,72%. Cette rituelle comptabilité achevée, les habituels mauvais mois de novembre et décembre sont redoutés. Toutefois, ces craintes seront surmontées, comme estimé le 31 octobre, grâce à la fermeté des prix et à la rareté réelle des soies en fabriques et dans le commerce. Le pronostic s'avère exact. **"Le**

¹⁸⁵⁹ Actes de naissance des enfants Arlès-Dufour : Pauline Claire (28 août 1825), Gustave (12 février 1829), Prosper-Eugène (7 janvier 1833), Armand (3 juin 1842). Pour mémoire, les premier et troisième sont décédés en bas âge.

¹⁸⁶⁰ Cf. chapitre XVII - Un nouveau départ : ...

¹⁸⁶¹ Cité in chapitre XXI - Le "Printemps" et ses orages.

¹⁸⁶² Lettre d'Arlès-Dufour, 30 avril 1853, à son cousin Arlès, responsable de la succursale de Paris (Archives familiales) et dont il sera question plus loin.

¹⁸⁶³ Dans les circulaires dont il s'agit, la première mention de l'usage du télégraphe est trouvée dans celle en date du 2 août 1856.

¹⁸⁶⁴ Cf. XXI - Le "Printemps" et ses orages. Pour mémoire : 1/ capital placé par Arlès-Dufour dans sa maison au 30 septembre 1849 : 784.798 F - Au 30 septembre 1850 : 1.034.173 F. Soit une augmentation de 249.375 F, soit + 31, 78 %. 2/ Total des avoirs d'Arlès-Dufour au 30 septembre 1849 : 1.134.798 F - Au 30 septembre 1850 : 1.404.000 F. Soit une augmentation de 269.202 F, soit encore + 23,72 %.

mois de novembre, ordinairement si faible pour les affaires et pour les prix, surtout quand l'Amérique travaille peu, comme cette saison, a offert beaucoup d'activité et de fermeté" , est-il écrit le 30 de ce mois. Malgré des arrivages de Turin et de Milan, un peu plus importants dans les derniers jours, la présence à Lyon de plusieurs grands acheteurs anglais est à l'origine d'achats déclarés "considérables". Dès le 1er janvier 1851, le bilan de l'année écoulée est dressé : **"Les années 1846 et 1850 ont été pour les fabriques de Saint-Etienne et de Lyon les plus actives qu'elles aient jamais vues. Dans la dernière, les prix des soies sont remontés au-dessus des cours de 1846. Depuis les événements de juin 1848, leur hausse a été constante, mais c'est surtout en 1850 qu'elle a été considérable. Il faut l'attribuer à l'activité soutenue, mais surtout à la très mauvaise récolte de cette année qui, arrivant après une période de grande consommation, a inspiré des craintes sérieuses sur les approvisionnements."** En bref, depuis juin 1848 jusqu'en juin 1850, l'activité a été entretenue principalement par la consommation extérieure, et accessoirement par la consommation intérieure, et depuis juin 1850, la situation s'est exactement inversée. Mais, pour le commissionnaire, force est, à la fois, de déplorer l'inactivité d'un certain nombre de métiers depuis ce revirement, de redouter les effets pervers d'une nouvelle hausse, synonyme d'arrêt ou de diminution de la fabrication, mais, en tout cas, par comparaison avec les autres fabriques de soie d'Europe, d'éprouver un certain contentement. Mais soudain...

"Nuit terrible ¹⁸⁶⁵ ", note Arlès-Dufour. Dans la nuit du 30 au 31 mars 1851, un violent incendie éclate, à 21 heures, dans la maison Milanois, à l'angle du quai Saint-Clair et de la place Tolozan, où se trouvent ses bureaux et magasins, ainsi que la Recette générale ¹⁸⁶⁶ . La maison - sur l'emplacement de la première maison du quai Saint-Clair et construite par Soufflot ¹⁸⁶⁷ - est détruite de fond en comble, annonce-t-il hâtivement, dès le lendemain, à son ami Enfantin . "Malgré la rapidité du sinistre, j'ai pu sauver tous mes livres et mon portefeuille. Dieu merci, personne de ma maison n'a été blessé, et les intérêts de mes correspondants ne souffriront pas de ce malheur ¹⁸⁶⁸ ." Le lendemain, au même, il fournit des détails : "Allah Kérim ! Cher ami. Il ne s'agit que d'argent, et quand je pense que j'ai été enterré sous les décombres, je ris de ces pertes. Ce qu'il y a aussi de très heureux, c'est que, selon toutes probabilités, l'émotion terrible de Pauline, d'Adélaïde et de Gustave, qui m'ont dû croire écrasé, n'aura pas de suite. Moi-même, je n'ai eu aucune émotion et mon pouls ne s'est pas accéléré, même quand je me suis trouvé enseveli ; c'est ce calme qui m'a donné la force de me relever aussi vite que j'avais été renversé.[...] Il y a cependant une quantité de gens fort surpris de me trouver, non seulement résigné, mais enchanté d'être au monde, et pas ruiné. Il en est aussi qui par devers eux doivent me trouver bien étrange d'avoir défendu à mes employés de s'exposer pour sauver

¹⁸⁶⁵ Dossier ouvert par Arlès-Dufour sous le titre "Incendie 1851 30 (sic) au 1er avril" rassemblant "Lettres de condoléances et d'offres de service" (Archives familiales).

¹⁸⁶⁶ La date exacte du sinistre est rapportée de façon divergente. Sur son "Livre particulier", Arlès-Dufour fait état de la "nuit du dimanche au lundi 31 mars". Pauline Arlès-Dufour mentionne celle du 31 mars au 1er avril. Les OSSE, Vol. 12, pp. 192-194, datent du 31 mars une lettre d'Arlès-Dufour à ce sujet. Enfantin dans une lettre à Arlès-Dufour du 25 avril 1851 (OSSE, Vol. 35, pp. 199-201) parle du "miracle de la nuit du 31 [Mars]" et plus loin de "l'événement du 30 au 31 mars". Nous retiendrons cette dernière date.

¹⁸⁶⁷ E. Pariset, Les entrées solennelles à Lyon... , *op. cit.*, p. 60.

¹⁸⁶⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 31 mars (?) 1851, à Enfantin (OSSE, Vol. 12, p. 192).

mes meubles et mes marchandises non assurés. [...] Le brave Ogier ¹⁸⁶⁹ était avec moi, et le digne Bobard, par respect, n'a pas osé monter ; mais il n'a pas quitté la chaîne. - Holstein, Régnier, tous enfin étaient à leur poste. Vous voyez bien que j'avais raison de dire Allah Kérim ¹⁸⁷⁰ ! "

Il n'est que de lire le compte-rendu paru dans l'*Annuaire de Lyon et du Département du Rhône pour 1852*, rappelant les événements de l'année précédente, pour se convaincre, si de besoin en est, de l'extrême gravité du sinistre. Au point qu'une souscription fut ouverte. Elle recueillit 12.186 F, dont 1.883 F par l'intermédiaire du *Courrier de Lyon* et le reste - à l'exception du Cardinal de Lyon pour un montant de 120 F - versé par une cinquantaine de donateurs de modeste condition : employés, domestiques, cochers de fiacres, demoiselles de magasin et notamment dix-sept militaires, simples soldats ou sous-officiers, pour venir en aide aux petites gens de l'immeuble ainsi détruit, non assurées contre l'incendie ¹⁸⁷¹. Voici sous le titre "Incendie de la Recette générale" ce qu'en rapporte cet annuaire : **"Le 30 mars, un sinistre sans exemple à Lyon détruit en quelques heures, malgré tous les secours possibles, la Maison Millanais [sic], située sur le quai Saint-Clair, l'une des plus belles et des plus solides constructions de ce beau quartier. L'incendie fait, en quelques instants, irruption des combles jusqu'aux caves ; le sauvetage des immenses valeurs contenues dans cette maison devient impossible ; plusieurs personnes périssent d'une mort atroce dans ce désastre qui anéantit, comme la foudre, les bureaux, les papiers, les titres et le numéraire de la Recette générale ¹⁸⁷². [...] Les convois funèbres des restes calcinés des malheureux pompiers, victimes de l'incendie, furent accompagnés à leur dernière demeure par l'autorité municipale [...] Ce sinistre foudroyant impressionna vivement la population ¹⁸⁷³ ."**

Proie facile, dans l'entrepôt d'Arlès-Dufour, le feu s'était étendu rapidement aux marchandises accumulées dont des ballots de soie appartenant à des étrangers, notamment des Italiens qui s'étaient refusé à les assurer. **"Les intérêts de mes correspondants ne souffriront pas de ce malheur ¹⁸⁷⁴ "**, l'engagement en avait été pris, à la fois, par le simple dépositaire et le sinistré. Ainsi en fut-il fait, hors de tous usages du

¹⁸⁶⁹ Il semblerait qu'il s'agisse d'un certain Oger (et non Ogier comme indiqué dans les OSSE), selon signature d'une lettre que celui-ci adresse de Lyon à Arlès-Dufour le 22 avril 1851 (Archives familiales), faisant référence à la nuit du sinistre et à son camarade Bobard. Cette lettre se termine, apparemment après un acte de bonté du destinataire, sur ces mots : "mais cet acte, cher Monsieur, ne peut rien ajouter à l'estime que j'ai pour vous, pour vous que j'aime comme un père."

¹⁸⁷⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 1er avril (?) 1851, à Enfantin (OSSE, Vol. 12, pp. 193-194). Sur la couverture du dossier précité relatif à l'incendie, Arlès-Dufour note, après la récapitulation des pièces contenues : "Ma lettre au Père - Sa magnifique réponse". L'une comme l'autre n'ont pas été retrouvées. Pour cette dernière, peut-être s'agit-il de celle datée du 25 avril 1851, reproduite dans les OSSE, Vol. 35, pp. 199-201.

¹⁸⁷¹ AML - Dossier : Q5 Incendies - Secours aux sinistrés An VIII - 1890 - Liste des souscriptions.

¹⁸⁷² [Th. Aynard], Histoire du Quai St-Clair..., *op. cit.*, (Lu à l'Académie de Lyon le 7 août 1883) : "...après le siège, elle (la maison Milanais) fut détruite complètement par un terrible incendie dont les tristes conséquences furent augmentées par la préoccupation de sauver la caisse et les papiers de la Recette générale. Pour empêcher les voleurs de faire leurs affaires, on laissa au feu le soin de parachever la sienne. La Compagnie Mutuelle de Lyon (qui en même temps s'était montrée généreuse envers le locataire M.T.N., cause innocente du désastre) jugea prudent de vendre un terrain qui deux fois avait eu de si mauvaises chances. Sur cet emplacement deux maisons furent construites par des entrepreneurs, telles que nous les voyons aujourd'hui." La maison Milanois fut donc reconstruite à deux reprises, du moins jusqu'en 1883.

¹⁸⁷³ Annuaire de Lyon et du Département du Rhône pour 1852, p. 100, Lyon, Mougins-Rusand, 1852

¹⁸⁷⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 31 mars (?) 1851, à Enfantin, citée.

commerce. César L'Habitant assure que cet événement attira de nombreux témoignages d'estime et de confiance et une augmentation considérable des affaires de sa victime. Il rapporte également que le reproche d'avoir hâté sa décision fut fait à son ami, lors d'une rencontre de commerçants parisiens et que ceux-ci s'entendirent répondre simplement : **"Mon cher, l'équité prime le droit"** ¹⁸⁷⁵ ."

Sans doute, retrouve-t-on là, après son comportement irréprochable à l'égard de ses créanciers lors de la crise de 1837, la haute définition du devoir qui est celle d'Arlès-Dufour. Mais dans l'immédiat, sa fortune est à nouveau compromise. Pour la seconde fois de sa carrière, il lui faut tout rebâtir ! **"Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie..."** Dans sa seconde lettre à Enfantin susvisée, il est espéré que les pertes **"ne dépasseront pas cent cinquante mille francs, sinistre environ quatre cent cinquante mille, assurance trois cent mille. Il y a trois semaines, j'aurais eu quatre cent mille francs de soie de plus." Une façon de se consoler ! Ces pertes seront, en réalité, plus lourdes, comme confié au Livre particulier : "Avril 1851 - Incendie et destruction entière de nos bureaux et magasins, Maison Nivière [ou Maison Milanois ¹⁸⁷⁶], la nuit du dimanche au lundi 31 mars en cinq heures : Mon assurance n'était que de 300.000 - Mes pertes se sont élevées à 500.000 - La Compagnie Nationale paya loyalement 300.000 - Et ma part fut donc réduite à 200.000 - Si j'avais été ferme dans mon système de commissionnaire, j'aurais eu 150.000 F de soie pour mon compte de moins, et ma perte eût été presque nulle. Sur place et à l'étranger, on exagéra mon sinistre [...]." Toujours est-il que, quelques pages plus loin, dans le même Livre particulier, voici ce que l'on relève : "En 1851, quoique la maison ait fait un bénéfice de [montant laissé en blanc], j'ai perdu 21.941,45 à cause de l'incendie dont je me suis appliqué toute la perte"** ¹⁸⁷⁷ "...

Après ceux consécutifs à la crise de 1837, ils sont bien tardifs les regrets exprimés par l'intermédiaire dont le rôle n'est pourtant pas de posséder des marchandises mais de se contenter de rechercher vendeurs et acquéreurs et d'exécuter leurs ordres... Qu'y faire maintenant ? Sa réussite a encouragé certaines jalousies. La concurrence est âpre et l'importance des pertes volontairement exagérée par les rivaux. Brosset, à Paris, Dufour-Feronce à Leipzig combattent discrètement ces perfidies. Pour rassurer agences et clientèle, aussi pour conserver celle-ci, une circulaire commerciale se hâte de faire savoir, dès le 1er avril, que 300.000 F sont couverts par la **"Compagnie nationale, ci-devant royale"**. Un P.S. de celle du 15 mai, conclut : **"[...] il est de mon devoir de vous informer que, malgré l'importance de la somme et la gravité des questions qui se rattachaient au sinistre, cette compagnie m'a loyalement payé le 12 courant. F.A.D." La satisfaction financière existe, toute relative, mais, dans le cœur du signataire, il en est d'autres, d'un ordre différent, plus significatives et toutes spontanées, ainsi qu'il s'en est déjà ouvert à son éternel confident : "[...] je suis on ne peut plus touché des marques unanimes de sympathie et des offres nombreuses d'assistance pécuniaire que je reçois de mes concitoyens de tout rang"** ¹⁸⁷⁸ ."

Effectivement, les témoignages de compassion et d'encouragement pour surmonter ce nouveau coup du sort affluent de toutes parts auprès de celui dont la devise s'étale fièrement sur son papier à lettres : **"Rien sans peine"** . Nombreux sont ceux datés du 3 avril, dès

¹⁸⁷⁵ Rapporté par C(ésar). L[Habitant], *op. cit.*, p. 38.

¹⁸⁷⁶ Comme l'indique Pauline de son côté dans quelques notes éparses (Archives familiales). Dans divers documents, nous avons tantôt relevé le nom de maison Milanois, tantôt de maison Milanais, ou encore celui, comme ici, de maison Nivière.

¹⁸⁷⁷ Livre particulier, cité.

¹⁸⁷⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 1er avril [?] 1851, à Enfantin, citée.

la nouvelle connue, apportée par la victime elle-même, rapidement communiquée entre amis, ou encore donnée par la presse. *Le Journal des Débats*, lui-même, s'en fait l'écho, répercutant l'information jusqu'à Boston même, sous les yeux d'une relation américaine, un certain Lovering, qui, le 29 du mois, tient à apporter le message de son amitié¹⁸⁷⁹. Jayr, l'ancien préfet du Rhône et ancien ministre des Travaux publics de 1847, lui écrit : **"[...] Dieu merci, vous êtes sauf ! [...] Si vous pouvez, non pas m'écrire, mais me faire donner quelques détails par Holstein, ils seront reçus chez moi dans un sentiment que je n'ai voulu laisser à personne le soin de vous exprimer en mon nom** ¹⁸⁸⁰ **."** Brosset, président de la Chambre de commerce de Lyon, en déplacement à Paris - avant d'être reçu à dîner par le Président de la République le lundi suivant - lui apporte ses encouragements : **"Mon cher ami, J'ai eu aujourd'hui de vos nouvelles chez Infantin et chez E.[tienne] Arlès** ¹⁸⁸¹ **. Vous supportez avec votre courage ordinaire le rude événement qui vous frappe et je vois que déjà vous prenez des dispositions pour empêcher tout mauvais effet au dehors. [...] Votre [mot illisible] avenir ne souffrira pas de ce sinistre, car vous y trouverez l'occasion de manifester de nouveau votre courage, votre loyauté et votre habileté** ¹⁸⁸² **."**

Egalement le même jour, de Michel Chevalier, à Paris, rue de l'Université 73, : **" [...] Dieu n'éprouve pas à demi ses élus. Il ne choisit pas le temps à leur convenance. Il les frappe jeunes, quand ils ont beaucoup de jarret ; il les frappe âgés, quand les forces ne répondent plus à leur bonne volonté. Vous, cher ami, vous êtes demeuré jeune de toutes façons, par un rare privilège. J'ai su par Arlès, votre cousin, ce matin que vous aviez noblement supporté ce choc, que vous étiez plein d'ardeur et de calme. Dieu soit avec vous ! Je n'ai jamais regretté plus vivement de ne pas avoir de capitaux que je pusse vous offrir. Ce qui diminue mon regret, c'est la certitude où je suis que le crédit ne vous fera pas défaut, en tant que de besoin** ¹⁸⁸³ **."** L'organisateur, en 1832, de l'arrivée à Lyon de l'armée pacifique des travailleurs, devenu professeur au Collège de France, l'adepte lui aussi du libre-échange, intervient à nouveau, le 16 du même mois : **"Cher ami, Votre courage et votre constance sont admirables. Vous tenez à faire honneur à votre signature, même pour les 200 F de la souscription Bastiat** ¹⁸⁸⁴ **! [...]"** Entre-temps, le 11 avril, son frère, Auguste Chevalier, ancien simonien également de la retraite de Ménilmontant, adresse les lignes suivantes sur papier du Secrétariat général de la Présidence de la République : **"Mon cher Arlès, J'ai appris le malheur qui vous a frappé et les dangers que vous avez courus. Je vous félicite d'avoir sauvé votre existence pour laquelle nous avons tous tremblé. Quant aux pertes, je les déplore, mais je sais ce qu'il y a en vous de ressort et de ressources. Dieu aime les braves gens et vous fera bien vite rattraper ce que vous avez perdu. [...]"** ¹⁸⁸⁵ **."** **Et ce sont également Mme Mathieu, née Aglaë Saint-Hilaire, l'ancienne disciple de**

1879 Lettre (en anglais) de Lovering, Boston, 29 avril 1851, à "My dear sir friend - Mr Arlès-Dufour Lyon" (Archives familiales).

1880 Lettre de Jayr, 3 avril [1851], à Arlès-Dufour, (Archives familiales).

1881 Cousin d'Arlès-Dufour, responsable de la succursale de Paris.

1882 Lettre de Brosset, "Paris jeudi soir" [avril 1851], à Arlès-Dufour (Archives familiales).

1883 Lettre de Michel Chevalier, 3 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

1884 *Ibid.*, 16 avril [1851] (Archives familiales). Pour mémoire, Frédéric Bastiat était mort le 24 décembre 1850.

1885 Lettre d'Auguste Chevalier (sur papier à en-tête : "Présidence de la République - Secrétariat général - Fg. Saint-Honoré

n° 53"), 11 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁸⁸⁶
L'école saint-simonienne ¹⁸⁸⁷, ***puis une de leurs amies communes, Madeleine Martin***
¹⁸⁸⁷, ***toutes deux demeurant à Paris. De Paris encore*** : ***"C'est votre vieux Drut qui vient aussi, le cœur navré, vous serrer la main. [...] Mais vous avez de l'énergie, et Dieu qui a bien voulu vous conserver à votre famille et à notre affection, permettra, aussi, que le sinistre matériel soit bientôt réparé*** ¹⁸⁸⁸ ."

La faveur divine est bien souvent invoquée dans ces courriers. Comment en irait-il autrement venant du très libéral Joseph Martin-Paschoud, l'ancien pasteur protestant et président du consistoire de Lyon de 1828 à 1838, nommé après à Paris où il soutiendra contre Guizot, son intolérant coreligionnaire, de longues luttes ayant entraîné sa destitution¹⁸⁸⁹ ? L'homme d'église griffonne : ***"J'apprends, sans étonnement, mais avec joie que vous avez été tel que je vous connais. Dieu en soit béni ! Certes, quelque forte que soit une âme, quand la foudre tombe inopinément, on comprendrait qu'elle le troublât. Vous, bon ami, grand cœur, âme à part, vous avez dit à votre pouls [?*** ¹⁸⁹⁰
] : tu iras jusque là, et il vous a obéi. Cela vaut tous les ballots de soie de la terre. [...] je demande au Bon Dieu (et il le fera, j'en suis sûr) de compenser, et au-delà, la perte et l'affliction par lesquelles vous passez avec votre admirable courage ¹⁸⁹¹ ."

Car, si Arlès-Dufour a miraculeusement échappé à un grave danger, il a également ***"sauvé la vie à une pauvre femme"*** C'est ce que nous apprend un courrier émanant d'un certain Sonnerat, qui poursuit : ***"Il ne reste donc qu'une plaie d'argent, et vous savez mieux que personne comment on en guérit. Comme vous le dites du reste, si le malheur fût advenu il y a deux mois, la plaie eût été plus large. Remercions donc Dieu*** ¹⁸⁹² ."

Du "dévouement sans réserve" assuré, nous ne connaissons pas la forme de sa manifestation.

Arlès-Dufour fit-il appel à ceux qui se manifestèrent autant au plan amical que financier ? Sa femme Pauline nous renseigne. ***"Grâce à l'inépuisable générosité de son ami Leaf qui vint encore à son aide et à la sympathie qui fut générale, il put continuer ses***

¹⁸⁸⁶ Lettre de Mme Mathieu, née Aglaë Saint-Hilaire, s.d., à Arlès-Dufour, datée par le destinataire du 25 avril 1851 (Archives familiales).

¹⁸⁸⁷ Lettre de Madeleine Martin, 3 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales). S'agit-il de l'épouse du pasteur Martin-Paschoud dont nous ne connaissons pas le prénom, sachant que son nom de jeune fille est Paschoud.

¹⁸⁸⁸ Lettre de Drut, 3 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁸⁸⁹ G. Vapereau, *op. cit.*

¹⁸⁹⁰ Mot retranscrit avec réserve. Peut-être, est-il justement repris du terme employé par Arlès-Dufour lui-même, comme celui-ci l'avait fait auprès d'Enfantin.

¹⁸⁹¹ Lettre du pasteur Martin-Paschoud, s.d., à Arlès-Dufour (Archives familiales). Pour mémoire, le pasteur Martin-Paschoud était également un des convives familiers du prince Napoléon. Maxime du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. 1, p. 186, mentionne sa présence au cours d'un dîner donné par le prince Napoléon en l'honneur de sa cousine la reine de Hollande, ainsi que celle d'Ernest Renan, Berthelot, Alexandre Dumas fils, Gustave Flaubert et de "quelques personnages officiels".

¹⁸⁹² Lettre de [Charles ou Hélène ou Jules : signature du prénom illisible] Sonnerat, Paris, du 5 avril [1851] à Arlès-Dufour (Archives familiales). Si cette lettre émane de Jules Sonnerat, il s'agirait de ce saint-simonien d'Egypte par l'intermédiaire de qui, en 1834, Arlès-Dufour souhaitait acheter des cocons de ver à soie.

affaires¹⁸⁹³ ", notera-t-elle. Sobrement, spontanément, dès le 2 avril, le banquier parisien Félix Vernes se tourne vers lui : **"Mon cher Arlès, J'apprends avec beaucoup de peine la malheur qui vous a frappé. Puis-je vous être bon à quelque chose ? Disposez de moi. Si notre maison peut vous être utile, elle est également à votre service. Tout à vous**¹⁸⁹⁴ **."** **Très rapidement aussi, puisque le 5 et de Leipzig, son cousin par alliance, Albert Dufour-Feronce, vient lui proposer**¹⁸⁹⁵ **"d'ici à deux mois 700.000 F et de suite une cinquantaine de mille francs**¹⁸⁹⁶ **."** **De son côté, son ancien associé de la maison Dufour frères, Louis Hoffmann, dont il avait franchement accepté la main tendue en 1845**¹⁸⁹⁷ **après leur différend de 1837, lui propose, tout aussi rapidement de Paris, le 3 avril, de disposer d'un crédit de 10.000 £ chez F. Huth de Londres**¹⁸⁹⁷ **.** **Quant au cousin Etienne Arlès, en charge de la succursale parisienne de la maison F. Arlès-Dufour, à l'adresse du 22 rue du Sentier, tenant à disposition ses économies, il lui donne l'assurance que** **"la maison de Paris redoublera de zèle pour [l]e seconder et apporter sa part de travaux pour faire disparaître le plus tôt possible les traces de pertes que toute prévision humaine ne pouvait empêcher**¹⁸⁹⁸ **."**

A Lyon, à proximité immédiate des décombres, de nouveaux bureaux et magasins sont aménagés, tantôt signalés Port Saint-Clair 19, tantôt place Tolozan au même numéro 19¹⁸⁹⁹. La date d'installation n'est pas déterminée. Mais le délai ne peut qu'être rapide ! La première Exposition Universelle de Londres attend le rapporteur de son XIIIe jury, celui de la section "Soieries et rubans"...

La succursale de Paris fait-elle face aux engagements pris ? En 1853, le chef d'entreprise lyonnais est inquiet de ses conditions de fonctionnement. Elle lui semble mal administrée et encourt ses reproches, comme exprimé à celui qui en est comptable. **"Trop cher, trop nombreux et pourtant insuffisant"** : tel est jugé le personnel. Mais ce n'est pas tout. La définition des tâches, leur répartition nécessitent d'être rappelées. A chacun ses fonctions, ses responsabilités. Pour Arlès-Dufour, son rôle personnel doit exclusivement se borner à "intervenir dans la gestion générale, dans les crédits, dans les frais généraux : les détails reviennent aux gérants, sans cela à quoi bon des gérants **."** **A chacun de**

¹⁸⁹³ Adélaïde Chabrières, née Arlès-Dufour, Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour ..., document cité au chapitre IX La Révolution de 1830. Pour mémoire, nous n'avons trouvé aucune trace d'un quelconque emprunt d'Arlès-Dufour, auprès de parents ou d'amis, pour faire face à ses pertes. Ce qui ne signifie assurément pas qu'il n'en ait pas disposé.

¹⁸⁹⁴ Lettre de Félix Vernes, Félix Vernes et Cie, Paris, 2 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales). A noter que Charles Vernes, frère du précédent et Sous-Gouverneur de la Banque de France, adresse également, le 15 avril, des propos de réconfort au même destinataire et ses "mille amitiés", avant d'ajouter : "Cette belle maison que j'avais vue debout avant le siège, puis démolie, puis rebâtie après, je ne puis me la représenter en ruines." Et de s'inquiéter pour l'avenir auquel ce malheur sera salutaire, en s'interrogeant : "Pourra-t-on facilement lancer de l'eau au faite de ces grandes maisons ?" (Archives familiales).

¹⁸⁹⁵ Lettre de Dufour-Feronce, Leipzig, 5 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁸⁹⁶ Cf. XVII - Un nouveau départ : La maison Arlès-Dufour, en note et dans le texte.

¹⁸⁹⁷ Lettre de Louis Hoffmann, Paris, 3 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁸⁹⁸ Lettre d'Etienne Arlès, Paris, 3 avril 1851, à Arlès-Dufour (Archives familiales). L'adresse de la succursale est indiquée par cachet de la maison.

¹⁸⁹⁹ La première de ces adresses est donnée dans l'acte notarié de mariage d'Adélaïde Arlès et de MauriceEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)» du 22 juin 1853, la seconde figure sur les Annuaires du département du Rhône.

s'organiser, que ce soit, énumère-t-il, Abeyg à Zurich, Bancel ¹⁹⁰⁰ à Saint-Etienne, Etienne Arlès avec Bruckmann, à Paris. A ces derniers en particulier qui portent "la responsabilité morale de la gestion", de se concerter, d'étudier, de décider : à Etienne, les finances et le personnel du bureau, à Bruckmann les achats et le personnel du magasin. "Entre vous deux, vous devriez donc diriger la maison comme si elle était la vôtre. Et il ne devrait pas en être ainsi seulement pour l'intérieur, mais aussi pour l'extérieur, pour les correspondants, la manière de les traiter et le crédit à leur accorder. [...] Je dis que la maison de Paris a trop de frais et que, néanmoins, elle ne fait pas ce qu'elle pourrait et devrait faire avec l'Angleterre où l'extension n'a aucun danger et n'exige aucun capital, ce qui est le contraire avec l'Amérique. Le bureau est trop coûteux et insuffisant puisqu'aucun employé ne peut y correspondre en anglais. Un chef de bureau à 3.000 F avec un volontaire, ou un commis à 12 ou 1500 F doit suffire. On doit pouvoir trouver un homme sûr ayant un petit revenu et voulant y ajouter un appointement [sic] modeste comme caissier, ne faisant absolument que la caisse qui, comme dans les maisons de banque, ne nécessite la présence que de 9 à 4 heures. La caisse pouvant d'ailleurs être bien simplifiée par les bons sur la banque, avec lesquels, ici, nous payons presque toutes nos factures et la plupart des traites sur nous. Je ne t'ai pas écrit qu'il fallait prendre un placier avec Gubiou [?]; mais bien que si Gubiou n'était pas assez actif, il fallait le remplacer par un autre."

Le procès se poursuit, sévère pour le destinataire, enrichissant pour nous quant à l'aperçu du quotidien de l'activité professionnelle de l'homme d'affaires, de ses méthodes, de sa conception en matière d'organisation du travail, des conditions du marché de l'époque : **"Je dis que si nos deux Allemands du bureau de Lyon suffisent à tous les détails du bureau, à écrire les factures pour environ 3 millions de soieries, à écrire les factures de Saint-Etienne pour environ 4 millions de rubans, à transcrire toutes les écritures de Zurich [sic], Paris et Saint-Etienne, ton bureau de Paris, plus économiquement monté qu'il ne l'est, peut faire bien et exactement le même travail, dût-il travailler le soir au lieu de filer à 5 heures après n'avoir commencé le travail qu'à 9h 1/2. [...] Si avec tout cela, les correspondances sûres étaient satisfaites, je n'aurais rien à dire ; mais le plus important, le plus sûr de tous, celui pour qui et en vue de qui j'ai monté Paris, aurait déjà quitté deux ou trois fois, sans l'amitié qui me lie aux chefs et sans mon intervention personnelle. Maintenant, si des marchandises et du bureau, je passe aux soies, je vois que mon principe, que j'ai posé, répété, recommandé, de laisser de côté tous les clients douteux qui ne paient pas dans 90 jours, lors même qu'on gagne beaucoup sur eux, et de s'attacher à ceux qui paient promptement, en se contentant de deux pour cent et même d'un pour cent, est considéré comme absurde. Je t'ai dit que Mahler ¹⁹⁰¹ avait les qualités d'un bon commis, le zèle et l'activité, mais qu'il lui manquait le jugement et qu'il fallait le diriger et le surveiller dans ses crédits et aussi dans ses bénéfices avec les bons payeurs. Voilà deux faillites dans un moment de prospérité et de hausses inouïes. Parbleu je comprends que tu cries**

¹⁹⁰⁰ On s'attendait plutôt à lire le nom de Guinard, comme vu dans le texte et en note du présent chapitre. La dernière circulaire à porter comme nom de destinataire : "M. Joseph Guinard à Saint-Etienne" est celle du 19 juin 1851 - du moins à notre connaissance et dans l'état de cette collection. Postérieurement, s'il est mentionné, elles sont adressées à "M. F. Arlès-Dufour, Saint-Etienne". Il est cependant rappelé que dans ses "Instructions pour ma femme..." du 11 mai 1843, le nom de Bancel était déjà avancé en ce qui concerne cette succursale (cf. XVIII - Un prolétaire enrichi...).

¹⁹⁰¹ Allusion sans doute faite par Arlès-Dufour, et reprise par son cousin, à son collaborateur lyonnais, décédé en 1848, responsable des crédits trop largement accordés à la clientèle américaine en 1836/1837 et, par là, une des causes de la fin de la maison Dufour frères.

contre le développement des affaires, si je les développais de cette façon ; mais Dieu merci, depuis plusieurs années je n'ai des faillites qu'à Paris. Ce n'est pas avec des Américains qui paient quand ils veulent, ou avec des acheteurs de soie qui paient dans six mois, que je pousse mes affaires tant que je peux, mais avec des maisons qui paient ou règlent promptement ; mais celles-là sont difficiles à garder et à pousser ; il faut se retourner, être flexible, se contenter d'une faible commission et quelquefois la réduire. Je conclus et je dis que, toi et Bruckmann, vous gérez Paris, et qu'à vous deux, vous devez aviser aux moyens de bien gérer. Que si vous ne le pouvez pas pour m'en laisser toute la responsabilité, j'irai gérer moi-même, ce qui me donnera pour plus de peine. A toi A.D. ¹⁹⁰² ."

Dès lors, les échanges deviennent vifs et la rupture proche. **"La réflexion m'a convaincu qu'une pareille situation ne pouvait durer, sans que tôt ou tard, les sentiments d'amitié qui nous lient depuis passés cinquante ans, en fussent profondément altérés"** , avise le courrier suivant du 16 avril qui, plus loin, ajoute : **"Je vois bien par tout cela que la position de gérant, que tu as prise, dans le principe, pour me tirer d'embarras et me rendre service, te fatigue et ne te convient plus. Je le comprends, car, avec une fortune relativement bien plus considérable que la mienne puisque tu es seul, et donc sans aucune charge, le désir de gagner ne doit rien être pour toi, et ne peut compenser les miens et l'assujettissement qu'impose une gestion qui devient ou devrait devenir de jour en jour plus importante ¹⁹⁰³ ."** La séparation n'est plus qu'une question de temps : comme suggéré dans le même courrier, après l'inventaire ? Avant même, comme Arlès-Dufour, suite à un nouvel échange, semble s'y résigner le 30 avril. Malgré l'assurance réitérée que, quelle que soit la décision, celle-ci **"n'altérera en rien mes sentiments d'amitié et de reconnaissance à ton égard"**, le professionnel ne peut s'empêcher d'ajouter en P.S. : **"M. Smith m'a observé que, vu le courtage, Paris faisait presque toujours le Londres moins bien que Lyon. Ne pourrais-tu quelque fois le traiter directement comme nous ici. Je sais que c'est plus difficile à Paris ; cependant Vernes m'a souvent dit que jamais on ne lui offrait du Londres de chez moi."** De cette affaire, nous ignorons ce qu'il en advint très précisément. Toutefois, une dernière et bien ultérieure lettre, datée de Paris du 6 avril 1859¹⁹⁰⁴ - tel est bien le millésime que nous lisons -, clôt ce dossier, ouvert de la main de Pauline avec ces mots : **"Lettres tristes avec le cousin Arlès - Sa sortie de la maison 1855"**. Cette lettre de 1859 du "cousin Arlès" retourne, en les récapitulant, diverses correspondances, celles citées ci-dessus et deux ignorées des 18 et 28 mars précédent. Et en sus, une procuration accordée en date du 28 mai 1841 ! De quoi partager la peine sincère qu'eut, à coup sûr, Arlès-Dufour en ravivant cette plaie, mais surtout situer, en principe, l'année de l'ouverture de la succursale de Paris¹⁹⁰⁵ .

Les études de ce Saint-Quentinois, né en 1821, s'étaient achevées avec un diplôme de bachelier ès-sciences en poche. Mais là s'arrête, outre celle de l'âge, la différence entre ces deux incomparables travailleurs, Arlès-Dufour et Natalis Rondot¹⁹⁰⁶ . Celui-ci était tout aussi passionné d'économie politique que l'autre et, en 1839, consacrait à cette matière son premier article paru dans lesupplément du *Constitutionnel* du 6 novembre 1839 : **"La**

¹⁹⁰² Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 4 avril 1853, à son cousin Etienne Arlès, Paris (Archives familiales).

¹⁹⁰³ *Ibid.*, 16 avril 1853.

¹⁹⁰⁴ Lettre d'Etienne Arlès, Paris, 6 avril 1859, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁹⁰⁵ Cf. XVIII - Un prolétaire enrichi. Les premiers résultats financiers de la succursale parisienne, connus et reportés dans

ce chapitre XVIII, datent de l'année 1846.

¹⁹⁰⁶ Il est fait ici de larges emprunts à Léon Galle, *op. cit.*

science de l'économie politique est nouvelle encore, mais elle n'est plus jeune [...]. Aujourd'hui que l'Angleterre, revenue de ce chimérique système de la balance du commerce, modèle ses lois économiques sur les principes dont la science proclame la vérité, que la France, jalouse des succès de sa rivale, semble enfin éclairée par l'expérience, et disposée à entrer dans la voie d'une sage réforme commerciale, et que notre industrie obtient des résultats si prospères, c'est un acte de justice que de ramener nos regards en arrière pour voir d'où nous sommes partis et à qui nous devons cette impulsion si favorable à la puissance, à la richesse et à la prospérité des nations." Et les regards - prématurés à l'égard de l'évolution législative de notre pays - de ce fils de commissionnaire en tissus se tournent vers Adam Smith et Jean-Baptiste Say, avant qu'il ne s'engage dans la carrière industrielle et y occupe divers postes d'apprenti et d'ouvrier dans une manufacture de tissus de 1841 à 1843, à Reims. Là, dans les feuilles locales, Natalis Rondot traite des questions ouvrières et sociales : articles sur les salaires, les caisses de prévoyance et de secours mutuels, la cherté de la vie, le paupérisme en Angleterre. Le salaire des femmes y retient aussi son attention : **"Au temps où nous vivons, le sexe seul constitue pour les femmes et les filles du peuple une cause de misère, et l'isolement perpétue leur dénuement, leur souffrance. [...] on ne spéculé que sur la modicité de leur salaire ; elles n'ont de valeur que comme machines**¹⁹⁰⁷**."** Après trois ans passés en Chine (janvier 1844/Mai 1846) dans le cadre de la mission Lagrenée où il est détaché par la Chambre de commerce champenoise, des cours d'enseignement professionnel sont organisés sur son initiative à Saint-Quentin. Là, il facilite l'amélioration de la distribution des secours aux ouvriers sans travail, grâce à un travail statistique important certes, mais modeste par rapport à celui qu'il consacre entre 1848 et 1851, à Paris, à la réalisation de cette énorme *Statistique de l'industrie* de 1370 pages, en collaboration avec Léon Say.

Et c'est à l'Exposition nationale des produits de l'industrie de Paris de 1849 que, membre également du jury central et rapporteur de diverses commissions, il côtoie Arlès-Dufour. On vient de le voir, les sujets d'intérêt commun leur sont nombreux. Ils se retrouvent à Londres pour l'Exposition universelle de 1851, sachant qu'entre temps, en décembre 1850, Natalis Rondot a été nommé délégué-adjoint à Paris de la Chambre de commerce de Lyon, avant de succéder à Charles Rivet - l'ancien préfet de Lyon, nommé délégué à la même date - à son départ en retraite. Arlès-Dufour et Brosset sont-ils à l'origine de ces nominations simultanées ?

En 1852, pour la représenter à Paris, Rondot entre au service de la maison lyonnaise Desgrand père et fils, trop heureuse de bénéficier du concours de l'initiateur du courant d'affaires entre Lyon et Shangaï. Deux ans plus tard, il épouse, à Lyon, Sophie Bizot dont l'un des frères est le gendre de Paul Desgrand. Mais une réorganisation de la structure administrative de la maison Desgrand amène Natalis Rondot à quitter l'entreprise en 1857. Entre-temps, en qualité de Secrétaire général de la Commission impériale de l'Exposition universelle de Paris de 1855, Arlès-Dufour avait, une fois de plus, attaché du prix à la qualité de ses rapports avec Rondot, et à sa compétence illustrée par la monumentale rédaction du catalogue de la manifestation.

Aussi, c'est sans la moindre hésitation et même avec la jubilation que l'on devine, que la succursale parisienne de la maison Arlès-Dufour est immédiatement dotée d'un brillant responsable. Qui plus est, il est lié avec la prestigieuse société Jardine, Matheson et C^{ie}, installée en Chine et à la tête du commerce des soies en Extrême-Orient : voici de quoi

¹⁹⁰⁷ Courrier de Saint-Quentin, 10 juillet 1842, cité par Léon Galle, *op. cit.*

enregistrer un notable accroissement des affaires¹⁹⁰⁸ ! Au passage, il ne paraît pas inutile de souligner que Natalis Rondot, par les études dont il fut chargé par la Chambre de commerce de Lyon, est considéré comme le créateur de l'actuel Musée des Tissus de Lyon : un nouveau point commun avec celui qui en eut l'idée première et fut son employeur - pour une durée non déterminée - et son ami.

Grâce aux relations extrême-orientales de ce nouveau collaborateur, les effets de la pébrine sur la production séricicole française et méditerranéenne furent sans doute atténués. Mais à cette crise s'en ajoute une autre, d'ordre économique cette fois. Comme vingt ans plus tôt importée des Etats-Unis, celle de 1857 est l'une des plus graves du XIX^e siècle, suspendant tout échange avec ce pays condamné pour un temps à l'inactivité. Comme pour la précédente, ses conséquences se font tristement ressentir au sein de la fabrique lyonnaise. A son jeune protégé, Henri Duveyrier, le fils de son ami Charles, qu'il aurait aimé voir adopter une carrière commerciale et, sans doute, partir pour son compte en Chine plutôt que d'aller explorer l'hostile et torride désert saharien, le soyeux écrit le 21 novembre 1857 : **"Une crise comme celle que nous traversons renverse des milliers de fortunes et des millions d'espérances comme la tienne**¹⁹⁰⁹**."** La situation comptable arrêtée, du moins, au 30 septembre de cette année 1857 ne fait pas ressortir les effets de ce marasme. A cette date, depuis le 30 septembre 1850¹⁹¹⁰, hormis l'année de l'incendie, les chiffres n'ont guère cessé de progresser, qu'il s'agisse du total des avoirs ou du capital dans la maison, inclus dans ces avoirs, pour un montant, respectivement, de 2.765.703 F et 1.955.703 F. L'année 1856 s'était avérée particulièrement favorable pour atteindre, toujours respectivement, 2.724.000 F et 1.895.000 F, soit une augmentation de chacun des postes de 16%. Pour 1858, la fortune d'Arlès-Dufour se monte à 2.832.317 F (avec un avoir dans la maison de 1.534.317 F). A l'arrêté au 30 septembre 1859, celle-ci décroît légèrement pour passer à 2.788.111 F, l'avoir dans la maison également (1.373.411 F). Apparemment et sauf erreur de notre part, car est partiellement restée en suspens la présentation de "l'état de ma fortune", comme l'écrit toujours le tout prochain retraité.

Mais si nous évoquons le départ en retraite de notre personnage, il ne convient pas de conclure sitôt que le domaine de ses activités, pourtant déjà nombreuses, s'est trouvé précédemment et définitivement cerné, surtout au regard d'un âge déjà avancé pour l'époque. Déjà, huit ans plus tôt, le 20 avril 1851, Enfantin le lui fait plaisamment sentir : **" [...]. Je comprends que vous soyez saisi d'un sentiment de tristesse, quand vous songez que j'ai cinquante-cinq ans et vous bientôt autant ; il faut pourtant en prendre votre parti et vous consoler en songeant que ce malheur n'arrive pas à tout le monde ; beaucoup partent avant. Cette réflexion est plus sage que tous les efforts que vous feriez pour déterminer chez moi, et même chez vous, des actes, une conduite, un langage de jeune homme**¹⁹¹¹**."**

L'ère des expositions universelles s'amorce seulement, la Société d'études du Canal de Suez piaffe d'impatience, le réseau ferré français, du tiers inférieur à celui de la Grande-Bretagne, ne couvre que 3.000 kilomètres morcelés en diverses compagnies qu'Enfantin et Arlès-Dufour s'emploient activement à étendre et à unifier. Cette préoccupation ferroviaire

¹⁹⁰⁸ Dans le "Grand Livre" n° 25 de 1883/1884 de la Sté "les Successeurs d'Arlès-Dufour et Cie" (Archives familiales), on relève toujours la trace de transactions avec la firme Matheson and C^o de Londres.

¹⁹⁰⁹ Lettre citée au chapitre XVI - Des balles et des boulets...

¹⁹¹⁰ Pour la situation financière au 30 septembre 1850, voir note supra dans le même chapitre.

¹⁹¹¹ Lettre d'Enfantin, Paris, 20 avril 1851, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 35, p. 202).

n'est pas une spécificité nationale. Elle agite également nos voisins suisses et autrichiens depuis quelques années. En 1846, est fondée la Société genevoise-lyonnaise pour l'établissement des chemins de fer de Lyon à Genève¹⁹¹², sous l'impulsion du financier genevois Jean-François Bartholony, au rôle prépondérant dans la création des premières lignes françaises. Cette société comprend, du côté lyonnais, Galline, Morin-Pons et Cie, Laurent Dugas et l'immanquable Arlès-Dufour... Hélas, la même année, la révolution éclate à Genève, le projet est reporté à une date ultérieure, et la société dissoute. Six ans après, en 1852, Escher, directeur des chemins de fer de la Suisse¹⁹¹³, relance l'idée de la réunion des réseaux français et suisses auprès de son visiteur de 1845¹⁹¹⁴ et d'Enfantin. Les groupes financiers et ferroviaires, Rothschild et Pereire s'affrontent et le premier semble l'emporter¹⁹¹⁵. Le soutien, au moins capitaliste, de notre Lyonnais ne tarde pas avec la souscription de 175 actions "Chemins de fer Nord-Suisse", pour la somme de 17.500 F au 30 septembre 1853, portée à 30.000 F à l'arrêté suivant, à 55.000 F malgré la vente de 50 actions au cours de 1855, puis à 125.000 et 116.000 F, chacune des années suivantes après que le nombre d'actions ait été porté à 255, avant de s'éteindre avec le bilan au 30 septembre 1858.

Lorsqu'Enfantin nommé à Lyon pour s'occuper du chemin de fer s'y installe en octobre 1852¹⁹¹⁶, la ville, entre Rhône et Saône, n'a guère évolué depuis qu'Arlès-Dufour la découvrait en 1825.

"Fondez toutes les villes manufacturières en une seule, vous aurez à peine une idée de Lyon [...] ; j'y vis ou crus voir toutes les misères de nos propres cités industrielles concentrées dans une ville étrangère. - L'effet en fut si désagréable sur mes yeux, mes oreilles et mon odorat que je ferais un détour de plusieurs lieues, plutôt que de rencontrer encore Lyon sur ma route." Tel est, rapporté dans son journal de voyage en 1845, l'éloquent souvenir des déambulations de Dickens dans ces "petites rues" "brûlantes comme des ventouses, étouffantes, puantes, hideuses", entre des "maisons hautes et vastes, sales à l'excès, pourries comme de vieux fromages"¹⁹¹⁷ .".

Vingt ans auparavant, Enfantin avait inspiré à Charles Duveyrier le plan de Paris des saint-simoniens. A son arrivée à Lyon, il ne pouvait pas ne pas contribuer, pendant les années suivantes, - ***"avec Arlès et d'autres amis"***¹⁹¹⁸ " précisent les OSSE - à faire réaliser des projets d'amélioration devant donner à la ville qui l'héberge provisoirement un aspect tout nouveau. Selon la même source, la Rue Impériale figure parmi les desiderata formulés alors dans la correspondance entre le maître et son disciple. Assainir la ville par de grands travaux, distribuer de l'eau, tel était déjà, en avril 1832, le programme brandi par le saint-simonien Michel Chevalier, sous le titre ***"Fin du choléra par un coup d'Etat"***

¹⁹¹² J.-F. Rouiller, *op. cit.*, pp. 20-44.

¹⁹¹³ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 84.

¹⁹¹⁴ Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁹¹⁵ Jean Autin, Les frères Pereire, ..., *op. cit.*, p. 263.

¹⁹¹⁶ Cf. XX - "Une belle part dans l'histoire".

¹⁹¹⁷ Charles Dickens, Revue Britannique, n° 2, février 1846, cité par Jeanne-Marie Dureau, "Editorial" in De la rue Impériale à la rue de la République, Lyon, Archives municipales, 1991, 150 p.

¹⁹¹⁸ OSSE, Vol. 12, p. 199.

¹⁹¹⁹ " , lors de l'épidémie qui décimait la population parisienne. De son côté, avant ses **"Observations pressantes"** du numéro suivant, l'hebdomadaire des Canuts, *L'Echo de la fabrique* du 22 juillet de la même année, titrait **"De l'urgence de donner de l'eau à la ville de Lyon"** , après avoir traité de l'évolution de la maladie dans ses numéros des 1er et 22 avril. L'eau peu abondante, la perte souvent d'une demi-heure et la fatigue de descendre cinq ou six étages pour s'en procurer, avaient aussi été évoquées.

A cette même époque, Arlès-Dufour rédige un long texte, sous le titre "Choléra", qui débute par ces mots : **"Les saint-simoniens disent que les hommes font le choléra. Il est bien certain que si les peuples étaient aussi éclairés, aussi sages, aussi heureux que les saint-simoniens annoncent qu'ils doivent le devenir, les épidémies, ainsi que bien des maladies qui les désolent, disparaîtraient du milieu d'eux. Et cependant, pour croire à cet avenir, que tant de gens traitent de rêve, il suffit d'interroger le passé, d'examiner le présent et de croire au progrès ou à Dieu." Pour Lyon, il se veut rassurant. Par rapport à celle de Paris, poursuit-il, "les deux populations diffèrent en tout point. Grâce à notre organisation industrielle, qui fait que l'ouvrier travaille en famille, les habitudes de sa vie sont plus régulières et le mettent donc plus à même de se préserver de l'épidémie ou d'en combattre les attaques avec plus de chance de succès."**

Un peu plus loin, on lit : **"Cependant, et parce qu'avec les saint-simoniens je crois que les hommes font le choléra et peuvent donc s'en préserver, je viens donner aux ouvriers quelques conseils d'hygiène et leur indiquer les moyens qu'ils ont à leur portée. Je sais bien que les instructions officielles n'ont pas manqué ; mais, malheureusement, le peuple ne croit plus à rien de ce qui est officiel. Depuis cinquante ans, on lui a tant dit et répété, qu'il doit se défier des hommes du pouvoir et ne voir en eux que des ennemis, que maintenant même que la plupart de ces hommes sortent de ses rangs, sa méfiance et sa haine sont loin d'être dissipées".** Effectivement, cette pointe une fois lancée contre le pouvoir et ses séides, abondent, avec minutie, les recommandations de propreté corporelle et d'environnement (avec une "police de propreté" constituée de l'association d'habitants d'une rue ou d'un quartier), de nourriture, de tempérance, et d'organisation du temps de repos. **"J'ai l'espérance, ajoute-t-il, que les ouvriers recevront et suivront les conseils et avis [donnés] car ils viennent d'un homme qui sent et comprend les douleurs des classes pauvres et dont la pensée constante et consciencieuse est l'amélioration de leur sort physique, intellectuel et moral** ¹⁹²⁰ ." Selon, bien entendu, la formule saint-simonienne...

En 1844, une enquête avait été ouverte par le préfet au sujet de la dérivation des eaux de source destinées à l'usage citadin¹⁹²¹. Il semblerait que les améliorations attendues aient été insuffisantes. Aussi, c'est peu dire que la constitution, début 1853, de la Compagnie Générale des Eaux¹⁹²² - toujours actuelle de nos jours avec le succès que l'on sait sous la nouvelle appellation de Vivendi - emporte immédiatement les suffrages du rédacteur du

¹⁹¹⁹ Michel Chevalier, "Fin du choléra par un coup d'état", *Le Globe*, avril 1832, cité in OSSE, Vol. 6, pp. 147-151. Pour mémoire, voir également Religion saint-simonienne - Politique industrielle et système de la Méditerranée, "Eaux de Paris", pp. 45-46, Paris, Rue Monsigny N° 6, 1832, 150 p.

¹⁹²⁰ Arlès-Dufour, "Le choléra", 1832 (Archives familiales). Le sort de ce long brouillon, daté de 1832, sans doute destiné à être publié, nous est inconnu. Pour mémoire, des conseils d'hygiène sont fournis aux lecteurs de *L'Echo de la Fabrique* du 29 juillet 1832, mais Arlès-Dufour ne paraît pas être à leur origine.

¹⁹²¹ CCL, Registre des délibérations, 25 janvier 1844.

¹⁹²² Statuts établis le 12 décembre 1853, H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 177.

texte de 1832 sur le choléra. Avec un espoir, celui de ne plus avoir à donner ce **"moyen simple et économique"**, selon lui, de neutraliser les mauvais effets de l'eau sortie des pompes, à **savoir "mettre dans le pot à eau un morceau de pain légèrement grillé"**¹⁹²³ " ... En outre, Enfantin participe largement à cette création et fait partie de son conseil d'administration. Et cet intime se trouve chargé à Lyon, au siège situé 2 place de la Boucherie des Terreaux¹⁹²⁴, de toutes les dispositions nécessaires à prendre pour la distribution des eaux de Lyon, malgré les efforts de la municipalité précédente du docteur Terme¹⁹²⁵. La convention relative intervient entre Enfantin et le nouveau et dynamique préfet, Claude-Marius Vaïsse, le 8 août¹⁹²⁶.

Quelle part d'activité Arlès-Dufour prit-il dans cette affaire ? La chose n'est pas déterminée. Pourtant, en 1860 notamment, Enfantin ne manqua pas de l'entretenir régulièrement de l'évolution, à Paris, de **"notre affaire des eaux"**¹⁹²⁷, de la régularisation de **"notre traité des eaux"**¹⁹²⁸ et de l'approbation de ce traité par le Conseil d'Etat¹⁹²⁹. Quoi qu'il en soit, Arlès-Dufour ne tarde guère à encourager financièrement l'entreprise et à y placer 37.000 F, portés au crédit de ses comptes personnels au 30 septembre 1853 sous la dénomination de "Eaux de France". Le but de la Compagnie est, en effet, **"l'obtention et l'exploitation en France de toutes les concessions relatives au service des eaux"**¹⁹³⁰. " Les 300 actions relatives sont évaluées l'année suivante à 30.000 F, avant d'écrire à Mrs Mirès et Cie, Paris, le 20 décembre 1854, pour son compte et aussi celui du "Père", : **"Ainsi qu'a dû vous dire notre sieur Arlès"**¹⁹³¹, **j'ai grand emploi de mes fonds pour des exécutions en cours à Paris et à Lyon, et ne voulant pas en retirer de mon commerce, je réalise mes valeurs industrielles. C'est pourquoi, je vous prie de vendre au mieux mes 40 actions Mirès & Cie"**¹⁹³² **ainsi que les 20 actions de M. Enfantin pour lesquelles j'ai fait le placement. Espérant placer ici, avec moins de perte qu'à Paris, les actions des Eaux, je vous prie de remettre à ma maison de Paris les 500 actions pour mon compte, ainsi que 224 actions pour M. Enfantin, après les avoir fait transférer en blanc**¹⁹³³ . "

¹⁹²³ Arlès-Dufour, "Le choléra", cité supra, 1832.

¹⁹²⁴ Selon lettre d'Enfantin, en déplacement à Paris, 5 novembre 1854, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁹²⁵ Pour mémoire, Le Courrier de Lyon, 21 novembre 1832, avait signalé la mise en adjudication "de la fourniture d'une certaine quantité d'eau qui doit être portée sur différents points élevés de la ville, pour de là être distribuée dans les quartiers qui en sont le plus dépourvus."

¹⁹²⁶ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 178.

¹⁹²⁷ Lettre d'Enfantin, 27 janvier 1860, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 53). L'adjectif possessif est souligné par nous.

¹⁹²⁸ Id., 16 février 1860 (*Ibid.*, p. 57). Même remarque que ci-dessus.

¹⁹²⁹ Id., 28 septembre 1860, en P.S. (OSSE, Vol. 35, p. 234).

¹⁹³⁰ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et ..., *op. cit.*, p. 177.

¹⁹³¹ Sans doute s'agit-il de son cousin Etienne à Paris.

¹⁹³² 40 actions Mirès d'une valeur de 20.000 f, comprises dans le seul arrêté au 30 septembre 1854 du Livre particulier (Archives familiales).

¹⁹³³ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 20 décembre 1854, à Mrs Mirès et Cie, Paris (ARS FE 7688). Il y a lieu de noter que, malgré cet ordre de vente, 40 actions Mirès subsistent à l'arrêté comptable au 30 septembre 1855, avant d'en disparaître définitivement.

Si cette participation pécuniaire à la Compagnie Générale des Eaux cesse définitivement dans le courant de 1857¹⁹³⁴, par contre la fidélité d'Arlès-Dufour demeurera sans faille à l'égard des "Omnibus", comme il dénomme dans son livre de comptes cette nouvelle initiative lyonnaise, due encore à Infantin. Avant le 30 septembre 1856, il verse 8.000 F, et s'il ne précise pas le nombre d'actions correspondantes, celui-ci est indiqué l'année suivante pour 142 et une valeur de 9.000 F et à 244 en 1858 (valeur 10.000 F), un nombre de titres que l'on retrouve, à deux près (242), sous le nom de Compagnie lyonnaise des Omnibus, dans sa succession¹⁹³⁵. Cette même succession affiche également une sereine constance du possesseur de 25 actions des "Verreries", les Verreries de la Loire et du Rhône, dans lesquelles sont investis 12.000 F en 1853, à l'occasion du regroupement de divers feux¹⁹³⁶. Sans doute, en raison des résultats médiocres de l'entreprise, devenait-il difficile de s'en défaire, puisque leur valeur chute dès l'année suivante à 10.000 F, avant de dégringoler à 3.000 F dans les années 1858 à 1860¹⁹³⁷.

Et, comme Haussmann va éventrer Paris, Vaïsse va tout autant bouleverser Lyon, en procédant notamment au percement de la rue Impériale. A l'instar de la grande masse des bourgeois lyonnais, le négociant Arlès-Dufour participe aussitôt aux opérations immobilières qui en découlent. Pour l'embellissement de la ville, ce sont 25.000 F, représentant 50 des 7.500 parts¹⁹³⁸, qu'il apporte spontanément, parmi 242 actionnaires, à la Société de la Rue Impériale, créée le 3 août 1854¹⁹³⁹. Ces actions cessent de figurer dès l'arrêté annuel suivant, bien que souscrites, vraisemblablement, avec l'espoir caressé d'une spéculation avantageuse.

Spéculation, disons-nous ! Certes, cet esprit existe, il serait difficile de le nier, avec les moyens financiers dont Arlès-Dufour dispose, et dans ce contexte de prospérité matérielle ouvert par le Second Empire. Toutefois, durant cette période et même avant, certains placements ne s'avèrent pas toujours d'un choix judicieux, à en juger par leurs résultats ; nous l'avons vu et allons le revoir.

Il est vrai que d'aucuns ont un but charitable, même s'il est de bon ton dans la société lyonnaise de parcourir les ravissants jardins récemment aménagés ou au moins de faire partie des actionnaires privilégiés de leur création. Nous voulons parler du "Jardin d'Hiver". Son but est de **"créer un centre commun aux arts, à l'industrie et à l'agrément, de développer le plus possible les progrès de l'horticulture, d'offrir un lieu de réunion aux étrangers et aux familles lyonnaises, et aussi de venir en aide à la bienfaisance"**¹⁹⁴⁰. L'inauguration de cet établissement, construit en une douzaine de mois par l'architecte du

¹⁹³⁴ L'arrêté au 30 septembre 1855 comporte 100 actions "Eaux de France" d'un montant de 10.000 F et l'arrêté de l'exercice suivant 200 actions d'une valeur de 23.000 F. Elles disparaissent ensuite.

¹⁹³⁵ Valeur au 5 mai 1872 de 242 actions "Compagnie lyonnaise des Omnibus" : 14.481,20 F. (Actif de la succession des époux Arlès-Dufour, selon acte Me Lombard, notaire à Lyon des 4 et 18 juin et 20 juillet 1881).

¹⁹³⁶ Le montant de l'achat de ces 25 actions, primitivement porté pour une valeur de 12.000 F, figure ultérieurement pour 12.500 F. Dans la succession, au 11 mai 1872, la valeur de 13 actions restantes est de 5.834,55 F (Acte Me Lombard susvisé).

¹⁹³⁷ Ces 25 actions des Verreries remontent toutefois en 1862, estimées 6.000F.

¹⁹³⁸ Livre particulier, cité, arrêté au 30 septembre 1854.

¹⁹³⁹ Pierre Cayez, Métiers Jacquard et..., *op. cit.*, p. 303.

¹⁹⁴⁰ Annuaire de Lyon et du département du Rhône, Lyon, Mougins et Rusand, 1849. Pour mémoire, cf. Germaine Vieux, "Théâtres, bals et cirques sur la rive gauche - Le Jardin d'Hiver", Rive Gauche, Revue de la Société d'Etude d'Histoire de Lyon Rive Gauche du Rhône, Mars 1971, n° 36.

Jardin d'hiver de Paris et situé quai d'Albret, aux Brotteaux, a lieu le 18 décembre 1847. La même année, Arlès-Dufour s'est empressé d'apporter 10.000 F à l'initiative en souscrivant à 40 actions¹⁹⁴¹. Si ce nombre subsiste, le capital est réduit de manière désastreuse, dès l'année suivante, à 100 F, avant de faire l'objet d'une cession avant le 30 septembre 1851...

Bien que des comptes détaillés ne soient pas consignés avant le 30 septembre 1847 sur l'inappréciable *Livre particulier*, il semblerait qu'au cours de cette année une somme de 1.000 F ait été consacrée à l'achat de "Mines de Douvres". Après avoir figuré identiquement pendant dix ans, elle se trouve ramenée à ... 100 F de 1858 à 1860, pour être estimée à nouveau 1.000 F en 1862¹⁹⁴². Avec elle, un aveu, à propos de ces mines de lignite : leur coût s'est élevé à 35.000 F !

L'avènement de l'ère industrielle aidant, devant l'accélération du "fait industriel"¹⁹⁴³, selon l'expression de l'époque d'Enfantin, les usages du charbon se multiplient. Les besoins des chemins de fer, de la sidérurgie, des verreries, vont aller grandissant, la chose est fortement prévisible. Voici bien des investissements qui ne manqueront pas d'être appréciables. Une frénésie de placements dans le domaine de la houille et, apparemment, du fer s'empare d'Arlès-Dufour. De beaucoup, ils sont moins modestes que ceux, antérieurs, portant sur les mines de Douves. En 1853/1854, "50 Aubin"¹⁹⁴⁴ pour 50.000 F sont souscrites. L'année suivante, ce sont "100 Montluçon"¹⁹⁴⁵ pour 30.000 F. La même année, apparaissent également des "Houillères allemandes", pour 8.000 F et 24.000 l'année suivante. Il s'agit d'un terrain houiller acquis en participation avec "**Dufour [-Feronce], Sellier**"¹⁹⁴⁶ **et Kayser**", selon une précision apportée au moment où, en 1859, l'estimation est de 60.000 F, avant d'être portée à 80.000 l'année suivante.

En 1860, devant ces résultats fort satisfaisants, il est aussitôt procédé à l'achat d'"un quart de terrain houiller", sous l'appellation "Houillères saxonnes" pour 30.000 F. Si l'on peut supposer que l'association est identique à la précédente, il semble que l'on soit ici en présence de la future "Union des charbonnages de Gersdorf - Saxe", mentionnée avec 222 actions ("n'ayant pas produit d'intérêts" et non chiffrées¹⁹⁴⁷) à l'actif de la succession des époux Arlès-Dufour. La banque ou la maison de change Heirsche et Ritter de Leipzig, interrogée en 1890, répond à Maurice Chabrières : "**Notre opinion de la valeur "Gersdorfer steinkohlenbauverein" est partout favorable. [...] L'entreprise est au commencement de son développement, a d'excellentes et riches couches de charbon et promet des progrès de sa prospérité.**" Un dividende égal à celui de l'année passée est promis, alors qu'une vente au cours actuel est déconseillée¹⁹⁴⁸ ...

¹⁹⁴¹ Livre particulier, cité, Arrêté au 30 septembre 1847.

¹⁹⁴² Au-delà de cette date, le Livre particulier, n'est plus tenu, et aucun détail pour 1861.

¹⁹⁴³ Lettre d'Enfantin, Curson, 14 décembre 1839, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 217).

¹⁹⁴⁴ Aubin : commune de l'Aveyron, où la houille est exploitée dès le Moyen-Age, à moins qu'il ne s'agisse de fer (Quillet, *op. cit.*). L'arrêté suivant du Livre particulier au 30 septembre 1855 ne fait plus état de cet investissement.

¹⁹⁴⁵ Montluçon : "...fondries, forges, ...". (Quillet, *op. cit.*).

¹⁹⁴⁶ Pour mémoire, cf. XX - "Une belle part dans l'histoire".

¹⁹⁴⁷ Acte Me Lombard susvisé.

¹⁹⁴⁸ Lettre de Heirsche et Ritter, Leipzig, 25 juillet 1890, à MauriceEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)», gendre d'Arlès-Dufour

(Archives familiales).

Si, trente ans plus tard, cette mise est improductive, nous ignorons¹⁹⁴⁹ le sort des "80 Elbhutten", "de Hambourg", acquises à raison de 200 marks chacune, pour 40.000 F en 1857, devenues 100 et ne valant plus que 25.000 F au 30 septembre 1862. Par contre, un bénéfice semble avoir été pris à temps, en 1860, sur la mise de fonds, deux ans plus tôt, d'un montant de 24.000 F relatif à des "Lugau", signalées au nombre de 30 l'année suivante, pour un montant de 30.000 F, avec une indication complémentaire : "Lugau niederwurnitz"-difficile à déchiffrer et donnée sous réserves.

Ces investissements allemands ont sans nul doute pour origine les constants contacts, amicaux et d'affaires, qu'entretiennent Arlès-Dufour et son parent leipzigois Dufour-Feronce. Le domaine bancaire le confirmera plus loin. Et par un curieux - et équitable - retour des choses, le premier commandite également la société Dufour frères et Cie de Leipzig pour un montant oscillant, entre 1855/1856 et 1860, de 50.000 à 100.000 F¹⁹⁵⁰.

L'Allemagne n'est pas l'unique pays étranger de prédilection de l'actionnaire. Après les "Mines de Douvres" de 1847, il pose un nouveau jalon en Grande-Bretagne en 1852/1853. La "Condition" de Londres retient son choix en y plaçant l'équivalent de 20.000 F. A la faveur d'un voyage Outre-Manche ? Sur les conseils de Leaf, sa vieille connaissance de la City, ou de quelques-uns de ses nombreux amis britanniques bien en place ? A moins, qu'Arlès-Dufour ne voie très loin...

L'Espagne vient à son tour. Fidèle ami et allié des Talabot dans leurs entreprises, Arlès-Dufour l'est tout autant de leurs rivaux et ennemis jurés, les Pereire. C'est donc tout naturellement que, leur emboitant le pas au-delà des Pyrénées, il souscrit, en 1856/1857, 10 actions des "Mines de Huelva", en Andalousie, pour une valeur de 2.000 F¹⁹⁵¹. Pour lui, il s'agit là d'un montant quasi de principe, à côté des 33.000 versés par Denière, cet autre homme d'affaires dans le sillage des Pereire, secrétaire de la Chambre de commerce de Paris avant d'en devenir le président, futur régent de la Banque de France et futur fondateur et président de la Société Générale¹⁹⁵².

Mais cet engouement pour les mines, d'ailleurs général, ne lui fait pas perdre de vue le développement des voies ferrées et leurs prolongements dans les Etats voisins, comme nous l'avons vu pour la Suisse. Des Chemins de fer autrichiens - la "**Société Autrichienne Impériale, Royale, Privilégiée des chemins de fer de l'Etat**"¹⁹⁵³ - nouvelle initiative des frères Pereire, il ne semble guère se soucier, bien qu'Enfantin les qualifie de "grandissime combinaison" et se déclare convaincu que ce "sera une belle affaire"¹⁹⁵⁴. Dans la péninsule

¹⁹⁴⁹ Il est à nouveau rappelé que le Livre particulier duquel sont extraits tous éléments de cet ordre, comme l'on sait, n'est plus tenu au-delà du 30 septembre 1862.

¹⁹⁵⁰ Arrêtés au 30/9/1856 : 70.000 F ; au 30/9/1857 : 60.000 ; au 30/9/58 : 50.000 ; au 30/9/1859 et 1860 : 100.000 F. Plus de trace ensuite.

¹⁹⁵¹ Au 30/9/1857. Ces actions, au nombre inchangé, seront évaluées 2.000 F au 30/9/1858 et 1.000 F à chacun des exercices arrêtés au-delà et jusqu'au 30/9/1862, le dernier connu de nous comme indiqué supra.

¹⁹⁵² Alain Plessis, Régents et gouverneurs..., *op. cit.*, p. 190. Les mines de Huelva se trouvent bien comprises par cet auteur dans "le "Groupe du Crédit Mobilier" vers 1865 (Tableau p. 198). Par contre, elles ne figurent pas dans la liste des filiales du Crédit Mobilier, reproduite "d'après E. Nouette-Delorme, 1867", par Jean Autin, Les frères Pereire, ..., *op. cit.*, sans doute considérées comme filiales du Crédit Mobilier espagnol.

¹⁹⁵³ Jean Autin, Les frères Pereire, ..., *op. cit.*, annexe 12, p. 369.

¹⁹⁵⁴ Lettre d'Enfantin, Paris, du 5 novembre 1854, - sur papier à en-tête "Cie générale des eaux - Ville de Lyon - 2 place de la Boucherie des Terreaux, Lyon" - à Arlès-Dufour (Archives familiales).

ibérique¹⁹⁵⁵, Paulin Talabot, avec l'appui des Rothschild, avait déjà présenté aux Cortès qui les avaient rejetés des projets de concession pour des liaisons dans le pays, nécessaires mais mineures. En continuant de rivaliser avec eux, les Pereire les devançant en obtenant en 1856 que leur filiale, la Société générale du Crédit Mobilier espagnol, soit déclarée adjudicataire de diverses lignes ; ils ne perdent évidemment pas de vue les possibilités d'embranchement avec les lignes du midi de la France qu'ils construisent. En raison de la crise de 1857, l'assemblée générale constitutive de la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne se tient avec retard, seulement le 19 janvier 1859. Parmi les principaux actionnaires, chacun avec 14.000 actions, on trouve, bien sûr, Emile et Isaac Pereire - ces entrepreneurs israélites qui, lors de l'inauguration, recevront de la reine la grande croix d'Isabelle ... la catholique¹⁹⁵⁶ - aussi le duc de Galliera déjà rencontré dans le "Paris-Lyon"¹⁹⁵⁷. La participation d'Arlès-Dufour, toutes proportions gardées, est beaucoup plus limitée ; elle s'élève cependant à 30.000 F représentant 200 actions¹⁹⁵⁸.

Clairvoyantes ou non, ces contributions à l'économie européenne ne suffisent pas à captiver totalement l'attention de notre saint-simonien. Comme s'il n'en était pas déjà suffisamment comblé, comme s'il en était apparemment insatiable, de nouvelles responsabilités lui échoient, naturellement attirées par son entourage et sa puissance de travail.

Cette fois, elles sont d'ordre politique, dans le sens de l'intérêt général et plus précisément dans celui du département¹⁹⁵⁹. Est-ce pour céder, comme l'on dit, à la pression de ses amis ? Le chemin de l'Hôtel de Ville lui est à nouveau ouvert après qu'il l'ait abandonné, en 1831, avec son siège d'adjoint au Conseil municipal de Lyon. Mais ce n'est pas de son retour dans cette assemblée dont il s'agit, pour le moment du moins.

En fait, la mairie plus spacieuse tient lieu, en même temps, de préfecture et de siège du Conseil général depuis que, par un décret du Prince-Président du 24 mars 1852, le préfet cumule cette fonction avec celle de maire¹⁹⁶⁰. Et avec la nomination du sénateur Vaisse à la tête du département, la démolition de la préfecture, située jusqu'alors dans le couvent des Jacobins, sur la place du même nom, va être envisagée¹⁹⁶¹, dans le cadre des grands travaux d'urbanisme de "l'Haussmann lyonnais". Quelques semaines plus tard, une nouvelle décision survient. Le 7 juillet, une loi décide du renouvellement intégral des Conseils généraux dont la composition avait été maintenue après le coup d'Etat. Les

¹⁹⁵⁵ Le bref historique qui suit, relatif à la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, a pour origine l'ouvrage de Jean Autin, Les frères Pereire, ... , *op. cit.*, pp. 258-260.

¹⁹⁵⁶ Auguste Perdonnet, Les chemins de fer, (Conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes sous le patronage de S.M. l'impératrice), p. 35, Paris, Hachette, 1866, 72 p.

¹⁹⁵⁷ Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁹⁵⁸ Selon l'arrêté au 30 septembre 1859 du Livre particulier, cité. L'arrêté suivant est identique. Nous ignorons le sort de ces actions, faute de récapitulation détaillée en 1861 et de quelconques éléments par la suite, à l'exception de l'état de la succession où elles ne figurent pas.

¹⁹⁵⁹ Il est interdit aux Conseils généraux, selon les lois de 1833 et 1838, d'émettre des vœux sur des matières étrangères à leurs attributions (Laurent Bonneval, Histoire Politique et..., *op. cit.*, p. 240.

¹⁹⁶⁰ Béatrice Abbo, "Des Hôtels de Préfecture à l'Hôtel du Département", Le Rhône - Naissance d'un Département", *op. cit.*, pp. 299 et 304.

¹⁹⁶¹ Ces travaux de démolition débiteront en janvier 1860, du moins en ce qui concerne la façade nord du bâtiment (Le Progrès, 11 janvier 1860).

électeurs sont convoqués pour les 31 juillet et 1^{er} août¹⁹⁶². Le sont-ils toujours, selon l'article 11 de l'arrêté du préfet du Rhône, Ambert, du 19 août 1848, **"soit par carte individuelle, soit seulement par la voie de l'affiche"** et... **"le son du tambour"**¹⁹⁶³ ? Pour la première fois, alors qu'il a refusé de se présenter à la députation sous Louis-Philippe¹⁹⁶⁴ - comme il le refusera sous Napoléon III -, Arlès-Dufour sollicite les suffrages des électeurs du 7^e canton de Lyon, l'un des plus importants. Il est élu avec succès ainsi que, notamment, l'avocat d'origine lyonnaise Jules Favre dans le 4^e canton. Le célèbre homme politique n'accepte pas son mandat, ce républicain se refusant à prêter le serment de fidélité... Arlès-Dufour, lui, **"jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur"** à la première réunion du nouveau Conseil général, le 23 août 1852.

Ayant échappé au tirage au sort triennal précédent et sortant par ancienneté en 1858, il est reconduit, dans ses fonctions et le même canton, lors des élections des 12 et 13 juin¹⁹⁶⁵. De même, le retrouve-t-on sur la liste des membres du Conseil général établie à la suite du vote des 15 et 16 juin 1861.

Avec quelle assiduité participe-t-il aux travaux de cette assemblée, aux moyens et initiatives fort limités et dont les rapports et discussions restent anonymes¹⁹⁶⁶ ? A dire vrai, nous n'avons pu étendre nos travaux jusque là. Le pur hasard, symptomatique ou non, nous a seulement conduits à relever trois de ses... absences. La première, lors de la session de 1857, à la séance du 25 août, consacrée à l'examen fort rébarbatif du budget de 1858, où il figure comme excusé¹⁹⁶⁷. Nous aurons l'occasion de revenir sur la seconde à propos de la guerre contre l'Autriche. Quant à la troisième, le 26 août 1861, sa défection est relevée dans l'édition du 8 octobre du quotidien *Le Progrès*, vraiment peu empressé de rendre compte des travaux de l'instance départementale. Au moment de cette dernière session, après un voyage à Londres courant juillet - où une soirée a été réservée à une représentation de Hamlet, en compagnie de Richard Cobden et de John Bright, **"qui m'a ou nous a tous saisi l'esprit et le cœur pendant trois heures et demie"**¹⁹⁶⁸ -, peut-être encore est-il à Plombières pour y prendre les eaux¹⁹⁶⁹... A moins que depuis, retour de cure, il ne boude, peste, grogne pareillement contre le "sénateur chargé de l'administration du Rhône" et sa censure. Le haut-fonctionnaire ayant interdit la représentation de *Tartufe*, peut-être rumine-t-il encore sa colère contre lui et cette atteinte à la liberté, malgré la certitude d'Enfantin que Vaïsse n'ait **"pu oser prendre cela sous son bonnet."** Son ami, en voulant le rassurer sur ce point, s'est bien gaussé des repréailles qu'il envisageait, à savoir l'organisation d'une représentation privée : **"Quoique je n'aie pas, comme vous, la bosse de la combativité, l'idée Tartufe me semble assez drôle, mais elle sent trop le collègue. Si vous aviez une salle à tenir un millier d'invités, à la bonne heure !**

¹⁹⁶² Laurent Bonnevey, Histoire Politique et..., *op. cit.*

¹⁹⁶³ ADR, Dossier 3 M 1381/1382 "1848 - Renouvellement triennal - Conseil général et Conseil d'arrondissement".

¹⁹⁶⁴ Cf. XXI - Le "Printemps" et ses orages.

¹⁹⁶⁵ ADR, Dossier 3 M 1384 "Renouvellement triennal - Conseils généraux et d'arrondissements - 12 et 13 juin 1858".

¹⁹⁶⁶ Marc du Pouget, "Le Conseil général du Rhône : un siècle d'hommes et d'institutions 1790-1890", Le Rhône - Naissance d'un Département, *op. cit.*, p. 90.

¹⁹⁶⁷ Gazette de Lyon, Mardi 1er septembre 1857, 13e année, n° 206, p. 2.

¹⁹⁶⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 17 juillet 1861, à sa famille, (Archives familiales).

¹⁹⁶⁹ Lettres d'Enfantin, Vichy, 30 juillet et 2 août 1861, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 125-126).

Mais une cinquantaine d'amis protestants, saint-simoniens, hérétiques, voltairiens, ça n'en vaut pas la peine. De plus, vous embêteriez sans fruit plusieurs de vos collègues invités du Conseil général, de l'Académie, de la banque et de la Chambre de commerce¹⁹⁷⁰ ." L'énumération est incomplète. Un titre fait défaut : celui de conseiller municipal !

L'état impérial et autoritaire se referme progressivement sur la ville des Canuts, si souvent indépendante et rebelle. Deux ans auparavant, en juin 1849, elle en avait fait, une nouvelle fois, la démonstration avec ses barricades de la Croix-Rousse. Sous la signature du Président de la République, par une loi du 19 juin 1851 relative à l'agglomération lyonnaise, les fonctions de préfet de police sont dévolues au préfet du Rhône sur le territoire de la commune de Lyon et des communes environnantes, tant du département que pour certaines du ressort des départements de l'Isère et de l'Ain¹⁹⁷¹. Indépendamment des dispositions relatives au cumul des fonctions de préfet et de maire et déjà citées, le décret du 24 mars 1852 relatif à la ville de Lyon réunit les communes de La Guillotière, La Croix-Rousse et Vaise à celle de Lyon. En outre, il instaure une Commission municipale de trente membres, nommés par le Président de la République. Remplissant les fonctions du Conseil municipal, cette Commission est présidée par un de ses membres désigné par le Président de la République : ce sera M. Devienne, procureur général près la Cour impériale. Peu de personnages, ainsi distingués, nous semblent être en contact avec Arlès-Dufour. Citons néanmoins : Aynard, négociant, 14 rue Buisson - Brölemann Thierry, propriétaire, 38 quai d'Albret - Guimet, fabricant de produits chimiques, 5 place de la Miséricorde - Laforest, notaire, 1 rue des Marronniers - Mathevon, fabricant, 26 port Saint-Clair - etc.¹⁹⁷².

Lorsque, aux termes de la loi du 5 mai 1855, la Commission municipale cède la place au Conseil municipal, on retrouve sensiblement les mêmes. On en découvre aussi quelques autres, puisque, selon l'article 14 de ce texte, de trente on passe à trente-six membres. Nommés pour cinq ans, ils sont tous signalés comme dévoués au régime, bien entendu. Tel est le cas de : Bernard, ancien maire de La Guillotière, 5 cours Morand, Teissier, directeur de la succursale de la Banque de France de Lyon, rue Impériale, Goy Jean-Pierre, chef d'atelier de soierie, 12 rue Dumont, de deux fabricants, de quelques négociants, et d'un ...commissionnaire en soierie, demeurant 19 port Saint-Clair, ancien adjoint au maire de Lyon de 1830-1831, ancien conseiller municipal de 1839 à 1843 de la commune de La Guillotière¹⁹⁷³. Et ceci au moment même où, absent de Lyon depuis plus d'un an, le Secrétaire général de la Commission de l'Exposition universelle de Paris poursuit ses éreintantes obligations, à quelques jours seulement de l'inauguration ! Mais le rôle du Conseil municipal est tellement modeste...

De Vaïsse, avec sa casquette de préfet ou de maire, lors des sessions du Conseil général ou des séances du Conseil municipal, mieux encore peut-être en dehors de ces assemblées formelles, Arlès-Dufour est un interlocuteur apprécié. Ainsi l'avait-il été de ses prédécesseurs, que ces préfets aient eu pour nom Gasparin, Rivet ou Jayr. Comme avec eux, il en devient l'ami. Ne cherchent-ils, pas l'un comme l'autre, à diminuer ***"autant que***

¹⁹⁷⁰ Lettre d'Enfantin, Vichy, 2 août 1861, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, P. 126).

¹⁹⁷¹ Annuaire du Département du Rhône pour 1854, Lyon, Mongin Rusand, 1854. Communes concernées 1/ du département de l'Isère : Villeurbanne, Vaux, Bron et Venissieux. 2/ du département de l'Ain : Rilleux et Miribel.

¹⁹⁷² *Ibid.*

¹⁹⁷³ *Ibid.* 1858.

possible le nombre de ceux qui sont mécontents parce qu'ils souffrent¹⁹⁷⁴ ." Au début de 1862, Vaïsse lui adresse "mille salutations affectueuses", après lui avoir donné cette assurance : **" [...] Je garderai bien précieusement le souvenir que vous m'avez envoyé comme celui de l'homme le meilleur et le plus attachant que j'aie jamais connu**¹⁹⁷⁵ ."

XXIV - "RIEN SANS PEINE" ...

"... J'écris à la hâte quelques lignes pour te dire seulement que plus je vois le bon Maurice, et plus je suis content, satisfait, heureux que ton bonheur lui soit confié. Je suis convaincu maintenant que, tant pour toi que pour nous tous, nous n'aurions pu mieux ou si bien trouver. Hier, après notre bon petit dîner, il est resté seul avec moi jusqu'à minuit et il va sans dire que nous avons parlé de toi. Il désire beaucoup pour ta santé que tu ne reviennes qu'en avril et directement à la campagne ; mais le temps lui dure d'aller te rejoindre¹⁹⁷⁶ ." C'est auprès de sa "bonne, bonne et brave fille", Adélaïde, qu'Arlès-Dufour s'épanche ce soir de 12 février 1853.

En ce rigoureux hiver, il est apparu souhaitable que, malgré ses fiançailles récentes, Adélaïde de constitution délicate reprenne couleurs et vitalité au soleil de la Côte d'Azur. Raoul de Cazenove, à la fois son ami depuis la plus tendre enfance et son lointain cousin, dira d'elle quelques années plus tard : **"Il ne lui manque rien que de la force et de la santé; elle n'a qu'un souffle, et sans les soins tendres et dévoués dont son mari l'entoure, elle ne serait [plus] depuis longtemps de ce monde. C'est une des femmes les plus sympathiques que je connaisse. Avec tout le caractère de son père, elle a la grâce et le charme de sa mère, avec un cœur d'or et une foi vivante. [...] Il y a peu de jeunes femmes avec lesquelles on puisse causer mieux d'autres choses que de banalités."**

Quant au fiancé, Maurice Chabrières, bien que de cinq ans plus âgé que lui, il est aussi, ajoute Raoul de Cazenove, l'un de ses meilleurs amis, et bien qu'ayant **"la réputation d'être un peu "blagueur", on ne doit pas prendre à la lettre toutes les histoires de l'autre monde qu'il [...] raconte, mais on peut compter sur son bon cœur et l'amitié qu'il vous témoigne**¹⁹⁷⁷ ."

Dans une nouvelle missive à sa fille, descendue avec sa mère à l'hôtel des Empereurs à Nice, Arlès-Dufour narre les petits détails de son existence quelque peu esseulée : **"Hier, au moment où nous allions nous mettre à table, raconte-t-il à sa correspondante, le gros Gervais et le gras Gustave Delahante sont entrés. En voyant cinq gaillards de cinq à six pouces comme le Père**¹⁹⁷⁸ , **Holstein, Gervais, Gustave et moi, Coraly**¹⁹⁷⁹ **et Mme Montgolfier n'ont pu s'empêcher de rire et de crier à la dégénérescence de la**

¹⁹⁷⁴ Recueil des Actes administratifs, 1853, n° 17 circulaire sans date (Mars 1853), citée par Kleinclausz, *op. cit.*, p. 174.

¹⁹⁷⁵ Lettre de Vaïsse à "Cher Monsieur Arlès", datée "31 janvier" et complétée de l'année "1861" par le destinataire qui précise comme origine "M. Waïsse" (sic) (Archives familiales). Cette lettre débute par les lignes suivantes : "Je vous renvoie vos deux lettres en vous remerciant bien cordialement de ce que vous écrivez à M. Duveyrier." Nous ignorons de quoi il s'agit.

¹⁹⁷⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 12 février 1853, à sa fille Adélaïde (Archives familiales).

¹⁹⁷⁷ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise..., *op. cit.*, p. 150.

¹⁹⁷⁸ Rappelons qu'Enfantin séjourne à Lyon depuis octobre 1852.

¹⁹⁷⁹ Coralie, veuve de Jules Plantin en 1837, devenue l'épouse de René Holstein en 1839.

race." La solitude ne semble pas entamer le moral du père et du mari. Pour la combler, son ami Enfantin, lyonnais depuis quelques mois, les favoris rasés avant son arrivée - le faisant ressembler, écrivait-il quelques semaines plus tôt, **"j'ai honte de le dire, à Odilon Barrot** ¹⁹⁸⁰ " - est omniprésent. Justement, le disciple dîne le lendemain chez le maître, en compagnie de Coraly et Holstein, qui, **"avec l'argent de leur cagnotte, [...] nous régalent des Célestins** ¹⁹⁸¹ **où je ferai mon petit somme en rêvant de vous** ¹⁹⁸² ."

L'envie ne lui manque certes pas de rejoindre celles dont il est séparé. Mais il s'est imposé une obligation, celle de mener à bien les projets qu'il a pour sa propriété d'Oullins, en vue du mariage et de l'installation du jeune ménage qui y bénéficiera d'une dépendance : **"Plus je resterai ici, ajoute-t-il dans le même courrier, et plus j'avancerai les travaux de ton jardin. Lundi, on commencera à creuser l'ajouture qui, dans mon imagination, sera charmante."** A peu près tous les jours, il se fait mener à Oullins, à sept kilomètres de ses bureaux, pour surveiller les aménagements difficiles à conduire en raison du gel. Le chemin qui monte à la maison ne se fait que lentement faute de bonne terre en quantité suffisante . **"Pour l'instant, c'est un peu chantier"** , prévient-il le 17 du même mois. Il y était encore le matin même, **"par un ciel étoilé et une route craquante"**, pour être de retour à Lyon à huit heures et demie, et déjeuner, à 9 heures, avec son fils aîné Gustave, "l'oncle Albert"¹⁹⁸³ [Dufour-Feronce], de passage, comme M. Abeyg, son mandataire de la succursale de Zurich. Sans aucun doute, avec celui-ci, un tour d'horizon complet en est-il fait. Mais il y a tout lieu de supposer que, de plus, est évoquée la question de la "maison du Talhaus"¹⁹⁸⁴, située dans cette ville, acquise et figurant dans ses comptes de l'année précédente pour précisément 37.647 F - à titre d'acompte peut-être -, avant d'être estimée 92.000 F les suivantes et 90.000 à compter de l'arrêté au 30 septembre 1859 jusqu'à la fin de ceux portés à notre connaissance.

Décidément, l'année 1852 aura été fertile en acquisitions. En effet, en France cette fois, deux nouvelles¹⁹⁸⁵ - la précédente remontant au 18 mars 1848 - ont eu pour effet de modifier le plan de la maison de campagne de Montroses. Le 27 janvier 1852, un "contre-échange" avec des sœurs de la Congrégation de Nazareth, au couvent de Montléau, à Montmirail dans le département de la Marne, est venu l'agrandir de 86 ares moyennant une soulte de 5.355,36 F. Plus récemment, le 10 décembre, deux corps de bâtiments entourés de jardin, verger, pré et brotteaux, ont complété l'ensemble à proximité du pont, réédifié en 1827¹⁹⁸⁶, qui enjambe la rivière l'Yseron, parfois ruisseau, tantôt torrent.

Est-ce par souci de calme, pour s'isoler de la route qui s'ouvre sur le Languedoc, du bruit des chariots, des berlines ou des diligences qui la parcourent ? Ne serait-ce pas plutôt pour un tout autre dessein que le propriétaire songe maintenant à étendre son domaine, à nouveau, en direction de ce pont ? Le nouveau terrain qu'il convoite près de

¹⁹⁸⁰ Lettre d'Enfantin, 25 septembre 1852, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

¹⁹⁸¹ Théâtre lyonnais.

¹⁹⁸² Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 17 février 1853 à sa fille Adélaïde (Archives familiales).

¹⁹⁸³ *Ibid.*

¹⁹⁸⁴ Nous ignorons tout et notamment la destination de ce bien, tantôt dénommé "Maison du Talhaus", ou "Propriété Zurich" ou "Immeuble Zurich". S'agit-il du nouveau siège de la succursale locale et en même temps d'un immeuble de rapport ? Aucune trace de revenu relatif n'est relevée.

¹⁹⁸⁵ Selon acte d'achat de Mme Adélaïde Chabrières née Arlès-Dufour, passé chez Maître Lombard-Morel, notaire à Lyon, le 6 juillet 1883, cité XVIII - Un prolétaire enrichi...

¹⁹⁸⁶ René Laplace, *op. cit.*, p. 88.

cette construction comprend - outre des "aisances" - lui aussi , **"bâtiments, [...], jardin, pré et brotteaux."** L'achat de cette parcelle indivise est rondement mené auprès de chacun des vendeurs par actes des 12 mars et 4 avril 1853, contre chaque fois cinq mille francs comptant. De nouvelles tractations verront leur terme, le 5 décembre, pour aboutir à l'échange gracieux avec un sieur Gros (dixième acquisition !) de 1.954 mètres carrés, provenant d'une partie de celui détenu depuis le 27 janvier de l'année précédente, contre 1.618 mètres carrés au nord-est des immeubles de Montroses.

Le futur beau-père est comblé par le choix fait par **"cette jolie nature, fière, gracieuse, pleine de ressort"**¹⁹⁸⁷ , comme il définissait déjà Adélaïde, bien des années auparavant. Maurice Chabrières paraît bien être **"l'homme de cœur"**, l' **"homme capable de travailler"**¹⁹⁸⁸ , tant espéré pour sa fille. Négociant, né le 19 janvier 1829, demeurant 13 rue Royale à Lyon, il est le fils d'une famille aisée qui demeure à Crest (Drôme), son lieu de naissance¹⁹⁸⁹. Cette petite ville florissante de 5.000 habitants qui se livre au commerce de la soie est surplombée par un rocher sur lequel s'élève une tour quadrangulaire de l'époque romane. Seul reste d'un château du XIIIème siècle rasé par Richelieu¹⁹⁹⁰, le père de Maurice, Mathieu-Augustin Chabrières, négociant, marié à Fanny Saint-Martin, en est le propriétaire¹⁹⁹¹. La foi protestante de cette famille ne peut que ravir Pauline qui savoure pendant ce temps un farniente méditerranéen. La jeune promise qu'elle accompagne fait, elle, l'objet, même de loin, des avis attentionnés de son père.

Suivie médicalement par le docteur homéopathe Noack, elle en respecte à la lettre les prescriptions. Avec un soin égal, elle observe les recommandations avisées dans cette science de l'auteur de ses jours, à propos de cette huile prise "avec un courage de spartiate" et qui, croit-il, si elle ne la dégoûte pas, lui fera du bien sans contrarier les remèdes envoyés par le médecin. Mais ce sont aussi des conseils d'avenir, pour son couple, qu'il lui destine : **"[...] Non, mon enfant, si par haute raison, nous nous privons du bonheur de te garder chez nous, c'est pour que tu sois indépendante de tout le monde excepté de ton mari. Et si je me laisse entraîner à te garder un hiver ou deux dans le petit logement Gros"**¹⁹⁹² , **c'est que je suis assez faible ou assez bonasse pour penser qu'au commencement de l'indépendance, tu auras peut-être besoin de t'appuyer un peu sur la bonne épaule de la brave mère et sur le cœur du bon père"**¹⁹⁹³ . L'entrée dans la famille de ce futur beau-frère, la perspective du mariage, l'animation que le futur événement va créer dans la maison, sont également sources de joie pour Gustave et Alphonse, deux des frères d'Adélaïde, respectivement âgés de 24 et 18 ans, une joie certainement partagée par Armand, leur cadet (11 ans).

"Sacrebleu, Maître, les enfants, c'est un fier souci et un rude boulet ! " Telle est la conclusion désabusée qu'Arlès-Dufour tire, auprès d'Enfantin, du séjour à Lyon

¹⁹⁸⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, "Park Hill Mai 1837", à sa femme, avant l'abandon de l'idée de son départ pour New-York, (Archives familiales), citée in XVII - Un nouveau départ : La maison Arlès-Dufour.

¹⁹⁸⁸ "Instructions pour ma femme en cas de décès", Arlès-Dufour, 11 mai 1843, cité.

¹⁹⁸⁹ Ces divers éléments selon Registre de l'état civil, Mairie du 1er arrondissement de Lyon, Acte de mariage n° 317, 22 juin 1853.

¹⁹⁹⁰ Jules Verne, *op. cit.*, p. 74.

¹⁹⁹¹ Cette tour est restée propriété de la famille EX Vf nom «Chabrières (Adélaïde)» jusqu'à ces dernières années.

¹⁹⁹² Venant de la 10e transaction du 5 décembre 1853, citée plus haut.

¹⁹⁹³ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 17 février 1853, à sa fille Adélaïde, citée.

de son fils aîné, dans sa seizième année, avant son retour à l'Ecole de commerce de Leipzig en août 1845. **"Nous avons laissé Gustave enfant, il nous est revenu jeune homme, et cependant pas assez jeune homme pour que, avec le plus grand désir d'y parvenir, il m'eût été possible de voir ou d'entrevoir un peu ce qu'il sera, ce qu'il pourra ou pourrait être. [...] Il est bon, obligeant, bienveillant, inoffensif, mais mou, paresseux, indifférent, facile. Aucune vocation ne se montre, ne perce, ne se laisse soupçonner."** Apparemment pas, pas encore du moins, celle de prendre la succession qui lui est destinée... : **"Désireux que je suis de me dégager tout à fait, le plus tôt possible, d'une très grande partie de ma direction commerciale, je serais peiné si Gustave n'avait pas la vocation ou l'aptitude suffisante des affaires, et cependant je m'en consolerais s'il en avait une autre. [...] La mère, non plus, n'est pas contente de son fils, quoiqu'il soit devenu un beau brin de garçon ; il n'y a qu'Adélaïde qui l'a trouvé parfait, adorable** ¹⁹⁹⁴ ."

Une nouvelle année - la troisième - de scolarité leipzigoise, de solitude, éclairée de temps à autre de contacts parentaux du côté maternel, débute donc pour Gustave. Le rythme est sévère : chaque matin, lever entre cinq et six heures, et, **"après avoir respiré l'air pur du matin"**, travail jusqu'à huit heures avant de se rendre à son école, rejointe l'après-midi de deux à quatre heures. Peu d'éléments relatifs à ses études transpirent de ses courriers. Tenue de livres, correspondance commerciale, cours de mécanique et de chimie, telles sont les matières qu'il évoque dans l'un d'eux. Suivant attentivement le conseil de son père, il lit beaucoup en allemand, langue qu'il parle "assez couramment"¹⁹⁹⁵. Le piano semble être l'une de ses rares distractions¹⁹⁹⁶, du moins à ce que veut bien en dire ce jeune homme de dix-sept ans. Avec l'approche de l'été et la fin de ses études, son éloignement familial va s'achever, aussi se poser la gestion de son devenir.

Gustave quitte-t-il à nouveau la France, cette fois à destination de Suez, pour se joindre, avec Arthur Enfantin, aux préparatifs de l'expédition et accueillir les diverses brigades étrangères de techniciens¹⁹⁹⁷ ? A peine sorti de l'école, raconte César L'Habitant, son père l'avait fait accepter dans l'entreprise comme interprète parlant les trois langues de chacune des missions concernées. Si ce projet n'eut pas de suite en raison des dissensions existant entre elles, cet auteur ajoute qu'Arlès-Dufour **"se plaisait à citer cet exemple aux jeunes gens comme un encouragement à étudier les langues, études dont on commence enfin à reconnaître l'utilité chez nous** ¹⁹⁹⁸ ." Alors, Gustave va-t-il être de retour à Leipzig, cette fois pour y faire, concrètement, son apprentissage "chez Schletter" dans le métier de son père ? Celui-ci l'avait envisagé dans **ses "Instructions pour ma femme en cas de mort"**, le 11 mai 1843¹⁹⁹⁹. Si l'incertitude - Leipzig ou Lyon ? - règne au sujet de cette période transitoire 1846/1848, par contre cette dernière année voit assurément Gustave entrer dans les "affaires".

"Tandis qu'en France tout reste dans un bouleversement général, nous menons ici la vie la plus tranquille et la plus régulière possible", écrit-il, le 12 juillet 1848, en

¹⁹⁹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Zurich, 16 août 1845, à Enfantin (ARS 7682/175) déjà citée in XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

¹⁹⁹⁵ Lettre de Gustave Arlès-Dufour, Leipzig, 6 mai 1846, à son père, Lyon (Archives familiales).

¹⁹⁹⁶ *Ibid.*, 4 avril 1846.

¹⁹⁹⁷ Cf. XX - "Une belle part dans l'histoire".

¹⁹⁹⁸ C[ésar] L[’Habitant], *op. cit.*, p. 138.

¹⁹⁹⁹ "Instructions pour ma femme en cas de mort" d'Arlès-Dufour, 11 mai 1843, cité (Archives familiales).

formation à Londres grâce aux relations de son père et/ou des Leaf et, de toutes façons, hébergé chez ces derniers. Tout en précisant qu'il fait "tout [son] possible pour apprendre très rapidement l'anglais", il poursuit : **"Je viens tous les matins par l'omnibus, je travaille jusqu'à six heures, soit aux écritures, soit aux étoffes, mais principalement avec Stone qui s'occupe de tout ce qui concerne les ouvriers, puis je retourne passer la soirée chez les Leaf". Le dénommé Stone - sans doute un marchand de soies, associé à un certain Zanzi - l'a convié à un bal costumé, jugé féerique, donné dans un grand théâtre au profit des ouvriers en soie. Toute la noblesse britannique est présente : la reine douairière et "une foule de baronnes et de comtesses portant toutes des couronnes de diamants comme jamais je n'en ai vu [sic]."** Le jeune homme est ébloui. De quoi lui donner la folie des grandeurs... Malgré tout, la raison de sa présence londonienne reprend ses droits. Et ce sont les résultats d'une grande vente de soies du Bengale qu'il communique, qualités et prix à l'appui, avec les tendances du marché. En fonction d'elles, il va même jusqu'à regretter une position prise par son père... Une vocation paraît avoir pris naissance, même s'il n'échappe pas au stagiaire qu'il lui reste bien des choses à apprendre²⁰⁰⁰ ! Après les affections à partager en famille, cette interrogation inquiète : **"Pourquoi Maurice ne m'écrit-il pas²⁰⁰¹ ?"**

Dès lors, on conçoit que, comme il le confie à Adélaïde en janvier 1853, la nouvelle du mariage de sa sœur avec son ami, Maurice Chabrières, de trois semaines plus âgé que lui²⁰⁰², lui fait éprouver **"un véritable bonheur [...] dans la réalisation du rêve qui me fut le plus cher, celui de voir unir les deux cœurs que j'aime le plus au monde."** La même lettre apprend à Adélaïde que, la veille, il a donné son **"dîner de procuration qui s'est très bien passé, quoiqu'un peu froid²⁰⁰³."** Il avait fait ses tout débuts dans la firme paternelle en 1848²⁰⁰⁴, sans doute peu de temps après son retour de Londres. Et, en ce mois de février 1853, il célèbre son 24e anniversaire en inaugurant son logement - à ce moment, sauf erreur - un chalet parmi les habitations de Montroses. Bouteilles de vin et cigares avaient été demandés à son père pour le double événement²⁰⁰⁵... Moins arrêté est l'avenir professionnel de son frère Alphonse.

Depuis la capitale londonienne, au cours de l'année 1837, se croyant sur le point de s'embarquer pour le Nouveau Monde, Arlès-Dufour avait analysé auprès de sa femme le comportement de leurs enfants et en avait déduit l'attitude à adopter à l'égard de chacun d'eux . **"Je ne parle pas de Titi parce qu'il te tourmentera peu"** , nous l'avons lu précédemment²⁰⁰⁶. Il est vrai que "Titi" [François Prosper Alphonse pour l'état civil et, contrairement à ce qui suit, ce dernier prénom sera usité] n'a alors qu'un an et demi. Malgré ce très jeune âge, plus loin, il y revient par le menu : **"Prosper, je tiens à ce**

²⁰⁰⁰ Lettre de Gustave Arlès-Dufour, Londres, 8 septembre 1848, à son père (Archives familiales).

²⁰⁰¹ *Ibid.*, 12 juillet 1848.

²⁰⁰² Pour mémoire : Maurice EX \f nom «Chabrières (Adélaïde)» né le 19 janvier 1829 à Crest (Drôme), Gustave Arlès-Dufour né le 12 février 1829 à Lyon.

²⁰⁰³ Lettre de Gustave Arlès-Dufour, 24 janvier 1853, à sa sœur Adélaïde, (Archives familiales).

²⁰⁰⁴ Circulaire "Les successeurs d'Arlès-Dufour et Cie", Lyon 23 juillet 1883 (Archives familiales) : "M. Gustave Arlès-Dufour désirant prendre du repos après une carrière commerciale de 35 ans..."

²⁰⁰⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 12 février 1853, à sa fille Adélaïde, citée.

²⁰⁰⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, "Park Hill Mai 1837" (Archives familiales), déjà citée in XVII - Un nouveau départ...

nom ²⁰⁰⁷ , paraît être plus robuste que les autres, et aussi plus difficile à conduire, moins souple. Il faut bien te garder à chercher à plier sa raideur au niveau de la souplesse des autres. Elle est la conséquence de leur organisation physique, et tu ferais violence à sa nature, ce serait un sacrilège. Dieu ne veut pas que tous les individus soient semblables ; sans quoi, il leur donnerait à tous la même force. Le grand problème, c'est de diriger chacun selon ses dispositions et ces dispositions sont la conséquence, la manifestation de son organisation. Je ne veux pas dire par là que si Titi veut briser, arracher, voler, il faille le laisser faire ; non, il faut l'en détourner sans affectation et donner un aliment à l'activité, un besoin d'agir qui est la conséquence de sa forte organisation. Il faut bien se garder, en lui inspirant de la crainte, de lui ôter la franchise qui accompagne ordinairement les natures comme la sienne."

Quelques années plus tard, le donneur de conseils va devoir, lui-même, les appliquer et déployer des trésors de diplomatie. "Titi" a maintenant dix-sept ans. Il est à Zurich, en stage d'apprentissage, et prévient son père, le 17 juin 1852, qu'il lui faut, "encore une fois", lui causer du chagrin. Il se doit de lui avouer qu'il n'a aucun goût pour les affaires et qu'il se sent une vocation pour... l'agriculture ! **"Je veux piocher ou bêcher comme tout autre"**, écrit-il, suppliant le destinataire de ne pas le **"forcer d'entrer dans le commerce"** ²⁰⁰⁸ . Par courrier tournant, la réponse est faite, au nom du ménage en proie à **"un profond chagrin"**. **"Non pas que nous n'estimions l'agriculture, sous le rapport du bonheur, de l'utilité, de la considération, au-dessous du commerce. Mais parce que nous nous étions habitués à l'idée que nos trois garçons travailleraient ensemble à conserver et développer les établissements que j'ai successivement formés et que, Dieu aidant, j'espère remettre entre leurs mains en pleine prospérité. Prenant en considération les dispositions, les aptitudes de chacun de vous, nous avons pensé ou rêvé que, peu à peu, Gustave se formerait à la direction générale, que toi, grâce à ta nature liante, tu serais propre aux achats et aux voyages, et, enfin, qu'Armand ferait un jour un excellent chef des caisses et des bureaux"** ²⁰⁰⁹ . **Quelque beau que soit ce rêve, je n'hésiterai pas à y renoncer lorsque moi et toi-même nous nous serons bien convaincus que tu n'exercerais pas le commerce avec plaisir et que ta véritable vocation est l'agriculture."** Mais cette conviction ne sera acquise, de part et d'autre, qu'une fois terminées, à Zurich, en Allemagne ou en France, les études strictement nécessaires **"pour suivre l'une et l'autre ou l'une ou l'autre des deux carrières du commerce et de l'agriculture."** Et de poursuivre, avec cette hauteur de vue qui caractérise le rédacteur et que ne dément pas le temps présent : **"Ces études préalables pour ces deux carrières sont : 1° les langues française, allemande et anglaise ; je dis anglaise parce qu'à notre époque il faut, en cas de révolution ou d'insuccès, qu'un agriculteur, comme un négociant, soit en état de porter son industrie ailleurs qu'en Europe. Or, les neuf dixièmes du monde civilisé, hors de l'Europe, parlent la langue anglaise. 2° le calcul, la tenue de livres, la correspondance. 3° la chimie, la physique, les premiers éléments de géologie, d'histoire naturelle, et aussi les traits principaux des trois grandes littératures, car aujourd'hui un agriculteur comme un négociant, ne doit être déplacé nulle part. Nous aurons à voir ensemble quel est l'endroit le plus convenable pour acquérir le plus vite, et le mieux possible, ces connaissances indispensables aujourd'hui à tout homme qui a la noble ambition de faire son chemin**

²⁰⁰⁷ L'éternel témoignage d'amitié à Enfantin...

²⁰⁰⁸ Lettre d'Alphonse Arlès-Dufour, Zurich, 17 juin 1852, à son père (Archives familiales).

²⁰⁰⁹ Pour mémoire, Armand Arlès-Dufour né le 3 juin 1842 à Lyon.

dans le monde et de figurer dans les premiers rangs de la carrière qu'il embrasse." Commerce ou agriculture ne peuvent être menés à bien, l'un et l'autre, qu'à force d'études, de soins, de capitaux, de soucis. L'époque n'est plus à la vieille charrue, la pioche, la bêche. **"La nouvelle [agriculture], conclut-il, n'est autre qu'une industrie, obligée, sous peine de ruine ou de stagnation, d'être à la piste de tous les progrès, de toutes les découvertes, de toutes les machines nouvelles."** A Alphonse de montrer cette lettre à son frère Gustave, justement à Zurich, d'y réfléchir avec lui, avant d'en causer entre père et fils. **"En attendant, mon bon enfant, je prie Dieu de t'éclairer"** ²⁰¹⁰ ."

Dieu, encore si souvent invoqué, ne l'entend pas. Dès l'année scolaire suivante, des études d'agriculture sont en effet entreprises. Mais elles semblent devoir rapidement toucher à leur fin. Le "dîner de procuration" de Gustave auquel Alphonse a été convié semble l'avoir légèrement réconcilié avec le commerce. D'ailleurs, il **"ne veut plus rester à aucun prix à la Saulaie. Tu vois que l'expérience n'a pas été bien longue et j'en suis ravi"**, commente Gustave auprès de sa sœur. **"Car après tout, poursuit-il, à son âge et sachant aussi peu qu'il sait, il n'a pas de temps à perdre"** ²⁰¹¹ . Son père ne s'opposerait pas, bien sûr, à le retirer de cette école et continue d'espérer : **"Si seulement, il voulait entrer au magasin ! Enfin, je le laisse libre, ne voulant pas prendre sur moi la responsabilité d'une vocation forcée. Dieu est grand"** ²⁰¹² "...", écrit-il à Adélaïde. De son côté, Alphonse profite des quelques lignes adressées avec retard à Adélaïde pour tenir leur "chère mère" au courant de l'évolution des choses : **"Nous avons cosé [sic] avec le père sur les études que je dois suivre et plus tard nous verrons si je resterai ou si je quitterai la Saulaie"**. A sa sœur, pour la complimenter de sa décision matrimoniale, il déclare : **"Maurice est le seul jeune homme dans Lyon qui ait l'air comme il faut ; tous les autres ont une mine de charlatans"** ²⁰¹³ " [sic]...

Telle est l'atmosphère familiale, faite d'inquiétude pour l'avenir de ce second fils, à l'approche du mariage d'Adélaïde. Tracas encore avec le "cousin Arlès" pour la gestion de la succursale de Paris. Excitation enfin, concernant l'homme politique déchu, le poète condamné **"aux travaux forcés littéraires"** ²⁰¹⁴ ", comme Lamartine le dit lui-même. **"Tout va à la diable dans mes affaires"**, confie-t-il dans une lettre du 22 mai 1853 à Martin-Paschoud. Le pasteur la fait suivre dès le lendemain à son ami, justement à Paris. Voici ce qu'Arlès-Dufour a sous les yeux : **"Actions reculantes ou suspendues. Bourse lavée. Deux banqueroutes. [mot illisible] ma pièce de vin 120.000 F perdus en une nuit. Créanciers pressants, ventes renoncées et absolument impossibles faute d'acheteurs. Maladie croissante et grave, nuits sans sommeil, jours sans repos. Voilà le bulletin. C'est celui de Moskou [sic]. Dieu punit les siens et encourage les autres. Ne m'attendez plus. Je ne sors qu'avec peine. Je voudrais partir. Je ne peux, faute de 50.000 F. Mes vigneronns m'attendent les mains vides ! Quel rêve et ce fut ton destin"** ²⁰¹⁵ ! " Martin-Paschoud presse le destinataire du courrier réexpédié à agir : **"N'y a-t-il vraiment rien à faire ? Faudra-t-il laisser Lamartine mourir dans le chagrin et la misère ? Le remords viendrait, n'en doutez pas, pour la France et pour les**

²⁰¹⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 25 juin 1852, à son fils Alphonse (Archives familiales).

²⁰¹¹ Lettre de Gustave Arlès-Dufour, non datée [février 1853], à sa sœur Adélaïde (Archives familiales).

²⁰¹² Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 22 février 1853, à sa fille (Archives familiales).

²⁰¹³ Lettre d'Alphonse Arlès-Dufour, Lyon, 8 février 1853, à sa sœur Adélaïde (Archives familiales).

²⁰¹⁴ Dictionnaire Biographique des Auteurs..., op. cit., t.2, p. 54.

²⁰¹⁵ Lettre de Lamartine, 22 mai 1853, à Martin-Paschoud (Archives familiales).

Français. Tout le monde ne lui doit-il pas quelque chose en quelque manière, l'un pour ses paroles, l'autre pour ses actes ? Et faut-il attendre la tombe pour exprimer de vains regrets ? [...] Quel dommage que vous partiez si tôt. Mais au nom de Dieu, ne partez pas sans vous être concerté avec Girardin [...]" Et Martin-Paschoud de faire appel à l'imagination d'Arlès-Dufour toujours en éveil et déjà sensibilisée à cette détresse : **"Ne serait-il pas possible de réaliser votre idée"** qu'il lui remémore : **"souscription nationale et étrangère pour l'acquisition des terres patrimoniales de M. Lamartine, autorisée par le gouvernement : 50.000 actions à 20 F. Comité de direction et de surveillance : Arlès, Girardin, etc. Le premier lot serait Milly ; le deuxième Saint-Point. Montceau [le château familial] serait libre et le pauvre poète y mourrait en paix** ²⁰¹⁶ ."

Malheureusement, tel ne put même pas être le cas... Quelques années plus tard, le journal lyonnais Le Progrès s'indignera à son tour : **"[...] on s'étonnera qu'une nation comme la France ait laissé lutter seul contre l'insolvabilité un homme qui a rendu pendant trente ans tant de services toujours gratuits à son pays et qui a prodigué tant de fois sa fortune et son existence pour couvrir les exigences et les fortunes de tout le monde** ²⁰¹⁷ ."

Le 18 juin 1853, on se rend, futurs époux et familles Arlès-Dufour et Chabrières réunies, à l'étude de maître Bruyn, notaire à Lyon, pour la signature du contrat de mariage. La dot ou avance d'hoirie de la future épouse s'élève à 200.000 F²⁰¹⁸. Elle sera complétée en 1854/1855 de 77.012,85 F très précisément afin d'égaliser avec Gustave, destinataire de cette somme **"pour son travail exceptionnel** ²⁰¹⁹ ". Selon le même principe d'égalité entre les enfants, au 30 septembre 1856 du Livre particulier, les comptes d'Alphonse et d'Armand, le frère cadet âgé de quatorze ans, auront été crédités de même montant toujours en avance d'hoirie. Ce qui fait écrire, au même moment, au donateur : **"ma fortune s'élève donc au 30 septembre 1856 à 2.724.000 F quoique j'aie donné en dot ou avance d'hoirie à ma fille 200.000, 200.000 à Gustave, 77.000 à Alphonse, 77.000 à Armand"**, omettant les 77.012,85 F remis aux deux aînés...

Quatre jours après la formalité notariale, le 22 juin, le jeune couple Chabrières descend solennellement les marches de l'Hôtel de Ville, place des Terreaux, avant de se rendre, à n'en pas douter, au temple du Change pour la cérémonie religieuse. Ils sont entourés de leurs témoins et parents. Les témoins de la mariée sont les plus anciens et fidèles amis de son père : **"Barthélemi [sic] Prosper Infantin, âgé de cinquante-sept ans, administrateur du chemin de fer, rue de Bourbon,"** et **"René Hyacinte Gauthier Holstein, cinquante-cinq ans, rentier, cours Morand"**. Le beau-frère de l'époux, Pierre Antoine Roche, quarante-sept ans, juge de paix, demeurant à Crest, et son oncle, Maurice de Saint-Martin, soixante-trois ans, rentier demeurant au Havre, sont ceux de Maurice Chabrières. Sur l'acte, on reconnaît les signatures des mariés, de leurs parents et témoins, des frères d'Adélaïde, d'Adélaïde Dufour²⁰²⁰, d'Isabelle Fidler, sans pouvoir mentionner les autres, illisibles. Modeste habituellement, mais soucieux pour la circonstance de faire

²⁰¹⁶ Lettre de "Martin-Paschoud, pasteur, aux Loges par Versailles", 23 mai [1853], à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁰¹⁷ Le Progrès, 30 décembre 1859. Le 21 janvier 1862, Infantin suggérera à Arlès-Dufour de constituer une rente viagère insaisissable au profit de Lamartine, à l'aide de leur contribution personnelle et de celle de Pereire et Bartholony. "En attendant, il est impossible que vous ne répondiez pas à cette lettre par l'envoi de 360 F pour les 40 volumes", ajoute-t-il dans la crainte de l'absence de réception du prospectus concernant l'édition des oeuvres du poète. (OSSE, Vol. 13, p. 142).

²⁰¹⁸ Selon l'acte de mariage du 22 juin 1853.

²⁰¹⁹ Livre particulier au 30 septembre 1855, cité.

²⁰²⁰ Belle-mère d'Arlès-Dufour, veuve depuis le 3 septembre 1858. Pour mémoire, décédée le 7 mai 1863 à Lyon.

honneur à sa fille unique et affectionnée, l'heureux père ne manque pas d'exciper de son récent titre de conseiller général. Ni des autres d'ailleurs, à savoir **"négociant, chevalier de la Légion d'honneur"²⁰²¹, membre du Conseil général du département du Rhône et de la Chambre de commerce de Lyon, Secrétaire général de la Société pour l'Instruction élémentaire de ce département"²⁰²².** Cette dernière charge s'est depuis peu alourdie. Par arrêté du 20 décembre 1852, le préfet a confié à cette Société l'administration, sous son autorité, de toutes les écoles communales laïques de garçons et de filles et de celles d'adultes des deux sexes de l'agglomération lyonnaise²⁰²³...

Un nourrisson ne tarde guère à profiter de l'air pur et frais de la colline bordée par l'Yzeron et à animer la maison du jeune ménage, en contrebas de celle des grands-parents, demeurant alternativement à Oullins et à Lyon, au 19 Port Saint Clair²⁰²⁴. C'est un garçon ! Le grand-père aurait cent fois préféré une fille, peut-être pour retrouver les charmes d'Adélaïde enfant. **"Quoique ce soit un boy, regrette-t-il ouvertement, que Dieu soit béni de cette heureuse délivrance qui ne délivre pas seulement la bonne et brave petite, mais aussi un bon mari, ses deux mères, moi et toute la famille"²⁰²⁵.** C'est à Cannes qu'il apprend - apparemment - la bonne nouvelle, de retour d'une journée passée avec ses amis Reynaud, l'ancien prédicateur saint-simonien, à Paris et à Lyon, et l'homme d'état britannique, Richard Cobden, l'un des champions d'Outre-Manche du libre-échange.

Un autre courrier de Cannes, tout aussi incomplètement daté, fait état d'une nouvelle rencontre prévue, un dîner, avec Cobden **"chez M. de Bunson [?]"**. Le matin même, il a cueilli des fleurs d'orangers dans l'ancien jardin de Rachel au Canet, un **"endroit plus habité encore que Cannes, mais aussi beaucoup plus triste."** Et en visitant avec Reynaud, le jardin d'un de ses amis de Paris, il a fait la connaissance d'un couple, précédemment employé aux pépinières impériales de Versailles, **"travaillant comme si les maîtres y étaient."** Il se propose de les faire venir à Oullins en cas de changement de jardinier. **"Tu vois, conclut-il dans cette lettre à Pauline, que, de loin même, je n'oublie pas le ménage"**. Malgré la neige qui saupoudre l'"Estérelle" [sic] entraînant un retard dans le service des diligences, il espère être de retour le 25 ou le 26. Le fait que le lendemain, lorsque la lettre est reprise, **"le soleil persiste et [qu'] on porte ombrelles et chapeaux de paille"**, ne change rien à cette résolution... Mais il est bien troublant de lire, dans le même courrier, cette remarque, pourtant bien dans la ligne de ce qu'écrit précédemment : **"La description de bastien [sic] me donne un grand désir de l'embrasser bientôt quoique garçon"²⁰²⁶ " !** D'où vient notre étonnement ? C'est que, le 9 avril 1854, se présentaient à la

²⁰²¹ Rappelons qu'il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en février 1837 (XVI - Des balles et des boulets) et qu'il sera promu officier par décret du 15 décembre 1855 (XXII - Les Expositions).

²⁰²² Selon l'acte de mariage du 22 juin 1853, cité dans le présent chapitre, d'où sont extraits les noms et qualités qui précèdent.

²⁰²³ Arrêté préfectoral du 20 décembre 1852, Annuaire du département du Rhône, 1858, p. 222.

²⁰²⁴ Du moins selon l'acte de mariage d'Adélaïde, cité. La date exacte de l'installation permanente d'Arlès-Dufour à Oullins n'a pu être déterminée.

²⁰²⁵ Lettre Arlès-Dufour, "Cannes, mardi 54", sans formule de destinataire, sans nul doute à femme et enfants, se terminant par "Je vous embrasse tous" (Archives familiales).

²⁰²⁶ Lettre Arlès-Dufour, "Cannes, le samedi 18 - Dimanche", à "Brave amie" [Pauline] (Archives familiales). Cette lettre semble bien se situer dans le contexte de la précédente et pouvoir être datée d'avril 1854. L'énigme ne se pose pas seulement à nous : une mention ultérieure, d'origine inconnue, pose la question : "1860 - Naissance Auguste ?". Or, AugusteEX f nom «Chabrières (Adélaïde)» est bien né le 8 avril 1854 et il n'est pas né d'enfant mâle avant 1865, année de la mort de Cobden... Quant au prénom de Bastien [sans majuscule dans le texte], il s'agit une façon plaisante, selon nous, de désigner le nouvel héritier.

mairie d'Oullins trois comparants pour déclarer la naissance, survenue la veille à midi, dans cette commune et au domicile du père, d'un enfant de sexe masculin prénommé Auguste François Ferdinand, à savoir : Maurice Chabrières, le père, négociant, demeurant à Oullins, âgé de vingt-six ans ; Pierre Lortet - le docteur, fidèle ami d'Arlès-Dufour - soixante-deux ans, propriétaire, demeurant à Oullins, et, les accompagnant, **"le grand-père à [sic] l'enfant", "âgé de cinquante-six ans"** ²⁰²⁷ ", ... M. Arlès-Dufour dont la signature ne laisse pas le moindre doute !

En 1854 également, une autre gestation vient à terme à Montroses, celle d'une idée qui chemine depuis quelque temps dans l'esprit de son auteur, le propriétaire des lieux. A un destinataire et à une date - "Lyon le 25" - malheureusement inconnus, Arlès-Dufour adresse ses remerciements pour des renseignements donnés **"sur les terrains propres aux constructions ouvrières."** **"Le prix de 1000 F pour l'hectare serait certainement très modéré, estime-t-il, et permettrait de tailler largement ; mais je ne crois pas que le courant de l'émigration dans la banlieue se porte de ce côté et je sais par expérience combien il est ingrat et difficile d'aller contre le courant, même pour faire le bien. Il faut, je crois, laisser passer ou calmer la fièvre qui s'est portée sur les terrains situés sur la rive gauche du Rhône et attendre un moment plus favorable. Recevez, Monsieur, mon cordial salut"** ²⁰²⁸ ."

Se pencher sur la misère et tenter de la vaincre en accordant temps et secours, telle a été jusque là l'action philanthropique à laquelle Arlès-Dufour s'est constamment consacré. Elle est estimée incomplète au regard de la pénurie de logements ouvriers, d'une part, de leur insalubrité, d'autre part. Ainsi que le fait remarquer Yves Lequin, une politique de l'habitat populaire fait totalement défaut dans l'agglomération lyonnaise au cours de cette période de développement industriel²⁰²⁹. La construction s'avère insuffisante par rapport à la démographie et les loyers atteignent des prix élevés. Dès lors, la raison de l'acharnement mis dans la poursuite d'achats de terrains dotés de "bâtiments", à proximité du pont d'Oullins, devient évidente. L'objectif est d'autant plus altruiste qu'il ne s'agit pas, pour Arlès-Dufour, de loger des ouvriers pour les fixer puisqu'il n'en occupe pas personnellement - comme les Koechlin ou les Dollfus de Mulhouse - mais bien de sacrifier une partie de son terrain, à proximité de la Grande Rue et en dessous du "cottage" du ménage Chabrières, pour l'affecter à l'amélioration du bien-être des travailleurs. La page récapitulative, intitulée "propriété d'Oullins", de son Livre particulier nous renseigne à ce propos : **"En 1854, les bâtiments de la rivière sont transformés en cité ouvrière, moyennant une dépense de 34.000 qui, ajoutée à la valeur des vieux bâtiments, en fait une propriété valant 55.000 à 60.000 et louée au "Grand Central"** ²⁰³⁰ **" pour douze ans à 2.700, impôts et réparations à la charge du locataire. L'acte d'échange avec M. Gros"** ²⁰³¹ **est déposé chez Duchamp, notaire."**

²⁰²⁷ AML, Registres de l'état civil.

²⁰²⁸ Lettre d'Arlès-Dufour "Lyon le 25", à ?, fac-similé in Le Monde en Déshabillé - Autographes et dessins du vieux Lyon et du vieux Paris, Cahier n° 1, 1879, Lyon [?]. Alexis Rousset.

²⁰²⁹ Yves Lequin, Les ouvriers de la région lyonnaise... , *op. cit.*, t. II, p. 17.

²⁰³⁰ Précisons qu'Arlès-Dufour fait apparaître, pour la première et la dernière fois, dans son bilan financier au 30 septembre 1853, 50 actions du "Grand Central" d'une valeur de 10.000 F. Cette compagnie concessionnaire du chemin de fer de Rhône et Loire, créée en avril 1853, est une entreprise des frères Pereire, avec l'appui de Morny..., Jean Autin, Les frères Pereire,... , *op. cit.*, p. 135.

²⁰³¹ Il s'agit de la 10e acquisition du 5 décembre 1853 citée plus haut dans ce chapitre.

Cette cité ouvrière représente, cette année là, environ 30% de l'estimation du reste de sa propriété (160.000 F) et le placement rapporte tout de même plus de 5%²⁰³². Mais, comme le dit, Mgr de Bresillac, évêque de Pruze, en visite à la Cité de l'Enfant-Jésus : **"A Dieu ne plaise que nous voulions dire qu'il faut faire une bonne oeuvre pour en tirer bénéfice. Mais, si c'est là un nouvel élément de force, pourquoi ne pas l'employer**²⁰³³ "... A propos de la Cité de l'Enfant-Jésus justement, malgré l'investissement d'Oullins, Arlès-Dufour, compatissant au sort des sinistrés des grandes inondations de 1856, n'hésitera pas un seul instant à venir en aide au futur prêtre Camille Rambaud²⁰³⁴ en souscrivant 2.000 F aux obligations émises en leur faveur²⁰³⁵. Quant à la valeur de sa cité ouvrière d'Oullins, invariablement estimée 50.000 F alors que son coût est de 55.000 F, elle chute à 40.000 au dernier arrêté du 30 septembre 1862 en notre possession. Est-ce déjà, à quatre ans de la fin de la convention, le signe de l'échec de la tentative, souligné par Yves Lequin²⁰³⁶ ?

Quelque soit le sort de cet investissement essentiellement désintéressé, au moins avons-nous l'avantage d'en connaître la destination. Par contre, cet autre de 50.000 F, effectué à la même époque et relevé dans le mémento financier, entre les 30 septembre 1854 et 1856 inclus, sous l'appellation "Capital Chaussée d'Antin"²⁰³⁷, demeure quelque peu énigmatique. S'agit-il d'une mise en réserve de fonds en vue de la construction du futur siège de la Compagnie de Suez²⁰³⁸, d'une participation à une société immobilière dans ledit quartier, ou encore de l'achat d'un immeuble où transférer la succursale parisienne ? Les questions demeurent posées, même si cette dernière supposition paraît en définitive la plus vraisemblable. Effectivement, au 30 septembre 1957, l'écriture relative à la Chaussée d'Antin disparaît pour faire place l'année suivante à cette autre : "Immeuble de Paris 500.000 F"²⁰³⁹.

L'adresse exacte nous en est fournie, pour la première fois, par une circulaire que le nouveau propriétaire diffuse le 1er mars 1857. Attentif depuis des années à la carrière de ce compositeur saint-simonien, toujours jaloux de sa réussite, Arlès-Dufour organise une souscription de 60.000 F en faveur de Félicien David, afin de le délivrer **"du souci du pain quotidien, et lui permettr[e] de se livrer en toute liberté d'esprit et de cœur aux travaux de sa vocation. Si Mozart, Haydn, Beethoven, Weber n'avaient pas trouvé des protecteurs généreux, ils seraient morts de faim et beaucoup de leurs oeuvres qui en**

²⁰³² Au moins jusqu'en 1862 dans l'état des éléments en notre possession. Le Livre particulier se clôt, rappelons-le, au 30 septembre 1862.

²⁰³³ Gazette de Lyon, Mardi 1er septembre 1857, 13e année, n° 206, p. 3. Pour mémoire : Pruze, aujourd'hui Bursa et en français Brousse (Turquie).

²⁰³⁴ Camille Rambaud a été ordonné prêtre le 25 mai 1861 (Jules Aeschmann, *op. cit.*, p. 17)

²⁰³⁵ Livre particulier, cité, au 30 septembre 1857.

²⁰³⁶ Yves Lequin, Les ouvriers de la région lyonnaise... , *op. cit.*, t. 2, note 98, p. 374, fournit à l'appui les résultats de l'"Enquête parlementaire... 1872, Chambre de commerce Lyon et Conseil d'hygiène" (A.N., C 3021) : "La fondation Arlès-Dufour déperit, bien que les ouvriers des grandes usines de la banlieue méridionale de Lyon soient les plus mal logés." D'une manière générale, comme l'écrit la Revue des Deux Mondes du 1er avril 1868, p. 776, "les cités ouvrières n'ont pas réussi, et nous félicitons la sagesse des ouvriers d'avoir répugné à ce classement par domicile."

²⁰³⁷ Livre particulier, cité.

²⁰³⁸ Cf. XX - "Une belle part dans l'histoire"...

²⁰³⁹ Livre particulier, document cité. A la lueur de ce qui suit, il semble donc que l'immeuble ait été occupé avant de paraître dans les comptes.

ont inspiré tant d'autres et font encore nos délices, n'auraient pas vu le jour. [...] Si vous partagez le sentiment qui inspire ma démarche, est-il conclu, veuillez me dire, en réponse à cette lettre pour quelle somme vous désirez être compris dans cette souscription et en verser le montant à ma maison, rue du Conservatoire ²⁰⁴⁰ ." Au n° 11, est la nouvelle adresse du siège parisien de sa succursale. Un quartier, proche de celui du Sentier et de la rue des Fossés-Montmartre (actuelle rue d'Aboukir), plein du souvenir de ses débuts difficiles, non éloigné non plus du Conservatoire des Arts et Métiers de la rue Saint-Martin où la vocation du libre-échange allait lui être insufflée par Jean-Baptiste Say, un maître en la matière...

Mais qui dit échange, dit transport et, pour tout ce qui touche au commerce de la soie, plus précisément transport par mer.

De retour d'Egypte, reclus à Curson, désespéré, angoissé pour son avenir, sans complexe pour autant, Enfantin adresse au roi, le 26 mars 1837, une respectueuse et interminable exhortation²⁰⁴¹. Il s'y risque même à suggérer des "dérogances aux habitudes du passé" pour les fils du souverain, les ducs d'Orléans et de Nemours et le prince de Joinville. A l'intention de celui-ci, il écrit : **"Que Monseigneur le prince de Joinville inspecte la nouvelle ligne de communication à vapeur de la Méditerranée ; qu'il installe celle qu'il faut établir avec l'Amérique, et qu'il ait près de lui des hommes au fait des intérêts commerciaux qui unissent les peuples** ²⁰⁴² ." Au moment où la machine à vapeur tente de s'appliquer à la navigation, la question des liaisons maritimes est, en effet, de plus en plus à l'ordre du jour.

Le 24 janvier 1839, la Chambre de commerce de Lyon prend connaissance avec intérêt du rapport de Wurtemberg, député de la Gironde, sur le projet d'établir, entre Bordeaux et New-York, un service de paquebots à vapeur. Sa satisfaction est d'autant plus grande que ce document, exprime la Compagnie consulaire, **"a, pour notre place, une spécialité d'intérêt qui nous fait hâter de tous nos vœux le moment où l'entreprise qui en est l'esprit pourra définitivement se réaliser** ²⁰⁴³ ." L'année précédente, quatre steamers britanniques avaient traversé l'Atlantique et cette année-ci (1839) allait être fondée la société, ancêtre de la Cunard Line²⁰⁴⁴. Le 30 janvier 1840, force pour l'organisme consulaire est d'enregistrer **"la marche rapide et très ascendante dans le progrès de sa navigation à vapeur"** que suit l'Angleterre grâce à ses compagnies fortement organisées. Aussi se prononce-t-elle, à l'instigation de son homologue de Marseille, au profit de la liaison Marseille - Nouvelle Orléans, y voyant un facteur d'accroissement possible de sa prospérité manufacturière au détriment de l'Angleterre²⁰⁴⁵. Deux ans plus tard, une nouvelle rivalité transatlantique se dessine. Lors de la délibération du 12 mai 1842, "un membre" (Arlès-Dufour ?) la dénonce, ainsi que le préjudice que peut encourir le commerce français et spécialement la fabrique lyonnaise : l'établissement à Anvers d'un service de paquebots à

²⁰⁴⁰ Lettre circulaire d'Arlès-Dufour, Paris, 1er mars 1857 (ARS 7688).

²⁰⁴¹ OSSE, Vol. 10, pp. 178-195.

²⁰⁴² *Ibid.*, p. 184.

²⁰⁴³ CCL, Registre des délibérations, 24 janvier 1839 - CCL, Registre des Copies de lettres, lettre n°402 du 29 janvier 1839 à Fulchiron, membre de la Chambre des Députés, expéditeur du rapport Wurtemberg.

²⁰⁴⁴ François Caron, Histoire économique et... , *op. cit.*

²⁰⁴⁵ CCL, Registre des délibérations, 30 janvier 1840.

vapeur à destination de New-York²⁰⁴⁶. Alerté, le ministre du Commerce assure que rien ne sera négligé pour hâter l'établissement de la ligne de bateaux à vapeur destinée à desservir New-York au départ du Havre et consacrée par la loi du 16 juillet 1840²⁰⁴⁷.

Enfin, en 1844, est mise en activité une ligne de paquebots, non pour cette destination mais entre Marseille et Alexandrie²⁰⁴⁸. En direction de ce bassin méditerranéen qui l'attire inlassablement, Enfantin affiche justement des ambitions quelque temps plus tard. Il les dévoile à son "opposant filial"²⁰⁴⁹, au moment où l'on sait²⁰⁵⁰ qu'Arlès-Dufour est fort loin de partager l'admiration de Lamartine pour le journal Le Crédit, et aussi celle du "Père" pour Cavaignac²⁰⁵¹. Voici ce qu'écrivit Enfantin : **"Vous rêvez pour moi, et par moi, des choses qui vous semblent de fort grandes choses, et voilà pourquoi vous qualifiez un peu légèrement X, chez qui j'ai dîné avant-hier avec Cavaignac ; N, chez qui j'ai rencontré hier encore Cavaignac et Bartholony, et qui n'est pourtant pas lui-même un homme sans influence sur les affaires de chemins [de fer], de mines, de transports, de banques et de crédit ; les messagistes avec lesquels je comploté l'affaire des bateaux à vapeur de la Méditerranée, c'est-à-dire l'affaire sœur du Lloyd autrichien et de la Compagnie péninsulaire anglaise, avec lesquelles sœurs l'affaire de Suez et celle d'Orient seront des amusettes pour nos vieux jours ou pour nos enfants** ²⁰⁵² ! "

Mais dans ce domaine, au plan national, les choses suivent leur petit bonhomme de chemin, en raison de la modicité des subventions et du faible intérêt de l'Etat porté à la marine, tout au moins marchande²⁰⁵³. Le transport maritime va-t-il profiter du même zèle que celui apporté par le gouvernement impérial au transport par voie ferrée ? La décision en est fâcheusement différée sous le fallacieux argument **"de récentes découvertes [...] laiss[ant] entrevoir la possibilité de réduire dans une forte proportion la consommation du combustible [...]"** ²⁰⁵⁴ .

Heureusement, le 18 novembre 1852, un décret a autorisé la Société générale du Crédit Mobilier dont le but, pour leurs fondateurs saint-simoniens, les frères Pereire, est de soutenir et même d'imprimer la plus vive impulsion à l'industrie, au commerce et aux travaux d'intérêt public. Pour les promoteurs de la voie ferrée Paris-Saint-Germain, pour les adversaires malheureux des frères Talabot avec leur Lyon/Avignon et Avignon/Marseille, pour ceux qui dominent, par contre, notamment dans les réalisations ferroviaires du nord et du sud-ouest, **"le navire prolonge un pays et, en quelque sorte, l'étend sur l'eau"** ²⁰⁵⁵ , selon la jolie formule de Roger Vercel. Le 24-25 février 1855, Isaac Pereire, président du conseil

²⁰⁴⁶ *Ibid.*, 12 mai 1842.

²⁰⁴⁷ *Ibid.*, 23 juin 1842. C'est dans la lettre de la CCL au ministre du 12 mai 1842 qu'est citée la loi du 16 juillet 1840.

²⁰⁴⁸ *Ibid.*, 29 février 1844. Selon un avis adressé à la CCL par le directeur des postes de Lyon.

²⁰⁴⁹ Selon l'expression, citée au chapitre XXI - "Le printemps" et ses orages, qualifiant Arlès-Dufour de "principal organe de cette opposition filiale" (OSSE, Vol. 12, p. 149).

²⁰⁵⁰ Cf. XXI - Le "printemps" et ses orages.

²⁰⁵¹ OSSE, Vol. 12, p. 148.

²⁰⁵² Lettre d'Enfantin "au principal organe de cette opposition filiale" [Arlès-Dufour] du 17 janvier 1849, (OSSE, Vol., p. 150).

²⁰⁵³ On sait par contre le rôle joué par la marine de guerre française lors de la guerre de Crimée aux côtés de la déficiente force navale britannique.

²⁰⁵⁴ Le Moniteur Universel, 23 avril 1853, cité par Félix Rivet, La navigation à vapeur..., *op. cit.*, p. 552.

²⁰⁵⁵ Roger Vercel, "Préface", in Marthe Barbance, *op. cit.*

d'administration du Crédit Mobilier, et Adolphe d'Eichthal, vice-président et ancien président du Paris-Saint-Germain, signent l'acte constitutif de la Compagnie Générale Maritime²⁰⁵⁶. Les statuts de cette société sont approuvés, le 2 mai suivant, par l'Empereur, aux Tuileries, sous la signature de Rouher, ministre secrétaire d'Etat de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Grâce à "neuf navires en fer, à hélice", cette Compagnie se propose de relier, directement et chaque semaine, les Etats-Unis, certains en onze jours, d'autres en quatorze, selon leur tonnage et leur puissance. Le Brésil, quant à lui, serait rallié deux fois par mois²⁰⁵⁷.

Les exportateurs français ne peuvent que se féliciter de cette initiative, prometteuse d'un considérable gain de temps et d'argent, et, parmi les soyeux lyonnais, l'un de leurs plus importants commissionnaires en particulier. Aussi, malgré l'inauguration récente de l'Exposition universelle, celui-ci n'hésite-t-il pas à abandonner, le 11 juin, son fauteuil de Secrétaire général de la commission, afin de participer à la première assemblée générale de la nouvelle compagnie. Là, il retrouve ses amis Adolphe d'Eichthal, président du conseil d'administration, Isaac et Emile Pereire, ce dernier qu'il vient peut-être de quitter puisqu'il siège au sein de ladite commission. Les statuts adoptés, il est procédé à l'élection des dix-neuf membres du conseil d'administration. Arlès-Dufour est du nombre et devient ainsi administrateur-fondateur de la Compagnie Générale Maritime²⁰⁵⁸, la future Compagnie Générale Transatlantique²⁰⁵⁹, aux côtés de Benjamin Delessert et de Mathieu Dollfus notamment. L'assemblée générale étant formée des possesseurs de vingt actions ou plus (chacune de 500 F), selon l'article 41 des statuts, le nouvel administrateur ne peut qu'en être porteur pour figurer parmi les quarante-trois présents²⁰⁶⁰. Effectivement, son "Livre particulier" consigne, sous la seule mention de "Maritime" qui ne laisse pas de doute cependant, une souscription de 25.000 F en contrepartie de 100 actions²⁰⁶¹. Administrateur éphémère apparemment et au risque de décevoir ses amis, il se libère de cet engagement au cours de l'année qui suit. Perçoit-il déjà les difficultés qui se feront jour, sous peu, dans l'entreprise ?

Quant à la formulation de Roger Vercel, dédiée plus haut aux frères Pereire, elle peut tout aussi bien l'être à l'adresse de leurs rivaux directs, les frères Talabot. Ceux-ci souhaitent, en effet, trouver dans la modernisation du port de Marseille et l'aménagement des nouveaux docks un prolongement naturel et puissant à leurs entreprises ferroviaires débouchant dans cette ville. Paulin Talabot, ingénieur en chef des Ponts et chaussées et directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, y travaille. Il réussit à passer, le 14 octobre 1856, avec la ville de Marseille un traité de "rétrocession" du dock de la Joliette²⁰⁶². Le commerce

²⁰⁵⁶ Marthe Barbance, *op. cit.*, p. 36. Toutefois, selon la reproduction dans cet ouvrage du décret impérial du 2 mai 1855, l'acte a été passé les 24 et 26 février 1855.

²⁰⁵⁷ Selon reproduction "Projet d'établissement des services à vapeur de l'Atlantique nord et sud, de la main d'Isaac Pereire", in Marthe Barbance, *op. cit.*, p. 37.

²⁰⁵⁸ Selon reproduction du "Procès-verbal de la première assemblée générale de la Compagnie Générale Maritime, 11 juin 1855, donnant la liste des administrateurs...", in Marthe Barbance, *op. cit.*, p. 38.

²⁰⁵⁹ Par décret impérial du 25 août 1861, et redevenue ces dernières années "Compagnie générale maritime".

²⁰⁶⁰ Selon reproduction de la "Première page du premier volume manuscrit des rapports du conseil d'administration aux assemblées d'actionnaires", in Marthe Barbance, *op. cit.*, p. 44.

²⁰⁶¹ Livre particulier au 30 septembre 1855 (Archives familiales). Le nombre de ces actions paraît erroné et devrait s'élever à 50, selon la valeur de chacune prévue aux statuts.

²⁰⁶² René Borruet, *op. cit.*, p. 108.

grandissant avec l'Algérie, l'exploitation de mines de fer déjà entreprise sur ce territoire par les Talabot, la perspective du canal de Suez - même s'il sait maintenant qu'il n'en sera plus l'artisan direct - et, par voie de conséquence, les facilités accrues d'importation des soies d'Extrême-Orient ne peuvent qu'inciter le commissionnaire lyonnais à prendre aussitôt ses marques auprès de la société préparatoire.

Constituée dès le 20 septembre de cette année, elle réunit autour de Paulin Talabot, Emilien Rey de Foresta, administrateur des Chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, Ernest Simons, administrateur de la même compagnie ainsi que du Service maritime des Messageries impériales, et Armand Béhic, lui aussi dirigeant de ces Messageries, président des Forges et chantiers de la Méditerranée (et futur ministre des Travaux Publics)²⁰⁶³. A cette société préparatoire, future Compagnie des docks et entrepôts de Marseille dont l'officialisation sera consacrée par décret du 23 février 1859, Arlès-Dufour souscrit 50 actions (10.000 F), puis 100 en 1858-1859²⁰⁶⁴. Son influence n'y sera point négligeable. Au passage, mentionnons l'embauche en 1861 de l'ancien capitaine Giraud comme chef de service des mouvements maritimes ; il l'obtient, toujours préoccupé du service à rendre, de Talabot et du Lyonnais Jacques Breitmayer, premier directeur de la Compagnie²⁰⁶⁵.

De retour de l'assemblée générale historique de la Compagnie Générale Maritime, Arlès-Dufour reprend le cours de ses harassantes activités à l'Exposition universelle de 1855. Depuis l'inauguration du Palais de l'Industrie par l'Empereur, un mois avant, on emporte encore les "dernières planches", et **"une fièvre d'activité et de patriotisme [...] transforme, de la veille au lendemain, les places vides en places occupées et les cases nues en étagères chargées de produits."** Tel est le constat dressé par le journaliste Ch. Magne, le 16 juin 1855, de l'état présent de **"ce grand concours de l'intelligence humaine"**²⁰⁶⁶. La réussite sera néanmoins au bout de ces efforts.

La position éminente occupée dans l'organisation de l'éclatante manifestation internationale est faite pour séduire celui qui est toujours friand de contacts humains. Les occasions de connaissances et de fréquentations sont multiples et variées : les exposants nationaux et étrangers, les membres de la Commission eux-mêmes, les artistes reconnus (Ingres, Delacroix) qui en font partie, ou encore ceux qui viennent soumettre leurs créations à l'appréciation du public. On se souvient, en effet, qu'un décret impérial avait étendu l'exposition aux Beaux-Arts. Barbedienne présentant ses bronzes inimitables est du nombre²⁰⁶⁷. C'est apparemment dans le même cadre qu'est faite la connaissance

²⁰⁶³ *Ibid.* p. 122, et Jean Lenoble, *op. cit.*, p. 254.

²⁰⁶⁴ Livre particulier, document cité : Arrêté au 30 septembre 1857 : 50 actions valeur 10.000 F - Au 30 septembre 1858 : 50 actions valeur 10.000 F - 30 septembre 1859 : 100 actions 15.000 F - 30 septembre 1860 : 100 actions 20.000 F - Pour mémoire, l'année 1861 n'est pas détaillée et les comptes de l'année suivante inachevés ; parmi ceux existants en 1862, les "docks Marseille" n'y sont pas mentionnés. L'acte de partage de la succession ne fait aucune référence à ces titres.

²⁰⁶⁵ Lettre de remerciements du capitaine Giraud, sur papier à entête "Compagnie des docks et entrepôts de Marseille", 15 février 1861, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁰⁶⁶ Ch. Magne, "Exposition universelle de l'Industrie", L'Illustration - Journal universel, 16 juin 1855, réédité. in Les grands dossiers de l'Illustration - ... , *op. cit.*, p. 24.

²⁰⁶⁷ Pour mémoire, Barbedienne adressera, le 10 septembre 1863, la lettre suivante à Arlès-Dufour : "Cher Monsieur, Parmi toutes les marques de sympathie qui m'arrivent, la vôtre a, pour moi, un prix à part. Vous avez suivi mon travail, vous l'avez défendu souvent contre l'ignorance et les préjugés. Par vos paroles et par votre influence, vous m'avez aidé contre les difficultés et la mauvaise fortune. Et, aujourd'hui encore, votre approbation est une récompense bien douce à mon cœur. Je suis heureux de vous apprendre

du sculpteur François Félix Roubaud²⁰⁶⁸ et la réalisation d'une statuette en bronze à son effigie commandée à cet artiste²⁰⁶⁹. Aux dimensions de 20 X 20 X 70 cm (haut), elle représente Arlès-Dufour en pied, posant une main sur d'épais volumes sur lesquels figurent successivement les noms de Cobden, [Saint-]Simon, Enfantin et Hahnemann : quatre noms qui ont jalonné ou jalonnent encore sa vie ! Peut-être, une occasion fortuite avait-elle été aiguillonnée par Pauline et sa tradition familiale et non, en aucun cas, par un quelconque culte de la personnalité cultivé par le personnage reproduit. Déjà, en 1826, jeunes mariés fraîchement arrivés à Lyon, ils avaient, l'un et l'autre, séparément, posé devant le chevalet de Jean-Marie Régnier²⁰⁷⁰. Plus tard, **"par son ami Régnier, Arlès-Dufour en 1860"** - selon la marque portée sur la toile de 1,350m de haut et 1,035m de large - cet artiste, quelques années avant sa mort, exécutera le portrait à l'huile du récent commandeur de la Légion d'honneur, cravate de cet ordre en sautoir, assis, dans l'attitude d'un homme qui vient d'écrire, près d'une table recouverte de diverses décorations rapportées des expositions universelles²⁰⁷¹.

A l'exception de ces toiles, l'artiste, à notre connaissance du moins, n'immortalisa pas d'autres traits familiaux. Tel aurait pu cependant être le cas des deux premières belles-filles d'Arlès-Dufour. En effet, Gustave suit, trois ans après, l'exemple de sa sœur et se marie à Paris (ou Versailles), le 12 juin 1856 à Lucy Martin-Paschoud²⁰⁷², la fille du pasteur de l'Eglise réformée de Paris, un homme que, bien que d'église, Arlès-Dufour porte en son cœur. Du jeune marié âgé de 27 ans, Raoul de Cazenove dit, sévère et prématurément : **"Gustave est loin d'avoir les mérites de son père ; c'est un homme paisible et bon, sans beaucoup plus"**, avant d'ajouter à propos du ménage : **"J'aime à les croire heureux ; on les voit rarement, elle a été souvent malade"**²⁰⁷³.

que, par les soins du Prince Napoléon, j'ai été décoré par décret du 29 août. Ainsi se trouve fermée cette longue, difficile et souvent douloureuse phase de ma vie..." (Archives familiales)

²⁰⁶⁸ Il est rappelé qu'Arlès-Dufour séjourna à Paris, la majeure partie de son temps, de fin 1853 à novembre-décembre 1855. Il est aussi possible qu'il ait connu ce sculpteur à Lyon antérieurement, comme il l'a sûrement retrouvé plus tard dans cette ville. En effet, François Félix Roubaud (1824-1876) a été élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon de 1846 à 1849, puis de celle de Paris en 1849, puis de Pradier à Paris également. Ses oeuvres : "L'Eau et le Feu", (Palais du Commerce, Lyon) ; "La Sculpture et la Peinture", bas-reliefs (Louvre) ; "La Justice et la Force" (Palais de Justice, Lyon) ; "La Danse et la Musique" (Grand Théâtre, Lyon) ; "Le Peintre Taunay", buste (Versailles) (Dictionnaire encyclopédique Quillet, 1952, et Marius Audin et Eugène Vial, *op. cit.*, t. II.). A noter encore que "Roubaud, statuaire à Lyon," figure parmi les membres honoraires des "Amis de la famille" saint-simonienne (H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin..., *op. cit.*, p. 185).

²⁰⁶⁹ Une reproduction en plâtre de cette statuette appartient au fonds du Musée Historique de Lyon et porte cette dédicace "A mon ami Holstein". Elle a été présentée dans le cadre de l'Exposition de la Bibliothèque municipale de Lyon "C'est nous les canuts", du 28 mars au 26 mai 1984.

²⁰⁷⁰ Jean-Marie Régnier, ancien dessinateur fabricant, élève de P. Révoil à l'Ecole des Beaux-arts de Lyon. Né dans cette ville en 1796, il y est mort en 1865. Ce peintre (ou son homonyme ?) a été déjà rencontré, à plusieurs reprises, dans les chapitres précédents : témoin à la naissance d'Alphonse en 1835, commandant de la Garde nationale, aide lors de l'incendie de 1851. Le portrait d'Arlès-Dufour en 1860, alors qu'il semblait destiné au personnage représenté, a curieusement été offert par la veuve de l'artiste, en 1865, au Musée des Beaux-Arts de Lyon (E.-C. Martin d'Aussigny, Notice des tableaux exposés dans les galeries du Musée de Lyon, Lyon, Perrin, 1877), avant de disparaître de ses réserves, selon les précisions fournies par le Musée... Audin et Vial, *op. cit.*, à propos de Roubaud, signalaient déjà, en 1919 : "[Régnier] représenté autrefois au Musée de Lyon, par un "portrait d'Arlès-Dufour".

²⁰⁷¹ Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

²⁰⁷² Lucy Martin-Paschoud, née à Lyon le 4 septembre 1834, décédée à Lyon (6e) le 25 octobre 1871. Contrat de mariage signé chez Me Jozon, notaire à Paris, le 11 juin 1856.

²⁰⁷³ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise... , *op. cit.*, p. 149.

Quant à l'apparition de la seconde belle-fille, elle est à l'évidence l'un des résultats des séjours leipzigois d'Alphonse, finalement entré au service de son père. Celui-ci n'avait pas ménagé sa peine pour tenter de l'intéresser à son métier. Il lui avait d'abord procuré un stage à Londres en 1854²⁰⁷⁴, puis, l'année suivante, un autre dans la capitale saxonne, en le confiant aux bons soins du cousin Dufour-Feronce. Les nouvelles reçues "sur sa bien bonne mine" étaient fort satisfaisantes. **"Je vois avec plaisir, assurait le cousin, qu'il prend du corps et que son teint est clair et annonce une bonne santé** ²⁰⁷⁵ ". Et pour cause... Dans la même ville de Leipzig, le 3 août 1858, est célébré le mariage d'Alphonse et d'Annette Louise Hedwig Fuss-Seillier, née le 26 juillet 1840 à Schönebeck/Elbe²⁰⁷⁶. La veille, un contrat de mariage devant le bailliage judiciaire de Leipzig était intervenu. Par cet acte, Alphonse recevait en avancement d'hoirie de ses père et mère, présents, une somme de 160.000 F sur la succession du prémourant des donateurs et la propriété dépendant de la communauté de 3 hectares environ à Oullins, d'une valeur de 40.000 F. Le chroniqueur de la société lyonnaise Raoul de Cazenove, poursuivant, d'octobre 1858 à mai 1859, la rédaction de ses Notes, commente, toujours **"à l'usage exclusif de Lucie de Marveille"**, sa fiancée : **"Le second des trois fils - dont le cadet Armand est encore à ses études - a fait l'an dernier [en 1858] un mariage de vive inclination très partagée avec Melle Sellier [? officiellement Fuss], de Leipzig. Ils n'avaient pas 40 ans à eux deux** ²⁰⁷⁷, **c'était un peu jeunes commencer la vie [...]** ²⁰⁷⁸ ."

Si le père est désormais rassuré sur l'avenir professionnel d'Alphonse, sur la précocité de ce dernier événement matrimonial, nous ignorons sa réaction. Dans un tout autre domaine, une idée à peine réalisée lui tenant fortement à cœur, il en mûrit une autre. De la première de ces idées, son fils Armand, âgé de quinze ans, en porte témoignage²⁰⁷⁹. Depuis le 3 novembre 1857, avec treize autres élèves, il fréquente l'Ecole Centrale Lyonnaise qui vient d'ouvrir ses portes au n° 19 du quai Castellane (futur quai des Brotteaux et actuel quai général Sarrail), à l'angle de la rue d'Enghien (actuelle rue Vauban). Trois ans après, il fait partie de la première promotion, celle de 1860, avec le titre d'ingénieur, et y figure en tête de liste²⁰⁸⁰. **"Armand Arlès-Dufour ouvre la marche selon l'ordre alphabétique et**

²⁰⁷⁴ Lettre d'Alphonse Arlès-Dufour, Londres, 26 mars 1854 à sa mère (Archives familiales)- Lettre d'Arlès-Dufour, Oxford, 1er août 1869, à sa femme rappelant une visite antérieure de cette ville, en 1854, en compagnie d'Alphonse (Archives familiales).

²⁰⁷⁵ Lettre d'Albert Dufour-Feronce, Leipzig, 29 novembre 1855, à Pauline Arlès-Dufour, 42 avenue Gabriel, Paris (Archives familiales), déjà citée in XXII - Les premières Expositions universelles.

²⁰⁷⁶ Décédée le 26 février 1901 à Leipzig-Plagwitz (Archives familiales), elle est la petite-fille de Pierre Louis Daniel Sellier et de Annette Sellier (Selon la traduction française du contrat de mariage joint à l'acte de partage de la succession de Pauline Arlès-Dufour établi le 4 juin 1881 en l'étude de Me Lombard-Morel, notaire, 26 rue de la République, à Lyon).

²⁰⁷⁷ En fait, 40 ans 9 mois, précise très exactement Etienne de Cazenove, auteur en 1992 du complément des Notes sur la société..., *op. cit.*

²⁰⁷⁸ Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise... , *op. cit.*, p. 149.

²⁰⁷⁹ L'âge d'admission à l'Ecole centrale sera porté à 16 ans et, ultérieurement, à 17.

²⁰⁸⁰ Armand Arlès-Dufour sera le fondateur et le premier président du groupement des anciens élèves, selon Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 33. Nous sommes redevables à cet ouvrage de divers emprunts, sauf mention contraire. La Revue du Siècle - Lyon - Année 1890, p. 509, désigne Armand comme président honoraire de l'Association des anciens élèves, ajoutant qu'il est viticulteur en Algérie. Toutefois, il n'est pas mentionné dans la liste des présidents de l'Association "depuis sa fondation" (Annuaire 1987 - Association des anciens élèves de l'Ecole centrale de Lyon) ; le premier président cité est Vachon, en 1867, promotion 1861. La raison en est que ladite Association n'a été autorisée par arrêté préfectoral que le 28 juillet 1866, d'où la dénomination de "groupement" par Auguste Jouret. Par contre, Armand Arlès-Dufour est signalé dans le Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole centrale lyonnaise, p. 36,

c'est aussi stricte justice. Ainsi l'Ecole voit à ses commencements le père, premier fondateur, et le fils, premier élève" , écrit Auguste Jouret à l'occasion du centenaire de l'Ecole²⁰⁸¹ .

Au fil du temps, la renommée de l'école de la Martinière s'est étendue au plan national. En 1837, Enfantin **"dési[rait] beaucoup pour lui [son fils Arthur seulement âgé de dix ans] deux années de la Martinière** ²⁰⁸² ." Des délégations officielles la visitent, certains souhaitent en créer de semblables, tel Michel Chevalier à Paris et à Reims²⁰⁸³ . Conçue dès son installation par Tabareau, ancien officier du génie, comme une école d'apprentissage, **"cette institution gratuite, destinée à répandre l'instruction primaire scientifique dans la classe ouvrière** ²⁰⁸⁴ " , s'adapte progressivement au développement industriel. Le neveu de Tabareau, Désiré Girardon, l'un des éminents professeurs de l'école - également enseignant à l'Ecole de Beaux-Arts de Lyon et **"au cours municipal annexé à la Faculté des sciences** ²⁰⁸⁵ " - s'y emploie, non parfois sans difficultés avec la commission administrative de l'établissement²⁰⁸⁶ .

Qui d'Arlès-Dufour ou de Girardon eut l'idée de créer une école de formation d'ingénieurs ? Posant la question, tout en spécifiant qu'il s'agit d'un détail, Auguste Jouret quelques pages plus loin désigne le premier²⁰⁸⁷ . Le 3 juillet 1857, Arlès-Dufour informe Enfantin de ses projets : **"Je vais réaliser mon vieux rêve d'une Martinière bourgeoise que j'appellerai probablement l'Ecole Centrale Lyonnaise de l'Industrie et du Commerce** ²⁰⁸⁸ " Trois jours après, il précise auprès du même qu'il s'agira d'une "Martinière supérieure" où seront formés les meilleurs sujets de la Martinière. **"Mon école a été recrutée en un tour de main à la surprise de ceux qui connaissent nos bourgeois. Il est vrai que j'ai dit qu'il fallait créer l'école des officiers de l'Industrie dont la Martinière ferait les sous-officiers** ²⁰⁸⁹ ."

Une "Martinière supérieure" que les progrès de l'industrie exigent en matière d'enseignement technique pour la formation d'ingénieurs ? Tel n'était pourtant pas l'avis de certains. Témoin, cet extrait de discours de Thiers, du 13 février 1850, au sujet de cet enseignement : **"C'est le genre d'établissement que je déteste le plus au monde.**

Lyon, n° 224, janvier 1927, comme ayant été, après la guerre de 1870, le 11 octobre 1874, président d'un "Comité de réorganisation" de l'Association. Cette présidence devait sans doute être tout à fait symbolique, Armand étant installé en Algérie.

²⁰⁸¹ Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 33.

²⁰⁸² Lettre d'Enfantin, Curson, 7 août 1837, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 123).

²⁰⁸³ Jean Walch, *op. cit.*, p. 52, note 113.

²⁰⁸⁴ CCL, Registre des délibérations, 18 novembre 1839.

²⁰⁸⁵ "Ecole centrale lyonnaise", Annuaire de Lyon et du département du Rhône, 1860. Girardon sera également professeur à la Société d'Enseignement professionnel du Rhône (SEPR).

²⁰⁸⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, ? juillet/août 1857, à Enfantin, citée par Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 25 : "Ce seront [les administrateurs de l'Ecole centrale] des patrons mais non des conseillers, Girardon ayant trop souffert de l'intervention d'une commission pour en accepter une."

²⁰⁸⁷ Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 24 et 47. Malgré cela - modestie ou réalité ? -, il fait suivre sa signature, dans une lettre (Archives familiales) du 23 février 1865 à Béhic, successeur de Rouher à la tête du ministère du Commerce, de l'énumération de ses divers titres relatifs à l'enseignement dont le suivant : "L'un des fondateurs de l'Ecole centrale lyonnaise." Il faut ajouter cependant que pour les organismes cités à la suite il n'est pas l'unique fondateur.

²⁰⁸⁸ *Ibid.*, p. 24.

²⁰⁸⁹ *Ibid.*, pp. 24-25.

Les écoles professionnelles, animées d'un esprit détestable, ne sont bonnes qu'à faire des petits Américains de leurs élèves ; écoles polytechniques au petit pied, elles en auront tous les défauts, même en les exagérant, sans les compenser par des avantages. [...] J'aime mieux qu'on ait parlé aux enfants de Scipion et de Caton que de triangles et d'équerres ²⁰⁹⁰ ." Un nouveau point d'opposition entre Thiers et Arlès-Dufour, après celle du ministre du Commerce et des Travaux publics à l'égard de l'impôt progressif, après ses préventions contre l'utilité du chemin de fer - au retour de sa visite en 1834 de celui de Liverpool à Manchester²⁰⁹¹ -, après ses "assertions économiques" scandalisant son visiteur au risque, pour celui-ci, de devenir "grossier"²⁰⁹², après enfin sa dénonciation du principe de l'association comme utopique²⁰⁹³ ... Cependant, l'avis péremptoire du **"petit homme taillé en force par la nature"** - ainsi que Lamartine l'avait décrit, et comme justement le rappelle, quelques semaines plus tôt, l'hebdomadaire Le Passe-temps²⁰⁹⁴ - lui importe peu. Tout d'abord, il a songé à créer, seul, une école supérieure de la Martinière. **"Mais, ajoute-t-il, j'ai vite compris que, d'abord, mon nom tout seul serait un épouvantail pour l'Université et qu'ensuite, l'affaire étant mienne, j'éprouverais le besoin de m'en mêler, d'autant plus que je rêve depuis longtemps d'un ensemble d'études pratiques qui, appliqué rigoureusement, nuirait probablement au succès** ²⁰⁹⁵ ."

Aussi, le 21 août 1857, en l'étude de Maître Vachon, notaire à Lyon, est signé l'acte constitutif de la **"société en nom collectif pour M. Girardon, seul associé gérant responsable, et en commandite seulement pour chacun des autres"** . La raison sociale de cette société est "Girardon", son siège à Lyon. **Elle "a commencé le 15 juillet 1857 et finira le 31 août 1875"** et a pour objet : **"la création et l'exploitation d'un établissement destiné à l'enseignement des sciences industrielles, basé essentiellement sur les méthodes de l'Ecole de la Martinière et ayant pour dénomination Ecole Centrale Lyonnaise pour l'Industrie et le Commerce. Il est prévu également que Girardon, en qualité de directeur de l'établissement, "ayant droit à une levée de 6.000 F par an, au logement, au chauffage et à l'éclairage", "gérera seul les affaires de la société"** . Les statuts prévoient en outre **"qu'il pourra être désigné un conseil de patronage et d'étude"** au but **"uniquement scientifique, d'émulation et honorifique."** Chacun des vingt commanditaires verse une somme de 5.000 F. Parmi leurs noms, on relève, bien sûr, ceux d'Arlès-Dufour et de Désiré Girardon, mais aussi de Jean Thomasset, rentier, Clément Desorme, ingénieur civil, Henri Germain, propriétaire, Joseph Ancel, ingénieur civil, Jules et Antoine Vachon, négociants, Adolphe Girodon, négociant, Louis Guérin, négociant, Prosper Dugas, négociant, Jacques Brettmayer, négociant, etc.

Seule de l'espèce en France, existe jusqu'alors l'Ecole Impériale Centrale des Arts et Manufactures. Elle est placée sous la direction d'Auguste Perdonnet, **"un vétéran des**

²⁰⁹⁰ Cité par Pierre Guiral, Adolphe Thiers... , *op. cit.*, p. 258.

²⁰⁹¹ Auguste Perdonnet, Les chemins de fer, *op. cit.*, p. 17. Thiers avait déclaré à la tribune de la Chambre : "Je viens de voir en Angleterre les chemins de fer ; je crois les avoir bien vus, et je vous déclare qu'ils ne sont pas ce que bien des gens supposent. Pour mon compte, je m'estimerais bien heureux si, en France, on en construisait seize kilomètres par année."

²⁰⁹² Lettre d'Arlès-Dufour, 2 septembre 1840 à Enfantin , déjà citée in XVIII - Un prolétaire enrichi...

²⁰⁹³ En 1848. Pierre Guiral, Adolphe Thiers... , *op. cit.*, p. 246.

²⁰⁹⁴ Portrait de Thiers par Lamartine, cité par Ernest Bazard, "Les contemporains en pantoufles - LV - Thiers", Le Passe-Temps, n°56, 23 mai 1857.

²⁰⁹⁵ Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 25.

chemins de fer²⁰⁹⁶ ", comme il se définit lui-même. C'est également un vétéran du saint-simonisme²⁰⁹⁷, libéral et philanthrope, et un ami d'Arlès-Dufour : **"Notre bon et brave Perdonnet**²⁰⁹⁸ ", dit-il de lui à **"[s]on brave Bey"** Lambert. Evidemment, l'Ecole centrale est installée à Paris. Aussi, à propos de l'Ecole centrale Lyonnaise récemment créée, l'Annuaire de Lyon de 1860 insiste sur la facilité donnée aux familles lyonnaises et à celles des départements voisins **"de procurer à leurs enfants un enseignement scientifique [...] qu'elles ne pouvaient obtenir jusqu'ici qu'au prix d'une séparation et d'un isolement trop souvent dangereux**²⁰⁹⁹ ." Quant aux matières du programme, on croirait presque relire l'énumération des matières rigoureusement indispensables prônées par le père d'Alphonse...

Toutefois, l'Ecole connaîtra diverses vicissitudes financières, en raison surtout de son loyer trop onéreux, de frais de scolarité modestes de 600 F par an²¹⁰⁰, d'un effectif réduit d'une soixantaine d'élèves fréquentant l'établissement en 1890²¹⁰¹. Le capital social s'avère insuffisant, une première fois, dès 1860. Chaque commanditaire est amené à verser un complément de 2.500 F. En 1867, il doit être fait appel à neuf nouveaux commanditaires dont Raoul de Cazenove, rentier, Félix Mangini, ingénieur, et le sénateur Edmond Réveil. Leur participation individuelle de 7.500 F leur confère le titre de fondateur. Les subventions accordées par la ville et le Conseil général depuis 1866, chacune de 2.800 F, s'avèrent hélas insuffisantes²¹⁰². Arlès-Dufour espère-t-il un concours financier, cette fois gouvernemental, grâce à l'appui de Michel Chevalier ? De Lodève, le 14 janvier 1868, celui-ci répond : **"Cher ami, Je suis venu dans ce pays pour le Conseil général [...] Une fois à Paris, je m'occuperai de votre Ecole centrale. Duruy [ministre de l'Instruction publique] est bien pauvre. A vous de cœur**²¹⁰³ ." L'année suivante, une nouvelle société succédant à la "société Girardon" doit être créée sur décision d'Arlès-Dufour et d'Ance²¹⁰⁴. Tous deux rédigent cette déclaration : **"L'assemblée reconnaissant qu'il est d'un intérêt réel pour la ville de Lyon de ne pas laisser disparaître un établissement aussi utile, reconnaissant aussi qu'il y a lieu d'espérer qu'avec des réformes et des économies, on pourrait en assurer la marche et le développement, est d'avis de reconstituer une nouvelle société**²¹⁰⁵ **avec l'actif non absorbé de la société primitive, nomme à**

²⁰⁹⁶ Auguste Perdonnet, *Les chemins de fer, op. cit.*, p. 7.

²⁰⁹⁷ Du moins selon Sébastien Commissaire, *op. cit.*, t. 2, p. 189.

²⁰⁹⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, "Lyon 27" (1858-1860 ?), à Lambert (ARS 7688/36). On retrouve également mention du "brave Perdonnet" dans une lettre d'Arlès-Dufour au même, 29 rue de Tourmon, Paris, du 9 avril 1860 (ARS 7688/39).

²⁰⁹⁹ Annuaire de Lyon et du département du Rhône, Année 1860, Lyon, Mougins-Rusand, 1860.

²¹⁰⁰ *Ibid.*

²¹⁰¹ Revue du Siècle, Lyon, Année 1890, p. 506.

²¹⁰² M. Chabot et Sébastien Charléty, *op. cit.* - Selon la Revue du Siècle - Lyon - Année 1890, p. 508, ce n'est qu'à partir de 1872 que la Chambre de commerce accordera à l'Ecole centrale une subvention de 2.000 F ; auparavant, et depuis sa délibération du 30 juin 1860, elle attribuait une bourse de 500 F à trois élèves.

²¹⁰³ Lettre de Michel Chevalier [bordée de noir], Lodève, 14 janvier 1868, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²¹⁰⁴ Au sujet de ces difficultés financières, cf. Auguste Jouret, *op. cit.*, pp. 48-52.

²¹⁰⁵ Cette nouvelle société ne fut légalement constituée que le 15 mai 1883 (acte notarié Me Messimy, notaire à Lyon) et ses statuts approuvés par l'assemblée générale du 21 juin de la même année qui nommait, entre autres parmi les dix administrateurs : Gustave Arlès-Dufour, négociant, Victor Girodon, fils du fondateur Adolphe Girodon, Joseph Gillet, teinturier, etc. (Auguste Jouret, *op. cit.*, pp. 57-58)

cet effet, en lui donnant les pouvoirs les plus amples, une commission provisoire composée de MM. Arlès-Dufour, Girodon, Monnier, Piaton, Ancel et de Cazenove." Le premier nommé en est le président²¹⁰⁶.

Face à ces nombreuses difficultés budgétaires, il est fort à supposer qu'Arlès-Dufour, comme d'autres, dut plusieurs fois venir au secours d'une trésorerie défailante. Pourtant, curieusement, la récapitulation des sommes versées par le fondateur en faveur de l'Ecole centrale apparaît sobrement comme suit dans son Livre particulier :

« Au 30 septembre 1858	1.000 F
1859	1.000 F
1860	1.000 F (7.500)
1861	Aucun détail fourni
1862	100 F (7.500) »

Ultérieurement, une décision prise, en son absence, par le conseil devait faire réagir fortement le fondateur : la suppression de l'enseignement des langues allemande et anglaise. Cet enseignement qui lui tenait à cœur depuis si longtemps, tellement et à juste titre, fut rétabli avec empressement²¹⁰⁷. La guerre de 1870 devait encore faire trembler les fondements de l'Ecole, installée un an plus tôt au n° 20 du quai de Joinville (futur quai de La Guillotière et actuel quai Augagneur), à l'angle de la rue Mazenod. Mais le succès escompté par Arlès-Dufour, un succès complet éclate enfin, définitif, pour faire de l'Ecole centrale lyonnaise, à la fois, la plus ancienne des écoles techniques supérieures de province et **"l'une des plus heureuses institutions de notre cité"**, selon le mot d'Edouard Herriot²¹⁰⁸. Lors de la commémoration du centenaire, le maire de Lyon, président du Conseil d'administration de l'Ecole et président d'honneur de l'Assemblée Nationale, devait poursuivre son hommage en ces termes : **"Il faut dire que, dès le départ, l'Ecole avait bénéficié d'une rencontre heureuse d'hommes au mérite exceptionnel. Ces fondateurs sont de la génération des Saint-Simoniens, grands bâtisseurs et hardis créateurs [...] : Arlès-Dufour, Henri Tabareau, Désiré Girardon, Gustave Fortier, et bien d'autres encore."**

Malgré sa conviction inébranlable, Arlès-Dufour, a-t-il imaginé un jour qu'un tel anniversaire puisse être célébré ? Aurait-il pu rêver également que, plus de cent quarante ans après sa réalisation, cette oeuvre perdurerait et que "son" école - l'"Ecole Centrale de Lyon" depuis le décret du 20 mars 1970²¹⁰⁹ - deviendrait une grande école de réputation scientifique internationale aux technologies de pointe²¹¹⁰ ?

Indépendamment de cette idée de créer une école d'ingénieurs, une autre - encore ! - poursuit Arlès-Dufour, et de longue date. Depuis ses débuts professionnels dans la capitale de la soie, Arlès-Dufour n'a qu'une aspiration pour sa ville d'accueil : faire de Lyon **"l'un des entrepôts du commerce du monde"**²¹¹¹. Chacun de ses voyages

²¹⁰⁶ Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 56.

²¹⁰⁷ *Ibid.* : Le cours d'allemand fut de nouveau supprimé en 1872, après la mort d'Arlès-Dufour...

²¹⁰⁸ Edouard Herriot, Préface, in Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 5.

²¹⁰⁹ Annuaire 1987 - Association des anciens élèves de l'Ecole centrale de Lyon, p. 35.

²¹¹⁰ Inauguration d'un microscope électronique en transmission à hautes performances, en association avec l'INSA et le CNRS

(Lyon Figaro 28 février 1998).

²¹¹¹ Cf. XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

en Angleterre et la visite des imposants docks-entrepôts londoniens, actifs, efficaces et plus que centenaires, l'ont forgé dans cette ambition. Dès 1834, il l'écrit dans son ouvrage **"Un mot sur les fabriques étrangères..."** . A la même époque, son ami saint-simonien, l'ingénieur Eugène Flachet, constructeur des premières voies ferrées françaises, lui aussi, est fortement impressionné par l'étendue et la puissance de ces installations portuaires britanniques²¹¹². A Lyon, par nécessité évidente, existe bien un entrepôt des soies, mais en 1843, son **"délabrement [...] exige de grandes réparations qui sont aussi de la plus extrême urgence"** . Un rapport de Louis Dugas déplore cette situation dans un rapport lu au cours de la séance de la Chambre de commerce du 29 juin. Deux lettres, au préfet et au maire, suivent le 17 juillet. Dans la seconde, l'on se plaît à compter sur un prompt et efficace "égard", aussi sur le "zèle" qui l'anime [le maire] pour tout ce qui touche à la prospérité de notre commerce et de notre industrie manufacturière²¹¹³ . **" A se demander d'ailleurs si le ministre du Commerce connaît l'existence même des installations en cause dont la juridiction consulaire dit ne l'en avoir jamais entretenu. Et si elle le fait, cette fois, le 19 octobre - Arlès-Dufour venant d'être installé après sa réélection - c'est pour "témoigner combien il importe, à la prospérité de notre commerce et de notre principale industrie manufacturière, que cet établissement réunisse au plus haut point, toutes les conditions qui attirent et maintiennent la confiance des expéditeurs étrangers** ²¹¹⁴ ."

Dans la même ville, sans doute exclusivement durant les crises d'intense gravité, une société de prêts sur dépôts de soies, sous l'égide de la Banque de Lyon, vient au secours des situations les plus désespérées de la Fabrique²¹¹⁵. Arlès-Dufour en a rappelé les éminents services dans sa harangue aux fabricants de 1848²¹¹⁶. Pourquoi ne pas créer un établissement de prêts sur soieries, et aussi, pourquoi pas, sur toutes autres marchandises, suggère-t-il aussitôt après. Comme en écho, un décret du 21 mars 1848 décide l'établissement de magasins généraux à Paris et autres villes de France. Ils ont pour but de faciliter, sans déplacement de lieu, la circulation des produits et, au besoin, de les faire circuler de main en main, sans déplacement réel, chaque fois moyennant un récépissé transmissible par voie d'endossement²¹¹⁷. Cette procédure, déjà pratiquée chez nos voisins, originale en France, séduit. Chacun s'emploie à la mettre en oeuvre dans les délais les plus brefs. Dès le 7 avril, le comité municipal des Finances de Lyon convie la Chambre de commerce à conférer avec lui en vue de la création et de l'organisation de ces magasins publics²¹¹⁸. Certains, pourtant, s'impatiente des lenteurs de la mairie provisoire, en butte à d'autres problèmes au moins aussi urgents pour elle dans cette période transitoire²¹¹⁹. Avec faveur, le 20 mai, la Chambre de commerce examine la proposition de la Compagnie

²¹¹² Eugène Flachet, Etablissements commerciaux. Docks de Londres, entrepôts de Paris, projet de docks à Marseille, Paris, 1836, cité par René Borruet, *op. cit.*, annexe n° 4, pp. 400 et s.

²¹¹³ CCL, Registre des délibérations, 29 juin 1843. (Pour mémoire, Arlès-Dufour absent à cette séance) - CCL, Registre des copies de lettres, 17 juillet 1843.

²¹¹⁴ CCL, Registre des copies de lettres, lettre au ministre du Commerce n° 1003 du 19 octobre 1843.

²¹¹⁵ Cf. XXI - Le "Printemps" et ses orages.

²¹¹⁶ *Ibid.*

²¹¹⁷ Alphonse Courtois fils, *op. cit.*, p. 182. Il est fait appel à cet ouvrage pour un bref rappel historique concernant les warrants.

²¹¹⁸ CCL, Registre des délibérations, 20 avril 1848. Pour mémoire, Arlès-Dufour est absent à cette séance ; il est à Paris pour la fusion des banques (Cf. XXI- Le "Printemps" et ses orages).

²¹¹⁹ CCL, Registre des délibérations, 4 mai 1848.

des ponts, port et gare de Vaise de convertir ladite gare et ses dépendances **"en vaste succursale des magasins de dépôt déjà établis"** ²¹²⁰ .” Cependant, différents vices de la législation de 1848 empêchent les warrants de se vulgariser dès cette époque. Il faudra encore attendre dix ans...

Depuis en particulier l'Exposition de 1855, Arlès-Dufour a-t-il ses entrées chez l'Empereur ? Il le semble fort, ainsi qu'il le rappelle à Rouher. Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics n'est pas le destinataire de sa lettre du 4 mars 1858, bien qu'il ait pourtant été personnellement mandaté par lui pour sa mission à l'Exposition de Manchester. Avec un grain de malice et une pointe d'impertinence, c'est à "l'économiste", selon le préambule, à **son "ex-collègue"** [de la Commission impériale], dans la formule de politesse, auxquels il s'adresse.... Peut-être aussi à l'ami ? Car, s'ils n'existaient pas déjà - ce que nous ne pouvons certifier à cette date - des liens cordiaux uniront les deux hommes, comme en font foi quelques correspondances adressées en 1863 dans lesquelles Rouher assure "(s)on cher Arlès" de ses **"sentiments affectueux"** ²¹²¹ . De toutes façons, les termes de cette lettre nous paraissent devoir être rapportés dans leur intégralité : ils témoignent encore de la vivacité de caractère et de plume de leur auteur ; si besoin est encore, ils apportent une nouvelle justification de sa longue et inlassable marche contre le protectionnisme, non éloignée d'ailleurs de l'objet des entrepôts et warrants qui précède. Voici ce qu'il écrit :

"Monsieur, Le remarquable rapport et le décret sur la boucherie [sic] expliquent et excusent la liberté que je prends d'écrire à l'économiste, et non au Ministre.

"En réponse à un mémoire qui, sous l'apparence de la spécialité, touche à la grande question du commerce en général, le ministre a bien voulu me faire écrire une lettre fort élogieuse, dont mon expérience dans les notions administratives me font traduire le sens par : "Votre intéressant travail sera enterré avec tous les honneurs dus à votre nom, à votre expérience, à votre dévouement." J'avoue que j'aurais préféré, que j'avais espéré même, une ligne de vous me prouvant que vous avez lu ce travail auquel j'attribue, à tort peut-être, mais en toute conscience, une utilité très actuelle s'il est pris au sérieux par le ministre qui vient d'obtenir de l'Empereur une réforme plus délicate, plus difficile, plus controversée, si possible, que celles que j'indique.

"Les trop courts entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec S.M. l'Empereur au sujet de la liberté commerciale m'ont toujours impressionné vivement et m'ont inspiré, comme à tous les hommes impartiaux des pays les plus civilisés, la conviction que la longue hésitation et la dernière retraite de l'Empereur au sujet de la nouvelle politique commerciale, étaient exclusivement dues à des raisons de politique intérieure, habilement enflées et exploitées par les hauts intéressés au maintien des monopoles.

"Il me paraît impossible qu'un esprit aussi profond ne se préoccupe pas des moyens d'enlever pacifiquement à l'Angleterre au profit de la France, un des plus grands éléments de sa puissance maritime, commerciale, industrielle et partant politique. Je veux parler du monopole de l'entrepôt universel des substances alimentaires et des matières premières, monopole qu'elle a conquis tout bonnement

²¹²⁰ *Ibid.*, 20 mai 1848.

²¹²¹ Lettres diverses de Rouher à Arlès-Dufour des 22 juin, 12 juillet, 24 juillet et 21 septembre 1863, 1864 et 1867 (Archives familiales). Déjà, le 26 juillet 1860, Enfantin pouvait écrire à Arlès-Dufour : "[...] il me semble que vous êtes assez lié avec Rouher pour lui en dire autant..." (OSSE, Vol. 35, p. 230).

en proclamant la liberté des échanges et l'égalité des pavillons. J'espère, Monsieur et ex-collègue, que vous excuserez mon infraction à l'étiquette en faveur de la loyauté de l'intention. Agréez, je vous prie, l'assurance de haute considération de votre dévoué serviteur ²¹²² ..."

La réaction, sèche mais réconfortante, ne se fait pas attendre. **"Monsieur, J'ai reçu la lettre du 4 de ce mois"**, lui répond Rouher le 9 et cette fois sous sa signature, **"par laquelle vous exprimez la crainte que je n'aie pas pris connaissance du mémoire que vous m'avez adressé récemment. Je m'empresse de vous faire savoir que vous êtes à ce sujet dans l'erreur. J'ai lu votre travail et je puis vous dire que je le considère comme un des éléments les plus sérieux pour lever la levée [sic] des prohibitions. Il ne saurait, dès lors, être mis de côté, comme vous le supposez à tort. Recevez** ²¹²³ ..."

Dans son compte rendu de mission à l'Exposition de Manchester déjà cité et dont connaissance donnée quelques semaines plus tôt, le 11 février 1858, à la Chambre de commerce, Arlès-Dufour écrivait également²¹²⁴ : **"[...] lorsque l'Europe avait à peine des routes viables et que la mer était pour elle la voie la plus prompte et la plus économique, l'Angleterre pouvait et devait être son marché, son entrepôt, son magasin général. Mais aujourd'hui que le continent est sillonné de chemins de fer qui mettent ses principaux centres de production et de consommation en communication facile et rapide avec la France, c'est elle qui, placée au centre de l'Europe, et baignée par trois mers, doit devenir cet entrepôt. Il ne faut pour cela que la modification de lois de douanes et l'établissement sur une large échelle de docks ou magasins privilégiés, délivrant des warrants facilement négociables, en avance sur les marchandises entreposées et sans l'absurde obligation d'une autre caution que la marchandise et l'endossement du déposant."** Avant de terminer, le rapporteur, qu'il soit commissionnaire lyonnais ou futur actionnaire de la Compagnie de docks et entrepôts de Marseille, mais toujours avec la même sincérité désintéressée, revient à la charge pour conclure : **"Quant aux entrepôts avec warrants, soit à Marseille, soit à Lyon, c'est encore un moyen qui ne coûterait absolument rien au gouvernement qu'une simple disposition administrative. Vous le voyez, Monsieur le Ministre, le Gouvernement peut facilement, promptement et sans aucun sacrifice, venir en aide à l'industrie française en général, et à la nôtre en particulier. Il lui suffit de vouloir et nul doute qu'il voudra lorsqu'il saura** ²¹²⁵ ."

Simple coïncidence ? Lien de cause à effet ? Quoiqu'il en soit, deux mois seulement après les assurances de Rouher, la loi du 28 mai **1858 "sur les négociations concernant les marchandises déposées dans les magasins généraux et sur les ventes publiques de marchandises en gros** ²¹²⁶ " apporte d'utiles changements aux textes en vigueur relatifs aux warrants. Pour la liberté des échanges, il faudra encore patienter... Mais, pour

²¹²² Lettre d'Arlès-Dufour, "Lyon 4 mars" [1858], "A l'honorable Monsieur Rouher, ministre du Commerce" (ARS 7688/46).

²¹²³ Lettre de Rouher, 9 mars 1858, à Arlès-Dufour (ARS 7688).

²¹²⁴ Cf. XXII - Les Expositions.

²¹²⁵ Compte rendu de la mission d'Arlès-Dufour à l'Exposition de Manchester, sur demande personnelle du ministre du Commerce, CCL, Registre des délibérations, 11 février 1858 (Six pages de ce registre !).

²¹²⁶ L'objet de cette loi du 28 mai 1858 est cité dans le second décret du 29 octobre 1859 autorisant le "Magasin général des soies de Lyon" à s'établir dans le local de l'ancienne banque (Ampliation Mes Thomasset et Deloche, notaires à Lyon). Le développement qui suit, sauf mention contraire, est emprunté soit au texte de ce décret ou à celui du premier décret du même jour autorisant le "Magasin général des soies de Lyon", soit au dossier ADR 8 MP 187 : Sté Lyonnaise des Magasins généraux (1859-1887).

"l'entrepôts avec warrants" de Lyon, la plus grande célérité s'impose. Et sans trop se soucier de la régularisation officielle à intervenir, la circulaire aux succursales de la maison Arlès-Dufour proclame, dès le 30 juillet 1858 : **"L'événement notable de la quinzaine est la création de la banque des soies, institution dont l'effet sera de créer pour les soies asiatiques une concurrence sérieuse aux marchés anglais** ²¹²⁷ ."

Les 28, 29, 30 et 31 décembre 1858, la Société anonyme du Magasin général des soies de Lyon est consacrée par acte passé devant Maître Thomasset, notaire à Lyon. L'objet principal de cette société, primitivement appelée Entrepôt et Banque des soies, est défini dans ses statuts, du moins dans leur projet, ainsi qu'il suit : **"Considérant que tous les hommes pratiques reconnaissent la nécessité d'établir à Lyon un entrepôt de soies et une institution de crédit destinée, par les facilités qu'elle offrira au commerce et à l'industrie des soies, de fixer à Lyon le marché continental des soies de toutes provenances, à accroître dans l'intérêt de la fabrique lyonnaise l'approvisionnement du marché, à favoriser ainsi les producteurs de la soie ; [...]** ²¹²⁸ ." La Chambre de commerce, parmi ses délibérations, traite du futur organisme à plusieurs reprises²¹²⁹, notamment les 12 mai et 29 juin 1859. Le **"sénateur, chargé de l'administration du Rhône"**, rend compte, le 16 juin, à son administration centrale de l'évolution des choses, lesquelles s'accélérent favorablement.

Tout autant que leur bon déroulement, une question primordiale se pose, celle de l'implantation du futur Magasin général des soies. Bien évidemment, Arlès-Dufour est loin de négliger cet impératif. A l'époque de la fusion des banques départementales avec la Banque de France, la Banque de Lyon était propriétaire de l'hôtel qu'elle occupait. Au mois de mai 1848, cet hôtel devient le siège de la succursale de la Banque de France, avant son transfert, fin 1857, dans la nouvelle rue Impériale²¹³⁰. Les installations devenues vacantes, situées dans le quartier Saint-Clair, place des Pénitents de la Croix, sont aussitôt mises en vente, au prix de 40.000 F, à la suite d'une délibération du conseil de la Banque du 7 janvier 1858. L'un des trois censeurs de l'ex-Banque de Lyon est devenu l'un des trois censeurs de la Banque de France, succursale de Lyon. Il s'agit, bien sûr, de l'initiateur du Magasin général des soies qui, au cours des mois suivants, tremble certainement à l'idée d'un preneur de ces locaux. En effet, l'ensemble de l'immeuble - présentant une première façade de 32 mètres sur la place de Pénitents de la Croix et une profondeur de 44 mètres et une seconde sur la rue des Fantasques, couvre une superficie de 1.800 mètres carrés, dont 770 de constructions de hauteurs diverses - répond parfaitement aux besoins de son entreprise, même si le quartier semble dénué d'avenir depuis les percements de la rue Impériale de 1854.

Le 8 septembre 1859, les statuts définitifs de la Société anonyme du Magasin général des soies de Lyon, d'une durée de trente ans, sont déposés chez Maîtres Thomasset et Deloche, notaires à Lyon. Son capital social est de 1.850.000 F, divisé en 3.700 actions de

²¹²⁷ Circulaire de la maison Arlès-Dufour du 30 juillet 1858 (Archives Morel-Journal).

²¹²⁸ ADR, Dossier 8 MP 187, cité supra.

²¹²⁹ Délibérations visées dans le décret du 29 octobre 1859 autorisant la société du Magasin général des soies de Lyon à s'établir dans le local de l'ancienne banque.

²¹³⁰ L'historique qui suit est extrait de la Note pour Mr. le Gouverneur - Projet d'aliénation de l'ancien immeuble de la succursale de Lyon, s.d., document présenté, à l'occasion de l'Exposition "De la rue Impériale à la rue de la République", organisée par les AML à Lyon en octobre-novembre 1991. Ce document n'est pas répertorié dans le Catalogue de l'Exposition, Lyon, Archives municipales, 1991, 151 p.

500 F, portant intérêt de 5%. Arlès-Dufour souscrit au capital pour un montant de 22.500 F représentant 225 actions²¹³¹.

Les opérations de la société (Titre III - Article XVII) comprennent : **"1° / La création à Lyon d'un magasin général pour les soies de toute nature et de toute provenance, ainsi que pour les cocons, les déchets de soie, les fils de bourre de soie, et toutes matières soyeuses ou mélangées, indigènes ou exotiques, autres que les tissus. 2° / La vente publique des matières brutes ou ouvrées énumérées ci-dessus, déposées ou non dans des magasins généraux ou des entrepôts,[...]. 3° / L'estimation et la garantie de valeur pour un temps déterminé des marchandises déposées dans le magasin général de la société."**

Par bonheur, aucun acquéreur n'ayant offert le prix demandé, l'ancien Hôtel de la Banque de France est loué au Magasin général des soies de Lyon, pour une durée de neuf ans, moyennant un loyer annuel de 12.000 F. Curieusement, la date de signature de cette location diffère selon les documents officiels... Selon les uns, l'immeuble est loué en novembre 1859²¹³². Selon les autres, la régularisation du bail intervient le 11 octobre²¹³³ ; soit antérieurement aux deux décrets impériaux du 29 octobre autorisant, le premier, la société anonyme, le second à **"s'établir dans la ville de Lyon, dans le local de l'ancienne banque"**, référence de ce bail citée à l'appui. Peut-être, Arlès-Dufour a-t-il usé de sa position pour abrégé, d'une part, les délais de décision et de promulgation de ces textes et prendre option, d'autre part, sur l'immeuble en cause.

Le premier président du conseil d'administration est naturellement l'instigateur de l'affaire, **"négociant, commissionnaire en soies et en soieries, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce, du Conseil général et du Conseil municipal, censeur de la Banque"**²¹³⁴. Au sein de ce conseil d'administration, composé de douze membres, il est entouré des personnalités suivantes, aux noms pour la plupart familiers : Henri Aynard, **"banquier, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, ancien président du tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce, censeur de la banque"**, Paul Chartron, "négociant, marchand de soies", Joseph Denavit, "marchand de soies, juge au tribunal de commerce", Eugène Durand, "fabricant d'étoffes de soies", Oscar Galline, "banquier, membre de la Chambre de commerce et du conseil d'administration des Hôpitaux", Adolphe Girodon, "fabricant d'étoffes de soie, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce", Louis Guérin, "banquier, marchand de soies, membre du conseil d'administration des Hôpitaux", Amédée Monterrad, "ancien fabricant d'étoffes de soies, membre de la Chambre de commerce", Natalis Rondot,

²¹³¹ Livre particulier, cité, arrêté du 30 septembre 1859. Ce nombre de 225 actions de la main d'Arlès-Dufour sur son Livre particulier pourrait paraître erroné et il conviendrait normalement de lire 45 actions (45 actions X 500 F = 22.500 F). Cependant, ses arrêts comptables suivants mentionnent toujours 225 actions pour un total de 22.500 F ; de plus, à l'un d'entre eux, il indique bien un prix unitaire de 100 F... L'actif de la succession d'Arlès-Dufour (Acte Me Lombard-Morel, notaire à Lyon, 4 juin 1881), relève la vente de 207 actions en deux temps : le 23 mai 1872 vente de 60 actions pour 9.000 F (prix unitaire 150 F) et le 30 juin 1876 vente de 147 actions pour 22.050 F (prix unitaire 150 F).

²¹³² Note pour M. le Gouverneur..., document cité.

²¹³³ Le bail en date du 11 octobre 1859 est visé dans le décret du 29 octobre 1859 autorisant la société du Magasin général des soies de Lyon à s'établir dans le local de l'ancienne banque, déjà cité. Il sera renouvelé en 1868 moyennant le même loyer de 12.000 F pour une nouvelle période de 9 ans. En définitive, l'immeuble sera acheté, en 1878, par la Société lyonnaise agissant par son président Oscar Galline.

²¹³⁴ L'énumération de ces titres est extraite des statuts du 8 septembre 1859. Il en est de même pour ceux des autres administrateurs.

"officier de l'ordre de la Légion d'honneur, ancien membre de la mission de France en Chine, délégué de la Chambre de commerce", Saint-Olive, "ancien fabricant d'étoffes de soie, président du conseil d'administration du Mont de Piété, censeur de la Banque", et enfin Félix Vernes, "banquier à Paris".

En d'autres termes, ce conseil d'administration est composé, par suite du cumul de titres, de huit soyeux (commissionnaire, marchands ou fabricants, dont deux en cessation d'activité) ; six membres de la Chambre de commerce ; quatre banquiers ; trois censeurs de la Banque [de France] ; un juge et un ancien président du tribunal de commerce ; deux officiers et deux chevaliers de la Légion d'honneur. Parmi les 72 souscripteurs originels, relevons la présence d'Henri Germain, titulaire de 50 actions²¹³⁵.

Il convient maintenant d'aménager les locaux de l'ancienne banque en fonction de la spécificité des opérations prévues. La surveillance des travaux, le choix d'un directeur - arrêté sur la personne de V. Philippe²¹³⁶, chargé de la gestion -, l'organisation administrative à mettre en place, les réunions du conseil d'administration chaque quinzaine, viennent encore accroître l'emploi du temps de son président. Enfin, tout est prêt et les opérations peuvent débuter en mai-juin 1860.

Arlès-Dufour peut-il enfin se déclarer comblé d'avoir mené son projet parfaitement à bien ? Dans l'immédiat sans doute, mais s'en satisfait-il totalement pour autant ? Non, point de façon définitive. Voici que maintenant, à l'occasion de l'assemblée générale du 18 avril 1863, il souhaite recevoir dans l'établissement de Lyon, conjointement avec les soies, **"des fils de laine, de toile, de coton, de lin, de chanvre ou d'autres matières propres à la fabrication des étoffes de soie mélangée."** Il y sera autorisé par décret du 10 septembre 1864²¹³⁷. Mais ce n'est pas tout. Auparavant, lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 février 1863, il propose que le conseil d'administration de 12 membres soit augmenté de trois membres pour chaque succursale ouverte. Il songe, en effet, à étendre les opérations du Magasin général des soies de Lyon aux Entrepôts et Magasins de Paris, aux Docks et Entrepôts de Marseille et aux Magasins Généraux d'Avignon²¹³⁸. Le 27 mai, la Chambre de commerce de Lyon approuve, considérant que **"l'établissement de ces succursales ne pourrait que profiter à l'agrandissement de notre marché des soies"**²¹³⁹. Des négociations sont engagées dans chacune des trois villes²¹⁴⁰.

En Avignon, un traité passé entre la Ville et la Société du Magasin général des Soies de Lyon, le 13 avril 1863, autorise cette dernière à établir, dans le magasin général créé par la ville, une succursale pour le magasinage des soies avec salle de ventes publiques. Un décret impérial du 10 octobre de la même année entérine cet accord, tandis qu'un second décret du même jour accepte le changement de dénomination de la société contractante

²¹³⁵ Jean Bouvier, *Le Crédit Lyonnais...*, op. cit., p. 109.

²¹³⁶ ADR, dossier 8 MP 187 cité, et Indicateur de la fabrique de soierie, des industries qui s'y rattachent..., 1866. Selon cet Indicateur de 1866, p. 6, Arlès-Dufour étant président du conseil d'administration, V. Philippe est le directeur général de la Société lyonnaise des magasins généraux des soies (Cf. plus loin le changement de dénomination de la Société) deux "directeurs particuliers" exerçant à Marseille et Avignon.

²¹³⁷ La demande formulée par l'assemblée générale du 18 avril 1863 est visée dans le texte du décret du 10 septembre 1864 qui autorise également l'installation et l'exploitation d'une succursale dans les locaux de la Compagnie des docks de Marseille (Cf. infra).

²¹³⁸ Lettre du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, 12 mai 1863 (ADR, dossier 8 MP 187, cité).

²¹³⁹ Cité dans dossier ADR 8 MP 187, cité.

²¹⁴⁰ Nous ignorons la nature de celles engagées à Paris.

devenue la Société Lyonnaise des Magasins généraux des soies²¹⁴¹. F. Fabre est chargé de la direction particulière de cette succursale²¹⁴². Un nouveau décret impérial du 28 décembre 1864 permet d'annexer deux nouvelles succursales à celle déjà créée, à savoir les magasins en cours de construction, dans le quartier Saint-Roch, et les bâtiments dépendant de la maison déjà occupée par la direction et les bureaux de la société, situés rue de la Croix, n° 10. Quatre ans après, il est demandé que les magasins d'Avignon puissent recevoir **"toutes espèces de marchandises conjointement avec les soies et les garances"**²¹⁴³. Sous la pression des événements, du tribunal de commerce et de la Chambre de commerce d'Avignon, l'année suivante, une nouvelle fois, un décret du 25 avril 1868 fait droit à cette demande : les blés ne pouvant trouver place dans les docks de Marseille, **"le point d'entrepôt très favorable"**²¹⁴⁴ est celui du magasin général d'Avignon. Par suite de la nouvelle extension d'opérations, un changement d'appellation s'impose encore. Aussi, le Palais des Tuileries, dans le même texte, suite à un acte passé le 11 avril 1868, en l'étude de Maître Messimy, donne son approbation à la société à l'effet de substituer à sa dénomination, celle de "Société Lyonnaise des Magasins généraux"²¹⁴⁵. Notification en est faite personnellement par le ministre du Commerce, le 25 mai, à Arlès-Dufour, 19 place Tolozan, le 25 mai suivant²¹⁴⁶.

Si aucune suite, apparemment, ne fut donnée aux ambitions touchant la capitale - un domaine où les Pereire, eux-mêmes ne pourront aller au bout de leurs projets avec les anciens Docks Napoléon²¹⁴⁷ -, les négociations sont menées grand train à Marseille, parallèlement à celles d'Avignon. Elles se déroulent les 27 juin, 1er et 24 juillet 1863²¹⁴⁸, largement facilitées par la nature amicale des relations entre le protagoniste et actionnaire lyonnais²¹⁴⁹ et les Talabot. Arlès-Dufour obtient d'eux l'autorisation d'établir et d'exploiter une succursale à l'intérieur même des locaux de la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille, tant pour le magasinage de la soie et de toutes matières propres à la fabrication d'étoffes de soie mélangée que pour les ventes publiques. Un décret, déjà cité, du 10 septembre 1864 concrétise officiellement cet accord et E. Lambert est nommé directeur particulier de l'établissement²¹⁵⁰, alors que les docks-entrepôts de Marseille sont entrés en plein fonctionnement depuis le 1er janvier de l'année. Ainsi, les approvisionnements de soies du monde transitent par l'antenne marseillaise de la Société lyonnaise des magasins généraux, d'où n'est pas éloignée la succursale de la maison Arlès-Dufour établie entre-

²¹⁴¹ Acte passé par Arlès-Dufour en l'étude de Maître Thomasset, notaire à Lyon, le 28 avril 1863.

²¹⁴² Indicateur de la fabrique de soierie, des industries qui s'y rattachent... , 1866, p. 6.

²¹⁴³ Acte notarié Maître Messimy du 4 juin 1867, passé par Oscar Galline et Théodore Cote, suite à assemblée générale extraordinaire du 18 avril 1867 (ADR, dossier 8 MP 187, cité).

²¹⁴⁴ Lettre du ministre du Commerce, 13 janvier 1868, au préfet (ADR, dossier 8 MP 187, cité).

²¹⁴⁵ ADR, dossier 8 MP 187, cité.

²¹⁴⁶ Lettre du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, 25 mai 1868, à Arlès-Dufour, 19 place Tolozan, Lyon (ADR, dossier 8 MP 187, cité).

²¹⁴⁷ Jean Autin, Les frères Pereire,... , *op. cit.*, pp. 255-256.

²¹⁴⁸ Un nouveau traité passé entre les mêmes sociétés, les 20, 22 mars, 8 et 13 avril 1864, prorogera le précédent, mais le décret du 10 septembre 1864, d'où sont extraits ces éléments, n'en précise pas la durée (ADR, dossier 8 MP 187, cité).

²¹⁴⁹ Comme vu plus haut, on ignore si les actions de la Compagnie des docks ont été ou non conservées.

²¹⁵⁰ Indicateur de la fabrique de soierie, des industries qui s'y rattachent..., p. 6, 1866.

temps dans la cité phocéenne²¹⁵¹. Voici de quoi combler les vœux de son propriétaire, aussi de renforcer une position commerciale déjà qualifiée, six ans plus tôt, de "presque cosmopolite"²¹⁵². Quant à la possibilité de recevoir **"toute espèce de marchandise"**²¹⁵³ accordée aux magasins d'Avignon, elle s'étendra également au dit établissement.

Rien que dans ce seul domaine, durant cette dizaine d'années, que de chemin parcouru ! Que d'entretiens, d'échanges de vue, de tractations, de notes, de correspondances, de rapports, de comptes rendus, de projets et de modifications de statuts, de déplacements, d'efforts, de fatigues pour ce sexagénaire à l'écriture de plus en plus malaisée ! Et dans ce seul domaine de la manutention, du stockage de soie et matières diverses, de l'émission de warrants négociables, sans négliger pour autant d'autres sphères d'activité...

Toutefois, il en est une à l'égard duquel Arlès-Dufour commençait à prendre quelque distance depuis plusieurs semaines, sinon plusieurs mois. Le 31 décembre 1859, le secrétaire général de la Société pour l'Instruction Primaire du Rhône adressait les lignes suivantes à son président de la Commission exécutive, M. Valois : **"Vous verrez par la circulaire ci-jointe que je clos ma carrière commerciale. Cette carrière de près d'un demi-siècle, car elle a commencé à la paix de 1814, a été rude et, comme les longues carrières, mêlée de plaisirs et de peines, mêlée de pluie et de soleil ; en définitive, Dieu l'a bénie et c'est pour le reconnaître que je pense aujourd'hui aux œuvres auxquelles j'ai coopéré. La plus importante, la plus utile, la plus religieuse est notre société pour l'instruction populaire, à laquelle vous-même travaillez avec tant de zèle et d'intelligence.**

"Ne pouvant encourager tous nos agents et trouvant que, ainsi que partout et toujours, les femmes sont moins bien traitées que les hommes, je pense, cette fois, exclusivement à elles et je viens vous prier de placer à la caisse de retraite pour la vieillesse 25 F pour chacune de nos directrices d'école, qui, je crois, sont au nombre de dix-neuf ou de vingt, et 20 F pour chacune de nos adjointes, au nombre de quatre ou de cinq.

"A cet effet, et dans ce but exclusif, je vous remets une somme de six-cents francs.

"Je ne m'excuse pas de l'embarras que ce legs, ou plutôt ce don, va vous donner, parce que je vous connais de longue date et que je sais que votre cœur vous récompensera, en attendant que Dieu le fasse comme le souhaite

Votre vieil ami

Arlès-Dufour²¹⁵⁴ ."

²¹⁵¹ Date d'installation non exactement connue, présumée en 1858 ou 1859. L'acte passé le 30 décembre 1859 devant Maître Deloche, notaire à Lyon, formant la Société Arlès-Dufour et Cie, fait mention de l'existence de cette succursale. Le 22 mars 1857, Arlès-Dufour écrivait : "Nous avons la prétention de développer Paris énormément, de fonder à Marseille une grande maison" (ARS 7686), cité par Pierre Cayez, L'Industrialisation Lyonnaise au XIXe siècle, *op. cit.*, p. 662.

²¹⁵² Rapport au ministre au sujet de l'Exposition de Manchester (CCL, Registre des procès-verbaux, 11 février 1858, p. 241).

²¹⁵³ Date non connue. Indication relevée sur l'en-tête de la lettre de la "Société lyonnaise des magasins généraux" adressée le 10 août 1870 au préfet du Rhône (ADR, dossier 8 MP 187 cité). Il ne semble pas que cette facilité ait été accordée au siège de Lyon.

²¹⁵⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 31 décembre 1859, au président Valois, Président de la Commission exécutive de la Société pour l'Instruction Primaire du Rhône (Archives familiales).

TROISIEME PARTIE UN INFATIGABLE ENTREPRENEUR

XXV - DE LONGS EFFORTS COURONNES DE SUCCES

"Oui, c'en est fait, je me marie. Mais cela ne veut pas dire que je vais vivre comme un Caton²¹⁵⁵." Ce projet nuptial ne semble vraiment pas de nature à devoir modifier la vie dissipée de ce célibataire endurci de trente-six ans, accablé de chagrin après la mort de l'une de ses tendres amies parmi les femmes de théâtre, la tragédienne Rachel²¹⁵⁶. Le secret, pour l'heure encore un secret d'Etat, Drut²¹⁵⁷, Secrétaire des Commandements du Palais-Royal, le reçoit personnellement. **"Mon vieux Prince avait besoin d'en causer",** précise-t-il, le 14 janvier 1858, à l'intention de son ami Arlès-Dufour, "retenu chez lui par les jambes". Depuis huit mois, les négociations sont entamées entre les deux souverains en vue de l'union du cousin de l'Empereur, le prince Napoléon, et la fille aînée de Victor-Emmanuel II, roi de Sardaigne, la Princesse Clotilde²¹⁵⁸. Au vrai, ce secret en est-il encore un ? Effectivement, Drut poursuit : **"La Princesse ne l'a su que par L'Indépendant belge et Walewski [Ministre des Affaires étrangères] n'en a entendu parler que trois jours avant que la bavarde Brunellais [?] ait rendu la nouvelle publique."** On retrouve bien là la défiance et la nature secrète de l'Empereur, même à l'égard de son entourage immédiat. Mais surtout, par ses conséquences, nationale et internationale, l'événement est regardé par Drut comme un fâcheux présage : **"Ce mariage ne se fait pas sous de favorables auspices s'il pousse à la guerre. Vous ne vous faites pas l'idée de tout ce que l'on dit à Paris où tout le monde veut la paix²¹⁵⁹."**

Le soir même de l'envoi de ce courrier²¹⁶⁰, Orsini attente à la vie de Napoléon III, considéré par lui comme traître à la cause italienne. Cent-cinquante-six blessés, dont six ne survivront pas, jonchent le sol de la rue Le Peletier, à la porte de l'Opéra, où l'Empereur et l'Impératrice sont venus en grande pompe à la représentation de *Guillaume Tell*.

²¹⁵⁵ Caton l'Ancien ou Caton le Censeur, Romain célèbre par ses mœurs austères et sa vertu rigide (Quillet).

²¹⁵⁶ Ferdinand Bac, *op. cit.*, p. 205.

²¹⁵⁷ Drut, fils d'un ancien général d'Empire, ami d'Enfantin à l'Ecole polytechnique, converti au saint-simonisme par Decaen. Après une carrière commerciale, il fut appelé sous le Second Empire aux fonctions dont il s'agit exercées jusqu'à sa mort, qui ne précéda que de quelques jours celle du prince Napoléon (OSSE, Vol. 2, note p. 105, et Vol. 3, p. 173).

²¹⁵⁸ Cette correspondance du "14 janvier 1858" détruirait l'assertion généralement admise selon laquelle ce projet d'alliance familiale renforçant l'entente politique fut évoqué, pour la première fois, lors de l'entrevue de Plombières, le 21 juillet 1858, entre Napoléon III et Cavour. A moins que Drut, en début d'année 1859, ait commis une erreur de millésime...

²¹⁵⁹ Lettre de Drut, 14 janvier 1858, à Arlès-Dufour, sur papier à en-tête "Maison de S.A.I. Le Prince Jérôme Napoléon - Secrétariat des Commandements - Palais Royal" (Archives familiales).

²¹⁶⁰ S'il est bien du 14 janvier 1858, et non 1859.

Trois jours après ce drame, Maurice Chabrières, entré dans les affaires de son beau-père, se veut rassurant auprès de sa jeune épouse sur la vie dans la capitale, même s'il relève le sceau de la réaction impériale. Il a vu *Le fils naturel*, la dernière pièce de Dumas fils, et dîné chez **"l'excellent pasteur [Martin-Paschoud] qui est toujours charmant quoique très préoccupé ; il paraît qu'on aurait l'intention de contrarier les vues du disciple et que le gouvernement aimerait mieux que le pasteur abandonnât son plan**²¹⁶¹. **Il paraît que, décidément, on ne veut plus ni journaux, ni publications. On parle de la prochaine suppression d'un grand nombre des journaux de province, et on dit même que ceux de Paris sont très malades ; les Débats et la Revue des Deux Mondes ne passeront probablement pas l'hiver. En dehors de ces préoccupations, les Parisiens jouissent toujours largement de la vie et des plaisirs de la capitale. Les théâtres sont encombrés, les magasins resplendent de richesses et d'élégance et le luxe, comme l'a dit un homme d'esprit, touche au paroxysme**²¹⁶² ."

Napoléon III, s'entourant toujours du même mystère, poursuit, lui, son fantasme italien : il est disposé, déclare-t-il à Cavour, lors de leur entrevue de Plombières du 21 juillet, **"à marcher avec le Piémont contre l'Autriche"**²¹⁶³ . Dès 1851, en visite à Lyon, n'a-t-il pas déjà fait part de sa résolution au général La Marmora, envoyé pour le saluer par Victor-Emmanuel, de **"faire quelque chose pour l'Italie qu'il aim[e] comme sa seconde patrie"**²¹⁶⁴ " ? En début d'année 1859, les rumeurs de conflit s'amplifient. Elles sont accueillies avec empressement par l'ancien rédacteur du *Globe* saint-simonien, puis du *Journal des Débats*, enfin du *Crédit* après la Révolution de 1848, maintenant directeur politique de *La Presse*, Adolphe Guérout²¹⁶⁵, ami d'Enfantin et d'Arlès-Dufour.

Quant à celui-ci, favorable, bien sûr, à la cause des peuples opprimés mais profondément hostile à tout conflit militaire, il espère bien que la guerre n'aura pas lieu. Le 7 janvier 1859, suite aux appréhensions exprimées auprès de lui, Enfantin le rassure : **"Je pense que Le Moniteur d'aujourd'hui aura confirmé vos espérances pacifiques. Ici, on continue à être ému. Guérout, qui croit toujours à la guerre, a fait hier une visite d'où il est sorti plus que croyant"**²¹⁶⁶ . Malgré les démentis officiels, les menaces se précisent. Le 3 mai, **"l'Autriche viole les traités, la justice, et menace nos frontières"** fait placarder l'Empereur, annonçant la guerre contre l'Empire austro-hongrois²¹⁶⁷ .

Un jeune maître des requêtes au Conseil d'Etat, seulement âgé de trente-deux ans, Charles Robert, chargé du service du cabinet de Napoléon III à l'armée d'Italie, suit la campagne au Quartier général de l'Empereur. Il en rapportera une série de dessins pris sur

²¹⁶¹ Nous ignorons de quoi il s'agit, les idées largement libérales de Martin-Paschoud ayant déjà été soulignées.

²¹⁶² Lettre de MauriceEX (nom «Chabrières (Adélaïde)», 21 janvier 1858, à sa femme Adélaïde (Archives familiales).

²¹⁶³ Octave Aubry, *op. cit.*, p. 218.

²¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 198, note 1, qui cite Emile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. III, p. 191.

²¹⁶⁵ Après son retour d'Espagne où il avait été envoyé en qualité de correspondant du *Journal des Débats*, il fut nommé consul au Mexique puis en Moldavie avant d'être rappelé par la Révolution de Février (OSSE, Vol. 28, préface p. XXI). Au 2 décembre 1851, il fut arrêté et menacé de transportation à Cayenne (OSSE, Vol. 28, préface p. XXII). Le 1er septembre 1859, il crée son propre journal *L'Opinion nationale* (OSSE, Vol. 28, préface p. XXIV).

²¹⁶⁶ Lettre d'Enfantin, 7 janvier 1859, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 42). Cette précision est de nature à contredire l'affirmation - surprenante - d'un abonné du *Journal de Lyon*, reproduite dans ce journal le 31 janvier 1872, qui, louant tous les bienfaits d'Arlès-Dufour, écrit : "A la guerre de 1859 contre l'Autriche, guerre à laquelle il poussa plus que personne, ...".

²¹⁶⁷ Octave Aubry, *op. cit.*, p. 233.

le vif, accompagnés de légendes : une "bande dessinée" avant l'heure²¹⁶⁸. Plus tard, de 1864 à 1869, il sera Secrétaire général du ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy.

Une victoire définitive est remportée sur les Autrichiens, le 24 juin, à Solférino, malgré l'impréparation de nos armes. L'horreur du charnier découverte sur le champ de bataille par Napoléon III n'est pas étrangère, elle non plus, à la paix qu'il signe hâtivement à Villafranca avec l'Empereur François-Joseph. Il lui en avait fait porter les préliminaires, soit par son cousin, le Prince Napoléon²¹⁶⁹, gendre de Victor-Emmanuel, soit par Fleury, son aide de camp²¹⁷⁰, ou encore par Charles Robert²¹⁷¹.

De son côté, Arlès-Dufour revit intensément le cauchemar de Waterloo. Un élan de charité fort compatissante germe subitement du plus profond de son être : un élan quelque peu déconcertant, cependant bien digne du personnage hors du commun, aux exceptionnelles qualités humaines et généreuses ! Ceci, alors que son ami, le prince Napoléon, est à la tête d'un corps d'armée sur le champ de bataille. Ceci, alors que certains journaux jusqu'au-boutistes tiennent à une victoire complète conduisant à l'unification de l'Italie... Les premiers prisonniers autrichiens non encore arrivés à Marseille, il donne, à sa récente succursale locale, l'ordre d'ouvrir un crédit, à concurrence de trente mille francs, en faveur de leurs officiers²¹⁷² ! Les ennemis de la veille...

A vrai dire, ils sont encore les ennemis du jour, lorsqu'est prise cette décision, postérieure seulement à la précédente victoire de Magenta du 4 juin et à l'entrée triomphale de l'Empereur et de Victor-Emmanuel à Milan. Une lettre datée du 11 juillet à Paris et signée d'un Autrichien nommé Guillaume Schwarz, "empêché de répondre plus tôt", en témoigne, en une langue française et une orthographe irréprochables ; elle fait suite à un courrier d'Arlès-Dufour du 15 juin. **"J'y vois, ce dont je ne doutais d'ailleurs nullement - l'assure son correspondant, le jour même de Villafranca comme il le remarque - les sentiments d'humanité que vous m'exprimez et l'empressement bienveillant que vous me témoignez pour être utile à ceux de mes compatriotes que le sort des armes a amené prisonniers en France. Si l'occasion s'en présentait, je n'aurais certainement rien de plus pressé que de recommander ces informations à l'une ou l'autre de vos maisons, là où ils séjourneraient."** A n'en pas douter, les deux hommes se connaissent bien, au moins depuis l'Exposition de Paris. Les **"rudes travaux de 1855"** sont en effet rappelés et jugés à l'origine des nécessaires **"bains d'Uriage"**, pris dernièrement par le destinataire. Depuis, ils s'étaient encore retrouvés au mois d'avril de cette sombre année 1859, **"tous deux sous l'empire d'illusions que les événements sont venus détruire"**²¹⁷³.

²¹⁶⁸ Yves Stavridès, "La bande dessinée de Charles Robert", L'Express - N° spécial : Trésors et secrets du Quai d'Orsay, 26 mai-1er juin 1994, n° 1722.

²¹⁶⁹ Ferdinand Bac, *op. cit.*, p. 217.

²¹⁷⁰ Octave Aubry, *op. cit.*, p. 248.

²¹⁷¹ Georges Dethan, "La Campagne d'Italie (mai-juillet 1859) - Vue du Quartier général de Napoléon III - Les souvenirs et croquis inédits de Charles Robert", Revue d'Histoire Diplomatique, juillet-septembre 1961, n° 3.

²¹⁷² Courrier de Lyon du 31 janvier 1872, courrier cité plus haut de l'abonné à ce journal. Aucune mention relative n'est portée dans le Livre particulier d'Arlès-Dufour.

²¹⁷³ Lettre de Guillaume Schwarz, 11 juillet 1859, à Arlès-Dufour, Paris (Archives familiales). Schwarz avait été membre du jury de l'Exposition universelle de Paris de 1855, au titre de la quinzième classe "Industrie des aciers bruts et ouvrés" du 5° groupe "Manufacture de produits minéraux". (Catalogue officiel de l'Exposition des produits de l'industrie de toutes les nations 1855 - 2° édition.

Est-ce justement en raison de ces illusions perdues, et en réaction, qu'Arlès-Dufour ne participe pas à la session du conseil général du 22 août, comme déjà signalé²¹⁷⁴ ? Seuls trois aristocrates, les marquis de Mortemare et d'Albon et le vicomte de Suleau s'y refusent, comme lui vraisemblablement. Il soupçonne la teneur de l'adresse à l'Empereur, nécessairement votée **"à l'unanimité des présents"** : **"Une guerre conduite avec cette habileté prudente et résolue qui révèle le grand capitaine, la paix faite avec ce tact supérieur et ces vues nettes et profondes qui révèlent le grand politique, tels sont les éléments qu'en quelques jours nous avons vu s'accomplir. Ils sont allés au cœur de la France ; aussi a-t-elle multiplié autour du trône l'expression de sa reconnaissance et de sa respectueuse admiration** ²¹⁷⁵ ."

Des témoignages de reconnaissance et d'admiration parviennent aussi à l'adresse d'Arlès-Dufour. De Vienne, le 12 septembre, l'Archiduc Guillaume d'Autriche, Lieutenant Général du Commandement supérieur de l'armée, en signe personnellement le témoignage pour le **"désintéressé empressement** ²¹⁷⁶ " avec lequel le destinataire a offert des moyens de subsistance à ses officiers prisonniers de guerre. En cette période encore transitoire, le ministre des Pays-Bas est chargé temporairement de la protection officieuse des intérêts et des sujets autrichiens en France. C'est à ce titre que le 26 septembre, par deux courriers distincts²¹⁷⁷, il intervient auprès du bienfaiteur, en exécution d'une dépêche du 15 du même mois émanant de son Excellence le Comte de Rechberg-Rothenloewen, Ministre des Affaires étrangères d'Autriche. L'un, purement administratif, a pour but d'établir, sur ordre de François-Joseph, les conditions de remboursement des avances non encore restituées²¹⁷⁸. De l'autre, nous extrayons ce passage : **"Sa majesté [l'Empereur François-Joseph], dit Son Excellence [le ministre des Affaires étrangères autrichien], a vivement apprécié les sentiments nobles et désintéressés dont Vous avez fait preuve en cette circonstance et Elle a daigné me donner l'ordre de Vous faire remettre comme une marque de sa faveur impériale la tabatière ci-jointe ornée de Son Chiffre [...]."** Un présent de qualité sûrement reçu avec émotion²¹⁷⁹, avant de rejoindre la décoration de Commandeur de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche, souvenir, parmi tant d'autres, de l'Exposition de 1855 !

Maintenant, le bénéficiaire de ces égards, certes mérités mais point brigüés, se préoccupe de mettre un terme à sa longue carrière professionnelle. Une des dernières circulaires commerciales diffusée sous son nom, le 1er août 1859, dresse le bilan du mois écoulé : **"Depuis ma circulaire du 30 juin, de grands événements ont ému et remué l'Europe, sans que nos transactions et nos prix en aient été sérieusement influencés. Il est vrai que nous traversons l'époque de l'année la plus généralement calme et**

²¹⁷⁴ XXIII - Gestion et spéculation.

²¹⁷⁵ Laurent Bonnevey, *op. cit.*, p. 236.

²¹⁷⁶ Lettre de l'Archiduc Guillaume d'Autriche, Vienne, 12 septembre 1859, à M. F. Arlès-Dufour, Paris, 11 rue du Conservatoire (Archives familiales).

²¹⁷⁷ Deux lettres du 26 septembre 1859, sous en-tête de la Légation des Pays-Bas, 17 rue de Chateaubriand, Paris, à M. Arlès-Dufour, Lyon (Archives familiales).

²¹⁷⁸ Selon l'affirmation d'un lecteur du Journal de Lyon du 31 janvier 1872, déjà cité, "un an après la guerre, il ne restait plus que quinze à dix-huit cents francs qui n'eussent pas été remboursés."

²¹⁷⁹ Au sein de la familleEX le nom «Chabrières (Adélaïde)» se transmet l'affirmation selon laquelle, François aurait été ultérieurement nommé consul d'Autriche à Lyon. Nous n'en avons pas trouvé confirmation et l'ambassade d'Autriche en France est dans l'impossibilité d'apporter un quelconque élément au sujet de cette représentation diplomatique éventuelle.

que nos prix, quoique déjà fort élevés, sont encore au-dessous du coût des soies nouvelles ²¹⁸⁰ ." Comme à l'accoutumée, les ordres d'Amérique pour le printemps, sont attendus courant septembre.

Ces ordres ne constituent plus tout à fait le souci majeur d'Arlès-Dufour - par ailleurs absorbé notamment par la création du Magasin général des soies de Lyon -, mais bien davantage celui de ses nouveaux associés. Concrètement, avec effet du 1er octobre 1859, la Société en commandite Arlès-Dufour et Cie, succédant à la Société Arlès-Dufour, est créée pour une durée de dix ans²¹⁸¹. Elle officialise les conditions de gestion devenues les siennes depuis quelque temps, par suite, leur apprentissage achevé, de la collaboration de deux de ses fils, Gustave et Alphonse, et de son gendre Maurice Chabrières dans la marche de l'affaire²¹⁸². Tous trois en sont les "associés responsables" et François Barthélemy Arlès-Dufour, avec un apport de quinze cent mille francs, le "simple commanditaire". "La place d'Armand²¹⁸³", son fils cadet qui achève sa troisième année de l'Ecole centrale lyonnaise, est précautionneusement réservée dans la société. L'objet de celle-ci qui reste l'achat et la vente à la commission, nous permet de découvrir l'existence de succursales à Grenoble et Bâle, outre celles de Paris, Saint-Etienne, Marseille et Zurich, déjà rencontrées.

"Je te dirai à meilleur [sic] qu'une fois mariée, j'ai le projet de te laisser souvent gérer tout le ménage, et d'aller courir le monde avec la mère ²¹⁸⁴ ." Ce voeu exprimé à sa fille sept ans plus tôt, resté pieux en raison de son agitation professionnelle et extra-professionnelle, sera-t-il exaucé désormais ? En raison des charges du ménage, en effet minces ont été jusqu'alors les occasions pour Pauline d'accompagner son mari dans ses déplacements en France, en Angleterre, en Suisse, voire même en Allemagne, son pays d'origine.

A défaut, profitera-t-il davantage de sa résidence secondaire d'Oullins ? En mai-juin 1856, il s'est employé à élever les ailes de la grande maison, à réparer la galerie, l'écurie, la cour, pour un coût de 40.000 F²¹⁸⁵. Deux ans plus tard, il procède à deux nouvelles acquisitions (les onzième, du 6 janvier - qu'il omet d'ailleurs dans la récapitulation de son "Livre particulier" -, et douzième, du 28 août)²¹⁸⁶. En cette année 1860, il se prépare à racheter la jouissance de ce dernier usufruit, plus une partie d'un autre terrain, et à aménager l'ensemble : soit des terrassements importants et 3.500 m³ de terre déplacés et plantés. Toujours est-il que "Montroses" paraît être davantage un havre de travail et de réflexion plutôt qu'un lieu agreste de plaisir et de détente. Il n'y a pas si longtemps, Adélaïde ne manquait pas de faire sentir à son père, affectueusement mais fermement, son faible

²¹⁸⁰ Circulaire de la maison Arlès-Dufour du 1er août 1859 (Archives Morel-Journal).

²¹⁸¹ Extrait de l'acte passé en l'étude de Maître Deloche, notaire à Lyon, le 30 décembre 1859, avec effet rétroactif du 1er octobre 1859 (ADR, 6 U, Actes de sociétés 1860).

²¹⁸² Pour mémoire, les domiciles lyonnais figurant sur l'acte dont il s'agit sont les suivants : Gustave Arlès-Dufour quai Castellane, MauriceEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)» 12 place Louis XVI, Alphonse Arlès-Dufour 5 cours Morand, cette dernière adresse étant celle de leur père et beau-père.

²¹⁸³ Testament d'Arlès-Dufour du 20 septembre 1863 (Archives familiales).

²¹⁸⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Février 1853, à sa fille Adélaïde, Hôtel des Empereurs à Nice, déjà citée au chapitre XXIV - "Rien sans peine"...

²¹⁸⁵ Livre particulier (Archives familiales).

²¹⁸⁶ Selon l'acte de vente de la propriété d'Oullins par Gustave et Alphonse Arlès-Dufour à leur sœur Adélaïde, épouseEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)», établi par Me Lombard-Morel le 13 mai 1883.

attirait pour la nature. Elle lui écrivait : **"Quoique tu dises de la campagne, et contre la campagne, je n'en suis pas moins décidée, après y avoir passé l'hiver, à y rester le printemps ; ce serait folie de rentrer en ville au mois de mars pour la quitter en avril**²¹⁸⁷ ."

Quant à sa vie mondaine, son salon passe pour être à Lyon l'un des plus marquants du Second Empire, avec ceux d'Oscar Galline et de Mme Morin-Pons²¹⁸⁸. Chez celle-ci, **"dans une atmosphère familiale, de bon ton et de culture sérieuse, sinon sévère"**, outre Oscar Galline, il retrouve, notamment, G. de Soultrait, Raoul de Cazenove et Jules Cambefort²¹⁸⁹. Mais le régime fait peu à l'affaire. Il en était déjà ainsi sous la Monarchie de Juillet. Que l'on se souvienne seulement de cette "brillante soirée dansante" de 1834²¹⁹⁰ ou de ce "bal" de 1837²¹⁹¹, réunissant, à son domicile, une assistance nombreuse et choisie. Si certaines têtes ont changé, l'affluence et la qualité ne sont pas moindres, effectivement, à l'occasion de cette réception d'avril 1855 qui contraint le maître de maison à abandonner quelques jours les préparatifs de l'Exposition universelle. Le 3 de ce mois, Pauline lui écrit : **"Je me suis décidée aujourd'hui à lancer nos invitations pour une grande soirée pour mardi. Addition faite, cela se monte à 140 personnes dont 90 seulement accepteront**²¹⁹² ." Peu de temps après, légèrement affolée, elle complète : **"Notre soirée prend des formes colossales, car nous n'avons que peu de refus**²¹⁹³ ."

A priori la retraite, seulement professionnelle, de son mari ne peut guère modifier ni ces usages, ni leur rythme, malgré les appréhensions de Pauline que son mari, constamment attentif, ne parvient pas toujours à apaiser. **"Je me suis lancée au salon et tu ne peux te faire une idée de l'effort qu'il m'a fallu faire pour vaincre ma timidité. Je m'y sens peu à l'aise, mais aussi la société est peu faite pour cela, entre les quelques personnes que l'on voudrait voir et celles que l'on désire positivement éviter**²¹⁹⁴ ", lui avoue-t-elle encore, fin 1861. Il ne s'agit pourtant que du salon... d'un hôtel d'Amélie-les-Bains ! Leur fils Armand y suit une cure. Il est fiévreux, comme elle parfois, souffrant de maux de poitrine²¹⁹⁵. Dans cette station thermale des Pyrénées-Orientales au doux climat, leur séjour s'étend de novembre à mars : **"L'uniformité y est si grande que je serais en peine de te dire l'emploi de la journée**²¹⁹⁶ ", affirme-t-elle peu après leur arrivée. Ce séjour est heureusement agrémenté de la présence de Mme Germain, de M. Morel et de passages,

²¹⁸⁷ Lettre d'Adélaïde Arlès-Dufour, épouseEX v f nom «Chabrières (Adélaïde)», à son père du 10 mars 1857, qui se poursuit en ces termes : "Passer le vilain hiver à la campagne et la quitter en avril quand elle se pare de tous ses charmes, au moment où l'on commence à en jouir en vérité, je ne suis pas plus mal bâtie que le commun des mortels, et c'est faire injure à ma nature que la croire susceptible d'aussi peu de bon sens [...]".

²¹⁸⁸ Catherine Pellissier, *op. cit.*, p. 152.

²¹⁸⁹ Discours prononcé par Robert Poidebard à l'occasion de sa réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon le 24 juillet 1941 (L'Ecole généalogique lyonnaise, 1840-1940, p. 12, Lyon, A. Rey, 1941, 63 p.).

²¹⁹⁰ Cf. XV - Fabrique lyonnaise et fabriques étrangères.

²¹⁹¹ Cf. XVI - Des balles et des boulets...

²¹⁹² Lettre de Pauline Arlès-Dufour, 3 avril 1855, à son mari, à Paris (Archives familiales).

²¹⁹³ *Ibid.*, s.d., (Archives familiales).

²¹⁹⁴ Lettre de Pauline Arlès-Dufour, Amélie-les-Bains, 28 décembre 1861, à son mari (Archives familiales).

²¹⁹⁵ Lettre d'Armand Arlès-Dufour, Amélie-les-Bains, 28 février 1862, à son beau-frère MauriceEX v f nom «Chabrières (Adélaïde)» (Archives familiales).

²¹⁹⁶ Lettre de Pauline Arlès-Dufour, Amélie-les-Bains, 23 novembre 1861 à son mari (Archives familiales).

comme celui du pasteur Martin-Paschoud. Arlès-Dufour, lui, n'a fait que les amener, avant de reprendre le boisement de Montroses que le temps ne favorise guère : **"Le pays est si amusant que papa est reparti mardi pour Lyon** ²¹⁹⁷ ", indique Armand à Charles Lambert, le "brave bey" retour d'Egypte depuis près de dix ans. C'est que son père, sans devoir rappeler les fonctions dont il est titulaire, a de nouveaux fers au feu !

Aussi, la très dévote Mme Veuve Evesque peut continuer à s'interroger, toujours aussi vainement, sur cette contradiction, confiée à son journal intime dès le 8 février 1853 et amenée de la façon suivante : **"Je monte chez Sophie qui a quelques personnes à dîner et qui me retient. M. Arlès et son fils : pourquoi les vertus du premier ne sont-elles pas sanctifiées par la foi ! Et pourtant il insiste pour que ses enfants et sa femme aillent chaque dimanche à l'église, mais lui s'abstient d'y aller** ²¹⁹⁸ ."

Avec l'année 1860, s'ouvre une nouvelle ère du régime impérial. Arlès-Dufour n'est pas le dernier à s'en féliciter et à en apporter la manifestation au Prince Napoléon dès le 12 janvier : **"Monseigneur, lorsque, l'autre jour je me permis de m'exprimer devant votre Altesse en termes peu parlementaires sur notre clergé, j'avais bien des raisons à vous donner ; mais je remis à le faire à ma prochaine visite à Paris.**

"Aujourd'hui, le Moniteur vient réveiller chez moi le vieux levain libéral, social, et c'est à vous que j'adresse la première impression qu'il m'inspire. L'attitude que prend l'Empereur dissipe heureusement les craintes inspirées aux hommes, que j'ose appeler éclairés, par les faiblesses ou les ménagements exagérés du gouvernement envers le clergé et le parti légitimiste qui ne fait qu'un. Au risque de vous faire encore tonner contre la phraséologie socialiste, je dirai à votre Altesse que j'applaudis du plus profond de mon cœur à cet acte hardi parce que j'y vois la sérieuse détermination d'embrasser une politique nouvelle qui, pour réussir, devra s'appuyer sur l'Alliance anglaise, cimentée par les échanges et sur l'amélioration hautement proclamée du sort physique, intellectuel, moral de la classe la plus nombreuse ; enfin sur la réalisation de l'extinction du Paupérisme, impossible à atteindre ou à tenter sous le règne d'un clergé indépendant et tout puissant.

"Cette confiance, cet espoir m'a fait crier franchement et de grand cœur vive l'Empereur ! comme en 1813 lorsque je m'enrôlais à seize ans dans les gardes d'honneur. Votre très dévoué serviteur, Arlès-Dufour ²¹⁹⁹ ."

Quatre jours après, le cousin de Napoléon III lui répond : **"Mon cher Arlès, votre lettre m'a fait plaisir. Et moi aussi, je suis content de la politique vis à vis du pape..."** Mais il ne s'agit pas de traiter, ici, de la question romaine, mais bien d'une autre, ô combien capitale aux yeux du destinataire ! En effet, le prince poursuit sur la question industrielle et commerciale : **"Je crois que c'est un grand succès et que je n'y ai pas été étranger ; il y a quatre ans que j'y travaille avec mes soldats (lisez apôtres dans votre style) de l'exposition, vous, entre tous, devez être satisfait. Un bon traité de commerce avec**

²¹⁹⁷ Lettre d'Armand Arlès-Dufour, Amélie-les-bains, 23 novembre 1861 (ARS 7688/47).

²¹⁹⁸ Extrait du Journal n° 3 de Mme Vve Evesque, née Françoise Julie d'Arnal (? 1778 environ - Lyon 19 novembre 1867) aimablement communiqué par M. Etienne de Cazenove qui précise les points suivants : 1/ "Sophie" : probablement Sophie de Cazenove, cousine germaine et épouse de Victor de Cazenove, frère d'Arthur et père de Raoul de Cazenove. 2/ Mme Vve Evesque : Sœur de la grand-mère maternelle de Raoul de Cazenove, née Elisabeth de Villas d'Arnal.

²¹⁹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, 12 janvier 1860, au prince Napoléon (Archives familiales - Un autre exemplaire de cette lettre a été retrouvé à la Bibliothèque de l'Arsenal sous la référence 7688/42). Nous confirmons cette date du 12, alors qu'il semblerait que le Moniteur dont il s'agit soit, selon diverses sources, du 15 !

l'Angleterre va être signé, mon cousin est longtemps à se mettre en marche, mais il va vite quand il s'y met.

"Vous voilà nominativement hors des affaires, profitez de votre liberté pour venir me voir. Je voudrais vous réunir tous, profiter de la présence de M. Cobden ici pour inaugurer notre nouvelle politique et la fêter.

"Je vous renouvelle, mon cher Arlès, l'assurance de tous mes sentiments affectueux. Napoléon (Jérôme) ²²⁰⁰ ."

De quoi être "satisfait", en effet ! Le qualificatif est bien faible pour le jeune rédacteur qui, trente-deux ans plus tôt, dans un article du *Précurseur* de Lyon, plaidait, sous un feu de critiques, en faveur de la libre sortie des soies de France comme conséquence de la libre entrée des soies étrangères²²⁰¹. Mais, avant de les voir finalement couronnés de succès, la somme de ses efforts permanents aura été immense, comme nous l'avons vu : interventions enflammées à la tribune de la Chambre de commerce de Lyon et au Conseil général du commerce ; voyages en Angleterre ou à Paris, fructueux en informations chiffrées ; rapports innombrables, riches en éléments précis et détaillés, se retrouvant parfois sur les bureaux ministériels ; rencontres avec les grands de la Monarchie, de la République ou de l'Empire ; amitiés nouées avec hommes politiques ou personnalités, qu'ils soient Français, Britanniques ou autres.

Ils étaient vraiment peu nombreux à prendre le départ de cette lutte quasi chimérique contre l'abolition du régime protecteur, afin de lever les barrières entre les peuples, en butte systématique à l'obstruction des industriels et des céréaliers. Les conceptions libre-échangistes étaient inégalement partagées par les villes, portuaires ou non, par les Chambres de commerce en fonction de la nature des activités de leurs régions, parfois même au sein d'une même industrie comme celle du coton²²⁰². Bien sûr, Bordeaux, avec ses productions de vins et son port pour les exporter, y était farouchement favorable.

Il n'est donc pas surprenant que se constitue dans cette ville, en février 1846, l'Association pour la liberté des échanges, sous l'égide du duc d'Harcourt, Pair de France, et l'impulsion de Frédéric Bastiat. Celui-ci est déjà en rapports avec Cobden, ce qui ne semble pas être déjà tout à fait le cas d'Arlès-Dufour²²⁰³. Le premier acte émané de cette Association, le programme rédigé dans une séance préparatoire du 10 mai, stipule : **"L'échange est un droit naturel comme la Propriété. Tout citoyen qui a créé ou acquis un produit doit avoir l'option ou de l'appliquer immédiatement à son usage, ou de le céder à quiconque, sur la surface de la terre, consent à lui donner en échange l'objet de ses désirs. Le priver de cette faculté, [...], c'est légitimer une spoliation, c'est blesser la loi de justice. [...] Les soussignés ne contestent pas à la société le droit d'établir, sur les marchandises qui passent la frontière, des taxes destinées aux dépenses communes, pourvu qu'elles soient déterminées par les besoins du Trésor. Mais sitôt que la taxe, perdant son caractère fiscal, a pour but de repousser le produit étranger au détriment du fisc lui-même, [...], dès ce moment la Protection, ou plutôt la Spoliation se manifeste, et C'EST LA le principe que l'Association aspire à ruiner dans**

²²⁰⁰ Lettre du prince Napoléon à Arlès-Dufour du 16 janvier 1860 (Archives familiales).

²²⁰¹ Article d'Arlès-Dufour paru en 1828 dans *Le Précurseur* et rappelé par lui, sans autre précision, in *Un mot sur les fabriques étrangères...*, *op. cit.*, p. 79.

²²⁰² Cf. Cl. Fohlen, *op. cit.*, p. 92.

²²⁰³ Cf. XX - "Une belle part dans l'histoire"...

les esprits et à effacer complètement de nos lois ²²⁰⁴ ." Outre naturellement Bastiat, Charles Dunoyer, Adolphe Blanqui, Horace Say, Léon Faucher, Wolowski, constituent, entre autres, le comité directeur de cette association. Michel Chevalier ne tarde pas à lui donner son adhésion ²²⁰⁵ et Arlès-Dufour à lui apporter "la cotisation dont il n'était jamais avare pour les objets d'utilité publique ²²⁰⁶ ." Mais les obstacles s'avèrent nombreux. Bastiat, devenu parisien, s'en plaint à M. Couroy : "**Je perds tout mon temps, l'association marche à pas de tortue** ²²⁰⁷ ."

Malgré cela, l'initiative bordelaise fait école. Suivant cet exemple, une réunion constitutive de l'"Association lyonnaise pour le libre-échange", association autorisée par ordonnance royale du mois d'août de la même année, se tient le 13 octobre 1846. Parmi ses dix-neuf membres, figurent, en tête, Brosset, puis, dès après le président de la Chambre de commerce, Arlès-Dufour, en qualité de "membre du Conseil général du Commerce ²²⁰⁸". La cité phocéenne, aux intérêts sacrifiés par son compatriote Thiers, emboîte le pas avec l'Association marseillaise de libre-échange.

La Révolution de 1848 emporte cette association comme ses consœurs. Pourtant, saisissant l'opportunité du changement de régime, la Chambre de commerce de Lyon poursuit le chemin tracé depuis quinze ans par son mentor, absent de la ville dans les premiers semaines de ces événements ²²⁰⁹. Dès le 9 mars, elle s'empresse de suggérer au ministre provisoire de l'Agriculture et du Commerce "**une large diminution, sinon [...] l'entière suppression, soit des taxes de consommation sur les denrées qui sont la base du régime alimentaire des ouvriers, soit des droits d'entrée qui frappent la généralité des matières premières les plus indispensables à toutes les branches du travail national. Notre Chambre de commerce qui s'honore d'avoir constamment marché, des premières, dans cette voie, se félicitera d'y pouvoir avancer sur la trace du Gouvernement nouveau ; [...]** ²²¹⁰ ."

Cependant, ni l'Assemblée constituante, ni l'Assemblée législative - auxquelles Bastiat est élu - n'engageront le fer en faveur d'une doctrine dont une faible minorité est le tenant. Les premières années du régime autoritaire ne seront guère plus favorisées, malgré quelques espérances entretenues à la suite de son instauration. Le sénatus-consulte rétablissant l'Empire ne comportait-il pas un article prévoyant que, sans avoir besoin de la sanction du corps législatif l'Empereur aurait la faculté de négocier des traités de commerce ? Celui-ci, en exil à Londres, n'avait-il pas assisté, avec assiduité, aux réunions publiques d'Exeter Hall où prêchaient les adeptes de la liberté commerciale ²²¹¹ ?

En 1856, dans la foulée de la réussite de l'Exposition de Paris, le gouvernement présente un projet de loi portant l'abolition des prohibitions et, malgré leur remplacement par l'application de droits élevés, se voit dans l'obligation de le retirer. Arlès-Dufour

²²⁰⁴ Frédéric Bastiat, *op. cit.*, pp. 123/124.

²²⁰⁵ Jean Walch, *op. cit.*, p. 56.

²²⁰⁶ Michel Chevalier, *op. cit.*, Paris, p. 7.

²²⁰⁷ Frédéric Bastiat, *op. cit.*, p. 29.

²²⁰⁸ Annuaire de Lyon et du département du Rhône 1850, *op. cit.*

²²⁰⁹ Cf. XXI - Le "Printemps" et ses orages.

²²¹⁰ CCL, Registre des délibérations, séance du 9 mars 1848, et Registre copie de lettres, lettre au ministre provisoire de l'Agriculture et du Commerce n° 395 du 11 mars 1848.

²²¹¹ Michel Chevalier, *M. Arlès-Dufour*, *op. cit.*, p. 8. La rapide évocation qui suit emprunte à cet article.

est soudainement découragé, lui qui durant toute cette période, outre leurs rencontres régulières, a multiplié les échanges épistolaires avec, d'une part, Richard Cobden et, d'autre part, Michel Chevalier. **" Mais, comme le souligne ce professeur d'économie politique au Collège de France, il n'était pas dans sa nature de passer son temps à gémir et à désespérer. Il devait bientôt rentrer dans la lice avec la vigueur qui le distinguait, pour le triomphe d'une opinion qui lui était si chère ²²¹² ."**

Pour sa part, Napoléon III se montre soucieux de se ménager l'amitié de la Grande-Bretagne et d'améliorer nos relations commerciales avec elle, tout en modernisant notre système d'échanges. Acquis à la thèse économique libérale, mais difficile à se "mettre en marche", il est pressé d'agir par certains de ses visiteurs, dont Michel Chevalier en particulier, son conseiller écouté. Quelle part personnelle exacte Arlès-Dufour prit-il lui-même dans l'entreprise, hormis ses "trop courts entretiens"²²¹³ de 1858 avec l'Empereur, rapportés plus haut ? Quelle influence précise exerça-t-il sur Rouher, ministre du Commerce, d'abord peu familier des théories libre-échangistes, finalement convaincu de leur intérêt ? Quoi qu'il en soit, il est rapidement mis dans le secret, s'il n'était déjà au courant des préparatifs. Michel Chevalier se souvient encore : **"En octobre 1859, quand Arlès nous vit, Cobden et moi, arriver de Londres avec un projet agréé par M. Gladstone, [...] et qu'il sut que l'Empereur, à qui nous étions allés soumettre ces bases, les avait acceptées, et avait ordonné à ses ministres des Affaires étrangères et du Commerce d'ouvrir une négociation officielle pour édifier sur ces fondements un acte international, il fut dans le ravissement [...]" ²²¹⁴ ."** Le secret est un secret d'Etat, dont Magne lui-même, bien que ministre des Finances, est exclu ! Un secret à garder pour éviter l'obstruction de ses amis industriels et du corps législatif...

Le 15 janvier 1860, l'Empereur fait insérer au *Moniteur*, selon les termes des OSSE, une lettre adressée à son ministre d'Etat, Achille Fould, pour lui recommander **"un système général de bonne économie politique qui pût, en créant la richesse nationale, répandre l'aisance dans la classe ouvrière. Cette lettre est résumée dans le programme suivant : - Suppression des droits sur la laine et les cotons ; - Réduction successive sur les sucres et les cafés ; - Amélioration énergiquement poursuivie des voies de communication ; - Réduction des droits sur les canaux, et, par suite, abaissement général des frais de transport ; - Prêts à l'agriculture et à l'industrie ; - Travaux considérables d'utilité publique ; - Suppression des prohibitions ; - Traités de commerce avec les puissances étrangères ²²¹⁵ ."**

Pareil programme emporte l'enthousiasme de la Chambre de commerce de Lyon. Ses membres sont aussitôt convoqués, en séance extraordinaire, pour le 19 janvier. Sous la présidence d'honneur de Vaïsse, sénateur, chargé de l'administration du Rhône, et de Brosset, son président en exercice, ils votent une adresse à l'Empereur, à l'unanimité des présents. Parmi eux, Arlès-Dufour, Bonnardel, Aynard, Girodon, Oscar Galline, etc. Il est aisé à l'assemblée consulaire de rappeler l'ancienneté et la constance de ses innombrables demandes d'abolition des prohibitions et d'affranchissement des matières premières, pour permettre **"à l'ensemble de nos industries de donner la pleine mesure de leur virilité."** **"Le magnifique programme que Votre Majesté vient de tracer a dépassé nos espérances"** , affirme-t-elle, et **"ce programme poursuivi avec énergie assurera à**

²²¹² *Ibid.*, p. 10.

²²¹³ Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

²²¹⁴ Michel Chevalier, *M. Arlès-Dufour*, *op. cit.*, p. 10.

²²¹⁵ OSSE, Vol. 13, pp. 49-50. La date du 5 janvier qui y est indiquée est erronée ; il s'agit bien du 15 janvier.

voire règne une gloire impérissable. [...] Elle aura introduit d'une manière permanente et féconde, dans toutes les parties du travail national, le salutaire aiguillon de la concurrence étrangère qui donne à l'activité plus de ressort et de vigueur. [...] L'égalité des armes, seule, nous manquait, Sire, Votre Majesté nous la rend, et elle nous donne ainsi le gage de triomphes certains, en même temps qu'elle s'assure de nouveaux droits à la reconnaissance de la nation ²²¹⁶ .” Mais, cette exaltation va-t-elle être partagée par tous ? La chose est loin d'être certaine. Arlès-Dufour ne l'ignore pas. Il connaît bien ses adversaires. Il guerroya de longue date avec eux et s'apprête à encore le faire.

Aussi, anticipant la signature du premier de ces accords commerciaux, il a déjà prévu, depuis une date non déterminée, de se procurer les moyens d'organiser une campagne explicative. Datée du 16 janvier, une lettre du ministre de l'Intérieur - Division de la Sûreté publique- 2^o Bureau, signée du préfet de police, lui parvient en tant que "négociant à Lyon" : **"Mon collègue, M. le ministre du Commerce et des Travaux publics, a bien voulu me renvoyer en l'appuyant de sa haute recommandation, la pétition que vous avez adressée à S. M. l'Empereur à l'effet d'obtenir l'autorisation de former une association dont l'objet serait d'éclairer le public sur les avantages d'une combinaison douanière exempte des exagérations restrictives de la législation actuelle. [...] Sans examiner ici les questions de doctrine dont la discussion fera l'objet des conférences de cette Société ", des ordres sont donnés "pour qu'elle [cette association] puisse se constituer et se réunir librement tant à Paris que dans les divers départements où elle voudrait établir des comités** ²²¹⁷ .”

Cette autorisation ministérielle à peine reçue, le 23 janvier, le traité de commerce avec l'Angleterre est signé à Paris. Dans le pays, l'annonce de cette conclusion éclate comme un coup de tonnerre. Sur la photographie souvenir du groupe des négociateurs - une vingtaine -, nous retrouvons, côté britannique Cobden, Bright, Palmerston, Gladstone, Gibson, etc., côté français Rouher, Michel Chevalier, Dollfus, Pereire, etc., et, parmi ces éminents personnages, se reconnaît l'épaisse chevelure blanche d'Arlès-Dufour²²¹⁸. Il est certain que cette photographie ne fut pas prise le jour de l'événement. Arlès-Dufour n'y participait pas. La preuve en est apportée par la lettre *private* que l'attentionné Richard Cobden s'empresse de lui adresser, le jour même, dans les termes suivants : **"Mon cher ami, Je vous écris à la table du Ministre des Affaires Etrangères où je viens de signer le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, traité qui, je l'espère, fera beaucoup dans quelques années pour augmenter le commerce et la prospérité des deux pays et nous procurera une garantie (peut-être la seule garantie possible) pour une paix durable.**

"Notre cher ami Chevalier était présent au moment où la signature fut apposée à ce bon travail. Il doit être content, et moi aussi. Et de votre côté vous devez partager cette satisfaction. Ma femme et moi irons, dans deux ou trois jours, à Cannes, où je dois rester un mois. Serez-vous à Lyon ? Sincèrement vôtre. R. Cobden ²²¹⁹ .”

²²¹⁶ CCL, Registre des délibérations, 19 janvier 1860.

²²¹⁷ Lettre du ministre de l'Intérieur - Division de la Sûreté publique - 2^o Bureau, 16 janvier 1860, à Arlès-Dufour, "négociant à Lyon" (Archives familiales). La suite réservée à ce projet de création est ignorée.

²²¹⁸ La date et le lieu de ce document photographique ne sont pas exactement connus (Archives Morel-Journal, successeurs de la maison Arlès-Dufour).

²²¹⁹ Lettre de Richard Cobden, Paris 23 January 1860, à Arlès-Dufour (Archives Morel-Journal). Cette correspondance est également reproduite in Louis Guéneau, *op. cit.*, note pp. 93-94.

Touchant message d'amitié sincère et gage de reconnaissance de plus de trente cinq ans de lutte que le Britannique tient à faire parvenir à celui qu'il va pourtant retrouver à Lyon, quelques jours après, avant de prendre, ensemble, le chemin de la Côte d'Azur²²²⁰. Un repos bien mérité et bien nécessaire pour ces hommes ; ils sont tous deux en mauvais état de santé. Celui de l'homme d'Etat britannique est annoncé, à Lyon, dès le 15 décembre 1859, par un tout nouveau journal. Un **"nouveau journal doit être un journal nouveau"**, proclame cet organe, dans son premier numéro trois jours plus tôt, qui "déclare prendre son titre au sérieux" : *Le Progrès*... En outre, il assure que ses **"rédacteurs ont fait de l'amélioration du sort du plus grand nombre le souci de leur vie"**²²²¹. Une formule qui n'est pas sans en rappeler une autre, souvent employée par l'ami de Cobden. De surcroît, le quotidien se montre décidément bien informé ! La veille du bulletin de santé du futur signataire britannique, sous la plume de J. H. Lacroix, son "secrétaire de la rédaction", il publie un article sous la manchette "La France et l'Angleterre". Il voudrait préparer l'opinion au traité de commerce entre ces pays et répondre par avance à d'éventuelles craintes ou critiques qu'il ne s'y emploierait pas autrement. Il écrit, chiffres à l'appui, : **"L'Angleterre est, de tous les pays du globe, celui avec lequel nous trafiquons le plus. [...] Bien plus, [...] nos ventes ont été plus fortes que nos achats ; l'Angleterre a plus consommé de nos produits que nous n'avons consommé des siens. Shakespeare fait dire au mélancolique Roméo : "Il y a beaucoup à faire avec la haine, mais plus encore avec l'amour." Nous croyons que ce vers doit être le dernier mot de toute discussion avec ou sur l'Angleterre"**²²²².

Le 1er février, la maison Arlès-Dufour et Cie diffuse son habituelle circulaire. Est-ce de Cannes qu'a été dicté ce bulletin de victoire, bien que les responsabilités professionnelles de chacun se trouvent modifiées ? Voici ce que lisent les correspondants : **"Le mois de janvier a été marqué par un des plus grands événements de nos jours, le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, qui inaugure pour la France une politique commerciale pleine d'avenir, et dissipe en même temps les craintes de guerre qui préoccupaient les esprits et arrêtaient la confiance.**

"Nul doute que lorsque l'immense portée de cet événement sera comprise, les affaires n'en reçoivent une grande impulsion ; jusqu'ici cependant elles ont souffert comme d'habitude du calme inhérent à la saison. Néanmoins, les prix restent fermes. Recevez"²²²³ ..."

Le séjour cannois d'Arlès-Dufour, en compagnie de son ami britannique, se prolonge, tandis que le voici grand-père, pour la deuxième fois, d'un garçon au foyer de son second fils Alphonse. Evoquant auprès d'Enfantin l'absence de son mari, muet sur la date de son retour, Pauline s'attend, dit-elle, **"à le voir rentrer un beau matin. Pourvu que ce ne soit pas le soir, car il trouverait la mère Füss"**²²²⁴ **dans son lit ; les temps sont passés où cette surprise aurait pu lui être agréable"**²²²⁵.

Pendant ce temps, les échafaudages masquant ses façades disparaissent progressivement pour laisser découvrir le Palais du Commerce qui touche à son

²²²⁰ Lettre d'Enfantin, suite information de Duveyrier, à Arlès-Dufour, 27 janvier 1860 (OSSE, Vol. 13, p. 52, et Vol. 35, p. 215).

²²²¹ Le Progrès, n° 1, 12 décembre 1859.

²²²² *Ibid.*, 14 décembre 1859.

²²²³ Circulaire de la maison Arlès-Dufour et Cie du 1er février 1860 (Archives Morel-Journal).

²²²⁴ Belle-mère d'Alphonse Arlès-Dufour, venue de Leipzig pour l'accouchement de sa fille Hedwig.

²²²⁵ Lettre de Pauline Arlès-Dufour, Lyon, 13 février 1860, à Enfantin (ARS 7688/15).

achèvement. Les terrassements avaient commencé le 22 juin 1855 et, symboliquement, la première pierre avait été posée le 15 mars de l'année suivante²²²⁶. La façade de la rue Impériale est complètement terminée, tandis qu'un vaste et élégant magasin de nouveautés est en cours d'aménagement au rez-de-chaussée... Du côté de la place de la Bourse et de celle des Cordeliers, les derniers coups de ciseau sont donnés aux sculptures. *Le Progrès* qui rend compte de l'état d'avancement des travaux, complimente l'architecte, René Dardel, qui, dit-il, a fait preuve de goût et de talent, et juge que son oeuvre est bien celle qui convient le mieux aux monuments de la ville²²²⁷.

Celle-ci, vaste chantier ces sept dernières années, est métamorphosée, sa physionomie transformée. De larges rues ont été ouvertes, la rue Impériale²²²⁸, la rue de l'Impératrice, un boulevard édifié sur l'emplacement des anciennes fortifications de la Croix-Rousse, certains quartiers vétustes détruits, de nouveaux immeubles élevés, des quais construits ou reconstruits, un immense parc, celui de la Tête d'or, dessiné sur la rive gauche du Rhône.

C'est une ville assainie, aérée, claire, à la circulation facilitée - ainsi l'avait souhaitée le nouveau préfet, Vaïsse, dès sa nomination²²²⁹ - qui s'apprête à accueillir solennellement Napoléon III et l'Impératrice, du 24 au 27 août 1860²²³⁰ : avec gratitude et enthousiasme, en raison, notamment, de la signature du récent traité de commerce. Cette signature a valu au souverain, également de la part du Conseil général du Rhône - Arlès-Dufour, cette fois, sans doute présent en séance... -, une adresse de pleine approbation **"d'une politique qui est la meilleure garantie de paix que l'Empereur puisse donner à l'Europe, en ouvrant une ère nouvelle à l'activité et à la prospérité commerciale, industrielle et agricole de la France, et particulièrement de notre département"**²²³¹. " Une phase nouvelle de la politique impériale...

Bien sûr, le tunnel de Saint-Irénée désormais achevé et permettant de relier directement Paris à Marseille, par chemin de fer, c'est à la gare de Perrache que sont accueillis les illustres visiteurs. De là, ils sont conduits en grande pompe par la rue Bourbon, la place Louis-le-Grand et la rue Impériale à l'Hôtel de Ville, celui-ci, rappelons-le, faisant office de Préfecture. Là, au premier étage de l'aile Nord, leurs appartements leur sont réservés²²³², une enfilade de salons richement décorés²²³³. Comme le veut la tradition, les visites sont rendues au Palais Saint-Pierre, à l'Hôtel-Dieu, etc. Dans la liesse populaire et parmi les

²²²⁶ Note anonyme "Bourse de Lyon - Des origines à nos jours", s.l., s.d. (Archives CCL). Selon cette note, la première pierre a été posée à l'angle nord-ouest du futur bâtiment.

²²²⁷ *Le Progrès*, 25-26 décembre 1859. Le bâtiment a été financé à parts égales par la Chambre de commerce et la ville de Lyon, chacune pour un coût de deux millions de francs. Il est propriété de la ville à laquelle la CCI verse un loyer. (Christian Dybich, "Le lifting de la CCI débutera en mai prochain", *Lyon Figaro*, 1er décembre 1999).

²²²⁸ Actuelle rue de la République.

²²²⁹ Rapport au Conseil municipal du préfet Vaïsse, 27 décembre 1853. La note anonyme "Bourse de Lyon" citée supra fait état d'une lettre de Vaïsse du 23 mai 1853 demandant à Dardel, architecte en chef de la ville de Lyon, un projet pour loger dans un même bâtiment, la Bourse, le Tribunal de commerce, la Chambre de commerce, le Conseil des Prud'hommes et la Condition des soies.

²²³⁰ Un long périple d'un mois, après Lyon, va les mener en Savoie, à Nice, toutes deux réunies à la France, en Corse, enfin en Algérie.

²²³¹ *Laurent Bonnevey, op. cit., p. 236.*

²²³² E. Pariset, *Les entrées solennelles à Lyon...*, *op. cit.*, p. 74.

²²³³ "Hôtel de Ville : petite histoire des grands salons" : article non signé, *Lyon Cité - Revue municipale*, janvier 1996, n° 4.

"fêtes impériales", les manifestations officielles, toutes aussi brillantes que réussies, se succèdent ; témoin ce somptueux bal en grand appareil organisé à l'Hôtel de Ville dont la cour est devenue un ravissant jardin en communication, par un large escalier, avec le premier étage²²³⁴.

Comme l'hôpital de la Croix-Rousse, la Palais du Commerce est inauguré à son tour le 25 août²²³⁵. Le somptueux édifice a été construit à l'aide de crédits, en provenance de la Ville mais aussi des importantes ressources de la Condition des soies, du ressort de la Chambre de commerce. Celle-ci, représentative de cette activité et de l'industrie, autonome, est donc chez elle et, à l'époque, comme le note encore Pariset, son autorité est l'égale de l'autorité militaire et de l'autorité civile²²³⁶.

Les personnalités issues de ces trois pouvoirs sont évidemment assemblées pour accueillir l'Empereur et l'Impératrice à leur arrivée dans le bâtiment dont Brosset, président quasi inamovible de la juridiction consulaire depuis 1838²²³⁷, accompagné de l'architecte en chef Dardel, leur fait les honneurs. Son ami et collaborateur de premier plan dans cette assemblée, Arlès-Dufour, qui n'est pas un inconnu pour l'hôte de marque, se tient à ses côtés. Pour cette cérémonie en particulier, comme pour toutes celles qui ponctuent le séjour, apparaît-il revêtu de la tenue afférente à son autre qualité de conseiller général²²³⁸, qui l'intègre, par là-même, à l'administration ? Porte-t-il, conformément aux textes, **"un habit bleu foncé, brodé de feuilles de chêne et d'olivier et d'épis de blé en soie bleue claire nuancée et en argent, garni de neuf boutons argentés à l'aigle, un gilet blanc, un pantalon bleu à bandes de soie et d'argent, une épée à poignée de nacre à la garde argentée, un chapeau français [bicorne] à ganse en velours noir bordée en soie bleue et argent**²²³⁹ " ?

Quel qu'il soit, après les allocutions d'usage, le vêtement se voit complété de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, des mains mêmes du souverain. En présence de l'ensemble des notabilités de sa ville d'adoption, l'acteur opiniâtre en faveur du libre-échange, le collaborateur précieux dans l'élaboration du traité franco-britannique, reçoit sa juste récompense²²⁴⁰. L'élévation à ce grade est annoncée dans la "Chronique de Lyon du lundi 27 août", parue dans *Le Progrès* du lendemain, en même temps que la suppression du péage des ponts du Rhône - un bienfait pour la population de la ville - , et le retour au calme dans la cité avec la dispersion dans toutes les directions des étrangers qui l'avaient envahie depuis trois jours²²⁴¹. Un décret du 18 septembre entérine la décision prise par l'Empereur lors de son passage, en faveur du "membre de la Chambre de commerce

²²³⁴ E. Pariset, *op. cit.*, p. 105, et article cité in Lyon Cité, supra.

²²³⁵ A noter que le Palais du Commerce de Marseille, dont la première pierre fut posée par le Prince Président en 1852, est inauguré par l'Empereur la même année que celui de Lyon (Selon la plaque commémorative relevée sur le bâtiment de la Canebière).

²²³⁶ E. Pariset, *op. cit.*, p. 100, 105 et 118.

²²³⁷ A l'exception de la session 1844-1845.

²²³⁸ Qui se double, rappelons-le, de celle de conseiller municipal de Lyon.

²²³⁹ Décret impérial du 4 janvier 1854, circulaire ministérielle du 13 janvier 1854, et description de cette tenue (Marc du Pouget, "Le Conseil général du Rhône : Un siècle d'hommes et d'institutions 1790-1890", in *Le Rhône - Naissance d'un département*, *op. cit.*, p. 90).

²²⁴⁰ Trois jours après la signature du traité, Rouher avait été nommé Grand-croix de la Légion d'honneur (Maurice Lanthenay, *op. cit.*).

²²⁴¹ *Le Progrès*, mardi 28 août 1860.

de Lyon". Une lettre du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, en date du 27 septembre, le confirme au préfet²²⁴². Beaucoup plus tard, le parchemin correspondant, sous la signature de Napoléon III et du Maréchal Pélissier, duc de Malakoff, Grand Chancelier impérial de la Légion d'honneur, ira rejoindre les différents titres réunis par la famille Chabrières dans un grand livre en cuir, sous le titre "Brevets et décorations François Barthélemy Arlès-Dufour. Né à Cette en 1797 de parents pauvres." Pour l'heure, Arlès-Dufour est, à Lyon, l'un des cinq commandeurs de l'Ordre de la Légion d'honneur, avec Mgr de Bonald, Reveil, de Marnas, et Gaulot²²⁴³. **"Je ne vous parle pas de votre avancement dans la Légion d'honneur, lui avait écrit, en post-scriptum, "un des personnages les plus haut placés du gouvernement impérial" ; un homme comme vous honore une décoration en l'acceptant** ²²⁴⁴ ."

Le traité avec l'Angleterre une fois signé - bientôt suivi d'un autre avec la Belgique - , sa mise en pratique pour chaque catégorie de marchandise mérite d'être précisée. Arlès-Dufour apporte son concours à Rouher en vue de la conclusion des conventions interprétatives des 12 octobre et 16 novembre de la même année. Enfin, les articles en soie fabriqués à Lyon cessent de jouir de la protection douanière²²⁴⁵... Cette tâche diplomatique achevée, considérée de part et d'autre comme facteur de paix, le collaborateur du ministre presse-t-il maintenant semblable aboutissement douanier avec la Prusse ? Enfantin émet des doutes quant à l'opportunité du moment pour l'Empereur²²⁴⁶.

Peu de temps après, plus grave, éclate un désaccord - l'un des rares - entre les deux hommes. Arlès-Dufour ne s'estime-t-il pas totalement satisfait dans une lettre à son ami "où, nous disent - hélas sans plus - les OSSE, les questions de libre échange et de douanes étaient soulevées²²⁴⁷" ? De toutes façons, elle lui vaut la réplique suivante d'Enfantin qui, on s'en doute, ne lui sied guère : **"Le régime protecteur aura toujours sa raison d'être dans un pays où le gouvernement est plus éclairé et surtout mieux organisé que la société."** Plus loin : **"Ne parlez donc pas tant de rayer le mot protection, qui d'ailleurs est aussi beau que celui de prohibition est mauvais."** Et encore, plus loin, évoquant l'Italie et "son affranchissement de la soi-disant *protection autrichienne*" : **"Songez aux institutions protectrices de l'organisation économique, intellectuelle, sociale, qu'elle doit se donner ; songez à notre France industrielle, livrée à l'égoïsme, l'individualisme, l'anarchie, la concurrence, le jeu, les cours de bourse, les millionnaires, les prolétaires, les entremetteurs, les falsificateurs, les Robert-Macaire et le paupérisme** ²²⁴⁸ !" Inhabituel, le silence, du côté de Lyon, s'établit

²²⁴² Lettre du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics - 1er bureau : Légion d'honneur - Division du personnel, 27 septembre 1860, au préfet (ADR, I M 200, Légion d'honneur).

²²⁴³ A. Hodieu, *op. cit.*, p. 76, sachant que le 6e commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, Brosset, cité par cet auteur, n'a été élevé à ce grade que par décret du 16 août 1862 (ADR, dossier I M 200, cité). Nous n'avons pas recherché si tel pouvait également être le cas pour les personnalités énumérées dans le texte. Toujours selon A. Hodieu, Lyon comptait, en 1865, quatre grands officiers et vingt-six officiers. A toute fins utiles, rappelons qu'Arlès-Dufour avait été nommé dans l'Ordre de la Légion d'honneur en février 1837 et promu officier par décret du 15 décembre 1855.

²²⁴⁴ C[ésar] L[']Habitant], *op. cit.*, p. 171.

²²⁴⁵ Michel Chevalier, *op. cit.*, p. 10.

²²⁴⁶ Lettre d'Enfantin, 24 septembre 1860, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 64 et Vol. 35, p. 232). Un traité avec la Prusse sera néanmoins signé en août 1862 ; il sera suivi de nombreux autres (Italie, Suisse, etc.).

²²⁴⁷ OSSE, Vol. 13, p. 69.

²²⁴⁸ Lettre d'Enfantin, 15 novembre 1860, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 69-71).

soudainement, peut-être en raison d'une absence de la ville, peut-être aussi et surtout pour manifester une réprobation certaine. Enfantin tente de le rompre et reçoit, enfin, "onze pages de réponse" noircies "en une demi-heure", sans la moindre allusion à ses "paradoxes du 15²²⁴⁹" ...

En tout état de cause, la fidélité d'Arlès-Dufour à ses conceptions, même une fois adoptées, ne saurait exclure de sa part un défaut de vigilance à l'égard des effets néfastes de leur exécution, redoutés par certains. Dès 1834, dans son ouvrage *Un mot sur les fabriques étrangères...*, les conséquences du changement de politique, dix ans plus tôt, du ministre britannique Huskisson ne lui avaient pas échappé : **"Le système prohibitif ou protecteur avait pesé trop longtemps sur les fabriques de soieries anglaises, pour qu'un changement, quelque modéré qu'il fut, ne causât pas une perturbation, et certains dommages momentanés²²⁵⁰ ."** Pour éviter justement ces perturbations, l'Empereur, par décret du 5 décembre 1860, débloque un crédit de quarante millions de francs destinés à venir en aide aux industries mises en péril et à remplacer le matériel industriel ancien²²⁵¹.

En ce début d'année 1861, l'heure est aux bilans de l'année écoulée. La maison Arlès-Dufour et Cie dresse le sien, dès le 5 janvier. Le premier paragraphe de sa circulaire à ses correspondants paraphrase celle du 1er février glorifiant l'événement du 23 janvier précédent : **"L'année 1860 a été marquée politiquement et commercialement par des événements d'une immense portée. Commercialement, elle a vu s'opérer, pour la France, une véritable révolution. Le régime de la prohibition a été remplacé par la presque²²⁵² liberté des échanges, que le traité de commerce avec l'Angleterre, véritable traité de paix, est venu sanctionner.**

"Si, lors de la suppression immédiate des droits d'entrée sur les soieries en Angleterre, les soies n'eussent pas été déjà à des prix exagérés, nul doute qu'elles n'eussent éprouvé une forte augmentation ; mais cette exagération, qui ne laissait à nos fabricants aucune marge de bénéfice, a empêché la hausse²²⁵³ ."

Hélas, à la suite de la tumultueuse élection de leur président, surgit une crise commerciale aux Etats-Unis, dans l'immédiat aux effets limités par suite de l'accroissement de nos exportations de soieries en Angleterre. La guerre de Sécession déclarée, "les avis toujours plus alarmants²²⁵⁴" parviennent de ce pays. Une circulaire du 3 juin 1861 d'Arlès-Dufour et Cie s'en fait l'écho, avec d'autant plus d'inquiétude que l'Amérique **constitue "notre débouché le plus important²²⁵⁵ "**, comme le soulignera une circulaire ultérieure du 28 septembre. Indépendamment de son pessimisme, cette circulaire du 3 juin diffère notablement des précédentes. Alors que les autres sont manuscrites et continuent de l'être, elle est imprimée. Et tandis que les précédentes émanent sans exception de Lyon, celle-

²²⁴⁹ *Ibid.*, 4 décembre 1860 (OSSE, Vol. 13, p. 73).

²²⁵⁰ *Arlès-Dufour, Un mot sur les fabriques étrangères...*, *op. cit.*, p. 53.

²²⁵¹ Alain Plessis, *op. cit.*, p. 172.

²²⁵² La liberté n'était effectivement pas totale, les prohibitions étant remplacées par des droits ad valorem, certains articles admis par contre en franchise.

²²⁵³ Circulaire de la maison Arlès-Dufour et Cie, Lyon, 5 janvier 1861 (Archives Morel-Journal).

²²⁵⁴ Circulaire de la maison Arlès-Dufour et Cie, 41, Threadneedle Street, Londres, 3 juin 1861 (Archives Morel-Journal). Il s'agit de la première circulaire londonienne dont nous ayons connaissance.

²²⁵⁵ Circulaire de la maison Arlès-Dufour et Cie, Lyon, 28 septembre 1861 (Archives Morel-Journal).

ci est expédiée de... Londres, 41 Threadneedle Street. Il s'agit de l'adresse d'une nouvelle succursale ouverte hors des frontières, depuis une date non connue mais récente : les avantages offerts par le traité n'ont pas tardé à être saisis ! Vue de Lyon, la situation américaine apparaît tout autant inquiétante : **"Les lettres de New-York nous portent une longue liste de nouvelles faillites et ne manifestent aucun espoir d'amélioration prochaine dans la situation de ce pays** ²²⁵⁶ ."

Quant au fondateur de la maison lyonnaise, s'il partage évidemment les affres de cette situation, il regrette pour le moment la fin prochaine de son séjour estival londonien. A-t-il pu retrouver à cette occasion son vieil ami Bowring qui, de Gênes, en formulait l'espoir, ou mieux encore celui de l'accueillir en Devonshire²²⁵⁷ ? En tout cas, c'est avec regret qu'il ne pourra assister, une nouvelle fois, à la représentation d'Hamlet - où **"Fichter, malgré son accent français, est admirable"** - au cours de laquelle il avait **"éprouvé un grand plaisir à [s]'assurer qu'[il] comprenait un profond style philosophique"** en anglais. Il sera de retour le lendemain à Paris. S'il se trouve sur les bords de la Tamise, c'est sans doute pour rendre visite aux récentes installations locales que nous venons d'évoquer. Mais c'est aussi pour participer à une réception officielle, soit consécutive au traité de commerce, soit qu'elle constitue davantage une réunion préparatoire de la prochaine Exposition universelle de Londres de 1862²²⁵⁸. En effet, il raconte à sa famille : **"Je vous quitte pour m'habiller et aller avec le Governor chez le Lord Maire. C'est Michel [Chevalier] qui parlera au nom des convives étrangers. Son discours est déjà prêt pour les journaux français et pour le Times. C'est Aeschmann qui a fait les copies. Quoique je l'aie forcé de l'abrégé, il est encore trop long. Si j'eusse parlé, j'aurais tout autant avec le quart des lignes. Cobden et Bright parleront et seront, je crois, des lions. Mais je crains bien de m'endormir, car le dîner durera deux heures et les toasts deux heures et demie** ²²⁵⁹ ."

De retour d'Angleterre, après un séjour à Plombières²²⁶⁰, le voici redevenu Lyonnais. Ici ou là, en anglais ou en français, il est aux aguets de tout commentaire de gazette ayant trait au traité de commerce. Diverses chroniques parues dans *Le Progrès* en octobre comblent ses vœux. Dans le numéro daté du 2 octobre, sous l'objet "L'industrie française ou les traités de commerce", un certain Debat analyse un article du *Constitutionnel* et, au regard de l'activité des diverses branches de production, **"absou[t] de toute mauvaise influence sur le ralentissement de nos exportations"** les traités de commerce. De la soie, le rédacteur n'a rien à dire, car, sollicitant la liberté commerciale, **"elle n'a pas mérité le reproche de témérité. L'industrie des tissus de laine, loin de redouter la concurrence, a gagné à être placée sous le régime du droit commun."** Ses exportations ont augmenté de 110%. **"Les tisseurs de coton qui avaient d'abord conçu de vives alarmes, se sont rassurés [...]. Les plus anciens adversaires du traité ont avoué eux-mêmes que le droit de 15% était suffisamment protecteur. [...] Quelles n'étaient pas, l'année dernière, les craintes de l'industrie métallurgique ? Et cependant nos hauts fourneaux sont en pleine activité."** Certes, concède le rédacteur de l'article, la

²²⁵⁶ *Ibid.*, Lyon, 12 juin 1861 (Archives Morel-Journal).

²²⁵⁷ Lettre de Bowring, Gênes, 19 juin 1861, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²²⁵⁸ La Commission chargée d'assurer la participation de la France à l'Exposition universelle de Londres de 1862, comprenant notamment Arlès-Dufour et Chevalier, a, en effet, été constituée par l'Empereur le 14 mai 1861.

²²⁵⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, 17 juillet 1861, à sa famille, déjà citée in XXIII - Gestion et spéculation, étant rappelé qu'il avait assisté à cette représentation en compagnie de Cobden et Bright.

²²⁶⁰ Lettre d'Enfantin, 30 juillet 1861, à Arlès-Dufour, Plombières (OSSE, Vol. 13, p. 125). Ce séjour a déjà été signalé au chapitre XXIII - Gestion et spéculation.

concurrence étrangère ne cessera pas de faire "sentir son aiguillon", avant de conclure : **"Il faudra sans doute redoubler d'efforts, mais on verra la consommation se développer dans des proportions inconnues et le bien-être croissant des masses s'allier à la prospérité légitime de nos industriels et de nos fabricants** ²²⁶¹ ." Dans sa "Revue de presse" du lendemain, le quotidien lyonnais reproduit, cette fois, un article d'un autre confrère parisien, *La Presse*, relatif au même sujet et qui annonce qu' **"une quantité colossale de produits de fabrique anglaise et belge acquittent à nos douanes les droits protecteurs de 15, 20, parfois 25%."** Pour lui, cette **"véritable invasion"**, cette **"inondation"** de marchandises étrangères n'est qu'une vaste spéculation consécutive au traité, ne portant que sur des rebuts et "valant bien des écus étrangers au Trésor public de la France"²²⁶²... De ces produits étrangers, **"on sait aujourd'hui ce qu'on doit en penser : quelques tapis à bon marché, quelques porcelaines, une certaine quantité de quincailleries, un petit nombre de tissus de fantaisie** ²²⁶³ ", confirme *Le Constitutionnel*, reproduit dans *Le Progrès* du 8 même mois. Dans celui du 14, une correspondance de Paris, datée de l'avant-veille, assène, dès sa première ligne, sa vérité : **"Le traité de commerce aura fait, assure-t-on, plus de peur qu'il ne fera de mal** ²²⁶⁴ ."

Pour la Fabrique, le débouché anglais des soieries s'accroît fortement et, au 30 septembre 1861, la progression est frappante :

Kg	1859	1860	1861	1861 /1859 %
Etoffes soieries	101.148	153.551	321.119	317,47%
Rubans	172.212	174.248	278.643	161,80%

Bienfaisant traité de commerce, intervenu, de plus, à point nommé ! Car en diffusant ces résultats, force est de constater, pour les associés d'Arlès-Dufour et Cie, **"l'absence totale d'ordres pour l'Amérique qui se fait de plus en plus fortement sentir, quoiqu'elle soit partiellement compensée par l'importance qu'a prise le marché anglais** ²²⁶⁵ ."

Mais dans les domaines autres que la soierie qu'en est-il ? A force de vouloir rassurer, l'insistance de la presse n'a-t-elle pas montré que tout danger est loin d'être écarté ? Arlès-Dufour le redoute-t-il soudainement ? Est-il impressionné, en juillet 1862, par le faste de l'Exposition universelle de Londres et une conjoncture économique anglaise apparemment favorable pour qu'Enfantin s'étonne : **"Il me tarde de savoir en quoi les progrès anglais vous semblent inquiétants ; ce mot appartenant à la langue Mimerel** ²²⁶⁶ , non à la vôtre. Je ne l'aime pas dans vos lettres ; les protectionnistes, inquiétés bien avant vous, pourraient en abuser aujourd'hui contre vous ²²⁶⁷ ."

Au même moment, au même lieu, en présence d'Arlès-Dufour, Michel Chevalier célèbre, lui, les vertus capitales du traité franco-britannique, à l'occasion d'un banquet

²²⁶¹ Le Progrès, Journal de Lyon, politique quotidien, 2 octobre 1861.

²²⁶² *Ibid*, 3 octobre 1861.

²²⁶³ *Ibid*, 8 octobre 1861.

²²⁶⁴ *Ibid*, 14 octobre 1861.

²²⁶⁵ Circulaire Arlès-Dufour et Cie, Lyon, 30 novembre 1861 (Archives Morel-Journal).

²²⁶⁶ Mimerel, député, maître de forges, Président du Comité de défense des industriels protectionnistes (Jean Walch, Michel Chevalier, *op. cit.*, p. 57).

²²⁶⁷ Lettre Enfantin, seulement datée "Juillet, mercredi", à Arlès-Dufour, Londres (OSSE, Vol. 13, p. 153).

offert par Rouher, ministre du Commerce français : **"A partir du traité de commerce, un changement s'est accompli dans les idées de l'Europe. La défiance qu'excitait parmi les hommes pratiques le principe de la liberté du commerce a disparu et celui-ci s'est trouvé acclimaté sur le sol européen qui, jusque là, lui était rebelle. Il y prospère, il y pousse des rejetons nombreux. Dans peu d'années, ce sera comme le grain de senevé dont parle l'Évangile : il en sortira un arbre qui abritera les plus vastes empires, contribuera à leur prospérité, et répandra parmi eux l'esprit de concorde et de paix, semblables à ces arbres qui ont la vertu d'embaumer au loin l'atmosphère**²²⁶⁸ ."

Toutefois, les protectionnistes ne renoncent pas. Ils n'abdiqueront d'ailleurs pas de sitôt !

C'est ainsi que, quelques mois plus tard, M. de Forcade, ancien ministre des Finances²²⁶⁹, en butte à un incident lors d'un discours prononcé au comice agricole de La Réole, tient, dans les termes suivants, à remercier Arlès-Dufour qui lui avait manifesté sa sympathie : **"Nos journaux d'opposition tendent à nous faire protectionnistes et à relever les griefs isolés de quelques négociants au sujet du développement qu'a pris le commerce d'entrepôt avec l'Angleterre pour les cafés de l'Inde, le coton, le jute, etc. Singulière tactique dans un département qui, en 1846, avait organisé une association en faveur de la liberté commerciale ! C'est malheureusement la tactique de l'opposition d'exagérer toujours quelques griefs particuliers sans tenir compte du bien général obtenu par les meilleures réformes. J'ai pensé qu'il ne fallait pas négliger les occasions de nous défendre et de maintenir nos positions. Je m'efforce de faire à Bordeaux ce que vous faites à Lyon, ou que M. Chevalier fait à Montpellier, ou M. Rouher à Paris. Agréez**²²⁷⁰ ..."

Depuis 1846 - date d'une lettre, apparemment l'une des premières, adressée par Arlès-Dufour à Cobden²²⁷¹ - et sans préjuger d'éventuelles relations antérieures, les rapports, protocolaires au début, sont rapidement devenus amicaux, puis très cordiaux. En dehors de leurs rencontres, chaque fois que possible, à Londres, Paris, Lyon ou sur la Côte d'Azur, une assez nombreuse correspondance, en anglais, a été échangée entre les deux hommes aux objectifs communs. A travers elle, outre ses courriers de Londres, au 5 Blandford Square, ou de Midhurst, Sussex, le chemin dans notre pays du très francophile britannique se révèle jalonné de diverses étapes : à Paris, à diverses reprises, au 4 rue de Berri ou à l'Hôtel de Castille sur le Boulevard des Italiens, à Pau (1846), à Angers (1860), à Alger²²⁷² où il séjourne début 1861 près de quatre mois, à Avignon (Avril 1861), etc. En 1864, il semble que sa carrière politique s'achève. Auprès de son "cher et digne ami", Arlès-Dufour s'attache à tirer la conclusion de cette phase de vie : **"Le second acte de votre grande et utile existence vient de se terminer. Vous allez quitter la France après l'avoir lancée dans la voie de la liberté commerciale, qui a si bien réussi à l'Angleterre.**

²²⁶⁸ Journal des Economistes, 15 août 1862, cité par André Lefèvre, *op. cit.*, p. 122.

²²⁶⁹ Nommé le 28 novembre 1860, en remplacement de Magne ; puis remplacé par Fould, Forcade sera nommé ministre du Commerce en 1867 (G. Vapereau, *op. cit.*).

²²⁷⁰ Lettre de M. de Forcade, sous en-tête du "Conseil d'Etat - Cabinet du Vice-Président", 29 octobre 1862, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

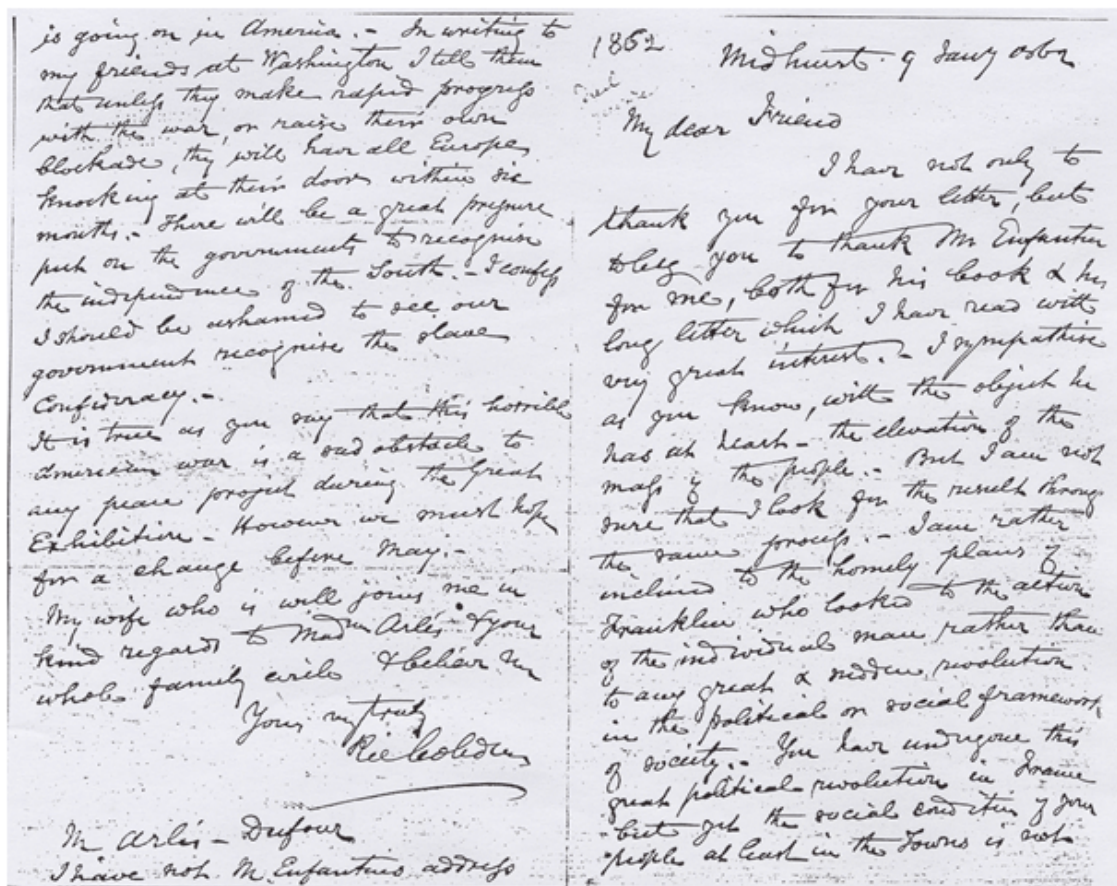
²²⁷¹ Lettre déjà citée au chapitre XX - "Une belle part dans l'histoire". Cette lettre est du moins la première que nous connaissions.

²²⁷² Lettre de Cobden, Alger, 15 janvier 1861, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Il semble, selon cette lettre, qu'Arlès-Dufour ait eu le projet de retrouver Cobden à Alger, projet d'ailleurs peut-être réalisé selon sa lettre datée "samedi soir" [1865 ou 1866], Straham, visée infra.

"Pas plus en France qu'en Angleterre, pleine et entière justice ne vous sera rendue avant la fin de votre laborieuse vie. Mais peu vous importent les couronnes de vos contemporains, pourvu que l'idée pour laquelle vous avez combattu triomphe et fructifie pour le bonheur de tous.

"Il est d'ailleurs deux classes puissantes qui déjà vous bénissent. Les prolétaires dont les conditions d'existence et de travail sont partout immédiatement améliorées par l'abolition des barrières. Et les penseurs, les philosophes, les rêveurs qui voient la réalisation de leur rêve de Paix universelle dans l'abolition des entraves qui empêchent les pays, les territoires, les peuples, les hommes, d'obéir à la vocation que Dieu leur donne.

"A Dieu, digne ami, ou plutôt au revoir, car l'oeuvre n'est pas finie et l'heure du repos n'a pas encore sonné. A vous [mot illisible] A.D. ²²⁷³ ."



L'une des nombreuses et cordiales lettres de Richard Cobden (9 janvier 1862)

²²⁷³ Brouillon de lettre Arles-Dufour (en français), ultérieurement complété par lui de "Lyon 1864 - Après la conclusion du traité de commerce", à Cobden (Archives familiales).

(Archives familiales)

Ce brouillon sera précieusement conservé, avec les correspondances reçues de l'éminent ami, notamment la dernière, celle du 9 mars 1865, "deux mois avant sa mort"²²⁷⁴, comme Arlès-Dufour l'annote avec affliction. Après la séparation définitive, il relira souvent l'ensemble de ce courrier, et l'annotera avec émotion de quelques dates approximatives ou de quelques éléments synthétiques. C'est spontanément qu'il contribue, pour un montant de cent Livres anglaises, à la souscription ouverte en faveur de Mme Cobden et de leurs cinq filles²²⁷⁵.

La veuve de l'homme d'Etat lui en marque, avec émotion, sa reconnaissance dans le souvenir du **"old friend Richard Cobden"**²²⁷⁶.

A la première occasion, lors d'un voyage en Angleterre, il ne recule pas devant les six heures de chemin de fer, suivies d'une autre en chaise menée par Nelly, la seconde fille de Cobden, pour aller saluer la veuve de son ami. Elle s'est retirée dans le petit cottage de famille qu'habitait son beau-père, au milieu des bois. **"Un cottage comme ceux décrits dans les romans anglais, qui sont propres, nets et complets comme la jolie cabine de vaisseau"**, raconte le visiteur, avant d'ajouter, plus loin, : **"En retournant à la station, elle [Mme Cobden] nous a conduits au cimetière, une vue de prés et de bois admirable, une petite vieille église simple et propre, une maison d'école comme au temps d'Elisabeth - Une tombe d'une seule pierre de granit poli, et dessus, simplement, Richard Cobden. [...] J'y ai pleuré. Quand cette gentille fille [Nelly], en nous quittant avant l'arrivée du train parce que son cheval s'en effraie, m'a dit Adieu, en me recommandant la publication de la correspondance de son père et m'envoyant un filial baiser, j'ai pensé à Miss Vernon de Walter Scott"**²²⁷⁷.

En mars 1866, à Londres, l'idée est lancée de créer un club, sur le modèle du *Fox Club*, dénommé *Cobden Club*. Il a pour but de "favoriser le développement et la diffusion de ces principes économiques et politiques auxquels le nom de Cobden est si inséparablement rattaché"²²⁷⁸. Une réunion constitutive se tient au *Reform Club*, Pall Mall, le 15 mai, à la suite de laquelle est élu un comité composé de quinze membres, parmi lesquels John Bright, J. Stuart Mill, Professeur Fawcett, G. O. Trevelyan, etc. Le Club qui comprend déjà 145 membres, dont 83 font partie du Parlement, organise un premier dîner le 21 juillet, au *Star and Garter Hotel*, Richmond, placé sous la présidence de W. E. Gladstone. En 1867, deux autres suivent : le premier, le 2 mars, au *Willis's Room*, présidé par Lord Houghton, l'autre le 3 juillet, au *Star and Garter Hotel* à nouveau, présidé par le comte Russel. Cette année marque l'inscription d'Arlès-Dufour sur la liste des membres du *Cobden Club*, ainsi qu'il l'avait sollicitée le 6 août 1866 par lettre auprès de Gladstone. Arguant de difficultés statutaires avancées par le secrétaire du club, **"d'avoir [son] nom inscrit dans**

²²⁷⁴ Par erreur d'ailleurs. En fait, exactement un mois, Richard Cobden étant mort le 9 avril, selon autre note d'Arlès-Dufour lui-même (Archives familiales).

²²⁷⁵ Souscription apparemment refusée par Mme Cobden, selon une note manuscrite d'Arlès-Dufour (Archives familiales). Selon la liste confidentielle parvenue à Arlès-Dufour par lettre du 1er juin 1865, les participations oscillent entre 1.000 et 25 £ ; celle de cet autre ami d'Arlès-Dufour, William Leaf, s'élève à 500 £, même montant que le baron Lionel de Rothschild, Picadilly. "A working man", reconnaissant, verse 0.10 £.

²²⁷⁶ Lettre de Catherine Cobden, Midhurst (Sussex), s.d., à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²²⁷⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Straham [demeure de son ami Leaf], datée "samedi soir" [1865 ou 1866], à sa femme (Archives familiales).

²²⁷⁸ The members of the Cobden Club with dates of entrance, Westminster, Brettel & C^o, 1870, 40 p.

les registres du Club ", l'homme d'état s'empressait d'ajouter fort aimablement, **"qui ne pourront donc jamais être considérés comme complets sans que vous y soyez** ²²⁷⁹ .". En 1870, Michel Chevalier, admis en 1866, et Arlès-Dufour feront partie, tous deux, des 66 *honorary members* - **"la plupart d'entre eux étant des étrangers de distinction"** - aux côtés des 333 *ordinary members* dont 162 parlementaires britanniques. Parmi les membres britanniques, nous relevons les noms suivants : comte Clarendon (1870), Gladstone (1866) et parmi les membres étrangers le général Garibaldi (1868).

Certes, au grand désespoir d'Arlès-Dufour, allergique au corps des douaniers, les traités de commerce n'auront pas entraîné la diminution du nombre de ces fonctionnaires. **"L'organisation de notre service douanier [...] se ressent, à peine, des modifications si profondes opérées depuis cinq ans dans la politique douanière de la France"**, constate amèrement *L'Avenir national* du mercredi 1er novembre 1865. Il dénombre encore 2653 agents dans le service administratif et de perception, et 23.856 agents dans le service actif. **"Ce qui fait une armée de 26.509 agents douaniers !"** , calcule-t-il, **"soit 114 de plus qu'en 1860, la dernière année de l'ancien régime douanier** ²²⁸⁰ "...

Certes, "la liberté des échanges n'est pas la terre promise de l'humanité"²²⁸¹. Arlès-Dufour était parfaitement conscient qu'elle ne pouvait être qu'un moyen : il l'avait écrit, lui-même, vingt ans plus tôt, à Cobden. Elle portait néanmoins ses fruits. *La Revue des Deux Mondes* de 1866, dans un article intitulé "La Banque de France et la Banque d'Angleterre" reconnaît les mérites de ce traité : **"...l'Angleterre n'est plus seule à pratiquer la liberté commerciale. Nous aussi avons tenté l'épreuve depuis cinq ou six ans, et les résultats qui ont été obtenus, bien que contestés encore sur certains points, sont de nature à dessiller les yeux des partisans les plus absolus du système contraire. Aussi, toutes les nations, encouragées par cet exemple, se sont-elles mises à réduire leurs tarifs de douane par des traités de commerce ou autrement. Voilà une question jugée, sur laquelle il n'y a plus à discuter, excepté sur des points de détail** ²²⁸² ."

Effectivement, dans l'ensemble, hormis quelques inévitables faillites, l'équipement industriel français s'en trouvera modernisé. Le bilan, dans le domaine de la soierie plus particulièrement, révèle des résultats largement positifs. Yves Lequin le dresse : **"[...] la Fabrique, à la fin du Second Empire, exporte à peu près 78% de sa production. Son premier client est, de loin, la Grande-Bretagne que le traité de 1860 a largement ouverte ; [...] Les achats des Etats-Unis, le second grand débouché, fléchissent en 1860 bien sûr [...] et à la veille de 1870, le handicap est largement surmonté. Au total, les pays anglo-saxons accueillent plus des trois-cinquièmes des ventes lyonnaises, et, en 1871, la Fabrique entre, en valeur, pour plus de la moitié de toutes**

²²⁷⁹ Lettre de William Gladstone, 27 août 1866, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Cette lettre se poursuit comme suit : "Je vous remercie pour la très intéressante lettre de M. Cobden dont vous m'avez envoyé une copie. Elle a augmenté les regrets profonds que j'ai de son décès et de ses conséquences immédiates de par son absence dans la bataille parlementaire de cette année. Il est tout à fait certain qu'il aurait tenu dans cette campagne un rôle très remarquable et utile. [...] Je demeure, Cher Monsieur, avec mon profond respect et toute ma considération, votre dévoué [signé] Gladstone."

²²⁸⁰ *L'Avenir national*, Mercredi 1er novembre 1865, 1ère année, n° 296, 9 rue des Fossés-Montmartre, Paris.

²²⁸¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, du 2 (ou 20) avril 1846, citée en note, au chapitre XX - "Une belle part dans l'histoire"...

²²⁸² "La Banque de France et la Banque d'Angleterre - Solidarité des deux établissements", *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1866, pp. 588-589.

les importations américaines en provenance de la France" , malgré ses **"crises et plaintes"** ²²⁸³ , ajoute, plus loin, cet auteur.

Quels que soient ces succès dans ce qui fut son domaine professionnel ou dans tout autre, Arlès-Dufour reste toujours attentif et combatif, malgré son âge avancé et une santé quelque peu chancelante. Avec une évidente sympathie, en mai 1868, il suit le combat, à la Chambre, d'Emile Ollivier, défenseur des traités de commerce contre les attaques du député protectionniste Pouyet-Quertier, filateur normand²²⁸⁴. L'année suivante, malgré les rumeurs répétées entretenues autour de l'homme politique, il n'hésite pas à l'interpeller, en des termes que leur amitié - née dans l'entourage d'Enfantin et de celui de Marie d'Agoult²²⁸⁵ - peut lui permettre : **"Mon cher Ollivier, C'est encore moi qui, en véritable ami, viens vous dire une vérité. Votre lettre en faveur de la candidature de Pouyer-Quertier est néanmoins une faute, une très grande faute, que vos vrais amis déploreront et que vos ennemis glorifieront. Tous se demanderont le Pourquoi de votre intervention en faveur d'un homme qui est le représentant, le drapeau de la prohibition, c'est à dire des privilèges et des monopoles. Vous, le représentant éclairé de la Liberté, vous, qui savez mieux que personne que toutes les libertés sont solidaires et inséparables, vous patronnez [mot illisible : l'adepte ?] du monopole. Et cela dans un moment où l'on parle plus que jamais de vous pour un ministère. C'est triste, triste pour le pays, et pour les hommes qui, ainsi que moi, vous considèrent comme un homme d'avenir. Ce qui explique et justifie ce rappel, c'est l'intérêt que je vous porte et aussi mes efforts de près d'un demi-siècle en faveur de la liberté commerciale et industrielle. Quoi qu'il advienne, croyez à mon entier dévouement. Arlès-Dufour.**" ²²⁸⁶

Près d'un demi-siècle d'efforts en effet ! Dans cette entreprise de très longue haleine, Arlès-Dufour avait donné une grande partie de lui-même - une autre partie tout aussi forte étant consacrée à d'autres oeuvres, déjà vues ou... encore à découvrir.

XXVI - "LA MERE DES OUVRIERS"

Arlès-Dufour, tout auréolé du prestige de sa méritoire participation à la signature du traité de commerce, va-t-il, dès lors, être touché par la vocation de la retraite ? Incontestablement pas. Dès le 9 avril 1860, il avise son "bon Pacha" Lambert, de son projet de réunir la *famille* à dîner le jeudi suivant, à six heures et quart, au "Louvre", comptant fermement sur sa présence²²⁸⁷. Par *famille*, comprendre, bien sûr la famille saint-simonienne, et, en particulier, ses membres les plus agissants au plan charitable.

²²⁸³ Yves Lequin, Les ouvriers de la région lyonnaise (1848 - 1914), *op. cit.*, t. 1, p. 65.

²²⁸⁴ G. Vapereau, *op. cit.*, p. 1381.

²²⁸⁵ Ollivier, lancé dans la politique par Morny, était l'époux de la fille de Marie d'Agoult et de Liszt. Pour mémoire, Ollivier avait fait la connaissance d'Enfantin en 1849 (selon la lettre qu'il adressait, le 8 septembre 1864, à Arlès-Dufour à la mort du Père) et avait ensuite été fréquemment reçu chez lui, rue de la Victoire. Ollivier le rappelle à Arlès-Dufour à cette date (Cf. XXIX - La "transformation" d'un ami).

²²⁸⁶ Copie de lettre d'Arlès-Dufour, 20 novembre 1869, à Ollivier -(Archives familiales).

²²⁸⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, 9 avril 1860, à Lambert, 29 rue de Tournon, Paris (ARS 7688/39). Lettre déjà citée in XXIV - "Rien sans peine"... où mention de la présence espérée de Perdonnet.

L'organisateur de ce repas au récent hôtel du Louvre, l'une des nombreuses réalisations des amis Pereire, avait pris, en 1845 rappelons-le, la généreuse initiative d'ouvrir un compte d'assistance aux saint-simoniens dans le dénuement, une initiative spontanément partagée par son "maître"²²⁸⁸. Depuis, non sans anxiété, cette aide avait pu, péniblement, ne pas cesser, nourrie des profits réalisés par leurs opérations financières communes, de leurs fonds personnels, et de ceux d'autres donateurs dont Julien Gallé. En 1858, celui-ci décide d'une organisation moins empirique et fonde, avec l'aide du fidèle Vinçard, une Société de secours mutuels destinée aux saint-simoniens. Dénommée "La Famille", cette société prend officiellement corps le 17 octobre de l'année suivante, avec pour but l'assistance par aide, par dons et par prêts²²⁸⁹. Le gérant qui la représente est secondé dans sa tâche par deux commissions, l'une de surveillance, semestrielle, l'autre consultative, mensuelle. C'est cette dernière que réunit Arlès-Dufour, inlassablement compatissant au sort des démunis en proie aux difficultés de l'existence.

Le rôle actif qu'il joue dans cette commission ne le dispense pas d'apporter son habituel soutien financier. Par exemple, ce sont mille francs qu'il adresse peu après, à Vinçard, en vue d'un prêt à accorder à deux protégés du chansonnier des jeunes années saint-simoniennes, sur la chaude recommandation de Charles Lemonnier. Cette somme vient avec bonheur compléter celle de trois mille six cent francs recueillie pour accorder à ces jeunes gens leur exonération du service militaire. S'il a toujours bourse déliée, l'important donateur est soucieux de placer ses libéralités à bon escient. Vinçard le rassure : **"L'honorabilité de la famille elle-même est constatée par ce qu'ils [sic] ont fait jusqu'ici pour l'éducation, l'instruction et l'élévation graduelle de la position sociale de leurs enfants. Que de sacrifices ne se sont-ils pas imposés pour arriver à ce but, de classer ces enfants de prolétaires, d'ouvriers au jour le jour, dans les rangs qui n'appartiennent, en général, qu'à des fils de famille ; ainsi, l'un est préparateur de chimie ou aspirant préparateur, à l'Ecole des ponts et chaussées, l'autre employé aux écritures à la préfecture du département de la Seine**²²⁹⁰ ." Ce champ d'action particulier, Enfantin l'expliquera à M. de Courcy : **"Chaque année, Arlès et moi, quelques amis et une Société de secours mutuels que nous avons fondée sous le nom des Amis de la Famille, nous affranchissons des jeunes gens de la conscription, et nous fournissons des cautionnements à des employés d'entreprises privées ou publiques ou de service de l'Etat. Ces prêts nous ont toujours été rendus non seulement sans perte sur le capital, mais avec intérêt. Nous n'avons même jamais vu que les obligés et leur famille considérassent leur obligation envers nous autrement que comme la plus sacrée qu'ils puissent contracter**²²⁹¹ ."

Les comptes de *La famille* qu'il a arrêtés la veille, 1er juin 1860, Vinçard profite de son courrier pour les communiquer à Arlès-Dufour :

²²⁸⁸ Cf. XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

²²⁸⁹ Pour de plus amples détails, cf. H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et... , *op. cit.*, pp. 179-185.

²²⁹⁰ Lettre de remerciements de Vinçard, Saint Maur, 2 juin 1860, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Le nom de ces deux frères protégés de Vinçard, sur la chaude recommandation de Lemonnier, n'est pas indiqué.

²²⁹¹ Lettre d'Enfantin à M. de Courcy, au sujet du Crédit Intellectuel, ? février/mars 1863, - Date exacte non précise, OSSE, Vol. 13, p. 202.

"Nous avons déposé à votre maison²²⁹² 3.400,00 F Nous avons dépensé en secours 903,40 F Il nous reste en compte 166,60 F Nous avons donc reçu jusqu'ici 4.470,00 F Ces secours ont été reportés sur huit personnes."

Il saisit également l'occasion pour déplorer l'absence de nouvelles en provenance du **ministère "pour l'adoption de notre règlement. L'Habitant est parti hier matin pour la campagne mais Boutet a un ami attaché au ministère de l'Intérieur et va le prier de suivre notre affaire auprès de M. Chevalier."** Michel, tout en préservant soigneusement son indépendance, est en effet de retour dans la sphère infantine... La société La Famille, simplement autorisée par la Préfecture de police, n'a pas, légalement, la capacité de recevoir de legs, alors que ces apports peuvent se révéler importants. Aussi, Enfantin, avec Arlès-Dufour, Michel Chevalier, Emile et Isaac Pereire, Lambert, Fournel, Guérout, César L'Habitant, Duveyrier et Laurent de l'Ardèche²²⁹³, ont-ils décidé de solliciter l'approbation gouvernementale. Pour l'instant, est-ce le fait, comme Enfantin affecte de le penser, de **"l'influence dangereuse qui règne dans quelques sociétés de ce genre [sociétés de secours mutuels], où l'on s'occupe de miner sourdement le régime actuel²²⁹⁴ ?** Il est de fait que bon nombre de mutualistes sont considérés comme adversaires du Second Empire. En tout cas, la décision tardant à être rendue, Enfantin fait appel au concours d'Arlès-Dufour. Il lui transmet une lettre, constatant les obstacles rencontrés, pour la faire suivre, nous disent les OSSE, à un **"éminent personnage dont il [est] chargé de réclamer la haute intervention²²⁹⁵ ."** De cette lettre, détachons les passages suivants : **"[...] l'esprit clérical repousse la constitution d'une société de secours mutuels que nous sollicitons [...] M. N. et ses affidés nous présentent au ministre comme une dangereuse résurrection politique et religieuse de cet affreux saint-simonisme. C'est presque une conspiration. Nous sommes convaincus au contraire que personne n'a mieux que nous compris, admis et servi le gouvernement de l'Empereur. [...] Nous n'avons d'ailleurs d'autre but que d'accomplir un devoir de charité envers des amis moins heureux que nous²²⁹⁶ ."** Arlès-Dufour intervient auprès du Prince Napoléon en termes parfois plus nuancés, parfois moins. Ainsi regrette-t-il, dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, "les plus vives, les plus partiales résistances" et "l'esprit clérical qui paraît y régner comme sous la première Restauration". Et, pour conclure, il souhaite que le projet puisse **"jouir du bénéfice de la Loi qui, en France, devrait enfin être impartiale et égale pour tous, même pour les amis du Gouvernement²²⁹⁷ ."** Grâce à l'éminent appui du cousin de l'Empereur, gain de cause est enfin obtenu : la Société de secours mutuels

²²⁹² **La succursale parisienne d'Arlès-Dufour, où les fonds sont et resteront placés, effectuée, en effet, les opérations financières. C'est par elle qu'avait été versée la participation de mille francs évoquée plus haut (Lettre de Vinçard du 2 juin 1860 citée).**

²²⁹³ Outre ses fondateurs et bon nombre de saint-simoniens notoires, la Société des amis de la Famille, comptera notamment parmi ses membres honoraires : Amail, Bruneau, Maxime Du Camp, George Sand, Roubaud statuaire à Lyon, Félicien David, Guérout, Martin-Paschoud, Pasquier directeur du Grand Hôtel, etc. (H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et... , *op. cit.*, p. 185).

²²⁹⁴ Lettre d'Enfantin, s.d., [septembre 1860 ?], à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 63).

²²⁹⁵ *Ibid.*, p. 62.

²²⁹⁶ *Ibid.*, p. 63. Cette dernière citation est reproduite par H.-R. d'Allemagne, *op. cit.*, p. 185, sa référence "Tome XII" étant erronée (lire "Tome XIII").

²²⁹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, sans date ni lieu, à "Monseigneur", retrouvée classée à la Bibliothèque de l'Arsenal (ARS 7688/18) parmi des courriers au duc d'Orléans. Ce mauvais classement incline d'ailleurs H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et... , p. 185, à désigner comme destinataire le duc d'Orléans au lieu du prince Napoléon.

Les Amis de la Famille - dont le siège est à Paris, 40 rue Meslay - est approuvée par arrêté ministériel du 22 juillet 1861 et son président Henri Fournel, inspecteur général des mines, nommé par décret impérial du 27 juillet 1861²²⁹⁸.

Cette société prospère pour le plus grand bien de ceux qui sont chargés d'enfants, de misère ou de maladie. Son actif général de 32.418,78 F, au 31 décembre 1867, passe, l'année suivante, à 35.986,83 F, soit, **"malgré une dépense de 5.525,90 F pour dons et secours, une augmentation de 3.568,05 F"**, indépendamment d'une somme de 9.327 F **"déposée à la caisse des retraites fondée par le Gouvernement"**²²⁹⁹. Trois ans plus tard, au 31 décembre 1871, l'actif général s'élève à 41.574,80 F. Le rapport du trésorier lu à l'Assemblée générale de 1872 s'en félicite, bien qu'il constate au regard des événements : **"[...] si nos recettes ont subi une si grande dépréciation, nos dépenses ont, de leur côté, quelque peu baissé, mais dans une proportion bien plus minime"**²³⁰⁰.

Pas davantage que dans les rapports annuels précédents, Arlès-Dufour, toujours aussi discret qu'efficace, n'apparaît parmi les membres du bureau de la Société : Henri Fournel, Julien Gallé, Vinçard en sont toujours, respectivement, président, vice-président et syndic collecteur. Mais, avec affliction, ce rapport de 1872 fait mention de lui : **" Nous avons eu, il y a quelques jours, la douleur de perdre un de ces membres les plus dévoués, M. Arlès-Dufour. Il était un de ceux qui ont le plus contribué à la fondation de notre oeuvre. Ce généreux ami laisse parmi nous un grand vide et de profonds regrets. Nous l'aimions tous pour ses idées généreuses, et surtout pour son grand cœur qui, sans cesse, se préoccupait du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Sa dernière pensée fut pour le peuple. Il avait, quelque temps avant sa mort si regrettée, consacré une somme considérable à la fondation d'écoles populaires. Puissent les regrets profonds qu'il laisse parmi nous être un hommage pieux qui lui soit cher et l'accompagne dans la nouvelle vie où il est entré ."**

Deux autres initiatives des amis saint-simoniens d'Arlès-Dufour sont loin d'enregistrer une réussite comparable à celle des Amis de la Famille. Leur ambition de marquer leur temps par la réalisation d'une Encyclopédie, d'une part, et l'instauration d'un Crédit intellectuel, d'autre part, est en effet vouée à l'échec. De près ou de loin, Arlès-Dufour, toujours exalté, se passionne évidemment pour la double entreprise.

Après Diderot et d'Alembert, la rédaction d'une encyclopédie avait agité l'esprit de Saint-Simon entre 1807 et 1813. Ses fidèles, Buchez, Bazard et Laurent, reprennent, en 1827, cette idée sous la forme d'un Dictionnaire philosophique du XIXe siècle, rapidement abandonnée en raison d'autres travaux apostoliques, malgré une remarquable participation d'Isaac Pereire²³⁰¹. En 1832, L'Echo de la Fabrique de Lyon des 2 juin et 18 juillet fait encore mention de la Revue encyclopédique, soulignant la collaboration d'Emile Pereire, Transon et Jean Reynaud. Six années plus tard, ce dernier et Pierre Leroux, tous deux transfuges de l'école saint-simonienne, entament à leur tour une Encyclopédie nouvelle. Elle reste également inachevée. Malgré ces échecs répétés, le même but ne cesse de hanter

²²⁹⁸ Selon "Rapport du trésorier" de la Société [de secours mutuels "Les amis de la Famille"], lors des assemblées générales de février 1869, pour l'année précédente, et "de 1872" pour les années 1870 et 1871 (Archives familiales).

²²⁹⁹ Rapport du Trésorier sur l'état financier de la Société [de secours mutuels "Les amis de la Famille"] en 1868, lu à l'Assemblée générale du mois de février 1869 (Archives familiales).

²³⁰⁰ Rapport du Trésorier sur l'état financier de la Société [de secours mutuels "Les amis de la Famille"] pour les années 1870 et 1871, lu à l'Assemblée générale de 1872 (Archives familiales).

²³⁰¹ H.-R. d'Allemagne, Les Saint-Simoniens... , *op. cit.*, p. 58.

l'esprit des adeptes survivants de la nouvelle religion. Diderot lui-même n'avait-il pas précisé que cet "enchaînement de connaissances" ne pouvait qu'être le fait d' **"hommes liés par l'intérêt général du genre humain et par un sentiment de bienveillance réciproque, parce que ces motifs étant les plus honnêtes qui puissent animer des âmes bien nées, ce sont les plus durables"** ²³⁰² " ?

En 1860, à l'initiative d'Emile Pereire, sous son patronage et celui de son frère Isaac, cette grande oeuvre intellectuelle est relancée par Gide, un libraire de Paris, qui la présente à Enfantin. Aussitôt, celui-ci en informe son ami lyonnais, le 28 septembre, tout naturellement sans aucun doute, mais aussi de façon non désintéressée : **"Il s'agit d'une chose assez grave où vous pouvez être très utile."** Pour cela, il lui appartient d'obtenir de Michel Chevalier, **"qui hésite", "de présider à ce libre échange intellectuel"**. Et plus loin, au plan général : **"[...] l'idée est difficile à réaliser, mais excellente et digne de nous en occuper"** ²³⁰³ . L'influence du destinataire fut-elle déterminante ? Toujours est-il que Michel Chevalier prend la haute main sur la direction de l'ouvrage, avec le concours actif de Charles Duveyrier.

Arlès-Dufour propose le sien : **"Ne serait-ce que pour me donner droit d'assister aux réunions et d'y prêcher certaines idées auxquelles je tiens comme à la vie"** ²³⁰⁴ . Notre autodidacte ne perd jamais une occasion de s'enrichir intellectuellement ; de plus il n'est jamais à un déplacement à Paris près. Enfantin s'empresse d'accepter le concours de son ami : **"Certainement vous avez votre part à prendre à l'Encyclopédie, avant qu'elle se fasse, car le moment le plus rude, selon moi, c'est le moment actuel, c'est-à-dire, le plan général, l'introduction, et enfin le choix des rédacteurs avec distribution du travail entre eux. D'ailleurs la tête de notre cher Charles [Duveyrier] galope à cette heure, à droite, à gauche, dessus, dessous ; votre propre galop fera effet homéopatique, vous vous compenserez..."**

"Michel [Chevalier] fait et même a fait le nouveau prospectus de l'Encyclopédie" ²³⁰⁵ , " **Duveyrier est venu dîner hier soir, il travaille à force à l'Encyclopédie** ²³⁰⁶ ", ne cesse de s'émerveiller Enfantin qui a quelque propension à endosser la paternité du projet et à le diriger. Six mois plus tard, grâce au "poète de Dieu" qui, encore, "travaille comme un diable" ²³⁰⁷, la collaboration de Sainte-Beuve paraît assurée. Cependant, **"ce travail ne va pas aussi vite que l'hôtel de la Paix"** ²³⁰⁸ , regrette Enfantin. Des réunions se succèdent chez Emile et Isaac Pereire groupant, en fonction de leurs possibilités, tous ceux que nous connaissons bien, tels : Arlès-Dufour (vraisemblablement au cours du dernier trimestre 1861), Duveyrier, Fournel, Lambert, Martin-Paschoud, Perdonnet, mais encore Viollet-le-Duc, le Docteur Warnier ²³⁰⁹, etc. ; aussi des membres de l'Institut, entre autres :

²³⁰² "Diderot", Encyclopaedia universalis, 1989.

²³⁰³ Lettre d'Enfantin, 28 septembre 1860, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 60-61).

²³⁰⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 7 janvier 1861, à Enfantin (ARS 7687), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., p. 165).

²³⁰⁵ Lettre d'Enfantin, 15 décembre 1860, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 90).

²³⁰⁶ Id., 2 août 1861 (OSSE, Vol. 13, p. 126).

²³⁰⁷ Id., 21 février 1862 (OSSE, Vol. 13, p. 143).

²³⁰⁸ Id., "fin janvier" [1862] (OSSE, Vol. 13, p. 142).

²³⁰⁹ Nous ignorons la nature du concours du docteur Warnier - cité par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p.

164. Résidant en Algérie, le concours de Warnier ne put être que tout à fait occasionnel. Ce fut sans doute en mai 1862, lors de son passage à Paris, en compagnie d'une délégation des chefs Targui et d'Henri Duveyrier qui avait établi des contacts fructueux avec

Michel Chevalier déjà cité, le vicomte d'Archiac, Emile Augier, Baudrillard, Claude Bernard, Halévy, Littré, Ernest Renan, Sainte-Beuve et Janet²³¹⁰. Ce dernier est donc tout désigné pour synthétiser plus tard ces travaux : **"On se réunit souvent ; on parla beaucoup, on dîna ensemble ; mais rien n'aboutit"** ²³¹¹ ."

Il en advint de même de cette idée d'Enfantin, d'instituer le Crédit intellectuel. A l'occasion du mariage, à Lyon, en octobre 1862, de la fille de leur ami commun, Holstein, il s'en ouvre à Arlès-Dufour. De retour à Paris, il développe auprès de lui son plan de "crédit à l'intelligence" : **"Il y a plus de mille jeunes gens par an, entrant dans les écoles de droit, médecine, pharmacie, polytechnique, normale, centrale, Saint-Cyr, Châlons, marine, forestière, fermes, commerce qui auraient besoin d'avoir 6.000 francs d'assurés avant de pouvoir gagner un sou. Il y a de ce seul chef plus de six millions de prêts annuellement assurés pour le crédit intellectuel. Si on y ajoute les rachats militaires, pour soustraire à l'armée les natures délicates, faibles, sensibles, douces, il y en a bien mille sur cent mille hommes ; ce serait encore deux ou trois millions de prêts annuels assurés"** ²³¹² ."

Ah ! s'il avait pu bénéficier à l'époque des bienfaits d'une telle initiative, il n'aurait pas eu à interrompre ses études, à devenir un miséreux saute-ruisseau, placé dans la nécessité de subvenir aux besoins de sa mère et aux siens... Rien qu'à cette pensée, avec sa flamme habituelle qui ne décroît pas malgré l'âge qui avance, Arlès-Dufour ne peut que souscrire à cette féconde perspective d'offrir à ses jeunes congénères, sans s'illusionner sur les obstacles. L'abstention de Michel Chevalier, des Pereire, et même de Duveyrier lui paraissent significatives . **"Vous qui aimez la lutte, vous allez être content"** ²³¹³ ", le prévient Enfantin.

Le voici justement à Paris dans les premières semaines de 1863. A la hâte, comme d'habitude, il écrit à sa "brave amie"²³¹⁴, du Palais Royal où il est venu s'excuser du refus de deux invitations à un repas. Son emploi du temps parisien est toujours aussi chargé. Le soir même, il dîne chez la maréchale Canrobert et le lendemain sur le steamer de Pereire au Havre²³¹⁵. Il ne fera qu'un rapide séjour dans cette ville, puisque le dîner préparatoire pour le Crédit intellectuel aura lieu "jeudi prochain", la veille de son retour à Lyon. Selon les OSSE, cette réunion se tient, à l'invitation de Paulin Talabot, rue Laffitte, au siège de la Compagnie des chemins de fer de Lyon²³¹⁶. Elle groupe Arlès-Dufour, Bartholony,

eux. Warnier s'était dépensé sans compter pour sauver la vie d'Henri Duveyrier, de retour, à Alger, très affaibli de son exploration de plus de deux ans au Sahara.

²³¹⁰ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., p. 164.

²³¹¹ Paul Janet, "Les origines de la philosophie d'Auguste Comte et de Saint-Simon", Revue des Deux Mondes, juillet-août 1887.

²³¹² Lettre d'Enfantin, 11 novembre 1862, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 159-160).

²³¹³ Lettre d'Enfantin, 4 mars 1863, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 194).

²³¹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour à sa femme, seulement datée "Palais Royal le 24", sur papier à en-tête "Maison de S.A.I. Mgr le Prince Napoléon - Service des aides de Camp - Palais Royal le 24...186?" (Archives familiales). Pour les OSSE, Vol. 13, p. 195 et H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 167, cette réunion s'est tenue le 4 février 1863. S'agit-il bien de la même ? En p. 198 des OSSE, lire évidemment 4 février 1863 (conformément à la p. 185) et non 1864, comme imprimé par erreur.

²³¹⁵ Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

²³¹⁶ OSSE, Vol. 13, p. 195 et H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 167. Il semble que ce soit davantage au siège de la Sté des chemins de fer du P.L.M., comme l'indique H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 167.

Auguste Cochin, Didion, Enfantin, Natalis Rondot, Léon Say, Simons et Paulin Talabot. Ils sont unanimes pour approuver le but du projet et nomment une commission spéciale chargée d'étudier par le détail son économie²³¹⁷. Réunie, à plusieurs reprises, en février et mars, et confrontée à des difficultés d'exécution considérables, elle doit malheureusement conclure à un résultat négatif de ses recherches. La déception d'Enfantin est d'autant plus grande que divers soutiens fort encourageants s'étaient manifestés²³¹⁸, émanant d'Emile de Girardin, de George Sand, du phalanstérien Eugène Nus, de Paul Dalloz dans Le Moniteur²³¹⁹, du financier Donon - mis au courant par Arlès-Dufour - ou encore de l'écrivain Champfleury estimant que **"les hommes qui débattent depuis si longtemps la propriété intellectuelle n'ont rien trouvé dans la discussion d'égal à votre idée."**

Cette noble pensée de Crédit intellectuel est bien propre à Enfantin, à son "cœur éminent"²³²⁰ comme l'écrira Sainte-Beuve à propos de ce projet. Par contre, l'idée de l'Encyclopédie ne l'est pas. Le "Père" a la fâcheuse inclination à les mêler l'une à l'autre en envisageant la création d'un "Institut encyclopédique - Société de crédit intellectuel ou de crédit des professions libérales". Une polémique s'engage, ayant pour effet d'éloigner de lui Duveyrier, les Pereire et Michel Chevalier, tous trois entrés en dissidence : **"les soufflets de ces enfants sont durs à porter"**²³²¹, avoue-t-il à son ami lyonnais. L'heure est venue des derniers reniements des disciples vis à vis du maître, après avoir, comme le rappellent les OSSE, **"partagé avec lui, trente ans auparavant, le double martyre de la moquerie et de la persécution pour la foi saint-simoniennes"**²³²². La douleur d'Arlès-Dufour, ami de tous et de chacun, est profonde. Comme pour s'excuser, après avoir été sans doute la cible de ses accusations, Michel Chevalier lui répond : **"Chaque jour, quelque nouveau journal annonçait qu'Enfantin était à la tête de l'Encyclopédie et mes collaborateurs de l'Institut et autres en étaient fort agacés"**²³²³.

Malgré leurs relations toujours empreintes d'une affection réciproque, malgré la grande bienveillance d'Arlès-Dufour, sa franchise, souvent trop vive, reprendra le dessus... six ans plus tard ! C'est que, après un réquisitoire contre leur doctrine, étalé dans la presse et objet de diverses répliques, les relations s'enveniment entre les anciens saint-simoniens, fidèles au souvenir d'Enfantin, et Michel Chevalier²³²⁴. La réprobation personnelle exprimée dans la

²³¹⁷ Cette commission est composée de Bartholony, Auguste Cochin, Natalis Rondot et Léon Say, auxquels est adjoint Alfred de Courcy (OSSE, Vol. 13, p. 197).

²³¹⁸ OSSE, Vol. 13, pp. 207-213. Ces soutiens sont également rapportés par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et... , *op. cit.*, p. 170.

²³¹⁹ Le Moniteur, 19 avril 1863 (OSSE, Vol. 13, pp. 212/213) ; Paul Dalloz étant l'un des deux directeurs de ce journal et le fils du célèbre juriconsulte, G. Vapereau, *op. cit.*

²³²⁰ Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 178.

²³²¹ Lettre d'Enfantin, 4 mars 1863, à Arlès-Dufour, citée.

²³²² OSSE, Vol. 13, p. 215.

²³²³ Lettre de Michel Chevalier, 22 mars 1863, à Arlès-Dufour, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 169.

²³²⁴ Articles parus dans le Journal des Débats et reproduits dans L'Opinion nationale, août 1869, selon article découpé (par Arlès-Dufour ?), sans autre, de L'Opinion nationale (Archives familiales). Le premier des articles de Michel Chevalier semble daté du 6 août et la polémique se poursuit encore par une réponse de Laurent (de l'Ardèche) du 26 même mois, à la réplique de l'instigateur publiée dans le Journal des Débats du 23 août. Arlès-Dufour intervient personnellement à son tour par une lettre du 31 août parue

lettre destinée à l'académicien, le 6 septembre 1869, lui paraissant sans doute insuffisante, Arlès-Dufour la complète du P.S. suivant : **"A ces fautes morales, j'en ajouterai une troisième, c'est la lettre que vous avez fait signer à Pereire et Duveyrier dans laquelle vous donniez un démenti, un soufflet public, au sujet de l'Encyclopédie, à votre Maître, à votre père spirituel, soufflet qui a accéléré sa fin** ²³²⁵ ."

Ceci dans le droit fil de ce qu'il lui avait déjà écrit le 23 mars 1863, déplorant particulièrement l'abandon de Duveyrier : **"Ce que je ne concevrais pas, si je ne savais que l'excès de travail a fatigué l'esprit de Charles, c'est que lui, le poète de Dieu, qui a écrit le fameux article qui vous a fait aller à Sainte-Pélagie, ait consenti à signer une lettre contre le Père suprême. Lui, écrire publiquement contre cet homme, allons donc, c'est de la folie** ²³²⁶ !"

Les torts de Duveyrier, le "Père suprême" se refusait, lui, à les aggraver²³²⁷.

Nonobstant, Arlès-Dufour craint fort que ce nouveau conflit aggrave l'état de santé d'Enfantin. Il multiplie affectueusement, et plus qu'auparavant, les conseils de prudence. D'une écriture de plus en plus altérée par un tremblement - **"qui, déjà l'écrivait-il l'année précédente, embellit toujours** ²³²⁸ " - il lui est répondu le 7 mai 1863 : **"Cher ami, Comme vos lettres passeront probablement à la postérité** ²³²⁹ , je suis obligé de protester encore contre l'avant-dernière qui me ferait passer pour un vieux pochard, confit dans l'eau-de-vie, et ayant abusé de toutes les joies du paradis terrestre. Cette opinion sur moi serait des plus fausses. J'ose dire au contraire que, si j'ai abusé dans l'ordre spirituel, c'est possible, mais non dans le spiritueux, et que même pour le tabac et les cigares, j'ai pu m'en sevrer plusieurs fois durant longues années ²³³⁰ ."

"Si vous avez compris le Crédit intellectuel, avait-il consigné précédemment, en 1862, dans une lettre au même du 20 novembre, je n'en dirai pas autant de Duveyrier. Il y aurait là de quoi m'inquiéter, car ordinairement c'est vous qui m'attaquez et lui qui m'approuve ²³³¹ ."

Apparemment du moins, en avançant l'idée de cette fondation, Enfantin ne paraissait pas disposé à se charger personnellement de sa réalisation. Poussé dans cette voie par son attentif ami lyonnais, il lui avait rétorqué : **"Si vous vous sentez encore assez jeune pour le faire, soit ! Non seulement je ne demande pas mieux, mais je vous en prie fort** ²³³² ."

L'essai finalement tenté par son promoteur puis avorté, Enfantin entra le 31 août 1864 **"dans l'hivernage des marmottes** ²³³³, Arlès-Dufour reprendra-t-il ce flambeau ?

A la mort d'Enfantin, le légataire universel qu'il est, trouve dans **"son bureau - Septembre 1864"** , quelques lignes de son ami : **"Voici l'automne, ..."**. Sur la couverture du dossier qu'il ouvre sous le titre "Hoirie d'Enfantin", il récapitule les nombreuses lettres de

dans L'Opinion nationale (date inconnue), d'après la réaction de Michel Chevalier par lettre du 4 septembre 1869 entraînant réponse du destinataire du 6 septembre, citée ci-dessous.

²³²⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, 6 septembre 1869, à Michel Chevalier (Archives familiales).

²³²⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 25 mars 1863, à Michel Chevalier, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 170.

²³²⁷ Lettre d'Enfantin, 20 mars 1863, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 215).

²³²⁸ Id., 4 août 1862 (OSSE, Vol. 13, p. 155).

²³²⁹ Souligné par nous.

²³³⁰ Lettre d'Enfantin, 7 mai 1863, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 217).

²³³¹ Id., 20 novembre 1862 (OSSE, Vol. 13, p. 161).

²³³² Id.[janvier/février] 1863 (OSSE, Vol. 13, p. 163).

²³³³ Id. 18 septembre 1862 (OSSE, Vol. 13, p. 157).

condoléances reçues - dont celles de Charles Duveyrier et Michel Chevalier - et quelques souvenirs concernant le disparu²³³⁴. En regard du pieux et dernier écrit, il note : **"Cri de tristesse et de douleur arraché par la conduite parricide²³³⁵ de ses anciens fils spirituels Duveyrier, Michel Chevalier et Pereire, à propos de sa lettre sur le Crédit intellectuel, sa dernière et grandiose conception"...**

Supposer que ses premières années de retraite pourraient se limiter aux occupations et aux préoccupations qui précèdent serait encore sous-estimer la vitalité toujours étonnante du sexagénaire, malgré les vicissitudes de l'âge.

Tout d'abord, l'associé commanditaire de la maison Arlès-Dufour et Cie ne perd pas tout contact avec son bureau. Il y passe de temps à autre, essayant de se faire aussi discret que possible, mais non sans s'inquiéter de savoir si les stocks de soie ne sont pas trop importants²³³⁶. Peu d'années après, il a déjà l'occasion de s'emporter. Lors d'une révision de son testament le 20 septembre 1863, il exprime son mécontentement, en termes des plus incisifs : **"[...] je supplie mes enfants de procéder, dès mon décès, à la réduction du nombre actuel des succursales et, pour les y contraindre, j'engage ma femme à retirer tous ses capitaux de leur maison, s'ils refusent ou hésitent à réaliser ce vœu, qui est exclusivement dans l'intérêt de leur repos d'esprit, de la sécurité de leur fortune et de l'honneur du nom que je leur lègue. Je n'admets pas que trois associés, et même que quatre, puissent diriger ou surveiller plus de six maisons, ou succursales ou agences. Aujourd'hui, ils en ont neuf, sans compter des agents presque inutiles, à Turin, Milan et Naples : c'est de la folie qui s'est emparée de Gustave, et qui empêche la maison de reprendre, comme crédit, le premier rang où je l'avais placée.**

"Cette maison, bien gérée, est une mine d'or, et elle restera une mine d'or, ou poule aux oeufs d'or, à moins que ses chefs, lassés de beaux bénéfices réguliers, veuillent en obtenir d'extraordinaires en forçant les affaires. Avec la fortune qu'ils ont déjà, ou que je leur laisserai, ils doivent avoir plutôt pour principe et pour but, de conserver que d'augmenter.

"Je leur répéterai aussi ce que ce vieux Rothschild, fondateur de la maison actuelle qui, après seulement cinquante-trois ans d'existence, est la première et la plus riche de l'univers, disait à son lit de mort à ses enfants : "Si vous voulez devenir une des plus puissantes maisons d'Europe, restez unis, ne vous séparez pas et n'admettez pas d'étrangers comme associés. Faites, ou au moins dirigez vos affaires vous-mêmes, ce qui ne vous empêche pas d'avoir des intéressés sans votre signature, et sans droit de s'immiscer dans vos inventaires²³³⁷ ."

Et pourtant, à peine quelques jours après son retrait de la gestion de l'affaire, le 3 janvier 1860 déjà, il **"prêche à [s]es enfants la retraite devant l'orage, c'est à dire la réduction des affaires du chiffre de trente-six à vingt-quatre millions, ce qui serait**

²³³⁴ Dossier "Hoirie" (Archives familiales).

²³³⁵ Ce qualificatif est celui employé par Infantin dans "Voici l'automne" : "... Relisez ma justice, dans ma morale, et arrêtez-vous au parricide, à l'assassin du Père. Qui de vous ne m'a pas assassiné ? Je vous en bénis." (OSSE, Vol. 13, pp. 258-260). Le texte reproduit par H.-R. d'Allemagne, Prosper Infantin et... , p. 200, qui cite cette référence "Notices historiques, XIII, p. 258", n'est qu'un extrait de celui intégralement reproduit en ces pages 258-260, conformément à l'original (Archives familiales).

²³³⁶ Discours de Victor Bizot prononcé au banquet de la maison Morel et Cie donné à Lyon le 20 novembre 1920 à l'occasion de son départ (Archives familiales).

²³³⁷ Testament d'Arlès-Dufour, 20 septembre 1863 (Archives familiales).

encore bien bon ²³³⁸ . " Les affaires, effectivement, ne se portent pas bien ; on attend et espère leur reprise, mais elles sont de plus en plus mortes, comme le déplore Enfantin, en cette fin d'année, ajoutant : **"Nous sommes dans une crise de liquidation d'un passé d'affaires dont Mi[rès] et même Mo[rny] sont des types, et dont les chemins de fer ont été le tapis** ²³³⁹ ." Tandis que la misère s'étale d'un côté, la fièvre d'enrichissement s'est emparée de l'autre, à la bourse ou dans l'immobilier. Arlès-Dufour s'indigne de ce contexte de spéculation et de scandales, s'élevant contre **" ceux qui, précisent les OSSE, n'apportaient pas comme lui, dans leur pratique industrielle ou commerciale,** ²³⁴⁰ **une délicatesse traditionnelle, une loyauté chevaleresque** . " **"Cher ami, lui répond Enfantin le 25 février 1861 , vous êtes toujours pour la bataille et moi pour la paix, de sorte que, tandis que vous rêvez à l'extermination des gueux, je ne songe qu'à dégager l'élément progressif qui doit sortir du fumier actuel. Certes, vous avez raison de dire que vous voulez la punition et la récompense selon les oeuvres, mais, hélas ! la punition est joliment organisée, constituée, tandis que la récompense n'existe dans aucune institution sociale** ²³⁴¹ . "

L'enrichissement d'Arlès-Dufour, lui, n'est pas immoral. Sa fortune, même fort importante, a été gagnée honnêtement, laborieusement, loyalement. Il le revendique hautement. C'est le moment, pourtant peu opportun en cette période, qu'il choisit pour accroître son patrimoine immobilier, déjà constitué de sa propriété d'Oullins, de son immeuble de Paris et de celui de Zurich. Moyennant 210.000 F, il fait l'acquisition d'une maison de trois étages, avec huit fenêtres à chaque étage, située 11 rue Pizay. Sous l'impulsion du préfet Vaïsse, ce quartier central de Lyon est la proie des démolisseurs puis des bâtisseurs. Bientôt, à proximité, la rue de Impératrice²³⁴² va être dotée des premiers candélabres pour l'éclairage au gaz et cette rue, pavée provisoirement avec des cailloux roulés pour le tassement, doit être garnie de pavés cubiques²³⁴³ . Dans le passé, cette maison a appartenu à Michel La Barge de Certeau, Conseiller à la Cour royale de Lyon et à son épouse Catherine Palerne de Savy qui en avait hérité de son père, premier maire de Lyon en 1790. A une date indéterminée, Arlès-Dufour s'emploiera à la faire réparer et surélever de deux étages. Le paiement est effectué le 1er février 1861 après que l'acte ait été signé le 29 août précédent²³⁴⁴ .

²³³⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 3 janvier 1860, à Enfantin (ARS 7687), citée par Pierre Cayez, L'industrialisation lyonnaise au XIXe siècle, *op. cit.*, t. II, p. 666.

²³³⁹ Lettre d'Enfantin, 15 décembre 1860, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 91).

²³⁴⁰ OSSE, Vol. 13, p. 115.

²³⁴¹ *Ibid.*

²³⁴² Actuelle rue du Président Herriot.

²³⁴³ Le Progrès, 28 octobre 1861.

²³⁴⁴ Les éléments qui précèdent proviennent de l'acte de vente signé chez Mes Messimy & Lombard-Morel, notaires à Lyon, les 7 et 13 avril 1877, à la Compagnie Lyonnaise d'Assurances Maritimes (Statuts des 2 et 12 juillet 1869 déposés chez Maître Messimy, notaire) qui y est déjà installée. Le gendre d'Arlès-Dufour, MauriceEX y nom «Chabrières (Adélaïde)», administrateur-fondateur de cette Compagnie, s'abstient de prendre part au vote de la décision d'achat. (Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration, séance du 8 mars 1877, joint à l'acte ci-dessus). L'immeuble sera estimé 220.000 F par Arlès-Dufour, dans son "Livre particulier", au 30 septembre 1862 (dernier arrêt connu de ses comptes), puis vendu en 1877 au prix de 475.000 F. L'état de dévolution de la succession Arlès-Dufour au 17 mai 1872 fait apparaître 10 actions de la Compagnie Lyonnaise d'Assurances Maritimes évaluées 12.500F.

Comment le fut-il ? Du nom d'Arlès ou de celui... d'Arlès-Dufour ? Certainement de cette dernière façon, comme à l'habitude et depuis des décennies... Il devient grand temps, a-t-il dû songer, d'officialiser ces errements. Grâce aux bons offices du Prince Napoléon vraisemblablement, à moins que ce ne soit de l'Empereur lui-même, la régularisation administrative intervient. Le 12 novembre 1861, un décret impérial permet **"au Sieur Arlès (François-Barthélemy), ancien négociant, né le 15 prairial an V, à Cette (Hérault), demeurant à Lyon, au Sieur Arlès (François Henry Armand), son fils mineur, né à Lyon le 3 juin 1842, au Sieur Arlès (François Gustave), négociant, né le 12 février 1829, à Lyon, y demeurant, et au Sieur Arlès (François Prosper Alphonse), négociant, né le 15 octobre 1835 à Lyon, y demeurant, d'ajouter à leur nom patronymique celui de Dufour et de s'appeler Arlès-Dufour**²³⁴⁵ . " Une lettre du Conseil d'Etat du 17 décembre 1862 confirmera qu'il n'a été déposé aucune requête en opposition au décret²³⁴⁶ .

Considère-t-il qu'il pourra bénéficier d'une plus large disponibilité de temps avant de se joindre, dans les premières années de la décennie, aux quelques cinq cents notables lyonnais qui forment l'aréopage distingué du confortable Cercle du Commerce, au 31 rue Puits-Gaillet, avant de s'installer rue d'Algérie en 1861²³⁴⁷ ? Ce déménagement constitue un nouveau signe de la **"prospérité [...] toujours croissante"** de ce vénérable cénacle que l'on se plaisait déjà à souligner quelques années plus tôt²³⁴⁸ .

Pourtant, les absences de Lyon du récent sociétaire, admis entre 1861 et 1862²³⁴⁹, vont encore se multiplier, alors qu'est envisagée une nouvelle Exposition. Les précédentes, de Londres et de Paris, ayant fait la démonstration de leur intérêt par l'impulsion donnée au progrès en général, au commerce et à l'industrie en particulier, la reine Victoria annonce, le 14 février 1861, l'organisation de la troisième Exposition universelle, celle de Londres de 1862. Aussitôt, les invitations sont officiellement lancées aux nations étrangères. Napoléon III, le 14 mai, institue la Commission chargée d'assurer la participation française à cette manifestation. Si le prince Napoléon en demeure le président, Arlès-Dufour n'en assume plus le secrétariat général, assuré par Le Play. Il fait cependant partie de cette Commission, aux côtés de Rouher, du maréchal Vaillant, du comte de Persigny, de Achille Fould, Michel Chevalier, Drouyn de L'Huys, Schneider, Mérimée et quelques autres. Et il y a fort à penser que cette qualité l'amène à Londres, en compagnie notamment de Michel Chevalier, en juillet 1861, - ainsi que nous l'avons lu précédemment²³⁵⁰ -, afin de déterminer avec les organisateurs les conditions de participation de notre pays.

A l'occasion de l'Exposition nationale de 1849, la Chambre de commerce de Lyon émet l'idée de déléguer à Paris, sur les fonds de la Condition des soies, une dizaine de chefs d'ateliers et contremaîtres de la Fabrique pour la visiter²³⁵¹. L'auteur de cette proposition

²³⁴⁵ Bulletin des Lois n° 982 - 2° semestre 1861.

²³⁴⁶ Lettre du "Conseil d'Etat - Section du Contentieux du 17/12/1862", (lire évidemment 1862), (Archives familiales).

²³⁴⁷ Catherine Pellissier, *op. cit.*, p. 103.

²³⁴⁸ Ce Cercle à "l'origine fort ancienne", avait été dissous en 1817 et reconstitué en 1818, Annuaire du département du Rhône 1849, Lyon, Mongin-Rusand, 1849.

²³⁴⁹ Selon "Livre particulier", adhésion au Cercle du Commerce comprise entre le 30 septembre 1861 et le 30 septembre 1862 d'un coût global de 2.000 F, sur lequel un versement de 1.000 F est seulement relevé.

²³⁵⁰ Cf. XXIII - Gestion et spéculation et XXV - De longs efforts couronnés de succès, selon lettre d'Arlès-Dufour à sa femme du 17 juillet 1861, citée.

²³⁵¹ CCL, Registre des délibérations, 7 et 21 juin 1849.

est resté dans l'anonymat des registres consulaires. Il en est pareillement de celui qui est à l'origine du renouvellement de cette proposition lors de l'Exposition universelle de Londres de 1851. Ne serait-ce pas le même ? Bien des années plus tôt, en 1834, Arlès-Dufour n'avait-il pas souhaité que les travailleurs de la Fabrique soient en mesure de comparer leurs productions à celles de leurs homologues, étrangers en l'espèce ? Est-ce lui qui, le premier, a ambitionné que cette confrontation puisse se faire d'abord en 1849 au plan national, plus tard lors du "congrès-bazar" de Londres ?

En tout état de cause, pour cette Exposition de 1851, l'initiative répétée de la Chambre de commerce, applicable aux seuls ouvriers soyeux, est tellement appréciée par le maire de Lyon qu'il propose au conseil municipal réuni le 16 mai de voter une somme de 6.000 F en faveur du déplacement **"des représentants des diverses industries qui concourent à entretenir l'activité de nos nombreux ateliers"**²³⁵². Depuis quelque temps, cette idée fait son chemin dans divers esprits. Le 27 janvier 1851, sur les 630.000 F de crédit votés par l'Assemblée nationale pour l'organisation de la participation française, 50.000 sont destinés à l'envoi d'ouvriers à Londres²³⁵³. A la suite d'un article de Blanqui paru dans La Presse du 10 mai, souhaitant "voir arriver en foule" des ouvriers français à l'Exposition anglaise, le propriétaire du journal, Emile de Girardin, lance une souscription à cette fin. 2.473 F sont seulement recueillis. Le résultat bien modeste, auquel contribue Marie d'Agoult par un don de 20 F²³⁵⁴, permet cependant l'envoi d'une quinzaine de visiteurs²³⁵⁵. Le succès de la délégation officielle, toutes proportions gardées, est tout aussi restreint.

Pour l'Exposition universelle de Paris de 1855, le gouvernement impérial est bien décidé à mettre le travail à l'honneur. En conclusion de son rapport de président de la XXI^e classe et sous le titre "Coopérateurs"²³⁵⁶, Arlès-Dufour, avant l'énumération des récompenses revenant à chaque pays, le soulignera fort complaisamment : **"Aux expositions nationales qui ont précédé l'Exposition universelle, le jury a toujours appelé la bienveillance du Gouvernement sur les ouvriers, contremaîtres ou employés. Cette fois, il faut le reconnaître, c'est le Gouvernement et particulièrement S.M. l'Empereur et S.A.I. le prince Napoléon, qui ont appelé et provoqué l'attention du Jury sur les collaborateurs qui ont le plus contribué aux progrès de l'industrie universelle"**²³⁵⁷. **Bien évidemment, en vue de l'organisation, les instructions diffusées aux préfets relatives**²³⁵⁸
aux "Fonctions des comités locaux" se font l'écho du souci impérial. Entre autres, ces comités ont pour mission : **"[...] 10° De signaler, dans un rapport écrit, les services rendus à l'agriculture et à l'industrie par des chefs d'exploitation, des contremaîtres, des ouvriers ou journaliers demeurant dans le ressort de leurs**

²³⁵² Conseil municipal de Lyon, Procès-verbaux 1851-1854, séance du 16 mai 1851.

²³⁵³ Rapport d'ensemble de la délégation française à l'Exposition de Vienne de 1873, p. 11, cité par Henri Fougère, *op. cit.*, p. 34.

²³⁵⁴ Pierre Pellissier, *op. cit.*, p. 279. Selon cet ouvrage, le produit de la souscription ne s'élève qu'à 1.284 F et le rôle joué par Caille, jeune négociant parisien, est sensiblement différent de celui présenté par Henri Fougère, *op. cit.*

²³⁵⁵ Henri Fougère, *op. cit.*, p. 34.

²³⁵⁶ Expression de l'époque, sous-entendant "de la production".

²³⁵⁷ Exposition Universelle de 1855 - Industrie des soies et soieries - Rapports de M. Arlès-Dufour, de Lyon, président de la XXI^e classe du jury, membre et secrétaire général de la Commission impériale, et de MM. Saint-Jean et Eugène Robert, membres de la XXI^e classe, rapports cités.

²³⁵⁸ Exposition universelle - Commission impériale - Décrets, règlement et instructions, sans date ni lieu d'édition [1854-1855 ?], 16 p. (ADR, 8 MP 163, Exposition 1855). La date de diffusion de ces instructions n'est pas mentionnée dans cet exemplaire provisoire.

localités²³⁵⁹ ." Toutefois, ces attributions ne sont absolument pas inédites ! En termes identiques, dans la perspective de l'Exposition nationale de 1849, elles figurent déjà dans la circulaire ministérielle du 28 février, ajoutant même : **"Ainsi tous les agents qui concourent à la production agricole ou manufacturière se trouvent admis à participer aux récompenses nationales"**²³⁶⁰ ." Il est certain que cette circulaire ne pouvait que sombrer dans l'oubli : elle avait été diffusée sous l'en-tête "République française - Liberté Egalité Fraternité"... et nous n'en sommes plus là !

En 1854, l'innovation réside dans les points 11 et 12 de la mission ressortissant aux comités locaux et qui prescrivent : **"11° D'exciter autour d'eux le désir de visiter l'exposition, et d'en faciliter les moyens autant que cela sera en leur pouvoir ; 12° De faire connaître à la Commission impériale les mesures qui leur sembleraient propres à procurer au plus grand nombre possible d'ouvriers de leurs localités les moyens de visiter l'Exposition."** Si la Chambre de commerce de Lyon se distingue comme en 1851, en déléguant treize chefs d'ateliers et ouvriers²³⁶¹, cet appel semble par ailleurs peu entendu. Les comités locaux ont jusqu'à présent faiblement fait diligence dans l'envoi des renseignements attendus pour faciliter les visites en question.

Une confirmation leur est adressée par Arlès-Dufour, en tant que Secrétaire général de la Commission impériale, le 18 août 1855²³⁶². Les dispositions spécifiques, adoptées sur demande du prince Napoléon, sont remises en mémoire. Toutes les compagnies de chemins de fer organisent le dimanche et le lundi de chaque semaine des "trains d'exposition" dont les billets, outre une réduction de 40% sur les tarifs, donnent un accès gratuit, une fois aux Expositions de l'Industrie et des Beaux-Arts, ou deux fois à l'une de ces expositions. De plus, pour les "visites officielles" de contremaîtres et d'ouvriers, organisées par les "chefs d'établissements industriels ou les corps constitués", le prix d'entrée est fixé à vingt centimes, tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, pour ceux figurant sur des listes préétablies. Enfin, la **"cantine spéciale et modèle pour les contremaîtres et ouvriers de la Commission impériale"** leur est ouverte pour des repas à prix très modérés. Et si "l'exposition est complète", prend-on soin de préciser, il est suggéré de retarder le déplacement jusqu'à la fin du mois en raison de la fête de l'Empereur et de la réception de la Reine d'Angleterre. Malheureusement, tous ces efforts demeurèrent vains. Même la Commission administrative de l'Ecole de la Martinière ne crut devoir faire participer l'établissement à la manifestation qu'après le vote d'une subvention de la Chambre de commerce de Lyon²³⁶³. D'une manière générale, les travailleurs ne se dérangèrent pas ou fort peu. Seulement "une élite"²³⁶⁴, dira le prince Napoléon pour se consoler de cet échec.

²³⁵⁹ Pour mémoire, cf. XXII - les Expositions. Dans son rapport précité de 1855, Arlès-Dufour regrette que les "dispositions éclairées et libérales du Gouvernement" n'aient pas davantage profité à sa XXIe classe, "par suite de l'organisation de son industrie" ; 75 collaborateurs furent seulement récompensés : 55 français, 11 autrichiens, 4 prussiens, 4 anglais et 1 belge.

²³⁶⁰ Circulaire du ministère de l'Agriculture et du Commerce - Division du Commerce intérieur, des manufactures et des établissements sanitaires, adressée aux préfets, 28 février 1849 (Archives familiales).

²³⁶¹ CCL, Registre des délibérations, 19 juillet 1855.

²³⁶² Lettre-type de la Commission impériale de l'Exposition universelle - Secrétariat général , 18 août 1855, "A Monsieur le président du Comité de" (Archives familiales). On relève que, l'Exposition ouverte, le siège du Secrétariat général est désormais situé au "Palais de l'Industrie (Champs-Élysées)".

²³⁶³ T. Lang, *op. cit.*, pp. 240 et 254. En définitive, la Commission administrative de l'Ecole désigna un professeur et un chef d'atelier qui accompagnèrent une délégation de sept élèves ou anciens élèves.

Un échec sérieux riche d'enseignements... Tandis que l'Empereur rédige, à Vichy, sa Vie de César, que Duveyrier travaille d'arrache-pied à l'Encyclopédie, Arlès-Dufour séjourne à Plombières²³⁶⁵, en juillet/août 1861. Sans doute, y lit-il l'épreuve du dernier ouvrage de son maître La Vie Eternelle dont l'auteur attend impatiemment son imprimatur, espérant qu'il ne lui **"ait pas semblé trop long et trop assommant"**²³⁶⁶. Est-ce là, encore, que le curiste vosgien réfléchit aux moyens d'éviter, pour la troisième Exposition universelle, à Londres pour la seconde fois, l'échec enregistré précédemment dans l'organisation des délégations ? De toutes façons, la "Chronique" du journal de Lyon Le Progrès, daté du 29 septembre 1861, sous les initiales P. M. R. insère ce qui suit : **"Un des membres considérables de la Commission impériale de l'Exposition universelle de Londres nous a exprimé le désir de voir propager par la presse, au sein de nos populations ouvrières, l'idée d'une cotisation spéciale telle qu'elle se pratique en Angleterre, dans le but de subvenir aux frais de voyage d'un certain nombre d'ouvriers délégués par leurs pairs à la grande Exposition de 1862."** Après avoir évoqué les difficultés de l'heure des ouvriers de la fabrique lyonnaise et rappelé les conditions de constitution du "fonds commun" britannique par une retenue journalière sur salaires, l'organe poursuit : **"On ne saurait croire, nous disait l'honorable M. Arlès-Dufour, combien cette méthode a eu d'excellents résultats en Angleterre. Mieux qu'un livre, la relation d'un simple ouvrier donne aux autres une connaissance pratique des merveilles de l'exhibition. C'est de l'enseignement mutuel pratiqué sur une vaste échelle ; un très grand nombre d'artisans, accourus de tous les comtés, ont visité en 1852, le fameux palais de cristal, et grâce à la communication qu'ils ont faite à leurs camarades et amis de leurs curieuses et intelligentes appréciations, c'est à peu près comme si l'Angleterre ouvrière avait assisté toute entière à l'exposition. [...] M. Arlès-Dufour nous a donné l'assurance que, pour seconder ce mouvement, la Commission impériale s'est mise en mesure de procurer aux ouvriers des billets de voyage jusqu'à Londres, à des prix si réduits qu'ils seront presque insignifiants"**²³⁶⁷. [...]"

Sans perdre un instant, le journal parisien Le Temps fait part du voeu émis par son confrère lyonnais²³⁶⁸. Ce dernier, en même temps qu'il annonce la rentrée des écoles communales gratuites, dirigées par les Frères des écoles chrétiennes, et celle du lycée impérial, respectivement les 1er et 8 octobre, reproduit cet article du Temps à l'intention de ses lecteurs : **"L'idée mise en avant par Le Progrès de Lyon n ne saurait trop être approuvée. Nous nous y associons de grand cœur. Nous la signalons aux populations ouvrières et nous engageons tous ceux de nos lecteurs qui se trouvent en rapport avec elles, à la recommander, à la propager et à ne rien épargner pour la faire réussir. [...] Quant aux catégories d'ouvriers qui ne peuvent, en ce moment, s'imposer aucun sacrifice, comme les tisseurs dont parle Le Progrès de Lyon, il nous semble qu'elles pourraient, sans humiliation, accepter le concours d'une souscription publique à laquelle nous nous associerions très volontiers"**²³⁶⁹. "

²³⁶⁴ Raymond Isay, "Panorama des expositions universelles - L'Exposition de 1855", Revue des Deux Mondes, novembre-décembre 1936, p. 356.

²³⁶⁵ OSSE, Vol. 13, p. 125.

²³⁶⁶ Lettre d'Enfantin, 24 septembre 1861, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 128).

²³⁶⁷ Le Progrès, 29 septembre 1861.

²³⁶⁸ Article reproduit dans Le Progrès du 1er octobre 1861, sans mention de la date de parution de cet article du Temps, vraisemblablement du 30 septembre 1861. Henri Fougère, *op. cit.*, en note p. 48, le date du 1er octobre.

²³⁶⁹ Le Progrès, 1er octobre 1861.

On n'en attend pas moins de L'Opinion nationale, dirigé par l'ami saint-simonien Guérault, qui emboîte tout aussitôt le pas dans son numéro du 2 octobre : **"[...] La visite que feraient nos ouvriers à leurs camarades d'Angleterre établirait entre eux des relations profitables à tous sous tous les rapports ; en même temps qu'ils pourraient se rendre compte par eux-mêmes de grands travaux artistiques et industriels qui figureront à l'Exposition de Londres, ils sentiraient mieux la solidarité qui les lie, les vieux levains de discorde internationale s'apaiseraient et les jalousies rivales feraient place aux salutaires efforts d'une fraternelle émulation** ²³⁷⁰ ."

Mais le Commissaire impérial ne peut laisser passer l'information erronée parue dans Le Progrès qui **"pourrait donner lieu à de fausses espérances"**, celle relative aux frais de transport qualifiés de "presque insignifiants". Dans une lettre datée du 5 octobre à Oullins, reproduite intégralement dans la livraison du 8 de cette feuille quotidienne, il réfute formellement ce point. J'ai dit **"seulement que la Commission impériale, inspirée par son président, le prince Napoléon, et secondée par son secrétaire général, M. Troplong** ²³⁷¹ , ne négligerait rien pour obtenir des compagnies de chemins de fer les plus grandes facilités et des prix exceptionnellement bas." Non sans souligner que, déjà en 1855, le prince Napoléon, en ayant compris l'utilité et la portée industrielle et sociale, avait fait tout ce qui dépendait de lui pour provoquer et faciliter ces visites. L'exactitude rétablie, le plaidoyer reprend ses droits : **"Une assez longue expérience des expositions m'a démontré que, sauf d'assez rares exceptions, les livres et les rapports écrits, venant d'ailleurs presque toujours trop tard, ne portent que peu de fruits, tandis que les visites des patrons, des contremaîtres et des ouvriers exercent sur les progrès de l'industrie une influence directe et immédiate. Nos voisins et jusqu'ici nos maîtres dans les questions et les matières industrielles, l'ont bien compris et nous ont donné l'exemple en 1851 ; nous les avons un peu suivis en 1855, tâchons de les dépasser ou de les égaler en 1862."** Et si l'on peut compter sur la bonne volonté de la Commission impériale, mais pas seulement sur elle en sollicitant son patronage, il convient de **"s'aider soi-même comme le font si bien les Anglais."** Pour ce faire, il convient que les chefs d'industrie engagent leurs contremaîtres et ouvriers à se cotiser et ensuite à élire eux-mêmes leurs délégués : le mode **"le plus propre à donner à la délégation un grand caractère de dignité et d'indépendance."** Quant aux pauvres ouvriers touchés par la crise américaine et dénués de moyens, ils ne "sauraient pourtant rester en arrière", ayant à "profiter autant que les autres de ces utiles visites." En leur faveur, les Chambres de commerce, les chambres consultatives, les mairies, les chefs d'industrie doivent se mettre en branle, **et "au besoin, peut-être, des souscriptions publiques dont le journal Le Temps a émis l'idée"** pourraient être ouvertes. **"En général, conclut l'intervenant, c'est la presse qui doit prendre à cœur cette question qui ne le cède pas en importance sociale aux questions les plus élevées de pure politique qui l'alimentent peut-être trop exclusivement. Que la presse française ne reste pas en arrière de la presse britannique qui ne cesse de s'occuper de la prochaine exposition universelle et des avantages qui pourront résulter pour l'Angleterre des visites de contremaîtres et ouvriers. Ce n'est donc pas seulement à la presse locale qu'il faut faire appel, mais à toute la presse française** ²³⁷² ."

²³⁷⁰ Cité par Henri Fougère, *op. cit.*, en note pp. 48-49.

²³⁷¹ Correction apportée par Le Progrès à la fin de son article du 10 octobre 1861, suite à l'intervention d'Arlès-Dufour. Il fallait évidemment lire "Le Play", Troplong étant président du Sénat.

²³⁷² Lettre d'Arlès-Dufour du 5 octobre 1861 reproduite dans le journal Le Progrès de Lyon du 8 même mois. Numéro déjà cité au chapitre XXV - De longs efforts couronnés de succès.

Le journaliste du Progrès P. Martin-Rey - qui signe cette fois cet article de son nom et non plus de ses seules initiales - ajoute à la transcription de l'écrit d'Arlès-Dufour quelques commentaires. A son tour, il salue **"cette Angleterre qui compte toujours sur elle-même et ne demande jamais rien à l'Etat"**. Suivant cet exemple - **"un moyen glorieux d'atteindre le but proposé"** -, et pour l'imiter, il en appelle à **"tous les notables représentants des industries, du tissage, de la teinture, des produits chimiques, de la passementerie, de la dorure, de la chapellerie, de la mécanique, enfin de toutes les branches de travail en activité à Lyon"**. **Et c'est enfin pour encourager manufacturiers et commerçants lyonnais à se réunir "légalement"** et à constituer des comités provisoire d'initiative et d'organisation.

Dans l'édition du jeudi 10 octobre 1861, en première page et sur quatre colonnes, le même rédacteur du Progrès, peut-être insatisfait de ses rapides commentaires antérieurs, revient de manière quelque peu superfétatoire sur la lettre de l'"éminent industriel", et pour abonder dans son sens sur divers points. C'est aussi pour ne point "dissimuler la satisfaction que nous avons éprouvée à l'entendre dire [Arlès-Dufour] ouvertement que l'élection du délégué par ses pairs est le mode de désignation le plus juste et le plus convenable ; c'est au moins, ajouterons-nous, le plus conforme au sentiment de dignité et d'indépendance qui anime l'ouvrier lyonnais." C'est enfin, après avoir cité quelques intéressants extraits des discours de Cobden et de Michel Chevalier **"au dernier banquet de Mansion House"** - ce banquet auquel Arlès-Dufour craint bien de s'endormir²³⁷³ ...-, pour se réjouir : **"[...] le traité de commerce et la deuxième exposition universelle de Londres viennent à propos pour clore une ère funeste aux deux peuples, en exerçant dans les classes ordinairement sédentaires et isolées, qui se méconnaissent de part et d'autre, une légitime influence pour les bons rapports de l'avenir"**²³⁷⁴ ."

Face à cette belle confiance, le Courrier du Dimanche affiche un profond pessimisme, du moins au début de son article intitulé "Les ouvriers français à l'exposition de Londres" : **"Des deux côtés du détroit, on continuera d'armer et de blinder des frégates, de fondre des canons, de fortifier des côtes, et de dépenser par centaines de millions notre cher, bien cher et bien regrettable argent. Mais enfin l'exposition de Londres nous garantit la paix pour un an ou dix-huit mois [...] Hâtons-nous donc de visiter Londres avant que l'expérience du traité de commerce soit terminée, et qu'on sache positivement de quel côté de la Manche le marché n'a pas été bon."** Mais ce défaitisme cesse après l'évocation de l'idée émise par **"l'un des meilleurs journaux de province, Le Progrès de Lyon"** et l'historique des divers essais infructueux d'entente cordiale des vingt dernières années : **"C'est sur l'échange des idées, sur cette sympathie mutuelle que donnent les intérêts communs du commerce et de l'industrie des deux peuples que se fondent les vraies et solides alliances, celles que ne peuvent rompre ni les héros, ni les hommes d'Etat, ni Pitt, ni Wellington, ni Palmerston."** Et s'il ne faut compter que sur les souscriptions individuelles et non sur l'aide du gouvernement, **"rien n'est plus juste, ni plus censé. A quoi bon s'adresser toujours à l'administration ? N'a-t-elle pas déjà trop d'occasions de se mêler de nos affaires particulières ? Laissons au gouvernement son budget, et nous, sachons nous suffire"**²³⁷⁵ ."

²³⁷³ Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

²³⁷⁴ Article sans titre, Le Progrès, jeudi 10 octobre 1861.

²³⁷⁵ A. Assollant, "Les ouvriers français à l'exposition de Londres", Le Courrier du dimanche, reproduit sans date de publication, dans Le Progrès, 14 octobre 1861.

Décidément, les périodiques sont nombreux à se faire l'écho de la proposition d'Arlès-Dufour qui a une portée nationale, auprès de la presse parisienne, également auprès des principaux intéressés, les ouvriers eux-mêmes. Témoin cette lettre de l'un d'eux, datée du 15 octobre à Paris, adressée à L'Opinion nationale, publiée par ce journal et que Le Progrès reproduit le 18. Signée d'un certain "**T...., ouvrier ciseleur**", elle expose le dilemme de la classe à laquelle il appartient : "**Quand l'initiative vient d'en haut, de l'autorité supérieure ou des patrons, elle n'inspire aux ouvriers qu'une médiocre confiance. [...] Quand l'initiative vient d'en bas, c'est bien une autre affaire ; [...] Aussi faut-il une forte dose de résolution pour se mettre en avant, quand, de plus, à tort ou à raison, les promoteurs se sentent mis à l'index : car un ouvrier qui s'occupe de questions politiques, dans le pays du suffrage universel, est considéré comme un homme dangereux ; c'est pis encore s'il s'agit de questions sociales.[...] La défiance est un mal si invétéré, si généralement répandu parmi nous, que moi qui ne suis pas très craintif, je ne verrais pas sans inquiétude publier ce que je vous écris ; et pourtant si je me trompe, il serait bien plus sage de me détromper que de me punir.[...]**" Guérout qui accompagne la publication de ce courrier ne voit "**que des avantages à ce que le gouvernement leur assurât [aux ouvriers] la plus entière liberté d'action et s'abstînt soigneusement de toute intervention tant qu'on ne sortirait pas des limites de la question à l'ordre du jour. L'expérience vaut la peine d'être faite ; l'occasion ne saurait être mieux choisie**"²³⁷⁶ ".[...]". A la requête de Tolain, puisqu'il s'agit indiscutablement de lui, s'en oppose une autre, exprimée par Coutant, réclamant l'intervention de l'Etat : "**Ce serait par trop cruel de redire au peuple cette parole d'une atroce ironie qui fut jetée au Christ cloué à la croix : Sauve-toi toi même**"²³⁷⁷ ."

Cette ambition d'Arlès-Dufour de permettre à la classe ouvrière de juger par elle-même de la qualité des produits étrangers est loin de lui être neuve : facteur d'émulation, les ouvriers avaient tout à y gagner, la production également avec le moyen de fournir plus et mieux, de soutenir avec succès la concurrence étrangère, d'accroître l'enrichissement économique du pays et, par voie de conséquence, celui de la "**classe la plus nombreuse et la plus pauvre**". Il avait été tenté d'y répondre lors des exhibitions précédentes. Cette fois, ce n'est sans doute pas sans l'aval du prince Napoléon qu'il a exprimé ses aspirations publiquement, par voie de presse, avec le retentissement produit. Bientôt à Paris, il va pouvoir débattre de leurs retombées, de vive voix, avec le cousin de l'Empereur.

Dans l'immédiat, depuis Lyon, à travers presse et courriers de ses divers et nombreux amis, il est attentif aux préparatifs de l'exposition. Le Progrès du 3 Novembre 1861 en livre quelques nouvelles à l'intention des commerçants locaux dont les produits seront exposés. La nef principale et le transept du palais, dans le parc de Kensington, sont presque entièrement couverts. La tentative d'un imaginaire "entrepreneur de publicité" échoue, rejetée par la Commission royale : il avait offert une somme considérable pour prendre des emplacements sur toutes les surfaces vides de l'édifice et les recouvrir d'annonces et d'affiches. Quant à Le Play, "**commissaire général du gouvernement français**", il est de passage à Londres afin d'obtenir une espace de 45.000 pieds carrés venant s'ajouter aux 32.000 déjà accordés²³⁷⁸ .

²³⁷⁶ Lettre signée "T...., ouvrier ciseleur. - Pour copie conforme : E. Pauchet.", Paris, 15 octobre 1861, adressée à L'Opinion nationale, reproduite par ce quotidien, date non indiquée, ensuite par Le Progrès, 18 octobre 1861. Ainsi que nous l'écrivons dans le texte, il s'agit de l'ouvrier Tolain.

²³⁷⁷ Cité par Henri Fougère, *op. cit.*, p. 51.

²³⁷⁸ "Chronique", Le Progrès, 3 novembre 1861.

A son ami lyonnais, évidemment enthousiaste à la perspective, Enfantin, bien que lancé à corps perdu dans l'Encyclopédie, le concède : **"L'exposition de Londres sera certainement une fort belle chose."** Et si ce n'est pas dénaturer le cheminement de sa pensée, parfois absconse, il revient, plus loin, sur le même sujet semble-t-il, : **"Ce sera certainement le grand événement du siècle, sans lequel la France ne pourrait propager hors d'elle, ni même réaliser chez elle aucune des grandes choses que Saint-Simon a annoncées au monde. Et c'est pour cela que Napoléon III est venu continuer l'oeuvre de son oncle** ²³⁷⁹ ."

Quelques jours après, début décembre, il est prévu que les deux amis se retrouveront au lieu habituel de leurs rendez-vous, l'hôtel du Louvre, pour un dîner en compagnie de Duveyrier²³⁸⁰. Arlès-Dufour effectue ce voyage d'autant plus volontiers qu'il lui permet d'expérimenter cette **"innovation véritablement charitable et indispensable"**, à savoir **"le chauffage par la vapeur"** des wagons dernièrement mis en place par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon²³⁸¹. De plus, après les avoir accompagnés²³⁸², il a laissé Pauline et leur fils à Amélie-les-Bains pour éviter les rigueurs de l'hiver lyonnais à Armand afin d'améliorer son état de santé également celui de sa mère. Le voici seul à Lyon, la veille de son départ à Paris, le 8 décembre, : **"le cœur serré tant je me suis trouvé physiquement et moralement pendant ces dix-sept jours chez notre bonne et brave fille."** Il ne se laisse pas abattre pour autant. Le même jour, bien servi, il organise à Montroses un déjeuner d'une quinzaine de couverts avec parmi les invités Mme Morin et les Fittler²³⁸³. Toujours bon vivant, aimant la bonne chère, il se réjouit par avance du menu, l'eau déjà à la bouche : **"Marie a fait un pâté de lièvre et farci une oie, et je porte une truite froide. Sois donc tranquille, rassure-t-il sa femme, il y aura de quoi manger** ²³⁸⁴ ."

Le voici, également, libre de gérer son temps sans la moindre entrave.

Dans la capitale, l'emploi du temps est chargé comme à l'accoutumée... Toujours partisan enthousiaste de l'homéopathie et préoccupé par l'état de santé d'Armand, il voit son ami le docteur Love **"qui insiste pour qu'il prenne sépia, comme je te l'ai indiqué, écrit-il à Pauline, et après une interruption de cinq à six jours, si les symptômes persistent, arsenic** ²³⁸⁵ ."

Le lendemain, il dîne chez Mathine [?], en compagnie du même docteur Love et de son épouse, après avoir refusé une invitation du prince Napoléon et "de sa charmante femme". Par un temps splendide, il s'accorde un moment pour flâner sur les grands boulevards **"encombrés de monde qui assiège les boutiques d'objets à un, deux et cinq sous. On ne se douterait pas de la grande misère qui règne dans la classe ouvrière et même dans la bourgeoisie."** Chez L'Habitant, un dîner réunit le pasteur Martin-Paschoud, Enfantin, Vinçard, Guérault et Lambert.

Cette réunion de vieux et solides amis ne demeure pas unique ; les rencontres se multiplient, un dîner se passe chez Mélesville, le demi-frère de Charles Duveyrier. Il est un

²³⁷⁹ Lettre d'Enfantin, 29 novembre 1861, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 133-134).

²³⁸⁰ Billet d'Enfantin, 5 décembre 1861, à Arlès-Dufour (en instance de départ pour Paris) (OSSE, Vol. 13, pp. 134-135).

²³⁸¹ Le Progrès, 30 septembre 1861.

²³⁸² Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

²³⁸³ Lettre d'Arlès-Dufour à sa femme Pauline du 8 décembre 1861 (Archives familiales). Il énumère : "Mme Morin, Henri, sa femme et leur petite fille, Alexandre, Louise Loctune (?) qui loge avec son mari chez Délide [sa fille Adélaïde], les Alphonse [Arlès-Dufour] et Bastien [son petit-fils], Gustave [Arlès-Dufour] et tous les Fittler et nous."

²³⁸⁴ *Ibid.*

²³⁸⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 27 décembre 1861, à sa femme (Archives familiales).

autre repas qui fait mention, pour la première fois dans ses courriers, de la jeune Marie Duveyrier, âgée de treize ans, lourdement éprouvée dès l'âge de cinq ans par la mort de sa mère ; Marie est la fille de Charles et la sœur d'Henri. Justement, profitant de ses petites et grandes entrées au "château", il hésite entre à rencontrer le duc de Malakoff ou Mocquard et arrête son choix sur ce dernier : il s'agit de demander la croix de la Légion d'honneur, hautement méritée, en faveur d'Henri Duveyrier, de retour en bien mauvais état de son extraordinaire exploration au Sahara, encouragée, en partie, par sa participation financière. Un mois après, le 22 janvier suivant, le décret de nomination paraît en faveur du plus jeune chevalier de son époque, seulement âgé de vingt-et-un ans et demi. Une mauvaise nouvelle ne manquera certainement pas d'attrister Pauline auprès de qui il rapporte ses diverses activités : la mort de la belle-sœur de son collaborateur Natalis Rondot, Mme Bizot, fille unique de M. Digrand, enceinte de quatre mois, décédée le jour de Noël en une demi-heure. **"C'est effrayant** ²³⁸⁶, conclut-il.

En cette fin d'année, la famille éparpillée, lui à Paris, sa femme et leur cadet à Amélie-les-Bains, sa fille chérie et ses deux autres frères à Lyon, le 29 décembre, craignant un retard postal qui fasse arriver ses vœux après coup, il tire la conclusion des douze mois écoulés : **"1861 ne nous a pas épargnés."** C'est d'abord **"la mort d'un bon et vieil ami"** : il s'agit de son cousin par alliance, le saxon Albert Dufour-Feronce, décédé à Londres le 12 novembre 1861²³⁸⁷. Ce parent, au long d'une quarantaine d'années, malgré souvent la distance, lui a témoigné une affection bien partagée. Il lui a accordé un concours efficace et désintéressé dans les périodes sombres ; ensemble, ils ont échafaudé et mis sur pied d'importantes réalisations, sans parler de leur collaboration dans le cadre de la Société d'études du canal de Suez. C'est ensuite "la maladie d'Armand" qui l'oblige à cette séparation involontaire. Ce sont enfin **"des inquiétudes commerciales. Dieu seul sait ce que nous garde l'année 1862. L'horizon politique est bien chargé et cela non seulement en Europe, mais dans tout l'univers, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, tout fermente ; heureux ceux qui, comme moi, voient dans ce travail le germe d'une grande rénovation** ²³⁸⁸ ! "

Ce "germe d'une grande rénovation" - l'avènement d'une ère nouvelle, profitable à tous - n'est autre, bien entendu, que l'Exposition de Londres, à la préparation de laquelle, pour les couleurs nationales, il oeuvre ferme, au siège de la Commission impériale, au Palais de l'Industrie, et qui lui vaut essentiellement ce séjour prolongé dans la capitale. Fort vraisemblablement, dans ce cadre, il prépare avec le prince Napoléon l'audience accordée, au dit Palais, à une délégation ouvrière composée de Tolain, Chabaud et Coutant, chargée par les leurs de négocier la constitution de la commission ouvrière, et étudie avec lui l'économie du projet qui sera adopté par la Commission impériale à la grande satisfaction de tous, l'indépendance des ouvriers étant garantie.

Même de retour à Lyon, apparemment depuis fin janvier, **"je vois**, lui écrit Enfantin le 21 février 1862, **que vous songez toujours beaucoup à l'exposition de Londres, mais je ne comprends pas bien ce que vous vous proposez d'y être ou d'y faire. Vous allez dire que je prétends toujours au rôle du bon Dieu ; c'est un peu vrai, mais si vous n'y allez dans le but d'enfoncer le gouvernement aristocratique anglais, je ne sens pas bien la figure que vous y ferez au milieu de tous ces Le[Play], Ge[rvais] et tutti quanti, qui iront pour gagner le Sénat, la croix ou de l'argent. A moins que vous n'y soyez**

²³⁸⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 29 décembre 1861, sur papier "Commission impériale - Exposition universelle de 1862 (A Londres - Section française) Paris, Palais de l'Industrie", à sa femme Pauline (Archives familiales).

²³⁸⁷ Raoul de Cazenove, Rapin-Thoyras... , *op. cit.*, p. cxliv.

²³⁸⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 29 décembre 1861, à sa femme Pauline, citée.

le délégué des ouvriers français qui s'organisent pour y aller ; et pourquoi pas ? Le tambour-major des anciens jours pourrait fort bien remplir le rôle de LA MERE DES OUVRIERS FRANCAIS ²³⁸⁹ , à Londres. Il faudrait alors embaucher Vinçard pour lui faire donner sérénade à Cobden et Bright ²³⁹⁰ ."

Les ouvriers lyonnais, à leur tour, sur le modèle de leurs collègues parisiens, se constituent en vue de l'élection de leurs délégués, avec le concours de la Chambre de commerce. Au sein de cet organisme, en qualité de membre influent et en celle d'initiateur du projet national, Arlès-Dufour ne fut sans doute pas le dernier à apporter sa plus complète collaboration. Henri Fougère assure qu'il joua un rôle fort important dans la constitution et l'organisation de la délégation lyonnaise, la plus nombreuse de province²³⁹¹ ; nous nous en serions doutés. L'assemblée consulaire avait accordé une subvention de six mille francs²³⁹².

L'année 1862 entamée à Paris, poursuivie à Lyon, il se retrouve, le mercredi des Cendres 4 mars, à Perpignan, à l'hôtel de l'Europe, où sont descendus, pour l'accueillir, Pauline et Armand, ses "exilés d'Amélie-les Bains", ainsi qu'il les nomme dans une lettre à son "Cher Pacha" Lambert ! L'actualité reprenant vite ses droits, il y ajoute en P.S. avec sa vivacité toujours frondeuse : **"Savez-vous que la cuisine impériale se gâte à la vapeur ! Les cléricaux rient joliment de la peur qu'ils inspirent ; ils ne se croyaient pas si redoutables, ni si redoutés ²³⁹³ ."** De la station thermale, pour une raison et une durée restées ignorées, il se rend ensuite à Menton²³⁹⁴.

Dès le 4 février, il en prévenait Pauline : il lui faudrait se rendre en... Silésie ! Après avoir évoqué la récente disparition de **"la belle figure de Bochoy ²³⁹⁵ "** - ce vieil ami **"tombé sous l'influence abrutissante des Jésuites" ! -**, de Dufour-Feronce également décédé depuis peu, il déplore : **"Sauf Sellier, tous mes amis et tous ceux que je connaissais sont morts ! "Cependant, poursuit-il, Sellier insiste tellement pour que j'aille mettre en ordre avec lui, Kayser et les Dufour, l'affaire des terrains houillers ²³⁹⁶ , que je considère comme un devoir d'y aller. Il semble que ce pauvre homme ait peur de mourir avant d'avoir régularisé toutes ces affaires ²³⁹⁷ ."**

Arrivé à Breslau, en avril, il demande à Enfantin de lui envoyer La Parabole de Saint-Simon, avec l'intention de la faire découvrir à une de ses relations allemandes²³⁹⁸. Et, comme le relève son ami, le voici **"amoureux de la Silésie comme de Cannes ; vous êtes pour**

²³⁸⁹ En majuscules dans les OSSE, Vol. 13, en italiques dans les OSSE Vol. 36.

²³⁹⁰ Lettre d'Enfantin, 21 février 1862, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 143-144). Pour mémoire, texte quelque peu différent dans les OSSE, Vol. 36, p. 14, qui lève l'anonymat du Vol. 13.

²³⁹¹ Henri Fougère, *op. cit.*, p. 49 et 55.

²³⁹² Le Progrès, 8 juin 1862, cité par Sreten Maritch, *op. cit.*, note p. 51. Montant rappelé par lettre du 28 mai 1867 de la Chambre de commerce de Lyon au préfet du Rhône en vue de l'envoi des délégations ouvrières lyonnaises à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

²³⁹³ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 3 mars 1862, à Lambert, (ARS 7688/40).

²³⁹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, 6 mai 1862, à sa femme (Archives familiales).

²³⁹⁵ Déjà cité in II - L'errance allemande.

²³⁹⁶ Cf. XXIII - Gestion et spéculation.

²³⁹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 4 février 1862, à sa femme (Archives familiales).

²³⁹⁸ Par cette Parabole, Saint-Simon voulait prouver que "l'organisation actuelle de la société était la vraie constitution du monde renversé" (L'Organisateur, p. 28, cité par H.- R. d'Allemagne, Les Saint-simoniens, *op. cit.*, p. 21).

la papillonne. Je suis enchanté que vous visitiez de près ce gâchis prussien qui est fort intéressant pour la politique générale de l'Europe. Je pense que vos amis ne vous auront pas fait coffrer comme un agitateur étranger ²³⁹⁹ [...]” Et, lorsque Pauline et Armand, après leur long séjour à Amélie-les-Bains, achèvent de visiter l'Italie, il est sur le point d'être de retour à Paris²⁴⁰⁰. Sans doute repasse-t-il à Lyon pour les y retrouver, à moins qu'il ne les ait rejoints dans la péninsule même. Mais rapidement, car l'Exposition de Londres ouvre ses portes le 1er mai, et impose la présence, à son inauguration, du Commissaire français, de l'immuable président de la classe des "soies, soieries et rubans" du Jury international, cette fois dénommée la vingtième. Quant à **"la mère des ouvriers français à Londres"**, elle se doit de réussir l'accueil et l'organisation du séjour de leurs délégués.

Début mai, parti de Paris à 7 heures et quart du matin, il est à Londres le soir même à 7 heures quarante-cinq, par une chaleur torride, après une traversée d'à peine deux heures, sans un malade à bord. Depuis longtemps, il avait prévu de profiter de l'hospitalité toujours largement offerte à Parkhill par son solide ami Leaf. Un deuil récent dans cette famille l'en prive - celui, non exactement déterminé, de sa mère ou de la maîtresse de maison - encore mise à l'épreuve par sa fille Emilie, vivant ses dernières heures. L'âme sensible d'Arlès-Dufour lui fait avouer, du siège de sa succursale commerciale londonienne : **"J'en ai pleuré avec le pauvre père."**

Les Michel Chevalier louent une maison pour la durée de la manifestation, mais en attendant d'en prendre possession, tous trois dînent régulièrement à l'hôtel Westminster. En 1855, la France n'aurait pas dû rougir : dans l'immédiat, **"le coup d'œil jeté à l'exposition ne lui est pas très favorable, mais il est vrai que rien n'y est encore achevé."** Aussi, est-il recommandé dans la même lettre à son fils Alphonse et à Natalis Rondot de différer leur arrivée²⁴⁰¹. Près d'un mois plus tard, il écrira encore : **"Pour la première fois, cet immense et splendide bazar s'est montré digne de ses frais et de son public [vingt-cinq mille visiteurs ce jour là] ; il est vrai que depuis dix jours, on n'a pas cessé de travailler à son arrangement définitif. Le bâtiment est laid et restera laid, mais son contenu dépasse celui de [18]55 ou de [18]51 et présente une variété et des progrès merveilleux** ²⁴⁰² ."

"Heureusement que le temps est beau, sans quoi je serais enclin au spleen", avait-il conclu précédemment. Mais les obligations foisonnent rapidement et ne lui laissent guère le temps d'être gagné par la mélancolie, ni celui d'écrire, ne serait-ce qu'une ligne à l'adresse de Lyon, pas même encore de déjeuner avant midi... C'est tout de même la joie des retrouvailles avec, spécialement, ses collègues de longue date du jury international devenus ses amis, le chevalier de Schwarz qui dirige, avec soins, goût et même art, les arrangements de l'exposition autrichienne²⁴⁰³ et Diergardt, un industriel prussien de premier ordre²⁴⁰⁴. Les

²³⁹⁹ Lettre d'Enfantin, 11 avril 1862, à Arlès-Dufour, Breslau (OSSE, Vol. 13, p. 148).

²⁴⁰⁰ Lettres diverses d'Armand, mars et avril 1862 (Archives familiales).

²⁴⁰¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 5 mai [1862], Londres, sur papier à en tête de la succursale locale "Arlès-Dufour & C^o", 41 Threadneedle, à sa femme (Archives familiales).

²⁴⁰² Lettre d'Arlès-Dufour, "Londres, dimanche" [Fin mai-début juin 1862], à sa femme (Archives familiales).

²⁴⁰³ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - Considérations générales sur les soies, ..., *op. cit.*, p. 14. A noter que cet ouvrage, comme Un mot sur les fabriques... et son rapport de l'Exposition universelle de 1851, figure parmi les neuf millions de volumes de The New York Public Library.

²⁴⁰⁴ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - Considérations..., *op. cit.*, p. 12.

sollicitations françaises, allemandes et même anglaises dont il est l'objet sont nombreuses, parvient-il à confier à Pauline, le 13 mai, de l'hôtel Cromwell Road, siège de la Commission impériale. Il retrouve de "vieux amis" - connus on ne sait où -, M. de [illisible], Mme O'Connell [une artiste peintre, auteur d'un de ses portraits sur sa seule photographie²⁴⁰⁵], Riose [?] de Strasbourg, entre la rédaction de ses "deux cents jugements de médailles et mentions", recopiés fidèlement par Aeschimann, déjà nommé²⁴⁰⁶. Sa lettre se poursuit, reprise cette fois à Burlington, où **"siège le Congrès national et international pour les questions sociales, discussions auxquelles les femmes prennent part [ce que le féministe se plaît à souligner], ainsi que nos amis Jean Dollfus, Wolowski, von Herne [?], etc. Nous retrouvons là un groupe de légitimistes papistes français et belges délégués par le parti pour combattre toutes les idées éclairées ; la lutte rend la chose intéressante**

²⁴⁰⁷ ."

C'est ensuite, au musée de Sydenham, un déjeuner de 3 à 7 heures du soir que donne Thomas Baring à tous les jurés et à un millier de personnes ! Le surlendemain, nouvelle réception : **"un véritable raout chez Lord Ashburtire [?] dans un palais pouvant bien tenir deux cents personnes et il y en avait deux mille... Pour s'en aller, cohue, impossible de retrouver chapeaux et paletots, Lord Palmerston a recherché le sien une heure, et moi, j'ai dû m'en aller avec un vieux chapeau. Michel [Chevalier] et sa femme étaient au désespoir. Il est vrai que nous avons vu toute la nobility, ce qui n'empêche que, si je n'étais pas président de classe, j'enverrais promener exposition et nobility, pour retourner à mes bons moutons et à ma bergère** ²⁴⁰⁸ ." Cette nobility, pourtant, il n'est pas peu satisfait de la fréquenter, tel ce "salon de haute aristocratie", dans la propriété de lord Granville, où, rappelons-le²⁴⁰⁹, il se trouve "plus at home que dans un salon lyonnais"... Dans le souvenir de ses agréables relations avec les princes royaux, dans celui de ses entretiens notamment avec le duc d'Aumale, trouvera-t-il le temps de visiter Orléans House où l'ancien gouverneur général de l'Algérie présente au public sa merveilleuse collection d'objets d'art, le Fine Arts' club de Twickenham²⁴¹⁰ ?

Devant cette prolifération de mondanités - d'ailleurs incomplètement rapportées ci-dessus -, est-ce sans sourire que Pauline constate de son côté : **"Il semble que tu es plus satisfait et que l'exposition commence à t'intéresser" ? Et, après quelques nouvelles, d'ajouter, non sans humour , : "[...] Adieu cher ami ; nous aussi désirons tous ton retour car ta vie est bien nécessaire ici pour colorer la nôtre. Tes lettres nous sont chères à tous égards, mais ce que je trouve fâcheux c'est que, ton affranchissement étant toujours insuffisant, deux ont coûté 1f20 et une 1f40. Armand prétend que c'est une flouerie, je n'en sais rien mais te signale le fait. Amitiés aux Dollfus et Chevalier. A toi Pauline** ²⁴¹¹ ."

²⁴⁰⁵ Lettre d'Enfantin, "Juillet, mercredi", à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 153).

²⁴⁰⁶ Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

²⁴⁰⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, "Commission Impériale - Exposition universelle de 1862 (A Londres - Section française) - Cabinet du Conseiller d'Etat Commissaire Général de l'Empire français - à Paris. Palais de l'Industrie", Londres, 13 [mai 1862], à sa femme (Archives familiales).

²⁴⁰⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, 15 mai 1862, à sa femme (Archives familiales).

²⁴⁰⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, "Londres, dimanche" [Fin mai - début juin 1862], à sa femme, citée in VI - La découverte de l'Angleterre.

²⁴¹⁰ Raymond Cazelles, *op. cit.*, p. 207.

²⁴¹¹ Lettre de Pauline Arlès-Dufour, "Montroses", Oullins, 19 mai 1862, à son mari (Archives familiales).

Pendant ce temps, elle, elle gère Montroses. Elle y accueille une partie de la délégation qui, après sa réception par les Chambres de commerce de Marseille et Lyon, respectivement les 22 et 24 mai, amène les chefs Touareg, sous la conduite d'Henri Duveyrier - qui sert d'interprète - et de Warnier, à Paris en vue de la conclusion d'un accord commercial²⁴¹² : une visite fort pittoresque dont la narration divertit bien le maître de maison et lui fait fort regretter son absence. Elle veille au sablage effectué autour de chacune des maisons de la propriété. A l'entrée de celle-ci, le couple Pêcheur emménage dans la loge, "**où la bonne figure de la petite femme doit bien faire**", se félicite François. Mais cette satisfaction ne s'étend pas au reste, qu'il s'agisse de l'étable - puisqu'il y en a une ! - ou du potager : "**[...] Il me semblait que mes quatre fils** ²⁴¹³ **à qui j'avais écrit et dit les instructions, pouvaient bien suivre cela sans moi. Quant aux vaches qui sont toutes les trois pleines à la fois, quant aux légumes, qui manquent, parce qu'il n'a pas plu depuis un an, en vérité, j'y serais qu'il n'en serait ni plus ni moins. [...] Que serait-ce donc si je mourrais, il faudrait bien marcher sans moi. Or, j'ai 64 ans** ²⁴¹⁴ **. [...]**"

Outre les "jugements" qu'il doit rendre, le président de la Classe des soies a la tâche d'établir son rapport au titre du jury international. Dès le 14 mai, il compte s'y atteler, pensant ainsi pouvoir regagner la France sous huitaine. A l'expiration de ce délai, force est de le repousser. "**J'ai tant de lettres de sollicitation à répondre, tant de malheureux manoeuvres à recevoir, transmet-il à Pauline, qu'il ne peut qu'adresser "une lettre collective", faute de temps à consacrer à chacun : "[...] Quoique souffrant de la pluie la semaine dernière, je m'en suis réjoui pour vous, pensant qu'elle vous gagnerait, arroserait et reverdirait vos gazons et détendrait vos nerfs. L'absence de trois maris** ²⁴¹⁵ **, de trois bons maris surtout, a dû naturellement attrister Montroses et il serait malheureux qu'il en fût autrement. Quant au troisième, il est, comme Président, esclave du travail et ne sait encore quand il reviendra** ²⁴¹⁶ **."** Pauline n'est pas la seule à s'impatienter, même si la proposition lui est faite et renouvelée de gagner Londres où toutes les dispositions d'hébergement et de service, "servante et cuisinière", pourraient facilement être prises, à l'instar des Chevalier et des Dollfus. Ainsi pourrait-il, sans encombre, rester jusqu'au 15 juillet alors que comme président, il ne peut, en aucun cas, abandonner avant le 15 juin. Enfantin - qui se réjouit du succès croissant de Félicien David²⁴¹⁷, leur peu reconnaissant ami - lui aussi, s'enquiert : "**Vous ne me parlez toujours**

²⁴¹² A l'issue de cette séance extraordinaire du 24 mai 1862, la Chambre de commerce de Lyon prend la résolution de mettre à la disposition des chefs Touareg, par l'intermédiaire du Gouverneur général de l'Algérie, "une certaine quantité de marchandises, notamment en soieries, destinées à être placées dans l'Afrique centrale", à concurrence de 8.000 F, sur les fonds de la Condition des soies, CCL, Registre des délibérations, 24 mai 1862.

²⁴¹³ A Gustave, Alphonse et Armand, Arlès-Dufour adjoint son gendre Maurice EX v f nom «Chabrières (Adélaïde)».

²⁴¹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, sur papier à en-tête "International Exhibition 1862, Exhibition Building, South Kensington, W.", 6 mai 1862, à sa femme (Archives familiales).

²⁴¹⁵ A cette époque, la famille comprend pourtant quatre ménages : Arlès-Dufour, EX v f nom «Chabrières (Adélaïde)», Gustave, Alphonse. Le fils cadet Armand n'a encore que vingt ans.

²⁴¹⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, 20 mai 1862, à "[sa] brave amie" à Oullins, (Archives familiales).

²⁴¹⁷ Ce succès est salué par un humoriste, Chasy, dans sa "Revue trimestrielle" parue dans L'Illustration du 12 juillet 1862 : "Faut-il qu'il soit ingrat ce M. Félicien David ! Devoir sa fortune au Désert [Sa précédente oeuvre symphonique inspirée de mélodies orientales ramenées d'Egypte] et occasionner maintenant la foule." Dans une lettre précédente, celle du 20 mai 1862 à Pauline, citée, Arlès-Dufour faisait déjà référence à ce que Enfantin lui avait écrit : "D'après une lettre du Père, l'opéra-comique de David serait ravissant, mais d'une musique encore trop fine, trop tendre, trop douce pour le grand public." Il semble qu'il s'agisse de Lallah-Roukh représenté pour la première fois à l'Opéra-Comique de Paris à la même époque.

pas de retour ; je pense donc que vous n'y songez pas encore. [...] Adieu, vieux, qui courez comme un jeune homme. Moi, je suis décidément très vieux ²⁴¹⁸ ."

Malgré toute ses obligations, l'actif "jeune homme" ne perd cependant pas pied avec les affaires : **"Dis à Gustave et à Maurice, demande-t-il à Pauline depuis Cromwell Road, que j'envoie à Alphonse une très bonne lettre de Gladstone pour sa maison. Son fils, l'ami d'Armand, part aussi sous peu de jours pour Saint-Petersbourg et je recommande à Alphonse de se lier avec lui** ²⁴¹⁹ ." Quelques jours après, il recommande également que leurs fils **"poussent tous nos fabricants à venir voir ce que leurs concurrents ont fait de progrès sous l'influence de la liberté, de la nécessité, de la détresse** ²⁴²⁰ ."

De leurs échanges connus, il ne semble pas que Pauline se soit décidée, malgré les diverses sollicitations reçues, à rejoindre son mari dont le séjour paraît se prolonger jusqu'au mois de juillet. Même si Enfantin - occupé au tracé, autour de Romans, du chemin de fer de Valence à Grenoble - le presse, le 15 juin, d'être à Paris, du 20 au 25, pour l'affaire de la Dombes qu'il appelle pourtant de tous ses vœux²⁴²¹. Au cours de ce mois de juillet, à en croire les OSSE, Enfantin redoute que les arrivées annoncées du prince Napoléon et de Rouher à Londres soient encore de nature à différer la date du retour définitif²⁴²².

Est-ce justement à l'occasion du banquet offert par les exposants français au prince Napoléon, ainsi qu'à lord Granville qui, avec un humour très britannique et un français très pur, remercie ces négociants de lui avoir offert une si cordiale hospitalité dans son propre pays²⁴²³, qu'Arlès-Dufour est amené à prononcer un speech ? Apparemment pas. Mais de quel repas d'apparat s'agit-il, tant furent nombreuses ces manifestations de sympathie organisées autour de tablées pléthoriques, maints toasts à l'appui, venant compléter un programme chargé, fait d'excursions, de visites de fabriques diverses ou d'établissements d'enseignement professionnel, jusqu'à des démonstrations de charrues à vapeur, à Farmingham (Kent) par exemple²⁴²⁴ ?

Tout ce que nous savons à ce sujet est qu'il s'agit d'une réception offerte par le Lord-Maire de Londres. Arlès-Dufour le dit lui-même dès les premiers mots de son allocution, à la fois pompeuse et pastorale, certainement prononcée dans la langue de Shakespeare pratiquée couramment : **"Messieurs - Mes frères en liberté ! Ce banquet, dans lequel le premier magistrat de la plus puissante métropole du monde réunit les apôtres heureux du libre-échange victorieux, est une véritable communion qui sanctionne et couronne la plus importante, la plus utile, la plus pacifique victoire qu'ait remporté l'esprit de progrès et de véritable fraternité depuis que la famille humaine a conscience d'elle-même et de sa destinée.**

²⁴¹⁸ Lettre d'Enfantin, 26 mai 1862, à Arlès-Dufour, Londres (OSSE, Vol. 13, pp. 149-150).

²⁴¹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Londres, sur papier à en-tête de la Commission impériale, 24 mai 1862, à Pauline (Archives familiales).

²⁴²⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, "Londres, dimanche" [2 ou 3 juin 1862], à sa femme, (Archives familiales).

²⁴²¹ Lettre d'Enfantin, 15 juin 1862, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 151). Ceci, à moins qu'Arlès-Dufour ait fait un rapide aller-retour Londres-Paris. Au sujet de l'affaire de la Dombes, cf. chapitre suivant.

²⁴²² Lettres d'Enfantin à Arlès-Dufour, "juillet, mercredi" (OSSE, Vol. 13, p. 153), et "juillet, dimanche" (OSSE, Vol. 13, p. 154).

²⁴²³ "A travers l'exposition de Londres", L'Illustration, 5 juillet 1862, n° 1010.

²⁴²⁴ "L'exposition d'agriculture à Londres dans le parc de Battersea", L'Illustration, 12 juillet 1862, n° 1011.

"Si, comme ma foi me le dit, notre vie est éternelle [l'empreinte d'Enfantin n'est pas à souligner], les grands hommes qui nous ont devancés et éclairés dans la carrière que nous parcourons depuis près d'un demi-siècle, les Quesnay, les Turgot, les Ricardo, Mill, Say, Bastiat, vivent en nous et jouissent en ce moment du triomphe qu'ils ont si laborieusement préparé. Honneur, salut et gloire à Eux.

"Cette glorification serait stérile, cette magnifique réunion serait sans résultats utiles, nos toasts seraient vains, si nous pensions que tout est fini et qu'il ne nous reste plus qu'à chanter les louanges du Seigneur et les nôtres. Nous nous tromperions si nous pensions que la liberté des échanges est le but de l'humanité. Elle n'est qu'un moyen, le plus puissant de tous, sans doute, d'atteindre un but encore plus grand et plus religieux : la Paix universelle et permanente entre tous les hommes de Dieu, quelle que soit leur origine, leur couleur, leur croyance, afin que la volonté de Dieu soit faite et que son règne arrive. Voilà, frères, la véritable terre promise que nous ne verrons sans doute pas dans notre vie terrestre, mais vers laquelle nous devons marcher jusqu'à extinction de nos forces, afin d'en préparer, d'en adoucir, d'en éclairer la route à nos enfants ou arrières petits-enfants.

"Un jour viendra où, réunis comme nous le sommes aujourd'hui par un autre illustre Lord-Maire, ils boiront religieusement à notre souvenir, comme nous buvons au souvenir des premiers apôtres de la liberté des échanges. Mais pour en arriver à ce jour béni, que de luttes, que de travaux ! [...] Depuis le triomphe proclamé par Peel et scellé par l'Empereur Napoléon, nos religieux ligueurs ont eu du repos et ont pu reprendre des forces nouvelles pour entreprendre la nouvelle campagne à laquelle je les convie au nom de Dieu et de l'humanité ²⁴²⁵ ."

Les présidents de classe du jury international s'emploient, chacun, à mettre un terme à leurs rapports relatifs à cette imposante manifestation qui rassemble, pour la seule classe des soies, 19 pays, représentés par 638 exposants, dont 180 français qui obtiendront plus de 150 récompenses²⁴²⁶. Dans le sien, Charles Robert, chargé trois ans plus tôt du service du cabinet de Napoléon III à l'armée d'Italie²⁴²⁷, poursuit remarquablement ses études sur l'enseignement, son domaine de prédilection. De son côté, Jean Dollfus souligne les bienfaits de l'industrie manufacturière comme facteur de hausse sensible du salaire ouvrier. Eugène Flachet, quant à lui, traite, bien sûr, des locomotives, plaidant pour la fabrication d'aciers supérieurs venant se substituer à l'emploi du fer. Hervé Mangon s'attarde sur l'évolution des instruments et machines agricoles. Barral observe l'énorme développement des boissons gazeuses, et Callon l'essor des machines à coudre. Quel qu'il soit, aucun rapporteur ne sollicite une révision des taxes, et tous, au contraire, se déclarent ralliés aux nouvelles dispositions douanières pour s'en féliciter²⁴²⁸.

Le rapport de la classe des soies, soieries et rubans, étayé de nombreux chiffres comme à l'habitude, serait, bien évidemment, le dernier à ne pas abonder dans le même sens : **"Il est un [...] fait qui a dû étonner et ramener à de plus justes idées les hommes qui**

²⁴²⁵ "1862 - Projet, brouillon de speech pour le banquet du Lord-Maire", ainsi complétera Arlès-Dufour certainement plus tard l'un des deux textes en notre possession (Archives familiales).

²⁴²⁶ Pour l'ensemble de l'Exposition, le nombre d'exposants fut de 27.500 dont 8.150 pour l'Angleterre et 5.520 pour la France et ses colonies, Henry Fougère, *op. cit.*, p. 45.

²⁴²⁷ Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

²⁴²⁸ C. Lavollée, "Les Expositions universelles - Leur influence sur l'industrie contemporaine", *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1864.

*niaient l'influence heureuse de la liberté sur les progrès de l'industrie, c'est que, dans la vingtième classe du moins, les pays les plus avancés sont évidemment ceux qui ont été le moins protégés par des prohibitions ou des droits élevés*²⁴²⁹. " L'Angleterre - *"ce prodigieux pays dont l'activité, l'énergie et la persévérance sont vraiment incomparables*²⁴³⁰ " - classée lors du précédent rapport de l'Exposition de 1855 au quatrième rang²⁴³¹, assure Arlès-Dufour, et alors protégée à l'égard des soieries par douze à quinze pour cent de droits, prend en moins de deux ans, par l'entière suppression de cette protection, la seconde place²⁴³². La Suisse, *"avec la liberté illimitée des transactions"*, la suit de peu.

C'est donc vers ces deux pays, le premier surtout, que, comme le recommande le rapporteur, les industriels de France, *"doivent porter leur sérieuse attention, soit comme marché de consommation, soit comme centre de production concurrente"*²⁴³³. Néanmoins, la France conserve sa primauté dans le domaine. Elle occupe la première place tant pour l'éducation des vers et la filature que pour le moulinage. Pour les rubans, les caprices de la mode délaissant les rubans façonnés ajoutés à l'absence de relations normales avec l'Amérique, la faible représentation des fabricants stéphanois est regrettée : *"Mais il est à espérer que ceux-ci, qui sont des hommes d'élite, comprendront qu'il est de leur intérêt et de leur devoir de pousser énergiquement à toutes les améliorations industrielles et commerciales. C'est le seul moyen d'aider l'industrie de leur ville à reprendre bientôt et pour toujours sa belle et large place. Déjà plus d'un symptôme se produit qui fait bien augurer de l'avenir. Pour les hommes, pour les peuples, pour les industries, les misères, les crises abattent les faibles, mais elles retrempe, fortifient et relèvent les forts."*

En ce qui concerne les soieries, malgré l'emplacement, très insuffisant et très mal éclairé, accordé à l'industrie lyonnaise, celle-ci l'emporte toujours, mais non sans partage comme vu plus haut²⁴³⁴. Ses efforts se poursuivent, singulièrement dans le cadre des dernières innovations survenues dans le domaine de la teinture et l'impression des étoffes et des foulards de soie. *"Heureusement que rien ne manque à Lyon, se réjouit Arlès-Dufour, pour concourir avec avantage. Sa population est laborieuse, intelligente, sobre et économe ; son école de la Martinière et son Ecole centrale sont des pépinières de contremaîtres et de chefs d'industrie habiles. Son Ecole des Beaux-Arts de Saint-Pierre et ses cours de dessin de la Société pour l'instruction primaire font de bons dessinateurs. Enfin, le Magasin général des soies, par ses warrants,*

²⁴²⁹ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - Considérations générales... , *op. cit.*, p. 8.

²⁴³⁰ *Ibid.*, p. 10.

²⁴³¹ *Ibid.*, p. 9. Il semble qu'ici Arlès-Dufour ait mal relu son rapport de 1855 et qu'il ait écrit le présent dans la précipitation : parmi les nations exposantes, l'Angleterre y était effectivement classée 4^e, mais "d'après le mérite de leur exposition respective". Par ordre d'importance de production, ce "colosse" figurait bien en seconde position, après la France.

²⁴³² *Ibid.*, p. 10. Chiffres fournis sur l'Angleterre : 100.000 métiers en 1855, 150.000 en 1862. Importation pour sa consommation : En 1855, 1.816.000 kg. de soie évalués à 126.260.000 F. En 1861, 2.113.824 kg évalués à 174.725.000 F. Importation de soieries étrangères : En 1855, 55 millions de F. En 1861 : plus de 125 millions.

²⁴³³ *Ibid.*, p. 10.

²⁴³⁴ *Ibid.*, p. 9. Chiffres fournis sur la France: Production générale des rubans et soieries : En 1855, 530 millions F dont 180 pour la consommation intérieure et 350 pour l'exportation. En 1862, 660 millions estimés dont 220 pour la consommation intérieure et 440 pour l'exportation.

offre des facilités de crédit précieuses qui finiront par triompher des préjugés qui en entravent encore l'usage ²⁴³⁵ ."

L'énumération frôle le satisfecit... Sur cinq établissements cités, deux sont de son fait personnel, l'Ecole centrale et le Magasin général des soies. Du troisième, la Société pour l'instruction primaire, il s'en occupe activement depuis de fort nombreuses années à un poste de premier plan. Quant à La Martinière, après s'en être fait l'ardent avocat trente ans plus tôt dans L'Echo de la Fabrique et n'avoir cessé de lui manifester un attachement certain, il en devient l'un des sept membres de la Commission administrative au cours de cette année 1862²⁴³⁶, aux côtés de MM. Michel, Monmartin, Reverchon, Mathevon, Guimet et de Ruolz ; avec ces administrateurs - et leurs successeurs -, désormais, il va désormais préparer le budget, ordonner les dépenses et surtout arrêter les plans d'études et les programmes de l'institution.

Son rapport serait évidemment incomplet si, en conclusion, il ne rendait pas hommage à l'Empereur, et en particulier à **"la courageuse initiative qu'il a prise en changeant la politique commerciale de la France.[...] Malgré les clameurs, les menaces même, de l'ignorance et des intérêts privés, il a marché résolument, et les faits viennent chaque jour justifier et glorifier une politique vraiment grande et sage."** **Un hommage auquel** ²⁴³⁷ **il ne manque pas d'associer son fidèle ami** , **le ministre Rouher** , **"qui a secondé, avec autant d'intelligence que de persévérance et d'énergie, cette politique nouvelle à laquelle son nom restera lié** ²⁴³⁸ ."

La nouvelle politique commerciale enfin établie, ses bienfaits maintenant reconnus, ce rapport revient sur des sujets déjà traités antérieurement. En trois occasions, le prix anormalement élevé de la matière première employée est, une fois encore, souligné. Il en est de même de **cette "révolution dans le travail humain"** que constitue le mouvement des métiers à tisser hors des villes et leur concentration dans des ateliers ou de grandes usines. Le rapporteur en attend **"un profit considérable pour le plus grand nombre des travailleurs"** . Pour lui, cet exode ne peut que leur être profitable, en ce que "cette grande révolution" oblige les gouvernements, et là seulement insiste-t-il bien, à légiférer en matière sociale pour améliorer leurs conditions de vie.

Un millier de ces travailleurs, nommés exclusivement par leurs pairs, en dehors de toute surveillance policière comme à Paris ou à Lyon notamment, avait traversé la Manche²⁴³⁹ . Les délégations françaises envoyées à Londres avaient pu étudier les procédés de fabrication, les améliorations et les inventions de détail, et comparer la qualité des produits. De leurs homologues britanniques, ils avaient visité les ateliers. Au près d'eux, ils s'étaient tout naturellement enquis de leurs conditions de travail et de salaire. Ces déplacements allaient signer, en 1864, l'avènement de l'Association Internationale des Travailleurs, passé, sur le moment, presque inaperçu...

²⁴³⁵ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 17.

²⁴³⁶ T. Lang, *op. cit.*, p. 71, "Noms des administrateurs", : "Première année de mandat 1862, dernière année de mandat 1872". Son fils Gustave lui succédera de 1873 à 1884. La Martinière, devenue en 1926 l'Ecole Nationale Professionnelle de Lyon, est actuellement Lycée Technique d'Etat.

²⁴³⁷ Pour mémoire, cf. XXIV - "Rien sans peine"...

²⁴³⁸ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - Considérations générales ... , *op. cit.*, p. 20.

²⁴³⁹ Selon Henri Fougère, *op. cit.*, p. 57. Pour d'autres auteurs, tel Edouard Dolléans, *op. cit.*, p. 267, les délégués français à se rendre en Angleterre auraient été au nombre de deux cents. Ce nombre est celui des représentants des seuls ouvriers parisiens pour Edgar Saveney, "Les délégations ouvrières à l'exposition universelle de 1867", *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1868.

XXVII - "LA REVOLUTION DU CREDIT"²⁴⁴⁰

Apparemment, l'assemblée générale de la Banque de Lyon du 28 janvier 1848 s'est tenue en l'absence d'Arlès-Dufour, l'un de ses censeurs²⁴⁴¹. Ce n'est pas pour autant qu'au lendemain de cette réunion, il se trouve déchargé de ses fonctions au sein du Conseil d'administration présidé par Adrien Delahante. Les deux autres censeurs sont Rémond et Saint-Olive et, parmi les administrateurs, figurent notamment Bontoux, Dufournel, Dugas, Oscar Galline et Gautier²⁴⁴².

Lorsqu'il est de retour de son voyage d'agrément en Italie, ayant regagné d'urgence les rives du Rhône dans la première quinzaine du mois de mars 1848, la débâcle des entreprises, des fortunes, de la ville même, est totale. L'heure est grave. Nombreuses sont les sollicitations qui attendent l'élu de la Chambre de commerce, le censeur de la Banque de Lyon, et, bien évidemment, le commissionnaire en soieries. Le temps de parer au plus pressé, comme l'instauration d'un comptoir de prêts sur les effets en instance et celui d'un comptoir de prêts sur dépôt de soie, le voici qui, pour le bien général, exhorte d'une part les ouvriers, d'autre part les fabricants, ainsi que nous l'avons vu²⁴⁴³.

Le mois d'avril l'amène à Paris, "**pour la fusion des banques**"²⁴⁴⁴, ainsi qu'il le précisera par la suite, mais sans autre détail. Est-ce, en raison de ses compétences reconnues, afin de participer aux travaux de la commission ministérielle nommée pour pallier les conséquences de la paralysie du secteur bancaire²⁴⁴⁵ ? Est-ce pour le seul compte de la Banque de Lyon en sa qualité de censeur de l'établissement ? Ou pour ces deux motifs ? Avant même les événements récents, le ministère Guizot avait cherché à substituer la Banque de France aux banques départementales qui ne bénéficiaient pas toutes de la même confiance et qu'aucun lien n'unissait entre elles. En mars 1846, la Chambre de commerce de Lyon avait été invitée par celle de Bordeaux à se joindre à elle afin de s'opposer à cette prétention ; elle n'avait pas jugé opportun de le faire, ne voyant "**rien de fondé dans [ses] appréhensions**"²⁴⁴⁶.

Celles-ci deviennent cependant réalité à la suite du décret pris le 15 mars 1848 par la Constituante, accordant à la Banque de France le monopole de l'émission des billets. "**Ainsi [...] tous les anciens agents de la circulation et du crédit, les banquiers sont perdus**" ; "**la Banque de France va embrasser dans sa puissante unité toutes les**

²⁴⁴⁰

Expression d'Arlès-Dufour, citée par Hubert Bonin, "De l'apogée de la banque traditionnelle à la banque moderne

(1830-1992)", in Yves Lequin [dir.], 500 Années lumière - Mémoire industrielle, *op. cit.*, p. 337.

²⁴⁴¹

Présent à la séance de la CCL du 30 décembre 1847, il est absent aux séances suivantes des 13 et 27 janvier, 24 et 28 février, 1, 3 et 9 mars avant de reprendre le chemin de la Chambre de commerce pour celle du 15, CCL (Registre des délibérations).

²⁴⁴²

Louis de Larrard, *op. cit.*, p. 45.

²⁴⁴³

Cf. XXI - Le "Printemps" et ses orages.

²⁴⁴⁴

Cf. XVIII - Un "prolétaire enrichi"... et XXI - Le "Printemps" et ses orages. Selon le Registre des délibérations de la Chambre de commerce, après avoir assisté à la séance du 28 mars, il est absent à celles des 6 et 20 avril, pour être de retour le 4 mai.

²⁴⁴⁵

Robert Bigo, *op. cit.*, pp. 157-158. Cet auteur cite un "négociant en tissus", malheureusement resté anonyme, et, entre autres, outre deux économistes Léon Faucher et Aristide Guilbert, les banquiers Achille Fould, Pagnerre et Emile Pereire.

²⁴⁴⁶

CCL, Registre des délibérations, 12 mars 1846. Pour mémoire, Arlès-Dufour est absent à cette séance présidée par Brosset.

banques locales, jusqu'ici indépendantes d'elle²⁴⁴⁷". Tel est le commentaire adressé par Enfantin à Dufour-Feronce, son interlocuteur allemand pour le canal de Suez en particulier. Comme celles de ses quelques homologues, les opérations de la Banque de Lyon touchent effectivement à leur terme. Et c'est, au moins, pour mettre fin à cet établissement que celui-là même qui en avait été le promoteur se trouve à Paris, au nom de son Conseil d'administration et aux côtés de son directeur Emilien Teissier²⁴⁴⁸. Le 24 avril, la convention relative est passée entre le Comte d'Argout, Gouverneur de la Banque de France, et Emilien Teissier, ès qualités. Le décret du 27 avril 1848 portant sur sept banques dont celle de Lyon consacre ce texte. La Banque de Lyon est désormais incorporée à la Banque de France et soumise aux règles d'administration de tous les comptoirs. Le 3 mai, un procès-verbal est signé aux termes duquel : **"la Banque de Lyon cède et transporte à la Banque de France les valeurs mobilières et immobilières composant son actif, la Banque de France reconnaissant et prenant en charge le passif."**

L'immeuble de la Banque de Lyon, place des Pénitents de la Croix, devient le siège du comptoir lyonnais de la Banque de France²⁴⁴⁹. Emilien Teissier en reste le directeur. Hormis Delahante, démissionnaire, le conseil d'administration, augmenté de deux membres (douze au lieu de dix), est conservé. Arlès-Dufour y poursuivra ses fonctions de censeur jusqu'à sa mort.

Au passage et pour tenter d'être complet, en matière bancaire, sur les débuts de la Seconde République à Lyon, une précision complémentaire s'impose. Elle vise un décret du Gouvernement provisoire du 7 mars 1848. Cet acte prévoit, dans toutes les villes industrielles et commerciales, la création d'un Comptoir national d'escompte par le concours simultané de l'Etat, des communes et des souscriptions particulières²⁴⁵⁰. Lors de la délibération du 23 mars, d'une "voix unanime"²⁴⁵¹, soit donc celle d'Arlès-Dufour, la Chambre de commerce de Lyon souscrit pour une somme de cent mille francs, en provenance des fonds libres de la Condition des soies, au profit du futur Comptoir d'escompte de la ville. Le ministre du Commerce, ignorant encore cette décision, encourage la Chambre à retenir la portée du décret du 7 mars : **"Votre patriotisme saura en faire sortir d'utiles résultats : la reconnaissance de vos concitoyens sera votre récompense"**²⁴⁵². Dès le 5 avril, Olivier, directeur du nouvel établissement lyonnais installé au 2 rue d'Algérie, "escalier E, au premier étage", assure que toutes dispositions sont prises pour un fonctionnement immédiat. Il rappelle l'objectif poursuivi : **"arrêter les progrès d'une crise financière qui compromettraient, avec la fortune des négociants et des industriels, l'existence des ouvriers et le repos des villes"**²⁴⁵³. Les opérations commencent de manière effective le 10 avril, pour une durée de trois ans, à l'expiration de laquelle cet organisme, ou prorogera ses

²⁴⁴⁷ Lettre d'Enfantin, 6 avril 1848, à Dufour-Feronce (OSSE, Vol. 12, p. 78).

²⁴⁴⁸ Supposition faite sur la foi de la précision donnée supra par Arlès-Dufour, étant souligné cependant que Louis de Larrard, *op. cit.*, p. 59/60, dont nous nous inspirons, ne fait pas état du nom de celui-ci.

²⁴⁴⁹ Ainsi que déjà vu in XXIV - "Rien sans peine"...

²⁴⁵⁰ CCL, "Dossier Banque de France- Comptoir national d'escompte 1814/1854", n° 93 D 19 / N° 1.

²⁴⁵¹ Registre des procès-verbaux CCL, séance extraordinaire du 23 mars 1848, et Registre des copies de lettres CCL, lettre n° 413 du 29 mars 1848 sur l'organisation du Comptoir d'escompte à M. le maire provisoire de Lyon.

²⁴⁵² Lettre du ministre de l'Agriculture et du Commerce à MM. les membres de la Chambre de commerce de Lyon, 24 mars 1848 (CCL n° 93 D 19 / N° 1, dossier cité).

²⁴⁵³ Lettre du Comptoir national d'Escompte de Lyon, 5 avril 1848, à la Chambre de commerce de Lyon (CCL, n° 93 D 19 / N° 1, dossier cité).

activités, ou procédera à sa liquidation²⁴⁵⁴. Modérément, Brosset, à titre personnel, souscrit à quatre actions d'un montant global de 2.000 F²⁴⁵⁵.

A notre connaissance, Arlès-Dufour n'a laissé aucune trace de semblable contribution à cet intermédiaire entre la Banque de France, d'un côté, et le commerce et l'industrie, de l'autre, aux statuts rédigés par son ami Emile Pereire, auteur déjà en 1834 d'un ouvrage intitulé *Le système des banques*. Il est vrai que les débuts du Comptoir d'escompte s'avèrent difficiles²⁴⁵⁶. Pourtant, dès ses premiers numéros, en 1825, le journal saint-simonien *Le Producteur*, sous la plume d'Enfantin, avait bien insisté, nous l'avons rapidement souligné²⁴⁵⁷, sur le rôle prépondérant des banques et la fondamentale nécessité du crédit, "**ces avances au travail**"²⁴⁵⁸, "**cette grande vertu sociale**"²⁴⁵⁹, pour encourager le développement du mouvement industriel et la croissance économique : une conception parfaitement partagée et attestée à maints égards par le fidèle disciple lyonnais.

Pareillement, ses comptes sont vierges de toute souscription au capital de la Société générale de Crédit mobilier, autorisée par décret du 18 novembre 1852, grâce au concours de Morny, futur gros actionnaire... La décision, d'essence parfaitement saint-simonienne, en revient à ses amis les frères Pereire, alors que leur vieux compagnon commun, Michel Chevalier, s'associe à l'entreprise pour en devenir administrateur, de celle-ci comme d'autres à l'instigation des mêmes. Isaac Pereire définira la nouvelle société en ces termes : "**La Société générale de Crédit mobilier joue, à l'égard des valeurs représentant le capital de l'industrie, un rôle analogue aux fonctions que remplissent les banques d'escompte pour les valeurs représentant, ce que l'on appelle, le fonds de roulement. [...] Elle est une institution semblable à celle du Crédit foncier : l'un prête sur immeubles par voie d'hypothèques [...], l'autre place ou prête sur valeurs mobilières et industrielles**"²⁴⁶⁰.

Malgré ces buts, en dépit de ses relations confiantes et amicales entretenues avec tous, Arlès-Dufour s'abstient de participer à la vaste entreprise, à celle-ci du moins à notre connaissance. Sans doute, convient-il de penser qu'après l'incendie de ses bureaux et entrepôts, l'année précédente, Arlès-Dufour songe essentiellement à reconstituer biens commerciaux et fortune personnelle. Mais il est aussi juste d'ajouter, après report à son arrêt comptable du 30 septembre 1852²⁴⁶¹, que, outre l'acquisition de sa "maison du Talhaus" (37.647 F) et l'extension de sa propriété d'Oullins²⁴⁶², il investit, l'année même de la fondation du Crédit mobilier, l'importante somme de 60.000 F dans le Crédit foncier²⁴⁶³.

²⁴⁵⁴ CCL, n° 93 D 19 / N° 1, dossier cité.

²⁴⁵⁵ *Ibid.*

²⁴⁵⁶ L'Etat avait promis une dotation de 68 millions ; il n'en versa qu'un seul, Robert Bigo, *op. cit.*, p. 159. Le Comptoir national d'Escompte de Lyon fermera définitivement ses portes en 1889 (CCL, n° 93 D 19/ N° 1, dossier cité).

²⁴⁵⁷ Cf. XVI - Des balles et des boulets.

²⁴⁵⁸ Enfantin, *Le Producteur*, t. IV, p. 54, cité par H.-R. d'Allemagne, *Les Saint-Simoniens*, *op. cit.*, p. 44.

²⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 66, cité par H.-R. d'Allemagne, *ibid.*

²⁴⁶⁰ Lors de la première assemblée générale du 29 avril 1854, selon procès-verbal, A.N. 25/AQ2, cité par Jean Autin, *Les frères Pereire, ...*, *op. cit.*, pp. 116-117.

²⁴⁶¹ Livre particulier, cité, au 30 septembre 1852.

²⁴⁶² Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, l'ancien trésorier de 1827 de la Caisse hypothécaire de Paris caresse une idée. Il en fourmille déjà... Quelques mois après la première parution du journal *Le Crédit*, au lendemain des élections de 1849 et dans l'édition du 28 mai, Enfantin n'hésite pas à dresser le plan d'action de la nouvelle Chambre. Parmi les importantes mesures préconisées, il suggère la création d'un établissement de crédit foncier²⁴⁶⁴. En janvier 1850, il tempête, contre les réticences d'Arlès-Dufour à subventionner davantage encore ce journal, en passe d'être moribond. En effet, il considère cette publication comme seul instrument capable de lancer cette **"grande oeuvre financière"**²⁴⁶⁵. Poursuivant cet objectif, aussi sa quête d'articles propres à alimenter sa feuille, après une rapide et saisissante rétrospective économique adressée à Dufour-Feronce, il interroge le destinataire leipzigois : **"Aujourd'hui, qui enseignera par exemple à la France le crédit foncier, la lettre de change ? Ne sera-ce pas un homme ou des hommes venant du pays où le crédit foncier existe depuis longtemps et fonctionne facilement, et pour ainsi dire naturellement, comme un organe indispensable de la vie politique de la nation et de l'existence de chaque citoyen ? Pourquoi ne serait-ce pas vous ou quelqu'un de vos intimes ? [...] Songez qu'il fut un temps où la France donnait, au contraire, à l'Allemagne (votre famille en est un exemple) ses maîtres en industrie et en commerce. L'Allemagne ne doit-elle pas lui envoyer aujourd'hui quelques-uns des enfants de ces huguenots laborieux, pour redonner à la terre de France une culture et un crédit dignes de sa fécondité"**²⁴⁶⁶ ?"

La nouvelle constitution promulguée en 1852 par le Prince Président allait donner le coup d'envoi à l'essor économique de notre pays et à la mise en place d'organismes nouveaux, ainsi du Crédit foncier par décret du 28 février de la même année. Le 11 mars, le promoteur de cette idée juge insignifiantes les dispositions prévues : **"[...] mon opinion est faite ; comme je ne crois ni utile, ni raisonnable de fonder un établissement de Crédit Foncier si on ne lui donne pas à sa naissance des conditions de force, de crédit, d'importance égale au moins à celles de la Banque de France, et que je ne me sens pas en position d'en être le d'Argout, je ne m'en mêle pas"**²⁴⁶⁷ ."

Ce propos désabusé découle-t-il de la déception de l'architecte de l'ouvrage de n'être pas inclus parmi les maîtres d'oeuvre, signataires des statuts, à savoir : Jean François Bartholony, "président du chemin de fer d'Orléans" (1.500 actions), Adolphe d'Eichthal, "banquier" (500 actions), Pereire "(Emile et Isaac)," 5 rue Amsterdam" (790 actions), Léon Faucher, "ancien ministre, 10 rue Blanche, Paris" (100 actions), etc.²⁴⁶⁸ ?

Malgré cela, il tient à tracer le programme de son compagnon lyonnais, resté acquis au principe et qui travaille à l'instauration, à Lyon, d'une société de Crédit foncier²⁴⁶⁹. La demande au ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce en a été transmise le

²⁴⁶³ Livre particulier, cité, arrêté du 30 septembre 1852. Ce Livre fait bien mention de 60.000 F, alors que la liste des premiers souscripteurs mentionne l'achat de 100 actions, chacune étant de 500 F selon les statuts.

²⁴⁶⁴ Journal *Le Crédit* du 28 mai 1849, cité par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 159.

²⁴⁶⁵ Lettre d'Enfantin, ? janvier 1850, à Arlès-Dufour, déjà citée in XXI - Le "Printemps" et ses orages (OSSE, Vol. 12, p. 152).

²⁴⁶⁶ Lettre d'Enfantin, 5 février 1850, à Dufour-Feronce, déjà citée in XXI - Le "Printemps" et ses orages (OSSE, Vol. 12, p. 155).

²⁴⁶⁷ Lettre d'Enfantin, 13 mars 1852, à Arlès-Dufour (ARS 7843), citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 175.

²⁴⁶⁸ Statuts du Crédit foncier de Paris, transmis par le ministère le 7 juin 1852, pour servir de modèle aux statuts de la Société lyonnaise en projet (ADR dossier 8 MP 193-194 "Sociétés anonymes, banques").

²⁴⁶⁹ H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 175.

10 avril, sous vingt-trois signatures, essentiellement de banquiers (dont onze, censeurs ou administrateurs de la succursale de la Banque de France) et de négociants (actuels ou anciens), ainsi que de membres de la Chambre de commerce et de deux "propriétaires". Ce sont entre autres, et selon leur ordre alphabétique, celles de Arlès-Dufour, Aynard, de Boissieu, A. Bontoux, Th. Brölemann, Brosset aîné, A. Delahante, Desgrand, Oscar Galline, L. Guérin, Morin, F. Platzmann, Saint-Olive, etc.²⁴⁷⁰ La société projetée aura pour objet **"de fournir aux propriétaires d'immeubles qui veulent emprunter sur hypothèque, la faculté de se libérer par des annuités [...]"**. Le fonds social de garantie s'élèvera à dix millions de francs et sa zone d'influence couvrira huit départements²⁴⁷¹.

L'affaire semble menée par Arlès-Dufour et Delahante. Faute d'une réponse, et même d'un simple accusé de réception comme souligné, ils adressent, tous deux et au nom des signataires du 10 avril, une lettre de confirmation au ministre le 26 mai, afin de former au plus tôt **"l'institution due à la haute conception du Prince Président de la République et qui doit avoir des résultats si éminemment utiles, [...]"**²⁴⁷². " Tel ne pourra être le cas, du moins grâce aux auteurs du projet. Le Crédit foncier de France les devance en installant une **"direction de Lyon"**²⁴⁷³ " quelques mois après...

Outre cette déception, Arlès-Dufour fut-il, au plan national, tout aussi rapidement désillusionné que son correspondant parisien devant l'insuffisance des moyens apportés à l'établissement ? Toujours est-il que les 60.000 F investis dans le Crédit Foncier en 1852, - en qualité de **"membre du Conseil général du commerce"**²⁴⁷⁴ " - n'apparaissent plus de ses comptes dès l'année suivant leur souscription !

La figure d'Albert Dufour-Feronce a souvent été mentionnée. Descendant d'une famille particulièrement estimée dans la ville, comme il l'est lui-même, ce cousin d'Arlès-Dufour, consul général du Portugal²⁴⁷⁵, est un important négociant de Leipzig, tenant, vraisemblablement, les rênes de la firme Dufour. Ces liens de parenté existent, certes, entre les deux hommes. Indépendamment, leurs rapports sont empreints d'estime, d'affection réciproque, à la base d'une solidarité sans faille apportée dans les moments critiques par le Saxon au Lyonnais. Pour sa part, rappelons que le mari de Pauline laisse à la disposition de la maison Dufour frères de Leipzig un capital de 74.000 F, selon arrêté au 30 septembre

²⁴⁷⁰ Lettre de demande de création d'une société de Crédit foncier à Lyon, Lyon, 10 avril 1852, au ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, Paris (ADR, dossier 8 MP 193-194, cité). Les qualités précisées des intéressés sont les suivantes : Arlès-Dufour, "négociant, membre de la Chambre de commerce, censeur de la succursale de la Banque", Aynard, "négociant, président du tribunal de commerce, censeur de la succursale de la Banque, membre de la Commission municipale", de Boissieu, "propriétaire", A. Bontoux, "ancien négociant, administrateur de la succursale de la Banque", Th. Brölemann, "négociant, membre de la Commission municipale de Lyon", Brosset aîné, "président de la Chambre de commerce", A. Delahante, "receveur général des finances", Desgrand, "négociant, membre de la Chambre de commerce, administrateur de la succursale de la Banque", Oscar Galline, "négociant, administrateur de la succursale de la Banque", L. Guérin, "banquier, administrateur de la succursale de la Banque", Morin, "banquier, administrateur de la succursale de la Banque", F. Platzmann, "négociant", Saint-Olive, "ancien négociant, censeur de la succursale de la Banque", etc.

²⁴⁷¹ Ces départements sont les suivants : Rhône, Ain, Saône-et-Loire, Allier, Loire, Ardèche, Drôme et Isère, Lettre du 10 avril 1852, citée.

²⁴⁷² Lettre signée d'Arlès-Dufour et de A. Delahante, Lyon, 26 mai 1852, au ministre de l'Intérieur (ADR, dossier 8 MP 193-194 cité).

²⁴⁷³ Lettre du "Crédit foncier de France - Direction de Lyon", 27 août 1853 (ADR, dossier 8 MP 193-194 cité).

²⁴⁷⁴ Selon liste des premiers souscripteurs du Crédit foncier de Paris (ADR, dossier 8 MP 193-194 cité).

²⁴⁷⁵ Raoul de Cazenove, Rapin Thoyras, *op. cit.*, p. cxliv.

1854, pour atteindre 100.000 F six ans plus tard²⁴⁷⁶. De plus, tous deux ont des vues qui débordent largement le cadre étroit de leur territoire national. Personnages influents dans leurs pays, ils entretiennent de solides relations extérieures, nouées à la faveur de fréquents voyages à l'étranger. Souvent, celles de l'un deviennent celles de l'autre ; nous l'avons vu à l'occasion de la formation de la Société d'Etudes du Canal de Suez. Dans cette perspective justement, ainsi qu'Enfantin le souligne dans sa note lue aux fondateurs de cette société en 1846, tous deux **"préparaient en Allemagne les moyens d'aborder, quand le temps serait venu, les principales puissances financières de ce pays"**²⁴⁷⁷. Tous pour parler rompus avec Ferdinand de Lesseps neuf ans après, ces "moyens" demeurent néanmoins.

La preuve en est fournie par les participations bancaires prises par Arlès-Dufour, en 1856, Outre-Rhin. Quoi de mieux pour le germanophile - un germanophile clairvoyant qui, dès décembre 1848, voit pour plus tard l'instauration d'une République fédérale allemande²⁴⁷⁸ - que cette "association", cette pensée qui lui est si chère, au plan économique par delà les frontières ? Ce sont d'abord cent actions d'une valeur de 15.000 F de la Banque de Hambourg que récapitule le *Livre particulier* au 30 septembre de cette année 1856, avant d'en disparaître la suivante. Mais ce sont aussi et surtout 381 titres pour 40.000 F souscrits au "Crédit allemand"²⁴⁷⁹. Ainsi le titulaire dénomme-t-il cette banque dans ses comptes annuels.

A n'en pas douter, il s'agit de la banque Allgemeine Deutsche Credit Anstalt dont nous avons avancé précédemment la fondation par Louis Seiller et Charles G. Frege²⁴⁸⁰. Aux membres de ce conseil d'administration, il convient d'ajouter les deux fils d'Edmund Becker et son gendre Christian Jay, également administrateurs de la Disconto Gesellschaft, créée à Berlin en 1851²⁴⁸¹. Autant de familles alliées et parfaitement unies que l'on retrouve, pour la plupart, propriétaires de manoirs dans le parc d'Abtaundorf, doux au cœur d'Arlès-Dufour. Autant de familles, aussi, aux ascendants souvent négociants modestes à l'origine, amenés progressivement aux opérations de change en raison de la position extrêmement favorable de la place de Leipzig et de sa traditionnelle foire.

Parmi elles, les Dufour ne sauraient être omis et, en particulier, le nom de Dufour-Feronce. Robert Bigo²⁴⁸², à sa suite Jean Bouvier²⁴⁸³, lui accordent le titre de "directeur" du Crédit allemand de Leipzig. Jean Autin, dans un ouvrage plus récent, confère à Rothschild

²⁴⁷⁶ Ainsi que déjà précisé au chapitre XXIII - Gestion et spéculation. Pour mémoire, à nouveau, aucun détail de bilan au 30 septembre 1861. Celui de l'année suivante - le dernier du Livre particulier - ne mentionne plus cet investissement, suite peut-être au décès de Dufour-Feronce en novembre 1861.

²⁴⁷⁷ Note d'Enfantin lue, en novembre 1846, aux fondateurs de la Société d'études du canal (OSSE, Vol. 12, p. 11).

²⁴⁷⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 23 décembre 1848, à Schletter, Damiani et Gontard, Leipzig (Archives familiales).

²⁴⁷⁹ Livre particulier au 30 septembre 1856, cité. Le nombre de 381 actions du "Crédit allemand" est ramené à 100 (Valeur 18.000 F) au 30 septembre 1857, 108 (ou 100) (Valeur 30.000 F) en 1858, 128 (valeur 30.000 f) en 1859, idem en 1860. Pour mémoire, aucun détail en 1861. Plus de trace de ces actions en 1862.

²⁴⁸⁰ Cf. XX - "Une belle part dans l'histoire". Selon des renseignements de source différente (Andreas Beckmann, "A propos du développement de diverses banques privées à Leipzig", ms, Brême, septembre 1991, traduction Bärbel Plötner, février 1993) de celle visée dans ce chapitre XX, il s'agirait plutôt de Christian G. Frege.

²⁴⁸¹ Andreas Beckmann, texte cité ci-dessus.

²⁴⁸² Robert Bigo, *op. cit.*, p. 165.

²⁴⁸³ Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, p. 107.

et à Arlès-Dufour la paternité de l'entreprise²⁴⁸⁴. Pour Bertrand Gille, le Crédit de Leipzig paraît redevable de son édification, le 4 mai 1856, au seul Arlès-Dufour²⁴⁸⁵ ; adjoignons-y charitablement, ainsi qu'il le lui revient sûrement de droit, son cousin Dufour-Feronce. C'est d'ailleurs ce qui apparaît dans ce qui suit. En effet, cet auteur ajoute que notre Lyonnais est l'émanation d'un groupe allemand qui représente notamment la Disconto Gesellschaft précitée et rapporte ces lignes significatives qu'Arlès-Dufour adresse, début 1859, à Enfantin pour obtenir le concours de Talabot : **"Expliquez-lui de ma part que, frappé depuis bien longtemps de l'infériorité des moyens de crédit du commerce français, j'ai travaillé dès 1855 avec Dufour [- Feronce], Kayser, [William] Gladstone²⁴⁸⁶, Campbell et Donon²⁴⁸⁷, à l'organisation d'une banque internationale de crédit mobilier ; la banque et les banquiers nous firent échouer malgré la volonté de l'Empereur. En 1858, nous avons repris l'affaire sur d'autres bases, mais toujours avec l'idée de donner au commerce et à l'industrie des facilités que, ni la Banque de France, ni le Comptoir d'escompte, ni le Crédit mobilier ne peuvent ni ne veulent leur donner. [...] Paulin [Talabot] croit-il qu'en matière de crédit commercial la France ait seulement la dixième partie de ce qu'a l'Angleterre ? Non, puisque de son côté, il fait les docks de Marseille, moi, de même, je fais le Magasin général ou Docks des soies²⁴⁸⁸. Mais cela ne suffit pas²⁴⁸⁹."**

Entre temps, les statuts de la Société générale de Crédit industriel et commercial ont été déposés, à Paris, par Donon, Gladstone, Hanseman²⁴⁹⁰, Arlès-Dufour et Dufour-Feronce, le 28 décembre 1858²⁴⁹¹. Leur projet rapidement adopté par le Conseil d'Etat le 13 janvier 1859²⁴⁹², le décret d'autorisation est promulgué le 7 mai 1859. Il désigne, en qualité de président du conseil d'administration, le marquis d'Audiffret, sénateur, président honoraire de la Cour des comptes, nommé par l'Empereur et révocable par lui²⁴⁹³. A ses côtés, on retrouve Gladstone, Hanseman, Delahante, Hochet représentant Paulin Talabot, Rey de Foresta, administrateur du P.L.M. et des Docks de Marseille, etc.²⁴⁹⁴ A en croire certaines sources, Arlès-Dufour ne fait pas partie de ce conseil. Selon Bertrand Gille, son rôle, dans cette création, a été important²⁴⁹⁵. A celui qui **"n'est pas un novice dans le monde de la banque"**, seul, Jean Rivoire attribue le titre d'administrateur et ce, depuis la naissance

²⁴⁸⁴ Jean Autin, Les frères Pereire,...., *op. cit.*, p. 152.

²⁴⁸⁵ Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 158.

²⁴⁸⁶ William Gladstone, associé de la banque Thomson, Bonard & C° (Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 152) et administrateur du Paris-Orléans (Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 157, et Robert Bigo, *op. cit.*, p. 164).

²⁴⁸⁷ Donon, banquier parisien et administrateur du Paris-Orléans (Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 157), ami du duc de Morny (Robert Bigo, *op. cit.*, p. 164), également d'Arlès-Dufour (Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 107).

²⁴⁸⁸ Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

²⁴⁸⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, 28 janvier 1859, à Enfantin (ARS référence non fournie), citée par Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 159.

²⁴⁹⁰ David Hanseman fondateur en 1851 de la Disconto Gesellschaft (Robert Bigo, *op. cit.*, note 4, p. 164), ancien ministre des Finances de Prusse et "directeur" du Comptoir d'escompte de Berlin (*Ibid.*, p. 165).

²⁴⁹¹ Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 162.

²⁴⁹² *Ibid.*

²⁴⁹³ Robert Bigo, *op. cit.*, p. 165.

²⁴⁹⁴ Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 162.

²⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 179.

du C.I.C.²⁴⁹⁶. Au contraire, Jean Bouvier lui dénie tout "rôle effectif"²⁴⁹⁷ en 1863, après avoir estimé **"rien d'étonnant [...] qu'il ait pris rang dans l'équipe fondatrice de la première banque de dépôts française"** six ans plus tôt²⁴⁹⁸. Si ce point reste obscur - la question se posera à nouveau plus loin - il n'en reste pas moins que, la souscription ouverte²⁴⁹⁹, administrateur ou non, il place dans l'entreprise 40.000 F, contrepartie de 300 actions²⁵⁰⁰.

Qu'importe après tout pour Arlès-Dufour si, comme l'assure Jean Bouvier, cette banque s'est formée dans les milieux catholiques²⁵⁰¹, puisqu'elle vise à répondre à ce qu'il n'a cessé d'ambitionner. Le *boom* que connaît l'économie réclame chaque jour des possibilités accrues de financement, aussi bien au plan national que - force est d'en convenir - pour les propres affaires de notre commissionnaire : elles exigent, pour un commerce devenu mondial - approvisionnements extrême-orientaux notamment -, des engagements financiers toujours plus importants et plus pressants engendrés par le succès, une vigilance de tous instants restant de règle. Selon l'exemple des *Joint Stock Banks* britanniques, nouveau rouage du mécanisme des institutions de crédit jusqu'alors inexpérimenté en France, il s'agit bien de faire sortir des bas de laine les sommes improductives qui s'y trouvent, d'accroître le patrimoine des prêteurs en alliant sécurité et rentabilité, tout en mettant le levier du crédit au service des besoins impérieux de la nation : l'achèvement du réseau ferré, l'exploitation houillère, la construction de ponts, l'ouverture de lignes commerciales maritimes vers l'Orient ; en bref, se donner les moyens de moderniser industrie et commerce, rendus d'autant plus indispensables à quelques mois du traité de commerce avec l'Angleterre. L'office principal du Crédit industriel et commercial, dira son président lors de la première assemblée générale des actionnaires, le 19 avril 1860, **"est de recevoir les fonds inactifs et stériles dans les mains des capitalistes, pour les tenir fidèlement à leur disposition avec une allocation d'intérêt, et pour les rendre sans retard, contre des engagements à courts termes, aux emplois productifs du commerce et de l'industrie"**²⁵⁰².

Poursuivant sur sa lancée, outre l'ouverture de cinq succursales à Paris, le Crédit industriel et commercial fonde, sous son parrainage, et plus précisément celui d'Aubry, de Gustave Delahante et de Donon, le 6 juillet 1863, une banque régionale à Lyon, la Société de dépôts et de comptes courants²⁵⁰³. Elle est présidée par Donon, le partenaire d'Arlès-Dufour dans la création du Crédit industriel, son ami et celui de Morny. Et c'est avec la collaboration de cette récente Société de dépôts et de comptes courants que le Crédit industriel et

²⁴⁹⁶ Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 21. Le titre d'administrateur au Crédit industriel et commercial d'Arlès-Dufour est confirmé à l'annexe 1 de cet ouvrage, constituée de la liste des 35 plus importants actionnaires.

²⁴⁹⁷ Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, p. 123.

²⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 107.

²⁴⁹⁹ Souscription ouverte pour une tranche de 40 millions, selon Bertrand Gille, *op. cit.*, p. 162. Sur une première tranche de 40 millions, seul le quart fut appelé, selon Robert Bigo, *op. cit.*, p. 165. Ce dernier montant fut porté à 60 millions en 1861, *ibid.* note 1.

²⁵⁰⁰ Livre particulier, cité, arrêté au 30 septembre 1859. En 1860 : idem. En 1862 : 350 actions estimées 80.000 F. Au 17 mars 1873, selon arrêté de la succession, 225 actions représentant 62.005, 55 F.

²⁵⁰¹ A. N. F30, 209, dossier cité par Jean Bouvier, *Histoire économique et...*, p. 183.

²⁵⁰² Cité par Alphonse Courtois fils, *op. cit.*

²⁵⁰³ Robert Bigo, *op. cit.*, p. 167. La Société de dépôts et de comptes courants serait une maison lyonnaise, selon *Lyonnaise de Banque 125 Ans de chroniques*, *op. cit.*, p. 8. A propos de cette Société, l'actif à la mort d'Arlès-Dufour précise "de Paris".

commercial - **"un groupe auquel la rattache une longue tradition historique"**²⁵⁰⁴, dira 125 ans plus tard son président - contribue ensuite à la formation de la Société Lyonnaise de dépôts et de comptes courants et de crédit industriel. La demande en est présentée, de Paris [sic], au préfet du Rhône, extrait notarié à l'appui, par lettre du 29 septembre 1864, avec prière de transmission, avec avis favorable, au ministre des Travaux publics²⁵⁰⁵. Sur six signatures, quatre sont déchiffrables, celles de Arthur Brölemann, Caquet-Vauzelle, Gautier et Champeyre. Saisie du dossier, la Chambre de commerce de Lyon, présidée par Brosset et en présence en particulier d'Arlès-Dufour, en délibère dans sa séance du 20 octobre. Des "avantages assez grands" pour le public étant relevés et "l'honorabilité notoire des membres du conseil d'administration"²⁵⁰⁶ remarquée, elle décide d'émettre un avis favorable. Le capital social prévu est de 20 millions de Francs, divisé en 40.000 actions de 500 F, selon ses statuts qui sont approuvés par décret le 8 juillet 1865. Entre autres actionnaires, outre Arlès-Dufour, il en est un que l'on retrouve et dont on s'honore, il s'agit de William Gladstone, Chancelier de l'Echiquier²⁵⁰⁷. La banque ouvre ses portes le 31 décembre 1865 à Lyon, 8 de la rue de l'Impératrice, forte de ses 538 comptes²⁵⁰⁸. La présidence est confiée à Emilien Teissier²⁵⁰⁹, le premier et unique directeur de la Banque de Lyon, puis le premier directeur de la succursale lyonnaise de la Banque de France, qui semble conserver ce poste malgré cela²⁵¹⁰. C'est loin d'être un inconnu pour Arlès-Dufour, l'immuable censeur de ces organes depuis 1835, de plus alliés lointains rappelons-le²⁵¹¹, sans mentionner le conseil municipal au sein duquel ils se retrouvent également.

La même année 1865, la Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts voit le jour, toujours sous l'égide du Crédit industriel et commercial²⁵¹². Par lettre du 29 septembre 1864 susvisée, le préfet du Rhône avait été avisé de la transmission à son collègue des Bouches-du-Rhône d'un projet identique pour la ville de Marseille.

L'attachement d'Arlès-Dufour à l'égard du C.I.C. et de ses trois émanations, directes ou indirectes, ne devait pas se démentir. L'acte de dévolution de sa succession en est le reflet :

Crédit industriel et commercial 225 actions 62.005, 55 F
 au 17 mars 1873 SA Dépôts & c/ courants de Paris 150
 actions 26.021,10 F au 16 avril 1873 Sté lyonnaise de
 dépôts et c/ courants et de crédit industriel 250 actions

²⁵⁰⁴ H. Moulard, président de la Lyonnaise de Banque, préface de Lyonnaise de Banque 125 Ans de chroniques, *op. cit.*, p. 3. La Société lyonnaise de dépôts est devenue successivement Société lyonnaise de banque en 1982, puis Lyonnaise de Banque en 1988.

²⁵⁰⁵ Lettre de demande de création de la Société lyonnaise de dépôts et de comptes courants et de crédit industriel, Paris, 29 septembre 1864, au préfet du Rhône (ADR, dossier 8 MP 193-194 cité).

²⁵⁰⁶ CCL, Délibération du 20 octobre 1864 (ADR, dossier 8 MP 193-194 cité).

²⁵⁰⁷ Lyonnaise de Banque : 125 Ans de chroniques, *op. cit.*, p. 8.

²⁵⁰⁸ *Ibid.*

²⁵⁰⁹ Emilien Teissier, président de la Société lyonnaise de dépôts 1865-1866, Lyonnaise de Banque : 125 Ans de Chroniques, *op. cit.*, p. 8. Arthur Brölemann, allié également d'Arlès-Dufour, en est le vice-président, Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale du 2 avril 1867.

²⁵¹⁰ Selon du moins le tableau du conseil d'administration, en annexe de Louis de Larrard, *op. cit.*. Son successeur Monet est signalé prendre ses fonctions en septembre 1866, année du décès d'Emilien Teissier.

²⁵¹¹ Cf. XVI - Des balles et des boulets...

²⁵¹² Robert Bigo, *op. cit.*, p. 167.

38.476,85 F au 25 mai 1872 Sté marseillaise de crédit industriel, commercial et de dépôts 100 actions 12.400, 00 F au 8 avril 1873
--

L'actif de cette succession fait apparaître d'autres engagements de capitaux dans des organismes bancaires. Il comprend, bien sûr, les dix actions requises pour occuper la fonction de censeur de la succursale lyonnaise de la Banque de France (valeur 43.945 F au 16 avril 1873). Ce sont également 200 actions de 500 F, souscrites le 17 décembre 1868, de la Société financière (valeur 42.000 F au 30 juin 1876) - alliée de la Société des dépôts et comptes courants - dont l'objet est de **"faire toutes opérations de finance et de banque"**²⁵¹³. En revanche, de cette succession sont absentes les actions fort vraisemblablement souscrites en 1864, auprès de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, suite logique de l'appartenance d'Arlès-Dufour depuis 1855/1856 à la "Réunion financière", constituée avec Aubry, Delahante, Donon et Paulin Talabot²⁵¹⁴. Mais un autre de ces placements, toujours présent, également, dans cette succession, mérite, lui, d'arrêter particulièrement notre attention. Il s'agit de la possession pour une valeur de 70.889,30 F (au 21 février 1872) de 100 actions du Crédit Lyonnais. Un nombre bien inférieur à celui de la souscription !

Ainsi que nous l'avons vu, c'est sous les auspices du Crédit industriel et commercial et dans un but de décentralisation, que la Société de dépôts et de comptes courants voit le jour à Lyon, le 6 juillet 1863, après maintes péripéties, administratives et autres. Ces péripéties sont également celles, dans le même temps, d'un groupe essentiellement lyonnais, soucieux de se dégager de l'hégémonie financière parisienne, au nom du vieil antagonisme qui oppose la capitale du pays et celle des Gaules. Ainsi que l'exprime Jean Bouvier, spécialiste de l'histoire du Crédit Lyonnais auquel nous sommes particulièrement redevables pour la complexe genèse de cette affaire, : **"Arlès y paraît avoir joué le rôle d'animateur principal, Henri Germain lui tenant lieu de second"**²⁵¹⁵.

Du passé de ce "second", seules les grandes lignes en sont sommairement connues jusqu'à ce moment. Né à Lyon en février 1824, Henri Germain, ses humanités achevées au Collège royal, sous l'empreinte de l'abbé Noirot, un disciple de Jean-Baptiste Say, part faire des études de droit, en 1842, à Paris. Il y prête son serment d'avocat, le 23 novembre 1846, sa licence fraîchement acquise. De retour dans sa ville natale en 1848, il est admis, en novembre, à poursuivre son stage au barreau de Lyon dont il démissionne le 5 décembre 1854²⁵¹⁶. Il aborde ensuite le domaine industriel en devenant administrateur de quelques sociétés houillères et sidérurgiques et "réorganise" en 1856 une charge d'agent de change²⁵¹⁷.

²⁵¹³ Selon plaquette des statuts de cette Société, Paris, Imprimerie Henri Carion, 1868, 16 p., sur laquelle Arlès-Dufour a porté les éléments relatifs à sa souscription (Archives familiales).

²⁵¹⁴ Alain Plessis, *op. cit.*, p. 180 et Robert Bigo, *op. cit.*, p. 175. Selon Robert Bigo, *op. cit.*, p. 174-175, Arlès-Dufour aurait également été, avec Enfantin et Talabot, l'un des 1200 actionnaires de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, selon acte de constitution du 1er mai 1864.

²⁵¹⁵ Jean Bouvier, *Le Crédit Lyonnais...*, *op. cit.*, pp. 124-131.

²⁵¹⁶ Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 19-20, texte et notes. Certains éléments complémentaires sont empruntés au discours de rentrée du stage du Barreau de Lyon, 13 décembre 1985, Henri Germain, avocat, fondateur du Crédit Lyonnais par Patrick Sorel, plaquette éditée par le Barreau de Lyon, 27 p., s.d.

²⁵¹⁷ Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 28. Toutefois, Jean Bouvier, *Le Crédit Lyonnais...*, *op. cit.*, note 7 p. 148, cite un acte du 6 novembre 1852 selon lequel Henri Germain cesse, à cette date, toute participation dans l'agence de change Joseph Maniquet.

Quand et comment Arlès-Dufour et Henri Germain se sont-ils rencontrés ? Si l'on s'interroge toujours sur la question de savoir si celui-ci a réellement travaillé dans la maison d'Arlès-Dufour²⁵¹⁸, la réponse, transmise de génération en génération, apparaît absolument affirmative, sans contredit possible, selon les descendants de la branche Chabrières de la famille Arlès-Dufour. La période exacte en reste malgré cela ignorée. Fils d'un fabricant de soierie, sous l'enseigne "La Clé d'Or", au 11 rue des Capucins, marié à la fille d'un soyeux cosu, décédé peu de temps avant ce mariage²⁵¹⁹, a-t-il souhaité mieux pénétrer le domaine de ces affaires, toujours aussi prépondérantes dans cette première décennie du second demi-siècle ? En quelle maison de négoce faire au mieux cet apprentissage si ce n'est dans la plus réputée de la place, aux côtés d'un homme aux multiples talents et fonctions et à l'activité débordante ? De plus, il faut ajouter qu'Henri Germain ne bénéficie pas encore de la notoriété et de la solide expérience de l'autre, son aîné, de plus, de 25 ans.

Quoi qu'il en soit, le 21 août 1857, parmi les vingt commanditaires, il signe, aux côtés d'Arlès-Dufour, l'acte constitutif de l'Ecole centrale lyonnaise. Lors de la formation du Magasin général des soies en septembre 1859, il souscrit à cinquante actions. Leurs centres d'intérêt commun ne s'arrêtent pas là.

Dès 1831, *Le Courrier de l'Ain*, reproduit dans *L'Echo de la Fabrique* du 25 décembre 1831²⁵²⁰, réclamait, en faveur de la classe ouvrière et pauvre en proie aux maladies et à la misère, l'assèchement de la Dombes. Sous l'inspiration du Père Enfantin, Michel Chevalier dans *Le Globe* du 30 mars de l'année suivante souhaitait, entre autres, dans son plan de grands travaux à entreprendre en France, le tarissement des marécages²⁵²¹. Reconnaisant dix ans plus tard les **"honorables et utiles exemples"**²⁵²² entrepris dans ce but, la Chambre de commerce de Lyon, lors de son assemblée du 9 décembre 1841, ambitionne l'établissement de voies de communication facilitant le débouché des produits vers les grands centres de consommation. Antérieurement consultée par le préfet, le 18 mars 1836, sur un avant-projet, la compagnie consulaire s'était déjà déclarée favorable, le 19 mai, à la construction d'un chemin de fer reliant Lyon à Bourg-en-Bresse²⁵²³. Mais les choses sont toujours en l'état lorsque, sous l'inspiration saint-simonienne, Louis Napoléon, dans le cadre de son ambitieux programme économique, veut donner une extension nouvelle au réseau ferré et, à la terre, toutes ses possibilités de culture.

Arlès-Dufour aspire-t-il à donner un gage personnel à l'Empereur, en répondant, au plan régional, à ses vœux ? Est-il resté sensible aux problèmes de la Dombes depuis les délibérations de la Chambre de commerce, laissées sans suite ? Toujours inconditionnel de voies ferrées, entrevoit-il là l'occasion d'établir l'amorce d'une liaison Lyon-Stasbourg ? Ouvert en permanence aux innovations, est-il séduit par l'idée avancée, éventuellement,

²⁵¹⁸ Robert Bigo, *op. cit.*, p. 259, l'affirme sans indication de source. S'agit-il de celle que nous indiquons ? Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, p. 148 et note 5, même page, pose la question, rappelant Robert Bigo. Le préfet Rude, lors de la commémoration du centenaire de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, le 16 janvier 1966, affirme que "Henri Germain [...] pendant plusieurs années avait fait partie de la maison de commerce Arlès-Dufour".

²⁵¹⁹ Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, p. 147 et note 6 même page.

²⁵²⁰ *Courrier de l'Ain*, s.d., reproduit dans *L'Echo de la Fabrique*, 25 décembre 1831.

²⁵²¹ H.-R. d'Allemagne, *Les Saint-Simoniens...*, *op. cit.*, p. 202.

²⁵²² CCL, Registre des délibérations, 9 décembre 1841.

²⁵²³ *Ibid.*, 19 mai 1836.

par Henri Germain, propriétaire de deux domaines dans l'Ain²⁵²⁴, de désenclaver ce département en y favorisant la circulation ? Ce dernier poursuit-il, dès l'instant, des ambitions législatives, lesquelles seront satisfaites par la suite²⁵²⁵ ?

Si une commission pour l'assainissement de la Dombes a été créée à Paris le 28 janvier 1859²⁵²⁶, nous ignorons l'époque à partir de laquelle Arlès-Dufour s'intéresse directement à ce projet. Bien qu'il soit à Londres pour l'Exposition universelle²⁵²⁷, Infantin le tient au courant de l'évolution des choses. **"Cher ami, lui écrit-il le 14 juin 1862²⁵²⁸, j'ai vu par votre bonne lettre à Duveyrier que vos soixante-quatre années vous allaient assez bien. Je vois, d'après ce que m'a dit hier Frémy, qu'avant la soixante-cinquième, vous verrez commencer l'affaire de la Dombes (dessèchement et chemin de fer²⁵²⁹). Il paraît que l'Empereur a dit : "Je le veux." [...]" Et le lendemain, du même au même²⁵³⁰, : "J'ai oublié de vous dire que B. et S., que j'ai vus encore ce matin, désirent vivement que vous soyez ici [à Paris] du 20 au 25, afin de vous entendre pour l'affaire de la Dombes."**

Finalement, une convention est signée le 1er avril 1863 au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, portant concession d'un chemin de fer de Sathonay (banlieue de Lyon) à Bourg-en-Bresse, par Villars-les-Dombes. Comme en Sologne et dans les Landes, il s'agit de dessécher et de mettre en valeur, ici, 6.000 hectares d'étangs. Par sa présence à cette régularisation, le ministre Rouher tint-il à manifester une nouvelle fois son amitié à Arlès-Dufour, l'un des trois concessionnaires ? Avec Sellier, l'autre est Henri Germain !

La loi pour l'établissement de ce chemin de fer est votée par le corps législatif le 18 avril 1863 et un décret du 25 juillet 1864 approuve définitivement la convention passée. La société anonyme créée par les concessionnaires sous le nom de Compagnie de la Dombes est approuvée par décret du 17 septembre 1864, et les travaux activement entrepris par les frères Mangini, Lucien et Félix²⁵³¹. Ceux-ci rejoignent les concessionnaires premiers au sein du conseil d'administration où ils deviennent majoritaires, avant que ne soit fondée la Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est, le 25 septembre 1869, par fusion avec la Société des chantiers de la Buire²⁵³². Le chemin de fer de la Dombes sera inauguré en grande pompe, le samedi 25 août 1866, par le préfet du département de l'Ain²⁵³³. Ce sont 100 actions de cette Compagnie que l'on retrouvera dans l'état de la succession

²⁵²⁴ L'un lui venant de son père à Saint-André-de-Corcy, l'autre, le château de la Pape, à Rilleux, acquis après son mariage, Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, pp. 146 et 148).

²⁵²⁵ Henri Germain sera élu député de l'Ain le 23 mai 1869, Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 31.

²⁵²⁶ J.-C. Bas, "La Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est", *Connaissance du Rail*, N° 48, septembre 1984.

²⁵²⁷ Cf. XXVI - "La mère des ouvriers".

²⁵²⁸ Lettre d'Infantin, 14 juin 1862, à Arlès-Dufour, Londres (OSSE, Vol. 13, p. 150).

²⁵²⁹ Précision vraisemblablement apportée lors de l'édition.

²⁵³⁰ Lettre d'Infantin, 15 juin 1862, à Arlès-Dufour, Londres (OSSE, Vol. 13, p. 151).

²⁵³¹ Déjà, une première section de la voie ferrée devant relier Sathonay à la ville de Lyon était inaugurée le 5 juillet 1863, "Ephéméride 1863", *Annuaire du Département du Rhône*, Lyon, Mongin-Rusard, 1864.

²⁵³² J.-C. Bas, article cité.

²⁵³³ B.M.L. cote 10651.

de l'instigateur de cette voie d'intérêt régional, après avoir été l'un des artisans des lignes nationales de Lyon et de Marseille²⁵³⁴.

Telle est donc cette réalisation ferroviaire à porter à l'actif de ces deux hommes qui se connaissent bien, s'apprécient fort, bien que très différents de nature : l'un, méridional, est bonhomme, enjoué, chaleureux, autant l'autre, Lyonnais, est froid, réservé, voire timide. A peu près dans le même temps, ils poursuivent de concert un autre objectif. Mais de l'apport personnel d'Henri Germain dans ce nouveau choix, d'ordre bancaire cette fois, on ne sait rien²⁵³⁵. La tradition familiale à laquelle nous nous sommes précédemment référés, rapporte qu'Arlès-Dufour aurait écrit à Michel Chevalier, à une date malheureusement non connue : **"Je crois avoir trouvé l'homme qu'il nous faut pour notre Crédit lyonnais. Il s'agit d'un jeune homme nommé Henri Germain et dont j'ai pu apprécier les qualités."**

Le 7 octobre 1862, le promoteur toujours impétueux s'ouvre à son habituel confident, Enfantin, de l'état d'avancement de ses projets : **"A la grande colère du brave ami Donon, dont je dérange les plans Morny-Delahante, je viens d'organiser la Société anonyme lyonnaise de crédit commercial au capital de 10 millions ; 18 administrateurs ou censeurs. Le fait est accompli, le conseil composé, le capital souscrit. Je vous ai inscrit pour 100 actions sur lesquelles vous aurez à verser 125 F. Ce qui a enlevé l'affaire, c'est que le bruit s'était répandu que Gustave Delahante et ses amis de Paris voulait l'établir. Je pense bien qu'ils feront de leur mieux à Paris pour empêcher l'autorisation, mais je doute qu'en ce moment surtout ils réussissent"**²⁵³⁶ ."

La rivalité est forte. Requise par le Code de Commerce, l'autorisation gouvernementale de cette société lyonnaise tarde, comme celle de sa concurrente parisienne d'ailleurs. Pour tenter de hâter les choses, en mars de l'année suivante, Arlès-Dufour intervient directement auprès du directeur général du ministère de l'Agriculture et du Commerce, un dénommé Heurtier, Conseiller d'Etat²⁵³⁷, auprès de qui, sans doute, il a ses petites et grandes entrées grâce aux relations cordiales entretenues avec Rouher, son ministre : **"Pour justifier cette prétention orgueilleuse d'un centre provincial de faire aussi bien qu'à Paris, nous rappellerons que de 1835 à 1848, notre banque [de Lyon] a escompté à 3% et la Banque de France à 4%.[...] En laissant vivre les banques de quelques-uns des grands centres commerciaux de France, vous conserverez au moins un stimulant, un éperon pour la banque centrale et vous donnerez satisfaction à ce sentiment d'indépendance provinciale que vous devez personnellement si bien comprendre"**²⁵³⁸ . Son excitation est loin de vaciller, comme on le lit dans cet autre courrier du même mois à Enfantin : **"Le Crédit lyonnais - "mon"**²⁵³⁹ **crédit commercial"**, ainsi en revendique-t-il la paternité quelques jours plus tard auprès du même²⁵⁴⁰ - dont Michel [Chevalier]²⁵⁴¹ est souscripteur,

²⁵³⁴ Selon état de la succession, 100 actions de la Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est, valeur aux 28 octobre et 30 novembre 1876 34.652,95 F.

²⁵³⁵ Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 124 et note 4, même p.

²⁵³⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, 7 octobre 1862, à Enfantin (ARS 7687), citée par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, note 3, p. 125.

²⁵³⁷ Titre relevé in ADR, dossier 8 MP 193-194 cité.

²⁵³⁸ Lettre d'Arlès-Dufour à Heurtier, directeur général du ministre du Commerce, date non précisée, mars 1863 (ARS 7688), citée par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, note 4, p. 125.

²⁵³⁹ Souligné par nous.

²⁵⁴⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 20 mars 1863, à Enfantin (ARS 7687), citée par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 125.

est un acte d'émancipation provinciale qui aura pour ennemis les Pereire et les Morny ; mais, dussé-je aller à l'Empereur, il triomphera²⁵⁴² ." **Le 15 avril, dans la perspective d'une lutte annoncée prochaine, il le lui répète : "[...] au besoin, j'irais à l'Empereur", "pour ma** ²⁵⁴³ **société anonyme lyonnaise de crédit commercial que j'enlève, ou plutôt dont j'enlève les actions à Morny-Donon-Delahante** ²⁵⁴⁴ ."

Faut-il qu'il soit avantageusement pénétré de son crédit dans le cercle impérial et de son pouvoir de persuasion pour espérer convaincre Napoléon III d'aller à l'encontre des desseins financiers du président du Corps législatif, second personnage de l'Etat, son demi-frère à qui il doit le trône... A moins qu'il faille voir là la marque de son idéalisme saint-simonien... alors qu'Enfantin tente, à plusieurs reprises, de le dissuader de prendre part, nous disent les OSSE, à **"l'établissement d'une seconde société de crédit mobilier** ²⁵⁴⁵ ". En définitive, point n'est besoin de solliciter l'audience du souverain. Une solution associative est, en effet, trouvée avec le Crédit industriel et commercial. Le marquis d'Audiffret peut l'annoncer à son conseil d'administration, le 5 mai, avec satisfaction, mais sans doute trop hâtivement.

Effectivement, la situation se retourne. Le même jour, le Corps législatif vote la loi sur les sociétés à responsabilité limitée, rendant libre la formation de toute société anonyme d'une capitalisation inférieure à vingt millions F²⁵⁴⁶. Ces dispositions exonèrent les Lyonnais de toute obligation gouvernementale et, par voie de conséquence, les libèrent de tout compromis avec les Parisiens. Aussitôt, ils rompent tous pour parler avec le Crédit industriel et commercial, avant même la promulgation de cette loi le 23 mai. Plus rien ne s'oppose à ce que les choses soient désormais menées rondement par deux des trois contractants qui, quelques semaines plus tôt, ont obtenu la concession du chemin de fer de Bourg.

Le 6 juillet 1863, les 352 souscripteurs initiaux²⁵⁴⁷ au capital du Crédit lyonnais de 20 millions de francs, en 40.000 actions de 500 F, sont présents ou représentés au 13 rue Impériale, dans les bureaux de la Compagnie de l'Omnium faute de place dans l'étude de maître Thomasset, notaire à la même adresse²⁵⁴⁸. Henri Germain est le plus important souscripteur avec 2.150 actions. Avec 550, Arlès-Dufour n'arrive qu'en huitième position dans la liste des plus importants actionnaires. Mais, si l'on considère l'ensemble des

²⁵⁴¹ L'intérêt manifesté par l'économiste à l'égard de l'entreprise vient-il confirmer la tradition familiale orale rapportée plus haut sur "l'homme qu'il nous faut pour notre Crédit lyonnais" ?

²⁵⁴² Lettre d'Arlès-Dufour, date non précisée [? mars 1863], à Enfantin (ARS 7687), citée par Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, suite note 4, p. 125.

²⁵⁴³ Souligné par nous.

²⁵⁴⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 15 avril 1863, à Enfantin (ARS 7687, à défaut 7688), citée par Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, fin note 4, p. 125.

²⁵⁴⁵ OSSE, Vol. 13, p. 217. Lors de la publication de ce volume en 1867, les OSSE poursuivent, : "Cette partie de la correspondance d'Enfantin renferme des jugements et des portraits qui entrèrent nécessairement un jour dans l'histoire financière de notre temps."

²⁵⁴⁶ Cette loi est promulguée le 23 du même mois.

²⁵⁴⁷ Selon Liste des 352 souscripteurs initiaux au capital du Crédit Lyonnais [...] le 6 juillet 1863, fournie par cet établissement, s.d.

²⁵⁴⁸ Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 16.

sommes engagées au nom de chacun des membres de sa famille et de sa firme, il se place juste après Henri Germain avec un total de 1.786 actions se détaillant comme suit²⁵⁴⁹ :

à François Barthélemy Arlès-Dufour	550 actions
à Alphonse Arlès-Dufour (Son second fils)	576 actions
à Maurice Chabrières (Son gendre)	500 actions
à Arlès-Dufour et Cie	95 actions
à Gustave Arlès-Dufour (Son fils aîné)	65 actions
TOTAL	1.786 actions

Et encore ne retenons-nous pas tous ceux qui ne sont venus au Crédit lyonnais que par lui, ce dont il assure Enfantin, insistant par la même occasion sur son refus, en tous les cas, de la présidence²⁵⁵⁰. Nous le reconnaissons bien dans cette attitude déjà rencontrée et qui laisse le champ entièrement libre à Henri Germain pour cette fonction qui lui reviendrait tout à fait normalement. Avec le même associé, le cas ne restera pas unique comme nous le verrons plus loin. Le seul poste qu'il accepte est celui d'administrateur.

Au sein des souscripteurs entraînés par Arlès-Dufour, figurent bien des personnages qu'il côtoie dans ses relations d'affaires ou dans les diverses organismes qu'il fréquente : Henry Aynard (100 actions), François Aynard (100 actions), Emile Bonnardel (25), Jacques Breitmayer (50), les Brölemann (623 au total), Joseph Brosset (100), Paul Chartron (200), Prosper Dugas (450), Louis Frémy (400), Adolphe Girodon (112), Louis Mangini (350), Victor Pignatel (1.000), Ferdinand Platzman (80), Rey de Foresta (300), Natalis Rondot (50), François Saint-Olive (100), Victor-Amédée Seiller (100 actions), Emilien Teissier (100), etc. Et puis, bien sûr, d'autres tels que : Prosper Enfantin (100), René Holstein (70), Michel Chevalier (150), Paulin Talabot (500), enfin Vernes (500) auprès de qui il a souscrit, l'année précédente, une participation de 10.000 F pour une affaire de rizières²⁵⁵¹ ...

Arlès-Dufour a-t-il voulu marquer un relatif détachement à l'égard de cette assemblée générale du 6 juillet, une formalité mineure pour lui, alors que l'essentiel est accompli ? Il semble qu'il ait délibérément choisi de ne pas écouter sa cure à Plombières, sa fille Adélaïde à ses côtés. De cette station thermale, il écrit à Pauline le 1er juillet, apprenant la naissance d'un troisième petit-fils, second fils d'Alphonse, : **"Brave amie. Encore un garçon ! Qu'importe ! En même temps que je recevais la dépêche de la naissance, j'apprenais et je pleurais la mort de Jean Reynaud que nous avons vu si plein de vie, de bonté, d'amitié à Cannes, il y a quelques mois qui ont passé comme des minutes, comme nous passerons ! Tâchons donc de ne pas abréger, en les attristant par trop de préoccupations et de soucis, des choses auxquelles nous ne pouvons rien, les minutes qui nous restent encore à passer dans la phase actuelle de notre vie éternelle ! A toi A.D.**"²⁵⁵² "

²⁵⁴⁹ On remarquera le nombre important d'actions souscrites au nom du second fils Alphonse par rapport à celui de son aîné Gustave, a priori hiérarchiquement plus élevé dans l'organisation de la firme Arlès-Dufour et Cie.

²⁵⁵⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 27 mars 1863, à Enfantin (ARS 6787), citée par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais... , *op. cit.*, p. 126.

²⁵⁵¹ Au Livre particulier, cité, simple mention dans l'arrêté au 30/9/1862 : "Rizières avec Vernes 10.000 F".

²⁵⁵² Lettre d'Arlès-Dufour, Plombières, 1er juillet 1863 à sa femme, (Archives familiales). Il s'agit de la naissance de François Max Arlès-Dufour, 30 juin 1863, Oullins. Pour mémoire, précédente naissance dans ce foyer mentionnée au chapitre XXV - De longs efforts couronnés de succès. Constatons que, grand-père pour la troisième fois, il est encore absent de Lyon pour cette naissance comme pour les précédentes.

Décidément, il paraît bien qu'Arlès-Dufour n'assiste pas à la consécration officielle de son **"acte d'émancipation provinciale"**. Car, et tout aussi curieusement, il a confié sa procuration à son gendre, Maurice Chabrières, et non à l'un ou l'autre de ses fils, Gustave ou Alphonse²⁵⁵³. Il est vrai que celui-là est destiné à siéger au conseil d'administration de la nouvelle banque lyonnaise, où indépendamment de son beau-père qui n'a pas souhaité une fonction plus prestigieuse, se retrouvent parmi ses dix-neuf membres : Paul Chartron, Adolphe Girodon, Victor Pignatel, César Michel, Lucien Mangini, la banquier lyonnais Jean Schenker, le soyeux Testenoire, Georges Brölemann qui cumulera ce poste avec celui, identique, qu'il occupera dès la création de la Société générale, l'année suivante et jusqu'en 1882²⁵⁵⁴.

Le 25 juillet 1863, le quotidien lyonnais *Le Progrès* publie un encart, sous l'entête du Crédit lyonnais et la signature de son administrateur délégué Charles Sautter, au nom du conseil d'administration²⁵⁵⁵. Il annonce l'ouverture de ses bureaux au public, le surlendemain, rue Impériale, au rez-de-chaussée du récent Palais du Commerce, aux côtés de la Bourse et de la Chambre de commerce²⁵⁵⁶. L'activité est celle **d'"une caisse de dépôts productifs d'intérêts [qui] délivre à chaque déposant, avec un carnet de compte courant, un livre de chèques, au moyen desquels le client dispose des fonds déposés."** Le taux d'intérêt alloué est fixé à 3%. Indépendamment, une circulaire du président Germain insiste sur les avantages particuliers qu'offre l'établissement : un faible dépôt initial de 50 F à la portée de toutes les bourses, aucun frais d'ouverture de compte, un large éventail de titres admis en garantie d'avances, sur lesquels pour nombre d'entre eux la Banque de France n'accorde pas de prêt²⁵⁵⁷. En bref, comme le dit une notice diffusée dans les premiers temps, **"toute personne, quel que soit son état ou sa condition, peut obtenir un compte courant au Crédit lyonnais"**²⁵⁵⁸. Un espoir sûrement entretenu par le philanthrope Arlès-Dufour ! Le succès s'installe rapidement. Il se poursuivra au point que, à la veille de la première guerre mondiale, le Crédit lyonnais est la première banque du monde, suivi de près par la Deutsche Bank qui a distancé les banques britanniques, si longtemps dominatrices²⁵⁵⁹.

Deux mois à peine après l'ouverture, Arlès-Dufour se félicite des premiers résultats auprès de son ami - aussi l'actionnaire - Michel Chevalier. **"Le Crédit lyonnais marche très bien"**²⁵⁶⁰, lui écrit-il ; effectivement, à la fin de l'année suivante, on dénombre 10.000 clients²⁵⁶¹. Mais au bout de quelques mois, c'est de loin qu'il va suivre le développement de

²⁵⁵³ MauriceEX If nom «Chabrières (Adélaïde)» est porteur de dix pouvoirs (d'Arlès-Dufour, Michel Chevalier et Natalis Rondot notamment), Alphonse de quatre et son frère aîné d'aucun ! Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, pp. 128-129.

²⁵⁵⁴ Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais*, *op. cit.*, p. 135, et Maurice Mogenet, *op. cit.*, p. 19.

²⁵⁵⁵ Selon fac-similé, s.d., publié par *Le Progrès* à l'occasion du 125e anniversaire du Crédit lyonnais.

²⁵⁵⁶ Le Crédit Lyonnais séjourna au Palais du Commerce jusqu'en 1934 (Plaquette Le Palais du Commerce au fil du temps, Service des Archives de la CCIL, 1997).

²⁵⁵⁷ Maurice Mogenet, *op. cit.*, p. 23.

²⁵⁵⁸ Christian de Montella, *op. cit.*, pp. 8-9. Nous ignorons si cette "notice" est ou non différente de la "circulaire" citée par Maurice Mogenet, *op. cit.*

²⁵⁵⁹ Maurice Mogenet, *op. cit.*, pp. 11 et 94 et Christian de Montella, *op. cit.*, p. 87.

²⁵⁶⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 13 octobre 1863, à Michel Chevalier, citée par Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 24 (référence ARS non fournie).

²⁵⁶¹ Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 24.

l'oeuvre dont il est le véritable géniteur, comme l'histoire l'oubliera... Le 20 avril 1864, il fait sensation. A quelques jours de la première assemblée générale, après celle, constitutive, de l'année précédente, il donne, de manière fort imprévue, sa démission du conseil d'administration. Dans cette décision, il a été précédé par Schlenker le 18 novembre 1863 et le 17 février suivant par Testenoire²⁵⁶². Cinq autres suivront en 1865, 1867 et 1868²⁵⁶³, sans que l'on en connaisse, là encore, les exactes motivations : investissements ambitieux et nombreux, jugés fébriles par la Banque de France elle-même²⁵⁶⁴, incompatibilité d'humeur ?

Cette dernière éventualité n'est pas à envisager entre les deux fondateurs historiques. Tous deux restent en affaires. Pour le président de la banque, celles-ci ressortissent-elles au domaine privé ou, au contraire, au domaine exclusivement professionnel ? Un échange de correspondances - les seules possédées à ce sujet - reste obscur. **"Malgré nos dissidences au sujet du Crédit lyonnais"**²⁵⁶⁵, écrit Arlès-Dufour à Henri Germain, un projet de commandite (pour la succursale de Paris ?) est en discussion entre la firme Arlès-Dufour et Cie et le destinataire. Celui-ci agit pour son compte personnel, il le semble fort. Seule la durée de la commandite constitue un achoppement entraînant l'échec de la négociation. Toutefois, audacieuse, une autre proposition voit le jour dans le même courrier.

Arlès-Dufour envisage-t-il d'accroître la puissance de la succursale londonienne de soie et soieries afin d'y jeter les bases d'une future succursale bancaire ? Il poursuit sa lettre à Henri Germain : **"J'ai et j'ai toujours la plus haute opinion de la création à Londres d'une grande maison française de banque et de commission, en concurrence, ou mieux à l'instar de Charles Devaux et Cie, la seule maison française d'importance qui reste à Londres et même en Angleterre. Je dis création, parce que la maison Arlès-Dufour & Cie, quoique posée et cotée comme premier crédit, n'ayant pas de capital à elle, et par conséquent de vie propre, n'est que le principe, la base d'une grande maison. Je n'y ai cependant jamais poussé, parce que je ne voyais pas d'homme méritant la confiance indispensable et que je sentais bien que la direction ne pouvait être donnée à Lyon, circonférence de Londres, centre des affaires du monde entier.**

"Ainsi que je vous l'ai dit avant-hier, la maison Arlès-Dufour et Cie ne gardera jamais à Londres un fondé de pouvoir tant soit peu capable. Il faut donc qu'elle liquide sa succursale ou qu'elle la transforme franchement en Grande Maison avec un capital à elle et un ou deux associés. Donon et même Aubry m'avaient proposé Aubry, associé d'Aubry & Cie du Havre, qui a gagné une belle fortune aux Etats-Unis et qui se trouvait de trop dans la maison du Havre par suite du calme plat des affaires depuis la guerre d'Amérique. Mais Truninger était engagé, et d'ailleurs Aubry n'aurait pas accepté une position de fondé de procuration. J'ignore ce qu'il a fait depuis, mais si l'on trouvait Truninger insuffisant, on pourrait s'informer. Dans le cas où il vous conviendrait d'entrer dans une combinaison de commandite d'une maison toute faite, très bien posée et achalandée, je vous proposerais d'y participer comme suit :

²⁵⁶² Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 165.

²⁵⁶³ Le 7 décembre 1865, démission de Sautter "administrateur-délégué", responsable de la nouvelle succursale de Paris, futur directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas en 1872 (Cité par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 186, et Jean Rivoire, *op. cit.*, pp. 27-28). Démission du Lyonnais Jacquier (10 avril 1867) et, en bloc, des Genevois Charles Hentsch, Lenoir et Paccard (25 novembre 1868), citées par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 189.

²⁵⁶⁴ Rapports d'inspection des 16 juin 1864 et 8 juillet 1865 de la Banque de France, cités par Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, note 5, p. 167.

²⁵⁶⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, sur papier à en-tête Arlès-Dufour et Cie, Lyon, 2 juin 1864, à Henri Germain : "Cher Monsieur et ami". (Archives familiales).

- **M. Truninger pour 200.000 F avec 25% dans les pertes et les bénéfices,**
- **M. Henri Germain pour 400.000 F avec 25%,**
- **M. ou Mrs Arlès-Dufour avec 400.000 F et 35%,**

15% étant réservés soit, quand le besoin s'en ferait sentir pour des intéressés ou pour un associé à capital qu'on choisirait d'un commun accord. [...]

"Quoiqu'une décision ne soit pas urgente, puisque Truninger est engagé jusqu'au 30 septembre, il est cependant convenable et prudent de le fixer et de le tranquilliser bientôt sur son avenir. Si vous devez causer de ce projet avec M. Sautter qu'il doit intéresser, nous attendrons vos nouvelles de Paris avant de rien proposer de positif à M. Truninger. Quelle que soit votre décision, je vous prie de me croire votre toujours affectionné vieil ami, (signé) Arlès-Dufour ²⁵⁶⁶ ."

Par courrier tournant, Henri Germain répond par une aussi longue lettre, dont ci-après quelques extraits : **"[...] Quant à votre aimable proposition de fonder de concert avec vous une maison à Londres, je voudrais pouvoir l'accepter mais, ainsi que vous le faites vous-même remarquer, il me serait difficile de disposer aujourd'hui de beaucoup de temps surtout quand il s'agit d'une ville éloignée de celle que j'habite. J'ajouterai que si un projet de ce genre devait aboutir, ce serait dans ma pensée le Crédit Lyonnais qui devrait l'exécuter. Maintenant, cher Monsieur, permettez à un ami déjà ancien, de vous dire l'impression qu'il emporte de votre maison. Je ne m'étendrai pas sur les avantages considérables dont vous disposez et qui à mes yeux se résument dans de grandes et solides relations et s'expliquent par l'éclat de votre nom. S'il fallait passer en revue les forces dont vous disposez, cela nous entraînerait trop loin. Il sera plus court de signaler les points faibles de votre entreprise. [...]" Au point de vue du rédacteur, les ressources disponibles ne sont pas en rapport avec les engagements exigibles et il convient de réaliser les actifs de la société : "le commerce [d'Arlès-Dufour] ne devait posséder aucun immeuble d'aucun genre" d'une part, et, d'autre part, "très peu de marchandises, point s'il est possible.[...]."**

"En vous traçant ce programme, j'ai la satisfaction de penser qu'il est conforme à vos vues et je ne doute pas qu'il ne soit exécuté un jour. J'apprécie avec plaisir ce qui sera fait dans cette voie car je ne cesserai pas de m'intéresser aux succès de ceux que j'affectionne. Votre dévoué Henri Germain ²⁵⁶⁷ ."

Qu'importe ici le sort - apparemment nul - réservé à ces ambitions d'Arlès-Dufour. Mais, cet esprit, toujours aussi entreprenant et hardi, est-ce bien celui décrit par Jean Bouvier²⁵⁶⁸, en recherche de paternité du Crédit Lyonnais, **"un Arlès vieilli"**, auprès duquel, son **"fondé de pouvoir [...] recueillant de lui l'idée de la création de l'entreprise, puis la faisant entièrement sienne, s'imposant lors des démarches préliminaires de 1862-1863 par son ardeur et la force de sa personnalité"** ? C'est, semble-t-il, pour cet auteur, balayer rapidement la même ardeur et la même force qui distinguent également la personnalité du partenaire d'Henri Germain, même en butte à quelques problèmes de santé d'ailleurs récurrents. C'est aussi oublier la distribution des rôles d'"animateur principal" de l'un et de "second" de l'autre, respectivement dévolus à Arlès-Dufour et à Henri Germain, pour

²⁵⁶⁶ *Ibid.*

²⁵⁶⁷ Lettre d'Henri Germain, Francheville, 3 juin 1864, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁵⁶⁸ Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais...*, *op. cit.*, p. 143. Dans un article "Le "bon sens" du crédit Lyonnais" publié dans la revue

L'Histoire, Février 1983, n° 53, le même auteur fait à nouveau état d'un "Arlès-Dufour vieillissant". S'il n'est certes plus de la prime jeunesse, Arlès-Dufour fait toujours preuve du plus grand dynamisme.

la même période, quelques pages précédentes²⁵⁶⁹. Bien évidemment, il ne saurait être question de vouloir diminuer pour autant l'immédiate et remarquable impulsion donnée par l'ancien "second", la création sitôt achevée, sa valeur lui étant parfaitement reconnue et sincèrement exprimée par Arlès-Dufour²⁵⁷⁰.

Qui est cette "bonne nature", cet "homme intelligent", un certain Erdan - comme le juge Michel Chevalier - qu'Arlès-Dufour semble soutenir dans son projet d'entreprise télégraphique ? Michel Chevalier n'apparaît pas opposé à vouloir lui accorder son concours financier, malgré les mécomptes en ce genre. **"Au lieu d'élever autel contre autel par rapport à la correspondance Havas, il ferait mieux, conseille-t-il, de s'arranger avec elle."** En attendant, un autre placement préoccupe davantage l'ancien ingénieur des mines, soucieux de ses intérêts financiers et confiant dans l'avenir du Crédit lyonnais. Il y a déjà mis 60.000 F et s'apprête dans un mois à ajouter 75.000 F (150 actions). **"Mais comme vous n'êtes plus à la tête de l'affaire, écrit-il, je me retirerais volontiers au moins pour une partie** ²⁵⁷¹ **."** Une nouvelle lettre suit le 7 juin avec ordre de vendre 50 de ses actions...²⁵⁷²

Si Arlès-Dufour s'exclut de l'équipe dirigeante - il y laisse malgré cela son gendre Maurice Chabrières ! - c'est qu'il n'a pas la même latitude que son collègue au même conseil d'administration, Georges Brölemann, lors de la création de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie. Dans la perspective de banques concurrentes à Lyon, le Crédit industriel et commercial dont il est administrateur²⁵⁷³ l'amène à un choix sans doute douloureux, avec la conséquence que l'on sait²⁵⁷⁴. Et si nous ignorons la durée de son mandat du Crédit industriel et commercial, notons que, le 8 mai 1866, il en fréquente toujours le siège parisien au 66 rue de la Chaussée d'Antin²⁵⁷⁵.

A l'angle de cette rue où se termine le boulevard des Capucines et commence le boulevard des Italiens, d'un vaste chantier, on attend de voir s'ériger définitivement l'Opéra, sur les plans de Charles Garnier. Sa construction est déclarée d'utilité publique depuis le 29 septembre 1860²⁵⁷⁶ et la première pierre a été posée deux ans après. Il ne déplaît pas à Arlès-Dufour de déambuler dans ce cœur du Paris moderne - même parfois encore en travaux -, de se mêler à son affairément et de prendre le temps de jeter un coup d'œil aux vitrines séduisantes des magasins. Peut-être est-ce à pied, comme il l'apprécie, que, de là, il lui arrive de rejoindre cet autre quartier plein des souvenirs de ses difficiles années de jeunesse, pour gagner la place Royale à la désignation remplacée par le nom de rue

²⁵⁶⁹ Jean Bouvier, Le Crédit lyonnais..., *op. cit.*, p. 124.

²⁵⁷⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, 2 juin 1864, à Henri Germain, citée : "[...] Ce qui prouvera, cher Monsieur et ami, que, malgré nos dissidences au sujet du Crédit lyonnais, je reconnais votre valeur ; [...]."

²⁵⁷¹ Lettre de Michel Chevalier, 27 avenue de l'Impératrice, Paris, 2 juin 1864, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Michel Chevalier se dit prêt à avancer un millier de francs, s'il est donné suite au projet.

²⁵⁷² Lettre de Michel Chevalier, 7 juin 1864, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁵⁷³ Selon la certitude de Jean Rivoire, et l'assurance du rôle important d'Arlès-Dufour au C.I.C. donnée par Bertrand Gille, comme vu plus haut.

²⁵⁷⁴ Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 26.

²⁵⁷⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, sur papier à en-tête "Société générale de crédit industriel et commercial, 66 rue de la Chaussée d'Antin, Paris", 8 mai 1866, à sa fille Adélaïde, (Archives familiales).

²⁵⁷⁶ Auguste Vitu, *op. cit.*, p. 355. L'Opéra a été inauguré le 5 janvier 1875, *ibid.*, p. 356.

des Vosges²⁵⁷⁷. Au 14 de cette rue, future place des Vosges, est situé le siège social de la Caisse des associations coopératives.

La plupart des associations ouvrières, nées de la Révolution de 1848, avaient disparu rapidement, ainsi que nous l'avons vu²⁵⁷⁸. Les rigueurs du pouvoir n'y étaient pas étrangères. Le même pouvoir, animé cette fois d'une approche différente, cherche à rentrer dans les bonnes grâces de la classe ouvrière. Selon la volonté et sous l'impulsion de l'Empereur, le mouvement coopératif renaît de ses cendres et, depuis quelque temps, à partir de 1860/1863, les sociétés coopératives de consommation, de vente et de production redeviennent en vogue. Pour les travailleurs, elles constituent un moyen de relever leur dignité et d'envisager l'avenir sous un jour différent. De plus, comme l'écrira Sébastien Commissaire, **"la coopération n'était qu'une imitation en petit des grandes sociétés fondées pour l'exploitation des mines, des canaux, des chemins de fer, des grandes usines, etc., etc."**²⁵⁷⁹ Mais si les deux premières sociétés - de consommation ou de vente - sont les plus faciles à établir et à réussir, il n'en est pas de même pour les associations ouvrières de production, au capital insuffisant pour résister aux crises industrielles ou à la moindre imprudence de gestion.

Le crédit, nécessaire aux industries, l'est tout autant pour les travailleurs eux-mêmes et leurs associations. Dans ce but à Lyon, après la création, en 1860, de la Société des Dix-Centimes, apparaît en avril 1865, la Société Lyonnaise de crédit au travail, émule de son homologue bancaire parisien, avec pour administrateurs Eugène Flotard du Progrès, Emile Bonnardel, agent de change et entrepreneur de transports, et Henri Germain²⁵⁸⁰. Avec de nombreuses autres dans le pays, dans le même temps et le même but, Jean Macé fonde en Alsace la Société de crédit mutuel de Beblenheim, en octobre 1865, comptant une centaine d'adhérents²⁵⁸¹.

Au plan national, le gouvernement ne peut rester en arrière de ce mouvement qu'il encourage. Il fait annoncer dans Le Moniteur de l'Empire du 16 juin 1866 que l'Empereur a **"invité quelques personnes de bonne volonté à fonder une Caisse des associations coopératives"**²⁵⁸². Cette société anonyme est créée par décret impérial du 5 août 1866, au capital d'un million²⁵⁸³ dont la moitié souscrite par l'Empereur, lui-même²⁵⁸⁴. Arlès-Dufour est du nombre des **"quelques personnes de bonne volonté"**. Porteur de 100 actions de cette société²⁵⁸⁵, il en est administrateur en qualité **de "négociant, ancien**

²⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 325.

²⁵⁷⁸ Cf. XXI - - Le "Printemps" et ses orages.

²⁵⁷⁹ Sébastien Commissaire, *op. cit.*, t. 2, p. 397.

²⁵⁸⁰ Yves Lequin, Les ouvriers de la région lyonnaise... , *op. cit.*, t. 2, p. 189.

²⁵⁸¹ Jean Gaumont, *op. cit.*, t. 1, p. 518.

²⁵⁸² *Ibid.*, p. 505.

²⁵⁸³ Rapport du Conseil d'administration, lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Caisse des associations coopératives du 7 avril 1870, 8 p., Paris, A. Chaix et Cie, 1870 (Archives familiales).

²⁵⁸⁴ Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 505. De son côté, I. Tchernoff, *op. cit.*, p. 435, confirme le montant de cette participation financière de l'Empereur, mais fait mention, à tort, de la création en "janvier 1866" (et non comme nous, selon Rapport du Conseil d'administration susvisé, d'"août 1866") de la Caisse des "sociétés" (et non "associations") coopératives.

²⁵⁸⁵ Selon l'actif de la succession, avec mention "n'a pas donné de revenus - Recouvré capital de 7.000 F."

membre de la Chambre de commerce de Lyon ²⁵⁸⁶ ". Le conseil d'administration est présidé par le baron Jérôme David, vice-président du Corps législatif, entouré de Cahen d'Anvers, banquier, ancien administrateur de la Société générale, de trois administrateurs du Comptoir d'escompte de Paris, de députés anciens ou actuels, comme Johannès Terme ²⁵⁸⁷, et de conseillers municipaux de Paris. Assurément, Arlès-Dufour a beau grommeler de temps à autre contre la politique du souverain, il reste bien en cour. De plus, l'auteur de l'ouvrage **"Un mot sur les fabriques étrangères..."** ne peut perdre de vue que, dès 1834, il louait **"l'association, largement libérale, qui consiste à réunir les efforts de tous, pour marcher au bien commun** ²⁵⁸⁸ ."

Il ne se satisfait pas seulement de ce poste remarqué, en passe d'être occupé ²⁵⁸⁹, et donne fort volontiers de sa personne pour la cause coopérative. Le 6 mai 1866, il est à Paris, profitant, une nouvelle fois, de l'absence de Pauline et de son séjour "dans le pays de Cannes". Elle s'y émerveille, rapporte-t-il, **"de la mer, des montagnes, des parfums, des chants rossiniens des filles qui cueillent les fleurs d'orangers [...]. Elle jouit plus de ce spectacle qu'elle ne jouirait de tous les opéras de Mozart."** Mozart ? Justement la veille, il a assisté à la représentation de Don Juan. C'est ce qu'il écrit à sa fille, après s'être rapproché d'elle toujours aussi affectueusement : **"Chère enfant du bon Dieu, ou plutôt de Dieu, car l'épithète de bon supposerait qu'il peut être méchant ; or, comme il est tout ce qui est, que rien n'est en dehors de lui, quoique rien ne soit lui, il ne peut être que bon."**

Puis, bien aise de voir Adélaïde disculper son amie C... "de sa visée à l'héritage", le saint-simonien enchaîne : **"Et cependant l'héritage est une affreuse chose, la source, la cause directe ou indirecte, de fait ou d'intention de presque tous les vices, tous les crimes de l'humanité. Aussi, Dieu et Saint-Simon aidant, il sera progressivement transformé et enfin aboli. Alors, seulement, les hommes pourront être classés selon leur vocation et rétribués selon leurs oeuvres. Amen ."** Le matin même, un dimanche sans doute, il a le choix pour occuper son temps. Il n'hésite pas longtemps entre un **"sermon du pasteur Martin [-Paschoud] et la présidence près de St Denis, d'une Société de coopération composée d'une centaine d'ouvriers. La réunion se tenait, raconte-t-il toujours à sa fille, dans une brasserie-tabagie, mais les figures étaient bonnes et intelligentes et la discussion, sur des intérêts pourtant minces, acharnée et convenable. J'ai présidé de midi à trois heures et demie et, malgré la chaleur, et les piques, je ne le regrette pas, et je suis certain que Dieu était là aussi bien ou mieux qu'au temple. Ces figures d'ouvriers, ce langage souvent incorrect et méfiant, mais**

²⁵⁸⁶ Selon le tableau du conseil d'administration figurant en tête du Rapport du Conseil d'administration susvisé.

²⁵⁸⁷ Johannès Terme, élu député du Rhône en 1863, est le fils de cet excellent ami d'Arlès-Dufour, le docteur Terme, premier président de la Société d'instruction élémentaire du Rhône, ancien maire de Lyon et député du Rhône également, décédé en cours de mandat en 1847.

²⁵⁸⁸ Arlès-Dufour, *Un mot sur les fabriques étrangères...*, *op. cit.*, p. 152.

²⁵⁸⁹ Selon Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 505, la Caisse des association coopératives ne devait avoir qu'une influence réduite. Le rapport du conseil d'administration lui-même, document cité, est quelque peu restrictif : "[...] L'expérience, qui ne semble pas favorable au prêt direct, a démontré en même temps, que l'escompte de leur [aux sociétés coopératives] papier commercial était la forme véritablement utile que devait revêtir notre intervention auprès des coopérateurs." Néanmoins 45 sociétés de production sur les 60 de Paris firent appel en 1869 aux services de la Caisse. En outre, il est noté "un appoint assez notable avec plusieurs crédits mutuels. Mais pour les Sociétés de consommation, il n'y a eu aucune proposition même d'affaire."

ferme, m'allaient mieux que les figures et la tenue des fréquentations habituelles et le langage béat des temples ou églises²⁵⁹⁰ ."

Le mouvement coopératif devenu un phénomène dans chacun des pays européens, l'année précédente, en septembre 1865, à Stuttgart, s'était tenu le troisième Congrès des associations ouvrières allemandes. Des délégués de la presse libérale française y avaient été conviés : Horn représentant L'Avenir national, Jean Macé - bientôt fondateur de la Ligue française de l'enseignement - L'Opinion nationale du saint-simonien Guérault, Maurice Block Le Journal des Economistes, etc.²⁵⁹¹

Bien qu'elle ne soit pas la seule, hélas, à pouvoir répondre à cette amère définition de Disraeli, l'Angleterre est divisée en deux nations, celle des riches et celle des pauvres²⁵⁹². C'est dans cette dernière nation, en 1843/1844, qu'avait pris naissance la société coopérative. Elle était le fait du sursaut de quelques ouvriers réduits à la plus dure nécessité et de leur volonté de s'unir pour ne pas sombrer dans la misère et la famine, les célèbres pionniers de Rochdale. Il fallut attendre 1869 pour la tenue, dans ce pays, du premier congrès de la coopération anglaise.

"Connu comme ami des principes de coopération", Arlès-Dufour reçoit par lettre du 23 avril de William Pare, secrétaire de cette manifestation, l'invitation à y assister. En cas d'impossibilité, il lui est demandé s'il permettrait que son nom soit cité pour soutenir les objectifs exposés, ou s'il désirerait envoyer un compte-rendu du mouvement sur la coopération dans son propre pays, ou toutes suggestions sur le sujet qui seraient lues au Congrès²⁵⁹³. Deux documents sont joints. Le premier est constitué de l'Address of the Arrangement Committee du 2 mars²⁵⁹⁴. Son introduction est la suivante : ***"La croissance rapide de la coopération est un des faits les plus remarquables de l'histoire moderne. Ayant son origine dans la classe ouvrière, un système de travail a été introduit qui, s'il est correctement développé, promet de changer complètement l'aspect social et industriel du pays en modifiant, dans son essence même, la relation entre acheteur et vendeur, employeur et employé [...]."*** L'autre document est le programme des travaux du Congrès qui doit se tenir dans les salons de la Société des Lettres, John Street, Adelphi, Londres, le lundi 31 mai 1869 et les jours suivants²⁵⁹⁵. Les différents sujets devant retenir l'attention du Congrès sont les suivants :

1/ Quelles démarches ultérieures peuvent être entreprises pour rendre efficace la résolution du Congrès des syndicats tenu à Manchester en juin 1868 - Utiliser l'organisation de Syndicats à des fins coopératives ?

2/ Le meilleur moyen pour que les sociétés coopératives s'entraident [...].

3/ Quelles sont les causes principales qui, dans certains cas, ont amené l'échec des magasins coopératifs et des fabriques et quelles sont les conditions fondamentales nécessaires, dans chaque cas, au succès ?

²⁵⁹⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 6 mai 1866, à sa fille Adélaïde, épouseEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)» (Archives familiales).

²⁵⁹¹ Jean Gaumont, *op. cit.*, p. 481.

²⁵⁹² Cité par G. M. Trevelyan, *op. cit.*, p. 691.

²⁵⁹³ Lettre manuscrite de William Pare, Chatfield house, Putney, Surrey, 23 avril 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁵⁹⁴ Address of the Arrangement Committee appointed at the conference held in the City of London, March 2, 1869 (Archives familiales).

²⁵⁹⁵ Business of the Congress... (Archives familiales).

4/ Dans les sociétés industrielles, quelle division des bénéfices (entre capital et travail) est la plus susceptible de produire une action parfaitement harmonieuse et, ainsi, de connaître le meilleur succès ? En d'autres termes, quelle division est la plus équitable et laquelle est maintenant la plus praticable ?

5/ Le moyen le plus pratique de promouvoir une connaissance de la coopération parmi les gens et de diffuser les plans les plus approuvés pour diriger des magasins et autres affaires coopératives."

Malgré le faible délai imparti, toutes dispositions sont prises par Arlès-Dufour pour répondre favorablement à cette invitation et compléter la délégation française, aux côtés de l'historien Louis Blanc, ancien membre du gouvernement de 1848 toujours en exil à Londres, de Paul Hubert-Valleroux et de E. Feuiller (ou Etienne Feuillet)²⁵⁹⁶. Si l'assurance donnée par Jean Gaumont est formelle²⁵⁹⁷, en moins de trois mois en 1869, Arlès-Dufour, aura effectué deux voyages en Angleterre, le second se situant en août²⁵⁹⁸ !

Tout au long des années 1860, l'Impératrice Eugénie s'emploie à parfaire son métier de souveraine... pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur, ce sont les oeuvres charitables auxquelles elle apporte le meilleur d'elle-même. Dans ce domaine, ses initiatives, parfois dispendieuses, sont nombreuses : orphelinats, hôpitaux, crèches, asiles, etc., souvent visités par elle. En 1862, pour l'anniversaire de sa naissance, "l'Espagnole" comme la surnomment ses dénigreur, souhaite fonder un organisme de crédit en faveur des ouvriers. Une souscription nationale est ouverte, et les élèves des lycées de Paris fortement encouragés à sacrifier dix centimes de leur argent de poche hebdomadaire²⁵⁹⁹. **"Il paraît, rapporte *Enfantin* à Arlès-Dufour, que l'argent afflue au Prince Impérial et qu'on s'occupe activement des succursales de province**²⁶⁰⁰ " ; c'est à peu près le moment où le Père s'interroge : **"Le gouvernement a fondé l'institution de prêt à l'enfance au travail, pourquoi ne fonderions-nous pas le prêt de l'intelligence à l'intelligence**²⁶⁰¹ ? "

Un décret impérial du 15 septembre 1862 vient approuver le règlement de la "Société du Prince impérial - Prêts de l'enfance au travail". La présidence est évidemment assurée par la fondatrice. Elle a choisi deux vice-présidentes, la princesse Marie-Clotilde Napoléon, la pieuse et jeune épouse du volage "Plon-Plon", et la princesse Mathilde, la cousine et ex-fiancée de l'Empereur. L'article premier des statuts stipule : **" Il est formé une association ayant pour but, soit de faire des prêts destinés à l'achat des instruments, outils, ustensiles et autres objets mobiliers, ou matières premières nécessaires au travail, soit de venir en aide pour des besoins accidentels et temporaires à des familles**

²⁵⁹⁶ Jean Gaumont, *op. cit.*, t. 2, p 629.

²⁵⁹⁷ Jean Gaumont, *op. cit.*, t. 1, p. 570, et t. 2, p. 629. Les précisions fournies par cet auteur sont extraites, selon les références qu'il en donne en p. 570, de l'ouvrage du docteur Hans Muller, Annuaire du mouvement coopératif international, 1ère année, 1910, avant-propos, pp. 12-13 de l'édition française. En ce qui nous concerne, nous ne pouvons confirmer la présence d'Arlès-Dufour au congrès du 31 mai 1869.

²⁵⁹⁸ Selon correspondances d'Arlès-Dufour des 1er, Oxford, et 6 août 1869, "Athenaeum Club", à sa famille (Archives familiales).

²⁵⁹⁹ Jean-Claude Lachnitt, *op. cit.*, p. 63.

²⁶⁰⁰ Lettre d'Enfantin, 11 avril 1862, à Arlès-Dufour, Breslau, citée (OSSE, Vol. 13, p. 149).

²⁶⁰¹ Février 1863 (OSSE, Vol. 13, p. 171).

laborieuses." L'article 5 de ce texte précise que l'administration de la société est confiée à : 1 / un Conseil supérieur 2 / des Comités locaux 3 / des dames patronnesses²⁶⁰².

La présidente de ces dames patronnesses est la vice-présidente de la société, la princesse Marie-Clotilde, assistée de quatre vice-présidentes, la comtesse Walewska, Mesdames Baroche et Troplong, la duchesse de Morny et d'une trésorière la baronne Haussmann. Comme ailleurs, un comité local s'est constitué dans le quartier Saint-Clair à Lyon. Exception peut-être, son activité semble avoir été modeste. Selon son grand-livre, il accordera seulement 23 prêts à compter du 17 août 1863, des prêts variant de 120 à 501 F, pour des durées de deux et trois ans, à des liseurs, lingères ou ouvriers en soie. Certains de ses comptes ne seront pas soldés²⁶⁰³... Au plan national, toutefois, il semble que les résultats aient été généralement satisfaisants et que les emprunteurs aient correctement remboursé les sommes prêtées. La Société des tisseurs lyonnais se verra attribuer un prêt de 300.000 F, fin 1866, pour pallier les effets de la crise de la Fabrique²⁶⁰⁴.

Quant au Conseil supérieur, ses membres reçoivent un magnifique parchemin, signé de l'Impératrice elle-même, comme elle a tenu à le faire sur chaque carte de membre fondateur²⁶⁰⁵. Ce Conseil est composé de hautes personnalités, en grande considération. Monseigneur Darboy, archevêque de Paris le préside²⁶⁰⁶. Fremy, Conseiller d'Etat, gouverneur du Crédit foncier en est le vice-président. On remarque parmi ses membres : de Royer, Premier président de la Cour des Comptes, le duc de Bassano, sénateur, Grand Chambellan, Schneider, vice-président du Corps législatif, Devienne, Premier président de la Cour impériale de Paris, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine (chargé de l'instruction religieuse du prince impérial)²⁶⁰⁷, Denière, président du Tribunal de commerce, etc., et enfin, précédant dans cette liste Uhlmann, grand rabbin du Consistoire central des Israélites, Arlès-Dufour, **"président [sic] de la Chambre de commerce de Lyon."**

A la première réunion du Conseil supérieur de la Société du Prince impérial, devant l'Empereur, l'Impératrice et ces importantes personnalités, Arlès-Dufour, toujours vif dans l'expression de sa pensée, devait faire un éclat. Son inépuisable bonté connue de tous (ses archives regorgent de lettres de reconnaissance), une nouvelle fois mise à contribution par la sollicitation d'un brave vicaire resté inconnu, il lui narre l'épisode : **"[...] J'éprouve la plus vive sympathie pour les missionnaires catholiques et protestants qui risquent courageusement leur vie pour aller au loin convertir des populations sauvages ou ignorantes ; mais en même temps, je regrette et ne saurais encourager, même indirectement, un pareil dévouement. Bien plus, je le déplore quand je pense le bien que ces hommes d'élite pourraient faire tout bonnement en France en convertissant au Christianisme ou à sa morale un nombre immense de Français qui se disent**

²⁶⁰² Les noms qui suivent des personnes dirigeantes, présidente, vice-présidentes et membres du Conseil supérieur, ainsi qu'un extrait du règlement, figurent sur le diplôme de la société décerné, au titre du Conseil supérieur, à Arlès-Dufour, sous la signature de l'Impératrice, s.d. Les renseignements qui suivent émanent de ce diplôme (Archives familiales).

²⁶⁰³ AML, Dossier ii/175, Société du prince impérial.

²⁶⁰⁴ A la condition que cette société accepte sa transformation en société anonyme, cité par Jean Gaumont, *op. cit.*, t. 1, p. 591, et Yves Lequin, *op. cit.*, p. 190, t. 2. Sreten Maritch, *op. cit.*, p. 108, cite à ce propos Le Progrès du 28 octobre 1866.

²⁶⁰⁵ Jean-Claude Lachnitt, *op. cit.*, p. 63.

²⁶⁰⁶ Sous la Commune, Mgr Darbois et l'abbé Deguerry seront exécutés le 27 mai 1871 à la prison de la Roquette, G. Vapereau, *op. cit.*

²⁶⁰⁷ Id.

catholiques ou protestants et qui ne sont rien moins que chrétiens et quant à côté de cela, je vois le peu de résultats qu'ils obtiennent. Le Père Huc ne nous a-t-il pas avoué qu'après trois siècles de propagande catholique en Chine dans une population de 400 millions d'habitants, on comptait à peine 80.000 chrétiens et Dieu sait quels chrétiens.

"Ce que je vous dis là, Mr. le Vicaire, je me suis permis de le dire dans la première séance de la Société du Prince Impérial présidée par l'Impératrice ; l'Empereur, l'archevêque ??? [sic], curés ?? [sic] de Paris étant présents. On citait comme exemple à suivre la Société de la Sainte Enfance. L'Empereur demandant le but de cette Société, j'ai pris la liberté de répondre que c'était de baptiser et d'instruire dans le christianisme des petits Chinois et j'eus la témérité d'ajouter qu'il n'était pas besoin d'aller en Chine pour trouver des enfants à instruire, que nos villes en fourmillaient

2608 . "

L'Impératrice ne lui tint pas rigueur de cette incartade. Elle le connaissait bien ainsi que son franc-parler. Très certainement, il s'était déjà fait auprès d'elle l'avocat de l'égalité des sexes en obtenant, en 1861, pour Julie Daubié²⁶⁰⁹, âgée de 37 ans, la possibilité jusqu'alors refusée aux femmes de subir les épreuves du baccalauréat²⁶¹⁰. Ce que la jeune fille fit avec le même succès qui lui avait permis de remporter le concours de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon, ouvert par lui trois ans plus tôt.

Dés l'annonce du concours de cette Académie, il avait été sollicité par une certaine Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire dont la requête avait aiguisé son intérêt et, peut-être, marqué le début de ses rapports avec Julie Daubié. **"Quoiqu'à peine connue de vous, permettez-moi de vous faire une demande que l'élévation de votre âme vous fera excuser, lui écrit-elle. Une de mes amies, Melle Daubié, distinguée de cœur et d'espoir, a, prêt à mettre sous presse, un volume dont les têtes de chapitres paraissent empruntés au rapport de M. Arlès-Dufour.[...] La digne Melle Daubié n'a pris la plume qu'après avoir traversé vaillamment les dures épreuves qui atteignent la femme pauvre." "La femme pauvre"**, déjà quasiment le titre de l'ouvrage qui sera publié huit ans plus tard et qui reprendra intégralement, en avant-propos, les termes de la question - l'amélioration de la condition sociale des femmes - mise au concours de l'Académie de Lyon par le destinataire de cette lettre²⁶¹¹. Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire poursuit : **"Quand elle arrive au moment de ne pouvoir plus vivre des secours paternels, désintéressée maintenant dans la question, elle veut servir au profit des autres femmes le fruit de son expérience, afin d'éviter à celles qui, peut-être moins à l'abri ou moins fortes, ne sortiraient point pures de l'épreuve si cruelle de la misère ! Melle Daubié est inspirée**

²⁶⁰⁸ Brouillon de lettre d'Arlès-Dufour, s.d. (1862 ?), non terminé et écrit au crayon, adressé à "Monsieur le Vicaire", sans nom de destinataire (Archives familiales).

²⁶⁰⁹ Pour mémoire, cf. Bulletin du Centre Pierre Léon, Université Lumière Lyon 2, n° 2-3, 1993, entièrement consacré à Julie Daubié.

²⁶¹⁰ Il est frappant de noter que, au moment où elle vient passer ses épreuves du baccalauréat à Lyon, après les refus des Universités de Paris et d'Aix-en-Provence, Julie Daubié donne des leçons particulières aux enfants de Perdonnet (Emile Levasseur, Journal des Economistes, "Nécrologie", ? janvier 1875, cité par Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 46). Au bénéfice des bonnes relations entretenues par Arlès-Dufour avec Auguste Perdonnet, d'une part, et Julie Daubié d'autre part, ne peut-on supposer que ces leçons ont été rendues possibles grâce à ces relations et qu'Arlès-Dufour a été l'artisan de ce rapprochement profitable à la bourse de la jeune femme ?

²⁶¹¹ J.-V. Daubié, *op. cit.*, déjà cité au chapitre XXII - Les premières expositions universelles. Un exemplaire de cet ouvrage a été dédicacé par Julie Daubié dans les termes suivants : "Hommage reconnaissant à l'Académie de Lyon, offert sous les auspices de Monsieur Arlès-Dufour. (Signé) J V Daubié". Curieusement, cet exemplaire a été recueilli dans les archives familiales.

par un sentiment si généreux et si noble que vous le comprendrez, Monsieur, et voudrez bien, je l'espère, l'accepter aussi comme l'excuse à cette lettre. Recevez ²⁶¹²
..."

Après des regrets de n'avoir pu le rencontrer à Lyon et des considérations religieuses et scientifiques sur la menstruation, Michelet n'avait guère tardé à complimenter l'initiateur du concours : "**J'ai reconnu votre cœur admirable à cette question, telle que les académies n'en proposent plus**" ²⁶¹³ ."

Mais, trois jours après, le quotidien parisien *La Presse* dans son numéro du 13 juillet 1858, inflige un involontaire démenti à l'historien ²⁶¹⁴. Sous le titre "Du travail des femmes", Adolphe Guérout, après avoir rappelé les mérites de l'Académie de Lyon, signale le récent mémoire de la Société permanente des Amis des arts de Dijon sur l'utilité d'établir dans cette ville une école gratuite de dessin pour les femmes. En bon saint-simonien lui aussi, il plaide pour le relèvement du salaire des femmes et la recherche de nouveaux emplois à leurs aptitudes naturelles ²⁶¹⁵.

L'auteur du mémoire n° 15 ayant plusieurs épigraphes dont la suivante : *Non ignara mali, miseris succerrere disco*, remporte les deux tiers du prix de l'Académie de Lyon, c'est-à-dire une médaille de huit cents francs, malgré ses "**tableaux exagérés des misères de la femme**" ²⁶¹⁶ ", selon le rapporteur Jean Morin. C'est cette épigraphe, tirée de *L'Énéide* de Virgile, précédée de cette autre de *Tancrede* de Voltaire ("L'injustice, à la fin, produit l'indépendance"), qui figure en exergue de l'ouvrage *La femme pauvre au XIXe siècle* paru en 1866, peut-être grâce à la générosité d'Arlès-Dufour. De la faveur de l'Impératrice, Arlès-Dufour espérait beaucoup, non sans certitude de succès. A nouveau, il obtient d'elle une intervention pour la remise du diplôme de bachelière de Julie Daubié, toujours volontairement retardée ²⁶¹⁷. "**Je vous conterai alors comme quoi j'ai parlé de vous à l'Impératrice, à propos de l'égalité des salaires pour l'homme et la femme**

²⁶¹² Lettre de Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire, 55 rue Cuvier, sans indication de ville, ni de date [1858], à Arlès-Dufour (Archives familiales). Dans cette lettre, le nom de Daubié paraît avoir été orthographié "Daubier" à chaque utilisation. Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, "chronologie", p. 301, nous apprend qu'en 1853 Julie Daubié suit à Paris des cours de zoologie avec Isidore Saint-Hilaire jusqu'en avril 1854.

²⁶¹³ Lettre de Michelet, Granville-sur-mer, 10 juillet 1858, à Arlès-Dufour (Archives familiales) : "La femme n'est pas impure à ce moment-là [...] c'est sa crise sacrée de fécondation". Les trois lignes suivantes de cette lettre ont été rendues illisibles, ne répondant sans doute pas à l'esprit qu'en attendait le destinataire ou un autre de ses lecteurs.

²⁶¹⁴ *La Presse*, 13 juillet 1858.

²⁶¹⁵ "Du travail des femmes", Ad. Guérout, *La Presse*, 13 juillet 1858 : "N'est-ce pas une honte de voir, écrit Guérout, dans les magasins de nouveauté, des espèces de Goliaths employés à déplier de la gaze ou à auner du ruban, des bras qui devraient labourer la terre ou conduire des locomotives ? Qu'arrive-t-il alors ? C'est que les femmes, chassées des emplois qui leur reviennent, sont obligées de porter la hotte ou de tirer la charrette du porteur d'eau. Les femmes s'hommassent, les hommes se féminisent, la race s'abâtardit et le monde va de travers. Déjà, dans les chemins de fer, on a eu le bon esprit de réserver généralement à des femmes la distribution des billets, dont elles s'acquittent avec beaucoup de prestesse et de présence d'esprit. [...]"

²⁶¹⁶ Rapport lu dans la séance publique de l'Académie de Lyon du 21 juin 1859 par Jean Morin.

²⁶¹⁷ Selon Agnès Thierce, "Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France...", *Bulletin Centre Pierre Léon, Université Lumière Lyon 2*, 1993, N° 2-3, p. 55 et Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 48 qui signale les démarches conjuguées de Francique Bouillier, doyen de la Faculté de Lyon, et d'Arlès-Dufour.

lorsqu'il y a égalité de service ²⁶¹⁸ " ; ***"Je suis sûr que l'Impératrice vous appuierait*** ²⁶¹⁹", écrit-il, à diverses reprises à sa protégée.

Par ailleurs, c'est encore à la suite de sa sollicitation auprès d'Eugénie que, le 10 juin 1865, la Légion d'honneur sera décernée à Rosa Bonheur, peintre, la première femme à recevoir cette distinction ! "Presque malgré l'Empereur"²⁶²⁰, précise-t-il à Julie Daubié²⁶²¹. Si cette complaisance lui est accordée, il n'en cesse pas moins de guerroyer. Le 15 du même mois, il écrit à Dumas-Isnard, secrétaire particulier de l'Impératrice, le texte suivant : ***"Vous devez me trouver bien ingrat envers vous d'avoir tant tardé à répondre à votre obligeante lettre du 12 mai et, surtout, au bienveillant reproche de négligence que vous m'avez transmis au nom de S.M. l'Impératrice.***

"Mon excuse est dans un excès de réticence contre la plume qui s'est emparé de moi depuis quelque temps et qui, sans l'acte courageux et important proclamé par Le Moniteur du 10, m'aurait probablement fait renvoyer jusqu'à mon prochain voyage à Paris une réponse verbale. La décoration donnée à Rosa Bonheur inaugure l'ère de justice religieuse et sociale dont l'annonce valait à mon ami et maître Enfantin, il y a seulement 34 ans, les sarcasmes, les injures, et même la prison. L'idée de l'égalité, non de l'identité, de l'homme et de la femme révoltait alors les hommes les plus éclairés et même les femmes. Et une surprise générale éclata en France et même en Europe lorsqu'il y a six ans, l'Académie de Lyon osa proposer un prix pour le meilleur mémoire en faveur du Principe de l'égalité de salaire pour l'homme et la femme lorsqu'il y a égalité de travail ou de service.

"Cette décoration prouvera du moins aux disciples ou amis de Proudhon et de Michelet que, même sur le trône, la femme a une âme, un cœur valant son esprit.

"Ce qui me [mot illisible] et m'humilie, moi homme, c'est que, jusqu'ici, L'Opinion Nationale [et pour cause, grâce à l'ami Guérout !] est le seul journal qui ait glorifié cet acte qui, à lui seul, illustrerait un règne.

"S.M. trouvera dans le rapport très abrégé fait à l'Académie de Lyon, par M. Morin ²⁶²² ***, les indications et détails avec lesquels la note explicite qu'elle me fait l'honneur de me réclamer ferait double emploi. Comme preuve de l'ignorance honteuse et immorale dans laquelle sont encore les hommes qui marchent à la tête du pays, je citerai à S.M. la dernière loi sur l'instruction primaire qui dit, ô honte ! que les minimums du traitement des instituteurs seront de 600, 700, 800 et 900 F, ceux des institutrices de 400 et 500 F !!! Pourquoi cette différence ?***

²⁶¹⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, Plombières 31 juillet 1865, à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 91).

²⁶¹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 4 juin 1866, à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 99).

²⁶²⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, Plombières, 31 juillet 1865, à Julie Daubié, citée supra.

²⁶²¹ Pour mémoire, cf. XXII - Les premières expositions universelles. Jean Autin, in L'Impératrice Eugénie ou..., *op. cit.*, p. 179, précise que l'Impératrice tint, elle-même, à remettre les insignes de la Légion d'honneur à Rosa Bonheur, dans l'atelier de l'artiste, à Bry, près de Fontainebleau, où elle demeure effectivement. Cet auteur ajoute que le décret de nomination dans cet ordre, signé par l'Impératrice elle-même le 8 juin 1865 comme elle y avait tenu également, est caduque pour vice de forme... Selon Vapereau, *op. cit.*, la date exacte du décret est celle du 10, date du Moniteur. C'est bien cette date qu'Arlès-Dufour rappelle dans son courrier du 15 juin 1865 à Dumas-Isnard, reproduit plus loin. Ajoutons que Rosa Bonheur, depuis 1848, dirigeait une école gratuite de dessin pour les jeunes filles, Vapereau, *op. cit.*

²⁶²² Il s'agit du rapport lu au cours de la séance publique de l'Académie de Lyon du 21 juin 1859 par Jean Morin, déjà cité.

"Est-ce parce que les femmes vieillissent plus tôt et sont souvent plus malades que les hommes ? Certes, ce n'est pas parce qu'elles enseignent moins bien - Ce qui se passe dans les écoles de la Société d'instruction primaire du Rhône, dont je suis le secrétaire général et qui compte 30 écoles de filles et 60 de garçons, prouverait le contraire - Et cette criante différence n'a soulevé aucune réclamation, aucun blâme !

"En allant à Plombières vers le 15 juillet, je m'arrêterai quelques jours à Paris et si, alors, S.M. veut me faire l'honneur de me recevoir, je répondrai de mon mieux aux questions qu'elle voudra bien m'adresser sur cet intéressant sujet. Il en est un autre qui, je le sais, l'intéresse vivement et sur lequel j'ai la prétention d'avoir sérieusement réfléchi, c'est le chômage avec la misère de nos ouvriers. Il y a près d'un demi-siècle qu'avec mes amis, nous étudions ce problème social, abordé par Napoléon III, sous le titre de Extinction du paupérisme - Cette publication ²⁶²³ ..."

Malgré une chaleur de 33° à l'ombre, sans un soupçon d'air, il est à Paris, comme prévu, et, comme habituellement, avec un emploi du temps chargé : rejoint dans la capitale par son fils Gustave et sa belle-fille Lucy, la veille il a dîné chez Didion, le soir même "à Armanvilliers" (entendre le château des Pereire, récemment édifié), s'excuse auprès de "Michel" Chevalier de son impossibilité de le retrouver, assiste à "la seconde conférence de Duveyrier" - "magnifique" -, sans doute Henri, l'explorateur dont l'ouvrage *Les Touaregs du Nord* est sorti de presse depuis quelques mois. Et, le lendemain, avant de rejoindre Plombières "Dieu aidant", il ira dîner "aux Loges", c'est-à-dire chez Martin-Paschoud, si l'Impératrice ne le reçoit pas²⁶²⁴. Le Prince impérial souffrant, l'entrevue ne peut avoir lieu. Sa Majesté s'en fait excuser le lendemain, par l'intermédiaire de son secrétaire, dépêché spécialement²⁶²⁵.

Dans son hôtel de la station thermale vosgienne, en cure pour la cinquième année consécutive, c'est à la table de l'Empereur qu'il est, semble-t-il, convié. Il le narre à Pauline, au crayon faute de plume, dans une chambre provisoire attendant pour le lendemain celle du général de Lapérouse, : "Perdonnet²⁶²⁶ qui avait accompagné l'Empereur m'a attendu et l'on nous a mis à cette table aristocratique, mais, ce matin, sous prétexte de santé, je vais retourner à notre petit salon, à l'autre bout, où je n'entendrai pas la conversation stupide de huit ou dix fashionables badins. L'Empereur vit ici comme un simple mortel²⁶²⁷."

Rassemblant ses souvenirs à l'intention de ses enfants, après avoir rappelé les concours ouverts par son mari auprès de l'Académie de Lyon, Pauline écrit : **"[...] toujours poussé par ses mêmes idées, il eut la grande satisfaction d'obtenir, par l'influence de Sa Majesté l'Impératrice, la croix d'honneur pour Rosa Bonheur et, je crois à la même époque, le château de Longchêne pour l'établissement de l'hôpital de l'Impératrice Eugénie ²⁶²⁸ ."**

²⁶²³ Brouillon de lettre d'Arlès-Dufour, "Montroses près Lyon", 15 juin 1865 à "Monsieur Dumas-Isnard, Secrétaire particulier de l'Impératrice" (Archives familiales). Ce brouillon s'interrompt brutalement ici.

²⁶²⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, "Paris, Dimanche" [Juillet 1865], à sa femme (Archives familiales).

²⁶²⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Plombières, 22 juillet 1865, à sa femme (Archives familiales).

²⁶²⁶ Auguste Perdonnet, ingénieur, Directeur de l'Ecole impériale centrale des Arts et Manufactures et Président de l'Association polytechnique.

²⁶²⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Plombières, 22 juillet 1865, citée.

²⁶²⁸ Notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père François Arlès-Dufour, Adélaïde Chabrières née Arlès (Archives familiales).

L'Impératrice avait effectivement fait l'acquisition d'un important domaine, comportant château et dépendances, à la limite des communes d'Oullins et de Saint-Genis Laval. Par lettre du 9 juillet 1866, elle annonce au préfet et à la Commission des hospices de Lyon, réunis le 12, le don qu'elle en fait, en toute propriété, à ces hospices afin d'y établir un asile de convalescents²⁶²⁹. Dans la matinée du 25 août 1869, descendue la veille à l'Hôtel de ville, en compagnie du prince impérial, la première visite de son programme est réservée à l'inauguration de l'Hôpital Sainte-Eugénie que le cortège officiel rejoint par la rue Impériale, la place Louis-le-Grand, la place de la Charité, le cours Perrache et le pont de la Mulatière²⁶³⁰.

Comme il est à l'origine de l'établissement qui compte 233 lits lors de son ouverture en 1867²⁶³¹, Arlès-Dufour assiste sûrement à la cérémonie. Cette manifestation n'est pas la seule aux côtés de l'Impératrice. Une lettre du 18 août 1869, à lui adressée, quelques jours auparavant, en tant que "bien cher et honoré collègue", nous l'apprend.

Elle émane de M. Barreswil, secrétaire de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, 16 rue Saint-Florentin, Paris. Cette société, déclarée d'utilité publique par décret du 4 juillet 1868, **"a pour but d'améliorer la condition des apprentis et des enfants employés dans les manufactures, par tous les moyens qui, en respectant la liberté de l'industriel et l'autorité du père de famille, agiront en conformité de la pensée des lois sur l'apprentissage et sur le travail dans les manufactures."** Arlès-Dufour est membre fondateur de cette société et même le censeur depuis 1867²⁶³². Déjà, le 4 juillet 1869, Barreswil le pressait au plan lyonnais : "[...] **M. Pariset, M. Gillet se mettent à l'oeuvre. M. Brac de la Perrière les aidera. D'ici, les protestants sont sollicités de s'associer au mouvement. Tout le monde compte sur vous** ²⁶³³ [...]". **Le 7 même mois, il revenait à la charge : "[...] Le jour où, d'accord avec le Cardinal [de Bonnard] qui vous apprécie, avec les hommes de toutes nuances, de tous partis et tous cultes, vous demanderez que les enfants ne soient plus victimes de l'industrie, vous assurerez un grand progrès** ²⁶³⁴ [...]"

"Lyon, lui est-il donc écrit le 18 août 1869, va recevoir l'Impératrice ! Les journaux disent que vous vous préparez à mettre sous les yeux de S.M. les diverses phases du travail de la soie. Je vous en prie, lorsque l'Impératrice s'arrêtera devant des enfants roses et fraîches qui opèrent le dévidage, osez dire que ce tableau est menteur, que telles ne sont pas les enfants employées à ces travaux, qu'elles sont chétives, amaigries, hâves, épuisées par le travail et que la phthisie les décime. Dites cela afin que Lyon voie enfin et que la visite de l'Impératrice inaugure pour les enfants une existence meilleure. [...]"

²⁶²⁹ Lettre de l'Impératrice, 9 juillet 1866, au sénateur, préfet du Rhône ("Ephéméride 1866", 12 juillet 1866, Annuaire administratif et commercial de Lyon et du département du Rhône pour 1867, Lyon, Mongin-Rusand, 1867).

²⁶³⁰ E. Pariset, Les entrées solennelles... , *op. cit.*, p. 123.

²⁶³¹ Alain Roulet, *op. cit.*, p. 162.

²⁶³² Bulletins SPAEM : t. 1, 1867, p. 35 - t. 7, 1874, p. 567-569 - t. 12, 1875, p. ?, déjà cités in chapitre XXII - Les premières expositions universelles. Ces renseignements obtenus par un tiers sont reproduits avec réserves. Vers 1867, par décision du ministre de l'Instruction publique, la SPAEM a été autorisée à faire le dépôt de ses documents et livres à la Bibliothèque de l'Arsenal (OSSE, 1867, Vol. 13, p. 238). A l'heure actuelle, il n'y en a pas été trouvé trace.

²⁶³³ **Sur papier à en-tête de la Société de protection..., lettre de Barreswil, Paris, 4 juillet 1869, à Arlès-Dufour. (Archives familiales). Les éléments concernant la Société de protection ont pour origine l'en-tête du papier ainsi utilisé.**

²⁶³⁴ **Ibid., Paris, 7 juillet 1869.**

"Vous qui avez tant fait pour Lyon, vous lui devez encore le service de l'obliger à laver cette tache qui la souille, à guérir cette plaie répugnante. Nous vous serons tous reconnaissants ²⁶³⁵ ."

Mais, deux années auparavant, les Lyonnais lui avaient-ils tellement marqué leur gratitude²⁶³⁶ ?

XXVIII - LA CROISADE CONTRE L'IGNORANCE

En ce 14 février 1863, la "fête impériale" bat son plein à l'Hôtel de Ville. Vaïsse, le sénateur, administrateur du Rhône, donne un grand bal, marquant l'inauguration de cinq des salons de l'ancien Consulat magnifiquement restaurés²⁶³⁷. Une autre occasion de sortie, pour le ménage Arlès-Dufour, s'offre dès la semaine suivante. Dans le cadre de ses nombreuses tournées, Clara Schumann vient charmer le public lyonnais des accents romantiques des pièces pour piano, celles en particulier de son défunt mari²⁶³⁸. Pauline ne peut manquer d'évoquer la mémoire du père de l'artiste, Fr. Wieck, remarquable professeur de musique à Leipzig, dont à l'époque elle a, peut-être, reçu les premiers rudiments et, de toutes façons, connu la grande réputation.

Mais l'heure n'est pas toute aux festivités. L'annonce des élections législatives prochaines ranime les ressentiments nés de la situation économique et politique. Arlès-Dufour voit venir cette échéance sans nervosité particulière, sans espoirs démesurés. Du gouvernement quel qu'il soit, il s'en arrange, mais à certaines conditions. Ainsi, l'explique-t-il : **"La forme d'un gouvernement est d'un intérêt secondaire et relatif : monarchie, empire, république, qu'importe l'étiquette du sac ? C'est ce qu'il contient qui en fait la valeur et l'utilité. Tout gouvernement qui ne prend pas pour objectif continu : l'amélioration progressive du sort physique, moral et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, bâti sur le sable et ne porte en lui-même aucune condition de durée ²⁶³⁹ ."**

Les listes s'organisent dans chacun des camps. Une fois encore, Arlès-Dufour est sollicité. **"Au nom d'un grand nombre d'électeurs ²⁶⁴⁰ "**, précise César L'Habitant qui reproduit, comme suit, la lettre par laquelle le pressenti repousse les ouvertures faites : **"Sous le règne de la bourgeoisie (règne de Louis-Philippe), j'ai toujours refusé la députation, parce que je voyais que je pouvais plus hors de la Chambre que dedans pour la propagation de mes idées et leur application."**

"L'étude que mes amis et moi (on nous appelle socialistes) avons faite du sphinx qu'on appelle Napoléon III nous attache à lui parce que, par ses écrits et par ses actes, qui, quoiqu'on en dise, sont d'accord, il applique et appliquera de plus en plus nos

²⁶³⁵ *Ibid.*, "de passage à Aix-les-Bains", 18 août 1869.

²⁶³⁶ Allusion à son échec lors du renouvellement du Conseil général en 1867. Cf. chapitre XXX - Des bruits de bottes.

²⁶³⁷ "Ephéméride 1863", Annuaire du département du Rhône pour 1864, Lyon, Mongin-Rusand, 1864.

²⁶³⁸ Concert du 21 février 1863, "Ephéméride 1863", cité.

²⁶³⁹ Cité par C.[ésar] L. [L'Habitant], *op. cit.*, p. 155.

²⁶⁴⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, date et destinataire inconnus, citée par C.[ésar] L. [L'Habitant], *op. cit.*, pp. 155 et 166.

idées, nos rêves d'amélioration du sort physique, intellectuel et moral de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

"Mais, direz-vous, pourquoi donc refuser la députation, qui vous permettrait de soutenir et même de provoquer les améliorations auxquelles vous avez travaillé depuis quarante ans ? C'est, cher ami, que les habitudes de ma vie, toujours indépendante, me rendent ingouvernable, et d'une franchise presque sauvage qui fait dire au Prince Napoléon que je suis un homme impossible. L'administration se tromperait en me soutenant, mais il est vrai, et je l'ai dit aux ouvriers, que l'opposition se tromperait aussi en me soutenant.

"Je ne puis être dévoué, quand même, à personne et à aucun parti - c'est contre ma nature - ; je ne le suis qu'aux idées qui sont devenues mon dada [...] afin qu'on arrive progressivement au classement selon la vocation, et à la rétribution selon les œuvres ici-bas ²⁶⁴¹ ."

Toutefois, est-ce bien là toute la vérité ? La totale vérité, après l'avoir confessée à Vaïsse, il l'exprime à son ami, le Prince Napoléon, le 7 mars, affirmant à l'un et à l'autre que le cousin de l'Empereur a "le sentiment politique plus juste que M. de Persigny". "[...] je n'aurais pas refusé la candidature, avoue-t-il, si j'avais pu espérer qu'on laisserait arriver une soixantaine de députés libéraux indépendants qui auraient suffi pour arrêter la marche du gouvernement vers le suicide - suicide inévitable, si l'on persiste à fermer toutes les soupapes de sûreté, à ne vouloir écouter et même entendre que des chants de louange et d'adoration, comme ainsi :

"- La France est assez riche pour payer sa gloire ! [...]

"- Les contribuables seront trop heureux de voir doubler leurs contributions, surtout les petits.

"- Les mères le seront encore plus de voir leurs fils aller mourir de vomito ²⁶⁴² pour rétablir, au Mexique ²⁶⁴³ , le régime des couvents et les biens du clergé.

"- L'Empereur aurait tort de donner aux Français la liberté anglaise, c'est bien assez de leur avoir donné un commencement de liberté ²⁶⁴⁴ . [...]"

La situation politique présente fait l'objet de nombreux échanges entre les deux hommes, le prince Napoléon et Arlès-Dufour, pour se réjouir, rarement, pour maugréer contre le gouvernement, le plus souvent. Deux exemples suivent. A propos d'un discours du prince du 14 mars sur la Pologne²⁶⁴⁵, celui-ci reçoit ces compliments de Lyon : **"Monseigneur, Cette fois au moins, les bravos partent de tous les cœurs, de tous les partis ! Ils vous sont même adressés par les hommes qui, comme moi, n'aiment ni la guerre, ni les guerriers, ni les lauriers. Ici, on pense, malgré le beau langage [sic]**

²⁶⁴¹ *Ibid.*

²⁶⁴² Fièvre jaune.

²⁶⁴³ Guerre du Mexique de 1862 à 1867.

²⁶⁴⁴ Brouillon de lettre d'Arlès-Dufour, 7 mars 1863, au prince Napoléon, écrit au crayon et non achevé (Archives familiales).

Persigny est ministre de l'Intérieur.

²⁶⁴⁵ Selon annotation particulière d'Arlès-Dufour sur la copie de sa lettre du 21 mars 1863 au prince Napoléon, dont texte suit (Archives familiales).

**de M. Billeault que, dans son for intérieur, l'Empereur aussi aura crié "Bravo Prince".
Votre très dévoué serviteur (Signé) Arlès-Dufour ²⁶⁴⁶ ."**

A la suite d'une autre de ses interventions - certes parfois fort discutables... -, voici ce que le prince rapporte à Arlès-Dufour : **"J'ai reçu vos deux lettres. Ce que vous me dites, je ne le sais que trop. Mais il ne m'appartient pas de le changer. [Au lieu ?] de diriger la politique, je la subis et je suis parmi les suspects, les blâmés, mon dernier discours a dû vous le prouver. Je vous l'ai fait envoyer. Que me reste-t-il à faire sinon à gémir sur l'aveuglement du gouvernement ! Je vous serre affectueusement la main et vous renouvelle l'expression de toute mon amitié. (Signé) Napoléon (Jérôme) ²⁶⁴⁷ ."**

"L'aveuglement du gouvernement" ? "La marche du gouvernement vers le suicide" ? On sait que, de ces élections législatives de 1863, l'opposition devait sortir renforcée, ailleurs comme à Lyon. Ici, deux des cinq candidats de l'administration sont battus, Cabias par Henon au premier tour, et, au second, Démophile Laforest par Jules Favre ²⁶⁴⁸ .

Ces scrutins à peine achevés, la préfecture s'inquiète déjà des élections suivantes, celles au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement du Rhône afin de procéder au remplacement des vacances existant par suite de décès, démissions ou autres causes. De plus, une loi du 6 juillet 1862 a créé à Lyon (3^e arrondissement) un 8^e canton de justice de paix, au moyen du partage par égale moitié de l'ancien 7^e canton. Or, le conseiller général de ce canton est justement Arlès-Dufour. Est-il indispensable de soumettre à réélection l'ensemble de ce canton, avec les problèmes qui pourraient en résulter ? Avec le souhait qu'il soit possible de se soustraire à cette nécessité, la question est posée par le préfet au ministère de l'Intérieur, accompagnée du jugement suivant : **"Les conseillers actuels, MM.**

Arlès-Dufour et Combes ²⁶⁴⁹ , sont dévoués au gouvernement de l'Empereur et marchent dans un parfait accord de vues avec l'administration qui tient à ne pas être privée de leur concours. Malheureusement, dans la disposition actuelle des esprits de la population électorale du 7^e canton, et d'après ce qui vient de se passer pour les élections au Corps législatif, la réélection de ces deux personnes ne serait rien moins qu'assurée et il y aurait un grand risque de voir nommer à leur place des conseillers

d'une opposition très avancée ²⁶⁵⁰ . " L'administration centrale ayant argué d'un usage contraire ²⁶⁵¹ , la préfecture excipe à nouveau des dangers encourus, renouvelle ses appréhensions : **"Enfin, je ne saurais trop le répéter à Votre Excellence, M. Arlès-Dufour est un conseiller sérieux, honorable et dévoué à l'administration. Il y aurait grand risque de voir nommer à sa place un conseiller d'une opposition trop avancée, et c'est bien assez que le nombre de vacances à pourvoir dans la ville de Lyon nous laisse la menace de voir arriver au Conseil général quatre candidats de la démagogie sans y en ajouter sans nécessité bien démontrée un cinquième ²⁶⁵² . [...]"** Il semble

²⁶⁴⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 21 mars 1863, au prince Napoléon, citée.

²⁶⁴⁷ Lettre du prince Napoléon, Paris, Palais Royal, "ce dimanche 22 mars 1863", à "Mon cher Arlès", Lyon (Archives familiales).

²⁶⁴⁸ Les candidats de l'administration Laurent Descours et Johannés Terme furent réélus au premier tour, Perras au second, "Ephéméride 1863", cité.

²⁶⁴⁹ **Vraisemblablement conseiller d'arrondissement.**

²⁶⁵⁰ **Lettre de la préfecture du 12 juin 1863 au ministère de l'Intérieur (ADR, Dossier 3 M 1386, Elections cantonales partielles 1862 et 8-9 août 1863).**

²⁶⁵¹ Lettre du ministère de l'Intérieur, 1^{er} juillet 1863, à préfecture du Rhône (ADR Dossier 3 M 1386, cité supra).

²⁶⁵² Lettre de la préfecture de Lyon, 16 juillet 1863, au Cabinet du ministre de l'Intérieur (ADR Dossier 3 M 1386, cité supra).

que Paris se soit en définitive rangé à ces arguments en vue de ces élections partielles du mois d'août 1863²⁶⁵³.

Le renouvellement triennal des 18 et 19 juin 1864 s'annonce maintenant. Des élections qui, une fois passées, **"embêtent bien M. Vaïsse qui jure contre les conservateurs sans admettre l'opinion d'Ollivier au banquet de Turin"**²⁶⁵⁴. En vue du renouvellement prévu, **"en principe, le gouvernement ne veut pas renoncer aux candidatures officielles"**, a indiqué une circulaire officielle du cabinet du ministre de l'Intérieur en date du 15 mars. Ce texte stipule en outre : **"Par conséquent, toutes les fois qu'une élection présentera un intérêt politique, vous devrez intervenir nettement"**²⁶⁵⁵ "...

Point n'est besoin pour Arlès-Dufour de recevoir l'aval du pouvoir. D'ailleurs, nous l'avons vu, trop jaloux de sa libre expression, de son indépendance, il le rejetterait. Ses actes suffisent. Et, sur la liste des membres du Conseil général de 1864 - liste apparemment²⁶⁵⁶ postérieure à ce renouvellement triennal -, il figure bien au titre du 7e canton, avec pour le 8e, l'avocat François Varambon, et pour les six premiers, respectivement Jacques Hénon, docteur et député, Jean-Paul Ferrouillat, avocat, Jean-Marie Giraud, avocat, Antoine Réjanin, négociant, Jean Carle, rentier et Jean-Marie Bacot, avocat. Dans la perspective de la convocation en session ordinaire, le 22 août, des Conseils généraux dans les départements²⁶⁵⁷, sont respectivement nommés, par décret de Saint-Cloud du 11 août, président, vice-président et secrétaire du Conseil général du Rhône, MM. Devienne, Premier président de la Cour impériale de Paris, Laurent-Descours, député et de Mornas, Procureur général près le Cour impériale de Paris.

Un rapport confidentiel des services du "Commissariat spécial - Police politique" ne tarde pas à l'intention du préfet, daté du 7 juillet, sur les nouveaux élus de juin 1864²⁶⁵⁸. Il doit comporter des indications détaillées sur la personnalité et les sentiments politiques de chacun d'eux²⁶⁵⁹. Au sujet d'Arlès-Dufour, le rapport précise : **"La position que M. Arlès-Dufour, homme de cœur et de haute intelligence, occupe dans le commerce lyonnais, son amour pour les ouvriers et même ses entraînements vers les utopies humanitaires lui assurent une grande influence dans son canton. Son attachement à l'Empereur, aux idées impériales n'est pas équivoque ["est très vif", lit-on, avant**

²⁶⁵³ Selon l'affiche du 20 juillet 1863 convoquant les électeurs pour les 8-9 août 1863 en vue du renouvellement partiel du Conseil général, visant en particulier "Lyon 8e nouvelle création". Selon la "liste des membres du Conseil général nouvellement élus, appelés à prêter serment", François Varambon, avocat, est élu pour ce canton (ADR Dossier 3 M 1386, cité).

²⁶⁵⁴ Lettre au crayon d'Arlès-Dufour, Montroses, [Oullins], 27 juin [1864], à "cher ami" [Enfantin] (Archives familiales).

²⁶⁵⁵ Circulaire du Cabinet du ministre de l'Intérieur, 1er Bureau, 15 mars 1864, aux préfets (ADR Dossier 3 M 1387, Renouvellement triennal de 1864).

²⁶⁵⁶ Liste des membres du Conseil général du Rhône, datée au crayon de "1864" (ADR Dossier 3 M 1387 cité supra). Est-elle antérieure ou postérieure aux élections de cette année ? Cette liste nous paraît contradictoire avec l'enquête du Commissariat spécial du 7 juillet 1864 (cf. ci-après) qui porte, par exemple, sur Valois bien que ne figurant pas sur cette liste.

²⁶⁵⁷ Selon décret de Fontainebleau du 2 juillet 1864 transmis par circulaire ministérielle du 12 même mois (ADR Dossier 3 M 1387 cité).

²⁶⁵⁸ Lettre n° 1249, Préfecture du Rhône, Commissariat spécial - Police politique, 7 juillet 1864, au sénateur, administrateur du Rhône (ADR Dossier 3 M 1387 cité).

²⁶⁵⁹ Du moins, ceci fut demandé par circulaire du ministre de l'Intérieur du 10 novembre 1864, rappelant la précédente du 18 juillet de la même année (ADR Dossier 3 M 1387 cité).

ration] et ses vues élevées en font un auxiliaire précieux à l'action administrative ²⁶⁶⁰
."

Parmi ces "vues élevées", la croisade d'Arlès-Dufour contre l'ignorance est loin d'être la dernière. Ses nombreuses activités exercées dans ce domaine se trouvent également mises en avant pour fortifier son refus, vu plus haut, de candidature à la députation : **"Que diable voulez-vous, cher ami, qu'avec mes opinions j'aie à faire à la Chambre, dans ce milieu rétrograde de privilégiés ! Je suis plus utile au dehors avec La Martinière, mes huit mille enfants et mes deux mille adultes de nos écoles laïques, mon Ecole Centrale lyonnaise, la Chambre de commerce, le Conseil municipal, le Conseil général, les sociétés de secours mutuels, etc. C'est déjà trop pour un homme qui a commencé sa vie de travail et de lutte à seize ans** ²⁶⁶¹ ."

Mais cet impressionnant tableau d'activités ne saurait être considéré comme définitif.

"Donner l'instruction et l'éducation professionnelle au plus d'enfants possibles et le mieux possible, voilà la question ²⁶⁶² ."

Telle la posait-il déjà en 1832, dans *L'Echo de la Fabrique*. Lui emboîtant le pas dans le même hebdomadaire quelques mois plus tard, Trélat - vraisemblablement Ulysse Trélat, l'un des chefs de l'opposition démocratique après la Révolution de 1830 - dénonçait les difficultés de l'entreprise, sous la forme suivante : **"[...] Qu'on cesse de nous dire que l'égalité règne chez nous : cela n'est pas. - Qu'on cesse de nous dire que toutes les carrières sont indistinctement ouvertes à tous les citoyens : c'est un mensonge. Il y a encore ici deux classes d'hommes, l'une devant laquelle s'abaissent, l'autre devant laquelle s'élèvent les barrières. [...] Il n'y aura d'instruction et de moralisation pour le peuple que du jour où un nouveau système d'éducation vraiment publique et national appellera tous les enfants [sic] au libre développement de leurs facultés** ²⁶⁶³ [...]."

La charte de l'enseignement primaire de 1833, la loi Guizot, ne devait pas résoudre toutes les insuffisances de l'enseignement, pas davantage la loi Falloux de 1850, qui, avec son équitable principe de la liberté de l'enseignement, reste un facteur de discordance récurrent entre le militantisme laïque et le militantisme clérical ²⁶⁶⁴. Dans la lettre qu'il adresse le 29 janvier 1865 au clergé du diocèse d'Orléans, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, n'écrit-il pas : **"Si on veut que ce pays-ci se tire d'affaire, il faut que l'école se fasse dans la sacristie** ²⁶⁶⁵ ."

De quoi faire bondir Arlès-Dufour !

L'instruction primaire est toujours ni gratuite ni obligatoire, ce dernier système repoussé au nom de la liberté. Aussi, le tableau de cette plaie de l'ignorance, tel que le dressera

²⁶⁶⁰ Le texte qui semble définitif, relatif à Arlès-Dufour, sans date sauf celle apportée par les ADR ("1864"), ni indication de destinataire, sous le titre Renseignements confidentiels sur le personnel des Conseil général et Conseil d'arrondissement du département, est le suivant : "M. Arlès-Dufour est un homme de cœur et de haute intelligence. Son amour pour les ouvriers, ses entraînements pour les utopies humanitaires, lui assurent une certaine popularité [aux lieu et place de "grande influence"] dans son canton. Son attachement à l'Empereur et aux idées impériales n'est pas équivoque." (ADR Dossier 3 M 1387 cité).

²⁶⁶¹ C.[ésar] L. [Habitant], *op. cit.*, p. 118.

²⁶⁶² Arlès-Dufour : "Ecole de la Martinière", *L'Echo de la Fabrique*, 15 juillet 1832, déjà cité au chapitre VII - L'antidote à la pauvreté.

²⁶⁶³ Trélat, "De l'éducation et de l'instruction du peuple", *L'Echo de la Fabrique*, 10 mars 1833.

²⁶⁶⁴ Et toujours d'actualité ! Pour mémoire, l'arrêt du Conseil d'Etat du 18 novembre 1998 relatif au financement des établissements privés par les collectivités territoriales et ses conséquences syndicales (*La presse* des 30 et 31 décembre 1998).

²⁶⁶⁵ Cité par Charles Robert, *De l'ignorance, op. cit.*, p. 66.

encore, en 1867, Charles Robert, reste des plus sombres²⁶⁶⁶. Selon la carte statistique des pays de l'Europe classés en quatre catégories d'après leur degré d'instruction²⁶⁶⁷, parmi les pays "très avancés" figurent la Saxe, la Suisse, les petits Etats de l'Allemagne du Nord, la Prusse, la Hollande, etc. La France, l'Angleterre, la Belgique composent la catégorie des pays "assez avancés". Plus précisément en ce qui concerne notre pays, le résultat est affligeant : sur cent conscrits en 1867, vingt-trois, c'est-à-dire le quart en moyenne, ne savent ni lire ni écrire et, sur cent jeunes Français, dix ne savent pas un mot de la langue nationale et pour vingt autres elle n'est encore qu'un idiome étranger²⁶⁶⁸. **"Dans le pays du suffrage universel, a pourtant dit l'Empereur, tout citoyen doit savoir lire et écrire"**²⁶⁶⁹ ."

Dès lors, on comprend les raisons pour lesquelles Arlès-Dufour, dans son rapport de l'Exposition universelle de 1862, se félicite des efforts accomplis dans ce domaine à Lyon²⁶⁷⁰. On comprend aussi qu'il n'en prêche pas moins la valeur de l'exemple des voisins, même britanniques. Il loue les progrès enregistrés dans le dessin et les couleurs dus à l'établissement, dans toute l'Angleterre et depuis l'Exposition de 1851, d'écoles de dessin, pour les deux sexes tient-il à préciser, dépendantes toutes du musée de South Kensington qui centralise et dirige cet enseignement, sous l'autorité de Henri Cole²⁶⁷¹. De la Suisse, il vante l'excellence des écoles primaires et supérieures qui, avec la liberté des transactions, constituent la principale cause de ses succès dans le commerce et dans les manufactures²⁶⁷². Quant aux écoles primaires et secondaires du Zollverein, elles sont qualifiées d'admirables²⁶⁷³.

Pour la France, dans le même document, il met tous ses espoirs dans l'importance des écoles professionnelles pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, importance "comprise par l'Empereur" lequel a chargé deux ministres "bien dignes d'interpréter sa pensée", MM. Rouher et Rouland²⁶⁷⁴, d'en préparer l'établissement dans les principaux centres. **"Lorsque ces écoles, complète-t-il, auront fonctionné pendant plusieurs années, nous ne serons plus forcés d'aller chercher beaucoup de nos employés en Allemagne et en Suisse. Ces écoles répondront aux besoins de l'avenir qu'elles assureront"**²⁶⁷⁵ ."
Voici pour le futur mais pour le présent ?

A la fin de l'année précédente, le 30 décembre 1861, le préfet du Rhône a accordé à la Société d'instruction primaire un crédit de 2.500 F pour l'entretien de six écoles primaires de filles établies rue Tupin, place de l'Eglise dans le quartier de Vaise, rue de Mizy, place

²⁶⁶⁶ Charles Robert, Conseiller d'Etat est à cette époque Secrétaire général de l'Instruction publique aux côtés de Victor Duruy.

²⁶⁶⁷ Carte dressée par Manier, citée par Charles Robert, *op. cit.*, p. 7.

²⁶⁶⁸ Charles Robert, *op. cit.*, pp. 34 et 39.

²⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 46.

²⁶⁷⁰ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - ..., *op. cit.*, pp. 10-11. Pour mémoire, cf. XXVI - "La mère des ouvriers".

²⁶⁷¹ Cette exposition avait, en effet, amené les Britanniques à relever leur infériorité dans ce domaine par rapport à la production française.

²⁶⁷² Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - ..., *op. cit.*, p. 11.

²⁶⁷³ *Ibid.*, p. 12.

²⁶⁷⁴ Respectivement ministre du Commerce et ministre de l'Instruction publique.

²⁶⁷⁵ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - ..., *op. cit.*, pp. 18-19.

des Capucins, rue de l'Annonciade et rue de Trion²⁶⁷⁶. Quelques mois après, un autre motif de satisfaction comble le secrétaire général de la société : la possibilité d'ouvrir le 28 avril 1863, après celle de Monplaisir, une seconde bibliothèque pour les ouvriers, rue de Cuire, comprenant 1200 volumes²⁶⁷⁷. Outre ces deux bibliothèques, ce sont 75 écoles, classes et cours qui sont en charge sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise dont dix-huit écoles élémentaires de filles et sept cours élémentaires pour les adultes femmes. Deux nouvelles classes élémentaires, toujours pour les femmes et filles adultes, viennent compléter cet effectif le 29 novembre de la même année²⁶⁷⁸. Les cours, simplement qualifiés de "divers" pour les "femmes et les adultes filles", sont, par contre, bien spécifiés pour les "adultes hommes" : cours de chimie appliquée à la teinture, de dessin appliqué aux arts et à l'industrie, de théorie pour la fabrication des étoffes de soie, avec ceux destinés aux chauffeurs mécaniciens²⁶⁷⁹.

Des bureaux de la Société d'instruction primaire, situés au 85 rue de la Bourse, il n'y a qu'un pas, si le temps n'est pas trop compté, pour visiter soit à la Chambre de commerce son président et ami Brosset, soit ce vieux camarade René Holstein, agent comptable à la Bourse²⁶⁸⁰. A moins que, toujours de là, ce ne soit l'occasion pour l'associé commanditaire de la Société Arlès-Dufour et Cie de rejoindre ses bureaux, près du quai Saint-Clair depuis peu garni de platanes et repavé en grès cubique avec la place Tholozan (*sic*)²⁶⁸¹, où ils sont installés au n° 19.

Certes, comme il l'affirme toujours dans son rapport de l'Exposition universelle de 1862, grâce à la Société pour l'instruction primaire, Lyon a pris les devants dans le domaine de l'enseignement, avec ses cours d'adultes ou non, de garçons et de filles, d'adultes femmes et hommes²⁶⁸². En ce qui concerne les cours d'adultes, la Société polytechnique de Paris - ainsi que la société philotechnique qui en est issue - lui sert de référence²⁶⁸³. Fondée au lendemain de la Révolution de Juillet par de jeunes élèves de l'Ecole polytechnique, ayant son siège à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, elle a pour but, selon l'article premier de ses statuts, de donner aux ouvriers une instruction appropriée à leurs besoins. A cet effet, elle établit des cours publics, faits par des professeurs non rétribués ; elle organise des conférences et fonde des bibliothèques populaires²⁶⁸⁴. Son président à vie²⁶⁸⁵ et son secrétaire dès 1830, Auguste Perdonnet, directeur de l'Ecole impériale centrale des Arts et Manufactures, qui se présentait dans une conférence précédente comme un "vétéran des

²⁶⁷⁶ Lettre du Sénateur, chargé de l'administration du Rhône, du 30 décembre 1861 à la Sté d'instruction primaire du Rhône (Dossier AML 176 WP 50 "Instruction publique : Société d'instruction élémentaire du Rhône 1829-1880").

²⁶⁷⁷ "Ephéméride 1863", 28 avril 1863, Annuaire du département du Rhône 1864.

²⁶⁷⁸ *Ibid.*, 29 novembre 1863.

²⁶⁷⁹ "Société d'instruction primaire du Rhône", Annuaire du département du Rhône 1864.

²⁶⁸⁰ "Organisation commerciale... Bourse de Lyon", *ibid.*

²⁶⁸¹ "Ephéméride 1863" respectivement au 9 mars et au 10 mai et 3 octobre, *ibid.*

²⁶⁸² Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 -... , *op. cit.*, p. 19.

²⁶⁸³ *Ibid.*

²⁶⁸⁴ Statuts de l'Association polytechnique reproduits intégralement en pp. 58-63, suivis de la liste des cours enseignés et de celle des conférences publiques et gratuites faites en 1866, pp. 63-72, in A.[uguste] Perdonnet, De l'utilité de l'instruction..., *op. cit.*

²⁶⁸⁵ Article additionnel des statuts susvisés.

chemins de fer²⁶⁸⁶", revendique cette fois le titre de "vieux défenseur, [de] vieil athlète de cette noble cause de l'instruction²⁶⁸⁷". Des relations cordiales régulièrement cultivées depuis des décennies avec Arlès-Dufour ont largement entretenu entre eux le culte de cette cause, au profit aussi bien de l'élément masculin que féminin.

Pour satisfaire aux besoins du présent "qui sont impérieux", expose celui-ci toujours dans son rapport de l'Exposition de 1862, il convient que le gouvernement favorise, dans les départements, l'ouverture de cours d'adultes à l'instar de ceux de la Société polytechnique et de la Société philotechnique. Et c'est pour énumérer les cours qui s'imposent : **"cours professionnels d'arithmétique, de comptabilité, de tenue de livres, des langues anglaise et allemande, de dessin, de lithographie, de gravure en bois"** *"... Une énumération qui se poursuit de façon quelque peu inattendue pour qui ne connaît pas l'impétueux féministe : "... pour les filles et les femmes, que l'Etat, entièrement dirigé par des hommes, oublie presque toujours, et qui, cependant, si elles avaient, comme le voudrait la justice, les mêmes moyens d'instruction que les hommes, seraient de bien utiles auxiliaires dans le commerce et l'industrie"*²⁶⁸⁸ ."

Eugène Rouher et Gustave Rouland, en leur qualités respectives de ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, et de ministre de l'Instruction publique et des Cultes, sont personnellement interpellés dans ce rapport. Sauf évidemment ce dernier domaine, la formation professionnelle ressortit en effet à chacun de leur compétence. Du premier personnage, le rédacteur a l'oreille fort attentive. De l'autre, un ancien magistrat appelé à ce poste en 1856, il a suivi avec soin les mesures prises, sans publicité tapageuse, pour relever le niveau des études et la situation matérielle des maîtres²⁶⁸⁹. Malheureusement, les emplois ministériels sont, sinon éphémères, du moins instables. Le 22 juin 1863, Rouher, tout en lui annonçant le prochain mariage de sa fille au fils du marquis de Lavalette, renseigne Arlès-Dufour : **"Rien n'est encore décidé au sujet [? mot illisible] de mon maintien au ministère des Travaux publics et de mon envoi au Conseil d'Etat, mais je crains bien, comme vous, un changement de situation"**²⁶⁹⁰ . Il venait d'adresser à l'Empereur un rapport jugé très remarquable sur la formation professionnelle ! Le lendemain même, son départ est rendu officiel, le voici ministre président la haute institution. Le surlendemain, Rouland abandonne son portefeuille. Victor Duruy prend sa suite à la tête de l'Instruction publique, séparée à cette occasion de l'administration des cultes. Le nouveau ministre a enseigné l'histoire depuis 1833 au Collège Henri IV à Paris, avant de devenir successivement inspecteur de l'Académie de Paris, puis inspecteur général de l'enseignement secondaire. A la fin de l'année suivante, son secrétariat général sera tenu par un jeune maître de requêtes au Conseil d'Etat, Charles Robert, âgé de 36 ans, qui lui apportera un appui aussi large qu'efficace.

Mais le nouveau président du Conseil d'Etat n'abandonne pas pour autant le dossier de l'enseignement professionnel - il en avait donné l'assurance, semble-t-il de son écriture difficilement lisible, à son correspondant du 22 juin. Consécutivement à son rapport, dans des délais les plus brefs et au grand plaisir d'Arlès-Dufour, dès le 4 juillet, *Le Moniteur*

²⁶⁸⁶ Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

²⁶⁸⁷ A. Perdonnet, De l'utilité de l'instruction..., *op. cit.*, p. 6.

²⁶⁸⁸ Arlès-Dufour, Exposition universelle de 1862 - ..., *op. cit.*, p. 19.

²⁶⁸⁹ G. Vapereau, *op. cit.*, pour ce qui suit immédiatement en ce qui concerne également Rouher, Duruy et Charles Robert.

²⁶⁹⁰ Lettre de Rouher, Cabinet du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, Paris, 22 juin 1863, à "Mon Cher Arlès", avec l'assurance de ses "sentiments affectueux". (Archives familiales).

annonce la création d'une commission chargée de régulariser et d'étendre cet enseignement particulier²⁶⁹¹. Alphonse Valois, président de la Société d'instruction primaire du Rhône, ne tarde guère à féliciter de sa nomination au sein de cette commission son secrétaire général et ami, après Paris déjà à Plombières. **"Vous connaissez ces questions mieux que personne, lui écrit-il le 9 même mois. N'avez-vous pas coopéré à la création de l'Ecole de la Martinière et plus tard à l'Ecole centrale de commerce [sic]²⁶⁹² à Lyon ? Longtemps auparavant n'aviez-vous pas été avec nous un des fondateurs de notre belle et puissante Société d'instruction primaire ? N'avez-vous pas toujours siégé dans son conseil d'administration ? Enfin, n'avez-vous pas toujours observé et étudié la classe ouvrière dans ses tendances, dans ses aptitudes et surtout dans ses efforts pour se procurer et acquérir l'instruction ?**

"L'enseignement professionnel est donné en France avec trop de parcimonie ; nous avons, sans doute, d'excellentes écoles de commerce, d'industrie, d'arts et métiers ; mais le nombre en est trop restreint et, en général, la classe ouvrière proprement dite ne profite de rien. Rien n'est fait pour elle : cette vérité ressort clairement du rapport du ministre. Vous aurez beaucoup à entreprendre si vous voulez combler les lacunes. Mais dans vos discussions, n'oubliez pas notre chère ville de Lyon. Si elle a su se placer en avant des autres centres d'industrie, non moins actifs et non moins entreprenants, ce n'est pas une raison pour qu'on la néglige. C'est au contraire un motif pour qu'on l'encourage ; plus elle a fait d'efforts, plus elle est digne de protection et de faveurs. [...]"

Et pour les obtenir, le président Valois adresse huit longues pages, rappelant par le menu la spécificité de chacun des enseignements prodigués. Déjà, il espère beaucoup du destinataire : **"Cependant, vous êtes à la source des grandes oeuvres. Avant de quitter Paris, demandez beaucoup et acceptez tout ce qu'on offrira. Dans nos mains, tout a son utilité²⁶⁹³ ."**

La nomination à la commission d'étude de l'enseignement professionnel dont il s'agit est aussi à l'origine de trois copieuses pages de réflexions, adressées au même dont la notoriété transparaît à travers elles. Elles émanent d'un ancien élève de l'Ecole centrale des Arts et manufactures, ancien directeur de l'Ecole professionnelle de Nantes et actuel directeur de l'Ecole professionnelle du Centre à Ménars : une école qu'il n'a pas hésité à acheter en 1859 pour en remanier les études. **"En quelques mots, résume-t-il, et pour ne pas abuser de vos précieux moments, le but que je me suis toujours proposé depuis treize années a été de faire triompher, dans la sphère que je me suis choisie, des idées que vous avez tant de fois émises et auxquelles vous êtes aujourd'hui appelé à faire porter le plus de fruits possibles²⁶⁹⁴ ."**

Cette lettre et la précédente font-elles partie de ces divers documents dont Rouher, depuis Carlsbad, accuse réception à Arlès-Dufour, ainsi que d'un livre de Cobden ? En tout état de cause, Rouher tient à effacer les doutes qui percent chez son correspondant, à propos de l'efficacité de la future commission. Estime-t-on déjà que créer une commission

²⁶⁹¹ Selon lettre de F. Puillet (ou Guillet), Ménars (Loir-et-Cher), 15 juillet 1863, à Arlès-Dufour, qui sera mentionnée plus loin (Archives familiales).

²⁶⁹² Rappelons que la dénomination d'origine est "Ecole centrale lyonnaise pour l'industrie et le commerce".

²⁶⁹³ **Lettre du président Valois, sur papier à en-tête de la Société d'instruction primaire du Rhône, Lyon, 9 juillet 1863, à Arlès-Dufour (Archives familiales).**

²⁶⁹⁴ Lettre de F. Puillet (ou Guillet), Ménars (Loir-et-Cher), 15 juillet 1863, citée.

équivalait à enterrer un problème ? **"J'ai plus de confiance que vous dans les travaux de la commission sur l'enseignement professionnel. J'espère que M. Béhic²⁶⁹⁵ vous occupera. Au besoin, je demanderais à devenir votre collègue, car j'ai cette affaire à cœur."** Et le ministre confie : **"Qu'on me regrette un peu au ministère des Travaux publics, j'ai la vanité, peut-être déraisonnable, de le croire. Mais qu'on fonde des espérances sur ma situation nouvelle, je ne puis l'admettre. Je ne vois dans cette position, jusqu'à présent, que sujets d'inquiétudes ou périls²⁶⁹⁶ ."**

De retour, l'un et l'autre, de leurs cures respectives, le ministre est relancé par le fidèle de Plombières qui propose l'adjonction de diverses personnes à la commission, une commission dont Rouher continue de bien faire son affaire personnelle. Il répond, en effet, le 27 septembre à son interlocuteur : **"Lorsque vous viendrez à Paris, nous causerons des travaux de notre commission"** . Par la même occasion, il l'assure de ses vifs regrets quant à **"l'ajournement dont M. Tisseur a été victime"** et **"de tous ses efforts pour que cette distinction honorifique lui soit donnée le plus tôt possible²⁶⁹⁷ ."** Des "quatre Tisseur", sans doute vraisemblablement s'agit-il de Jean Tisseur, le dévoué et distingué secrétaire de la Chambre de commerce de Lyon depuis 1853, fort apprécié d'Arlès-Dufour et de Brosset.

Les espoirs placés dans l'aménagement de l'enseignement technologique ne peuvent faire perdre de vue, bien au contraire, à l'un de ses sept administrateurs - depuis 1862, nous le savons²⁶⁹⁸ - les buts et les conditions de fonctionnement de La Martinière. Ils sont honorés depuis longtemps à l'échelon national, nous l'avons dit précédemment²⁶⁹⁹ . En 1839, l'école avait reçu la visite détaillée et attentive d'un ancien élève de l'Ecole polytechnique, le duc d'Orléans. La même année, courant mars, Enfantin avait souhaité que Arlès-Dufour fasse au général Edhem-Bey , **"un homme que vous aimerez et qui a un grand avenir"**, revenant d'Angleterre et retournant en Egypte, **"les honneurs de votre belle industrie et de votre ville, et nous lui montrerons ensemble La Martinière"** ; ainsi en fut-il fait²⁷⁰⁰ . Le 6 juillet 1847, la Chambre de commerce se rend, en corps, dans l'établissement, sur la suggestion du président Brosset²⁷⁰¹ . Elle en revient ravie, **"frappée de l'ordre merveilleux, de la précision et de la promptitude qui y règnent dans toutes les parties de l'enseignement, et des progrès prodigieux qu'y font les élèves. C'est l'organisation qu'il serait à désirer de voir adopter pour type de la création d'une école de commerce²⁷⁰² ."** Un autre dessein auquel, on s'en doute, Arlès-Dufour s'était attelé avec enthousiasme l'année précédente, dans le cadre d'une commission spéciale, avec Mouterde et Bodin²⁷⁰³ , et qu'il avait malheureusement dû abandonner en raison de sa non-rééligibilité le 25 juin

²⁶⁹⁵ Successeur de Rouher à son précédent poste ministériel.

²⁶⁹⁶ Lettre de Rouher, Conseil d'Etat - Cabinet du Ministre Président du Conseil d'Etat, Paris rayé et remplacé par Carlsbad, 24 juillet 1863, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁶⁹⁷ Lettre de Rouher, Conseil d'Etat - ..., Paris, 27 septembre 1863, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁶⁹⁸ Cf. XXVI - "La mère des ouvriers".

²⁶⁹⁹ Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

²⁷⁰⁰ Lettre d'Enfantin, Curson, 11 janvier 1839, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 31, p. 200) et lettre d'Enfantin, Alger, janvier 1840, au général Saint-Cyr Nuges (OSSE, Vol. 31, p. 228).

²⁷⁰¹ CCL, Registre des délibérations, 24 juin 1847.

²⁷⁰² *Ibid.*, 9 octobre 1847. Arlès-Dufour, cette année "en sommeil" à la CCL, n'est sans doute pas du nombre.

²⁷⁰³ *Ibid.*, 7 mai 1846. Pour mémoire, cf. chapitre XXXI - Aux portes de la nuit.

suisant. Enfin, le président de la République, lui-même, visite à son tour La Martinière le 16 août 1850²⁷⁰⁴.

Deux ans après, Arlès-Dufour couche, sur le papier - simple brouillon ou copie de lettre effective, nous l'ignorons -, ses intentions libellées comme suit, à l'adresse de M. Monmartin, l'un des sept premiers membres de la commission administrative depuis sa création en 1832, : **"Au sortir d'un danger auquel j'échappais miraculeusement, je me suis promis à moi-même d'affecter de mon vivant, ou après ma mort, une partie de ma fortune à des institutions ayant pour but l'amélioration du sort physique, intellectuel et moral des classes ouvrières.**

"Je viens tenir une partie de cette promesse en faisant don à l'école de la Martinière de la somme de 20.000 F qui devra être placée soit en rentes de l'Etat, soit en bons de la ville de Lyon, dont le produit doit être à tout jamais affecté à réunir tous les ans, le lendemain de la distribution des prix aux élèves de l'école, en un banquet modeste, dont la dépense ne dépassera pas 3 F par tête, tous les administrateurs et professeurs de l'école et tous les lauréats vivants et présents à Lyon.

"Le but du banquet sera plutôt moral que matériel, il sera bien plus une communion qu'un repas ; il permettra de constater par l'inscription du nom, de l'âge, de l'état ou position sociale de chaque convive, les bienfaits de l'école ; il établira entre eux un lien de fraternité morale qui les fera s'entraider dans le monde et qui entretiendra ou fera naître entre eux le sentiment de reconnaissance envers l'admirable institution que vous avez si puissamment contribué à fonder.

"A ceux auxquels la fortune aura souri, il leur rappellera leurs frères moins heureux et leur inspirera sans doute le désir de leur venir en aide. Une quête sera faite au dessert et son produit, joint à l'excédent des revenus du legs sur les dépenses, sera distribué en primes de 50 F chaque, aux parents les moins aisés des lauréats de l'année, sous forme de livrets de la caisse d'épargne. (Signé) Arlès-Dufour ²⁷⁰⁵ ."

Quel que soit le sort réservé à ce vœu, la résolution ne fut pas abandonnée. Dans son testament daté du 1er janvier 1871, l'administrateur de La Martinière²⁷⁰⁶ lui lègue une **"somme de 10.000 F, les intérêts pour être affectés en livrets de la caisse d'épargne d'une valeur de 50 F chaque et donnés en prix tous les ans aux meilleurs élèves, et, à mérite égal, aux plus pauvres ²⁷⁰⁷ ."** En 1884, sa veuve renouvellera cette libéralité pour un montant identique. Dans un testament antérieur, le 20 septembre 1863 il avait écrit - et il le renouvellera dans celui du 1er janvier 1871 - : **"Je lègue toutes mes décorations à l'école de la Martinière afin qu'elles servent de stimulant aux élèves qui ne sont pas plus pauvres que je ne l'étais au début de ma carrière ; ils le sont même infiniment moins, car ils reçoivent une instruction que les fils de famille ne recevaient même pas sous le Premier Empire ²⁷⁰⁸ ."** Lors de sa séance du 4 juillet 1872,

²⁷⁰⁴ T.[Thibule] Lang, *op. cit.*, p. 241.

²⁷⁰⁵ Texte de la main d'Arlès-Dufour (Archives familiales), précédé des mentions suivantes : "1852 Lyon - M. Monmartin - restée sans réponse"... Le "danger" auquel il est fait allusion est, bien entendu, l'incendie de l'immeuble de ses bureaux et entrepôts de mars 1851 (Cf. XXIII - Gestion et spéculation).

²⁷⁰⁶ Son fils Gustave siégera au Conseil d'administration de La Martinière, à la suite de son père, de 1873 à 1884 (T. Lang, *op. cit.*, p. 71).

²⁷⁰⁷ Testament d'Arlès-Dufour, 1er janvier 1871 (Archives familiales) et AML dossier 176 WP 67 "La Martinière" (s/ dossier Legs Arlès-Dufour).

²⁷⁰⁸ Testament d'Arlès-Dufour, 20 septembre 1863 (Archives familiales).

le Conseil municipal de Lyon, sur le rapport du "citoyen maire", acceptera, au nom de La Martinière, le bénéfice de ce testament, soit 10.000 F d'une part, d'autre part les décorations et médailles léguées²⁷⁰⁹. Hélas, ces décorations et ces médailles demeurent introuvables dans l'actuelle institution²⁷¹⁰. Néanmoins, le souvenir des donations des époux Arlès-Dufour en reste perpétué par une plaque de marbre, sous l'objet "Fondations de prix", apposée dans le hall d'honneur de l'établissement, devenu l'Ecole nationale professionnelle de Lyon en 1926, et maintenant lycée technique d'Etat.

Dans le même temps où Arlès-Dufour rédige son testament de 1863, son fils cadet, Armand, lui écrit, le 6 octobre, de Leipzig. A son tour, après ses frères, le diplômé de l'Ecole centrale lyonnaise suit avec grand intérêt les cours de l'Ecole de commerce saxonne dont il exalte la qualité des professeurs. Indépendamment, il s'est inscrit aux cours de philosophie de la Faculté pour se familiariser avec la langue parlée, assure-t-il avant de se **"replonger dans [ses] comptes courants et "comptes en partie troubles "**." Auparavant, il décoche quelques flèches à l'égard des bacheliers français, ou, plus précisément, de l'enseignement qu'ils reçoivent. **"Mais puisque nous sommes sur le chapitre de l'instruction et que je sais combien tu t'intéresses à cette belle question, je joins à cette lettre le plan d'une institution fondée par mon professeur de comptabilité. Il s'agit d'une école de commerce pour les jeunes filles et femmes. Quoique ce soit une idée toute nouvelle en Allemagne, l'école, après six mois, compte déjà cinquante élèves, autant que l'Ecole centrale de Lyon après six ans. [...] Charles Dollfus ou M. Guérout en pourraient tirer de quoi faire un article intéressant et utile. Quand ce ne serait que pour montrer combien les idées nouvelles se développent plus facilement ici que chez nous "**²⁷¹¹." Un fils bien digne de son père... Une école de commerce pour jeunes filles et femmes certes, mais, depuis l'année précédente, il n'en existe pas moins, à Paris, la première école publique laïque d'enseignement professionnel féminin, fondée par Elisa Lemonnier, l'épouse de Charles, avocat et ancien professeur de philosophie au lycée de Sorèze, aussi bonne saint-simonienne que lui.

C'est, apparemment loin de toutes préoccupations, à Rome, fin mars 1864, qu'Arlès-Dufour achève un séjour de près de trois mois en Italie méridionale, comme il l'écrit à un destinataire - "My dear Sir"²⁷¹² - qui nous est inconnu. Dans une lettre du 6 juin 1864 à Julie Daubié, toujours bénéficiaire de son aide généreuse, il confirme au passage cette présence dans la péninsule : **"[...] je vous prie d'envoyer votre travail imprimé, ainsi que ce qui a pu l'être sur l'enseignement des femmes, Ecole Lemonnier à Leipzig,**

²⁷⁰⁹ Registre des délibérations du Conseil municipal de Lyon, Extrait, séance du 4 juillet 1872 (AML 176 WP 67, dossier "La Martinière", cité supra).

²⁷¹⁰ Arlès-Dufour avait légué "toutes" ses décorations. Par lettre du 7 août 1872, La Martinière, sous la signature de son vice-président Piaton, reconnaît avoir reçu des mains de Mme Arlès-Dufour "l'écrit contenant les seize décorations léguées à l'école par feu Arlès-Dufour, ancien administrateur de l'Institution." (Archives familiales).

²⁷¹¹ Lettre d'Armand Arlès-Dufour, Leipzig, 6 octobre 1863, à "mon bon père" (ARS 7688/49) Cette référence paternelle a fait attribuer, par erreur à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Enfantin la destination de ce courrier. D'ailleurs, pour mémoire, dans ce même courrier, Armand s'étonne : "Tu ne me dis rien dans ta dernière lettre sur le séjour du père Enfantin."

²⁷¹² Lettre d'Arlès-Dufour, Rome, 27 mars 1864, à "My dear Sir" (Archives familiales). La ville de Naples semble avoir été le but premier de ce voyage effectué, comme le lui écrit Enfantin, "en prince du monde actuel, et comme les rois d'autrefois n'auraient pas voyagé." (OSSE, Vol. 13, pp. 225-226).

à Madame Emma Marwedel²⁷¹³ qui s'occupe d'organiser pour les jeunes filles, un enseignement plus pratique même que celui qui fonctionne déjà à Lyon depuis longtemps. [...] Ayant passé tout l'hiver en Italie, je suis peu au courant de la grande question de l'émancipation des femmes, mais je sais et vois que cela avance, surtout depuis que les femmes elles-mêmes ont pris sérieusement leur cause en main. Quoiqu'il arrive, vous aurez la satisfaction d'avoir contribué à ce religieux mouvement²⁷¹⁴ .”

A propos de ce séjour italien, une question se pose. S'est-il exclusivement déroulé là où il est dit ? Quel a été l'emploi du temps de notre personnage toujours si remuant ? Sauf état de santé précaire, nous l'imaginons mal au repos ou faisant exclusivement du tourisme, durant un trimestre, même en compagnie de Pauline, certes si souvent abandonnée, à qui il le doit pourtant bien... Dans le but de s'assurer des sources d'approvisionnement, ce séjour prolongé n'aurait-il pas été mis à profit pour faire l'acquisition de... deux moulins, l'un à Rivolta (province de Crémone) sur la rivière Adda, l'autre à Gandino (province de Bergame) sur un torrent affluent de la Seria, situés dans les régions séricicoles de la Lombardie²⁷¹⁵ ?

La chose ne serait pas surprenante. En effet, sensiblement dans le même temps, la Société Arlès-Dufour et Cie a fait l'acquisition, à Clérieux, dans le canton de Romans (Drôme), d'une "fabrique à soie" installée sur un canal de dérivation de la rivière L'Herbasse, affluent de l'Isère²⁷¹⁶. L'existence de ces trois installations est découverte dans un acte sous-seing privé du 1er octobre 1869, le même jour qu'un acte notarié passé chez Maître Lombard, à Lyon. **"Les pouvoirs énoncés dans l'acte notarié, est-il précisé dans le document additionnel, sont les seuls qu'il a convenu aux associés de rendre publics, mais ils se sont réservés de régler en d'autres termes et dans les rapports entre les associés entr'eux les pouvoirs des associés en nom collectif"**. Il fixe notamment la limite financière des avances et les délais à accorder **"aux meilleurs clients de France", "d'Italie", "du Levant", "de Chine et du Japon"** (les villes de Shangaï et de Hong-Kong étant mentionnées), tous nominativement cités²⁷¹⁷.

Quant à l'acte notarié, il s'impose de lui-même. La société Arlès-Dufour et Cie, créée en 1859 pour une durée fixée à dix ans, a pris fin²⁷¹⁸. Une nouvelle société, sous la même raison sociale et à la même adresse du 19 place Tholozan, Lyon, est formée entre les mêmes,

²⁷¹³ Dans sa lettre à Julie Daubié du 6 juin 1864, citée, Arlès-Dufour précise en P.S. au sujet d'Emma Marwedel qu'elle est "une amie du fameux philanthrope Schülze-Delish." Jean Gaumont (*op. cit.*, t. 2, p. 623) qui orthographe ce nom Schulze-Delitzsch, précise qu'il s'agit du fondateur de la coopération allemande et d'un "homme considérable" et de "réputation universelle".

²⁷¹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 6 juin 1864, à Julie Daubié (Raymonde Bulger, *op. cit.*, p. 81).

²⁷¹⁵ Nous n'avons pas trouvé le moindre élément complémentaire au sujet de ces moulins.

²⁷¹⁶ L'acquisition de ce moulinage de Clérieux ne peut qu'approximativement être située entre 1863 et 1867, au travers d'un différend de voisinage relatif au régime hydraulique alimentant cette industrie. Anciennement propriété d'un certain Gustave de Lacour, il apparaît avoir été vendu d'abord "aux sieurs Charrin, Richard [banquier à Tournon], Arlès et (sic) Dufour", puis aux sieurs "Arlès et [sic] Dufour" selon un rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Valence du 25 septembre 1868, ADD - Dossier 56 S 34 "L'Herbasse - Usines". Michel Laferrère, *op. cit.*, p. 140, signale, à juste titre, la propriété par la maison Arlès-Dufour d'un moulinage à Clérieux (Cf. note précédente), mais nous n'avons relevé aucune trace relative à celle d'une filature à Beaucaire (Gard) également mentionnée par cet auteur.

²⁷¹⁷ Acte sous-seing privé du 1er octobre 1869 entre François Barthélemy Arlès-Dufour, Gustave Arlès-Dufour, Maurice Chabrière, et Alphonse Arlès-Dufour, constituant "acte additionnel" à l'acte notarié devant Maître Lombard, notaire à Lyon, du même jour (Archives familiales).

²⁷¹⁸ Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

soit Arlès-Dufour et deux de ses fils²⁷¹⁹, Gustave et Alphonse, ainsi qu'avec son gendre Maurice Chabrières, avec effet du 1er octobre 1869 pour une durée de six ans²⁷²⁰. Toutefois, elle ne reste en nom collectif qu'à l'égard des deux frères, et la commandite, exclusive antérieurement à l'égard de François, s'étend désormais à Chabrières²⁷²¹. Indépendamment des "maisons mères" de Lyon et Paris, aux succursales de Saint-Etienne, Marseille, Bâle et Zurich, est venue s'ajouter, entre-temps, celle de Crefeld, ville de Prusse rhénane célèbre par sa production de soie, et se soustraire la succursale de Grenoble. En ce qui concerne le personnel, la même année 1869 voit l'arrivée comme collaborateur d'Ennemond Morel, rejoignant Victor Bizot entré l'année précédente²⁷²².

Mais revenons en 1864. Sentant vraisemblablement sa fin prochaine, Enfantin refait son testament. Egalement, il s'occupe aussi activement que possible de la mise en ordre de ses affaires personnelles, et surtout des archives saint-simoniennes auxquelles il souhaite joindre divers livres en vue de la constitution d'une bibliothèque. Dans ce dernier but, le 16 juin 1864, il sollicite son éternel ami : **"[...] Vous devez certainement avoir des livres de socialistes divers et aussi des livres d'homéopathie, et des livres d'économie politique qui n'ont pas une fameuse utilité dans votre bibliothèque, et seraient très bien dans l'esprit de celle-ci. [...] Vous devez avoir beaucoup de choses sur des projets financiers, industriels, importants par eux-mêmes ou par leurs inventeurs ; de même sur votre concours pour les femmes. Figurez-vous d'ailleurs que ni Lambert, ni moi, n'avons un seul volume d'économie politique, sauf Michel [Chevalier], et que, ni Say, ni Smith, ni Malthus ne sont là. Débarrassez-vous en faveur du fonds commun**²⁷²³ . [...]"

La réponse tarde. Au crayon, elle est datée du 27 juin. Un refroidissement, attribué à un bain, en est la cause : il **"m'a tellement abattu que, depuis dix jours, c'est la première fois que j'ai le courage et l'envie d'écrire à qui que ce soit. Le brave Holstein a passé cette dernière quinzaine avec moi, exprimant à plusieurs reprises ses regrets que vous ne fussiez pas de la partie, regrets bien partagés par toute la colonie. Je ne sais quand j'aurai le courage de réunir les livres, documents et correspondances et je crois bien que, pour cela, il faudra que vous me veniez en aide**²⁷²⁴ . [...]" Cette lettre restée sans écho, Arlès-Dufour rompt le silence le 12 juillet : **"On pourrait bien trépasser sans que vous y preniez garde. Voici la première fois depuis vingt-cinq jours que je puis écrire à la plume et ce n'est pas brillant. Cette terrible attaque de**

²⁷¹⁹ Le troisième fils d'Arlès-Dufour, Armand, est installé en Algérie comme exploitant agricole dans la Mitidja depuis 1867. Les domaines qu'il créa deviendront exemplaires dans toute l'Algérie et lui vaudront de multiples distinctions dont la Légion d'honneur. Mais de mauvaises récoltes et les engagements financiers pris le conduiront à se dégager de cette activité.

²⁷²⁰ Société Arlès-Dufour et Cie, 1er octobre 1869 (ADR, "Actes de sociétés").

²⁷²¹ Des dissensions s'étant élevées particulièrement entre Gustave Arlès-Dufour et MauriceEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)».

²⁷²² Lettre circulaire du 21 février 1885 annonçant la formation, à partir du 1er mars 1885, d'une société en commandite sous la raison sociale : "Ancienne Maison Arlès-Dufour -EX lf nom «Chabrières (Adélaïde)», Morel et Cie", déjà citée in XXIII - Gestion et spéculation (Archives familiales).

²⁷²³ Lettre d'Enfantin, Paris, 16 juin 1864, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 237-239).

²⁷²⁴ Lettre au crayon d'Arlès-Dufour, Montroses, 27 juin [1864], à "Cher ami" [Enfantin], citée même chapitre (Archives familiales).

zona²⁷²⁵ *qui n'a été que le symptôme ou l'éruption d'un mal, d'un volcan intérieur, m'a laissé faible, engourdi, hébété, redoutant la plume et même le crayon et la lecture. Je pense toujours aller à Plombières, mais j'attends cependant un mot de Love*²⁷²⁶ *[...]. Bowring a passé quelques jours avec nous - ça m'a d'abord remonté, mais, le troisième jour, sa verve intarissable m'a fatigué. J'aurais mieux aimé garder l'ami Didion*²⁷²⁷ *qui nous a donné à peine un jour."*

"Cette sacrée attaque de zona qui, pendant quinze jours, reprend-il auprès d'Enfantin le 14 juillet, m'a complètement anéanti, me pousse à tout mettre en ordre, sauf les livres, lettres et papiers qui m'inspirent une sainte horreur²⁷²⁸ **."** Un état général et des dispositions qui ne doivent guère satisfaire son impatient ami, d'autant que le départ est maintenant fixé au 21 du même mois à destination de la station thermale. Avant son départ, eut-il seulement le temps d'accéder à la prière du prince Napoléon, parrain de la fille du colonel Roux, commandant le 9^e de ligne à Lyon, de le représenter au baptême²⁷²⁹ ? Sa cure terminée, et non sans avoir espéré rencontrer Julie Daubié à Fontenoy-le-Château²⁷³⁰, à peu de distance de là, il quitte Plombières le 20 août pour être de retour à Lyon pour la session ordinaire du Conseil général qui débute deux jours après²⁷³¹.

Pour lui, ce second semestre 1864 va être fertile en événements satisfaisants au plan pédagogique auquel il reste fort attentif, mais par ailleurs fort douloureux et éprouvants, par suite de la disparition d'Enfantin.

C'est absolument seul, au cours de son errance allemande de jeunesse, qu'il s'est pris de passion pour l'économie, cette science qui est loin d'en être encore une. Lors d'un séjour à Paris, il a eu la chance d'approcher "le respectable M. Say" et d'en suivre quelque temps les cours d'"économie facturière"²⁷³² au Conservatoire des Arts et Métiers. Rencontrant ensuite le saint-simonisme, il a retrouvé dans les théories du mouvement les traces de cet enseignement ; les contacts entre Saint-Simon et Jean-Baptiste Say sont d'ailleurs formellement attestés par leurs échanges épistolaires de 1815²⁷³³. Sans rappeler

²⁷²⁵ Pour mémoire, dans sa lettre du 27 juin [1864] à Enfantin, Arlès-Dufour parlait d'un "refroidissement" (ainsi qu'il le fait encore à Julie Daubié, dans sa lettre du 19 juillet, in Raymonde Bulger, *op. cit.*, p. 84), maintenant, le 12 juillet, d'un zona. Ce qu'il confirme au même destinataire, Enfantin, par lettre du surlendemain, 14 juillet 1864, (Archives familiales), pensant toujours "prendre les bains et les douches de Plombières" et partir le 21. Raymonde Bulger, *op. cit.*, pp. 83-84, cite, en s'en étonnant à juste titre, une lettre d'Arlès-Dufour à Julie Daubié, datée, à Plombières, du 7 "juillet" 1864. En fait, l'expéditeur s'est trompé de mois et il convient en réalité de lire 7 "août". En effet, cette session ordinaire débutant le 22 août, comme vu dans le texte du présent chapitre, il lui faut "rentrer à Lyon le 20 courant pour le conseil général", comme il l'écrit dans ladite lettre à Julie Daubié.

²⁷²⁶ Love, médecin homéopathe parisien souvent consulté soit à Paris, souvent par écrit, tant pour lui-même que pour les membres de sa famille.

²⁷²⁷ Brillant élève de Polytechnique, ami d'Enfantin et de Paulin Talabot - celui-ci en fera son brillant second -, ingénieur des chemins de fer, Directeur du chemin de fer du Bordeaux-Sète en 1845, Directeur du Paris-Orléans en 1852 et jusqu'en 1862. (Vapereau, *op. cit.*, et "Paulin Talabot - Recherches pour une biographie", Revue d'histoire des mines et de la métallurgie, t. II, N° 1, 1970, Genève, Droz).

²⁷²⁸ Lettre d'Arlès-Dufour (à l'encre), Montroses, 12 juillet 1864, à Cher et dur [ou pur ?] ami [Enfantin], (Archives familiales).

²⁷²⁹ Lettre du prince Napoléon, 15 juillet 1864, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁷³⁰ Lettre d'Arlès-Dufour à Julie Daubié, 7 août (et non juillet comme vu en note supra) 1864, citée.

²⁷³¹ Cf. note supra relative à la lettre d'Arlès-Dufour à Julie Daubié, datée par erreur du 7 juillet au lieu du 7 août 1864.

²⁷³² Cf. II - L'errance allemande.

²⁷³³ Jean Dautry, "Pour le cent-vingt-cinquième anniversaire de Saint-Simon", La Pensée, Nelle série, décembre 1950, N° 33.

ses liens amicaux anciens avec Michel Chevalier, nommé professeur d'économie politique au Collège de France en 1840, le maniement de ses affaires commerciales, ses relations tant françaises que britanniques proches de ses convictions, ses lectures comme ses luttes, l'ont rompu à l'ensemble des principes économiques. Le 21 novembre 1857, il écrit à Henri Duveyrier, n'omettant pas bien sûr le saint-simonisme dans son énumération, : **"J'ajouterai que tout en gagnant ta vie en travaillant dans le commerce, rien ne t'empêchera quand tu auras fini ton apprentissage de cultiver la science. N'ai-je pas à travers une lourde et grande affaire, même lorsque je n'avais pas un sou vaillant, étudié, pratiqué, de même propagé [...], l'économie politique²⁷³⁴, [...] ? "**

Cette doctrine, il avait su la faire appréhender par ses collègues de la Chambre de commerce. Ceux-ci prennent-ils cependant connaissance avec attention de l'envoi que le ministre du Commerce a eu soin de leur faire le 14 mars 1843²⁷³⁵ ? Il s'agit de la nouvelle édition du premier volume de l'ouvrage d'Adam Smith intitulé *Richesses sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduit par le comte Garnier et augmenté des notes et éclaircissements de Blanqui²⁷³⁶ - Blanqui l'aîné, l'un des meilleurs disciples de Say et son successeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

En 1843 encore et à un mois d'intervalle, la Compagnie consulaire, qui s'en était déjà soucié l'année précédente²⁷³⁷, est sollicitée, à deux reprises²⁷³⁸, la première, le 23 mars, par M. Accarias, avocat, docteur en droit et professeur intérimaire de la chaire de droit commercial²⁷³⁹, l'autre, le 27 avril, par un certain Peyret-Lallier, toutes deux en vue de l'établissement d'une chaire d'économie industrielle et commerciale. Au grand désappointement d'Arlès-Dufour, les contraintes budgétaires ministérielles et municipales empêchent que ces propositions prennent davantage consistance. Même si, plus tard, le Conseil municipal se déclare disposé à concourir pour moitié au traitement du professeur²⁷⁴⁰. Même si le Conseil général donne à deux reprises, dont en 1843²⁷⁴¹, son assentiment aux vœux de la Chambre²⁷⁴². En 1848, la Révolution, elle, doit se préoccuper de problèmes plus pressants que le sujet resté en suspens. Michel Chevalier pousse à s'en saisir à nouveau. Le 16 avril 1851, il écrit à Arlès-Dufour, en proie aux problèmes liés à l'incendie de ses locaux professionnels, : **"Je verrai Brosset un de ces jours**

²⁷³⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 21 novembre 1857, à Henri Duveyrier, citée in XVI - Des balles et des boulets..., et XXIII - Gestion et spéculation.

²⁷³⁵ Envoi du ministre du Commerce à la Chambre de commerce du 14 mars 1843 (CCL, Registre des délibérations, 23 mars 1843).

²⁷³⁶ Selon l'accusé de réception de la CCL au ministre du Commerce, 3 avril 1843 (CCL, Registre Copies de lettres, 3 avril 1843).

²⁷³⁷ Selon rapport du président Brosset, 23 juin 1864, p. 287 (CCL, Registre des délibérations - Annexe à la séance du 23 juin 1864).

²⁷³⁸ CCL, Registre des délibérations, 23 mars 1843 et Registre Copies de lettres, lettre de la CCL, n° 894, 10 avril 1843, au maire de Lyon, en ce qui concerne Accarias - CCL, Registre des délibérations, 27 avril 1843, en ce qui concerne Peyret-Lallier. Pour mémoire, cf. délibérations des 5 octobre 1843, 4 juillet 1844, 13 mars 1845, 11 septembre 1845.

²⁷³⁹ Ce cours de droit commercial déjà subventionné par la CCL (Registre des délibérations, 4 juillet 1844).

²⁷⁴⁰ Rapport du président Brosset, 23 juin 1864, cité supra.

²⁷⁴¹ Lettre CCL n° 1019 du 6 novembre 1843 au préfet du Rhône (Registre Copies de lettres, suite à délibération du 5 octobre 1843).

²⁷⁴² Selon rapport du président Brosset, 23 juin 1864, cité supra.

prochains. Je voudrais l'exhorter à ressusciter le projet enterré par Sénac [?] d'une chaire d'économie politique à Lyon ²⁷⁴³ ."

Le moment vient enfin, mais il aura fallu patienter jusqu'au 23 juin 1864 ! " **Les temps sont aujourd'hui assez calmes, les esprits assez tournés vers les travaux de la paix**", estime ce jour-là le président Brosset, pour que la Chambre reprenne ses intentions remontant pour lui à "plus de quinze ans"... "Plus de quinze ans", certes, vingt-deux en réalité ! Selon le rapport qu'il présente, l'économie politique compte encore un certain nombre d'adversaires. Cependant, leur nombre se réduit. A condition de l'étudier avec désintéressement, en dehors de tout parti pris d'école et de système, peu, en définitive, persistent à la traiter de dangereuse et d'inutile. Parmi les causes "d'ombrages, [de] défiances", "les partisans de la protection se sont toujours efforcés de la faire considérer comme subversive en ce qu'elle préconise la liberté des échanges, comme conséquence de la liberté du travail ; [...]" **Mais, se rassure plus loin l'orateur, le système protectionniste est à peu près définitivement répudié.**" Pense-t-il au modèle vivant et proche qu'est son ami Arlès-Dufour, instigateur vraisemblable de cette formation dès l'origine, lorsqu'il s'écrie : "[...] **l'économie politique n'est pas seulement utile dans les hautes sphères de l'Etat. Un chef d'industrie qui possède les notions de la science économique a évidemment, dans mille circonstances de la vie, une supériorité réelle sur celui qui en est dépourvu, il a des vues d'ensemble, des points de repère qui le guident dans les opinions qu'il a occasion d'émettre.**" Enfin, Brosset esquisse sa conclusion : "[...] **cet enseignement si approprié aux besoins de ce temps mérite d'être encouragé et propagé dans notre ville ; [...] il faudrait se féliciter s'il pouvait pénétrer dans le sein des classes ouvrières, car il est bon que cette vérité devienne de plus en plus éclatante, à savoir que le travail libre est essentiellement et exclusivement l'instrument organisateur du travail**" ²⁷⁴⁴ ." Dans "la diffusion des lumières économiques", d'autres villes ont déjà devancé Lyon, celles de Bordeaux, Nice, Toulouse et Montpellier. Il n'est que temps de rattraper ce retard. Pour ce faire, le président de la Compagnie consulaire propose de solliciter un professeur à l'Académie de Genève, M. Dameth²⁷⁴⁵, auteur d'un livre *Le juste et l'utile*. Il s'agit, non pas de créer une chaire, mais simplement d'organiser, aux frais de la Chambre, une série de leçons publiques d'économie politique, durant l'hiver. Son rapport est adopté.

Malgré cela, "l'autorité supérieure" saisie s'inquiète de la nationalité du professeur. Arlès-Dufour est présent à la Chambre, convoquée le 29 septembre 1864, pour entendre "**le contentement témoigné par le ministre de l'Instruction publique d'apprendre que M. Dameth est Français**" et son assurance que toutes formalités seront promptement remplies²⁷⁴⁶. Le 19 octobre, impatient de connaître le nouveau représentant de l'Etat, il assiste certainement à la réception des autorités organisée par le préfet Henri Chevreau, nommé le 12 septembre à la suite du décès, en fonctions et dans son cabinet même, de son prédécesseur Vaïsse²⁷⁴⁷. Là, s'il ne l'a déjà fait, Brosset s'empresse de lui faire part, en attendant la séance de la Chambre du lendemain où elle sera officiellement annoncée, de la décision ministérielle. Transmise par le Recteur de l'Académie, elle autorise "**M.**

²⁷⁴³ Lettre de Michel Chevalier, 16 avril 1851 à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁷⁴⁴ Rapport du président Brosset, 23 juin 1864 cité.

²⁷⁴⁵ Le choix de ce professeur, "quelque peu solennel [...] à la barbe blanche d'apôtre", incombe à Jean Tisseur, secrétaire de la Chambre, de passage à Genève, Pierre Dockès, *op. cit.*, p. 23.

²⁷⁴⁶ CCL, Registre des délibérations, 29 septembre 1864.

²⁷⁴⁷ *Ibid.*, 20 octobre 1864 : Invitation du 18 octobre pour le lendemain à une heure, consignée à la date du 20.

Dameth à faire provisoirement à Lyon un cours libre d'économie politique, sous le patronage de la Chambre de commerce ²⁷⁴⁸ ." Les cours débutent le 19 novembre dans l'ancienne salle de la Bourse du Palais Saint-Pierre. Ils s'y poursuivront avec succès le samedi de chaque semaine, à 20 heures. A leur terme apparent en mars 1865, l'organisme consulaire laisse éclater une bien légitime délectation : **"Les leçons du professeur [...] ont été constamment suivies avec une ferveur d'empressement qui a dépassé toutes les prévisions ; plus de mille personnes y assistaient régulièrement et ce n'est pas la moindre satisfaction de la Chambre de pouvoir constater que l'auditoire est, en grande partie, composé d'ouvriers. La parole méthodique et claire du professeur est certainement pour beaucoup dans ce succès ; mais il serait injuste de ne pas y voir un nouveau signe de ce besoin d'instruction dont sont éprises, en ce moment, les classes populaires** ²⁷⁴⁹ ."

Décidément, l'année 1864 voit les premiers actes de justice que l'économie politique eût obtenus depuis longtemps. Sur un rapport de Victor Duruy - regrettant que l'état des ressources de son budget ne permette pas une extension à toutes Facultés de province et décernant des éloges aux villes et Chambres de commerce qui ont fondé elles-mêmes ces cours -, un décret du 17 septembre 1864 crée une chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Paris. Batbie en est le professeur titulaire²⁷⁵⁰. Un autre décret du 26 octobre, pris sur l'initiative du ministre du Commerce, rétablit le nom de la science dans le programme des cours du Conservatoire des Arts et Métiers. Wolowski est désigné pour la professer. Il est heureusement éloigné le temps où Barillon, député de l'arrondissement de Compiègne, déplorait dans la *Revue du Lyonnais* de 1842 : **"Les principes de cette science nouvelle se sont lentement développés au milieu des tâtonnements, des incertitudes, des systèmes absolus et des utopies. C'est à peine si, aujourd'hui, ses bases sont bien assises, c'est à peine si son nom est bien arrêté** ²⁷⁵¹ ."

A peu près à l'époque où la Chambre de commerce applaudit au succès des cours organisés sous son égide, quelques amis ont pris pour habitude, en 1865, de se regrouper autour de Jean Buy, avocat - aussi "vigneron, agronome et même écrivain à ses heures", nous dit Pierre Dockès - afin de débattre des problèmes de l'heure²⁷⁵². De cette conjonction d'événements va naître la Société d'Economie politique. Le 13 janvier 1866, au restaurant Casati, rue du Bât-d'Argent, ils sont exactement quinze à être réunis à l'occasion d'un dîner. Tous pénétrés de la pensée saint-simonienne sur les bienfaits de la prépondérance de l'industrie dans l'activité économique, ils partagent les mêmes idées sociales et de libéralisme politique et économique. Le repas s'achève sur la concrétisation du projet, déjà dans les esprits, de fonder cette Société. Elle sera officialisée le 22 février suivant. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, Arlès-Dufour ne figure pas au nombre des convives. Mais si, comme l'observe Pierre Dockès, il ne participe pas, de près ou de loin, à cette fondation, **"l'importance d'Arlès-Dufour à Lyon était telle que ses idées ont pu**

²⁷⁴⁸ *Ibid.*, 20 octobre 1864.

²⁷⁴⁹ *Ibid.*, 16 mars 1865.

²⁷⁵⁰ Louis Guémied, "Bulletin" daté du 30 septembre 1864 in L'Enseignement professionnel, 1er octobre 1864, n° 48, 2e année (Archives familiales) et Louis Reybaud, "Les chaires d'économie politique en France", *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1864.

²⁷⁵¹ Barrillon, "Etudes d'économie politique", *Revue du Lyonnais*, Tome XV, 1842. Dans le texte ci-dessus, cet auteur est signalé député de l'arrondissement de Compiègne, selon Vapereau, *op. cit.*, sauf homonymie.

²⁷⁵² Pierre Dockès, *op. cit.*, p. 24, et pp. suivantes pour ce qui suit.

influencer notablement celles de l'élite intellectuelle de cette ville ²⁷⁵³ .” La famille est malgré tout représentée par Maurice Chabrières. Avec Eugène Flotard, le protagoniste du mouvement coopératif lyonnais, il est chargé de la vice-présidence du premier bureau, présidé par le conseiller à la Cour d'appel Valantin. A leurs côtés, on note la présence du professeur Dameth, Henri Germain, l'avocat Ferrouillat, Jean Tisseur, Bonnardel, Rougier qui sera le premier titulaire de la chaire d'économie politique à la future Faculté de droit de Lyon, etc. Second membre de la famille, Gustave, fils aîné d'Arlès-Dufour, figure parmi les premiers des soixante-et-onze membres de la Société qu'elle comptera en 1867. A l'heure actuelle, la Société d'Economie politique se définit toujours comme ***”société de libre examen et de libre discussion dont les membres se réunissent périodiquement à l'effet de conférer sur les questions d'économie politique”***. Et, grâce à un dynamisme sans faille, son effectif dépasse les six cents membres.

Tandis que l'économie politique parvient, au milieu de 1864, à acquérir droit de cité dans le pays, l'enseignement professionnel stagne au plan national. On sait combien Arlès-Dufour y est attaché et de longue date. En 1845, comparant, à Zurich, l'essor des fabriques suisses à celui des entreprises françaises, il réclame pour notre pays des ***”hommes pour les diriger, malgré les médailles d'exposition et les décorations. Il faut des mécaniciens, des ingénieurs, des travailleurs”***, avant de poursuivre à destination d'Enfantin : ***”On fait des bacheliers et le grand maître de l'Université de France invente toutes les blagues inimaginables pour exagérer encore cette fatale disparition*** ²⁷⁵⁴ .”

Des "blagues" sont-elles en passe d'être renouvelées ? Au moment où, presque vingt ans plus tard, en 1864, son ami Michel Chevalier, nourri dans le sérail impérial, lui écrit le 2 juin : ***”A l'intérieur, le gouvernement est devenu stationnaire. Rouher lui-même est près de cette maladie. Il commence à croire, ce que croyait Guizot, que tout est accompli quand on a prononcé un beau discours et obtenu une forte majorité de votes. Il a été au Sénat, dans la discussion sur la banque, la copie de Duchatel de 1847 qui croyait la France perdue si l'on émettait le billet de cent francs. Son discours sur la banque est celui d'un avocat qui bloque son tribunal qu'il sait ignorant, et, ce qui est pis, celui d'un avocat du monopole. Il fait tous ses efforts pour renvoyer du ministère, Duruy, le seul ministre qui ait la fibre populaire, et pour y faire entrer Lavalette dont le fils a épousé sa fille... C'est bien le cas de répéter, comme nous le faisons si souvent avec Cobden : ”Allez voir avec combien de sagesse le monde est gouverné”. Sous tous les régimes c'est du même... Il faut aussi être indulgent pour ceux qui respirent la fumée du pouvoir, elle fait tourner la tête*** ²⁷⁵⁵ .”

Fort rapidement, la campagne contre Duruy prend de l'ampleur dans la coulisse. Cinq jours après l'avoir déjà entretenu du sujet, Michel Chevalier y revient, mais cette fois le successeur éventuel n'est plus le même : ***”En ce moment, on travaille à faire sortir Duruy du ministère et je tiens de Duruy que Rouher est à la tête de l'entreprise. On y mettra, si l'on réussit, et je le crains, un clérical ou un évêque même. Il est question de La Guéronnière*** ²⁷⁵⁶ .”

²⁷⁵³ *Ibid.*, pp. 31-32.

²⁷⁵⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Zurich, 16 août 1845, à Enfantin (ARS 7682/175), déjà citée in XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

²⁷⁵⁵ Lettre de Michel Chevalier, 27 avenue de l'Impératrice, Paris, 2 juin 1864, à Arlès-Dufour, citée au chapitre précédent.

²⁷⁵⁶ Lettre de Michel Chevalier, 7 juin 1864, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

De plus, on se déchire à propos de la Banque de Savoie. Michel Chevalier s'insurge contre le reproche que lui adresse Arlès-Dufour **"d'avoir parlé de la Banque de la Savoie"**²⁷⁵⁷ . **"Vous n'étiez pas dans un moment de bienveillance quand vous m'avez écrit"**, lui fait-il remarquer le 7 juin. On se déchire dans cette affaire, où se mêlent les noms de Rouher et d'un Henri Germain "injurieux contre les Pereire". Contre ces derniers également, Rouher se prend d'une hostilité systématique, alors que **"c'est lui qui a adressé à Emile Pereire les clefs de la Banque de Savoie. En politique, les mauvais procédés de ce genre paraissent être le pain quotidien dont on se nourrit. C'est un banquet où je ne suis pas désireux de m'asseoir"**²⁷⁵⁸ .

Que faut-il donc attendre de l'Etat ? Lors de la distribution des récompenses aux exposants de Londres, en 1863, l'Empereur lui-même faisait l'éloge de l'entreprise privée en Angleterre et exprimait le regret qu'en France on fût toujours porté à réclamer l'assistance de l'Etat²⁷⁵⁹ . En proposant à ses pairs de la Chambre de commerce les cours du professeur Dameth, le 23 juin 1864, Brosset, encore imprégné de ces propos, déclare : **"[...] Il est d'usage aujourd'hui de faire sans cesse appel à l'initiative privée ; et on a raison. Il est à souhaiter seulement que cet usage passe des discours aux actes. Mais qu'on veuille bien le remarquer : cette glorification de l'initiative privée, qui est comme la racine de la liberté du travail, cette glorification est un des points sur lesquels l'économie insiste le plus, et c'est certainement par son enseignement que cette vérité entrera dans les esprits et produira les heureux fruits qu'on est en droit d'en attendre"**²⁷⁶⁰ . **"[...]"**

Si, au cours de son long séjour en Italie, Arlès-Dufour n'y reçoit pas *L'opinion nationale*, son ami Guérault se charge assurément de lui faire part du manifeste paru dans son quotidien le 17 février 1864. Ce manifeste, dû à l'ouvrier Tolain déjà rencontré et signé par soixante ouvriers, deviendra célèbre sous le nom de *Manifeste des soixante*. Les revendications suivantes y sont exprimées : **"Le suffrage universel nous a rendus majeurs politiquement, mais il nous reste encore à nous émanciper socialement"**²⁷⁶¹ . Plus loin, : **"Nous qui, dans un pays où nous avons le droit de nommer les députés, n'avons pas toujours le moyen d'apprendre à lire." Et aussitôt après, ce qui devait notamment retenir l'attention de l'expatrié provisoire : "nous qui, faute de pouvoir nous réunir, nous associer librement, sommes impuissants pour organiser l'instruction professionnelle, et qui voyons ce précieux instrument du progrès industriel devenir le privilège du capital"**²⁷⁶² . **"[...]"** L'été suivant, Arlès-Dufour, curiste à Plombières et y recouvrant progressivement ses forces, mûrit-il son projet ?

Malgré son vif chagrin de la "transformation" - comme dit tout saint-simonien de la mort - d'Enfantin, malgré la lourde charge de légataire universel impartie par les dernières volontés de son ami, les choses sont menées rondement. **" Soixante jours seulement séparent son inauguration, rappellera-t-il dans son discours ce jour-là, le 27 novembre 1864,**

²⁷⁵⁷ *Ibid.* Nous ignorons dans quel cadre eut lieu l'intervention de Michel Chevalier, intervention apparemment démentie par l'économiste : "Vous aurez donc pris le discours de Germain ou celui de Rouher pour le mien."

²⁷⁵⁸ *Ibid.*

²⁷⁵⁹ Rapporté par Auguste Perdonnet, De l'utilité de l'instruction..., *op. cit.*, p. 54.

²⁷⁶⁰ Rapport du Président Brosset à la CCL du 23 juin 1864, cité supra.

²⁷⁶¹ Début de l'article paru dans *L'Opinion nationale*, cité par Jean Favier [dir.] , *Chronique de la France...*, *op. cit.*, p. 920.

²⁷⁶² Suite de cet article de *L'Opinion nationale* citée par le préfet Fernand Rude, Commémoration du centenaire de la SEPR,

²⁷⁶³ **de la première réunion dans laquelle elle a été sérieusement discutée** .” La Société d'Enseignement professionnel du Rhône, il y songeait depuis longtemps et il avait sûrement pris, avant cette réunion, des contacts sérieux avec cette création pour objectif. Il avait fondé l'Ecole centrale lyonnaise qu'il désignait comme **"l'école des officiers de l'industrie"** . L'école de La Martinière pour laquelle il se passionnait depuis des années et qui répond aux besoins d'instruction de la prime jeunesse en fait les "sous-officiers"²⁷⁶⁴. Sans pour autant concurrencer la Société d'instruction primaire, mais **"au contraire en agrandir, en fortifier l'action"** ²⁷⁶⁵ , il appartenait, une nouvelle fois, à l'initiative privée dont il se proclame le chantre, de former le gros de la troupe...

La première réunion à laquelle il fait allusion dans son discours d'inauguration ne remonte qu'au 5 octobre 1864²⁷⁶⁶. Ce jour-là, à 8 heures du soir, le co-fondateur et ancien administrateur du Crédit lyonnais - fonction abandonnée six mois plus tôt - organise une réunion dans l'une des salles de la banque. Douze personnes sont rassemblées autour de lui : le maître des lieux, Henri Germain, Maurice Chabrières, Désiré Girardon, directeur de l'Ecole centrale lyonnaise, Félix Mangini, un jeune ingénieur de l'Ecole des mines - constructeur avec son frère Lucien du chemin de fer de la compagnie des Dombes d'Arlès-Dufour, de Germain et de Sellier²⁷⁶⁷ -, Charles Gaumont, directeur-gérant du bimensuel parisien *L'Enseignement professionnel* - une "revue scientifique et industrielle" qui compte Arlès-Dufour parmi ses lecteurs²⁷⁶⁸ -, Monet, gérant de l'association des tisseurs, le docteur Pelletier et six militants ouvriers (mécanicien, fondeur, typographe et mouleur en fonte) ; avec Monet, ils ont été délégués ouvriers, à l'Exposition de Londres²⁷⁶⁹. Le projet de statuts relatif à l'institution projetée est étudié pour être soumis à la préfecture du Rhône. Sans tarder, l'administration demande son avis à la Chambre de commerce. Brosset se charge lui-même, le 20 octobre, de présenter le rapport au nom de la Commission des intérêts publics : **"Vous avez reçu en communication, explique-t-il à ses confrères, les statuts d'une société que votre collègue M. Arlès-Dufour se propose de fonder à Lyon [...]. L'organisation de l'enseignement professionnel intéresse tout à la fois l'amélioration de la situation des classes ouvrières et la prospérité de nos industries. Procurer à l'ouvrier toutes les facilités pour se perfectionner dans le métier ou la profession qu'il exerce, c'est lui donner les moyens d'aspirer à un salaire plus élevé, lui rendre l'épargne plus facile, relever sa dignité et dégager devant lui la voie qui conduit aux**

²⁷⁶³ Discours d'Arlès-Dufour pour l'inauguration de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, 27 novembre 1864, Société d'enseignement professionnel du Rhône - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 18. La Société en question sera désormais désignée par nous par son sigle : "SEPR".

²⁷⁶⁴ Cf. XIV - "Rien sans peine" ...

²⁷⁶⁵ Discours de Perdonnet, inauguration de la SEPR, 27 novembre 1864 (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 23).

²⁷⁶⁶ Fernand Rude, Commémoration du centenaire de la SEPR, *op. cit.*, paraît être le seul à donner la composition complète de cette assemblée.

²⁷⁶⁷ Cf. XXVII - "La révolution du crédit".

²⁷⁶⁸ Si nous en jugeons par la présence d'un numéro de cette revue, cité par ailleurs, dans les archives d'Arlès-Dufour.

²⁷⁶⁹ Discours de Perdonnet, inauguration de la SEPR, SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 23.

rangs supérieurs de la société ²⁷⁷⁰ . [...]” Qui, en présence d'un tel plaidoyer, aurait pu émettre un avis défavorable ?

Dès réception de la délibération de la Chambre de commerce, la préfecture fait diligence pour arrêter sa décision. Elle entérine les statuts sans aucune modification. Le 29 octobre, les membres qui ont accepté de former officiellement le Conseil d'administration de la S.E.P.R. tiennent réunion pour la première fois, sous la présidence d'Henri Germain. La réponse préfectorale, adressée directement à Arlès-Dufour, est communiquée : **"[...] La mission que la Société s'est donnée est digne d'être encouragée, et l'administration ne peut que suivre avec sollicitude ses efforts et ses travaux. J'autorise donc très volontiers ses réunions, et je suis tout disposé à faciliter, autant qu'il sera en mon pouvoir, l'accomplissement de la tâche qu'elle entreprend, dans le double intérêt de l'amélioration morale des classes ouvrières et de la prospérité de nos entreprises. Agréez** ²⁷⁷¹ ..."

Dès lors, le conseil d'administration peut officiellement se mettre à l'ouvrage et, pour concrétiser ses vœux, rapidement organiser le début des cours de l'année 1864-1865. Brosset, en qualité de président de la Chambre de commerce, en est le président d'honneur et Arlès-Dufour prend le seul titre de "fondateur". Tous deux, ainsi que le directeur de l'enseignement, Désiré Girardon, sont membres de droit du dit Conseil. La présidence qui semblerait devoir revenir au fondateur est volontairement confiée, tout comme pour le Crédit lyonnais un an plus tôt, à Henri Germain. Celui-ci est assisté de deux vice-présidents : Monet et Félix Mangini²⁷⁷². Jules Fayolle, directeur de la Société La Fuschine, est chargé du secrétariat et Maurice Chabrières, là encore, de la trésorerie. Parmi les autres administrateurs, notons les présences suivantes : MM. Désiré Girardon, Bonnet, président du Conseil des Prud'hommes, de La Saussaye, Recteur de l'Académie et membre de l'Institut, l'avocat Ferrouillat²⁷⁷³, Jacques Letourneur, directeur du Crédit lyonnais, Luuyt, ingénieur au corps impérial des mines, Piaton, ancien notaire et président de la Société industrielle de Lyon, l'avocat Léon Riboud, Jules Rolland, professeur de comptabilité, etc., et de divers ouvriers. En résumé, outre les trois membres de droit, vingt-et-un membres du Conseil d'administration sont choisis dans les catégories suivantes : deux membres de la Chambre de commerce, deux du Conseil des Prud'hommes dont son président, deux membres de l'enseignement et "quinze autres membres de la Société", selon l'article 14 des statuts.

La commission de l'enseignement, placée sous la responsabilité de Désiré Girardon - neveu de Tabareau, l'illustre fondateur de La Martinière -, professeur à La Martinière et directeur de l'Ecole centrale lyonnaise, réunit notamment les personnalités suivantes : l'avocat libéral Flotard, La Saussaye, Félix Mangini, Paul Michel, Piaton, le docteur Desgranges, etc. Le directeur de l'enseignement est déclaré responsable envers l'Université de l'enseignement des divers cours (art. 12 des statuts) de vingt élèves minimum chacun (art. 10). Les leçons seront données entre 7 et 10 heures du soir, et le dimanche, s'il y a lieu, conformément à l'article 4 des statuts.

²⁷⁷⁰ CCL, Registre des délibérations, 20 octobre 1864.

²⁷⁷¹ Lettre de la préfecture de Lyon, sous la signature de E. Cezan, Secrétaire général pour l'administration, à Arlès-Dufour, SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 17. La date de la correspondance de la préfecture n'est pas donnée dans ce texte.

²⁷⁷² Félix Mangini succédera à Henri Germain à la présidence de la SEPR à compter de l'exercice 1870/1871.

²⁷⁷³ Par suite de démission, Ferrouillat sera prochainement remplacé par un certain Pelletier - présent comme dit ci-dessus à la réunion du 5 octobre 1854 (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, en note p. 8).

Dans ces statuts, il n'est pas fait mention de l'adresse du siège social de la S.E.P.R.²⁷⁷⁴ : le fruit peut-être de la grande précipitation qui entoure la fondation. L'adresse du secrétariat, remplissant ce rôle, est celle du 13 rue Sainte Catherine²⁷⁷⁵, sur les premières pentes de la Croix-Rousse. Leur article premier stipule : **"Il est établi à Lyon une Société d'enseignement professionnel ayant pour but d'organiser à l'usage des adultes, âgés de seize ans au moins, des leçons de : calcul appliqué au commerce et à l'industrie ; géométrie pratique ; mécanique élémentaire ; chimie et teinture ; théorie du tissage ; physique générale ; dessin industriel et dessin de machines ; comptabilité et droit commercial ; hygiène. [...] Des cours distincts pourront également être ouverts aux apprentis."** En bref, le moyen pour l'individu d'acquérir la promotion sociale par la formation professionnelle. Sous réserve bien sûr de la décision du Conseil d'administration, des cours pourront être ajoutés sur demande des élèves dont, spécifiquement, la discipline est en partie assurée par des "Commissaires", nommés par eux et parmi eux ; ces élus, électeurs avec les sociétaires des membres du conseil d'administration, sont chargés de prélever, non seulement les cotisations mensuelles de 50 centimes²⁷⁷⁶, mais aussi des amendes pour manque d'assiduité, retard, absence non légitimée ou tout autre motif intéressant l'ordre²⁷⁷⁷ ...

En vue de l'ouverture des cours, fixée au 5 décembre 1864²⁷⁷⁸, la publicité est lancée par voie de presse. Dans ces conditions, c'est à la hâte qu'Arlès-Dufour annonce le 11 novembre à Julie Daubié, avec l'espoir de la rencontrer dans la capitale, sa prochaine installation, à Paris - au Grand Hôtel ! - **"pour quelques semaines, afin d'exécuter la volonté du Père à l'égard de sa propagation saint-simonienne. Avant cela, enchaîne-t-il, je compte organiser la Société d'instruction professionnelle du Rhône, vous voyez qu'il me serait de toute impossibilité de m'occuper d'autre chose"**²⁷⁷⁹ [...] Il est grand temps, en effet, et les tâches s'accumulent. Le choix des professeurs se poursuit, sous l'égide de la Commission d'enseignement. Il faut trouver des salles disponibles dans différents quartiers de la ville et sa banlieue. Les inscriptions affluent. Huit cents auditeurs s'inscrivent, désireux de suivre seize matières différentes, comprenant l'ensemble des connaissances qui intéressent l'ouvrier et l'employé lyonnais. Ils sont répartis, dans six lieux différents, soit vingt-quatre cours à mettre en place²⁷⁸⁰. Pour être membre de la Société,

²⁷⁷⁴ Article premier des statuts de la SEPR : "Il est établi à Lyon une société..."

²⁷⁷⁵ Selon SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 2.

²⁷⁷⁶ Cette cotisation mensuelle de 50 centimes sera remplacée l'année suivante, à la demande des "commissaires", en un droit d'inscription de 3 F par cours (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 4 en note).

²⁷⁷⁷ Articles 5 et 8 des statuts de la SEPR. Selon l'article 6, les sommes ainsi recueillies "sont destinées à l'achat du matériel, tel que : papier, plumes, crayons, etc. dont les élèves ont besoin pour suivre les leçons."

²⁷⁷⁸ Selon SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 27. D'après une annotation manuscrite portée sur cet exemplaire détenu par la SEPR, cette ouverture aurait eu lieu le 29 novembre.

²⁷⁷⁹ Lettre Arlès-Dufour, Oullins, 11 novembre 1864, à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 87).

²⁷⁸⁰ Selon le tableau de la distribution des prix 1865 (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, pp. 36-41), les cours sont donnés comme suit : - à l'Ecole centrale [19 quai Castellane], les cours de calcul, grammaire, comptabilité, arithmétique commerciale, droit commercial, dessin pour la fabrique, dessin pour les carrossiers, dessin pour les serruriers, dessin pour les menuisiers, dessin de machines, mathématiques appliquées, pratique des chantiers, chimie pour teinturiers, - à La Martinière, les cours de comptabilité, théorie de fabrique, chimie pour teinturiers, - à l'ancien Hôtel des Monnaies [34 rue de la Charité], les cours de dessin pour les menuisiers, dessin de machines, chimie pour teinturiers, - dans la localité de La Mulatière, les cours de calcul, grammaire, - à La Croix-Rousse, le cours de calcul, grammaire - à Oullins, les cours de calcul, dessin de machines.

c'est-à-dire sociétaire précise l'article 16 des statuts, il suffit de verser une cotisation annuelle de six francs et d'être parrainé par deux membres ; les professeurs des cours sont de droit sociétaires. Le rapport financier présenté à la première assemblée générale qui se tiendra le 16 juillet 1865, dénombre 415 sociétaires²⁷⁸¹.

En outre, **"afin de donner la plus large expression à l'Institution des Cours populaires, une souscription, indépendante de la cotisation annuelle de 6 F, est ouverte. Les souscripteurs recevront le titre de Membres donateurs". "Convaincu depuis bien des années que l'ignorance est le plus grand ennemi du peuple", Sébastien Commissaire relèvera avec reconnaissance : "Plusieurs citoyens, firent des sacrifices considérables pour sa fondation [de la S.E.P.R.]. M. Arlès-Dufour et M. Henri Germain donnèrent chacun dix mille francs, M. Mangini cinq mille ; d'autres, mille francs, cinq cent francs, etc., etc."**²⁷⁸² En ce qui concerne la souscription d'Arlès-Dufour, une précision s'impose : la somme de 10.000 F est payable par annuité de 2.000 F²⁷⁸³, sans doute pour assurer la pérennité de l'entreprise. Indépendamment d'un tableau placé dans chaque salle de cours (art. 17), la publication du nom des souscripteurs sera faite comme prévu à la suite des statuts²⁷⁸⁴. 116 donateurs se manifestent pour un total de 37.888 F. Après Mangini et le gendre Chabrières, en quatrième position (2.500 F), chacun des fils d'Arlès-Dufour souscrit, Gustave et Alphonse pour 500 F, Armand, qui débute dans les affaires, pour la moitié. Arthur Enfantin, 23 rue Bourbon, orphelin de père depuis peu, verse 200 F. Parmi ces contributions individuelles, les Pères Dominicains de l'école Saint Thomas d'Aquin d'Oullins (200 F) côtoient les loges maçonniques "Le Parfait Silence" (200 F), "Simplicité Constance" (100 F), et "Tolérance et Cordialité" (50 F) ; les modestes oboles de 14 F, 10 F, et même 4 F, qui viennent s'ajouter n'en sont pas moins émouvantes. Comme le dit encore Sébastien Commissaire, **"l'argent n'est pas seulement le nerf de la guerre, il l'est aussi de beaucoup d'autres choses"**²⁷⁸⁵.

Voici enfin la cérémonie d'inauguration. Pour cette grande date du 27 novembre 1864, le plus grand nombre de personnes possible a été invité, à la demande du Conseil d'administration²⁷⁸⁶. Il ne sera pas déçu, notamment le "fondateur". Plus de trois mille personnes s'entassent dans la salle de la Bourse au Palais du Commerce ! Auguste

²⁷⁸¹ Parmi eux, selon liste "Sociétaires" (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 12) : Bizot agent de change, Brosset, Emilien Belz, négociant, Emile Bonnardel, Raoul de Cazenove, Sébastien Commissaire, négociant, Eugène Flotard, docteur en droit, Jacques Letourneur, Directeur du Crédit Lyonnais, Plantin jeune, géomètre, Richard-Vitton, maire, Rambaud, rentier, de La Saussaye, recteur, Clair Tisseur, architecte, Tisseur [Jean], secrétaire de la CCL, Vingtrinier, et bien sûr des Lyonnais, également de nombreux Oullinois.

²⁷⁸² Sébastien Commissaire, Mémoires et souvenirs, *op. cit.*, t. 2, pp. 189-191.

²⁷⁸³ "Nota", "Compte rendu financier" de la première assemblée générale du 16 juillet 1865 (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 41).

²⁷⁸⁴ SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, pp. 9-11. Les deux premiers et plus importants donateurs sont effectivement "Arlès-Dufour, négociant, port Saint-Clair, 19", et "Germain Henri, Président du Crédit Lyonnais", chacun pour 10.000 F, suivis de "Félix Mangini, ingénieur, rue Saint-Joseph, 2", 5.000 F. Outre les membres de la famille Arlès-Dufour dont détail suit dans le texte, on relève également parmi les donateurs les noms suivants : Victor Pignatel, administrateur du Crédit Lyonnais 1.000 F, Heckel aîné, Brosset et Cie, négociants, 18 port Saint-Clair, 500 F, Galline, banquier, 13 rue Impériale 500 F, Michel, membre de la CCL, 9 rue Ravez, 500 F, Frossard de Saugy, constructeur de machines, à la Buire, 500 F, etc.

²⁷⁸⁵ Sébastien Commissaire, *op. cit.*, t. 2, p. 191.

²⁷⁸⁶ Pour ce qui suit relativement à la séance d'inauguration : SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-65, 1865-1866, *op. cit.*, pp. 17-27. Cette date d'inauguration du 17 novembre 1864 a été ajoutée à la main sur l'exemplaire détenu par cette société.

Perdonnet, président de l'Association polytechnique, est venu spécialement de Paris pour témoigner son évidente sympathie à la nouvelle Société et, cela va sans dire, apporter une preuve renouvelée de son amitié à son solide partenaire de route. Ces **"nobles travailleurs de l'enseignement populaire qui se nomment Marguerin, Menu de Saint-Mesmin, Sauvestre²⁷⁸⁷, Félix Hément, Moynier, Guémied"**, ont également fait le déplacement. Avec une humilité non feinte, c'est aussi certainement avec une vive émotion qu'Arlès-Dufour - qui s'est chargé de tous les préparatifs, assure Fernand Rude²⁷⁸⁸ - ouvre la séance : **"Mes collègues m'ont fait l'honneur de m'attribuer le titre de fondateur de la Société d'enseignement professionnel du Rhône que nous inaugurons aujourd'hui. Je tiens, avant tout, à déclarer que je n'ai pas plus de droit que chacun d'eux à ce titre exceptionnel ; car, tous, ouvriers et bourgeois, ont compris, aussi bien que moi, l'importance et l'opportunité de cette création à laquelle tous on travaillé plus que moi. On peut dire d'ailleurs de cette oeuvre, comme de toutes les grandes choses qui se réalisent dans le monde, qu'elle était dans l'air."** L'empressement bienveillant de l'autorité préfectorale vaut la peine d'être souligné : **"Si l'autorité montre partout le même bon vouloir envers l'initiative privée, la France n'aura bientôt plus rien à envier aux pays qui l'ont devancée dans la voie de l'enseignement populaire et de toutes les institutions modernes qui ont pour but l'amélioration du sort physique, intellectuel et moral des classes laborieuses."** Le thème obsessionnel du saint-simonien ne peut échapper au discours !

Avant de rendre hommage à la Société d'instruction primaire du Rhône et à son président M. Valois, aux professeurs dont les enseignements sont attendus, à l'antériorité des **"actes de nos frères de Mulhouse, de Guebwiller, d'Amiens, des Dollfus, des Koechlin, des Schlumberger, des Bourcart, des Rossat, des Fergusson"**, l'orateur tient à attester l'importance de la formation permanente pour chacun. Il sait de quoi il parle, lui, l'autodidacte qui, au cours des épreuves de sa difficile jeunesse, puis tout au long de sa carrière, n'a jamais cessé de chercher à apprendre et à se perfectionner : **"[...] Nos cours s'adress[ent] à tous, aux patrons comme aux ouvriers, aux hommes de toutes les professions, libérales ou manuelles ; car, Messieurs, pour rester au courant de progrès incessants et rapides de notre grande époque, tous, tant que nous sommes et qui que nous soyons, nous avons besoin de suivre les enseignements des hommes spéciaux."** Des propos, ô combien, toujours d'actualité en nos jours de technologie insatiatement innovante qui impose, plus que jamais, cette nécessaire et permanente adaptation ! Et il poursuit : **"Ne sommes-nous donc pas tous solidaires, et une fraction de notre population peut-elle souffrir de l'ignorance ou de la misère sans que toutes en souffrent, au moins indirectement ?"**

Enfin, pour terminer, après un hommage à l'expérience et au zèle intelligent avec lesquels Charles Gaumont²⁷⁸⁹ a facilité sa tâche d'organisation, il laisse éclater sa joie et sa gratitude de la présence de son "digne ami" : **"Auguste Perdonnet, dont le nom est**

²⁷⁸⁷ Sans doute convient-il de lire "Sauvestre" [Charles] en p. 19 de ce compte rendu.

²⁷⁸⁸ Fernand Rude, Commémoration du centenaire de la SEPR..., op. cit..

²⁷⁸⁹ Il semble qu'Arlès-Dufour ait spécialement fait venir Charles Gaumont de Paris pour recevoir son concours lors de la gestation de la SEPR, à laquelle collabora Sébastien Commissaire, notamment auprès "des républicains [...] désireux de propager l'instruction." Celui-ci, qui figure au nombre des sociétaires, indique avoir refusé sa cooptation au Conseil d'administration de la Société, Sébastien Commissaire, op. cit., t. 2, pp. 190-191. D'après ce républicain, élu conseiller d'arrondissement en 1863, Perdonnet aurait envoyé Gaumont à Lyon dans le but d'y fonder une Société d'enseignement, à l'image de la Société philotechnique qu'il présidait à Paris, et l'aurait adressé à Arlès-Dufour qui "approuva le projet". Bien que ne partageant pas cette thèse, il nous a cependant paru utile de la signaler.

depuis tant d'années en tête des enseignements populaires, est pour moi un vieux compagnon d'armes, mais d'armes pacifiques, dans l'armée des amis de la paix. Il est cependant une guerre que nous avons longtemps faite ensemble et que, Dieu aidant, nous ferons ensemble jusqu'à notre dernière heure : c'est la guerre à l'ignorance et à la misère, dont la campagne que nous ouvrons aujourd'hui ne sera pas, je l'espère, la moins glorieuse ²⁷⁹⁰ ."

Il appartient ensuite au président Henri Germain de retracer les étapes des travaux préparatoires, non sans souligner à son tour le but exclusif assigné à la nouvelle Société, à savoir **"propager parmi les hommes laborieux les connaissances techniques de leur métier", avec "pour seul programme la recherche des moyens de concilier la dure nécessité du travail salarié avec les besoins de l'intelligence** ²⁷⁹¹ ."

Après quoi, le vice-président Monet, puis Charles Gaumont se succèdent à la tribune, s'attachant à démontrer les avantages de l'instruction, avant de céder la parole au président de séance Auguste Perdonnet. C'est pour se réjouir, bien sûr de la naissance de la Société, de l'évolution des esprits depuis plus de trente ans et des progrès intellectuels accomplis, grâce au besoin de l'instruction ressenti, devenu "général, universel". Un hommage est évidemment rendu à chacun des artisans de l'oeuvre que l'on inaugure : Brosset, "si aimé, si estimé, si vénéré de tous" - Henri Germain **"dont les débuts nous promettent non seulement un éminent financier, mais [...] un ami sincère et éclairé du travailleur"** - Mangini - **"homme de cœur autant de talent"** - Girardon **"qui a amplement fait ses preuves"** - Charles Gaumont **"qui a déjà prêté un concours si actif, si dévoué au bureau"**. **Préalablement à cette pluie d'éloges, il avait marqué sa satisfaction à propos de la composition de la Société, significative "de l'excellent esprit qui l'animerait", avant de poser cette question et d'y répondre : "Et, en effet, quel en est le fondateur ? Mon ami Arlès-Dufour, qui vient, en faisant mon éloge, de me jeter dans un grand embarras, car je ne sais plus comment dire ce que je pense de lui, ce que tout le monde pense d'un homme qui a fait de si grandes, de si belles, de si bonnes choses** ²⁷⁹² ."

Le lendemain de cette manifestation, Perdonnet occupe à nouveau la tribune pour faire une conférence publique sur les chemins de fer. L'article 19 des statuts de la S.E.P.R. prévoit, effectivement et indépendamment des cours, l'organisation de ces conférences, le dimanche ou la semaine. Elles sont données par les enseignants eux-mêmes ou toutes autres personnalités **"sur des sujets se rapportant aux inventions nouvelles, aux connaissances technologiques et professionnelles que la Société a pour but de répandre et de vulgariser."** La conférence de Perdonnet inaugure donc une série en vue de laquelle il se propose d'amener de Paris **"d'illustres savants, d'illustres littérateurs"**. Parmi eux, au cours de la première année d'exercice, vont se succéder, chaque dimanche **"à 1 heure, au Palais Saint-Pierre, salle de l'Ancienne Bourse"** ²⁷⁹³ , pour évoquer des sujets variés, par exemple : Desgranges avec "Conditions d'une bonne alimentation", Gobin "Perçement du Mont-Cenis, Jules Simon "Les bibliothèques populaires", Jourdan "Fabrication des soieries", Ferdinand de Lesseps "Le canal de Suez", ... Comme quoi le fondateur, s'il est maître du choix des sujets, est loin d'être vindicatif ! Et c'est le début

²⁷⁹⁰ Discours d'Arlès-Dufour, Cérémonie d'inauguration du 27 novembre 1864 (SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, pp. 18-19).

²⁷⁹¹ Discours d'Henri Germain, *ibid.*, pp. 19-21.

²⁷⁹² Discours d'Auguste Perdonnet, *ibid.*, pp. 21-27.

²⁷⁹³ "Ecole professionnelle", Guide indicateur de la ville de Lyon, p. 40, Lyon, Labaume, 1867.

d'une longue suite, avec en moyenne une vingtaine de réunions par an, rassemblant des auditoires attentifs dans une salle souvent insuffisante. Dans l'ordre de l'économie politique et de la science sociale, il sera question des associations ouvrières, des sociétés coopératives de production, des sociétés commerciales, des crises économiques, de l'économie et des classes ouvrières, du travail, du progrès, de l'émancipation et de la colonisation, etc. Pour traiter ces sujets, se succéderont Wolowski, Levasseur, Batbie, Frédéric Passy, Dameth, Horn, Audiganne, Rougier, Le Royer, etc.

A la fin du premier exercice et lors de la réunion du bureau consécutive à l'assemblée générale du 16 juillet 1865, Piaton est élu secrétaire général. Ses occupations ne lui permettant pas de faire face à ces fonctions, Gaumont, présenté et unanimement reconnu comme réunissant toutes les conditions afférentes à cette charge, est appelé à sa succession. Malheureusement, des intérêts de famille l'amèneront à quitter Lyon et à abandonner ce poste le 1er janvier 1866²⁷⁹⁴. Le titre de membre correspondant lui sera accordé et celui de membre honoraire sera décerné à Jules Simon, lors de l'assemblée générale suivante du 2 mai 1866²⁷⁹⁵.

La même assemblée générale du 16 juillet 1865 décide l'ouverture d'une bibliothèque²⁷⁹⁶. Dès l'élaboration des statuts, la création d'une "bibliothèque populaire" était prévue "comme complément des cours [...] ouverte aux élèves et aux sociétaires". Les personnes étrangères à la Société y seront admises moyennant le paiement annuel d'une somme de 1 F, durant le même horaire, de sept heures à dix heures du soir en semaine et de dix heures du matin à heure le dimanche, dès son ouverture fixée au 1er novembre suivant²⁷⁹⁷.

Simultanément, une autre décision est prise par la Société, celle d'accorder son patronage à une bibliothèque créée par les travailleurs à Oullins. Qui est l'auteur de cette idée ? Comme il fut sans doute le promoteur de la clause statutaire qui voit maintenant son accomplissement à Lyon, en ce début de quatrième trimestre 1865, il y a bien des raisons de penser que l'initiative incombe à l'Oullinois Arlès-Dufour.

Point n'aura été besoin pour lui d'être stimulé dans cette voie par une lettre, du 18 décembre 1864, de la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin à Bebleinheim qui souhaite ne pas circonscrire l'action menée à son seul département. Dans ce but, son secrétaire Jean Macé sollicite le concours du destinataire dont il vient de lire le discours d'inauguration de la S.E.P.R., afin d' **"inspirer à quelques bons citoyens l'idée d'imiter ce qui a réussi si bien chez nous : les cours et les bibliothèques populaires sont deux oeuvres parallèles dont l'une appelle l'autre."** Pour le moment, les deux hommes ne semblent pas se connaître mais ils ne s'ignorent pas. Le président de la Société des bibliothèques communales fait la liaison entre eux : il s'agit de l'ami intime d'Arlès-Dufour, le philanthrope et libéral Jean Dollfus, maire de Mulhouse, son compagnon des Expositions internationales. De plus, Jean Macé est très lié avec Charles Gaumont.

Tous les ans, outre l'assemblée générale purement administrative, la distribution des prix aux élèves constitue un temps fort dans la vie de la S.E.P.R. Elle revêt un caractère

²⁷⁹⁴ Le titre de Secrétaire général sera de nouveau accordé à Piaton.

²⁷⁹⁵ SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, p. 50 en note.

²⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 51.

²⁷⁹⁷ Ecole professionnelle", Guide indicateur de la ville de Lyon, "cité, et "Bibliothèque - Règlement", SEPR - Compte rendu Années scolaires 1864-1865, 1865-1866, *op. cit.*, pp. 61-62. Apparemment, cette bibliothèque dont l'adresse n'est pas précisée, fonctionne au bureau de la rue Sainte-Catherine.

prestigieux et solennel, dans le cadre de l'Alcazar ou de l'Eldorado, voire même du Grand Théâtre Impérial, en présence des plus hautes autorités locales, du préfet notamment. Chaque fois, elle est placée sous la présidence d'une personnalité éminente, telles celles du général Morin, membre de l'Institut, mathématicien et auteur la même année d'une *Enquête sur l'enseignement professionnel*²⁷⁹⁸ (? 1865), Jules Simon, défenseur de la liberté de l'enseignement et futur ministre de l'Instruction publique 1870-1873 (20 mai 1866²⁷⁹⁹), Victor Duruy, "le meilleur ministre de l'Instruction publique que la France ait eu sous l'Empire²⁸⁰⁰" (23 juin 1867²⁸⁰¹), Wolowski, membre de l'Institut et professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers (24 mai 1868), Frédéric Passy, Secrétaire général de la Ligue internationale de la paix (4 juillet 1869).

Durant ce temps, le nombre d'élèves et de cours est allé sans cesse croissant : 978 élèves dans 24 "cours d'hiver" en 1866/1867, 1100 dans 26 cours en 1867/1868, 1200 dans 34 cours en 1868/1869. A tel point que le secrétariat de la rue Sainte-Catherine s'est avéré trop exigü et qu'il a été nécessaire de s'installer au 7 rue des Marronniers, "2e montée au 3e²⁸⁰²", pour y réunir bureau, bibliothèque et deux salles de cours²⁸⁰³. Hormis l'en-tête de chaque composition du conseil d'administration dans les bulletins de la S.E.P.R., le nom d'Arlès-Dufour n'apparaît plus durant ce laps de temps. Le fondateur s'est effacé discrètement, laissant à chacun le soin de remplir son rôle, jouant, sans doute et seulement, de ses relations pour la venue des personnalités citées plus haut. Tel est justement le cas de la distribution des prix organisée au cours du second trimestre de 1870.

En cette circonstance, il se prépare à accueillir Charles Robert, Conseiller d'Etat en service ordinaire depuis son retrait du ministère, par solidarité avec Victor Duruy, en juillet 1869. Ils se connaissent au moins depuis l'Exposition de Londres de 1862, où chacun présidait un jury. Depuis et curieusement, à trois jours d'intervalle, en 1866, le secrétaire général du ministre de l'Instruction publique a été amené à viser deux textes, sur proposition du recteur M. de La Saussaye, concernant celui qui s'apprête maintenant à le recevoir quatre ans plus tard. Le 20 mai, ès qualités et pour le ministre, il signe le décret faisant Officier de l'Instruction publique, le "fondateur de la Société d'enseignement professionnel de Lyon²⁸⁰⁴". De même, le 23, pour l'ampliation de l'arrêté ministériel du même jour : pour une durée de trois ans, cet arrêté nomme Arlès-Dufour "membre des Conseils de perfectionnement institués près les lycées et collèges de l'Académie de Lyon", en ses titres de "membre du Conseil général du Rhône, président honoraire, fondateur de la Société

²⁷⁹⁸ Selon Vapereau, *op. cit.* : Arthur-Jules Morin, *Enquête sur l'enseignement professionnel*, 1865, 2 vol.

²⁷⁹⁹ La date exacte est extraite de "Ephéméride 1866", *Annuaire administratif et commercial du Rhône pour 1867*. Le même jour, a lieu sur la pelouse du Parc de la Tête d'Or un match de cricket entre les clubs de Lyon et de Grenoble... (*Ibid.*).

²⁸⁰⁰ Maxime Du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle, op. cit.*, t. 1, p. 173.

²⁸⁰¹ "Ephéméride 1867", *Annuaire administratif et commercial du Rhône pour 1868*, Lyon, Mongin-Rusand, 1867. Duruy saisit l'occasion de ce déplacement pour visiter, le lendemain 24 avril 1867, les principaux établissements d'instruction publique, la faculté, et présider une séance extraordinaire de l'Académie de Lyon.

²⁸⁰² SEPR - *Compte rendu Année scolaire 1869-1870*, nota, p. 3.

²⁸⁰³ Assemblée générale SEPR. du 7 juin 1868 (SEPR - *Compte rendu Année scolaire 1867-1868*, p. 34).

²⁸⁰⁴ Lettre du "Recteur de l'Académie de Lyon - Université de France" du 13 juin 1866 transmissive à Arlès-Dufour, avec une lettre du ministre, du brevet et des insignes de cette décoration (Archives familiales).

d'enseignement professionnel²⁸⁰⁵". Les conseils en question sont appelés à se prononcer sur les améliorations à apporter aux programmes de l'enseignement secondaire spécial, provisoirement appliqués depuis plusieurs mois. Dès septembre 1864, dans la perspective d'une discussion au Corps législatif, une circulaire avait été adressée par le ministère aux recteurs, leur demandant de consulter "officieusement" les cinq à sept personnes susceptibles de faire partie de ces Conseils et choisies "parmi les notabilités de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de l'administration"²⁸⁰⁶."

Toutes dispositions d'organisation sont prises par Arlès-Dufour en vue de cette distribution des prix 1870 de la S.E.P.R. En témoigne la lettre du 27 mai qu'il reçoit du prochain hôte d'honneur : **"Bien Cher Monsieur, J'accepte de grand cœur votre très gracieuse invitation puisque dans votre sollicitude si aimable vous avez arrangé tout cela avec M. le Recteur auquel j'écris en même temps qu'à vous. [...] J'espère pouvoir m'arranger pour être à Lyon le dimanche matin et ne partir que mardi soir, heureux de rester ainsi un peu plus longtemps avec vous et de visiter vos beaux établissements d'instruction. Je m'en fais une fête. S'occuper d'instruction, d'enseignement professionnel, et ne connaître La Martinière que de réputation²⁸⁰⁷ ! Quelle hérésie. [...] (signé) Charles Robert²⁸⁰⁸ ."**

Mais Arlès-Dufour ne doit pas se contenter de faire le cicérone. L'ouverture de la solennité dans la grande salle de l'Alcazar lui incombe également. Il n'est plus à un discours près. Quelques semaines plus tôt, le 12 février, il a déjà pris la parole au cours du premier banquet de l'Association des élèves des Cours professionnels, due, comme la fondation de l'école, à son initiative. Il y a aussi rappelé avoir contribué, "quoique moins directement"²⁸⁰⁹, à l'association des anciens élèves de La Martinière. Cette fois-ci, accueillant Charles Robert, il déclare : **"En l'absence de M. le Président et de M. le Vice-Président²⁸¹⁰, j'ai accepté la tâche de vous exposer, au nom du Conseil d'administration, la marche de la Société pendant l'année scolaire qui vient de finir. Cette tâche me sera d'autant plus facile que je n'aurai à signaler que des progrès dans toutes les branches de notre**

²⁸⁰⁵ Lettre du "Recteur de l'Académie de Lyon - Université de France" du 12 juin 1866 transmissive à Arlès-Dufour d'un extrait, certifié conforme par le Secrétaire de l'Académie de Lyon, d'un arrêté du 23 mai 1866 le nommant "membre des Conseils de perfectionnement près les lycées et Collèges de l'Académie de Lyon", et signé de Duruy et de Charles Robert (Archives familiales).

²⁸⁰⁶ Louis Guémied, "Bulletin", cité supra.

²⁸⁰⁷ Son ministre la connaissait. Lorsqu'il étudiait la question de l'enseignement professionnel, Victor Duruy, de passage à Lyon pour quelques heures, avait visité La Martinière le 18 août 1865. Il avait déclaré aux administrateurs - dont Arlès-Dufour, si présent à Lyon - : "Vous êtes la première des écoles professionnelles ; votre passé m'est garant que vous saurez conserver cette éminente primauté." (T. Lang, *op. cit.*, p. 241). La SEPR n'avait encore que quelques mois d'existence...

²⁸⁰⁸ Lettre de Charles Robert, 27 mai 1870, à Arlès-Dufour, (Archives familiales). La date exacte de la distribution des prix 1870 n'est pas précisée dans le Compte rendu Année scolaire 1869-1870 de la SEPR.

²⁸⁰⁹ Arlès-Dufour, "Mon discours au banquet du 12 février 1870 Association des Elèves des cours professionnels" (Archives familiales). C'est la concrétisation du projet consécutif à l'incendie de son immeuble, vu dans le présent chapitre, exposé sous le titre "1852 Lyon" Cette association des anciens élèves de La Martinière a été créée le 4 juillet 1867, "Ephéméride 1867", Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868.

²⁸¹⁰ Le président de la SEPR est toujours Henri Germain, assisté de deux vice-présidents Félix Mangini et Fontaine, membre du Conseil des prud'hommes, SEPR - Compte rendu Année scolaire 1869-1870, p. 7. Le second vice-président est passé sous silence ! Quant au président d'honneur, Brosset, il a achevé son mandat à la Chambre de commerce qui aura duré trente ans. Louis Guérin, banquier et marchand de soie, lui succède à la tête de l'assemblée consulaire, et par voie de conséquence à la présidence d'honneur de la SEPR

enseignement. Ainsi, le nombre des sociétaires qui, l'année dernière, n'était que de 600 s'est élevé à 800, et celui des élèves qui ont suivi nos cours s'est élevé de 1200 à 1600. Le nombre des abonnés aux conférences s'est aussi accru. Si celui des cours est resté stationnaire à 34, celui des élèves qui les ont suivis a augmenté d'un tiers, et leur assiduité et leurs progrès ont été plus remarquables."

La satisfaction du féministe, aussi, est évidente : **"Mais, nous devons surtout des éloges aux cours de dames, qui ont fait des progrès sensibles sur ceux de l'année dernière, et, notre devoir est de le dire, ont été supérieurs, pour l'assiduité, à ceux des hommes. [...] Or, il faut observer que ces élèves sont des ouvrières qui viennent aux cours après une longue journée de travail** ²⁸¹¹ **."** L'amateur des langues étrangères prend maintenant le relais : **"Certains cours ont vu, dans le courant de l'année, presque doubler le nombre des élèves ; le cours d'anglais, entre autres, a compté 150 inscriptions, ce qui prouve en faveur du professeur et aussi du besoin que la jeunesse éprouve d'apprendre les langues vivantes et surtout la langue anglaise qui ouvre à ceux qui la parlent facilement les cinq parties du monde."** A l'égard de cette appétence d'instruction qui **"anime notre sérieuse et brave population", il relève avec émotion avoir vu dans plusieurs cours d'hommes, "sur le même banc le père et le fils, les cheveux blancs et les cheveux blonds s'instruisant avec le même zèle et la même foi dans l'avenir."** Les encouragements reçus, énumérés longuement, du ministre, de la mairie, de la Chambre de commerce, de diverses sociétés et associations, fournissent l'occasion au vétéran saint-simonien de placer sa chère formule. Ces témoignages de sympathie, ajoute-t-il avant de présenter le président de séance, **"font comprendre à tous la portée sociale de notre Œuvre qui, en répandant l'instruction, contribue, dans sa petite sphère, à l'amélioration du sort physique, intellectuel et moral du plus grand nombre** ²⁸¹² **..."**

Lorsque "ce grand vieillard aux longs cheveux blancs, à la physionomie bienveillante, ouverte, sympathique²⁸¹³," quitte cette tribune, il ignore qu'il s'agit là de la dernière fois. L'assemblée générale annuelle de l'année scolaire 1869-1870 ne peut évidemment se tenir à la période habituelle en raison des circonstances. Elle se déroule avec retard le dimanche 2 avril 1871, sous la présidence de Girardon. Arlès-Dufour semble absent, même de Lyon. Thibule Lang, directeur de la Société qui, dit-il, **"prend sa part, comme tout le monde, des frais de cette funeste guerre"**, présente le compte-rendu administratif. Après lecture du bilan financier, il commente, comme suit, un "détail" du budget : "A l'article "Recettes extraordinaires" dans le budget 1868-1869, on lisait : **"Cinquième et dernière annuité de M. Arlès-Dufour, 2.000 F"** ; et cependant, cette année encore, vous avez entendu : **"sixième annuité de M. Arlès-Dufour, 2.000 F". C'est que M. Arlès, fondateur de la Société d'enseignement professionnel, et qui a un faible pour elle comme pour tout ce qui est grand, noble et généreux, n'a pas voulu lui fermer encore les cordons de sa bourse ; il est si facile à séduire quand il s'agit de faire le bien ! Nous ne le remercions pas ; la Société n'en est plus avec lui à compter les bienfaits** ²⁸¹⁴ **."**

²⁸¹¹ 10 cours de dames (grammaire, calcul, écriture, comptabilité) ont été ouverts en cinq lieux au cours de l'hiver 1869-1870 (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1869-1870, pp. 20-21).

²⁸¹² Discours d'Arlès-Dufour à la distribution des prix de la SEPR de [juin ?] 1870 (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1869-1870, pp. 22-23).

²⁸¹³ "Discours de M. Sevenne, président de la Chambre de commerce de Lyon", Inauguration de la statue de Monsieur F. Arlès Dufour père, offerte par M. Gustave Arlès Dufour aux actionnaires de la Sté Arlès-Dufour & Cie, le 4 juillet 1881, Lyon, Pitrat, 1881, 26 p.

²⁸¹⁴ SEPR - Compte rendu Année scolaire 1869-1870, pp. 47-51.

A la fin de l'année scolaire 1870-1871, la traditionnelle distribution des prix est également différée. Durant cet hiver, aucun cours d'adultes hommes n'a été ouvert par suite de leur présence sous les drapeaux. L'habituelle solennité de la cérémonie n'est pas de mise. Les récompenses, pour la plupart féminines, seront seulement décernées à l'occasion de l'assemblée générale du dimanche 24 décembre 1871, au Palais Saint-Pierre. Cette manifestation sera à nouveau placée sous la présidence de Charles Robert, à l'issue de sa conférence intitulée "L'instruction obligatoire"²⁸¹⁵. Dans cette perspective, avec Arlès-Dufour, ils sont convenus, bien entendu, de se retrouver. Futur directeur de la Compagnie d'assurances sur la vie "L'Union" avec effet du 1er janvier suivant, occupant déjà ces fonctions, Charles Robert le confirme par lettre du 29 novembre à son ami "affectionné"²⁸¹⁶. La chose est entendue, acceptant son invitation, il déjeunera à Oullins et, de là, se rendront ensemble à la séance.

Apparemment, il ne pourra guère en être ainsi, en raison d'un départ anticipé dans le Midi du fondateur de la S.E.P.R.²⁸¹⁷. Ce sera son ultime voyage. Dans sa séance extraordinaire du 31 janvier 1872, le bureau des Commissions de cette Société prend la résolution d'ouvrir une souscription dans tous les cours de la Société, pour offrir, au nom des élèves, un souvenir à la mémoire d'Arlès-Dufour. Dans la circulaire qu'il diffuse dès après, son président Mazand écrit : **"Vous savez aussi bien que nous ce que fut M. Arlès-Dufour, non seulement pour l'Enseignement professionnel [la Société d'Enseignement professionnel] dont il était le fondateur, mais encore pour La Martinière, l'Ecole centrale, la Société d'Instruction primaire, et toutes les institutions qui ont pour but de répandre l'instruction. Partout où il y avait une œuvre utile, bienfaisante, humanitaire, on était sûr de l'y rencontrer au premier rang. Déposer sur la tombe de ce grand Citoyen un témoignage de reconnaissance simple, sans prétention et durable comme ses œuvres, notre initiative n'a pas d'autre but"**²⁸¹⁸ . [...]"

La paix retrouvée, la tradition reprend ses droits à la S.E.P.R. sous la direction de T. Lang. La distribution des prix, présidée par Etienne Vacherot, membre de l'Institut, se pare à nouveau de tout son éclat, dans la salle de l'Alcazar pleine à craquer, le 23 juin 1872²⁸¹⁹. Depuis l'exercice 1870-1871, Félix Mangini assume la présidence, Henri Germain étant président honoraire. Oscar Galline, successeur de Louis Guérin à la présidence de la Chambre de commerce, est le président d'honneur. Maurice Chabrières, également président du Bureau de Bienfaisance, gère toujours la trésorerie. A la faveur de cette distribution des prix, Eugène Anjou, commissaire des cours dresse le bilan de la reprise d'activité, puis ajoute : **"Nous nous abandonnerions sans réserve à notre satisfaction, si la Société n'avait eu à déplorer cette année un malheur privé, et celui-là est**

²⁸¹⁵ Liste des conférences du 26 novembre 1871-24 mars 1872 (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1871-1872, p. 50).

²⁸¹⁶ Lettre de Charles Robert, sur papier de la Compagnie L'Union, 13 rue de la Banque, Paris, 29 novembre 1871, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Pour mémoire, Charles Robert présidera, une nouvelle fois, le 15 juin 1873, la distribution des prix (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1872-1873, pp. 24 et s.).

²⁸¹⁷ A cet égard, la lettre adressée par Arlès-Dufour à Julie Daubié, datée à Oullins du "28 novembre (1871)", telle que reproduite par Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, pp. 147-148, nous laisse perplexe. Dans cette lettre, Arlès-Dufour déclare attendre avant de partir à Cannes "la visite de Charles Robert qui vient faire une conférence dimanche." Or, cette conférence sera donnée, effectivement un dimanche, mais celui du 24 décembre 1871 (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1870-1871, p. 23). Et, selon le Carnet de Mme Arlès-Dufour "A mon cher Auguste, dernier souvenir de son vénéré grand-père, Cannes, villa Bruyères - 9 décembre 1871 - 22 avril 1872, Arlès-Dufour, accompagné de Pauline, quitte Oullins le 10 décembre 1871, à destination de Golfe-Juan.

²⁸¹⁸ Circulaire du Président Mazand à ses collègues du Bureau des Commissions, SEPR, 2 février 1872 (Archives familiales).

²⁸¹⁹ Distribution des prix SEPR, 23 juin 1872 (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1871-1872, p. 51 et s.).

irréparable, M. Arlès-Dufour n'est plus ! Fondateur de la Société d'Enseignement professionnel, il mettait au service de cette société son temps, sa personne et sa bourse, comme il le faisait pour toutes les œuvres qui tendent à améliorer les masses par l'instruction, idée dont il était l'un des plus ardents propagateurs. Quel vide dans vos rangs, Messieurs ! Ne sentez-vous pas, comme nous, combien cette douce et intelligente figure manque dans nos réunions, et ne pleurez-vous pas comme nous sa mort prématurée ? C'est avec un profond sentiment de vénération que nous évoquons ici la mémoire de cet homme de bien, dont toute la vie, si dignement remplie, peut se résumer en ces mots : Il aimait l'humanité."

L'assemblée générale 1871-1872 se tient le 27 octobre 1872, comme à l'accoutumée, dans la salle de l'Ancienne Bourse, au Palais Saint-Pierre. Dans le cadre du rapport administratif, le directeur de la S.E.P.R., T. Lang, ne peut pas ne pas évoquer à son tour l'image du fondateur disparu : **"Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'à notre satisfaction pour les résultats obtenus, à nos espérances pour l'avenir, vienne se mêler le souvenir d'un deuil tout récent, d'une perte irréparable de la Société ? Il y a quelques mois nous avons conduit M. Arlès-Dufour à sa dernière demeure. Tout a été dit sur la vie de cet homme de bien, et par nous, et par d'autres plus autorisés que nous, sinon plus sympathiques, mais je suis certain d'exprimer votre pensée à tous, Messieurs, en déclarant ici que la Société d'Enseignement professionnel mettra le nom et les bienfaits de M. Arlès parmi ses plus pieux et ses plus profonds souvenirs. Du reste, il a légué à la Société une somme de 3.000 F dont le revenu doit être employé, suivant sa volonté, à donner tous les ans un livret de caisse d'épargne à chacun des trois élèves les plus méritants** ²⁸²⁰ **."** Il sera décidé par le conseil d'administration qu'une année sur deux, deux de ces livrets seront accordés aux cours de dames²⁸²¹. Parmi les bienfaits d'Arlès-Dufour, le directeur de la Société en omet un. Il s'agit de son dernier don, effectué de son vivant, au titre de l'année 1871-1872²⁸²², pour un montant de 500 F, aux côtés de Mangini (1200 F), Edouard Aynard, banquier (500 F), Maurice Chabrières (360 F), Sigismond Lilienthal, négociant, (100 F), Edmond Fitler, négociant, (100 F), Charles Robert (50 F), Jules Bizot, agent de change (50 F), Jules Cambefort, banquier (50 F), etc.

Au fil du temps, l'Ecole voit sa fréquentation prendre de plus en plus d'ampleur. A l'issue de l'année scolaire 1873-1874, la dixième de l'existence de la Société, le président Félix Mangini se plaît à le souligner, lors de l'assemblée générale du 13 décembre 1874²⁸²³. En 1871, 2.015 élèves sont répartis en 48 cours. L'augmentation du nombre de cours s'impose. Il est porté à 56, puis à 71, chacune des années suivantes, suivis respectivement par 2.568, puis 3.384 élèves, avec l'espoir d'atteindre le chiffre de 4.000 pour l'exercice qui débute. Devant ce succès, la S.E.P.R. ne tarde pas à être reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 29 novembre 1878, sous la signature de Mac-Mahon, président de la République²⁸²⁴.

²⁸²⁰ Assemblée générale SEPR, 27 octobre 1872, (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1871-1872, p. 77).

²⁸²¹ "Livrets Arlès-Dufour" (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1872-1873, p. 51).

²⁸²² "Donateurs 1871-1872" (SEPR - Compte rendu Année scolaire 1871-1872, p. 32).

²⁸²³ SEPR - Compte rendu Année scolaire 1873-1874, p. 48.

²⁸²⁴ Fac-similé du décret de reconnaissance d'utilité publique du 29 novembre 1878, in plaquette du centenaire : 1864/5-1964/5

A l'heure actuelle, la S.E.P.R. conserve pieusement le culte de son fondateur. Sa forme juridique est toujours celle d'une association privée Loi de 1901, à but non lucratif. Devenue acteur incontournable de la formation professionnelle, son budget global dépasse, en 1999, cent millions de Francs. Elle occupe 375 salariés. Près de 5.000 élèves, apprentis, stagiaires, la fréquentent annuellement dans le cadre de l'enseignement de 65 métiers différents²⁸²⁵.

L'assemblée générale du 27 octobre 1872 avait vu le renouvellement partiel statutaire du Conseil d'administration, Emile Guimet en particulier étant démissionnaire. Le fils aîné du fondateur, Gustave, avait été élu par 152 voix sur 154 pour une durée de trois ans²⁸²⁶.

Peu de jours avant sa mort, son père lui avait dit : **"Veuf sans enfants, je te laisse le soin de mener l'œuvre capitale de ma vie. Il faut y vouer toute ton intelligence ; s'il te reste du temps disponible, consacre-le à l'instruction"**²⁸²⁷ "

XXIX - LA "TRANSFORMATION"²⁸²⁸ D'UN AMI

Après l'installation de Pauline à Lyon, ses parents, Paul Emile et Adélaïde Dufour, n'avaient guère tardé à quitter leur résidence de Leipzig pour rejoindre le jeune couple Arlès. Les deux ménages restèrent très unis et, singulièrement, les relations entre les deux hommes. Cinq ans après la mort de son mari, le 3 septembre 1858, Adélaïde Dufour disparaît à son tour le 7 mai 1863, chacun à l'âge respectable de 79 ans. Son décès était redouté. Dans cette perspective, les concessions à perpétuité achetées au cimetière de Loyasse à Lyon, les 16 septembre 1829, 5 février 1833 et 14 septembre 1846²⁸²⁹, où sont enterrés deux jeunes enfants d'Arlès-Dufour et leur grand-père, apparaissent insuffisantes.

En raison de l'attachement au village d'Oullins depuis de nombreuses années, un "changement de dernier domicile"²⁸³⁰ apparaît préférable à l'unanimité de la famille. Arlès-Dufour opte, le 29 décembre 1862, pour un emplacement de 3m50 sur 3m, au prix de 2.000 F, proche de la tombe de **"[s]on bon et illustre ami Jacquard"**²⁸³¹ ". Ce devait être **le "brandon qui alluma des querelles et une polémique sans fin"**²⁸³² " avec la mairie et le curé d'Oullins, se souviendra Pauline, notamment lors des obsèques de sa

²⁸²⁵ La SEPR en quelques chiffres, SEPR, Janvier 1999.

²⁸²⁶ Egalement donateur au titre de l'année en cause pour un montant de 100 F ("Donateurs 1871-1872", SEPR - Compte rendu Année scolaire 1871-1872, p. 32).

²⁸²⁷ "Discours de M. G[ustave] Arlès-Dufour", Inauguration de la statue de Monsieur F. Arlès Dufour père, offerte par M. Gustave Arlès Dufour aux actionnaires..., 4 juillet 1881, cité supra.

²⁸²⁸ **La mort, rappelons-le, en langage saint-simonien.**

²⁸²⁹ Registre alphabétique des concessions, Pompes Funèbres Municipales, Lyon.

²⁸³⁰ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 4 juin 1863, au sénateur chargé de l'administration du Rhône, (Archives familiales et ARS 7688/45).

²⁸³¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 4 juin 1863, au sénateur chargé de l'administration du Rhône, citée. 3 achats de concession sont relevés en mairie d'Oullins les 29 décembre 1862, 15 octobre 1863, 22 septembre 1873 (Renseignements aimablement communiqués par Mme Mascarello, "Association pour l'Histoire d'Oullins").

²⁸³² Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père, citée.

mère, Mme Dufour. Cet ensevelissement à peine achevé, l'autorité municipale demande l'exhumation du corps au motif que la tombe, pourtant dûment autorisée par elle et la religion familiale étant unanimement connue, est située dans le cimetière catholique. De plus, la famille apprend que le terrain réservé aux protestants l'est aussi aux suicidés, aux noyés, et aux enfants morts avant le baptême !

La coupe est pleine, justifiant des courriers courroucés, nombreux et longs, de la part du co-fondateur du Crédit lyonnais malgré la proximité de l'ouverture de cet établissement. C'est successivement, le 19 mai, une lettre à Enfantin - qui prend apparemment la liberté d'en référer à Mocquard²⁸³³ - le 25, une lettre personnelle à cet ami, chef de cabinet de l'Empereur²⁸³⁴, puis une consultation auprès de M. Valois qui **"croit remonter au Moyen-Age"** et livre un copieux rapport sur la réglementation du 23 pairial an 12²⁸³⁵. Enfin, suite semble-t-il à un entretien, cette véhémence protestation officielle à son ami, le préfet Vaïsse : **"[...] Maintenant, c'est au nom de la religion, de la civilisation, des lois civiles, des sentiments qui règnent dans le cœur de tous les hommes de cœur, à quelque culte qu'ils appartiennent, que je demande promptement éclatante justice. Si, quoique administrateur du Rhône, vous ne pouvez la rendre, ou la faire rendre, je la demanderai aux tribunaux de France, et à l'opinion publique de l'Europe civilisée. Je suis navré de devoir m'exprimer ainsi, mais je suis sous l'impression d'un sentiment que votre cœur comprendra ; et j'accomplis aussi un devoir de bon citoyen en appelant l'attention et la justice du gouvernement sur des actes dignes du Moyen-Age ou de l'Espagne et de Rome, actes qui, depuis l'Empire, vont chaque jour se multipliant et qui, s'ils n'étaient enfin réprimés et flétris, finiraient par le déconsidérer et le perdre, au grand regret des hommes qui, comme moi, conservent encore pleine confiance en son illustre chef. Recevez** ²⁸³⁶ **..."**

En possession d'une copie de cette lettre, Enfantin l'interroge : **"Cher ami, qu'entendez-vous par la justice que vous attendez du sénateur [préfet] ? Qu'il vous donne un nouveau cimetière où vous puissiez transporter le corps de Mme Dufour ? Mais c'est à peu près ce que veut l'Eglise, vous expulser . - La justice serait au contraire de vous conserver ce qu'on vous a vendu. Au reste, voilà enfin Puebla pris** ²⁸³⁷ **; jusqu'à présent cela éclipse l'intérêt de votre combat de sacristie [...]. D'après ce que vous me dites des dispositions du peuple de Lyon à l'égard des cléricaux, je ne vois pas que ceux-ci soient bien à craindre. Quant à vos bourgeois, ils prouvent une fois de plus que l'industrialisme égoïste abrutit parfaitement là où il domine ; c'est pourquoi j'apprécie moins que vous la perfide Albion. - Vous croyez que c'est l'Eglise qui abrutit, pas du tout ; c'est l'amour du lucre, de l'épargne, du grattage de sous ; l'Eglise en profite, voilà tout** ²⁸³⁸ **. [...]"**

²⁸³³ Lettre de Mocquard, Cabinet de l'Empereur, Palais des Tuileries, 25 mai 1863, à Enfantin (Archives familiales) : "Monsieur, Vous pouvez donner l'assurance à notre ami Arlès que sa lettre, après communication à l'Empereur, vient d'être envoyée au Ministre du Culte..."

²⁸³⁴ Selon réponse légèrement dilatoire de Mocquard (se rend avec l'Empereur à Fontainebleau avant de rejoindre Vichy avec lui), papier libre, à "Mon Cher Arlès", 4 juin 1863 (Archives familiales).

²⁸³⁵ Lettre de Valois, Lyon, 27 mai 1863, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁸³⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 4 juin 1863, au sénateur chargé de l'administration du Rhône, citée.

²⁸³⁷ Expédition du Mexique par les troupes françaises.

²⁸³⁸ Lettre d'Enfantin, 11 juin 1863, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 219).

Plus tard, Pauline égrenant ses souvenirs, rappellera : **"[...] après l'ensevelissement de ma mère, une procession à la tête de laquelle se trouvait M. le curé, suivi de la majeure partie du village, fut faite pour purifier le cimetière qui avait donné asile à une famille protestante."** Et, évoquant la mémoire de son mari, elle ajoutera : **"Avec l'âge, ses opinions anti-cléricales s'accrochèrent et prirent un caractère de violence et d'aigreur. Le fanatisme des cléricaux et celui de notre curé en furent la cause** ²⁸³⁹ ."

"Il est un temps où la mort nous attend. Attendons-la partout !" Cette citation de Montaigne, Arlès-Dufour l'avait placée en exergue de son *Journal de Jeunesse*. L'âge venant, il peut encore moins l'oublier d'autant qu'autour de lui la faux du temps poursuit inexorablement son oeuvre, maintenant, parmi ses congénères. La mort, Enfantin s'y prépare également. Coïncidences ou effets de leurs confidences ? Tous deux, presque simultanément, établissent ou complètent leurs dispositions testamentaires. Le 9 juillet 1857, le soyeux traite et règle la part de chacun dans sa maison de commerce²⁸⁴⁰. La même année, son ami le nomme légataire universel, le chargeant, avec leurs intimes, d'administrer la conservation et l'exploitation de ses archives, correspondances, manuscrits, ouvrages publiés et à publier²⁸⁴¹. En 1861, le 10 janvier, il substitue César L'Habitant à Holstein en raison de son intransigeance à l'égard de sa vie privée, à défaut d'Arlès-Dufour en qualité d'exécuteur testamentaire, et prévoit quelques clauses diverses²⁸⁴². Huit jours plus tard, Arlès-Dufour complète d'un second additif ses *Instructions pour ma femme en cas de mort* du 11 mai 1843, dans les termes suivants : **"Armand a près de 19 ans, et les goûts et les aptitudes qui se développent normalement et incessamment chez lui depuis sa naissance me déterminent à lui confier, de préférence à Gustave, la mise en ordre et la publication des correspondances les plus intéressantes que je laisserai** ²⁸⁴³ ."

Dans ses *Instructions* primitives, il avait consigné : **"Que Gustave réunisse soigneusement toutes les lettres du Père ; un jour viendra où leur publication sera demandée. Il s'entendra pour le faire avec ceux de nos amis, ou des fils spirituels de nos amis, qui nous survivront** ²⁸⁴⁴ ."

Par suite de la création, fin 1859, de la Société en commandite Arlès-Dufour et Cie, certaines dispositions du testament de 1857 sont devenues caduques. Nous l'avons vu²⁸⁴⁵, celui du 20 septembre 1863 les réactualise. Il s'élève contre la prolifération **"de maisons, succursales ou agences"** - certaines **"presqu'inutiles"** - et **"la folie qui s'est emparée de Gustave"**. Un autre paragraphe situe les amitiés du moment : **"Dans le cas où des difficultés surgiraient du présent testament, ou des legs, ou dispositions qu'il conviendrait de faire en dehors, je désire qu'elles soient réglées amiablement, par un**

²⁸³⁹ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père, citée.

²⁸⁴⁰ Selon le testament d'Arlès-Dufour du 20 septembre 1863 (Archives familiales).

²⁸⁴¹ Testament d'Enfantin 1857, sans date, in OSSE, Vol. 13, p. 224 et note. Ce testament est, en fait, daté du 10 décembre 1857 (Archives familiales).

²⁸⁴² Modifications apportées par Enfantin le 10 janvier 1861 à son testament du 10 décembre 1857 (Archives familiales).

²⁸⁴³ **Second additif en date du 18 janvier 1861 aux "Instructions pour ma femme en cas de mort" d'Arlès-Dufour du 11 mai 1843 (Archives familiales).**

²⁸⁴⁴ Arlès-Dufour, "Instructions pour ma femme en cas de mort", 11 mai 1843 (Archives familiales).

²⁸⁴⁵ Cf. XXVI - "La mère des ouvriers".

conseil de famille composé de mes bons et vieux amis P. Enfantin, Brosset, Holstein et Valois ²⁸⁴⁶ ."

Le 24 novembre 1863, **"en dehors de [s]on métier du chemin et des eaux"**, le Père ne s'occupe guère que de son testament²⁸⁴⁷. S'il y réfléchit, ayant abandonné toute vie mondaine, cette intention n'est mise à exécution que dans les premiers mois de 1864. Au milieu du mois de mars, la mort de Lambert, - le "digne", le "cher Pacha", le "brave Bey", le "brave Turc", comme lui écrivait affectueusement Arlès-Dufour - atteint depuis longtemps d'un mal irrémédiable, lui en fournit la triste occasion. Les obsèques religieuses, voulues par ses proches, ne respectent pas les croyances du défunt. Enfantin, suivi de Laurent de l'Ardèche, se retire du cortège et Guérault s'indigne, dans *L'Opinion nationale* du soir même, du comportement de la famille. Le 8 avril suivant, la détermination d'Enfantin devient enfin réalité. Parmi ses dernières volontés, une clause expresse stipule que ses propres obsèques soient à l'abri de toute démonstration contraire à sa foi. Dès lors, les archives saint-simoniennes sont prestement emballées dans les semaines suivantes de mai-juin 1864. Leur conservation - copie et classement - commencée dès Ménilmontant, poursuivie dans sa prison de Sainte-Pélagie, sujet permanent d'inquiétude par la suite, même depuis les bords du Nil, en bref la survivance de ses écrits à sa personne, occupe tout son esprit et toute son activité.

Ces archives soucient fort, également, son ami lyonnais, pour le moment en proie à son zona ou/et à son refroidissement. **"Pensez-vous, demande-t-il à son correspondant parisien le 27 juin, que j'aie le droit de livrer à l'Arsenal toutes les lettres de Michel [Chevalier]** ²⁸⁴⁸ **?"** Une autre fois, le 14 juillet, : **"Pourquoi donc Fournel veut-il faire argent de sa bibliothèque et de ses archives ? Je le croyais brouillé avec son gendre** ²⁸⁴⁹ **."** Pour recevoir tous leurs documents, la Bibliothèque de l'Arsenal constitue le lieu idéal. Saint-Simon, lui-même, n'en a-t-il pas été le bibliothécaire sous Napoléon²⁸⁵⁰ ? De plus, Laurent de l'Ardèche, l'un de ses conservateurs à la sortie de sa carrière politique, en est maintenant l'administrateur. Les formalités notariales relatives à cette donation sont prévues le 23 août. Laurent de l'Ardèche est fidèle au rendez-vous. Enfantin ne paraît pas, victime dans la nuit d'une indisposition. Son état ne devait pas s'améliorer, malgré la saignée pratiquée.

La session du Conseil général du Rhône à peine terminée, Arlès-Dufour, avisé télégraphiquement, accourt, le 26 août, au chevet parisien du malade dont il précède le fils, Arthur, de quelques heures. Le mercredi 31 août 1864, à six heures du matin, Prosper Enfantin s'éteint, après avoir serré une dernière fois, la veille à dix heures du soir, la main du plus intime de ses amis : **"une des sommités de la France industrielle** ²⁸⁵¹**"**, précise Timothée Trimm, chroniqueur attitré du *Petit Journal* qui raconte le fait. Le Pape du saint-simonisme venait encore d'insister pour faire porter à la bibliothèque de l'Arsenal un volume

²⁸⁴⁶ Testament d'Arlès-Dufour, 20 septembre 1863 (Archives familiales).

²⁸⁴⁷ Lettre d'Enfantin, 24 novembre 1863, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, pp. 224-225). Il s'agit évidemment du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, d'une part, et, d'autre part, de la Compagnie des eaux.

²⁸⁴⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, Montroses, 27 juin [1864], à Enfantin, citée au chapitre précédent.

²⁸⁴⁹ Lettre (au crayon) d'Arlès-Dufour, Montroses, [Oullins], 14 juillet 1864, à Enfantin, citée au chapitre précédent.

²⁸⁵⁰ OSSE, Vol. 13, pp. 236-237. Saint-Simon avait été nommé sous-bibliothécaire en 1815 (OSSE, Vol. 1, p. 74).

²⁸⁵¹ Timothée Trimm, "Jeudi 1er septembre - Mort du Père Enfantin", in *Le Petit Journal*, quotidien parisien, 2 septembre 1864, art. déjà cité en Introduction. Ce quotidien, fondé par Moïse Milland, tirera en décembre 1865 à 259.000 exemplaires (Jean Favier [dir.], *Chronique de la France et des Français, op. cit.*, p. 924).

toujours chez le relieur²⁸⁵². Sur le dossier "Hoirie Enfantin" qu'il ouvrira avec l'accablement que l'on devine, le légataire universel après avoir rappelé les dates de naissance et de mort de son inestimable ami, note cette troublante coïncidence de l'Histoire : **"Anniversaire de sa condamnation en cour d'assises"²⁸⁵³ ". Le 32e !**

Depuis quelque temps, Arlès-Dufour s'inquiétait du sort des filles de Laurent de l'Ardèche dans l'éventualité de la disparition de leur père. Le 27 juin précédent, sachant qu'Enfantin se préoccupait de ménager une protection financière en faveur de sa compagne, Mme Guillaume, il lui demandait de se renseigner, par la même occasion, sur la possibilité de souscription **d'"une assurance sur la vie de Laurent pour constituer à sa mort une somme de 25.000 à 30.000 [F] à répartir entre sa femme et ses trois filles"²⁸⁵⁴ ". Le 14 juillet, Arlès-Dufour revient sur la question²⁸⁵⁵. Très symboliquement datée du 31 août, il fait parvenir à Laurent la lettre suivante : **"Mon cher Laurent, Quoique la mort marche vite, je ne veux plus attendre la mienne pour donner à vos bonnes filles, ou plutôt à vous, le souvenir que je leur destine par testament et dont j'avais entretenu le Père. C'est pourquoi, et pour honorer le jour de sa transformation, j'ai aujourd'hui 31 août, fait créditer par mon débit Marie Laurent de 6.000 F, Augustine Laurent de 6.000 F, Mathilde Laurent de 5.500 F, qui leur porteront intérêt de 5% jusqu'au jour où il leur conviendra d'en disposer. Je suis certain que dans sa vie éternelle notre ami jouit de l'acte que j'accomplis pour l'inspiration de son souvenir. (signé) A-D"²⁸⁵⁶ ".****

Le jour même, le donateur ouvre le testament de son regretté ami, en l'étude du notaire Me Dufour. Ils ne l'ignorent pas, l'un et l'autre : l'officier ministériel est nommé exécuteur testamentaire et "Barthélemy-François Arlès" institué légataire universel à raison des cinq-huitièmes de la succession, à titre de don et legs, à charge pour lui de remettre à la Société des Amis de la famille la somme de six mille francs, maximum de ce qu'elle peut recevoir. Quant à Alexandre-Arthur Enfantin, "fils et seul héritier", il reçoit **la "part de succession que lui réserve la loi, soit les trois-huitièmes"**. En cas de décès "d'Arlès" ou à son défaut, l'ordre des légataires universels est prévu comme suit : César L'Habitant, 32 rue de Bellechasse, Paris, Gustave d'Eichthal, 34 rue Neuve des Mathurins, P. M. [Paul Mathieu] Laurent [de L'Ardèche], conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, Henri Fournel, inspecteur général des mines, 58 bis rue de la Chaussée d'Antin, Adolphe Guérout, député, rue d'Amsterdam, Paris. Outre les charges générales incombant à l'exécuteur testamentaire, une lui est particulièrement assignée à l'égard des obsèques : qu'elles soient **"extrêmement simples, qu'elles n'aient pas lieu dans une église, ou avec assistance quelconque de prêtre, d'aucun clergé, ne voulant être ainsi l'occasion d'aucun scandale pour la foi d'autrui, ni d'aucune atteinte au respect de la mienne."** Et, après la révocation de tout testament antérieur, le présent se conclut par cette formule : **"Fait à Paris, le huit avril mil huit cent soixante-quatre, dans ma soixante-neuvième année, plus croyant que jamais en Dieu, père et mère de tout ce qui est, vie universelle, et aussi en ma propre vie passée, présente et future dans le sein de Dieu, plus confiant**

²⁸⁵² OSSE, Vol. 13, p. 243.

²⁸⁵³ Ce qui est exact, à trois jours près... La date du 31 août 1832 est celle du pourvoi en cassation, à la suite du procès des 27 et 28 août 1832 des saint-simoniens Enfantin, Michel Chevalier, Barrault et Duveyrier. Dossier "Hoirie Enfantin" (Archives familiales), déjà cité au chapitre XXVI.

²⁸⁵⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Montroses, 27 juin [1864], à Enfantin, citée.

²⁸⁵⁵ *Ibid.*, 14 juillet 1864, à Enfantin, citée, : "en tout cas, aujourd'hui je les ai inscrites [les trois filles Laurent] pour 15.000 [F]."

²⁸⁵⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 31 août 1864, à Laurent de l'Ardèche (Archives familiales).

que jamais dans sa volonté de progrès pour tous, plus aimant de ceux que j'aime. P. Infantin ²⁸⁵⁷ ."

Des "intentions spéciales" accompagnent l'acte déposé chez le notaire, à l'intention d'Arlès-Dufour, ou, à défaut, des sus-nommés, et même avec leur concours, dans cette "fonction d'amitié". Elles visent spécialement ce que le testateur regrette de n'avoir pu réaliser de son vivant. Il s'agit de la constitution des archives saint-simoniennes, **"soit par une donation à l'Etat, pour une bibliothèque publique, soit par la constitution d'une société libre, ayant pour but la conservation de nos archives, la propagation de notre foi, l'exploitation de [s]es œuvres ."** Il est demandé d'associer son fils Arthur à cette tâche. Enfin, comme chacun n'y aura pas manqué, Infantin écrit : **"Vous remarquerez que mon testament n'assigne à Arthur que la part de ma succession qui lui est réservée par la loi, c'est-à-dire les trois-huitièmes. Je ne voulais pas qu'un acte public constatât que j'ai fait plus en faveur de l'hérédité que ne stipule la loi. Toutefois, si mon fils ou d'autres se plaignaient de ma décision à cet égard, vous pouvez leur dire et leur prouver, par mes livres et par ma correspondance avec Arthur, que j'ai compensé par donation entre vifs, à diverses reprises, l'apparente rigueur de mes dernières dispositions. A vous, cher ami, chers amis, pardonnez-moi le mal que j'ai pu vous faire. [Signé] Infantin** ²⁸⁵⁸ ."

Dans la précipitation, Arlès-Dufour se préoccupe des diverses démarches propres aux obsèques. A la préfecture du département de la Seine, il fait l'acquisition d'une concession (N° 822) de **"trois mètres soixante centimètres carrés dans le cimetière de l'Est pour y fonder la sépulture particulière et perpétuelle de M. Infantin."** Curieusement, le document "Concession et quittance provisoires"²⁸⁵⁹, établi à son nom pour un montant de 1362,80 F, est daté du 2 septembre 1864. C'est le jour même des obsèques ! Les quittances définitives et le titre de concession parviendront ultérieurement au pétitionnaire, **"membre de la Chambre de commerce de Lyon agissant comme légataire universel du défunt"**. Fait d'un providentiel hasard, la sépulture, est proche de celles de Saint-Simon, d'Olinde et Eugène Rodrigues et d'Edmond Talabot²⁸⁶⁰.

A dix heures et demie, les amis et admirateurs d'Infantin - cette **"grande intelligence [qui] venait de s'éteindre"** - sont réunis au pied de son immeuble, 36 rue de Boulogne, Paris : **"tout ce que Paris renferme de notabilités dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie"** ²⁸⁶¹ ", rend compte Adolphe Guérout dans *L'Opinion nationale*. A onze heures précises, le corbillard s'ébranle. Le deuil est conduit par Arthur Infantin

²⁸⁵⁷ Testament d'Infantin (OSSE, Vol. 13, pp. 244-247).

²⁸⁵⁸ Texte d'Infantin, s.d.n.l., sans en-tête avec seulement "Mon cher ami", visant le testament "fait aujourd'hui huit avril mil huit cent soixante-quatre", 3 p. (Archives familiales). H.-R. d'Allemagne ne reproduit pas le texte du testament, ni celui dont il s'agit ici. Le premier l'est, comme il est dit plus haut, dans les OSSE, le second n'y figure qu'en extrait, Vol. 1, pp. V-VI. On les trouve cependant, l'un et l'autre, en "texte inédit", in fine de Jean Walch, Bibliographie du saint-simonisme, *op. cit.* En bas de quatrième page de cette reproduction, il semble qu'ait été reporté, sans précision quelconque, un extrait du premier testament d'Infantin de 1857.

²⁸⁵⁹ "Concession et quittance provisoires, Cabinet du préfet, Préfecture du département de la Seine", 2 septembre 1864. Titre de concession du 28 septembre 1864 et reçus de la Recette municipale de la Ville de Paris et de la Caisse de l'administration publique du 15 octobre 1864 (Archives familiales).

²⁸⁶⁰ OSSE, Vol. 13, p. 248. Le Petit Journal, cité plus haut, fait seulement mention du voisinage des tombes de Saint-Simon et d'Olinde Rodrigues.

²⁸⁶¹ Adolphe Guérout, "Obsèques de M. Infantin" (L'Opinion nationale, 3 septembre 1864). Nous nous référons à cet article pour quelques détails. Un extrait de ce journal est donné in OSSE, Vol. 13, p. 258.

et Arlès-Dufour. Dans le cortège, on reconnaît César L'Habitant, Laurent de l'Ardèche, Fournel, Guérault, désignés pour assister le légataire, auxquels s'étaient joints Isaac Pereire, Duveyrier père et fils [Charles et Henri], Félicien David, Perdonnet, Guérault, d'Eichthal, Vinçard, Charles Gaumont, Lemonnier, etc. Pour rejoindre le cimetière du Père-Lachaise, le convoi passe devant le 19 rue Chaptal, là où Enfantin a demeuré quelques années plus tôt, avant d'emprunter la rue Notre-Dame-de-Lorette, le faubourg Montmartre, la rue Richer et le boulevard du Prince-Eugène jusqu'à la rue de la Roquette. Autour de la tombe, Guérault prononce le premier discours pour rendre hommage à l'initiateur de ce grand courant de pensée que le Père Lacordaire²⁸⁶² a osé définir **comme "le plus grand mouvement de l'intelligence humaine depuis Luther"**²⁸⁶³.

Arlès-Dufour, le visage altéré, lui succède : **"Craignant une trop vive émotion, j'avais hésité, et puis renoncé à parler sur cette tombe ; mais ce matin, quand le soleil est venu me rappeler que ce jour serait celui de notre séparation, j'ai senti que je devais vaincre cette émotion, que vous comprendrez d'ailleurs, et prononcer quelques mots d'adieu.**

"Pendant près d'un demi-siècle, j'ai marché la main dans la main avec l'homme de bien et de génie dont nous nous séparons en apparence aujourd'hui. Nous avons donc traversé ensemble bien des épreuves de bonne et de mauvaise fortune, de joie et de douleur, et quoique nos idées n'aient pas toujours été d'accord, parce que nos natures étaient dissemblables, différentes, jamais ces dissentiments n'ont troublé sérieusement notre amitié. C'est, Messieurs, qu'elle était indissolublement cimentée par une passion commune qui n'avait cessé de nous posséder et de grandir, et qui avait pris pour nous, et pour lui surtout, un véritable caractère religieux. Cette passion, ce lien, c'est le désir, le sentiment de l'amélioration du sort physique, intellectuel et moral de la classe qui vit du salaire quotidien, de cette classe qui ne mange que lorsqu'elle travaille, et qui, malheureusement, est encore partout la plus nombreuse comme elle est la plus pauvre.

"Dans le cours de ma vie active, Dieu m'a fait la grâce de me lier, dans tous les rangs et dans presque tous les pays, avec des hommes éminents par leurs lumières et par leur bonté. Eh bien ! Prosper Enfantin les domine tous dans mon long souvenir.

"En me nommant son légataire universel, moi qui ai son âge, et qui ne puis longtemps lui survivre, il a voulu couronner notre amitié par cette sainte mais rude tâche. Je la remplirai religieusement, soutenu que je serai par les amis qu'il m'a adjoints, et qui la continueront quand l'heure de la transformation aura aussi sonné pour moi. Tous ses amis, j'en suis sûr, sentent, comme moi, que l'absence apparente du maître impose aux disciples, aux amis qui restent, des devoirs nouveaux, une activité nouvelle ; tous comprendront, ainsi qu'il le dit dans ses dernières volontés, que nous devons travailler à développer le germe qu'il a déposé en présence de Dieu et de la mort. J'ai foi qu'il en sera ainsi"²⁸⁶⁴.

Ensuite, le docteur Guyon, au nom de leurs anciens collègues de la Commission scientifique de l'Algérie de 1839, atteste de la qualité de la collaboration d'Enfantin dans

²⁸⁶² C.[ésar] L.[Habitant], *op. cit.*, p. 50, fournit cette définition du Père Lacordaire en termes voisins : "C'est le plus grand effort de l'esprit humain depuis Luther."

²⁸⁶³ Les discours de Guérault, Arlès-Dufour et du docteur Guyon, publiés dans L'Opinion nationale, 3 septembre 1864 sont également reproduits in OSSE, Vol. 13, pp. 248-257.

²⁸⁶⁴ Cf. note ci-dessus.

ce pays, à l'origine "d'un de nos meilleurs ouvrages sur la colonisation de l'Algérie²⁸⁶⁵". Enfin, comme le précisent les OSSE, un ouvrier "professant les doctrines de la religion fusionnienne²⁸⁶⁶" clôt la série des hommages.

Mais il est un discours dont il n'est nulle part rendu compte, à notre connaissance du moins. A-t-il seulement été prononcé ? En tout état de cause, il a bien été rédigé dans cette intention, une intention peut-être restée vaine. Les archives d'Arlès-Dufour en contiennent le texte original. C'est celui d'une femme. De quelle femme, saint-simonienne des premières heures, peut-il bien s'agir ? Anonyme, d'une écriture inconnue, en voici les termes : **"Femmes, est-il écrit, nous ne pouvons quitter ce cercueil sans lui adresser, non pas un éternel adieu car nous ne croyons pas à la mort ; mais bien à l'Eternelle vie, comme notre Maître, Le Père que nous pleurons ; nous ne pouvons, au bord de cette tombe ne pas exprimer nos sentiments de respectueuse affection et de profonde gratitude. Le premier, Le Père, nous a assez estimées, assez respectées, pour faire en faveur de notre droit un appel à l'esprit de justice. Il a accepté les railleries amères, les critiques sanglantes, non pas sans en souffrir sans doute ; mais sans défaillir à la tâche qu'il s'était donnée. Il a eu foi en nous sinon dans le présent peut-être ; mais certainement dans l'avenir.**

"Femmes, nous n'avons pas compris l'appel du Père à la femme libre comme une excitation à la liberté licencieuse. C'est pourtant l'interprétation calomnieuse et outrageante qu'on a faite trop souvent. Le Père demandait pour la femme le droit de discuter, de participer à la rédaction de la loi à laquelle elle devait se soumettre. Et aujourd'hui que trente quatre ans se sont écoulés depuis que les premiers enseignements du dogme Saint-Simonien ont été exprimés au monde, aujourd'hui qu'ils se sont vulgarisés c'est toujours en lui que se trouve l'expression la plus large de la pensée et des aspirations sociales et philosophiques de notre époque, car l'idée Saint-Simonienne repose sur la foi au Progrès indéfini et cet appel à la Liberté de la femme n'excite plus aujourd'hui autant d'épouvante. Nous ne sommes plus hors la loi sinon en fait, du moins en droit, et nous savons trouver dans le sentiment vrai de notre dignité le respect de nous-mêmes, l'amour de la vérité. La Morale n'y perdra rien et l'humanité y gagnera beaucoup. Merci donc au Père dont la grande vie se continue en nous toutes qui avons eu le si grand bonheur de l'aimer, de le comprendre²⁸⁶⁷ ."

Le lendemain de la cérémonie, en compagnie d'Arthur Enfantin, commence le douloureux tri. Chaque dossier, chaque papier remué évoque nombre de souvenirs, souvent anciens. L'âme sensible d'Arlès-Dufour en est bouleversée. L'émotion est à son comble lorsqu'il découvre dans le bureau de son ami, aux côtés d'un calendrier saint-simonien de 1833, l'expression de ses dernières pensées²⁸⁶⁸ :

²⁸⁶⁵ Pour mémoire : Enfantin, Colonisation de l'Algérie, *op. cit.*

²⁸⁶⁶ OSSE, Vol. 13, pp. 257-258. Selon la "religion fusionnienne", fondée vers 1845 par Louis-Jean-Baptiste de Tourreil, disciple de Saint-Simon et de Pierre Leroux, l'homme tend à s'assimiler à l'Etre parfait et, à cette fin, il doit obéir aux lois et à la morale naturelles (Quillet, *op. cit.*).

²⁸⁶⁷ Texte donné in extenso et rigoureusement reproduit en l'état (Archives familiales). Sur le dossier "Hoirie Enfantin", cité, où sont récapitulés les documents contenus, seule figure la mention "Discours de Guérout et de moi".

²⁸⁶⁸ "Voici l'automne" (Archives familiales). Sur ce document, Arlès-Dufour a mentionné : "Trouvée dans son bureau Sept 1864". Ainsi que signalé, en note du chapitre XXVI où il y est déjà fait allusion, ce texte est intégralement reproduit in OSSE, Vol. 13, pp. 258-260 (Il ne convient d'ailleurs pas d'y lire "tombé dans le suicide", mais "jusqu'au suicide"). Pour mémoire, reproduction partielle in d'Allemagne, Prosper Enfantin..., p. 200.

"Voici l'automne ! l'hiver de ma vie approche, j'ai froid. "Voici l'automne ! Buvons et chassons ; les fruits et le gibier abondent. "Voici l'automne ! mes enfants, n'attendez pas de votre Père qu'il vous donne ; donnez-lui. "Voici l'automne ! mes enfants, travaillez, élevez-vous, je me repose et je baisse. [...] "Je ne veux plus grandir qu'en vous et par vous, élevez moi sur vos fortes épaules. "Croyez-vous donc que l'humanité ne serait pas plus avancée, si vous aviez été seulement aussi justes et reconnaissants pour moi, que je le suis pour Napoléon III²⁸⁶⁹. "Je vous ai appris à être justes et reconnaissants envers les papes, envers les rois, envers tous les grands hommes du passé, même envers St-Just et Robespierre, et je ne vous ai pourtant pas caché leurs fautes et leurs crimes²⁸⁷⁰. [...]"

*j'ai froid.
Voici l'automne, buvons et chassons, les fruits
et le gibier abondent.
Voici l'automne ! mes enfants, n'attendez pas de
votre Père qu'il vous donne ; donnez lui.
Voici l'automne ! mes enfants, travaillez, élevez vous,
je me repose et je baisse.
Je ne veux plus grandir qu'en vous et par vous,
élevez moi sur vos fortes épaules.
Croyez vous donc que l'humanité ne serait
pas plus avancée, si vous aviez été seulement
aussi justes et reconnaissants pour moi que je
le suis pour Napoléon III.
C'est à la honte de mon frère que j'ai vécu
et que je vous ai appris de connaître.
Je vous ai enseigné envers St-Just et Robespierre
justes et reconnaissants, tout en vous suppliant
qu'il était tombé par le suicide.
Je vous ai appris à être justes et reconnaissants
envers les papes, envers les rois, envers tous les
grands hommes du passé, même envers St-Just
et Robespierre, et je ne vous ai pourtant pas
caché leurs fautes et leurs crimes.
Fidèle à la justice, dans mon intérêt, et surtout
vous sur le suicide, et l'assassinat du Père.
Quid de vous en ce jour, mon cher Arlès-Dufour ?
Je vous en prie.*

« Voici l'automne ! » dernières lignes d'Enfantin (Archives familiales).

²⁸⁶⁹ Ces trois lignes ne sont pas reproduites in d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., op. cit., p. 200.

²⁸⁷⁰ La fin de ce texte est donnée en note citée du chapitre XXVI.

Porté par son amitié et leur foi commune, Arlès-Dufour ne se dissimule pas que la tâche, bien que "sainte", s'avère "rude". Il la saisit avec dévotion et avec son enthousiasme habituel sans faille. Le voici déjà submergé de courrier à faire, de lettres de condoléances à répondre. Il est une correspondance qu'il s'empresse certainement d'expédier pour mettre un terme à une rumeur relative à la situation de fortune d'Enfantin : **"Il laisse, précise-t-il, en tout et pour tout, et pour tous, à peine deux cent vingt mille francs ; mais depuis environ vingt ans qu'il gagnait plus qu'il ne dépensait, il a éprouvé le plaisir de donner, à ma connaissance, plus de 500.000 francs. A quoi lui servirait maintenant de s'être privé de cette religieuse jouissance ²⁸⁷¹ ? "**

Outre les amis présents à l'enterrement qui tiennent à redire leur peine au légataire, tels Duveyrier, L'Habitant, Charles Lemonnier, de nombreux autres se manifestent également par écrit. La liste est établie sur le dossier "Hoirie", mais certains de ces témoignages ne figurent plus dans ce dossier. En tête, celui d'Emile Ollivier : **"Il faut que je dise le chagrin profond que j'ai éprouvé lorsque en ouvrant un journal dans ma solitude, j'y ai lu : P. Enfantin est mort. A mon affection pour cette belle et noble individualité se joignait une véritable reconnaissance. Je l'ai connu à une époque (1849) où, quoique très apaisé, j'avais encore en moi un peu du sectaire. Il m'a aidé à me défaire tout à fait de la vieille défroque révolutionnaire. [...] j'ai appris du Père Enfantin à être juste. C'était au temps de la rue de la Victoire, à ces déjeuners du dimanche qui restent un de mes plus délicieux souvenirs. Il m'a semblé que ce témoignage est une partie du legs qui vous a été fait et que je vous le devais. Vous savez quelles tendresses pour vous j'y joins de tout cœur ²⁸⁷² ."**

Une autre lettre vient d'Alger, sur papier du Gouvernement général de l'Algérie - Cabinet du Secrétaire général, datée du 17 septembre. Emanant d'un certain Lapaine [?], elle accuse réception à Arlès-Dufour d'une lettre dirigée à la double intention du général Desvaux, Sous-Gouverneur de l'Algérie, et de l'officier signataire, tous deux amis des saint-simoniens²⁸⁷³ ; **"Aucun témoignage de sympathie ne pouvait m'être plus agréable et plus précieux. [...] Vous envoyez le souvenir d'un homme que j'aimais et respectais à un haut degré [...]. Je ne puis oublier que je lui dois de m'avoir fait vous connaître ²⁸⁷⁴ . [...]"** Une lettre du général Desvaux suit²⁸⁷⁵, comme celles, selon la seule énumération du dossier, d'Emile Barrault, Auguste Antoine, ouvrier, Warnier, Blaize, Yvan, Michel Chevalier, Mathieu, Saint-Hilaire, sans doute les plus significatives. Le prince Napoléon, lui, est également affecté par la disparition de Vaisse et celle d'Enfantin : **"Je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite au moment où je partais pour le camp de Chalons. J'ai apprécié le mérite de M. Vaisse comme administrateur de votre département ; il a dans une position**

²⁸⁷¹ Extrait de lettre d'Arlès-Dufour à un destinataire non précisé, in Maxime Du Camp, Souvenirs littéraires, *op. cit.*, note 2, p.

422. La date figurant dans la reproduction de cet extrait est celle du "11 août 1864" ; il y a vraisemblablement lieu de lire "31".

²⁸⁷² Lettre d'Emile Ollivier, 8 septembre 1864, à Arlès-Dufour, citée in Emile Ollivier, *op. cit.*, p. 137. (Pour mémoire, cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès). Cette lettre, récapitulée sur la couverture du dossier "Hoirie Enfantin", cité, est absente de ce dossier.

²⁸⁷³ Selon Marcel Emerit, *op. cit.*, p. 231 en ce qui concerne le général Desvaux. Lapaine [?] ou nom voisin n'est pas cité dans cet ouvrage.

²⁸⁷⁴ Lettre de Lapaine [?], Gouvernement général de l'Algérie - Cabinet du Secrétaire général, 17 septembre 1864, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Pour mémoire, cf. note précédente.

²⁸⁷⁵ Lettre du général Desvaux, Alger [?], à Arlès-Dufour. Cette lettre, récapitulée sur le dossier "Hoirie Enfantin", cité, par Arlès-Dufour, en est absente. Il en est de même de celles énumérées immédiatement après.

difficile rendu de véritables services. Je regrette très vivement la mort de M. Enfantin ; c'était un homme de bien pour qui j'avais une véritable estime ²⁸⁷⁶ ."

D'après le post-scriptum de cette lettre du prince, Arlès-Dufour a déjà quitté Paris. Mais c'est pour y revenir en octobre, non sans avoir entre-temps posté, de Lyon, le 24 septembre, au *Times* une lettre faisant, à n'en pas douter, le panégyrique d'Enfantin²⁸⁷⁷. Un séjour à nouveau rapide et agité dans la capitale ! Cependant, il sera mis à profit pour retrouver, si possible, son ami britannique Bowring, également de passage. Le 14 octobre, il déjeune chez le prince Napoléon et "fai[t] le bonheur de Mathine" en allant dîner chez elle avec le médecin homéopathe Love et sa femme. Ce même jour, il espérait bien signer l'acte de donation des archives, manuscrits et livres, à la bibliothèque de l'Arsenal ; ce qu'Enfantin n'avait pu faire, comme prévu avec Laurent de l'Ardèche. Mais après trois heures d'entretien avec le notaire, cette régularisation est reportée au lundi suivant. **"Comment la journée passe vite à Paris, s'interroge-t-il, je n'en sais rien, mais quoique me levant à six heures et me couchant à minuit, je ne trouve pas le temps d'écrire. Il est vrai que les formalités de la succession, sans me fatiguer, m'énervent, et je serai joliment content quand cela sera fini. Maintenant, c'est le bail à résilier, et puis ce sera l'entente avec Madame Guillaume pour le mobilier** ²⁸⁷⁸ . **Arthur me quitte demain après la signature du partage et je resterai seul sur la brèche." Enfin, cette recommandation : "Soignez bien notre Délide à qui la bonne Marie fera bonne compagnie** ²⁸⁷⁹ ." Si nous savons que "Délide" est sa fille Adélaïde, qui est cette Marie ? Une domestique attentionnée de Montroses, au prénom précédemment relevé et spécialiste des pâtés de lièvre²⁸⁸⁰ ? Ou Marie Duveyrier, la fille de Charles, en séjour à Oullins ?

Le 18 octobre voit le signataire de retour à Lyon. La date est impérative pour célébrer en famille le quarantième anniversaire de son mariage. De plus, le surlendemain, Brosset présente à la Chambre de commerce son rapport sur la création de la S.E.P.R., et, doutant fort peu d'un rejet consulaire et/ou préfectoral, il faut s'atteler à son organisation dans les moindres délais.

De nouveau à Paris courant décembre, confortablement installé au Grand Hôtel, il peut s'employer, sur place et pleinement, **à "exécuter la volonté du Père** ²⁸⁸¹ ". Toutefois, compte tenu du tempérament et de la susceptibilité de certains - cités ou non dans son testament - rassembler dans le souvenir de l'absent n'est pas chose aisée. Dès le 3 septembre, il avait jeté les bases de cette pieuse mission et écrit à Barrault, sans doute comme aux autres, : "Je compte sur vous pour m'aider à réaliser la plus grande, la plus religieuse des volontés, celle de continuer son oeuvre. Au revoir donc et que Dieu vous garde"²⁸⁸². Mais le 6 novembre, Barrault apprend **"fortuitement et imparfaitement"** que le

²⁸⁷⁶ Lettre du prince Napoléon, Paris, 9 septembre 1864, à Arlès-Dufour, signée de sa main et écrite par un tiers, sauf le P.S. Le prince lui adresse "la nouvelle assurance de ses sentiments affectueux." (Archives familiales).

²⁸⁷⁷ Selon annotation d'Arlès-Dufour sur dossier "Hoirie Enfantin", cité, : "Ma lettre du 24 septembre au Times".

²⁸⁷⁸ Sur le dossier "Hoirie Enfantin", cité, Arlès-Dufour note : "Décharge et acquit de Madame Guillaume 7 mars 1866."

²⁸⁷⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 14 octobre 1864, à sa famille (Archives familiales).

²⁸⁸⁰ Chapitre XXVI - "La mère des ouvriers".

²⁸⁸¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 11 novembre 1864, à Julie Daubié, citée au chapitre précédent.

²⁸⁸² Lettre d'Arlès-Dufour, 3 septembre 1864, selon la lettre de Barrault, 28 rue de l'Oratoire du Roule, Paris, 6 novembre 1864, à Arlès-Dufour, 25 rue du Conservatoire, Paris, adresse vraisemblablement indiquée par l'expéditeur lors de l'envoi de son courrier du 3 septembre 1864 (Archives familiales).

concours d'Isaac Pereire et de Lemonnier a été sollicité dans l'intervalle, sans que l'invitation antérieure lui ait été renouvelée. Bien que les termes employés attestent du contraire, Barrault assure que, de "l'exception" dont il est l'objet, il ne se plaint pas. En effet, depuis 1855, il est chrétien, comme il rappelle l'avoir écrit en décembre 1861 à Enfantin. Et, au bout de neuf ans de recherches, de réflexions, de rédaction, est né un ouvrage *Le Christ, dialogues théologiques entre des gens du monde*, à paraître, courant du mois, chez Dentu. Il se propose d'ailleurs d'en porter un exemplaire à l'interlocuteur et de lui serrer **"la main avec [s]a vieille affection cordiale"**²⁸⁸³ . Pareille déconvenue survient avec Gustave d'Eichthal qui, reniant ainsi l'idéologie commune, se refuse à contribuer à la **"constitution d'une société ayant pour but la propagation de notre foi"**²⁸⁸⁴ . Finalement, Arlès-Dufour est contraint de signer seul, en 1865, la circulaire destinée *A la famille saint-simonienne* pour la tenir avertie. Il y rappelle un écrit du début 1863 du Père, ses derniers instants, le déroulement des obsèques, le convoi "modeste comme celui d'un pauvre", le corps "porté directement, sans assistance d'aucun prêtre," au cimetière, les discours prononcés, des extraits de ses testaments de 1857 et de 1864. Et il conclut : **"Les dernières volontés du PERE ont été, sont et seront accomplies. La constitution des archives a été réalisée par une donation à l'Etat, pour la bibliothèque de l'Arsenal, à la condition exprimée par le Père, de former pendant trente ans un fonds spécial et de rester à perpétuité dans le même établissement. Le conseil, chargé d'assister le légataire universel dans La PROPAGATION DE NOTRE FOI, est entré en fonctions et s'occupe activement de sa tâche. Il s'efforce, nous nous efforçons tous, de FAIRE REVIVRE NOTRE GRAND MORT, comme il nous l'a demandé dans ses recommandations suprêmes. (Signé) Arlès , légataire universel"**²⁸⁸⁵ ."

Débuté en décembre 1864, le séjour parisien du légataire se poursuit en janvier et même février, sans doute entrecoupé de quelques allers et retours à Lyon. En particulier, l'avènement de l'année 1865 l'a fort vraisemblablement ramené auprès de sa famille. Mais le 4 janvier, de retour au Grand Hôtel²⁸⁸⁶, la vie de la capitale reprend vite ses droits. Ce jour-là, il est invité à dîner chez Marie d'Agoult. Il y retrouve les autres familiers du lieu, Emile Ollivier, le prince Napoléon, Edmond Scherer, l'un des chefs du mouvement libéral au sein du protestantisme français, le pasteur Martin-Paschoud, le chimiste Marcellin Berthelot, Emile de Girardin, l'économiste Dupont-White²⁸⁸⁷. Dans son *Journal*, Emile Ollivier évoque ce repas, au cours duquel la conversation a roulé sur l'éducation et la liberté, et reproduit les termes de la confidence reçue du prince au sujet de son cousin : **"L'empereur ne pense pas à la liberté. Il ne fait rien et il ne sait rien : il ne travaille qu'à la Vie de César parce que cela l'amuse. Il est très préoccupé de l'instruction gratuite et obligatoire : il la fera probablement. - Apprendre à lire à une nation, ce serait beau, m'a-t-il dit ; puis cela rendrait populaire"**²⁸⁸⁸ ..."

²⁸⁸³ Lettre de Barrault, 6 novembre 1864, citée.

²⁸⁸⁴ Lettre de d'Eichthal, date non donnée [fin 1864], à Arlès-Dufour (Archives Pereire), citée in d'Allemagne, Prosper Enfantin...,

op. cit., p. 201.

²⁸⁸⁵ Arlès (sic), *A la famille Saint-simonienne*, s.d. [début 1865], Paris, Imprimerie Dubuisson, 3 p. (Archives familiales). La typographie donnée est celle du document cité.

²⁸⁸⁶ Lettre d'Armand Arlès-Dufour, Londres, 9 janvier 1865, à son père "Grand Hôtel, Paris". (Archives familiales).

²⁸⁸⁷ Charles Dupêchez, Marie d'Agoult, op. cit., p. 358. Selon cet auteur, il s'agit d'un dîner type chez la comtesse.

²⁸⁸⁸ Emile Ollivier, op. cit., p. 175

La popularité ! Ce n'est certes pas ce qui guide Arlès-Dufour en se préparant à ouvrir l'école libre laïque d'Oullins ! A Pâques, le 4 avril 1865, cette école, installée à ses frais, dans la maison dite Madinier au 36 rue Dumont (actuelle rue de la République), accueille ses premiers élèves²⁸⁸⁹. Elle est probablement dirigée par M. Chaintreuil, également enseignant à la S.E.P.R. Décidément, malgré la co-fondation du Crédit Lyonnais, puis la création de la S.E.P.R., les forces de l'infatigable entrepreneur semblent loin d'être épuisées ! Oui, décidément, il conserve toute sa vitalité. Cette fois-là, elle s'était exercée violemment à l'encontre de Béhic, ministre du Commerce. C'était quelques semaines plus tôt.

Ce 23 février 1865, dans le cadre - supputé mais non confirmé - de la commission chargée du projet de loi sur les associations coopératives, projet à présenter le 26 mars au Corps législatif²⁸⁹⁰, un échange hardi l'oppose au ministre, verbal, puis épistolaire. Ce dernier est éloquent quant à la vigueur de l'autre : **"Monsieur le Président, lui écrit-il le jour même, sous l'empire d'une colère à peine contenue, Depuis 38 ans sans interruption, je remplis des fonctions publiques gratuites ; j'ai donc fait souvent partie de commissions présidées par de hauts personnages, et je puis vous assurer que jamais je n'ai vu aucun d'eux présider comme vous l'avez fait, à mon égard du moins, la séance de ce matin. N'étant ni d'âge, ni de caractère à me laisser manquer impunément par qui que ce soit et ne voulant pas m'exposer à une nouvelle épreuve, je vous prie de recevoir ma démission. J'ai l'honneur de vous saluer. (Signé) Arlès-Dufour - Secrétaire général de la Société pour l'instruction primaire du Rhône - Fondateur de la Société pour l'instruction professionnelle - L'un des fondateurs de l'Ecole centrale lyonnaise - Administrateur de l'Ecole de la Martinière²⁸⁹¹ ."**

Cette démission est-elle irréversible ? Par courrier du surlendemain, Béhic tente de calmer la fougue, l'esprit révolté de l'un des animateurs les plus dynamiques de la commission. Le ministre répond : **"Monsieur, J'aurais aimé vous voir reconnaître qu'en mettant en doute dans une question où l'humanité semblait intéressée, la délicatesse de ceux de vos collègues qui ne partageaient pas votre manière de voir, vous avez dû leur causer une cruelle et insupportable blessure. Quant à moi, c'est sans embarras et avec empressement que je reconnais que la vivacité, peut être exagérée de cette blessure, m'a emporté au-delà des justes bornes. L'idée préconçue de vous désobliger ne peut pas se supposer de ma part. Elle serait démentie par des relations déjà anciennes. Je serais donc très satisfait et j'irais très volontiers au devant de toute conciliation qui aurait pour résultat de clore ce fâcheux incident, de rétablir les bons rapports et de ne pas priver l'étude que nous faisons en commun du concours de**

²⁸⁸⁹ René Laplace, *op. cit.*, p. 91. Cet auteur se borne à indiquer l'ouverture de cette école, sans mentionner le nom de son fondateur. Cette ouverture, à cette date, est confirmée par le dossier ADR FF III "Histoire d'Oullins" ("Notes sur l'enseignement primaire à Oullins par M. d'Héré") De quelques recoupements, il semble bien qu'il s'agisse de l'école créée par Arlès-Dufour, en avril 1865. Alain Roulet, *op. cit.*, p. 139, à propos de l'"école du centre", fait mention de l'"immeuble Arlès". Mme Arlès-Dufour (Copie de notes prises par ma mère..., cité) fixe la création de l'école en question à une date antérieure à 1868 (à propos de la bibliothèque également créée par son mari), semblant toutefois confondre cette école "libre laïque" avec l'école "primaire supérieure", ouverte, elle et toujours par Arlès-Dufour, en novembre 1871. De cette bibliothèque et de l'école primaire supérieure, il sera question plus loin.

²⁸⁹⁰ Cf. Jean Gaumont, *op. cit.*, t. I, pp. 501-504.

²⁸⁹¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 23 février 1865, à Béhic, ministre du Commerce (Archives familiales), citée en note chapitre

voire expérience et de vos lumières. Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués. (Signé) Armand Béhic ²⁸⁹² ."

Si, dans l'immédiat du moins, les rapports avec le ministre du Commerce sont tendus, par contre ceux entretenus avec le ministère de l'Instruction publique s'avèrent satisfaisants. Une lettre de Duruy du mois de mai rassure Arlès-Dufour sur la situation administrative des archives, déposées officieusement jusqu'alors à la Bibliothèque de l'Arsenal²⁸⁹³. La donation est entérinée et un décret impérial met fin à l'incertitude de leur sort, autorisant officiellement l'administrateur à les accepter. Ce décret porte que le legs Enfantin formera un fonds spécial et restera pendant trente ans dans une salle spécialement réservée, l'ancien cabinet de Sully, dans laquelle se trouvent livres et manuscrits des disciples de Comte et de Fourier.

Cette fin de premier semestre 1865 est décidément une période faste pour le légataire du Père. Une autre satisfaction vient, effectivement, le combler. C'est la sortie, courant juin, du premier volume des *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, précédées de deux notices historiques et publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés*²⁸⁹⁴. Le contrat d'édition intervenu avec l'éditeur parisien E. Dentu paraît avoir été signé par lui ; du moins fut-il conservé, un temps, dans son dossier "Hoirie"²⁸⁹⁵. Ce premier ouvrage s'ouvre sur un "Extrait des instructions données par Enfantin à son légataire universel Arlès-Dufour, pour l'exécution de ses dernières volontés." Un avant-propos suit, signé, dans l'ordre par "Arlès-Dufour, Arthur Enfantin, César Lhabitant (*sic*), Laurent (de l'Ardèche), Henri Fournel, Adolphe Guérout." D'Eichthal ne paraît évidemment pas en raison de sa position antérieure. Un précis historique, successivement consacré à Saint-Simon et à Enfantin, est annoncé. Il occupera treize volumes de la collection, la majeure partie réservée au second.

Ce travail s'annonce d'ores et déjà considérable. L'auteur en reste anonyme. Sans doute, s'agit-il de Laurent de l'Ardèche, bien placé pour ce faire. Est-ce justement pour saluer l'immensité du religieux travail qui s'ébauche et l'énergique détermination de celui qui l'accomplit que, de passage à Paris, Arlès-Dufour procède à cet échange de lettres du 18 juillet 1865 avec l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ? Succédant à son bienfait de l'année précédente en faveur des trois filles de Laurent, il se propose maintenant, dans la perspective du mariage de l'aînée d'entre elles, de faire à Marie un don de dix mille francs, avec effet du jour de la célébration. Mille francs sont destinés à son trousseau, le reste portant intérêt de cinq pour cent, sera à toucher semestriellement auprès de la maison Arlès-Dufour et Cie de Paris. La motivation n'en est pas déguisée : **"Vous devez comprendre, mon brave ami, que ce que je fais pour vos enfants que je connais peu, c'est pour**

²⁸⁹² Lettre de Béhic, ministre du Commerce, 25 février 1865, à Arlès-Dufour (Archives familiales), déjà citée en note chapitre XXIV .

²⁸⁹³ Sur le dossier "Hoirie Enfantin", cité, Arlès-Dufour note : "Donation à la Bibliothèque de l'Arsenal - Lettre du ministre Duruy mai 1865". La date de cette lettre est celle du 22 mai (selon Sébastien Charléty, *op. cit.*, p. 366). La date de promulgation du décret n'a pas été trouvée. La note en page 238 du Vol. 13, OSSE, d'où sont extraits les éléments qui suivent, ne la précise pas.

²⁸⁹⁴ Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, précédées de deux notices historiques et publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés, Vol. 1, Paris, Dentu, 1865, 225 p. Il s'agit des volumes dénommés OSSE dans notre texte, selon note antérieure.

²⁸⁹⁵ Annotation d'Arlès-Dufour sur le dossier "Hoirie Enfantin", cité, d'où ce contrat a disparu, : "Traité avec Dentu pour nos publications".

vous que je le fais en souvenir de notre maître et du dévouement incessant que vous avez témoigné et que vous témoignez encore à son œuvre sainte ²⁸⁹⁶ ."

Malgré un dîner, jugé "ravissant", "chez Vinçard au 5e étage", ce séjour parisien, précédant son traitement habituel à Plombières, lui met du vague à l'âme. Il ne le dissimule pas à Pauline, dès son arrivée dans la station thermale, installé, il est vrai, dans des conditions provisoires : ***"[...] J'allais commencer cette lettre, quand j'ai reçu la tienne, si jolie, si bonne, que j'en ai pleuré. Oui, certes, nos enfants en valent bien d'autres, et nos belles-filles valent nos enfants, et nos petits enfants sont les plus ravissants du monde. Aussi, nos séparations d'eux, quand nous approchons de notre transformation, sont-elles de plus en plus douloureuses, de plus en plus regrettables. Pendant mon séjour à Paris, j'ai éprouvé un véritable chagrin en me séparant, pour l'envoyer à l'Arsenal, de la correspondance du Père. J'en ai pleuré et j'en pleure encore, comme de sa mort*** ²⁸⁹⁷ ."

Dans le courant du second semestre, paraissent trois autres volumes des *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*. Six autres suivent en 1866. Au début de cette année, le 19 janvier, Marie d'Agoult se rapproche d'Arlès-Dufour : ***"Je viens de lire, Monsieur et ami, le cinquième volume de votre publication et je viens vous remercier du plaisir qu'il m'a causé. Ce volume est pour moi d'un intérêt extrême ; la lettre de Lamoricière, celle d'Auguste Comte, tout cela nous remet vivement sous les yeux un mouvement intellectuel auquel les plus indifférents, les plus hostiles ont dû faire des progrès qu'ils méconnaissent*** ²⁸⁹⁸ . [...]"

La mémoire d'Enfantin est dans tous les esprits, en ce début février, à l'approche de la date du 8, celle de l'anniversaire de sa naissance. Même en voyage, à Bologne, Adélaïde ne l'omet pas et souhaite que la lettre qu'elle expédie à son père ***"[lui] apporte pour ce triste anniversaire [sa] part de sympathie, de souvenir et d'affection pour celui qu'[il] a et que nous avons tous aimé*** ²⁸⁹⁹ ."

Lui non plus ne l'oublie pas.

Quelques mois plus tard, outre celui de Marie d'Agoult, un nouveau témoignage de satisfaction lui parvient. Il émane de Laurent lui-même. Ce neuvième volume, l'assure-t-il le 24 juillet 1866 , ***"fait dire à tout le monde que nous devenons de plus en plus émouvants et intéressants. C'est ce que nous a dit hier Mme Mathieu, ce que m'ont répété tous mes bibliothécaires et ce que Guérout m'a confirmé*** ²⁹⁰⁰ . [...]"

Ce volume, envoyé par Vinçard, atteint Arlès-Dufour à Kehl. Le même jour, il apprend la mort de son vieil ami Holstein, peint comme ***"l'un des hommes les meilleurs, les plus dévoués aux siens, à ses devoirs*** ²⁹⁰¹ ."

²⁸⁹⁶ Copie de lettre (un exemplaire devant servant de titre auprès de la maison Arlès-Dufour et Cie) sur papier à en-tête, barré, de la "Bibliothèque de l'Arsenal", Paris, 18 juillet 1865, de la main de Laurent et signée par Arlès-Dufour, à "Mon cher Laurent", (Archives familiales).

²⁸⁹⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Plombières, 22 juillet 1865, à sa femme, citée in chapitre XXVII.

²⁸⁹⁸ Lettre de Marie d'Agoult (Daniel Stern), Paris, 19 janvier 1866, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁸⁹⁹ Lettre d'Adélaïde Chabrières , née Arlès, Bologne, 4 février 1866, à "Mon trop bon père" (Archives familiales).

²⁹⁰⁰ Lettre de Laurent, papier à en-tête "Bibliothèque de l'Arsenal", Paris, 24 juillet 1866, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

Le mariage de la fille aînée de Laurent, prévu en 1865, est annoncé comme provisoirement fixé au 20 août 1866.

²⁹⁰¹ Lettre d'Arlès-Dufour, 17 août 1866, Kehl (?) à "Mon ami" (?), citée au chapitre II - L'errance allemande. Holstein est décédé le 12 août 1866. Dans la même lettre : "Je prévoyais bien qu'il s'en irait avant mon retour et cependant j'avais oublié de te remettre son testament. Heureusement que Prosper [S'agit-il de Prosper Alphonse Arlès-Dufour ?] en avait le double [...]" Pour mémoire, cf., à ce sujet, OSSE, Vol. 10, note, p. 151.

Hélas, parmi les survivants du saint-simonisme, les rangs s'éclaircissent grandement autour de lui. Et sans se douter que, le soir, il recevrait cette triste nouvelle, **"j'avais pleuré silencieusement, l'avoue-t-il à un destinataire proche mais non identifié, en lisant dans le neuvième volume les noms des frères morts pendant et depuis la glorieuse mission d'Egypte dont ce bon et brave ami [Holstein] faisait partie avec le Père, Lambert, Bruneau, Hoart, Ollivier, Cognat, Reboul, Machereau, et bien d'autres, tous morts avant lui. Et je ne puis retenir mes larmes en pensant que j'aurais pu et dû assister à sa dernière heure [Holstein], comme j'ai assisté à celle du sien, de notre meilleur ami [Enfantin]. C'est cependant pour moi une consolation de penser que j'y étais en toi** ²⁹⁰² ."

Dans un codicille tout récent du 10 juillet 1866 à son testament de 1864²⁹⁰³, Holstein, **"le baron** ²⁹⁰⁴ **", de son "lit de douleur", avait consigné : "Si le bonheur veut pour les siens, pour ses amis, pour la société entière à laquelle il rend continuellement tant de services, que mon excellent ami Arlès me survive, c'est à lui que cette somme de dix mille francs ["destinée à la propagation de la religion saint-simonienne"] devra être comptée, sinon il faudra rechercher la personne chargée de le remplacer dans son œuvre de légataire universel du Père."** Bien que profondément éprouvé par son absence des dernières volontés d'Enfantin, son ami d'enfance et son maître apostolique, Holstein continuait de proclamer sa foi : **"Je meurs saint-simonien, et je suis heureux. Gloire à Dieu, gloire au Père** ²⁹⁰⁵ **!"** Quelques semaines auparavant, à Paris, le 3 mai, Arlès-Dufour avait enterré Pascal Jourdan que, écrivait-il, toujours féru d'homéopathie, **"j'avais traité de la dysenterie à son passage d'Alger à Lyon, il y a vingt-cinq ans** ²⁹⁰⁶ **."**

Toujours en 1866, le 10 novembre, l'un des premiers apôtres, Charles Duveyrier, quitte aussi ce monde. Sur sa tombe, également au cimetière du Père-Lachaise et gagnée directement sans office religieux, Arlès-Dufour reprend les paroles mêmes de son ami Duveyrier à la mort d'Olinde Rodrigues, témoignant de la plénitude de la foi du "poète de Dieu" en Saint-Simon et à la vie éternelle²⁹⁰⁷. Au sujet du disparu, le rédacteur de la rubrique nécrologique du journal *Le Siècle* écrit : **"Contrairement au procédé des messieurs de l'Académie qui, dès les premières lignes de leur panégyrique, mettent en relief les qualités de leur mort, je commence par déclarer que le mien avait de grands défauts qu'on n'a plus guère aujourd'hui : il était généreux, enthousiaste, désintéressé, chevaleresque comme Tancrede ou Saladin, un fou. Né riche, il est mort pauvre. Toutes les carrières étaient ouvertes à son ambition et, toute sa vie, il lutta en simple soldat de l'idée. Tous ceux qui ont vécu avec lui ou près de lui se demandaient pourquoi ce paladin d'un autre âge, ce croyant du temps des croisades s'était fourvoyé dans ce siècle raisonnable. Bref, il avait été affligé en naissant d'une**

²⁹⁰² *Ibid.* Rappelons que, dans le chapitre II - L'errance allemande, nous citons le P.S. de cette lettre : "Notre amitié [avec Holstein], ainsi que celle du Père, datait de 1817 - un demi-siècle ! C'est bien beau et peu d'hommes jouissent d'un pareil bonheur! Bénissons donc Dieu Père et Mère, quelque impénétrables soient ses décrets!"

²⁹⁰³ Selon mention par Arlès-Dufour sur dossier "Hoirie Enfantin", cité : "Mort d'Holstein 1866 - Son testament de 1864 et son religieux codicille de 1866."

²⁹⁰⁴ Lettre d'Enfantin, Lyon, 23 novembre 1842, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 11, p. 184). Ce titre nobiliaire lui paraît bien dû, bien qu'il ne le portât pas, "conséquent au moins avec ses principes libéraux et ses folies saint-simoniennes d'autrefois", juge Raoul de Cazenove, Notes sur la société lyonnaise..., *op. cit.*, p. 144.

²⁹⁰⁵ Codicille au testament d'Holstein, Lyon, 10 juillet 1866 (OSSE, Vol. 11, note, p. 151).

²⁹⁰⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, sur papier "Société générale de crédit industriel...", 8 mai 1866, à sa fille Adélaïde, citée.

²⁹⁰⁷ OSSE, Vol. 11, Note 1, p. 230.

maladie incurable : l'extravagance du cœur ²⁹⁰⁸ ." Il laissait trois enfants, Henri, Pierre et Marie, orphelins de mère depuis douze ans, la dernière venant d'atteindre sa dix-septième année.

Resté malgré les dissensions récentes "le plus chéri"²⁹⁰⁹ des disciples d'Enfantin, Charles Duveyrier sera, bien sûr, fréquemment cité dans les *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* dont la collection ne comprendra pas moins de quarante-sept volumes. Le dernier, édité par Ernest Leroux, rue Bonaparte à Paris paraît en 1878, l'année suivant la mort de Laurent. Qui des très rares saint-simoniens survivants se chargea, alors, de la fin de la publication ? Arthur Enfantin, dans un dernier hommage filial ? De toutes façons, à son sujet, notons au passage qu'une collection complète de cet ouvrage se trouve notamment à la Bibliothèque universitaire de Lyon (ou du moins s'y trouvait²⁹¹⁰) et que chacun des volumes qui la composent [aient] porte la griffe du descendant génétique du "Père".

La guerre de 1870 devait interrompre la parution, jusqu'ici régulière. Elle reprend, en 1872, avec la sortie du vingt-quatrième volume. A sa préface, le post-scriptum suivant est ajouté à la hâte : **"Pendant que s'achevait l'impression de ce volume, le conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés perdait celui de ses membres que le maître avait chargé principalement de le faire revivre par la publication de ses œuvres, et qu'il avait nommé à cette fin son légataire universel : Arlès-Dufour ! La correspondance que nous allons livrer à la publicité mettra en relief, bien mieux que nous ne saurions le faire ici, l'importance du concours ardent, énergique et fécond qu'Arlès ne cessa d'apporter à Enfantin, à toutes les phases de l'étonnante carrière de cet homme extraordinaire, sans que ce chaleureux dévouement ait jamais altéré dans Arlès l'indépendance de son caractère et la vivacité de sa rare et loyale franchise. [...] Cet homme-là, possédait en effet au plus haut degré le sentiment religieux, et il en avait fait depuis longtemps l'application à une doctrine également satisfaisante pour sa raison et pour son amour de Dieu et de l'humanité. Cette doctrine, devenue sa religion, Arlès l'avait professée solennellement sur la tombe d'Enfantin, en face de celle de Saint-Simon ; et cette religion est celle dont il poursuivait hier encore la propagation, avec nous, et qu'il continue à confesser et à répandre par ses dernières volontés, et par tous ceux qui le sentent vivre en eux** ²⁹¹¹ ."

Même trois ans après sa mort, les OSSE font encore appel à la prose et à la signature d'Arlès-Dufour. Tel est le cas, en 1875, du 38e volume où, en P.S. de sa préface, Laurent traite de l'assistance apportée par les personnes aisées aux défavorisés et, particulièrement, d'une campagne de secours organisée par un prêtre parisien. Et il rappelle en quels termes le philanthrope Arlès-Dufour, inlassablement ouvert à la misère d'autrui et atteint à l'époque par la circulaire adressée, s'empessa d'y répondre par l'envoi d'un secours : **"C'est une triste mais instructive vérité à reconnaître et à mettre à profit que cette impuissance de la charité collectivement et individuellement exercée. [...] C'est une triste et instructive vérité à proclamer bien haut, que la charité, alimentée par tant de canaux et tant de sources intarissables, ne peut pas préserver la cité qui se dit et**

²⁹⁰⁸ Le Siècle, ? novembre 1866, cité par Jean de Lander, La famille du Veyrier - Généalogie et historique, p. 117, h. c., 1990, 127 p.

²⁹⁰⁹ OSSE, Vol. 13, p. 213.

²⁹¹⁰ OSSE, collection complète des 47 volumes à la Bibliothèque universitaire de Lyon sous la cote 25.395. Cf. à ce sujet note dans l'introduction du présent ouvrage.

²⁹¹¹ OSSE, Vol. 24, "Préface - P.S.", pp. LVI à LX. Cet ouvrage reproduit l'hommage de Guérout paru dans L'Opinion nationale du 23 janvier 1872 et le discours prononcé sur la tombe d'Arlès-Dufour par le pasteur Martin-Paschoud.

se croit la plus civilisée de l'univers, d'avoir dans son sein, à côté des merveilles d'une reconstruction gigantesque, à côté de ses fastueux palais et de ses riches comptoirs, des populations nues et affamées, dont les privations et les souffrances extrêmes ne sont pas purement locales... Il y a là un excès de mal qui devient de plus en plus difficile à supporter : il faut se hâter de chercher et d'appliquer le remède. Il faut que la charité se fasse aider par l'équité dans la distribution des fruits du travail et que la récompense selon les œuvres ne laisse plus rien à faire à l'aumône ²⁹¹² . "

Toute sa vie avait été ainsi faite de lutte contre l'impécuniosité, à essayer de faire le bien, généreusement et toutes les fois possibles. **"Il n'y a rien au monde que je craigne tant que les services que je ne puis reconnaître** ²⁹¹³ ", avait-il écrit un jour à un destinataire inconnu...

Malgré quelques soutiens, dont celui fort agissant du publiciste M. de Jouvencel, auteur d'une gratifiante brochure ²⁹¹⁴, la "dernière et grandiose conception" ²⁹¹⁵ d'Enfantin n'avait pas reçu le succès escompté ; bien plus, elle se solda par un échec. Pire encore, cette idée de Crédit intellectuel ²⁹¹⁶, pourtant appelée selon le mot de Perdonnet à "un grand avenir" ²⁹¹⁷, devait sonner, nous l'avons dit, l'heure de la séparation avec Michel Chevalier, Duveyrier et les Pereire. De cette "conception" avortée, subsiste un manuscrit qu'Arlès-Dufour retrouve dans les papiers d'Enfantin et dont il a été destinataire en son temps ²⁹¹⁸. Le legs qui lui est fait comporte les manuscrits du testateur et la propriété intellectuelle de ses oeuvres. Un temps, son vieux compagnon avait insisté pour qu'il s'occupe, lui-même, de cette matière dont il le savait fort pénétré. Désormais, avec la dévotion d'une affection perdue, il mesure que cette tâche lui est définitivement dévolue et qu'il est de son devoir de la mener à bien.

De ce fait, il s'attache à faire éditer la lettre qu'Enfantin avait lue à un cercle restreint d'intimes à propos de son projet "d'Institut encyclopédique - Société de crédit intellectuel ou de crédit des professions libérales" et fait autographier à l'usage de quelques autres. Préalablement, il prend soin d'expurger son texte de toute allusion à la "religion nouvelle" et à l'encyclopédie, et de protéger certains anonymats. En définitive, ce sont 32 pages, composées du contenu allégé de l'original (17 pages), suivi du *Procès verbal d'une séance où fut discuté le projet de M. Enfantin* (2 pages) constituant constat d'échec, puis d'une *Note de M. Alfred de Courcy* concluant sur sa préférence pour le patronage personnel (8 pages), enfin de la *Réplique de P. Enfantin* (5 pages). Sous le titre *Le crédit intellectuel, œuvre dernière et inédite de P. Enfantin*, le tout est publié en 1866, vraisemblablement en début d'année, chez Dentu, l'éditeur des *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* ²⁹¹⁹. L'avant-propos est signé : **"Pour les membres du conseil institué par le testament de Prosper Enfantin pour la publication de ses œuvres, le légataire universel, Arlès-Dufour."**

²⁹¹² OSSE, Vol. 38, "Préface", pp. XXIX-XXX, Paris, Dentu, 1875.

²⁹¹³ Extrait d'un brouillon d'Arlès-Dufour, sans date ni destinataire, papiers épars (Archives familiales).

²⁹¹⁴ OSSE, Vol. 13, p. 216. Selon lettre de M. de Jouvencel du 1er mai 1863 à Arlès-Dufour (Archives familiales), celui-là se proposait de publier une seconde brochure, les élections, auxquelles il est candidat, une fois passées. Battu à ces élections, il eut plus de chances à celles de mai 1869 comme candidat démocratique (Vapereau, *op. cit.*).

²⁹¹⁵ Selon l'expression d'Arlès-Dufour sur le dossier "Hoirie Enfantin", citée chapitre XXVI.

²⁹¹⁶ Cf. chapitre XXVI.

²⁹¹⁷ Lettre d'Enfantin, ? février 1863, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. 13, p. 162).

²⁹¹⁸ Cette "épître apostolique" est intégralement reproduite in OSSE, Vol. 13, pp. 165-192.

²⁹¹⁹ P. Enfantin, *Le crédit intellectuel - Oeuvre dernière et inédite de P. Enfantin*, Paris, Dentu, 1866, 32 p.

Estimant que, du projet, les difficultés furent surtout retenues à l'époque et non l'ensemble de ses ressources, le rédacteur de l'avant-propos lance un appel à tous les "esprits avancés" afin qu'ils fassent connaître les moyens propres à le conduire à une réalisation pratique. Pour lui, travail et conversations d'Enfantin à l'appui écrit-il, **"la banque de Crédit intellectuel devrait être conçue, non comme une fondation charitable ou philanthropique, mais comme un vaste établissement d'utilité publique, pouvant et devant donner des bénéfices."** Et il échafaude tout un système, fort lourd, groupant autour de la banque centrale, des sous-comptoirs correspondant chacun à une grande spécialité. **"Il y aurait, par exemple, un sous-comptoir dont les prêts embrasseraient les beaux-arts : musique, peinture, sculpture, gravure. Un autre pour la littérature, le théâtre, la librairie. Un troisième pour les écoles supérieures [...]. Un quatrième pour les sciences appliquées [...]. Un cinquième pour les professions libérales [...]."** Chacun de ces sous-comptoirs serait administré par un conseil d'administration, le tout chapeauté par un autre conseil d'administration, celui de la banque centrale. **"Ainsi, estime-t-il, il ne serait pas impossible d'arriver à constituer un crédit personnel, basé sur une connaissance réelle des individus et sur les garanties que peut offrir un système bien entendu de solidarité."** Le résultat des réflexions de chacun est attendu à l'adresse du 32 rue de Bellechasse, qu'il donne comme la sienne, en réalité celle de César L'Habitant à Paris. Les difficultés, il les connaît. **"Mais quelle est la grande idée qui n'a pas soulevé de difficultés ?"**, interroge-t-il avant de conclure : **"Il y a d'ailleurs, dans le monde, deux natures d'esprit différentes : il y a ceux qui cherchent et qui trouvent les difficultés ; il y a ceux qui cherchent et qui trouvent les solutions."** Bien évidemment, c'est surtout des derniers qu'il attend une réponse !

Dans un second temps, la plus large vulgarisation de la plaquette ainsi conçue est étudiée. Dans l'un des passages caviardés par le légataire dans l'écrit d'Enfantin, celui-ci évoquait **"la prodigieuse puissance de propagande qui réside dans la presse"**²⁹²⁰. Il en parlait en parfaite connaissance de cause, son passé en était garant. Homme de relations publiques comme lui, Arlès-Dufour n'a jamais, non plus, négligé cet outil, voire cette arme. Selon la "liste des personnes qui ont reçu la brochure"²⁹²¹, parmi les cent-trente destinataires, de toutes qualités, les journalistes, souvent nominativement cités, apparaissent les plus nombreux, où qu'ils exercent, non seulement à Paris et à Lyon, mais encore à Marseille, à Bordeaux, au Havre, à Nantes. A côté de ces commentateurs de l'actualité, figurent des personnalités, toutes aussi haut placées les unes que les autres, dans le domaine de la politique, des finances ou de la littérature, que ce soit en France²⁹²² ou à l'étranger. Là, en Angleterre, il s'agit du duc de Manchester à Londres, de Stuart Mill, Gladstone, Bright, Bowring, etc. ; en Prusse, du Docteur Brandis, secrétaire particulier de la Reine de Prusse, von der Heydt, ministre des Finances ; en Autriche, le baron Frédéric de Diergardt (ces trois derniers, ses amis des expositions internationales) ; en Suisse, de James Fazy. Même, le clergé, catholique ou protestant, n'est pas omis : Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, le père Gratry et le père Félix à Paris, le père Mermet, dominicain à Oullins, l'abbé Rambaud à Lyon, l'abbé Joly, curé d'Oullins, les pasteurs Fontanès et Magnin, respectivement pasteurs au Havre et à Vernon (Ardèche) et son ami et "co-beau-père" Martin-Paschoud.

²⁹²⁰ "Epître apostolique" précitée (OSSE, Vol. 13, p. 181).

²⁹²¹ "Liste des personnes qui ont reçu la brochure" [du Crédit intellectuel], s.d., (Archives familiales).

²⁹²² Entre autres : George Sand, Pierre Leroux, Docteur Guépin à Nantes, Jean Macé, Michelet, comtesse d'Agoult, Henri Martin, Emile Ollivier, Juliette Adam, Sainte-Beuve, président Bonjean, Premier président Devienne à Paris, Renan, duc de Persigny, princesse Mathilde, Donon, Jules Simon, Garnier-Pagès, Alexandre Dumas fils, etc. (Archives familiales).

A cette liste des destinataires de la brochure, en est jointe une autre intitulée "Invitations à faire". Elle s'achève sur le brouillon d'un texte ainsi conçu :

"M. Arlès-Dufour, légataire universel de Prosper Enfantin, prie M. de lui faire le plaisir de venir dîner le ... mars au Grand Hôtel à 7 heures. "Le but de la réunion est de s'entretenir de la création d'une Société de crédit intellectuel. "M. Arlès-Dufour prie de lui adresser réponse le plus tôt possible au Grand Hôtel"²⁹²³. »

Cette invitation concerne environ quatre-vingt-dix personnes, dont certaines ayant déjà reçu la brochure : journalistes, artistes, gens de lettres dont le vice-président de leur Société, auteurs dramatiques, banquiers et hommes d'affaires²⁹²⁴. Devant quelle assistance, dense ou clairsemée, Arlès-Dufour prononce-t-il en définitive, le "toast" qu'il a préparé pour promouvoir la "Société de crédit aux professions libérales" ? **"Dans l'exercice de vos professions, déclare-t-il, vous avez dû souvent souffrir ou voir souffrir, même s'éteindre ou s'étioler des vocations, et même des génies, faute d'avoir trouvé au début de leur vie d'adultes un peu d'assistance, de crédit, de pain matériel, intellectuel et moral ."** Et il poursuit, rappelant la précarité de son état de jeune homme : **"Malgré le demi-siècle qui s'est écoulé depuis mon entrée dans la vie pratique, je n'ai pas oublié, je n'oublierai jamais que les privations et la misère que je rencontrais faillirent me perdre physiquement, intellectuellement et moralement."** Si l'idée qui revient à Enfantin s'est propagée, force lui est de reconnaître qu'elle n'a pas débouché sur un résultat concret. Tout au plus, ajoute-t-il, **"il s'est formé un comité d'hommes de cœur et de bonne volonté qui a élaboré un projet d'organisation et même de statuts"**²⁹²⁵. "Quels sont ces fidèles ? Peu nombreux sans doute ? Quand et comment ces statuts ont-ils été conçus ? Par qui ? Lui seul ? Quoi qu'il en soit, ses archives comportent effectivement des statuts formant une S.A.R.L. dénommée "Société centrale de Crédit intellectuel - Banque des Lettres, Sciences, Arts et Professions libérales", au capital de dix millions de Francs²⁹²⁶. L'appellation de la société est, une nouvelle fois, différente. Prévus comme devant être passés en l'étude de Me Arsène Aumont-Théville, notaire à Paris, ces statuts - imprimés de fraîche date (1866) et à... Abbeville (!) - ne sont qu'à l'état d'épreuve, le cadre destiné aux noms des comparants laissé vierge. Leurs stipulations, objets de 66 articles, ne prévoient plus l'échafaudage de sous-comptoirs et de conseils d'administration imaginé et décrit dans l'avant-propos du *Crédit intellectuel*. Néanmoins, largement imprégnées de clauses commerciales et financières, telles que dépôts d'œuvres dans des magasins généraux avec warrants, elles sentent toujours fortement... le président de la Société lyonnaise des magasins généraux et le commissionnaire en soieries.

Qu'advint-il de ce projet ? Sur un papier à en-tête de la "Société générale de Crédit industriel et commercial", 66 rue de la Chaussée d'Antin, Paris, le 5 mai 1866, dans une lettre à sa "bonne fille", son auteur constate laconiquement : **"[...] mon Crédit intellectuel**

²⁹²³ Brouillon d'invitation à dîner, au Grand Hôtel, Paris, pour le ? mars [1866] lancée par Arlès-Dufour, en vue de la création d'une Société de crédit intellectuel, figurant en fin de liste "Invitations à faire" (Archives familiales).

²⁹²⁴ Parmi eux, selon liste "Invitations à faire" (Archives familiales), : Paul Féval, Henri Rochefort, Léon Say, Alphonse Duchesne du Figaro, Jules Vallès de L'Événement, John Lemoine des Débats, Champfleury, Didion, Charles Robert, Pierre Véron du Charivari, Armand Donon, Jules Clarétie de L'Avenir national, les sculpteurs Millet et Roubaud, Talabot, Sainte-Beuve, Augier, Berthelot, Renan, Martin-Paschoud, Laurent de l'Ardèche, Fournel, d'Eichthal, L'Habitant, Vinçard, Michel Chevalier, Isaac Pereire, Barrault, etc.

²⁹²⁵ Brouillon du "toast", "à la prochaine réalisation d'une Société de crédit aux professions libérales" de la main d'Arlès-Dufour, prononcé en mars 1866 au Grand Hôtel, Paris, ou, tout au moins, prévu comme tel (Archives familiales).

²⁹²⁶ Statuts "Société centrale de Crédit intellectuel - Banque des Lettres, Sciences, Arts et Professions libérales", avec mention manuscrite "Epreuve", Abbeville, Imprim. J. Gamain, 1866, 17 p. (Archives familiales).

marche lentement ²⁹²⁷ [...]". Nous n'en savons pas davantage en la matière. Le mécénat d'entreprise, l'encouragement à la production d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques par des fondations diverses ou des sociétés d'auteurs, sont encore loin d'être d'actualité !

Au cours de son séjour précédent du mois de mars 1866, un autre devoir avait fait l'objet de sa diligence : l'exécution d'un buste en marbre blanc d'Enfantin. Le 21 de ce mois, le sculpteur Aimé Millet, déjà exposant à l'Exposition de Paris de 1855, lui confirme sa commande écrite de la veille²⁹²⁸. Le coût s'élèvera à la somme de 4.500 F, payable par cinquième au fur et à mesure de l'avancement, à l'exception du premier, payable au plus tôt en vue de l'acquisition du marbre. La livraison est prévue, soit entre les mains de l'acquéreur, soit lors de l'Exposition universelle de Paris de l'année suivante. Le "beau et bon buste qui sera autant au-dessus du plâtre que le soleil est au-dessus de la lune", tel que promis par l'artiste, sera terminé, à bonne date, et exposé avec d'autres de ses œuvres à cette Exposition de 1867²⁹²⁹.

Le 31 août 1868, une cinquantaine de saint-simoniens sont réunis au Père-Lachaise pour le quatrième anniversaire de la mort du Père. Laurent, dans une chaleureuse improvisation exprime les regrets et les espérances de l'assistance et Babic dit la prière des morts suivant le rite de la doctrine fusionnienne²⁹³⁰. Une plaquette rappellera l'évènement²⁹³¹. Le buste, "**envoyé de Lyon, par Arthur Enfantin, au nom d'Arlès-Dufour**"²⁹³², occupe sa place définitive. Il surmonte la pierre tombale sur laquelle on lit :

LE Père L'âge d'or n'est pas dans le passé Il est dans l'avenir Dieu est tout ce qui est Tout est en Lui, tout est par Lui Aucun de nous n'est Lui - Chacun selon sa capacité Chaque capacité selon ses œuvres Egalité de l'homme et de la femme 1832 - 1796 - 1864

²⁹²⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, sur papier à en-tête de la "Société générale de Crédit industriel et commercial, Paris, 5 mai 1866, à Adélaïde (Archives familiales), citée.

²⁹²⁸ Lettre d'Aimé Millet, 7 Bd des Batignolles, Paris, 21 mars 1866, à Arlès-Dufour Grand Hôtel, Paris, (Archives familiales). Selon la couverture du dossier "Hoirie Enfantin", un buste en marbre a été payé 5.000 F par Arlès-Dufour et un second en bronze par l'hoirie, chacun à Millet. Dans un codicille du 1er juillet 1868 (Archives familiales), Arlès-Dufour écrit : "Après mon décès, le buste en marbre du Père, qui est un chef d'œuvre et l'emblème du culte de l'avenir, sera soigneusement emballé et envoyé à Paris à la Société des Amis de la Famille, pour qu'elle le fasse placer sur le piédestal qui l'attend au Père Lachaise, à moins qu'elle trouve plus sûr et plus convenable de le mettre à la bibliothèque de l'Arsenal dont le buste en bronze ira au Père Lachaise." Dans un second codicille du 18 octobre 1869 (Archives familiales), Arlès-Dufour stipule : "Un buste en pierre du Père ayant été inauguré au Père Lachaise, le buste en marbre restera dans la famille."

²⁹²⁹ Vapereau, *op. cit.*, "Millet".

²⁹³⁰ Cf. note relative à la doctrine fusionnienne dans le présent chapitre.

²⁹³¹ Plaquette Quatrième anniversaire de la mort du Père, Paris, Imprim. de Cusset, 1868, 8 p. (Archives familiales). Le bref compte-rendu de cette commémoration du 31 août 1868 (une page) est suivi du texte de quelques poèmes récités, par Vinçard et Ferrand, à la fin d'un modeste repas. L'édition est faite en "Hommage de Julien Gallé, Cornu-Saunier, Sauvage et Jules Thorier, à la famille saint-simonienne de Paris, réunie aujourd'hui chez Richard, au Palais-Royal, pour fêter le 108e anniversaire de la naissance de Saint-Simon. Paris, le 17 octobre 1868." La présence d'Arlès-Dufour n'est pas mentionnée. son nom est simplement cité à propos du buste envoyé de Lyon en son nom.

²⁹³² Plaquette Quatrième anniversaire de la mort du Père, citée supra.

A l'heure actuelle, outre celui du cimetière du Père-Lachaise, deux autres bustes d'Enfantin existent, l'un à la Bibliothèque de l'Arsenal, l'autre, en marbre²⁹³³, à proximité de l'ancienne maison d'Arlès-Dufour à Oullins, dans le parc municipal désormais dénommé parc Chabrières-Arlès.

A Oullins, dans sa seconde patrie d'adoption après Lyon, l'affaire du cimetière paraît apaisée, tout au moins auprès d'une partie de la population moins sectaire et reconnaissante du zèle désintéressé avec lequel Arlès-Dufour y a porté ses efforts pour propager l'instruction. Bien que non escomptée, la gratitude ne se fait pas attendre quelques semaines plus tard. Dans la perspective des élections communales, il lui est demandé, par lettre du 1er juillet 1865, d'accepter le mandat de conseiller municipal. Elle émane d'une quinzaine de signataires dont la liste, ils l'espèrent, **"sortira victorieuse du scrutin et comprendra mieux que le conseil actuel les besoins et les intérêts de la commune."** **"Vous avez déjà fait de grandes choses, Monsieur, lui est-il exprimé, mais nul mieux que vous ne connaît les besoins réels de la localité et n'est à même de pousser à la réalisation des vœux sincères et utiles des habitants. Après avoir doté la commune de deux écoles professionnelle et primaire²⁹³⁴, vous nous avez fait espérer que, plus tard, vous organiseriez une école secondaire (une petite Martinière). Mais en même temps que vous achèverez votre œuvre pour nos besoins intellectuels, il en est d'autres plus matériels dont l'urgence se fait vivement sentir, nous voulons parler des eaux et de l'éclairage. N'est-il pas malheureux que, depuis quinze ans, cette question des eaux ne puisse se résoudre, semblable au supplice de Tantale ; toutes les années, on nous fait espérer de l'eau en abondance. C'est pour nous en faire sentir plus cruellement la privation quand vient la sécheresse²⁹³⁵ ."**

Selon toute vraisemblance, Arlès-Dufour n'accepta pas. Cependant, son patronyme est mentionné dans le cadre d'une commission municipale, comprenant son ami le docteur Lortet en particulier, réunie le 6 mai de l'année suivante, à propos d'un pourvoi en cassation introduit par la commune contre celle de Sainte-Foy, sa voisine²⁹³⁶. Le différend entre les deux communes porte sur la propriété de certains terrains vagues de l'Izeron, des brotteaux, et pour lequel, pour le bien comprendre, il convient de remonter à l'an de grâce... 1285 ! S'il s'agit bien de notre personnage, il devait fort s'en divertir, comme lorsqu'il siégeait au Conseil municipal de La Guillotière. A défaut, serait-ce de son fils Gustave dont il est question et qui sera le président de la commission municipale d'Oullins, de septembre 1870 à mai 1872, puis conseiller ?

Conseiller municipal ou non, le père de Gustave ne perd pas de vue son projet de création, sous le patronage de la S.E.P.R.²⁹³⁷, d'une bibliothèque à l'intention des travailleurs d'Oullins. Malheureusement, ce projet se heurte à plusieurs inconvénients, tels qu'analysés, dans la séance du conseil d'administration de la S.E.P.R. du 19 septembre 1865, par son

²⁹³³ Le buste d'Enfantin en bronze et celui en plâtre, ayant permis la réalisation des uns et des autres, sont actuellement conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal.

²⁹³⁴ Il s'agit des cours donnés au titre de la SEPR. et, bien sûr, de l'école laïque fondée par Arlès-Dufour.

²⁹³⁵ Lettre d'une quinzaine de signataires, Oullins, 1er juillet 1865, à Arlès-Dufour, Oullins, (Archives familiales). Pour autant que l'on puisse déchiffrer les noms, citons, avec réserves, J. Monnet, Bouchard, Voisin, Mourlotte, Lanfrey, Brison, etc.

²⁹³⁶ Commission municipale d'Oullins, réunie le 6 mai 1866, composée de Vernon, conseiller municipal rapporteur, Arlès-Dufour, Derognard, et Lortet (ADR, Dossier FF III Histoire d'Oullins 1).

²⁹³⁷ Cf. chapitre précédent.

secrétaire général, Charles Gaumont²⁹³⁸. Il sont, à la fois, d'ordre administratif et financier. **"L'ouverture d'une salle de lecture, expose le rapporteur, entraîne à des dépenses considérables puisque l'on évalue les frais d'installation à 230 F et les dépenses permanentes à 720 F, en tout 1.000 F pour la première année ; et cela sans avoir même un seul volume à mettre entre les mains des lecteurs !"** Dans ces conditions, l'installation prévue ne peut être que reportée.

Le 15 novembre 1866, un "appel définitif"²⁹³⁹ est lancé par Jean Macé en faveur de l'établissement en France d'une Ligue de l'Enseignement, à l'image de celle qui existe depuis deux ans en Belgique. C'est ce qui apparaît d'un premier bulletin, daté du 15 décembre, sous le titre *Projet d'établissement d'une Ligue de l'Enseignement en France*. Il reproduit le texte, daté à Bebleinheim du 3 même mois, d'une lettre explicative adressée à Bader, rédacteur en chef de *L'Industriel Alsacien*. Jean Macé y fait les recommandations suivantes : **"Elargissez le cadre de notre oeuvre des Bibliothèques [populaires] pour y faire entrer toutes les formes possibles de l'enseignement populaire ; étendez à toute la France ce qui est circonscrit ici dans un département : vous aurez juste notre Ligue de l'Enseignement telle que je la conçois²⁹⁴⁰ ."** En d'autres termes, il s'agit d'un **"projet de confédération universelle pour toute la France des hommes qui veulent travailler à propager l'instruction dans leur pays²⁹⁴¹ , [...]"**. Aux yeux de Jean Gaumont, la Ligue de l'Enseignement apparaît comme un véritable centre de propagande coopérative, d'ailleurs à l'origine, de la future Association générale coopérative de l'Enseignement libre en 1868. Le but affiché de cette Association sera de lutter **"contre la concurrence formidable de l'enseignement donné par les congrégations religieuses, solidarisées et privilégiées ; contre les tendances de l'enseignement officiel ; contre l'empire funeste de l'ignorance, de la routine et du préjugé²⁹⁴² ."**

Cette première parution de la Ligue de l'Enseignement récapitule la liste initiale des adhérents arrêtée dans le mois suivant "l'appel définitif". Sur les quelques centaines de noms, parmi les tout premiers, du 12e au 16e rang, se trouvent tous les éléments mâles de la tribu Arlès-Dufour : **"Arlès-Dufour père, Gustave Arlès-Dufour, Alphonse Arlès-Dufour, Armand Arlès-Dufour et Chabrières Arlès-Dufour"**. Chacun, "fabricant à Lyon", a déjà versé sa cotisation annuelle de 20 F et s'est engagé à souscrire annuellement pour cette somme²⁹⁴³. Quelle est l'exacte part prise par Arlès-Dufour dans la création de la Ligue ? S'est-elle seulement limitée au soutien moral de l'homme d'expérience apporté à Jean Macé et à la promptitude de son adhésion ? Au contraire a-t-il, concrètement, été mêlé à l'élaboration de l'oeuvre ? Il n'en est pas moins vrai que, dans une lettre à l'Impératrice du 9 mai 1868, il fait suivre sa signature de ses divers titres en matière pédagogique, dont celui, en particulier, de **"l'un des fondateurs de la Ligue de l'Enseignement²⁹⁴⁴ ."**

²⁹³⁸ "Extrait du procès-verbal de la séance du 19 septembre 1865", sur papier SEPR, à l'adresse du "Secrétariat - 13 rue Sainte-Catherine", sous la signature du secrétaire général Charles Gaumont (Archives familiales).

²⁹³⁹ *Projet d'établissement d'une Ligue de l'Enseignement en France*, 1er bulletin, 15 décembre 1866, Colmar, Imprim. Camille Decker, 1966, 30 p. (Archives familiales).

²⁹⁴⁰ *Ibid.*, p. 20.

²⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 23.

²⁹⁴² Jean Gaumont, *op. cit.*, t. 1, p. 549.

²⁹⁴³ *Projet d'établissement d'une Ligue de l'Enseignement en France*, *op. cit.* supra, p. 28.

²⁹⁴⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 9 mai 1868, à l'Impératrice Eugénie (Archives familiales). Par cette lettre, il lui transmet la plaquette Réponse à M.(sic) Dupanloup, membre de l'Institut, Evêque d'Orléans sur sa lettre à un cardinal dénonçant les écoles professionnelles

Eu égard apparemment à cette qualité, Edouard Robert, inspecteur des lignes télégraphiques au Havre - frère de Charles Robert -, le 21 novembre 1869, souhaite bénéficier, par l'intermédiaire du pasteur Martin-Paschoud, de son concours²⁹⁴⁵. Avec quelques amis et au nom de la Ligue dont il est le secrétaire local depuis l'année précédente²⁹⁴⁶, Edouard Robert a, en effet, l'intention d'organiser une campagne pour demander à la presse et aux pouvoirs publics **"de discuter et, s'il y a lieu, de voter l'obligation en matière d'instruction élémentaire."** Ce concours fut-il accordé et sous quelle forme ? Nous l'ignorons.

Par contre, ce que ne pouvait évidemment imaginer Arlès-Dufour, c'est que, par un curieux concours de circonstances, le 13 juin 1896, à Alger, sa petite fille Lucie Arlès-Dufour, fille de son fils Armand, épousera Henri Robert, fils de son solliciteur de l'époque. Après la guerre de 1870, et notamment après le siège de Belfort dont il avait été le chef du service de la télégraphie militaire²⁹⁴⁷, Edouard Robert et sa famille s'étaient installés en Algérie.

A la fin de l'année 1866, Arlès-Dufour est encore une fois absent d'Oullins et de Lyon. Il n'est ni à Paris, ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni d'ailleurs en Europe. Son voyage n'est pas d'ordre professionnel, bien qu'il n'ait pas mis un terme à une activité commerciale, du moins financière, pour son compte exclusivement personnel.

Il n'y a pas si longtemps, le 25 septembre 1865, qu'il a formé, avec effet du 1er octobre suivant, une société en commandite, pour sa part, et commerciale, de la part de Karl Haegler, domicilié en Egypte, pour l'établissement d'une agence ou maison de commission sous la raison "K. Kaegler and C^o" à Alexandrie, en vue de l'achat à la commission de produits d'Egypte et plus spécialement de cotons²⁹⁴⁸. Le capital de la société s'élève à cent mille francs, montant de la commandite portant intérêts à 6%, les profits et pertes étant répartis par 75% au commanditaire. Dernièrement encore, juste avant son départ, il a négocié la formation d'une autre société, prenant effet du 1er janvier 1867, en termes identiques et à des fins analogues, avec Adolphe Ringier, sous la raison "A. Ringier and C^o", Alexandrie, apportant le même capital social²⁹⁴⁹.

Il ne se rend pas pour autant en Egypte, afin de s'assurer de la bonne gestion de ses capitaux, ni même pour retrouver, sur les bords du Nil, les traces de ses amis saint-simoniens et celles du plus cher d'entre eux. Le voici, en effet, en Algérie. Ce n'est pas, non plus, pour y mettre avec nostalgie ses pas dans ceux de l'ancien membre de la Commission scientifique de la colonie. Ce n'est pas davantage pour y connaître l'état de la production

de filles, la Ligue de l'Enseignement, les cours publics autorisés, ..., les saint-simoniens, etc., etc. par "les membres du Conseil institué par Prosper-Barthélemy Enfantin, ...", Paris, Dentu, 1868, 32 p. Cette Réponse est signée de "Arlès-Dufour, légataire universel, César Lhabitant (sic), Laurent (de l'Ardèche), Henri Fournel, Adolphe Guérout, Arthur Enfantin."

²⁹⁴⁵ Lettre d'Edouard Robert, Le Havre, dimanche 21 novembre 1869 au pasteur Martin-Paschoud (Archives familiales).

²⁹⁴⁶ Edouard Robert, *op. cit.*, page de garde. Cet ouvrage est dédié à Jean Macé et à son collaborateur Emmanuel Vauchez.

²⁹⁴⁷ *Ibid.*

²⁹⁴⁸ Acte sur papier timbré entre F. B. Arlès-Dufour (Lyon) et Karl Haegler, (Alexandrie), fait à Lyon le 25 septembre 1865 (Archives familiales). Le père de l'associé, S. Haegler, à Bâle, se porte garant pour son fils de 15.000 F, en cas de malversations ou de fautes lourdes. La durée de cette société est de cinq ans, soit jusqu'au 30 septembre 1870, sauf prolongation éventuelle.

²⁹⁴⁹ Acte sur papier timbré entre F. B. Arlès-Dufour (Lyon) et Adolphe Ringier, (Alexandrie), s.l.n.d. (!), (Archives familiales). Le père de l'associé, C. L. Ringier, à Aarau (Suisse) - qui signe "Chancelier d'Etat" - se porte garant pour son fils de 10.000 F, en cas de malversations ou de fautes lourdes. Cette société expirera le 30 septembre 1871, sauf prolongation éventuelle.

de la soie, envisagée, trente ans plus tôt, par la Chambre de commerce d'Alger²⁹⁵⁰. Sensiblement à la même époque, visant la prospérité du commerce de Lyon, il s'était félicité, en 1834, de la position officielle : **"La conservation de nos possessions d'Afrique a été décidée et proclamée à la face de l'Europe"**²⁹⁵¹ . L'affirmation était aventureuse, car, depuis des mois et dans les mois suivants, la Chambre de commerce d'Alger, notamment, exprimait ses craintes "d'un lâche abandon"²⁹⁵², puis réclamait l'appui de son homologue lyonnais **"en faveur des démarches qui sont faites pour la conservation de cette conquête de la France"**²⁹⁵³ . Le patriote sensible et le nouvel élu du parlement consulaire ne pouvait qu'être ébranlé par ces appels angoissés parvenus de l'autre rive de la Méditerranée²⁹⁵⁴. Néanmoins, est-ce par conviction politique et économique ou, plus banalement, par amitié, qu'il accorde plus tard son soutien financier au journal *L'Algérie* d'Enfantin, publié, à Paris, dans les premiers mois de 1844²⁹⁵⁵ ?

L'année suivante, se crée la Société Jules Talabot dont Warnier est le promoteur et le correspondant en Algérie. Elle a pour but l'exploitation de forêts, dans le Constantinois, pour le bois et le liège. Arlès-Dufour fait partie de son conseil d'administration aux côtés d'Enfantin, Carette, Rey, Martin et Jules Talabot, tous saint-simoniens. L'autorisation gouvernementale tarde. En février 1847, le ministre de la Guerre oppose un refus formel pour des raisons de sécurité²⁹⁵⁶. Est-ce pour tenter de fléchir le duc d'Aumale, Gouverneur général de l'Algérie, qu'Arlès-Dufour se rend à Alger, ainsi qu'il le semble fort, en décembre de la même année ? Pour ce motif - ou tout autre, d'agrément par exemple - l'hypothèse de ce déplacement est appuyée par une annotation et un écrit. Quelques années après, mettant de l'ordre dans ses papiers, il récapitule certaines lettres importantes reçues. Entre autres, il note : **"Gouvernement général Algérie - L'officier d'ordonnance de Son Altesse le duc d'Aumale à M. Arlès-Dufour Alger"**²⁹⁵⁷ **Xbre 1847"** . Nous reproduisons les termes de cette lettre du 13 décembre 1847, à l'entête du "Cabinet du duc d'Aumale - Gouverneur général de l'Algérie" : **"Monsieur, S.A.R. Monseigneur le Duc d'Aumale me charge d'avoir l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu lui adresser en date du 27 novembre.**

"Le Prince avait aussi gardé un agréable souvenir des relations de courte durée qu'il avait eues avec vous à son passage à Lyon.

²⁹⁵⁰ Lettre de la Chambre de commerce d'Alger - "Possessions Françaises du Nord de l'Afrique", 26 mars 1836, à Chambre de commerce de Lyon (CCL : "Fonds Missions Boite 12"). Sur les expériences tentées dans ce domaine en Algérie, cf. CCL, Registre des délibérations, 9 février 1843, 3 août 1843.

²⁹⁵¹ Arlès-Dufour, Un mot sur les fabriques étrangères..., *op. cit.*, p. 145.

²⁹⁵² Lettre de la Chambre de commerce d'Alger, 13 février 1835, à Chambre de commerce de Lyon (CCL : "Fonds Missions Boite 12").

²⁹⁵³ CCL, Registre des délibérations, 20 mars 1835.

²⁹⁵⁴ Pour mémoire, cf XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

²⁹⁵⁵ Cf. Chapitre XIX - "Le cadeau de l'Angleterre au monde".

²⁹⁵⁶ Marcel Emerit, *op. cit.*, p. 156-157. En 1861, une concession de chênes-lièges dans le département de Constantine sera accordée au sénateur Ferdinand Barrot, "parti pour Stora", selon Le Progrès du dimanche 16 octobre 1861, "Nouvelles des départements".

²⁹⁵⁷ Souligné par nous.

"En ce qui le concerne, il vous verra avec grand plaisir venir vous associer à l'oeuvre de la colonisation africaine ²⁹⁵⁸ ; il espère que votre résolution lui fournira l'occasion de discuter encore avec vous la thèse que vous soutenez si bien. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. L'officier d'ordonnance E. Douleut (?) ²⁹⁵⁹ ."

En 1861, Richard Cobden passe l'hiver à Alger. Le 19 janvier, il se déclare fort désappointé qu'Arlès-Dufour n'ait pas mis dans ses plans de le rejoindre²⁹⁶⁰. Il l'est encore le 23 avril, au moment où son séjour s'achève et qu'apparemment son ami français se ravise : **"My dear friend, lui écrit-il, Like the Bourbons and Orleanistes you are "trop tard". - Why did you not make up your mind earlier to come here ²⁹⁶¹ ?"** Malgré cela, Arlès-Dufour renonce-t-il à traverser la Méditerranée ?

De toutes façons, dans la ville blanche au bord de sa magnifique baie, ce n'est que partie remise pour les deux initiateurs du traité de commerce de 1860. En 1865 ou 1866, rapportant à Pauline son émouvant pèlerinage au cottage familial de Cobden, son mari évoque les divers membres de la famille de l'homme d'Etat britannique, père d'un fils mort peu avant lui et de trois filles. La plus jeune est à Paris. Nelly, la seconde, qui l'a accueilli aux côtés de sa mère, bien qu'elle ne soit pas jolie, lui plaît infiniment, tellement qu'il la verrait fort bien comme épouse de son cadet Armand... Quant à l'aînée, Ketty - épouse Fischer -, **"voulant achever le devoir envers [s]on ami"**, il lui rend visite le lendemain. **"Peut-être viendra-t-elle nous voir [l'été suivant, à Saint-Maurice (Suisse)]. C'est elle qui était en Algérie avec son père ²⁹⁶² ",** rappelle-t-il à son épouse.

Si ces retrouvailles algéroises avec Cobden ne peuvent être exactement fixées dans le temps, il en est d'autres, avec cette même terre africaine, qui le sont parfaitement. Nous en sommes redevables au prince Napoléon, tout éberlué de l'origine du message qui lui parvient à Paris. Le 2 janvier 1867, répond-il à **"[s]on cher Arlès, Je ne m'attendais pas à recevoir de vous une lettre datée de la Kabylie ; pour venir de si loin, vos félicitations ne m'en sont pas moins agréables parce que je sais qu'elles sont dictées par votre amitié éprouvée. J'ai tenu à vous en remercier et à vous envoyer tout mon bon souvenir dans ce pays que vous visitez. Ma femme va très bien et vous fait ses compliments. Je vous serre la main, mon cher Arlès, et vous renouvelle l'assurance de ma sincère amitié. Votre affectionné Napoléon (Jérôme) ²⁹⁶³ ."**

C'est encore en Algérie que le rejoint une autre lettre officielle. Datée du 1er février suivant, elle émane du nouveau ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Comme quoi, même éloigné de la mère patrie, il convient de se tenir au courant des événements et de ne pas négliger ses relations publiques ! M. de Forcade lui répond : **"Je suis bien sensible à vos félicitations qui ont traversé la Méditerranée avant d'arriver**

²⁹⁵⁸ Id.

²⁹⁵⁹ Lettre du Cabinet du duc d'Aumale - Gouverneur général de l'Algérie", 13 décembre 1847, à Arlès-Dufour, Alger (Archives familiales).

²⁹⁶⁰ Lettre de Cobden, Algiers, 19 January 1861, à Arlès-Dufour. Il lui envoie une photo de lui et lui demande la sienne (Archives familiales).

²⁹⁶¹ Lettre de Cobden, Algiers, 23 avril 1861, à Arlès-Dufour. (Archives familiales).

²⁹⁶² Lettre d'Arlès-Dufour, Straham [demeure de son ami Leaf], datée "samedi soir" [1865 ou 1866] à sa femme, déjà citée au chapitre XXV (Archives familiales). La période de cette rencontre algéroise n'a pu être située.

²⁹⁶³ Lettre du prince Napoléon, 2 janvier 1867, à Arlès-Dufour, Algérie (Archives familiales). Nous ignorons la raison de ces félicitations.

rue Saint-Dominique. Soignez votre santé et jouissez du bon climat d'Afrique. J'ai visité notre belle colonie et j'ai aussi pour elle un grand fond d'affection et de dévouement. J'ai vu ces derniers jours à Paris M. Gladstone. J'ai dîné avec lui chez Michel Chevalier et chez M. Rouher, à la Société des [illisible] et aux Tuileries. Nous avons souvent parlé de Cobden et votre nom n'a pas été oublié. Je vous serre la main bien cordialement. (Signé) : de Forcade ²⁹⁶⁴ ."

A proprement parler, le voyage n'est pas entrepris à des fins essentiellement touristiques. Il s'étend sur plusieurs semaines, en compagnie de Pauline peut-être, de son fils Armand avec certitude. Pendant une quinzaine mois, celui-ci âgé de près de 25 ans aurait étudié le pays²⁹⁶⁵, avant que son père vienne réaliser à son profit l'acquisition de deux importants domaines agricoles dans la Mitidja, près de Oued-el-Alleug. Quelque temps plus tard, l'Algérie apparaît déjà bien lointaine au cœur du père. De retour à Londres, arrivant du fin fond du Surrey, à Sand Holme près de Woking, et après avoir assisté au *Women Suffrage Meeting*²⁹⁶⁶, il s'épanche auprès de **"[S]a chère femme, [s]on amie". "Je souffre, lui écrit-il, du silence, de l'éloignement d'Armand, et je me reproche un peu la bonté ou la faiblesse qui l'y a autorisé. Encore vaut-il mieux l'Algérie que les Indes ou le Japon ²⁹⁶⁷ ."** C'est le contraire qu'il avait espéré pour son jeune ami Henri Duveyrier, mais il est vrai que, lui, partait à la découverte des dunes du Grand Erg !

Enfantin, lorsqu'il était en Algérie, avait su l'intéresser à la spécificité de ce territoire. Désormais, il s'inquiète de son sort plus que jamais. L'algarade avec Béhic, devenu sénateur après sa démission du ministère, semble chassée de son esprit. Il convient aussi de rappeler que, selon l'article 27 de la Constitution de l'Empire, le Sénat doit régler la Constitution de l'Algérie... Aussi l'interroge-t-il à propos de la politique impériale, le 26 mai 1868 : **"Monsieur, Le bruit court que l'Empereur, enfin éclairé sur la véritable position de l'Algérie, se déciderait à suivre l'exemple de l'Angleterre dans le gouvernement de sa colonie et remplacerait l'administration militaire qui depuis trente-huit ans stérilise cette belle et intéressante colonie par une administration civile dont vous assure[riez] la haute et suprême direction. Si ce bruit était fondé, je n'hésiterais pas à doubler, tripler même la somme que j'y ai déjà enfouie. C'est donc une question intéressée que je me permets de vous adresser, mais j'ose assurer que cet intérêt est grandement dominé par celui qui m'inspire, qui souffre dans son amour-propre, dans son honneur autant que dans sa fortune de l'incapacité dont il [es]t fait preuve aux yeux de l'Europe étonnée et, peut-être, charmée. Agréez ²⁹⁶⁸ ..."** La réponse, datée du 29 mai, ne tarde guère : **"Monsieur, le bruit auquel vous faites allusion dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire n'est qu'un bruit de journal tel que ceux que fait naître chaque matin l'imagination des rédacteurs. A ma connaissance, il n'est question ni de près ni de loin de changer le système de gouvernement en Algérie et encore moins**

²⁹⁶⁴ Lettre de Forcade, (sur papier à en-tête "Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics - Cabinet du Ministre"), 1er février 1867, à Arlès-Dufour, [Alger ?] (Archives familiales).

²⁹⁶⁵ Charles Pourcher, *op. cit.*, p. 225.

²⁹⁶⁶ Au sujet de ce meeting, Arlès-Dufour écrit à Pauline : "Samedi soir - Le meeting présidé par une dame timide et digne a été ennuyeux mais intéressant. J'ai reconduit Mme Bodichon chez elle, où nous avons trouvé Miss Smith et Miss Blaight." Il poursuit : "Je rentre pour m'habiller et aller chez le duc d'Argyll. Louis Blanc et Stuart Mill et Lord Haughton étaient au meeting ; les deux derniers ont parlé. J'ai un peu dormi grâce à la chaleur"...

²⁹⁶⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, débutée à Sand Holme near Woking, "samedi" [1867 ?], poursuivie le soir à Londres et achevée le lundi à Steatham [chez les Leaf], à Pauline (Archives familiales).

²⁹⁶⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 26 mai 1868, à Béhic (Archives familiales).

de faire appel à mon dévouement pour accomplir une aussi rude tâche. Je me félicite d'ailleurs beaucoup de cet incident puisqu'il me vaut de votre part un témoignage de confiance qui ne saurait être que trop précieux. Veuillez croire, Monsieur à mes sentiments dévoués très distingués. (Signé) Armand Béhic ²⁹⁶⁹ ."

L'année suivante, le 25 novembre 1869, c'est le général de Wimpfen, commandant de la province d'Oran, après avoir été celui de la province d'Alger et, huit ans plus tôt, de la division d'infanterie de Lyon, qui lui apporte des nouvelles d'Armand : **"J'ai vu il y a peu de temps votre fils et l'engageais à ne pas trop entreprendre dans ses premières opérations. Ici, le sol est riche, mais nécessite dans son exploitation des travaux considérables et de fortes dépenses. J'ai vu beaucoup d'hommes intelligents et courageux succomber pour n'avoir pas su limiter leurs efforts à leurs ressources. Les meilleures combinaisons amènent parfois des résultats négatifs, les courants du commerce et de l'industrie n'étant pas encore suffisamment assurés. Ma dernière conversation avec votre fils m'a prouvé que ses travaux avaient mûri son esprit et je ne doute pas qu'il ne devienne un jour un des hommes heureux et des plus dignes de notre colonie. Veuillez présenter mes respectueux hommages à Madame Arlès-Dufour et croire, Monsieur, à l'assurance de ma plus haute considération. (Signé) Wimpfen ²⁹⁷⁰ ."**

Un concours de circonstances tout à fait fortuit avait amené cette rencontre du général de Wimpfen et d'Armand. Au vrai, l'objet premier de cette correspondance de l'officier supérieur n'était pas d'en rendre compte. Elle avait surtout pour but de marquer émotion et reconnaissance, après lecture de la brochure, consacrée à la part prise par les saint-simoniens à l'œuvre de Suez et diffusée par le père du jeune colon, au moment de l'inauguration en grande pompe du Canal. Les termes de cette correspondance ont été rapportés précédemment²⁹⁷¹.

En son temps, Prosper Enfantin s'était écrié : **"Si l'isthme est percé, fût-ce sans nous, c'est surtout à nous qu'il appartiendra de s'écrier : Allah Kerim ²⁹⁷² !"**

Au moment où les eaux de la Méditerranée rejoignaient celles de la Mer Rouge, le légataire universel s'était acquitté de cette ultime tâche.

XXX - DES BRUITS DE BOTTES

"Je vous remercie de vos félicitations bien qu'à vrai dire je dusse m'y attendre, parce que les idées que j'ai soutenues devant le Sénat sont les vôtres comme les miennes. En montant à la tribune, je n'ai pas cherché un succès de parole, j'ai cédé à une conviction profonde et à l'indignation qu'avaient suscitées en moi les attaques de nos éternels ennemis, les cléricaux et les royalistes de toutes nuances. J'ai cru remplir un devoir impérieux ; ce sentiment a fait ma force. Je crois que le pays m'a compris."

²⁹⁶⁹ Lettre de Béhic, Paris, 29 mai 1868, (sur papier sans en-tête) à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁹⁷⁰ Lettre du général de Wimpfen, Oran, 25 novembre 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales), déjà citée au chapitre XX

- "Une belle part dans l'histoire"...

²⁹⁷¹ Cf. XX - "Une belle part dans l'histoire"...

²⁹⁷² OSSE, Vol. 12, p. 248.

Avant de l'assurer de **"ses sentiments bien affectueux** ²⁹⁷³ ", tel est le texte que le prince Napoléon adresse à **"[s]on cher monsieur Arlès** ", le 6 mars 1865.

Dans les semaines suivantes, l'Empereur, bien qu'affaibli par la maladie, effectue son second périple en Algérie, du 3 mai au 7 juin. De son côté, son cousin est en Corse où il inaugure le monument de Napoléon à Ajaccio le 15 mai. Il en profite pour poursuivre sur sa lancée, clamer, à nouveau, ses sentiments anticléricaux et prôner le rétablissement des libertés individuelles : **"Rome aux mains du Pape, c'est le foyer de la réaction contre la France, contre l'Italie, contre notre société. [...] J'aime la liberté sous toutes ses formes, mais je préfère ce que j'appelle les libertés de tous, qui sont le suffrage universel loyalement appliqué, la liberté complète de la presse et le droit de réunion** ²⁹⁷⁴ ." La réaction de l'Empereur, vive et publique par l'intermédiaire du Moniteur, ne tarde guère.

Le 23 juin, le compte rendu de la confrontation des deux cousins parvient à Arlès-Dufour, apparemment inquiet de son résultat, par les soins du premier aide de camp du prince, Poissonnière. Nous le reproduisons : **"Monsieur et cher ami, Je viens de recevoir votre lettre d'hier et je m'empresse de vous répondre qu'à mon avis les choses se sont passées aussi bien que possible. L'entrevue a été longue, on a paru s'expliquer franchement, et il en résulte une situation plus nette, plus tranchée que je préfère à ce qui existait antérieurement. Chacun sa politique, n'est-ce pas plus simple ? Sans que pour cela les liens intimes soient rompus.**

"Aller au-delà n'était pas possible, car la lettre était par trop sévère - il y avait mille sortes de désaveu, c'est le plus affligeant qui a été choisi - Je le regrette bien vivement et bien sincèrement ; comme je regrette tout cet incident, qui en définitive ne peut pas être utile au Gouvernement Impérial, au contraire. Cette rupture politique n'est rien, si on considère qu'il pouvait arriver beaucoup plus, comme par exemple une mesure personnelle qui eût entraîné un exil volontaire ou forcé. Tout cela est triste mon cher Arlès, je m'en afflige comme d'un mauvais présage. Au revoir, je vous serre cordialement la main. (Signé) Poissonnière ²⁹⁷⁵ ."

Le climat général s'alourdit, en particulier dans la capitale. Après lui avoir demandé ses projets pour l'hiver qui débute, le prince Napoléon déconseille à son ami lyonnais de s'y rendre : **"Si vous voulez être satisfait, ne venez pas à Paris où cela ne va pas bien. La mort de Bixio** ²⁹⁷⁶ **m'a fait un véritable chagrin, et il faut que l'opinion soit bien mauvaise d'une part, et bien impressionnable de l'autre, pour que ma simple demande de suivre le corps d'un ami, mort en sage et en philosophe, ait fait parler en bien et en mal** ²⁹⁷⁷ !"

Déjà, en juillet 1863, Aurélien Scholl avait rapporté de bien sombres propos de Gambetta sur le Rhin. **"Je pense, dit-il, d'une voix grave où perçait l'angoisse, qu'il y aura, un de ces jours, un coup de chien par ici." Et son regard, ajoute le journaliste,**

²⁹⁷³ Lettre du prince Napoléon (sans en-tête et bordée de noir) 6 mars 1865, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁹⁷⁴ Cité par Octave Aubry, *Le Second Empire, op. cit.*, p. 316. Cet auteur annonce prématurément, comme on le verra, la retraite définitive du prince dans son domaine de Prangins (Suisse).

²⁹⁷⁵ Lettre signée Poissonnière, Maison de S.A.I. Mgr le Prince Napoléon - Service du 1er Aide de Camp, Palais Royal, Paris, 23 juin 1865, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

²⁹⁷⁶ Bixio (1808-1865), ancien chef du parti libéral sous Louis-Philippe, fondateur avec Buloz de la Revue des Deux Mondes.

²⁹⁷⁷ Lettre du prince Napoléon (Cachet sur l'enveloppe "Son Altesse Impériale le Prince Napoléon"), Palais Royal, Paris, 28 décembre 1865, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

allait de la rive allemande à la rive française ²⁹⁷⁸ ." Pour le moment, c'est tout juste si la France se sait engagée, depuis 1861, au Mexique, pourtant **"la grande pensée du règne** ²⁹⁷⁹ " selon Rouher. En 1866, Arlès-Dufour, lui aussi - en l'état de nos sources - semble s'en soucier assez peu.

Il n'en va pas de même de la situation de l'Europe. Malgré l'horizon qui s'assombrit, le pacifiste qu'il est ne veut croire qu'à la paix. Un pacifiste français qui se double, depuis 1863, d'un... baron prussien ! Effectivement, le 24 janvier de cette année consécutive à l'Exposition universelle de Londres, son ami Wilhelm von der Heydt, ministre du Commerce de Prusse, de Berlin, lui confère cette dignité dans les termes suivants : **"Ce que j'avais l'intention de faire déjà, lors de votre départ à la retraite mais que j'ai alors reporté en raison des circonstances, je voudrais maintenant le mettre à exécution et vous anoblir en qualité de baron, ce par quoi vous pourrez voir la preuve que, même s'il y a eu des divergences momentanées entre nous qui ont entraîné votre démission du service public, je n'oublierai jamais les grands services que vous avez rendus dans les conditions les plus difficiles au Roi et à la nation. Dans cet esprit, veuillez agréer...Votre Wilhelm** ²⁹⁸⁰ ."

Selon toute apparence, ses amis Pereire et Michel Chevalier s'alarment, également, de la conjoncture internationale. Leur lettre du 8 avril 1866, adressée à Oullins, le trouve à Lyon, alors qu'il ne rejoindra ses quartiers d'été à la campagne qu'en fin de mois. **"Malgré la gravité du sujet qu'elle traite, j'y répons sans longtemps réfléchir, parce que je crois le bien posséder** ²⁹⁸¹ ", pense-t-il leur répondre le 10. Le lendemain, il reprend son brouillon pour le rendre définitif et affirmer d'entrée : **"Je ne crois pas à la guerre, parce que notre maître, qui est, en Europe du moins, l'arbitre de la paix et de la guerre, ne peut la vouloir. Pourquoi la voudrait-il ? Serait-ce, comme quelques-uns le pensent, pour faire diversion au mouvement libéral qui se manifeste en France et pour tirer et répandre sur des champs de bataille incertains, le sang nouveau qui bouillonne dans les jeunes veines et engendre ce mouvement libéral ?**

"Mais à qui, et sous quel prétexte plausible faire querelle et guerre ? Et l'argent ! Et les impôts dont on accuse partout la lourdeur croissante ! Et la répugnance encore plus croissante des paysans pour le noble métier des armes, que, Dieu merci, ils abominent tous de plus en plus ! Et les partis qui font, les uns des vœux, les autres des prières pour que Dieu aveugle l'Empereur et le pousse encore à la guerre, comme, grâce à eux, il l'avait aveuglé en le poussant à la guerre contre la Russie, soi-disant, pour délivrer la républicaine ou la catholique Pologne ! Est-ce par le mirage du Rhin qu'il croirait compenser et atténuer tout cela ? Mais qui donc en France, à l'exception de quelques chauvins du Sénat ou des cafés de province, rêve encore la conquête du Rhin ? Qui croit encore qu'on nous y regrette ? Qui ne sait pas qu'on nous y déteste, malgré Bismarck ? Non, non, nous n'aurons pas la guerre, et ce n'est pour rien qu'un de ces (?) hypocrites, lord Palmerston, est mort.

²⁹⁷⁸ Rapporté par les Frères Tharaud, Grands reportages, p. 51.

²⁹⁷⁹ Octave Aubry, Le Second Empire, *op. cit.*, p. 322.

²⁹⁸⁰ Lettre de Wilhelm von der Heydt, Berlin, 24 janvier 1863, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Nous ignorons la nature de ces "divergences" et de quelle "démission du service public" il s'agit.

²⁹⁸¹ Brouillon du 10 avril 1866 d'Arlès-Dufour à Pereire et Michel Chevalier. Son texte sera partiellement repris dans une lettre définitive, datée du lendemain aux mêmes. C'est à ce dernier texte que nous faisons appel dans ce qui suit (Archives familiales).

"Ah ! s'il s'agissait de risquer une guerre, même une grande guerre, pour arracher enfin l'Europe à la paix armée qui l'inquiète, la mine et paralyse les progrès auxquels les grandes découvertes modernes la convient, alors, chers amis, vive et vienne la guerre ! Mais si on la risquait franchement dans ce noble but, elle ne viendrait pas. Voici comment j'entendrais qu'on la risquât. Tout bonnement, en classant, autant que possible, les grands peuples de l'Europe selon leur vocation."

Et le parfait saint-simonien approfondit ses réflexions géopolitiques : "A la Russie, l'Asie et même Constantinople. A l'Autriche, l'Allemagne méridionale ou catholique et tout le Danube. A la Prusse ou à une Fédération germanique, l'Allemagne du nord et du centre, qui est presque toute protestante ; à l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique ; à la France, dans ce cas, jusqu'au Rhin, laissant la Hollande, la Belgique, la Suisse à leurs penchants individuels."

"La Russie [...] a besoin de s'épancher vers les pays du soleil, en Orient ou en Occident. En Occident, elle serait barbare, en Orient elle serait civilisatrice ; poussons-la donc, tournons lui donc les yeux vers l'Orient, au lieu de lui en barrer le passage, comme nous l'avons fait par la guerre de Crimée, inspirée par les Anglais, qui tremblaient, comme ils tremblent encore, pour les Indes."

"L'Autriche, tant qu'elle a eu des intérêts, des possessions à agrandir ou à défendre en Italie, a été et dû être notre ennemie naturelle. Le jour où elle abdiquerait officiellement et franchement toutes ses prétentions, acceptant le Tyrol pour ses frontières, ce jour-là, elle deviendrait notre alliée la plus naturelle, car nos intérêts seraient communs ; mais pour cela, il faudrait lui donner l'Herzégovine et les provinces danubiennes, ce qui ferait d'elle un empire formidable, non pour conquérir, mais pour défendre l'Europe contre les tendances qu'a la Russie à s'étendre en Occident ²⁹⁸² . Alors l'Autriche serait bien un autre rempart que le royaume de Pologne, rêvé par l'ignorance libérale, royaume qui, dans l'avenir comme dans le passé, appartiendrait au plus offrant."

"Si, malgré les satisfactions qu'on donnera à la Russie en Orient, elle voulait encore se mêler à l'Occident, autrement que pour s'y civiliser, elle n'aurait pour elle et avec elle que la Prusse qui quoiqu'on fasse, restera encore son alliée, son satellite, et elle trouverait contre elle l'Autriche, avec 40 millions d'habitants, la France avec 39 et l'Italie avec 24, toutes trois avec une marine formidable et ce qui est beaucoup plus, avec des intérêts devenus identiques. L'Angleterre ne verrait peut-être pas d'un bon œil une combinaison qui repousserait vers l'Asie l'épanchement fatal de la Russie, mais elle n'y pourrait vraiment rien. Qui sait, Dieu aidant, tout cela peut se réaliser sans guerre au moyen du plan [?] proposé par l'Empereur ²⁹⁸³ . [...]"

Et c'est **"dans le religieux espoir d'y être [?] pour quelque chose"** qu'il intervient, comme ses amis Pereire et Michel Chevalier l'y engagent, auprès du libre-échangiste d'Outre-Manche et de l'apôtre de la paix John Bright, avec qui, notamment depuis la mort de Cobden, il entretient une correspondance régulière. Mais, au fond de lui-même, est-il tellement convaincu des logiques espoirs de paix dont il dit se nourrir ? **"Au cœur**

²⁹⁸² Quelques semaines plus tôt, Adolphe Guérault, ami d'Arlès-Dufour, avait publié dans L'Opinion nationale du 7 novembre 1865 des réflexions quelque peu similaires. Cependant, c'est à une "Allemagne unie" qu'il attribuait le rôle de bouclier de l'Europe contre la Russie. De plus, il considérait l'alliance de la France avec l'Autriche, souhaitée par le parti catholique, comme rétrograde. (Pierre Guiral, "La presse de 1848 à 1871" in Histoire générale de la presse française, op. cit., t. 2, p.336).

²⁹⁸³ Lettre d'Arlès-Dufour, 11 avril 1866 à Pereire et Michel Chevalier ((Archives familiales), suite au brouillon de la veille (Cf. note ci-dessus).

généreux et chaud" de "[s]on cher vieil ami ²⁹⁸⁴ " britannique, il fait appel, afin que l'Angleterre réexamine la proposition solennelle de l'Empereur de création d'un Congrès européen permanent devant les craintes de guerre, au besoin pour qu'il prenne la tête d'une telle campagne que, selon lui, Cobden n'aurait pas refusée.

Un mois plus tard, du siège de la Société générale de Crédit industriel et commercial, force lui est de reconnaître auprès de "sa bonne fille, vraie pythonisse" : **"Tu avais raison, les encouragements pacifiques étaient une nouvelle hypocrisie** ²⁹⁸⁵ ." En août, il exprime à Guérault ses vifs compliments pour son article paru dans L'Opinion nationale du 14 sur les compensations territoriales qui agitent confusément depuis plusieurs mois l'esprit de l'Empereur, empêtré dans ses calculs de politique extérieure. **"Dites, recommande-t-il à son ami, dites, je vous en supplie, au Prince que pendant le mois que j'ai passé en Autriche, soit par mes conversations avec des hommes des plus hauts et des plus minces positions, soit par mes correspondances, je me suis convaincu de ce que je prévoyais a priori, à savoir qu'en ce moment la moindre menace de notre part, la moindre exigence d'une rectification de frontière qui prendrait un pouce de la terre allemande soulèverait toute l'Allemagne contre nous et pousserait dans les bras de la Prusse, si elle savait carrément nous refuser, même les parties de l'Allemagne qui, en ce moment encore, professent, contre elle, la plus violente antipathie. Oui, je crois même que les huit millions d'Allemands de l'Autriche courraient à elle.**

"Oui, vous avez raison, le moment est manqué - si réellement on voulait rectification ou compensation - c'est trop tard ou trop tôt. D'ailleurs, il suffit pour se convaincre du danger à courir de voir qui nous pousse. Vous connaissez ma théorie en fait de pierre de touche politique. Quand je doute, j'interroge mes ennemis et je vote pour le contraire de ce qu'ils désirent et préconisent. Ils nous pousseraient à la guerre contre la Russie, soi-disant pour reconstituer la républicaine ou catholique Pologne, mais simplement pour nous perdre et nous faire envahir. Dans le même but, ils nous pousseraient et nous poussent encore à la guerre pour l'Autriche et Rome, la fine fleur du catholicisme, contre la Prusse protestante, et tout cela sous prétexte de patriotisme qui tend (?) au chauvinisme ²⁹⁸⁶ ."

Lui non plus n'est pas exempt d'attitude partielle, exclusive, surtout quand il s'agit d'anticléricisme. Et lorsque dès le premier mois de l'année suivante, le journal Le Pays suggère d'ériger une statue à Voltaire, maître de la libre pensée, et de lancer dans ce but une grande souscription populaire, il se retrouve au sein du comité d'organisation composé de Michel Chevalier, Emile Augier, Jules Favre, Emile de Girardin, Guérault, Louis Jourdan, Michelet, Mérimée, Renan, Sainte-Beuve, Jules Simon, Edgar Quinet, etc. D'autres organes de presse emboîtent le pas, tels, en particulier, L'Opinion nationale, Le Petit Journal et Le Progrès de Lyon²⁹⁸⁷.

²⁹⁸⁴ Lettre en anglais d'Arlès-Dufour, Lyon, 10 avril 1866, à "My dear old friend", cette copie faite par une main étrangère (Archives familiales). Il ne fait pas de doute que, selon les écrits concomitants à Pereire et Michel Chevalier, le destinataire de cette lettre soit John Bright.

²⁹⁸⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, Sté Gale de Crédit Industriel et Commercial, 66 rue de la Chaussée d'Antin, 8 mai 1866, à sa fille Adélaïde Chabrières (Archives familiales).

²⁹⁸⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, ? août 1866, à Guérault (Archives familiales).

²⁹⁸⁷ Pierre Guiral, "La presse de 1848 à 1871" in Histoire générale de la presse française, t. 2, *op. cit.*, pp. 337-338.

Entre temps, la Prusse a envahi le Holstein autrichien, les Italiens ont déclaré la guerre à l'Autriche. Celle-ci est vaincue à Sadowa en juillet 1866 par les troupes prussiennes. Quant à la France, elle retire le concours de ses soldats à la puissance temporelle du pape.

A une date ignorée de cette année où chacun s'interroge sur l'avenir, Arlès-Dufour se décide à remplir son "devoir de véritable ami" auprès du prince Napoléon. De ce ton tranché déjà souligné, il l'invite à prendre entièrement conscience de ses responsabilités ! **"Votre franchise exagérée, lui écrit-il, votre insouciance de la popularité, votre esprit sagace et critique qui vous porte toujours à flétrir sans ménagement les choses et les hommes, malheureusement trop nombreux, qui sont sales et méprisables, votre amour, je dirai presque votre manie de l'ordre, qu'on représente au peuple comme de l'avarice et qui, cependant, ne vous empêche pas d'être souvent prodigue - la continuation à ciel ouvert de votre vie de jeune homme, l'abandon successif de plusieurs hautes et importantes fonctions, tout cela, Monseigneur, a donné beau jeu à la calomnie organisée et exploitée par la conspiration des deux sexes qui veut à tout prix vous perdre ou vous effacer - Malgré cela, vos hautes qualités percent (?), et il vous suffirait de le vouloir avec suite pour les faire généralement apprécier comme elles le sont du petit nombre d'hommes qui vous connaissent et surtout de l'Empereur qui, à ce que je sais de bonne source, vous apprécie et vous aime quand même au grand déplaisir des conspirateurs de son noble entourage** ²⁹⁸⁸ ." Arlès-Dufour se méprend-il sur l'état des rapports entre les deux cousins ? Il ne le paraît pas puisque l'Empereur, une fois la blessure faite, veut **"la panser et non l'envenimer"**, comme il l'écrit à Eugénie ²⁹⁸⁹ .

Le plaidoyer se poursuit : **"Lorsque vous voulez sérieusement prendre sur vous et remplir un rôle, une fonction, une mission, vous êtes admirable et vous vous faites des amis de tous ceux qui vous approchent ; c'est ce qui est arrivé à Londres en 1862 et qui vous arriverait partout si vous aviez toujours le courage de sacrifier un peu de vos goûts, de vos plaisirs, de vos convenances personnelles aux devoirs politiques que votre haute position et vos éminentes facultés devraient vous imposer. Le moment est venu de vouloir ; si vous ne le saisissez pas, vous ne le retrouverez plus et vous vous exposerez à ce que l'on vous dise : "Il est trop tard". Depuis la dernière maladie de l'Empereur, les préoccupations relatives à la succession au trône de France qui n'ont pas cessé d'inquiéter l'Europe depuis la chute de Louis Philippe, ont pris une grande intensité et elles expliquent la persistance de la stagnation générale des affaires et du travail malgré la Paix et, aussi, malgré la Paix le maintien des armements sur le pied de guerre. Naturellement, les partis politiques exploitent de leur mieux ces préoccupations et leur langage à l'intérieur est calqué sur celui qui circule à l'extérieur et qui se résume comme suit. Depuis quelque temps, il semble qu'en France chacun, dans les hauts emplois de l'armée et de l'administration, cherche à assurer sa position pour le cas d'un changement de gouvernement. De là, un relâchement visible dans tous les services. Si l'Empereur meurt avant la majorité du Prince Impérial, ce relâchement deviendra de l'anarchie."**

Arlès-Dufour poursuit sa longue lettre, toujours à l'adresse du cousin de l'Empereur : **"Le Prince Napoléon, malgré ses éminentes facultés, est impopulaire, et d'ailleurs il est en guerre ouverte avec l'Impératrice, dont l'entourage lui est profondément hostile. Deux partis se préparent à profiter de cet antagonisme. Le parti d'Orléans**

²⁹⁸⁸ Suite de la lettre d'Arlès-Dufour au prince Napoléon, [?] 1866, (Archives familiales), lettre déjà citée au chapitre XXII - Les premières expositions universelles où est reproduite son début.

²⁹⁸⁹ Cité par Adrien Dansette, *op. cit.*, p. 239.

qui, sauf à les combattre après la victoire, fait cause commune avec les légitimistes et les cléricaux ; il est dangereux parce que le gouvernement de l'Empereur, pour qui l'expérience du passé semble perdue, lui livre toutes les positions et met pour lui l'ennemi dans la place, tout en désaffectionnant ses amis ou ceux qui voudraient le devenir. Quant au parti républicain, il pourrait avoir de grandes chances s'il avait des chefs, parce que les fautes du gouvernement personnel et absolu ont décrié le principe monarchique ; mais il n'a pas de chef et d'ailleurs il serait vite balayé par le parti démagogique qui en a ou en trouverait vite parmi les meneurs des sociétés coopératives. Etonnez-vous donc si l'Europe reste armée et propage la peur de la France²⁹⁹⁰ ."

A Lyon particulièrement, **"ville largement industrielle et ouvrière"** de 323.954 habitants²⁹⁹¹, où **"l'ouvrier lyonnais est toujours le "canut"**²⁹⁹² ", comme le rappelle Yves Lequin, la misère s'installe à nouveau. Dans un article du Progrès de Lyon du 22 octobre 1866, Arlès-Dufour parle de chômages **"presque absolus, comme ceux qui sont arrivés ces dernières années"**²⁹⁹³ ". Lors de sa délibération du 18 du même mois, une nouvelle fois à contribution, la Chambre de commerce met à la disposition du préfet, une somme de 30.000 F pour les ouvriers sans travail. Comme il a déjà été dit²⁹⁹⁴, la Société coopérative des tisseurs est encouragée par la Société du prince impérial. Sur sa liste civile, toujours en octobre, l'Empereur contribue à hauteur de 300.000 F "pour favoriser la constitution et les premières opérations"²⁹⁹⁵ d'autres sociétés coopératives qui pourraient se former, avant d'accorder un nouveau secours de 100.000 F à la ville pour venir en aide aux travailleurs au chômage, le 28 mars suivant²⁹⁹⁶. Comme depuis des années et dans des cas hélas semblables, bals et fêtes de bienfaisance vont se succéder tout l'hiver, malgré la morosité générale.

"On est idiot de peur : peur de la Prusse, peur des grèves, peur de l'Exposition qui ne marche pas, peur de tout"²⁹⁹⁷ ", écrit Gustave Flaubert à George Sand le 13 avril 1867. Du moins si l'on considère la seconde Exposition universelle de Paris, ce serait une opinion vraiment fort prématurée ! En effet, cette grande confrontation pacifique des productions vient à peine d'ouvrir ses portes, à la date exactement prévue du 1er avril. L'Empereur et l'Impératrice l'ont inaugurée le jour même, sous un soleil radieux, et dans un état suffisamment avancé, au moins sur le parcours du cortège officiel... Durant deux heures, les souverains et leur suite ont cheminé dans les allées de l'immense nef de fer de forme elliptique, puis dans les annexes et le ravissant parc organisé à la ronde ; le tout recouvre une superficie de quarante hectares sur le terrain du Champ de Mars, entre l'Ecole Militaire et le pont d'Iéna, coupé sur toute sa longueur par l'Avenue d'Europe. Le succès rencontré sera incontestable avec plus de dix millions de visiteurs enregistrés jusqu'à la clôture le 3

²⁹⁹⁰ Suite et fin de la lettre d'Arlès-Dufour au prince Napoléon, [?] 1866 (Archives familiales), citée ci-dessus.

²⁹⁹¹ "Ephéméride 1867", Résultats du recensement de population au 25 février 1867, Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868.

²⁹⁹² Yves Lequin, Les ouvriers de la région lyonnaise... , *op. cit.*, t. I, p. 170.

²⁹⁹³ Cité par Sreten Maritch, *op. cit.*, p. 61.

²⁹⁹⁴ Cf. XXVII - "La révolution du crédit".

²⁹⁹⁵ Le Progrès, 28 octobre 1866.

²⁹⁹⁶ "Ephéméride 1867", 28 mars 1867, Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868.

²⁹⁹⁷ Cité par Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 29.

novembre²⁹⁹⁸. Maxime du Camp, pour donner une idée de cette affluence, racontera que sur le Chemin [de fer] de l'Ouest, durant la période, 1.473.196 voyageurs furent transportés par plus de quinze mille convois expédiés et reçus à la gare Saint-Lazare, et ira jusqu'à calculer une moyenne de soixante-dix trains et de 6.789 voyageurs par jour²⁹⁹⁹.

Dû à Arlès-Dufour, l'envoi de délégués ouvriers pour visiter l'Exposition britannique ayant fait ses preuves, il est naturel de le renouveler en 1867. Ces délégués, les Lyonnais du moins, ont conservé un tel souvenir de leur séjour londonien que, depuis et chaque année, ils organisent un banquet commémoratif qui survivra même à l'Exposition parisienne de 1867³⁰⁰⁰. Dans la perspective de cette nouvelle "exhibition", en vertu d'une décision du sénateur préfet du Rhône prise dès le 8 décembre 1865, la commission ouvrière d'initiative pour les futures délégations ouvrières est autorisée à réunir les travailleurs lyonnais, chaque mercredi soir à compter du 21 février suivant, en vue du choix de leurs mandataires à la manifestation mondiale³⁰⁰¹. Il semble toutefois que cette disposition ait été loin d'être immédiatement appliquée. C'est seulement le 28 mai 1867, selon un courrier à cette date de la Chambre de commerce au préfet, que la commission des délégations ouvrières composée de treize membres entre "immédiatement en fonctions", notamment pour déterminer avec la juridiction consulaire la liste des industries représentées dans cette délégation. Avec l'autorité départementale, elle s'entendra pour la fixation des jours et heures des réunions électorales³⁰⁰². Enfin, plus de quatre mois après la cérémonie d'ouverture, le 20 août, la délégation lyonnaise prend le chemin de la capitale, composée d'ouvriers des corporations suivantes : tissage, mécanique, chapellerie, typographie, charpente, gravure, bronze, etc. ; les deux premières sont évidemment les plus nombreuses avec respectivement huit et trois représentants³⁰⁰³. Le déplacement est supporté à frais communs, chacun pour 6.000 F, par la Chambre de commerce et le Conseil municipal³⁰⁰⁴.

Pas plus que pour les expositions précédentes, Arlès-Dufour ne figure dans le comité départemental - aux fonctions définies antérieurement sous le vocable de commission départementale ou de comité local³⁰⁰⁵ - présidé par Claude Joseph Bonnet, président du Conseil des prud'hommes et composé de Clément Desormes, Duseigneur, marchand de soies, Girardon, Directeur de l'Ecole centrale de Lyon, et de Michel Antoine, membre de

²⁹⁹⁸ Michel Chevalier [dir.], *Exposition de 1867 Paris - Rapports du Jury international*, *op. cit.*, t. I, p. II. La collection de ces rapports est rassemblée en 13 volumes.

²⁹⁹⁹ Maxime du Camp, "Les chemins de fer à Paris", *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1868, t. LXXIV.

³⁰⁰⁰ "Ephéméride 1867": 17 novembre 1867 : banquet annuel commémoratif des délégations ouvrières à l'Exposition de 1862, *Annuaire administratif et commercial de Lyon et du département du Rhône pour 1868*.

³⁰⁰¹ "Ephéméride 1866", 21 février 1866, *Annuaire administratif et commercial de Lyon et ... pour 1867*.

³⁰⁰² Lettre de la Chambre de commerce, 28 mai 1867, au sénateur préfet du Rhône (ADR, 8MP 164 Exposition universelle de Paris 1867).

³⁰⁰³ "Ephéméride 1867", 20 août 1867, *Annuaire administratif et commercial de Lyon et... pour 1868*.

³⁰⁰⁴ Délibération du Conseil municipal de Lyon, 15 mars 1867 (ADR, 8MP 164, cité). La subvention votée pour l'Exposition de Londres de 1862, tant par le Conseil municipal que par la Chambre de commerce, reste d'un montant identique en 1867 (Cf. XXVI - "La mère des ouvriers").

³⁰⁰⁵ Cf. XXII - Les premières expositions universelles et XXVI - "La mère des ouvriers". Le règlement général du 7 juillet 1865, approuvé par décret impérial du 12 juillet, définit à nouveau ces fonctions pour l'Exposition dont il s'agit (ADR, 8MP 164, cité). Les comités départementaux ont également pour mission de constituer un fonds, par souscriptions, cotisations et autres, destiné à faciliter les déplacements ouvriers.

la Chambre de commerce³⁰⁰⁶. Des fonctions plus importantes l'attendent, les mêmes que précédemment, celles de membre de la Commission impériale. Cette Commission, instituée par décret du 1er février 1865 et placée sous la présidence du prince Napoléon, réunit une pléiade de ministres : comme vice-présidents, Rouher, ministre d'Etat, Forcade, ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, le maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts ; comme membres Fould, ministre des Finances, le marquis de Lavalette, ministre de l'Intérieur, avec, à leurs côtés, Schneider, vice président du Corps législatif, le baron Haussmann, sénateur et préfet de la Seine. Ce sont également Michel Chevalier, sénateur, membre de l'Institut, Davillier, président de la Chambre de commerce de Paris, Denière, ancien président du tribunal de commerce, membre du Conseil municipal de Paris, Jean Dollfus, manufacturier, maire de Mulhouse, lord Granville, président du Conseil de la Reine d'Angleterre, Le Play, conseiller d'Etat, etc.³⁰⁰⁷ Autant d'"hommes éminents par le savoir et l'expérience"³⁰⁰⁸ qu'Arlès-Dufour, également compris dans cette liste nous l'avons vu, retrouvera avec joie, à l'exception du prince Napoléon démissionnaire après son incartade d'Ajaccio...

L'assiduité d'Arlès-Dufour aux travaux de la Commission impériale, installée d'abord au Palais de l'Industrie, puis au Champ de Mars dans le pavillon du Commissariat général, n'est guère connue. Assurément, organise-t-il ses déplacements parisiens, fréquents et parfois longs, en fonction des réunions préparées par l'exécutif, placé sous la direction de Le Play, commissaire général comme il l'avait été en 1855 et en 1862. De retour d'Algérie depuis quelques semaines, il est, à coup sûr, du cortège impérial lors de l'inauguration. Début mai, le voici de nouveau parisien. Emile Ollivier saisit l'occasion pour lui adresser son frère Elysée, un des secrétaires de l'Exposition, désireux de lui être présenté. Pour quel genre de service attendu ? Il le fait d'autant plus volontiers, poursuit Ollivier le 7 mai, **"que cela m'est une occasion de vous dire que je vous aime toujours. Votre Emile Ollivier"**³⁰⁰⁹ . " Quelques jours après, semble-t-il, un autre billet suit : **"J'accepte avec empressement de me trouver avec vous et le Prince. Et je trouverai bien invités tous ceux que vous inviterez. Amitiés dévouées (Signé) Emile Ollivier"**³⁰¹⁰ . "

Tout aussi plausiblement que pour l'ouverture, comment imaginer que le destinataire de cette lettre puisse ne pas participer, le 1er juillet, à la fastueuse distribution solennelle des prix organisée, aux Champs-Élysées, dans l'enceinte du Palais de l'Industrie, transformé pour la circonstance en un vaste amphithéâtre de vingt mille places. Là, sur l'estrade tendue de velours semé d'abeilles d'or³⁰¹¹, autour de l'Empereur, de l'Impératrice et du jeune prince impérial, président honoraire de l'Exposition, sont réunis les grands dignitaires de la Couronne et l'aristocratie européenne : le prince Napoléon et la princesse Clotilde et les autres membres de la famille impériale ; le prince de Galles, le prince royal de Prusse, le prince Humbert d'Italie, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le prince et la princesse de Saxe, etc. Après l'Hymne à l'Empereur, spécialement composé par Rossini, et

³⁰⁰⁶ ADR, 8MP 164, cité.

³⁰⁰⁷ Composition de la Commission impériale (ADR, 8MP 164, cité).

³⁰⁰⁸ Circulaire du "Cercle international du Champ de Mars", 26 Bd des Italiens, Paris, 1er août 1866, annonçant sa création destinée à permettre aux exposants, au sein de l'Exposition, d'y "traiter les affaires commerciales sous l'impression de la comparaison immédiate des produits du monde civilisé." (ADR, 8MP 164, cité)..

³⁰⁰⁹ Billet d'Emile Ollivier, 7 mai 1867, à "Mon cher Arlès" (Archives familiales).

³⁰¹⁰ *Ibid.*, "mardi matin" [Mai 1867 ?].

³⁰¹¹ Auguste Vitu, Paris il y a cent ans, "Exposition universelle 1867", sans n° de page, Paris, 1989, 512 p.

les discours de Rouher et de Napoléon III, il est procédé à la remise des récompenses. Parmi les 50.226 exposants³⁰¹² - presque le double de 1862 -, 64 reçoivent un grand prix, 883 une médaille d'or, 3.653 une médaille d'argent, 5.565 une médaille de bronze et 5.801 une mention honorable³⁰¹³. Une pluie de médailles et de mentions offrant un "**côté grotesque**"³⁰¹⁴, juge Edgar Saveney dans la Revue des Deux Mondes.

Malgré une présence non confirmée, l'absence d'Arlès-Dufour à cette cérémonie n'est guère pensable, d'autant que la qualité de commissaire impérial se double de celle de président du groupe IV "Vêtements (tissus compris) et autres objets portés par la personne", à défaut de président de la "classe 31 Soies et tissus de soie" ou, en tout état de cause, de membre fort influent du jury. Ses archives en attestent. L'économiste et romancier, "**[son] affectionné Louis Reybaud**", comme il signe, intervient auprès de lui le 31 mai. "**Mon cher Maître [!], lui dit-il, Vous êtes trop dévoué aux personnes à qui vous portez de l'intérêt pour les abandonner au moment critique. Or, pour Petrus Martin, le moment critique est arrivé et je viens vous prier de lui prêter votre appui tout puissant. Si vous le voulez, il sera décoré et le plus naturellement du monde par la proposition de la classe à laquelle il appartient. D'après ce que me dit M. Payen**"³⁰¹⁵, "**la classe n'a pas encore voté ; il y a donc à espérer qu'elle rendra justice à la maison, malgré l'opposition de M. Girodon qui paraît le plus hostile. Un coup d'épaule, mon cher ami, un dernier coup d'épaule de grâce ; je vous en serai pour ma part très reconnaissant**"³⁰¹⁶.

Certains exposants n'hésitent pas à appeler directement l'attention du jury. Tel est le cas de cette "**Note pour Messieurs les membres du jury des récompenses de la 31e classe**"³⁰¹⁷, diffusée par la maison Pramandon, Veyret et Coront, 5 quai Saint-Clair à Lyon, qui fabrique des étoffes de soie pour tentures et ameublement. Vantant évidemment les mérites de ses créations, elle précise que, depuis la précédente Exposition de 1855, son chiffre d'affaires de 150 à 200.000 F, est passé à près d'un million de F, son but étant la solidité de l'étoffe, le bon marché et, par là, la grande consommation.

Anticipant la sentence du jury international, une circulaire de la Chambre de commerce de Lyon du 1er mai invite les exposants de son ressort à prêter leur concours à la formation d'une collection spéciale, destinée à perpétuer le souvenir de l'Exposition qui est, elle n'hésite pas à le déclarer, "**pour la fabrique lyonnaise l'occasion d'un nouveau triomphe**"³⁰¹⁸. Le terme n'est pas galvaudé. Pour preuve, le 1er juillet, la ville de Lyon, au

³⁰¹² Michel Chevalier [dir.], Exposition de 1867 Paris - Rapports..., *op. cit.*, t. I, p. II.

³⁰¹³ Henri Cozic, "Distribution solennelle des récompenses", L'Illustration, 13 juillet 1867, in Eric Baschet [dir.], Les grands dossiers de l'Illustration : Les Expositions universelles, *op. cit.*, p. 55.

³⁰¹⁴ Edgar Saveney, "Les délégations ouvrières à l'Exposition universelle de 1867", Revue des Deux Mondes, 1er octobre 1868.

³⁰¹⁵ Alphonse Payen, rapporteur de la section 2 "Tissus de soie", ainsi que précisé plus loin dans le texte. Son rapport figure en t. IV, pp. 177 à 208, in Michel Chevalier [dir.], Exposition universelle de 1867 Paris -..., *op. cit.*

³⁰¹⁶ Lettre de Louis Reybaud, Paris, 6 rue Blanche, 31 mai 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Louis Reybaud est notamment l'auteur de Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale. Dans les archives privées d'Arlès-Dufour, nous n'avons pas trouvé d'autre rapport entre l'expéditeur et le destinataire.

³⁰¹⁷ "Note pour Messieurs les membres du jury des récompenses de la 31e classe" diffusée par la maison Pramandon, Veyret et Coront, 5 quai Saint-Clair à Lyon, s.d. (Archives familiales).

³⁰¹⁸ "Ephéméride 1867", 1er mai 1867, Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868.

titre du groupe IV, se voit honorée de la grande médaille d'or³⁰¹⁹. Se souvient-on seulement, à ce moment, que le mérite de la première et stimulante confrontation avec les produits des fabriques étrangères, plus de trente ans auparavant, en revient justement au président de ce groupe IV, c'est-à-dire à Arlès-Dufour ? La modestie de l'auteur de cette initiative de l'époque l'amène-t-elle à même y penser à cette heure ? Dans l'immédiat, il éprouve bien d'autres motifs de satisfaction. L'une de ses importantes réalisations personnelles, la Société d'Enseignement professionnel du Rhône bien que toute jeune, reçoit du jury international une médaille de bronze. Au terme de son quatrième exercice, lors de l'assemblée générale du 7 juin 1868 placée sous la présidence de Girardon, à l'accroissement permanent des sociétaires, des souscripteurs aux conférences, des élèves, l'administrateur délégué J.-M. Monet sera heureux d'ajouter l'honneur de cette distinction³⁰²⁰. Le "second sexe" n'est pas écarté par le jury dans la distribution de récompenses. Pour le plus grand contentement de son constant protecteur et, en particulier, de celui de deux femmes : Rosa Bonheur, avec un second prix en peinture et dessin³⁰²¹, et Julie Daubié, pour son ouvrage *La femme pauvre au XIXe siècle* dont la seconde édition paraîtra en trois volumes chez Thorin en 1870³⁰²². **"Dieu est trop grand pour ne pas être juste enfin envers la moitié de sa créature"**³⁰²³, avait écrit Arlès-Dufour à Julie Daubié l'année précédente.

Dans le cadre de ces festivités du 1er juillet, une promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur vient fleurir quelques boutonniers lyonnaises³⁰²⁴. Claude Joseph Bonnet, fabricant de soieries et relation amicale fort possible d'Arlès-Dufour, est promu officier, Michel César, membre de la Chambre de commerce, est fait chevalier, ainsi qu'Henri Germain, en qualité d'administrateur des Forges de Commentry et non en tant que cofondateur du Crédit lyonnais...

Commissaire impérial ou non, Exposition - d'ailleurs parfaitement lancée - ou non, des responsabilités moins importantes qu'en 1855, les récompenses remises, la santé commande avant tout. Courant juillet, la route de la Bavière est prise, en direction de la ravissante station de Kissingen : l'occasion d'un retour sur soi. Le 20 de ce mois, Arlès-Dufour saisit cette occasion, assez curieusement vu l'endroit et l'éloignement, pour repenser et modifier ses dispositions testamentaires : **"Le Père et Holstein m'ayant précédé, j'ai**

³⁰¹⁹ Lettre d'accusé de réception de la grande médaille d'or par Brosset, président de la CCL, au préfet du 16 septembre 1868 (nous disons 1868), ajoutant qu'elle sera conservée au Musée d'art et d'industrie de la CCL (ADR, 8MP 164, cité). A noter que "l'Ephéméride 1867", 1er juillet 1867, Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868, fait mention de l'attribution d'un grand prix, distinction supérieure.

³⁰²⁰ Assemblée générale S.E.P.R. du 7 juin 1868 (S.E.P.R. - Compte rendu Année scolaire 1867-1868, *op. cit.*, p. 35).

³⁰²¹ Bulletin de l'Académie du Second Empire : Le rôle des Expositions universelles dans l'évolution de la peinture sous le Second Empire, "Documents", p. 20, novembre-décembre 1992, n° 7.

³⁰²² Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 105.

³⁰²³ Lettre d'Arlès-Dufour, Montroses, Oullins, 4 juin 1866, à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 99).

³⁰²⁴ "Ephéméride 1867", 1er juillet 1867, Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868. Claude Joseph Bonnet ne survivra guère à cette distinction. Ses funérailles ont lieu le 15 octobre suivant. A cette date, "l'Ephéméride 1867", *op. cit.*, fait le rappel suivant au sujet du disparu : "On doit à cet honorable chef de l'une des premières maisons de soieries de notre ville, et assurément la plus renommée, la fondation des primes d'encouragement distribuées, tous les six mois, aux chefs d'ateliers qui s'étaient distingués par une meilleure fabrication. [...]"

transmis ce double à mon ami Brosset et à son défaut à son fils Dominique ³⁰²⁵ ."
S'agit-il, simplement pour la bonne règle, de la seule transmission d'une copie de testament, ou bien, comme il l'écrira le 7 octobre 1870, reprenant des "instructions d'ancienne date", de la désignation comme ses exécuteurs testamentaires, de **"[s]on bon et vieil ami Brosset et, à son défaut, par [s]on jeune ami, son fils, Dominique Brosset** ³⁰²⁶ " ?

De sa cure thermale, les premiers résultats apparaissent satisfaisants ; Michel Chevalier en avait lui-même apprécié les bienfaits dans le passé. Les soins à peine terminés, c'est promptement le retour, avec une possible halte à Paris. Cette halte est fortement souhaitée par son correspondant. Pour lui, il s'agit d'aider les Pereire à redresser leurs jugements après les "explications très franches" qu'il a eues avec Emile. Elles n'ont pas manqué de l'être, en effet ! **"Je lui ai dit qu'il était exécuté à Paris et que si une révolution survenait, son hôtel serait pillé et lui massacré, que la tolérance de son frère et de lui pour des employés improbables ou incapables donnait naissance aux soupçons les plus fâcheux. Rien n'y fait. Ils sont infatués. Ils ont un bandeau devant les yeux que rien ne peut arracher [...]. Vous serez sans doute plus heureux que moi pour les persuader. Essayez-le à votre passage ici. [...]** (Signé) Michel Chevalier ³⁰²⁷ ."
De fréquents envois de courriers du même, souvent longs durant les mois qui suivent, attestent de la détérioration croissante de ses rapports avec les frères Pereire. Quant à Arlès-Dufour, il se voit reprocher tour à tour sa prudente neutralité, sa mollesse de propos, son indulgence, voire sa défense de la fratrie, à la recherche qu'il est d'une très hypothétique conciliation entre ces amis de quarante ans, comme tel est le cas pour eux tous. Michel Chevalier ne décolère pas. L'administrateur démissionnaire du Crédit Mobilier ne peut voir, sans récrimination, son capital amputé de 500.000 F³⁰²⁸ par la responsabilité d'hommes à qui, à l'apogée de leur célébrité, il a accordé la plus totale confiance, et, aussi, remis une partie de ses économies pour les faire fructifier... Des hommes **"encore cinquante fois riches comme ils l'étaient en 1852** ³⁰²⁹ ."
La médiation d'Arlès-Dufour s'avèrera infructueuse. Le 16 novembre, avant de déclarer enfin stériles leurs échanges écrits au sujet des Pereire quatre jours après³⁰³⁰, en fin d'une lettre de deux pages portant exclusivement sur le même sujet, Michel Chevalier rend toutefois justice à la personnalité de son patient interlocuteur : **"Que, réellement vaincus, vous les entouriez [les Pereire] de votre sollicitude, de vos empressements, de vos témoignages d'attachement, ce sera conforme à la générosité de cet Arlès que nous connaissons depuis quarante ans, et tout le monde y applaudira. Mais tant qu'ils ont cette attitude hautaine qui est un défi à l'opinion et cette âpreté à retenir leur fortune en présence de tant de pauvres gens réduits à la misère [...] c'est une aberration indigne à la fois de votre bon cœur et de votre esprit juste, que de les**

³⁰²⁵ Lignes, de la main d'Arlès-Dufour (sauf erreur), datées de Kissingen le 20 juillet 1867, à la suite de celles datées de Montroses 1er juin 1861, elles-mêmes faisant suite à un nouveau testament rédigé à Oullins le... 1er janvier 1871 ! Sans doute, s'agissait-il d'un rappel, à l'intention de ses héritiers, de la détention d'un double par Brosset.

³⁰²⁶ Rappel "des instructions d'ancienne date" (soit de la "lettre autographe du 20 juillet 1867") contenu dans le testament d'Arlès-Dufour "refait à Oullins le 7 octobre 1870" (Archives familiales).

³⁰²⁷ Lettre de Michel Chevalier, 1er août 1867, en réponse à celle d'Arlès-Dufour du 29 juillet (Archives familiales), toutes deux apparemment et respectivement à destination et au départ de Kissingen.

³⁰²⁸ Jean Walch, Michel Chevalier, économiste... , p. 49, note 107.

³⁰²⁹ Lettre de Michel Chevalier, 16 novembre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰³⁰ *Ibid.*, 20 novembre 1867.

soutenir et de m'imposer des torts envers eux³⁰³¹ ." L'amitié demeure néanmoins ; la signature de cette lettre, comme de beaucoup d'autres, reste précédée de cette formule : **"A vous de cœur."**

Sauf lorsqu'elle est indiquée plus haut, nous ne connaissons pas l'exacte date de remise de certaines récompenses de l'Exposition. Celle du 1er juillet n'est pas unique. Une autre, en particulier, est prévue le 27 octobre³⁰³², sans préjuger d'une ultime vainement attendue par Arlès-Dufour pour le jour de clôture. Dans ces perspectives, il est assailli de sollicitations pour figurer sur les listes afférentes. Il y cède bien volontiers dans l'intérêt de son groupe IV et intervient directement auprès du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics : **"A l'approche de la fête du 15 août, nous croyons de notre impérieux devoir de rappeler à votre bienveillance et à votre justice les deux industriels que notre classe et notre groupe vous avaient particulièrement recommandés et qui, sans doute par erreur ou oubli, n'ont pas été décorés. Ce sont M. Antoine Lamy de Lyon et M. Aimé Baboin. Nous croyons pouvoir vous affirmer que l'industrie lyonnaise tout entière vous serait reconnaissante de la réparation de cet oubli. Agréez**³⁰³³ **..."** Pour deux des mêmes, Baboin et Lamy, et la décoration de quelques autres, Alphonse Payen, rapporteur de la section 2 "Tissus de soie", le 25 septembre, met tous ses espoirs dans la qualité de ce soutien³⁰³⁴. Trois jours après, la complaisance d'Arlès-Dufour est encore mise à contribution, pour satisfaire d'autres ambitions. Michel Chevalier lui-même, le 28 septembre, lui adresse **"deux notices sur deux hommes qu'[il] recommande fort pour les décorations, dans [son] groupe. C'est une iniquité de les avoir omis.[...]"** Se trouvent ainsi appuyés : **"M. Laville chapelier à Paris, le vétéran de la chapellerie française, le promoteur des progrès qu'elle a faits, inventeur de nombreuses machines tombées dans le domaine public [...], ancien ouvrier venu à Paris en 1820 avec 20 F en poche, travaille beaucoup pour l'intérieur et pour l'exportation. L'autre, M. Balsan père, chef de la maison Balsan père et fils, manufacturier de draps à Châteauroux et négociant à Paris 21 rue des Bons Enfants. Vétéran de l'industrie des draps, principalement de draps de troupe, regardé au ministère de la Guerre comme le premier fabricant de ces draps, ancien commis à 400 F à Lodève, il a aujourd'hui des millions honnêtement acquis, [...] la plus belle fabrique de draps qu'il y ait en France. A entrepris le commerce de la Chine en y expédiant ses produits ; il réussit très bien. [...]"** (Signé Michel Chevalier³⁰³⁵ ."

L'attribution de prix n'est pourtant pas exempte de problèmes. Michel Chevalier s'en ouvre à Lyon : **"Cher ami, Je ne puis vous dire quand vous pourrez venir convenablement. Les ministres qui ont pris la dictature dans la Commission Impériale (laquelle avait été créée pour soustraire l'Exposition aux ministres et à leurs bureaux) sont inabordables ou ne donnent pas de réponse quand on leur en demande. Les affaires politiques qui, il faut bien le dire, ne sont pas commodes, les absorbent, et**

³⁰³¹ *Ibid.*, 16 novembre 1867, citée.

³⁰³² René du Merzer, "Distribution solennelle des récompenses", L'illustration, ? [1867], in Eric Baschet [dir.], Les grands dossiers de l'illustration : Les Expositions universelles, *op. cit.*, p. 68.

³⁰³³ Lettre d'Arlès-Dufour, s.d. [Juillet-août 1867], au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (Archives familiales).

³⁰³⁴ Lettre d'Alphonse Payen, sur papier à en-tête de l'Exposition comme déjà vu, Paris, 25 septembre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰³⁵ Lettre de Michel Chevalier, sur papier à en-tête de l'Exposition, Paris, 28 septembre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

L'Exposition leur paraît un misérable détail. Cependant, ils ne veulent pas se dessaisir de l'omnipotence dont ils se sont emparé et dont ils ont abusé ! A cet égard, Rouher est très répréhensible. Il veut être tout, partout, comme si un seul homme y pouvait suffire. Il est Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur sous le masque de La Valette, à moitié ministre des Affaires étrangères ; cela ne lui suffit pas et il prétend être encore le padischah de la pauvre Exposition, comme si cela lui ajoutait quelque chose ! Il nous a gâté l'attribution des récompenses, médailles et décorations en juillet. J'irai cependant le trouver un de ces jours et lui dirai mon opinion de la façon dont vont les affaires publiques en général et dont a été l'Exposition en particulier en ce qui concerne les récompenses ³⁰³⁶ ."

Et il y a plus, ainsi qu'il l'a soufflé dès septembre : il est fortement question de cet ***"acte de vandalisme projeté et presque exigé par les militaires de détruire tout ce qui a été fait au Champ de Mars*** ³⁰³⁷ " pour l'Exposition. Le prince Napoléon, Michel Chevalier y sont opposés. Ils espèrent bien la très prochaine présence d'Arlès-Dufour pour affermir leur position. Chevalier insiste : ***"Je vous réponds ces lignes pour vous dire qu'il sera peut-être tard, le 24, pour venir ici soutenir vos propositions et plaider la cause de la justice*** ³⁰³⁸ ." Après ce courrier du 15 octobre 1867, le 22, il revient à la charge : ***"L'Empereur cède aux militaires pour le Champ de Mars. Ils vont tout raser. Cette économie politique de destruction est tellement déraisonnable qu'elle ne résistera pas à la discussion. Nous aurons une discussion là-dessus à la Commission impériale, à la première réunion, c'est-à-dire bientôt. Il serait bien utile que vous y fussiez : vous pèserez dans la balance."*** Et pour l'inciter à venir, il complète : ***"Le temps est si beau que le séjour de Paris ne peut que vous accommoder en ce moment. Imaginez que grâce à ce beau temps, la recette de l'Exposition a été de 83.000 F dimanche et de 55.000 hier*** ³⁰³⁹ ."

Le 16 octobre, Arlès-Dufour a encore pris le temps de savourer un excellent dîner. Il s'agit d'un "dîner d'hommes" où la maîtresse de maison, Madame Monet, épouse du directeur de la Banque de France, ***"résumait à elle seule tout le sexe féminin"***, comme le raconte le lendemain Joseph Morel à sa femme. Il y a là, également, le préfet Chevreau, Descours, de Liza, inspecteur de la Banque de France, Letourneur directeur du Crédit lyonnais, etc. ³⁰⁴⁰

Et voici que, en pleine exposition, après le cuisant échec de la regrettable expédition mexicaine et l'exécution de l'Empereur Maximilien appris courant juin, se murmure le renvoi des troupes françaises à Rome, évacuée à la fin de l'année précédente. Cependant, récemment encore, dans son discours de la distribution des récompenses du 1er juillet, Napoléon III avait insisté sur les ***"sentiments d'estime et de sympathie que nous entretenons pour les nations étrangères et [...] notre sincère désir de vivre en paix avec elles*** ³⁰⁴¹ ." C'en est trop. Encore à Lyon, le 21 octobre, Arlès-Dufour en témoigne

³⁰³⁶ *Ibid.*, 13 octobre 1867.

³⁰³⁷ *Ibid.*, 28 septembre 1867, citée.

³⁰³⁸ *Ibid.*, 15 octobre 1867.

³⁰³⁹ *Ibid.*, 22 octobre 1867.

³⁰⁴⁰ Lettre de Joseph Morel à sa femme, 17 octobre 1867, in H. Morel-Journel, La Famille Morel en Lyonnais et ses alliances, Lyon, Brassard, 1911, citée par Catherine Pellissier, *op. cit.*, p. 143.

³⁰⁴¹ Discours de l'Empereur, distribution des récompenses de l'Exposition universelle, 1er juillet 1867 (Oeuvres de Napoléon III, Plon et Amyot, Paris, 1869, Vol. V, p. 286, cité in Bulletin de l'Académie du second Empire, p. 19, novembre-décembre 1992, N° 7).

auprès de son ami Rouher : **"Cher Ministre, Si après le temps d'arrêt ou d'hésitation, l'alea jacta est se réalisait, ce serait, je crois, l'aléa et le suicide de la dynastie.**

"Ce serait le huitième suicide du gouvernement de notre belle, riche et pauvre France auquel j'assisterais avant ma transformation. Comme enfant de troupe, j'ai entendu parler du suicide de la première République, comme jeune engagé volontaire j'ai assisté à celui du premier Empire et, successivement, à ceux de la première Restauration, des Cent jours, de la seconde Restauration, de Louis-Philippe et de la seconde République. Ces suicides, presque périodiques, seraient-ils un phénomène de physiologie politique inhérent à notre race gallo-catholique ? Ce serait cruellement triste pour nos enfants !

"Si notre ami Cobden vivait encore, il prophétiserait probablement aussi bien les conséquences de notre nouvelle aventure romaine qu'il prophétisa, vous le savez, celle de notre aventure mexicaine.

"Vous me connaissez assez pour prendre autrement que comme un acte de dévouement ce sérieux memento. Si vous ne voulez pas que la France traverse un hiver malheureux et dangereux, obtenez du Souverain, dont vous avez toute la confiance, qu'il rassure par des actes le pays et l'Europe qui attendent de lui, en tremblant, la guerre ou la Paix, mais surtout la sainte Paix qui le ferait bénir par tous et partout. Et sur ce, Cher Ministre, que Dieu vous garde et vous éclaire ³⁰⁴² ."

Dans l'insouciant ambiance de réjouissances qui anime toujours la capitale de la France, parmi les diverses manifestations officielles marquant l'approche de la fermeture de l'Exposition, Arlès-Dufour et Rouher eurent-ils seulement la possibilité d'évoquer cet envoi ? Le quinzième et dernier train de plaisir pour l'Exposition a quitté Lyon le 20 octobre ³⁰⁴³. Le commissaire impérial ne va plus guère tarder à le suivre.

Le samedi 26 octobre, sa qualité officielle, l'amitié ancienne qui le lie à l'organisateur, l'occasion de retrouver une dernière fois peut-être ses vieilles connaissances, tout est réuni pour qu'il soit au nombre des trois cents invités à cette réception fastueuse, dans l'immense et célèbre salle à manger de l'Hôtel du Louvre. L'initiative de ce banquet offert aux membres de la Commission impériale et à leurs collaborateurs, au nom des commissaires étrangers, revient à lord Granville, fils de l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris. Lorsque l'on songe à ce menu (neuf hors d'œuvre, cinq potages, six relevés, neuf entrées, six rôtis, six entremets et ses desserts dont douze pièces montées) accompagné de vingt et un vins, à la chaleur ambiante, à l'atmosphère polluée par la fumée des cigares de La Havane et des cigarettes de Turquie, on se demande si l'état de veille d'Arlès-Dufour put résister jusqu'à la fin de ces agapes ³⁰⁴⁴ ...

Le lendemain, c'est une nouvelle distribution solennelle de récompenses qui le sollicite. Présidée par l'Impératrice, elle est organisée, à nouveau, au Palais de l'Industrie, cette fois par la Société de protection des apprentis dont il est membre et le censeur ³⁰⁴⁵. Il s'agit de souligner le mérite des œuvres de bienfaisance fondées pour venir en aide à l'apprentissage

³⁰⁴² Lettre d'Arlès-Dufour, Lyon, 21 octobre 1867, à Rouher (Archives familiales). Nous devons à la vérité de dire que cette lettre est écrite sous l'influence de celle du 20 octobre 1867, reçue de Michel Chevalier (Archives familiales). Elle en reprend en particulier les expressions de "le sort en est jeté" et de "physiologie politique".

³⁰⁴³ "Ephéméride 1867", 20 octobre 1867, Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868.

³⁰⁴⁴ Menu du banquet international du 26 octobre 1867, paru dans Le Figaro du 20 octobre (sic), reproduit par Jean Autin, Les Frères Pereire, ..., *op. cit.*, annexe n° 16, p. 375-377. Cf. idem, p. 289.

³⁰⁴⁵ Cf. XXVII - "La révolution du crédit".

du travail³⁰⁴⁶. A première vue, ce n'est pas dans ce cadre strictement national qu'est distingué, par le "Jury spécial"³⁰⁴⁷, le baron de Diergardt, fabricant de soie et de velours à Viersen, en Prusse Rhénane. Dans son établissement de huit cents ouvriers, fondé par lui, on rencontre un ensemble complet de mesures et d'institutions utiles : caisse de secours, caisse de retraite, éducation gratuite pour les enfants, condition de la femme. Outre la même matière première qu'ils traitent, on comprend la qualité des liens de sympathie qui unissent, depuis au moins la première Exposition universelle de Londres, Arlès-Dufour et sa réplique allemande.

Une nouvelle fois, Pauline garde la maison pendant que son infatigable époux profite des "derniers jours de grâce, vendredi et samedi" de l'Exposition en compagnie des Leaf. Imminent est le terme de ces **"jeux olympiques du monde entier où, comme disait l'Empereur le 1er juillet, tous les peuples, luttant par l'intelligence, semblent s'élaner à la fois dans la carrière infinie du progrès, vers un idéal dont on approche sans cesse, sans jamais pouvoir l'atteindre"**³⁰⁴⁸. L'Exposition bénéficie, en effet, de trois jours de sursis jusqu'au soir du dimanche 3 novembre. La capitale se vide subitement de ses visiteurs, comme le raconte le commissaire impérial à sa "brave amie" : **"Depuis le 30, quatre cents personnes sont parties du Grand Hôtel qui a baissé ses prix. [...] Tout le monde pensait qu'à la clôture de l'Exposition, on distribuerait les récompenses supplémentaires et c'était pour veiller à celles de mon groupe que j'étais venu, sollicité par Michel [Chevalier], Gerussen [?] et Payen. Eh bien ! à l'heure qu'il est, personne ne sait où en sont les choses, en sorte que je serai probablement cloué ici toute la semaine. Si je ne te savais pas si seule, j'en prendrais facilement mon parti"**³⁰⁴⁹.

Eut-il encore le temps de faire le tour de la Galerie des machines pour admirer la colossale hélice en bronze, de six mètres de diamètre, de la frégate cuirassée à vapeur "Le Friedland"³⁰⁵⁰ et de méditer, dans la même enceinte, sur le non moins colossal canon Krupp ? - Celui-là même qui, trois ans après, tirera sur Paris... Nous ne savons pas davantage s'il s'enthousiasma pour cette conférence ouverte, en marge de l'Exposition, le 17 juin, au Quai d'Orsay et réunissant cent trente-huit délégués de pays étrangers, à l'initiative de Napoléon III. Le souverain en avait fixé l'ambitieux et prématuré objectif : **"réaliser l'unification monétaire internationale"**³⁰⁵¹.

Dans son courrier à destination de Lyon, daté du 31 octobre 1867, étalé sur plusieurs jours et haché par diverses obligations, les nouvelles, de toutes natures, pleuvent. Elles

³⁰⁴⁶ René du Merzer, "Distribution solennelle des récompenses", art. cit. supra.

³⁰⁴⁷ Michel Chevalier [dir.], Exposition universelle de 1867 à Paris - Rapports..., op. cit., t. 1, pp. 381-383. Ce "jury spécial" est "institué en faveur des établissements et des localités qui ont développé la bonne harmonie entre les personnes coopérant aux mêmes travaux et qui ont assuré aux ouvriers le bien-être matériel, intellectuel et moral." Comme candidature jugée digne d'être mentionnée, le jury spécial retiendra M. Leclair et Cie, entrepreneur de peinture à Paris, "un des premiers industriels qui ait organisé pour ses ouvriers le système de participation aux bénéfices."

³⁰⁴⁸ Discours de l'Empereur, distribution des récompenses de l'Exposition universelle de Paris, 1er juillet 1867, cité supra.

³⁰⁴⁹ Lettre d'Arlès-Dufour à sa femme (Archives familiales), 31 octobre 1867, datée inexactement. Les "jours de grâce" de l'Exposition dont il parle sont ceux compris entre le vendredi 1er et le dimanche 3 novembre. Le contenu de cette lettre est utilisé pour ce qui suit.

³⁰⁵⁰ Bulletin de l'Académie du Second Empire : La renaissance de la marine, octobre 1992, n° 6, p. 24.

³⁰⁵¹ George Valance, "Un vieux rêve - Bien avant Maastricht, les Européens ont tenté de se doter d'une monnaie commune, sinon unique", Le Figaro, 1er janvier 1999.

comprennent parfois des instructions précises. Par discrétion, les "trois Leaf" - dont Emma **"aussi jolie qu'à vingt-cinq ans"** - voulaient brûler l'étape de Lyon. Pour les accueillir, il demande d'envoyer "demain lundi", à 9 h 3/4, la berline à la gare ; en cas de contrordre, il serait télégraphié. Il conviendra de les retenir au moins jusqu'au mercredi et de passer à table - selon leur rituel - à midi et pour le dîner à sept heures. Pour les vins, **"du Bordeaux à l'ordinaire et du Lagrange ou du Léoville³⁰⁵² à l'extra."** La qualité de ce séjour - peut être pas unique en cette année³⁰⁵³ - leur est certainement bien due : il n'est que le juste retour de ceux, nombreux, à Park Hill, et des gages précieux d'amitié reçus et qui, même anciens, ne sauraient être oubliés.

Une recommandation hâtive mais à laquelle il attache un grand prix. Loin d'en être l'unique manifestation, elle est révélatrice de son ineffable bonté et de sa générosité naturelle sans faille : **"Si l'incluse sans signature dit vrai, il faut porter de suite toi-même, ou faire porter par Gustave ou Maurice, quarante ou cinquante francs à la famille veuve de sa mère."**

Outre des questions ménagères (une pelisse nouvelle, un tableau, un buste, un tapis, un album), il est un problème important qu'il avait à cœur de régler : **"J'ai cherché, mais en vain jusqu'ici, à concilier, du moins un peu, les Chevalier et les Pereire. Michel ne peut prendre son parti des sommes énormes qu'il perd, et ce qui l'enrage encore davantage, c'est que, quoiqu'il en dise, c'est autant par sa faute que par la leur."**

Le temps est splendide et frais en cette fin octobre ou de début novembre. **"Mais, déplore-t-il, il éclaire peu les idées et n'inquiète pas moins pour l'hiver. Les hommes les plus dévoués critiquent, blâment et désespèrent de l'avenir du gouvernement, qui va guerroyer à l'extérieur et laisser aller tout à la dérive à l'intérieur."** Malgré son état de santé qui inspire toujours quelques inquiétudes, l'Empereur lui est apparu étonnamment jeune encore, presque autant que l'Empereur d'Autriche qu'il raccompagnait à la gare, malgré ses vingt ans de plus . **"Quel dommage qu'il soit si mal et si catholiquement entouré !"** regrette-t-il à propos du maître de notre pays. Arlès-Dufour fait partie de la suite des deux Empereurs, lors de leurs adieux. Et, au détour d'une phrase, l'on apprend que, déjà baron de Prusse, il est également... baron d'Autriche. Un sourire amusé aux lèvres, il écrit, toujours dans le même courrier à Pauline : **"Ce matin, je mène Elise Werner³⁰⁵⁴ à la gare d'où l'Empereur d'Autriche partira pour Compiègne et il va sans dire que je porterai pour la première fois la Couronne de Fer qui nous fait Baron et Baronne" !**

Enfin, pour clore, ces minces allusions familiales : **"J'écrirai demain pour le vapeur de mardi à Armand. Ah ! si à son âge, j'avais eu sa position, aurais-je été heureux. Embrasse nos trois filles. A-D."** Sachant que sa belle-fille Hedwig, épouse d'Alphonse, est à ses côtés, qui peut être la troisième "fille", après Adélaïde, sa fille, et Lucy sa première belle-fille, l'épouse de Gustave ? Ne serait-ce pas Marie Duveyrier, la jeune orpheline de mère, maintenant de père depuis un an, recueillie définitivement par ses soins à Lyon ? Justement, quelques lignes plus haut, ce prénom se trouvait cité : **"Ce que tu me dis de la gaîté de Marie me fait grand plaisir pour elle et pour toi et pour nous³⁰⁵⁵ ."**

³⁰⁵² Lagrange et Léoville, crus classés de vins de Bordeaux.

³⁰⁵³ Nous lisons textuellement, à la date du 5 juin 1867, in "Ephéméride 1867", Annuaire administratif et commercial de Lyon... pour 1868, : "M. William Leaŧ de Londres pose la première pierre de l'église anglaise qui va s'élever sur le quai d'Albret." Contact pris auprès du pasteur de l'Eglise anglicane, il convient bien de lire le nom de l'ami d'Arlès-Dufour, Leaf et non Leaŧ.

³⁰⁵⁴ Personnage non identifié.

³⁰⁵⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 31 octobre 1867, à Pauline (Archives familiales).

Lorsqu'Arlès-Dufour dresse, en pensée, le bilan des quelques mois écoulés, il ne veut en retenir que les motifs de satisfaction. Son plaisir a été grand de rencontrer, au Champ de Mars ou au Palais de l'Industrie, ses amis français et étrangers. Il le fut aussi en retrouvant sa chère famille Leaf, en recevant les Bowring qui conservent **"le plus agréable souvenir de Montroses"**³⁰⁵⁶, également même fut-ce brièvement, Michel Chevalier, accompagné de son épouse, pressé par la rédaction de son rapport de l'Exposition³⁰⁵⁷. Il ne manqua pas non plus d'être sensible à la visite rendue par le prince Napoléon³⁰⁵⁸, sur le chemin entre sa retraite de Prangins, un domaine de 88 hectares dont 26 de vignes à 24 kilomètres de Genève, et Paris.

Malgré les contretemps entourant la distribution de récompenses supplémentaires, la débauche de distinctions décernées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867 a déjà été remarquée. Toutefois, il est une dignité qui restera à l'état de projet. L'initiative en revient pourtant au rapporteur de l'universelle manifestation, Michel Chevalier, le bénéficiaire potentiel n'étant autre qu'Arlès-Dufour. Déjà le 1er août, le premier s'ouvrait au second de sa proposition : **" Nous avons eu séance à la Commission impériale avant-hier. J'y ai soulevé l'affaire des croix d'honneur. Là-dessus, le ministre de l'Intérieur a dit qu'il venait de recevoir le matin même une nouvelle réclamation du préfet de Lyon, dans le sens des observations de son ami, M. Michel Chevalier... Rouher a ajouté qu'il était l'auteur de la réduction énorme qu'avait éprouvée la liste, qu'il le regrettait, qu'il reconnaissait avoir été d'une sévérité excessive ; mais que rien ne s'opposait à une liste supplémentaire. Celle-ci serait faite à la fin de l'Exposition. Ainsi vous serez satisfait"**³⁰⁵⁹ **..."** Malgré son dédain appuyé de fonctions honorifiques ou de lauriers remarqué jusqu'à présent, Arlès-Dufour vise-t-il tout à coup la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, le mettant ainsi à égalité, à Lyon, avec le préfet Chevreau et MM. Devienne, Gilardin et Sauzet³⁰⁶⁰ ?

Le 16 octobre, Michel Chevalier intervient, à nouveau, auprès de "son Excellence le Ministre d'Etat et des Finances", dans les termes suivants : **"Monsieur le Ministre, M. Arlès-Dufour est un des hommes les plus considérables et les plus considérés que l'industrie ait compté depuis longtemps. A l'étranger, il jouit de la considération universelle. Il est connu à Londres, à Liverpool, à Manchester, à Berlin, à Leipzig, à Zurich, en Italie, comme à Paris et à Lyon.**

"Il a rendu au gouvernement et au pays, en maintes circonstances, des services dans le détail desquels je n'entrerai pas : Votre Excellence les connaît mieux que moi et l'opinion publique les proclame.

"M. Arlès-Dufour est au terme de la carrière. Je pense me rendre agréable à Votre Excellence en appelant votre attention sur la convenance de lui conférer le grade de grand Officier de la Légion d'honneur.

³⁰⁵⁶ Lettre de Bowring, Claremont, Exeter, 20 septembre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁵⁷ Lettre de Michel Chevalier, Paris, 1er septembre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁵⁸ *Ibid.*, 28 septembre 1867 : "Je sais la visite que le Prince Napoléon vous a faite, je sais aussi que vous avez pu le conduire chez Lamy". Il s'agit apparemment du soyeux recommandé pour les décorations par Arlès-Dufour, comme vu dans le texte.

³⁰⁵⁹ Lettre de Michel Chevalier, 1er août 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁶⁰ A. Hodieu, *op. cit.*, p. "(76) [sic]".

"Je prie votre Excellence d'agréer l'hommage de ma plus haute considération. (Signé) Michel Chevalier ³⁰⁶¹ ."

Dans les jours qui suivent, le signataire de cette requête a l'opportunité d'en entretenir personnellement Rouher : **"Il n'a rien pu me promettre, répercute-t-il à Arlès-Dufour, parce qu'on n'est pas fixé sur la proportion qu'on donnera à la promotion nouvelle. Mais il a ajouté que l'Empereur faisait beaucoup de cas de vous et aimerait à vous être agréable. J'aurai l'œil au grain ³⁰⁶² ."**

Cette intervention flatteuse et les propos complaisants de l'Empereur restés vains, un dépit certainement plus grand avait été causé, début août, au Conseiller général du Rhône, à l'issue de ses quinze années de mandat. Le même Michel Chevalier tirait auprès de son ami les conclusions de son échec : **"Cher ami, Le vote qui vous exclut du Conseil général est une impertinence qui ne saurait vous atteindre. Cela prouve à quel point la population ouvrière est sujette à se laisser conduire par des intrigues qui la trompent. [...] ici l'excès est une monstruosité. Il faut en conclure que nous avons à redoubler d'efforts pour répandre l'instruction dans les masses. C'est la seule vengeance digne de vous ; je suis bien certain d'ailleurs que vous ne songez à aucune autre. L'arrêté préfectoral modifiant les circonscriptions la veille de l'élection aura été pour une bonne part dans le résultat. Les gouvernements chez nous se comportent comme des joueurs de gobelets. Le public s'indigne de ces escamotages et s'en prend aux défenseurs du gouvernement, même à ceux qui comme vous sont les plus indépendants. La Restauration, Louis-Philippe (ou plutôt Guizot et Duchatel) ont suivi le système qui leur a peu réussi, car par là en ont dégoûté les hommes honnêtes et droits et les ont rejetés dans l'opposition. Le gouvernement impérial n'est pas mieux inspiré à cet égard ³⁰⁶³ ."** Et, sans transition, de poursuivre au sujet des Pereire...

Cet épisode malheureux sera rappelé par l'économiste, membre de l'Institut, dans l'hommage posthume rendu dans le Journal des Economistes quelques années après : **"...Le nombre de personnes qu'il a obligées personnellement est énorme. Ce dévouement à la chose publique, cette bienveillance et cette générosité n'ont pas toujours été récompensés comme ils auraient dû l'être. Dans le département du Rhône, par exemple, à Lyon, il fut évincé du Conseil général, il y a quelques années. A sa place, les ouvriers préférèrent nommer un démagogue qui les flattait. C'est que lui, Arlès, ne flattait personne. Il disait amicalement à tous, grands et petits, la vérité ou ce qu'il croyait tel. Mais il n'eut jamais d'humeur de l'ingratitude qu'il trouva sur son chemin ³⁰⁶⁴ ..."**

Le contexte international, depuis plusieurs mois, lui fournissait bien d'autres motifs d'inquiétude nous l'avons vu, partagés par beaucoup, et bon nombre de ses amis. Et Gustave Flaubert, hormis ses réserves douteuses émises à propos de l'Exposition, clamant sa crainte de la Prusse, n'exagérait en rien. Un an auparavant, nous l'avons vu, Arlès-Dufour était intervenu auprès de John Bright espérant un concours britannique. En ce mois d'avril 1867 où la guerre paraît toujours inévitable, trois lettres parviennent au journal Le Temps

³⁰⁶¹ Lettre de Michel Chevalier, sur papier de l'Exposition universelle, sous objet "Légion d'honneur - M. Arlès-Dufour de la Commission impériale et du jury recommandé pour le grade de grand-officier", 16 octobre 1867, au ministre d'Etat et des Finances (Archives familiales).

³⁰⁶² Lettre de Michel Chevalier, 22 octobre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁶³ *Ibid.*, 9 août 1867.

³⁰⁶⁴ Michel Chevalier, M. Arlès-Dufour, *op. cit.*

dirigé par Nefftzer. Elles sont signées de Gustave d'Eichthal, de Martin-Paschoud et de Frédéric Passy. Leur texte est sensiblement identique, bien que leurs auteurs ne se soient, paraît-il, en rien concertés. Publiées, elles devaient réveiller l'opinion et écarter la guerre, une conférence réunie à Londres réglant le différend³⁰⁶⁵. C'est dans la foulée qu'est fondée la "Ligue internationale et permanente de la Paix".

"C'est lui qui, en réalité, a été le véritable fondateur de la Ligue de la Paix, et il est juste de lui en restituer le mérite³⁰⁶⁶." En ces termes, plus de quarante ans après, l'économiste, président de la Société d'économie politique de Paris³⁰⁶⁷ et membre de l'Institut, Frédéric Passy - qui se réclame du mouvement saint-simonien³⁰⁶⁸ - tient à rendre hommage au pacifiste Arlès-Dufour qui, encore, en 1861, se déclarait en faveur d'un désarmement général et réel³⁰⁶⁹. Et le premier Prix Nobel de la Paix, avec Henri Dunant, en 1901, de rapporter l'allant de l'homme d'action et la vigueur du propos : **"Passy, me dit-il, [...], vous venez d'empêcher une guerre. C'est bien, mais ce n'est pas assez. Il faut empêcher LA GUERRE, rendre impossible toute guerre. Nous fondons La Ligue internationale et permanente de la Paix, et vous en êtes le secrétaire général." Et ainsi fut fait. Et aucun, poursuit Frédéric Passy, parmi tous ceux qui s'associèrent à lui pour la fondation et la marche de l'œuvre nouvelle, excepté son ami, devenu le mien, le pasteur Martin-Paschoud, ne se donna personnellement plus de peine et ne déploya plus d'activité pour développer par tous les moyens l'action de la Ligue."** Parmi ces moyens, le "baron prussien" devait obtenir l'adhésion significative, et alors certainement sincère, de la reine Augusta. Ce ne sera pas la seule marque d'estime qui lui sera témoignée par la souveraine de Prusse. En novembre 1868³⁰⁷⁰, ayant doublé le prix à l'Académie de Lyon sur l'égalité de salaire pour l'homme et pour la femme, et s'en étant ouvert à la souveraine, il reçoit de son cabinet, sous la signature du Major der Königin, une lettre du 6 février de l'année suivante, libellée en français comme suit : **"Cher monsieur, Sa Majesté la Reine de Prusse a pris connaissance de l'importante proposition que vous avez faite à l'Académie Impériale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon, avec l'intérêt qu'elle porte à tous vos travaux et m'a commandé de vous en faire part³⁰⁷¹."**

Le secrétariat général ainsi confié à Frédéric Passy, est-ce dans un style aussi abrupt que la présidence de la Ligue fut proposée par Arlès-Dufour à son familier Jean Dollfus, lui aussi pilier des Expositions universelles ? Après le refus de ces fonctions³⁰⁷², celles

³⁰⁶⁵ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer - Martin-Paschoud", La Paix par le droit - Revue de la Paix, juillet 1910, n° 7, p. 393.

³⁰⁶⁶ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer - Arlès-Dufour", *ibid.*, juin 1910, n° 6, p. 323.

³⁰⁶⁷ Son oncle Hippolyte Passy le précéda à ce poste vers 1869 (Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer - Gladstone et Cobden", *ibid.*, avril 1911, n° 4, p. 191.

³⁰⁶⁸ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer", La Paix par le droit - Revue de la Paix, mai 1910, n° 5, p. 259.

³⁰⁶⁹ OSSE, Vol. 13, p. 132.

³⁰⁷⁰ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père François Arlès-Dufour, cité (Archives familiales).

³⁰⁷¹ Lettre (en français) du "Kabinets - Secretariat - I. Maj. Der Königin", Berlin, 6 février 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁷² Nous ignorons qui occupa les fonctions de président. Apparemment, Frédéric Passy ne cessa pas d'en faire office. Pour H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin..., *op. cit.*, p. 201, Arlès-Dufour aurait été nommé vice-président de la Ligue internationale et permanente de la Paix en 1869. A noter qu'Arlès-Dufour occupait déjà cette fonction, comme il le rappelle, de Paris, dans une lettre du 14 avril 1868 à von der Heydt. Dans cette même lettre, il se félicite de l'adhésion à la Ligue de la reine Augusta et se propose de

de trésorier furent acceptées par cet industriel philanthrope alsacien, ami de Jean Macé et de Jules Siegfried. Et l'on put compter sur l'importance de sa contribution matérielle et pécuniaire ainsi que sur d'autres, telles celles de Michel Chevalier³⁰⁷³ et de la grande figure du catholicisme français du XIXe siècle, le père Gratry désireux **d'être "le premier grenadier du régiment de la Paix"** ³⁰⁷⁴ ". Passy devait essayer les doutes de son père qui estimait **"qu'une volonté de prince ou de ministre ne s'arrêtera pas devant vos vœux"** ³⁰⁷⁵ ". Par la détermination de l'Allemagne, **"aujourd'hui la nation révolutionnaire belliqueuse de l'Europe"** ³⁰⁷⁶ " selon le mot de Guizot, un proche avenir allait tristement vérifier le propos. Un avenir, plus lointain, démontrera la justesse de l'initiative qui, bien que toujours chimérique, sera adoptée au plan des nations. Outre la Ligue de la Paix proche de l'Internationale ouvrière³⁰⁷⁷, une Union de la Paix se crée aussi, au Havre. Arlès-Dufour en devient aussitôt membre d'honneur, souhaitant attester à l'égard de cette société sœur, comme le lui exprimait son président, J.M. Bielefeld, le 30 novembre 1867, **"l'existence, entre les vrais amis de la Paix, de ce parfait accord qui est une condition de Force"** ³⁰⁷⁸ ". Au cours de cette année, les Français n'étaient pas seuls à s'émouvoir. Le 2 mai, une adresse des ouvriers de Leipzig aux ouvriers de Lyon protestait contre les projets de guerre attribués aux gouvernements de France et d'Allemagne³⁰⁷⁹ !

Inquiet de la situation internationale peu propice à "l'association" des peuples, Arlès-Dufour l'est autant de la détérioration de la situation intérieure. Michel Chevalier, fort pessimiste, ne se prive pas de s'en faire régulièrement l'écho. Témoins ces lettres, toutes du seul mois de septembre. Le 1er du mois : **"Je suis fort affligé, lui écrit-il, de la marche des affaires. De plus en plus, c'est le décousu. Il n'y a qu'une chose qui soit continue, c'est la série des imprudences et des fautes. [...] On n'a pas, un mois de suite, la même opinion. Il y a un conflit de courants contraires dans le gouvernement"** ³⁰⁸⁰ ". L'influence de Rouher ? Voici ce qu'il en pense le 10 : **"Le ministre que vous ménagez est un des types de ces temps-ci. [...] Le goût de l'Empereur pour lui vient de ce qu'il lui raconte les histoires des coulisses de l'Opéra. Ces favoritismes sont une partie de l'histoire du règne. Ils mèneront l'Empereur, je ne sais où ; je doute que ce soit à la gloire et à la stabilité"** ³⁰⁸¹ ". Et le 22 encore : **"Je ne vous dirai rien des affaires publiques. Je crains que nous en continuions à y voir le même**

demander l'autorisation de convoquer les adhérents français et étrangers de la Ligue et, si cette autorisation lui est refusée, d'organiser cette réunion à Bruxelles... (Archives familiales).

³⁰⁷³ Le 24 juin 1869, Michel Chevalier devait présider "avec un éclat particulier la séance publique de la Ligue internationale [et permanente] de la Paix" (G. Vapereau, *op. cit.*, p. 422). Cette date est due à la bibliographie fournie par Jean Walch, Michel Chevalier, économiste... , *op. cit.*, p. 506.

³⁰⁷⁴ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer - Arlès-Dufour", art. cité, p. 324.

³⁰⁷⁵ **Frédéric Passy, "Ai-je eu tort ?", La Paix par le droit - Revue de la Paix, octobre 1910, n° 10, p. 578.**

³⁰⁷⁶ Guizot, "La France et la Prusse devant l'Europe", *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1868, p. 266.

³⁰⁷⁷ I. Tchernoff, *op. cit.*, pp. 467-468. Au congrès de cette Ligue de la paix tenu à Lausanne, la France se trouvait notamment représentée par Victor Hugo, Louis Blanc, Quinet, Carnot, Lemonnier, Massol, Jules Vallès, Littré.

³⁰⁷⁸ Lettre de l'Union de la Paix, Le Havre, 30 novembre 1867, transmissive du diplôme de Membre d'honneur de cette société, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁷⁹ "Ephéméride 1867", 2 mai 1867, *Annuaire administratif et commercial de Lyon...* pour 1868, *op. cit.*

³⁰⁸⁰ Lettre de Michel Chevalier, 1er septembre 1867, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³⁰⁸¹ *Ibid.*, 10 septembre 1867.

décousu. Le mot qui court aujourd'hui comme caractérisant la situation est celui-ci : il n'y a pas de gouvernement. On va au jour le jour, changeant de direction selon que le vent du caprice souffle d'ici ou de là ³⁰⁸² ." Ainsi maintenu sous pression par son correspondant désormais attiré, mais conservant son entier libre arbitre, Arlès-Dufour redoute-t-il "le suicide de la dynastie", comme confessé à Rouher en octobre ?

Aussi, brutalement, fin novembre ou début décembre 1867, impétueux comme à vingt ans, voilà qu'il démissionne de son mandat de conseiller municipal de Lyon ! Quelque temps après, délaissant provisoirement sa jeune Ligue de la Paix, la Société lyonnaise des magasins généraux des soies, la Chambre de commerce, en bref ses multiples activités et projets, il va prendre quelque repos sur la Côte d'Azur, à Golfe-Juan³⁰⁸³. Fort probablement, il séjourne là, en compagnie de Pauline, chez son amie Juliette Lambert, à la Villa Bruyères³⁰⁸⁴. Ami de Daniel Stern, alias Marie d'Agoult, il l'est également de la malheureuse épouse Juliette La Messine qui signera, plus tard - une fois mariée au futur préfet de police "du gouvernement qu'on allait improviser"³⁰⁸⁵ en septembre 1870 - ses ouvrages sous le nom de "Madame Adam (Juliette Lamber)". Il paraît³⁰⁸⁶ qu'il aurait connu cette jeune femme - fille d'un médecin d'esprit saint-simonien, le docteur Jean-Louis Lambert exerçant à Chauny (Aisne)³⁰⁸⁷ -, en venant la solliciter pour présider un banquet organisé en l'honneur d'Enfantin par ses disciples. En tout état de cause, il deviendra le "second père" de cette femme de lettres féministe, auteur notamment, en 1858, des Idées antiproudhoniennes sur l'amour, les femmes et le mariage, en l'aidant à divorcer de son premier mari³⁰⁸⁸. Significatives de leur intimité sont d'ailleurs ces deux seules dépêches qu'elle adresse à la mort de celui-ci, l'une à Arlès-Dufour, "Mon mari est mort", l'autre, "Je suis veuve", à Edmond Adam, son futur époux³⁰⁸⁹... Il est certain que l'attachement qui lie, en tout bien tout honneur, Arlès-Dufour à la future égérie de la IIIe République, tenant déjà, rue de Rivoli, salon de l'opposition³⁰⁹⁰, ne peut être démenti. La présence à Bruyères de l'homme indépendant qu'il est en atteste. Cette affection mutuelle ne se démentira pas, à l'instar de celle existant avec Julie Daubié et Rosa Bonheur.

Pour le moment, le coup d'éclat du conseiller municipal est toujours confidentiel. Pourtant, pour la rendre publique, sa démission a été communiquée au Progrès. A l'instigation du préfet, le quotidien ne l'a toujours pas publiée. C'est donc de Golfe de Juan

³⁰⁸² *Ibid.*, 22 septembre 1867.

³⁰⁸³ Selon lettre d'Arlès-Dufour, Golfe de Juan (sic), 31 janvier 1868, au sénateur, préfet du Rhône (Archives familiales).

³⁰⁸⁴ Juliette Lambert, son nom de plume étant Juliette Lamber (sans "t"), future Juliette Adam, née en 1836, mourra quasi centenaire à l'âge de 99 ans et dix mois.

³⁰⁸⁵ Maxime du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. 2, p. 88.

³⁰⁸⁶ Manon Cormier, *op. cit.*, pp. 41-42. Pour étayer cette information, notons que, dans la préface de cet ouvrage, Manon Cormier fait état de sources émanant de Mme Paul Segond ; il s'agit d'Alice, fille de Juliette Adam, née Lemessine d'un premier mariage. D'autre part, Paul Segond est le fils d'amis intimes des Arlès-Dufour, les Segond étant souvent cités par Pauline Arlès-Dufour dans son Carnet - Cannes. Villa Bruyères - 9 décembre 1871 / 22 avril 1872 (Archives familiales) dont il sera question dans le chapitre suivant.

³⁰⁸⁷ Marie-Thérèse Guichard, *op. cit.*, p. 24.

³⁰⁸⁸ Manon Cormier, *op. cit.*, p. 51.

³⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 62.

³⁰⁹⁰ Juliette Adam y reçoit notamment Gambetta et Thiers. Elle demeure ensuite Boulevard Poissonnière (Juliette Adam, Mes illusions et..., *op. cit.*, p. 51).

(sic) que, le 31 janvier 1868, il s'adresse au représentant du pouvoir : **"Cher sénateur, Connaissant mes sympathies pour votre personne, vous devez être surpris de mon insistance à faire un acte qui paraît vous être personnellement désobligeant. Je tiens à vous en donner les raisons :**

"Depuis que j'ai âge d'homme, j'ai vu tomber six gouvernements, tous par leur faute et par les mêmes causes, l'aveuglement, l'infatuation, l'orgueil du succès, la lâche flatterie de l'entourage et la faiblesse des classes aisées.

"Ces causes n'ont jamais été plus flagrantes depuis quelques années, et dans la malheureuse année qui finit, elles ont comme fait explosion, favorisées par l'affaiblissement moral de la bourgeoisie produit depuis l'Empire par l'influence de l'Eglise et de la peur.

"Le gouvernement Impérial a donné la plus grande preuve de son funeste aveuglement en proclamant, pour ainsi dire, quand même avec Rome et avec l'Espagne, ces deux cadavres de la civilisation, et en établissant, presque officiellement la domination sur la France de 89 du cléricisme et du militarisme associés, coalisés fatalement contre les progrès modernes.

"Eh bien ! en mon âme et conscience, je crois et je dis qu'il est du devoir de tout bon citoyen resté indépendant, qui voit le danger, de protester dans sa sphère, si humble qu'elle soit, contre les tendances et les hommes qui poussent à sa perte un gouvernement qui a fait et pourrait faire encore des choses grandes et utiles pour l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

"C'est ce sentiment, et nul autre, qui me fait persévérer à donner et à publier ma démission de membre de la commission municipale de Lyon. Si Le Progrès, qui la retient depuis près de deux mois, ne l'insérerait pas, je l'adresserai aux Débats ou à L'Opinion nationale.

"Cher Sénateur, je vous connais et vous estime trop pour ne pas être convaincu que, sans partager peut-être les sentiments qui me guident, vous les respectez parce que vous les savez sincères.

"Recevez la nouvelle assurance de ma bien sincère et cordiale sympathie. (Signé) Arlès-Dufour ³⁰⁹¹ .

Le 9 février, s'il comprend ces explications et ne met pas en doute la parfaite bonne foi de son interlocuteur, le préfet Chevreau pense que celui-ci est "parti d'un principe faux." Il ne s'y attarde pas, sachant que la lettre qu'il a lui-même adressée à Michel Chevalier a suivi . **"Maintenant que le fait est accompli, poursuit le haut fonctionnaire, laissez-moi vous dire que si j'ai cherché à la retarder par tous les moyens possibles, c'est que j'espérais toujours que vous renonceriez à cette démission publique ; j'en craignais l'effet sur vos collègues, sur vos amis de Lyon ; je me trompais peut-être, mais je me trompais du moins en toute bonne foi dans ce que je croyais être votre intérêt."** Et si le préfet déplore être dans la boue et les brouillards, on ne saurait y voir aucune allusion politique, référence étant faite au repos, en paix et au soleil, du destinataire à qui il s'adresse en termes amicaux, sans oublier ses "mille hommages" à sa femme, avant d'ajouter : **"On me dit que votre santé n'a jamais été meilleure, tant mieux, personne ne sera plus heureux que moi de le constater à votre retour ³⁰⁹² ."**

³⁰⁹¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Golfe de Juan (sic), 31 janvier 1868, au sénateur préfet du Rhône, citée.

³⁰⁹² Lettre du sénateur, préfet du Rhône, Chevreau, sur papier à en-tête du Cabinet, 9 février 1868, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

En juin, la verve combative de l'ancien conseiller municipal est loin d'avoir disparu. De retour d'un "petit voyage", le 4 de ce mois, c'est **son "cher poète et digne ami"**, Joseph Souлары, poète lyonnais effectivement et chef de division à la préfecture du Rhône³⁰⁹³, qui fait les frais d'une réponse avec **"[s]a franchise habituelle"**³⁰⁹⁴. Selon Kleinclausz, l'historien de Lyon, le nom d'Arlès-Dufour figure parmi les noms des souscripteurs du récent journal *La Discussion*, dirigé par l'avocat Paul Dumarest assisté entre autres de Hénon et Ferrouillat³⁰⁹⁵. Pourtant, pour Arlès-Dufour comme il l'écrit à Souлары, **"le titre seul du journal, *La Discussion*, doit en éloigner les hommes d'action qui trouvent, comme moi, qu'on a bien assez discuté ; et puis, la définition de Démocratie libérale prouverait une scission dans le parti démocratique que je ne saurais encourager, car elle l'affaiblirait, et profiterait au parti qui se dit conservateur, parce qu'il est hostile à tout changement, à tout progrès.**

"Je crois d'ailleurs voir dans les nouveaux journaux qui se fondent, un parti pris d'opposition quant même (sic), auquel je ne saurais non plus m'associer, car si je veux améliorer par la critique et l'opposition motivées, raisonnées, je ne veux pas renverser. Fidèle en cela à nos maîtres, Saint-Simon et Enfantin, je préfère le progrès par Evolution aux progrès par Révolutions.

"C'est pour cela que, tout en combattant depuis cinquante ans contre les ténèbres, l'ignorance et les privilèges, je n'ai jamais voulu m'ennôler dans aucun parti"³⁰⁹⁶. **C'est pour cela, aussi, que je ne suis ni républicain, ni impérialiste, ni royaliste ; mais que je suis et me dis franchement socialiste, prêt à soutenir tout gouvernement qui prendra loyalement pour critérium de sa politique : que toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort physique, intellectuel et moral de toutes les classes, mais plus particulièrement des classes les plus nombreuses, qui sont partout les plus pauvres et qui, cependant, supportent partout la plus forte part des charges sociales, surtout par la conscription, impôt du sang, impôt le plus inique que la bourgeoisie ait jamais inventé, par l'octroi qui n'est pas moins inique, par l'ignorance qui la porte à payer indirectement, sous forme de messes, de cierges, de deniers de toutes sortes, une énorme contribution à l'église privilégiée. Voilà, digne ami, les questions qui avant tout autre, ont ma sympathie, et auront mon loyal concours"**³⁰⁹⁷. **[...]"**

³⁰⁹³ G. Vapereau, *op. cit.*

³⁰⁹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 4 juin 1868, en réponse à celle de Souлары du 31 mai (Archives familiales).

³⁰⁹⁵ Kleinclausz, *op. cit.*, p. 189. Le journal *La Discussion* disparaîtra le 15 août 1869, victime des rigueurs de la justice impériale.

³⁰⁹⁶ Cette position est bien saint-simonienne. Elle fut exprimée dès 1832 dans un manifeste affiché sur les murs de Paris dans les termes suivants : "Nous aimons tous les partis, parce que chacun a quelque chose en soi de juste, de bon, de légitime. Mais nous ne sommes avec aucun parti parce qu'aucun ne peut triompher sans tyranniser les autres, parce qu'aucun ne peut faire le bonheur de la France, puisque le bonheur est dans la paix, dans l'union, dans le travail, dans la richesse, et que tous les partis sont obligés d'employer, pour réussir, la guerre, la discorde, la haine, ennemies du travail et de la richesse." (OSSE, Vol. 24, p. XXIX-XXX).

³⁰⁹⁷ Nous jugeons bon de donner ici les suite et fin de cette lettre du 4 juin 1868 à Souлары, citée, : "Il faut que vos amis aient peu conscience du mouvement et des besoins actuels de l'esprit public politique, pour croire qu'ils agiront sur lui par une publication hebdomadaire, forme des temps passés ; s'ils comprenaient ce mouvement, ils auraient le courage de faire du neuf en vue des événements décisifs que vous présagez, et ils créeraient un organe populaire paraissant soir et matin, ils n'attendraient pas pour arriver au luxe de la quotidienneté que les souscriptions le leur permettent. "S'ils avaient une foi robuste, et une conscience nette des idées qu'ils veulent propager ou combattre, ils sauraient faire et susciter les sacrifices nécessaires, ainsi que firent les Saint-simoniens aux temps héroïques, en donnant pour rien pendant 3 ans le *Globe*, qui est devenu et est resté l'arsenal où puisent les philosophes et les grands journalistes de notre époque. "Pour toutes ces raisons, je m'en tiens, pour le moment, à l'Opinion Nationale et au Progrès,

"L'église privilégiée", telle est bien l'une des cibles prioritaires. Celle d'Oullins, une nouvelle fois après l'affaire du cimetière³⁰⁹⁸, n'est pas épargnée. L'abbé Joly qui exerce son ministère dans cette paroisse en est personnellement la cause. Sans ambages, à la suite des obsèques de son ami le docteur Lortet, il l'est signifié au prêtre : **"Les actes d'intolérance religieuse qui se succèdent et se multiplient dans la commune d'Oullins depuis que vous en dirigez la cure, et surtout le dernier relatif aux funérailles du digne docteur Lortet, l'un de nos citoyens les plus dévoués aux pauvres, me décident à retirer ma souscription pour la construction d'une nouvelle église catholique. Puisque vous traitez comme des malfaiteurs et des ennemis les protestants et les libres penseurs et que vous les excluez de vos aumônes, vous trouverez juste que ces protestants et ces libres penseurs se retirent de vous et fassent eux-mêmes leur charité [...] aux pauvres sans s'enquérir, comme vous le faites, du culte auquel [ils] appartiennent et de leur manière de comprendre Dieu** ³⁰⁹⁹ ."

Pour des raisons à la fois administratives et financières, on s'en souvient, le projet de mettre une bibliothèque à la disposition des ouvriers d'Oullins avait été laissé en suspens par le conseil d'administration de la S.E.P.R. du 19 septembre 1865³¹⁰⁰. Aussi, l'un des premiers adhérents de la Ligue de l'Enseignement se fait-il un devoir de réaliser ce qui ne peut l'être sous cette égide, et de concrétiser, à ses frais, cette ambition personnelle en faveur des "hommes vivant de leur salaire et tous domiciliés à Oullins"³¹⁰¹ ."
Mais une autre manifestation d'intolérance religieuse vient en troubler les premières heures. Quelques habitants d'Oullins, abbé Joly en tête, adressent une "dénonciation" au Sénat au motif que certains ouvrages proposés outragent la morale et l'ordre public : des romans de George Sand ... Il va sans dire que le président de la société fondatrice de la bibliothèque populaire d'Oullins ne reste pas inactif, soutenu par Ch. Noellat, directeur du Progrès, qui rapporte, à la première page des numéros de son quotidien de cette fin février et début mars 1868, ce qu'il appelle "l'intrigue cléricale à Oullins"
³¹⁰² ."

Malgré la dénonciation qui sera rapportée au Sénat le 9 juin³¹⁰³, l'autorisation préfectorale est accordée par arrêté du 2 avril, sous réserve de l'examen annuel du catalogue des livres mis en lecture. Elle est assortie, selon sa lettre de transmission du même jour, du "regret" de relever dans le catalogue actuel **l'existence "de quelques**

où je suis sûr de trouver accès pour moi et mes amis, lorsque nous aurons à traiter des questions sociales, religieuses ou politiques. "Je n'en souhaite pas moins de tout mon cœur réussite à La Discussion et à tous les journaux qui se fonderont dans un but d'intérêt général et non personnel. "Je suis certain que, quel que soit celui qui aura l'avantage de votre coopération, il trouvera en vous un rédacteur dévoué aux idées grandes, généreuses et libérales. Votre vieil ami (signé) Arlès-Dufour."

³⁰⁹⁸ Cf. XXIX - La "transformation" d'un ami.

³⁰⁹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, s.d. [1868], sur papier à en-tête de la maison Arlès-Dufour et Cie à Paris, au curé d'Oullins (Archives familiales).

³¹⁰⁰ Cf. chapitres XXVIII et XXIX.

³¹⁰¹ Lettre d'Arlès-Dufour, s.d. [début 1868], au sénateur préfet du Rhône, transmissive du dossier de demande d'autorisation de la bibliothèque populaire d'Oullins (Archives familiales).

³¹⁰² Cf. articles divers du Progrès, notamment 28 février et 3 mars 1868.

³¹⁰³ Date donnée sous réserves.

ouvrages de polémique sociale et religieuse" et du "plaisir [...] de les voir disparaître peu à peu ³¹⁰⁴ ."

La lettre qui suit de la même administration, le 8 juin 1868, est beaucoup moins accommodante. Du catalogue transmis par la préfecture au ministre de l'Intérieur, celui-ci demande, en effet, la suppression des ouvrages de George Sand et d'Eugène Sue³¹⁰⁵. Il les considère comme pouvant **"présenter des dangers au point de vue de la famille et de la société" et "être de nature à altérer gravement le sentiment moral des personnes inexpérimentées, crédules et faciles à impressionner. La paix des familles pourrait en être troublée ; le respect des choses saintes et de l'autorité pourrait en souffrir** ³¹⁰⁶ ."

Ecritte d'une main encore plus tremblante qu'à l'habitude, sous l'empire d'une révolte mal contenue, une réplique de six pages est faite à la préfecture par retour. Officiellement, Arlès-Dufour interpelle le préfet : **"Vous, M. le Sénateur, qui connaissez bien la population ouvrière, qui en comprenez les misères et les détresses, vous avez dû bien souffrir d'être obligé de transmettre à des ouvriers d'élite un pareil témoignage de méfiance et presque de mépris. Jamais, même sous la Restauration, l'Autorité n'avait jamais émis la prétention de prescrire à une partie, sa partie la plus considérable, la plus active, la plus laborieuse et pratiquement la plus morale du peuple français, les livres, publiés avec son autorisation, qu'elle pourrait ou ne pourrait point lire. Et cependant, c'est cette partie du peuple français qui élit ses représentants et le chef de l'Etat. [...] Tous les Français sont-ils ou non égaux devant la loi ? Il est vrai que, depuis l'Empire, ils le sont devant l'urne électorale. Mais il paraît qu'ils ne le sont pas devant M. le Ministre de l'Intérieur qui inspecte et presque moralise les bibliothèques populaires mais qui n'ose pas inspecter celles des curés et des congrégations. Ah ! si l'Empereur le savait** ³¹⁰⁷ ! [...]"

Quelques lignes plus haut, il s'étonnait : **"Il faut, en vérité, que quelque très grand ou très saint personnage s'occupe de cette modeste bibliothèque, qui compte 43 associés des deux sexes et possède seulement 350 volumes, pour que la première Préfecture de l'Empire, le Ministre de l'Intérieur et le Sénat conservateur s'en montrent aussi inquiets et préoccupés que s'il s'agissait d'une haute question d'Etat [...]."**

Peu après, dans une lettre privée, il se rapproche de l'ami, aussi le représentant de l'Etat. Au premier, il confie ses alarmes : **"Le gouvernement marche au suicide par le clergé, et ceux qui, comme moi, craignent pire, doivent l'éclairer, même au risque de lui déplaire. Il y a aujourd'hui 53 ans que par haine de la branche aînée et de la prêtraille qu'elle avait ramenée, j'étais à Waterloo, ou plutôt à la retraite** ³¹⁰⁸ . Dieu merci, malgré mes 71 ans, je ne me suis pas amendé, ou plutôt hébété, comme tant d'autres ; et si l'Empereur affaibli, ou trompé, persistait à nous ramener au régime clérical abrutissant de la Restauration, ma foi je crierais avec bien d'autres, Allah

³¹⁰⁴ Arrêté et lettre de la préfecture du Rhône, Administration, 1e Division, 2 avril 1868 : Bibliothèque populaire d'Oullins, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹⁰⁵ Il s'agit de Indiana, Lélia, Spiridion et Melle de la Quintinie de George Sand et de Le juif errant, Les Mystères de Paris et Les Sept péchés capitaux d'Eugène Sue.

³¹⁰⁶ Lettre de la préfecture du Rhône, 8 juin 1868, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹⁰⁷ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 10 juin 1868, au sénateur-préfet (Archives familiales).

³¹⁰⁸ Pour mémoire, extrait de la lettre privée du 18 juin 1868 adressée par Arlès-Dufour au sénateur-préfet du Rhône, déjà cité au chapitre I - L'enfance, "la jeunesse et la misère".

kerim ! Vous lui êtes trop dévoué et vous êtes trop éclairé pour ne pas gémir de la marche qu'il suit, ou qu'on lui fait suivre. Bien à vous ³¹⁰⁹ ."

Au représentant de l'Etat, il signifie qu'il considère comme un devoir de conscience de persister dans "la publication". Sa campagne émeut presse, régionale et nationale, et lecteurs. Les lettres approbatrices qui lui parviennent attestent de l'écho reçu³¹¹⁰. **"Luttez, luttez pour cette affaire ; elle est importante** ³¹¹¹ ", l'encourage Juliette Adam. Elle rappelle ce que lui écrit George Sand dans ses lettres et qu'elle publie dans la Revue des Deux Mondes du 1er juin : **"Les cléricaux semblent s'acharner à se détruire eux-mêmes, ils se suicident avec éclat ! "** Juliette Adam est justement en partance, pour trois semaines, pour Nohant, munie de la collection des Progrès par les soins d'Arlès-Dufour à l'intention de l'écrivain. Mais la lutte devient inutile, ainsi que Michel Chevalier l'annonce à son ami le 20 juin : **"[...] le Sénat a eu une bonne inspiration, il a été plus libéral que sa commission, il a envoyé promener Nisard et son rapport. Vous devriez être content et monter au Capitole, sans penser davantage à Nisard qui est vaincu** ³¹¹² ."

Son contentement, le vainqueur l'exprime trois mois plus tard au prince Napoléon, en lui donnant ce **"petit exemple du résultat de l'intolérance et des taquineries gouvernementales : la bibliothèque populaire d'Oullins qui ne comptait que quarante trois sociétaires, compte cent-dix inscrits, et au lieu des sept ouvrages anathématisés par le Sénat et M. Pinard** ³¹¹³ , elle en a cent de plus qui mériteraient bien mieux leur excommunication ³¹¹⁴ ."

Finale, pour échapper à **d'"incessantes provocations** ³¹¹⁵ ", selon Pauline, son mari transporta la bibliothèque du local où la société fondatrice l'avait placée dans l'école "libre et laïque" qu'il avait fait construire en 1865.

Satisfaction à peine obtenue du Sénat, voici que son sang ne fait encore qu'un tour à la lecture du compte rendu des débats de la Chambre. Non, malgré les excellents liens existants entre eux, Arlès-Dufour ne peut guère laisser passer le discours qu'Emile Ollivier y prononce mi-juillet 1868 sur le clergé. Un discours que, raconte complaisamment l'homme politique dans son Journal, il méditait depuis trois ans. Et il ajoute : **"Arlès-Dufour, seul, m'écrit une lettre d'injures à laquelle je réponds vertement** ³¹¹⁶ ."

Si nous ne

³¹⁰⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 18 juin 1868, à "Cher sénateur" (Archives familiales).

³¹¹⁰ Outre les correspondances aux signatures indéchiffrables et celle de Juliette Adam dont il sera question plus loin, signalons celle de Ch. Souvestre, Paris, 14 juin 1868, qui signale avoir fait un envoi - au contenu ignoré - en son nom et en celui d'Arlès-Dufour, au pasteur Magnin de Vernoux (Ardèche), au président Bonjean, Sainte-Beuve l'ayant reçu depuis longtemps ; celle de Ch. Bergeron, sur papier à en tête des "Chemins de fer de la Suisse occidentale - Direction de l'exploitation Laurent et Bergeron", Lausanne, 24 juin 1868, sollicitant par la même occasion l'augmentation de 60 à 100 F de la pension mensuelle versée à Pierre Leroux, en complément des 100 F en provenance des Pereire.

³¹¹¹ Lettre de Juliette Adam, qui signe "Juliette Lamber Mme Edmond Adam", Paris, 25 juin 1868, à Arlès-Dufour. L'invitation pour novembre est retenue, vraisemblablement de s'arrêter à Montroses sur le chemin de Golfe-Juan. Toute la famille Arlès-Dufour paraît parfaitement connue d'elle (Archives familiales).

³¹¹² Lettre de Michel Chevalier, 20 juin 1868, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Désiré Nisard, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, ancien directeur de l'Ecole normale supérieure, sénateur en 1867 et, à ce titre, rapporteur de la question dont il s'agit (G. Vapereau, *op. cit.*).

³¹¹³ Ministre de l'Intérieur depuis novembre 1867 (G. Vapereau, *op. cit.*).

³¹¹⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, 11 septembre 1868, au prince Napoléon (Archives familiales).

³¹¹⁵ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour..., document cité.

³¹¹⁶ Emile Ollivier, *op. cit.*, pp. 331-332.

connaissions pas ces "injures", Arlès-Dufour a conservé la cruelle réponse du 17 juillet que voici : **"Mon Cher Arlès. Il n'est rien que je ne sois disposé à accepter et à entendre de votre vieille amitié. Ainsi je me serais borné à prendre bonne note de vos observations et à en profiter, s'il n'y avait dans votre lettre une expression que même de vous je ne puis tolérer.**

"Vous êtes donc bien pressé de devenir ministre, me dites-vous. Vous auriez dû laisser ces basses suppositions à d'abjects démagogues et, écrivant à un ami, ne pas en souiller votre plume. Je prie aussi moi ce Dieu unique et bon qu'il vous conserve longtemps à nous et qu'il ajoute à toutes vos belles qualités la tolérance et cette qualité qui brillait d'un si lumineux éclat dans votre ami Enfantin : la compréhension des opinions d'autrui. Bien vôtre de cœur (Signé) Emile Ollivier ³¹¹⁷ ." Arlès-Dufour, toujours bouillant, nous le connaissons. Perspicace, également : le 2 janvier 1870, Emile Ollivier constitue le ministère...

Clairvoyant, encore, il l'est, lorsque, de retour d'une nouvelle cure à Kessingen, ne ménageant pas critiques et suggestions à son ami Guérout pour la tenue de son journal L'Opinion nationale, il en vient, en septembre 1868, à donner sa vision de l'avenir des relations sociales : **"La société, tout comme le prolétariat, est destinée à se transformer progressivement. Les sociétés coopératives pour la consommation d'abord, et, plus tard, lorsque l'instruction et l'éducation du prolétaire lui seront fournies, celles pour la production animeront pacifiquement cette heureuse transformation."** Puis, il aborde le système de la participation de l'ouvrier aux bénéfices des patrons, pour se féliciter de **"la véritable transition que déjà un certain nombre d'honorables industriels et négociants ont introduit dans leurs usines ou leurs commerces, autant à leur avantage qu'à celui de leurs ouvriers ou employés."** Et de citer, à l'appui, la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans, et, **"parmi les industriels, l'honorable et digne Leclaire ³¹¹⁸ , peintre en bâtiment dont l'organisation mérite l'attention des hommes."** **"Pour le moment, conclut-il, c'est à la participation qu'il faut pousser, sans cependant négliger la coopération qui, d'ailleurs, y conduit ³¹¹⁹ ."**

Prémonitoire également mais naturel somme toute, se trouve l'intérêt qu'Arlès-Dufour attache à l'idée d'un tunnel creusé sous la Manche. L'idée n'est certes pas nouvelle. Depuis 1751, elle hante quelques cerveaux, parfois avec extravagance. Les Expositions universelles apportent, à diverses reprises, l'occasion de l'évoquer. A l'Exposition de 1867, la reine Victoria assure Napoléon III, déjà acquis, que, **"si le projet est réalisable, il a [s]a bénédiction ³¹²⁰ "** . Pour les saint-simoniens en général, il s'agirait là d'un premier pas vers **"l'association universelle"** et, plus particulièrement pour Michel Chevalier et Arlès-Dufour, d'une réalisation symbolique et colossale venant prolonger la conclusion du traité de commerce de 1860.

Dès le début de cette année 1868, Arlès-Dufour souscrit quatre parts, chacune de 500 F, pour le "chemin de fer sous-marin", ses amis Brosset, le préfet Chevreau, Henri Germain et Clément Desormes, chacun une. L'appel du quart des souscriptions se fait présentement,

³¹¹⁷ Lettre d'Emile Ollivier, 17 juillet 1868, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Cette brouille ne fut que passagère ; voir à ce sujet XXV - De longs efforts couronnés de succès.

³¹¹⁸ Cf. note supra dans le même chapitre.

³¹¹⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 30 septembre 1868, à Guérout. Cette lettre est classée par Arlès-Dufour dans un dossier ouvert par lui sous le titre "Conseils d'ami à Guérout pour son journal." (Archives familiales).

³¹²⁰ Foreign & Commonwealth Office London, Le tunnel sous la Manche, Londres, 1994, 26 p.

lui rappelle Michel Chevalier³¹²¹ qui, avec les Rothschild côté français, et Lord Richard Grosvenor, côté britannique, a constitué le Channel Tunnel Committee. Un an après, l'auteur du Système de la Méditerranée se plaint de "l'aplatissement de tout sentiment généreux" : **"Ceux par qui leur position devraient donner le signal de la générosité intelligente font le contraire. Nous n'avons rien à attendre du nouveau baron Rothschild pour le tunnel sous la Manche. Sa qualité de président de la Compagnie du Nord ne lui a pas paru une raison. Son père n'était pas donnant, mais à son âge il eut fait autrement. [...] Les Anglais du Comité donnent 100 £ st. par mois à M. Bellingham qui est l'agent actif de leur Comité. En France, la Compagnie de chemin de fer dont l'entreprise du tunnel accroîtrait considérablement les recettes, n'entend pas donner un centime, ni l'avancer car si la chose a de la suite ce ne sera qu'une avance. Le temps des conservateurs bornés est revenu, cher ami. [...] En attendant que la révolution vienne ou ne vienne pas, je me demande à qui nous pourrions nous adresser pour parfaire ce petit fonds. Donnez-moi quelques idées là-dessus. Indiquez-moi quelques noms**

³¹²² . "

Mais au mois de mai 1869, Michel Chevalier revient auprès d'Arlès-Dufour au sujet du "chemin de fer sous la Manche"³¹²³. Selon toute apparence, il y a dissension entre eux au sujet de l'agent français chargé des démarches pour le "railway souterrain", que Chevalier ne cite que par "Th." ou "Tho.". Attendait-il, de plus, de son ami pourtant vieilli une collaboration majeure au sein du comité ? Et de formuler ses griefs : **"En un mot, vous avez totalement perdu de vue l'objet que nous avons en vue, la préparation d'une grande entreprise internationale, la haute convenance de faire concourir la France à cette préparation. Sans vous en rendre compte, vous avez accepté un de ces rôles négatifs que jadis vous réprochiez tant, et qui répugnaient à votre généreuse nature. Vous vous êtes fait le dissolvant de l'entreprise de ce côté du Channel. Grâce à vous, cher ami, il n'y a plus de comité français. [...]"**

Excuse ou pas, en ces années 1868-1869, celui qui est promis à la vindicte des comités français et anglais poursuit simultanément un autre objectif. Un nouveau ! Dès la période héroïque, il a été initié à la nouvelle médecine par son inventeur lui-même. Depuis, il n'a cessé, nous l'avons dit³¹²⁴, de se passionner pour l'homéopathie, l'expérimentant sur lui-même, soignant famille et amis selon les préceptes de la doctrine, entouré des conseils de praticiens, tels le docteur Love de Paris, ou le docteur Curie, installé un temps à Londres. A Lyon, il a fait venir d'Allemagne le jeune docteur Gérard, **"emporté par une maladie de poitrine"** peu après son arrivée. Il l'a fait suivre du docteur Noack³¹²⁵, ancien médecin-chef de l'hôpital de Leipzig³¹²⁶. Au point que Pauline croit pouvoir affirmer, après la mort

³¹²¹ Lettre (bordée de noir) de Michel Chevalier, Lodève (venu dans le département pour le Conseil général), 14 janvier 1868, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹²² Lettre (bordée de noir) de Michel Chevalier, 27 avenue de l'Impératrice, Paris, 4 février 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹²³ *Ibid.*, 17 mai 1869. Cette lettre s'achève en ces termes : "Vous trouverez l'article sur notre ami M. Brosset dans Les Débats du 9 courant. J'ai dû y placer convenablement votre nom. Ma citation de discours, excellent discours, de Brosset a eu cette chance que l'auteur de la chronique de la Revue des Deux Mondes du 15 l'ait remarquée et il en a reproduit quelques lignes."

³¹²⁴ Cf. XXIV - "Rien sans peine"...

³¹²⁵ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour..., cité.

³¹²⁶ Henri Jarricot, "Lyon, berceau de l'homéopathie en France", Cahiers Lyonnais d'histoire de la médecine, 1956, t. 1, N° 1.

de son mari, qu'il introduisit cette science en France en 1842³¹²⁷. La chose est inexacte. En effet, si Lyon est bien le premier berceau de l'homéopathie en France, le mérite en est unanimement reconnu, à compter de 1830, au comte des Guidi venu à cette pratique deux ans plus tôt³¹²⁸, à l'âge de 61 ans. Quels furent les liens qui, en principe, unirent ces adeptes lyonnais du docteur Hahnemann dont Arlès-Dufour reçut les soins dès 1822 en Saxe, avant d'en devenir le disciple reconnaissant et l'ami ? Ils nous demeurent inconnus.

De toute façon, cinq ans après la mort en mai 1863 de Sébastien des Guidi, Arlès-Dufour parachève l'oeuvre entreprise. Autorisé par arrêté préfectoral du 15 novembre 1868, il ouvre au 23 de la rue du Bât-d'Argent, au 3e étage, le Dispensaire homoeopathique [sic³¹²⁹] de Lyon. Les consultations sont données tous les lundis, mercredis et vendredis de seize à dix-huit heures. Ce dispensaire a pour but de secourir indistinctement tous les malades nécessiteux qui sollicitent ses soins et pourvoit à ses besoins par des souscriptions de vingt francs. Il est à supposer que son président Arlès-Dufour participe largement à l'installation de cette unité, à ses frais de fonctionnement et au contrôle de sa gestion. Pour ce faire, il est assisté d'un certain Ogier³¹³⁰ en qualité de vice-président, d'un secrétaire A. Raison, professeur et comptable, et, comme trésorier, d'un chef de bureau à la préfecture nommé Toscan. Quant au personnel médical, il est composé de trois médecins, les docteurs Lembert, professeur de chimie à La Martinière, Noack fils, venu comme son père à l'homéopathie et exerçant principalement au 37 rue Impériale, et Frestier³¹³¹.

1869, une année une nouvelle fois bien remplie, malgré les soixante et onze ans qui pèsent sur les épaules de l'entrepreneur à la volonté indomptable. Courant avril, le voici, en famille, en Algérie venu retrouver son fils cadet. Les améliorations apportées par Armand dans ses exploitations de la Mitidja s'avèrent déjà remarquables. Sa sœur Adélaïde et son mari Maurice Chabrières étaient de ces retrouvailles. Rentrée plus tôt en métropole avec lui, Adélaïde redécouvre les charmes printaniers de Montroses, magnifiquement entretenu par son personnel domestique : **"La campagne est verte et fort jolie. Tous les arbres fruitiers sont en fleurs, les massifs sont garnis de fleurs printanières et le jardin admirablement bien tenu ; vous serez très contents à votre retour de la maison et de la propriété** ³¹³² ", écrit-elle à ses parents.

³¹²⁷ Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour..., cité. Pauline y précise également que son mari convertit son ami Leaf à cette médecine et que, par celui-ci, elle fut introduite en Angleterre. Si nous la comprenons bien, elle enchaîne en ajoutant qu'Arlès-Dufour fit venir de Londres à Lyon le docteur Curie. L'exercice à Lyon de ce praticien n'est pas confirmé par divers ouvrages et articles sur l'histoire de l'homéopathie dans cette ville, mais nous avons connaissance de plusieurs de ses lettres d'Angleterre donnant consultations et évoquant rencontres amicales dans la capitale britannique.

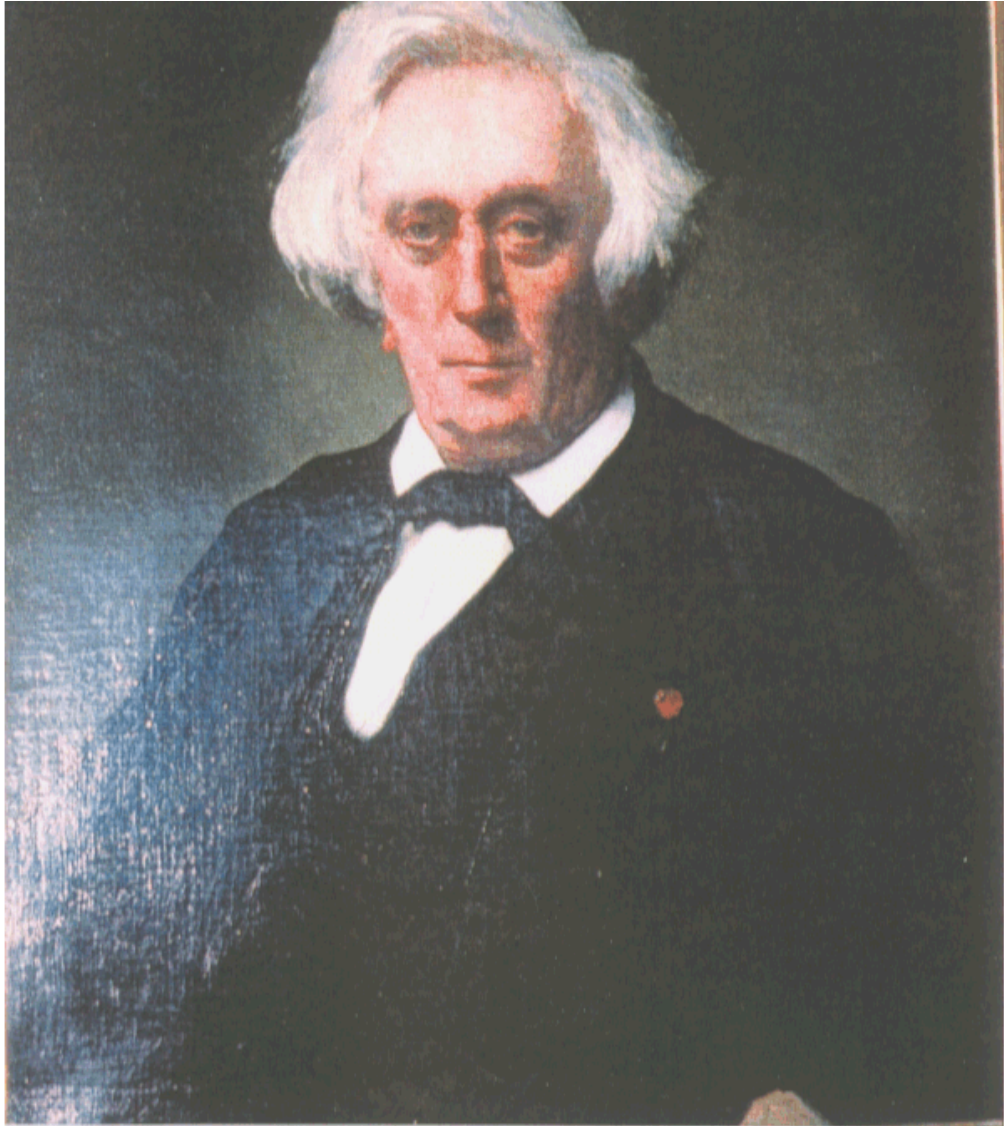
³¹²⁸ Henri Jarricot, art. cit. supra.

³¹²⁹ Guide Indicateur de la Ville de Lyon, Labaume, 1869, P. 942.

³¹³⁰ Est-ce son ami à propos duquel nous nous sommes interrogés sur le nom exact (Oger ou Ogier) au chapitre XXIII - Gestion et spéculation ? Ici, il est signalé comme domicilié au 5 quai Castellane.

³¹³¹ Guide Indicateur de la Ville de Lyon, Labaume, 1869, P. 942.

³¹³² Lettre d'Adélaïde Chabrières, Oullins, 14 avril 1869, à ses parents restés en Algérie (Archives familiales).



Arlès-Dufour en 1869, peint par Joseph Bonnat

(coll. particulière)

Fin juillet et courant août, la classique cure thermale ne figure pas, sauf erreur, dans l'emploi du temps. En cette période et pour la seconde fois de l'année, Arlès-Dufour est parmi ses amis britanniques³¹³³. Il dîne et couche chez Samuelson, il déjeune et lunche avec le professeur Rogers. L'éditeur des discours de Bright et de Cobden lui fait les honneurs d'Oxford. Là, parmi sept mille personnes, il assiste "sans sommeiller" à une matinée religieuse d'une durée dépassant deux heures où brille le prédicateur baptiste Spurgeon, **"comme pas un prédicateur catholique ou protestant"**³¹³⁴. Quelques jours après, il est à Bristol, y rencontre Mme Morehouse³¹³⁵, puis est hébergé comme à

³¹³³ Pour mémoire, il avait participé en mai/juin 1869 au Cooperative Congress de Londres (Cf. XXVII - "La révolution du crédit").

³¹³⁴ Lettre d'Arlès-Dufour, Oxford, 1er août 1869, à sa famille d'Oullins (Archives familiales).

³¹³⁵ Cette Mme Morehouse paraît bien au courant des exploitations d'Armand en Algérie. Son mari y semble associé. Elle estime que celui-ci et Armand "ne marcheront pas longtemps d'accord ensemble, leurs vues, leurs opinions et leurs caractères étant extrêmes." (Lettre d'Arlès-Dufour, 6 août 1869, citée infra).

l'accoutumée chez les Leaf à Streatham. Enfin, il dîne à Londres avec "trois ministres" (non cités), le libéral Bright mentionné plus loin faisant certainement partie du lot³¹³⁶. La situation internationale ne peut, à l'évidence, qu'être abordée en leur compagnie.

C'est que depuis des mois et chaque jour davantage, bien avant ce nouveau séjour britannique, la situation intérieure et extérieure, afflige le voyageur maintenant de retour. De façon quelque peu inconséquente, il a continué et continue de placer ses espoirs de sursaut politique dans le cousin de l'Empereur, pourtant mis à l'écart. Il est vrai que, même installé en Suisse, les séjours du prince à Paris, entre deux vendanges à Prangins³¹³⁷, ne le font pas disparaître complètement des familiers de Napoléon III. Les avis, les suggestions, les mises en garde, les avertissements, les rappels au devoir, en provenance d'Oullins, se succèdent à l'intention de "Plon Plon"³¹³⁸. L'année précédente, le 11 septembre 1868, son attention était déjà attirée **"sur les rapides progrès que font le mécontentement et la désaffection dans toutes les classes de la population. Il est vrai, était-il commenté, que, depuis quelque temps surtout, tous les employés du gouvernement, du haut en bas, et du bas en haut, agissent comme s'ils étaient payés ou inspirés par les partis pour ruiner et décrier le gouvernement de l'Empereur. Le sait-il ? S'en doute-t-il ? Ne devriez-vous pas l'éclairer ? Ne craignez-vous pas que l'enthousiasme et les démonstrations de l'armée le grisent ou l'aveuglent ? Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'on rencontre aujourd'hui des hommes bien placés qui, il y a quelque temps tremblaient à l'idée d'un changement de gouvernement et qui, aujourd'hui en arrivent à dire, même tout haut, tout plutôt ce qui est**³¹³⁹. [...]"

"Ce que vous me dites de la situation n'est que trop vrai ! lui répondait le prince. Mais qu'y puis-je ? Me désoler comme Cassandre sur cet esprit de vertige et d'erreur³¹⁴⁰ [...]." La réponse n'est pas de nature à satisfaire le destinataire. Il revient à la charge. Et en attendant la nouvelle réponse du prince, Hubaine, son chef de cabinet, lui fait observer, le 22 février 1869 : **"Je sais que vous ne vous résignez pas facilement au rôle de Saint-Jean prêchant dans le désert. [...] Vous voulez que le prince avertisse en haut et crie "gare", dut-il s'égosiller en vain. Ce n'est pas d'hier qu'il a crié "gare" et qu'il a manifesté ses opinions sur la funeste influence cléricale ; quels résultats ont-ils amené ? Ils ont mécontenté tout le monde, et ceux qui recevaient les avis et ceux contre qui ils étaient donnés**³¹⁴¹. [...]"

Alors, en désespoir de cause, le 2 avril 1869, Arlès-Dufour choisit de s'adresser directement à l'Empereur. Les relations qu'il entretient avec le souverain l'y autorisent : **"Sire, Permettez à un homme qui a depuis longtemps son bâton de maréchal et qui, personnellement, n'a rien à craindre ni à attendre du pouvoir quelqu'il soit, mais qui nourrit un profond sentiment du bien public**³¹⁴², d'exprimer à Votre Majesté une

³¹³⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Athenaeum Club, Londres, 6 août 1869, à sa famille (Archives familiales).

³¹³⁷ Les premières vendanges sont effectuées par le prince en septembre 1868, selon sa lettre "Ville de Prangins- près Nyon - Canton de Vaud - Suisse", 16 septembre 1868, à Arlès-Dufour, Oullins ((Archives familiales).

³¹³⁸ Surnom donné au prince Napoléon.

³¹³⁹ Le prince Napoléon rentrait d'un voyage l'ayant amené en particulier à Vienne et à Berlin, selon lettre d'Arlès-Dufour, 11 septembre 1868, au prince Napoléon, citée.

³¹⁴⁰ Lettre du prince Napoléon, 16 septembre 1868, à Arlès-Dufour, citée.

³¹⁴¹ Lettre "Cabinet de SAI Mgr le Prince Napoléon, sous la signature d'Hubaine, 22 février 1869 (Archives familiales).

³¹⁴² Souligné par nous.

opinion qui agite bien des têtes et bien des cœurs dévoués au maintien de ce qui est. Le Pays est inquiet de tout ce qui se passe et du mystère dont on semble à plaisir entourer sa destinée - Il finit par tout soupçonner même l'absurde.

"Il croit que c'est un parti pris de le troubler, de l'inquiéter dans sa vie de travail ou de rigueur afin de le pousser à désirer en désespoir de cause et à demander la guerre qu'il déteste plutôt qu'à trembler toujours pour son lendemain. La peur, la méfiance que votre gouvernement montre à propos des élections et, vraiment, à propos de tout, est la plus grande cause de l'inquiétude profonde et générale.

"Les hommes de cœur dont je parle pensent que l'état de la France, et je dirai même de l'Europe qui se défie d'elle, comme elle se défie de son gouvernement, changerait à vue d'œil, que la confiance et le [mot illisible] rentreraient dans leur esprit, l'activité dans le travail et les transactions ³¹⁴³ . [...]"

Le mois suivant, les élections législatives sont désastreuses pour le pouvoir, le scrutin donnant 3.350.000 voix à l'opposition et un million de voix de plus, seulement, au gouvernement³¹⁴⁴ ... La leçon est sévère.

Le 8 mai 1870, un plébiscite appelle le peuple à entériner les réformes libérales accordées par l'Empereur. C'est un succès ! Malgré deux millions d'abstentions, le souverain peut déclarer devant le Corps législatif : **"Nous pouvons envisager l'avenir sans crainte."**

Le 16 mars de l'année précédente, Arlès-Dufour poursuivait son harcèlement épistolaire auprès du prince Napoléon. S'élevant contre l'opinion exprimée par son chef de cabinet, il exhortait le cousin de l'Empereur : **"Il ne vous est pas permis de vous laisser décourager par l'insuccès, ni même par les ennuis et désagréments que vous causent vos avertissements en haut lieu. Vous devez persévérer quand même, ne serait-ce que pour en retirer la satisfaction du devoir accompli jusqu'au bout qui sera l'abîme peut-être : mais shame ! shame ! shame ! Vous préférez le kief de l'Allah karim oriental, ou du stupide Dieu est grand chrétien, en ajoutant peut-être la fameuse devise du Dieu protège la France, qu'on a laissé envahir deux fois, et qu'il laisse hébéter par ceux qui se disent ses représentants sur la terre et qui lui préparent une troisième invasion ou une nouvelle révolution ³¹⁴⁵ ."**

En 1870, la France sera envahie pour la troisième fois en un siècle. Une révolution, la Commune, lui succédera...

XXXI - AUX PORTES DE LA NUIT

La guerre est maintenant dans tous les esprits. Elle apparaît inéluctable. Malgré cette angoissante perspective, l'agitation protectionniste reprend à l'approche de l'échéance du traité de commerce franco-britannique conclu dix ans plus tôt. L'appréhension s'installe dans

³¹⁴³ Lettre d'Arlès-Dufour, 2 avril 1869, à Napoléon III, selon brouillon au crayon avec la mention "parfait, pas un mot à changer", à l'écriture inconnue. La suite de cette lettre est malheureusement totalement illisible ((Archives familiales).

³¹⁴⁴ A l'occasion de ces élections de mai 1869, "d'indignes et ignobles calomnies" sont répandues sur Emmanuel Arago. Dans une lettre du 19 mai 1869, Oullins, Arlès-Dufour tient à rendre hommage à l'ancien responsable de l'administration du département du Rhône d'avril 1848 qui sut éviter toute effusion de sang et sauver l'économie lyonnaise de la ruine durant cette période agitée. Cette lettre est rendue publique sous le titre "Emmanuel Arago vengé", sans doute dans Le Progrès des jours suivants.

³¹⁴⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 16 mars 1869, au prince Napoléon (Archives familiales).

la Fabrique lyonnaise. Une fois encore, Arlès-Dufour reprend le flambeau de la résistance à cette réaction économique.

Le 9 février 1870, au grand théâtre, il préside la réunion de l'Union libérale lyonnaise. En la circonstance, il a fait appel à l'éloquent Frédéric Passy pour combattre les thèses de l'adversaire. Mais le discours de l'orateur est rapidement interrompu par des injures, des gestes hostiles et un tumulte impossible à maîtriser³¹⁴⁶. **Les "fils les plus ardents et les plus dévoués" de "la démocratie lyonnaise"** sont venus en nombre réclamer **"le programme radical libre-échangiste"**³¹⁴⁷, sous la conduite de Ducarre, Meynard et Sébastien Commissaire. Alors, raconte ce dernier, **"le président, M. Arlès-Dufour, se couvre et lève la séance. Le bureau se retire dans les coulisses et la foule à son tour quitte la salle."** Telle n'était pas la tournure escomptée, assure le narrateur avec regret avant d'ajouter : **"Nous voulions simplement faire lire publiquement notre programme et démontrer aux organisateurs de la conférence qu'on ne pouvait pas faire de grandes réunions publiques sans le concours des républicains."** Des républicains, affirme-t-il plus loin, **qui "croyaient à la possibilité, dans l'avenir, d'établir une fédération des peuples et d'avoir, plus tard, les Etats-Unis d'Europe"**³¹⁴⁸. Un espoir, même s'il réfute toute option politique, qu'Arlès-Dufour entretient depuis longtemps ! Cet espoir est sur le point d'être ruiné. A l'effroyable douleur de la déclaration de guerre, va se greffer l'angoisse de voir poindre après la défaite, avec le retour de Thiers sur la scène politique, la résurgence du protectionnisme. En décembre 1871 - janvier 1872, parmi les rosiers et les orangers en fleurs, Juliette Adam accueille une nouvelle fois, "à Bruyères" comme elle dit de sa villa de Golfe-Juan, **"[s]on vieil ami le plus cher"**³¹⁴⁹ en compagnie de Pauline. De l'anxiété de son invité, l'ardente républicaine en porte témoignage dans son ouvrage *Mes angoisses et nos luttes*. Elle écrit : **"Ce qui préoccupe le plus dans la politique Arlès-Dufour, c'est la question des tarifs, des matières premières, etc. Lui, qui a fait le libre échange avec Cobden, s'emporte à tous moments contre "l'aveugle protectionnisme du petit Thiers". Il l'exècre et ne cesse d'appeler sur lui les malédictions du ciel." Il s'en explique auprès d'elle : "Le capital métallurgique de la France s'est accru de deux milliards en cinq ans. Si on revient au protectionnisme tout est perdu. Ce "petit bourgeois", négateur des chemins de fer, du suffrage universel, du libre échange, me représente le flot montant de la réaction. Tout notre travail de libération et d'émancipation se perd avec lui. Il nous donnera le comte de Chambord"**³¹⁵⁰.

Au cours de ce mois de janvier 1872, alors que *Le Journal de Lyon* daté du 20 s'interroge sur l'éventuelle démission de Thiers, son confrère du *Salut public* fait part, trois jours après, du décès d'Arlès-Dufour. Et c'est pour remarquer : **"M. Arlès-Dufour qui fut l'un des plus vigoureux défenseurs de la cause du libre-échange, meurt le lendemain de la plus**

³¹⁴⁶ Arlès-Dufour avait débuté son intervention dans les termes suivants : "Permettez-moi un simple avertissement. Nous inaugurons aujourd'hui solennellement l'ère nouvelle des réunions libres. Aussi, avons-nous refusé tout concours de police ou de force publique pour le maintien de l'ordre, nous en rapportant pour cela au sentiment de dignité que tout citoyen doit apporter dans l'accomplissement de ses nouveaux droits."(Archives familiales).

³¹⁴⁷ Sébastien Commissaire, *op. cit.*, t. 2, pp. 224-225. Cet épisode narré par Sébastien Commissaire est également mentionné dans le discours prononcé par M. Sevenne, président de la Chambre de commerce, le 4 juillet 1881, Inauguration de la statue de Monsieur Arlès-Dufour père, offerte par M. Gustave Arlès-Dufour..., *op. cit.*, p. 17.

³¹⁴⁸ Sébastien Commissaire, *ibid.*, p. 229.

³¹⁴⁹ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 235.

³¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 237.

insigne victoire qu'ait remporté ce principe, au triomphe duquel il avait voué ce qui restait d'énergie et d'ardeur à sa verte vieillesse ³¹⁵¹ ."

(Le journal amusant, n°754, 1870).

Cette "verte vieillesse", à l'instar des longues années précédentes, devait lui permettre aussi de poursuivre ses efforts en vue de la formation intellectuelle des masses populaires. Telle son idée d'un *athenaeum* populaire³¹⁵² dont Charles Robert, en la développant, trace le programme fin 1869 : il s'agirait d'un ***"véritable monument auquel il faudrait donner le caractère de splendeur et de majesté qu'on cherche dans un temple ou dans un palais. On y trouverait réunis tous les moyens d'instruction répondant aux besoins intellectuels et travaux de l'ordre le plus élevé"*** ³¹⁵³ . [...] Et de l'énumération détaillée qui suit, on ne peut s'empêcher de penser aux réalisations récentes que sont, pour nous, les Maisons de la Culture, le Centre Beaubourg et la Grande Bibliothèque. Des relations empreintes de la plus grande cordialité unissent les deux hommes, encore renforcées par la présence de l'ancien et proche collaborateur de Duruy à la distribution des prix de la S.E.P.R. de juin 1870³¹⁵⁴, et par ***"les doux moments"*** ³¹⁵⁵ " passés avec son épouse dans la famille d'Oullins, en compagnie des Chabrières et de Marie Duveyrier. A la suite de quoi, à l'initiative de Charles Robert pour "son livre d'amitié", on échange des photographies.

Mais, le 15 juillet, en faisant parvenir celle de Mme Robert à l'intention du ménage Arlès-Dufour et en promettant la sienne sous peu, Charles Robert atteste de la gravité du moment : ***"Nous sommes sous le poids des préoccupations les plus poignantes. La journée d'hier s'est terminée au milieu d'appréhensions qui laissent entrevoir la guerre et les Chambres entendront peut-être aujourd'hui la déclaration suprême"*** ³¹⁵⁶ . En fait, elle sera prononcée quatre jours après, la France assumant à la face du monde, par l'habileté perfide de Bismarck, la responsabilité de la rupture avec la Prusse³¹⁵⁷ . ***"Gare à la rétribution sur les œuvres. Malheureusement, augure Arlès-Dufour au cours de cette période, les innocents participeront au châtement qui ne devrait frapper que le***

³¹⁵¹ Le Salut public - Journal de Lyon politique, commercial et littéraire, mardi 23 janvier 1872.

³¹⁵² Cette idée remonte-t-elle à son passage à l'Athenaeum Club de Londres - d'où il écrit à sa famille le 6 août 1869 (lettre citée) du nom du célèbre périodique britannique fondé en 1838 et qui traite de littérature, de sciences et de beaux-arts ?

³¹⁵³ Lettre de Charles Robert, 52 avenue de Saint-Cloud, Versailles, 11 novembre 1869, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹⁵⁴ Pour mémoire, cf. XXVIII - La croisade contre l'ignorance.

³¹⁵⁵ Lettre de Charles Robert, 15 juillet 1870, à Arlès-Dufour. En P.S : "Mme Robert a été très sensible à l'aimable lettre de Mademoiselle Duveyrier", assure Charles Robert. (Archives familiales)

³¹⁵⁶ *Ibid.* La sympathie manifestée par Arlès-Dufour et son gendre (cf nom «Chabrières (Adélaïde)» à l'idée d'une "Histoire de France en images", préparée sous le ministère Duruy, a amené Charles Robert, dès son retour à Paris, à se rapprocher d'Hetzel. Cet éditeur prévoit une collection d'une centaine d'images allant de la Gaule primitive à 1789, accompagnées de textes explicatifs, tout en ne dissimulant pas qu'il s'agit d'une entreprise considérable au point de vue budgétaire. Sa lettre du 14 juillet 1870, jointe, le confirme en estimant le montant de la dépense à 70.000 F. Arlès-Dufour et son gendre envisageaient-ils d'assumer eux-mêmes les frais de cette mission éducative ?

³¹⁵⁷ Selon René Pottier, *op. cit.*, pp. 94-99, le jour de la déclaration de guerre, Henri Duveyrier est à Oullins, chez Arlès-Dufour, et se dévoue aussitôt au soin des blessés, pressé de s'engager. Incorporé selon la loi, il essuie le feu à Villejuif et au moulin Saquet. Après une hospitalisation due à ses fièvres africaines, il rejoint son corps et sera fait prisonnier le 21 décembre 1870 et interné à Neisse (Silésie). Il ignorera longtemps le sort de son jeune frère Pierre, engagé dans un régiment de cavalerie légère, et le mariage de sa sœur Marie. A n'en pas douter, Arlès-Dufour s'emploiera à venir en aide, comme à d'autres, à son jeune ami détenu - entré en rapport avec ses confrères géographes allemands - mais nous ne disposons pas d'éléments à ce sujet.

coupable. Il est vrai que Dieu ne dit pas aux innocents d'être des moutons ou de vils et plats valets ³¹⁵⁸ ."

L'armée française, mal préparée, dans la désorganisation totale, reste inerte. Le 28 juillet, pour prendre le commandement de l'armée, l'Empereur - un ***Empereur "affaissé, souffrant*** ³¹⁵⁹ ", à ***"la volonté abolie*** ³¹⁶⁰ ", un ***"pauvre homme [qui] ne croyait plus en lui*** ³¹⁶¹ " - rejoint par le train le grand quartier général de Metz. De là, le prince Napoléon, venu spontanément se mettre à la disposition du ministre de la Guerre³¹⁶², répond le 1er août à une lettre alarmée d'Arlès-Dufour du 25 écoulé : ***"Ai-je besoin de vous dire, lui demande-t-il, que je n'ai été consulté en rien sur les commandements donnés ; j'ai répondu au général*** ³¹⁶³ ***qui s'est plaint d'être mis de côté, que j'avais soumis sa réclamation. Je crois que la guerre sera assez longue et sérieuse pour que tout le monde y trouve sa place. Je conçois cependant la susceptibilité du général Palikao. Mille amitiés, occupez-vous de nos blessés, entretenez l'esprit public puisque le seul moyen que la guerre soit courte c'est d'avoir des ... Je vous serre affectueusement la main. Napoléon (Jérôme)*** ³¹⁶⁴ ."

Le destinataire n'a pas attendu le conseil du prince pour s'inquiéter du sort des blessés. Pour preuve, il lui adresse un récent extrait du *Salut public*, à l'appui de sa réponse du 4 août. Mais il se plaint de la modestie des souscriptions, par comparaison à d'autres. Et d'énumérer le Denier de Saint-Pierre, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance : ***"Il est vrai que par elles, on espère gagner le ciel ou éviter l'enfer, tandis que, par la nôtre, on fait simplement de l'humanité, sans profit pour l'autre monde. Et cependant tous les cléricaux sont pour la guerre, parce qu'elle est contre une nation protestante. Ils mangent le Bon Dieu ou se confessent tous les dimanches, mais ils prient pour l'égorgeement de chrétiens protestants par des chrétiens catholiques*** ³¹⁶⁵ ."

Mais cette fois sans partialité, il reconnaît la crainte manifestée par certains de voir les dons recueillis adressés à Paris et sans contrôle de répartition. Aussi a-t-il - déjà ! - créé un Comité lyonnais de secours pour les blessés militaires dont il assume la présidence, avec à ses côtés en qualité de vice-présidents, son gendre Maurice Chabrières³¹⁶⁶ et le docteur Desgranges³¹⁶⁷. Après son décès, Jules Forest en témoignera dans les colonnes du *Salut public* du 31 janvier 1872 : ***"Pour moi, heureux et constant témoin de ses généreuses aspirations, lorsqu'il présidait le Comité répartiteur à la Société Lyonnaise de Secours***

³¹⁵⁸ Lettre, s.d.n.l. [1870, Paris], d'Arlès-Dufour à sa famille (Archives familiales).

³¹⁵⁹ Maxime du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle*, *op. cit.*, t. 1, p. 273.

³¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 297.

³¹⁶¹ Formule d'Ernest Lavisse, au cours d'une conversation en 1887 avec Maxime du Camp rapportée par celui-ci, *ibid.*, p. 273.

³¹⁶² Le prince Napoléon, parti le 2 juillet 1870 en direction d'Arkhangelsk à bord de son yacht personnel, revint en cinq jours de l'île de Tromsoë où il apprit la déclaration de guerre (Maxime du Camp, *Souvenirs d'un demi-siècle...*, *op. cit.*, t. 1, p. 295).

³¹⁶³ Nom rendu illisible sans doute par Arlès-Dufour, à l'inverse de celui qui suit du général Palikao.

³¹⁶⁴ Lettre du prince Napoléon, Metz, 1er août 1870, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹⁶⁵ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 4 août 1870, au prince Napoléon (Archives familiales).

³¹⁶⁶ MauriceEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)», en cette qualité, sera nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur, par décret du 16 mars 1872 (*Revue du Lyonnais*, 1872/1).

³¹⁶⁷ Cette vice-présidence est signalée parmi les divers titres de ce praticien, énumérés en page de garde de son ouvrage *Ambulances sédentaires de Lyon pendant la guerre de 1870-1871*, *op. cit.* Ces ambulances sédentaires furent créées à l'initiative du Comité lyonnais de secours aux blessés militaires, dès les premières hostilités, *ibid.* p. 5.

pour les Blessés Militaires, où sa veuve s'est montrée sa digne compagne ³¹⁶⁸, **il m'a été donné d'entrevoir les trésors de sa riche nature.**" La solidarité du président ne se limite pas à la seule fonction. **"A la ferme, au bout du jardin"**, il organise quinze lits, et, si besoin est, il se propose d'en mettre cent dans l'école primaire supérieure, libre, laïque, qu'il achève de construire à Oullins³¹⁶⁹.

Le lendemain de la lettre du prince du 1er août, l'armée française, pour faire illusion, a monté une opération contre Sarrebrück. En fait, un simple coup de main. L'ami du prince n'est pas dupe et lui expose aussitôt son sentiment : **"Monseigneur, Vous excuserez le crayon à cause de la chaleur et des préoccupations qui me rendent la plume énervante.**

"Votre lettre, triste et sérieuse, est plus rassurante pour moi que les fanfaronnades officielles et les plaisanteries ignobles des journaux. On ne plaisante pas et ne se vante pas d'avance lorsqu'on a devant soi une nation qui se lève comme un seul homme. Est-il possible que l'Empereur permette que, pour une escarmouche, on lance un bulletin à la hauteur d'Austerlitz ? Première victoire de l'Armée française ! Douze hommes tués ou blessés ! Une heure de combat !!! Ne pensez-vous pas que pareils procédés ne sont pas sans danger pour la suite de la campagne ?

"Je ne puis croire non plus que l'Empereur ait connu la phrase finale de ce ridicule bulletin de victoire, phrase digne du 17e siècle, et allant mieux à un dauphin de France, qu'au fils de l'élu du peuple français ³¹⁷⁰. **Et, en même temps, on fait de la démocratie, de la démagogie, on fait chanter, hurler la Marseillaise dont on tue l'esprit et l'effet en la prodiguant. Quelle logique ! [...] Mais, grand Dieu, Monseigneur, empêchez les fanfaronnades, les rodomontades qui refroidissent plutôt qu'elles ne réchauffent. Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous garde, et nous donne la Victoire et la Paix. Votre vieux dévoué (Signé) Arlès-Dufour** ³¹⁷¹ ."

La vie économique se ralentit. Elle s'aggrave avec le risque de voir un déferlement de populations effrayées à l'approche de l'envahisseur. De nombreuses maisons de commerce cessent leurs paiements alors que tombent les échéances. Comme lors de chaque grave événement, le censeur de la Banque de France à Lyon qu'il est toujours, se débat pour que

³¹⁶⁸ Pauline Arlès-Dufour se verra décerner, "en souvenir de ses services", une Croix de bronze par le Conseil de la Société Française de Secours aux Blessés et Malades des Armées de Terre et de Mer, selon diplôme délivré à Paris le 26 décembre 1871 sous la signature du président F. de Flavigny (Archives familiales). Dans ces mêmes archives, on trouve un opuscule publié en 1866 sous le titre "Association des Dames du Pays de Bade en qualité de section de l'Association internationale de secours pour les militaires blessés." Dans le cadre de l'Exposition universelle de 1867 à Paris, avait été organisée une "Exposition internationale des sociétés de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer" (ADR 8 MP 164 Exposition universelle de Paris 1867). La Société internationale de secours aux blessés militaires avait été fondée sur la base d'une Convention internationale signée à Genève le 22 avril 1864 à laquelle tous les Etats de l'Europe avaient adhéré, un blessé militaire étant déclaré neutre à quelque nation qu'il appartienne. En France, la Société de secours aux blessés était placée sous le patronage de l'Empereur, de l'Impératrice et du prince impérial, ses travaux confiés à un Conseil de cinquante membres, élu par l'assemblée générale des fondateurs, sous la présidence de fait du comte de Flavigny. ("Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer", L'Illustration, 13 août 1870, réédit. Eric Baschet, Les grands dossiers de L'Illustration : La Commune, *op. cit.*, p. 30).

³¹⁶⁹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 4 août 1870, au prince Napoléon, citée supra.

³¹⁷⁰ Maxime du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle..., *op. cit.*, t. 1, p. 309 : "... on afficha une dépêche adressée par l'Empereur à l'Impératrice disant que le prince impérial, qui avait quatorze ans, s'était bien comporté au feu et avait ramassé des balles mortes. Ce détail fit sourire et l'on en leva les épaules."

³¹⁷¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 4 août 1870, au prince Napoléon, citée.

le commerce essaie de survivre. Sa présence à Paris s'impose. Ayant peu dormi malgré le confort du Grand Hôtel, boulevard des Capucines³¹⁷², le 11 août, il siège au conseil d'administration des Associations coopératives³¹⁷³, aux côtés de M. Drouin, président de travail de commerce (*sic*). Là, il obtient que pendant la guerre aucune déclaration de faillite ne soit prononcée. **"Des plaintes énergiques, relève-t-il auprès de sa famille, s'élèvent contre le gouvernement, [contre] toutes les administrations et les banques qui luttent d'ineptie dans toutes les mesures gouvernementales ou administratives qu'ils décrètent ou prennent. [...] Je ne veux en rien et pour rien intervenir à la banque [de France] qui est dirigée par des ignorants et exploitée par des régents intéressés à rendre l'argent rare et cher." Pour la troisième fois de la journée, il se rend "à la Paix**³¹⁷⁴ ", le café du même nom, bien mal nommé en la circonstance ... **"Le séjour de Paris n'est pas rose, c'est à qui la [sic] quittera et cependant beaucoup de personnes ne veulent partir qu'après la prochaine bataille"** , précise-t-il. En fin de matinée, il avait **déjeuné "à la Paix"** avec Yvan, Géry, Pereire, à côté d'Abertucci, d'Estancelin, de Gourrieri³¹⁷⁵. **"Eh bien, rapporte-t-il à sa famille, il n'y a qu'un cri d'indignation et de désespoir contre nos gouvernants, qui, après nous avoir mis en guerre, n'ont rien prévu, rien préparé, excepté la messe pour l'Empereur et son héritier. [...] Qui m'eut dit que je reverrais 1814 et 1815, mais dans des circonstances cent fois plus honteuses pour la France. Et pourtant on dit que Dieu la protège et que l'Empire, c'est la Paix."**

Le jour même, à 5 heures, bouleversé par le spectacle auquel il vient d'assister, il reprend hâtivement la plume pour la seconde fois à destination de Lyon : **"Brave amie. Quoique je vienne d'écrire du Conservatoire [lire "rue du Conservatoire", siège de sa succursale] une lettre pour vous tous, je ne résiste point au besoin d'exprimer le sentiment de profonde émotion et de tristesse que je viens d'éprouver à l'instant, en voyant passer sur le boulevard deux régiments en tenue de campagne. Le peuple qui formait une immense haie criait "Vive l'armée, Vive la France" et, quand le drapeau déguenillé a passé, toutes les têtes se sont découvertes comme au passage d'un mort ! Hélas, combien de ces jeunes hommes, pleins de vie aujourd'hui, mourront pour défendre ce glorieux chiffon ?**

³¹⁷² Selon 2e lettre d'Arlès-Dufour, "jeudi 11 août 1870, 5 h", sur papier du Grand Hôtel, Paris, à "Brave amie" (Archives familiales).

³¹⁷³ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 1ère lettre du 11 août 1870, écrite, selon la seconde du même jour, "du Conservatoire" c'est-à-dire de la rue du Conservatoire siège de la succursale parisienne, à "chers enfants" : "Je n'écris pas à la Mère, ma lettre étant pour toute la famille." (Archives familiales). Pour mémoire, cf. XXVII - "La révolution du crédit".

³¹⁷⁴ Arlès-Dufour est un habitué du Café de la Paix. Le 2 avril 1868, il écrit à Julie Daubié : "Vous me trouverez toujours rue du Conservatoire, le matin de neuf heures à dix heures et demie, ou au café de la Paix, à onze heures et demie à déjeuner et pour déjeuner avec moi et toujours vous me ferez plaisir" (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 110). Le 30 août 1871, à la même: "Si vous ne me trouvez pas aujourd'hui, venez déjeuner avec moi au Café de la Paix à midi un jour quelconque, excepté dimanche" (*Ibid.*, p. 142).

³¹⁷⁵ Ces noms sont difficilement déchiffrables. Apparemment, il convient de lire "Yvan", nom souvent rencontré dans les courriers d'Arlès-Dufour et assez fréquemment dans les OSSE. Selon la liste des destinataires de la brochure "Crédit intellectuel" en 1866, Yvan serait un docteur niçois. Dans une lettre du 14 décembre 1870 à Arlès-Dufour (Archives familiales), le prince Napoléon note : "Yvan m'écrit pour la mort de cette pauvre Mme Reybaud. Il est bien abattu." G. Vapereau, *op. cit.*, précise d'ailleurs qu'en 1858, il fut attaché au cabinet du prince Napoléon, alors ministre de l'Algérie et des Colonies. En ce qui concerne "Abertucci" ou Abertini, il semble que l'on doive lire Abbatucci qui, selon encore G. Vapereau, *op. cit.*, parlementaire en 1849, soutint la politique napoléonienne; Conseiller d'Etat depuis 1857. Quant à "Estancelin", ancien membre de l'Assemblée législative en 1849, il a été élu député en 1869 (G. Vapereau, *op. cit.*). Au lieu de "Gourrieri", il apparaît que l'on doive lire Gavini, député de la Corse, avec son collègue Abbatucci (G. Vapereau, *op. cit.*).

"J'ai pleuré et je pleure encore sans pouvoir retenir mes larmes. Je pense aux mères, je pense aux misères matérielles et morales, au pays humilié ; et j'invoque la justice de Dieu sur les misérables qui, pour une puérile satisfaction d'amour-propre, ont déchaîné sur la France sans rien prévoir, ni préparer, des maux qui, après quelques jours de lutte, égaleront ceux des deux invasions de 1814 et 1815³¹⁷⁶ ."

Le matin, il engageait la famille **"à ne se mêler en rien aux mesures politiques ou militaires."** Il incitait chacun à refuser toute **"participation à tout ce qui n'a pas directement trait à la charité, aux blessés"**, se félicitant, selon les dires de tous, de garder à Lyon l'argent recueilli à leur bénéfice et de ne pas l'envoyer à Paris. En P.S., craignant une insurrection, il avertissait : **"Surtout évitez de faire partie d'aucune organisation en vue de maintenir les ouvriers dans l'ordre. Laissez cela à la police ou aux enrégés de répression."** Le soir, auprès de Pauline, il revient sur le même sujet : **"Dans ma lettre générale, je recommande à mes fils de ne se mêler, ni prêter à aucune mesure de police et même d'ordre contre les ouvriers. Mais dévouement aux blessés et aux pauvres."** Le quotidien n'est toutefois pas omis : **"Qu'Armand [qui n'est donc pas pour le moment en Algérie] visite nos écoles et veille à ce que les travaux marchent et qu'on ne mette pas le bitume trop tôt."** En ce qui concerne la robe destinée à sa belle-fille Lucy, il la fait porter chez ses parents les Martin-Paschoud, quand bien même il doit dîner avec le pasteur, en compagnie d'Yvan, pour après **"aller voir la Princesse Clotilde³¹⁷⁷ [...] admirable devant ces dures épreuves."**

Est-ce l'un de ces soirs-là, que Verlaine, frappé par l'ambiance oppressante de la capitale, écrit de son côté : **"Un air de tristesse indéfinie planait comme un crêpe dans le crépuscule rouge et noir d'une étouffante et menaçante soirée d'août, chargée d'odeurs moites et d'électricité³¹⁷⁸ " ?**

Qui est ce Simon dont il s'occupe si activement durant ce séjour parisien pour lui procurer permis de séjour et passeport ? Peut-être un de ses employés germaniques. Un autre dossier administratif le préoccupe également et au premier chef, celui de la naturalisation de Pauline : une Saxonne devenue l'ennemie ! Le pasteur Martin-Paschoud, apprendra cette régularisation³¹⁷⁹ par une dépêche d'Arlès-Dufour du 17 novembre parvenue le 13 janvier 1871. Dans Paris assiégé et bombardé, son ménage fêtera cette nouvelle d'un "morceau de cheval petit et dur", soulignera le pasteur par lettre "par ballon monté" du lendemain³¹⁸⁰.

Cinq mois auparavant, le 13 août, Martin-Paschoud et Arlès-Dufour s'étaient rendus, en compagnie d'Yvan et de Duclerc³¹⁸¹, à la Chambre. Là, pour la première fois de sa vie, Arlès-Dufour y **"avale, comme il dit, une séance presque entière"**. Il entend Gambetta faire frémir l'assemblée et la tribune en disant : **"Le moment est solennel, il s'agit de savoir**

³¹⁷⁶ Seconde lettre d'Arlès-Dufour du jeudi 11 août 1870, citée.

³¹⁷⁷ Epouse du prince Napoléon.

³¹⁷⁸ Verlaine, Confessions, cité par Henry Troyat, Maupassant, p. 98, Paris, Flammarion, 1993, 480 p.

³¹⁷⁹ Nos recherches dans le Bulletin des Lois, années 1870 et 1871, pour connaître la date du décret de naturalisation de Pauline, sont restées vaines.

³¹⁸⁰ Lettre du pasteur Martin-Paschoud, "par ballon monté", Paris, 14 janvier 1871, à la famille Arlès-Dufour (Archives familiales).

³¹⁸¹ Duclerc, apparemment ancien ministre des Finances de 1848, ami de Juliette Adam qui le cite in Mes Illusions et..., op. cit., p. 65.

si nous devons sauver la patrie ou la dynastie." Il apprécie l'intervention de Palikao³¹⁸² et, en rendant compte, il commente : ***"Personne n'ose parler de l'Empereur et, dans tous les esprits, il ne peut plus régner. Le fait est que, dans l'histoire du monde, il n'y a jamais eu un passage d'inepties et d'infortuné gouvernement comme celui que nous traversons*** ³¹⁸³ ."

Après quelques batailles perdues, l'entrée de l'ennemi en France, la défaite de l'armée à Sedan, l'Empereur, ***"n'ayant pu mourir au milieu de [s]es troupes"***, est captif ainsi que cent mille hommes. Toutefois, la France ne se résigne pas à être vaincue. "Déchéance", ce cri est sur toutes les lèvres le 4 septembre. Le Second Empire s'effondre sans qu'aucune goutte de sang n'ait été versée. Rochefort, le pamphlétaire de *La Lanterne* et de *La Marseillaise*, délivré de la prison de Sainte-Pélagie par ses amis, prend la tête d'un cortège en direction de l'Hôtel de ville. Gambetta y fait accepter la nomination d'Etienne Arago comme maire de la capitale. Le Gouvernement de la défense nationale est proclamé. La foule exige que Rochefort en fasse partie. Tandis qu'à Lyon³¹⁸⁴, un Comité de salut public s'empare de la mairie et arbore un drapeau rouge qui cessera de flotter provisoirement le 3 mars 1871³¹⁸⁵, Paris et la République s'appêtent à sauver la France...

Mais pour certains, il s'agit de mettre fin au plus tôt à un conflit engagé, dans l'incurie la plus complète, sous la pression du parti belliciste et de l'Impératrice. Comment ? Mais avec le concours de nos alliés de la guerre de Crimée, les Britanniques. Les partisans de la négociation y songent depuis plusieurs semaines déjà. Ils ignorent que, dès le 20 juillet, la reine Victoria a flétri auprès du roi de Prusse ***"la conduite inqualifiable des Français*** ³¹⁸⁶ " et exprimé, le même jour, à la reine Augusta le souhait ***que "Dieu veuille protéger notre bien-aimée Allemagne*** ³¹⁸⁷ ! " Sur les sentiments de Victoria, tel est bien l'avis d'un ***"personnage anglais de [s]es amis "***, de passage pour quelques jours à Oullins : ***"Il accuse, communique l'hôte au prince Napoléon le 4 août, la reine Victoria d'être la cause de ce crime, parce que c'est elle qui, par prédilection pour sa fille de Prusse, s'est opposée, dans le temps, à l'intervention de l'Angleterre et de la France lors de l'agression de la Prusse contre le Danemark*** ³¹⁸⁸ " [1864].

Avant son retour à Montroses, son propriétaire a reçu les lignes sibyllines suivantes datées du 13 août : ***"Cher ami, dans les circonstances présentes, vous pourriez, sans grand embarras, rendre à la chose et à l'humanité un service que je vous dirai. Tachez***

³¹⁸² Le ministère Palikao succède à celui d'Emile Ollivier, renversé par la Chambre. Chevreau, l'ancien préfet de Lyon et ami d'Arlès-Dufour, fait partie du nouveau Cabinet.

³¹⁸³ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 13 août 1870, à Oullins (Archives familiales).

³¹⁸⁴ Le régime installé ne fut qu'éphémère (4 au 16 septembre 1870). Les municipalités d'élus n'eurent aussi qu'une aussi courte carrière jusqu'au 4 avril 1873 où l'Assemblée nationale remit au préfet du Rhône l'administration de Lyon, régime qui dura sept ans avant la loi de 1884 qui rétablit les fonctions municipales (AML, Répertoire numérique de la série I de 1790/1870).

³¹⁸⁵ Suite à un ordre du Conseil municipal. Le drapeau rouge sera replacé dans la nuit du 22 au 23 à la suite d'une manifestation de bataillons des faubourgs de la Croix-Rousse et la Guillotière qui contrôlent l'Hôtel de Ville (Revue du Lyonnais 1871/I, p. 191).

³¹⁸⁶ Octave Aubry, *Le Second Empire*, *op. cit.*, note 1, p. 591.

³¹⁸⁷ *Ibid.* La reine Victoria se réjouira des victoires allemandes, mais, note aussi Octave Aubry, l'humanité devait plus tard prévaloir chez elle.

³¹⁸⁸ Lettre d'Arlès-Dufour, 4 août 1870, au prince Napoléon, citée.

d'être à votre hôtel à une heure. A vous (Signé) Michel Chevalier ³¹⁸⁹ ." Enigmatiques, elles ne l'apparaissent pas longtemps au destinataire, à la fois accablé sous le poids des événements et sceptique quant au résultat espéré par son ami. Peut-être, connaissant intimement les dirigeants britanniques, partage-t-il le sentiment que Guizot traduisait à leur propos, dès 1868 dans la *Revue des Deux Mondes*, à savoir : **"M. Gladstone appartient par ses sentiments moraux et religieux, par ses lumières, par tout l'ensemble de son caractère et de sa vie, à la politique pacifique, et l'homme qui sera sans doute son plus puissant allié dans le gouvernement, M. Bright, est le plus ferme comme le plus éloquent représentant de ce parti radical qui a pris pour maxime fondamentale la non-immixtion dans les affaires des autres peuples et la paix. Dans l'état présent de l'Europe, il ne viendra du gouvernement anglais, on peut l'affirmer, aucune impulsion à la guerre, aucune influence qui ne soit pour le maintien de la paix** ³¹⁹⁰ ." **Mais Arlès-Dufour ne refuse jamais un combat, ainsi qu'il en fait aussitôt part à Pauline : "Voici un mot qui m'a bien intrigué et qui n'en valait guère la peine. Néanmoins, c'est utile et je ne refuserai pas mon concours** ³¹⁹¹ ." Ainsi qu'on le verra plus loin, c'est surtout vers l'Angleterre et ses amis britanniques que Michel Chevalier souhaite que se tourne Arlès-Dufour.

Dans l'immédiat, et à peine rentré de la capitale, c'est à la reine Augusta de Prusse qu'il s'adresse, le 16 août, en ses qualités de **"l'un des présidents de la Ligue internationale et permanente de la Paix, vice-président du Comité lyonnais de secours pour les blessés"** : **"Madame, Ceux qui, comme moi, ont l'honneur de connaître personnellement Votre Majesté seront profondément touchés, mais nullement surpris, de votre chrétienne conduite envers nos malheureux prisonniers et nos pauvres blessés. Ce noble exemple profitera à l'humanité souffrante et égarée. [...] Ah ! Madame, le monde sceptique et léger taxe de folie ceux qui réclament l'égalité, même politique, de l'homme et de la femme. Eh bien ! je suis de ces fous qui croient que si les mères et les épouses de Prusse et d'Allemagne avaient eu le droit de vote, cette guerre fratricide n'aurait pas eu lieu.**

"Je crois encore, Madame, que si toutes les femmes qui pleurent ou qui tremblent pour des êtres chéris élevaient leurs voix pour demander la fin de cette horrible guerre, qui ne peut engendrer pour les vainqueurs comme pour les vaincus que deuil, misère et ruine, ces voix seraient entendues.

"Que Dieu, le Dieu de paix et d'amour, le seul vrai Dieu, vous inspire, et vous conserve ceux qui vous sont chers. Je me dis et je suis, de Votre Majesté, le très dévoué serviteur. Arlès-Dufour ³¹⁹² ."

³¹⁸⁹ Lettre de Michel Chevalier, Paris, 27 avenue de l'Impératrice, samedi 13 août 1870, à Arlès-Dufour, Paris (Archives familiales).

³¹⁹⁰ François Guizot, "La France et la Prusse devant l'Europe", *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1868.

³¹⁹¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 13 août 1870, citée.

³¹⁹² Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins-Montroses, 16 août 1870, à S.M. la reine Augusta, reproduite dans le *Times* du vendredi 7 octobre 1870. Il ne fait pas de doute que, dans le cadre de ce reportage daté du 1er octobre sur la situation particulière lyonnaise, cette lettre "communiquée" à l'envoyé spécial de ce journal à Lyon, l'aît été par Arlès-Dufour lui-même. Dans la période agitée traversée, le special correspondant, a pu vivre quelques jours dans l'anonymat "grâce à l'hospitalité d'un vrai et généreux gentilhomme français." Pas de doute, là encore, qu'il s'agisse d'Arlès-Dufour, dont les amis en Angleterre sont nombreux ainsi qu'il y est dit. On s'étonne quelque peu de la qualité de vice-président du Comité lyonnais de secours aux blessés qu'Arlès-Dufour s'attribue ici. Divers autres documents font apparaître celle de président, antérieurement et postérieurement, au moins jusqu'au 10 octobre 1870, date du laissez-passer établi es qualités à "[s]on gendre, M.Chabrière-Arlès, membre de l'ambulance internationale lyonnaise" (Archives familiales).

La République proclamée, est-il de nouveau à Paris pour, cette fois, y co-signer, au nom de la Ligue de la Paix, avec "Frédéric Passy, Secrétaire, Joseph Garnier, Professeur, Martin-Paschoud, Pasteur", ce télégramme du 6 septembre à la reine de Prusse ? Nous lisons : **"Madame, Au nom des sentiments que Votre Majesté a daigné nous faire connaître ; Au nom de nos inexprimables et réciproques douleurs ; Au nom de l'humanité ; Au nom du Dieu de l'Évangile ; Nous vous en conjurons ; Que l'épouse et la mère des chefs victorieux intervienne ; Qu'un grand exemple de magnanimité soit donné au monde ; Que de nouvelles hécatombes n'ensanglantent pas la terre ; Que les propositions de paix, d'une paix honorable soient faites par le vainqueur ; Et que le ciel et la terre bénissent Votre Majesté ³¹⁹³ !"**

Prompte et habile, la fin de non recevoir parvient le surlendemain de Berlin, sous la signature de Sydow, président de la Société de secours aux blessés : **"Veuillez transmettre aux signataires du télégramme reçu hier par la reine, que la douleur profonde occasionnée par les maux de la guerre est ressentie par tous les cœurs d'épouse et de mère, et que la reine partage en vraie chrétienne. Dieu seul peut mettre un bon terme à cette lutte funeste et si gratuitement provoquée, mais c'est le devoir de tous les amis de la paix d'y concourir ³¹⁹⁴ ."**

Pour le moment, l'ennemi s'approche dangereusement de la capitale, bientôt encerclée. Deux jours après le début du siège, le 21 septembre, du Calvados où il est replié à "Asnelles par Ryes", Michel Chevalier s'épanche auprès de son ami lyonnais : **"Cher ami, lui écrit-il, vous avez l'âme pleine des tristes sentiments qui débordent de la mienne. Cette catastrophe est épouvantable [...]. Nous aurions grand besoin que l'Angleterre nous aidât en ce moment. Elle nous doit bien quelque chose. En Crimée, nous avons fait tuer, pour elle, cent mille Français et sacrifié deux milliards. [...] Il faudrait provoquer une réunion du Parlement [britannique]".** Rien moins ! Et il ajoute : **"Vous avez beaucoup d'amis en Angleterre. Faites vos efforts pour que cette réunion du Parlement ait lieu. C'est notre sauvegarde. La grandeur des événements justifie, du reste, cette réunion ³¹⁹⁵ ."** Le 27 du même mois, il revient à la charge : **"L'idée dont je vous avais parlé, pour vous recommander de la propager parmi vos amis d'Angleterre qui sont nombreux et influents, celle de réunir le Parlement, fait son chemin : Sir Henry Bulwer, qui est un homme considérable l'a adoptée et la recommande dans le Times du 21."** Plus loin, il insiste encore : **"A propos des Anglais, il me vient une idée : vous vous rappelez le Right Hon. Viscount Stratford-Canning, l'ancien ambassadeur anglais à Stamboul. Il fut, à Londres, en 1862, très gracieux pour les Français. Il était avec nous du Conseil des présidents. Il fut particulièrement empressé et cordial pour vous. Vous lui aviez donné dans l'œil. Si vous lui écriviez, je suis porté à croire que votre démarche ferait de l'impression sur lui. Il a une influence marquée ³¹⁹⁶ ."**

Cet agréable souvenir réveillé, est-ce auprès de cette personnalité qu'Arlès-Dufour, apparemment irrésolu jusque là à l'endroit des Britanniques, se décide enfin à se rapprocher ? Peut-être mais pas exclusivement. **"Il est très bien que vous ayez écrit à Londres"** , lui fait seulement savoir Chevalier le 3 octobre, tout en se félicitant que Sir Bulwer ait publié une seconde lettre dans le *Times* où il propose que ce soit l'Europe qui

³¹⁹³ Télégramme de la Ligue de la Paix, Paris, 6 septembre 1870, à S.M. la reine de Prusse, publié dans le Journal de Genève, 22 septembre 1870, tel que reproduit dans le Times, 7 octobre 1870.

³¹⁹⁴ Réponse de Sydow, Berlin, 8 septembre 1870, au télégramme ci-dessus, Times, 7 octobre 1870.

³¹⁹⁵ Lettre de Michel Chevalier, "Asnelles par Ryes" (Calvados), 21 septembre 1870, à Arlès-Dufour, Lyon (Archives familiales).

³¹⁹⁶ *Ibid.*, 27 septembre 1870.

offre sa médiation. Découragé, il conclut : **"L'abîme où nous a précipités le héros de Sedan est si profond qu'en vérité, nous en tirer nous-mêmes semble impossible** ³¹⁹⁷ ." Mais le 5, il estime qu'il n'y a rien à attendre du voyage en Angleterre que son ami lui suggère : **"En résumé, la cause est perdue de ce côté. Help yourself, sir ! Tirons-nous d'affaires nous-mêmes, ou laissons nous écraser par la botte des Prussiens** ³¹⁹⁸ ." Sans y modifier grand chose, le destinataire refait à Oullins son testament le 7 octobre, **"sous l'influence du terrible cataclysme de la guerre."**

Selon le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, **"après la révolution du 4 septembre 1870, il [Arlès-Dufour] écrivit une lettre à MM. Gladstone et Bright, pour leur montrer la faute que commettait l'Angleterre en laissant écraser la France. Le 12 octobre suivant, il renouvela son inutile tentative en faisant appel à la Grande-Bretagne en faveur d'un allié malheureux et fidèle** ³¹⁹⁹ ." Faute d'éléments suffisants, nous ne pouvons souscrire qu'imparfaitement à ces affirmations. Seule, en réponse à un envoi du 9, une correspondance de Michel Chevalier du 13 octobre accuse réception à Arlès-Dufour de la copie de son intervention, à nouveau jugée "très bien", auprès des deux personnalités dont il s'agit. Résigné, l'expéditeur commente : **"Le parti que l'Angleterre a pris est pris. C'est une politique très égoïste, nous ne pouvons en ce moment que gémir. Les Anglais nous devaient mieux que cela, d'autant plus qu'ils n'ont, eux, rien à craindre des Prussiens, tandis que les puissances du continent redoutent fort que Bismarck ne tourne contre eux [sic] son million de soldats. Avec leurs vaisseaux cuirassés, ils peuvent braver tous les escadrons et tous les bataillons de Prusse. Nous nous enfonçons, ce me semble, chaque jour plus avant dans l'abîme..."**

Et, comme dans toutes les guerres on se méfie du voisin - **"Les oreilles ennemies vous écoutent", dira-t-on soixante-dix ans plus tard dans un contexte, hélas, analogue - Chevalier interroge : "Nous avons dans ce village d'Asnelles une personne qui m'a accosté en se prévalant de vous qu'il dit beaucoup connaître, Mr. S. Strahlheim ; il s'est dit Américain, je crois, mais parle parfaitement le français. Il a récemment fait un voyage en Allemagne. Est-il vraiment de vos amis** ³²⁰⁰ ? " Décidément, nous ne cesserons de croiser de nouveaux personnages, de nationalités diverses, connus d'Arlès-Dufour on ne sait pas toujours dans quel pays, dans quelles circonstances ! Rongéant son frein, désœuvré , **"à peu près tous les jours sur la plage qui est le lieu de rendez-vous"** , mieux informé sur son identité, cet étranger et l'ancien conseiller de l'Empereur - fonction qu'il minimise maintenant ³²⁰¹ ! - **"politiqu[eront] fort tristement l'un et l'autre** ³²⁰² ."

Deux jours après sa précédente lettre, Michel Chevalier reprend la plume à destination de Lyon : **"Tout nous montre trop - et vous le voyez bien par les nouvelles lettres dont me parle la vôtre du 11, reçue ce matin - que l'Angleterre nous abandonne à notre malheureux sort. J'aurais attendu mieux. Les raisons données sans détour dans votre**

³¹⁹⁷ *Ibid.*, 3 octobre 1870.

³¹⁹⁸ *Ibid.*, 5 octobre 1870.

³¹⁹⁹ "Arlès-Dufour", *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* Pierre Larousse, t. 16, 1877. Texte sensiblement identique dans la *Grande Encyclopédie*, t. III, 1885.

³²⁰⁰ Lettre de Michel Chevalier, Asnelles, 13 octobre 1870, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁰¹ *Ibid.*, 13 novembre 1870 : "Dans votre dernière [lettre], vous m'associez à Napoléon III au sujet ou à l'occasion des peuples de la civilisation latine. Vous me dites : "Votre Empereur". Il n'était pas plus à moi qu'à vous et ne m'écoutait guère."

³²⁰² *Ibid.*, 21 décembre 1870.

lettre à Bright et à Gladstone sont si fortes qu'on pouvait croire que l'Angleterre en tiendrait compte, car enfin c'est son intérêt. Mais non. Le sort en est jeté. La France n'aura aucune assistance du dehors. Elle est comme une victime vouée. [...] La France outrée de la spoliation dont la menace Bismarck, de deux provinces bien françaises aujourd'hui, vouera à la Prusse une haine féroce : quant à l'Angleterre, indignée de tant d'égoïsme et d'ingratitude, la France reprendra pour elle les sentiments de 1815. [...] je ne vois qu'une rétrogradation de cinquante et quelques années ; et avec cela des perspectives de guerre, le retour d'énormes budgets militaires, puis le système prohibitif, compagnon légitime de la guerre et des haines nationales ³²⁰³ ."

Alors qu'il vient de recevoir de la préfecture du Rhône un **"permis de circulation pour deux chevaux ³²⁰⁴ "**, Arlès-Dufour n'abandonne pas l'action. Il l'engage dans une double voie, d'abord directement auprès du peuple anglais. Les lettres débordantes de compassion, de vive sympathie, même d'affection de ses amis personnels britanniques, tels les Leaf, les Eecles³²⁰⁵ ou les Evans³²⁰⁶ - ces deux dernières familles échangeant les courriers reçus de Lyon - l'y encourageant implicitement, semble-t-il. **"Nous aimons la France de toute manière, écrit Mme Eecles à Pauline le 12 octobre [...]. Si vous aviez été témoin de la reconnaissance avec laquelle chacun se trouve en cas de donner quelque chose ou de rendre même le plus petit service, vous auriez pu mieux juger des sentiments des Anglais que par la conduite froide et égoïste de notre gouvernement. Soyez sûre, Madame, qu'il ne manque pas d'hommes parmi nous qui pensent comme M. Arlès et s'indignent comme lui de l'indifférence de nos ministres envers la France, indifférence, je veux le croire, bien plus apparente que réelle ."** **Si pleines d'émotion, ces correspondances venues d'Outre-Manche seront reproduites ³²⁰⁷ dans la presse française, au moins lyonnaise. Quant à la presse britannique, aux environs du 15 octobre, c'est le Times qui, après la supplique d'Arlès- Dufour**

³²⁰³ *Ibid.*, 15 octobre 1870.

³²⁰⁴ "Permis de circulation pour deux chevaux, délivré par la préfecture du Rhône, en exécution de l'arrêté du 11 octobre 1870, à M. Arlès-Dufour sous le n° 419 du 14 octobre 1870, par le secrétaire général du préfet, Commissaire extraordinaire du Gouvernement." (Archives familiales).

³²⁰⁵ Eecles, 3 Addenbrooke Place, Cambridge, lettres des 3 et 12 octobre, 5 novembre, 13 décembre 1870, écrites en français. (Archives familiales).

³²⁰⁶ Evans, 3 Dones Killar Chillen Lane, lettre en français du 8 novembre 1870 à Pauline (Archives familiales). Selon Jean Lambert-Dansette, *op. cit.*, p. 235, pendant la guerre de 1870, la firme Bonnet de Jujurieux, à l'instar de nombreux soyeux lyonnais encombrés de leurs stocks, consigna pour trois millions de taffetas auprès de la firme Evans. Ne s'agirait-il pas aussi d'un correspondant professionnel londonien d'Arlès-Dufour, avec lequel d'harmonieuses relations furent nouées, à l'instar des Leaf ? Il semble bien que ce soient bien les mêmes amis Evans qui ont une propriété à Menton et, dans leur famille, un Colonel du même nom. Par ailleurs, Maxime Du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, t. 2, p. 108, fait mention du docteur Thomas Evans chez qui l'Impératrice se réfugie le 4 septembre 1870, et cet écrivain lui attribue la qualité de membre de la Société internationale de secours aux blessés. Américain, il ne peut s'agir de la même famille.

³²⁰⁷ Du moins, celles des 3 et 12 octobre 1870 des Eecles, retrouvées sous bande avec la mention "Lettres reproduites dans les journaux" (Archives familiales). Dans une lettre du 13 décembre 1870, Mary E. Eecles à Arlès-Dufour : "Que vous ayez jugé la mienne [ma lettre] utile à faire voir, quoique d'une manière si faible, le sentiment qui remplit tant de cœurs d'Anglais à l'égard de la France m'a beaucoup touchée."

à la reine Augusta, lui ouvre à nouveau ses colonnes pour reproduire sa **"Lettre aux Anglais"** ; par la suite, son nom y sera mentionné à diverses reprises ³²⁰⁸ .

C'est maintenant vers le Gouvernement de la défense nationale et, surtout, sa délégation provisoire de Tours que se tourne le regard du Lyonnais. Dans Paris assiégé, Alphonse Arlès-Dufour qui gère la maison mère de Paris de la Société Arlès-Dufour et Cie, va faire le coup de feu à la prise d'Epinaï³²⁰⁹. Tandis qu'Edmond Adam, l'époux de Juliette, est nommé préfet de police **"du gouvernement qu'on allait improviser"** ³²¹⁰ , Gambetta quitte la capitale. Par miracle, il échappe aux tirailleurs prussiens où son ballon "Armand Barbès", en se dégonflant l'a jeté. Le 9 octobre il est à Tours.

Une dizaine de jours après, Arlès-Dufour l'y rejoint, malgré un état de santé chancelant et la pénibilité d'un déplacement dans des circonstances semblables. Très probablement, tient-il à implorer les délégués du gouvernement d'appuyer de toutes leurs forces l'idée d'un terme rapide aux souffrances d'un Paris assiégé, à un combat inégal et à son cortège de morts et de blessés que sa poursuite doit immanquablement entraîner. S'il rencontra Gambetta, l'ami de Juliette Adam, il ne put convaincre celui qui représente **"l'âme de la résistance en province"** aux yeux de certains, toujours obstinés à sauver l'honneur³²¹¹. Sa lourde déception est exprimée par ce billet du 20 octobre à Pauline : **"Je pensais quitter ce soir cette pétaudière avec Vachon, mais la délégation de la Garde nationale de Lyon pouvant avoir besoin de moi, je ne partirai que demain soir avec elle. Je serai donc samedi à Lyon et à Montroses. Quoiqu'il n'y ait que trois jours que j'ai quitté le nid, il me semble qu'il y a un siècle et ce qui est provoking c'est que ma fatigue était inutile. Vachon, qui est un charmant et intelligent garçon te contera tout cela. Mais quel gâchis, grand Dieu ! A toi A.D"** ³²¹² ."

Ces multiples efforts d'Arlès-Dufour en faveur de la paix resteront vains. Ceux déployés officiellement par Thiers, son "ennemi" traditionnel, auprès des chancelleries européennes n'auront pas d'autre résultat. "Un fiasco complet" de cet homme qui **"a donné sa mesure quand il était premier ministre en 1840"**, rappelle Michel Chevalier. **"C'était, dit-il à ce propos, le gamin de Paris au pouvoir ; léger, étourdi, fanfaron, et le moment d'après, effrayé, aux abois"** ³²¹³ . Plus tard, en 1887, Maxime du Camp jugera tout aussi

³²⁰⁸ Lettre de Mme Eccles, 5 novembre 1870, citée : "J'espère que M. Arlès a trouvé bien l'article du Times sur sa "Lettre aux Anglais" que j'ai envoyé il y a quinze jours dans une lettre. Maintes fois, son nom a été cité dans le Times depuis." La date du 12 octobre, celle de "l'appel à la Grande-Bretagne..." dont font mention le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle de 1877 et la Grande Encyclopédie de 1885, est-elle celle de la publication dans le Times de la "Lettre aux Anglais" d'Arlès-Dufour ?

³²⁰⁹ Le 30 novembre 1870, Juliette Adam, Mes illusions et..., *op. cit.*, p. 79 et p. 248.

³²¹⁰ Maxime Du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. II, p. 88.

³²¹¹ De Gambetta, Michel Chevalier écrira à Arlès-Dufour le 21 décembre 1870 (Archives familiales) : "C'est une des aventures les plus singulières de l'histoire de France et du monde que celle de ce jeune avocat débraillé auquel, il y a 30 mois, pas un avoué n'eut confié une cause qui aujourd'hui est dictateur de la France, dictateur en administration, dictateur en finances, dictateur en organisation militaire et en opérations guerrières. Il mène les choses à grandes guides, aussi il mettra en pièces toute la machine. Napoléon III a fait, dans ses deux derniers mois de règne, un mal prodigieux à ce pays. Je croyais que c'était un nec plus ultra. Pas du tout, Gambetta en fait trois ou quatre fois autant. Après Sedan, nous aurions pu faire la paix en sacrifiant les fortifications de Metz et Strasbourg et en donnant de l'argent. Vous verrez ce que ce sera après le règne de Gambetta. Les avocats et les militaires ensemble, ou un avocat s'érigeant en militaire et cumulant les vices des deux professions, il n'y a pas de borne au dommage que cela peut causer à une nation."

³²¹² Lettre d'Arlès-Dufour, Tours, 20 octobre 1870, à Pauline (Archives familiales).

³²¹³ Lettre de Michel Chevalier, 13 octobre 1870, à Arlès-Dufour, citée.

sévèrement l'homme d'Etat³²¹⁴, chargé pour le moment de négocier avec Bismarck un projet d'armistice qui échoue.

Dans ce climat fait de grande morosité, un rayon de soleil vient illuminer Montroses. Maintenant, l'embarras n'est plus de mise : Marie Duveyrier y est bien domiciliée. Contrat de mariage, nettement³²¹⁵, et registre de l'état civil, le consignent tous deux le lundi 7 novembre 1870. Et, comme nous le pressentions, cette généreuse hospitalité donnée depuis quelques années à la jeune orpheline dans la famille Arlès-Dufour se trouve confirmée par une ordonnance du médecin homéopathe, le docteur Love³²¹⁶ de Paris, datée du 26 novembre 1868. Conseils et recommandations s'y mêlent pour le consultant, sa femme Pauline, aussi... les règles de Melle Duveyrier dont le maître de maison, manifestement toujours l'œil à tout, va jusqu'à s'enquérir en bon père de famille. Pressentait-il à l'époque qu'une charmante idylle allait se nouer entre Marie et Armand, à la faveur des retours de son fils cadet en métropole, peut-être même avant son installation en Algérie ? La présence de Marie à Montroses, ne pouvait que favoriser cette idylle, une présence d'ailleurs permanente depuis au moins trois ans, quatre peut-être depuis la mort de son père Charles. Celui-ci avait-il lui-même désigné son ami comme tuteur ? Nous l'ignorons³²¹⁷, mais telle est bien cette qualité qui ressort d'une lettre du 20 août 1867 de Pierre Duveyrier, le second frère de Marie³²¹⁸.

"Je sais combien vous aimez Melle Duveyrier déjà comme une véritable enfant ; elle peut changer de nom mais pas de place chérie dans la famille"³²¹⁹, écrit Mme Lydie H. Evans, à Pauline, à l'occasion du mariage. Au nouveau ménage, Armand fait donation de ses propriétés de Kandouri et du Domaine des Sources (respectivement 900 et 600 hectares environ), situées à une cinquantaine de kilomètres d'Alger, ses objets mobiliers, les récoltes et provisions, ainsi que les bestiaux et le cheptel de toute nature se trouvant dans ces propriétés, aussi... une dette (avec son père apparemment) de 470.000 F, après un don de ses parents de 200.000 F. De son côté, Marie apporte, outre linge, bijoux et diamants (estimés 10.000 F), une maison située à Passy³²²⁰, quelques titres et actions³²²¹, et sa part dans une maison située à Bath (Angleterre) héritée de sa mère et dans les droits d'auteur lui revenant dans la succession de son père. L'acte, "passé à Oullins dans la maison de campagne de M. et Mme Arlès-Dufour", est revêtu de la signature des comparants, les parents Arlès-Dufour - une signature très tremblée et à peine achevée du père... -, les époux Gustave Arlès-Dufour, les époux Chabrières, Brosset, ancien président de la Chambre de commerce, Arthur Infantin, chef du mouvement des chemins de fer de Paris à Lyon et à

³²¹⁴ Maxime du Camp, Souvenirs d'un demi-siècle, *op. cit.*, t. 2, p. 199 : "Il fut brouillon, tracassier, souvent perfide, toujours de l'opposition quand il n'était pas au pouvoir, ce qui suffit à enlaidir son caractère et à en faire douter de sa bonne foi."

³²¹⁵ Contrat de mariage d'Armand Arlès-Dufour et Marie Duveyrier, Etude de Me Messimy, Lyon, 7 novembre 1870 : "Melle Marie Duveyrier, sans profession, demeurant chez M. Arlès-Dufour, à Oullins". L'état civil précise seulement : "demeurant audit Oullins".

³²¹⁶ Ordonnance du docteur Love, rue d'Aumale, 9, Paris, 26 novembre 1868 (Archives familiales).

³²¹⁷ Par sa mère, une partie de la famille de Marie Duveyrier était anglaise. Pour mémoire, Charles Duveyrier est décédé le 10 novembre 1866.

³²¹⁸ Lettre de Pierre Duveyrier, Paris, 20 août 1867, à, semble-t-il, Maison Arlès-Dufour, Paris (Archives familiales).

³²¹⁹ Lettre en français de Lydie H. Evans, 8 novembre 1870, citée.

³²²⁰ "Maison située à Passy-Paris, rue du Vigan entre cour et jardin", selon acte de Me Messimy cité.

³²²¹ Un titre de 403 F de rente 3% sur l'Etat français et vingt actions de la Société du gaz de Madrid, non évalués, selon acte de Me Messimy cité.

la Méditerranée, le baron de Carayon Latour, Commandant des mobiles de la Gironde, et Arthur Auguste Brölemann, juge au tribunal de commerce de Lyon³²²².

Et, à quatre heures du soir³²²³, le mariage civil est contracté en la mairie d'Oullins, à l'époque place du Marché dénommée aujourd'hui place Anatole France³²²⁴. Le maire, plus exactement le président de la Commission municipale provisoire, qui officie n'est autre que le frère aîné du marié, Gustave. Il a été nommé le 5 septembre précédent³²²⁵. Le registre des mariages consigne la présence, outre celle des parents du marié, de Joseph Brosset, demeurant à Rilleux (Ain), Infantin Alexandre Arthur, 43 ans, rue Bourbon à Lyon, de Carayon Latour, 46 ans, et Gros Pierre, Barthélemy, Gustave, rentier, 56 ans, Oullins. Prochainement, les jeunes mariés vont s'embarquer à destination de l'Algérie, Marie à la découverte d'un nouveau pays où l'attachent déjà des souvenirs ayant pour origine son frère Henri, l'explorateur, pour l'heure au combat face aux Prussiens.

A Paris, à la même époque, Juliette Adam qui s'occupe activement de l'Oeuvre du travail des femmes³²²⁶, reçoit la visite de Guérault. Ils se sont réconciliés depuis leur brouille remontant au plébiscite. Ils évoquent, bien sûr, leur ami commun, dont, rappelle la femme du préfet de police de Paris, **"l'unique pensée depuis cinquante ans, depuis la déroute de Waterloo, où il assistait comme volontaire de seize ans, a été la paix universelle. Arlès-Dufour était l'un des fondateurs et l'instigateur du Congrès de la paix ; il est à Lyon, il doit souffrir mille morts en voyant toutes ces tueries, ce retour aux mœurs et aux instincts barbares. M. Guérault et moi, nous sommes certains qu'il est de la Convention de Genève et qu'il doit faire partie de la Société des secours aux blessés. - Voyez-vous, me dit M. Guérault, rapporte toujours Juliette Adam, je suis certain qu'Arlès-Dufour ne supportera pas une telle ruine de toutes ses opinions ; cette guerre le tuera ! De pareils événements, qui trempent les hommes jeunes comme mes fils, brisent les hommes de mon âge**³²²⁷ ."

Charles Sohné, chef du bureau de recrutement au ministère de la Guerre, replié avec le gouvernement à Bordeaux, ne pensera pas autrement, après même que les accords préliminaires de paix - une paix souhaitée mais déshonorante - aient été signés à Versailles. Du désarroi de l'apôtre de la paix, il en avait été le témoin quelques mois plus tôt à Tours. Il le lui rappelle, le 7 mars 1871, tout en regrettant de lui faire part du décès subit dans sa propriété de Vaurelles (*sic*) de son beau-père Alexis Petit, un ancien saint-simonien **que "vous [...] connaissiez et [que] vous aimiez" : "Et vous, Monsieur, vous que j'ai vu si affligé de la guerre à Tours, vous avez dû bien souffrir et vous devez bien souffrir**

³²²² Alphonse Arlès-Dufour est absent, par la force des choses, assiégé dans Paris, de même Henri Duveyrier comme nous l'avons également dit en note, même chapitre. Sont également signataires : Marie Germain, Marguerite Germain, Marie Gros, Laurent Chély, Clémentine Lortet et S. Fitler, néeEX lf nom «Chabrières (Adélaïde)».

³²²³ Il est piquant de noter que l'heure du mariage civil est exactement la même que celle de la signature du contrat de mariage portée sur cet acte.

³²²⁴ Selon Guide municipal, Oullins 1989. L'actuel hôtel de ville d'Oullins a été inauguré en 1903 par M. Pelletan, ministre de la Marine.

³²²⁵ René Laplace, *op. cit.*, p. 92. Par contre, selon la liste des maires d'Oullins de 1793 à 1987, dressée par Alain Roulet, *op. cit.*, p. 14, la nomination de Gustave Arlès-Dufour est datée du 26 septembre 1870. Il cessera ses fonctions le 19 mai 1872 au profit de Horace Volloy.

³²²⁶ Juliette Adam, *Mes illusions et...*, *op. cit.*, 24 octobre 1870 et 3-4 et 5 janvier 1871, pp. 130 et 300-301.

³²²⁷ *Ibid.*, 9 et 10 novembre 1870, p. 214.

encore ³²²⁸ ! " Par la même occasion, des nouvelles sont apportées de Melle Daubié et de Mme d'Agoult, la première restée à Paris, l'autre en passe d'y rentrer, encore à Genève ce que n'ignore pas le destinataire ³²²⁹ .

Pendant que Juliette Adam couche ses souvenirs sur le papier, le canon tonne dans la capitale avec une précipitation sinistre ; le froid y est atroce et la population héroïque. Le 1er janvier 1871, l'Opéra Garnier affiche un programme inattendu pour une salle non chauffée, *Le Désert* de Félicien David ³²³⁰ ! Les Lyonnais aisés, eux, ont déjà pris la direction du Midi ou de la Suisse. L'épouse saxonne d'Alphonse et les petits enfants d'Arlès-Dufour se trouvent à l'abri dans ce pays ³²³¹ . Quant au grand-père, ses amis le pressent de quitter la ville. Déjà, le 23 septembre précédent, le fidèle William Leaf manifestait son malaise devant une situation lui **apparaissant "plus comme un rêve inquiétant que comme l'horrible réalité "**. Avec **"sincérité et amitié** ³²³² ", il offrait l'hospitalité à toute la famille pour y trouver sécurité et tranquillité jusqu'à la fin de l'orage. Le 13 novembre, Michel Chevalier craint pour prochain le siège de Lyon. **"Les alentours des places assiégées sont plus exposés que les places elles-mêmes. Il faudra donc vider les lieux. Je vois d'ailleurs que vous y pensez** ³²³³ ", écrit-il à l'Oullinois, non sans réclamer l'épître annoncée de John Stuart Mill à son ami.

Vers la fin du mois, c'est par l'intermédiaire d'un certain comte de Momalivré qu'Arlès-Dufour reçoit semblable recommandation : **"Votre belle-fille m'écrit qu'elle désirerait vous voir à l'étranger, qu'elle craint que votre santé en souffre." Et quelques lignes plus haut : "Je m'adresse à votre belle-fille qui est à Ouchy pour vous faire parvenir ce souvenir des longues années d'amitié qui nous ont unis quand j'étais puissant."** Signée d'un vague paraphe, cette lettre, datée du 21 novembre, vient de... Prangins. Sous son pseudonyme d'opérette, le prince Napoléon, "rejeté et persécuté", fait suite à une lettre d'Arlès-Dufour remontant au 13 septembre : **"Mes occupations, mes douleurs patriotiques et personnelles, la crainte de vous compromettre et un séjour de quelques semaines que j'ai fait en Angleterre m'ont empêché de vous répondre. [...] Quelle catastrophe et que l'avenir est sombre. Je sais que vous vous conduisez vaillamment à Lyon, que la position y est très difficile ! Comptez-vous y rester** ³²³⁴ ? " Les échanges épistolaires reprennent assidûment. Aux lettres d'Arlès-Dufour des 8 et 12 décembre, le cousin de l'Empereur déchu répond le 14 cette fois sous l'en-tête de la "Sté Momalini" (*sic*), et le surlendemain à celle du 16 : **"Je suis dégoûté de presque**

³²²⁸ Lettre de Charles Sohné, Ministère de la Guerre, Bordeaux, 7 mars 1871, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Nous lisons bien "Vaurelles" et non Vaureilles (Aveyron), nom de commune approchant. Alexis Petit souffrait d'une hématurie depuis deux ans.

³²²⁹ Cf. plus loin.

³²³⁰ Juliette Adam, *Mes illusions et...*, *op. cit.*, 1er janvier 1871, p. 295. Le 19 octobre précédent, Juliette Adam, au Conservatoire où elle soignait les blessés, avait rencontré Félicien David en compagnie du "vieil Auber" et lui avait demandé s'il n'allait pas composer "quelque chant de victoire"... *Ibid.* p. 121.

³²³¹ Selon des éléments reçus par Mme Evans et transmis par elle à Mme Eecles. Lettre de Mme Eecles, 3 octobre 1870, à Arlès-Dufour, citée.

³²³² Lettre de William Leaf, Park Hill, Streatham, 23 septembre 1870, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²³³ Lettre de Michel Chevalier, Asnelles, 13 novembre 1870, à Arlès-Dufour, citée. La lettre de John Stuart Mill ne nous est pas connue. Le rythme des courriers à l'adresse de son ami lyonnais ne se ralentira pas. La charge contre l'Empereur, contre les Britanniques se poursuivra, quitte à revenir inlassablement sur les mêmes sujets préoccupants.

³²³⁴ Lettre du prince Napoléon, sous le pseudonyme de comte de Momalivré, Prangins, 21 novembre 1870, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

toute l'Europe ! Je veux me défaire de tout. Si vous avez quelques jours de repos à prendre, vous devriez venir à Genève ; depuis quelques jours, il fait beau et chaud. N'avez-vous pas encore une belle-fille à Ouchy-Lausanne ³²³⁵ ? " Mais, le 23, toujours sous l'anonymat d'une griffe rapide, le prince doit renoncer à ses espoirs de retrouvailles : **"Soignez-vous, vous faites bien d'aller dans le Midi vous reposer ³²³⁶ ."**

Fut-il donné suite à ce projet, la crainte de l'approche des troupes prussiennes s'amplifiant³²³⁷ ? Il ne le semble pas. Brisé par les malheurs du pays, la rapidité et l'ampleur du désastre, la grande fatigue physique et morale ressentie parvient-elle à altérer l'humeur toujours voyageuse relevée jusqu'alors ? L'itinéraire du perpétuel globe-trotter qu'il fut reste encore peu aisé à reconstituer.

A Oullins, il est encore le 1er janvier 1871. A cette date, son testament est à nouveau repris. Il lègue une somme globale de 85.000 F à plus d'une vingtaine de bénéficiaires, sans oublier, précise-t-il, **"mes serviteurs, cocher, concierge, jardiniers qui seront à mon service depuis cinq ans au moins"**. **"Et quand je repasse ma vie, complète-t-il, ce qui m'arrive souvent depuis que je la sens décliner, il me paraît merveilleux que mes facultés, et surtout mon sens moral, n'en aient pas été affectés. Je le dois à un sens instinctif religieux, et surtout à ma bonne mère qui, quoique ne sachant ni lire, ni écrire, était douée d'un jugement droit, élevé et sain. J'attribue à ces souvenirs une profonde sympathie pour les classes laborieuses, privées, comme moi, en entrant dans la vie, du pain du lendemain, du pain intellectuel, comme du pain matériel qui, souvent, en découle. Ces sentiments m'ont poussé à m'occuper de cœur de tout ce qui touche à l'instruction populaire et aux améliorations en général du sort physique et moral des travailleurs ³²³⁸ ."**

Par des moyens détournés et inconnus, il parvient à obtenir des nouvelles d'Alice, la fille de Juliette Adam, réfugiée d'abord à Granville, maintenant à Jersey. Et, on ignore encore dans quelles conditions il a réussi à les transmettre à sa mère à Paris qui en est totalement démunie et les reçoit le 21 janvier³²³⁹. Est-il toujours à Lyon, ou parti sur la Côte d'Azur ou en Suisse ? Au tour de Juliette de s'interroger sur ces conditions d'acheminement mais également de nous renseigner par ses écrits : **"Ah ! je suis soulagée d'un poids énorme. Je reçois enfin des nouvelles d'Adam ! Mon vieil ami Arlès-Dufour me fait parvenir, je ne sais comment, car les Prussiens retiennent toutes nos lettres, un petit billet au crayon où il est dit qu'Adam a dîné le 4 [février] à Lyon ³²⁴⁰ ."**

Le 18 du même mois, le "vieil ami" adresse à la Légation suisse à Paris une somme de 500 F destinée à soulager les membres malheureux de cette colonie à Paris. C'est à Oullins que le poste diplomatique, sous la signature de Kern, ministre de la Confédération suisse, accuse réception de cet envoi le 3 mars et en rappelle les motifs : **"Vous voulez bien**

³²³⁵ Lettres du prince Napoléon des 14 et 18 décembre 1870 à Arlès-Dufour (Archives familiales). Après la vente à Londres de son château de Prangins, le prince cherche à en faire autant de son chalet, de ses vignes et d'"un charmant cottage". Il les propose à Arlès-Dufour ou à ses proches, tel son gendre Maurice Chabrières et renouvelle son offre par courrier du 23 même mois, plan de la propriété à l'appui (Archives familiales).

³²³⁶ *Ibid.*, 23 décembre 1870.

³²³⁷ La ville de Lyon sera épargnée de peu de l'invasion étrangère par la signature de l'armistice.

³²³⁸ Testament d'Arlès-Dufour, 1er janvier 1871, déjà cité, à propos de la Martinière, au chapitre XXVIII - La croisade contre l'ignorance.

³²³⁹ Juliette Adam, *Mes illusions et...*, *op. cit.*, 21 et 22 janvier [1871], p. 319.

³²⁴⁰ *Ibid.*, 11 février [1871], p. 349.

exprimer en termes très flatteurs pour mon pays et pour moi-même vos sentiments de reconnaissance et de sympathie pour la manière dont la Suisse a su pratiquer les devoirs de l'hospitalité et de la charité tout en faisant respecter sa neutralité³²⁴¹ ." Dans les habituelles civilités finales, notre attention est spécialement attirée : elles s'adressent à "Cher Monsieur et ancien collègue" !

Depuis plusieurs générations, la famille Chabrières se transmet l'information selon laquelle Arlès-Dufour aurait été consul d'Autriche à Lyon. A propos de cette représentation étrangère, nos recherches étaient restées vaines³²⁴². Il semble que nous trouvions ici un début de confirmation de cette révélation. Cette charge honorifique, maintenant révolue, fut-elle conférée après les généreux secours accordés aux officiers autrichiens prisonniers de la France, lors de la guerre de 1859³²⁴³ ?

Pour le donateur, son geste personnel à l'égard de la Suisse ne doit pas rester isolé. Il jette sur le papier les bases d'un "Comité français de reconnaissance" : **"Pendant les terribles et douloureuses épreuves que la France vient de traverser, la Suisse est venue en aide comme une tendre sœur, et, de toutes parts, de tous les cœurs s'élèvent des hymnes de reconnaissance."** Ce témoignage, il le veut surtout lyonnais. Il poursuit : **"Cependant, aucune partie du pays n'a été mieux placée que Lyon pour apprécier la noble charité, le courageux dévouement, enfin la conduite vraiment fraternelle des femmes, des hommes de ce bon et brave pays, si petit par son territoire et plus grand que les plus grands par les vertus que la liberté a fait naître chez lui. Il semble donc juste et naturel qu'à la ville de Lyon appartienne l'honneur d'interpréter la reconnaissance de la France, mieux encore que par des formules ou des écrits."** L'aspiration, grandiose, est de réunir les fonds nécessaires à l'érection de deux monuments : l'un, sur l'une des places de Lyon, une statue colossale représentant **"l'Helvétie sous les traits de la charité (ou la charité sous les traits de l'Helvétie)"**, l'autre, un immense monolithe, sur l'un des points les plus élevés de la frontière franco-suisse, le mont de la Dôle. Pour la constitution du Comité provisoire, Arlès-Dufour prévoit, d'office semble-t-il, l'abbé Guinard (ou Guinand), le pasteur Buisson, le rabbin (au nom laissé en blanc), Brosset et son fils Dominique, Louis Guérin, Letourneux (directeur du Crédit Lyonnais), Edouard Aynard, Maréchal, Lambrecht, Fazy³²⁴⁴, Chabrières-Arlès et Gustave Arlès-Dufour, avec bien sûr, parmi eux, "Arlès-Dufour père"³²⁴⁵.

Ce nouveau projet est-il conçu à Lyon, à Genève, voire à Rome³²⁴⁶ ? La question se pose. En effet, Arlès-Dufour vient à peine de quitter les rives du lac Léman que Marie

³²⁴¹ Lettre de la Légation suisse, Paris, 3 mars 1871, à Arlès-Dufour, Oullins - Montroses (Archives familiales).

³²⁴² Consultée, l'Ambassade d'Autriche à Paris n'a pu nous fournir le moindre renseignement au sujet de sa représentation lyonnaise de l'époque, les annuaires administratifs lyonnais pas davantage.

³²⁴³ Cf. XXV - De longs efforts couronnés de succès.

³²⁴⁴ Il s'agit sans doute de James Fazy, homme politique et économiste genevois, fondateur du Journal de Genève et auteur de la Constitution libérale genevoise de 1847 (1796-1878) (Larousse universel, 2 Vol., 1922).

³²⁴⁵ Brouillon "Comité français de reconnaissance" de la main d'Arlès-Dufour, s.d. [1871], (Archives familiales).

³²⁴⁶ Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 138, reproduit une lettre du pasteur Martin-Paschoud du 14 mars (1871 année supposée) à Julie Daubié, signalant le séjour d'Arlès-Dufour à Rome et son retour le mois suivant. A-t-il quitté la Suisse en direction de l'Italie ? Apparemment, Marie d'Agoult ignore ce voyage et sa durée, annonçant son passage à Oullins pour la fin du même mois. A noter que le 3 avril 1871, Arlès-Dufour est à Golfe-Juan jusqu'à Pâques, selon sa lettre, à cette date, à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 140). Cette présence est confirmée par une lettre d'Alice, fille du premier mariage de Juliette Adam, du 16 avril 1871, à Arlès-Dufour; elle le remercie de l'envoi d'une robe et regrette le départ du ménage (Archives familiales).

d'Agoult, début mars, le suit de près dans le luxueux hôtel des Bergues, désolée, ainsi qu'elle le lui écrit, de ne l'y avoir pas trouvé. De toute façon, en rentrant à Paris à la fin du mois, elle assure qu'elle lui rendra visite à Oullins. Elle est parfaitement avertie de l'ambition de "[son] excellent ami" et la fait totalement sienne. La Dôle est jugée par elle "le meilleur de tous les sites pour un tel monument". Et pour lever l'incertitude d'Arlès-Dufour quant à l'inscription à tailler dans la pierre, elle se prononce pour la formule suivante : **"A sa sœur, généreuse et consolatrice, à l'Helvétie, la France reconnaissante** ³²⁴⁷ ."

Pure coïncidence ? Quelques semaines plus tard, une détermination identique, celle de manifester sa gratitude à la Suisse, prend naissance à quelques kilomètres de Lyon. A Villefranche sur Saône, le 15 mai, un comité d'initiative "Hommage à la Suisse" se crée sous la présidence d'un négociant, M. Collonge³²⁴⁸. Il souhaite que se constitue, à Lyon, un comité central à l'effet de recueillir des souscriptions pour offrir au Grand Conseil Fédéral [helvétique] une Couronne d'or. La présidence de ce comité central est proposée au comte d'Espagne, déjà trésorier du Rhône auprès de la Société internationale de secours aux blessés. En outre, une alliance est recherchée avec le Comité lyonnais de secours pour les blessés militaires, à la tête duquel le comte assure, apparemment, la succession d'Arlès-Dufour. Les statuts des deux comités apparaissent incompatibles, mais la liberté de chacun ne peut être que respectée. Avec quelque retard dont il s'excuse, le comte décline l'offre qui lui est faite dans les termes suivants : **"M. Arlès-Dufour, mon ami, avait déjà eu la pensée d'une souscription dont le but était, dans le même ordre d'idée, de faire élever un monument sur la frontière française à notre amie la Suisse. Je vous proposerai donc d'offrir la présidence à M. Arlès-Dufour. Si vous acceptiez ma proposition, je puis vous assurer qu'aussitôt son retour de Londres (où il a été appelé pour la grande Exposition), il s'occupera activement de la fondation de ce comité que son zèle et son activité, outre sa haute position dans notre ville, lui rendraient facile** ³²⁴⁹ ."

De ces comités de Lyon et de Villefranche, nous ignorons la suite. Mais, sauf raison impérieuse de santé nous ne doutons pas, nous non plus, du zèle et de l'activité ainsi promis en faveur - à défaut de leur fusion - de ce second comité, émanation d'un groupe d'anciens militaires de l'armée de l'Est heureusement préservés des geôles prussiennes.

Un grand nombre de nos soldats n'avait pas eu la chance d'atteindre la Suisse, légendaire terre d'accueil. Au bénéfice des malheureux prisonniers français en Allemagne, on avait vu, place Tolozan, l'anticléricale Arlès-Dufour quêter dans son chapeau, bras dessus, bras dessous, avec l'abbé Rambaud³²⁵⁰. Son élan ne s'arrête pas là. Il fait voter par son Comité de secours aux blessés un crédit de 3.000 F, ainsi qu'il a le plaisir de l'annoncer à l'ecclésiastique au sortir de la réunion. Et c'est en Allemagne que l'abbé qui s'est rendu volontairement parmi les prisonniers, en prend possession grâce à l'intermédiaire de la succursale Arlès-Dufour et Cie de Crefeld. Par le même moyen, Arlès-Dufour rassurera, par centaines, des malheureuses familles dépourvues de nouvelles et adoucira, sans aucune parcimonie, par des envois de courriers, d'argent et de vêtements, la vie recluse de leurs

³²⁴⁷ Lettre de Marie d'Agoult, Genève, 6 mars 1871, à Arlès-Dufour (Archives familiales). La comtesse est allée visiter Prangins. Elle "ne comprend guère, non plus, que l'on vende dans un tel moment une telle propriété", celle du prince Napoléon. Elle signale un article d'elle, "République ou monarchie", paru la veille dans le Journal de Genève, qu'elle regrette de ne pouvoir envoyer, le numéro étant partout épuisé.

³²⁴⁸ Circulaire imprimée "Hommage à la Suisse - Comité d'initiative à Villefranche (Rhône)", 15 mai 1871 (Archives familiales).

³²⁴⁹ Lettre du comte d'Espagne, s.d.n.l. [Juin (?) 1871], à "Monsieur le Président" [du comité de Villefranche], (Archives familiales).

³²⁵⁰ Théodore Aynard, Souvenirs historiques et quelques autres..., *op. cit.*

enfants³²⁵¹, tel par exemple Victor Bizot, entré au service de sa maison en 1868 comme l'on sait, déporté à Dresde³²⁵². La somme de 3.000 F parvenue à l'abbé Rambaud lui permet d'acheter, comme en est informé l'expéditeur, **"une partie des innombrables pantalons nécessaires à nos hommes, et de la peau pour nos bonnes galoches qui font l'admiration de tout le monde. A tel point que S.M. la reine de Prusse³²⁵³ vient elle-même de m'envoyer cent thalers et ses compliments par M. le comte G. de Pourtalés. Vous le voyez, mon bon Monsieur, je partage pleinement vos idées sur la paix entre les peuples, puisque je me suis fait des amis jusque sur le trône de Prusse. [...] Ma ville de Lyon a été bien généreuse envers son pauvre prêtre ; grâce à elle, nos prisonniers n'auront manqué de rien de nécessaire, et, sauf un petit nombre, tous reverront leur pays."** Abordant un plan plus personnel, il ajoute : **"Quant à moi, mon bon Monsieur, je prie Dieu de m'accorder jusqu'à la fin de ma vie un peu de cette activité, de cette vigueur d'esprit que vous conservez dans un âge où tant d'hommes ne savent plus que se reposer. Et si votre main tremble en écrivant, comme vous me le dites à la fin de votre lettre, votre cœur ne tremble pas³²⁵⁴ ... "**

Ce cœur, ce vieux cœur, une lettre du 15 mars, émouvante, empreinte de la plus touchante sollicitude, de son solide ami, William Leaf, à la veille des ses quatre-vingts ans, vient le réchauffer. Après les soixante-douze jours de la Commune³²⁵⁵, Paris à peine **"rendu à son véritable souverain, à la France"** selon l'expression de Thiers, Arlès-Dufour reprend rapidement le projet qu'il avait déjà exprimé au Britannique de se rendre avec Pauline en Angleterre³²⁵⁶. Le temps lui paraît-il compté ? Il a hâte d'y revoir tous ses amis. Pour la dernière fois, craint-il ? Démoralisé, il souhaite trouver dans ce pays aimé le repos et la quiétude qui leur sont bien nécessaires à tous deux.

D'autre part, une Exposition internationale a ouvert ses portes à Londres. Dans le souvenir de leurs bonnes relations avec l'ancien membre influent des Expositions universelles, on peut se demander si les organisateurs d'Outre-Manche ne l'y ont pas convié, comme l'écrit le Comte d'Espagne³²⁵⁷. Témoin, cette invitation reçue pour l'inauguration, le 29 mars 1871, de l'*Albert Hall*. Retenu à Lyon, évidemment dans l'impossibilité d'en bénéficier, la loge qui lui est réservée est offerte à Leaf ; William l'accepte avec d'autant plus d'enthousiasme que sans cette invitation il n'aurait pu, dit-il, être présent à cette manifestation unique réservée aux invités de marque³²⁵⁸.

³²⁵¹ C[ésar] L[’Habitant], *op. cit.*, p. 192.

³²⁵² Victor Bizot, *op. cit.*, p. 27 (ouvrage aimablement communiqué par M. Bruno Varenne, Lyon). Arlès-Dufour fait parvenir une lettre de crédit de 1.000 F sur la banque Frieling et Werner de Dresde.

³²⁵³ Il est avéré que pendant toute la durée de la guerre, la reine Augusta fut admirable de charité et de dévouement à l'égard des prisonniers français (Victor Tissot, *Voyage au pays des milliards*, p. 229, édition inconnue, cité par Edouard Robert, *op. cit.*, pp. 194-196).

³²⁵⁴ Lettre de "Camille Rambaud, prêtre de Lyon", date [début 1871] et lieu illisibles, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁵⁵ Commune de Paris du 18 mars au 28 mai 1871.

³²⁵⁶ Selon Lettre de William Leaf, Park Hill, Streatham, 15 mars 1871 à Arlès-Dufour (Archives Morel-Journel, lettre aimablement communiquée). Le 3 avril 1871, de Golfe Juan, Arlès-Dufour signale à Julie Daubié son projet "si [s]a santé et les événements le permettent, [d']aller passer le mois de mai en Angleterre", lettre citée.

³²⁵⁷ Cf. supra même chapitre, réponse faite par le Comte d'Espagne au comité "Hommage à la Suisse" de Villefranche.

³²⁵⁸ Lettre William Leaf, 15 mars 1871, citée.

La durée du séjour en Angleterre, aussi en Ecosse, des époux Arlès-Dufour, reste imprécise, seulement cernée par cinq lettres du pasteur Martin-Paschoud adressées entre le 15 juin et le 21 juillet 1871, aux bons soins de Leaf, soit à Streatham, soit à Old Change³²⁵⁹. Outre la quiétude recherchée, il semble que ce séjour ait été mis à profit pour reprendre contact avec les correspondants professionnels, après l'interruption due aux événements. L'état de santé de Lucy, l'épouse de Gustave et fille du pasteur Martin-Paschoud, à l'origine de lourds soucis pour les deux familles, prive vraisemblablement le fils aîné de la possibilité de ce déplacement³²⁶⁰. De telle sorte que, bien plus tard, lors de son départ en retraite en 1920, Victor Bizot rappellera : **"J'eus l'honneur de me trouver à Londres avec lui [Arlès-Dufour père], et nous fîmes ensemble une visite à la Maison Matheson and Co. Les commentaires qu'il fit sur la politique furent très intéressants. C'était en 1871 immédiatement après la guerre** ³²⁶¹ **...."** Néanmoins, la halte britannique s'avère plus longue que prévu. Le ménage Arlès-Dufour est retenu en Angleterre. Les craintes que les uns et les autres exprimaient sur les forces de François se révèlent justifiées. Une première atteinte de congestion cérébrale cause les plus vives angoisses et fait craindre une issue fatale³²⁶².

A l'inverse des années précédentes, l'habituelle petite fête qui agrmente la distribution des prix de son école primaire laïque d'Oullins, se déroule en l'absence de son bienfaiteur. Bien qu'éloigné, il n'a pas omis la traditionnelle remise de livrets de caisse d'épargne aux élèves. L'ami qui se substitue à lui pour la circonstance ne néglige pas de le rappeler : **"M. Arlès regrettera, j'en suis sûr, de ne pas s'être trouvé, comme l'année dernière, au milieu de vous, car vous savez combien il aime les enfants : il les aime parce qu'il aime les hommes, et parce que c'est avec les enfants d'aujourd'hui qu'on fait les hommes de demain. Aussi, vous venez de voir qu'il ne vous a point oubliés. C'est en Angleterre et même étant malade qu'il a songé à vous envoyer son amical souvenir ; car où qu'il soit, et dans quelque état de santé qu'il soit, M. Arlès pense toujours à faire plaisir ou à faire du bien.**

"Mes chers enfants, je veux vous dire que M. Arlès écrivait, en donnant ses ordres pour les livrets de caisse d'épargne qui viennent de vous être remis, il écrivait d'une main toute tremblante : "Quand on a acquis, par le travail, de l'aisance ou de la fortune, le plus grand bonheur avant de sortir de ce monde, c'est de s'en servir pour être utile aux autres." Et ce ne sont pas là de vains mots sous la plume de M. Arlès. Tous ceux qui le connaissent savent que depuis cinquante ans il pratique cela, et il le pratique sous toutes les formes, publiques et cachées ³²⁶³ **."**

³²⁵⁹ Lettres de Martin-Paschoud à Arlès-Dufour des 15 juin, 10,16 et 21 juillet 1871 (Archives familiales). Dans celle du 31 juillet, le pasteur libéral Martin-Paschoud précise que sa chaire lui "est, ou à peu près, interdite".

³²⁶⁰ Décès à Lyon le 25 octobre 1871 de Lucy, Jeane (sic), Eugénie, Martin, née à Lyon le 4 septembre 1834, fille de Joseph et de Gasparde Adélaïde Paschoud, épouse de François Gustave Arlès-Dufour, demeurant en cette ville, avenue de Noailles 32. (Acte d'état civil Lyon n° 850 du 25 octobre 1871).

³²⁶¹ Discours de Victor Bizot, banquet de la maison EX f nom «Chabrières (Adélaïde)», Morel et Cie, Lyon, 20 novembre 1920, aimablement communiqué par M. Bruno Varenne, Lyon.

³²⁶² C.[ésar] L.['habitant], *op. cit.*, p. 193.

³²⁶³ Brouillon de discours à la distribution des prix de l'école primaire laïque d'Oullins d'une main inconnue, [juin-juillet] 1871 (Archives familiales).

Dès son retour d'Angleterre, via Paris³²⁶⁴ fin août, rétabli tant bien que mal, une des premières visites du convalescent est sûrement réservée au chantier, en phase finale, de son "école primaire supérieure libre et laïque" d'Oullins. Outre l'ouverture prévue pour la prochaine rentrée, le voici, bien qu'amointri, à nouveau happé par les affaires qui lui tiennent à cœur.

Durant le siège de Paris, l'Ecole spéciale d'architecture, 136 boulevard Mont-Parnasse (*sic*), avait été lourdement sinistrée, l'un de ses immeubles endommagé par les obus prussiens et par une explosion. L'Ecole avait été créée en 1865³²⁶⁵. A la veille de cette constitution, bien qu'appréciant fortement les buts poursuivis, l'ancien Secrétaire général de la Commission de l'Exposition de 1855, ne s'était pas abstenu d'exposer à son fondateur - le jeune architecte-ingénieur chargé, au sein du Commissariat général de l'Exposition, du service des machines - l'architecte Emile Trélat, les difficultés à surmonter. Plus de quinze ans plus tard, en 1881, Trélat n'hésitera pas à venir de Paris le rappeler à Lyon. Arlès-Dufour lui avait déclaré : **"Je sais ce que vous tentez. C'est très difficile. Vous rencontrerez de grands obstacles. Avez-vous bien réfléchi ? On ne fonde pas un gros enseignement comme celui que vous projetez sans troubler des idées faites, sans heurter des préjugés enracinés, sans éveiller des susceptibilités intraitables, sans provoquer des craintes, créer des épeurements (*sic*) opiniâtres. Vous aurez contre vous tout cela, et pour vous, l'indifférence. Prenez garde ! "** Devant la détermination de son interlocuteur, il avait conclu : **"Allons, vous faites bien. Et puisque c'est dangereux, comptez-moi des vôtres. Je suis à vous de tout mon cœur. Mais n'oublions pas ce qui nous attend** ³²⁶⁶ ."

Reconnu d'utilité publique le 11 juin 1870, l'établissement croyait son avenir assuré. En réduisant cette espérance à néant, la guerre a fait son oeuvre. Loyer impayé, caisse vidée, professeurs dispersés, la plupart des élèves retenus sous les drapeaux, telle est la conjoncture à l'approche de la rentrée de l'année 1871-1872. Certes, des secours sont accordés par le ministère de l'Instruction publique et la préfecture de la Seine, un dégrèvement de moitié de la dette locative est obtenu. Le corps des professeurs lui-même met gratuitement ses enseignements à la disposition de l'oeuvre. Mais celle-ci **"a des charges conséquentes de [ses] malheurs" et "compte sur [ses] amis"**, comme le stipule le bilan dressé³²⁶⁷. Sous la signature de l'administrateur-délégué Emile Trélat, une lettre circulaire du 18 septembre 1871, annonçant la réouverture des portes le 10 novembre, se fait plus explicite. Elle sollicite de la part de chaque sociétaire une somme variant entre 100 et 600 F : **"A côté de l'exemple si éloquent des professeurs, votre participation de cœur fixera la part d'appui qui sortira de votre bourse** ³²⁶⁸ ." Celle d'Arlès-Dufour est toujours ouverte pour les bonnes causes. Nous ne pouvons pas ne pas reproduire les extraits suivants de la lettre que Trélat lui adresse, le 1er janvier 1872, avec ses souhaits

³²⁶⁴ Selon lettre d'Arlès-Dufour, Paris, 30 août 1871, à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, pp. 141-142).

³²⁶⁵ L'Ecole spéciale d'architecture était précédemment dénommée Ecole centrale d'architecture et installée au 59 rue d'Enfer, Paris, dans "ses tranquilles jardins". Discours de M. Henri Cole, directeur du South Kensington Museum, à la séance d'ouverture [de l'Ecole pour l'année scolaire] 1867-1868 du 11 novembre [1867], Paris, Typographie Honnuyer, [1867 ?], 4 p.

³²⁶⁶ "Discours de M. Emile Trélat, directeur de l'Ecole spéciale d'architecture de Paris", Inauguration de la statue de Monsieur F. Arlès-Dufour père,.... , le 4 juillet 1881, plaquette citée.

³²⁶⁷ Note sur l'Ecole Spéciale d'Architecture - Ouverture de l'Ecole, sans signature ni date [Septembre / octobre ? 1871] (Archives familiales).

³²⁶⁸ Lettre circulaire de l'Ecole spéciale d'architecture, 18 septembre 1871, signée de l'administrateur-délégué Emile Trélat (Archives familiales).

pour l'année nouvelle : **"Vous savez qu'ils viennent du cœur et qu'ils sont éveillés par le bel exemple de votre vie. En voulant prendre le devoir de faire vivre l'école, j'ai perdu le droit d'avoir du temps à donner à l'amitié, comme aussi de ne vous avoir pas tenu au courant de notre odyssée. L'Ecole a rouvert le 10 novembre à son jour et à son heure réglementaires. Elle l'a fait sans argent, sans logis, sans appui. Mais elle avait du cœur et quelques rares et courageux amis, parmi lesquels elle vous compte au premier rang. [...] Je sais que votre école [primaire d'Oullins] va bien et que vous êtes toujours plein de cette chaleur qui fait tant défaut et dont nous avons tant besoin. Merci de votre exemple. Il nous sert beaucoup. Je vais avoir une assemblée générale d'ici au 20 janvier. Que n'y pouviez-vous (sic) être ³²⁶⁹ ? [...]"**

Parmi ses promoteurs, l'Ecole d'architecture compte également Emile Boutmy. Fils de l'un des fondateurs de *La Presse*, il a débuté par des articles de politique dans le journal de Girardin qu'il a suivi à *La Liberté* en 1866, avant de donner quelques cours d'histoire des civilisations et d'histoire comparée de l'architecture à la récente institution³²⁷⁰, chère à son ami Trélat. Est-ce par le biais de cette relation qu'Arlès-Dufour a connaissance de la prochaine Faculté libre des sciences politiques - rapidement rebaptisée "Ecole" sur ordre du ministre de l'Instruction publique³²⁷¹ - que Boutmy, avec Ernest Vinet, a le dessein de créer ? Connaît-il, de longue date, le jeune journaliste dans la mouvance d'Emile de Girardin ?

Quoi qu'il en soit, quatre lettres manuscrites, étoffées et fort rapprochées, de Boutmy, entre fin septembre et novembre 1871³²⁷², attestent de l'intérêt qu'Arlès-Dufour manifeste d'emblée à l'égard de l'Ecole en gestation et du soin que son inspirateur prend à lui répondre avec une cordialité croissante, la dernière s'adressant à **"Monsieur et excellent ami"**. La première, quatre pages manuscrites datées du 30 septembre, paraît être de sollicitation. Elle expose les buts assignés : **"Notre prétention n'est point de former des hommes d'Etat. A cette hauteur, la politique est un art ; elle ne s'apprend que par le maniement des grandes affaires. Notre ambition est de faire des citoyens qui sachent leur métier. Nous essayons de fournir aux esprits laborieux des cadres de travail ; nous leur ouvrons, par l'exposition des antécédents historiques de chaque question, par l'analogie comparée des institutions qui fonctionnent en France et à l'étranger, une mine féconde d'analogies et de contrastes ; nous éveillons la curiosité et les vocations ; nous constituons enfin, entre les gouvernants et le peuple, ce groupe de critiques impartiaux, d'interprètes autorisés et de médiateurs sages qui a jusqu'ici fait défaut à la Société française. [...] Ces résultats ont été appréciés. De Guizot à Vacherot ³²⁷³, de Laboulaye ³²⁷⁴ à Franck ³²⁷⁵, de Girardin à Lord Campbell, nous avons recueilli partout des adhésions considérables.**

³²⁶⁹ Lettre d'Emile Trélat, 1er janvier 1872, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁷⁰ G. Vapereau, *op. cit.*

³²⁷¹ Lettre d'Emile Boutmy, lundi 16 octobre 1871, à Arlès-Dufour (Archives familiales). Ajoutons que le fils du saint-simonien Gustave d'Eichthal, Eugène (1844-1936), sera président et directeur de l'Ecole libre des Sciences politiques ("Petit dictionnaire bibliographique", *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens*, *op. cit.*, p. 327).

³²⁷² Lettres d'Emile Boutmy des 30 septembre, 7 octobre, 16 octobre 1871, et une "11 Médecis Mardi" [octobre/Novembre ? 1871], à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁷³ Etienne Vacherot (1809-1897), philosophe et homme politique français (Larousse universel, *op. cit.*).

³²⁷⁴ Edouard de Laboulaye (1811-1843), juriconsulte français, auteur de nombreux ouvrages d'économie politique (*Ibid.*). Dans l'*opuscule* Ecole libre des sciences politique, (Paris, Imprimerie Viéville et Capiomont, 1871, 24 p.), Laboulaye, dans sa lettre, avec celles de Guizot et de Taine qui se félicitent chacun de cette création, tient à rappeler que trente ans plus tôt il l'avait demandée dans la Revue de Législation.

"La vôtre, Cher Monsieur, nous serait particulièrement précieuse. Vous nous louerez, j'en suis sûr, d'avoir, sans rudesse, tenu le gouvernement à l'écart. L'Etat refroidit et raidit tout ce qu'il touche. Nous voulons rester souples et vivants. D'ailleurs, à vos yeux, il n'y a de peuple libre que celui où les individus mettent de leur cœur dans beaucoup de grandes affaires et ont la passion de les garder sous leur main. Nous avons tenu à appuyer d'un puissant exemple ce grand principe qui est l'essence du self-government et que vous avez tout fait pour développer dans notre pays.

"En raison même de votre prodigieux dévouement, vous avez des engagements auxquels nous nous faisons scrupule d'ajouter. Aussi, est-ce à plutôt comme un hommage à l'un des généreux apôtres de l'initiative privée - et aussi pour ne pas faire défaut aux possibilités ignorées qui vous permettraient de nous seconder personnellement ou par vos amis - que nous vous donnons acte de votre volonté d'être ³²⁷⁶ . [...]"

Ainsi la main est-elle tendue vers celui qui ne peut que fortement regretter de n'avoir pas suivi, à l'époque, semblable enseignement dont Taine énumère le programme³²⁷⁷. Cette main est spontanément saisie. Avec gratitude, dès le 7 octobre, Boutmy répond : **"J'ai été profondément touché de la chaleur avec laquelle vous avez accueilli une oeuvre qui ne peut vivre - en ce moment - que par le dévouement de ses serviteurs et par le zèle de ses adhérents. J'ai besoin de telles approbations pour garder tout mon courage au milieu des difficultés sans nombre que j'ai à vaincre et contre lesquelles je n'ai d'autre arme que la justesse de mon idée et ma foi en elle ³²⁷⁸ ."** Toutefois, il apparaît que la dotation d'Arlès-Dufour est destinée, non à l'une des dix chaires prévues, mais bien à une autre nettement désignée par lui et relative à... l'histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Mais, comme Boutmy le souligne, **"vivant encore sous le régime de l'autorisation et le programme actuellement soumis au ministère, un cours sur les religions ne trouverait certainement pas grâce devant le ministre qui vient, dit-on, de nommer deux prêtres, inspecteurs d'Académie de province."** Ce thème ne pourra donc être proposé aux élèves ; il ne pourra être étudié qu'ultérieurement, lorsque la liberté de l'enseignement sera enfin assurée. La dotation, malgré cela, est fort probablement maintenue par le donateur en faveur de l'Ecole qui comptera d'ailleurs un nouveau souscripteur en la personne de Maurice Chabrières, gendre d'Arlès-Dufour. En terminant sa lettre explicative, Boutmy formule l'espoir qu'elle trouve le destinataire mieux portant et que celui-ci ait la possibilité d'assister à la séance inaugurale prévue le 15 janvier 1872 dans la Salle d'Encouragement.

³²⁷⁵ Sans doute, s'agit-il d'Adolphe Franck (1809-1893), philosophe français, auteur du Dictionnaire des sciences philosophiques (Larousse universel, *op. cit.*).

³²⁷⁶ Lettre d'Emile Boutmy, 30 septembre 1871, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁷⁷ Taine, dans l'article "De la fondation d'une Faculté libre de sciences politiques" paru dans l'*opuscule* Ecole libre des sciences politique précitée, donne le programme de l'enseignement. Les dix cours enseignés durant deux ans seront les suivants : 1/ Limites et communications naturelles des races, des langues et des religions dans les principaux Etats. 2/ Les antécédents et les conditions des traités conclus entre les grands Etats depuis la paix de Westphalie. 3/ Le travail et la richesse. 4/ Histoire des variations et des progrès des théories d'économie politique depuis Adam Smith. 5/ les Finances. 6/ Droit comparé. 7/ Droit politique, titre : De l'Administration - 8/ Sur l'armée, titre : Histoire comparée de l'organisation militaire chez les principaux peuples depuis Frédéric II - 9/ Etude comparée des Constitutions politiques en vigueur depuis la fondation de la République américaine en 1776 - 10/ Récit des utopies et des projets, titre : Histoire des théories contemporaines relatives à l'organisation des sociétés.

³²⁷⁸ Lettre d'Emile Boutmy, samedi 7 octobre 1871, à Arlès-Dufour, citée.

Bien que figurant parmi **les "plus gros souscripteurs"**³²⁷⁹ " avec vingt actions, le philanthrope ne pourra davantage être présent à l'inauguration des cours de l'Ecole de commerce et de tissage de Lyon, dans son hôtel de la rue de la Charité, au mois d'octobre 1872³²⁸⁰. Une école à nouveau due à l'initiative privée qui, ouverte bien plus tôt, aurait évité à certains de ses fils de s'expatrier à Leipzig pendant quelques années.

Indépendamment de ces diverses écoles, c'est à **une "Université libre à Lyon"** qu'Arlès-Dufour rêve également. **"Une question qui marche à Paris et pour Paris. Tâchons de la faire marcher aussi pour Lyon"**, écrit-il à un destinataire inconnu qui vise, avec un certain M. Ménager, le même objectif. Il prévoit d'ailleurs de leur en reparler lorsqu'ils viendront **visiter "l'école primaire supérieure libre et laïque d'Oullins"**, pour filles et garçons, qui, estime-t-il, **"pourra servir de modèle aux écoles secondaires"**³²⁸¹.

Cette école primaire supérieure dont les cours débutent à l'occasion de la rentrée scolaire 1871-1872, a pour vocation de compléter l'enseignement de l'école primaire ouverte six ans plus tôt³²⁸² et toujours aux bons soins et frais du même promoteur³²⁸³. Dans l'article qu'il consacrera à la mémoire du fondateur, dans *L'Opinion nationale* du 23 janvier 1872, Adolphe Guérout estime à plus de cent mille francs le coût de ces installations³²⁸⁴. Pauline en donnera la description suivante : **"[Cette école] est ouverte depuis le mois de novembre 1871 et contient une collection de petits modèles de machines, une collection d'histoire naturelle des trois règnes et un laboratoire de chimie. Deux vastes salles pour l'école des garçons dirigée par M. Petit, Alsacien qui a dirigé dans la ville de Munster une école supérieure avec intelligence. La première classe contient trente-six élèves dont la moitié marche à l'entière satisfaction non seulement de celui qui la dirige mais à l'étonnement de ceux qui la visitent. La seconde moitié des élèves étant moins bien préparée, M. Petit, avec notre autorisation, s'est adjoint un jeune Alsacien avec lequel il forme une seconde classe préparatoire rendue indispensable par l'ignorance et le défaut de préparation à de bonnes études.**

"L'école des filles, sous la direction de Mme Dutemps, existait depuis cinq ans déjà"³²⁸⁵. **Mon mari la reçut dans son école avec les mêmes principes que celle**

³²⁷⁹ Selon les quelques éléments que nous avons pu obtenir de l'Ecole de commerce de Lyon. La participation d'Arlès-Dufour à la création de l'Ecole de commerce de Lyon est soulignée in Yves Lequin [dir.], 500 Années Lumières, *op. cit.*, p. 338. Pour mémoire, au sujet des tentatives de création de cette Ecole, cf. XXVIII - La croisade contre l'ignorance.

³²⁸⁰ Pierre Pagnon, "Ecole supérieure de commerce de Lyon, La Revue du siècle, Lyon 1891. Un capital de 1.100.000 F fut rapidement réuni en vue de l'ouverture de cette école, afin d'y accueillir professeurs et élèves de l'Ecole de commerce de Mulhouse fuyant la domination allemande. H. Girardon, fils de Désiré Girardon, le premier directeur de l'Ecole centrale de Lyon, ingénieur des ponts et chaussées, y enseigna l'économie politique. L'Ecole de commerce et de tissage de Lyon est devenue l'Ecole supérieure de commerce de Lyon et, depuis 1997, l'Ecole de Management de Lyon (E.M. de Lyon).

³²⁸¹ Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins - Montroses, 17 octobre [1871], à "Mon cher Monsieur", destinataire inconnu (Archives familiales).

³²⁸² Cf. XXIX - La "transformation" d'un ami.

³²⁸³ Vingt-cinq ans plus tard, on parlera encore à Oullins de "l'ancienne école Arlès" pour situer l'école primaire des filles. tel est le cas de l'invitation à la distribution des prix aux élèves des écoles primaires et laïques d'Oullins du dimanche 8 août 1897, à une heure du soir, lancée par la commune sous la signature du maire Louis Normand, annonçant également la rentrée scolaire fixée au vendredi 1er octobre (Archives familiales).

³²⁸⁴ Article nécrologique d'Adolphe Guérout paru dans *L'Opinion nationale* du 23 janvier 1871, reproduit dans les OSSE, Vol. 24, "Préface", p. LVII.

³²⁸⁵ En fait six ans, selon du moins XXIX - La "Transformation" d'un ami.

des garçons pour en faciliter le développement. Elle contient également une première classe composée de soixante-dix jeunes filles et une petite classe dirigée par une sous-maîtresse ayant de vingt à vingt-cinq jeunes enfants ³²⁸⁶ ."

On comprend dès lors pourquoi, au nom des ouvriers d'Oullins, l'un d'eux exprimera regrets et reconnaissance en déclarant au moment de l'ensevelissement : **"M. Arlès-Dufour sera toujours considéré comme le plus grand bienfaiteur de la commune d'Oullins. L'amélioration des ouvriers par l'instruction était l'objet de sa constante sollicitude** ³²⁸⁷ ."
À encore, pour ces écoles, Arlès-Dufour s'était et avait effectivement dépensé sans compter. En témoignent les réponses de Jean Macé à ses courriers relatifs aux conditions de gestion financière des écoles et au recrutement d'instituteurs ou de directeurs parfaitement qualifiés ³²⁸⁸ .

Mais la quête d'instituteurs ne se limite pas égoïstement aux seuls besoins de ses établissements oullinois. Au plan national, il convient d'accroître le nombre d'enseignants pour faire face à des besoins de plus en plus impérieux. Une Lyonnaise ayant fait ses études dans cette ville et y ayant reçu ses diplômes, Mme Marchet-Girard, projette justement, en juillet 1870, de créer une École normale d'instituteurs pour l'enseignement laïque, à Sèvres, à Boulogne ou à Passy. Et elle ne tarde pas à se déclarer **"très heureuse de sentir [son] oeuvre sous le patronage d'un grand cœur** ³²⁸⁹ ", celui bien sûr de notre personnage. Vingt élèves sont déjà réunis. Le choix du lieu s'arrête, le mois suivant, sur un petit hôtel à Passy, disposé pour pensionnat et pouvant loger une quarantaine d'internes, avec une grande salle de cours et un assez grand jardin, moyennant un loyer de 5.000 F. Les disponibilités doivent permettre deux années de loyers d'avance, prescrit Arlès-Dufour qui a certainement déjà ouvert son portefeuille³²⁹⁰. Il en est encore ainsi après la guerre. Son courrier du 21 novembre 1871, en particulier, apporte un billet de mille francs. **"Au nom du petit groupe",** il est remercié **"pour l'aide matérielle et pour l'appui moral"** apportés. **"Pour nous comme pour vous, ajoute Mme Marchet-Girard, il y a certes bien des déceptions aujourd'hui, mais vous avez raison de dire que l'initiative privée peut seule relever le pays** ³²⁹¹ ."
Ce concours n'est pas seulement financier. Ses amis sont mis à contribution. Et ce n'est pas par hasard que Mme Marchet-Girard est invitée à dîner chez Emile Trélat, qu'elle espère bien le concours de Frédéric Passy, attendant une réponse de Juliette Adam... Et le 15 décembre, Arlès-Dufour est sollicité afin que son nom vienne s'ajouter à la liste des membres du conseil d'administration³²⁹², parmi lesquels Mesdames Trélat, Meunier³²⁹³ et Dreyfus, trésorière de la Société de travail, Messieurs Giraud, maire

³²⁸⁶ Copie de notes prises par ma mère..., cité.

³²⁸⁷ "Chronique", Le Journal de Lyon, 31 janvier 1872.

³²⁸⁸ Tel est le cas de la lettre de Jean Macé du 12 juillet 1870 (Archives familiales) qui lui propose le maître adjoint de M. Hatt (d'Alsace ?) que celui-ci souhaite lui présenter. "Votre homme est trouvé, je crois, écrit Jean Macé, [...] huit ans d'enseignement, va se marier au mois de septembre, catholique libéral, prêt à la lutte que vous savez [...]... Nous ignorons s'il s'agit de M. Petit, futur directeur de l'école supérieure d'Oullins.

³²⁸⁹ Lettre de Mme Marchet-Girard, 18 rue des Vosges, Paris, 9 juillet 1870, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁹⁰ *Ibid.*, 3 août 1870.

³²⁹¹ *Ibid.*, 14 rue de la Plaine, Ternes-Paris, 27 novembre 1871; réponse à envoi d'Arlès-Dufour du 21 même mois.

³²⁹² *Ibid.*, 15 décembre 1871.

³²⁹³ S'agit-il de l'épouse de l'écrivain pédagogique, Louis-Arsène Meunier, ancien directeur de l'École normale d'Evreux, auteur de divers ouvrages d'enseignement ? (Cf. G. Vapereau, *op. cit.*).

de Passy, Léon Plée, journaliste et auteur, entre autres, d'un *Manuel encyclopédique*, M. Flammarion faisant partie du conseil des études.

Malgré un dynamisme hélas diminué, la marche inlassable pour l'égalité de l'homme et de la femme se poursuit parallèlement. Par delà les frontières, le combat d'Arlès-Dufour n'est pas ignoré. En juillet 1871, en en reconnaissant les mérites, Lydia Becker lui adresse un exemplaire du journal publié par la *Manchester national society for women's suffrage*³²⁹⁴. Est-ce dans les derniers mois de cette année où il serait une fois de plus à Paris, que Maria Deraisme, l'une des premières adeptes du féminisme, le prie à dîner en compagnie de Léon Richer³²⁹⁵ ? Les correspondances échangées avec le fondateur du journal *Le Droit des femmes* durant ce second semestre allant bon train, nul doute qu'il finance cette parution³²⁹⁶. Si Guérout se propose - "enfin³²⁹⁷ !" écrit Richer - de faire un papier sur l'avenir des femmes dans *L'opinion nationale*, un article de Suart Mill³²⁹⁸, un autre de Laboulaye³²⁹⁹ lui sont promis. Ils seront les bienvenus. Et Richer, "qui se cramponne à cette oeuvre comme un moribond à la vie", d'avouer cette nécessaire supercherie : **"Je suis obligé de rédiger le journal entier presque à moi tout seul ; de là ma variété de noms divers sous lesquels je me cache**³³⁰⁰". Indépendamment du sien, ce sont ceux de Jeanne Mercœur et Georges Bath. **"Ces dames sont un peu trop paresseuses ; il faut leur écrire des fois pour les décider à faire un article**³³⁰¹", regrette-t-il. De son côté, Arlès-Dufour qui compte beaucoup, aux côtés du "courageux Richer", sur le concours de Julie Daubié - récente licenciée ès lettres -, déplore que le journal ne soit pas "plus lu par celles qu'il veut affranchir³³⁰²". **"Peu après la mort du financier, le rédacteur en chef du périodique " crai[nt] beaucoup que ces sympathies qu'on [lui] témoignait à cause de lui [Arlès-Dufour] ne [lui] fassent prochainement défaut"**. Une lettre adressée, le 14 mars 1872, à Pauline l'appréhende. A croire que le cautionnement du journal aurait été prélevé sur la succession d'Enfantin... Richer redoute, en effet, que les exécuteurs testamentaires d'Enfantin - continuateurs à ce titre d'Arlès-Dufour - ne lui laissent pas le montant correspondant de 7.100 F, ramené législativement depuis à 3.000 F. Aussi, "pour mettre [s]on oeuvre à l'abri", sollicite-t-il d'elle et "sur sa fortune personnelle", pareil montant de 3.000 F. Et, curieusement en raison de la similitude de somme, il précise : **"M. Arlès-**

³²⁹⁴ Lettre de Lydia Becker, Manchester national society for women's suffrage, 28 Jackson's Row, Albert Square, 3 July 1871, à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁹⁵ Lettre de Maria Deraisme, 52 Grande Rue des Batignolles, Paris, Mardi 9 décembre [1871 ?], à Arlès-Dufour (Archives familiales).

³²⁹⁶ Lettres de Léon Richer des 6, 13, 24, 27 octobre 1871, 4, 9 et 10 novembre 1871. Elles sont toutes écrites sur papier à en-tête de "Le Droit des femmes - Journal politique - Rédaction - rue de Paradis Poissonnière, 1 bis". Cette adresse est biffée, et celle du "4 rue des Deux Gares", Paris, donnée avant signature. A compter du 2 mars 1872 (Lettre de Léon Richer à la veuve Arlès-Dufour - Archives familiales), cet en-tête est modifié au profit de "L'Avenir des femmes - Journal politique, Léon Richer, Rédacteur en chef". L'adresse reste celle du 4 rue des Deux gares.

³²⁹⁷ *Ibid.*, 24 octobre 1871.

³²⁹⁸ *Ibid.*

³²⁹⁹ *Ibid.*, 10 novembre 1871.

³³⁰⁰ *Ibid.*, 6 octobre 1871.

³³⁰¹ *Ibid.*, 10 novembre 1871.

³³⁰² Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, "28 novembre (1871)", à Julie Daubié (Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 148). Pour mémoire, cf. note correspondante au chapitre XXVIII - La croisade contre l'ignorance au sujet de cette lettre déjà citée. Dans ce courrier, Arlès-Dufour complimente Julie Daubié, nouvelle licenciée ès lettres.

Dufour a eu confiance en moi pour bien plus, puisqu'il a versé 7.100 F, il y a trois ans de cela, et la somme et intérêts ³³⁰³ ."

Quelqu'alambiquée que soit cette lettre et pour en revenir quelques mois plus tôt, le 20 novembre 1871, naissait l'Association pour l'émancipation progressive de la femme, ayant Arlès-Dufour et Julie Daubié, respectivement pour président et vice-présidente, Mme A. Tiranty, trésorière-secrétaire³³⁰⁴, et pour "membres auxiliaires", le même Léon Richer, en qualité cette fois de rédacteur de *L'avenir des femmes*³³⁰⁵, Paul Lacombe et J.-D. Brandeis (ou Brandis). A l'égard d'Arlès-Dufour, le titre est maintenant surtout honorifique, témoin d'un long passé. Le 3 avril, il avait averti Julie Daubié : **"La plume me devient fatigante et encore plus la pensée qui la guide ; c'est pourquoi il ne faut plus compter sur moi pour la propagande. Et doublement quand je vois où nous ont conduits nos publications, prédications, conférences, prodiguées par nous, pendant quarante ans. J'y renonce ³³⁰⁶ ."** De toute façon, les membres du bureau de l'Association pour l'émancipation progressive de la femme sont tous signataires d'un prospectus qui expose les objectifs poursuivis et s'en remet aux partisans de cette cause qui croient juste et utile de revendiquer l'inscription des veuves et des filles majeures sur les registres électoraux : **"Les soussignés, convaincus que la condition de la femme ne peut se concilier avec les progrès de la liberté et de la civilisation, s'unissent dans le but de rechercher les meilleurs moyens d'assurer à tous les bénéficiaires effectifs et l'exercice de l'égalité civile, dont nos lois et nos constitutions diverses affirment le principe. [...] Considérant, d'autre part, que la capacité électorale, l'arme du vote, est le garant des droits à obtenir pour la femme et des devoirs fondamentaux qui en résultent et pour elle et pour la société, les fondateurs de l'association susdite appellent en premier lieu l'attention sur le suffrage des femmes, et surtout sur celui des veuves et des filles majeures. En effet, dès que la loi reconnaît à ces contribuables une existence civile et indépendante, l'harmonie sociale exige qu'elles possèdent tout d'abord des droits corrélatifs à leurs devoirs, pour que leurs intérêts ne soient pas lésés désormais comme ils le sont aujourd'hui par des intérêts prédominants ³³⁰⁷ . [...]"**

"Restez unis, ne vous séparez pas ³³⁰⁸ ", Arlès-Dufour, le recommandait à ses enfants, suppliant, dans son testament du 20 septembre 1863.

Nous nous souvenons que, par acte du 1er octobre 1869, une nouvelle société Arlès-Dufour et Cie avait été créée, pour une durée de six ans, confiant la responsabilité de la gestion à Gustave pour la maison mère de Lyon, à son frère Alphonse pour celle de Paris, Maurice Chabrières s'en étant retiré ³³⁰⁹ . Malheureusement, sans attendre le 1er octobre 1875, un nouveau changement doit

³³⁰³ Lettre de Léon Richer, 14 mars 1872, à Mme Arlès-Dufour (Archives familiales).

³³⁰⁴ L'adresse de Mme Tiranty, rue de la Pompe, 5, à Paris-Passy, est donnée dans l'imprimé cité infra pour adresser toutes communications.

³³⁰⁵ Selon Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, p. 142, c'est à partir de septembre 1871 que "L'avenir des femmes" succède au journal "Le Droit des femmes".

³³⁰⁶ Lettre d'Arlès-Dufour, Golfe-Juan, 3 avril 1871, à Julie Daubié, citée.

³³⁰⁷ Imprimé "Association pour l'émancipation progressive de la femme", Paris, 20 novembre 1871, Paris, Imp. Nouv., rue des Jeuneurs, 14, recto-verso. Ce texte est intégralement reproduit par Raymonde A. Bulger, *op. cit.*, pp. 146-147.

³³⁰⁸ Cf. XXVI - "La mère des ouvriers".

³³⁰⁹ Cf. XXVIII - La croisade contre l'ignorance.

intervenir. Il est entériné par acte notarié daté du 21 octobre 1871³³¹⁰. La personnalité du trop entreprenant Gustave n'est-elle pas en cause pour qu'Alphonse, devenu lui aussi associé commanditaire, se soit séparé à son tour de son frère³³¹¹ et que Gustave reste le seul associé en nom collectif, le seul responsable de l'affaire ? Pour leur père, une épreuve supplémentaire, une déception cruelle, auxquelles vient s'ajouter, quelques jours après, le 25, la profonde tristesse de la mort de Lucy, sa "bonne belle-fille", après une longue maladie. "Une véritable délivrance tant elle souffrait³³¹²", dira-t-il.

Avec le désespoir de la paix trahie, les épreuves d'une guerre honnie, la tragédie de la débâcle et de l'invasion, un abatement profond, un état général devenu alarmant bien qu'"à peu près quitte de la coqueluche³³¹³", la neige recouvrant le sol de Montroses, la température rigoureuse d'un cruel hiver, tout incline à répondre, dans la précipitation, aux invitations, prévenantes et répétées, de Juliette Adam³³¹⁴ de la rejoindre dans sa villa "Bruyères" de Vallauris Golfe-Juan³³¹⁵. Enfin, François et Pauline acceptent. A cette annonce, le 14 novembre, Juliette peut laisser éclater sa joie³³¹⁶. Elle assure que Bibi, le fils de Rochefort³³¹⁷ qu'elle a recueilli, ne sera pas une source de fatigues ; il est interne au lycée de Nice et n'en sort que tous les quinze jours. Seulement, en raison de problèmes domestiques, la femme de chambre des Arlès-Dufour sera la bienvenue. Le "Père", lui, sentant la mort venir, n'a qu'un souhait, qu'elle le prenne sur les rives de sa Méditerranée natale. Ainsi en sera-t-il.

Deux textes gardent la mémoire des dernières heures d'Arlès-Dufour. Juliette Adam leur consacre une quinzaine de pages dans son ouvrage *Mes angoisses et nos luttes*³³¹⁸. De son côté, Pauline retrace ces instants ultimes dans un *Carnet*³³¹⁹ destiné **"à [s]on cher**

³³¹⁰ Acte "fait et passé dans les bureaux de MM. Arlès-Dufour et Cie, place Tholozan, par devant Me Lombard" le 21 octobre 1871.

³³¹¹ Alphonse Arlès-Dufour rejoint alors son jeune frère Armand en Algérie pour y exercer, dans un premier temps, le commerce direct des grains entre ce territoire et la métropole, puis d'y fonder l'établissement thermal d'Hamam Righa en 1876. L'Indicateur Henry, Lyon, Editions de 1882, 1883 et 1884, porte : "Alphonse Arlès-Dufour, Directeur du Crédit Lyonnais à Alger - Place Bellecour 30." Jean Rivoire in Le Crédit Lyonnais Histoire d'une Banque, p. 21, date de 1878 l'ouverture à Alger d'une succursale de cette banque, p. 30 & 47, et y voit Alphonse, p. 21, sous-directeur de cette agence.

³³¹² Lettre d'Arlès-Dufour, Oullins, 28 novembre (1871), à Julie Daubié, citée.

³³¹³ *Ibid.*

³³¹⁴ Lettres de Juliette Adam, des 5 et 14 octobre 1871 (Archives familiales). Elles ne sont pas immédiatement suivies d'effet en raison de l'état de santé de leur belle-fille Lucy et de sa mort le 25 de ce mois, comme vu plus haut.

³³¹⁵ La villa "Bruyères" a été démolie à une date qui n'a pu nous être indiquée par la municipalité de Vallauris-Golfe Juan. En souvenir de Juliette Adam ou parce que sa villa se trouvait dans les parages, un "Port Lamber" (de son nom de femme de lettres) a existé, remplacé par le nouveau port de Golfe Juan. Une avenue Juliette Adam, éloignée du lieu présumé de cette villa, commémore les séjours de ce personnage dans la localité.

³³¹⁶ Lettre de Juliette Adam, Bruyères, Golfe-Juan, 14 novembre 1871, au ménage Arlès-Dufour (Archives familiales).

³³¹⁷ Rochefort, condamné depuis peu à la déportation en Nouvelle-Calédonie, est emprisonné pour le moment au fort Boyard.

³³¹⁸ Juliette Adam, *Mes angoisses et nos luttes*, *op. cit.*, pp. 235-253.

³³¹⁹ Carnet de Mme Arlès-Dufour, cité. Ce carnet retrace la période, quotidiennement et par le menu.

Auguste ³³²⁰, **dernier souvenir de son vénéré Grand-Père, Cannes, Villa Bruyères - 9 décembre 1871 - 22 avril 1872**". Fort émouvants, l'un comme l'autre, ils se complètent, se contredisant curieusement parfois, notamment sur la date et les conditions de retrouvailles.

Juliette Adam les situe le 3 janvier 1872, dans le jardin de "Bruyères". Là, raconte-t-elle, Arlès-Dufour s'empresse de la rejoindre sur sa terrasse, Pauline encore dans l'omnibus chargé de malles. Et c'est pour lui souffler : "**Juliette, mon enfant, je viens inconsolable auprès de vous ; Lucy [sa belle-fille décédée depuis peu] m'appelle, je le sens.**" Puis, plus bas encore, "**presque suppliant**" : "**Pourrai-je mourir chez vous ?**" "**Comment ne pas répondre ce que je répondis, confie Juliette : "Père, je veux ce que vous voulez, mon Bruyères est vôtre : la mort d'un homme tel que vous ne peut amener que des bénédictions sur une maison."** Et elle conclut : "**C'est la première fois que l'arrivée de mes vieux et bien-aimés amis m'apporte une inquiétude.**" L'angoisse ne la quittera plus. Cette angoisse est bien partagée, et Juliette se méprend lourdement lorsqu'elle écrit : "**La "Mère", souriante, n'a aucune inquiétude. Pourquoi en aurait-elle** ³³²¹ **? "**

Est-ce que Pauline dissimule, à ce point, la profonde anxiété que pourtant elle porte bien ? Pour elle, selon son *Carnet* ³³²², le samedi 9 décembre 1871, tout est en mouvement pour le départ du lendemain matin, fixé à six heures ; les adieux des enfants, les paquets, la répugnance d'Arlès à partir, à quitter son cher Montroses, tout fait de cette journée une journée solennelle, douloureuse. Au coin du feu, un dernier dîner en tête à tête est pris au salon du premier étage, sur la petite table en palissandre. Pour tenter d'égayer la fin de soirée, Pauline propose une partie de dominos, un jeu que son mari aime en mémoire du Père Enfantin. La chance lui est favorable. Il rit de bon cœur en taquinant sa "vieille" par de petites ruses peu permises. Le lendemain, levés avant les domestiques, les tisons encore rougissants dans la cheminée, le domino en désordre sur la table, l'émotion les gagne tous les deux. Pauline la revit encore en écrivant ces lignes, plus tard, François encore si près d'elle : "**Restons, ma femme, ne quittons pas ces lieux de paix, de bonheur, commun, de tranquillité, n'allons pas chercher au loin ce que nous possédons ici, et que nous ne trouverons pas au loin !**" **Ce cri de déchirante douleur, je l'entends même en ce moment. Je tâchai de combattre ton chagrin et t'entraîner vers la cheminée, tu t'appuyas à l'angle du côté droit, et contemplas longtemps, la larme à l'œil, ce beau paysage d'hiver. Une épaisse couche de neige couvrait le sol, les arbres et arbustes scintillaient de givre, le soleil se levait radieux, un globe de feu empourprant ce sol blanc, changeant le cristal des sapins en autant de diamants, de rubis, de topazes. C'était une grande splendeur et un solennel et noble adieu de ces lieux que tu ne devais revoir ! Le déjeuner fut court et silencieux, les adieux de nos braves vieux serviteurs, Joseph et Marie, se ressentant de la disposition de tous. Nos bons chevaux nous enlevèrent lentement vers le tournant de la pelouse. Ponette**

³³²⁰ AugusteEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)» (8 avril 1854 - 10 juin 1904), fils de MauriceEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)» (19 janvier 1829 - 21 mars 1897) et d'Adélaïde née Arlès (28 octobre 1830 - 17 avril 1915), marié le 26 juin 1877 à Laure Fraissinet (7 octobre 1856 - 8 août 1918).

³³²¹ Juliette Adam poursuit sa narration dans son ouvrage *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 240, en donnant les appréciations suivantes : "MauriceEX \f nom «Chabrières (Adélaïde)», le gendre d'Arlès-Dufour, est bien plus un Arlès que les trois autres fils du Père. il a la générosité et en même temps l'esprit pratique de son beau-père, et avec cela, quel juge en art ! Sa maison est un musée et son goût fait loi dans les milieux "bibelotiers". Dans la conduite de la vie un conseil de lui vaut tous ceux des autres. Il trouve des solutions où nul n'en découvrirait, et il excelle à mettre d'accord les intérêts les plus contraires. [...] Loyal et diplomate à la fois, habile et sincère, il est l'ami qu'on appelle au moindre embarras et qui ne se lasse jamais d'accourir. Elle, Adélaïde, c'est son père comme traits, et je la chéris plus qu'une sœur."

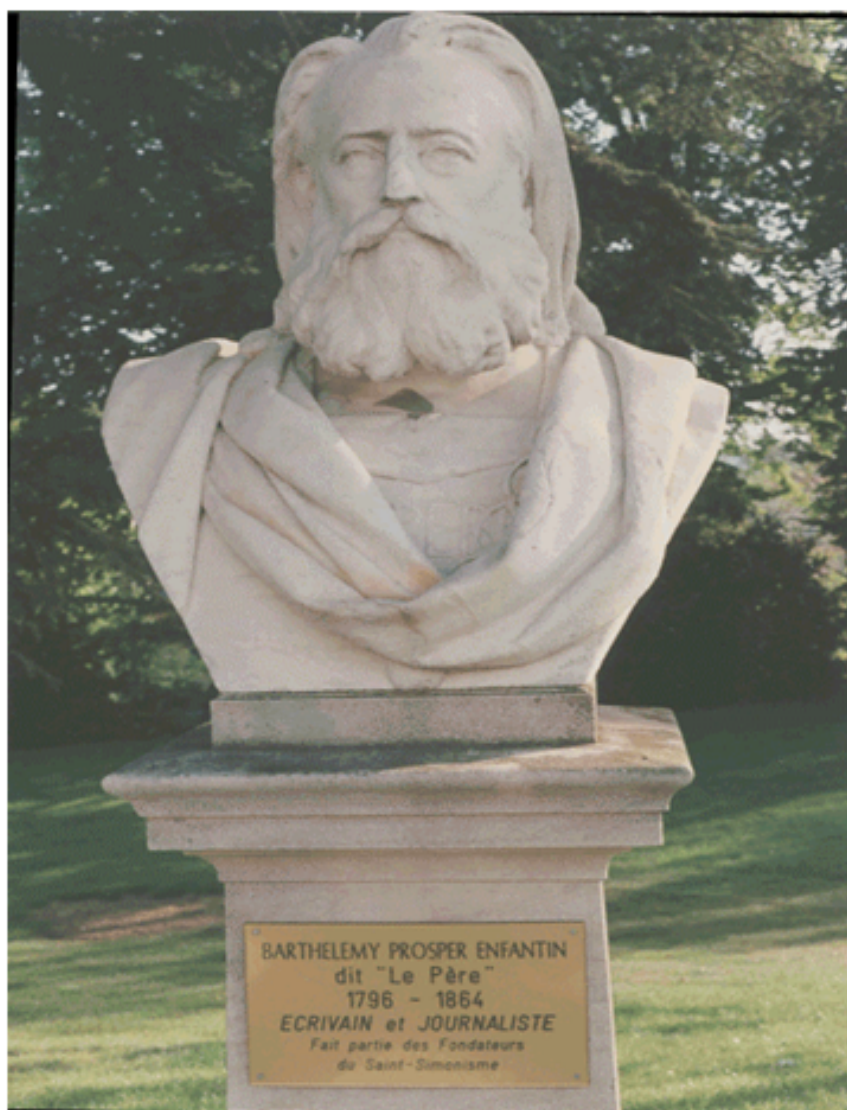
³³²² Ce qui suit, sauf mention contraire, est reproduit ou adapté du "Carnet de Mme Arlès-Dufour A mon Cher Auguste..." , cité.

et Jeannette nous attendaient à notre grande surprise, ils s'étaient échappés de l'étable mal fermée. Leur cri d'adieu se fit entendre jusque près de la loge."

Le train les amène à Marseille où ils passent la soirée chez les Baur. La journée du lendemain, ils se promènent en calèche le long de la corniche, passant et repassant devant un cabanon, sans doute occupé à l'époque avec leur chère Lucy, en souvenir d'elle. Le mardi 12 décembre, dans l'après-midi, c'est l'arrivée en gare de Cannes. Arlès-Dufour n'entend pas les cris de joie de Juliette Adam, venue les accueillir. Il résiste à la prière de Pauline de sortir rapidement du wagon, le train continuant sur Nice. Elle est obligée de le faire sortir presque violemment, ***"presque dans une espèce de lutte, l'état de [s]on mari l'inquiétant au suprême degré."*** Le second étage de la villa de Juliette les attend, merveilleusement préparé pour les recevoir.



Montroses, l'ancienne demeure d'Arlès-Dufour à Oullins et le buste d'Enfantin.



Le temps est beau, la température clémente alors qu'à Lyon le froid sévit toujours. On tente de savourer le moment présent. On fait des courses à Nice, à Cannes, en particulier pour une petite loterie que l'hôtesse organise pour son école la veille de Noël. Quelques visites sont faites à des amis à Nice, à Monaco³³²³, d'autres reçues sont rendues. Désormais, ces déplacements seront facilités : **"Nos bons chevaux sont arrivés avec Claude [cocher de la maison], empêtré et effrayé de la mer."** Mais Arlès-Dufour ne sait trop comment remplir son temps et fréquente "le Cercle" (?). Il y réserve une loge pour une représentation du *Barbier de Séville*, le 22 décembre, par une troupe italienne. En raison de leur deuil récent, Pauline exclut formellement d'être de la sortie ; tandis que le reste de la maison assistera à ce spectacle, elle passera la soirée chez les amis Jean Dollfus. Le dîner à peine servi, on vient la prévenir. Par une pluie diluvienne, Pauline rejoint "Bruyères" aussi précipitamment que possible. Au moment de partir au théâtre, François a eu un malaise. Avertie par le bruit de sa chute, Juliette Adam monte précipitamment dans sa chambre,

³³²³ Visite notamment à ce "pauvre M. Séchan, bien malade et vieilli". Peut-être s'agit-il du célèbre peintre décorateur, Polycarpe Charles Séchan, qui notamment, à partir de 1852, dirigea la décoration et l'amélioration de palais à Constantinople et de nouveaux salons à Baden-Baden, décédé en 1874 (G. Vapereau, *op. cit.*).

le trouve sans connaissance, le porte dans son lit avec l'aide de Julie et d'Augustine³³²⁴, le frictionne, le magnétise, le fait revenir à la vie. Pauline le retrouve calme, l'œil vitreux et sans expression. Dans son *Carnet*, Pauline témoigne sa reconnaissance à l'endroit de Juliette : **"Quelle admirable femme, quel cœur chaud, quelle tendre amie. Non, jamais, je n'oublierai ce qu'elle a été pour moi."**

La nuit fut calme, le lendemain il ne paraissait plus rien de ce malaise. De même, le jour suivant, le 24 décembre : **"Veille de Noël, écrit Pauline, jour heureux, jour béni où celui qui aimait faire le bonheur de sa bien-aimée, se montra si large, si généreux, si parfaitement bon pour toute sa famille. Que parents, enfants, petits-enfants se souviennent toujours et perpétuent ce bonheur dans leur famille en souvenir de celui qui le leur donna dans leur jeunesse si libérale."** La vie semble redevenir normale, déjeuner chez les Girodon³³²⁵, dîner chez les Dollfus, et même réveillon le 31 décembre. Là, au milieu des rires et de la joie générale, "mais une fête sans plaisir", Pauline surveille furtivement son mari. Il s'efforce de sourire lorsque leurs regards se croisent. A table, il est placé aux côtés d'une jeune Suédoise, charmante et enthousiaste. Cette Melle Vilemann (?) s'occupe beaucoup de la question des femmes et se trouve être **"en relation avec toutes les femmes intelligentes dont nous avons fait la connaissance en Angleterre."** De quoi animer son voisin et lui permettre de reprendre son entrain. Outre cela, Adolphe Dennery, venu de sa proche et si belle propriété du Cap d'Antibes, le séduit par sa conversation.

Elle sera reprise quelques jours plus tard lorsque cet auteur prolifique de plus de deux cents pièces à succès lui rend visite. Arlès-Dufour se souvient-il encore de cette série de représentations au Grand-Théâtre de Lyon, remontant au mois d'août 1833, où, en "seize tableaux magiques", défilaient *La République, l'Empire et les Cent Jours*, titre d'ailleurs de l'ouvrage ? La mise en scène en était tellement "grandiose" que *L'Echo de la Fabrique* renonçait à toute description tant elle "serait au-dessous de la réalité", sachant gré au directeur, M. Lecomte, des sacrifices financiers énormes qu'il s'était imposés. Les parents et les chefs d'institution étaient fortement engagés à mener enfants et élèves à ce spectacle d'une **"moralité parfaite"**³³²⁶. Arlès-Dufour pense-t-il toujours à ce que lui écrivait Enfantin, du barrage du Nil, le 25 octobre 1835, souhaitant voir **"réformer les masses par une éducation qui leur serait donnée sous toutes les formes, au théâtre comme à l'école, sur la place publique comme dans les journaux et les livres"**³³²⁷ ? Semble-t-il oublier qu'il vit peut-être ses dernières heures ?

En tout cas, c'est avec une fougue retrouvée qu'il expose à l'écrivain **"son plan d'un vaste cirque ou théâtre populaire où l'histoire moderne serait passée en revue pour le peuple. Toutes belles actions, les hauts faits de l'histoire représentés comme modèles."** Peut-être, juge-t-il que son interlocuteur est parfaitement désigné pour s'attaquer à ce dessein ; il avait été nommé, en 1850, directeur du "Théâtre-Historique",

³³²⁴ Nous ignorons s'il s'agit, totalement ou partiellement, de la domesticité des Arlès-Dufour qui n'en paraissent pas dépourvus.

³³²⁵ Adolphe Girodon, marchand de soie, l'un des fondateurs de l'Ecole Centrale lyonnaise, membre de la Chambre de commerce, souscripteur et administrateur du Crédit Lyonnais, administrateur du Magasin général des soies, Administrateur de la Sté de Secours Mutuels des Ouvriers en Soie de Lyon, la plupart de ces titres relevés précédemment et bien dans le droit fil des initiatives d'Arlès-Dufour.

³³²⁶ L'Echo de la Fabrique, "Théâtres - La République, l'Empire et les Cent Jours", n° 32, 11 août 1833.

³³²⁷ Lettre d'Enfantin, Barrage du Nil, 25 octobre 1835, à Arlès-Dufour (OSSE, Vol. XXX, p. 129). Cf. à ce sujet, Sébastien Charléty, Histoire du Saint-Simonisme, *op. cit.*, pp. 357-358.

même s'il s'en était démis quinze jours après³³²⁸. Et lorsque les deux relations se séparent, le dialogue est le suivant : **"Vous êtes un charmeur, M. Arlès ; j'y songerai sérieusement, nous reprendrons cette conversation."** L'autre de répondre : **"Vous êtes riche, M. Dennerly, ce sera un noble emploi de vos richesses, j'y (sic) prendrai ma petite part dans l'affaire."** Dans le courant du mois suivant, Pauline retrouvera Dennerly³³²⁹. Elle s'inquiétera auprès de lui du sort réservé au projet de son défunt mari qu'ils avaient envisagé tous deux avec enthousiasme. L'auteur dramatique rétorquera : **"Non, je ne puis plus y songer, je renonce avec regret mais l'âme de la chose manque !"** Et Pauline de commenter : **"De combien de choses n'a-t-il pas été l'âme, et combien d'âmes n'a-t-il pas fait sortir de leur torpeur ?"**

Déjeuners, dîners même, se succèdent toujours avec les mêmes amis ou d'autres, chez eux ou chez Juliette Adam, tels les Segond - lui "le meilleur Figaro de son temps" à la voix toujours appréciée dans leur cénacle. Arlès-Dufour ne parle plus à Juliette Adam, comme elle dit, **"de sa lugubre demande de l'arrivée ; il va, vient, nous mène ici et là, à Nice, à Monaco, [lui] fait cueillir toutes [s]es fleurs, sitôt fleuries, pour les envoyer à ses amis**³³³⁰ **."** Oui, la "lugubre demande" semble oubliée pour l'instant. Des projets d'avenir sont même ébauchés par Arlès-Dufour. Pauline les note : **"L'année prochaine, nous viendrons de bonne heure, nous louerons la villa Zema [?]. Il y aura la meilleure chambre pour Auguste [le fils des Chabrières]. Je prendrai cet enfant à ses parents, je le mènerai en Angleterre. Je lui ferai connaître, aimer ce beau pays. Je le présenterai à mes amis. Ah ! j'en ai là de si bons. Ce n'est que là que j'ai été compris. J'en ferai un homme de mon Auguste. Avec leurs livres, ils n'en feront rien**³³³¹ **."**

Mais le comportement de son mari alarme Pauline chaque jour un peu plus. Le 11 janvier, elle l'attend à Nice, au rendez-vous fixé, durant deux heures d'angoisse, avant qu'il ne réapparaisse, **"drapé dans sa fourrure de martre", sa "grande et imposante figure", "sa belle mèche blanche agitée par le vent."** Dans la calèche du retour, **"de douces paroles sont échangées",** avant cette confession ainsi rapportée : **"Je puis mourir en paix, j'ai toujours été un honnête homme, j'ai aimé mon pays passionnément."** De grosses larmes inondent ses joues . **"J'ai bien souffert de ses malheurs, de sa décadence !"** Puis, après une longue pause : **"J'ai été bon père ; un jour, mes enfants le reconnaîtront mieux qu'en ce moment."** Puis, en embrassant Pauline : **"Je n'ai pas toujours été bon mari, souvent brusque, inégal, pardonne, ma vieille."** Enfin, avec découragement, larmes et profond chagrin : **"Je n'ai pas été bon fils !!"** Et ce sont les remords d'avoir **"abandonné [s]a pauvre mère"** à l'âge de seize ans, pour s'engager³³³². **"J'eus toutes les peines à le consoler et je lui dis : "Que nos enfants soient seulement pour nous ce que tu as été pour ta mère et je serai satisfaite et heureuse."**

La démarche du malade tend à se faire parfois lente, chancelante. Le docteur Maure (ou Moure³³³³), son ami - aussi celui de Mérimée, de Thiers (!) et de Gambetta - en séjour

³³²⁸ G. Vapereau, *op. cit.*

³³²⁹ Le jeudi 8 février 1872, Carnet cité.

³³³⁰ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 238.

³³³¹ Carnet de Pauline Arlès-Dufour, 11 janvier 1872.

³³³² Pour mémoire, déjà cité in chapitre I - L'enfance...

³³³³ Pauline Arlès-Dufour écrit Moore, à l'anglaise. F. Bac, *Le prince Napoléon*, *op. cit.*, p. 196, parle du docteur Moure de Grasse et Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, pp. 247 et 249, du docteur Maure de Grasse. Id. pour Pierre Guiral, *Adolphe Thiers ou...*, *op. cit.*, p. 326.

à Grasse, ne le trouve pas bien, la face bien rouge. Aux yeux des Dollfus, il apparaît bien changé, comme ils le confient à Pauline. Elle-même, ainsi que Juliette Adam, constate l'aggravation de son état de santé. Subitement, cet état devient désespéré, malgré les soins du médecin homéopathe local, le docteur André, malgré les passes magnétiques de Juliette et **"son admirable puissance pour calmer le Père."** On télégraphie aux enfants de Lyon et d'Algérie, au docteur Noack de Lyon. **"Sa poitrine était oppressée, ses yeux fermés, ses lèvres bougeaient sans articuler de sons ; une seule fois, il se mit à chanter la chanson patoise de sa mère "Jo aimé come plaie** ³³³⁴ " [?]; on l'entendait à peine, une espèce de râle commençait ." **Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 janvier 1872** , **"à deux heures** ³³³⁵ , **Adélaïde, Gustave et le docteur Noack arrivaient au moment même où le Père rendait le dernier soupir** ³³³⁶ . **La pauvre Délide se jeta éperdue sur le corps de son Père ; je crois qu'il a encore senti sa présence."** **Quelques heures auparavant, il avait déclaré à l'hôtesse : "Juliette, c'est le moment** ³³³⁷ ."

Les amis Dollfus accourent dans la journée. Ils trouvent le corps de leur ami, déposé dans la grande chambre par les soins de Juliette, couvert de fleurs. Pauline écrit : **"Les plus belles roses de Bruyères entouraient cette vénérable tête [...]. Rien de plus beau, de plus calme, de plus imposant, de plus majestueux. L'expression du visage était celle du repos du juste et de la félicité suprême."** Pas loin de lui, cette *Vie éternelle* d'Enfantin qu'il lisait et relisait tous les matins...

Arrivés le vendredi 26 janvier à dix heures, les enfants d'Algérie, Marie, Armand et Alphonse, repartent l'après-midi même, en compagnie de leur sœur Adélaïde, pour assister au cimetière d'Oullins à l'inhumation de leur père. Lui, comme Enfantin, regrettait que la crémation ne fut pas encore autorisée³³³⁸. En 1860, il lui avait fait part de ses vœux : **"Moi aussi, je voudrais bien qu'on brûlât mon cadavre et je me demande si la Loi pourrait s'y opposer et si nous ne pourrions pas, nous qui sommes toujours en avant, donner cet exemple** ³³³⁹ ." **A défaut et conformément à sa volonté, ses funérailles sont prévues "sans prêtres, ni soldats** ³³⁴⁰ ". **"Ni prêtres, ni soldats", il avait encore eu la force de le répéter à Juliette. Et, comme elle l'écrit, hanté "par ses vieilles intransigeances", il avait ajouté : "Qu'on laisse les soldats et les prêtres au petit Thiers** ³³⁴¹ "...

³³³⁴ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 241, cite, elle, la chanson provençale : "Soldat qui reviens (sic) d'Italie".

³³³⁵ L'heure de ce décès est conforme à celle portée sur l'acte établi par la commune de Vallauris, le jour même, à "deux heures du soir". Néanmoins, il comporte une année de naissance erronée, celle du 3 juin 1796 (au lieu de 1797, sans doute par erreur de conversion du 17 Prairial An V) et le nom de la mère d'Arlès-Dufour y est mal orthographié (Tischy au lieu de Tichy).

³³³⁶ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 243, fait mention, de son côté, de l'arrivée du ménage EX lf nom «Chabrières (Adélaïde)», de Gustave Arlès-Dufour et du docteur Lortet, fils de l'ami d'Arlès-Dufour également médecin.

³³³⁷ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 241.

³³³⁸ La crémation sera autorisée par une loi du 31 mars 1886.

³³³⁹ Lettre d'Arlès-Dufour à Enfantin, 26 octobre 1860 (ARS 7687, citée par H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 218).

³³⁴⁰ A l'image de celles du "Père" Enfantin (1864), les obsèques de Holstein et de Charles Duveyrier (1866), furent exclusivement civiles, S. Charléty, *Histoire du Saint-Simonisme*, *op. cit.*, pp. 342-343 et H.-R. d'Allemagne, Prosper Enfantin et..., *op. cit.*, p. 202).

³³⁴¹ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 242.

Ces funérailles ont lieu le dimanche 28 janvier 1872, à une heure trente. A une heure dix, un train spécial est formé à la gare Perrache pour transporter ceux qui se pressent pour rendre un dernier hommage au disparu. Outre les notabilités de la ville, ils sont entre trois à quatre mille³³⁴², dont **"un tiers paraissant appartenir à la classe ouvrière"**³³⁴³, à suivre le convoi qui, de Montroses, se rend directement au cimetière. Contrairement à l'habitude, on n'a pas attaché au drap noir les nombreuses décorations du défunt. Deux couronnes y sont simplement déposées.

Quatre discours sont prononcés, le premier par un membre du Conseil municipal d'Oullins, le second particulièrement remarqué par Martin-Paschoud, l'intime ami depuis quarante ans. Un délégué de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône et un ouvrier d'Oullins, au nom des siens³³⁴⁴, leur succèdent.

Dans la presse lyonnaise³³⁴⁵ et parisienne³³⁴⁶, d'abondants et copieux articles se firent l'écho de cette disparition et de ces obsèques. La presse nationale ne fut pas la seule. Avec d'autres feuilles britanniques³³⁴⁷, le *Times*, lui-même, longuement, rendait un chaleureux hommage à la mémoire de celui qui **"défendit la cause de l'alliance franco-anglaise, de la paix et des relations commerciales entre les peuples"**³³⁴⁸.

³³⁴² "Plus de trois mille personnes", estime Le Salut public du 30 janvier, "quatre mille au moins selon Le Journal de Lyon du même jour.

³³⁴³ Le Salut public, 30 janvier 1872.

³³⁴⁴ Cf. supra, même chapitre.

³³⁴⁵ Le Progrès, Le Salut public, Le Journal de Lyon, Le Courrier de Lyon, 23 janvier 1872 et jours suivants, La Mascarade, 28 janvier 1872, Revue du Lyonnais, 1872 / I, etc.

³³⁴⁶ A notre seule connaissance, article nécrologique d'Adolphe Guérout paru dans L'Opinion nationale du 23 janvier 1871, cité même chapitre.

³³⁴⁷ Selon Le Salut public, 27 et 28 janvier 1872.

³³⁴⁸ Article du Times, s.d., reproduit dans Le Journal de Lyon, 26 janvier 1872. Les bureaux parisiens du quotidien britannique n'ont pu retrouver trace de cet article.

CONCLUSION

Lorsqu'Arlès-Dufour naît, qui aurait pu dire qu'au moment de sa "transformation", une foule aussi considérable l'accompagnerait avant de le quitter à jamais ? Qui eût pu supposer que sa mort aurait suscité une émotion si forte, depuis les plus grands jusqu'aux plus humbles ?

En dehors de ses nombreux amis français et étrangers, des responsables des innombrables organismes auxquels il a collaboré, des représentants de la presse, combien d'hommes et de femmes, du peuple ou de talent, déplorent, du plus profond de leur être, sa disparition.

George Sand, partageant les fatigues et la douleur de Juliette Adam, s'écrie : **"C'était un digne homme, bien regrettable"**, avant de témoigner **de "la part profonde que [elle] prend à une si grande perte"** ³³⁴⁹ . Quant à sa correspondante de Bruyères, tous ses proches, Challemel-Lacour, Adolphe Peyrat, Louis Jourdan, Toussenel, Spuller, viennent participer à sa désolation, tandis que, ajoute-t-elle, **"le vieux Jean Dollfus ne peut se consoler de la perte de son "camarade"** ³³⁵⁰ . Un an après, à nouveau éprouvée, elle écrira à Julie Daubié : **"La mort d'Arlès-Dufour et la mort de Stuart Mill"** ³³⁵¹ **sont une catastrophe pour notre cause et la seconde vient doubler le chagrin que j'avais de la première** ³³⁵² . De son côté, Michel Chevalier n'hésite pas à assurer : **"C'est un homme qui manquera à l'Europe, car il s'était attiré de toute part confiance et sympathie. [...] C'était un des types de notre temps, un des plus originaux et des meilleurs"** ³³⁵³ . Et plus tard, en 1910 encore, Frédéric Passy loue la largeur d'esprit de l'homme, **"devenu l'une des plus considérables personnalités de la ville de Lyon, reçu avec honneur dans toutes les cours, lié avec les hommes politiques les plus éminents"** ³³⁵⁴ .

Les démonstrations d'affection prodiguées à Pauline sont nombreuses, à la mesure de l'amitié portée à son mari et au ménage. Ses proches amies l'entourent, Mme Evans, Ninette Dollfus. Elle est restée à Bruyères, plongée dans sa détresse et dans sa solitude : **"Ce n'est que là que l'on pleure bien"** ³³⁵⁵ . Eloignée, son appréhension demeure vive. Elle s'inquiète du déroulement des obsèques. Que craint-elle ? Des manifestations d'opposants à l'ancien régime impérial auquel on savait son mari attaché par certains aspects ? Non, le fait encore rare à l'époque, elle redoute une mauvaise acceptation des funérailles civiles de

³³⁴⁹ Juliette Adam, *Mes angoisses et...*, *op. cit.*, p. 252.

³³⁵⁰ *Ibid.*, p. 250.

³³⁵¹ John Stuart Mill avait été en Angleterre le porte-parole de l'émancipation féminine. En 1869, il avait encore écrit un ouvrage intitulé *De l'affranchissement des femmes*.

³³⁵² Lettre de Juliette Adam, 17 mai 1873, à Julie Daubié (Raymonde Bulger, *op. cit.*, p. 192). Stuart Mill venait de mourir, à Avignon, le 9 mai 1873.

³³⁵³ Michel Chevalier, *M. Arlès-Dufour*, *op. cit.*

³³⁵⁴ Frédéric Passy, "Ceux qu'il faut honorer : Arlès-Dufour", art. cit. Frédéric Passy cite, comme nous le faisons notamment plus loin, les noms de Cobden et Bright et aussi celui d'Emilio Castelar, réfugié en France en 1866-1867, futur ministre des Affaires étrangères en 1873 et président du conseil (Vapereau, *op. cit.*, p. 374).

³³⁵⁵ Carnet, Pauline Arlès-Dufour, cité, 15 février 1872.

François³³⁵⁶. Apparemment, elle n'est pas la seule. **"Le plus grand ordre a présidé aux funérailles de M. Arlès-Dufour"**³³⁵⁷, rassure *Le Journal de Lyon* du 30 janvier 1872. De son côté, *Le Salut public* du même jour constate : **"L'autorité avait cru devoir envoyer sur les lieux une douzaine de gendarmes qui naturellement n'ont rien eu à réprimer"**³³⁵⁸."

Toute méprise à ce sujet, Martin-Paschoud, en ami et non en pasteur, s'emploie à la réfuter dans son allocution funèbre : Quoique né catholique, adulte, Arlès-Dufour n'a jamais pratiqué, précise-t-il, le culte catholique. Quoiqu'ayant des enfants partageant la religion de sa femme, il ne s'est jamais rattaché au culte protestant. Et, comme il est souligné, s'il avait des amis parmi les prêtres catholiques, les pasteurs protestants et les rabbins, il n'appartenait et ne voulait appartenir à aucune église. **"Il était religieux, conclura Martin-Paschoud, vraiment religieux, d'esprit et de cœur, mais à sa manière"**³³⁵⁹."

Combien de fois ne l'avons-nous pas nous-mêmes surpris invoquant la divinité ? Pour lui, il ne s'agissait pas, selon l'expression de Juliette Adam, de déchristianiser la France, mais seulement de la "décléricaliser"³³⁶⁰. Il n'a pas varié jusqu'à ce jour où, dans un dernier souffle, il murmurait, s'adressant directement à Lui : **"Seigneur, je suis prêt, entièrement prêt"**³³⁶¹." Ainsi s'achevait une vie débutée soixante-quinze ans plus tôt, une très longue vie pour l'époque.

Dès ses débuts, contrairement aux apparences immédiates, les fées semblent s'être penchées sur le berceau d'Arlès-Dufour.

Fait déjà extraordinaire, de ses sept frères et sœurs, il est le seul à survivre.

Soucieux de défendre le pays et destiné au métier des armes, le sort en décide autrement. Patriote, courageux, l'âme trop sensible toutefois, il eut fait un piètre capitaine. Mais capitaine d'industrie, il sera.

Durant de nombreuses années de jeunesse, il est familier de la misère. A la fin d'une laborieuse carrière professionnelle, il disposera d'un avoir dépassant quatre millions de francs³³⁶², les graves accidents de parcours (crise de 1837, Révolution de 1848, incendie des locaux en 1851, crise de 1857) ayant été transformés en simples péripéties.

En ce Lyonnais de hasard, arrivé inconnu de la plupart dans une ville réputée austère et fermée, *Le Journal Amusant* en 1870 voit **"une des plus considérables et des plus sympathiques notabilités de Lyon"** et se montre fier de pouvoir conclure : "c'est encore un *gone* de chez nous"³³⁶³."

³³⁵⁶ Les enterrements civils sont encore peu courants à l'époque. Ainsi seront enterrés Gambetta (1883), Victor Hugo (1885) et Paul Bert (1886), et avant eux Enfantin et Félicien David. Ce n'est qu'en 1887 que la loi sur "la liberté des funérailles" sera votée (François Caron, *La France des patriotes*, *op. cit.*, p. 357).

³³⁵⁷ *Le Journal de Lyon*, 30 janvier 1872.

³³⁵⁸ *Le Salut public*, 30 janvier 1872.

³³⁵⁹ *Courier de Lyon*, 31 janvier 1872.

³³⁶⁰ Juliette Adam, *Mes angoisses...*, *op. cit.*, p. 248, Entretien avec le docteur Maure.

³³⁶¹ Carnet, Pauline Arlès-Dufour, cité, dans ses premières lignes.

³³⁶² Non compris ses investissements immobiliers. Pour mémoire, sa maison avait réalisé un chiffre d'affaires de 36 millions de F en 1859 (Cf. XXVI - "La mère des ouvriers").

³³⁶³ "Arlès-Dufour", *Journal Amusant*, 1870, n° 754, Lyon. Cet article confond quelque peu le père et son fils Gustave. "Gone", argot lyonnais signifiant "gars".

Très jeune livré à lui-même et à la vie, expatrié selon sa propre volonté, il affronte seul un monde étranger sans la moindre connaissance. Plus tard, ce propre fils de ses oeuvres, fut largement entouré d'amis et relations, et non des moindres.

Sa ferme indépendance, sa liberté de propos, **"la vivacité de sa rare et loyale franchise"**³³⁶⁴, son sens critique sont avérés. Ils s'exerceront à l'encontre des divers régimes politiques traversés, quels qu'ils soient. Malgré cela, il hante les salons de chacun d'eux, ayant commerce avec leur haute administration, les cabinets ministériels, les princes royaux ou impériaux, les gouvernants.

Franchissant fréquemment les frontières, il se transforme en personnage international, côtoyant en Angleterre les Bowring, Gladstone, Cobden, Bright, etc., en Prusse, la reine Augusta et son ministre du Commerce von der Heydt, étant fait baron de ce royaume, comme aussi de l'empire d'Autriche.

Bien qu'issu d'un simple soldat - en début de carrière - et d'une mère illettrée, il prend rapidement conscience avec lucidité des déficiences de l'enseignement scolaire reçu. Livré à lui-même, il a le mérite et le courage, dans des conditions précaires, de combler ses lacunes avec ardeur et constance. Doté de hautes capacités intellectuelles et d'une forte personnalité, travailleur infatigable, il se mue en interlocuteur séduisant et recherché.

Parmi les études entreprises, d'abord isolément, celle de l'économie politique est la première et importante découverte intellectuelle de sa vie de jeune homme. Dès 1822, soit à l'âge de vingt cinq ans, ses réflexions et son esprit libéral aidant, elle l'amène à se prononcer ouvertement en faveur du libre-échange³³⁶⁵ : le tremplin de la Chambre de commerce se dessine ...

Dans le même temps et à des centaines de kilomètres de là, à Saint-Pétersbourg, un de ses contemporains, entouré de dix à douze anciens élèves de l'Ecole polytechnique tous passionnés d'études³³⁶⁶, s'éprend lui aussi de cette science, encore dans ses limbes . **"L'économie politique prend à nos yeux le titre de philosophie industrielle"**³³⁶⁷, écrit Prosper Enfantin. Leur rencontre ultérieure marque un second tournant dans la vie d'Arlès-Dufour, comme elle marque celle de son futur ami. Par lui, il entre en relation avec des hommes de grande valeur soucieux, avec le "Père", de transformer le paysage industriel selon les préceptes saint-simoniens. De leurs futurs et constants rapports, combien de courriers³³⁶⁸, d'idées, sont échangés, de projets élaborés et accomplis... S'appuyant alternativement l'un sur l'autre dans les périodes passagères d'affaiblissement de leur enthousiasme, se complétant pleinement, ils sont tous **deux "toujours en avant"**³³⁶⁹. Dès 1843, Enfantin écrivait à Arlès-Dufour : **"Pour mon compte particulier, j'ai un vif plaisir et presque un besoin de me sentir parfaitement en harmonie avec vous pour les grandes choses qui me touchent"**³³⁷⁰. Il en fait plus tard son légataire universel.

³³⁶⁴ OSSE, Vol 24, p. LVI.

³³⁶⁵ Texte manuscrit d'Arlès-Dufour (rapport ou article ?) "Les Ouvriers", daté de 1822, cité in chapitres V - L'installation lyonnaise et VI - La découverte de l'Angleterre..

³³⁶⁶ Pour mémoire, cf. XII - Le saint-simonien.

³³⁶⁷ OSSE, Vol. 24, p. 43.

³³⁶⁸ Rappelons, comme indiqué dans l'introduction, que pour la seule période du 1er janvier 1841 au 28 mai 1864, H.-R. d'Allemagne a recensé 1216 lettres adressées par Arlès-Dufour à Enfantin.

³³⁶⁹ Lettre Arlès-Dufour, 26 octobre 1860, à Enfantin, citée in XXXI - Aux portes de la nuit.

³³⁷⁰ Lettre d'Enfantin, 14 novembre 1843, à Arlès-Dufour, Paris (OSSE, Vol. 35, p. 118).

Enfin, la visite professionnelle rendue à la maison Dufour frères de Leipzig constitue un autre événement majeur de cette jeunesse, à l'origine de son mariage et de son installation à Lyon. Là, d'emblée, il se trouve placé à la tête d'une entreprise prospère jouissant d'une notoriété reconnue dans le domaine de la soie et dans sa capitale.

Ces trois éléments réunis devaient faire d'Arlès-Dufour un homme d'influence pour qui notamment les différents domaines de l'essor économique du XIXe siècle, les chemins de fer, le Canal de Suez, les banques, constituèrent un permanent terrain de prédilection, sans négliger bien sûr son activité de chef d'entreprise.

Au titre de cette dernière, sa réussite due à son habileté, à sa droiture et à sa stratégie industrielle fut ce que nous venons d'en rappeler au plan financier, aidée par l'intimité qu'il savait faire régner entre ses collaborateurs, associés en outre aux fruits de l'expansion de sa maison. A ce propos, Gustave, plus tard, dit de son père, qu'à la clôture d'un bon inventaire, **"il était moins heureux du bénéfice personnel qui en résultait que de l'aisance et du bien-être qu'il allait procurer aux familles de ses [collaborateurs] intéressés"**³³⁷¹ [à la marche de l'affaire]. La participation aux résultats avant l'heure...

Mais ce n'est pas en ce seul domaine que l'on peut dire qu'Arlès-Dufour était en avance sur son temps. Il en est bien d'autres ainsi que nous l'aurons précédemment noté au passage. Cet homme d'action était à l'avant-garde de toutes les améliorations, ne reculant devant aucune innovation, prophétisant la modernité, dessinant l'avenir, un avenir parfois à fort long terme. Certes, en quelques domaines, peut-il paraître animé d'illusions naïves à la recherche d'une nouvelle ère, d'un nouveau monde, grâce au triomphe du progrès et de la paix.

La paix ? Cet utopiste la recherchait à tout prix. Admirateur de la Prusse, il prisait la politique expansionniste de ce pays et semblait se réjouir de **"la grande et belle pensée de la création d'une Allemagne"**³³⁷². Ce qui ne l'empêchait pas, néanmoins, d'exprimer ses appréhensions quant à l'éventualité d'une guerre... Une guerre qui le tua, selon le mot de Guérault. Sa Ligue internationale et permanente de la paix aura été vaine, comme le sera plus tard la Société des Nations (S.D.N.). Mais pour l'Europe, s'ouvre - enfin et au moins - après deux désastreuses conflagrations mondiales, une ère de paix de plus de cinquante années sous le signe des Nations Unies et de la Communauté Européenne. Et si la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 **prescrit "d'encourager le développement des relations amicales entre nations"**³³⁷³, l'heure n'est toutefois pas encore venue de l'association universelle des peuples souhaitée par Arlès-Dufour.

Hormis les conflits locaux, les guerres ne se jouent généralement plus sur les champs de bataille. Elles sont désormais économiques. La libéralisation des échanges commerciaux internationaux qui, aux yeux d'Arlès-Dufour, devait amener cette association universelle, reste toujours en suspens. Son farouche partisan, laborieux initiateur du traité de commerce franco-britannique de 1860, estimait, certes, qu'elle n'était pas la panacée. Périodes de libéralisme et de protectionnisme se sont succédé depuis lors et l'échec du "Cycle du millénaire" (*Millenium Round*) de Seattle, fin 1999, est venu démontrer, avec les risques encourus, les difficultés de la mondialisation. Celle-ci ne s'arrêtera pas pour autant.

³³⁷¹ "Allocution de Gustave Arlès-Dufour" Inauguration de la statue de M. Arlès-Dufour père offerte par M. Gustave Arlès-Dufour aux actionnaires de la Société Arlès-Dufour et Cie le 4 juillet 1881, cité.

³³⁷² Arlès-Dufour, Un mot sur..., *op. cit.*, p. 24.

³³⁷³ Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée et proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

Les progrès sociaux (enseignement, retraites, soins, etc.) qu'Arlès-Dufour appelait ardemment de ses vœux, ont lentement été institués. Les confirmant, la Constitution française du 27 octobre 1946 stipule que **"la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture."** Egalement, la Nation **"garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence"**³³⁷⁴. Ces améliorations successives n'ont pas pour autant éradiqué, avec l'illettrisme, le chômage, la misère, problèmes récurrents en particulier chaque hiver. Non oublieux de son passé impécunieux et précaire, la charité, la solidarité qu'Arlès-Dufour pratiquait avec constance et une infinie bonté à l'égard des déshérités, restent toujours malheureusement indispensables, devant un nombre croissant d'exclus.

En maints domaines, d'essence saint-simonienne ou non, les luttes de ce précurseur n'auront pas été inutiles. Par ses initiatives multiples, son ascendant, son obstination, cet homme d'affaires français du XIXe siècle aura eu le mérite de contribuer à faire prendre conscience des problèmes, à les faire aborder en termes structurels, la plume jamais oisive.

Le vieil anticlérical n'aura pas eu la satisfaction de vivre l'enseignement devenu public, gratuit et laïque, ni la loi de 1905 séparant l'Eglise de l'Etat.

La crémation dont il souhaitait donner l'exemple sera autorisée par une loi du 31 mars 1886.

La plupart des mines de charbon maintenant épuisées comme il le redoutait, l'auteur des "Considérations sur l'emploi d'une dérivation du Rhône comme force motrice", lors du Congrès scientifique de 1841, serait surpris de relever la multiplication des barrages hydro-électriques sur nos fleuves³³⁷⁵.

Il ne le serait pas moins, mais là désagréablement en raison de leur venue bien tardive, de voir seulement le droit de suffrage accordé aux femmes en 1944, une reconnaissance en leur faveur "dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme" prévue par la Constitution du 27 octobre 1946, et l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives entrer dans la Constitution du 4 octobre 1958 par une loi du 8 juillet 1999.

Malgré l'urgence qu'il soulignait dès 1832, son désappointement serait également vif à propos de "l'impôt progressif", selon lui "proportionné aux revenus, le seul raisonnable, le seul en harmonie avec l'égalité des charges"³³⁷⁶. Voté par la Chambre des députés en 1909, confirmé par le Sénat en 1914, il ne s'appliqua officiellement qu'à la suite de la loi du 31 juillet 1917.

³³⁷⁴ Préambule de la Constitution française du 27 octobre 1946. Ces droits ont été confirmés par le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958, remplaçant la précédente.

³³⁷⁵ Indépendamment d'un programme géant de centrales atomiques.

³³⁷⁶ "Le Courrier de Lyon", art. anonyme, mais d'Arlès-Dufour selon la table des matières du journal L'Echo de la Fabrique, 27 mai 1832, n° 31. Pour mémoire, cf. "L'impôt progressif", *ibid.*, 8 juillet 1832, n° 37, et 22 juillet 1832, n° 39. Pour mémoire également, Henri Germain, député de l'Ain, fit campagne en faveur de l'impôt sur le revenu, lors de la séance de l'Assemblée nationale du 20 juin 1871 - Texte de cette intervention reproduit par Jean Rivoire, *op. cit.*, p. 205. Cf. également, entre autres, "Le projet de M. Caillaux", Le Progrès, 19 février 1907.

Toutefois, auparavant, il aurait sans nul doute apprécié que "sa" "société anonyme lyonnaise de crédit commercial", le Crédit lyonnais, ait occupé, entre 1900 et 1914, le premier rang des banques mondiales³³⁷⁷.

Et ce pionnier qui, avec d'autres, avait souhaité accélérer les transports et qui passait plusieurs jours et plusieurs nuits d'affilée entre Lyon et Londres, s'émerveillerait aujourd'hui de relier ces deux centres en cinq heures et, de plus, en passant sous la Manche !

Sur le parcours, le spectateur attentif et passionné de la première révolution industrielle ne serait pas sans noter, caractéristique de l'avènement d'une nouvelle ère de croissance économique et du développement de secteurs inédits d'activité, la multiplication de centres de production dont il présageait la construction prochaine. De cette concentration de main d'oeuvre, il augurait l'obligation pour les gouvernants de légiférer en faveur de **"l'affranchissement pacifique et progressif des travailleurs"**³³⁷⁸.

Au service de cet essor, sans doute ne manquerait-il pas de saluer le travail de ses artisans, ces ingénieurs sortis, peut-être, de l'Ecole de la Martinière à l'instar des frères Lumière³³⁷⁹, de la S.E.P.R.³³⁸⁰, ou encore de l'Ecole centrale de Lyon³³⁸¹. Et s'ils furent privés du concours du "Crédit intellectuel" mort-né, certains ne bénéficièrent pas moins de bourses, de prêts ou de concours financiers divers pour leur permettre de poursuivre leurs études ou leurs recherches. Dans le domaine littéraire et artistique³³⁸², les écrivains et artistes reçoivent l'appui de *sponsors*, de fondations ou d'organismes professionnels - telle la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) - pour favoriser leur création.

Malgré le débat qui divise toujours le corps médical, la ville de Lyon occupe une place de choix dans le développement de la pharmacie industrielle, en particulier des laboratoires homéopathiques. Au sein de cette apparente **"secte minuscule d'illuminés"**³³⁸³ à l'origine de cette spécialité, il serait immérité de ne pas accorder une place, même discrète, à Arlès-Dufour, en souvenir de ses relations amicales et soutenues avec Hahnemann et ses disciples, de ses expérimentations personnelles et de la charitable création de son dispensaire homéopathique de la rue du Bât d'Argent, à Lyon.

A proximité, en 1860, il avait reçu, des mains même de Napoléon III, la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur, lors de l'inauguration du nouveau Palais du Commerce, siège de la Chambre de commerce.

³³⁷⁷ Yves Lequin (dir.), 500 Années lumière, *op. cit.*, p. 355.

³³⁷⁸ OSSE, Vol. 24, p. XXVIII.

³³⁷⁹ Auguste et Louis Lumière respectivement promotions 1878 et 1880 de La Martinière, Annuaire de la Société des anciens et anciennes élèves de La Martinière, 1989, p. 42. Louis Lumière a également été élève de la SEPR, [Bernard Chardère], "La trace saint-simonienne à Lyon", Bulletin municipal Officiel Ville de Lyon, 22 janvier 1995, n°5048. Membre de l'Institut, Louis Lumière administra l'Ecole centrale de Lyon notamment en 1928.

³³⁸⁰ Cf. note précédente.

³³⁸¹ Parmi diverses personnalités sorties de l'Ecole centrale de Lyon depuis sa création, notons en particulier la présence de Paul Emile Victor (promotion 1928), Auguste Jouret, *op. cit.*, p. 161.

³³⁸² Pour mémoire, la souscription de 60.000 F, lancée par Arlès-Dufour en faveur de Félicien David, afin de le délivrer "du souci du pain quotidien, ..." (Cf. chapitre XXIV).

³³⁸³ Olivier Faure, "Histoire de la santé et de l'assistance", art. cit., p. 60.

C'est dans cette assemblée consulaire, écrit Michel Chevalier, qu'Arlès-Dufour **"fit si bien, que cette Chambre [...] devint l'organe et l'appui permanent des idées de réforme commerciale.**

"La Chambre de commerce de Lyon a mérité que son nom fût inscrit dans l'histoire.

"Rien n'aura contribué autant que l'impulsion d'Arlès à lui valoir cet honneur."

Dans la commune voisine d'Oullins qui recueille la dépouille "de son plus grand bienfaiteur³³⁸⁴", existe une place Arlès-Dufour depuis 1876, ayant auparavant porté les noms célèbres de Napoléon puis de Garibaldi.

Ne serait-ce que pour ce seul hommage rendu, parmi d'autres, par l'éminent économiste Michel Chevalier, la ville de Lyon dont Arlès-Dufour en 1834 ambitionnait de faire **"l'un des entrepôts du commerce du monde"**³³⁸⁵, s'honorerait de perpétuer à son tour le souvenir de ce prototype moderne de volonté, d'action et de liberté, de cet apôtre de la paix, de l'économie libérale et de l'initiative privée, toujours ardent et fécond.

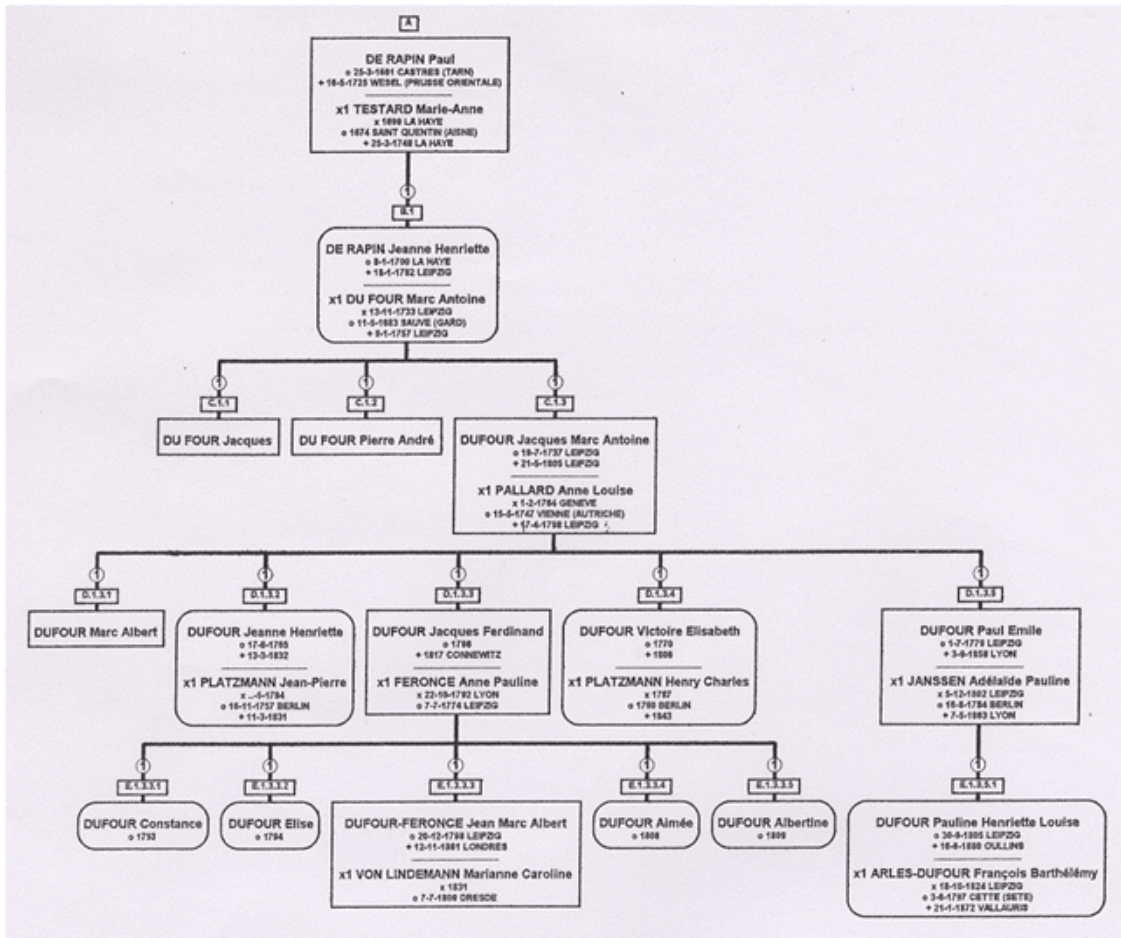
"Rien sans peine" était sa devise.

³³⁸⁴ Cf. XXI - Aux portes de la nuit.

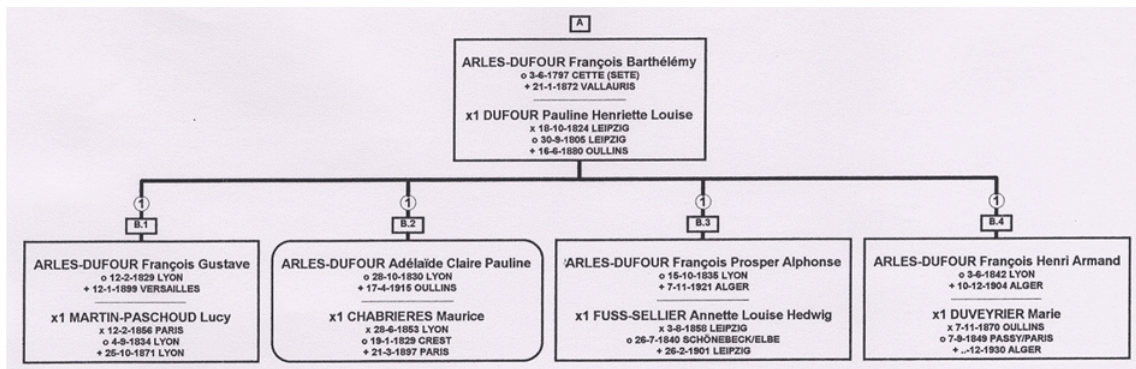
³³⁸⁵ Arlès-Dufour, Un mot sur..., *op. cit.*, p. 146, déjà cité in XIV - Lyon, tremplin de l'Orient.

LISTE DES ANNEXES

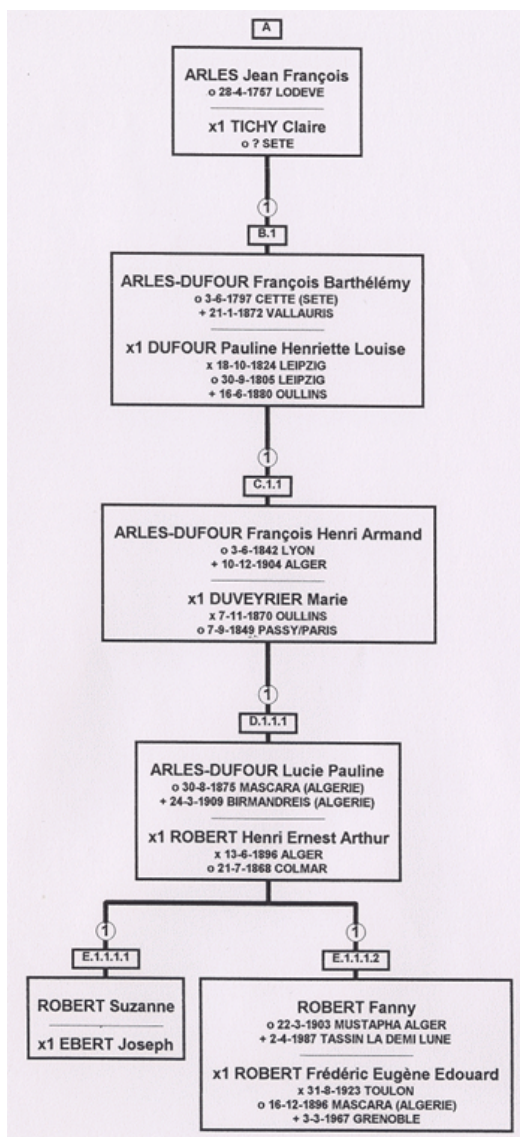
- Portrait de Pauline Henriette Dufour, future Mme F.-B. Arlès-Dufour (1805-1880) (Coll. particulière).	60
- François Barthélemy Arlès à l'âge de 26 ans peint par J. M. Régnier (Coll. particulière).	98
- 17 janvier 1831 : Comité de travail et de secours Une des premières apparitions publiques du nom d'Arlès-Dufour (Archives municipales de Lyon).	167
- Charles Duveyrier, le futur père de Marie, épouse Armand Arlès-Dufour (<i>Histoire du saint-simonisme</i> , Ed. Paul Hartmann, Paris, 1ère édit. 1896, réédit. 1931)	195
- 1835 : Brouillon de l'article "L'impôt progressif" publié dans le n° 39 de <i>L'Echo de la Fabrique</i> du 22 juillet 1832.	236
- 1834 : publication de <i>Un mot sur les fabriques étrangères de soierie...</i>	290
- Arlès prend officiellement le nom d'Arlès-Dufour par décret impérial du 2 novembre 1861.	501
- F.-B. Arlès-Dufour peint par Joseph Bonnat (1869) (Coll. particulière).	791
- Un "gonne de chez nous" (Le journal amusant, n° 754, 1870).	797
- L'ancienne demeure d'Arlès-Dufour à Oullins (Rhône), aujourd'hui Parc municipal Chabrières-Arlès, avec le buste du Père Enfantin. (Coll. particulière).	834
- Tableaux généalogiques : - Famille Rapin-Thoyras et Dufour - Les enfants d'Arlès Dufour - Famille Arlès-Dufour et Duveyrier - <i>Famille Robert</i>	853 854 855 856



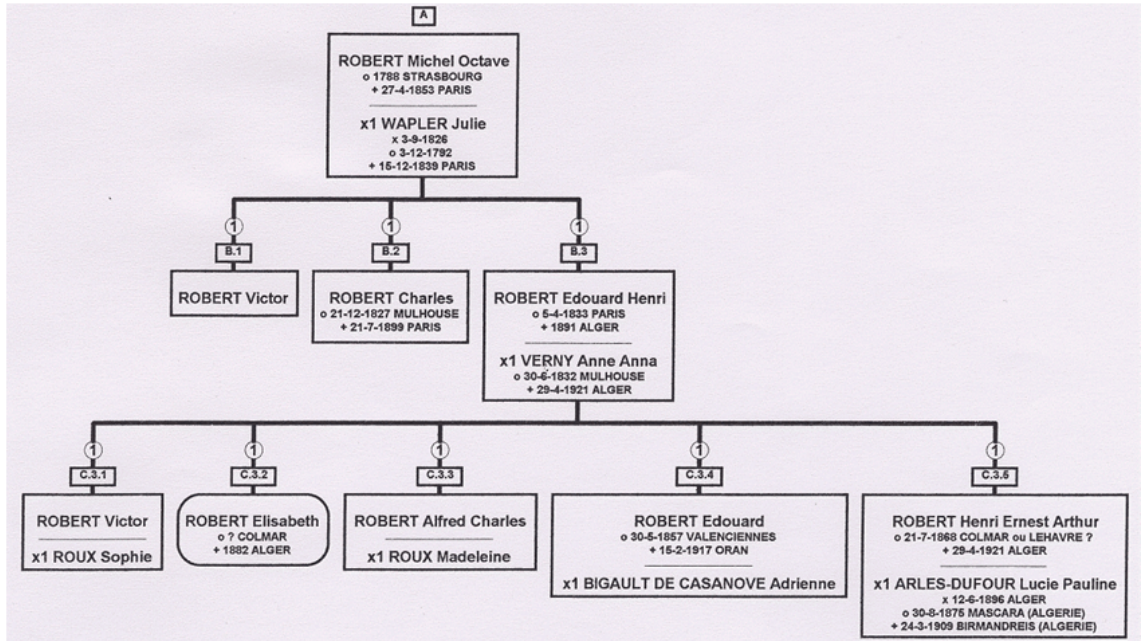
Famille Rapin-Thoyras et Dufour



Les enfants Arlès-Dufour



Famille Arlès Dufour



Famille Robert

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES MANUSCRITES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA DRÔME

- 48 M 8, Statistique des usines travaillant à la fabrication de la soie.
- 56 S 34, "L'Herbasse - Usines".

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU RHÔNE

- FF III, Histoire d'Oullins.
- FN vol. I, Legs Frecon.
- I M 164, Cérémonies, Voyages officiels 1837-1848.
- I M 165, Cérémonies, Voyages officiels 1850-1870.
- I M 200 et 201, Légion d'honneur.
- 2 M 66, Maires, adjoints et conseillers municipaux La Guillotière 1804-1852.
- 3 M 1381/1382, Elections cantonales Seconde République.
- 3 M 1383/1386, Elections cantonales Second Empire.
- 3 M 1387, Elections cantonales Renouvellement triennal 1864.
- 3 M 1384, Renouvellement triennal - Conseils généraux et d'arrondts - 12 et 13 juin 1858".
- 4 M 523, Sté du Prince Impérial.
- 6 U, Actes de sociétés - Constitutions, modif, dissolutions, années diverses.
- 8 MP 187, Sté lyonnaise des Magasins généraux (1859-1887).
- 8 MP 162 bis, Expositions Paris 1806-1849.
- 8 MP 163, Exposition 1855.
- 8 MP 164, Exposition universelle de Paris 1867.
- 8 MP 165, Exposition universelle de Paris 1867 - Diplômes non remis.
- 8 MP 178, Expositions Londres 1851, 1862 (instructions, jury, délég. ouvrières, récompenses.
- 8 MP 193-194, Sociétés anonymes - Banques.
- 8 MP 187, Sté lyonnaise des Magasins généraux.
- R 9 (3), Mémoires et lettres 1854-1855.

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

- Conseil municipal de Lyon - Procès verbaux des séances (Vol. divers).
- 8- 03, Procès verbaux des séances Conseil municipal de Lyon 1851 - 1854.
- I Répertoire numérique de la série de 1790/1870.
- I 1 164, Cérémonies - 1834/1843.
- I 1 164 bis, Cérémonies - 1844/1851.
- I 1 165, Cérémonies - 1852/1859.
- I 2/35 (99, 99 bis & 100), Troubles politiques 1818-1830.
- I 2/37, Troubles politiques - Emeutes novembre 1831.
- I 2/38, 1831 Emeutes 21-23 novembre.
- H3, Garde nationale - Affaires générales.
- ii 175, Société du prince impérial.
- Q5, Incendies - Secours aux sinistrés An VIII - 1890.
- 176 WP 50, Instruction publique : Sté d'Instruction Elémentaire du Rhône 1829-1880.
- 176 WP 67, La Martinière.
- 470 WP, Palais de l'Archevêché - An XI / 1832.
- 742 WP 2, Secours d'urgence.
- 784 WP 003, Bourse, Stés crédit, Banque de France / Comptoir d'escompte, Banque de Lyon
- 1217 WP 49.50, Procès-verbaux des séances du conseil municipal, 26 janvier/25 juin 1830.
- 700968, Délibérations du Conseil municipal de la Guillotière : débarcadères chemins de fer.

ARCHIVES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

- Registres des délibérations (1831 - 1848 et années diverses).
- Registre des copies de lettres (1831 - 1848 et années diverses).
- Fonds Missions Boite 12.
- Dossier 93 D19, n° 1, Banque de France/ Comptoir national d'escompte 1814/1854.
- Dossier 9301-9 n° 1, Banque de Lyon - 1836/1847 - Bilan - Projet de statuts 1838.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL (Fonds Enfantin)

- 7681 Correspondances diverses
 - 7682 Correspondances diverses
 - 7688 Correspondances diverses
 - 7849 Mines de Privas
-

- 21072 Association de la Paix par le droit.

ARCHIVES PRIVÉES

- Livre particulier de moi Paul Emile Dufour, commencé à l'époque de ma majorité le 1er juillet 1800 (Archives familiales Morel-Journal, Lyon).
- Journal de Jeunesse de F. B. Arlès ouvert en 1819 (Archives familiales Arlès-Dufour).
- Livre particulier de F.B. Arlès, né le 15 prairial an V ou 3 juin 1797, commencé le 1er mai 1825 (Archives familiales Arlès-Dufour).
- Carnet manuscrit de Mme Arlès-Dufour : "A mon cher Auguste, dernier souvenir de son vénéré grand-père, Cannes, villa Bruyères - 9 décembre 1871 - 22 avril 1872 (Archives familiales Arlès-Dufour).
- Copie de notes prises par ma mère Pauline Arlès-Dufour sur la vie de notre père François Arlès-Dufour. (Copie établie par sa fille, Adélaïde épouse Maurice Chabrières, 5 p., s.d. - Archives familiales Arlès-Dufour).
- Correspondances diverses reçues et échangées par Arlès-Dufour (Archives familiales Arlès-Dufour).

II SOURCES IMPRIMÉES

ÉCRITS D'ARLÈS-DUFOUR

- A.[rlès]-D.[ufour], Un mot sur les Fabriques Etrangères de Soierie à propos de l'Exposition de leurs produits faite par la Chambre de commerce de Lyon, Lyon, Boitel, 1834, 152 p.
- "Importance de l'industrie des soies et soieries", Revue du Lyonnais, pp. 56-64, 1842, Tome XV, Lyon, Boitel, 542 p.
- "Considérations générales sur l'Exposition de l'industrie française de 1844", Indicateur annuaire de la fabrique d'étoffes de soie, 2e édit. Lyon, Vve Ayné, 1849.
- Rapport sur les soieries et les rubans fait à la Commission française du jury international de l'Exposition universelle de Londres, Paris, Imprim. Impériale, 1854, 15 p.
- "Exposition universelle de Londres", Revue du Lyonnais, 1851, t. III, Nelle série, pp. 157-166.
- "Clôture de l'Exposition universelle [de Londres, 1851] - Récompenses accordées à l'industrie lyonnaise", Revue du Lyonnais, 1851/2, pp. 359-361.
- Exposition Universelle de 1855 - Industrie des soies et soieries - Rapports de M. Arlès-Dufour, de Lyon, président de la XXI^e classe du jury, membre et secrétaire général de la commission impériale, et de MM. Saint-Jean et Eugène Robert, membres de la XXI^e classe, Paris, Imprimerie impériale, 1857, 32 p.

-
- Exposition universelle de 1862 - Considérations générales sur les soies, les soieries et les rubans, Paris, Imprimerie centrale des chemins de fer de Napoléon Chaix, 1862, 20 p.
 - Réponse à M. Dupanloup, membre de l'Institut, Evêque d'Orléans sur sa lettre à un cardinal dénonçant les écoles professionnelles de filles, la Ligue de l'Enseignement, les cours publics autorisés,..., les saint-simoniens, etc., etc. par "les membres du Conseil institué par Prosper-Barthélemy Enfantin" (Arlès-Dufour, légataire universel, César L'habitant (sic), Laurent (de l'Ardèche), Henri Fournel, Adolphe Guérout, Arthur Enfantin.), ParisDentu, 1868, 32 p.
 - Le percement de l'isthme de Suez. Enfantin - M. de Lesseps (Résumé historique), par "les membres du Conseil institué par Enfantin pour la publication de ses Oeuvres : Arlès-Dufour, César L'habitant, Laurent de l'Ardèche, Henri Fournel, A. Guérout, Arthur Enfantin", Paris, Dentu, 1869, 46 p.
 - Articles divers : Le Précurseur (Lyon) 1828 - L'Echo de la Fabrique 1832 - La Presse (?) - Times ? septembre 1864, août-octobre 1870.

DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES

- AUDIN (Marius) et VIAL (Eugène), *Dictionnaire des Artistes et Ouvriers d'Art de la France*, Paris, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 1919, t. II, 370 p.
- BALTEAU (J.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey, 1939.
- *Dictionnaire biographique des Auteurs de tous les temps et de tous les pays*, 2 t., Laffont-Bompiani, Paris, S.E.D.E. et V. Bompiani, 1956/1958.
- *Dictionnaire encyclopédique* Quillet (6 Vol.), Paris, Aristide Quillet, 1952.
- *Dictionnaire universel du XIX^e siècle* Pierre Larousse, Paris, 1873.
- *Encyclopaedia Universalis* (20 Vol.), Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1968-1975.
- *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 16, Paris, Larousse, 1877.
- *La Grande Encyclopédie*, t. 3, Paris 1885.
- *Larousse universel* (2 Vol.), Paris, Larousse, 1922.
- LEE (Sidney), *Dictionary of national biography*, London, Smith, Elder & c^o, 1903.
- MAITRON (Jean) [dir.], *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1789-1864*, t. 1, Paris, Editions ouvrières, 1964, 488 p. (et CD-Rom Ed. de l'Atelier, 1997).
- MAYNARD (L.), *Dictionnaire des Lyonnaises*, Lyon, 1932.
- VAPEREAU (G.), *Dictionnaire universel des contemporains*, 5e éd., Paris, Hachette, 1880.

AUTRES OUVRAGES

- ABDELNOUR (Amin Fakhry), "préface", in Philippe Régnier (cf. à ce nom), *Les saint-simoniens en Egypte 1833-1851*.

- ADAM (Juliette) (Juliette LAMBER), *Mes Illusions et nos souffrances pendant le Siècle de Paris*, Paris, Lemerre, 1906, 350 p.
- ADAM (Juliette), *Mes angoisses et nos luttes*, Paris, Lemerre, 1907, 280 p.
- AESCHIMANN (Jules), *Une grande figure de prêtre social : L'Abbé Rambaud (1822 -1902)*, Dole, Girardi et Audebert, 1904, 35 p.
- AGOULT (Comtesse d'), *Mémoires - 1833-1854*, Paris, Calmann-Lévy, 1927, 243 p.
- ALLEMAGNE (H.-R. d'), *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal - Supplément-Fonds Infantin*, Paris, Typographie Plon-Nourrit & Cie, 1903, 115 p. (Numérisation récente par URA 1039 CNRS et Université Lumière Lyon 2, Philippe Régnier [dir.]).
- ALLEMAGNE (Henry-René d'), *Les saint-simoniens 1827-1837*, Paris, Gründ, 1930, 453 p.
- ALLEMAGNE (Henry-René d'), *Prosper Infantin et les grandes entreprises du XIXe siècle*, Paris, Gründ, 1935, 218 p.
- *Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône...*, Lyon, Rusand (Années diverses).
- *Annuaire administratif et commercial de Lyon et du département du Rhône...*, Lyon, Mongin-Rusand (Années diverses).
- *Annuaire de Lyon et du département du Rhône...*, Lyon, Mougins-Rusand (Années diverses).
- AUBRY (Octave), *Napoléon et son temps*, Paris, Flammarion, 1936, 278 p.
- AUBRY (Octave), *Le Second Empire*, Paris, Fayard, 1938, 697 p.
- AUTIN (Jean), *Les frères Pereire, le désir d'entreprendre*, Paris, Perrin, 1984, 428 p.
- AUTIN (Jean), *L'Impératrice Eugénie ou l'empire d'une femme*, Paris, Fayard, 393 p.
- AYNARD (Th.), *Histoire du Quai Saint-Clair en la ville de Lyon par un témoin oculaire et auriculaire*, Association Typographique, Lyon, 1883, 74 p.
- AYNARD (Théodore), *Souvenirs historiques et quelques autres des personnes et des choses que j'ai vues de 1812 à 1890*, Lyon, Mongin-Rusand, 1890.
- BAC (Ferdinand), *Le Prince Napoléon*, Paris, Portiques, 1932, 249 p.
- BALDET (Marcel), *La vie quotidienne dans les armées de Napoléon*, Hachette, 1964.
- BARBANCE (Marthe), *Histoire de la Compagnie Générale Transatlantique - Un siècle d'exploitation maritime*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1955, 429 p.
- BARRET-GRUGEANT, *Le printemps de Paris - 22 février/25 juin 1848*, Fayard Hachette, 1988, 383 p.
- BASCHET (Eric) [dir.], *Les Expositions universelles, Histoire d'un siècle 1843-1944 - Les grands dossiers de l'Illustration*, SEFAG et l'Illustration, 1987, 191 p.
- BASCHET (Eric) [dir.], *La Commune, Histoire d'un siècle 1843-1944 - Les grands dossiers de l'Illustration*, SEFAG et l'Illustration, 1987, 191 p.
- BASTIAT (Frédéric), *Oeuvres complètes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1854-1864, Réédit. partielle : *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas - Choix de sophismes et de pamphlets économiques*, Paris, Romillat, 1993, 255 p.

-
- BEAULIEU (C.), *Histoire de Lyon depuis les Gaulois...*, Lyon, Auguste Baron, ca 1835, 667 p.
 - BELLANGER (Claude), GODECHOT (Jacques), GUIRAL (Pierre), TERROU (Fernand) [dir.], *Histoire générale de la presse française*, t. 2, Paris, PUF, 1969, 465 p.
 - BERGERON (Louis), *Inerties et révolutions 1730-1840 (Histoire économique et sociale du monde*, Pierre Léon [dir.], t. 3), Paris Armand Colin, 1978.
 - BERGERON (Louis), *Les Rothschild et les autres - La gloire des banquiers*, Paris, Perrin, 1991, 201 p.
 - BERNARDET (Maurice) et Yves Lequin, "Des nautes du Rhône au TGV", in Yves Lequin [dir.], *500 années lumière - Mémoire industrielle*, Paris, Plon, 1991, 501 p.
 - BERTIN (Dominique) et CLEMENCON (Anne-Sophie), *Lyon Guide*, Paris, Arthaud, 1986, 226 p.
 - BERTRAND (Jean-Pierre), cf. VAILLAND (Alain).
 - BIANQUIS (Geneviève), *La vie quotidienne en Allemagne à l'époque romantique*, Hachette, 1958, 264 p.
 - BIGO (Robert), *Les Banques françaises au cours du XIXe siècle*, Paris, Sirey, 1947, 304 p.
 - BIZOT (Victor), *Souvenirs de la guerre franco-allemande de 1870/1871*, Lyon, Rey, 1914, 47 p.
 - BLANCHARD (Marcel), "Aux origines de nos chemins de fer : saint-simoniens et banquiers", *Annales d'Histoire Economique et sociale*, Mars 1938, N° 50.
 - BLANQUI [Adolphe], "Lyon à l'Exposition de Londres, Londres 10 juin 1851", *Revue du Lyonnais*, 1851, t. III, Nouvelle série.
 - BLOCH (Marc), "Une monographie sur la dîme", *Annales d'Histoire économique et sociale*, p. 165, mars 1938, n° 50.
 - BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1993, 290 p.
 - BLUCHE (François), *Louis XIV*, Paris, Fayard, 1986, 1039 p.
 - BOITEL (Léon), *Lyon vu de Fourvière*, Lyon, Boitel, 1833.
 - BONIN (Hubert), *Suez, du canal à la finance (1858-1987)*, Paris, Economica, 1987.
 - BONIN (Hubert), "De l'apogée de la banque traditionnelle à la banque moderne (1830-1992)", in Yves Lequin [dir.], *500 années lumière - Mémoire industrielle*, Paris, Plon, 1991, 501 p.
 - BONNEVAY (Laurent), *Histoire politique et administrative du Conseil général du Rhône*, Lyon, Desvignes, 1946.
 - BORRUEY (René), *Le Port Moderne de Marseille - Du dock au conteneur (1844-1974)*, (*Histoire du Commerce et de l'Industrie de Marseille - XIX°-XX° Siècles*, t. IX), Marseille, Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence, 1994, 441 p.
-

- BOUILLAT (J.M.-J.), *Les contemporains - Duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe (1810-1842)*, Paris, Feron-Vrau, s.d. [ca. 1900], 16 p.
- BOUILLAT (J.), *Les contemporains - Duc de Nemours (1814-1896)*, Paris, Feron-Vrau, s.d. [ca. 1900], 16 p.
- BOUILLIER (Francisque), *L'Institut et les Académies de province*, Paris, Hachette, 1879.
- BOUVIER (Jean), *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882, les années de formation d'une banque de dépôts*, Paris, SEVPEN, 1961, 936 p.
- BOUVIER (Jean), *Histoire économique et histoire sociale - Recherches sur le capitalisme contemporain*, Genève, Droz, 1968.
- BRÖLEMANN(Henry-Auguste), *Souvenirs et portraits*, Lyon, Perrin, 1882.
- BRUNEL (J.-F.), *Tableau historique, administratif et industriel de la Ville de La Croix-Rousse*, Lyon, Ed. La Tour Gile, 1842, 106 p, réédit. Lyon, La Tour G.I.L.E., 1989.
- BULGER (Raymonde Albertine), *Lettres à Julie Victoire Daubié (1824-1874) - La première bachelière de France et son temps*, New York, San Francisco, Bern, Frankfurt am Main, Berlin, Wien, Paris, 1992, 329 p.
- CANDE (Roland de), *Jean-Sébastien Bach*, Paris, Seuil, 1984, 491 p.
- CARON (François), *Histoire économique et sociale du monde*, Pierre Léon [dir.], t. 4, ?
- CARON (François), *La France des patriotes*, Fayard, 1985, 665 p.
- CANTON-DEBAT (Jacques), "Espoirs et déceptions : Les six premières années de la conquête au travers des relations avec la Chambre de commerce d'Alger", *L'Algérieniste*, décembre 1994, n° 68.
- CASTELOT (André), DECAUX (Alain), JULLIAN (Marcel), LEVRON (Jacques), *Romantisme et Révolutions 1830/1852*, (Collection *Histoire de la France et des Français au jour le jour*), Robert Laffont/Plon, 1973, 120 p.
- CASTELOT (André), DECAUX (Alain), JULLIAN (Marcel), LEVRON (Jacques), *Le Second Empire 1852-1870*, (Collection *Histoire de la France et des Français au jour le jour*), Robert Laffont/Plon, 1973, 120 p.
- CASTILLE (Hippolyte), *Le Père Enfantin*, Coll. Portraits historiques, Paris, Dentu, 1859, 80 p.
- CAYEZ (Pierre), *Métiers Jacquard et hauts fourneaux - Aux origines de l'industrie lyonnaise*, Lyon, Presses Universitaire de Lyon, 1978, 465 p.
- CAYEZ (Pierre), *L'industrialisation lyonnaise au XIX^e siècle*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1979, 1024 p.
- CAYEZ (Pierre), *Crises et croissance de l'industrie lyonnaise 1850-1900*, Paris, CNRS, 1980, 353 p.
- CAZELLES (Raymond), *Le duc d'Aumale*, Paris, Tallandier, 1984, 480 p.
- CAZENOVE (Arthur de), *Quatre siècles*, Nîmes, 1908, 303 p., h.c.
- CAZENOVE (Raoul de), *Notes sur la société lyonnaise [en] 1858*, repris et édité par Etienne de Cazenove, h.c., 1992, 37 p. numérotées 120 à 157.

-
- CAZENOVE (Raoul de), *Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses oeuvres*, Paris, Aubry, 1865, réédit. Plein Centre, Taulignan (Drôme), 1988, cclxv p.
 - CHABOT (M.) & CHARLETY (S.), *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône de 1789 à 1900*, Annales de l'Université de Lyon, Nelle série - II Droit, Fascicule 7, Picard, Paris, et Rey, Lyon, 1901, 235 p.
 - CHAMPAGNAC (J-B), *Le trésor des voyages*, Paris, Lehubay, 1842, 276 p.
 - CHARLES-ROUX (Jules), *L'isthme et le canal de Suez*, t. 1, Paris, Hachette, 1901, 441 p.
 - CHARLETY (Sébastien), *Histoire du saint-simonisme (1825-1864)*, 1896, , Hartmann, rééd. 1931, 386 p.
 - CHARLETY (Sébastien), *Histoire de Lyon*, Lyon, Rey, 1903, 310 p.
 - CHASTENET (Jacques), *La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria 1837-1851*, Paris, Hachette, 1961, 292 p.
 - CHEVALIER (Michel) [dir.], *Exposition de 1867 Paris - Rapports du Jury international*, Paris, Dupont, 1868, 543 p.
 - CHEVALIER (Michel), *M. Arlès-Dufour*, (extrait du Journal des Economistes, 15 mars 1872), Paris, Guillaumin, 12 p.
 - COLLOMBET (F.-Z.), "M. Arlès-Dufour, Un mot sur les fabriques...", *Revue du Lyonnais*, p. 270-272 bis, 1839.
 - C. L.(César L'HABITANT), *Arlès-Dufour*, Paris, Guillaumin, 1874, 205 p.
 - COMMISSAIRE (Sébastien), *Mémoires et souvenirs*, 2 t., Lyon, Meton, Paris, Garcet, 1888.
 - *Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Lyon, Année 1872*, Lyon, imprim. Salut public, 1874.
 - CORMIER (Manon), *Madame Juliette Adam ou l'aurore de la IIIe République*, Bordeaux, Delmas, 1934, 362 p.
 - COURTOIS (Alphonse fils), *Histoire des banques en France*, Paris, Guillaumin, 1881, 350 p.
 - DANSETTE (Adrien), *Du 2 Décembre au 4 Septembre*, Paris, Hachette, 1972, 509 p.
 - DAUBIE (Julie), *La Femme pauvre au XIX^e siècle*, Paris, Guillaumin, 1866.
 - DELAY (Jean), *Avant-mémoire IV*, Paris, Gallimard, 1986. 394 p.
 - DELECROIX (Michel) et ROSSELIN (Mary), *La Grande-Bretagne au XIX^e siècle*, Paris, Masson, 1991, 258 p.
 - DELOCHE (Bernard), "L'ameublement du Palais Saint-Jean à l'époque impériale", *Les Dossiers des Archives municipales*, 1992, N° 4.
 - DESANTI (Dominique), *Les socialistes de l'utopie*, Petite Bibliothèque Payot, 1970, 317 p.
 - DESGRANGES (Dr), *Ambulances sédentaires de Lyon pendant la guerre de 1870-1871*, Lyon, Imprimerie du Salut public, 1872, 44 p.
 - DIESBACH (Ghislain de), *Ferdinand de Lesseps*, Paris, Perrin, 1998, 453 p.

- DOCKES (Pierre), *Historique de la Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon 1866-1966*, Lyon, Imprim. Bonnaviat, 1966.
- DOLLEANS (Edouard), *Histoire du mouvement ouvrier 1830-1871*, Paris, Colin, 1936, 397 p.
- DUBY (Georges), *L'Histoire continue*, Paris, Jacob, 1991.
- DU CAMP (Maxime), *Souvenirs d'un demi-siècle*, 2 t., Paris, Hachette, 1949, 318 et 358 p.
- DU CAMP (Maxime), *Souvenirs Littéraires*, Aubier, 1994, 623 p.
- DUCAT (François), *Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848 (25 février - 15 juillet)*, Paris, Edouard Cornélien, 1910, 460 p.
- DUMAS (Alexandre), *Les barricades de Juillet*, Paris, Gallimard, 1975, 186 p.
- DUPÊCHEZ (Charles F.), *Marie d'Agoult*, Paris, Plon, 1994, 405 p.
- DUPÊCHEZ (Charles F.), *Marie d'Agoult George Sand - Correspondance*, Paris, Bartillat/Grand Livre du Mois, 1995, 301 p.
- DUTACQ (François), *Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848 -25 février - 15 juillet 1848*, Paris, Cornély, 1910, 460 p.
- DUVEYRIER (Honoré), *Anecdotes historiques*, publiées par la Société d'Histoire contemporaine par Maurice Tourneux, Paris, Alph. Picard, 1907, 358 p.
- EMERY (Marcel), *Les saint-simoniens en Algérie*, , Les Belles Lettres, 1941, 349 p.
- ENFANTIN, *Colonisation de l'Algérie*, Paris, Bertrand, 542 p.
- FAURE (Olivier), "Histoire de la santé et de l'assistance", *Bulletin Centre Pierre Léon, Université Lumière Lyon 2*, n° 3-4, 1998.
- FAVIER (Jean) [dir.], *Chronique de la France et des Français*, Paris, Larousse/Ed. Jacques Legrand S.A. - Editions Chronique S.A., 1987, 1301 p.
- FESTY (Octave), *Procès-verbaux du Conseil d'encouragement pour les associations ouvrières - 11 juillet 1848 / 24 octobre 1849*, , F. Rieder, 1917, 448 p.
- FOHLEN (Cl.), *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, Plon, 1956.
- FOUGERE (Henri), *Les délégations ouvrières aux expositions universelles sous le Second Empire*, Montluçon, Herbin, 1905, 211 p.
- GAFFAREL (Paul), *La conquête de l'Algérie...*, , Firmin-Didot, 1889, 192 p.
- GALLE (Léon), *Natalis Rondot - Sa vie et ses travaux*, Lyon, Bernoux, Cumin et Masson, 78 p.
- GARDEN (Maurice), *Lyon et les Lyonnais au XVIII° siècle*, Paris, Flammarion, 1975, 374 p.
- GAUMONT (Jean), *Histoire générale de la coopération en France*, 2 t., Paris, Fédération Nationale des coopératives de consommation, 1924, 624 et 700 (ca.) p.
- GENNERAT (Roland), *Histoire des protestants à Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Au jet d'Ancre, 1994, 277 p.
- GILLE (Bertrand), *La Banque en France au XIX° siècle - Recherches historiques*, Genève, Droz, 1970, 282 p.

-
- GIRARD (Louis), *La garde nationale 1814-1871*, Paris, Plon, 1964, 380 p.
 - GODART (Justin), *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin & Masson, 1909, 395 p.
 - GROULT (Benoîte), *Pauline Roland ou comment la liberté vint aux femmes*, Paris, Robert Laffont, 1991, 271 p.
 - GUENEAU (Louis), *Lyon et le commerce de la soie*, Lyon, Bascou, 1923, 260 p.
 - GUICHARD (Marie-Thérèse), *Les Egéries de la République*, Paris, Payot, 1991, 289 p.
 - *Guide indicateur de la ville de Lyon*, Lyon, Labaume (Années diverses).
 - GUIRAL (Pierre), "La presse de 1848 à 1871", *Histoire générale de la presse française*, Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou [dir.], t. 2, Paris, PUF, 1969, 465 p.
 - GUIRAL (Pierre), *La vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme*, Paris, Hachette, 1976, 266 p.
 - GUIRAL (Pierre), *Adolphe Thiers ou de la nécessité en politique*, Paris, Fayard, 1986, 540 p.
 - GUIZOT, *Sir Robert Peel*, Paris, Didier, 1859, 532 p.
 - GUTTON (Jean-Pierre), *Les Lyonnais dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 1985, 405 p.
 - HARTWEG (Frédéric), "Les huguenots en Allemagne : une minorité entre deux cultures", in M. Magdelaine, R. von Thadden (cf. Magdelaine).
 - *Histoire du Lyonnais par les textes* (Collectif), Lyon, Imprim. Lyonnaise, ?, 232 p.
 - HODIEU (A.), *Essai de nomenclatures lyonnaises municipales et autres de 1860 à 1865...*, Lyon, Thibaudier, 1866.
 - HOURS (Henri), LAVIGNE-LOUIS (Maryannick), VALLETTE d'OZIA (Marie-Madeleine), *Lyon - Le cimetière de Loyasse*, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, Lyon, 1996, 526 p.
 - HOURS (Henri), "François-Barthélemy Arlès-Dufour", *Lyon Mag'*, février 1998, n° 67.
 - HOURS (Henri), "François-Barthélemy Arlès-Dufour - L'entrepreneur éclairé", *Lyonnais célèbres*, t. 2, Lyon, Lyon Mag' Ed., 1998, 250 p.
 - *Inauguration de la statue de Monsieur Arlès-Dufour père, offerte par M. Gustave Arlès-Dufour aux actionnaires de la société Arlès-Dufour & Cie, le 4 juillet 1881*, Lyon, Pitrat, 1881, 26 p.
 - *Indicateur Annuaire de la Fabrique d'Etoffes de Soie - 2e édition concordant et faisant suite à la première*, Lyon, Veuve Ayné, 1849.
 - *Indicateur Henry*, Lyon, années diverses.
 - ISAAC (Auguste), *Bi-centenaire de la fondation de la Chambre de commerce de Lyon*, Lyon, Rey, 1902, 82 p.
 - JASSERON (Louis), "Un des fondateurs de l'Ecole centrale lyonnaise F.-B. Arlès-Dufour eut le premier l'idée d'un tunnel sous la Croix-Rousse", *La Vie lyonnaise*, 1956, n° 35.

- JEANMICHEL (Lucien), *Chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Les idées, les hommes, les actes, les événements*, Lyon, 1989, 348 p.
- JEANMICHEL (Lucien), *Arlès-Dufour, un saint-simonien à Lyon*, Lyon, Lugd, 1993, 188 p.
- JOURET (Auguste), *Ecole centrale lyonnaise 1857-1957*, Lyon, Ecole centrale lyonnaise/Lescuyer, 1957, 231 p.
- Kleinclausz (A.) [dir.], *Histoire de Lyon*, t. III, DUTACQ (F.) et LATREILLE (A.), Lyon, Masson, 1952, 339 p.
- LACHNITT (Jean-Claude), *Le Prince impérial "Napoléon IV"*, Paris Perrin, 1997, 341 p.
- LAFERRERE (Michel), *Lyon ville industrielle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 541 p.
- LAMBERT-DANSETTE (Jean), *La vie des chefs d'entreprises 1830-1880*, , Hachette, 1992, 302 p.
- LANDER (Jean de), *La famille du Veyrier - Généalogie et historique*, h. c., 1990, 127 p.
- LANDER (Lionel de), *Henri Duveyrier, inventaire de sa correspondance*, h. c., 1989, 101 p.
- LANG (T.[Thibule]), *La Martinière*, Lyon, Petrus Decléris, 1910, 310 p.
- LAPLACE (René), *L'Histoire d'Oullins des origines à 1900*, Lyon, L'Hermès, 1977, 115 p.
- LARRARD de (Louis), *La Banque de Lyon 1835-1848*, ?, 1920, 45 p.
- LANTHENAY (Maurice), *Les contemporains - Gustave Rouher, Homme politique (1814-1884)*, Paris, Feron-Vrau, s.d. [ca. 1900], 16 p.
- LEFEBURE (Antoine), *Havas - Les arcanes du pouvoir*, Paris, Grasset, 1992, 406 p.
- LEFEVRE (André), *Sous le Second Empire : Chemins de fer et politique*, Paris, Sté d'Edition d'Enseignement supérieur, 1951, 440 p.
- *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens*, Tusson (Charente), Philippe Régnier-Du Lérot, 1991, 340 p.
- LENOBLE (Jean), *Les Frères Talabot - Une grande famille d'entrepreneurs au 19e siècle*, Limoges, CCSTI Lucien Souny, 1989, 316 p.
- LEON (Pierre), *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVIIe siècle-1869)*, Gap, Louis-Jean, 1954.
- LEPRONT (Catherine), *Clara Schumann - La vie à quatre mains*, Paris, Laffont, 1988.
- LEQUIN (Yves), *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, 2 t., Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977, 573 et 500 p.
- LEQUIN (Yves) [dir.], *La mosaïque France - Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 1988, 479 p.
- LEQUIN (Yves) [dir.], *500 années lumière - Mémoire industrielle*, Paris, Plon, 1991, 501 p.

-
- *Les grands dossiers de l'illustration - Les Expositions universelles*, SEFAG et L'illustration, 1987, 191 p.
 - LEQUIN (Yves), cf. BERNARDET (Maurice).
 - *Le Rhône - Naissance d'un département*, Conseil général du Rhône / Archives départementales du Rhône, 1990, 341 p.
 - LESSEPS de (Alex), *Moi, Ferdinand de Lesseps*, Paris, Orban, 1986, 350 p.
 - LESSEPS de (Ferdinand), *Lettres, journal et documents pour servir à l'histoire du canal de Suez (1854 - 1855 - 1856)*, Paris, Didier et Cie, 1875, 464 p.
 - LEVY-LEBOYER (Maurice), *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1964, 813 p.
 - LHOMME (Jean), *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, Paris, PUF, 1960, 378 p.
 - LUPPE (Marquis de), *Les travaux et les jours d'Alphonse de Lamartine*, Albi Michel, 1942, 468 p.
 - *Lyonnaise de Banque : 125 ans de Chroniques*, Imprim. Rhône Offset, 1990, 113 p.
 - MADELIN (Louis), *Vers l'Empire d'Occident*, Paris, Hachette, 1940.
 - MAGDELAINE (M.) et THADDEN von (R.), *Le refuge huguenot*, Paris, Armand Colin, 1985, 283 p.
 - MARITCH (Sreten), *Histoire du mouvement social sous le Second Empire à Lyon*, Paris, Rousseau & Cie, 1930, 268 p.
 - MIALARET (Gaston) et VIAL (Jean) [dir.], *Histoire mondiale de l'éducation - De 1815 à 1945*, Paris, PUF, 1981.
 - MICHELET (Jules), *Journal, t. 1, (1828-1848)*, Paris, Gallimard, 930 p.
 - MIQUEL (Pierre), *Le Second Empire*, Paris, Plon, 1992, 554 p.
 - MOGENET (Maurice), *Un siècle d'économie française 1863 - 1963*, Crédit Lyonnais / Draeger, 1963, 241 p.
 - MOISSONNIER (Maurice), *La révolte des canuts*, Paris, Editions sociales, 1975, 196 p.
 - MONTAGNE (Pierre), *Le comportement politique de l'armée à Lyon...*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1966, 341 p.
 - MONTELLA (Christian de), *19, Bd des Italiens - Le Crédit Lyonnais, culture et fondation*, (125^e anniversaire du Crédit Lyonnais), Crédit lyonnais/J.C. Lattès, 1987, 93 p.
 - MONFALCON (J.B.), *Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et en 1834*, Lyon, Perrin, 1834, réédit. *La révolte des canuts*, Toulouse, Eché, 1979, 334 p.
 - MORIN (J.), *Itinéraire du général Lafayette de Grenoble à Lyon*, Lyon, Brunet, 1829.
 - MORNAND (M.), *Une semaine de révolution ou Lyon en 1830*, Lyon, Idt, 1831, 112 p.
 - MORSY (Magali) [dir.], *Les saint-simoniens et l'Orient - Vers la modernité*, Aix-en-Provence, Edisud, 1990, 204 p.
 - OLLIVIER (Emile), *Journal, Tome II, 1861-1869*, Paris, René Julliard, 1961, 490 p.

- ORIEUX (Jean), *Talleyrand ou le sphinx incompris*, Paris, Flammarion, 1970, 858 p.
- *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, précédées de deux notices historiques et publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés* (47 Vol.), Paris, Dentu, puis Leroux, 1865-1878.
- PARISSET (E.), *Les entrées solennelles à Lyon et les embellissements de la ville*, Lyon, Rey, 1897, 139 p.
- PARISSET (E.), *Histoire de la Fabrique lyonnaise*, Lyon, Rey, 1901, 434 p.
- PARISSET (M.), *La Chambre de commerce de Lyon, 2e Partie*, Lyon, Association Typographique, 1889, 250 p.
- PASSY (Frédéric), "Ceux qu'il faut honorer - Arlès-Dufour", *La Paix par le Droit, Revue de la Paix*, Juin 1910, n° 6.
- PEILLARD (Léonce), *La vie quotidienne à Londres au temps de Nelson et de Wellington 1774-1852*, Paris, Hachette, 1968.
- PELLISSIER (Catherine), *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais au XIXe siècle*, t. 1, Lyon, Editions lyonnaises d'art et d'histoire - Presses universitaires de Lyon, 1996, 272 p.
- PELLISSIER (Pierre), *Emile de Girardin, Prince de la presse*, Paris, Denoël, 1985, 420 p.
- PERDONNET (A. [Auguste]), *Les chemins de fer*, Paris, Hachette, Collection "Conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes sous le patronage de S.M. l'Impératrice", 1866, 72 p.
- PERDONNET (A. [Auguste]), *De l'utilité de l'instruction pour le peuple*, Paris, Hachette, Collection "Conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes sous le patronage de S.M. l'Impératrice", 1867, 72 p.
- PERROD (Pierre Antoine), *Jules Favre, Avocat de la liberté*, Lyon, La Manufacture, 1988, 653 p.
- PERNOUD (Régine), *Histoire de la bourgeoisie en France*, Paris, Seuil, 1962, 684 p.
- PLESSIS (Alain), *Régents et gouvern. de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1985, 430 p.
- POURCHER (Charles), *Souvenirs et impressions recueillies au cours d'une période d'action coloniale de cinquante-cinq ans (1867-1922)*, Paris, Sansot-Chiberre, 1924.
- POUSSOU (Jean-Pierre), "Le service du roi", *La mosaïque France - ...*, Yves Lequin [dir.] (cf. à ce nom).
- POUSSOU (Jean-Pierre), préface, glossaire et bibliographie, *Histoire sociale de l'Angleterre* de G.M. Trevelyan (cf. à ce nom).
- POTTIER (René), *Un prince saharien méconnu Henri Duveyrier*, Paris, Plon, 1938, 249 p.
- *Récit historique et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Lyon pendant le séjour du Prince Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République les 15, 16, 17 août 1850*, Lyon, Chanoine, 1850, 59 p.

-
- REGNIER (Philippe), *Les saint-simoniens en Egypte (1833-1851)*, Giza-Le Caire, Banque de l'Union Européenne, Amin F. Abdelnour, 1989, 192 p.
 - REGNIER (Philippe), cf. Vaillant Alain.
 - *Religion saint-simonienne - Politique industrielle et système de la Méditerranée*, Paris, 6 Rue Monsigny, 1832, 150 p.
 - RIVET (Félix), *La navigation à vapeur sur le Rhône et la Saône (1783-1863)*, Paris, P.U.F., 1962, 619 p.
 - RIVOIRE (Jean), *Le Crédit lyonnais - Histoire d'une banque*, Paris, Le Cherche Midi, 1989, 192 p.
 - ROBERT (Charles), *De l'ignorance*, Paris, Hachette, Collection "Conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes sous le patronage de S.M. l'Impératrice", 1867, 70 p.
 - ROBERT (Edouard), *Souvenirs du siège de Belfort et poésies alsaciennes-lorraines*, Oran, Paul Perrier, 1888, 396 p.
 - ROBERT (Jacques) & OBERDORFF (Henri), *Libertés fondamentales et droits de l'homme*, Paris, Montchrestien, 1999, 4e éd., 602 p.
 - ROBIQUET (Jean), *La vie quotidienne au temps de Napoléon*, Hachette, 1942, 288 p.
 - ROUILLER (J.-F.), *Un problème centenaire : La construction des chemins de fer de la région genevoise et leur raccordement*, Genève, Editions Feuillet universitaires, 1947.
 - ROULET (Alain), *Oullins ou la mélancolie d'un temps passé*, Lyon, Roudil, 1988, 208 p.
 - RUDE (F.), "Les saint-simoniens et Lyon", *Actes du 89° Congrès national des Stés savantes* (t. II, Vol. I), Lyon, 1964.
 - RUDE (Fernand), *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831 - Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, Paris, réédit. Anthropos, 1969, 789 p.
 - RUDE (Fernand), *C'est nous les canuts...*, Paris, Maspéro, 1977, 261 p.
 - RUDE (Préfet), *Commémoration du centenaire de la fondation de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône et inauguration du groupe Arlès-Dufour - Conférence prononcée par M. le préfet Rude le 16 janvier 1966*, s.l.n.d., [1966], 15 p.
 - SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. 9, Paris, Lévy, 1867.
 - SALLES (Catherine), *Le Second Empire*, Paris Hachette, 1985, 165 p.
 - SCHNERB (Robert), *Le XIXe siècle - L'apogée de l'expansion européenne (1815-1914)*, (Collection *Histoire générale des civilisations*, Maurice CROUZET [dir.], t. 6), PUF, 1955, 627 p.
 - SEGUIN (Philippe), *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1990, 448 p.
 - *Société d'enseignement professionnel du Rhône - Compte rendu Années scolaires* (diverses de 1864 à 1874), Lyon, Association typographique lyonnaise (1866 à 1874).
 - SINOUE (Gilbert), *La fille du Nil*, Denoël, 1993, 449 p.

- SINOUE (Gilbert), *Le dernier pharaon, Mehemet Ali (1770-1849)*, Paris, Pygmalion Gérard Watelet, 1998, 480 p.
- SOLE (Robert), *L'Égypte, passion française*, Paris, Seuil-Points, 1997, 554 p.
- STENDHAL, *Correspondance 1821-1834*, t. II, Paris, Gallimard (Collect. La Pléiade), 1967, 1180 p.
- TABOULET (Georges), "Aux origines du canal de Suez - Le conflit entre F. de Lesseps et les saint-simoniens", *Revue Historique*, PUF, n° 487, juillet 1968, et n° 488, octobre-décembre 1968.
- TAQUET (Charles), *Richard Cobden*, Paris, Gallimard, 1939, 239 p.
- TCHERNOFF (I.), *Le Parti républicain au coup d'état et sous le Second Empire*, Pedone, 1906, 676 p.
- THEPOT (André), "Un saint-simonien consulaire, François-Barthélemy Arlès-Dufour, membre de la Chambre de commerce de Lyon, 1797-1872", *Revue d'Histoire consulaire - Revue des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie*, mai 1995, n° 8.
- TREVELYAN (G. M.), *Histoire sociale de l'Angleterre- Six siècles...*, Paris, Bouquins - Robert Laffont, 1993, 832 p.
- *Trois siècles d'opéra à Lyon*, Lyon, Bibliothèque de la Ville de Lyon/Association des Amis de la Bibliothèque municipale de Lyon, 1982, 213 p.
- TUDESQ (André-Jean), *Les grands notables en France (1840-1849)*, t. 1 et 2, Bordeaux, Delmas, 1964, 1277 p.
- TULARD (Jean), *La vie quotidienne des Français sous Napoléon*, Hachette, 1978.
- TULARD (Jean), *Les révolutions*, Collection *Histoire de France*, t. 4, Jean Favier [dir.], Fayard, 1985, 501 p.
- TULARD (Jean) [dir.], *L'Europe au temps de Napoléon*, Horvath, 1989, 578 p.
- VAILLANT (Alain), BERTRAND (Jean-Pierre), Philippe Régnier, *Histoire de la Littérature française au XIXe siècle*, Paris, Nathan, 1998, 640 p.
- VERNE (Jules), *Géographie illustrée de la France*, 1879, in Abel Hugo, Jules Verne, Adolphe Joanne, *La Drôme*, rééd., s.l., Editions du Bastion, 1990, 101 p.
- VERON (L.), *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. 6, Paris, G. de Gonet, 1855, 326 p.
- VIEL-CASTEL (Horace de), *Mémoires du comte Horace de Viel-Castel sur le règne de Napoléon III (1851-1864)*, 2 t., 256 et 258 p., Paris, Guy Le Prat, 1942, 256 p.
- VITU (Auguste), *Paris, il y a cent ans vu par Auguste Vitu*, Jean de Bonnot, 1989, 512 p.
- WALCH (Jean), *Bibliographie du saint-simonisme*, Paris, Vrin, 1967, 132 p.
- WALCH (Jean), *Michel Chevalier, Economiste saint-simonien, 1806-1879*, Paris, Vrin, 1975, 527 p.
- WALLON (Maurice), *Les saint-simoniens et les chemins de fer*, Paris, A. Pedone, 1908, 171 p.

CHRONOLOGIE

- 1797
 - 3 juin, naissance de François Barthélemy Arlès, Sète.
- 1809
 - Installation de la famille Arlès à Paris.
- 1813
 - Tentative d'enrôlement dans la Garde d'honneur de l'Empereur.
 - Début de la "vie de lutte et de travail".
- 1816
 - Départ en Allemagne.
- 1817
 - Premier contact (?) auprès de la firme Dufour de Leipzig .
 - Rencontre d'Enfantin à Francfort (ou 1820 ?).
- 1819
 - Début du Journal de jeunesse de F. Arlès, clos en 1822.
 - 29 juillet : Sète, tirage au sort pour le recrutement dans l'armée et retour en Allemagne.
- 1820
 - Nouveau retour provisoire en France.
 - Entretien avec J.-B. Say et cours d'"économie facturière".
- 1821
 - Débuts dans la firme Dufour de Leipzig.
- 1822
 - Fiançailles avec Pauline Dufour.
 - Décembre 1822 - mars 1823 : Premiers contacts avec la succursale lyonnaise de Dufour et Cie.
- 1824
 - 18 octobre : Mariage à Leipzig
- 1825
 - Février-mars : Installation du jeune ménage Arlès à Lyon.
 - Avril : Premier voyage professionnel à Leipzig.
 - 1er mai : Ouverture du Livre particulier.
 - 28 août : Naissance de Pauline Claire Arlès, Lyon.
- 1826

- Février : Premier voyage en Angleterre.
- 1828
 - Article dans Le Précurseur.
- 1829
 - 25 janvier : Secrétaire du Comité auxiliaire de bienfaisance de Lyon (1ère apparition du nom composé d'Arlès-Dufour).
 - 12 février : Naissance de François Gustave Arlès, Lyon.
 - Mars : Secrétaire général de la Société d'instruction primaire du Rhône.
 - 15 septembre : Décès de Pauline Claire Arlès, Lyon.
 - Suite à la visite d'Enfantin, à Lyon, conversion au saint-simonisme (ou 1828).
- 1830
 - 4 septembre : Adjoint au maire de Lyon.
 - 28 octobre : Naissance d'Adélaïde Claire Arlès, Lyon, future épouse Chabrières.
 - 28 décembre : Président du Comité de travail et de secours, Lyon.
- 1832
 - 7 janvier : Membre de la Chambre de commerce de Lyon.
 - 15 avril : Début d'une série d'articles dans L'Echo de la Fabrique, Lyon.
 - 25 novembre - mars 1833 : Accueil à Lyon des missions saint-simoniennes.
- 1833
 - 7 janvier : Naissance de François Prosper Eugène Arlès (décédé le 17 même mois).
 - 8 août : Premières études sur les chemins de fer, à propos de celui de Lyon à Saint-Etienne, dans le cadre de la Chambre de commerce).
 - 29 octobre : Réponse à Thiers au sujet de son projet de refonte de la loi sur les douanes.
- 1834
 - 8 septembre - 15 octobre : Exposition des fabriques étrangères de soierie, Lyon.
 - Un mot sur les fabriques étrangères de soierie à propos de l'exposition de leurs produits faite par la Chambre de commerce de Lyon, "Par M. AD."
 - Initiateur du Comptoir d'escompte de Lyon.
- 1835
 - 15 octobre : Naissance de François Prosper Alphonse Arlès, La Guillotière.
 - 17 décembre : Député au Conseil général du commerce.
 - Censeur de la nouvelle Banque de Lyon.

-
- 1837
 - ? février : Chevalier de la Légion d'honneur.
 - 7 février : Accueil à Lyon d'Enfantin, retour d'Egypte.
 - Mai : Ruine due à la crise d'Amérique. Départ à destination de New York, via Londres et annulé dans cette ville.
 - 7 juin : Démission (acceptée) du poste de censeur de la Banque de Lyon.
 - 11 juin : Démission (refusée) de la Chambre de commerce de Lyon.
 - 31 août : Dissolution de la Société Dufour frères et Cie, prévue et reportée au 30 avril 1839.
 - 1839
 - Mai 1839 : Constitution de la Société Arlès-Dufour.
 - 28 septembre : Conseiller municipal de La Guillotière.
 - 1842
 - 1er mars : 1er achat de terrain à Oullins, futur "Montroses". Ces acquisitions se poursuivent jusqu'en 1869.
 - 3 juin : Naissance de François Henry Armand Arlès, La Guillotière.
 - 1843
 - 12 mai : Démission du Conseil municipal de La Guillotière
 - Septembre : Membre du Comité lyonnais pour la construction du chemin de fer de Lyon à Paris et à Avignon et membre du Conseil de la Compagnie de l'Union.
 - 1844
 - Membre du Jury central de l'Exposition des produits de l'industrie nationale, Paris.
 - 1845
 - Censeur de la Banque de Lyon, à nouveau.
 - Juin : Création de la Société des Annonces.
 - 1847
 - Publication dans La Presse d'Emile Girardin des "Lettres de Londres" d'Arlès-Dufour.
 - 1848
 - Propriétaire aux Etats-Unis (Liquidation F. Steinbrunner).
 - Censeur de la succursale de Lyon de la Banque de France.
 - 1er novembre : 1er numéro du journal Le Crédit.
 - 1849
 - Administrateur de la Caisse de prêts en faveur des chefs d'ateliers de soieries.
 - Membre du Jury central de l'Exposition des produits de l'industrie nationale, Paris.

- 1851
 - Mars : Incendie des entrepôts et bureaux de la Sté Arlès-Dufour.
 - Exposition universelle de Londres : Vice-président et rapporteur du XIIIe jury "Soieries et rubans".
- 1852

Tentative de création du Crédit foncier de Lyon.
- 23 août : Conseiller général du Rhône.
- Octobre : Installation d'Enfantin à Lyon (il sera de retour à Paris en octobre 1856).
- 1853
 - 22 juin : Mariage d'Adélaïde Arlès-Dufour et de Maurice Chabrières, Lyon.
- 1855
 - Exposition universelle de Paris : Secrétaire général de la Commission impériale.
 - Conseiller municipal de Lyon.
 - 11 juin : Administrateur fondateur de la Compagnie Générale Maritime.
 - 15 décembre : Officier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.
- 1856
 - 12 juin : Mariage de Gustave Arlès-Dufour et de Lucy Martin-Paschoud, Versailles.
- 1857
 - 21 août : Fondateur de l'Ecole centrale lyonnaise.
- 1858
 - Co-fondateur et administrateur du Crédit industriel et commercial.
 - 3 août : Mariage d'Alphonse Arlès-Dufour et de Hedwig Fuss-Sellier, Leipzig.
 - 28-31 décembre : Président fondateur du Magasin général des soies de Lyon (Décrets impériaux du 29 octobre 1859).
- 1859
 - 1er octobre : Constitution de la Sté Arlès-Dufour et Cie.
 - 17 octobre : Création de la Société de secours mutuels "La Famille" (saint-simonienne).
- 1860
 - 23 janvier : Traité de commerce franco-britannique.
 - 25 août : Cravate de Commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur remise par Napoléon III à Lyon.
- 1862
 - Membre du Conseil supérieur de la Société du Prince impérial.
- 1863
 - Promoteur du chemin de fer de la Dombes.

- Membre de la Commission d'étude de l'enseignement professionnel.
- 24 janvier : Baron du Royaume de Prusse.
- 6 juillet : Fondateur du Crédit Lyonnais, avec Henri Germain, et administrateur.
- 1864
 - 20 avril : Démission du Conseil d'administration du Crédit lyonnais.
 - 31 août : Légataire universel du "Père" Infantin, à sa mort.
 - 27 novembre : Fondateur de la Sté d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), inaugurée à cette date.
- 1865
 - 4 avril : Ouverture de l'école libre laïque d'Oullins.
- 1866
 - Administrateur de la Caisse des Associations coopératives.
 - Officier de l'Instruction publique.
 - Membre des Conseils de perfectionnement institués près les lycées et collèges de l'Académie de Lyon.
- 1867
 - Membre fondateur et censeur de la Société de protection des apprentis et enfants employés des manufactures.
 - Membre du Cobden Club de Londres.
 - Membre de la Commission impériale de l'Exposition universelle de Paris.
 - Baron de l'Empire d'Autriche.
 - Fondateur de la Ligue internationale et permanente de la paix.
 - Novembre : Démission du Conseil municipal de Lyon.
- 1868
 - Promoteur, avec Michel Chevalier, d'une tentative de tunnel sous la Manche.
 - 2 avril : Bibliothèque populaire d'Oullins (Arrêté préfectoral).
 - 15 novembre : Fondateur du dispensaire homéopathique de Lyon.
- 1869
 - 1er octobre : Renouvellement de la Sté Arlès-Dufour et Cie.
- 1870
 - Juillet : Président du Comité lyonnais de secours pour les blessés militaires.
 - 16 août : Intervention auprès de la Reine Augusta de Prusse pour l'arrêt de la guerre franco-allemande.
 - 12 octobre : Intervention auprès de Gladstone et Bright sollicitant le soutien britannique à la France.
 - 7 novembre : Mariage d'Armand Arlès-Dufour et de Marie Duveyrier, Oullins (Rhône).

- 1871
 - Février : Organisation d'un "Comité français de reconnaissance" à la Suisse et projet d'érection de deux monuments en hommage à ce pays.
 - Juin-août : Dernier voyage en Angleterre et Exposition internationale de Londres.
 - Octobre : Ouverture de l'école "primaire supérieure libre et laïque" d'Oullins.
 - 25 octobre : décès de Lucy Martin-Paschoud, épouse Gustave Arlès-Dufour.
 - 20 novembre : Président de l'Association pour l'émancipation de la femme.
- 1872
 - 21 janvier : Décès à Vallauris Golfe-Juan.
- 1880
 - 16 juin : Décès de Pauline Arlès-Dufour, Oullins.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

- Adam (Edmond),780, 786, 810
- Adam (Juliette) - Voir aussi Lamber(t) Juliette,741, 779, 780, 786, 795, 803, 810, 813, 814, 815, 816, 817, 827, 831, 832, 833, 835, 837, 838, 839, 842, 843, 867
- Adam Smith,27, 191, 231, 522, 696, 824
- Aeschimann,467, 550, 596, 631
- Agoult (Marie d'),331, 332, 333, 420, 604, 618, 732, 735, 736, 741, 780, 814, 817, 867
- Arago,449, 794, 804
- Argout (Comte d'),184, 238, 269, 640, 643
- Arlès (Etienne),335, 352, 519, 520, 521, 522
- Arlès-Dufour (Adélaïde),368, 482, 500, 581, 880
- Arlès-Dufour (Alphonse),543, 545, 557, 580, 581, 590, 657, 693, 736, 746, 810, 812, 830, 880
- Arlès-Dufour (Armand),544, 558, 582, 691, 732, 746, 811, 851, 882
- Arlès-Dufour (Gustave),541, 542, 544, 562, 580, 657, 693, 746, 795, 812, 817, 820, 838, 846, 869, 880, 883
- Arlès-Dufour (Lucie),747
- Arlès-Dufour (Pauline),15, 94, 158, 196, 197, 269, 283, 291, 292, 325, 327, 328, 330, 357, 367, 474, 489, 500, 513, 518, 557, 582, 590, 632, 675, 718, 720, 777, 780, 786, 789, 800, 837, 838, 843, 844, 860, 883
- Arquillère,130, 342, 343, 394
- Aubry,20, 410, 424, 489, 491, 576, 577, 649, 651, 660, 754, 755, 804, 866
- Auckland (lord),278, 285, 291
- Audiffret (marquis de),647, 656
- Audiganne,487, 709
- Augusta (reine),777, 778, 804, 805, 806, 810, 819, 844
- Aumale (duc d'),10, 362, 368, 393, 394, 398, 419, 632, 749, 811, 866
- Aynard,85, 86, 148, 292, 454, 478, 514, 535, 569, 587, 644, 657, 716, 817, 818

B

- Barrault,194, 208, 210, 242, 244, 246, 247, 249, 251, 252, 253, 255, 257, 259, 261, 264, 267, 309, 315, 397, 408, 452, 722, 730, 731, 742
- Bartholony,393, 399, 401, 525, 546, 552, 611, 643
- Barye (de),497

Bastiat,517, 584, 585, 586, 635
Batbie,698, 709
Bazard,21, 187, 193, 198, 199, 203, 204, 560, 609
Beaup,158, 186, 235, 296, 299, 302, 303, 326, 330, 342, 383
Becker (Lydia),82, 646, 828
Béhic,127, 555, 559, 688, 733, 734, 751, 752
Belz,46, 95, 105, 139, 302, 306, 356, 706
Bentham,109, 110, 228, 231
Béranger,74, 193
Berlioz,198, 476
Bizot,523, 614, 627, 693, 706, 716, 819, 820
Blanqui,193, 479, 480, 483, 484, 486, 585, 618, 696, 864
Bocholy,39, 629
Boëll,89, 96, 311, 335, 365, 372, 511
Boismilon,355, 356, 359, 360, 361, 363
Bonald,455, 466, 467, 593
Bonheur (Raymond),198, 208, 496
Bonheur (Rosa),208, 496, 497, 672, 673, 675, 766, 780
Bonnardel,141, 407, 466, 587, 657, 664, 699, 706
Bonnet,119, 125, 181, 441, 505, 704, 763, 766, 809
Bontoux,95, 155, 157, 161, 172, 186, 303, 639, 644
Boutmy,823, 824
Bowring,109, 110, 111, 228, 229, 230, 233, 237, 238, 273, 274, 278, 291, 293, 294, 315, 382, 428, 595, 596, 694, 730, 741, 774, 844
Breitmayer,410, 497, 555, 657
Bright,481, 534, 588, 596, 602, 628, 741, 758, 777, 792, 805, 808, 809, 842, 844, 882
Brölemann,46, 76, 80, 95, 105, 137, 138, 139, 141, 147, 155, 161, 163, 166, 186, 302, 306, 535, 644, 649, 657, 658, 663, 812
Brosset,133, 139, 141, 163, 164, 172, 218, 222, 235, 272, 275, 285, 296, 327, 330, 342, 363, 371, 372, 383, 385, 389, 390, 391, 392, 394, 397, 398, 399, 404, 405, 406, 407, 408, 414, 417, 441, 443, 444, 451, 452, 455, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 477, 478, 479, 516, 517, 523, 585, 587, 592, 593, 640, 641, 644, 649, 657, 685, 688, 689, 696, 697, 698, 701, 703, 706, 708, 713, 721, 731, 765, 766, 788, 812, 813, 817
Brougham,102
Bruneau,210, 211, 212, 213, 214, 243, 244, 247, 248, 249, 255, 256, 259, 260, 261, 262, 266, 305, 307, 313, 372, 381, 607, 736
Buchez,193, 609
C

Cambefort,581, 716
 Canning,102, 231, 807
 Carnot,194, 198, 204, 211, 248, 452, 458, 778
 Carquillat,362, 483, 484
 Caussidère,261
 Cayol,250, 251, 252, 253, 257
 Cazenove,23, 46, 50, 51, 52, 59, 69, 76, 80, 95, 102, 133, 137, 138, 139, 141, 155, 156, 161, 163, 216, 302, 303, 311, 504, 537, 557, 558, 561, 581, 582, 627, 645, 706, 736, 866
 Chabrières (Adélaïde),48, 489, 518, 538, 675, 736, 758, 790
 Chabrières-Arlès (Maurice),12, 368, 441, 449, 531, 537, 539, 542, 547, 548, 576, 580, 657, 658, 663, 693, 699, 702, 703, 715, 716, 744, 790, 800, 817, 825, 830, 852, 860, 880
 Changarnier,508
 Charnier,183, 207, 466
 Chastaing,220, 268
 Chevalier (Michel),10, 109, 111, 193, 198, 199, 203, 204, 205, 208, 210, 211, 212, 213, 229, 242, 243, 244, 249, 251, 253, 255, 261, 265, 287, 288, 309, 314, 315, 367, 372, 379, 381, 407, 451, 486, 488, 491, 517, 526, 527, 559, 561, 562, 585, 586, 587, 588, 593, 598, 602, 607, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 617, 623, 630, 642, 652, 654, 657, 658, 659, 662, 663, 695, 696, 700, 722, 730, 739, 742, 750, 756, 758, 759, 762, 763, 764, 765, 767, 768, 769, 771, 772, 774, 775, 776, 778, 779, 781, 786, 788, 805, 807, 808, 810, 811, 814, 842, 850, 875, 882
 Chevreau,440, 698, 770, 775, 781, 782, 788, 803
 Clapeyron,191, 379
 Clarendon,110, 111, 434, 602
 Cobden,340, 428, 434, 481, 534, 547, 548, 556, 584, 586, 587, 588, 589, 596, 599, 600, 601, 602, 603, 623, 628, 688, 700, 749, 750, 751, 758, 770, 777, 792, 796, 842, 844, 874, 882
 Cognat,207, 209, 212, 213, 214, 244, 252, 257, 736
 Cole,499, 683, 821
 Commissaire (Sébastien),145, 162, 202, 344, 561, 664, 706, 708, 795
 Condorcet,191
 Considérant,175, 455, 567, 830
 Crayen,62, 72
 Curie (docteur),372
 D
 Dameth,697, 699, 701, 709
 Darbois,669
 Daubié,493, 670, 671, 672, 691, 692, 694, 695, 705, 715, 731, 766, 780, 801, 814, 817, 819, 821, 828, 829, 831, 842, 865

David (Félicien),198, 208, 244, 247, 252, 283, 399, 550, 607, 633, 725, 814, 843, 849
Davillier,763
Decaen,193, 196, 202, 209, 214, 258, 305, 314, 346, 575
Deguerry,669
Delahante,302, 303, 319, 341, 372, 408, 537, 639, 640, 644, 647, 649, 651, 655, 656
Delessert,138, 554
Denière,532, 669, 763
Dennery,836
Depouilly,337, 457, 464, 484
Deraisme (Maria),828
Derrion,207, 212, 214, 242, 244
Desgrand,523, 644
Desormes,410, 763, 788
Devienne,535, 669, 681, 741, 775
Devillas,95, 123, 125, 133, 137, 140, 141, 156, 161, 166, 302, 306
Didion,380, 451, 611, 674, 694, 742
Diergardt,494, 503, 631, 741, 772
Digrand,627
Dollfus,486, 549, 554, 588, 631, 632, 633, 635, 691, 707, 710, 763, 778, 835, 838, 842
Donon,612, 647, 649, 651, 655, 656, 660, 741, 742
Drut,191, 197, 202, 242, 259, 309, 317, 318, 328, 372, 408, 410, 517, 575
Du Camp (Maxime),382, 388, 439, 452, 518, 762, 780, 799, 801, 811
Ducos,294, 299
Dufour (Adélaïde),58, 63, 81, 547, 718
Dufour (Paul Emile),47, 48, 49, 53, 61, 69, 71, 72, 73, 89, 327, 388, 389, 860
Dufour-Feronce,47, 49, 50, 53, 63, 69, 75, 76, 80, 87, 164, 291, 325, 330, 335, 347, 348, 350, 373, 376, 413, 414, 415, 416, 421, 422, 423, 424, 433, 461, 462, 482, 489, 500, 516, 519, 531, 538, 557, 627, 629, 640, 643, 645, 646, 647
Dufournel,161, 408, 639
Dugas,57, 119, 141, 159, 163, 172, 186, 218, 219, 221, 224, 226, 235, 241, 272, 275, 283, 285, 286, 296, 299, 302, 303, 319, 324, 326, 330, 331, 341, 342, 345, 372, 383, 384, 389, 394, 408, 525, 561, 563, 639, 657
Duguet,208, 250, 257, 260, 261, 263, 314, 316, 355
Dumolard,175, 184, 185, 202, 243, 463
Dupanloup,682, 741, 747, 861
Duport,76, 147
Duruy,561, 577, 683, 686, 698, 700, 711, 712, 734, 798

-
- Durval,262, 283, 292
- Duveyrier (Charles),2, 25, 190, 194, 195, 202, 208, 244, 246, 255, 315, 340, 365, 402, 412, 455, 458, 459, 461, 495, 526, 609, 614, 627, 737, 811, 839, 851
- Duveyrier (Henri),26, 322, 524, 610, 627, 632, 695, 751, 798, 812, 870, 872
- Duveyrier (Marie),627, 731, 774, 798, 811, 882
- E
- Eichthal (d'),29, 194, 208, 209, 210, 211, 213, 265, 267, 333, 334, 347, 381, 387, 451, 553, 554, 643, 723, 725, 731, 734, 742, 777, 823
- Enfantin (Arthur),861
- Enfantin (Arthur'),12, 16, 422, 439, 541, 706, 723, 724, 727, 734, 738, 744, 747, 812, 862
- Escher,401, 525
- Eugénie,127, 437, 672, 760
- Evesque,119, 137, 139, 159, 161, 220, 311, 582
- EX \f nom,211
- F
- Favre (frères),107, 121, 207, 267, 534, 679, 759, 872
- Ferrouillat,681, 699, 704, 782
- Fitler,95, 547, 626, 716, 812
- Flachat,208, 210, 262, 292, 315, 379, 381, 387, 397, 563, 635
- Flaubert,518, 761, 777
- Flotard,664, 699, 704, 706
- Forcade (de),598, 599, 750, 751, 763
- Fould,427, 587, 598, 617, 639, 763
- Fourier,11, 206, 267, 354, 734
- Fournel,16, 133, 139, 140, 194, 197, 204, 208, 211, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 264, 315, 378, 387, 408, 439, 452, 607, 608, 610, 721, 723, 725, 734, 742, 747, 861, 862
- Frege,52, 82, 325, 415, 646
- Fremy,669
- Fromentin,410
- Fulchiron,204, 270, 279, 298, 338, 341, 492, 551
- G
- Gallé,338, 402, 605, 608, 743
- Galline,303, 525, 569, 571, 581, 587, 639, 644, 706, 715
- Gambetta,755, 780, 803, 804, 810, 838, 843
- Gasparin,91, 171, 175, 185, 207, 218, 219, 241, 262, 283, 296, 301, 304, 310, 536
- Gaumont,702, 708, 709, 710, 725, 745

Gaumont (Charles),708, 745

Gautier,303, 389, 408, 409, 410, 639, 649

Gensoul,125

Germain (Henri),143, 560, 570, 651, 652, 653, 654, 655, 657, 660, 661, 662, 664, 699, 700, 702, 703, 706, 708, 713, 715, 766, 788, 848, 881

Girardin (Emile de),386, 424, 426, 432, 435, 455, 458, 612, 618, 732, 759, 823, 872

Girardon,164, 559, 560, 562, 563, 702, 703, 704, 709, 714, 763, 766, 825

Girodon,494, 497, 561, 562, 569, 587, 657, 658, 765, 835

Gladstone,587, 588, 602, 633, 647, 649, 741, 750, 777, 805, 808, 809, 844, 882

Godfrey Weber,376

Granville(lord),110, 111, 631, 634, 671, 763, 771, 815

Gratry,741, 778

Guérin,11, 133, 141, 186, 303, 466, 561, 570, 644, 713, 715, 817

Guérout,16, 194, 439, 459, 491, 576, 577, 607, 622, 625, 627, 666, 671, 673, 691, 701, 721, 723, 724, 725, 727, 734, 736, 738, 747, 757, 758, 759, 787, 813, 826, 828, 840, 846, 861, 862

Guimet,478, 493, 535, 637, 717

Guizot,102, 104, 129, 518, 639, 682, 700, 776, 778, 805, 824

H

Hahnemann,29, 338, 369, 505, 556, 789, 849

Hausmann,529, 533, 668, 763

Hedde,475

Hénon,493, 681, 782

Heydt (von der),504, 741, 755, 756, 778, 844

Hoart,210, 211, 212, 213, 214, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 255, 256, 259, 260, 261, 262, 266, 305, 307, 381, 736

Hoffmann,325, 327, 335, 347, 519

Holstein,29, 32, 33, 43, 62, 105, 203, 208, 211, 243, 249, 250, 254, 255, 257, 258, 259, 260, 262, 265, 283, 284, 307, 308, 327, 338, 354, 356, 372, 381, 397, 422, 514, 516, 537, 546, 556, 610, 657, 685, 694, 720, 721, 736, 737, 759, 766, 839

Hottinguer,348, 405

J

Jacquard,26, 58, 84, 125, 292, 293, 294, 298, 346, 408, 529, 718, 866

Jayr,342, 362, 391, 392, 400, 408, 416, 426, 453, 454, 473, 516, 536

Joinville (prince de),393, 551, 562

L

L'Habitant,16, 28, 196, 335, 439, 463, 515, 541, 606, 627, 677, 720, 723, 725, 729, 740, 742, 862

-
- La Fayette,74, 110
 Lacordaire,455, 492, 725
 Lacroix-Laval,119, 133, 137, 148, 151, 154, 158
 Laffitte,75, 192, 381, 397, 399, 400, 405, 611
 Lagrenée,475, 523
 Lamartine,252, 293, 294, 309, 355, 395, 420, 442, 449, 458, 461, 497, 545, 546, 552, 560, 871
 Lambert (Juliette) - Voir aussi Adam Juliette,211, 245, 255, 257, 259, 261, 262, 313, 314, 315, 317, 318, 355, 387, 412, 418, 561, 572, 582, 605, 607, 610, 627, 629, 694, 721, 736, 779, 809
 Lamé,191, 379
 Lamennais,315, 332
 Lamoricière,197, 735
 Laurent de l'Ardèche,439, 459, 607, 721, 722, 723, 725, 730, 734, 742, 862
 Le Play,455, 486, 488, 491, 499, 617, 622, 625, 763
 Leaf,105, 108, 327, 328, 333, 335, 337, 338, 348, 352, 359, 369, 372, 445, 518, 531, 542, 601, 630, 750, 751, 772, 773, 774, 789, 792, 809, 814, 819, 820
 Leclair,772, 787
 Ledru-Rollin,449
 Lemonnier,211, 605, 606, 691, 692, 725, 729, 731, 778
 Lesseps (de),10, 258, 317, 318, 410, 411, 415, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 486, 489, 645, 709, 861, 867, 870, 874
 Letourneur,704, 706, 770
 Linant,258, 260, 313, 412, 420, 424
 Liszt,198, 331, 332, 420, 604
 Lortet,160, 163, 166, 212, 267, 347, 385, 386, 452, 478, 493, 548, 745, 783, 812, 838
 Louis Napoléon (Prince-président),475, 478, 489, 508, 509, 653, 874
 Love,626, 694, 730, 789, 811
 M
 Macé,664, 666, 710, 741, 746, 747, 778, 827
 Machereau,211, 243, 244, 261, 736
 Mahler,321, 325, 326, 373, 377, 445, 450, 471, 521
 Mangini,561, 654, 657, 658, 702, 703, 704, 706, 709, 713, 715, 716
 Manuel,74, 75, 828
 Martin,456
 Martin (Félix),456, 457
 Martin (Major Claude),116, 117

Martin-Paschoud,163, 517, 518, 545, 546, 557, 576, 607, 738, 742, 747, 777, 803, 817, 820

Martin-Paschoud (pasteur),166, 293, 518, 545, 557, 576, 582, 610, 627, 674, 732, 741, 747, 777, 803, 806, 820, 839, 843, 880, 883

Massol,206, 243, 251, 256, 260, 778

Mathevon,342, 362, 483, 535, 637

Melesville,364, 365

Mérimée,187, 388, 486, 617, 759, 838

Michelet,13, 184, 267, 268, 335, 346, 347, 348, 357, 395, 671, 673, 741, 759

Millet,742, 743

Mocquart,28, 719

Montesquieu,52, 80

Morel,69, 368, 508, 510, 511, 538, 557, 567, 569, 580, 581, 582, 588, 589, 590, 595, 597, 614, 616, 693, 770, 819, 820, 860

Morin,147, 148, 149, 157, 173, 186, 303, 486, 493, 626, 644, 672, 673, 711

Morin-Pons,95, 525, 581

Morlane,304, 318, 326, 387, 418

Morny,388, 404, 486, 489, 549, 604, 642, 647, 649, 655, 656, 668

Mottet de Gerando,119, 218

Moure,838

Moure (docteur),838

N

Napoléon III,294, 312, 424, 431, 468, 485, 495, 496, 499, 534, 575, 576, 577, 583, 586, 591, 593, 617, 626, 635, 656, 674, 677, 727, 764, 770, 773, 788, 792, 794, 808, 810, 850, 875, 881

Napoléon Jérôme (prince),19, 490, 497, 556, 577, 583, 607, 611, 616, 678, 755, 760, 774, 793, 863

Negrelli,413, 414, 415, 416, 418, 421, 422, 433, 434, 435, 436, 437, 438

Nemours,394

Nemours (duc de),393, 551, 865

Noack,505, 540, 789, 790, 838

Nugues,190, 314, 315, 317, 318, 345, 354, 355, 359, 380, 387, 689

O

Ogier,401, 514, 790

Ollivier,211, 255, 257, 736

Ollivier (Emile),576, 603, 729, 732, 741, 763, 764, 786, 787, 803

Orléans (duc d'),158, 159, 185, 219, 221, 271, 309, 352, 353, 355, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 368, 607, 689

P

Palmerston,309, 359, 360, 588, 624, 631, 756

Passy (Frédéric),20, 58, 186, 335, 338, 440, 496, 709, 711, 777, 778, 795, 806, 812, 827, 829, 842

Payen,765, 768, 772

Perdonnet,532, 560, 561, 605, 610, 670, 674, 685, 701, 702, 707, 708, 709, 725, 739

Pereire (frères),9, 10, 16, 189, 194, 198, 211, 314, 315, 334, 338, 346, 379, 381, 387, 396, 397, 400, 402, 405, 408, 409, 423, 427, 451, 486, 489, 496, 525, 531, 532, 546, 549, 553, 554, 572, 588, 605, 607, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 639, 641, 642, 643, 646, 656, 674, 701, 725, 731, 739, 742, 756, 758, 767, 771, 773, 776, 786, 802, 863

Piaton,562, 690, 704, 709, 710

Pignatel,497, 657, 658, 706

Plantin,104, 105, 161, 197, 356, 414, 537, 706

Platzmann,47, 48, 49, 52, 55, 56, 57, 58, 62, 63, 69, 76, 95, 96, 102, 137, 141, 155, 163, 311, 644

Porter,109, 287, 340, 341, 359, 360, 372

Poulett Thomson,271, 273, 382

Prunelle,119, 124, 125, 130, 141, 147, 148, 152, 153, 154, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 188, 204, 205, 216, 217, 218, 219, 220, 226, 302, 338, 372

Q

Quinet,347, 759, 778

R

Rambaud,72, 143, 466, 467, 483, 484, 550, 706, 741, 818, 819, 863

Régnier,10, 12, 199, 251, 252, 253, 254, 258, 262, 305, 312, 343, 372, 379, 418, 424, 514, 556, 851, 863, 870, 874

Rémond,235, 275, 327, 464, 639

Renan,518, 610, 741, 742, 759

Rességuier,197, 201, 211, 459

Reverchon,172, 181, 207, 285, 286, 296, 394, 477, 637

Rey de Foresta,555, 647, 657

Reybaud,698, 764, 765, 802

Reynaud,192, 201, 202, 203, 204, 211, 451, 452, 547, 609, 658

Reyre,125, 141, 172, 181, 343, 453, 497

Ribes,206, 207, 212, 213, 314

Ricardo,27, 109, 231, 635

Richer,431, 725, 828, 829

Rivet,172, 296, 304, 310, 317, 318, 338, 342, 349, 359, 384, 407, 408, 523, 536, 553

Robert,577, 635, 683, 686, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 742, 747, 798
Rochefort,274, 742, 804, 831
Rodrigues,105, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 211, 252, 254, 346, 379, 724, 737
Rogé,243, 247, 251, 256, 257, 259, 260
Rondot,488, 522, 523, 570, 611, 627, 630, 657, 658, 868
Rothschild,9, 119, 324, 348, 380, 381, 393, 399, 405, 427, 437, 487, 525, 532, 601, 615, 646, 788, 864
Roubaud,556, 607, 742
Rouher,127, 487, 553, 559, 565, 566, 567, 586, 588, 592, 593, 598, 599, 617, 634, 638, 654, 655, 684, 686, 688, 700, 750, 755, 763, 764, 769, 770, 771, 775, 776, 779, 870
Rousseau,42, 43, 62, 74, 368, 871
S
Saïd (Mohammed),426, 427, 428, 433, 437
Sainte-Beuve,198, 419, 610, 612, 741, 742, 759, 786
Saint-Hilaire,258, 353, 354, 424, 517, 670, 671, 730
Saint-Olive,133, 139, 164, 172, 570, 639, 644, 657
Saint-Simon,7, 12, 13, 113, 121, 189, 190, 191, 192, 194, 198, 199, 201, 203, 206, 211, 244, 245, 254, 255, 332, 346, 357, 379, 395, 411, 412, 420, 609, 610, 626, 629, 665, 695, 722, 724, 726, 734, 735, 737, 738, 740, 743, 782, 872
Sand (George),194, 331, 333, 420, 463, 607, 612, 741, 751, 761, 784, 786, 842, 867
Say (Jean-Baptiste),40, 111, 182, 191, 522, 551, 651, 695
Say (Léon),523, 611, 742
Schletter,372, 541, 646
Schneider,460, 486, 617, 669, 763
Schwarz,503, 578, 631
Scribe,364, 365, 495
Segond,780, 837
Seguin,142, 143, 380, 405
Sellier,88, 372, 414, 415, 416, 422, 530, 557, 558, 629, 654, 702, 880
Simon (Daniel),62
Sonnerat,305, 459, 518
Soulayr,782, 783
Steinbrenner,376
Stendhal,86, 147, 187, 192, 343, 344
Stephenson,382, 413, 414, 416, 418, 421, 422
Stuart Mill,27, 458, 602, 741, 751, 814, 842
Sue,509, 784

T

Tabareau,119, 122, 123, 124, 155, 157, 163, 164, 478, 493, 559, 563, 704

Taine,824

Talabot (frères),9, 10, 194, 204, 205, 208, 230, 338, 368, 379, 380, 390, 396, 400, 405, 409, 411, 413, 414, 416, 418, 421, 426, 430, 436, 438, 451, 452, 461, 531, 532, 553, 554, 555, 572, 611, 647, 651, 657, 694, 724, 742, 749, 870

Talleyrand,58, 186, 271, 277, 355, 871

Teissier,166, 302, 303, 535, 640, 649, 657

Terme,125, 127, 129, 130, 131, 133, 139, 147, 155, 157, 158, 161, 165, 166, 171, 207, 216, 302, 343, 393, 453, 527, 665, 679

Terson,208, 243, 261, 283

Thibaudeau,198, 461, 487

Thiers,75, 124, 261, 269, 274, 275, 278, 279, 310, 359, 366, 437, 508, 559, 560, 585, 780, 795, 796, 811, 819, 838, 839, 869, 878

Thoyras (Rapin de),4, 50, 51, 52, 58, 69, 76, 82, 88, 137, 138, 325, 504, 627, 645, 866

Thurneysen,330, 338, 350, 372, 381, 393, 402

Tisseur,505, 688, 697, 699, 706

Tolain,625, 628, 701

Tourneux,245, 252, 257, 397, 868

Trélat,115, 153, 488, 682, 822, 823, 827

U

Urbain,211, 250, 252, 257, 264, 315, 353

V

Vacherot (ou Vachon-Imbert),210, 715, 824

Vachon-Imbert(ou Vacherot),161, 216, 218, 272, 285, 296, 302, 303, 342

Vaïsse,528, 529, 533, 534, 536, 587, 591, 616, 677, 678, 680, 698, 719, 730

Valantin,125, 699

Valois,296, 573, 681, 687, 707, 719, 721

Verdi,365

Verna (de),119, 150, 151, 153, 154, 155, 157, 158, 159

Vernes,141, 157, 338, 518, 521, 570, 658

Victoria (reine),337, 481, 484, 496, 617, 788, 804, 866

Villas(de),46, 138, 139, 156, 172, 583

Villiers (voir Clarendon),109, 110, 238, 274

Vinçard,243, 318, 338, 400, 402, 459, 605, 606, 608, 627, 628, 725, 735, 736, 742, 743

Voilquin,262

Volney,33, 191

W

Warnier,354, 396, 400, 610, 632, 730, 749

Wimpfen (de),440, 752

Wolowski,455, 585, 631, 698, 709, 711

Y

Yvan,730, 802, 803

INDEX NON EXHAUSTIF DES NOMS DE SOCIETES, ORGANISMES ET DIVERS

A

Académie,48, 51, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 129, 131, 138, 173, 190, 191, 217, 365, 410, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 514, 535, 581, 670, 671, 672, 673, 674, 686, 697, 698, 704, 711, 712, 737, 766, 770, 773, 777, 825, 882

Algérie,12, 150, 251, 303, 338, 344, 352, 354, 355, 357, 360, 362, 366, 367, 368, 395, 396, 408, 410, 411, 412, 419, 459, 502, 554, 558, 591, 610, 617, 632, 641, 693, 726, 729, 730, 747, 748, 749, 750, 751, 754, 763, 790, 792, 802, 803, 811, 813, 830, 838, 839, 868

Allemagne,28, 29, 35, 43, 51, 57, 74, 78, 80, 108, 114, 152, 178, 179, 190, 191, 202, 203, 239, 284, 285, 288, 289, 291, 309, 310, 311, 344, 366, 407, 414, 420, 421, 422, 431, 454, 468, 475, 490, 508, 510, 531, 544, 580, 643, 645, 683, 684, 691, 747, 757, 758, 778, 779, 789, 804, 806, 808, 818, 846, 864, 869, 876

Amis de la famille (Société des),606, 607, 608, 743

Angleterre,31, 51, 52, 57, 84, 101, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 114, 120, 121, 126, 133, 179, 197, 200, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 231, 232, 233, 237, 238, 239, 240, 241, 252, 257, 258, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 280, 287, 288, 291, 297, 311, 319, 320, 327, 333, 334, 340, 341, 359, 361, 364, 378, 380, 382, 401, 412, 413, 414, 417, 420, 421, 423, 426, 427, 428, 431, 458, 473, 474, 475, 479, 480, 481, 484, 490, 494, 504, 505, 506, 508, 520, 522, 525, 533, 541, 552, 560, 563, 566, 580, 583, 584, 588, 589, 593, 595, 596, 598, 599, 601, 603, 605, 620, 621, 622, 623, 631, 635, 636, 638, 647, 648, 660, 666, 667, 683, 689, 700, 701, 741, 747, 748, 751, 757, 758, 763, 771, 789, 805, 806, 807, 808, 812, 814, 819, 820, 821, 836, 837, 842, 844, 845, 866, 872, 874, 877, 883

anticléric,97

Archives,12, 189, 206, 240, 249, 259, 275, 280, 287, 291, 293, 294, 326, 347, 349, 358, 369, 375, 426, 510, 669, 671, 693, 702, 720, 721, 723, 726, 730, 732, 734, 742, 764, 765, 800

Association,21, 69, 121, 126, 136, 183, 193, 200, 205, 206, 208, 213, 217, 229, 232, 234, 244, 251, 273, 291, 293, 346, 371, 373, 379, 389, 406, 433, 436, 446, 447, 455, 456, 457, 481, 482, 492, 493, 527, 530, 560, 563, 585, 588, 598, 646, 663, 664, 665, 666, 668, 702, 709, 713, 717, 779, 788, 830, 847, 868

Associations coopératives,458, 663, 664, 665, 733, 801, 881

B

Banque,235, 299, 300, 303, 319, 323, 324, 348, 375, 381, 415, 531, 535, 567, 568, 570, 646, 647, 648, 649, 655, 658, 659, 660, 700, 701, 740, 742, 865, 868, 871, 873 Voir

Banque de France,12, 299, 300, 302, 303, 334, 441, 463, 518, 532, 535, 568, 569, 603, 639, 640, 641, 643, 644, 647, 649, 650, 655, 659, 660, 770, 801, 859, 872, 879

Banque de Lyon,299, 301, 302, 303, 304, 319, 324, 326, 330, 331, 333, 341, 375, 376, 447, 448, 451, 564, 568, 639, 640, 649, 859, 870, 878, 879

Bibliothèques,24, 254, 497, 684, 693, 710, 711, 721, 722, 724, 730, 732, 743, 745, 784, 785, 786

Bienfaisance/bonté/générosité/charité,10, 33, 39, 44, 48, 56, 77, 88, 108, 117, 118, 133, 134, 136, 138, 139, 143, 145, 159, 162, 164, 165, 166, 169, 170, 186, 209, 212, 216, 229, 242, 243, 283, 313, 319, 328, 331, 342, 434, 441, 443, 444, 445, 450, 514, 518, 530, 577, 658, 669, 672, 725, 751, 761, 767, 771, 773, 776, 788, 832, 847, 877

C

Canal de Suez,10, 254, 410, 411, 412, 413, 415, 417, 422, 424, 429, 431, 433, 438, 439, 441, 459, 474, 486, 504, 525, 554, 628, 640, 709, 846, 871

Canut,106, 108, 112, 174, 175, 183, 186, 187, 204, 218, 219, 220, 240, 283, 286, 293, 308, 352, 362, 476, 556, 761, 871, 873

Chambre de commerce,7, 9, 26, 55, 56, 57, 84, 86, 91, 108, 110, 133, 134, 136, 137, 151, 172, 175, 176, 217, 218, 220, 222, 224, 226, 227, 230, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 241, 252, 269, 270, 271, 272, 274, 275, 278, 279, 280, 281, 282, 286, 287, 292, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 318, 319, 321, 324, 326, 331, 333, 336, 341, 343, 344, 352, 353, 354, 359, 362, 363, 371, 383, 384, 385, 389, 391, 392, 394, 398, 407, 416, 417, 418, 444, 445, 451, 454, 455, 456, 460, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 471, 473, 475, 476, 477, 478, 486, 492, 494, 505, 507, 516, 523, 532, 535, 547, 550, 551, 561, 564, 566, 568, 569, 570, 571, 584, 585, 587, 590, 591, 592, 593, 618, 619, 620, 628, 629, 632, 639, 640, 641, 644, 649, 653, 659, 665, 669, 682, 685, 688, 689, 696, 698, 699, 701, 703, 713, 714, 715, 724, 731, 748, 761, 762, 763, 765, 766, 779, 795, 812, 835, 845, 850, 861, 865, 867, 869, 872, 874, 878

Chemin de fer,143, 231, 258, 305, 334, 346, 350, 364, 371, 378, 379, 380, 383, 384, 385, 387, 389, 390, 391, 392, 396, 397, 399, 404, 405, 407, 408, 411, 413, 415, 416, 422, 423, 462, 486, 525, 546, 549, 560, 591, 601, 634, 643, 653, 654, 656, 694, 702, 721, 788, 879, 881

Cité ouvrière,549, 550

Clérical/ Anticlérical,33, 65, 79, 199, 329, 490, 504, 607, 682, 700, 784, 785, 793, 818, 848

Compagnie Générale des Eaux,527, 528

Compagnie Générale Maritime,553, 554, 555, 880

Condition des soies,134, 285, 291, 319, 344, 346, 353, 417, 443, 444, 463, 465, 466, 467, 483, 512, 591, 592, 618, 632, 641

Conseil général du commerce,272

Conseil général du Rhône,57, 125, 534, 591, 592, 681, 712, 722, 776, 865, 870, 880

Conseil supérieur du commerce,298, 384, 486

Conseil(ler) général du commerce,272, 298, 342, 354, 364, 584, 645, 878

Conseil(ler) municipal,118, 120, 124, 129, 130, 136, 137, 152, 161, 179, 184, 186, 218, 343, 344, 345, 354, 365, 371, 385, 416, 456, 535, 536, 592, 618, 650, 744, 745, 779, 780, 782, 859

Coopérative,664, 665, 666, 667, 709, 746, 761, 787, 868

Crédit,552, 567, 576, 578, 592, 594, 618, 637

Crédit foncier,461, 642, 643, 644, 645, 669, 880

Crédit industriel,647, 648, 649, 650, 651, 656, 663, 743, 758, 880

Crédit intellectuel,606, 608, 610, 611, 612, 613, 614, 739, 740, 741, 742, 743, 802, 849

Crédit lyonnais,9, 10, 11, 646, 647, 648, 651, 652, 653, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 702, 703, 704, 706, 718, 733, 766, 770, 835, 848, 865, 871, 873, 881

Crédit mobilier,532, 553, 642, 647, 656, 767

D

Dock,507, 554, 865

Dombes,634, 652, 653, 654, 702, 881

E

Eau,17, 25, 63, 78, 81, 102, 153, 315, 361, 460, 519, 526, 527, 553, 613, 626, 671, 745

Echo de la Fabrique,107, 108, 109, 110, 115, 120, 121, 122, 124, 126, 128, 129, 131, 132, 185, 187, 206, 207, 212, 213, 214, 219, 220, 222, 226, 227, 228, 231, 232, 233, 234, 235, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 246, 248, 252, 256, 262, 267, 268, 269, 273, 275, 279, 282, 336, 378, 380, 460, 464, 465, 476, 480, 491, 527, 609, 637, 652, 682, 836, 848, 851, 862, 878

Ecole,120, 190, 191, 193, 194, 198, 217, 254, 312, 353, 378, 379, 558, 559, 560, 561, 563, 606, 682, 685, 687, 689, 691, 716, 821, 822, 823, 825, 827, 845 Voir Voir

Ecole,92, 111, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 146, 171, 189, 197, 305, 353, 401, 418, 453, 456, 517, 541, 544, 547, 559, 563, 573, 585, 601, 608, 609, 610, 621, 671, 673, 682, 683, 684, 687, 689, 690, 691, 697, 702, 706, 713, 732, 740, 744, 745, 786, 800, 803, 821, 822, 825, 826, 827, 835, 836, 861, 881, 883

Ecole centrale,364, 558, 559, 561, 562, 563, 580, 637, 652, 685, 687, 691, 702, 704, 705, 715, 733, 763, 821, 825, 849, 869, 880

Ecole de commerce,401, 418, 471, 540, 689, 691, 825

Ecole de la Martinière,120, 122, 207, 217, 353, 469, 560, 620, 682, 687, 733, 849

Ecole spéciale d'architecture,115, 821, 822

Economie politique,493, 699

Egypte,736

Empereur,16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 28, 55, 57, 58, 65, 309, 410, 425, 426, 427, 431, 433, 434, 437, 467, 468, 471, 485, 487, 488, 489, 490, 491, 496, 497, 498, 500, 506, 534, 553, 555, 565, 566, 575, 576, 577, 578, 579, 583, 586, 587, 588, 591, 592, 593, 594, 596, 607, 616, 619, 620, 625, 635, 637, 647, 653, 656, 664, 668, 669, 670, 672, 674, 678, 679, 680, 681, 683, 684, 686, 701, 719, 751, 754, 756, 758, 759, 760, 761, 763, 764, 769, 770, 772, 773, 774, 776, 779, 785, 792, 793, 794, 799, 800, 801, 802, 804, 808, 814, 815, 876

Encyclopédie,10, 608, 609, 610, 612, 613, 620, 626, 808, 810, 862

Enseignement,118, 120, 121, 123, 126, 128, 129, 182, 364, 453, 458, 469, 559, 560, 562, 621, 666, 682, 686, 687, 688, 691, 692, 695, 697, 701, 704, 707, 711, 712, 717, 732, 746, 784, 786, 822, 824, 825, 826, 827, 828, 845, 848, 866, 870

Enseignement professionnel, 11, 125, 523, 634, 652, 686, 687, 688, 691, 699, 702, 703, 704, 707, 711, 712, 714, 717, 874, 881

Entrepôt, 185, 264, 280, 417, 422, 506, 507, 515, 555, 563, 565, 566, 567, 569, 571, 572, 598, 642, 690, 850, 880

Etats-Unis, 146, 225, 255, 261, 270, 295, 297, 319, 320, 323, 325, 336, 348, 371, 377, 386, 481, 498, 499, 524, 553, 595, 603, 660, 795, 879

Europe, 16, 17, 20, 22, 24, 25, 32, 34, 46, 48, 55, 65, 83, 100, 103, 111, 113, 120, 152, 200, 221, 255, 256, 257, 263, 276, 282, 288, 289, 291, 326, 329, 379, 386, 406, 425, 430, 436, 445, 469, 487, 502, 503, 506, 513, 544, 566, 579, 591, 598, 615, 628, 629, 673, 683, 719, 747, 748, 751, 755, 756, 757, 760, 761, 771, 778, 793, 795, 800, 805, 807, 815, 842, 847, 874

Exposition, 110, 281, 362, 391, 424, 427, 428, 435, 436, 474, 476, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 504, 505, 506, 511, 519, 523, 536, 554, 555, 556, 565, 566, 567, 568, 572, 578, 579, 581, 586, 596, 598, 617, 618, 619, 620, 622, 627, 628, 629, 630, 631, 635, 636, 638, 653, 683, 684, 685, 686, 702, 711, 743, 755, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 768, 769, 770, 771, 772, 774, 775, 777, 788, 800, 818, 820, 821, 858, 861, 864, 866, 878, 879, 880, 882, 883

F

Fabrique, 75, 91, 114, 115, 119, 121, 133, 163, 166, 173, 174, 186, 207, 237, 267, 279, 280, 291, 295, 313, 316, 319, 331, 342, 347, 364, 383, 394, 412, 465, 471, 475, 476, 478, 479, 492, 508, 512, 524, 552, 564, 567, 581, 594, 597, 603, 618, 669, 795, 869, 872 Voir

Faculté, 119, 157, 186, 275, 336, 443, 585, 586, 644, 711

Femme/féminisme/féministe, 3, 12, 13, 19, 38, 40, 43, 44, 49, 53, 63, 64, 75, 78, 82, 85, 89, 96, 100, 101, 102, 117, 122, 140, 153, 185, 186, 193, 200, 204, 208, 210, 242, 249, 250, 251, 259, 262, 269, 310, 312, 313, 317, 325, 327, 328, 330, 335, 337, 339, 347, 348, 349, 352, 353, 356, 364, 365, 369, 372, 374, 395, 406, 418, 420, 442, 454, 459, 461, 470, 472, 481, 493, 494, 496, 497, 511, 518, 520, 539, 541, 543, 547, 557, 576, 582, 589, 601, 611, 614, 617, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 634, 658, 670, 671, 672, 673, 674, 686, 713, 720, 722, 726, 730, 735, 744, 750, 751, 766, 770, 772, 777, 780, 782, 806, 811, 813, 828, 829, 830, 831, 832, 835, 843, 863, 883

France, 9, 10, 16, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 32, 35, 40, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 57, 61, 72, 74, 82, 91, 95, 100, 101, 103, 107, 110, 114, 117, 136, 147, 148, 150, 152, 154, 159, 160, 166, 178, 186, 191, 200, 201, 210, 211, 217, 223, 226, 227, 228, 231, 232, 233, 237, 238, 239, 240, 248, 251, 252, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 283, 284, 288, 289, 291, 292, 297, 300, 302, 305, 306, 307, 310, 313, 314, 315, 317, 319, 330, 332, 333, 334, 336, 354, 356, 357, 359, 360, 361, 364, 367, 370, 378, 379, 380, 386, 389, 390, 395, 399, 401, 409, 410, 412, 414, 416, 417, 418, 420, 422, 423, 424, 425, 427, 429, 431, 432, 433, 437, 438, 439, 445, 451, 460, 462, 468, 477, 480, 481, 483, 484, 485, 487, 490, 491, 494, 495, 496, 502, 503, 504, 506, 512, 517, 522, 528, 532, 538, 541, 544, 545, 560, 561, 564, 566, 568, 570, 578, 579, 580, 584, 586, 588, 589, 591, 594, 595, 596, 597, 599, 602, 603, 607, 626, 630, 633, 635, 636, 637, 640, 643, 645, 647, 648, 651, 652, 655, 669, 672, 673, 678, 683, 684, 687, 692, 695, 698, 700, 701, 707, 711, 712, 719, 722, 741, 746, 748, 754, 755, 756, 757, 759, 760, 761, 769, 770, 771, 778, 779, 781, 782, 788, 789, 793, 794, 796, 798, 800, 801, 802, 804, 805, 808, 809, 810, 812, 816, 817, 819, 823, 842, 843, 862, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 872, 874, 875, 876, 878, 882

G

guerre,97

Guerre,16, 19, 21, 27, 29, 34, 38, 39, 52, 54, 57, 65, 69, 72, 100, 103, 113, 118, 136, 151, 169, 174, 200, 227, 229, 278, 281, 289, 322, 323, 357, 359, 371, 410, 423, 452, 491, 495, 499, 534, 553, 558, 562, 575, 577, 578, 579, 590, 595, 659, 660, 679, 706, 708, 714, 738, 747, 756, 757, 758, 759, 760, 771, 777, 779, 782, 793, 795, 798, 799, 800, 801, 804, 805, 806, 807, 809, 813, 816, 819, 820, 822, 827, 831, 846, 864, 867, 882

H

Homéopathie,29, 263, 304, 369, 626, 693, 737, 789, 790

I

Impératrice,20, 52, 127, 410, 437, 490, 495, 497, 576, 590, 591, 592, 616, 649, 663, 668, 669, 670, 672, 674, 675, 676, 700, 747, 760, 761, 764, 771, 788, 800, 801, 804, 805, 809, 863, 872, 873

industrie,97, 99

Industrie,7, 9, 10, 23, 50, 83, 90, 91, 100, 101, 108, 111, 112, 113, 114, 119, 123, 131, 132, 133, 135, 136, 139, 144, 152, 162, 172, 176, 178, 180, 181, 183, 184, 193, 200, 201, 203, 205, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 233, 234, 238, 239, 240, 264, 269, 270, 273, 276, 277, 281, 282, 284, 288, 291, 292, 294, 297, 300, 305, 318, 320, 346, 347, 363, 370, 371, 381, 384, 395, 399, 409, 415, 443, 448, 450, 451, 456, 465, 476, 477, 478, 480, 482, 483, 485, 486, 487, 488, 493, 494, 496, 498, 502, 503, 504, 506, 512, 522, 523, 529, 544, 553, 559, 564, 567, 578, 584, 587, 592, 596, 617, 619, 622, 624, 635, 636, 637, 641, 642, 643, 647, 648, 651, 663, 676, 684, 686, 687, 689, 692, 697, 699, 702, 704, 712, 724, 752, 765, 768, 775, 844, 861, 865, 866, 868, 869, 870, 879, 880

Instituteurs/institutrices,126, 129, 453, 673, 827

Instruction publique,125, 126, 127, 562, 577, 675, 683, 684, 686, 697, 711, 734, 822, 823, 859, 881

Italie,16, 31, 51, 83, 86, 108, 218, 226, 243, 250, 287, 332, 338, 444, 446, 452, 475, 477, 512, 576, 577, 578, 593, 594, 630, 635, 639, 691, 693, 701, 754, 757, 764, 775, 817, 838

J

Journal/journaux,103, 107, 108, 120, 122, 123, 141, 147, 158, 192, 193, 198, 205, 206, 207, 213, 214, 220, 226, 227, 228, 233, 234, 238, 239, 243, 248, 256, 259, 268, 269, 273, 282, 286, 292, 293, 307, 315, 320, 378, 379, 381, 386, 395, 396, 402, 410, 412, 426, 427, 447, 454, 459, 461, 462, 463, 464, 476, 493, 509, 510, 526, 546, 552, 576, 577, 578, 582, 589, 596, 598, 612, 618, 621, 623, 624, 641, 642, 673, 676, 724, 729, 737, 748, 752, 759, 777, 782, 783, 787, 800, 806, 809, 823, 828, 829, 836, 848, 851, 871, 879

L

La Société d'Enseignement professionnel du Rhône,702

Légion d'honneur,21, 32, 52, 262, 283, 304, 311, 315, 365, 441, 497, 498, 500, 547, 556, 569, 570, 592, 593, 627, 672, 693, 766, 775, 800, 850, 857, 878, 880, 881

Leipzig,4, 19, 29, 41, 44, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 58, 61, 62, 65, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 90, 92, 93, 94, 101, 147, 192, 260, 284, 285, 291, 311, 313, 325, 327, 328, 330, 335, 348, 398, 399, 401, 402, 413, 414, 415,

416, 418, 423, 454, 471, 500, 516, 518, 519, 531, 540, 541, 557, 590, 645, 646, 677, 691, 692, 718, 775, 779, 789, 825, 846, 876, 877, 880

Libéralisme,33, 115, 146, 203, 219, 483, 699, 847

Libre-échange,10, 110, 178, 301, 340, 428, 474, 481, 517, 547, 551, 585, 592, 634, 796, 845

Ligue de l'Enseignement,746, 747, 861

Londres,49, 73, 101, 103, 104, 105, 106, 109, 110, 180, 182, 183, 186, 228, 229, 271, 272, 273, 274, 280, 287, 305, 309, 327, 330, 337, 341, 359, 361, 369, 370, 372, 378, 382, 383, 389, 396, 401, 413, 427, 428, 433, 434, 437, 439, 454, 460, 473, 480, 481, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 494, 497, 499, 502, 511, 519, 521, 523, 531, 534, 539, 541, 542, 543, 557, 563, 586, 587, 595, 596, 598, 599, 601, 617, 618, 620, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 633, 634, 638, 653, 654, 660, 661, 667, 701, 702, 711, 732, 741, 751, 755, 760, 762, 772, 773, 775, 777, 788, 789, 792, 798, 807, 815, 818, 820, 849, 858, 861, 864, 872, 878, 879, 880, 882, 883

M

Mairie,15, 32, 89, 125, 130, 132, 134, 139, 142, 155, 180, 228, 279, 312, 344, 368, 385, 464, 478, 533, 548, 564, 713, 718, 804, 812

Martinière (La),115, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 131, 217, 235, 318, 353, 491, 493, 558, 559, 560, 637, 682, 688, 689, 690, 702, 704, 712, 713, 715, 745, 790, 859, 870

Mines,56, 194, 198, 254, 379, 408, 486, 530, 532, 552, 554, 608, 662, 664, 694, 702, 704, 723, 848

Montroses,426, 449, 538, 539, 542, 548, 581, 582, 626, 632, 633, 674, 680, 694, 721, 722, 731, 766, 774, 786, 790, 805, 806, 810, 811, 816, 826, 831, 832, 834, 839, 879

Musée des Tissus,524

N

Navigation,152, 178, 277, 279, 326, 385, 386, 392, 416, 423, 429, 493, 497, 506, 551, 552, 553, 873

O

Orient,155, 210, 251, 253, 255, 259, 260, 264, 283, 284, 303, 305, 306, 307, 309, 313, 344, 360, 379, 388, 396, 411, 412, 415, 417, 424, 425, 523, 553, 555, 563, 648, 748, 757, 850, 871

Oullins,24, 292, 367, 368, 375, 376, 398, 410, 411, 426, 440, 444, 449, 472, 474, 494, 500, 538, 547, 548, 549, 550, 557, 580, 581, 616, 622, 632, 633, 642, 658, 672, 675, 680, 692, 705, 706, 710, 715, 718, 722, 731, 732, 741, 744, 745, 747, 756, 766, 767, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 790, 792, 794, 798, 799, 800, 801, 804, 806, 807, 811, 812, 815, 816, 817, 821, 823, 826, 827, 829, 831, 834, 839, 850, 852, 857, 870, 873, 879, 881, 882, 883

ouvriers,99

Ouvriers,21, 22, 27, 81, 83, 90, 91, 96, 111, 123, 124, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 141, 142, 143, 162, 164, 165, 166, 168, 173, 174, 175, 176, 179, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 205, 206, 213, 214, 219, 221, 225, 226, 227, 228, 234, 238, 239, 243, 244, 246, 261, 267, 268, 269, 274, 283, 286, 293, 297, 308, 319, 321, 331, 341, 363, 398, 420, 443, 445, 446, 447, 448, 453, 455, 456, 457, 460, 463, 464, 465, 466, 470, 471, 473, 478, 482, 483,

497, 503, 504, 523, 526, 542, 549, 550, 586, 603, 606, 618, 619, 620, 621, 622, 624, 625, 628, 630, 638, 639, 641, 653, 664, 666, 668, 669, 674, 678, 681, 683, 684, 685, 688, 698, 701, 702, 704, 707, 721, 731, 761, 762, 763, 772, 776, 779, 784, 785, 787, 803, 826, 830, 844, 870

P

Paix, 17, 26, 29, 38, 55, 84, 88, 103, 113, 133, 149, 160, 162, 164, 208, 220, 241, 243, 249, 277, 308, 352, 415, 428, 432, 436, 440, 458, 462, 481, 482, 484, 495, 496, 499, 546, 573, 575, 577, 578, 588, 591, 593, 595, 598, 615, 624, 679, 697, 708, 711, 715, 755, 756, 758, 770, 778, 781, 782, 784, 805, 806, 810, 811, 813, 819, 824, 831, 832, 837, 840, 846, 850, 882

Paris, 3, 7, 12, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 26, 40, 41, 47, 52, 53, 55, 62, 68, 74, 78, 81, 86, 88, 95, 99, 101, 103, 104, 115, 138, 139, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 176, 180, 181, 182, 185, 189, 190, 192, 197, 201, 205, 206, 210, 213, 214, 217, 219, 232, 239, 242, 244, 245, 250, 252, 262, 264, 269, 272, 273, 274, 280, 281, 282, 284, 287, 292, 294, 296, 305, 306, 309, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 324, 327, 330, 333, 334, 335, 337, 338, 340, 341, 346, 348, 349, 350, 352, 353, 355, 356, 359, 361, 362, 364, 366, 368, 372, 373, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 416, 418, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 435, 436, 437, 438, 440, 441, 445, 449, 452, 458, 459, 460, 462, 473, 476, 477, 478, 483, 485, 487, 488, 489, 492, 493, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 506, 508, 509, 510, 511, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 532, 536, 545, 547, 549, 550, 551, 553, 554, 556, 557, 559, 561, 563, 564, 570, 571, 572, 575, 576, 578, 579, 580, 582, 583, 584, 585, 586, 588, 589, 591, 596, 597, 599, 602, 603, 605, 607, 609, 610, 611, 616, 617, 618, 624, 625, 626, 627, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 638, 639, 640, 642, 644, 645, 647, 649, 650, 651, 653, 655, 659, 660, 661, 663, 664, 665, 666, 668, 669, 670, 671, 673, 674, 675, 676, 679, 680, 681, 685, 686, 687, 688, 691, 693, 694, 695, 698, 700, 705, 707, 708, 709, 715, 721, 723, 724, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 747, 748, 750, 752, 755, 758, 761, 762, 763, 764, 765, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 774, 775, 777, 778, 782, 783, 784, 786, 788, 789, 792, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 810, 811, 812, 813, 814, 816, 817, 819, 821, 822, 824, 825, 827, 828, 829, 830, 845, 851, 858, 861, 862, 865, 866, 867, 868, 870, 871, 872, 873, 874, 876, 879, 880, 882

politique, 99

Politique, 13, 20, 27, 33, 40, 41, 50, 52, 74, 88, 102, 103, 109, 113, 114, 120, 136, 140, 146, 158, 159, 163, 182, 183, 185, 191, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 214, 217, 223, 225, 231, 241, 248, 249, 252, 256, 273, 277, 291, 292, 293, 294, 299, 305, 307, 308, 309, 310, 317, 318, 340, 355, 367, 374, 382, 383, 391, 395, 396, 399, 404, 415, 425, 429, 436, 442, 443, 449, 450, 451, 453, 459, 460, 463, 480, 483, 487, 493, 503, 508, 509, 510, 522, 533, 534, 545, 549, 566, 575, 576, 578, 583, 584, 586, 587, 590, 591, 594, 597, 599, 602, 603, 604, 607, 623, 628, 629, 637, 638, 643, 665, 677, 678, 679, 680, 681, 693, 695, 696, 697, 698, 699, 701, 709, 722, 741, 748, 751, 754, 755, 758, 769, 770, 771, 777, 781, 782, 783, 786, 792, 795, 796, 802, 805, 808, 817, 820, 823, 824, 825, 828, 845, 846, 863, 865, 867, 868, 869, 870, 871

Polytechnique (Ecoles, association, société), 190, 191, 193, 194, 198, 254, 378, 379, 412, 418, 575, 610, 674, 685, 689, 707, 845

Presse,46, 75, 77, 105, 120, 134, 144, 146, 153, 154, 192, 204, 233, 278, 283, 292, 333, 381, 395, 414, 423, 449, 452, 467, 516, 545, 593, 597, 598, 612, 621, 623, 624, 625, 634, 666, 670, 674, 682, 705, 741, 747, 754, 757, 759, 785, 809, 840, 842, 864, 868, 872

Prêts,16, 136, 180, 186, 310, 336, 358, 433, 445, 447, 448, 463, 464, 465, 564, 605, 606, 611, 639, 668, 669, 740, 849, 879

Prévoyance,135, 168, 171, 172, 174, 458, 522

Prohibition,84, 113, 148, 183, 221, 229, 233, 237, 271, 285, 289, 297, 300, 495, 504, 594, 595, 604

Protestant/protestantisme,50, 95, 155, 202, 277, 311, 518, 732, 741, 792, 843

Q

Quotidien,9, 107, 136, 159, 174, 198, 248, 320, 386, 395, 459, 460, 463, 520, 534, 550, 589, 597, 625, 658, 671, 701, 722, 725, 780, 784, 803, 840, 849

R

Religion,33, 43, 61, 62, 65, 104, 107, 137, 154, 190, 197, 203, 213, 214, 218, 230, 347, 366, 399, 504, 609, 718, 719, 726, 737, 738, 739, 843

Rhône,3, 7, 10, 11, 12, 16, 20, 23, 24, 78, 85, 115, 117, 120, 125, 126, 127, 129, 130, 132, 134, 139, 142, 147, 148, 161, 165, 174, 181, 187, 192, 204, 213, 217, 218, 226, 248, 262, 270, 278, 288, 296, 298, 302, 310, 312, 317, 338, 342, 343, 344, 345, 346, 362, 364, 383, 384, 385, 386, 404, 407, 410, 440, 441, 452, 453, 463, 466, 467, 470, 478, 479, 491, 492, 497, 500, 514, 516, 519, 525, 529, 530, 533, 534, 535, 547, 549, 559, 561, 568, 572, 573, 585, 587, 591, 592, 617, 629, 639, 644, 649, 650, 652, 654, 665, 675, 677, 679, 680, 681, 684, 687, 696, 702, 705, 707, 711, 717, 718, 719, 733, 762, 776, 779, 781, 782, 784, 785, 794, 804, 809, 818, 848, 852, 859, 863, 864, 866, 870, 871, 873, 874, 877, 881

S

Saint-Simon/Saint-simonien/Saint-simonienne/Saint-simonisme,10, 12, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 196, 197, 199, 201, 204, 205, 210, 212, 213, 230, 233, 242, 243, 245, 247, 252, 258, 263, 267, 268, 274, 283, 292, 300, 304, 307, 332, 346, 378, 379, 380, 381, 413, 418, 429, 433, 449, 451, 461, 468, 486, 492, 517, 527, 556, 561, 575, 605, 607, 609, 612, 642, 653, 691, 695, 699, 705, 722, 724, 726, 731, 736, 737, 743, 782, 847, 849, 851, 866, 873, 875, 877, 881

Santé,77, 79, 85, 90, 127, 149, 152, 171, 211, 246, 253, 258, 292, 304, 311, 316, 337, 339, 349, 356, 365, 369, 371, 374, 406, 500, 505, 537, 557, 589, 603, 613, 626, 692, 750, 766, 773, 782, 810, 814, 818, 819, 820, 821, 831, 838, 847, 849, 868

Saxe/Saxon/Saxonne,46, 50, 52, 54, 55, 56, 57, 61, 65, 81, 87, 88, 283, 287, 288, 365, 366, 416, 462, 500, 531, 557, 627, 683, 691, 764, 789, 814

Sciences politiques,402, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 522, 605, 606, 607, 608, 682, 823, 824, 881

Société d'instruction,453

Société d'économie politique,374

Société d'Enseignement professionnel du Rhône,559, 765

Société d'Enseignement Professionnel du Rhône,3, 20, 364, 839, 873

Société d'instruction,130, 139, 141, 161, 343, 673, 684, 685, 687, 702, 705, 707, 877

Société d'Instruction,115, 125, 129, 130, 715

Société du prince impérial,669, 761, 859

Société générale,10, 532, 553, 642, 647, 651, 658, 663, 665, 737, 743, 758

Société lyonnaise,385, 466, 569, 570, 571, 572, 644, 649, 664, 742, 779

Soie,23, 26, 46, 48, 55, 57, 58, 69, 76, 83, 90, 91, 108, 114, 115, 141, 147, 166, 173, 175, 176, 183, 185, 187, 197, 217, 218, 219, 221, 234, 235, 239, 270, 276, 277, 280, 283, 287, 292, 298, 300, 305, 319, 320, 321, 346, 393, 394, 406, 411, 441, 445, 454, 456, 457, 463, 464, 466, 470, 471, 475, 476, 477, 478, 484, 497, 502, 503, 505, 506, 509, 510, 511, 512, 515, 518, 521, 539, 542, 551, 563, 568, 569, 570, 572, 573, 592, 593, 596, 614, 636, 637, 639, 660, 669, 676, 684, 692, 693, 713, 748, 764, 765, 768, 772, 835, 846, 857, 861, 868

Suez,255, 257, 258, 260, 410, 411, 412, 413, 415, 416, 417, 419, 421, 423, 426, 431, 434, 436, 437, 439, 440, 441, 452, 461, 483, 489, 541, 550, 553, 645, 752, 861, 865

Suisse,91, 95, 108, 138, 190, 285, 287, 288, 332, 401, 402, 413, 475, 481, 488, 494, 503, 525, 532, 580, 593, 636, 683, 684, 741, 748, 750, 754, 757, 786, 792, 814, 816, 817, 818, 820, 883

T

Testament,16, 116, 117, 121, 125, 130, 372, 471, 475, 614, 690, 691, 693, 720, 721, 723, 724, 731, 736, 737, 740, 766, 767, 807, 815, 830

Traité de commerce,84, 240, 359, 583, 588, 589, 591, 595, 596, 597, 598, 599, 605, 623, 624, 648, 750, 788, 795, 847

Tunnel sous la Manche,788, 882

U

Université,53, 56, 126

[Résumés]

RESUME en français

Fils de ses oeuvres, F. B. Arlès-Dufour, commissionnaire en soieries, saint-simonien lyonnais - intime, puis exécuteur testamentaire du "Père Enfantin" -, s'intéressa très tôt aux questions économiques et sociales. Servir les intérêts de "la classe la plus nombreuse et la plus pauvre", tel était son but.

Aussi, ses initiatives furent-elles multiples et opiniâtres dans le domaine de l'instruction primaire et professionnelle (Société d'Instruction primaire du Rhône, Martinière, Ecole centrale lyonnaise, Société d'Enseignement professionnel du Rhône).

Animé du feu sacré des grandes choses, membre de la Chambre de commerce de Lyon durant 36 ans, il participa directement à de nombreuses entreprises industrielles et commerciales du XIXe siècle : banques (Banque de Lyon, Banque de France (Lyon), Crédit Lyonnais, etc.), chemins de fer (Paris à Lyon et à la Méditerranée), canal de Suez - avant Lesseps !-, etc.

Avec une persévérance infatigable, il se consacra très tôt à la liberté des échanges. Ami de diverses personnalités économiques et politiques britanniques (Bowring, Cobden, Bright), on le compte parmi les principaux promoteurs du traité de commerce avec l'Angleterre de 1860.

Membre du jury de diverses expositions nationales et internationales, il fut notamment secrétaire général de la Commission impériale de l'Exposition universelle de Paris de 1855, présidée par le prince Napoléon.

Familier du Palais-Royal et, sans doute, des Tuileries, "sans rien craindre ni attendre du pouvoir" comme il l'écrivit à l'Empereur le 2 avril 1869, cet homme d'action et de bien, à la forte et originale personnalité, était Commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur.

TITRE en anglais : A businessman in Lyons : Arlès-Dufour (1797- 1872)

RESUME en anglais

Self-made man, F. B. Arlès-Dufour, commissioner in the silk trade, faithful saint-simonian - old friend and executor for Prosper Enfantin - devoted himself, early in life, to economical and social affairs. His priority was to serve the interests of that class of people which was the poorest and most numerous.

So, he took an early initiative, with often-stubborn persistence, in introducing and developing elementary and professional education (Société d'Instruction primaire du Rhône, Martinière, Ecole centrale lyonnaise, Société d'Enseignement professionnel du Rhône).

Inamited by important actions, member of Chamber of commerce for 36 years, he was directly involved in the beginnings of the numerous industrial and commercial companies of the 19th century : banks (Banque de Lyon, Banque de France (Lyons), Crédit Lyonnais), railways (Paris, Lyons, Mediterranean), Suez canal -before Lesseps ! - etc.

With an unfailling perseverance, he devoted himself to free exchange. Closely acquainted with numerous economic and political figures in Britain (Bowring, Cobden, Bright), he was one of the instigators of the commercial treaty with England of 1860.

Member of the jury of several national and international exhibitions, he was especially general secretary of the International Exhibition of Paris of 1855, with the prince Napoléon as president.

Regular visitor of the *Palais Royal* and, without doubt, *Les Tuileries*, "*sans rien craindre ni attendre du pouvoir*" ("fearing nothing and expecting nothing from the authorities") as he wrote to the Emperor on April 2, 1869, this upright man of action, with a strong and unique personality, was made *Commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur*.

DISCIPLINE : Histoire

MOTS-CLES :

Banques - Chemins de fer - Condition ouvrière - Expositions (nationales et universelles)
- Féminisme - Homéopathie - Libre-échange - Lyon - Saint-simonisme - Soie.

INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R. OU DU LABORATOIRE :

Centre Pierre Léon d'Histoire Economique et Sociale - U.M.R. 5599 C.N.R.S.

Institut des Sciences de l'Homme (ISH) 14 avenue Berthelot 69363 Lyon Cedex 07